



**HAL**  
open science

# Monnaie et société chez les Éduens (Ier-Ve siècles) : approches historique, archéologique et muséologique

Kévin Charrier

► **To cite this version:**

Kévin Charrier. Monnaie et société chez les Éduens (Ier-Ve siècles) : approches historique, archéologique et muséologique. Histoire. Université Paris sciences et lettres, 2022. Français. NNT : 2022UPSLP044 . tel-04502117

**HAL Id: tel-04502117**

**<https://theses.hal.science/tel-04502117>**

Submitted on 13 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**THÈSE DE DOCTORAT**  
**DE L'UNIVERSITÉ PSL**

Préparée à l'École Pratique des Hautes Études

**Monnaie et société chez les Éduens (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècles).  
Approches historique, archéologique et muséologique.**

**Volume 1 – Texte**

Soutenue par

**Kévin CHARRIER**

Le 21 mai 2022

École doctorale n° 472

**École doctorale de l'École  
Pratique des Hautes Études**

Spécialité

**Histoire, textes, documents**

Composition du jury :

M. Pierre NOUVEL Professeur, Université de Bourgogne	<i>Président et rapporteur</i>
M <sup>me</sup> Sylvia NIETO-PELLETIER Directrice de recherche, CNRS	<i>Rapporteur</i>
M. Jean-Marc DOYEN Chercheur associé, Université de Lille (HALMA)	<i>Examineur</i>
M. Vincent DROST Chef de projet, Département des MMA, BNF	<i>Examineur</i>
M <sup>me</sup> Agathe LEGROS Conservatrice, Musée Rolin d'Autun	<i>Examineur</i>
M. Michel AMANDRY Directeur d'études, EPHE	<i>Membre invité</i>
M. Antony HOSTEIN Directeur d'études, EPHE	<i>Directeur de thèse</i>



*La tâche de rendre compte d'un dépôt monétaire est peut-être humble, elle ne vous apporte pas la réputation ni la gloire, mais elle vous donne, et ce sentiment est encore plus valable, la satisfaction profonde d'avoir apporté votre pierre au grand édifice pour la construction duquel nous sommes tous engagés.*

Hans-Georg Pflaum, L'importance des trésors pour la numismatique et l'histoire, *BCEN*, vol. 14, n°1, janvier-mars 1977, p. 10.

# Monnaie et société chez les Éduens (Ier – Ve siècles). Approche historique, archéologique et muséologique.

## Volume 1 : Texte

**REMERCIEMENTS..... 8**

**AVANT-PROPOS ..... 10**

**INTRODUCTION..... 12**

**1. DÉFINITION DU SUJET ..... 12**

1.1. DÉFINITION ET JUSTIFICATION DU CADRE GÉOGRAPHIQUE..... 12

1.2. CADRE CHRONOLOGIQUE ..... 17

1.2.1. Choix du cadre chronologique ..... 17

1.2.2. Rappel des faits historiques du cadre d'étude ..... 18

1.2.3. Choix du découpage chronologique pour l'étude..... 20

1.3. QUESTIONS DE TERMINOLOGIE..... 21

1.3.1. Retour sur la définition des termes de trésors et de dépôts : état des connaissances..... 21

1.3.2. La notion de « monnaie isolée »..... 25

1.3.3. La notion d'« élites »..... 25

1.4. CATÉGORISER LES DÉPÔTS MONÉTAIRES ..... 27

**2. ÉTAT DES CONNAISSANCES..... 28**

2.1. LES PREMIÈRES ÉTUDES DE DÉPÔTS MONÉTAIRES ET L'IMPORTANCE DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE 28

2.2. ADRIEN BLANCHET ..... 32

2.3. APRÈS ADRIEN BLANCHET ..... 35

2.4. LES PÉRIODIQUES SCIENTIFIQUES ET LES PROJETS DE RECHERCHES ..... 38

2.5. LES MONNAIES D'OR ISOLÉES..... 40

**3. LES GRANDS ENJEUX DU SUJET ..... 41**

3.1. L'IMPORTANCE DU CONTEXTE ..... 41

3.2. MONÉTARISATION ET INTÉGRATION ..... 46

3.3. LE RAISONNEMENT À L'ÉCHELLE D'UNE CITÉ..... 48

**D) ANALYSE CHRONOLOGIQUE ET SPATIALE DES DÉPÔTS MONÉTAIRES,  
MONNAIES D'OR ISOLÉES ET COINS MONÉTAIRES EN TERRITOIRE ÉDUEN..... 49**

**1. RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE ..... 49**

1.1. LES DÉPÔTS MONÉTAIRES..... 50

1.1.1. Répartition chronologique générale ..... 51

1.1.2. Analyse par période..... 55

1.1.2.1. Période 1 (32 av. J.-C. – 69)..... 55

1.1.2.2. Période 2 (69-96)..... 58

1.1.2.3. Période 3 (96-161)..... 60

1.1.2.4. Période 4 (161-193)..... 61

1.1.2.5. Période 5 (193-253)..... 64



1.1.2.6.	Période 6 (253-284).....	68
1.1.2.6.1.	Valérien et Gallien (253-260) .....	70
1.1.2.6.2.	Gallien règne seul (260-268) et Postume (260-269) .....	73
1.1.2.6.3.	Claude II, Quintille et Victorin (269-271).....	74
1.1.2.6.4.	Aurélien et Tétricus (271-275).....	75
1.1.2.6.5.	Tacite et Probus (275-282).....	78
1.1.2.6.6.	Carus et fils (282-284).....	80
1.1.2.7.	Période 7 (284-318).....	81
1.1.2.7.1.	Avant la création du <i>nummus</i> (284-294) .....	82
1.1.2.7.2.	De la création du <i>nummus</i> à sa première réduction (294-307).....	83
1.1.2.7.3.	De la première réduction à la réforme de 318 (307-318) .....	85
1.1.2.8.	Période 8 (318-364).....	86
1.1.2.8.1.	De la réforme de 318 à la réforme de 336 (318-336).....	87
1.1.2.8.2.	De la réforme de 336 à la réforme de 348 (336-348).....	87
1.1.2.8.3.	De la réforme de 348 à la fin de la dynastie constantinienne (348-364).....	88
1.1.2.9.	Période 9 (364-395).....	89
1.1.2.10.	Période 10 (395-455).....	91
1.1.2.11.	Période 11 (455-491).....	93
1.1.3.	Synthèse sur la répartition chronologique des dépôts monétaires éduens .....	94
1.2.	LES MONNAIES D'OR ISOLÉES.....	96
1.2.1.	Répartition chronologique générale .....	97
1.2.2.	Analyse par période.....	106
1.2.2.1.	Période 1 (32 av. J.-C. – 69).....	106
1.2.2.2.	Période 2 (69-96).....	107
1.2.2.3.	Période 3 (96-161).....	108
1.2.2.4.	Période 4 (161-193).....	109
1.2.2.5.	Période 5 (193-253).....	110
1.2.2.6.	Empire gaulois (260-274).....	111
1.2.2.7.	Période 6 (253-284).....	114
1.2.2.8.	Période 7 (284-318).....	114
1.2.2.9.	Période 8 (318-364).....	116
1.2.2.10.	Période 9 (364-395).....	116
1.2.2.11.	Période 10 (395-455).....	117
1.2.2.12.	Période 11 (455-491).....	118
1.3.	LES AUTRES TYPES DE MOBILIERS EN OR .....	119
1.4.	LES COINS MONÉTAIRES .....	122
1.5.	SYNTHÈSE SUR LA CHRONOLOGIE DE L'ENSEMBLE DU MOBILIER MIS AU JOUR EN TERRITOIRE ÉDUEN.....	126
<b>2.</b>	<b>RÉPARTITION SPATIALE .....</b>	<b>129</b>
2.1.	LES DÉPÔTS MONÉTAIRES.....	129
2.1.1.	Répartition spatiale générale .....	130
2.1.2.	Répartition spatiale par période.....	133
2.2.	LES MONNAIES D'OR ISOLÉES.....	146
2.2.1.	Répartition spatiale générale .....	146
2.2.2.	Répartition spatiale par période.....	148
2.3.	RÉPARTITION SPATIALE DES DÉPÔTS MONÉTAIRES ET DES MONNAIES D'OR .....	163
<b>3.</b>	<b>BILAN DE LA RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE ET SPATIALE .....</b>	<b>165</b>

**II) ANALYSE TYPOLOGIQUE DES DÉPÔTS MONÉTAIRES, MONNAIES D'OR ISOLÉES ET MÉDAILLONS EN TERRITOIRE ÉDUEN .....** **167**

<b>1. TAILLE ET CONTENANT DES DÉPÔTS MONÉTAIRES .....</b>	<b>167</b>
1.1. LA TAILLE DES DÉPÔTS MONÉTAIRES .....	167
1.2. LES CONTENANTS .....	170
<b>2. RÉPARTITION TYPOLOGIQUE DES DÉPÔTS MONÉTAIRES.....</b>	<b>172</b>
2.1. RÉPARTITION GÉNÉRALE .....	172
2.2. ANALYSE PAR TYPES DE DÉPÔTS .....	173
2.2.1. Les trouvailles closes.....	173
2.2.1.1. Les trouvailles closes provisoires.....	173
2.2.1.1.1. Les dépôts de thésaurisation et d'urgence.....	174
2.2.1.1.2. Les dépôts de rebut / décri.....	179
2.2.1.2. Les trouvailles closes définitives.....	182
2.2.1.2.1. Les dépôts funéraires.....	182
2.2.1.2.2. Les dépôts de fondation.....	183
2.2.2. Les accumulations : les pertes et les bourses.....	184
2.2.3. Le cas des dépôts monétaires multiples .....	187
2.2.4. Le cas des dépôts culturels : une variabilité de phénomènes.....	188
2.2.4.1. Les accumulations de jets.....	189
2.2.4.2. Les tronc monétaires.....	190
2.2.4.3. Les regroupements d'offrandes et les dépôts de clôture de sanctuaire.....	191
2.2.4.4. Les dépôts de gué .....	193
2.2.4.5. Les monnaies mutilées .....	194
2.2.4.6. Les dépôts culturels indéterminés.....	195
<b>3. LES MONNAIES D'OR .....</b>	<b>196</b>
<b>4. LES MÉDAILLONS .....</b>	<b>201</b>
<b>5. BILAN DE L'ANALYSE TYPOLOGIQUE .....</b>	<b>203</b>

**III) ANALYSE PAR TYPES DE SITES DES DÉPÔTS MONÉTAIRES ET MONNAIES D'OR ISOLÉES DÉCOUVERTS EN TERRITOIRE ÉDUEN .....** **205**

<b>1. RÉFLEXION SUR LA TYPOLOGIE DES SITES .....</b>	<b>205</b>
1.1. LES HABITATS GROUPÉS .....	205
1.2. LES ÉTABLISSEMENTS RURAUX .....	206
1.3. LES LIEUX DE CULTE.....	209
<b>2. LE MOBILIER NUMISMATIQUE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE ÉDUEN.....</b>	<b>209</b>
2.1. LES DÉPÔTS MONÉTAIRES.....	210
2.1.1. Répartition chronologique par type de site.....	210
2.1.2. Répartition par type de dépôt et par type de site .....	213
2.2. LES MONNAIES D'OR.....	215
<b>3. LES TYPES DE SITES .....</b>	<b>216</b>
3.1. UNE PREMIÈRE GRILLE DE LECTURE : LES MÉGACONTEXTES .....	217
3.1.1. Le chef-lieu : Autun / Augustodunum.....	217
3.1.1.1. La chronologie du mobilier numismatique et la composition des dépôts monétaires .....	217
3.1.1.2. La répartition spatiale du mobilier numismatique.....	222
3.1.1.3. La typologie du mobilier numismatique.....	228
3.1.2. Les habitats groupés / agglomérations secondaires.....	231
3.1.2.1. La chronologie du mobilier numismatique et la composition des dépôts monétaires .....	233
3.1.2.2. La typologie du mobilier numismatique.....	237
3.1.3. Les établissements ruraux .....	239
3.1.3.1. La chronologie du mobilier numismatique et la composition des dépôts monétaires .....	239
3.1.3.2. La typologie du mobilier numismatique.....	245

3.2. UNE SECONDE GRILLE DE LECTURE : LES TYPES DE SITES.....	247
3.2.1. Les habitats.....	247
3.2.1.1. La chronologie du mobilier numismatique et la composition des dépôts monétaires .....	247
3.2.1.2. La typologie du mobilier numismatique.....	248
3.2.2. Les lieux de culte.....	249
3.2.2.1. La chronologie du mobilier numismatique et la composition des dépôts monétaires .....	249
3.2.2.2. La typologie du mobilier numismatique.....	251
3.2.3. Les quartiers artisanaux, les mines et les ferriers .....	252
3.2.3.1. La chronologie du mobilier numismatique et la composition des dépôts monétaires .....	252
3.2.3.2. La typologie du mobilier numismatique.....	254
3.2.4. Les sépultures.....	255
3.2.5. Autres : théâtre, grottes, puits .....	256
<b>4. BILAN DE L'ANALYSE PAR TYPES DE SITE .....</b>	<b>257</b>

#### **IV) CONFRONTER LES DONNÉES..... 259**

<b>1. LE CHEF-LIEU.....</b>	<b>259</b>
1.1. LE FAUBOURG D'ARROUX.....	260
1.1.1. Présentation du site.....	260
1.1.2. Confrontation chronologique des données .....	264
1.2. LE TEMPLE DIT DE JANUS À LA GENETOYE .....	268
1.2.1. Présentation du site.....	269
1.2.2. Confrontation chronologique des données .....	270
1.3. AUTOUR DU LYCÉE MILITAIRE .....	273
1.3.1. Présentation du site.....	273
1.3.2. Confrontation chronologique des données .....	275
<b>2. UNE AGGLOMÉRATION SECONDAIRE : CHEVROCHES.....</b>	<b>280</b>
2.1. PRÉSENTATION DU SITE .....	281
2.2. CONFRONTATION CHRONOLOGIQUE DES DONNÉES.....	284
<b>3. LA QUESTION DES TERRITOIRES RURAUX .....</b>	<b>291</b>
<b>4. LE SANCTUAIRE DE COUAN.....</b>	<b>292</b>
4.1. PRÉSENTATION DU SITE .....	292
4.2. CONFRONTATION CHRONOLOGIQUE DES DONNÉES.....	297
<b>5. BILAN DE LA CONFRONTATION DES DONNÉES .....</b>	<b>302</b>

#### **V) MONNAIE ET SOCIÉTÉ : QUELQUES RÉFLEXIONS DE SYNTHÈSE ..... 303**

<b>1. LE MOBILIER NUMISMATIQUE COMME TÉMOIN ET MARQUEUR DE L'INTÉGRATION DU TERRITOIRE ÉDUEN À L'EMPIRE.....</b>	<b>303</b>
<b>2. USAGES ET USAGERS DES MONNAIES D'OR : DES SPÉCIFICITÉS ÉDUENNES ? .....</b>	<b>306</b>
<b>3. LA QUESTION DU CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET DE LA DESCRIPTION DES DÉCOUVERTES</b>	<b>312</b>

#### **CONCLUSION GÉNÉRALE..... 313**

#### **BIBLIOGRAPHIE ..... 324**

<b>1. ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>324</b>
<b>2. SOURCES LITTÉRAIRES ANCIENNES.....</b>	<b>330</b>
<b>3. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>331</b>

**INDEX DES FIGURES, GRAPHIQUES ET TABLEAUX ..... 387**

**1. FIGURES ..... 387**  
**2. GRAPHIQUES ..... 389**  
**3. TABLEAUX ..... 391**

## Remerciements

Au terme de ce travail, je souhaiterais très sincèrement remercier mon directeur de thèse, Antony Hostein, d'avoir accepté d'encadrer mes recherches mais aussi pour son soutien, ses conseils, ses nombreuses relectures et nos discussions.

Je souhaite exprimer ma gratitude aux membres de mon comité de suivi de thèse, Jean-Marc Doyen et Vincent Drost pour les échanges que nous avons partagés ainsi que pour leurs conseils. Je remercie également les membres de mon jury de thèse d'avoir pris le soin de relire mon travail.

J'exprime ma reconnaissance envers la ville d'Autun et particulièrement son maire, Vincent Chauvet, pour avoir accepté de financer cette thèse CIFRE. Mes remerciements vont également au Musée Rolin et particulièrement à sa conservatrice, Agathe Legros, qui a bien voulu m'encadrer dans le volet professionnel de cette thèse, ainsi que pour ses conseils. Je souhaite exprimer ma gratitude à Claudine Massard, régisseuse du musée Rolin, sans qui le travail accompli n'aurait pas été aussi simple. Sa gentillesse et sa disponibilité ont largement contribué à faciliter mes recherches. Je remercie Nicolas Bouillon et Brigitte de Bontin pour le soutien logistique et administratif qu'ils ont su m'apporter au sein du musée. Merci à la Société éduenne et plus particulièrement André Strasberg et Florian Martin qui m'ont ouvert les portes de la bibliothèque de la Société tout comme a su le faire Christine Peres du musée archéologique de Dijon.

Je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à tous les membres du Service Archéologique de la Ville d'Autun, à savoir Yannick Labaune, Angélique Tisserand, Tristan Dessolin et Clarisse Couderc pour leur accueil au sein de leurs locaux durant ces trois années, pour leur amitié, leurs conseils et leur bonne humeur qui a largement contribué à la finalisation de ce travail.

De nombreux chercheurs ont pris le temps de m'apporter des éclaircissements et des conseils bibliographiques, je souhaiterais donc témoigner de ma reconnaissance envers : Vincent Drost, Jean-Marc Doyen, Pierre Nouvel, Michel Kasprzyk, Nicolas Tisserand, Michel Amandry, Laurent Popovitch, Jacques Meissonnier, Dominique Hollard, Vincent Geneviève, Marie-Laure le Brazidec, Rodolphe Nicot, Jérémie Chameroy, Philippe Charnotet, Michel Bonneau, Nicolas Delferrière, Bernadette Soum et Stéphane Alix.

Je tiens ici à mettre en avant le réseau de doctorant en numismatique qui s'est mis en place grâce à l'initiative de Jérémie Artru et Guillaume Blanchet. Ce dernier a facilité les échanges humains et bibliographiques durant cette crise sanitaire. Je remercie particulièrement Ludovic Trommenschlager et Tom Balbin-Estanguet pour leurs discussions enrichissantes et leur aide dans mes recherches numismatiques.

Ce mémoire n'aurait pas pu être mené à bien sans l'aide de mes camarades et amis, notamment en ce qui concerne les outils informatiques qu'il s'agisse des photographies de monnaies, de la DAO ou encore de la cartographie. Aussi, je remercie Georgie Baudry, Benjamin Defert, Pierre Dehan, Chloé Linguanotto, Florent Potier et Laure Cassagnes de m'avoir assisté.

Ce travail a également été nourri par de nouvelles investigations archéologiques auxquelles j'ai eu la chance de participer, notamment celles du sanctuaire de Couan. Je souhaiterais donc remercier ici les responsables de cette opération de m'y avoir convié : Pierre Nouvel, Matthieu Thivet, Loïc Gaëtan, Anaïs Lachambre et Rebecca Perruche. Merci aux nombreux bénévoles qui ont fouillé et vont continuer à fouiller ce sanctuaire. La stimulation intellectuelle, la

solidarité et l'amitié qui a découlé de ces opérations archéologiques furent nécessaires à la constitution de ce travail. Il en est de même pour les fouilles du complexe de la Genetoye coordonnées par Yannick Labaune et dirigées successivement par Matthieu Thivet, Stéphane Alix et Marie-Noëlle Pascal.

Enfin, ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour sans les relectures, le soutien logistique et moral de ma famille et de mes amis dont certains noms apparaissent déjà ci-dessus. Je souhaiterais ainsi adresser mes derniers remerciements à Juliette Hantrais, Quentin Verriez, Amandine Angeli, Julien Soichet, Caroline Insogna, Théophile Gouailhardou, Alexis Barat, Élodie Millot, Marc Mater, Laurianne Massot et Corentin Dujancourt.

## Avant-propos

En guise d'avant-propos, nous souhaiterions rappeler le contexte de la thèse en Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE). Ce contrat CIFRE passé entre le doctorant, la collectivité territoriale (ville d'Autun) et le laboratoire (UMR 8210 ANHIMA) permet de réaliser un doctorat dans un cadre double, à la fois en recherche et en entreprise (ici le musée Rolin d'Autun). Ainsi, le doctorat est financé durant 3 ans à 50% par l'entreprise et le restant est géré par l'Association Nationale Recherche Technologie (ANRT) et ce durant 3 ans. Le doctorant doit réaliser ses recherches tout en étant employé à mi-temps. Notre thèse a abouti aux recherches et résultats présentés dans les volumes 1 et 2 mais également, dans le cadre de la convention CIFRE, à étudier, en collaboration avec le Musée Rolin, les monnaies antiques du médaillier d'Autun (volume 2).

Il convient ici de préciser que certaines références n'ont pas pu être consultées, notamment à cause de la crise sanitaire. Cet empêchement a été en grande partie comblé grâce à de nombreux chercheurs qui ont su nous fournir des références bibliographiques. Le prolongement du contrat CIFRE pour une durée de 3 mois a également permis de prendre le temps d'aller consulter des éléments de bibliographie supplémentaires. Les sources que nous n'avons toutefois pas pu voir sont accompagnées de la mention *non vidi* dans la bibliographie et dans le catalogue. Nous avons fait le choix de conserver ces références par souci d'exhaustivité bibliographique. Ces dernières proviennent de recherches académiques, la plupart du temps menées par Xavier Lorient, que ce soit dans ses archives<sup>1</sup> ou dans ses ouvrages portant sur l'or monétaire<sup>2</sup>.

Plusieurs découvertes n'ont pas pu être intégrées à notre commentaire. Nous avons en effet fait le choix de verrouiller le catalogue en décembre 2020 afin de débiter la rédaction de notre manuscrit. Nous souhaitons tout de même mentionner ici les différentes trouvailles qui ont été mises au jour et que nous n'avons pu que partiellement analyser. Il s'agit en premier lieu du dépôt de Reulle-Vergy découvert fortuitement en avril 2021. Ce dernier a fait l'objet d'une étude menée par nos soins dont la publication devrait voir le jour fin 2022<sup>3</sup>. L'identification des monnaies du dépôt ayant été réalisée, nous avons intégré ces données au catalogue (cat. 70 bis) mais pas aux statistiques. La seconde découverte est plus récente. Il s'agit de trois dépôts monétaires mis au jour à Chantenay-Saint-Imbert (58) entre octobre et novembre 2021 lors d'une opération d'archéologie préventive menée par EVEHA, sous la direction d'Hervé Delhoofs. Les monnaies doivent faire l'objet d'une restauration avant leur étude, ce qui ne permet pas, à ce jour, d'en donner un inventaire précis, raison pour laquelle ces dépôts ne figurent ni dans le catalogue ni dans les statistiques. Ces trois dépôts monétaires devraient faire l'objet d'une étude approfondie par Rodolphe Nicot et nous-mêmes en 2022.

Parmi les découvertes que nous n'avons pu que partiellement intégrer à nos analyses, il nous faut également mentionner les objets en or mis au jour récemment en territoire éduen. Ces derniers sont issus de deux fouilles. La première est celle du sanctuaire de Couan (commune de Saint-Aubin-des-Chaumes, 58), sous la responsabilité de Pierre Nouvel, qui a livré une bague en or en cours d'étude par Rebecca Perruche. La seconde est la fouille de Saint-Pierre-l'Estrier (commune d'Autun, 71) sous la responsabilité de Carole Fossurier qui a notamment livré plusieurs objets en or dont un anneau ciselé, une bague sertie d'un grenat, une paire de boucles

---

<sup>1</sup> Les archives de Xavier Lorient sont conservées au département des Monnaies Médailles et Antiques de la BnF. Nous remercions Vincent Drost de nous avoir permis de les consulter.

<sup>2</sup> CALLU et LORIENT 1990 ; BLAND et LORIENT 2010 ; LORIENT 2013.

<sup>3</sup> CHARRIER à paraître.

d'oreille et des fils d'or constituant une étoffe. Le mobilier issu de ces deux opérations est en cours d'étude et les rapports de fouilles ne sont pas finalisés à l'heure où nous rédigeons ces lignes.



## Introduction

### 1. Définition du sujet

Le sujet du présent mémoire *Monnaie et société chez les Éduens (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècles) : approche historique, archéologique et muséologique* vise à dresser un catalogue des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées enfouies sur le territoire éduen entre le I<sup>er</sup> et le V<sup>e</sup> siècle. Cette mise en série doit servir de point de départ à une analyse chronologique, spatiale et typologique de ces découvertes. Une attention particulière est portée aux (micro ou macro) contextes archéologiques et à l'intégration de la cité des Éduens au sein de l'Empire.

#### 1.1. Définition et justification du cadre géographique

La question de la délimitation du territoire éduen, souvent discutée, a fait l'objet d'une synthèse récente<sup>4</sup> sur laquelle notre étude se fonde. Cette synthèse a pour but, dans un premier temps, de rappeler les différentes propositions des limites du territoire. Puis, dans un deuxième temps, les auteurs se concentrent sur « les zones litigieuses » à savoir celles d'Auxerre/*Autissiodurum* et d'Alise-Sainte-Reine/*Alesia* (territoire mandubien) mais aussi « la rive gauche de la Saône à hauteur de Chalon et la question de la Bresse chalonnaise » ainsi que « la plaine de la Saône entre Nuits-Saint-Georges et Dijon ». Dans un troisième temps, l'argument d'un formulaire épigraphique religieux propre aux Éduens permet de confirmer les propositions émises par le biais des limites des diocèses médiévaux. Ainsi, l'article réhabilite la méthode régressive liée à ces dernières, critiquée depuis longtemps dans l'historiographie. La combinaison de ces différents points de vue permet une délimitation précise de *l'ager Aeduorum*.

Bien qu'il y ait eu des évolutions dans les délimitations du territoire entre le I<sup>er</sup> et le V<sup>e</sup> siècle, les limites adoptées dans nos cartes s'appuient sur celles proposées dans cette synthèse (**figure 1**) et ce pour la totalité de la période couvrant notre enquête afin de garder une certaine cohérence. Cette définition du cadre, établie en 2012, a été utilisée dans des recherches récentes centrées sur le territoire éduen<sup>5</sup>. La zone d'étude comprend ainsi les départements actuels suivants : la Saône-et-Loire (sans la Bresse), la Nièvre, le sud de la Côte-d'Or (territoire mandubien, actuel Auxois), le sud de l'Yonne (comprenant Auxerre), le nord du Rhône, le nord-est de l'Allier, l'extrémité est du Cher et le sud-ouest du Loiret.

Une étude des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées au sein de la *civitas Aeduorum* semble nécessaire compte tenu de l'importance de la documentation à disposition (**tableau 1**) et du manque d'études globales et approfondies sur ce type de sujet. Déjà en 1975 J. Lafaurie le déplorait lorsqu'il écrivait, je cite : « le matériel réuni actuellement est à la fois d'une richesse et d'une pauvreté extraordinaires. Richesse par l'abondance des trésors retrouvés, pauvreté par la qualité de la plupart des inventaires publiés ou le manque total d'inventaires de la masse des trésors dispersés, détruits, encore actuellement, dont les témoignages sont à jamais perdus, spoliations constantes de notre patrimoine historique dues le plus souvent à l'ignorance mais aussi à l'inconscience et au désir de lucre »<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> KASPRZYK *et al.* 2012a.

<sup>5</sup> LAMY 2015, p. 83.

<sup>6</sup> LAFAURIE 1975, p. 968.

Superficie	Nombre dépôts monétaires	Densité km <sup>2</sup> / dépôts	Nombre monnaies d'or	Densité km <sup>2</sup> / or	Densité km <sup>2</sup> / dépôts + or
24801 km <sup>2</sup>	339	73,15	106	233,97	55,73

Tableau 1 : Densité des dépôts monétaires et monnaies d'or isolées sur le territoire éduen.

Travailler à l'échelle d'une cité antique est également intéressant du point de vue de la cohérence des données. Cette réflexion sera amenée à compléter les autres travaux réalisés sur cette même région dans d'autres disciplines.

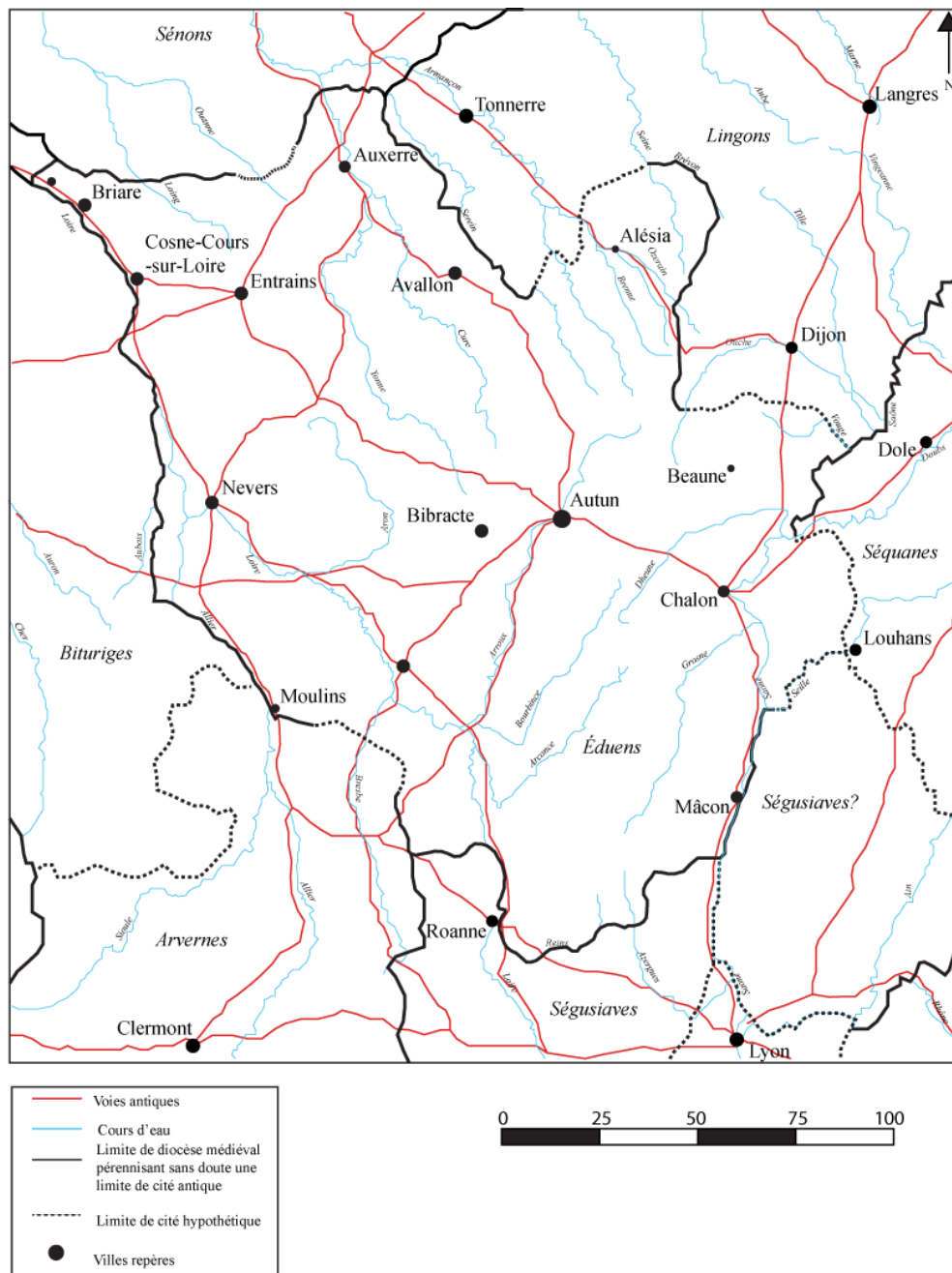


Figure 1 : Le territoire éduen d'après KASPRZYK et al. 2012a, fig.7, p. 109 (DAO : K. Charrier).

Le territoire étudié dans ce doctorat a fait l'objet de recherches très dynamiques qu'elles soient anciennes ou récentes. Pour les périodes anciennes<sup>7</sup> la Société Libre d'Agriculture, Sciences et Arts d'Autun (1801-1808) alors présidée par Mathieu, fut la première société savante à voir le jour dans la ville. Bien que son existence fût éphémère, elle a fait preuve d'un attrait pour l'archéologie qui fut encore plus ancré dans la Commission des Antiquités d'Autun créée en 1820 et qui comptait des figures importantes notamment celle de Laureau de Thory (1782-1853)<sup>8</sup>. Cette commission visait à la recherche, la fouille et la conservation du patrimoine autunois. Mais c'est en 1836 que fut fondée la Société éduenne des Lettres, Sciences et Arts<sup>9</sup>. Elle a permis de structurer la recherche de manière précoce notamment par le biais de sa section d'archéologie créée en 1845 et ses correspondances avec de nombreuses autres sociétés savantes. Dans le même temps deux publications majeures ont vu le jour sur la recherche archéologique à Autun. Tout d'abord, en 1846, deux siècles après sa première édition, l'ouvrage d'E. Thomas, *Histoire de l'Antique cité d'Autun*<sup>10</sup> a été réédité. Cet ouvrage propose une description des principaux monuments d'Autun, une histoire de la ville et une dernière section fut consacrée entièrement à la religion. Puis en 1848, l'abbé Devoucoux (1804-1870)<sup>11</sup> et J. de Fontenay (1811-1859)<sup>12</sup> publièrent *Autun archéologique*<sup>13</sup> définit en ces termes : « une revue des travaux archéologiques entrepris à Autun, disposée de manière à servir non-seulement de document pour les archéologues de profession, mais encore de renseignements aux étrangers qui viennent visiter notre ville »<sup>14</sup>. Concrètement cette publication comporte un premier volet sur l'histoire de la ville et du territoire à l'époque gauloise, romaine et médiévale ; un deuxième rapportant les travaux de la Commission des Antiquités d'Autun et un troisième et dernier témoignant des activités récentes de la Société éduenne et des objets présents dans son musée.

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle fut très propice en matière de recherche archéologique puisque dès 1852 un plan d'*Augustodunum* fut publié par J. Roidot-Deléage (1794-1878)<sup>15</sup> dans un article de J. de Fontenay<sup>16</sup>. Ce plan, accompagné de la description des monuments, des îlots

---

<sup>7</sup> Nous reprenons pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles les synthèses réalisées dans REBOURG 1998, p. 143-146 et BARRIÈRE 2012, p. 126-138 ; 250-267.

<sup>8</sup> M. Laureau de Thory est né à Autun en juillet 1782. Il a fait des études de droit à Dijon et est ensuite devenu avocat à Autun. Il s'intéressa ensuite à la culture antique et plus particulièrement à la numismatique avant de travailler au conseil général de Saône-et-Loire. Enfin, M. Laureau de Thory fut président de la Société éduenne de 1839 à 1843 et collectionneur de monnaies (DEVOUCOUX 1858a et 1858b, p. 153-157 ; DE FONTENAY et MARILLER (sans date), p. 3).

<sup>9</sup> DE FONTENAY et MARILLER (sans date), p. 6.

<sup>10</sup> THOMAS 1846.

<sup>11</sup> J.-S. Devoucoux est né le 18 mars 1804 à Lyon mais a grandi et passé la plus grande partie de sa vie à Autun. Il a été membre de la Société éduenne dès sa création en 1836. Il s'est initié à la paléographie afin de déchiffrer les archives et s'intéresser plus particulièrement à l'histoire et l'archéologie locale. Il est ensuite devenu président de la Société éduenne avant de devenir évêque d'Évreux en 1858 faisant de lui un grand prélat renommé au sein de l'Église catholique (FISQUET 1865 ; BULLIOT 1872).

<sup>12</sup> J. de Fontenay est né le 22 juin 1811, il est rentré à l'école de Saint-Cyr en 1830 et a été promu lieutenant en 1838. Il démissionna ensuite de ses fonctions militaires pour rentrer à Autun et devenir notamment secrétaire de la Société éduenne. J. de Fontenay s'est particulièrement intéressé à la numismatique et a été président de la Société éduenne de 1858 à sa mort soudaine en 1859 (BULLIOT 1862a).

<sup>13</sup> ANONYME 1848.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. vi.

<sup>15</sup> J. Roidot-Deléage est né à Tavernay le 23 septembre 1794. Il a notamment travaillé aux ponts et chaussées et se forma parallèlement à la botanique et à l'entomologie. Il fut ensuite architecte-voyer de la ville d'Autun et s'est intéressé au domaine des voies antiques en territoire éduen puis plus généralement aux monuments d'Autun (BULLIOT 1879).

<sup>16</sup> DE FONTENAY 1852, p. 369.

et des rues réalisée par H. de Fontenay (1841-1889)<sup>17</sup>, fut de nouveau publié en 1872<sup>18</sup>. Cela se concrétise ensuite par la publication d'un ouvrage majeur de H. de Fontenay en collaboration avec A. de Charmasse (1835-1932)<sup>19</sup> : *Autun et ses monuments* en 1889<sup>20</sup>. Il s'agit, pour reprendre les mots de V. Barrière, d'« un ouvrage qui présente à la fois la synthèse des travaux antérieurs sur Autun et le fruit des recherches qu'Harold de Fontenay a conduites, au sein de la Société éduenne, avec une rigueur et une compétence qui détonnent largement avec l'image que l'on se fait de l'érudit provincial au XIX<sup>e</sup> siècle. Nombre de ses analyses ont bien sûr été précisées, rectifiées ou invalidées depuis 1889 par les recherches archéologiques ultérieures mais *Autun et ses monuments* n'en reste pas moins, encore aujourd'hui, un ouvrage de référence pour les recherches autunoises »<sup>21</sup>. Cette période est également marquée par la personnalité de J.-G. Bulliot (1817-1902)<sup>22</sup>, président de la Société éduenne, qui est entre autre l'inventeur du site archéologique de Bibracte<sup>23</sup>.

La première partie du XX<sup>e</sup> siècle en revanche se caractérise par un ralentissement des recherches archéologiques où, selon A. Rebourg « la sauvegarde des vestiges n'est due qu'à l'initiative de membres isolés de la Société éduenne : Charles Boëll (1877-1940) avant la Seconde Guerre mondiale, et l'abbé Jean Berthollet, dans les premières années de l'après-guerre »<sup>24</sup>. À partir des années 1960, l'intérêt pour le sauvetage du patrimoine archéologique refait surface, par le biais de G. Vuillemot (1912-2013), alors conservateur du Musée Rolin et J.-B. Devauges (1938-1981) directeur des Antiquités historiques, grâce auxquels eurent lieu de grandes fouilles comme celles de la rue de la Grille, la rue des Pierre ou encore des Ateliers d'Arts. Dans les années 1980 et 1990, A. Rebourg (1958-1999) joua un rôle très important dans le développement de la recherche archéologique à Autun. Parmi ses travaux conséquents, nous pouvons notamment citer la *Carte archéologique de la Gaule : Autun 71/1*<sup>25</sup> ainsi qu'une synthèse sur *L'urbanisme d'Augustodunum*<sup>26</sup>.

Le Service Archéologique de la Ville d'Autun<sup>27</sup> fut fondé en 1990 avec à sa tête P. Chardon-Picault et fut installé en 1997 au Centre d'Archéologie et du Patrimoine Alain Rebourg. La création de ce service permet de structurer les opérations d'archéologie préventives à Autun.

---

<sup>17</sup> Né le 15 janvier 1841 à Autun, il est le fils de J. de Fontenay. H. de Fontenay a fait ses études à l'école des Chartes avant de rédiger sa thèse : *Géographie comparée sur le territoire de l'ancien diocèse d'Autun* en 1864. Il est ainsi devenu « archiviste-paléographe ». En 1861 il a rejoint la Société éduenne où il a publié des articles variés. H. de Fontenay est ensuite devenu conservateur du musée de l'Hôtel de Ville à Autun entre 1872 et 1878. Il est décédé en 1889 (BULLIOT 1889).

<sup>18</sup> ROIDOT-DELÉAGE et DE FONTENAY 1872.

<sup>19</sup> A. de Charmasse est né à Avallon le 3 décembre 1835. Il a fait ses études à l'École des Chartes. A. de Charmasse multiplia alors ses recherches sur Autun et intégra la Société éduenne en 1857. Il fut également membre de nombreuses autres sociétés savantes bourguignonnes et est devenu président de la Société éduenne de 1902 jusqu'à sa mort le 4 janvier 1932 (CARNOT 1935).

<sup>20</sup> DE FONTENAY et DE CHARMASSE 1889.

<sup>21</sup> BARRIÈRE 2012, p. 139.

<sup>22</sup> Né le 20 janvier 1817 à Autun, il fut tout d'abord négociant en vin mais est devenu rapidement archéologue. Il est l'inventeur du site de Bibracte au Mont-Beuvray qu'il a fouillé de 1867 à 1895. J.-G. Bulliot fut président de la Société éduenne durant quarante ans, jusqu'à sa mort en 1902. C'est sous sa présidence qu'eut lieu l'achat de l'Hôtel Rolin et donc la création du musée de la Société en 1878 (REINACH 1902 ; DE CHARMASSE 1905 ; GRAN-AYMERICH 2001, p. 121).

<sup>23</sup> GUILLAUMET *et al.* 1998, p. 6-8.

<sup>24</sup> REBOURG 1998, p. 144-145.

<sup>25</sup> CAG 71/1.

<sup>26</sup> REBOURG 1998.

<sup>27</sup> Je tiens à remercier Yannick Labaune, chef du Service Archéologique de la ville d'Autun, pour ces informations.

Grâce à ce service municipal, la recherche a considérablement avancé par le biais de fouilles notables comme celles de la maison des auteurs grecs<sup>28</sup> ou encore du lycée militaire<sup>29</sup>.

En parallèle de la Société éduenne et du Service Archéologique de la Ville d'Autun, le Musée Rolin a lui aussi joué un rôle important. Dans leur *Notice historique sur musée de l'Hôtel de ville d'Autun*, H. de Fontenay et P. Mariller<sup>30</sup> reviennent sur les origines du musée d'Autun, intimement lié à la Société éduenne. Les auteurs rappellent que dès 1813 le maire de la ville (M. George) décida la création d'un cabinet d'antiquités. Faute d'espace suffisamment grand pour accueillir les collections « on se contenta d'exposer à la bibliothèque les monnaies, les objets antiques et les échantillons d'histoire naturelle que possédait la ville »<sup>31</sup>. Une deuxième tentative de création d'un cabinet d'antiquités eut lieu en 1828 dans les anciens locaux de l'infirmerie du collège. Toutefois, le manque d'espace eut de nouveau raison de la longévité de ce cabinet. L'inauguration du nouvel Hôtel de Ville d'Autun eut lieu en 1835, « plusieurs salles y étaient réservées au musée, mais les objets qui encombraient l'étroite pièce du collège semblaient perdus dans les nouvelles galeries, et les appels faits au public le laissaient froid et insouciant. Lasse d'essais infructueux l'administration municipale se reconnut impuissante à en tenter de nouveaux »<sup>32</sup>. L'année suivante fut marquée par la création de la Société éduenne sous le mandat du maire M. Laureau. Ce dernier confia à la Société le soin de poursuivre le projet de musée, toujours situé dans l'Hôtel de Ville. En 1839, le musée ouvrit ses portes et un registre d'inventaire des dons fut créé<sup>33</sup>. Les collections du musée ne cessèrent d'augmenter et l'espace vint de nouveau à manquer. Ainsi, des travaux d'agrandissement et de réaménagement eurent lieu en 1874. Lors de la séance du 3 septembre 1880, la Société éduenne célébra l'acquisition et la restauration de l'Hôtel Rolin afin d'y transférer son siège et son musée<sup>34</sup>. En 1954, les collections du musée furent léguées à la ville d'Autun<sup>35</sup> tout en les conservant à l'Hôtel Rolin qui héberge toujours le musée actuel<sup>36</sup>. Enfin, notons qu'en 1985 s'est tenue l'exposition *Autun-Augustodunum : capitale des Éduens* dont le catalogue d'exposition reste un ouvrage de référence pour les collections gallo-romaines du musée Rolin<sup>37</sup>.

Dans un passé plus récent, des thèses de doctorat portant sur Autun ou incluant le territoire éduen dans leur cadre géographique ont été soutenues, démontrant la richesse du mobilier et de la documentation de cette région<sup>38</sup>. Le Service Archéologique de la Ville d'Autun (sous la direction de Y. Labaune depuis 2008) ainsi que l'INRAP et d'autres organismes d'archéologie préventive continuent de réaliser de nombreuses fouilles dans la région, ne cessant d'alimenter la dynamique des recherches. Ces dernières passent également par le biais de mémoires universitaires réalisés sur des monuments autunois ou du mobilier provenant de fouilles

---

<sup>28</sup> CHARDRON 1990.

<sup>29</sup> CHARDRON-PICAULT et PERNOT 1999.

<sup>30</sup> DE FONTENAY et MARILLER (sans date), p. 3-16.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 9. Les auteurs rappellent que : « Ce registre, conservé dans les archives du musée, ne contient guère que soixante mentions. Il est regrettable qu'il n'ait pas été tenu avec plus de régularité. Nous serions aujourd'hui moins embarrassés pour retrouver la provenance d'un grand nombre d'objets ».

<sup>34</sup> ANONYME 1881c, p. 495-496.

<sup>35</sup> Je remercie Agathe Legros, conservatrice du Musée Rolin pour ces informations.

<sup>36</sup> Un projet d'agrandissement et de restructuration du musée est en cours, intégrant la prison panoptique au musée actuel.

<sup>37</sup> PINETTE 1987.

<sup>38</sup> Nous pouvons citer : REBOURG 1993 ; CHARDRON-PICAULT 2004 ; HOSTEIN 2005 ; KASPRZYK 2005 ; MEYLAN 2005 ; SIMON 2005 ; BÉGUIN 2009 ; BORAU 2010 ; BARRIÈRE 2012 ; COLOMBIER-GOUGOUZIAN 2014 ; ANDRIEU 2015 ; LAMY 2015 ; VURPILOT 2016 ; RIBOLET 2017 ; EDME 2018.

anciennes et récentes effectuées à Autun<sup>39</sup> et ce sous la tutelle du Service Archéologique de la Ville d'Autun ou du musée Rolin.

En 2012 a été lancé un Programme Collectif de Recherche (PCR) intitulé « Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la Préhistoire au Moyen-Age » sous la coordination de Y. Labaune. Ledit programme a donné lieu à de nouvelles recherches et problématiques au sein même du chef-lieu de la cité des Éduens, dans son principal quartier situé *extra muros*. Les nouvelles recherches sur la zone d'étude sont régulièrement publiées et présentées au public notamment dans le cadre des « Journées d'Actualité en territoire Éduen » organisées par le Service Archéologique de la Ville d'Autun, chaque année, et dont la première édition s'est tenue en 2009.

D'un point de vue numismatique, les données et les recherches sont bien attestées comme nous le verrons *infra*<sup>40</sup>. D'abord, les dépôts monétaires du corpus ont bien été référencés et parfois même compilés au niveau départemental<sup>41</sup>. M. Kasprzyk<sup>42</sup> a déjà inclus dans ses recherches doctorales une bonne partie des dépôts monétaires dans le catalogue général qu'il a réalisé sur la culture matérielle des Éduens, tout comme P. Nouvel<sup>43</sup> qui a intégré ces données dans une zone géographique en partie commune avec celle présentée ici. Néanmoins, aucune synthèse exclusivement numismatique concernant le territoire éduen dans sa globalité ou la Bourgogne (région la plus concernée par le territoire Éduen) n'a été réalisée récemment tandis que d'autres régions ont été couvertes notamment par le biais de la série des *Corpus des Trésors monétaires antiques de la France (TAF)*<sup>44</sup> publiés par la Société Française de Numismatique. Ainsi, la finalité de ces recherches est de combler ce manque et d'établir un point d'ancrage solide dans le domaine pour de futures études numismatiques régionales centrées sur les limites antiques des cités.

## 1.2. Cadre chronologique

### 1.2.1. Choix du cadre chronologique

Le cadre chronologie choisi pour l'étude s'étend de l'époque du triumvirat et du principat d'Auguste à la mort de l'empereur Zénon en 491. La date prise en compte pour les dépôts est celle de l'enfouissement. Ainsi, un dépôt de monnaies républicaines mais enfouies sous Auguste sera enregistré contrairement à un dépôt contenant des monnaies théodosiennes enterré après 491. Le choix de ce cadre chronologique s'explique par une volonté d'analyser l'intégration de cette cité dans l'édifice impérial romain, notamment à partir du principat

---

<sup>39</sup> Nous pouvons citer : GROSJEAN 1980 ; CARRE 1984 ; ALFONSO 1989 ; OLMER 1990 ; RENEL 1997 ; BEAUCHAMP 1998 ; LARCELET 1999 ; LABAUNE 2000 ; BARDIALI 2001 ; BÉGUIN 2002 ; HANNOYER 2002 ; LABY 2002 ; BESNIER 2003 ; DUBOURG 2003 ; LEVENQ 2003 ; LOUIS 2003 ; CHENEAU 2007 ; FORT 2007 ; HADJ-AMAR 2007 ; DUTHU 2009 ; ROBERT 2010 ; BARTHEL 2012 ; EDME 2012 ; PETIT 2012 ; SOUM 2013 ; MASSOT 2015 ; ANDROUIN 2018 ; CASSAGNES 2018.

<sup>40</sup> Voir Introduction 2. État des connaissances.

<sup>41</sup> PÉRICHIEN-TULOUP 1972 (nous souhaitons ici remercier l'auteur de ce mémoire qui a bien voulu nous communiquer ses informations) et *TAF* VII pour l'Allier ; CRAVAYAT 1957, BASTIEN et COTHENET 1974 pour le Cher ; CHEVALLIER 1957, CHEVALLIER 1958 pour le Loiret ; *TAF* V/1 pour le Rhône ; LORiot 1977 pour la Saône-et-Loire ; JACOB *et al.* 1983 pour l'Yonne.

<sup>42</sup> KASPRZYK 2005.

<sup>43</sup> NOUVEL 2016.

<sup>44</sup> Cette série a pour but de recenser les dépôts monétaires antiques du territoire français. Le découpage adopté suit les régions administratives, ainsi chaque région est attribuée à une équipe de recherche permettant une enquête plus fine qu'une compilation à l'échelle de l'ensemble du territoire. La région Bourgogne n'a pas été couverte.

d'Auguste et ce jusqu'à la chute de l'Empire. L'observation des monnaies en contexte archéologique sur le temps long permettra d'apprécier les développements et les phases précises de ce phénomène d'intégration.

### 1.2.2. Rappel des faits historiques du cadre d'étude

Le propos n'étant pas ici de réaliser une histoire de la cité des éduens, on se contentera de rappeler brièvement les faits historiques marquants survenus sur le territoire éduen<sup>45</sup> et plus particulièrement son chef-lieu : Autun/*Augustodunum*.

Avant la conquête, dès le début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>46</sup>, les Éduens, dont le principal pôle urbain est Bibracte<sup>47</sup>, sont nommés *fratres populi Romani* ou encore *fratres consanguineique* traduisant des liens forts avec Rome. Ces liens et ces formules trouveront une continuité bien après la conquête malgré des révoltes. Avec l'avènement du Principat et l'organisation administrative des Trois Gaules par Auguste, la ville d'*Augustodunum* voit le jour et devient le chef-lieu de la cité des Éduens à partir des années 10 av. J.-C.<sup>48</sup> Elle est notamment dotée d'une enceinte d'environ 6 km scandée de 54 tours et de quatre portes<sup>49</sup>. Une trame viaire urbaine se développe conjointement à cette enceinte<sup>50</sup>. Ce nouveau chef-lieu de la cité des Éduens, s'est implanté dans un secteur où des indices d'occupations antérieures ont pu être mis en évidence notamment sur le secteur du sanctuaire de la Genetoye<sup>51</sup> comme l'avait déjà suggéré Alain Rebourg<sup>52</sup>. Par ailleurs des structures augusto-tibériennes précoces ont également été mises au jour à Autun<sup>53</sup>. Nous pouvons citer à titre d'exemple un habitat « détruit par un violent incendie intervenant à la fin du règne d'Auguste » sur la fouille du Nouvel Hôpital<sup>54</sup>, un enclos de la nécropole de Pont-l'Évêque<sup>55</sup>, des structures en creux présentes sur la fouille du faubourg d'Arroux<sup>56</sup> ou encore des indices d'occupations urbaines au 11 avenue du deuxième Dragons<sup>57</sup>.

La présence de la ville d'Autun/*Augustodunum* est liée à la voie d'Agrippa en direction de Boulogne<sup>58</sup> puisque selon M. Kasprzyk et P. Nouvel : « le tracé effectue une nette inflexion en direction d'Autun, ce qui laisse supposer que le transfert de la capitale des Éduens de Bibracte à Autun fait partie du même projet concerté que celui aboutissant à la mise en place d'un nouveau réseau routier »<sup>59</sup>. L'emplacement de la ville a également l'avantage d'être proche de cours d'eaux, de carrières et de ressources importantes telle que l'étain<sup>60</sup>.

---

<sup>45</sup> Synthèse réalisée à partir de celle d'Alain Rebourg dans PINETTE 1987, p. 52-54 et dans CAG 71/1, p. 32.

<sup>46</sup> GOUDINEAU et PEYRE 1993, p. 171-173 : la formule remonte au moins à 138 av. J.-C ; HOSTEIN 2012, p. 348-352.

<sup>47</sup> Pour une synthèse sur le territoire éduen à la fin de l'âge du fer : BARRAL *et al.* 2002 ; FICHTL 2012, p. 222-226.

<sup>48</sup> LABAUNE et KASPRZYK 2015, p. 199-200.

<sup>49</sup> Au sujet de l'enceinte : FORT 2007 ; FORT 2009 et pour l'étude des portes d'Autun : BARRIÈRE 2012.

<sup>50</sup> LABAUNE et MEYLAN 2011, p. 117-121 ; LABAUNE et KASPRZYK 2008.

<sup>51</sup> LABAUNE 2012 ; LABAUNE et KASPRZYK 2015, p. 198-199 ; JOLY et BARRAL 2018, p. 95-101 ; BARRAL *et al.* 2018 ; BARRAL *et al.* 2019 ; LABAUNE et KASPRZYK 2021, p. 101 ; 116.

<sup>52</sup> REBOURG 1991, p. 106 ; REBOURG 1998, p. 214. Ces indices demeurent ténus.

<sup>53</sup> LABAUNE et KASPRZYK 2015, p. 195-201 ; LABAUNE et KASPRZYK 2021, p. 107-108.

<sup>54</sup> VENAULT *et al.* 2011a, p. 768.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 767-780.

<sup>56</sup> ALIX 2011 ; ALIX 2014.

<sup>57</sup> SILVINO 2011.

<sup>58</sup> REBOURG 1998, p. 151.

<sup>59</sup> KASPRZYK et NOUVEL 2011, p. 32.

<sup>60</sup> LABAUNE et MEYLAN 2011, p. 116.

Sous le principat de Tibère, en 21, une révolte menée par l'Éduen Julius Sacrovir est relatée par Tacite<sup>61</sup>. Cette révolte s'acheva finalement par une bataille perdue par Sacrovir et par le suicide de ce dernier<sup>62</sup>. En 48, sous le principat de Claude, les Éduens ont obtenu le droit de siéger au Sénat romain<sup>63</sup>. Toutefois, les Éduens suivirent la révolte menée sous l'impulsion de Vindex en 68<sup>64</sup> mais cette dernière fut rapidement contenue par les autorités. L'année suivante, en 69, un certain Marricus, un Boïen<sup>65</sup>, se révolta avec 8.000 hommes mais a été fait prisonnier puis exécuté<sup>66</sup>.

Aucun fait historique important n'est ensuite mentionné avant la fin du III<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement les sept mois du siège d'Autun par Victorin (269-271) en 269-270. Le déclencheur de cet événement est l'élimination de Postume (260-269) et de Marius (269) mêlée aux offensives des empereurs centraux Gallien (253-260) puis Claude II (268-270). Les Éduens, historiquement proches du pouvoir central, demandèrent de l'aide à Claude II (268-270), provoquant la mise à sac de la ville. Si ce siège est difficilement observable archéologiquement<sup>67</sup>, il est mentionné par les sources historiques et notamment les *Panégryphes Latins*<sup>68</sup>.

Après ce siège, c'est Constance Chlore, en 297 lors de sa visite à Autun, qui a participé à la reconstruction de la ville, notamment en faisant venir des artisans de Bretagne<sup>69</sup>. Cette reconstruction, s'opère dans un programme plus global de rétablissement du territoire éduen et de la Gaule à l'époque tétrarchique suite aux divers événements qui ont eu lieu à la fin du III<sup>e</sup> siècle. La restauration de la cité se poursuit avec Constantin qui y séjourne brièvement en 311. C'est à cette occasion qu'il accorde aux Éduens des privilèges fiscaux<sup>70</sup>. En 350 Magnence (350-353) est acclamé empereur à Autun suite à la conjuration de Marcellinus<sup>71</sup>. Quelques années plus tard, en 356, la ville est prise par les Alamans mais sauvée par les vétérans locaux<sup>72</sup>.

Peu d'événements historiques sont ensuite attestés entre la fin du IV<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> siècle si ce n'est le découpage administratif des régions qui évolue, et le rattachement du territoire au royaume burgonde vers 457 et ce jusqu'à l'invasion des Francs en 532<sup>73</sup>.

Enfin, nous pouvons mentionner quelques saints et évêques notables pour leur présence à Autun ou sur le territoire éduen<sup>74</sup>. Concernant les saints, au Haut-Empire, Symphorien aurait été martyrisé sous le principat de Marc Aurèle (161-180). Puis Andoche, Thyrsé et Félix l'auraient été, à Saulieu, sous le principat d'Aurélien (270-275). À la fin du IV<sup>e</sup> siècle, « vers 371, saint

---

<sup>61</sup> Tacite, *Annales*, III, 40.

<sup>62</sup> GOUDINEAU et PEYRE 1993, p. 195.

<sup>63</sup> KASPRZYK 2005, p. 58 ; Tacite, *Annales*, XI, 23-25.

<sup>64</sup> Tacite, *Histoires*, IV, 17.

<sup>65</sup> Les Boïens forment un groupe présent sur le territoire éduen depuis la guerre des Gaules : « Quant aux Boïens, les Héduens demandèrent, parce qu'ils étaient connus comme un peuple d'une particulière bravoure, à les installer chez eux ; César y consentit ; ils leurs donnèrent des terres, et par la suite les admirent à jouir des droits et des libertés dont ils jouissaient eux-mêmes » (César, *Guerre des Gaules*, I, 28).

<sup>66</sup> Tacite, *Histoires*, II, 61.

<sup>67</sup> KASPRZYK 2005, p. 364-367.

<sup>68</sup> HOSTEIN 2012, p. 146-154.

<sup>69</sup> Pour les détails du « relèvement de la cité par Constance Ier » : *ibid.*, p. 154-175.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 278-279.

<sup>71</sup> BASTIEN 1964, p. 9 ; KASPRZYK 2005, p. 71.

<sup>72</sup> KASPRZYK 2005, p. 72 ; Ammien Marcelin, *Histoires*, XVI, 2, 1.

<sup>73</sup> KASPRZYK 2005, p. 72-74.

<sup>74</sup> Nous reprenons ici la synthèse de KASPRZYK 2005, p. 334-337 et les notices présentes dans HOSTEIN 2012, p. 456-458. Pour une synthèse des lieux de culte et des pratiques religieuses à l'Antiquité tardive : HOSTEIN *et al.* 2014.



Martin vient prêcher avec succès dans le pays éduen »<sup>75</sup>. La liste des évêques d'Autun est partiellement connue. Nous pouvons citer, pour la période romaine, l'évêque Rhéticus (le premier attesté à Autun) connu pour avoir souscrit aux conciles de Rome (313) et d'Arles (314)<sup>76</sup>. Ses successeurs Cassianus<sup>77</sup> et Hegemonius<sup>78</sup> sont moins connus contrairement à Simplicius<sup>79</sup>, évêque en 346 qui aurait mis à l'arrêt certains cultes païens sur le territoire éduen. Mentionnons également Euphronius qui a fait construire, vers 440, une basilique à proximité du tombeau de Saint-Symphorien. Pour terminer sur les mentions de chrétiens notables et précoces à Autun et dans sa région, citons l'inscription funéraire de Pectorios<sup>80</sup>. Il s'agit de l'épithaphe d'un chrétien, Pectorios, réalisée en langue grecque et mise au jour en 1839 à Saint-Pierre-l'Estrier. Cette inscription est datée du IV<sup>e</sup> siècle, en faisant un témoignage matériel précoce du christianisme en Gaule. Les fouilles préventives récentes de la nécropole paléochrétienne de Saint-Pierre-l'Estrier à Autun ont par ailleurs permis de préciser la chronologie de cette dernière<sup>81</sup>.

### 1.2.3. Choix du découpage chronologique pour l'étude

Afin d'observer les rythmes d'enfouissement/pertes et la distribution spatiale des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées, nous avons fait le choix de découper la période chronologique étudiée ou bien par siècle, ou bien par demi-siècle, ou bien par période selon les cas, les sources à disposition et les nécessités de l'étude. Dans ce cadre, les données datées de façon approximative seront donc exclues lorsque le découpage chronologique imposera un certain degré de précision.

Périodes	Dates	Correspond à
1	32 av.-69	Période julio-claudienne
2	69-96	Période flavienne
3	96-161	Période des premiers Antonins
4	161-193	Période des derniers Antonins
5	193-253	Les Sévères et les années 235-253
6	253-284	De Gallien à Dioclétien
7	284-318	De Dioclétien à la réforme de 318
8	318-364	De la réforme de 318 aux fils de Constantin (et Julien).
9	364-395	Période valentinienne
10	395-455	Période théodosienne.
11	455-491	Fin de l'Empire romain d'Occident (mort de Zénon)

Tableau 2 : Définition des périodes pour l'étude.

<sup>75</sup> CAG 71/1, p. 32.

<sup>76</sup> Voir la notice complète et les sources dans HOSTEIN 2012, p. 456-457.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 457 : « Cassianus est le successeur de Réticius à la tête de l'Église d'Autun. On sait peu de choses à son sujet, sinon qu'un évêque homonyme est attesté en Gaule au IV<sup>e</sup> siècle ».

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 458.

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> PINETTE 1987, n°717, p. 359-362 avec bibliographie antérieure.

<sup>81</sup> Fouille sous la responsabilité de C. Fossurier (INRAP). Le rapport d'opération est toujours en cours à l'heure où nous écrivons ces lignes. Nous souhaitons ici remercier N. Tisserand (INRAP) pour nous avoir communiqué les éléments dont nous avons eu besoin. À propos de la nécropole et du mobilier mis au jour : <https://www.inrap.fr/la-necropole-paleochretienne-de-saint-pierre-l-estrier-autun-15064> [consulté le 21/10/2021] et <https://www.inrap.fr/tombes-d-aristocrates-eduens-et-necropole-de-l-antiquite-tardive-autun-saone-et-15335> [consulté le 21/10/2021].

Les périodes utilisées ont été définies selon des critères de chronologie politique, d'évolution dans la circulation du numéraire ou des dates des réformes monétaires (**tableau 2**). Les périodes retenues sont donc inégales du point de vue de leur durée mais privilégient la cohérence du contexte politique et économique.

### 1.3. Questions de terminologie

#### 1.3.1. Retour sur la définition des termes de trésors et de dépôts : état des connaissances

La terminologie utilisée pour qualifier plusieurs monnaies trouvées ensemble (puisque'il s'agit de la documentation placée au cœur de notre étude) varie considérablement selon les auteurs. Ainsi, comme l'a montré G. Aubin<sup>82</sup>, un même mot peut recouvrir plusieurs réalités, de même que plusieurs mots peuvent recouvrir une même réalité. Que l'on utilise le mot « trésor », « dépôt », « trouvaille », « enfouissement » ou encore « lot », nous avons souhaité, dans notre thèse, analyser les monnaies trouvées ensemble, à partir de deux unités, quelles qu'en soit les raisons ou la cause. Il convient donc d'utiliser un terme générique susceptible d'englober plusieurs catégories typologiques. Revenons d'abord sur l'historiographie de cette terminologie très variée avant de définir le vocabulaire qu'il convient d'employer.

Adrien Blanchet, en 1900 déjà, utilisait le terme de trésor dans le titre de son ouvrage *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*<sup>83</sup>. Mais dès son introduction, il définit le terme de « trouvaille » de la manière suivante : « il s'agit des découvertes de monnaies provenant d'une cachette intentionnelle (enfouies le plus souvent dans un vase) »<sup>84</sup>. Plus tard, en 1936<sup>85</sup>, il utilise le terme de dépôt monétaire dans le titre de ses conférences. J. Gricourt, bien qu'il emploie le terme de trésor, souligne que « la charge affective du mot « trésor » est telle que l'emploi de ce vocable réussit bien souvent à nous faire illusion. Mais combien y a-t-il de ces trésors dont la valeur marchande relevait – et relève encore – plus des tarifs de la brocante que de ceux de la joaillerie »<sup>86</sup>. L'auteur reconnaît ainsi que le terme de trésor ne recouvre pas la réalité archéologique de ces accumulations de monnaies qui ne sont que rarement comparables à de véritables trésors. H.-G. Pflaum a donné une définition se rapprochant le plus de ce que nous souhaiterions étudier ici de manière générale, quand il affirme, je cite : « je pense qu'il est inutile de définir longuement ce que l'on entend par trésor monétaire : c'est tout simplement un ensemble plus ou moins grand de pièces anciennes, retrouvé sans que l'on puisse en connaître le propriétaire »<sup>87</sup>. H.-G. Pflaum suggère donc de regrouper sous un seul et même terme des réalités différentes, ce qui n'est pas le cas de X. Lorient et D. Nony dans l'introduction du premier volume de la série des Corpus des Trésors monétaires Antiques de la France<sup>88</sup>. Ces derniers rappellent que le mot trésor « aussi familier qu'ambigu, exprime, indépendamment de toute idée de valeur, la notion de cachette, d'enfouissement délibéré », ne prenant ainsi pas en compte dans leurs travaux les accumulations sur la longue durée, et notamment les accumulations involontaires. M. Amandry, dans l'entrée « Trésor » de son *Dictionnaire de numismatique*, prend en compte la pluralité des phénomènes et des situations : « Se dit d'un ensemble de monnaies réunies au moment de leur enfouissement. Leur nombre peut-être extrêmement variable. Deux monnaies cachées ensemble peuvent composer un trésor, surtout si ces monnaies sont en or. [...] On classe généralement les trésors

---

<sup>82</sup> AUBIN 2007. Voir également GENEVIÈVE et CARDON 2020.

<sup>83</sup> BLANCHET 1900.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. V.

<sup>85</sup> BLANCHET 1936.

<sup>86</sup> GRICOURT 1954, p. 367.

<sup>87</sup> PFLAUM 1977, p. 1.

<sup>88</sup> TAF I, p. 7-8.

en quatre catégories : les pertes fortuites, les enfouissements d'urgence (dont les monnaies reflètent la circulation au moment où elles sont cachées), les trésors d'épargne ou de thésaurisation (qui représentent les économies de parfois plusieurs générations et ont tendance à sélectionner les exemplaires de bons poids), enfin les trésors liés à un rite (dépôts de fondation, dépôts de gué, offrandes de pèlerins, dépôts funéraires) »<sup>89</sup>. L'auteur prend donc ici en compte la pluralité des phénomènes tout comme l'avait fait J. Lafaurie dès 1975 en écrivant : « Les trésors monétaires, monnaies cachées sciemment ou par le fait du hasard, dépôts de monnaies courantes nécessaires à la vie journalière d'un individu ou d'une collectivité, réserve de quelque marchand ou corporation, épargne constituant une partie de la fortune d'un groupe, constituent autant de documents distincts. Les monnaies cachées, enfouies, peuvent être des pièces courant au moment de l'événement qui empêcha leur propriétaire de les récupérer, elles peuvent être aussi des espèces épargnées au cours des temps et montrent alors l'évolution monétaire au cours de ces temps. Parfois les trésors sont constitués par un choix spéculatif de monnaies, seules les meilleures par leurs titres ou poids ayant été conservées. Quels que soient les motifs des enfouissements – méthode la plus ordinaire de préserver le pécule familial, corporatif ou individuel – les trésors donnent la physionomie de la circulation monétaire, la plus exacte, du moment où ils n'ont pu être récupérés par leurs propriétaires »<sup>90</sup>.

Enfin, il revient à G. Aubin d'avoir réalisé un panorama historiographique complet des emplois du terme de trésor<sup>91</sup>. Le numismate s'est interrogé longuement sur la notion, en adoptant plusieurs points de vue. Avec lui, nous proposons donc d'utiliser le terme générique et plus neutre de « dépôt monétaire » afin de s'affranchir des nombreuses définitions, parfois contradictoires, attachées au mot « trésor ». Sous ce terme de « dépôt monétaire » nous entendons toute forme d'accumulation, à partir de deux monnaies, qu'elle soit volontaire ou non, sur le temps long ou court, par une ou plusieurs personnes. Nous nous inspirons ici de la définition géologique du terme, où le dépôt n'est pas nécessairement volontaire. Sous ce terme générique se retrouve toute une typologie prenant en compte à la fois : « l'intention, l'auteur et le temps »<sup>92</sup>. Et certes, la plupart de ces termes ont déjà été largement utilisés dans de nombreuses publications ; mais il convient d'utiliser un vocabulaire adapté aux réalités archéologiques. Par conséquent, on reprendra dans notre travail la nomenclature proposée par G. Aubin<sup>93</sup> (**tableau 3**) résumée comme suit :

<b>Dépôts monétaires</b>	<b>Trouvailles closes (volontaires)</b>	<i>Dépôts provisoires</i>	Dépôt de thésaurisation
			Dépôt d'urgence
			Encaisse militaire
			Dépôt de rebut / décri
	<b>Accumulations (volontaires ou involontaires)</b>	<i>Dépôts définitifs</i>	Dépôt funéraire
			Dépôt de fondation
			Vœux et dons
	<b>Accumulations (volontaires ou involontaires)</b>	<i>Accumulations votives</i>	Tronc, coffres et fontaines
			Dépôt de gué
		<i>Pertes</i>	Bourse etc...

Tableau 3: Typologie des dépôts monétaires, d'après AUBIN 2007.

<sup>89</sup> AMANDRY 2001, p. 587.

<sup>90</sup> LAFURIE 1975, p. 967.

<sup>91</sup> AUBIN 2007.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>93</sup> AUBIN 2007. D'autres typologies récentes ont été proposées (voir HAUPT 2001, p. 10-16 ; THÜRY 2016 ; GENEVIÈVE et CARDON 2020, p. 13) mais pour notre étude le découpage opéré par G. Aubin est préférable.

On constate que les dépôts monétaires sont d'une typologie variée et que l'effet statique de cette terminologie empêche parfois de retranscrire des réalités archéologiques plus complexes. Néanmoins, les dépôts monétaires que nous étudions étant souvent des découvertes anciennes dont le contexte demeure mal connu, l'on tentera de se rapprocher autant que faire se peut des termes ci-dessus. La distinction entre dépôt de thésaurisation et dépôt d'urgence ne sera pas applicable à notre enquête, notons qu'il s'agit, dans tous les cas, d'une forme de thésaurisation dont le caractère provisoire et volontaire prime. Les deux dépôts monétaires de Magny-Cours (cat. 136 et 137) illustrent bien la catégorie des dépôts de thésaurisation. Le dépôt de rebut ou dépôt de décri, se compose de monnaies qui n'ont plus grande valeur à l'époque de leur enfouissement et qui sont donc destinées, pour certaines, à la refonte<sup>94</sup>. Nous pourrions ainsi citer un dépôt de rebut caractéristique de notre corpus, celui d'Autun (cat. 175) trouvé dans un creuset, et qui ne fait guère de doute sur sa fonction. Les dépôts monétaires à caractères votifs sont divisés en deux catégories par G. Aubin, « vœux et dons » d'une part et « accumulations votives » d'autre part. La nuance étant ténue et la réalité archéologique parfois complexe à caractériser, nous avons fait le choix de les regrouper sous l'appellation « dépôt cultuel » tout en précisant, lorsque cela est possible, la nature de ces dépôts. Les ensembles découverts très récemment sur le sanctuaire de Couan (cat. 152-154) offrent des témoignages saisissants de tels dépôts culturels. Chr. Lauwers propose également une nouvelle catégorie, celle des « trésors d'enfants » qui pourraient être « le résultat de collectes enfantines »<sup>95</sup>.

L'article récent de V. Geneviève et Th. Cardon revient également sur les termes de « trésor » et de « dépôt monétaire »<sup>96</sup> ainsi que sur la diversité typologique de ces enfouissements. Les auteurs remettent tout d'abord en question le mot « trésor » en écrivant : « le mot « trésor » intervient, dans l'inconscient collectif, dans une catégorie de pensée qui témoigne avant tout de la fascination pour le seul objet trouvé et non de l'analyse scientifique d'un fait archéologique [...]. Ce choix est fortement préjudiciable pour la recherche en archéologie et en numismatique, mais également pour une anthropologie des usages monétaires »<sup>97</sup>. Le mot « trésor » ne concernerait ainsi que les ensembles qui le mériteraient, à savoir ceux constitués d'or ou d'argent et excluant les dépôts monétaires constitués de monnaies en alliage cuivreux<sup>98</sup> (représentant par ailleurs la majorité des découvertes). Les auteurs privilégient la notion de « dépôt monétaire » car elle « porte à la fois une certaine neutralité scientifique sur la composition et la qualité de l'ensemble en question, et qu'elle s'attache non plus au point de vue de l'inventeur et à l'attraction de l'objet mais bien à la restitution et à la compréhension d'un fait archéologique. Elle recouvre aussi des réalités extrêmement différentes. Pour les époques médiévales et modernes, une typologie des dépôts monétaires liés à la sphère domestique a pu être proposée. Il faudrait y ajouter les encaisses de boutique ou d'administration, les dépôts de fondation, de gués ou de consécration, les restes de tronc à offrande qui témoignent plus de l'action de plusieurs individus sur un lieu que le fait d'une seule personne, créant à nos yeux des « trésors » que l'on ne devrait plus interpréter que comme une accumulation de monnaies isolées (Aubin 2007) »<sup>99</sup>. Nous suivons ici les auteurs de cet article en utilisant le terme de dépôt monétaire que nous appliquerons toutefois à toutes les catégories citées.

---

<sup>94</sup> ESTIOT 1996, p. 61-63.

<sup>95</sup> LAUWERS 2020, p. 365.

<sup>96</sup> GENEVIÈVE et CARDON 2020.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 12-13.

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 13.

La notion de « process » dans les découvertes monétaires a été discutée dans un article récent de D. Wigg-Wolf<sup>100</sup>. L'auteur s'est attardé sur le processus de formation des dépôts monétaires en dégageant trois temps (l'accumulation, l'enfouissement et la cause de non-récupération), qui peuvent se produire à trois instants distincts.

Concernant la terminologie anglaise, nous pouvons nous appuyer sur la synthèse récente de R. Bland sur les dépôts monétaires en Bretagne romaine<sup>101</sup>. Le terme utilisé est *hoard*, que l'auteur définit ainsi : « *any group of objects which have been deliberately brought together, but not necessarily deliberately placed in the ground – so the contents of a purse lost by accident would also count* »<sup>102</sup>. Il détaille également trois types de *hoard* qui sont les suivants : « *(a) accidental losses ; (b) hoards buried with the intention of recovery and (c) hoards deliberately abandoned for a variety of reasons, including votive* »<sup>103</sup>. Le terme de *treasure* revêt un aspect légal en lien avec la législation sur la découverte des trouvailles monétaires<sup>104</sup>.

En ce qui concerne la terminologie allemande, nous pouvons reprendre les travaux de P. Haupt sur les dépôts monétaires du III<sup>e</sup> siècle en Gaule et en Germanie<sup>105</sup>. Plusieurs termes sont définis et utilisés par l'auteur. En premier lieu le mot « *Hort* » qu'il définit comme un dépôt constitué sur un temps long mais qui n'est plus modifié après sa clôture. L'auteur insiste sur le fait qu'il est difficile de connaître la durée de la constitution du dépôt. Sous le terme « *Hortesicherung* » le numismate regroupe les différentes manières permettant de mettre un « *Hort* » en sécurité. Le mot « *Schatz* » que l'auteur choisit délibérément de ne pas utiliser dans son étude, pourrait être traduit par « trésor » et est associé à une idée de valeur importante. Après avoir défini ces termes, P. Haupt dégage une typologie des différents dépôts monétaires. Il mentionne le « *Haushaltshort* » qu'il compare à un actuel solde sur un compte courant ; le « *Sparhort* » qui est comparable à un dépôt d'épargne ; le « *Opferhorte* » que l'on peut associer aux dépôts cultuels ou accumulations d'offrandes ; le « *Grabhort* » qui est un dépôt funéraire et enfin le « *Verloren Hort* » assimilé à des pertes.

En guise de bilan, nous préférons utiliser dans notre enquête le terme de dépôt monétaire, malgré les connotations qui lui sont attachées. Nous lui attribuons la définition suivante : groupe de monnaies (à partir de deux), trouvées ensemble, enfouies de manière volontaire ou involontaire, par une ou plusieurs personnes, sur un laps de temps plus ou moins long. La typologie reprise de G. Aubin, permet ensuite de préciser le type de dépôt monétaire dont il s'agit. Gardons à l'esprit que si certains dépôts monétaires étaient destinés à être récupérés, d'autres ne l'étaient pas. Ceux qui n'ont pas été récupérés et qui sont parvenus à nous, de manière figée, ont en réalité parfois subi de nombreuses évolutions au cours du temps. En effet, dans le cas des thésaurisations par exemple, on peut supposer que le propriétaire ait pu, au fil du temps, récupérer certaines monnaies, en ajouter d'autres ou en remplacer. Les dépôts monétaires étudiés sont donc statiques mais reflètent une réalité et des évolutions plus complexes. La connaissance du contexte de découverte apparaît donc primordiale pour définir dans quelle catégorie s'insère chaque dépôt monétaire<sup>106</sup>.

---

<sup>100</sup> WIGG-WOLF 2019.

<sup>101</sup> BLAND 2018.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>103</sup> BLAND 2018.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>105</sup> HAUPT 2001, p. 10-16. Nous utiliserons cette référence pour les lignes qui suivent.

<sup>106</sup> MARTIN 2015b, p. 160 ; GENEVIÈVE et CARDON 2020, p. 9-10.

### 1.3.2. La notion de « monnaie isolée »

Le terme de « monnaie isolée » qui a été adopté pour l'étude pourrait simplement être défini comme suit : monnaie découverte seule. Mais cette définition concise ne rend pas assez compte de la diversité des cas recouverts par la notion. De plus larges travaux sur le monnayage d'or, notamment depuis la table-ronde organisée en 1980 par la Société Française de Numismatique<sup>107</sup> où ces monnaies isolées furent mises en vis-à-vis des monnaies de « trésors », ont suscité de nouvelles réflexions. En effet, les différents participants ont pris soin, à plusieurs reprises, de revenir sur la notion même de monnaie isolée. Ainsi, G. Aubin conclut que « la définition de la monnaie isolée dépend du descripteur moderne (toute monnaie dont on est en droit de penser, jusqu'à preuve du contraire, qu'elle a été découverte seule) et son « isolement » recouvre des situations antiques variées. Mais qu'elle soit cachée, perdue ou donnée, elle donne une image du stock monétaire localement disponible, dans des milieux sociaux variés »<sup>108</sup>. Cette définition peut être complétée par celle de J.-P. Callu et X. Lorient<sup>109</sup> qui affirment écarter les « dépôts homogènes de monnaies en or, à partir de deux exemplaires ; les trésors monétaires composés d'espèces d'argent ou de bronze où figure néanmoins une pièce d'or ; les trouvailles d'objets précieux divers (argenterie, bijoux, statuettes, etc.) comprenant de même un unique *aureus* ». Les auteurs ont également exclu les « dépôts funéraires » mais ont cependant inclus ce qui peut être considéré comme une « offrande dans un lieu consacré, obole à Charon, bijoux ou médaillons ». D. Wigg-Wolf<sup>110</sup> rappelle également que les monnaies isolées peuvent être le fruit d'une intention (votif, funéraire, thésaurisation...) ou d'une non-intention (perte). Ces deux définitions, plus complètes, sont celles utilisées pour recouvrir la notion de « monnaie isolée » lors de cette étude. Des monnaies ayant hypothétiquement été retrouvées dans des sépultures ont toutefois été incluses dans l'étude. Enfin, la terminologie anglaise utilise les termes *chance find* et *single find* pour recouvrir respectivement les concepts de découverte fortuite et de découverte isolée. Toutefois, des monnaies isolées peuvent provenir d'accumulations qui ont ensuite été dispersées comme l'ont souligné D. Gricourt et D. Hollard à propos de deux *aurei* isolés pouvant être rattachés au dépôt de Fontaine-la-Gaillarde<sup>111</sup>. Comme souvent en archéologie le contexte demeure déterminant pour caractériser la documentation.

### 1.3.3. La notion d'« élites »

Nous serons amenés, au cours de notre enquête, à mettre en relation le mobilier numismatique avec le statut de leur possesseur. Nous utiliserons donc fréquemment le terme d'élites qu'il convient de définir ici.

M. Cébeillac-Gervasoni et J. Andreau ont dirigé un dossier intitulé « les élites locales et la terre à l'époque romaine »<sup>112</sup> au sein duquel plusieurs articles traitent de la question des élites. Dans les conclusions de J. Andreau au sujet de ce dossier<sup>113</sup>, l'auteur rappelle qu'il est bien souvent difficile de connaître le statut social précis d'un propriétaire. L'épigraphie, les sources textuelles

---

<sup>107</sup> CALLU et LORIENT 1980, p. 781.

<sup>108</sup> AUBIN 1984, p. 91.

<sup>109</sup> CALLU et LORIENT 1990, p. 25-26.

<sup>110</sup> WIGG-WOLF 2019.

<sup>111</sup> GRICOURT et HOLLARD 2017. Particulièrement p. 72 où les auteurs rappellent l'importance de ce phénomène qui avait déjà été observé par J.-P. Callu et X. Lorient et renvoient à : LORIENT 2013, p. 283 (note 48) ; CALLU et LORIENT 1990, p. 15-16 et 30 (note 5). Pour la composition générale du dépôt voir : GRICOURT *et al.* 2014.

<sup>112</sup> CÉBEILLAC-GERVASONI et ANDREAU 2003.

<sup>113</sup> ANDREAU 2003.

et les biens matériels semblent toutefois pouvoir fournir des indices précieux. Dans un autre article, J. Andreau définit les élites ainsi, je cite : « Quand je parle ici de l'élite, j'entends par là l'élite politico-sociale, qui, pendant toute l'histoire de Rome, s'est trouvée au sommet des hiérarchies sociales : les sénateurs, qui avaient vocation à diriger l'Empire ; les chevaliers, second grand ordre de l'Empire, parmi lesquels se recrutaient les sénateurs ; et la partie supérieure des élites municipales, qui possédait des patrimoines comparables à ceux des sénateurs et chevaliers et présentaient un mode de vie très comparable. Parmi ceux dont je vais parler, je n'inclurai donc pas les manufacturiers et les financiers « professionnels », même les plus importants d'entre eux (à moins qu'ils n'aient appartenu à cette élite) »<sup>114</sup>. Il ajoute : « Il faut distinguer plusieurs couches dans l'élite [...]. Si on la divise en deux parties, il y avait, au sommet, les sénateurs et les plus distingués des chevaliers. Il ne me semble pas que cette partie supérieure de l'élite se soit souvent occupée de commerce, et de manière directe ; mais elle le faisait par le biais de prêts d'argent. Quant aux couches inférieures de l'élites (chevaliers moins distingués et partie supérieure des élites locales), elles s'en occupaient certainement bien davantage »<sup>115</sup>.

Cette distinction entre élites impériales et élites locales avait déjà été soulevée dans les conclusions de J.-L. Ferrary<sup>116</sup> lors du colloque intitulé : « Les élites et leurs facettes » dont les textes ont été réunis par M. Cébeillac-Gervasoni et L. Lamoine<sup>117</sup>. L'auteur soulève également le fait « qu'il ne suffit pas d'appartenir aux élites, mais qu'il faut manifester cette appartenance, par le cumul des magistratures ou des titres, par des actes d'évergétisme, voire par le rappel de générations d'honneurs ou d'évergésies dont on était l'héritier »<sup>118</sup>. C'est cette démonstration qui témoigne, en archéologie, de la présence de ces élites par le biais des vestiges mobiliers ou immobiliers.

D'autres travaux ont porté sur ce concept d'élites. C'est notamment le cas des textes réunis par M. Cébeillac-Gervasoni, L. Lamoine et Fr. Trément à la suite du colloque intitulé : « Autocélébration des élites locales dans le monde romain »<sup>119</sup>. Dans le cadre de son Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), P. Nouvel s'est lui aussi intéressé aux « élites du Centre-Est de la Gaule durant le Haut-Empire »<sup>120</sup> et plus particulièrement à leur identification. Dans son introduction sur la question, il soulève plusieurs points, je cite : « il est encore impossible dans nos régions de superposer la lecture des historiens et des archéologues. Les premiers documentent la notabilité à travers la mainmise sur les rouages politiques locaux ou provinciaux et l'aristocratie à travers les stratégies familiales et individuelles illustrées par l'épigraphie. Les seconds sont quant à eux fondés à mettre en évidence la richesse matérielle, la capacité d'investissement et les choix ostentatoires dans les lieux de vie et les espaces funéraires. Le défi est grand, d'autant qu'il sous-tend généralement des visions très diverses, sinon diamétralement opposées, de la société des Gaules romaines. Les premiers militent, en s'appuyant sur l'exemple de l'Italie ou de la Gaule du sud, pour une classe dominante ramassée, essentiellement urbaine, enrichie par le commerce et l'exploitation d'immenses domaines en faire valoir indirect. Les seconds, dans la continuité des chercheurs protohistoriens, penchent maintenant plutôt pour une classe de *possessores* largement plus étendue, dont la puissance publique, partagée, repose avant tout sur la richesse de domaines familiaux exploités en faire-

---

<sup>114</sup> ANDREAU 2006, p. 158-159.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 161.

<sup>116</sup> FERRARY 2003.

<sup>117</sup> CÉBEILLAC-GERVASONI et LAMOINE 2003.

<sup>118</sup> FERRARY 2003, p. 736.

<sup>119</sup> CÉBEILLAC-GERVASONI *et al.* 2004.

<sup>120</sup> NOUVEL 2016, p. 15-67.

valoir direct »<sup>121</sup>. À la lecture des différents travaux énoncés ci-dessus, l'auteur prend le parti de reprendre la définition suivante au sujet du concept d'élite : « les individus, constitués en réseaux et en groupes familiaux plus ou moins interdépendants, qui exercent une emprise directe sur la société, l'économie et la culture de leur temps »<sup>122</sup>.

C'est donc cette définition et celle de J. Andreau que nous retiendrons lorsque nous parlerons d'élites. Grâce à une observation fine des contextes archéologiques (îlots urbains, établissements ruraux etc...) nous essayerons de montrer la relation entre des lots monétaires et les élites locales.

#### 1.4. Catégoriser les dépôts monétaires

Comme nous aurons l'occasion de le voir à plusieurs reprises, les informations sur la description des découvertes sont très aléatoires, notamment celles concernant les dépôts monétaires. Cela peut aller d'une simple mention, ou aucune monnaie n'est décrite, à une découverte récente parfaitement connue et entièrement publiée. Entre ces deux extrêmes se trouvent des enfouissements dont nous connaissons partiellement la répartition par émetteur ou par dénomination. Il demeure impossible de traiter ces informations de la même manière car certaines sont utilisables historiquement et archéologiquement et d'autres non. C'est ce qu'a mis en exergue V. Varbanov dans un article traitant des dépôts monétaires en Mésie inférieure et en Thrace au milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>123</sup>. L'auteur a réparti son corpus en quatre catégories que nous reprenons à notre compte en les adaptant à notre étude (**tableau 4**). Malheureusement, il est parfois compliqué de répartir les dépôts dans l'une ou l'autre catégorie compte tenu de la diversité des niveaux de descriptions. Nous nous sommes tout de même efforcés, parfois avec une part d'incertitude, de classer chacun des enfouissements.

Groupe	Critères	Utilisation	Pourcentage du corpus
1	Le dépôt est connu et étudié entièrement (manquent simplement parfois les dénominations).	Source historique et archéologique fiable.	25,07 %
2	Quelques monnaies manquent au dépôt mais les 2/3 sont connues.	Utilisable avec quelques réserves.	16,52 %
3	La taille du dépôt peut être inconnue, nous connaissons moins des 2/3 de la découverte, notamment par le biais de la description de certaines effigies.	Peut-être utilisé mais avec grande précaution, si les travaux qui les mentionnent sont fiables.	26,55 %
4	Dépôts dispersés dont la composition est (quasiment) inconnue.	Non utilisable.	31,86 %

Tableau 4 : Catégorisation des dépôts monétaires selon leur degré de connaissances (d'après VARBANOV 2012).

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 17. Notons qu'il est difficile de savoir si la définition émane de l'auteur ou s'il cite CÉBEILLAC-GERVASONI *et al.* 2004 sans mentionner la page.

<sup>123</sup> VARBANOV 2012.



Cette classification ne prend pas en compte les données liées au contexte archéologique mais seulement celles attachées à la structure et à la composition des dépôts monétaires. Une catégorisation qui prendrait en compte les degrés de connaissance de la composition, de l'emplacement et du contexte archéologique serait complexe à mettre en place et à illustrer. En effet, il serait difficile de rendre compte, de manière générique, qu'une découverte n'a pas de contexte mais que sa structure est bien connue, ou inversement. Pour résumer, les éléments présents et absents dans la description des dépôts demeurent très différents d'une notice à l'autre et il n'est pas aisé de les rassembler dans une seule et unique grille.

Cette catégorisation selon le degré de connaissance de la composition des dépôts monétaires, à laquelle nous nous référerons lors de notre analyse chronologique et spatiale, intègrera une certaine nuance. Nous nous apercevons en effet que 31,86 % du corpus éduen n'est pas utilisable (groupe 4). Ce chiffre est très proche de celui observé par V. Varbanov<sup>124</sup>. Les enfouissements des trois premiers groupes seront utilisables selon les cas et selon les périodes.

## 2. État des connaissances

L'étude des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées a fait l'objet de nombreuses publications du fait de l'ampleur des découvertes et de l'intérêt de ce type de mobilier. Cet état des connaissances a été réalisé à l'échelle nationale, afin de dégager les grandes évolutions à travers des travaux dans le domaine de la numismatique, mais également à l'échelle du territoire éduen afin de pouvoir insérer ces transformations dans une historiographie plus locale.

### 2.1. Les premières études de dépôts monétaires et l'importance de la Société éduenne

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, nous disposons, dans notre corpus, de la mention d'un dépôt monétaire mis au jour à Thiel-sur-Acolin (cat. 11). La découverte est présentée en ces termes : « il s'est descouvert quelque vaisseau plain de médailles romaines, mais ce n'est pas ung argument qu'il y aye heu une ville en cest endroict qui est un très meschant territoire, joint que c'estoit une espèce de monnoye qui avoit cours par toutes les Gaules quand elles estoient provinces romaines et qu'elles avoient pu estre cachées par les habitants du lieu, pendant le temps des guerres civiles »<sup>125</sup>. Il s'agit d'une simple mention comme l'on en retrouvera souvent pour les siècles suivants. Mais déjà ici, l'auteur prend soin de relater ce genre de découverte.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce au *Journal de Trévoux*, sont attestés plusieurs dépôts monétaires. À cette période déjà, il ne s'agit plus d'une simple mention mais bien de réelles descriptions assorties de réflexions et d'analyses à portée historique. À titre d'exemple on peut citer le dépôt de Moulins<sup>126</sup> (cat. 8) à propos duquel nous pouvons lire : « je veux aujourd'hui vous en rendre compte : vous faire le détail des découvertes que j'y ai faites ; & je suis sûr que vous en conviendrez, que les médailles du Bas Empire ne sont nullement à mépriser ; qu'au contraire elles apprennent du moins autant que celles du Haut-Empire »<sup>127</sup>. Bien que l'auteur

---

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>125</sup> DAIGNET 1614.

<sup>126</sup> *Journal de Trévoux* 1709, p. 127-134 ; *Journal de Trévoux* 1710, p. 129-135 ; *Journal de Trévoux* 1712, p. 286-287.

<sup>127</sup> *Journal de Trévoux* 1709, p. 127.

n'ait eu accès qu'à un nombre limité de monnaies, ses considérations montrent déjà, en 1709, une approche « rationnelle » et « scientifique », certes rudimentaire, des dépôts monétaires. L'auteur poursuit d'ailleurs sa pensée avec des réflexions sur la pesée des différentes monnaies, sur des tentatives d'identification, sur des descriptions précises des droits et des revers. Peu d'années après, le *Mercur de France* mentionne à son tour des trouvailles monétaires sans réelle étude, en relatant simplement les faits, notamment ceux qui se rapportent à une découverte de Lucy-sur-Cure<sup>128</sup> (cat. 310).

En 1767, le Comte de Caylus rapporte une description très détaillée de la découverte du trésor de Mâcon (cat. 232) faite en 1764, par le biais d'une lettre qui lui a été transmise<sup>129</sup>. L'importance de la découverte<sup>130</sup> oblige l'auteur à une description précise du dépôt, notamment concernant les objets non-monétaires. La seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle est également marquée par l'œuvre de Cl. Courtépée, *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne*, publiée en 4 volumes entre 1775 et 1779 et qui contient plusieurs mentions de dépôts monétaires. Le but de cette œuvre étant de réaliser un état des connaissances sur la Bourgogne, l'auteur ne s'attarde que très peu sur la description de ces dépôts. Ainsi, à propos du dépôt d'Alleriot (cat. 168), il écrit : « on a trouvé dans une chenevière près de la Saône un pot rempli de médailles du Haut-Empire : j'en ai vu deux d'Antonin et de Marc-Aurèle au presbytère »<sup>131</sup>.

Au niveau national et européen le XVIII<sup>e</sup> siècle se distingue par les premières recherches savantes en numismatique. C'est le cas avec l'étude du trésor de Lattaquié réalisée par J. Pellerin en 1765<sup>132</sup>. L'auteur non seulement amorce des réflexions sur la date d'enfouissement en prenant en compte les monnaies présentes et absentes du dépôt mais encore s'interroge sur l'identification des ateliers. Nous devons également citer l'œuvre de J. Eckhel, *Doctrina numorum veterum*<sup>133</sup> publiée en 8 volumes entre 1792 et 1798. Le directeur du cabinet des médailles de Vienne réalise ainsi un manuel conséquent, exhaustif pour l'époque, en abordant toutes les facettes de la numismatique.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les savants continuent à relever des mentions diverses et variées de dépôts monétaires au sein de travaux plus généraux sur l'histoire ou l'archéologie<sup>134</sup>. Nous pouvons ainsi citer les travaux de C.-X. Girault<sup>135</sup>, de P. Foisset et J. Simonnet<sup>136</sup>, de M. Quantin<sup>137</sup> ou encore du Comte de Soultrait<sup>138</sup>. D'autres auteurs se sont déjà plus précisément intéressés à la numismatique dès le début du siècle. C'est le cas de P.-L. Baudot pour le département de la Côte-d'Or, qui signale un certain nombre de monnaies d'or isolées et de dépôts monétaires jusqu'alors inédits<sup>139</sup>. Ce siècle est fortement marqué par l'apparition des Sociétés Savantes, très nombreuses dans notre territoire d'étude.

---

<sup>128</sup> ANONYME 1725, p. 184-189.

<sup>129</sup> CAYLUS 1767, p. 239-253.

<sup>130</sup> BARATTE *et al.* 2007 : il s'agit de l'une des plus importantes découvertes du territoire éduen. Ce trésor comprenait environ 30.000 monnaies en argent, au moins 11 en or, 8 statuettes en argent, une en bronze, 5 piédestaux, 2 bijoux en or, chaîne en or ornée d'émeraudes, un bracelet en argent etc.

<sup>131</sup> COURTÉPÉE III<sup>2</sup>, p. 356.

<sup>132</sup> PELLERIN 1765, p. 104-140 ; DROST 2021, p. 424-425.

<sup>133</sup> ECKHEL 1792-1798.

<sup>134</sup> Au sujet des études de dépôts monétaires en France au XIX<sup>e</sup> siècle voir : DROST 2021.

<sup>135</sup> GIRAULT 1823.

<sup>136</sup> FOISSET et SIMONNET 1872.

<sup>137</sup> QUANTIN 1868.

<sup>138</sup> SOULTRAIT 1875.

<sup>139</sup> BAUDOT 1809.

Nom de la Société	Publications <sup>140</sup>	Siège	Dates
Société éduenne des lettres, sciences et arts	<i>ASE / MSE</i>	Autun	1836-
Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne	<i>BSSY</i>	Auxerre	1847-
Société d'études d'Avallon	<i>BSEA</i>	Avallon	1859-
Société d'histoire et d'archéologie de Beaune	<i>MSHAB</i>	Beaune	1851-1996
Société des antiquaires du Centre	<i>MSAC</i>	Bourges	1866-1969
Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône	<i>BSHAC / MSHAC</i>	Chalon-sur-Saône	1845-
Académie du Morvan	<i>BAM</i>	Château-Chinon	1967-
Société archéologique et historique du Châtillonnais	<i>BSAHC</i>	Châtillon-sur-Seine	1880-
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon	<i>MAD</i>	Dijon	1725
Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or	<i>MCACO</i>	Dijon	1830
Société historique et archéologique du Gâtinais	<i>ASHAG</i>	Fontainebleau	1883-1939 ?
Les amis du Dardon	<i>EDP</i>	Gueugnon	1965-
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon	<i>AAM</i>	Mâcon	1805-
La Physiophile	<i>La Physiophile</i>	Montceau-les-Mines	1888-
Société d'émulation du Bourbonnais	<i>BSEB / BSEDA</i>	Moulins	1845-
Société Académique du Nivernais	<i>MSAN</i>	Nevers	1883-
Société nivernaise des lettres, sciences et arts	<i>BSN</i>	Nevers	1851-
Société archéologique et historique de l'Orléanais	<i>BSAHO</i>	Orléans	1848-
Société d'étude historique et naturelle du Pays de Grosne et Guye	<i>BSGG</i>	Saint-Gengoux-le-National	1994-
Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois	<i>BSSS</i>	Semur-en-Auxois	1842-
Société archéologique de Sens	<i>BSAS</i>	Sens	1844-
Société des amis des arts et des sciences de Tournus	<i>BSAAST</i>	Tournus	1877

Tableau 5 : Liste des Sociétés savantes mentionnant ou étudiant des dépôts monétaires et monnaies d'or isolées en territoire éduen.

Cette efflorescence des sociétés locales a pour conséquence la multiplication des publications et des mentions de dépôts monétaires. En s'inspirant des travaux d'A.-L. Edme pour les monuments funéraires<sup>141</sup>, nous avons dressé une liste des sociétés savantes ayant mentionné des

<sup>140</sup> Pour les abréviations des publications, se référer à notre bibliographie générale.

<sup>141</sup> EDME 2018, p. 32-33.

découvertes de dépôts monétaires ou de monnaies d'or isolées, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours afin de mesurer avec précision le rôle de ces sociétés pour notre connaissance de l'histoire locale (**tableau 5**).

Il convient également d'ajouter à cette liste celle des périodiques liés à la numismatique qui apparaissent également à la même période et qui mentionnent eux aussi de nombreuses découvertes de dépôts monétaires, ce dès le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>142</sup> (**tableau 6**).

Nom de la Société	Publications <sup>143</sup>	Siège	Dates
Société Française de Numismatique	<i>ASFN / CRSFN / BSFN / RN / TAF</i>	Paris	1865-
Société royale numismatique de Belgique	<i>RBN</i>	Bruxelles	1841-

Tableau 6 : Liste des périodiques publiés par les sociétés numismatiques au XIX<sup>e</sup> concernant le territoire éduen.

La Société éduenne, établie à Autun, mérite une attention toute particulière pour préciser l'historiographie de notre sujet<sup>144</sup>. De grandes figures de l'archéologie et de la numismatique ont publié des notes et articles dans les *Mémoires de la Société éduenne*. Ces nombreux articles consacrés à la monnaie demeurent de plus en plus précis et rigoureux, en particulier dans la description et l'analyse scientifique des pièces. C'est le cas de plusieurs textes publiés par J.-G. Bulliot (1817-1902), notamment sur une monnaie d'or de Tétricus enchâssée sur une bague trouvée à Laizy<sup>145</sup> (cat. 74), ou encore J. Déchelette (1862-1914)<sup>146</sup>, en particulier celui consacré à la sépulture du Chassenard et ses coins monétaires<sup>147</sup> (cat. 1-4).

Plus largement, la Société éduenne va être le moteur de la recherche, de la publication, de l'inventaire du mobilier et de l'archéologie autunoise et éduenne. Même si les fouilles sont anciennes et conduites avec des méthodes dépassées, elles sont généralement localisées, décrites et publiées dans les *Mémoires*. Certaines des monnaies mises au jour lors de ces fouilles sont parfois entrées dans les collections personnelles des membres de la Société ou dans le médaillier de cette dernière, permettant une sauvegarde du mobilier. Si cette société savante est centrale, les autres mentionnées plus haut jouent un rôle important pour les mêmes raisons. Ainsi, dans les *Bulletins de la Société des Sciences de l'Yonne*, l'abbé Duru, a publié une partie des monnaies trouvées à Appoigny (cat. 281) en alertant déjà le lecteur sur la nécessité d'étudier les dépôts monétaires dans leur intégralité et de ne pas les disperser<sup>148</sup>. A. Bardin a également

<sup>142</sup> À propos du rôle des sociétés numismatiques voir la publication récente de V. Drost (DROST 2021, p. 422-424).

<sup>143</sup> Pour les abréviations des publications, se référer à notre bibliographie générale.

<sup>144</sup> Voir *supra* : Introduction 1.1. Définition et justification du cadre géographique.

<sup>145</sup> BULLIOT 1862b.

<sup>146</sup> Né le 8 janvier 1862 à Roanne, il est contemporain de Camille Julian. Tout comme ce dernier il s'est intéressé aux origines de la Gaule. Il est également le neveu de J.-G. Bulliot avec qui il a fouillé sur le Mont-Beuvray (Bibracte) et dirigea les fouilles à la mort de son oncle. J. Déchelette s'intéressa ainsi à l'Âge du Fer. En 1908, il a publié son *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* et développa, à partir de son analyse comparative, la notion de civilisation des *oppida*. Il est également conservateur du musée de Roanne de 1892 à sa mort en 1914 (CHATELAIN 1914 ; JULLIAN 1914 ; GRAN-AYMERICH 2001, p. 206-208). Un colloque en hommage aux travaux de J. Déchelette s'est tenu à Roanne en 2014 dont les actes ont été publiés en 2019 (PÉRÉ-NOGUES 2019).

<sup>147</sup> DÉCHELETTE 1903.

<sup>148</sup> DURU 1847, p. 224.

beaucoup œuvré dans l'Yonne à cette période, notamment par le biais du médaillier qu'il a constitué, en mentionnant la provenance des monnaies<sup>149</sup>.

Au vu du nombre de publications des sociétés savantes, il serait trop long d'énumérer les auteurs ayant contribué d'une manière ou d'une autre à l'histoire monétaire régionale. En guise de conclusion provisoire, on retiendra que les sociétés savantes ont joué un rôle très important dans l'étude et la publication des dépôts monétaires<sup>150</sup>. Sans cette transmission des données archéologiques et numismatiques, le catalogue des dépôts monétaires s'en serait trouvé amoindri et fortement amputé.

## 2.2. Adrien Blanchet

A. Blanchet va marquer considérablement l'histoire de la numismatique et plus particulièrement celle des dépôts monétaires à travers son ouvrage *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule* paru en 1900. Mais avant d'évoquer cette publication et sa réception, il convient de la resituer dans un contexte plus large au sein de la carrière d'A. Blanchet.

Les auteurs ayant écrit sur la carrière et les travaux d'Adrien Blanchet<sup>151</sup> s'accordent à dire qu'il serait trop long de dresser une liste exhaustive de l'ensemble de ses publications. Nous avons fait le choix de recenser les principales œuvres qu'il a publiées (**tableau 7**) afin d'observer la diversité de ses champs d'études et son influence sur l'archéologie envisagée dans son ensemble. Une liste exhaustive nous aurait valu d'ajouter plus de 150 communications publiées dans diverses revues scientifiques, revues dont il était souvent membre des comités scientifiques ou de lecture.

Adrien Blanchet naît en 1866 à Paris, d'une famille normande. Sa passion pour la numismatique s'est révélée lorsqu'à l'âge de 10 ans, en se promenant à Hyères, il découvre une monnaie de bronze de Louis XIV. Dès ses 16 ans, il assiste l'archiviste du musée de Pau dans la tâche de tri et d'inventaire des monnaies. Il publie pour la première fois à 20 ans ses *Documents pour servir à l'histoire monétaire de la Navarre et du Béarn de 1562 à 1629*. En 1887-1888 il étudie à l'École des Hautes Études puis publie sa thèse de l'École du Louvre en 1890 intitulée : *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule Romaine*. Il intègre ensuite le cabinet des médailles où il réalise notamment l'inventaire des monnaies d'Athènes et des rois Parthes. En 1900 il publie son œuvre phare sur les dépôts monétaires avant de se tourner vers divers domaines de l'archéologie et de l'histoire : mosaïques<sup>152</sup>, décors architecturaux, fortifications, aqueducs, souterrains... Enfin, à partir de 1931, il coordonne la publication des premières *Cartes Archéologiques de la Gaule*, projet qui existe toujours aujourd'hui, sous une forme renouvelée. En 1936, il publie dans la *Revue Numismatique* les manuscrits de ses conférences du Collège de France (Fondation Gustave Schlumberger)<sup>153</sup> portant de nouveau sur *Les rapports entre les dépôts monétaires et les événements militaires, politiques et économiques*. Enfin, il réalise vers 1942-1943 un supplément manuscrit à : *Les trésors de monnaies romaines et les invasions*

---

<sup>149</sup> NOUVEL 2017a, p. 5-22.

<sup>150</sup> DROST 2021, p. 422-426.

<sup>151</sup> Les courtes biographies d'Adrien Blanchet sont notamment écrites lors de ses éloges funèbres, citons : BABELON 1958 ; RENOUE 1958 ; GRENIER 1958 ; AUBERT 1958 et TEISSIER 1966 desquelles nous nous sommes inspirés pour la rédaction de ce paragraphe.

<sup>152</sup> En 1909 il réalise notamment un *Inventaire des mosaïques de la Gaule*.

<sup>153</sup> BLANCHET 1936, p. 35, note 1 : « Ces quatre conférences inaugurales ont eu lieu en décembre 1935 et janvier 1936 ».

*germaniques en Gaule* resté au format manuscrit et accessible au Cabinet des Médailles de Paris<sup>154</sup>.

Date	Titre	Type
1886	<i>Documents pour servir à l'histoire monétaire de la Navarre et du Béarn de 1562 à 1629</i>	Livre
1890	<i>Nouveau manuel de numismatique du moyen-âge et moderne</i>	Livre (4 volumes)
1891 (supplément en 1901)	<i>Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule Romaine</i>	Thèse de l'école du Louvre
1894	<i>Les monnaies grecques</i>	Livre
1895	<i>Catalogue des Bronzes antiques de la Bibliothèque nationale</i>	Catalogue (avec E. Babelon)
1896	<i>Les monnaies romaines</i>	Livre
1899	<i>Recherche sur la circulation des monnaies en or sous les empereurs romains</i>	Article (RBN, 1899, p. 277-302)
1900	<i>Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule</i>	Livre
1905	<i>Traité des monnaies gauloises</i>	Livre
1907	<i>Les enceintes romaines de la Gaule : étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises</i>	Livre
1908	<i>Recherche sur les aqueducs et cloaques de la Gaule romaine</i>	Livre
1909	<i>Inventaire des mosaïques de la Gaule</i>	Livre
1909 et 1920	<i>Mémoires et notes de numismatique</i>	Livre (2 volumes : 1909 et 1920)
1912	<i>Manuel de Numismatique Française I, monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Hugues Capet</i>	Livre
1913	<i>Étude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine</i>	Livre
1923	<i>Les souterrains-refuges de la France</i>	Livre
1931-1957	<i>Carte archéologique de la Gaule</i>	10 volumes avant sa mort
1936	<i>Les rapports entre les dépôts monétaires et les événements militaires, politiques et économiques</i>	Conférences / articles (RN, 1936, p. 1-70 et 205-269.)
1942-1943	Supplément manuscrit à : <i>Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule</i>	Manuscrit

Tableau 7 : Liste des principales publications d'Adrien Blanchet.

<sup>154</sup> BnF, département des Monnaies, médailles et antiques, 8-RES MS-145.

L'œuvre d'Adrien Blanchet demeure vaste et érudite et le caractère scientifique de ses publications paraît indiscutable, même si certains travaux demeurent datés et dépassés sur bien des points aujourd'hui. Cette rigueur lui a valu de nombreuses distinctions, principalement celles de président honoraire de la Société Française de Numismatique et bibliothécaire honoraire de la Bibliothèque Nationale ainsi que celle de membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Adrien Blanchet est décédé le 27 décembre 1957 à Paris.

C'est donc en 1900, dans la première partie de sa carrière, qu'est publié *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*. Comme l'indique le titre du livre, A. Blanchet défend une théorie selon laquelle l'enfouissement de dépôts monétaires serait à mettre en lien avec les invasions germaniques<sup>155</sup>. Il dresse un inventaire de 880 dépôts monétaires traduisant ainsi une réelle recherche scientifique détaillée. Il s'agit d'une des premières analyses sérielles et géographiques concernant les enfouissements monétaires. Pour le territoire qui nous concerne, sont comptabilisés 61 dépôts monétaires en 1900 auxquels s'ajoutent 32 de plus dans le supplément manuscrit de 1942-1943. Ce ratio représente déjà une bonne proportion au niveau national.

Mais il ne s'agit pas d'un simple catalogue. L'auteur présente dans son introduction un vrai protocole d'étude, soucieux de l'exactitude scientifique. Il termine même cette dernière par ces mots : « lors même que mes conclusions seraient combattues, les recherches auxquelles je me suis livré ne seront pas cependant inutiles, car le présent ouvrage forme un répertoire archéologique assez riche en faits pour devenir désormais indispensable à ceux qui étudieront l'histoire de la Gaule sous la domination romaine »<sup>156</sup> et plus haut « je crois aussi que les auteurs du futur Corpus des monnaies de l'Empire romain devront chercher ici les bases bibliographiques nécessaires à leur travail »<sup>157</sup>. Sa démarche vise donc à mettre en lien les dépôts monétaires avec des invasions ou des événements militaires. Pour cela, il confronte les faits historiques de la Gaule et les enfouissements monétaires. Il débute ainsi par un « précis chronologique des faits de guerre survenus en Gaule et en Germanie, depuis le commencement de l'Empire romain, jusqu'au V<sup>e</sup> siècle »<sup>158</sup> fondé sur l'examen des sources littéraires antiques. Puis dans un deuxième chapitre, il présente les « renseignements fournis par l'étude des trésors monétaires et par l'exploration des ruines romaines »<sup>159</sup> dans lequel il établit un classement chronologique des découvertes selon la monnaie la plus récente. A. Blanchet se focalise principalement sur la période qui va de Gallien à Constantin qui regroupe à elle seule 415 découvertes sur 880. Il ne s'intéresse néanmoins pas à la typologie des dépôts pour nuancer son propos. Bien qu'une partie de ces dépôts soit indéniablement liée à des phénomènes militaires (guerres, pillages, incursions), une approche typologique fait ici défaut. De plus, A. Blanchet établit systématiquement la date d'enfouissement à partir de la monnaie la plus récente, sans évoquer la question du décalage qui existe souvent entre la date de la dernière émission et la date de mise en terre. C'est d'autant plus important que pour certains dépôts monétaires, l'intégralité des ensembles ne nous est pas toujours connue, rendant difficile toute estimation

---

<sup>155</sup> Comme le souligne V. Drost (DROST 2021, p. 427-432), ces théories existaient déjà sous la plume d'Eugène Hucher (1814-1889) à la fin XIX<sup>e</sup> siècle. Ce numismate et conservateur du musée archéologique du Mans entre 1863 et 1869 a étudié de nombreux dépôts monétaires mis au jour dans sa région. Il a ainsi mis en exergue les vagues d'enfouissement de la fin du III<sup>e</sup> siècle et les a mises en lien avec les invasions barbares et les phénomènes économiques (HUCHER 1880, p. 223-237). A. Blanchet s'inscrit dans la continuité de ces travaux et leur a conféré une dimension nationale.

<sup>156</sup> BLANCHET 1900, p. IX.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. VIII.

<sup>158</sup> BLANCHET 1900, p. 1-30.

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 31-72.

d'une date d'enfouissement. L'auteur réalise ensuite une carte de distribution des dépôts monétaires qu'il tente de faire coïncider avec l'itinéraire des invasions barbares, toujours avec la même rigueur. Enfin, dans son troisième chapitre, A. Blanchet s'intéresse aux « fortifications élevées par les Romains en Germanie et en Gaule »<sup>160</sup> où il utilise, comme argument supplémentaire à sa démonstration, le fait que les invasions de la fin du III<sup>e</sup> siècle ont non seulement causé des enfouissements monétaires mais aussi l'élévation de fortifications autour des villes<sup>161</sup>.

En 1936, A. Blanchet publie le résumé de ses conférences tenues au Collège de France<sup>162</sup> portant sur les mêmes thématiques mais en employant cette fois dans son titre le terme de « dépôts monétaires ». Il précise alors que « assurément, tous les dépôts monétaires ne sont pas des cachettes intentionnelles et l'on peut penser que certains individus ont simplement perdu leur avoir, au cours de quelque déplacement »<sup>163</sup>. Et d'ajouter en note : « je n'oublie pas non plus que, dans certains cas, des monnaies ont pu être rassemblées par les effets de quelques croyances religieuses »<sup>164</sup>. Lors de ces conférences, il ne parle plus seulement des dépôts monétaires romains en Gaule et en Germanie, mais étend son champ chronologique jusqu'à la période moderne et son champ géographique à toute l'Europe.

L'œuvre d'Adrien Blanchet, variée et novatrice dans de nombreux domaines, comprend donc une véritable démarche scientifique dans sa conception, notamment par la mise en série des découvertes associée à une approche statistique. Sa réflexion et sa mise en perspective avec les événements militaires ainsi que son souci de la géographie sont judicieux et recevables dans certains cas. En revanche, obnubilé par l'unique point de vue militaire qu'il utilise, il ne prend pas en compte les autres types de dépôts qu'il ne fait que mentionner subrepticement, forçant le trait au détriment de la nuance du propos. Il en va de même pour la question du *terminus postquem* des dépôts monétaires, parfois complexe à établir, simplifié à outrance. Toutefois, comme il l'a lui-même prédit, cet ouvrage a été novateur dans les recherches bibliographiques réalisées et la masse documentaire accumulée, traitée de façon sérielle. La référence à son ouvrage est incontournable pour quiconque étudie les dépôts monétaires. Et comme l'a dit J. Babelon : « un des premiers, Adrien Blanchet, aura révélé l'enseignement que l'on en peut tirer pour la reconstitution de grands mouvements politiques ou économiques dont ces dépôts gardent en quelque sorte le reflet indélébile »<sup>165</sup>.

### 2.3. Après Adrien Blanchet

L'œuvre d'Adrien Blanchet a longtemps demeuré un repère essentiel pour l'étude des dépôts monétaires en France et ailleurs. En cette première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à l'échelle locale et pour revenir à notre terrain d'étude, d'autres auteurs ont su intégrer les dépôts monétaires dans leurs répertoires archéologiques, c'est notamment le cas pour G. Jeanton<sup>166</sup> et L. Armand-Calliat<sup>167</sup> pour la Saône-et-Loire, le premier travaillant sur le mâconnais et le second sur le chalonais. P. Jumeau s'est entièrement consacré aux dépôts monétaires trouvés dans

---

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 73-98.

<sup>161</sup> Cette théorie des fortifications avait déjà été théorisée par son contemporain C. Jullian voir par exemple JULLIAN 1920, tome 7, p. 19-24.

<sup>162</sup> BLANCHET 1936.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>164</sup> *Ibid.*, note 3, p. 36.

<sup>165</sup> BABELON 1958, p. 9.

<sup>166</sup> *Mâconnais gallo-romain* I ; II ; III et IV.

<sup>167</sup> ARMAND-CALLIAT 1937.



l'Yonne<sup>168</sup>. S'en sont suivies plusieurs générations de numismates, qui ont également étudié ces dépôts, en se détachant plus ou moins des théories de Blanchet. Nous pouvons citer par exemple P. Le Gentilhomme dont les travaux sur les dépôts monétaires de Nanterre<sup>169</sup> et de La Vineuse<sup>170</sup> (cat. 276) ont eu une grande importance sur le classement des émissions du III<sup>e</sup> siècle<sup>171</sup> et sur la pratique de l'analyse des compositions des monnaies<sup>172</sup>.

La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle est la période où, avant la parution des *TAF*, les premiers catalogues régionaux ou micro-régionaux consacrés à notre zone d'étude sont publiés. En effet, dès 1958, G. Chevallier rassemble les dépôts monétaires du Loiret<sup>173</sup>. Il sera suivi de R. Paris pour le Châtillonnais<sup>174</sup>, P. Cravayat ainsi que P. Bastien et A. Cothenet pour le Cher<sup>175</sup>, X. Lorient pour la Saône-et-Loire<sup>176</sup>, J.-P. Jacob, H. Leredde et X. Lorient pour l'Yonne<sup>177</sup>.

À cette période, l'étude des dépôts monétaires en territoire éduen et sur l'ensemble du territoire national est marquée par les travaux de nombreux numismates<sup>178</sup>. Les théories d'Adrien Blanchet sont alors débattues. Pour R. Delmaire<sup>179</sup> par exemple, les enfouissements ne sont pas uniquement liés aux invasions germaniques mais peuvent être le fruit de l'instabilité du système monétaire. Il remarque également le manque d'exhaustivité d'A. Blanchet dans son corpus mais aussi la difficulté d'obtenir un *terminus postquem* précis pour chaque dépôt. En outre et à juste titre il rappelle que « terminus et date d'enfouissement ne coïncident pas toujours »<sup>180</sup> et propose de tenir compte davantage de l'usure des monnaies<sup>181</sup>. Quant à S. Estiot, elle rappelle qu'un dépôt monétaire de la fin du III<sup>e</sup> siècle peut également être un dépôt de rebut, parfois destiné à la refonte. Elle insiste aussi sur le rôle des réformes monétaires et des décries pour expliquer les enfouissements qui se multiplient dans les années 270-280<sup>182</sup>. J. Lafaurie, plus nuancé, complète ce qu'avait observé A. Blanchet. S'il ne remet pas en cause l'importance des événements militaires il ajoute cependant : « partant du principe évident que tout trésor retrouvé implique que son ou ses propriétaires n'ont pu le reprendre, qu'ils sont morts brusquement ou réduits en servitude, bien d'autres causes peuvent être envisagées à cette stagnation dans le sol des biens d'un individu ou d'une collectivité. Les épidémies, la peste en particulier, ne doivent pas être étrangères à la non-récupération de nombreux trésors. Quelqu'avare ou isolé mourant sans avoir prévenu du lieu où il cachait ses biens, quelque brigand arrêté avant d'avoir dilapidé le fruit de ses rapines soigneusement cachées. Il ne faut pas oublier non plus les pertes fortuites, ne serait-ce que la chute dans une rivière ou dans quelque faille de rocher de la bourse d'un

---

<sup>168</sup> JUMEAU 1933.

<sup>169</sup> LE GENTILHOMME 1947.

<sup>170</sup> LE GENTILHOMME 1942.

<sup>171</sup> Toutefois, ses travaux ne sont pas pris en compte dans le *RIC* IV-3.

<sup>172</sup> HOSTEIN 2018.

<sup>173</sup> CHEVALLIER 1958.

<sup>174</sup> PARIS 1959.

<sup>175</sup> CRAVAYAT 1957 ; BASTIEN et COTHENET 1974.

<sup>176</sup> LORIENT 1977.

<sup>177</sup> JACOB *et al.* 1983 (un premier recensement avait été fait : voir JUMEAU 1933 ainsi qu'un second : HUVELIN et BRENOT 1970).

<sup>178</sup> Nous pouvons citer, parmi d'autres : J.-B. Giard, P. Bastien, G. Fabre, M. Mainjonet, J.-P. Callu, J. Lafaurie, X. Lorient, Cl. Brenot, J. Meissonnier, H. Huvelin, D. Hollard, M. Amandry, J.-M. Doyen, L. Popovitch.

<sup>179</sup> DELMAIRE 1995.

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>181</sup> Ces idées ont été reprises plus récemment par St. Martin qui a souligné que « les trésors présentent cependant un certain nombre de problèmes qui en compliquent l'exploitation. Tout d'abord, il est parfois difficile, de savoir si la totalité du trésor nous est parvenue [...] on court donc le risque que les monnaies les plus récentes aient disparu, ce qui conduit à vieillir artificiellement le trésor [...] la date de déposition apparente peut être fort éloignée de sa date réelle » (MARTIN 2015b, p. 160).

<sup>182</sup> ESTIOT 1996, p. 61-63.

malchanceux, l'incendie d'une maison qui enfouit sous ses décombres la petite fortune familiale »<sup>183</sup>.

Plus récemment, les théories de Blanchet liées aux enfouissements en période de crise ont été réhabilitées, en particulier par J. Van Heesch<sup>184</sup> et F. de Callataÿ<sup>185</sup>. Le premier formule plusieurs hypothèses qui auraient eu pour effet la non-récupération des dépôts monétaires. Il évoque notamment l'idée selon laquelle le propriétaire n'aurait pas retrouvé le lieu de l'enfouissement ou aurait péri dans une pandémie. Il mentionne aussi les dépôts culturels. Ces cas, s'ils s'avèrent vrais, ne sauraient représenter la totalité des dépôts monétaires. J. Van Heesch privilégie ainsi l'hypothèse des violences (incluant les révoltes, les invasions, les guerres...). Il appuie cette hypothèse sur l'observation de phénomènes plus récents témoignant du comportement humain en périodes de violence. F. de Callataÿ, après avoir comparé le phénomène des dépôts monétaires sur des périodes et des zones géographiques différentes, conclut que la majorité des enfouissements correspondent à des moments de peur pour la population. Il n'exclut cependant pas que certains dépôts puissent être mis en lien avec des réformes monétaires ou des activités culturelles. Ces auteurs reviennent donc aux théories de Blanchet mais avec plus de nuances en parlant de périodes de « violence » ou de « peur » au sens large et en n'omettant ni les dépôts de décri, ni les dépôts votifs.

Dans leur synthèse récente sur les dépôts monétaires, V. Geneviève et Th. Cardon proposent « de ne plus considérer les « trésors » comme de simples amas de monnaies, précieuses ou non, mis à l'abri en période d'insécurité sociale (Blanchet 1900), mais au contraire comme des instantanés d'une gestion des monnaies, quelquefois complexe, quotidienne ou à plus long terme, au sein d'un foyer ou d'une administration. Une cache monétaire, particulièrement en milieu domestique, doit en effet être pensée comme un dispositif pérenne, vivant pourrait-on dire, dans lequel on effectue des dépôts ou des retraits à diverses échéances »<sup>186</sup>. Les auteurs remettent ainsi en question les réflexions de F. de Callataÿ évoquées ci-dessus. S'ils reconnaissent des vagues de thésaurisation lors des périodes d'insécurité, ils suggèrent de ne pas rattacher systématiquement les dépôts monétaires à des événements militaires et de s'interroger plus précisément sur le lien entre ces périodes de troubles et les enfouissements. Ils posent donc la question suivante : « L'insécurité entraîne-t-elle une vague d'enfouissements, comme cela est souvent admis, ou vient-elle mettre un terme brutal à un plus grand nombre de vies, donc de caches monétaires actives ? »<sup>187</sup>. Plus loin les auteurs rappellent les caractéristiques des dépôts monétaires : « les nombreux trésors qui nous sont parvenus, quelles que soient leur taille ou la période concernée, sont le reflet non seulement des événements spécifiques, tels des conflits militaires ou des réformes monétaires, mais aussi et peut-être surtout le fruit d'une gestion quotidienne des monnaies. Par là même, un trésor n'est jamais strictement représentatif de l'ensemble de la masse monétaire d'une époque, toutes strates confondues. Il procède toujours de choix, de sélections et de contraintes à un moment précis. Il ne faut pas négliger non plus, et quelles que soient les circonstances, que le dépôt monétaire parvenu jusqu'à nous n'est qu'une partie de « l'iceberg ». Car tout en cachant ses monnaies, qu'il s'agisse d'une encaisse ou d'une accumulation progressive et méthodique, le ou la propriétaire se doit d'en conserver d'autres afin d'en disposer pour son usage courant. Et ces monnaies ne sont pas nécessairement les mêmes que celles qu'il ou elle a dissimilées »<sup>188</sup>. Les

---

<sup>183</sup> LAFaurie 1975, p. 968.

<sup>184</sup> VAN HEESCH 2020. Voir aussi : VAN HEESCH 2017.

<sup>185</sup> DE CALLATAÿ 2017. Voir également GAZDAC 2012 sur le même sujet.

<sup>186</sup> GENEVIÈVE et CARDON 2020, p. 7.

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 10.

réflexions portant sur les enfouissements sont donc de plus en plus précises et s'intéressent particulièrement au thésauriseur et à la vie du dépôt monétaire.

Enfin, D. Wigg-Wolf dans un article récent<sup>189</sup>, distingue, par des voies différentes mais convergentes, la date de l'accumulation des monnaies qui peut être différente de la date d'enfouissement qui elle-même peut être différente de la date de l'événement de non récupération. Cette distinction, lorsque la découverte est documentée et contextualisée (ce qui est rarement le cas à ce degré de précision) permet sans doute une meilleure analyse.

#### 2.4. Les périodiques scientifiques et les projets de recherches

À la suite de ces publications vont naître deux séries fondamentales dans l'étude et la publication des dépôts monétaires. Tout d'abord en 1979, naît la série *Trésors Monétaires (TM)*, consistant en la publication complète de dépôts monétaires de diverses périodes. Plusieurs des dépôts de notre corpus sont d'ailleurs parus dans cette série. Puis, en 1982, celle des *Corpus des Trésors monétaires Antiques de la France (TAF)* voit le jour. Elle consiste à compiler des dépôts monétaires antiques région par région. Comme nous l'avons mentionné *supra*, aucun *TAF* ne recouvre la Bourgogne, centre de notre attention, même si certaines parties rattachées à d'autres régions administratives sont couvertes<sup>190</sup>. Le projet des *TAF*, comme cela est énoncé dans l'introduction du premier volume, s'est constitué à partir de deux idées principales. La première est la masse de données qu'il convenait de synthétiser avec l'appui d'une équipe de chercheurs chargé chacun d'une région. En effet, de nombreux dépôts monétaires ont été trouvés depuis la publication d'Adrien Blanchet, rendant nécessaire la constitution d'un nouveau corpus. La seconde peut se résumer comme suit par les éditeurs : « le changement de perspective : A. Blanchet recherchait avant tout un témoignage sur les invasions germaniques en Gaule ; nous entendons, plus généralement, offrir un inventaire utilisable dans le cadre d'enquêtes variées : étude de la circulation monétaire, de l'occupation des sols, etc. »<sup>191</sup>. Ces séries sont certes inspirées du modèle allemand et notamment de la série des *Fundmünzen der Römischen Zeit in Deutschland (FMRD)*, parue dès 1960 cataloguant les monnaies trouvées dans diverses régions d'Allemagne<sup>192</sup>. Nous pouvons également ajouter à cela l'article de H. Huvelin et C. Morisson qui se sont interrogées sur les différentes méthodes de publications des dépôts monétaires<sup>193</sup>.

Parallèlement à ces ouvrages recensant les trouvailles monétaires, les rapports de fouilles récentes sont de plus en plus rigoureux dans leur contenu numismatique. On pense ainsi à des études de dépôts monétaires envisagés pour eux-mêmes et dans leur contexte<sup>194</sup>. Pour notre

---

<sup>189</sup> WIGG-WOLF 2019.

<sup>190</sup> Le *TAF* VII recouvre le département de l'Allier et le *TAF* V/1 le département du Rhône.

<sup>191</sup> *TAF* I, p. 7.

<sup>192</sup> Cette série existe pour d'autres pays : le Luxembourg (*Fundmünzen der Römischen Zeit im Grossherzogtum Luxemburg*), l'Autriche (*Fundmünzen der Römischen Zeit in Österreich*), en Pologne (*Fundmünzen der Römischen Zeit in Polen*), aux Pays-Bas (*Fundmünzen der Römischen Zeit in den Niederlanden*), en Slovénie (*Fundmünzen der Römischen Zeit in Slowenien*) et en Hongrie (*Fundmünzen der Römischen Zeit in Ungarn*). En Grande-Bretagne une série étudiant les dépôts monétaires a également existé jusqu'en 2012 : *Coin Hoards from Roman Britain*.

<sup>193</sup> HUVELIN et MORRISSON 1992.

<sup>194</sup> DOYEN 2011b, p. 11 : « La tendance actuelle est de considérer – à juste titre – un dépôt monétaire comme une structure archéologique à part entière, qui doit être minutieusement fouillée et interprétée au niveau de sa mise en place, et ce avant même que le numismate n'intervienne ». La fouille des dépôts monétaires de Saint-Germain-de-Varreville (GUIHARD et BLANCHET 2019) et de Saint-Germain-lès-Arpajon (DROST 2020) sont des exemples récents de micro-fouilles de dépôts monétaires. Voir également DROST 2018 ; GENEVIÉVE et CARDON 2020.

secteur d'étude on citera notamment celles de B. Soum<sup>195</sup>, d'A. Burgevin<sup>196</sup> ou encore de St. Izri<sup>197</sup>. Trop rarement, les monnaies de sites (au sein desquelles se trouvent parfois des dépôts monétaires) font l'objet de thèses ou de monographies<sup>198</sup>.

Plus généralement, les dépôts monétaires sont désormais intégrés à des réflexions archéologiques plus générales. C'est notamment le cas des travaux respectifs de P. Nouvel<sup>199</sup> et de M. Kasprzyk<sup>200</sup> traitant de l'occupation du territoire mais aussi des *Cartes Archéologiques de la Gaule (CAG)*. Dans ces publications récentes, l'attention est portée davantage sur le contexte. Enfin, des colloques ou journées d'études sur différentes thématiques liés à la numismatique voient le jour. On mentionnera le colloque *Too big to study ?* qui a porté sur les dépôts monétaires de grandes tailles et sur la pertinence de leur étude<sup>201</sup> (dont les actes sont parus en 2019<sup>202</sup>) ou encore le *Journal of Archaeological Numismatics (JAN)*, lancé en 2011, visant à étudier la monnaie d'un point de vue exclusivement archéologique, dans le cadre d'une approche « archéonumismatique ». Le volume du *JAN* paru en 2020 porte d'ailleurs sur l'archéologie des dépôts monétaires<sup>203</sup>.

Dans ce cadre dynamique de la numismatique et plus particulièrement des dépôts monétaires, des projets de recherches ont vu le jour. C'est tout d'abord le cas du projet *Trésors monétaires de la Gaule (TréMoG)*<sup>204</sup> coordonné par A. Hostein et financé de 2016 à 2018 par le CNRS dans le cadre d'un Programme international de Coopération Scientifique. Ce projet est étroitement lié avec un autre, international, *The Coin Hoards of the Roman Empire Project (CHRE)*<sup>205</sup> dirigé depuis 2013 par A. Wilson et Chr. Howgego, visant à recenser l'ensemble des dépôts monétaires du monde romain. Des journées d'études et des colloques liés à ces programmes de recherches ont également été organisés. Pour notre secteur d'étude citons en premier lieu le colloque *Coin Hoarding in the Roman Empire* qui eut lieu les 15 et 16 septembre 2016 à Oxford. Lors de ces journées A. Hostein et P. Nouvel ont communiqué sur le thème suivant : *Hoarding in Burgundy. A micro-study of a region*. Citons également la présentation d'A. Hostein : *Dépôts monétaires du Centre Est de la France. Bilan de trois années de recherches* lors d'une journée d'étude intitulée : *Actualité de la recherche sur les dépôts monétaires romains* le 15 novembre 2018 à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA). Enfin, la Bibliothèque Nationale de France et plus particulièrement le département des Monnaies, Médailles et Antiques dirige le programme *Trouvailles Monétaires* depuis 1978, toujours actif aujourd'hui. À sa tête se sont succédé D. Gricourt puis en 2019, V. Drost et enfin depuis 2022, L. Trommschlager. Ce programme vise « à étudier et à valoriser les découvertes monétaires effectuées sur le territoire national ». Plus récemment, le département a mis au point une base de données visant à recenser l'intégralité des dépôts monétaires et monnaies d'or isolées trouvés en France<sup>206</sup>.

---

<sup>195</sup> SOUM 2017 ; SOUM 2018a ; SOUM 2018b ; QUENTON et SOUM 2018.

<sup>196</sup> BURGEVIN 2009.

<sup>197</sup> IZRI 2018.

<sup>198</sup> Notons tout de même que les monnaies d'Alésia ont fait l'objet d'une thèse (POPOVITCH 1996) et que celles de Bibracte ont été publiées dans un volume à part entière (GRUEL et POPOVITCH 2007).

<sup>199</sup> NOUVEL 2004 ; NOUVEL 2016.

<sup>200</sup> KASPRZYK 2005.

<sup>201</sup> Voir notamment la communication de J.-M. Doyen : DOYEN 2019.

<sup>202</sup> CALLEGHER 2019.

<sup>203</sup> CARDON 2020.

<sup>204</sup> <https://romanum.hypotheses.org/les-enjeux-du-projet> [consulté le 27/01/2020].

<sup>205</sup> <http://chre.ashmus.ox.ac.uk/> [consulté le 27/01/2020].

<sup>206</sup> À propos du programme Trésor monétaire, voir l'article de V. Drost en ligne : <https://antiquitebnf.hypotheses.org/8256> [consulté le 09/09/2020].

## 2.5. Les monnaies d'or isolées

Les monnaies d'or, du fait de leur caractère précieux, ont souvent été décrites et documentées par les érudits, ce dès le XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, des mentions éparses ont été enregistrées du début du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>207</sup>. Mais c'est plus particulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle que les sociétés savantes et les musées ont joué un rôle important pour le progrès des connaissances, notamment pour notre secteur d'étude. Sur ce point, nous pouvons citer les travaux de P.-L. Baudot pour la Côte-d'Or<sup>208</sup>, J. Gallois<sup>209</sup> et H. De Flamare<sup>210</sup> pour la Nièvre, Fr. Pérot pour l'Allier<sup>211</sup>, les riches publications de la Société éduenne concernant la Saône-et-Loire et enfin ceux d'A. Bardin pour l'Yonne<sup>212</sup>. Si A. Blanchet s'était également penché sur les monnaies d'or d'époque romaine<sup>213</sup>, il s'était avant tout intéressé aux dépôts monétaires comprenant des monnaies d'or et assez peu aux monnaies d'or isolées qu'il n'a donc pas recensées systématiquement. C'est cette lacune qui poussa J.-P. Callu et X. Lorient à organiser une table-ronde consacrée uniquement aux monnaies d'or isolées en 1980<sup>214</sup>. Cette table-ronde marque le point de départ d'un projet de grande envergure qui a consisté à rassembler les occurrences de monnaies d'or isolées en Gaule au sens large et en Germanie. Un premier catalogue a été publié en 1990<sup>215</sup>, suivi de la parution des actes d'une seconde table-ronde (tenue en 1987 et publiée en 1992) durant laquelle ont été présentées des synthèses régionales, chronologiques ou typologiques<sup>216</sup>. Les nouvelles découvertes de monnaies d'or ont ensuite été publiées dans deux suppléments au premier catalogue de 1990, tous deux réalisés par X. Lorient, successivement en 2010<sup>217</sup> et en 2013<sup>218</sup>. Il est important de noter que ce dernier supplément, accessible en ligne, est régulièrement mis à jour. Les *Cartes Archéologiques de la Gaule* et les *Corpus des Trésors monétaires antiques de la France* ont ensuite pris soin d'intégrer ces monnaies d'or isolées dans leurs synthèses régionales<sup>219</sup>. Les découvertes de monnaies d'or les plus récentes font l'objet de publications rapides afin de ne pas faire sombrer la documentation dans l'oubli. On citera à titre d'exemple l'*aureus* de Sabine<sup>220</sup> et le *solidus* de Valentinien II<sup>221</sup> trouvés à Autun (cat. 58 et 84). Enfin, conjointement à la parution de ces publications, il convient de mentionner l'intérêt porté par les auteurs aux usagers de ces monnaies d'or<sup>222</sup>.

---

<sup>207</sup> Pour une historiographie détaillée de cette période : CALLU et LORIENT 1990, p. 16-21.

<sup>208</sup> BAUDOT 1809.

<sup>209</sup> Voir GALLOIS 1840 à GALLOIS 1852.

<sup>210</sup> DE FLAMARE 1905.

<sup>211</sup> PÉROT 1900 ; PÉROT 1901 ; PÉROT 1902.

<sup>212</sup> Voir BARDIN 1863 à BARDIN 1881.

<sup>213</sup> BLANCHET 1899.

<sup>214</sup> CALLU et LORIENT 1980.

<sup>215</sup> CALLU et LORIENT 1990.

<sup>216</sup> BRENOT et LORIENT 1992.

<sup>217</sup> BLAND et LORIENT 2010.

<sup>218</sup> LORIENT 2013.

<sup>219</sup> Dans notre zone d'étude : TAF VII pour l'Allier.

<sup>220</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011.

<sup>221</sup> CHARRIER 2020a.

<sup>222</sup> AUBIN 1992 ; LORIENT 2003.

### 3. Les grands enjeux du sujet

Notre sujet d'étude s'articule autour de trois enjeux fondamentaux à savoir : (i) l'importance du contexte archéologique ; (ii) la monétarisation et l'intégration du territoire ; (iii) le raisonnement à l'échelle d'une cité<sup>223</sup>.

#### 3.1. L'importance du contexte

Comme cela a été mentionné à plusieurs reprises, le contexte archéologique joue un rôle primordial pour l'interprétation des trouvailles monétaires. Déjà en 1974 l'école anglaise a produit plusieurs réflexions portant sur le contexte ainsi que les liens entre l'archéologie et la numismatique. Elles ont été publiées sous la direction de J. Casey et R. Reece dans le volume *Coins and the archaeologist*<sup>224</sup>. Dans cet ouvrage, A. S. Robertson s'intéresse aux dépôts monétaires, à leur contexte de découverte et à leur interprétation<sup>225</sup>. Plus récemment, R. Reece s'est interrogé sur les notions de contexte, de l'échelle de l'Empire romain à l'unité stratigraphique<sup>226</sup>. En France aussi, une attention toute particulière est portée au contexte archéologique dans des études et publications récentes. Par exemple, la série *The Journal of Archaeological Numismatics* déjà évoquée *supra* a pour principe d'étudier la monnaie en contexte<sup>227</sup>. Nous pouvons également citer une journée d'étude : « La monnaie en contexte, dater la monnaie, dater le contexte » organisée par J.-M. Doyen, J.-P. Duchemin et L. Trommenschlager qui s'est tenue à Lille le 8 février 2019 et dont les actes devraient être publiés en 2022. Nous pouvons ainsi parler d'« archéonumismatique », terme qui a été défini ainsi par L. Trommenschlager : « l'archéonumismatique a ainsi pour but, en plus de dater, d'expliquer la présence de la monnaie dans son contexte et fait partie de cette culture matérielle révélée par l'archéologie et étudiée par la numismatique »<sup>228</sup>.

Ce « contexte archéologique » peut recouvrir plusieurs notions. St. Martin en a donné dans sa thèse la définition suivante : « une monnaie n'a été considérée en contexte que si elle a été retrouvée *stratifiée* lors d'une fouille archéologique suffisamment documentée. Même s'il existe une part de subjectivité dans cette définition, la plupart des fouilles anciennes se retrouvent exclues *de facto*, sauf si elles ont concerné des sites dont l'occupation fut brève et bien caractérisée (principalement des camps militaires). Par ailleurs, pour être prise en compte, il était nécessaire que le contexte stratigraphique de provenance de la monnaie fût daté de manière indépendante de tout mobilier numismatique : céramique, mobilier métallique, stratigraphie, parfois dendrochronologie. Les monnaies d'un contexte ont servi, au mieux, à préciser le *terminus post quem*, mais elles ne constituent jamais, dans notre travail, l'unique mobilier datant. Enfin, nous n'avons pas pris en compte certains contextes lorsque les identifications étaient trop imprécises, la distinction entre monnaies gauloises et monnaies romaines constituant le seuil minimum. Les trois conditions pour qu'une monnaie fût enregistrée ont donc été : une localisation précise ; une datation précise du contexte stratigraphique ; une identification suffisante »<sup>229</sup>.

---

<sup>223</sup> Pour ces trois aspects nous citerons régulièrement la thèse de St. Martin (MARTIN 2015a), qui a parfaitement défini ces notions.

<sup>224</sup> CASEY et REECE 1974.

<sup>225</sup> ROBERTSON 1974, p. 26-38.

<sup>226</sup> REECE 2011.

<sup>227</sup> DOYEN 2011a.

<sup>228</sup> TROMMENSCHLAGER *et al.* 2021, p. 310. Pour les origines de ces questionnements, les auteurs renvoient à : SUCHODOLSKI 1983.

<sup>229</sup> MARTIN 2015a, p. 17.

Cette définition stricte correspond bien aux analyses tournées vers la monnaie en microcontexte. Malheureusement, pour notre enquête, une telle définition n'est pas applicable puisque la majorité du corpus serait exclue. En effet, la plupart des découvertes de dépôts monétaires ou de monnaies isolées trouvées sur le territoire éduen demeurent des découvertes anciennes (**graphiques 1 et 3**) dont souvent, nous ne savons pas si elles ont été exhumées lors de fouilles ou lors de découvertes fortuites (**graphique 5 et 6**). Notons ainsi que 44,25 % des dépôts monétaires ont été mis au jour au XIX<sup>e</sup> siècle et qu'il faut probablement ajouter à cela une bonne partie des 14,16 % trouvés à une date imprécise. Si l'on exclut cette part (**graphiques 2 et 4**), les dépôts monétaires trouvés au XIX<sup>e</sup> siècle représentent alors 51,55 % contre 7,90 % pour la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ; 20,96 % pour la seconde moitié de ce même siècle et 8,25 % pour les années 2000. Malgré l'utilisation récurrente des détecteurs de métaux, les découvertes récentes ne sont que peu représentées. Il est à noter que ces chiffres ne prennent pas en compte les découvertes clandestines non déclarées dont le nombre demeure difficile à estimer.

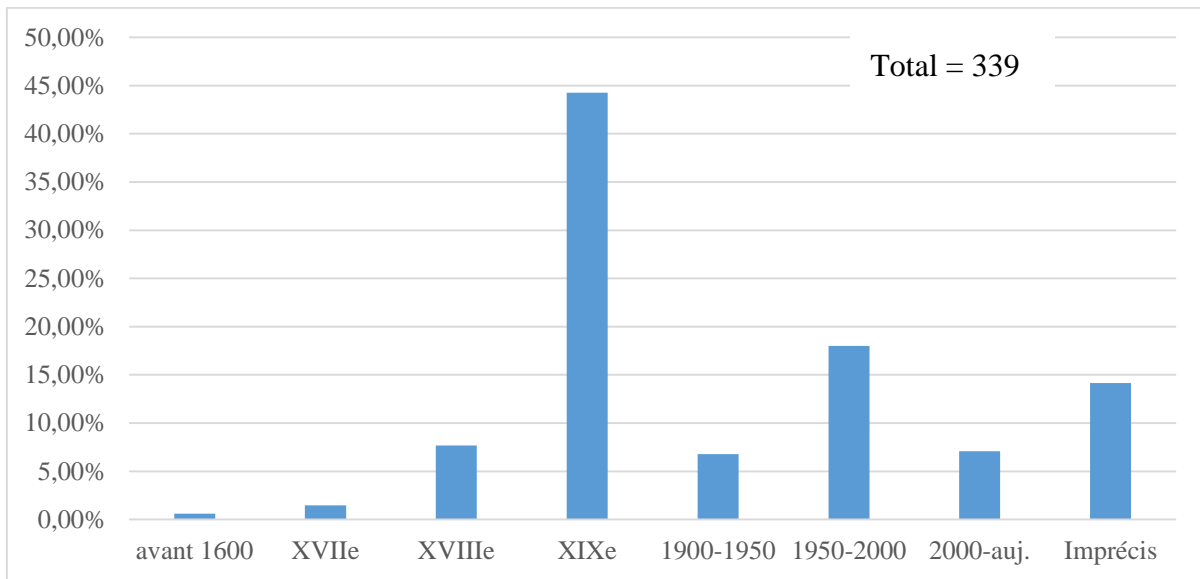
L'importance du contexte archéologique pour la caractérisation des dépôts monétaires récents a été mise en avant dans un article récent de V. Genviève et Th. Cardon<sup>230</sup>. Ils proposent de considérer les dépôts monétaires comme des faits archéologiques à part entière, avec leur propre stratigraphie et leur propre contexte archéologique. Il convient également de replacer les découvertes monétaires dans leur environnement immédiat afin de s'interroger sur la nature des enfouissements. Les auteurs écrivent : « observer précisément le contexte archéologique d'un dépôt, sa structure interne, sa composition exhaustive et son lien avec la masse monétaire contemporaine pour restituer des usages, tel est le but d'une démarche archéonumismatique »<sup>231</sup>.

En ce qui concerne les monnaies d'or isolées : 43,40 % des monnaies d'or ont été trouvées au XIX<sup>e</sup> si l'on prend en compte les dates imprécises (qui représentent 29,25 % du total). Ce chiffre monte à 61,33 % si on exclut les dates imprécises. Pour les périodes ultérieures, on note de légères différences par rapport aux dépôts monétaires. La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle représente 21,33 % des découvertes tandis que la seconde moitié du siècle et les années 2000 représentent à peine 4 % du total.

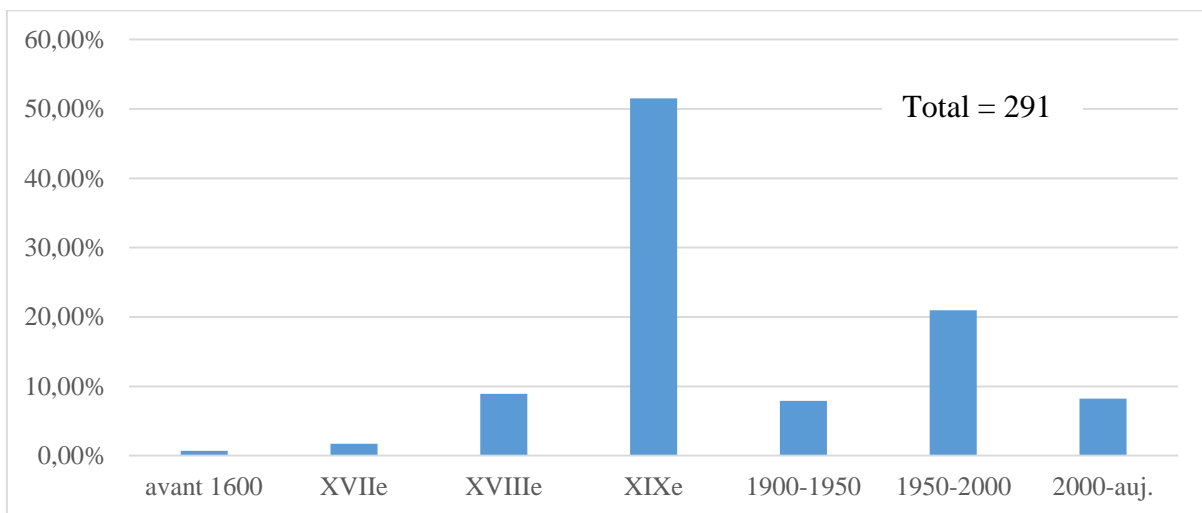
---

<sup>230</sup> GENEVIÈVE et CARDON 2020, p. 13-16.

<sup>231</sup> *Ibid.*, p. 13.

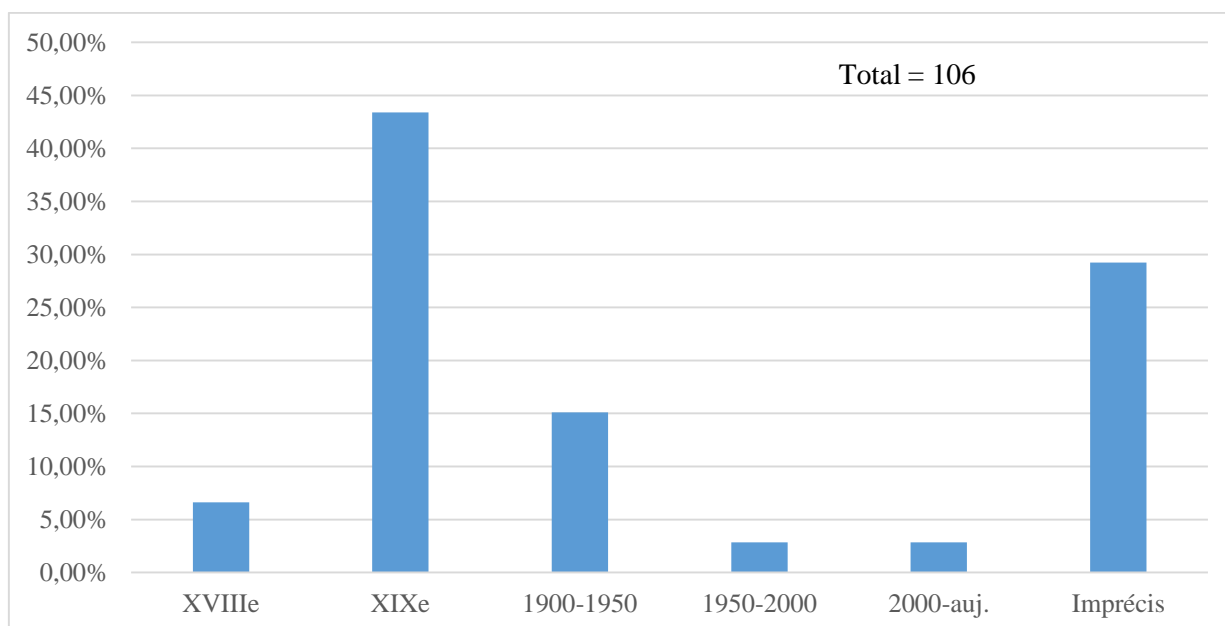


*Graphique 1 : Répartition des dépôts monétaires éduens par date de découverte (incluant les dates imprécises).*

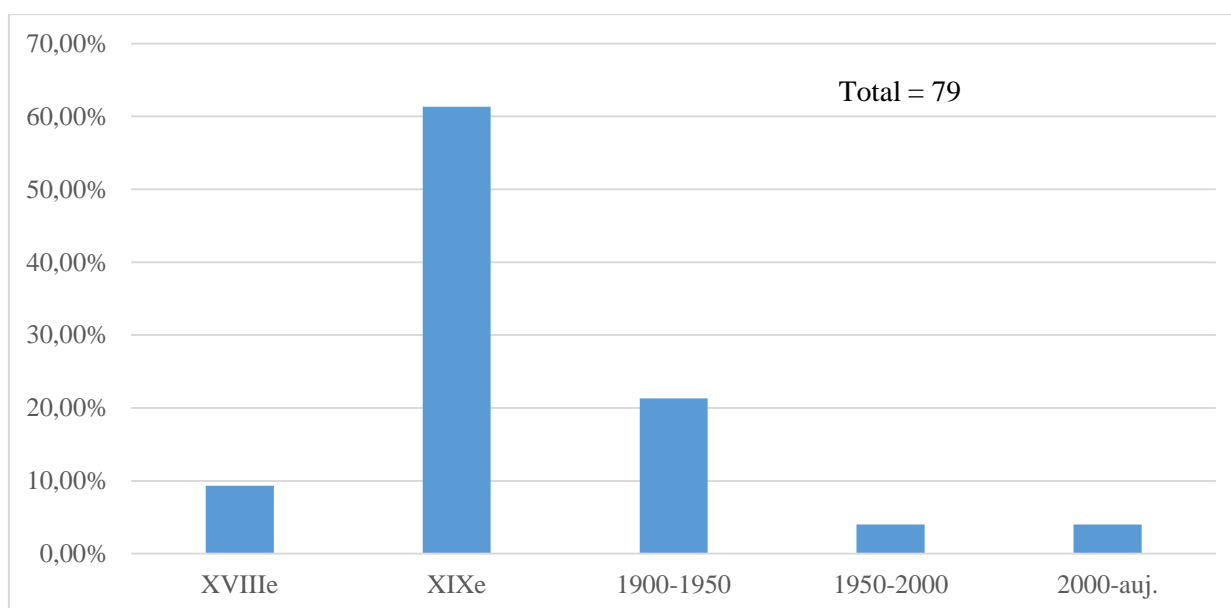


*Graphique 2 : Répartition des dépôts monétaires éduens par date de découverte (excluant les dates imprécises).*





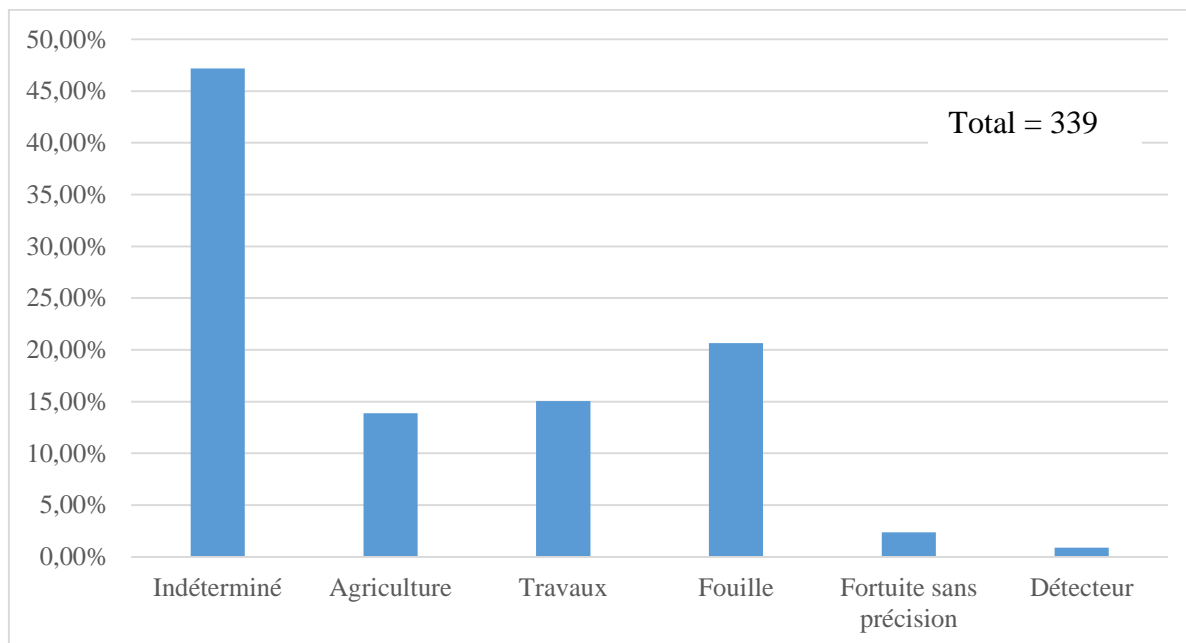
*Graphique 3 : Répartition des monnaies d'or isolées éduennes par date de découverte (incluant les dates imprécises).*



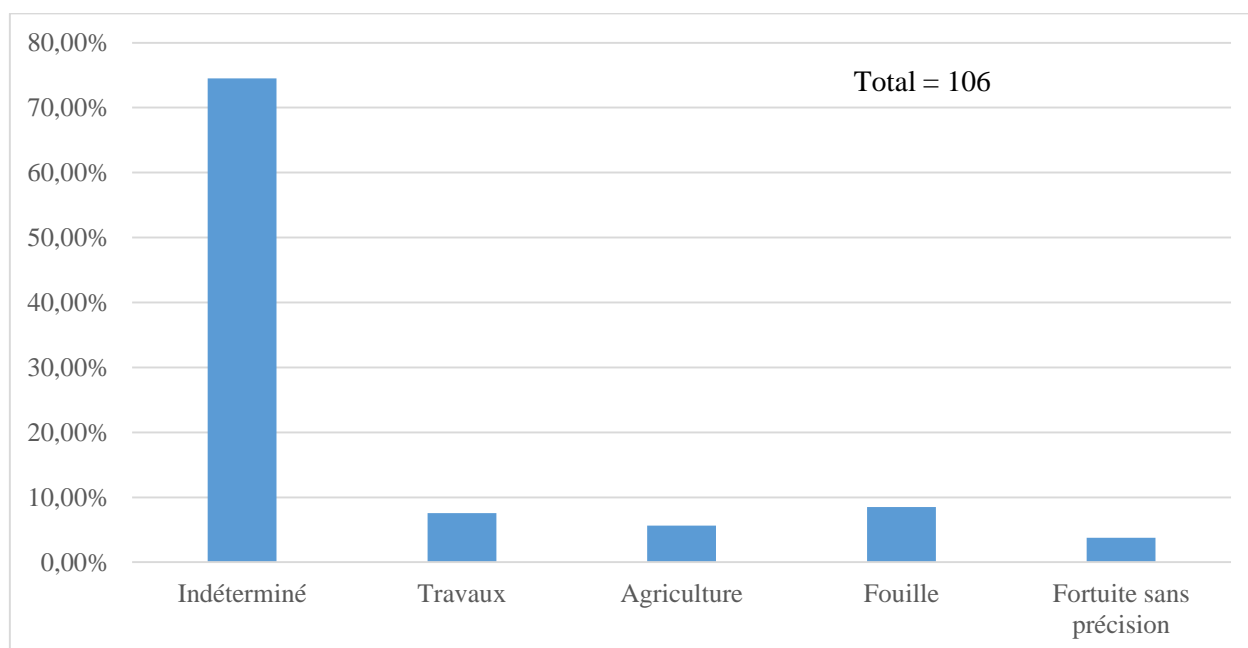
*Graphique 4 : Répartition des monnaies d'or isolées éduennes par date de découverte (excluant les dates imprécises).*

La modalité des découvertes explique l'absence de contexte précis. Concernant les dépôts monétaires, seuls 20,65 % ont été trouvés dans le cadre d'une fouille archéologique. Les autres trouvailles sont issues de découvertes fortuites diverses : agriculture, travaux... ou liées à l'usage illicite du détecteur de métaux. Nous avons comptabilisé 47,20 % de dépôts monétaires dont la nature de la découverte n'est pas explicitée, fouilles anciennes ou découvertes fortuites, le contexte archéologique fait totalement défaut.

Ce constat est encore plus criant pour les monnaies d'or puisque seules 8,49 % ont été mises au jour lors de fouilles. Le fort taux d'indéterminé (47,18 %) peut nuancer cette faible proportion.



Graphique 5 : Répartition des dépôts monétaires éduens par nature de découverte.



Graphique 6 : Répartition des monnaies d'or isolées éduennes par nature de découverte.

Comme l'a écrit St. Martin : « l'absence de contexte peut également nous empêcher de comprendre le type de trésor auquel on a affaire : accumulation sur plusieurs années ? Prélèvement sur la circulation ? Avec ou sans sélection des pièces ? Dépôt isolé ou provenant d'un site non détecté ? Ces différents éléments altèrent radicalement l'interprétation de l'ensemble. »<sup>232</sup>. Cette réflexion décrit très justement les problèmes posés par notre corpus documentaire même si certains contextes ont tout de même été signalés même dans le cas de

<sup>232</sup> MARTIN 2015b, p. 160.

découvertes anciennes et/ou fortuites. Les travaux récents de P. Nouvel<sup>233</sup> sur l'occupation de territoire en Bourgogne ont permis de rattacher plusieurs des dépôts monétaires étudiés à des établissements ruraux<sup>234</sup>.

Enfin, on ajoutera que si l'on revient à la définition du contexte archéologique, J.-M. Doyen en livre une très large qui peut convenir pour notre enquête : « *all precise chronological and/or socio-economic data which allow us to understand the use of coins in vertical or horizontal stratigraphic units, with clearly defined boundaries during the excavation or the prospection. These unit can be quite small (some dm<sup>2</sup> in the case of a posthole [microcontext]), or can cover an entire province (megacontext), depending upon the subject under investigation* »<sup>235</sup>. C'est également cette vision du contexte que défend R. Reece<sup>236</sup>. Si l'on tient compte de cette définition, l'ensemble de notre corpus fait partie d'un macrocontexte cohérent bien que pour certaines entrées, un microcontexte fasse défaut.

En guise de bilan, on retiendra que le contexte archéologique demeure variable selon l'échelle à laquelle se situent nos réflexions. Pour notre étude, le microcontexte (souvent absent du fait de l'ancienneté ou du caractère fortuit des découvertes) permettra de préciser la nature du dépôt lorsque cela sera possible. Quant au macrocontexte, tout aussi important, il permettra de mener une réflexion plus générale sur le secteur d'étude.

### 3.2. Monétarisation et intégration

La monétarisation et l'intégration de la cité des Éduens au sein de l'Empire romain constituent aussi un enjeu clé du sujet. Outre les termes employés il s'agira de suivre une évolution chronologique de la « romanisation » ou de « l'intégration » de notre secteur d'étude par le biais de la monnaie. St. Martin a bien résumé l'importance de la numismatique dans ce domaine, quand il précise que : « l'évolution de l'usage monétaire est indissociable des autres mutations sociales, culturelles et économiques. Le problème de l'utilisation de la monnaie et de la monétarisation de la société gauloise au cours des siècles étudiés apparaît donc comme un fil conducteur de premier ordre pour aborder l'intégration de l'espace gaulois à l'empire romain. »<sup>237</sup>. Nous reprenons également les termes de cet auteur pour définir la notion de monétarisation « dans le sens d'élargissement de l'économie monétaire »<sup>238</sup>. Chr. Lauwers parle de « monétisation » et lui confère la définition suivante : « nous parlons donc du passage d'une économie ne se servant pas de monnaie physique, mais pratiquant le troc et l'auto-subsistance, à une économie où les transactions se font au moyen de pièces de monnaie. La monétisation est pour nous l'introduction de la monnaie physique dans des sociétés non monétisées, puis la diffusion de cette monnaie jusque dans ses usages les plus quotidiens »<sup>239</sup>. À travers les dépôts monétaires et les monnaies d'or isolées nous tenterons, autant que faire se peut, de suivre cet élargissement et cette diffusion au fil des siècles.

Le terme de romanisation est plus complexe à définir puisqu'il a longtemps été débattu, non seulement parce qu'il ne prenait pas en compte l'apport de la culture locale romanisée mais aussi du fait de sa forte connotation colonialiste. Plusieurs dossiers consacrés à la romanisation ont vu le jour. Nous pouvons citer dans un premier temps celui publié dans les *Annales*,

---

<sup>233</sup> NOUVEL 2004 ; NOUVEL 2016.

<sup>234</sup> Nous renvoyons *infra* : III – 3.1.3. Les établissements ruraux.

<sup>235</sup> DOYEN 2011a, p. V.

<sup>236</sup> REECE 2011.

<sup>237</sup> MARTIN 2015a, p. 12.

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 371.

<sup>239</sup> LAUWERS 2018, p. 223.

*Histoire, Sciences Sociales* en 2004 (59<sup>e</sup> année, 2004/2). Dans ce dossier, P. Le Roux a écrit à propos du terme de romanisation<sup>240</sup> en particulier en rappelant l'historiographie du mot et demandant sa redéfinition. Dans la même publication O. Buchenschutz livre un article important<sup>241</sup> sur l'intégration de la Gaule à l'Empire romain. L'auteur s'interroge sur la chronologie du processus de romanisation en Gaule en écrivant, je cite : « on serait bien en peine aujourd'hui de dater avec précision l'entrée de la Gaule dans l'œkoumène romain : la constitution de la zone du denier dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle, la conquête de la Narbonnaise, les divagations des Cimbres et des Teutons, la guerre des Gaules, la fondation de l'autel de Lyon en 12 avant J.-C. ou l'entrée des Gaulois au sénat romain en 48 de notre ère ? Des liens économiques très forts sont déjà noués pendant la République, la Gaule est mise à contribution dans la montée en puissance des princes, elle participe enfin « de l'intérieur », à la mise en place de l'Empire dans la mesure où la frontière de celui-ci se situe déjà au-delà, sur le Rhin »<sup>242</sup>. O. Buchenschutz conclut ensuite que la romanisation est « un phénomène diffus [...] progressif, étalé dans le temps et l'espace »<sup>243</sup>.

Les 17 et 18 juin 2005, une table-ronde concernant *La romanisation et la question de l'héritage celtique* s'est tenue à Lausanne. Les actes de ces journées ont fait l'objet d'une publication l'année suivante sous la direction de D. Paunier<sup>244</sup>. Dans l'introduction de ce volume, l'auteur revient sur la notion de romanisation en ces termes : « cette notion reste un outil méthodologique utile, sinon indispensable, pour décrire et mieux comprendre les mutations qui ont affecté les peuples soumis par Rome, aussi bien dans les provinces qu'en Italie même. À condition, toutefois, d'abandonner toute lecture univoque et simpliste de l'histoire, de se débarrasser de tout préjugé culturel, de s'affranchir de l'idéologie colonialiste héritée du XIX<sup>e</sup> siècle et de renoncer à toute interprétation romano-centriste et irénique des événements. [...] La romanisation, loin de constituer un phénomène unidirectionnel, doit être considérée, en prenant en compte le temps et les lieux, comme un processus culturel évolutif, complexe et diversifié, qui concerne les élites, certes, soucieuses de légitimer leur pouvoir par une idéologie nouvelle, mais aussi toutes les classes sociales »<sup>245</sup>.

En 2006, S. Janniard et G. Traina ont dirigé un dossier intitulé : *Sur le concept de « romanisation ». Paradigmes historiographiques et perspectives de recherche*. Ce dernier est publié dans les mélanges de l'École Française de Rome la même année. Plusieurs auteurs ont ainsi écrit à propos de cette notion dans diverses régions du monde romain<sup>246</sup>.

Enfin en 2011, un dossier archéologique dirigé par M. Reddé concernant les *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule* est publié. En avant-propos, M. Reddé propose une observation archéologique sur le temps long de l'évolution des sociétés. L'auteur propose ainsi la définition suivante : « nous entendons le mot « romanisation » non comme un concept historique mais comme un simple moment du temps, celui de la transformation à la fois lente, hétérogène et inégale des sociétés protohistoriques au contact des nouvelles réalités induites par la conquête italienne »<sup>247</sup>.

---

<sup>240</sup> LE ROUX 2004.

<sup>241</sup> BUCHENSCHUTZ 2004.

<sup>242</sup> *Ibid.*, p. 357-358.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 360.

<sup>244</sup> PAUNIER 2006.

<sup>245</sup> PAUNIER 2006, p. 9.

<sup>246</sup> JANNIARD et TRAINA 2006, p. 71-166. Avec les contributions de S. JANNIARD, G. TRAINA, G. A. CECCONI, V. MAROTTA, F. LAMBERTI et P. LEROUX.

<sup>247</sup> REDDÉ 2011, p. 9.

Nous ne reviendrons pas plus en détail sur cette historiographie. Nous considérerons le terme de romanisation en nous appuyant sur la définition de M. Reddé, la romanisation étant entendue comme l'intégration d'un territoire à l'Empire romain sans négliger les apports mutuels qui y sont liés ni son évolution sur le temps long.

Les trouvailles monétaires constituent aussi un marqueur fort de l'intégration du territoire éduen. Il conviendra donc de préciser nos réflexions sur la pénétration de la monnaie et sur ses usages (ici les enfouissements) en tant que témoignage de l'intégration à l'Empire.

### 3.3. Le raisonnement à l'échelle d'une cité

Comme nous l'avons mentionné *supra*, un raisonnement à l'échelle d'une cité nous paraît intéressant du point de vue de la cohérence des données. Cette réflexion à partir d'un macrocontexte permet d'observer si des évolutions ou des tendances microrégionales se détachent.

La thèse de St. Martin a porté sur plusieurs cités<sup>248</sup> dans le but de suivre la transition entre la monnaie gauloise et la monnaie romaine dans le Grand-Est et ce au travers de sites militaires et civils. Celle de Ph. Charnotet<sup>249</sup> s'est concentrée sur la cité des Bituriges par le prisme de la monnaie isolée et des dépôts monétaires, en prenant en compte la délimitation antique du territoire. Pour notre enquête nous souhaitons suivre les évolutions de l'intégration d'une cité par le biais des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées en prenant comme cas d'étude le territoire éduen.

La cité des Éduens présente de nombreux avantages, notamment une forte tradition de recherche archéologique depuis plusieurs siècles qui se perpétue aujourd'hui encore. L'étendue du territoire (24.801 km<sup>2</sup>) permet d'observer une grande variété et densité de découvertes (**tableau 1**). Enfin, il convient de rappeler ici la diversité des types de sites archéologiques recensés sur ce vaste territoire, à savoir : un chef-lieu bien documenté ; plusieurs sites urbains (Auxerre, Mâcon...) ; de nombreux établissements ruraux (connus en grande partie grâce aux travaux de P. Nouvel<sup>250</sup>) mais aussi des sites à vocation culturelle<sup>251</sup> (la Genetoye, les sources de la Seine, Couan...). L'analyse de la diversité de ces types de sites au sein d'une même cité, en suivant l'évolution de son intégration dans l'Empire, constitue aussi l'un des enjeux de notre sujet.

Pour résumer, nous nous interrogerons dans ce travail sur l'intégration du territoire éduen au sein de l'Empire romain à travers les dépôts monétaires, les monnaies d'or isolées et les monnaies de fouilles. Une attention particulière sera portée aux contextes archéologiques, à la chronologie et à la typologie du mobilier numismatique.

---

<sup>248</sup> MARTIN 2015a, p. 13-15.

<sup>249</sup> CHARNOTET 2012.

<sup>250</sup> NOUVEL 2004 ; NOUVEL 2016.

<sup>251</sup> Pour une synthèse de l'usage des monnaies en contexte de sanctuaire : AUBIN et MEISSONNIER 1994 ; IZRI 2011 ; POPOVITCH 2012 ; NOUVEL 2013 ; GOLOSETTI 2019 ; NOUVEL et CHARRIER à paraître. Il convient également d'appréhender la monnaie rituelle. Pour la pratique dite de l'obole à Charon voir : DOYEN *et al.* 2019. Pour des cas études locales : DUCHEMIN 2012 ; BORG 2019. Des chercheurs anglais émettent également l'hypothèse de dépôts monétaires comme offrande en les mettant en parallèle avec les pratiques du monde celtique. Voir par exemple le dépôt de Frome (MOORHEAD 2019, p. 296-299 ; MOORHEAD *et al.* 2010, p. 36).

## I) Analyse chronologique et spatiale des dépôts monétaires, monnaies d'or isolées et coins monétaires en territoire éduen

Les premiers niveaux d'analyse sont d'ordre chronologique et spatial. Il s'agit ici de répartir les dépôts monétaires, les monnaies d'or isolées et les coins monétaires mis au jour sur le territoire éduen en fonction de leur date et lieu d'enfouissement. Comme nous le verrons ces répartitions doivent être nuancées en raison du caractère lacunaire de la documentation qui nous est parvenue.

### 1. Répartition chronologique

La répartition chronologique du corpus se heurte à l'imprécision de plusieurs mentions de dépôts monétaires. Plusieurs découvertes mises au jour récemment, décrites dans leur totalité et analysées par des numismates, sont susceptibles de fournir un *terminus post quem* précis. C'est le cas des enfouissements que nous avons classés au sein du groupe 1<sup>252</sup>. Malheureusement elles ne représentent pas la majorité du mobilier à notre disposition pour cette étude<sup>253</sup>. En effet la plupart des découvertes monétaires de notre corpus sont anciennes ou fortuites (**graphiques 1 à 6**). Pour ces dépôts monétaires nous avons pris en compte la dernière monnaie connue. À défaut de disposer d'un *terminus post quem* absolu, nous avons donc obtenu une date d'enfouissement relative qui permet tout de même d'observer certaines tendances et d'affirmer que la mise en terre n'a pu être faite avant une certaine date. Gardons donc à l'esprit que l'aspect statique des graphiques ci-dessous est à nuancer à la fois par les potentielles monnaies qui n'ont pas été mentionnées dans les dépôts (groupe 2 et 3) mais aussi par le temps de circulation des monnaies qui ont été enfouies. D. Wigg-Wolf mentionne en effet le fait que la date d'assemblage des monnaies, celles de leur enfouissement et celle de l'événement qui a empêché sa récupération peuvent-être différentes<sup>254</sup>. En ce sens, bien que nous ayons pris en compte la date de frappe de la dernière monnaie connue pour estimer le *terminus post quem*, il conviendra, en commentaire, de faire glisser la chronologie de certains de ces dépôts.

La répartition chronologique des monnaies d'or présente également des limites. Si elles sont parfois mal décrites, elles sont tout de même rattachées à un principat dans la plupart des cas. Le manque de contexte ne permet pas de connaître la date d'enfouissement, souvent très différente de la date de frappe. De nouveau, ce sera cette dernière donnée qui sera prise en compte, tout en sachant que ces monnaies ont pu circuler après leur émission.

L'analyse de la répartition chronologique est d'abord présentée de manière générale, puis de façon plus précise, période par période. Pour le découpage par siècle nous avons légèrement modifié les bornes chronologiques par souci de cohérence afin de ne pas tronquer le principat d'un empereur à cheval sur deux siècles. Nous avons repris le découpage de J.-P. Callu et X. Lorient réalisé pour leurs travaux sur les monnaies d'or isolées<sup>255</sup>. Ce choix va permettre de comparer nos données régionales avec les données nationales mais aussi les dépôts monétaires avec les monnaies d'or isolées. Lorsque la fourchette chronologique de la date d'enfouissement du dépôt ou de la monnaie d'or se trouve sur deux périodes, ils sont rattachés à la période la

---

<sup>252</sup> Nous renvoyons *supra* : Introduction – 1.4. Catégoriser les dépôts monétaires.

<sup>253</sup> Les dépôts monétaires du groupe 1 ne représentent que 25,07 % du corpus total.

<sup>254</sup> WIGG-WOLF 2019.

<sup>255</sup> CALLU et LORIENT 1990, p. 50-83.

plus récente. Si cette fourchette, se situe sur plus de deux périodes, ils sont considérés comme indéterminés.

### 1.1. Les dépôts monétaires

L'analyse de la répartition chronologique des dépôts monétaires se heurte à l'imprécision de certaines données. Cette analyse se veut comparative avec d'autres cités ayant livré un nombre important de données monétaires. Ce dernier point soulève de nouveau un certain nombre de problèmes méthodologiques. Tout d'abord la série des *TAF* s'est attachée à un découpage géographique selon les limites des régions administratives et non selon des cités antiques. Il est donc difficile d'utiliser les données brutes ainsi réparties. Les programmes à l'échelle nationale sont toujours en cours et les données en constantes évolutions. Enfin, les découpages par cité n'apparaissent pour le moment que rarement dans les notices, il demeure difficile d'analyser autant de données pour des comparaisons. Des travaux récents ont cependant traité la question des dépôts monétaires selon les limites antiques des cités, ainsi ceux de M.-L Le Brazidec sur la cité de Béziers et de Lodève<sup>256</sup> se rapprochent le plus de notre protocole d'étude. Malheureusement le faible nombre de dépôts monétaires retrouvés ne permet pas une comparaison exhaustive. La thèse de Ph. Charnotet<sup>257</sup> consacrée aux monnaies mises au jour en territoire biturige intègre les dépôts monétaires. Nous utiliserons donc les données de ce travail pour nos comparaisons. Ce cas récent mis à part, la méthode retenue pour les comparaisons est donc la suivante : utiliser la documentation des *TAF* en les refondant dans les limites des cités antiques et non des départements administratifs français. Compte-tenu du fait qu'aucun *TAF* publié ne couvre les peuples des cités voisines des Lingons et des Séquanes nous avons ainsi retenu trois peuples de référence, à savoir : les Arvernes, les Parisii et les Pictons. Pour ces derniers nous avons adopté les délimitations géographiques traditionnelles<sup>258</sup> et retenu les dépôts monétaires publiés dans les *TAF* correspondant à ces cités. Bien que les données des *TAF* soient anciennes et nécessiteraient d'être constamment mises à jour, nous avons fait le choix de ne retenir que les données publiées dans ces volumes.

Les limites du territoire biturige ont été définies dans une synthèse récente sur le Berry antique par Chr. Batardy, O. Buchsenchutz et Fr. Dumasy<sup>259</sup>. Les dépôts monétaires de ce territoire ont été recensés dans la thèse de Ph. Charnotet<sup>260</sup>. Concernant la cité des Arvernes nous avons suivi la délimitation proposée dans un article récent de Fr. Trément, J.-P. Chambon, V. Guichard et D. Lallemand<sup>261</sup>. Les dépôts monétaires de ce territoire sont publiés dans le *TAF* de la région Auvergne<sup>262</sup>. Quant au territoire des Parisii, il a été défini par M. Roblin en 1971<sup>263</sup> et les dépôts monétaires sont concentrés dans le volume *TAF* de l'Île-de-France<sup>264</sup>. Enfin, le territoire picton a été défini par G.-Ch. Picard<sup>265</sup> et les dépôts monétaires se trouvent dans les volumes des *TAF* couvrant les régions Poitou-Charentes / Limousin<sup>266</sup> et les Pays de la Loire<sup>267</sup>.

---

<sup>256</sup> Les corpus de la cité de Béziers et de Lodève sont publiés au sein d'un même article : LE BRAZIDEC 2013.

<sup>257</sup> CHARNOTET 2012.

<sup>258</sup> Voir ci-dessous.

<sup>259</sup> BATARDY *et al.* 2001.

<sup>260</sup> CHARNOTET 2012.

<sup>261</sup> TRÉMENT *et al.* 2007.

<sup>262</sup> *TAF* VII.

<sup>263</sup> ROBLIN 1971, p. 9.

<sup>264</sup> *TAF* IX.

<sup>265</sup> PICARD 1982, p. 532.

<sup>266</sup> *TAF* I.

<sup>267</sup> *TAF* III.

Notons enfin que si le territoire éduen a livré plus de 300 dépôts monétaires (dont 253 peuvent être rattachés à une période), ce n'est pas le cas des trois autres cités prises en comparaison, qui en ont livré moins de 100 chacune<sup>268</sup>. Afin de compenser ces déséquilibres, nous exprimerons exceptionnellement les comparaisons en pourcentage même si le nombre d'individus est inférieur à 100. Bien que les pourcentages soient moins parlants dans certains cas, ils permettent néanmoins de comparer les données inégales de ces cités.

Parallèlement à ces comparaisons d'ordre statistique, nous comparerons (au sein de l'analyse par période) la composition de nos dépôts qui sont plus ou moins documentés, à d'autres dépôts publiés de manière détaillée, notamment dans la série des *Trésors monétaires*. Ainsi, nous pourrions confronter ces données avec les nôtres et observer les similitudes et différences de structure lorsque les informations à notre disposition le permettent. Nous tenterons en particulier de vérifier si les schémas observés par des dépôts du groupe 1 peuvent correspondre aux enfouissements moins bien documentés des groupes 2 et 3.

### 1.1.1. Répartition chronologique générale

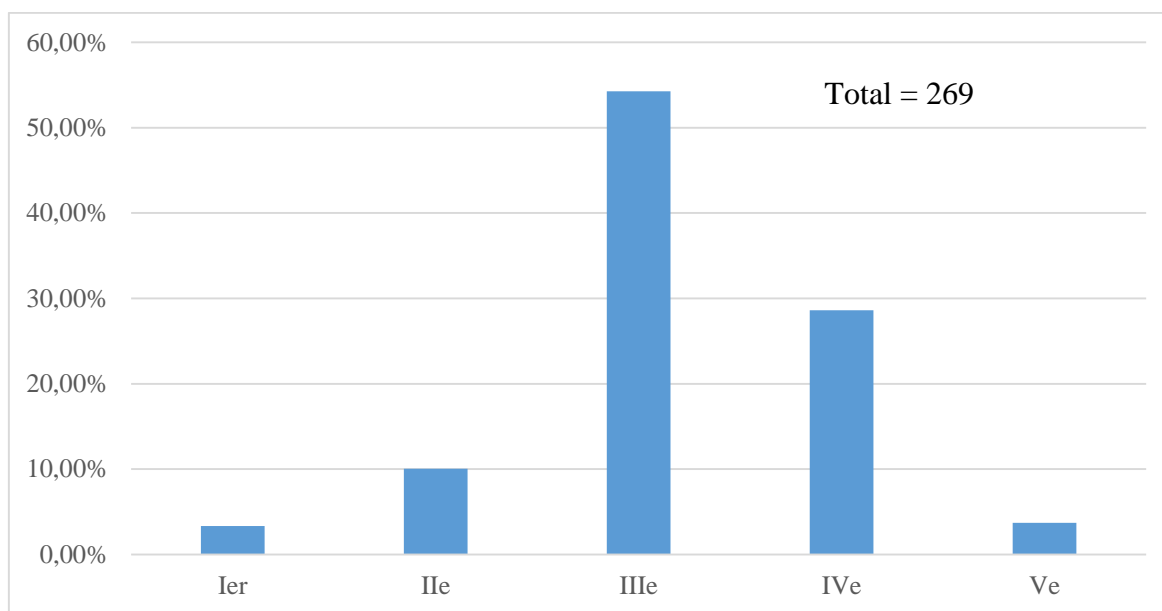
La répartition chronologique des dépôts monétaires par siècle est parlante, même si 70 d'entre eux n'ont pas pu être rattachés à un siècle en particulier, il s'agit pour l'essentiel des mentions anciennes souvent très imprécises. Ces données représentent 20,65 % de la totalité du corpus (**tableau 8**). Les 269 dépôts restants (**graphique 7**) se répartissent très inégalement selon les siècles. Ainsi, le I<sup>er</sup> siècle ne comporte que neuf occurrences soit 3,35 % du total. Ce pourcentage augmente sensiblement au second siècle puisqu'il atteint 10,04 %. Mais c'est le III<sup>e</sup> siècle qui de loin demeure le plus représenté dans le corpus avec 54,28 % des dépôts monétaires datés. Après ce pic du III<sup>e</sup> siècle nous observons une chute progressive. Le long IV<sup>e</sup> siècle représente tout de même 28,62 % des données, soit trois fois plus que le II<sup>e</sup> siècle. Au V<sup>e</sup> siècle, les pourcentages sont équivalents à ceux du II<sup>e</sup> siècle avec seulement 3,72 %.

Siècle	Dates retenues	Nombre dépôts	% avec ind.	% sans ind.
I <sup>er</sup>	32 av.-96	9	2,65 %	3,35 %
II <sup>e</sup>	96-193	27	7,96 %	10,04 %
III <sup>e</sup>	193-284	146	43,07 %	54,28 %
IV <sup>e</sup>	284-395	77	22,71 %	28,62 %
V <sup>e</sup>	395-491	10	2,95 %	3,72 %
Ind.		70	20,65 %	-
Total		339	100,00 %	100,00 %

Tableau 8 : Répartition des dépôts monétaires éduens par siècle.

<sup>268</sup> Nous avons retenu uniquement les dépôts pouvant être rattachés à une période spécifique. Ainsi nous avons comptabilisé 253 dépôts monétaires pour le territoire éduen, 41 pour les Arvernes, 51 pour les Parisii, 83 pour les Bituriges et 71 pour les Pictons.





Graphique 7 : Répartition des dépôts monétaires éduens par siècle.

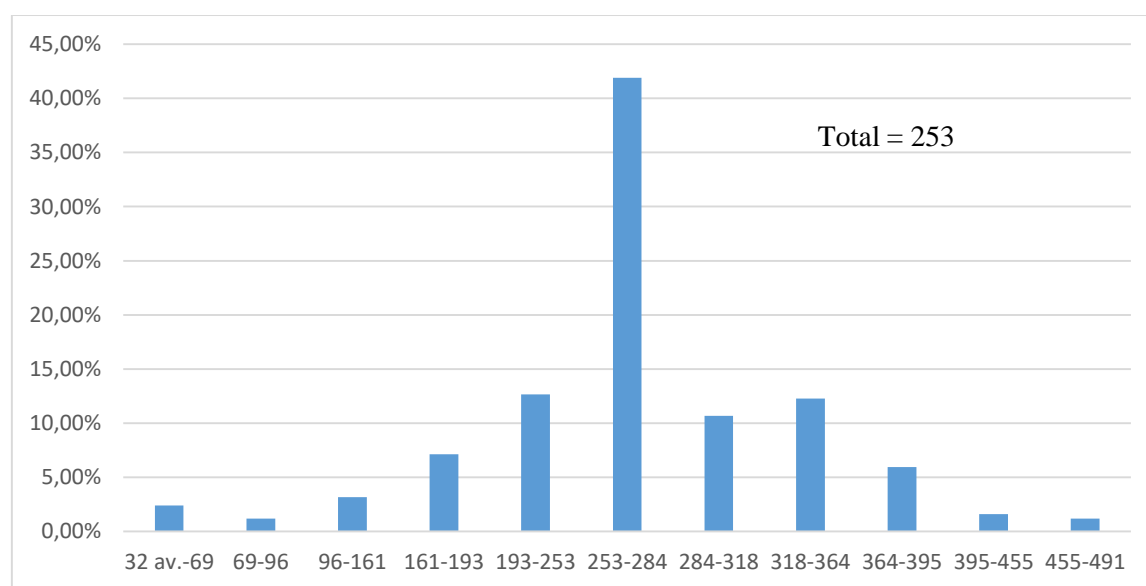
Si l'on subdivise les siècles en périodes, pour une analyse plus fine de l'évolution chronologique des dépôts monétaires, nous obtenons le tableau et le graphique suivant (tableau 9 et graphique 8).

Périodes	Dates	Nbre dépôts	Avec ind.	Sans ind.
1	32 av.-69	6	1,77 %	2,37 %
2	69-96	3	0,88 %	1,19 %
3	96-161	8	2,36 %	3,16 %
4	161-193	18	5,31 %	7,11 %
5	193-253	32	9,44 %	12,65 %
6	253-284	106	31,27 %	41,90 %
7	284-318	27	7,97 %	10,67 %
8	318-364	31	9,14 %	12,25 %
9	364-395	15	4,42 %	5,93 %
10	395-455	4	1,18 %	1,58 %
11	455-491	3	0,88 %	1,19 %
Ind.		86	25,37 %	-
Total		339	100,00 %	100,00 %

Tableau 9 : Répartition des dépôts monétaires éduens par période.

Les dépôts monétaires n'ayant pu être rattachés à une période précise ont naturellement augmenté : ils sont désormais 86, représentant 25,37 % du corpus. Intéressons-nous aux 253 dépôts monétaires restants. Le faible chiffre observé pour le I<sup>er</sup> siècle (si nous omettons les indéterminés) se divise inégalement entre la période julio-claudienne (2,37 %) et la période flavienne (1,19 %). On observe donc une légère décroissance entre le début et la fin du I<sup>er</sup> siècle qu'il convient de pondérer avec la durée des périodes en question. Le II<sup>e</sup> siècle, qui présentait

une forte augmentation est lui aussi caractérisé en deux périodes bien individualisées. Les premiers antonins (3,16 %) sont clairement moins bien représentés que les principats de Marc Aurèle et Commode (7,11 %). L'observation plus fine du III<sup>e</sup> siècle montre que la première moitié de ce siècle n'est pas négligeable avec 32 occurrences soit 12,65 % des données datées. Toutefois cette subdivision confirme que c'est bel et bien la deuxième moitié du siècle qui comporte le plus grand nombre de découvertes (41,90 %). La période 7 (284-318) qui opère la transition entre la fin du III<sup>e</sup> siècle et le début du IV<sup>e</sup> siècle regroupe elle aussi un grand nombre de découvertes (10,67 %). Mais c'est également à partir de cette période que les pourcentages de trouvailles se stabilisent puis diminuent. La période 8 (318-364) culmine toujours à 12,25 % mais la fin du IV<sup>e</sup> siècle montre une chute progressive du phénomène des dépositions monétaires. Ainsi, la période 9 (364-395) ne représente plus que 5,93 % des découvertes. Enfin les données concernant le V<sup>e</sup> siècle demeurent extrêmement faibles avec quatre dépôts (1,58 %) pour la période 10 (395-455) et trois dépôts (1,19 %) pour la période 11 (455-491).



Graphique 8 : Répartition des dépôts monétaires éduens par période.

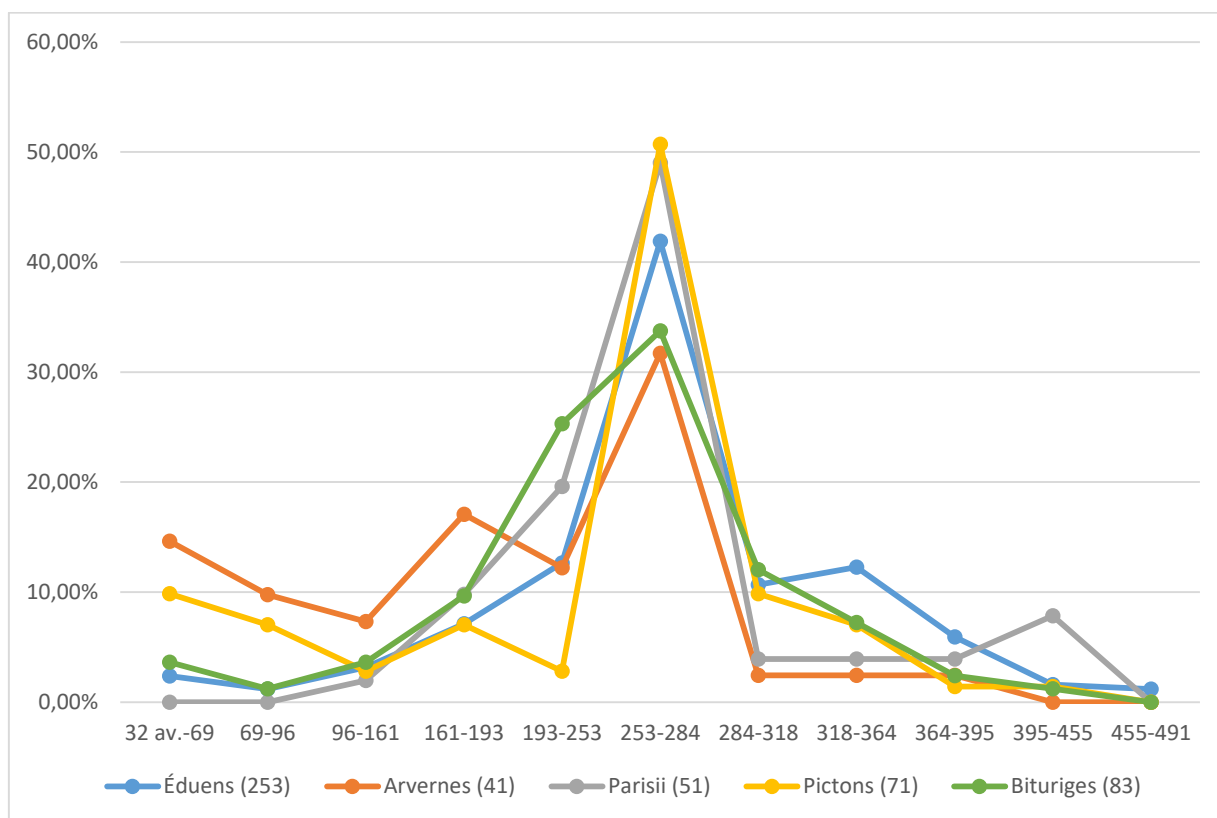
Comparons maintenant ces données avec celles des cités voisines (**tableau 10 et graphique 9**). Comme nous l'avons mentionné *supra*, le nombre de dépôts monétaires demeure très variable mais toujours inférieur à 100 occurrences. Nous avons tout de même pris la liberté de comparer ces données en pourcentages. Nous n'avons retenu ici que les chiffres des dépôts pouvant être rattachés à une période.

Si ces comparaisons doivent être considérées avec prudence compte-tenu de la faiblesse des chiffres des comparaisons, de l'hétérogénéité de ces chiffres et de la non exhaustivité des données, on observe tout de même plusieurs tendances générales. Les données pour le I<sup>er</sup> siècle demeurent variables d'une cité à l'autre, mais de manière générale cette période est bien moins représentée que le III<sup>e</sup> siècle, ce qui vaut également pour le II<sup>e</sup> siècle. Le graphique montre bien la prédominance, dans chacune des cités, des dépôts monétaires enfouis au III<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement en période 6 (253-284). De nouveau, dans ces cités, cette période est suivie d'une baisse brutale des découvertes en période 7 (284-318), baisse qui se poursuit progressivement jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle. En d'autres termes, il ne semble pas y avoir de spécificités éduennes dans la répartition chronologique générale des dépôts monétaires. Le

profil suit une tendance générale qui semble valable pour les cités de Gaule centrale et du Nord-Est.

Périodes	Dates	Éduens (253)	Arvernes (41)	Parisii (51)	Pictons (71)	Bituriges (83)
1	32 av.-69	2,37 %	14,63 %	0,00 %	9,86 %	3,61 %
2	69-96	1,19 %	9,76 %	0,00 %	7,04 %	1,20 %
3	96-161	3,16 %	7,32 %	1,96 %	2,82 %	3,61 %
4	161-193	7,11 %	17,07 %	9,80 %	7,04 %	9,64 %
5	193-253	12,65 %	12,20 %	19,61 %	2,82 %	25,30 %
6	253-284	41,90 %	31,71 %	49,02 %	50,70 %	33,73 %
7	284-318	10,67 %	2,44 %	3,92 %	9,86 %	12,05 %
8	318-364	12,25 %	2,44 %	3,92 %	7,04 %	7,23 %
9	364-395	5,93 %	2,44 %	3,92 %	1,41 %	2,41 %
10	395-455	1,58 %	0,00 %	7,84 %	1,41 %	1,20 %
11	455-491	1,19 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Total		100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Tableau 10 : Comparaison de la répartition chronologique des dépôts monétaires éduens, arvernes, parisii, pictons et bituriges par période.



Graphique 9 : Comparaison de la répartition chronologique des dépôts monétaires éduens, arvernes, parisii, pictons et bituriges par période.

### 1.1.2. Analyse par période

L'analyse par période, plus fine, permet d'observer les évolutions du phénomène de thésaurisation à l'échelle du territoire éduen. À partir de quel moment commence la thésaurisation des monnaies romaines impériales ? Quand est-elle plus marquée ? Quand s'arrête-t-elle ? Ces vagues de thésaurisations semblent être le reflet de l'intégration du territoire dans l'Empire, qui paraît débiter très tôt, à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., et se terminer à la fin de notre période d'étude. Cette analyse fine permet également de suivre les différentes réformes ou manipulations monétaires et leurs conséquences sur les accumulations monétaires. Ainsi, pour chaque période nous allons observer la structure des découvertes en question lorsqu'elles sont suffisamment documentées. Dans le même temps nous allons comparer ces structures avec les schémas bien connus des dépôts monétaires de référence afin de vérifier si les tendances sont les mêmes, même si malheureusement bon nombre de découvertes ne permettent pas une analyse précise. Rappelons enfin que ce découpage rigide doit être nuancé par l'écart qui se trouve entre la date de frappe et la date d'enfouissement des monnaies ainsi que l'écart entre la date d'assemblage, d'enfouissement et de non-récupération du dépôt monétaire<sup>269</sup>.

#### 1.1.2.1. Période 1 (32 av. J.-C. – 69)

Pour cette période nous avons inclus les dépôts dont le *terminus post quem* est égal ou postérieur à la date de 32 av. J.-C. Les ensembles clos par des monnaies de Marc Antoine (notamment au type des légions) ont donc été inclus<sup>270</sup>. La période 1 ne comprend que six dépôts monétaires (**tableau 12**) soit 1,77 % du total si l'on prend en compte les dépôts indéterminés et 2,37 % si nous les omettons. Il s'agit de l'une des périodes les moins bien représentées des cinq siècles étudiés. Ce dernier pourcentage est légèrement en dessous de ce que l'on peut trouver dans les cités prises en comparaison (**tableau 11**) à l'exception des Parisii qui n'ont livré aucun dépôt monétaire julio-claudien d'après le *TAF*. Le chiffre important pour les Arvernes doit être justifié par le peu de découvertes totales de dépôts monétaires. On observe donc très peu d'accumulations monétaires précoces. En effet, à cette période, le phénomène des dépôts monétaires ne semble pas être uniforme et diffusé sur l'entièreté du territoire. Les occurrences datées de cette période ont un *terminus* qui se situe sous Marc Antoine, Octave Auguste et Tibère ; les autres empereurs julio-claudiens n'incarnent aucun *terminus post quem*. Les travaux de St. Martin sur la circulation monétaire du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au I<sup>er</sup> siècle de notre ère dans le Nord et l'Est de la Gaule<sup>271</sup> nous éclairent sur la rareté des enfouissements monétaires à la période augustéenne. L'auteur a démontré qu'à cette période, la proportion de monnaies romaines en circulation sur ce territoire est bien inférieure à celle des monnaies gauloises<sup>272</sup>. Il conclut : « si l'époque augustéenne marque à n'en pas douter un tournant dans le renouvellement du stock monétaire, il est important d'avoir à l'esprit que l'on a affaire à une évolution lente, qui touche d'abord la périphérie du monde gaulois et ne devient tangible en Gaule interne qu'à partir de la fin du principat d'Auguste. Tout au long des cinq décennies étudiées dans ce chapitre, la circulation monétaire est dominée par des frappes indigènes et reste de ce point de vue très gauloise »<sup>273</sup>. Dans notre étude nous n'avons pas pris en compte les dépôts uniquement composés de monnaies gauloises. Ces derniers ont pu être enfouis durant la période augustéenne et compenseraient ainsi le vide observé. La lente pénétration du

<sup>269</sup> WIGG-WOLF 2019.

<sup>270</sup> D'autant plus que ces monnaies ont circulé bien après leur émission : GRUT *et al.* 2002, p. 25.

<sup>271</sup> MARTIN 2015a

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 182-197.

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. 185.

monnayage romain en Gaule interne explique le faible nombre de dépôts monétaires précoces mis au jour. Les dépôts de monnaies en métal précieux enfouis sous les derniers julio-claudien sont rares du fait de la refonte des monnaies antérieures lors de la réforme de Néron<sup>274</sup>. Il s'agit de trouvailles ponctuelles qu'il convient d'interpréter individuellement. La plupart des découvertes sont bien connues et appartiennent au groupe 1.

	Éduens (253)	Arvernes (41)	Parisii (51)	Pictons (71)	Bituriges (83)
Nombre de dépôts	6	6	0	7	3
%	2,37 %	14,63 %	0,00 %	9,86 %	3,61 %

Tableau 11 : Comparaison de la part de la période 1 (32 av.-69) dans les différentes cités.

Commune	Composition	1er empereur	Dernier empereur	TPQ	Nombre monnaies	Date de découverte
Alise-Sainte-Reine (cat. 17)	semis augustéens	Auguste	Auguste	14	10	1972
Alise-Sainte-Reine (cat. 25)	or	Auguste	Tibère	14-37	?	1804
Autun (cat. 188)	argent et bronze	Monnaies gauloises	Octave	15 av.	42	2018
Charentenay (cat. 295)	argent	République	Auguste	13 av.	248	1864
Chantenay-Saint-Imbert (cat. 113)	Argent	Monnaies gauloises	Marc Antoine	31 av.	588	1861
Glux-en-Glenne (cat. 132)	Argent	Monnaies gauloises	Marc Antoine	31 av.	38	1894

Tableau 12 : Les dépôts monétaires éduens de la période 1 (32 av.-69).

Deux des six trouvailles ont été mises au jour à Alise-Sainte-Reine (cat. 17 et cat. 25). La première est bien documentée puisqu'elle est connue entièrement. Elle est composée de monnaies de bronze augustéennes et a été retrouvée dans un quartier d'artisans. La seconde est moins bien documentée, elle appartient au groupe 4. Ce dépôt aurait été composé de monnaies d'or d'Auguste et Tibère. La précocité de ces deux découvertes monétaires à Alésia peut s'expliquer par le dynamisme de cette agglomération à l'époque augustéenne comme en témoigne le nombre de monnaies retrouvées, notamment dans le quartier d'artisans<sup>275</sup>. Le dépôt monétaire d'or d'Auguste et de Tibère peut-être mis en lien avec celui trouvé à Angers en 1991<sup>276</sup>. Ce dernier, composé de 35 *aurei* d'Octave et d'Auguste, pourrait avoir été enfouis sous Auguste ou Tibère. Son étude a confirmé que les dépôts monétaires d'or augustéens contiennent

<sup>274</sup> ESTIOT 2002b, p. 31.

<sup>275</sup> MANGIN 1981, vol. 2, pl. 160.

<sup>276</sup> AMANDRY *et al.* 2002.

des espèces récentes, rapidement thésaurisées, et peu d'espèces pré-augustéennes<sup>277</sup>. C'est ce qui semble être le cas du dépôt d'Alésia enfoui sous Tibère (cat. 25), bien qu'il soit très mal connu.

Le dépôt monétaire trouvé à Autun (cat. 188) s'inscrit dans une logique différente. Il a été retrouvé dans ce qui s'apparenterait à un tronc monétaire<sup>278</sup> et est composé de monnaies gauloises et romaines. Le contexte de découverte revêt ici une importance toute particulière. En effet, la découverte a été effectuée dans le sanctuaire de la Genetoye<sup>279</sup>, dans la *cella* de l'état augusto-tibérien. Or, comme nous l'avons vu *supra*<sup>280</sup> les preuves d'une occupation précoce sont relativement rares à Autun. Ces traces d'occupations précoces du quartier de la Genetoye sont considérées par les inventeurs comme un indice du lieu de la fondation d'Autun<sup>281</sup>.

Selon les événements historiques, le dépôt d'Autun peut-être mis en lien avec celui trouvé à Bibracte (cat. 132) composé de 8 deniers gaulois et 30 deniers romains. On observe en effet sur le site de Bibracte une forte concentration de monnaie avant et pendant la fondation d'Autun<sup>282</sup>.

Le dépôt de Chantenay-Saint-Imbert (cat. 113), composé de 409 monnaies d'argent gauloises et 179 monnaies d'argent romaines illustre également ce phénomène de thésaurisation précoce ainsi que la circulation monétaire des deniers républicains en Gaule à l'époque gauloise. Ce dépôt et le précédent sont similaires dans leur composition (à des degrés différents).

Enfin le dépôt monétaire de Charentenay (cat. 295) est composé uniquement de monnaies d'argent d'époque républicaine (168 deniers) et augustéenne (80 deniers). Ce dépôt illustre à quel point la monnaie romaine est arrivée précocement dans notre zone d'étude<sup>283</sup>. Il peut être comparé à celui de Mont Souvance composé de 99 deniers républicains et 5 augustéens<sup>284</sup>. Contrairement aux dépôts monétaires d'or de la même époque, ceux constitués d'argent comprennent des monnaies bien antérieures à la période augustéenne. Ces dernières circulent encore beaucoup durant la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>285</sup>.

Nous observons donc très peu de découvertes précoces en territoire éduen mais elles sont bien documentées puisque cinq des six découvertes appartiennent au groupe 1. Les trouvailles recouvrent des dépôts monétaires différents dans leur composition et leur interprétation. Concernant les deux dépôts monétaires tardo-républicains s'achevant sous Marc Antoine (Chantenay-Saint-Imbert et Glux-en-Glenne) : leur structure est similaire puisqu'ils mêlent argent gaulois et argent républicain, ce qui illustre la continuité de la circulation des monnaies gauloises malgré la pénétration des monnaies romaines en argent en Gaule<sup>286</sup>. La totalité de ces découvertes montre que les différents monnayages (gaulois, républicain<sup>287</sup>, augustéen) circulent conjointement jusqu'au règne d'Auguste au moins. Toutefois, d'après St. Martin, « on ne

---

<sup>277</sup> KUNISZ 1976, p. 91-94 ; AMANDRY *et al.* 2002, p. 47.

<sup>278</sup> JOLY et BARRAL 2018, p. 103-105 ; BARRAL *et al.* 2019.

<sup>279</sup> Un premier lot monétaire a été découvert à la Genetoye en 2013 (BARRAL et JOLY 2013, p. 15 ; IZRI 2013), il possède un *terminus* sous Antonin. Ce lot demeure toutefois complexe à interpréter, nous ne l'avons donc pas retenu comme un dépôt monétaire (voir cat. 188).

<sup>280</sup> Nous renvoyons à : Introduction – 1.2.2. Rappel des faits historiques du cadre de l'étude.

<sup>281</sup> LABAUNE 2012 ; LABAUNE et KASPRZYK 2015, p. 198-199 ; JOLY et BARRAL 2018, p. 95-101 ; BARRAL *et al.* 2018.

<sup>282</sup> GRUEL ET POPOVITCH 2007, p. 55-56.

<sup>283</sup> JACOB *et al.* 1983, p. 323.

<sup>284</sup> GRUT *et al.* 2002.

<sup>285</sup> KUNISZ 1976, p. 94-95.

<sup>286</sup> GRUEL et POPOVITCH 2007, p. 52-54.

<sup>287</sup> Pour ce monnayage voir PROVOST 1982.

thésaurise presque plus le numéraire gaulois à l'époque augustéenne et on ne le thésaurise plus du tout à partir de Tibère »<sup>288</sup>.

Ces dépôts monétaires souvent composés d'argent gaulois et romain peuvent-ils être mis en lien avec la présence de soldats au service de Rome à l'époque tardo-républicaine ? M. Reddé a dirigé un premier ouvrage sur la présence de l'armée romaine en Gaule<sup>289</sup> et un second portant sur les mêmes questions mais plus particulièrement à l'époque républicaine<sup>290</sup>. Selon l'auteur il apparaît notamment que « les exemples d'occupation des *oppida* par des troupes romaines, pendant ou après la conquête, ce sont multipliés ces dernières années »<sup>291</sup>. On songe alors que le dépôt monétaire trouvé à Bibracte (cat. 132) pourrait être lié à la présence de l'armée romaine sur le site. Cette présence est par ailleurs attestée par l'étude des *militaria* de Bibracte qui a été proposée<sup>292</sup>. Les auteurs estiment que l'examen de ces objets « trouve également un certain écho dans l'analyse du faciès monétaire récemment effectué par K. Gruel et L. Popovitch<sup>293</sup> »<sup>294</sup>. L'examen des monnaies de Bibracte atteste en effet d'une forte présence de deniers républicains et selon L. Popovitch, je cite : « ces monnaies peuvent être les témoins d'une présence militaire romaine imposée à Bibracte après la fin de la guerre des Gaules. [...] D'ailleurs, une autre série des monnaies romaines présentes sur le site semble renforcer cette hypothèse : il s'agit des dupondius de Nîmes de la première série qui, habituellement, sont rares sur les sites civils gaulois et, on l'a vu, hégémoniques sur les sites militaires augustéens précoces. [...] Ils peuvent constituer un autre indice quant à une présence militaire à Bibracte plus tardive, c'est-à-dire jusque dans les années 10 av. J.-C. ou, en tout cas, à des relations privilégiées entre les Éduens et l'armée »<sup>295</sup>. La découverte récente du dépôt monétaire de Bassing<sup>296</sup>, composé principalement de quinaires en argent gaulois (*terminus* : 40-20 av. J.-C.) propose aussi un lien entre présence militaire et enfouissement monétaire. En effet, le dépôt a été mis au jour sur un établissement rural d'époque gauloise qui a perduré jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle et ayant livré de nombreux objets en lien avec la sphère militaire. Les autres dépôts monétaires éduens de cette période sont plus complexes à mettre en lien avec la présence de l'armée du fait de l'ancienneté des découvertes et du manque de contexte.

La différence majeure de composition se situe dans les dépôts d'or, qui comprennent des espèces récentes, et les dépôts d'argent qui comprennent des espèces beaucoup plus anciennes. Malheureusement la seule découverte d'or de cette période est très mal connue (groupe 4).

#### 1.1.2.2. Période 2 (69-96)

La période flavienne est l'une des deux phases les moins bien représentées concernant les *termini post quem* des dépôts monétaires en territoire éduen avec 1,19 % du corpus déterminé, à égalité parfaite avec la période 11 (455-491). Ce creux est également visible dans d'autres cités (**tableau 13**). Concernant le territoire éduen, ce faible pourcentage porte sur trois

---

<sup>288</sup> MARTIN 2015a, p. 197.

<sup>289</sup> REDDÉ 1996.

<sup>290</sup> REDDÉ 2018.

<sup>291</sup> *Ibid.*, p. 293.

<sup>292</sup> PERNET *et al.* 2008.

<sup>293</sup> GRUEL et POPOVITCH 2007.

<sup>294</sup> PERNET *et al.* 2008, p. 125.

<sup>295</sup> GRUEL et POPOVITCH 2007, p. 101.

<sup>296</sup> Le dépôt n'a à notre connaissance pas été publié. Nous citons ici l'étude numismatique du rapport de fouille : LAFFITE et GUIHARD 2017, p. 214-337.

découvertes dont aucune n'appartient au groupe 1 (**tableau 14**). Elles ne sont donc que peu ou pas documentées.

	Éduens (253)	Arvernes (41)	Parisii (51)	Pictons (71)	Bituriges (83)
Nombre de dépôts	3	4	0	5	1
%	1,19 %	9,76 %	0,00 %	7,04 %	1,20 %

Tableau 13 : Comparaison de la part de la période 2 (69-96) dans les différentes cités.

Commune	Composition	1er empereur	Dernier empereur	TPQ	Nombre monnaies	Date découverte
Asnois (cat. 100)	?	César	Domitien?	81-96	?	avant 1859
Curgy (cat. 213)	Deniers, quinaires, potins, bronzes.	République	Vespasien	69-79	139	1985
Auxerre (cat. 287)	?	Tibère	Vespasien	69-79	?	1799

Tableau 14 : Dépôts monétaires éduens de la période 2 (69-96).

La découverte d'Auxerre (cat. 287), bien qu'ancienne, semble être celle qui pose le moins de problèmes. Il s'agit d'une découverte de trois paires de coins monétaires de Tibère accompagnées de monnaies dont le *terminus* se situe sous Vespasien. Xavier Lorient interprète cette trouvaille comme s'agissant « soit d'un atelier officiel (officine de campagne suivant les armées ?) soit plutôt peut-être d'une cachette de faux-monnayeurs utilisant des coins dérobés à l'atelier de Lyon »<sup>297</sup>. Cette cachette semble être encore fréquentée sous Vespasien.

La découverte d'Asnois (cat. 100) est beaucoup plus problématique (groupe 4). Le peu d'informations à notre disposition ne permet pas de savoir précisément s'il s'agit d'un dépôt monétaire ou de monnaies de site.

Enfin, l'enfouissement de Curgy (cat. 213), le plus récent du groupe, soulève également des problèmes liés à la nature de la découverte. Le lot monétaire provient en effet de plusieurs trouvailles archéologiques faites en prospection et en fouilles. Si la cohérence du lot permet très probablement d'y voir un dépôt monétaire, l'absence d'un inventaire exhaustif de la découverte ne permet pas de fixer un *terminus post quem* fiable. Les monnaies de Vespasien appartiennent-elles réellement au dépôt ? Des monnaies plus récentes composant le dépôt monétaire auraient-elles pu ne pas être recueillies ? Autant de questions qui rendent difficile l'exploitation scientifique de cet enfouissement.

<sup>297</sup> JACOB *et al.* 1983, n°88, p. 316. Cependant l'idée d'un vol à l'atelier de Lyon demeure discutée. Nous renvoyons *infra* à : I – 1.4. Les coins monétaires.



### 1.1.2.3. Période 3 (96-161)

La période des premiers Antonins se compose de huit découvertes soit 2,36 % de la totalité du corpus et 3,16 % des dépôts monétaires appartenant à une période particulière. Ce chiffre est proche de ce que l'on peut observer dans les autres cités (**tableau 15**). Ce début de II<sup>e</sup> siècle bien que faiblement représenté marque le début d'une courbe qui ne cesse de croître jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Parmi ces huit dépôts monétaires, un possède un *terminus* sous Nerva, un sous Trajan, trois sous Hadrien et trois sous Antonin (**tableau 16**).

	Éduens (253)	Arvernes (41)	Parisii (51)	Pictons (71)	Bituriges (83)
Nombre de dépôts	8	3	1	2	3
%	3,16 %	7,32 %	1,96 %	2,82 %	3,61 %

Tableau 15 : Comparaison de la part de la période 3 (96-161) dans les différentes cités.

Commune	Composition	1er empereur	Dernier empereur	TPQ	Nombre monnaies	Date découverte
Alise-Sainte-Reine (cat. 24)	10 bronzes et 1 denier	Vespasien	Nerva	97	11	1963
Pouilly-en-Auxois (cat. 66)	deniers	Hadrien	Hadrien	117-138	500	1809
Corvol-d'Embernard (cat. 120)	bague et dénom. Ind.	?	Trajan	98-117	?	?
Autun (cat. 173)	<i>aurei</i>	Vespasien	Antonin	138-161	9	? = avant 1881
Gueugnon (cat. 225)	<i>aurei</i> et deniers	Titus	Hadrien	117-138	8	1970
Saint-Aubin-en-Charollais (cat. 256)	argent et bronze	Hadrien	Hadrien	117-138	?	?
Avallon (cat. 289)	?	Gaulois	Antonin	138-161	?	1765
Saint-Père (cat. 328)	bronze et argent	Auguste	Antonin	138-161	106	1961

Tableau 16 : Dépôts monétaires éduens de la période 3 (69-161).

Les spécificités de ces dépôts résident dans le court arc chronologique qu'ils représentent et dans la diversité des dénominations qu'ils comprennent. La bourse d'Alise-Sainte-Reine (cat. 24) montre un état figé de la circulation monétaire à Alésia à l'extrême fin du I<sup>er</sup> siècle. On y trouve des monnaies de Vespasien à Nerva et l'absence de monnaies de Trajan. Plusieurs dénominations de bronze y ont été retrouvées : as, *dupondius* et sesterce ainsi qu'un denier en

argent. Laurent Popovitch mentionne d'ailleurs que : « l'argent peut faire partie d'une bourse, mais modestement »<sup>298</sup>. Les sous-multiples du sesterce circulent particulièrement aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, ce qui est tout à fait cohérent.

La découverte de Corvol-d'Embernard (cat. 120) est assez particulière. Il s'agit de deux bagues qui semblent avoir été retrouvées avec des monnaies de Trajan. Malheureusement le manque de précision nous empêche d'en dire davantage.

Le dépôt monétaire de Pouilly-en-Auxois (cat. 66) est, selon la description parvenue jusqu'à nous, composé de plusieurs centaines de deniers d'Hadrien. Il ne semble pas y avoir d'autres émetteurs ni d'autres dénominations présentes dans cette découverte. Le dépôt de Saint-Aubin-en-Charollais (cat. 256), de la même époque, est également composé uniquement de monnaies d'Hadrien. On y retrouve aussi des monnaies d'argent, qui semblent cette fois être mêlées à des dénominations en bronze. La description de ces deux ensembles demeure malheureusement peu précise.

La découverte de Gueugnon (cat. 255) illustre de nouveau un court arc chronologique allant de Titus à Hadrien. Mais la découverte atteste surtout la présence d'*aurei* et de deniers et non de dénominations de bronze. C'est également le cas pour le dépôt monétaire d'Autun (cat. 173) composé uniquement d'*aurei* dont la monnaie la plus récente est à l'effigie de Faustine I<sup>ère</sup><sup>299</sup> et dont l'arc chronologique est réduit.

L'enfouissement d'Avallon (cat. 289) est mal connu. S'il s'agit d'un dépôt monétaire (ce qui n'est pas certain), les dénominations ne sont pas connues et il s'agirait d'un arc chronologique long débutant à la période gauloise.

Enfin la découverte de Saint-Père (cat. 328) dont le *terminus* se situe sous Antonin atteste de nouveau le mélange d'espèces de bronze et d'argent. C'est un dépôt de thésaurisation longue, la monnaie la plus ancienne ayant été frappée sous Auguste.

Bien qu'il y ait peu de dépôts monétaires enfouis sous les premiers Antonins, on peut observer que leur composition est variée. Ils comprennent parfois des dénominations de valeur importante voire très importante. Constitués la plupart du temps sur un laps de temps assez réduit, ils montrent une intégration accrue du territoire éduen dans les circuits monétaires de l'Empire.

#### 1.1.2.4. Période 4 (161-193)

La période des seconds Antonins présente une augmentation notoire des enfouissements par rapport à la période précédente puisqu'elle comporte 18 occurrences, soit 7,11 % des 253 dépôts déterminés. Ce pourcentage est légèrement en dessous de ce que l'on peut observer dans les cités voisines choisies à titre de comparaison (**tableau 17**). Mais de nouveau le caractère réduit du corpus empêche une comparaison précise. Parmi les 18 dépôts éduens, 9 ont un terminus sous Marc Aurèle (**tableau 18**), 8 sous Commode (**tableau 19**) et un dernier qui est imprécis.

---

<sup>298</sup> POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 73.

<sup>299</sup> D'après X. Lorient (LORIENT 1977, n°5, p. 205) il pourrait s'agir d'un fragment de dépôt monétaire plus important dont le *terminus* serait peut-être à revoir. Dans l'état actuel des connaissances, le *terminus* est fourni par une monnaie de Faustine I.

	Éduens (253)	Arvernes (41)	Parisii (51)	Pictons (71)	Bituriges (83)
Nombre de dépôts	18	7	5	5	8
%	7,11 %	17,07 %	9,80 %	7,04 %	9,64 %

Tableau 17 : Comparaison de la part de la période 4 (161-193) dans les différentes cités.

Commune	Composition	1er empereur	Dernier empereur	TPQ	Nombre monnaies	Date découverte
Alise-Sainte-Reine (cat. 26)	bronzes?	?	Marc Aurèle	161-180	104	1913
Corgengoux (cat. 49)	bronzes	Marc Aurèle	Marc Aurèle?	161-180	7	vers 1868
Savigny-les-Beaune (cat. 81)	denier et bronzes	Hadrien	Marc Aurèle	161-180	2	vers 1864
Chevroches (cat. 114)	denier, <i>dupondius</i> , sesterce	Tibère	Faustine	161-180	4	2001
Rouy (cat. 151)	Sesterces et moyens bronzes	Vespasien	Marc Aurèle	161-180	132	1925
Anost (cat. 170)	sesterces	Marc Aurèle	Marc Aurèle	161-180	6	1896
Autun (cat. 172)	<i>aurei</i>	Néron	Marc Aurèle	161-180	52-57	1857
Autun (cat. 185)	sesterces et as	Hadrien	Marc Aurèle	176-177	5	1987
Sully (cat. 266)	deniers	Nerva	Marc Aurèle	161-180	au moins 5	? = avant 1872

Tableau 18 : Dépôts monétaires éduens dont le terminus se situe sous Marc Aurèle.

Concernant les *termini* sous les principats de Marc Aurèle et Commode, il s'agit la plupart du temps de monnaies en alliage cuivreux dont les dénominations ne sont que trop rarement précisées. Or c'est l'étude des dénominations en alliage cuivreux qui permet de définir si les enfouissements ont eu lieu à la fin du II<sup>e</sup> siècle ou si les monnaies les plus récentes ont circulé, impliquant dès lors une date d'enfouissement au milieu du III<sup>e</sup> siècle. En clair, si le dépôt contient une proportion importante de fractions (as et *dupondius*) il a très probablement été enfoui à la fin du II<sup>e</sup> siècle car ces espèces correspondent à la circulation monétaire de l'époque. En revanche, si le dépôt n'est composé que de sesterces, il a de fortes chances d'avoir été enfoui au III<sup>e</sup> siècle, l'absence de fractions étant caractéristique de cette période. Ces observations reposent sur l'étude détaillée de plusieurs dépôts monétaires à commencer par celui du Puy-Dieu<sup>300</sup> composé uniquement de sesterces des Flaviens à Philippe I (244-249). Si le trésor de

<sup>300</sup> DESNIER 1985.

37 sesterces de Saint-Sauveur<sup>301</sup> possède un *terminus* sous Commode César, son étude permet d'envisager un enfouissement dans le courant du III<sup>e</sup> siècle car il n'est composé que de sesterces très usés. À l'inverse les dépôts monétaires de Pécy<sup>302</sup> et Seyssel<sup>303</sup> qui s'achèvent respectivement sous Commode et Marc Aurèle, contiennent une forte proportion de fractions, caractéristiques d'un enfouissement à la fin de la période antonine. Si l'on revient aux dépôts monétaires éduens il est difficile de savoir à quelle catégorie ces derniers appartiennent car leurs descriptions ne mentionnent bien souvent que des monnaies de « bronze » sans autres précisions sur la nature des dénominations en question. Quelques rares exceptions appartenant au groupe 1 permettent de trancher comme la découverte de Rouy (cat. 151) composée de 103 sesterces et 29 fractions dont le *terminus* se situe sous Marc Aurèle, ce qui indiquerait un enfouissement dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle. Le petit dépôt monétaire de la rue des Pierres à Autun (cat. 185) semble appartenir à la même famille du point de vue de sa composition : quatre sesterces et un as. Le tronc monétaire de Crain (cat. 303), par sa nature culturelle, témoigne d'une forme de thésaurisation particulière. Un certain nombre de dépôts monétaires mal décrits composés de monnaies en alliage cuivreux relèvent donc peut-être de la période suivante.

Commune	Composition	1er empereur	Dernier empereur	TPQ	Nombre monnaies	Date découverte
Vandenesse-en-Auxois (cat. 84)	bronzes	Hadrien	Commode	180-192	?	1908
Champallement (cat. 107)	bronze, argent et or	Trajan	Commode	180-192	?	? = avant 1859
Chantenay-Saint-Imbert (cat. 108)	or et argent	Auguste	Commode	180-192	4000	1700
Chantenay-Saint-Imbert (cat. 111)	bronzes?	Hadrien	Commode	180-192	2	vers 1875
Clamecy (cat. 119)	?	Trajan	Commode	180-192	?	1895
La Comelle (cat. 210)	grands et moyens bronzes	Vespasien	Commode	180-192	7	1878
Crain (cat. 303)	semis, as, dupondii, sesterces	Auguste	Commode	180-192	207	1972
Trucy-sur-Yonne (cat. 333)	?	Hadrien	Commode	180-192	65	1826

Tableau 19 : Dépôts monétaires éduens dont le *terminus* se situe sous Commode.

On observe la présence de deniers dans plusieurs découvertes même s'ils sont moins fréquents. Enfin la mention de monnaies d'or reste exceptionnelle : on en rencontre notamment dans le

<sup>301</sup> TROMMENSCHLAGER et GROCH 2015.

<sup>302</sup> AMANDRY 1996.

<sup>303</sup> AUDRA 1997.

dépôt d'Autun (cat. 172) et dans deux autres découvertes mal documentées à savoir Champallement (cat. 107) et Chantenay-Saint-Imbert (cat. 108). Le dépôt d'Autun (cat. 172), composé uniquement d'*aurei* de Néron à Marc Aurèle n'est pas sans rappeler la trouvaille d'Asse en Belgique<sup>304</sup>, qui possède les mêmes bornes chronologiques et une composition qui semble proche de la découverte autunoise.

Il convient enfin d'ajouter à cette liste le dépôt de Saligny-sur-Roudon (cat.10) dont le *terminus* n'est pas connu précisément. On retiendra de tout ce qui précède que la fin du II<sup>e</sup> siècle se caractérise par une augmentation de l'intensité du phénomène des dépositions monétaires.

#### 1.1.2.5. Période 5 (193-253)

La période 5 (193-253) présente une forte augmentation des dépositions par rapport au siècle précédent. Elle comprend 32 dépôts monétaires soit 9,44 % de la totalité du corpus ou 12,65 % des découvertes précisément datées. Ce chiffre, bien qu'important, se situe dans une moyenne comparée aux autres cités prises en comparaison (**tableau 20**). La période est marquée par l'introduction de l'antoninien dans la circulation monétaire sous Caracalla en 215 et l'arrêt de la frappe du denier sous Gordien III<sup>305</sup>. Les dépôts les plus fréquents sont ceux dont le *terminus* se situe sous Gordien III et Sévère Alexandre. Plus discrètement, des dépôts monétaires s'achèvent par des monnaies de Septime Sévère, Maximin, Philippe et Trajan Dèce (**tableau 21**).

	Éduens (253)	Arvernes (41)	Parisii (51)	Pictons (71)	Bituriges (83)
Nombre de dépôts	32	5	10	2	21
%	12,65 %	12,20 %	19,61 %	2,82 %	25,30 %

Tableau 20 : Comparaison de la part de la période 5 (193-253) dans les différentes cités.

Les dépôts monétaires ayant pour *terminus* Septime Sévère sont au nombre de trois. Le dépôt de Lusigny (cat. 6) si l'on admet que son *terminus* se situe bien sous Septime Sévère et non sous Trajan Dèce<sup>306</sup> est composé exclusivement de sesterces. Il appartiendrait donc à cette famille de dépôts de sesterces du III<sup>e</sup> siècle comme celui du Puy-Dieu<sup>307</sup>. Bien que l'on ne connaisse pas la composition exacte du dépôt de Lusigny (groupe 2), il peut être comparé à un dépôt monétaire trouvé à Paris dans les jardins du Luxembourg<sup>308</sup> composé de 66 sesterces, de Domitien à Septime Sévère. La deuxième découverte éduenne (Saint-Usage ; cat. 77) comprend des deniers allant de Néron à Septime Sévère, dont plusieurs monnaies fourrées. Elle peut être

<sup>304</sup> DOYEN 2008, p. 6-26.

<sup>305</sup> ESTIOT 1996, p. 42 ; AMANDRY 2017, p. 223.

<sup>306</sup> TAF VII, n°12, p. 19-20.

<sup>307</sup> DESNIER 1985. Nous pouvons également citer le dépôt « des environs de Reims » (DOYEN 2008, p. 228-234) dont les monnaies les plus récentes émises par Septime Sévère semblent très usées, ce qui conduit l'auteur à proposer son enfouissement au milieu du III<sup>e</sup> siècle.

<sup>308</sup> TAF IX, n°16, p. 26.

rapprochée du dépôt de Rouffiac<sup>309</sup> composé de deniers de Vespasien à Septime Sévère. Enfin, le dépôt de fondation de la Croix-Verte à Autun (cat. 182) contient seulement deux deniers : le premier à l'effigie de Septime Sévère et le second à l'effigie de son épouse. La nature du dépôt est ici connue grâce au contexte archéologique<sup>310</sup>. Nous disposons de peu d'informations sur les dénominations qui composent les deux dépôts monétaires enfouis sous Clodius Albinus (cat. 183 et 251). Il en est de même pour la découverte de la fontaine de l'Héritan à Mâcon (cat. 235) (s'agit-il d'ailleurs d'un dépôt monétaire ?) composée de 20 monnaies en bronze s'achevant sous Caracalla et pour laquelle nous ne disposons d'aucune information.

Terminus	Nombre de dépôt	Catalogue
Septime Sévère	3	n°6 ; n°77 ; n° 182
Clodius Albinus	2	n°183 et n°251
Caracalla	1	n°235
Macrin / Élagabal	0	
Sévère Alexandre	6	n°34 ; n°75 ; n°103 ; n°126 ; n°148 ; n°231
Maximin	4	n°16 ; n°40 ; n°157 ; n°272
Balbin ?	1	n°54
Gordien III	7	n°1 ; n°57 ; n°96 ; n°130 ; n°237 ; n°241 ; n°318
Philippe	3	n°131 ; n°227 ; n°262
Trajan Dèce	3	n°13 ; n°48 ; n°223
Trébonien Galle	2	n°201 ; n°229
Total	32	

Tableau 21 : Répartition des dépôts monétaires éduens de la période 5 (193-253) par dernier émetteur.

Parmi les six dépôts monétaires dont le *terminus* se situe sous Sévère Alexandre, trois ne sont pas décrits en détails (cat. 103 ; 126 ; 148) et relèvent logiquement du groupe 3. Un seul est parfaitement documenté et classé dans le groupe 1. Il est issu d'une fouille préventive récente. Il s'agit du dépôt monétaire de Broin (cat. 34) composé de 19 monnaies en alliage cuivreux de Domitien à Sévère Alexandre (17 sesterces, 1 as et 1 *dupondius*). L'usure des monnaies et la composition d'ensemble suggèrent un enfouissement dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle<sup>311</sup>. Sa structure est comparable à un dépôt monétaire trouvé sur le parvis Notre-Dame de Paris<sup>312</sup> composé de 21 sesterces et 2 as émis entre Trajan et Sévère Alexandre. La présence d'as dans les deux découvertes pourrait laisser penser à une bourse car ces derniers ne sont plus thésaurisés au III<sup>e</sup> siècle. Un dépôt monétaire plus important mais recouvrant le même arc chronologique que celui de Paris a également été mis au jour à Gannat<sup>313</sup>. Il est composé majoritairement de sesterces, une centaine environ. On pourrait rattacher la découverte éduenne de Laizy (cat. 231 ; groupe 4) à ce type de découverte mais le manque de description des dénominations empêche l'exploitation du dépôt. Nous savons qu'il s'agit d'une monnaie en argent et de plusieurs centaines de monnaies en bronze illisibles. Ce dernier indice pourrait

<sup>309</sup> TAF VII, n°6, p. 67.

<sup>310</sup> QUENTON et SOUM 2018.

<sup>311</sup> SOUM 2018a.

<sup>312</sup> BRENOT 1968.

<sup>313</sup> TAF VII, n°9, p. 18-19.

indiquer une circulation longue des sesterces. Enfin, la trouvaille de Saint-Nicolas-les-Cîteaux (cat. 75), mal décrite (groupe 2), comprend 60 monnaies en argent de Sévère Alexandre.

Les enfouissements se terminant par des monnaies à l'effigie de Maximin sont au nombre de quatre. La découverte de Cuffy (cat. 16 ; groupe 1) est composée uniquement de deniers. Cette information confirme que les dépôts d'argent de cette période sont constitués en grande majorité de deniers et très peu d'antoniniens<sup>314</sup>. Mis à part ces dépôts d'argent, les découvertes sont généralement constituées de monnaies de bronze et majoritairement de sesterces. Ainsi dans notre corpus, la découverte de Chazilly (cat. 40) constituée de 9 kg d'as et de sesterces allant d'Antonin à Maximin, celle de Saint-Bénin-des-Bois (cat. 157) composée majoritairement de sesterces mais également d'as et de deniers et enfin celle de Verjux (cat. 272) qui renfermait 139 sesterces de Trajan à Maximin, semblent correspondre à ce modèle. Si nous prenons en comparaison le dépôt monétaire de Gif-sur-Yvette<sup>315</sup>, composé de 937 sesterces, 6 *dupondii* et 10 as, leur composition semble tout à fait cohérente. Le profil de ce dernier présente un pic sous la dynastie antonine, ce qui devait être le cas pour les dépôts éduens (mais les lacunes de la documentation ne permettent pas de le vérifier).

Nous ne commenterons pas le dépôt monétaire de Magny-la-Ville (cat. 54) dont peu de monnaies sont connues et dont le *terminus* sous Balbin paraît très hypothétique. Ce dépôt appartient effectivement au groupe 4.

Les dépôts monétaires ayant un *terminus* sous Gordien III ont fait l'objet d'un article de X. Lorient en 1974<sup>316</sup>. L'auteur précisait alors que la documentation des dépôts monétaires demeurait imprécise, notamment concernant leur structure. Il constatait également que les enfouissements avec un *terminus* sous Gordien III sont, le plus souvent, composés de monnaies de bronze, ce qui avait d'ailleurs été observé précédemment par J.-P. Callu<sup>317</sup>. X. Lorient posait alors la question suivante : « on aimerait naturellement savoir si tous ces trésors ont bien été enfouis sous le règne de Gordien III. Ne reflètent-ils pas plutôt la thésaurisation d'une époque postérieure (ca. 260-270), pour laquelle, devant l'invasion d'un billon de plus en plus déprécié, le cuivre lui-même était devenu une « valeur refuge » ? »<sup>318</sup>. Il ouvrait ainsi la question de la date d'enfouissement de ces découvertes, ainsi que de leurs causes économiques plutôt que militaires. Ces différents constats se vérifient bien dans le corpus éduen. Tout d'abord, il convient de rappeler l'imprécision de nos informations. Il s'agit souvent de découvertes appartenant aux groupes 3 et 4. Ainsi, pour la majorité des dépôts de cette période nous ne connaissons ni les dénominations exactes, ni le *terminus* précis : c'est le cas des découvertes d'Avermes (cat. 1) et de Montagny-les-Buxy (cat. 241) où le *terminus* n'est pas explicitement précisé ou encore de celle de Malay (cat. 237) où les dénominations ne sont pas données. Mais comme l'avaient souligné J.-P. Callu et X. Lorient ce sont majoritairement des trouvailles de monnaies de bronze. Ce trait est confirmé par la découverte d'Arleuf (cat. 96) parfaitement documentée, celle d'Entrains-sur-Nohain (cat. 130) et d'Ouagne (cat. 318) composées de monnaies de bronzes et majoritairement de sesterces. En ce sens ils peuvent être comparés aux dépôts de bronzes de Pommeroeul<sup>319</sup> ou de Tillé<sup>320</sup>. Ce dernier est composé d'un *dupondius* et de 618 sesterces s'achevant sous Gordien III mais dont la date d'enfouissements est estimée

---

<sup>314</sup> BLAND 1996, p. 86, table 3 D : les 8 dépôts monétaires comparés contiennent entre 96 et 100 % de deniers.

<sup>315</sup> TAF IX, n°4, p. 62.

<sup>316</sup> LORIENT 1974.

<sup>317</sup> CALLU 1969, p. 123.

<sup>318</sup> LORIENT 1974, p. 686.

<sup>319</sup> DOYEN 2008, p. 283-307.

<sup>320</sup> PILON *et al.* 2020.

autour de 260. Seul le dépôt de Missery (cat. 57) semble être un dépôt mixte d'espèces d'argent et d'alliage cuivreux.

Les choses évoluent à partir du principat de Philippe. En effet, J.-P. Callu estimait pour cette période que 35 % des dépôts monétaires sont des dépôts de bronzes<sup>321</sup>. C'est par exemple le cas du dépôt monétaire de Bray<sup>322</sup>, composé de 1049 monnaies en alliage cuivreux, en majorité des sesterces de la période antonine. Malheureusement, dans notre corpus, beaucoup de données enregistrées ne permettent pas de trancher puisqu'elles appartiennent aux groupes 3 et 4. Parmi les trois dépôts monétaires retenus, on ignore les métaux pour les découvertes de Glux-en-Glenne (cat. 131) et de Gueugnon (cat. 227). Seul l'enfouissement de Salornay-sur-Guye (cat. 262) est composé d'après ses inventeurs de 6000 ou 7000 monnaies en alliage cuivreux allant de Macrin à Philippe.

Sous Trajan Dèce, J.-P. Callu estimait que seulement 12,5 % des dépôts monétaires étaient composés de bronze, laissant entrevoir une majorité de monnaies de billon<sup>323</sup>. C'est le cas de la découverte de Fragnes (cat. 223) qui est un dépôt mixte de monnaies d'argent et d'alliage cuivreux. Les monnaies en argent, et plus particulièrement celles à l'effigie de Gordien III sont majoritaires dans cette trouvaille. En revanche, le dépôt d'Yzeure (cat. 13), composé de 84 ou 85 sesterces usés, d'Auguste à Trajan Dèce, atteste la présence de ce type de dépôt encore jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Enfin, le dépôt de Corcelles-les-Arts (cat. 48) n'est pas assez bien décrit pour pouvoir le classer dans l'une ou l'autre des catégories (groupe 4).

Enfin, les dépôts monétaires ayant un *terminus* entre 251 et 253 sont au nombre de deux dans notre corpus. Celui d'Yguerande (cat. 229 ; groupe 3) est mal décrit mais semble incontestablement être un dépôt mixte comprenant des deniers, des antoniniens et des monnaies de bronze. Le second, découvert à Chalon-sur-Saône (cat. 201), appartient au groupe 1 et est beaucoup mieux décrit. Il s'agit d'un enfouissement exclusivement composé d'argent où les antoniniens sont mieux représentés que les deniers bien que ces derniers occupent un pourcentage non négligeable<sup>324</sup>. Ce dépôt peut en partie être comparé à celui de Saint-Jean-d'Ardières<sup>325</sup>, composé de 3 deniers et 4107 antoniniens. Bien que la part des deniers soit différente du dépôt de Chalon-sur-Saône, les profils chronologiques des antoniniens apparaissent proches, avec un pic constaté sous Gordien III et Philippe puis un ralentissement de la thésaurisation à partir de Trajan Dèce certainement en lien avec l'abaissement du titre de cette dénomination<sup>326</sup>.

Cette période 5 (193-253) avec ses 32 dépôts monétaires plus ou moins documentés renvoie à plusieurs types d'enfouissements. Les deux familles les plus courantes demeurent les dépôts de bronzes (majoritairement composés de sesterces) et les dépôts de monnaies d'argent (avec des proportions variables entre les deniers et les antoniniens).

---

<sup>321</sup> CALLU 1969, p. 123.

<sup>322</sup> MEGUELATI 2015.

<sup>323</sup> CALLU 1969, p. 123.

<sup>324</sup> La proportion des deniers et des antoniniens est variable dans les dépôts monétaires de cette période : BLAND 1996, p. 87, table 3 H.

<sup>325</sup> DROST 2013b.

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 1.



### 1.1.2.6. Période 6 (253-284)

La période 6 (253-284), malgré son arc chronologique restreint, est la phase qui comprend le plus grand nombre de dépôts monétaires avec 106 occurrences (soit 41,9 % du total). Cette période marque un pic majeur dans toutes les cités retenues à titre de comparaison (**tableau 22**). Il s'agit donc d'un phénomène généralisable à l'ensemble de la Gaule. À l'occasion de l'étude récente du dépôt de Saint-Germain-lès-Arpajon, V. Drost signalait que 42,5 % des dépôts monétaires en Gaule appartenait à la période 253-294<sup>327</sup>.

	Éduens (253)	Arvernes (41)	Parisii (51)	Pictons (71)	Bituriges (83)
Nombre de dépôts	106	13	25	36	28
%	41,90 %	31,71 %	49,02 %	50,70 %	33,73 %

Tableau 22 : Comparaison de la part de la période 6 (253-284) dans les différentes cités.

Durant cette période riche en événements, les crises politiques, militaires et économiques ont engendré plusieurs phénomènes économiques<sup>328</sup>. En effet, les opérations militaires conduites par Rome au cours du III<sup>e</sup> siècle vont entraîner un accroissement de la production monétaire afin de payer les soldats. Des ateliers monétaires vont être créés à proximité des frontières. Le stock de métal d'argent s'amenuisant, l'Empire manipule alors la monnaie et plus particulièrement l'antoninien en abaissant son poids et son titre<sup>329</sup>. Cet abaissement avait déjà été entamé durant la période précédente mais il atteint son plus bas niveau dans les années 260-274. Cette chute s'accompagne d'une augmentation du volume des frappes. Aurélien tente d'endiguer la crise avec sa réforme de 274 qui consiste en une augmentation du poids de l'antoninien réformé (ou *aurelianus*) alors que le titre était maintenu à un niveau constant. Aurélien ordonna le retrait des monnaies radiées antérieures dont le titre en argent était très faible, ce qui eut peu d'effet dans les régions de Gaule centrale comme le montrent les dépôts monétaires. À ce titre Chr. Lauwers propose différentes raisons pouvant expliquer l'échec des réformes monétaires durant l'Antiquité, l'auteur mentionne : « un manque de compréhension des mécanismes économiques sous-jacents, conduisant les autorités à procéder par essais et erreur ; la méconnaissance tant des quantités de monnaie en circulation que des besoins des populations, menant à des épisodes de pénurie monétaire ; une administration réduite, incapable de veiller à l'application des décrets ; un manque de confiance des populations dans les autorités politiques et monétaires, les conduisant à thésauriser la « bonne » monnaie lors des réformes, plutôt que de l'échanger contre la *moneta nova* d'aloï et/ou de masse inférieurs ; une mauvaise diffusion des directives provenant du pouvoir central ; l'affaiblissement et/ou l'émiettement du pouvoir central, par exemple lors de guerres civiles »<sup>330</sup>.

Parallèlement à cette réforme, le phénomène des imitations radiées<sup>331</sup> s'est très largement répandu comme l'attestent les rapports des fouilles récentes en territoire éduen. Ces imitations

<sup>327</sup> DROST 2020 (plus particulièrement p. 94-97).

<sup>328</sup> Pour une présentation nuancée de ces diverses crises du III<sup>e</sup> siècle voir CHRISTOL 2006.

<sup>329</sup> Ce résumé est issu de la synthèse de S. Estiot sur la monnaie au III<sup>e</sup> siècle : ESTIOT 1996. Concernant l'abaissement du titre et du poids de l'antoninien : CALLU 1969, p. 237-249 ; ESTIOT 1996 (notamment figure 4 p. 40) ; AMANDRY 2017, p. 222-223 (notamment graphiques 1 et 2).

<sup>330</sup> LAUWERS 2018, p. 29.

<sup>331</sup> Pour une synthèse de ce monnayage on lira DOYEN 2007, p. 281-302 et également les travaux de F. Pilon (en premier lieu : PILON 2016) qui a fouillé et publié l'atelier d'imitation du III<sup>e</sup> siècle de Châteaubleau.

de la fin du III<sup>e</sup> siècle ont circulé jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle. Cette durée longue de circulation pose problème pour établir le *terminus* de plusieurs dépôts monétaires qui doivent (quand leur composition est bien documentée) être rattachés dans la période suivante<sup>332</sup>. Sous Probus a eu lieu un décri de ces antoniniens de bas titre et de leurs imitations, entraînant un autre phénomène que l'on peut qualifier de « dépôts de rebut ou de décri »<sup>333</sup>. Enfin, n'oublions pas le siège d'Autun, événement local intervenant sous Victorin en 269-270 et qu'il convient d'évoquer dans l'interprétation des dépôts de cette phase. Les enfouissements et la non-récupération des dépôts monétaires de cette période, comme l'a rappelé récemment V. Drost, peuvent être liés à un ou plusieurs de ces événements : mutations économiques, mouvements de population, climat d'insécurité, épidémie, accident etc.<sup>334</sup>.

Afin d'affiner l'observation de la vague d'enfouissement entre 253 et 284, nous avons réparti les 106 dépôts selon leur *terminus* connu (**tableau 23**). Le *terminus* étant parfois compliqué à déterminer, nous avons ici pris en compte la monnaie la plus récente signalée dans la documentation. Ainsi nous pouvons constater que le nombre de dépôts varie considérablement selon les règnes des empereurs entre 253 et 284.

Terminus	Nombre de dépôts	Catalogue
Valérien / Gallien (253-260)	24	n°4 ; n°31 ; n°32 ; n°43 ; n°52 ; n°62 ; n°69 ; n°85 ; n°109 ; n°121 ; n°140 ; n°150 ; n°156 ; n°167 ; n°169 ; n°171 ; n°176 ; n°178 ; n°205 ; n°214 ; n°220 ; n°234 ; n°245 ; n°271
Gallien / Postume (260-269)	20	n°5 ; n°9 ; n°71 ; n°76 ; n°87 ; n°128 ; n°134 ; n°143 ; n°187 ; n°199 ; n°208 ; n°232 ; n°233 ; n°249 ; n°252 ; n°254 ; n°257 ; n°284 ; n°298 ; n°337
Claude II – Quintille / Postume - Victorin (269-271)	11	n°2 ; n°44 ; n°104 ; n°125 ; n°141 ; n°159 ; n°163 ; n°186 ; n°244 ; n°246 ; n°324
Aurélien / Tétricus I et II (271-275)	36	n°8 ; n°15 ; n°35 ; n°55 ; n°56 ; n°61 ; n°78 ; n°80 ; n°86 ; n°90 ; n°94 ; n°97 ; n°101 ; n°112 ; n°118 ; n°129 ; n°138 ; n°144 ; n°147 ; n°162 ; n°189 ; n°190 ; n°196 ; n°198 ; n°209 ; n°228 ; n°258 ; n°261 ; n°263 ; n°273 ; n°275 ; n°283 ; n°285 ; n°304 ; n°311 ; n°320
Tacite (275-276)	1	n°222
Probus (276-282)	11	n°99 ; n°102 ; n°206 ; n°221 ; n°239 ; n°255 ; n°274 ; n°276 ; n°279 ; n°280 ; n°302
Carus et fils (282-284)	3	n°277 ; n°310 ; n°326

Tableau 23 : Répartition des dépôts monétaires éduens de la période 6 (253-284) par dernier émetteur.

<sup>332</sup> C'est notamment le cas du dépôt monétaire du Faubourg d'Arroux (cat. 180 et 181) qui a été enregistré dans la période 7. Lorsque nous ne disposons pas d'informations précises, les dépôts comprenant des imitations radiées ont été rattachés à la période 6 (en retenant la date de frappe comme *terminus*). Ces dépôts peuvent avoir été enfouis à une date postérieure.

<sup>333</sup> ESTIOT 1996, p. 56-63.

<sup>334</sup> DROST 2020, p. 95-96.

#### 1.1.2.6.1. Valérien et Gallien (253-260)

La sous-période 253-260 qui correspond au règne conjoint de Valérien et Gallien comprend 24 dépôts sur les 106 de la période complète, soit environ un quart. Lors de la publication du petit dépôt monétaire de Nages-et-Solorgues<sup>335</sup>, une liste des dépôts enfouis vers 259-260 en Gaule du Sud-Est soulignait l'importance des enfouissements à cette date. Une partie du corpus éduen est d'ailleurs citée dans cet article. La « trouvaille de Nanterre »<sup>336</sup> publiée par P. Le Gentilhomme constitue une découverte de référence. Le dépôt monétaire est composé de 219 deniers de Septime Sévère à Gordien III et de 1643 antoniniens de Caracalla à Gallien règne conjoint. D'après P. Le Gentilhomme, « il convient donc de considérer le trésor de Nanterre et avec lui, ceux de Mayence et d'Anglefort, comme des dépôts de thésaurisation constitués dans un but de spéculation, voire de simple défense contre la monnaie du temps, mauvaise ou jugée telle »<sup>337</sup>. La structure du dépôt de Nanterre présente donc un mélange de deniers et d'antoniniens, ces derniers étant majoritaires. D'un point de vue chronologique on observe un pic sous Gordien III et Philippe puis une baisse à partir de Trajan Dèce. Quant aux monnaies de Valérien et Gallien, elles ne sont attestées qu'en très faible quantité.

Qu'en est-il du corpus éduen? À nouveau nous sommes confrontés à l'imprécision des descriptions de plusieurs découvertes (appartenant majoritairement aux groupes 3 et 4). C'est le cas des dépôts que nous ne pouvons pas exploiter ou bien parce que les dénominations ne sont pas mentionnées, ou bien parce que la répartition par émetteurs ou les descriptions nous échappent. On citera en particulier les dépôts de Beaune (cat. 31), Chantenay-Saint-Imbert (cat. 109), Saint-Aubin-les-Forges (cat. 156), Allériot (cat. 169), Autun (cat. 176), La-Chapelle-sous-Brancion (cat. 205) et d'Ouroux-sur-Saône (cat. 245). Les dépôts restants demeurent exploitables bien que le niveau d'information sur leur composition apparaisse inégal. Seuls les mieux documentés (groupe 1) peuvent être comparés au dépôt de Nanterre (**tableau 24**).

Le dépôt monétaire de Clamerey (cat. 43) est différent de celui de Nanterre pour deux raisons. La première est qu'il ne comprend que deux deniers et la seconde est le pic observé pour les règnes conjoints de Valérien et Gallien juste avant la clôture du dépôt. On retrouve cependant comme à Nanterre le pic observé sous Gordien III et Philippe. J.-M. Doyen propose de situer le terminus du dépôt de Clamerey à l'automne 259, date de la réforme monétaire visant à diminuer le titre des monnaies de billon<sup>338</sup>. La découverte d'Esbarres (cat. 52) est un dépôt comportant plusieurs particularités. Tout d'abord on note la présence inhabituelle de six sesterces allant de Trajan à Marc Aurèle. Ces derniers, bien que conformes à la circulation monétaire de l'époque, ne semblent pas souvent présents dans les dépôts monétaires de la région. La seconde particularité réside dans la présence de bijoux et notamment d'une bague en or. On constate tout de même les caractéristiques observées dans de nombreux dépôts à savoir le pic sous Gordien III et Philippe, une chute du nombre de monnaies sous Trajan Dèce et, comme à Clamerey, un pic en fin de période.

---

<sup>335</sup> PY *et al.* 1983.

<sup>336</sup> LE GENTILHOMME 1947 repris dans *TAF IX*, n°2, p. 33-34.

<sup>337</sup> LE GENTILHOMME 1947, p. 19-20.

<sup>338</sup> DOYEN 2007, p. 253-255.

	Clamerey (cat. 43)	Esbarres (cat. 52)	Nuits-Saint-Georges (cat. 62)	Raveau (cat. 150)	Ouroux (cat. 167)	Curtil-sous-Burnand (cat. 214)	Étrigny (cat. 220)	Nanterre
Bronzes	0	6 2,5 %	0	0	0	0	0	0
Deniers	2 0,1 %	6 2,5 %	124 10,1 %	10 5,4 %	139 39,4 %	0	0	219 11,8 %
Caracalla	10 0,6 %	0	0	4 2,2 %	3 0,8 %	0	0	4 0,2 %
Julia Domna	4 0,3 %	0	1 0,1 %	0	1 0,3 %	0	0	1 0,1 %
Élagabal	15 1 %	1 0,4 %	7 0,6 %	0	3 0,8 %	0	0	11 0,6 %
Balbin et Pupien	6 0,4 %	0	2 0,2 %	0	0	0	0	1 0,1 %
Gordien III	314 20,3 %	65 27,5 %	379 30,8 %	29 15,6 %	106 30 %	32 38,1 %	71 36 %	663 35,6 %
Philippe (+ Augusta et corégentes)	267 17,2 %	49 20,8 %	304 24,7 %	32 17,2 %	79 22,4 %	11 13,1 %	67 34 %	559 30 %
Dèce (+Augusta et corégentes)	122 7,9 %	17 7,2 %	128 10,8 %	21 11,3 %	14 4 %	8 9,5 %	16 8,1 %	260 14 %
Trébonien Galle et Volusien	129 8,3 %	22 9,3 %	109 8,9 %	26 14 %	6 1,7 %	10 11,9 %	7 3,6 %	120 6,4 %
Émilien	7 0,5 %	0	6 0,5 %	0	0	0	0	1 0,1 %
Valérien et Gallien (+Augusta et corégentes)	674 43,5 %	70 29,7 %	170 13,8 %	64 34,4 %	1 0,3 %	23 27,4 %	16 8,1 %	23 1,2 %
Indéterminé	0	0	0	0	1 0,3 %	0	20 10,2 %	0
Bijoux	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
Total connu	1550	236	1230	186	353	84	197	1862

Tableau 24 : Comparaison de la structure des dépôts éduens enfouis sous Valérien et Gallien. Le détail des bronzes et deniers n'est pas exprimé ici, seuls les antoniniens sont répartis par émetteur.

La trouvaille de Nuits-Saint-Georges (cat. 62) et de Nanterre sont également comparables dans leur structure en raison de la présence non négligeable de deniers, un pic sous Gordien III et Philippe et une baisse du nombre de monnaies sous Trajan Dèce. Notons en revanche une présence importante d'antoniniens de Valérien et Gallien. L'enfouissement de Raveau (cat. 150) semble correspondre à ce faciès également. La découverte d'Ouroux (cat. 167) quant à elle, présente une forte proportion de deniers (139 sur 353 monnaies). En dehors de ce trait particulier, elle correspond en tout point au profil de la trouvaille de Nanterre. La découverte de Curtil-sous-Burnand (cat. 214) ne comporte aucun denier et seulement 84 antoniniens de

Gordien III à Valérien et Gallien, ce dépôt possède le même profil que les autres. Enfin, la trouvaille d'Étrigny (cat. 220), comme la précédente, ne comporte pas de deniers et se termine sous Valérien et Gallien. Les 197 antoniniens se distribuent comme ceux du trésor de Nanterre avec une majorité de monnaies de Gordien III et Philippe. Il convient d'ajouter que la découverte d'Étrigny contient, comme celle d'Esbarre, des bijoux.

Les caractéristiques relevées sur ces dépôts documentés sont-elles observables dans les dépôts partiellement décrits des groupes 2 et 3? Si des constats peuvent être dressés, leur portée demeure limitée par l'absence d'information concernant la répartition des dénominations par émetteur. L'enfouissement de Dompierre-sur-Bresbe (cat. 4), si l'on exclut la monnaie de Numérien (qui ne semble pas faire partie de l'accumulation), est un dépôt de deniers et d'antoniniens dont nous ne connaissons simplement pas la répartition par empereur. C'est également le cas du dépôt trouvé à Beaune (cat. 32) composé de monnaies d'argent et de billon allant de Vespasien à Salonin ou encore de celle de Vitteaux (cat. 85), d'Autun (cat. 178) et de Verjux (cat. 271).

La composition du dépôt de Quemigny-sur-Seine (cat. 69) semble proche de celle de Curtil-sous-Burnand puisqu'il recouvre la période qui s'étend de Gordien III à Valérien. Nous ne savons pas si des deniers étaient présents dans ce lot.

Plusieurs découvertes possèdent des particularités notables. Le dépôt de Coulanges-les-Nevers (cat. 121) se démarque du lot puisqu'il contenait un *aureus* de Septime Sévère. Pour ce dernier notons également la présence de bijoux, comme nous avons pu le constater dans d'autres trouvailles. Malheureusement l'incertitude du *terminus* fait ici défaut. Le dépôt exceptionnel de thésaurisation d'Autun découvert en 1614 (cat. 171) contenait lui aussi des monnaies en or, des bijoux et de la vaisselle. Il s'agit d'une découverte ancienne hélas mal documentée. Le dépôt monétaire de Millay (cat. 140) présente une forte proportion de sesterces (16 sur 41), ce qui n'est pas fréquent à en juger par les autres découvertes. Il peut être rapproché de celui de Mâcon (cat. 234) qui comprend 28 monnaies dont 8 de bronze, 20 deniers et antoniniens de Geta à Valérien II et, de nouveau, des bijoux en or et en argent.

Les dépôts monétaires de la période 253-260 sont caractérisés par une composition très similaire : une faible proportion de deniers (dont le nombre est variable) et une majorité d'antoniniens pour lesquels on retrouve la plupart du temps un pic sous Gordien III et Philippe suivi d'une baisse du nombre d'espèces thésaurisées sous Trajan Dèce<sup>339</sup> et parfois un nouveau pic sous les règnes conjoints de Valérien et de Gallien. Nous constatons la présence fréquente de bijoux au sein des dépôts<sup>340</sup>. Plus rarement, des monnaies de bronze ou d'or ont pu être thésaurisées avec ces espèces de billon.

---

<sup>339</sup> L'étude du dépôt monétaire de Saint-Jean-d'Ardières enfoui vers 252 (DROST 2013b) témoigne de l'accélération de la thésaurisation sous Gordien III et Philippe et son ralentissement sous Trajan Dèce, notamment du fait de la baisse du titre de l'antoninien intervenue sous ce prince.

<sup>340</sup> La présence de bijoux dans les dépôts monétaires du III<sup>e</sup> siècle avait déjà été constatée sur notre zone d'étude : voir HOLLARD et AVISSEAU-BROUSTET 1998, p. 11-13.

#### 1.1.2.6.2. Gallien règne seul (260-268) et Postume (260-269)

La sous-période 260-269 comprend 20 dépôts dont le *terminus* se situe sous Gallien seul ou Postume. Elle est marquée par l'introduction du double sesterce de Postume dès 260<sup>341</sup>. Nous manquons de nouveau de précisions pour certains dépôts. Ainsi, les découvertes de Ruffey-les-Beaune (cat. 71) et d'Autun (cat. 187) ne sont pas assurées d'être des dépôts monétaires et les trouvailles de Vitteaux (cat. 87), Le Breuil (cat. 199), La Comelle (cat. 208) et Vaux (cat. 337) appartenant aux groupes 3 et 4 ne sont pas décrites dans leurs totalités empêchant leur analyse. Parmi les découvertes mieux décrites, on observe différents phénomènes. Commençons par les dépôts de monnaies de bronze de Postume. Ces types de dépôts ont été étudiés par P. Bastien et D. Hollard<sup>342</sup>. Nous pouvons mettre dans cette liste le fragment de dépôt provenant de la région d'Auxerre (cat. 284) comprenant 13 doubles sesterces pour un *terminus* en 269-271 ainsi que celui d'Entrains-sur-Nohain composé de 600 grands et moyens bronzes de Postume (*terminus* 266-267). Les dépôts monétaires ne comprenant que des espèces de Postume demeurent rares car ces monnaies n'ont pas totalement remplacé les monnaies de bronze antérieures<sup>343</sup>. Nous pouvons tout de même rapprocher ces découvertes mal connues de celle d'Estrée-Wamin<sup>344</sup>.

Une autre catégorie présente dans notre corpus est celle des dépôts mêlant des bronzes du Haut-Empire et des antoniniens dont la clôture peut être fixée entre 260 et 269. Comme cela a bien été démontré, les bronzes du Haut-Empire continuent à circuler encore sous Postume<sup>345</sup>. Cela est illustré notamment par le petit dépôt de Rully (cat. 254) composé de 6 bronzes du Haut-Empire et 36 antoniniens de Gordien III à Postume. La découverte de Dompierre-sur-Bresbe (cat. 5) n'est malheureusement pas bien décrite, mais présente un dépôt mixte de bronze, argent et billon enfoui sous Postume. Les trouvailles de Pierreclos (cat. 249) et de Livry (cat. 134) sont également des dépôts mixtes.

Notons qu'il existe également des dépôts monétaires qui ne contiennent pas de monnaies de bronze, ils sont entièrement composés d'antoniniens et parfois de quelques deniers. C'est notamment le cas du petit dépôt de Roussillon-en-Morvan (cat. 252) qui contient 12 antoniniens de Gordien III à Postume. La découverte de Saint-Boil (cat. 257), plus importante, fait également partie de cette famille avec 7 deniers et 515 antoniniens couvrant la période de Septime Sévère à Postume. On y retrouve d'ailleurs les pics observés dans les dépôts d'antoniniens de la période 253-260 à savoir sous Gordien III et Philippe et également sous Postume. Des découvertes moins bien documentées semblent appartenir à cette catégorie comme celle de Saligny-sur-Roudon (cat. 9), de Mâcon (cat. 233), d'Oisy (cat. 143) ou encore de Chemilly-sur-Yonne (cat. 298) qui sont enfouis soit sous Postume, soit sous Gallien seul. La découverte la mieux documentée demeure celle de Saint-Boil qui peut ainsi être comparée avec celle de Rocquencourt<sup>346</sup>.

Enfin, comme pour la sous-période 253-260, plusieurs dépôts monétaires sont accompagnés de bijoux, ce qui est récurrent au III<sup>e</sup> siècle en particulier dans notre zone d'étude<sup>347</sup>. La découverte de Saint-Boil avec ses bagues, intailles et boucles d'oreilles en est un parfait exemple. Le « trésor de Mâcon » (cat. 232) découvert en 1764, en dehors des 30.000 monnaies en argent et

---

<sup>341</sup> HOLLARD 1992, p. 74.

<sup>342</sup> BASTIEN 1967, p. 95-206, complétée par BASTIEN et VICTOOR 1979 ; HOLLARD 1992.

<sup>343</sup> HOLLARD 1992, p. 73-74.

<sup>344</sup> BASTIEN et VICTOOR 1979.

<sup>345</sup> BASTIEN 1967, p. 106 ; HOLLARD 1992, p. 73.

<sup>346</sup> HOLLARD et GENDRE 1986 : nous y retrouvons la forte présence de monnaies de Gordien III et de Postume.

<sup>347</sup> HOLLARD et AVISSEAU-BROUSTET 1998, p. 11-13.

les monnaies en or qui ne sont pas bien connues a livré, entre autres choses, des statuettes en argent et des bijoux en or. La découverte de Saint-Romain, dans une grotte (cat. 76) n'a livré que 5 monnaies mais qui étaient accompagnées de cinq bagues dont deux en or.

Les découvertes de la période 260-269 sont malheureusement moins bien documentées que celles des années 253-260 ; il est donc difficile d'analyser précisément leur structure. On relève de rares découvertes composées uniquement de bronzes de Postume, des découvertes mêlant des bronzes du Haut-Empire avec des monnaies plus récentes de billons et enfin des dépôts composés essentiellement d'antoniniens auxquels sont associés quelques deniers. On retrouve de nouveau la présence de bijoux dans plusieurs dépôts monétaires.

#### 1.1.2.6.3. Claude II, Quintille et Victorin (269-271)

La sous-période suivante concerne les enfouissements dont le *terminus* se situe sous Victorin, Quintille ou Claude II, entre 268-269 et 271. Dans notre corpus ils sont au nombre de 11. Pour trois d'entre eux, l'analyse s'avère compliquée à mener puisque le *terminus* n'est pas établi avec assurance : c'est le cas des découvertes de Clamerey (cat. 44) et de Palinges (cat. 246). La découverte des trois *aurei* d'Autun pose également problème car il demeure difficile de savoir s'ils ont été trouvés ensemble ou séparément (cat. 186) ; ils sont à l'effigie de Salonine, Postume et Victorin.

Les dépôts monétaires de cette période ont été notamment étudiés par D. Hollard lors de la publication du dépôt de Limours<sup>348</sup> mais aussi par F. Pilon dans son étude sur les dépôts de Forges-les-Bains 2 et de Lieusaint 1<sup>349</sup> et enfin par P.-M. Guihard pour le dépôt de Tourouvre<sup>350</sup>. Ce dernier, un double dépôt trouvé dans deux bouteilles en verre, présente deux types d'accumulations différentes. Le premier (bouteille 2) présente une forte proportion de monnaies antérieure à 238, fruit d'une « thésaurisation longue et ancienne, qui a vraisemblablement pu commencer au début de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle »<sup>351</sup>. Le second lot (bouteille 1) est le fruit d'une accumulation plus rapide au cours des années 260 comme en témoigne la majorité de monnaies de cette période. L'auteur précise également que les enfouissements de cette période ne sauraient être liés à des phénomènes monétaires. L'étude des accumulations de Forges-les-Bains, de Lieusaint et de Limours a montré la forte représentation des monnaies de Gallien seul et de Postume dans ce type de découverte.

Qu'en est-il pour le reste du corpus éduen ? La plupart des dépôts connus n'ont pas été étudiés en détail et les auteurs des publications ne donnent pas de répartition par empereur, rendant le commentaire difficile. Le dépôt d'Avermes (cat. 2), composé d'environ 1200 monnaies, n'a pas été entièrement identifié. On ne connaît que 762 antoniniens qui ne présentent pas d'émissions antérieures à Gordien III. Toutefois, nous y retrouvons la forte représentation des monnaies de Gallien et de Postume. Bien que les chiffres ne soient pas connus pour les dépôts de Dornes (cat. 125) et de Saint-Fargeau (cat. 324), ils semblent appartenir à cette catégorie de trouvailles où les monnaies antérieures à 238 sont absentes. Le petit dépôt de Varzy (cat. 163) et ses huit

---

<sup>348</sup> HOLLARD 1996.

<sup>349</sup> PILON 2015.

<sup>350</sup> GUIHARD 2010.

<sup>351</sup> *Ibid.*, p. 157.

antoniniens est également semblable. Pour ces trois derniers dépôts on ne peut en revanche pas observer de pic, du fait de la petitesse du lot ou du manque d'informations.

Plusieurs dépôts de cette période sont des dépôts mixtes mêlant bronze, argent et billon. Les monnaies de bronze du Haut-Empire continuent en effet de circuler après 260. De nouveau, le manque d'information concernant ces découvertes nous empêche de conduire une analyse poussée. Nous ignorons par exemple si les monnaies découvertes à Brèves (cat. 104) sont des monnaies de site ou un réel dépôt monétaire associé aux statuettes. On sait en revanche qu'il s'agit de 18 moyens et grands bronzes du Haut-Empire et 15 antoniniens émis entre Gallien et Victorin/Claude II. Le dépôt de Mont-Saint-Vincent (cat. 244) se compose d'un grand bronze de Marc Aurèle et de 30 deniers et antoniniens, d'Hadrien à Claude II. Malgré le faible nombre de monnaies, on observe la part non négligeable de monnaies antérieures à 238, mais aussi l'importance des règnes de Gallien et Postume. La découverte de Millay (cat. 141) se compose de 60 bronzes, de Trajan à Otacilia Severa, ainsi que d'environ 300 deniers et antoniniens allant de Lucius Vérus à Victorin. Enfin le dépôt monétaire de Saint-Père (cat. 159) mêle des sesterces et des antoniniens frappés entre Septime Sévère et Claude II.

Un douzième dépôt doit être signalé ici, celui découvert fortuitement à Reulle-Vergy (cat. 70bis)<sup>352</sup>, composé de 66 antoniniens. Malgré le faible nombre de monnaies, plusieurs tendances peuvent être observées comme la faible présence des monnaies antérieures à 260 ou bien la répartition quasiment égale du monnayage entre Gallien seul, Claude II et Victorin. Il semble intéressant de soulever le fait que les monnaies de Postume demeurent peu présentes au sein de cet ensemble.

Dans la majorité des cas, la répartition par émetteur ne permet pas de connaître la part du monnayage antérieure à 238, de savoir s'il s'agit d'une thésaurisation plus ou moins longue. Retenons que certaines découvertes de cette période contiennent des monnaies anciennes du II<sup>e</sup> siècle accompagnées d'antoniniens plus récents et que d'autres n'en contiennent pas. Les pics des dépôts sont souvent atteints sous Gallien seul et Postume.

#### 1.1.2.6.4. Aurélien et Tétricus (271-275)

Les dépôts monétaires de la sous-période 271-275 avec un *terminus* sous Tétricus I ou II et sous Aurélien sont au nombre de 33, il s'agit de l'ensemble le plus important au sein de la période 6 (253-284). Rappelons que c'est sous Aurélien qu'a lieu la réforme monétaire d'augmentation du poids de la monnaie de billon et de la constance de son titre ainsi que le rappel des monnaies radiées antérieures<sup>353</sup>. La période est également caractérisée par la forte circulation des imitations radiées, qui peuvent avoir circulé bien après leur émission. Nous avons volontairement classé ici les dépôts clos par des monnaies de Tétricus I / II ou Aurélien, en ayant conscience qu'ils ont pu être enfouis sous Probus et donc devraient être comptabilisés dans la sous-période suivante. Les dépôts monétaires de cette période ont malheureusement été peu ou mal décrits compte-tenu de l'indigence du matériel. En effet, le descripteur n'a souvent pas donné la précision des chiffres par empereur, notant que la plupart des monnaies se ressemblaient. Cela aurait cependant pu nous aider dans nos analyses. Ainsi nous ne commenterons pas plusieurs découvertes issues des groupes 2, 3 et 4, pour lesquelles les

---

<sup>352</sup> CHARRIER à paraître. Nous avons fait le choix de clôturer notre catalogue des dépôts monétaires en janvier 2021, cette découverte a été réalisée en avril 2021, nous n'avons donc pas pu l'intégrer dans nos statistiques. Nous avons toutefois fait le choix de l'aborder ici. Voir avant-propos.

<sup>353</sup> ESTIOT 1996, p. 44-47.



informations demeurent insuffisantes à savoir : Moulins (cat. 8), Cuffy (cat. 15), Mussy-la-Fosse (cat. 61), Savigny-les-Beaune (cat. 80), Vitteaux (cat. 86), Briare (cat. 90), Bouhy (cat. 101), Chantenay-Saint-Imbert (cat. 112), Ouagne (cat. 144), Autun (cat. 189), Bourbon-Lancy (cat. 196), Saint-Loup-de-Varenes (cat. 258), Sennecey-le-Grand (cat. 263), Auxerre (cat. 285), Merry-sur-Yonne (cat. 311) et Prégilbert (cat. 320).

	Clamecy (cat. 118)	Saint Vérand (cat. 261)	Auxerre (cat. 283)
Avant 260	2 0,08 %	2 0,18 %	5 0,23 %
Gallien et Salonine	152 6,07 %	50 4,57 %	161 7,48 %
Claude II et Divo Claudio	231 9,22 %	132 12,07 %	279 12,97 %
Quintille	7 0,28 %	7 0,64 %	5 0,23 %
Aurélien	1 0,04 %	1 0,09 %	3 0,14 %
Postume	9 0,36 %	7 0,64 %	17 0,79 %
Marius	0	2 0,18 %	0
Victorin	168 6,70 %	148 13,35 %	238 11,06 %
Tétricus I et II	1904 75,98 %	745 68,10 %	1443 67,09 %
Indéterminé	32 1,28 %	0	0
Total (dont % imitation)	2506 50,24 %	1094 30,90 %	2151 21,71 %

Tableau 25 : Comparaison de la structure des dépôts éduens enfouis sous Aurélien et Tétricus.

En revanche, sont attestés plusieurs dépôts de références du groupe 1 découverts sur le territoire éduen pour cette période (**tableau 25**), à commencer par celui de Clamecy (cat. 118). Ce dernier ne contient que très peu de monnaies antérieures à 260. Il se compose en majorité de monnaies frappées entre 260 et 274, parmi lesquelles, peu sont à l'effigie de Postume. On signalera une présence non-négligeable d'espèces de Gallien, Claude et Victorin tandis que celles à l'effigie d'Aurélien sont très rares. Le dépôt est donc surtout constitué de monnaies de Tétricus I et II. Le taux d'imitation est élevé puisqu'il atteint 50,24 %. L'étude de ce dépôt par J.-B. Giard a montré qu'il s'inscrivait dans la continuité des découvertes de la même période<sup>354</sup>. Le dépôt de Saint-Vérand (cat. 261) étudié par H. Huvelin fait lui aussi partie des dépôts de référence de cette sous-période<sup>355</sup>. Il partage les mêmes caractéristiques : peu de monnaies antérieures à 260, une faible représentation des empereurs romains et des premiers empereurs gaulois, une quasi absence des monnaies d'Aurélien et enfin une majorité de monnaies de Tétricus I et II dont une part importante d'imitation (30,9 %). À travers l'étude de ce dépôt, il est rappelé que, plus un ensemble est enfoui tardivement, plus il contient d'imitations<sup>356</sup> : « J. Lallemand a montré que dans ces trésors la proportion des imitations variait en fonction de la date d'arrêt de la

<sup>354</sup> GIARD 1961.

<sup>355</sup> HUVELIN 1993.

<sup>356</sup> HUVELIN 1993, p. 31-32 reprend LALLEMAND et THIRION 1970, p. 52-59.

thésaurisation : de 7 % tout au plus sous les règnes de Claude II et Victorin ou au début de celui d'Aurélien, elle croit progressivement à 45 % (en moyenne) durant la période 273-282, pour retomber alors à 20 % et régresser petit à petit ». La découverte d'Auxerre Vaulabelle (cat. 283), probablement enfouies sous Probus mais ayant un terminus sous Tétricus II/Aurélien est également un dépôt de référence qui semble se conformer à ce schéma, bien que le nombre d'imitations soit légèrement inférieur (en proportion 21,71 %). La dernière occurrence bien documentée pour cette période est différente. Il s'agit de la découverte d'Arleuf, au théâtre des Bardiaux (cat. 97) étudiée par D. Hollard<sup>357</sup>. Elle ne correspond pas au schéma précédemment observé puisqu'il s'agit de 12 imitations de Tétricus et de 1065 flans vierges. Cette composition différente témoigne en réalité de la proximité d'un atelier d'imitation local sur le site de la découverte. Ce dépôt peut être rapproché de celui d'Entrains-sur-Nohain (cat. 129) où 13 flans vierges étaient associés à plus de 3000 imitations radiées, attestant probablement la présence d'un atelier local à proximité.

L'ensemble de ces caractéristiques sont-elles visibles dans les autres enfouissements éduens de la même période dont la description n'est pas complète ? Le dépôt de Mavilly-Mandelot (cat. 55 ; groupe 2), partiellement connu, montre effectivement peu de monnaies antérieures à 260 ainsi qu'une présence de monnaies des empereurs romains importante (excepté Aurélien). Les monnaies de Tétricus ne sont en revanche pas aussi bien illustrées qu'habituellement, en raison du caractère non exhaustif de la description. La découverte faite aux environs de Saulieu (cat. 78) ne comporte pas de monnaies antérieures à 260, peu de Claude II et aucune de Quintille et Aurélien. On retrouve la présence majoritaire du monnayage de Tétricus. Le dépôt de Pourques-Lormes (cat. 147), peu documenté, comporte des monnaies de Gallien, Claude II et de Tétricus, mais aucune d'Aurélien. L'absence d'un inventaire chiffré ne permet cependant pas de vérifier les proportions des monnaies. Le dépôt de Cravant (cat. 304), si l'on exclut celles du Haut-Empire qui semblent intrusives, montre également une majorité de monnaies de Tétricus. En revanche, le dépôt du Villars (cat. 273) paraît différent du schéma observé puisqu'il comprend 8 monnaies en bronze et 27 antoniniens. Nous observons une forte proportion des monnaies antérieures à 260 et très peu de monnaies de Tétricus.

Plusieurs enfouissements ne sont composés que de monnaies des empereurs gaulois voire uniquement de Tétricus I et II dont une partie correspond à un monnayage d'imitation. Par exemple, le dépôt de Missery (cat. 56) est composé uniquement de monnaies des empereurs gaulois, principalement de Tétricus où se sont mêlées des imitations radiées tout comme la petite découverte de La Vineuse (cat. 275). La découverte d'Ouzouer-sur-Trézée (cat. 94) serait composée uniquement de Tétricus I et II, de même que celles de Marzy (cat. 138), Varennes-Vauzelles (cat. 162), Autun (cat. 190), Boyer (cat. 198) la Comelle (cat. 209) et Gueugnon (cat. 228).

Cette sous-période qui regroupe les dépôts monétaires se terminant par des monnaies de Tétricus ou Aurélien est la plus importante. Malheureusement, les descriptions lacunaires des dépôts de cette période en limitent l'analyse. Les ensembles de référence permettent cependant d'établir un schéma qui semble se vérifier dans la plupart des découvertes, à savoir une majorité de monnaies de Tétricus (et imitations), peu ou pas de monnaies d'Aurélien, peu ou pas de monnaies antérieures à 260, et une présence de monnaies des premiers empereurs gaulois ainsi que de Gallien et Claude II. Une partie de ces dépôts a été enfouie après Aurélien, plus probablement sous Probus, car ils contiennent un fort pourcentage d'imitations radiées.

---

<sup>357</sup> HOLLARD 2000.

#### 1.1.2.6.5. Tacite et Probus (275-282)

Les dépôts monétaires dont la monnaie la plus récente est à l'effigie de Tacite ou Probus (275-282) sont au nombre de 12. Comme nous l'avons signalé dans la notice précédente, ce nombre doit en réalité être nuancé et augmenté par une partie des dépôts monétaires contenant des imitations radiées qui ont très probablement été enfouis sous Probus<sup>358</sup>. En effet, le décri du monnayage d'imitations radiées se produisit probablement sous son règne et ce « décri officiel du numéraire gaulois eut pour conséquence l'enfouissement d'un nombre considérable de dépôts « de rebut » ou « de réserve » constitués par des propriétaires peu soucieux d'échanger leur pécule à un taux sans doute très défavorable et espérant pouvoir un jour réutiliser leur monnaies, ne fût-ce que pour leur valeur métallique (le dépôt monétaire n'étant alors pas très différent du dépôt de fondeur) »<sup>359</sup>. On s'attend ainsi à retrouver une forte part d'imitation dans les découvertes de cette période<sup>360</sup>. Le dépôt monétaire de Seveux étudié par J. Guillemain<sup>361</sup> montre les caractéristiques de ces enfouissements, qui sont semblables à celles de la sous-période précédente. Il est composé de très peu de monnaies antérieures à 260 ; l'Empire central représente environ un tiers de la découverte (à l'effigie de Gallien et Claude II principalement) ; il comporte très peu de monnaies d'Aurélien, Tacite et Probus ; enfin, il est structuré par une forte présence des monnaies de l'Empire gaulois et de leurs imitations radiées (particulièrement Victorin, Tétricus I et Tétricus II). L'étude du géant dépôt de Saint-Germain-lès-Arpajon (33.858 monnaies réparties dans deux céramiques) publié récemment sous la direction de V. Drost<sup>362</sup> possède, dans ses grandes lignes, les mêmes caractéristiques si l'on prend en considération le lot dans son ensemble.

En ce qui concerne le territoire éduen, nous possédons trois dépôts monétaires parfaitement documentés appartenant au groupe 1 qui peuvent être comparés à celui de Seveux et de Saint-Germain-lès-Arpajon (**tableau 26**). Le premier est celui de Bouhy (cat. 102) étudié par J. Meissonnier<sup>363</sup>. Il ne comprend pas de monnaies antérieures à 260 et, contrairement à Seveux et Saint-Germain-lès-Arpajon, il est composé d'une très faible part de monnaies de l'Empire central. On retrouve la quasi absence de monnaies d'Aurélien, Tacite et Probus ainsi que l'importance des monnayages de Tétricus I et II et plus particulièrement du monnayage d'imitation qui est présent à 76,4 %. Il s'agit clairement ici d'un dépôt de rebut. Le dépôt de La Vineuse découvert en 1938 et étudié par P. Le Gentilhomme<sup>364</sup> (cat. 276) présente les mêmes caractéristiques que celui de Bouhy avec ses 66 % d'imitation. Le second dépôt de La Vineuse (cat. 274) suit, dans ses grandes lignes, le même profil. Les trois dépôts monétaires éduens sont donc parfaitement cohérents dans leur structure. Ils pourraient correspondre au groupe n°3 tel qu'il est défini par J. Chameroy, à savoir celui renfermant une majorité de monnaies non-officielles<sup>365</sup>.

---

<sup>358</sup> ESTIOT 1996, p. 57.

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 62-63.

<sup>360</sup> LALLEMAND et THIRION 1970, p. 52-59.

<sup>361</sup> GUILLEMAIN 1998. Voir également AMANDRY 2003a.

<sup>362</sup> DROST 2020.

<sup>363</sup> MEISSONNIER 1984.

<sup>364</sup> LE GENTILHOMME 1942.

<sup>365</sup> CHAMEROY 2016, p. 51-58.

	Seveux	Saint-Germain-lès-Arpajon	Bouhy (cat. 102)	La Vineuse 1938 (cat. 276)	La Vineuse 1940 (cat. 274)
Avant 260	2 0,2 %	344 1,02 %	0	5 0,06 %	4 0,06 %
Gallien et Salonine	179 18,04 %	6557 19,37 %	8 0,25 %	309 3,68 %	295 4,33 %
Claude II et Divo Claudio	159 16,03 %	6120 18,08 %	45 1,40 %	329 3,92 %	549 8,06 %
Quintille	10 1,01 %	363 1,07 %	1 0,03 %	13 0,15 %	7 0,10 %
Aurélien	8 0,81 %	100 0,3 %	0	3 0,04 %	51 0,75 %
Tacite	1 0,1 %	2 0,01 %	0	0	51 0,75 %
Florien	0	0	0	0	2 0,03 %
Probus	2 0,2 %	13 0,04 %	1 0,03 %	2 0,02 %	196 2,88 %
Postume	9 0,91 %	411 1,21 %	0	21 0,25 %	20 0,29 %
Lélien + Marius	0	48 0,14 %	0	2 0,02 %	0
Victorin	119 12 %	4357 12,87 %	20 0,62 %	472 5,63 %	339 4,97 %
Tétricus I et II	478 48,19 %	15.459 45,66 %	3010 93,51 %	7232 86,22 %	5295 77,70 %
Indéterminé	25 2,5 %	84 0,25 %	134 4,1 %	0	6 0,09 %
Total (dont % imitation)	992 18,25 %	33.858 8,07 %	3219 76,42 %	8388 66,01 %	6815 62,36 %

Tableau 26 : Comparaison de la structure des dépôts enfouis sous Probus.

Les neuf autres dépôts monétaires de cette période ne permettent pas une analyse aussi fine car leur inventaire chiffré est absent ou incomplet (ils appartiennent majoritairement au groupe 3). Nous observons simplement que les émetteurs signalés sont les mêmes que dans les dépôts de référence, mais les proportions sont malheureusement inconnues. C'est le cas pour les deux découvertes d'Étrigny (cat. 221 et 222), celle de Massy (cat. 239), de Saint-André-le-Désert (cat. 255) et d'Angely (cat. 280). Le dépôt d'Arquian (cat. 99) mentionne la présence d'imitations radiées, ce qui est cohérent avec ce qui a été constaté, sans que l'on en connaisse la proportion. Celui de Crain (cat. 302), bien que partiellement connu, semble avoir une composition similaire à ce qui est connu pour cette période. Deux dépôts paraissent s'éloigner légèrement des profils observés ci-dessus. Le premier est le dépôt d'Angely (cat. 279) qui comprend une majorité de monnaies de Gallien et Claude ainsi que très peu de monnaies des empereurs gaulois. Le second est celui de Charbonnières (cat. 206) qui, malgré le manque de description, serait constitué en grande majorité de monnaies de l'Empire central.

Les accumulations enfouies sous Probus ne contiennent donc que très peu de monnaies antérieures à 260. Elles sont également caractérisées par un pourcentage variable de monnaies

de Gallien et Claude II, une faible part de monnaies d'Aurélien et Probus et une grande majorité de Tétricus père et fils dont un fort pourcentage (toutefois variable) est issu d'un monnayage d'imitation. Ce dernier est à mettre en lien avec le décri de ce type de monnaie sous Probus. Les émissions de l'Empire central ne sont pas celles postérieures à la réforme d'Aurélien. Elles comprennent principalement des espèces à l'effigie de Gallien et Claude II qui continuent de circuler<sup>366</sup>.

#### 1.1.2.6.6. Carus et fils (282-284)

Les dépôts monétaires enfouis sous Carus et ses fils (282-284) sont au nombre de trois. Dans le cadre de l'étude du dépôt de Sainte-Pallaye<sup>367</sup> (cat. 326), les auteurs ont mis en avant le fait qu'il existe deux types de dépôts monétaires à cette époque dans nos régions.

	Sainte-Pallaye (cat. 326)	Virey-le-Grand (cat. 277)
Avant 260	41 0,46 %	0
Gallien et Salonine	1451 16,37 %	3 9,68 %
Claude II et Divo Claudio	1770 19,97 %	6 19,35 %
Quintille	77 0,87 %	0
Aurélien et Séverine	98 1,11 %	1 3,23 %
Tacite	60 0,68 %	1 3,23 %
Florien	8 0,09 %	0
Probus	214 2,41 %	2 6,45 %
Carus et fils	31 0,35 %	1 3,23 %
Postume	98 1,11 %	0
Lélien + Marius	14 0,16 %	0
Victorin	1383 15,60 %	0
Tétricus I et II	3619 40,83 %	17 54,84 %
Total (dont % imitation)	8864 6,14 %	31 45,16 %

Tableau 27 : Comparaison de la structure des dépôts éduens enfouis sous Carus et fils.

<sup>366</sup> ESTIOT 1996, p. 61 ; CHAMEROY 2016, p. 50.

<sup>367</sup> ESTIOT *et al.* 1993.

Ceux qui, comme sous Probus, conservent une part majoritaire de monnaies de l'Empire gaulois, associé à une part importante de monnaies de Gallien et Claude II. Et ceux qui ne contiennent quasiment plus de monnaies de l'Empire gaulois, mais principalement des monnaies de l'Empire central produites avant 271. Ces monnaies ne sont en effet pas les antoniniens post-réformes (qui ne circulent pas en Gaule) mais les espèces anciennes de Claude II et Gallien qui sont réinjectées dans le circuit monétaire<sup>368</sup>. Il est impossible de dire à laquelle des deux catégories appartient le dépôt de Lucy-sur-Cure (cat. 310 ; groupe 3), car nous ne connaissons pas la répartition par empereur. En revanche la découverte de Sainte-Pallaye fait vraisemblablement partie du groupe des dépôts ayant conservé une part très importante de monnayage des empereurs gaulois, mais avec un faible taux d'imitations « dont le nombre réduit atteste une sélection rigoureuse de la part de l'épargnant »<sup>369</sup>. Le dépôt de Virey-le-Grand (cat. 277), issu du groupe 1, ne comprend que 31 monnaies, ce qui complexifie sa comparaison avec la découverte précédente (**tableau 27**). Contrairement à Sainte-Pallaye il s'agirait, selon les auteurs de la notice, « d'une ponction instantanée dans la circulation courante, sous entendant son appartenance aux trésors dits de « panique » »<sup>370</sup>. Toutefois la structure des deux dépôts montre une forte proportion de monnaies des empereurs gaulois ce qui les rapproche des dépôts monétaires enfouis sous Probus.

#### 1.1.2.7. Période 7 (284-318)

La période 7 (284-318) comprend 27 dépôts monétaires soit 10,67 % de notre corpus. Il s'agit de l'une des périodes les mieux représentées sur le territoire éduen. Dans les cités prises en comparaison les pourcentages demeurent variables (**tableau 28**) du fait du faible nombre de découvertes.

	Éduens (253)	Arvernes (41)	Parisii (51)	Pictons (71)	Bituriges (83)
Nombre de dépôts	27	1	2	7	10
%	10,67 %	2,44 %	3,92 %	9,86 %	12,05 %

Tableau 28 : Comparaison de la part de la période 7 (284-318) dans les différentes cités.

Cette période, qui se situe au tournant des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, se caractérise par la continuité de la circulation des imitations radiées mais aussi, principalement, par la réforme monétaire de Dioclétien<sup>371</sup>. En 293-294, ce dernier crée l'*argenteus* au 1/96<sup>e</sup> de livre afin de réintroduire une dénomination d'argent, faisant la transition entre l'or et le bronze. Peu après il introduit une nouvelle monnaie de bronze argenté qui titre à 4-5 % environ. Ce *nummus* est taillé au 1/32<sup>e</sup> de livre bien que l'on continue à frapper des antoniniens réformés. Comme souvent, ces réformes ont entraîné des enfouissements, soit de thésaurisation des nouveaux *nummi*, soit de rebut des anciennes monnaies radiées et imitations. En 307, Constantin décide de réduire le poids du *nummus* d'abord au 1/40<sup>e</sup> puis au 1/48<sup>e</sup> de livre, puis en 310 au 1/72<sup>e</sup> de livre et enfin en 313

<sup>368</sup> ESTIOT *et al.* 1993, p. 43-44 ; ESTIOT 1996, p. 61.

<sup>369</sup> ESTIOT *et al.* 1993, p. 40.

<sup>370</sup> VENAULT *et al.* 2011b, p. 203.

<sup>371</sup> Pour une synthèse de la circulation monétaire, des réformes et des ajustements à cette période : AMANDRY 2017, p. 263-268. Nous résumons ici ce chapitre. Voir également CHAMEROY 2016, p. 49-50.

au 1/96<sup>e</sup> de livre. Ces réductions successives s'accompagnent d'un abaissement du taux d'argent, d'environ 4 % à la création à 1 % vers 313. L'année 318 inaugure une nouvelle réforme consistant à augmenter le titre d'argent des *nummi* (qui revient autour de 4 %) sans en changer le poids. Cette réforme s'accompagne d'un décri des espèces antérieures.

Il convient de répartir les 28 dépôts de la période dans des sous-ensembles rattachés aux réformes décrites ci-dessus (**tableau 29**) à savoir : avant la création du *nummus* (284-294) ; de sa création à sa première réduction (294-307) et enfin de sa première réduction à la réforme de 318 (307-318). Plusieurs de ces dépôts ne peuvent malheureusement être classés dans ces catégories, c'est le cas de celui de Chaux (cat. 39) trop peu décrit pour en assurer un *terminus*, de Semur-en-Auxois (cat. 82) où seul Dioclétien est mentionné, d'Arleuf (cat. 98) pour lequel nous ne savons pas précisément s'il s'agit d'un dépôt ou de monnaies isolées et dont le *terminus* est imprécis, celui de Sully (cat. 265) qui est simplement daté de la fin du III<sup>e</sup> siècle et celui d'Accolay (cat. 278) dont les informations ne sont pas assez précises. La répartition montre une majorité de dépôts enfouis entre 294 et 307.

Terminus	Nombre de dépôts	N° de catalogue
284-294	3	n°117 ; n°180 ; n°181
294-307	16	n°65 ; n°106 ; n°110 ; n°136 ; n°137 ; n°145 ; n°161 ; n°165 ; n°206 ; n°269 ; n°281 ; n°291 ; n°294 ; n°314 ; n°319 ; n°322
307-318	3	n°36 ; n°116 ; n°316
Indéterminé	5	n°39 ; n°82 ; n°98 ; n°265 ; n°278

Tableau 29 : Répartition chronologique des dépôts monétaires éduens de la période 7 (284-318).

#### 1.1.2.7.1. Avant la création du *nummus* (284-294)

Nous avons classé dans cette sous-période les dépôts s'apparentant à des enfouissements sous Probus mais contenant visiblement des imitations radiées ayant circulé après son règne, repoussant la date de clôture. Nous aurions pu intégrer ces dépôts à la période précédente ou incorporer une partie des découvertes de la période précédente ici. Les trois dépôts monétaires retenus sont de même composition que d'autres enfouis sous Probus, à savoir une très forte proportion d'imitations radiées datables de l'extrême fin du III<sup>e</sup> siècle. En effet, la découverte de Chevroches (cat. 117), bien que l'intégralité des monnaies n'ait pu être identifiée avec précision, est majoritairement composée de ces imitations ainsi que de monnaies d'Aurélien et Probus. Les deux autres découvertes proviennent d'un même site, celui du Faubourg d'Arroux à Autun (cat. 180 et 181) et sont semblables dans leur composition. Ces dernières, estimées respectivement à plus de 100.000 monnaies et à 2.000 individus, sont majoritairement composés d'imitations radiées, les monnaies officielles étant l'exception. La découverte d'Autun, mise au jour à proximité d'un atelier de métallurgiste, peut être assimilée à un dépôt de rebut voire de fondeur.

#### 1.1.2.7.2. De la création du *nummus* à sa première réduction (294-307)

Bien que certains d'entre eux soient mal connus, c'est à cette catégorie qu'appartient la majorité des dépôts monétaires de la période 7. La réforme de Dioclétien de 294 a entraîné une vague d'enfouissements qui peuvent être structurellement différents<sup>372</sup>. En effet, ceux-ci peuvent être intégralement composés de *nummi* rapidement thésaurisés après leur émission ; d'*aureliani* et de *nummi* circulant conjointement ; ou bien composés en grande partie d'antoniniens (notamment antérieurs à 270) auxquels se joignent des *aureliani* et des *nummi*. La proportion de chacune des espèces est variable, cependant pour certains dépôts, nous ne connaissons pas la répartition par dénomination et/ou émetteurs, ce qui limite de fait l'analyse. C'est le cas des découvertes de Pouilly-en-Auxois (cat. 65), d'Ougny (cat. 145), de Charbuy (cat. 294), de Monéteau (cat. 313), de Pourrain (cat. 319) et de Saintpuits (cat. 322) qui relèvent des groupes 3 et 4.

Le « double trésor de Magny-cours »<sup>373</sup> (cat. 136 et 137) incarne parfaitement la pluralité de la structure des enfouissements de cette période : « ceux qui excluent les monnaies radiées et ceux qui leur laissent une place significative »<sup>374</sup>. En effet, le premier dépôt (cat. 136) ne comporte qu'une monnaie radiée et 496 *nummi*, tandis que le second (cat. 137) se compose de 466 monnaies radiées et 366 *nummi*, confirmant que les deux espèces circulaient conjointement. On retiendra donc que les dépôts de cette période comprennent une part très variable de monnaies radiées, quasiment inexistantes pour Magny-Cours I et jusqu'à 90 % dans le dépôt de Trousey<sup>375</sup>. Ce fait a d'ailleurs bien pu être démontré par les auteurs par comparaison avec d'autres découvertes contemporaines (**tableau 30**) les conduisant à conclure que « la multiplication des trouvailles rend finalement caduque une catégorisation trop rigide »<sup>376</sup>. La découverte de Bazarnes (cat. 291), qui est également un dépôt de référence<sup>377</sup>, montre une forte proportion de monnaies radiées et plus particulièrement des monnaies de la période 260-274.

	avant 260	260- 274	274- 284	284- 294	post- 294	Total	<i>Terminus</i>
Colonne II (Jura)	2	1062	434	395	1	1898	297 AD
Thibouville (Eure)	5	2222	430	535	32	3224	298 AD
Fresnoy-lès-Roye I (Somme)	2	922	274	198	418	1814	298 AD
Clémont (Cher)	2	333	423	337	200	1295	300 AD
Ettelbruck (Luxembourg)	2	1417	173	251	138	1981	300 AD
Trésor « français »	1	792	91	70	425	1379	302-303 AD

<sup>372</sup> DEPEYROT 1982, vol. 1, p. 158.

<sup>373</sup> ESTIOT *et al.* 2013.

<sup>374</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>375</sup> ESTIOT 1998.

<sup>376</sup> ESTIOT *et al.* 2013, p. 56.

<sup>377</sup> AMANDRY et GAUTIER 1985.



Rouvroy-lès-Merles III (Oise)	2	28	16	16	32	94	302-303 AD
<b>Bazarnes (Yonne)</b>	<b>1</b>	<b>296</b>	<b>32</b>	<b>25</b>	<b>93</b>	<b>447</b>	<b>303 AD</b>
Troussey (Meuse)	20	4302	394	577	571	5864	303 AD
<b>Magny-Cours 2 (Nièvre)</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>213</b>	<b>229</b>	<b>366</b>	<b>832</b>	<b>303 AD</b>
Saint-Vincent-de-Mercuze 1899 (Isère)	2	625	119	251	320	1337	av. 305 AD
Emmersweiler (D, Saarland)					1229	1229	297 AD
Market Stainton (GB, Lincolnshire)					564	564	298 AD
Upavon (GB, Wiltshire)					111	111	299 AD
Dillingen-Pachten (D, Saarland)		3	8	6	484	501	302 AD
Treviglio (I, Bergamo)	4	233	234	81	2122	2674	302 AD
Mainz n° 1180 (D, Rheinhessen)					14	14	302 AD
Mainz n° 1220					18	18	302 AD
Mainz n° 1187					27	27	303 AD
<b>Magny-Cours 1 (Nièvre)</b>			<b>1</b>		<b>496</b>	<b>497</b>	<b>303 AD</b>
Ivan Vazovo (BU, Plovdiv)					100	100	303-304 AD
Weybridge (GB, Surrey)					137	137	304 AD
Marchevelette (B, Namur)	2	25	159	151	486	823	303 AD
Pleven (BU)					80	80	av. 305 AD

Tableau 30 : "Composition générale des trésors de la 1ère Tétrarchie comportant des antoniniens/auréliani" dans ESTIOT et al. 2013, fig. 9, p. 56.

Les autres dépôts de cette sous-période sont parfois plus complexes à analyser du fait du manque de description ou d'exhaustivité. L'enquête menée par A. Burgevin<sup>378</sup> concernant une découverte faite à Montbellet (cat. 206), s'il s'agit bien là d'un dépôt monétaire, semble être composé majoritairement voire exclusivement de *nummi*. La description du dépôt de Champallement (cat. 106) laisse entrevoir une forte présence de monnaies radiées, notamment de la période 260-274, comme à Chantenay-Saint-Imbert (cat. 110) ou encore Vergisson

<sup>378</sup> BURGEVIN 2016b.

(cat. 269). L'inventeur du dépôt monétaire de Tresnay (cat. 161) mentionne la présence d'antoniniens, d'*aureliani* et de *nummi* mais sans préciser dans quelle proportion, tout comme à Appoigny (cat. 281) où la majorité des monnaies ne sont pas décrites. Enfin l'enfouissement de Lancié (cat. 165) ne semble comporter aucun *nummus* mais uniquement des monnaies radiées dont la plupart sont datées de l'époque tétrarchique.

Les découvertes de cette sous-période sont donc composées de monnaies radiées et de *nummi* qui sont présents dans des proportions très variables pour les deux dénominations.

#### 1.1.2.7.3. De la première réduction à la réforme de 318 (307-318)

Cette période ne comprend que trois découvertes. Si l'on exclut la petite thésaurisation de Broin (cat. 36) qu'il est difficile d'analyser à cause du faible nombre de monnaies, les deux autres découvertes sont des dépôts de références bien documentés du groupe 1. Si le dépôt de Chitry (cat. 300) a été classé dans la période 8 (318-364) du fait de son enfouissement vers 323-324, son étude nous permet de mieux comprendre la structure des dépôts s'interrompant en 318. V. Drost explique que : « de manière schématique, les trésors butant sur la réforme de 318 se répartissent en deux groupes. Les dépôts appartenant au premier groupe [...] renferment toujours une quantité non négligeable de *nummi* au 1/32<sup>e</sup>, 1/40<sup>e</sup> et 1/48<sup>e</sup> de livre, antérieurs à la troisième réduction du *nummus* qui intervient en 310 dans les ateliers gallo-britanniques et seulement en 312 dans les centres de production italiens. Les *nummi* issus de cette réduction au 1/72<sup>e</sup> de livre y sont généralement plus nombreux que ceux au 1/96<sup>e</sup> de livre, produits à partir du printemps 313. Il s'agit là de trésors constitués pour bonne part avant 313. Le second groupe [...] réunit en revanche des thésaurisations dans lesquelles les exemplaires frappés avant 310 sont présents en nombre marginal tandis que les *nummi* au 1/96<sup>e</sup> de livre sont le plus souvent majoritaires »<sup>379</sup>.

À quelle catégorie appartiennent les dépôts de Chevroches (cat. 116) et de Mont-Saint-Sulpice (cat. 316) ? L'étude du dépôt de Chevroches par D. Gricourt<sup>380</sup> a montré la présence non négligeable des *nummi* taillés au 1/32<sup>e</sup>, 1/40<sup>e</sup> et 1/48<sup>e</sup> de livre et une minorité de ceux taillés au 1/96<sup>e</sup> de livre, comme dans le premier groupe défini par V. Drost. Cependant, le dépôt de Chevroches possède des particularités propres, telles que la présence de quatre monnaies émises avant 260 (dont deux de Trajan) et une forte représentation de monnaies émises entre 260 et 274. Il pourrait s'agir ici d'une thésaurisation longue en vue d'une refonte. La découverte de Mont-Saint-Sulpice étudiée par V. Drost<sup>381</sup> n'a en revanche pas livré de monnaies radiées. Elle se compose exclusivement de *nummi* à l'exception d'un demi-*argenteus* qui demeure exceptionnel dans ce type d'enfouissement. Ici les *nummi* au 1/32<sup>e</sup> de livre sont majoritaires (66,9 %), bien que les *nummi* réduits soient présents (6,3 % au 1/40<sup>e</sup> ; 26,2 % au 1/48<sup>e</sup> et 0,6 % au 1/72<sup>e</sup> de livre). « Cette répartition coïncide globalement avec la durée respective des périodes concernées et permet de penser que la thésaurisation s'est effectuée sous la forme d'une accumulation régulière, depuis la réforme de 294 jusqu'à la clôture du dépôt »<sup>382</sup>.

Les deux dépôts sont donc structurellement différents puisque leur mode d'assemblage diverge et que les dénominations retenues ne sont pas les mêmes.

---

<sup>379</sup> DROST 2013a, p. 178-179.

<sup>380</sup> GRICOURT 2009, p. 112-121

<sup>381</sup> DROST 2009a.

<sup>382</sup> *Ibid.*, p. 36.

### 1.1.2.8. Période 8 (318-364)

La période 8 (318-364) comprend 31 dépôts monétaires. C'est légèrement plus que la période précédente. Le pourcentage est plus élevé que dans les autres cités prises en comparaison (**tableau 31**). Cette période est marquée par diverses réformes monétaires<sup>383</sup>. Celle de 318, qui n'abaisse pas le poids du *nummus* au 1/96<sup>e</sup> de livre mais en augmente la teneur en argent, s'accompagne d'un décri des espèces antérieures. En 330, Constantin abaisse de nouveau le poids du *nummus* au 1/132<sup>e</sup>. Cela est suivi d'une seconde réduction en 336 au 1/192<sup>e</sup> de livre. Durant toute cette période, le titre d'argent diminue de nouveau. En 348, Constance II et Constant opèrent une nouvelle réforme monétaire associant trois dénominations en alliage cuivreux : l'*aes* 2 lourd ou léger (taillés au 1/60<sup>e</sup> ou 1/72<sup>e</sup> de livre) et l'*aes* 3 (taillé au 1/120<sup>e</sup> de livre), ainsi appelés par convention.

	Éduens (253)	Arvernes (41)	Parisii (51)	Pictons (71)	Bituriges (83)
Nombre de dépôts	31	1	2	5	6
%	12,25 %	2,44 %	3,92 %	7,04 %	7,23 %

Tableau 31 : Comparaison de la part de la période 8 (318-364) dans les différentes cités.

Afin de proposer une analyse plus fine de la structure des dépôts monétaires de cette période, nous avons fait le choix de les répartir en trois sous-ensembles (**tableau 32**). Plusieurs accumulations issues des groupes 3 et 4 ne sont pas assez précises dans leur *terminus* ou ne sont pas assurées d'être des dépôts pour être classées. C'est le cas des dépôts de Montaiguët-en-Forez (cat. 7), de Lusigny-sur-Ouche (cat. 53), de Briare (cat. 88), d'Ouzouer-sur-Trézée (cat. 93), de Couan (cat. 152), d'Autun (cat. 174), de Châtenoy-le-Royal (cat. 207), d'Avallon (cat. 288) et de Vincelottes (cat. 339). De manière générale, les dépôts monétaires éduens de la période 8 (318-364) sont très mal documentés, et leur commentaire ne peut donc pas être précis.

Terminus	Nombre de dépôts	N° de catalogue
318-336	8	n°105 ; n°122 ; n°204 ; n°212 ; n°230 ; n°300 ; n°312 ; n°331
336-348	3	n°89 ; n°123 ; n°155
348-364	11	n°21 ; n°22 ; n°38 ; n°42 ; n°115 ; n°153 ; n°191 ; n°240 ; n°243 ; n°323 ; n°329
Indéterminé	9	n°7 ; n°53 ; n°88 ; n°93 ; n°152 ; n°174 ; n°207 ; n°288 ; n°339

Tableau 32 : Répartition des dépôts monétaires de la période 8 (318-364).

<sup>383</sup> Nous reprenons de nouveau la synthèse proposée dans AMANDRY 2017, p. 269-271.

#### 1.1.2.8.1. De la réforme de 318 à la réforme de 336 (318-336)

Huit découvertes semblent appartenir à cette période, souvent hélas mal connues car peu décrites. Par exemple, le dépôt de Cervon (cat. 105) mentionne uniquement des espèces datées des années 260-274 ainsi que des monnaies émises sous Constantin, l'analyse est donc limitée. Il se pourrait même, en l'absence de description, que cette accumulation se rattache à la période précédente. Il en est de même pour la découverte de Coulanges-lès-Nevers (cat. 122) qui mentionne un arc chronologique de Domitien à Constantin avec beaucoup d'effigies de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle mais dont nous ignorons les chiffres, tout comme le dépôt de Jugy (cat. 230) mal décrit. Celui de Cruzille (cat. 212) ne mentionne pas non plus de détail autre que la présence de monnaies de Dioclétien à Constantin. Nous ignorons également la répartition par empereur et par période des monnaies du dépôt de Mézilles (cat. 312) qui semble toutefois appartenir à cette période. La trouvaille de La-Chapelle-de-Guinchay (cat. 204) est à considérer à part. Il s'agit en effet d'un *solidus* de Constantin accompagné de six statuettes en bronze. Cet ensemble ne doit pas être considéré comme une monnaie d'or isolée, perdue fortuitement, mais plutôt comme un dépôt votif, raison pour laquelle nous l'avons inclus ici.

La découverte de Thory (cat. 331), bien que partiellement connue, serait composée d'une très grande majorité de monnaies taillées au 1/96<sup>e</sup> de livre de 318-330 à savoir celles où figure au revers l'autel et la porte de camp. Ce petit lot semble correspondre aux observations faites par G. Depeyrot pour les enfouissements de cette période à savoir l'absence de monnaies antérieures à 318 et la majorité de monnaies de 318-324 et 324-330<sup>384</sup>.

L'enfouissement le mieux documenté (groupe 1) est celui de Chitry (cat. 300) étudié par V. Drost<sup>385</sup>, dont le *terminus* se situe en 323-324. Il présente les caractéristiques suivantes : très peu de monnaies antérieures à la réforme de Dioclétien ; très peu de monnaies au 1/48<sup>e</sup> de livre (antérieures à 310) ; une part non négligeable de *nummi* au 1/72<sup>e</sup> de livre des années 310-313 (qui représentent un quart de la découverte) ; les trois derniers quarts sont des *nummi* au 1/96<sup>e</sup> de livre de (313-318) ; le dépôt se clôture par un *nummus* postérieur à la réforme de 318. Selon V. Drost : « la thésaurisation s'est achevée peu de temps après la mise en œuvre de la réforme et a été conservée en l'état pendant plusieurs années, avant d'être confiée à la terre vers le milieu des années 320. Peut-être le possesseur du trésor a-t-il alors opté pour cette solution alors qu'il n'avait plus l'espoir de pouvoir échanger ces anciennes monnaies dans des conditions acceptables »<sup>386</sup>. Si ce dépôt relève bien de cette période, sa structure correspond également au schéma observé lors de la sous-période précédente.

#### 1.1.2.8.2. De la réforme de 336 à la réforme de 348 (336-348)

La période 336-348 n'est représentée que par trois découvertes de nature différente. Nous avons décidé de prendre le dépôt de La Chapelle-lès-Luxeuil, étudié par D. Gricourt<sup>387</sup>, comme référence afin d'observer les caractéristiques d'un dépôt monétaire de cette période<sup>388</sup>. Ce dernier montre une très faible part des monnaies antérieures à 318 ; environ un tiers des monnaies

---

<sup>384</sup> DEPEYROT 1982, vol. 1, p. 160.

<sup>385</sup> DROST 2013a.

<sup>386</sup> *Ibid.*, p. 194.

<sup>387</sup> GRICOURT 1999. Voir également AMANDRY 2003b.

<sup>388</sup> Le dépôt de Saint-Germain-de-Varreville (GUIHARD et BLANCHET 2019) est également un dépôt de cette période. L'étude de sa structure qui demeure complexe est toujours en cours.

sont de la période 318-330 (*nummi* au 1/96<sup>e</sup> de livre) ; environ 2/3 des monnaies sont de la période 330-335 (*nummi* au 1/132<sup>e</sup> de livre) ; très peu de monnaies de 336-341 au 1/192<sup>e</sup> de livre et enfin deux monnaies seulement sont datées de la période 341-348.

Qu'en est-il des dépôts éduens contemporains ? La trouvaille de Decize (cat. 123) appartenant au groupe 3 ne peut malheureusement pas être commentée en raison de la faiblesse de sa description. La petite découverte de 30 *nummi* à Briare (cat. 89) est-elle à considérer comme un dépôt monétaire ou comme des monnaies de sites ? Si l'on accepte qu'il s'agisse d'une accumulation, il faut noter que les monnaies partageaient toutes les mêmes revers *Vrbs Roma* et *Gloria exercitus*. Le premier appartient bien à la période 330-336, ce qui est conforme à ce qui a été observé à La Chapelle-lès-Luxeuil. Le second revers pose problème puisqu'il n'est pas précisé s'il s'agit du type à deux enseignes (330-336) ou à une enseigne (336-341). Enfin, le petit dépôt monétaire de Couan (cat. 155), issu d'une fouille récente, a été légèrement dispersé dans son US et il demeure difficile de savoir quelles monnaies en faisaient partie ou non. Dix monnaies ont été retenues pour ce petit dépôt<sup>389</sup> : il s'agit de trois antoniniens, un *nummus* de Licinus (318-324), deux *nummi* aux types urbains (330-335) ; un *nummus* de 336-341 ; un *nummus* de 341-348 et un dernier *nummus* indéterminé. Le faible nombre de monnaies ne permet pas d'en livrer un commentaire détaillé, même si la composition du lot semble cohérente.

#### 1.1.2.8.3. De la réforme de 348 à la fin de la dynastie constantinienne (348-364)

Cette période comprend neuf dépôts monétaires plus ou moins bien documentés. Les découvertes mal connues ou peu décrites, comme celles de Chorey-les-Beaune (cat. 42), Mercurey (cat. 240) ou encore de Saint-Bris-le-Vineux (cat. 323), ne peuvent être commentées.

On y observe un nombre important de découvertes dont le *terminus* se situe sous Magnence. P. Bastien avait déjà proposé un inventaire des thésaurisations effectuées à cette période qui signalait déjà plusieurs découvertes éduennes<sup>390</sup>. La ou les bourses découvertes à Alise-Sainte-Reine (cat. 21) ont un *terminus* sous Magnence. On ignore cependant s'il s'agit d'un ou deux lots de monnaies. Si nous le considérons en un seul lot, on y trouve 11 monnaies de Gordien III à Tétricus, puis 13 monnaies s'échelonnant de Maximin Daïa à Magnence. La proportion non négligeable de monnaies radiées n'est pas surprenante, si l'on prend en comparaison une autre bourse retrouvée à Maule<sup>391</sup>, où sont attestées des monnaies radiées, dans une proportion moins importante il est vrai. Un second dépôt monétaire trouvé à Alise-Sainte-Reine (cat. 22) dont le *terminus* se situe aussi sous Magnence montre la présence non négligeable de monnaies radiées qui continuent visiblement à circuler dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle. En revanche les autres dénominations ne sont pas clairement mentionnées, on ne sait pas à quelles périodes appartiennent précisément les *nummi* et les *aes*. La découverte de Mont-Saint-Vincent (cat. 243) se clôt elle aussi sous Magnence. En revanche, aucune monnaie radiée n'a été retrouvée dans le dépôt. On y signale toutefois la présence de *nummi* datant des diverses périodes de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle. L'enfouissement d'Auxy (cat. 191) se compose uniquement de monnaies de Magnence (127 ex.) et de Décence (39 ex.). Aucune monnaie plus ancienne, que ce soit des espèces radiées ou des *nummi*, n'était présente au sein de la trouvaille. Une découverte mal

<sup>389</sup> NOUVEL *et al.* 2019a, p. 83 ; CHARRIER 2019a, p. 107-109.

<sup>390</sup> BASTIEN 1964, p. 115-141.

<sup>391</sup> HOLLARD *et* MITARD 2009.

connue à Châtellenot (cat. 38) semble aussi se terminer avec Magnence. Il s'agit visiblement de monnaies d'or de Tétricus, Constant et Magnence.

Le dépôt monétaire de Saint-Père (cat. 329), étudié par G. Fabre et M. Mainjonet<sup>392</sup>, se terminant par des monnaies de Constance II, demeure en revanche bien connu puisqu'il appartient à notre groupe 1. Malheureusement, 29,72 % des monnaies n'ont pas pu être identifiées. On n'y trouve aucune monnaie antérieure à 275, seulement 2,44 % de monnaies émises entre 275 et 324 ; 6,50 % entre 324 et 337 et 4,88 % entre 337 et 350. C'est la période 350-353 qui est la mieux représentée (45,12 %). Notons tout de même que 5,69 % des monnaies sont frappées en 353-354 sous Constance II et que les 6,10 % restants sont des imitations locales majoritairement à l'effigie de Magnence.

Le dépôt de Chevroches (cat. 115) étudié par D. Gricourt<sup>393</sup> est très différent. Le *nummus* officiel le plus récent est daté de 342-343 mais l'analyse des 99 % d'imitations des types des années 330-341 a montré un possible enfouissement sous Magnence, incitant à classer cet ensemble dans cette sous-période.

Enfin, le dépôt monétaire de Couan (cat. 153) n'est malheureusement que très peu connu. Toutefois, le pilleur du site a signalé que les monnaies les plus récentes du dépôt étaient à l'effigie de Constance II, Magnence et Julien II. Cette découverte de 871 monnaies, dont la plupart ne sont pas connues, aurait un *terminus* dans les années 360 et pourrait peut-être se rapprocher de la chronologie d'un second dépôt monétaire trouvé sur le site (cat. 152, également très mal connu) constitué de monnaies d'or et d'argent (*terminus* sous Constance II).

#### 1.1.2.9. Période 9 (364-395)

La période 9 (364-395) comprend 15 dépôts monétaires soit 5,93 % du corpus déterminé. Ce pourcentage est supérieur à ce que l'on observe dans les autres cités livrant très peu de dépôts monétaires (**tableau 33**). D'une manière générale il s'agit d'une baisse importante par rapport aux observations concernant la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Cette période est marquée par l'abaissement du poids de l'*aes* 3 au 1/132<sup>e</sup> de livre et par le rôle de l'argent qui fera disparaître les monnaies de billon<sup>394</sup>. Ensuite, vers 380, est créé l'*aes* 2, taillé au 1/60<sup>e</sup> de livre, qui disparaîtra rapidement de la circulation. On assiste également à la création de l'*aes* 4, taillé au 1/192<sup>e</sup> de livre, qui aura pour effet de faire disparaître l'*aes* 3 valentinien. L'année 395 est marquée par le décri des espèces antérieures à l'*aes* 4. On dénombre 10 dépôts monétaires dont le *terminus* se situe entre 364 et 378 et 5 entre 378 et 395 (**tableau 34**).

	Éduens (253)	Arvernes (41)	Parisii (51)	Pictons (71)	Bituriges (83)
Nombre de dépôts	15	1	2	1	2
%	5,93 %	2,44 %	3,92 %	1,41 %	2,41 %

Tableau 33 : Comparaison de la part de la période 9 (364-395) dans les différentes cités.

<sup>392</sup> MAINJONET et FABRE 1965.

<sup>393</sup> GRICOURT 2009, p. 122-135.

<sup>394</sup> Nous reprenons ici l'exposé de Vincent Drost publié dans : AMANDRY 2017, p. 271 : « L'avènement des Valentinien marque ainsi la disparition définitive du monnayage de billon. Cette évolution est à mettre en relation avec la place grandissante occupée par le monnayage en argent dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle ».

Terminus	Nombre de dépôts	N° de catalogue
364-378	10	n°14 ; n°20 ; n°28 ; n°59 ; n°95 ; n°133 ; n°158 ; n°175 ; n°177 ; n°336
378-395	5	n°73 ; n°74 ; n°236 ; n°325 ; n°332

Tableau 34 : Répartition des dépôts éduens de la période 9 (364-378)

Les dépôts valentiniens se situent donc avant la création de l'*aes* 4. Observons leurs structures à travers trois exemples non éduens bien documentés. La découverte de Dardilly, étudiée par M. Amandry et R. Royet<sup>395</sup>, dévoile plusieurs caractéristiques. Tout d'abord la présence d'un denier républicain de 89 av. J.-C, qui, selon les auteurs, n'est pas exceptionnelle. La structure du dépôt se caractérise ensuite par la présence de 71,7 % d'*aes* 3 au 1/132<sup>e</sup> de livre, démontrant la forte présence de cette dénomination dans la circulation monétaire de l'époque. Les monnaies antérieures à 360 ne représentent plus que 25 % du total. Le dépôt monétaire d'Annecy, étudié par M. Amandry et J. Serralongue<sup>396</sup>, confirme les observations précédentes puisqu'il contient 59,7 % d'*aes* 3 au 1/132<sup>e</sup> de livre et 39 % de monnaies antérieures à 364. La publication récente du dépôt de Reims 35 par F. Pilon<sup>397</sup> tend également à montrer la prédominance des *aes* 3 qui représentent 52,5 % de la bourse. Les pourcentages sont variables mais nous constatons bien la très forte présence des *aes* 3 dans les dépôts valentiniens.

Qu'en est-il pour les dépôts valentiniens en territoire éduen ? La trouvaille d'Alluy (cat. 95), issue du groupe 3, pourrait correspondre à ce schéma. Malheureusement les données ne sont pas chiffrées et il est de fait impossible de connaître le pourcentage de monnaies antérieures et postérieures à 364.

Le dépôt d'Alise-Sainte-Reine (cat. 20) présente une structure bien différente du fait de sa typologie. Il s'agit en effet d'une thésaurisation longue en lien avec un lieu de culte. Ceci explique la présence de monnaies du III<sup>e</sup> siècle, de *nummi* couvrant toute la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle ainsi que d'*aes* 3 d'époque valentinienne. Il en est de même pour la découverte d'Imphy (cat. 133) qui, par son contexte cultuel, peut être interprété comme le regroupement de diverses offrandes dans une fosse. On y trouve des monnaies allant de Marc Aurèle aux Valentiniens, ces dernières étant d'ailleurs bien représentées. La découverte d'Arnay-le-Duc (cat. 28) couvre un arc chronologique encore plus large, à partir d'Auguste. Il s'agit également d'une thésaurisation longue, pouvant être mise en rapport avec un lieu de culte, bien qu'il soit difficile de le démontrer. L'accumulation de Vault-de-Lugny (cat. 336) est, elle aussi, une découverte de sanctuaire dont la thésaurisation s'étale sur le temps long puisqu'elle débute sous Trajan mais est composée majoritairement de *nummi* de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle.

La découverte d'Autun (cat. 175) est également singulière. Il s'agit d'un dépôt de fondeur dans lequel on retrouve logiquement des monnaies de Tétricus dont un bon nombre d'imitations. Ces dernières sont mêlées à des monnaies d'époque constantinienne ainsi qu'une monnaie de Valens. Le dépôt est malheureusement peu décrit.

<sup>395</sup> AMANDRY et ROYET 1997.

<sup>396</sup> AMANDRY et SERRALONGUE 1997.

<sup>397</sup> PILON et PANOUILLOT 2020.

La découverte d'Yzeure (cat. 14), en l'absence de répartition bien décrite et chiffrée, ne permet pas d'observation précise, tout comme celle de Montceau-et-Echarnant (cat. 59), de Saint-Parize-le-Châtel (cat. 158) et d'Autun (cat. 177).

Les observations concernant les dépôts de Dardilly, d'Annecy et de Reims ne peuvent malheureusement pas être appliquées au corpus éduen. En effet, soit les informations manquent, soit les dépôts sont cultuels et accumulés sur un temps long, présentant alors un profil tout à fait différent. Ces dépôts cultuels sont majoritaires en cette période.

La période allant de 378 à la mort de Théodose en 395 est marquée par la création de l'*aes* 2 et de l'*aes* 4 mais s'arrête avant la date du rappel des monnaies antérieures à l'*aes* 4. Nous ne comptons que peu de découvertes de dépôts enfouis durant cette courte période. Tout d'abord, celle de Treigny (cat. 332) est assez particulière car elle comprend peu de monnaies (assez mal décrites) associées à de la vaisselle et des bijoux, faisant de nouveau penser à un dépôt cultuel.

Les deux occurrences du sanctuaire des Sources de la Seine (cat. 73 et 74) sont assurées d'être des découvertes cultuelles et possèdent donc une structure particulière. Le dépôt le plus connu (cat. 73), dont l'inventaire le plus récent est attribué à A. Chauvot<sup>398</sup>, s'échelonne de la période gauloise à Magnus Maximus et comprend deux *aurei* du II<sup>e</sup> siècle. L'auteur de l'étude songe à un rassemblement de plusieurs offrandes dans un même vase, expliquant cette longue durée de thésaurisation. La seconde découverte (cat. 74) est moins connue. Il s'agit de 147 monnaies trouvées dans ce même sanctuaire mais dont on ne sait que peu de choses. Il est d'ailleurs difficile d'estimer s'il s'agit d'un dépôt monétaire ou non. Toutefois, son arc chronologique s'étend de la période républicaine à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Le dépôt de Saint-Moré enfin (cat. 325) possède également un faciès de thésaurisation étalé sur un arc chronologique très long contrairement aux dépôts classiques de la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Il est en effet composé de monnaies allant de l'époque gauloise à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avec majoritairement des monnaies des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. Il s'agirait ici d'un dépôt de gué, expliquant ainsi cette longue chronologie, bien que ces derniers aient généralement été alimentés au Haut-Empire<sup>399</sup>. Enfin, la petite découverte des Saugeraies à Mâcon (cat. 236) est composée de petits bronzes des trois derniers quarts du IV<sup>e</sup> siècle.

#### 1.1.2.10. Période 10 (395-455)

La période 10 compte quatre dépôts monétaires, soit 1,58 % du corpus déterminé, un chiffre faible qui se vérifie dans les autres cités (**tableau 35**). Cette réduction des dépositions peut s'expliquer par le contexte monétaire<sup>400</sup>. En effet, la période est marquée par le décri des espèces antérieures à l'*aes* 4 qui demeure la principale espèce en alliage cuivreux à circuler à cette période. Ces monnaies de bronze cessent d'être frappées en Gaule dès 395 et deviennent rares en Occident à partir de 402. On observe toutefois un rognage des dénominations plus anciennes afin de les assimiler à la métrologie des *aes* 4 dans le courant du V<sup>e</sup> siècle<sup>401</sup>. Les monnaies d'or tiennent une place importante à cette période, ce qui explique également la baisse du nombre des dépôts monétaires de bronze.

---

<sup>398</sup> CHAUVOT 1981.

<sup>399</sup> BESOMBES 2004 : notamment la figure comparative de la chronologie des dépôts de gué (graphique 1), p. 5.

<sup>400</sup> Nous reprenons ici de nouveau la synthèse dans : AMANDRY 2017, p. 272-274 et 287-289.

<sup>401</sup> On retrouve l'explication de ce phénomène des monnaies rognées dans DELMAIRE 1983, p. 135-139.



	Éduens (253)	Arvernes (41)	Parisii (51)	Pictons (71)	Bituriges (83)
Nombre de dépôts	4	0	4	1	1
%	1,58 %	0 %	7,84 %	1,41 %	1,20 %

Tableau 35 : Comparaison de la part de la période 10 (395-425) dans les différentes cités.

Les dépôts monétaires de cette période reflètent bien ces différents phénomènes. Nous avons pris comme dépôts de référence les découvertes de Linas<sup>402</sup> et de Boulogne-sur-Mer<sup>403</sup> (tableau 37). L'étude de ces dépôts montre bien la prédominance de l'*aes* 4 à cette période au cours de laquelle les monnaies antérieures ont été rappelées. Si des monnaies plus anciennes sont présentes, certaines d'entre elles sont néanmoins coupées ou rognées afin de modifier leur métrologie<sup>404</sup>.

Commune	Composition	Premier empereur	Dernier empereur	TPQ	Nombre monnaies	Date découverte
Arcy-sur-Cure (cat. 282)	or	Honorius	Honorius	402-408	2	1871-1872
Joux-la-Ville (cat. 307)	Imitation radiée, <i>nummi</i> , bronzes valentiniens et théodosiens	Tétricus	Honorius	V <sup>e</sup> siècle ?	21	1960 ?
Provency (cat. 321)	Antoniniens, <i>nummi</i> et <i>aes</i> ind.	Gallien	Arcadius	V <sup>e</sup> siècle ?	Plus de 400	1849
Saint-Père (cat. 327)	Bronze du Haut-Empire à la fin du IV <sup>e</sup> – début V <sup>e</sup> siècle	Néron	Arcadius	395-408	430	1954

Tableau 36 : Les dépôts éduens de la période 10 (395-455).

Le corpus éduen correspond-il à ce schéma ? Malheureusement, la documentation à notre disposition comporte des limites (tableau 36). La petite accumulation de Joux-la-Ville (cat. 307) possède certes une majorité de monnaies théodosienne, mais l'ensemble, très réduit, ne permet pas d'établir s'il s'agit réellement d'un dépôt monétaire. La découverte de Provency (cat. 321), issue du groupe 3, est également trop mal connue pour être intégrée à nos analyses.

<sup>402</sup> DUNET 1984 ; *TAF IX*, n°7, p. 63.

<sup>403</sup> DELMAIRE 1983.

<sup>404</sup> *Ibid.*, p. 135-139 par exemple.

L'enfouissement de Saint-Père (cat. 327) est cultuel et il n'a donc pas la même structure que les dépôts de référence. Ce dernier est le fruit d'une accumulation longue commençant à partir d'Hadrien et s'achevant avec des pièces d'Arcadius.

Enfin la découverte d'Arcy-sur-Cure (cat. 282) est composée de deux *solidi* d'Honorius. Si le contexte archéologique est mal connu, sa composition reflète le rôle important de l'or à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et au début du V<sup>e</sup> siècle.

La faiblesse du corpus associée au manque de description des découvertes de cette période ne permet pas d'opérer une répartition des monnaies selon les réformes, empêchant ainsi une analyse fine. De plus, les monnaies coupées ou rognées, qui semblent fréquentes à cette époque comme signalé *supra*, ne sont pas décrites dans les différentes découvertes.

	Linas	Boulogne-sur-Mer
260-275 + imitations radiées	4 2,61 %	26 1,92 %
275-307	0	0
307-318	0	1 0,07 %
318-330	0	0
330-336	0	10 0,74 %
336-348	4 2,61 %	27 2 %
348-364	7 4,58 %	38 2,81 %
364-378	7 4,58 %	37 2,73 %
Aes 4 théodosiens	102 66,67 %	1148 84,85 %
Indéterminé	29 18,95 %	66 4,88 %
Total (dont % imitation)	153 14,38 %	1353 6,80 %

Tableau 37 : Comparaison de la structure des dépôts de Linas et de Boulogne.

#### 1.1.2.11. Période 11 (455-491)

La période 11 (455-491) est marquée par un net recul de la circulation du bronze et de l'argent, laissant un rôle majeur au monnayage d'or. Nous avons ainsi recensé trois occurrences seulement pour cette période, soit 1,19 % du corpus déterminé, le chiffre le plus bas de l'ensemble des cinq siècles étudiés, à égalité avec la période 2 beaucoup plus brève (69-96). Ces dépôts sont d'ailleurs absents des cités prises en comparaison (**tableau 38**).

	Éduens (253)	Arvernes (41)	Parisii (51)	Pictons (71)	Bituriges (83)
Nombre de dépôts	3	0	0	0	0
%	1,19 %	0 %	0 %	0 %	0 %

Tableau 38 : Comparaison de la part de la période 11 (455-491) dans les différentes cités.

Les trois découvertes de cette période sont toutes composées d'espèces en or et appartiennent au groupe 1 (**tableau 39**). La plus connue et la mieux documentée demeure l'accumulation de Combertault (cat. 46) dont J. Lafaurie a réalisé une synthèse très complète<sup>405</sup>. Si l'on ignore si les monnaies connues forment la totalité de la découverte, sa composition révèle une majorité de monnaies de Valentinien III avec un *terminus* sous Avitus.

Commune	Composition	1er empereur	fin empereur	TPQ	Nombre monnaies	Date découverte
Combertault (cat. 46)	or	Arcadius	Avitus	457	96	1803
Decize (cat. 124)	or	Honorius	Zénon	491 ?	5	Avant 1856
Luthenay-Uxeloup (cat. 135)	or	Valentinien III	Majorien	457-461	2	Avant 1863

Tableau 39: Dépôts monétaires éduens de la période 11 (455-491).

Les deux autres découvertes ont été faites à Decize (cat. 124) et à Luthenay-Uxeloup (cat. 135). Nous ne savons pas réellement si les monnaies de ces trouvailles ont été mises au jour ensemble ou isolément. J.-P. Callu et X. Lorient ne les ayant pas retenues dans leur corpus des monnaies d'or isolées<sup>406</sup>, nous les avons classées parmi les dépôts monétaires. Les cinq monnaies d'or de Decize étaient d'Honorius, Valentinien III, Théodose II, Marcien et Zénon tandis que les deux *solidi* de Luthenay-Uxeloup étaient émis aux noms de Valentinien III et de Majorien.

### 1.1.3. Synthèse sur la répartition chronologique des dépôts monétaires éduens

L'analyse de la répartition chronologique des dépôts monétaires a permis de déceler les caractéristiques de ces enfouissements en territoire éduen au fil des réformes et évolutions dans la circulation monétaire. Nous avons ainsi constaté que les découvertes précoces, bien que peu nombreuses, témoignaient d'une bonne intégration de la cité dans la circulation monétaire romaine dès l'époque augustéenne. Les dépôts d'or de cette période contiennent des monnaies récentes tandis que les dépôts d'argent sont constitués d'espèces plus anciennes (républicaines et/ou gauloises) associées aux deniers augustéens. Après Tibère nous n'observons pas d'enfouissement pour la période julio-claudienne. La période flavienne s'inscrit dans la continuité de la précédente avec très peu de découvertes. Les trois occurrences retenues posent

<sup>405</sup> LAFAURIE 1984.

<sup>406</sup> CALLU et LORIENT 1990, n°2 et 3, p. 262.

problème car sont très mal connues. On retiendra tout de même l'exceptionnelle découverte d'Auxerre (cat. 287) qui a livré des coins monétaires. Le début du II<sup>e</sup> siècle (période 3 : 96-161) comporte de nouveau peu de trouvailles, faiblement documentées. Les dépôts de cette période possèdent des structures variables comprenant des dénominations dans tous les métaux, témoignant de la bonne insertion de la cité dans les circuits monétaires. La période 4 (161-193) marque une augmentation des enfouissements mais les lacunes observées dans les descriptions empêchent de savoir si ces dépôts ont été enfouis à la fin du II<sup>e</sup> siècle ou au III<sup>e</sup> siècle. En effet nous ne connaissons pas la proportion des *as* et *dupondii* dans ces accumulations de bronze. Or cet élément déterminant permet d'affiner la date d'enfouissement. Si la proportion est forte il s'agit d'un dépôt du II<sup>e</sup> siècle, si elle est faible et laisse une place quasi majoritaire au sesterce il s'agit alors d'un dépôt du III<sup>e</sup> siècle. On recense plusieurs dépôts comprenant de l'argent à cette période.

La première moitié du III<sup>e</sup> siècle (période 5 : 193-253) atteste une forte augmentation des enfouissements. Elle est caractérisée par l'introduction de l'antoninien sous Caracalla et l'arrêt de la frappe du denier sous Gordien III. On retrouve deux catégories de dépôts monétaires : d'une part les dépôts de sesterces qui sont les plus répandus jusque sous Philippe, et d'autre part les dépôts de monnaies de deniers et d'antoniniens dont les proportions respectives sont variables. La période 6 (253-284) est celle où l'on inventorie le plus grand nombre de dépôts monétaires. L'étude de leur structure selon leur *terminus* a permis plusieurs observations. Ceux se terminant entre 253 et 260 sont majoritairement composés de billon argenté. La proportion de deniers est souvent faible et les antoniniens y sont majoritaires avec notamment des pics sous Gordien III et Philippe. On retrouve souvent des bijoux associés à ces dépôts. Les découvertes comprises entre 260 et 269 sont moins bien documentées. À côté de rares enfouissements composés uniquement de bronzes de Postume, on retrouve des associations de bronzes du Haut-Empire et d'antoniniens ou bien des trouvailles mêlant des antoniniens avec des deniers. On observe de nouveau la présence de bijoux dans plusieurs dépôts. Nous manquons également d'informations concernant les découvertes se terminant en 269-271. Il s'agit toutefois ou bien d'accumulations longues avec une majorité de monnaies antérieures à 238, ou bien d'accumulations rapides comprenant une majorité de monnaies récentes. Les enfouissements ayant un *terminus* entre 271 et 275 ont la structure suivante : peu de monnaies antérieures à 260 ; une présence des premiers empereurs gaulois et de Gallien et Claude ; une majorité de monnaies radiées de Tétricus et de leurs imitations et enfin peu ou pas de monnaies d'Aurélien. Les dépôts de 275-282 offrent globalement le même schéma. Les monnaies de l'Empire central se retrouvant dans ces enfouissements ne sont pas les monnaies réformées mais les émissions, plus anciennes, émises sous Gallien et Claude. Les découvertes ayant pour *terminus* 282-284 sont soit constituées d'une majorité de monnaies de l'Empire gaulois, soit d'une majorité de Gallien et Claude II. Sur le territoire éduen il s'agit plutôt d'une majorité de monnaies à l'effigie des empereurs gaulois.

La période 7 (284-318) atteste une baisse des dépositions monétaires, même si la pratique se maintient à un haut niveau. La période est marquée par la réforme de Dioclétien et les réductions successives de Constantin. Avant la création du *nummus*, les découvertes ressemblent à celles enfouies sous Probus avec une très forte proportion d'imitations radiées au sein des dépôts. Après la réforme de 294 et avant la réduction de 307 on retrouve conjointement des dépôts renfermant exclusivement des *nummi* rapidement thésaurisés ainsi que des dépôts mêlant des espèces radiées (majoritairement des antoniniens et très peu d'*aureliani*) avec des *nummi*. Entre 307 et 318 en revanche nous recensons peu de monnaies antérieures à la réforme de Dioclétien et une présence des *nummi* lourds et réduits dans des proportions variables. La période 8 (318-364) est marquée dans un premier temps par l'augmentation du titre du *nummus* puis dans un second temps par une réduction successive du poids et du titre. La faiblesse de la documentation

de cette période limite le commentaire. Entre 318 et 336, on observe dans les dépôts soit une majorité de *nummi* antérieurs à 318, soit une majorité de *nummi* postérieurs à cette réforme. Nous ne pouvons tirer guère de conclusion sur les enfouissements réalisés entre 336 et 348 car les descriptions parvenues jusqu'à nous demeurent trop peu précises. En revanche la majorité des découvertes comprises entre 348 et 364 semblent avoir pour *terminus* le règne de Magnence ou bien concentrent un grand nombre de monnaies de cet empereur. Lors de la période 9 (364-395) on s'attendrait à retrouver (du moins pour la période 364-378) le profil habituel des dépôts monétaires gallo-romains, à savoir une majorité d'*aes* 3 valentiniens et une proportion variable de monnaies antérieures à 364. Toutefois, le corpus éduen de la fin du IV<sup>e</sup> siècle étant majoritairement composé de dépôts cultuels ayant une accumulation sur la longue durée, ce profil ne peut être vérifié.

La première moitié du V<sup>e</sup> siècle (période 10 : 395-455) se caractérise par le retrait des espèces antérieures à l'*aes* 4 et par le rôle important alors joué par le monnayage d'or. On retrouve ainsi dans les dépôts de bronze une majorité de ces *aes* 4 ainsi que des dépôts contenant des *solidi*. Si un dépôt de monnaies d'or est attesté à cette période dans la cité éduenne, les découvertes de bronzes sont moins bien connues. La fin du V<sup>e</sup> siècle (période 11 : 455-491) ne comprend que peu de découvertes. Il s'agit uniquement de dépôts d'espèces en or, ce qui implique l'importance de ce métal dans les transactions monétaires à cette époque.

Pour résumer, du point de vue de la chronologie des dépôts monétaires, l'intégration du territoire éduen est précoce et s'effectue sur le temps long, du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au V<sup>e</sup> siècle. Les différentes crises et réformes monétaires n'ont pas entravé la circulation monétaire au sein de ce territoire, bien au contraire.

## 1.2. Les monnaies d'or isolées

Une analyse chronologique et historique des monnaies d'or isolées à l'échelle de l'ensemble des Gaules et des deux Germanies a été réalisée par J.-P. Callu et X. Lorient en 1990<sup>407</sup> puis précisée en 2013 par X. Lorient<sup>408</sup>. Ce sont à partir de ces données que nous avons comparé les chiffres du territoire éduen avec ceux de quatre entités géographiques différentes. Une première comparaison a été conduite avec l'ensemble des données portant sur le territoire des Gaules et des Germanies. Les autres comparaisons sont réalisées à partir des données recensées dans le territoire de la cité des Lingons<sup>409</sup>, des Arvernes<sup>410</sup> et des Bituriges<sup>411</sup>. Ces comparaisons ont pour but d'observer si les tendances constatées pour le territoire éduen se retrouvent dans les statistiques, plus générales, de ces territoires. Elles doivent cependant être nuancées par l'hétérogénéité des recherches portant sur les différentes régions.

La faiblesse des données concernant les territoires pris en comparaison ne permet pas de faire des analyses de pourcentages, par conséquent, seuls les chiffres bruts seront pris en considération. En revanche, la mise en perspective du cas éduen avec les données de l'ensemble des Gaules et des Germanies s'effectuera à partir de pourcentages. La répartition chronologique

---

<sup>407</sup> CALLU et LORIENT 1990, p. 85-141.

<sup>408</sup> LORIENT 2013, p. 325-332.

<sup>409</sup> La délimitation du territoire lingon utilisée pour cette comparaison est celle de la CAG 52/2, p. 33 sous la direction de Martine Joly.

<sup>410</sup> La délimitation du territoire arverne prise en considération est à trouver dans : TRÉMENT *et al.* 2007.

<sup>411</sup> Les limites du territoire biturige sont empruntées de la monographie sur le Berry Antique publié par BATARDY *et al.* 2001. Nous avons ici intégré les données issues de la thèse de Ph. Charnotet (CHARNOTET 2012).

se fera dans un premier temps de manière très générale, en commentant les données brutes. Dans un second temps, une analyse plus fine, période par période, permettra de mieux saisir l'évolution de la pénétration de l'or dans la circulation monétaire du territoire éduen.

### 1.2.1. Répartition chronologique générale

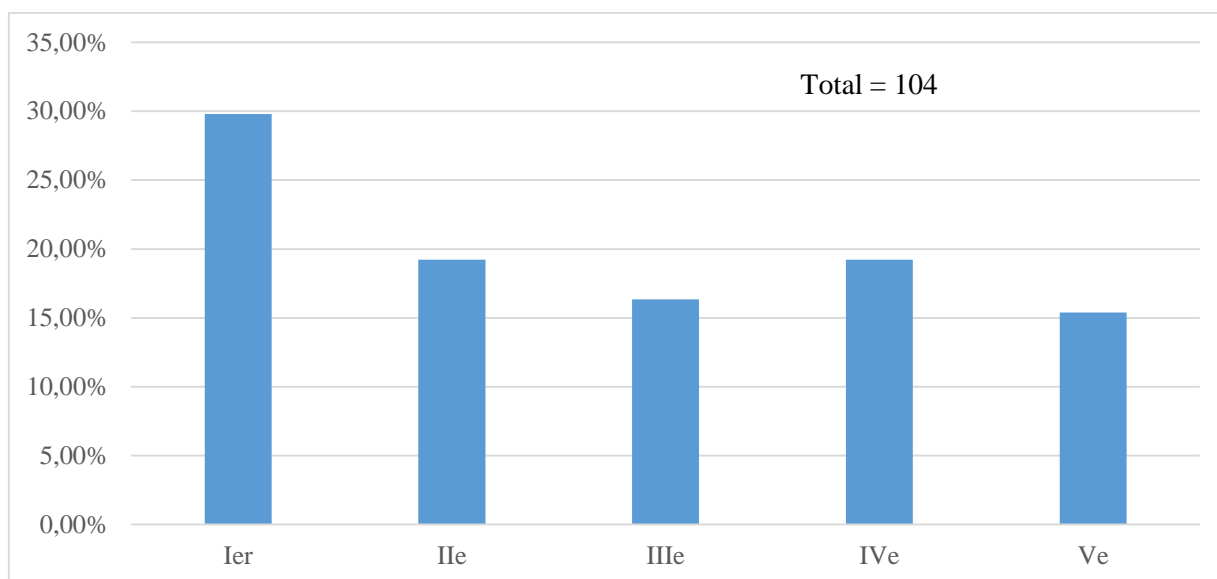
Parmi les 106 monnaies retenues<sup>412</sup> seules deux n'ont pu être rattachées à un siècle en particulier du fait du manque de précision dans leur description<sup>413</sup>. Les 104 monnaies exploitables du corpus se répartissent de la manière suivante (**tableau 40 et graphique 10**). Le I<sup>er</sup> siècle représente la part la plus importante des découvertes avec 29,81 %. Le fait que ce siècle couvre une étendue chronologique plus grande n'est pas le seul facteur. Comme nous le verrons plus précisément dans le commentaire par période, l'ouverture de l'atelier de Lyon et la réforme de Néron constituent deux événements majeurs pour la circulation monétaire de l'or au I<sup>er</sup> siècle. Le II<sup>e</sup> siècle est représenté par 20 individus (19,23 %). Malgré cette forte diminution, c'est la deuxième période la mieux représentée à égalité parfaite avec le IV<sup>e</sup> siècle. Le III<sup>e</sup> siècle se caractérise par un creux, même s'il représente 16,35 % du corpus. Le IV<sup>e</sup> siècle marque une recrudescence du nombre de trouvailles de monnaies d'or isolées avec 20 individus (19,23 %). Le V<sup>e</sup> siècle marque enfin le plus grand creux de la période étudiée avec 16 monnaies (15,38 %). Ce nombre restreint de monnaies offre tout de même un aperçu significatif de la circulation monétaire de l'or du I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> siècle. Aucun siècle n'est représenté en dessous des 15 %, ce qui traduit une alimentation en or continue malgré de légers creux aux III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, caractéristiques que nous tenterons d'interpréter *infra*.

Siècle	Dates retenues	Nombre monnaies	% avec ind.	% sans ind.
I <sup>er</sup>	32 av.-96	31	29,25 %	29,81 %
II <sup>e</sup>	96-193	20	18,87 %	19,23 %
III <sup>e</sup>	193-284	17	16,04 %	16,35 %
IV <sup>e</sup>	284-395	20	18,87 %	19,23 %
V <sup>e</sup>	395-491	16	15,09 %	15,38 %
Ind.		2	1,89 %	
Total		106	100,00 %	100,00 %

Tableau 40 : Répartition des monnaies d'or isolées mises au jour en territoire éduen par siècle.

<sup>412</sup> Nous avons volontairement écarté deux monnaies du catalogue pour notre étude. La première (cat. 107) n'étant pas assurément trouvée sur le territoire éduen et la seconde (cat 53 bis) étant une monnaie fourrée qui doit être considérée à part du fait de son statut particulier. De plus cette dernière n'a fait l'objet que d'une notice dans le rapport de fouilles concerné (IZRI 2017, p. 337). Dans son enquête la plus récente, X. Lorient (LORIENT 2013) n'a pas retenu ces *aurei* fourrés. Si cette monnaie n'est pas comptabilisée dans les pourcentages du fait de son caractère frauduleux, elle intégrera le commentaire sur la circulation de l'or à la période flavienne.

<sup>413</sup> Il s'agit de la n°92 (Cortevaix) et de la n°106 (Étaule).

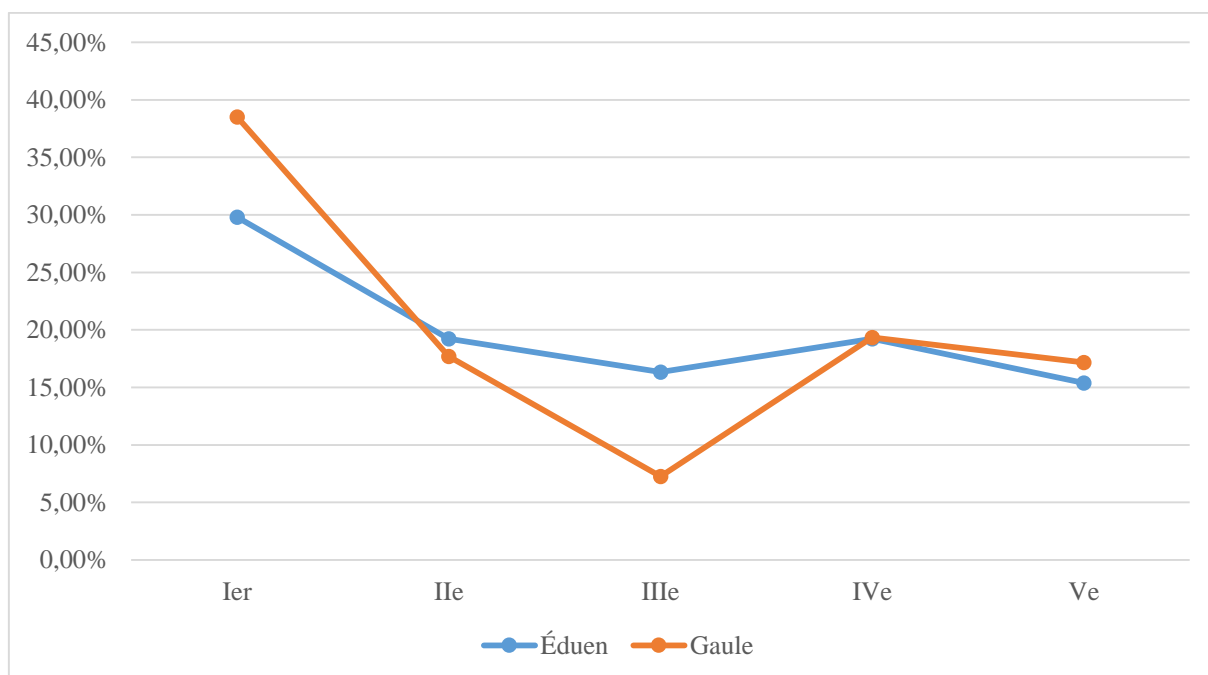


Graphique 10 : Répartition des monnaies d'or isolées mises au jour en territoire éduen par siècle.

Ces premières observations se vérifient-elles à plus grande échelle ? Le constat général de la comparaison entre le territoire éduen et l'ensemble des Gaules et des Germanies (**graphique 11 et tableau 41**) tend à prouver que oui. En effet, les courbes suivent la même évolution malgré de menues différences. Le I<sup>er</sup> siècle est toujours marqué par un pic dont le pourcentage peut varier : le territoire éduen (29,81 %) se situe nettement en dessous de la moyenne de l'ensemble des Gaules (38,52 %). Les courbes régressent ensuite au II<sup>e</sup> pour atteindre respectivement 19,23 % pour les Éduens contre 17,70 % pour l'ensemble du territoire. Les courbes continuent de descendre au III<sup>e</sup> siècle, ce qui marque un creux. Le III<sup>e</sup> siècle est également un siècle où les différences de pourcentages sont attestées. Le territoire éduen semble connaître un plus fort apport en monnaies d'or au III<sup>e</sup> siècle que la moyenne des autres territoires avec 16,35 % contre 7,27 % pour l'ensemble des Gaules. Les courbes des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles sont homogènes, dessinant une hausse des découvertes après le III<sup>e</sup> siècle (pour revenir à un niveau quasiment identique à celui du II<sup>e</sup> siècle) puis une très légère baisse au V<sup>e</sup> siècle avec respectivement 15,38 % pour les Éduens contre 17,18 % pour l'ensemble des Gaules et des Germanies.

Siècle	Dates retenues	Nombre monnaies	Éduen	Gaule
I <sup>er</sup>	32 av.-96	31	29,81 %	38,52 %
II <sup>e</sup>	96-193	20	19,23 %	17,70 %
III <sup>e</sup>	193-284	17	16,35 %	7,27 %
IV <sup>e</sup>	284-395	20	19,23 %	19,33 %
V <sup>e</sup>	395-491	16	15,38 %	17,18 %
Total		104	100,00 %	100,00 %

Tableau 41 : Comparaison de la répartition par siècle des monnaies d'or isolées entre le territoire éduen et l'ensemble des Gaules.



Graphique 11 : Comparaison de la répartition par siècle des monnaies d'or isolées entre le territoire éduen et l'ensemble des Gaules.

Siècle	Dates	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
I <sup>er</sup>	32 av.-96	31	11	11	8
II <sup>e</sup>	96-193	20	9	10	4
III <sup>e</sup>	193-284	17	-	-	-
IV <sup>e</sup>	284-395	20	3	5	5
V <sup>e</sup>	395-491	16	4	2	5
Total		104	27	28	22

Tableau 42 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par siècle chez les Éduens, Lingons, Arvernes et Bituriges.

Intéressons-nous maintenant aux territoires voisins des Éduens (**tableau 42**). Bien que nos recherches aient été moins approfondies pour les territoires lingon, arverne et biturige, on constate une différence flagrante d'abord dans le nombre des découvertes. En effet, les 104 monnaies d'or isolées éduennes font ici exception face aux 27 exemplaires lingons, 28 arvernes et 22 bituriges. Malgré cette documentation très maigre, les tendances observées sont généralement les mêmes<sup>414</sup>. Le pic du I<sup>er</sup> siècle est bien présent dans chacune des cités, suivi d'une légère baisse du nombre de trouvailles de monnaies du II<sup>e</sup> siècle. Le creux du III<sup>e</sup> siècle observé chez les Éduens est porté à l'extrême dans les territoires voisins puisqu'aucune monnaie d'or isolée n'y est enregistrée. Le IV<sup>e</sup> siècle est marqué par un regain du nombre des trouvailles d'or monétaire dans les quatre cités. Ce regain est suivi d'une diminution au V<sup>e</sup> siècle chez les Éduens et les Arvernes, d'une stabilisation chez les Bituriges et d'une augmentation

<sup>414</sup> À l'exception du III<sup>e</sup> siècle, les tendances observées en territoire éduen et au sein des cités voisines (tableaux 41 et 42) se vérifient aussi dans l'Ouest de la Gaule (AUBIN 1984 : 40 % pour le I<sup>er</sup> siècle ; 18,6 % pour le II<sup>e</sup> siècle ; 4,7 % pour le III<sup>e</sup> siècle ; 21 % pour le IV<sup>e</sup> siècle et 15,3 % pour le V<sup>e</sup> siècle) et en Aquitaine (NONY 1992 : 45,3 % pour le I<sup>er</sup> siècle ; 13,3 % pour le II<sup>e</sup> siècle ; 6,7 % pour le III<sup>e</sup> siècle ; 18,7 % pour le IV<sup>e</sup> siècle et 16 % pour le V<sup>e</sup> siècle).



chez les Lingons. La spécificité éduenne semble donc résider dans le faciès observé pour les *aurei* du III<sup>e</sup> siècle. Nous la commenterons longuement plus loin.

Si l'on s'intéresse aux ateliers monétaires (**tableau 43**), neuf sont représentés sur le territoire éduen, même si une grande part des découvertes ne permet pas une attribution assurée à un atelier en particulier. Ce sont les ateliers de Rome et de Lyon qui représentent la majorité des lieux de frappe des *aurei* trouvés dans notre secteur d'étude. Les autres ateliers, moins représentés, sont les suivants : Milan (4 ex.), Cologne (4 ex.), Trèves (4 ex.), Antioche (4 ex.), Ravenne (3 ex.), Siscia (1 ex.) et Ticinum (1 ex.)

Siècle	Lyon	Rome	Milan	Ravenne	Siscia	Cologne	Trèves	Ticinum	Antioche	ind.	Total
I <sup>er</sup>	12	8		-	-	-	-	-	-	11	31
II <sup>e</sup>	-	13		-	-	-	-	-	-	7	20
III <sup>e</sup>	-	7	1	-	1	4	1	-	-	3	17
IV <sup>e</sup>	2	1	1	-	-	-	3	1	4	8	20
V <sup>e</sup>	-	-	2	3	-	-	-	-	-	11	16
Total	14	29	4	3	1	4	4	1	4	40	104

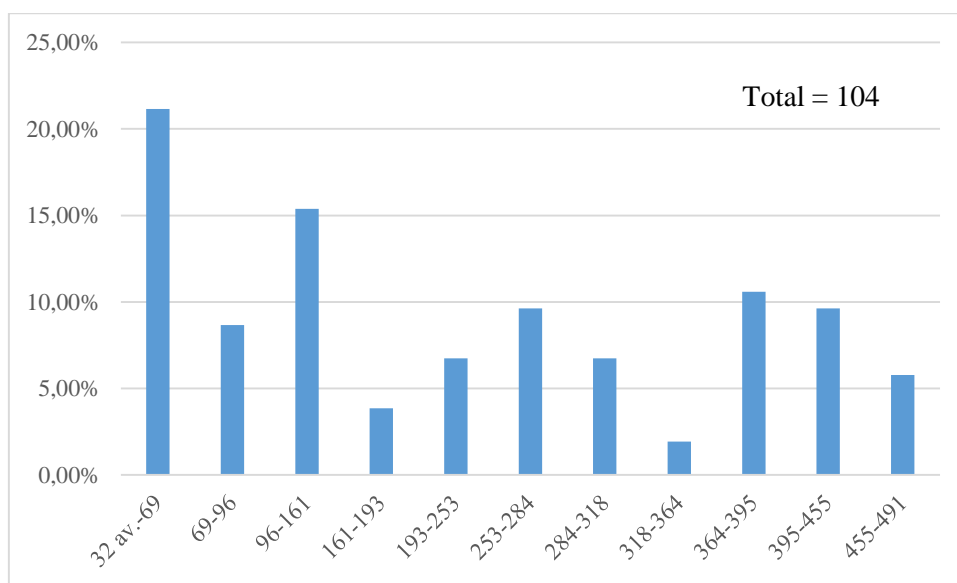
Tableau 43 : Répartition des monnaies d'or isolées du territoire éduen par siècle et par atelier.

L'observation de la répartition siècle par siècle ne permet pas de saisir toutes les nuances des pics et des creux qui peuvent survenir au cours d'une décennie, à l'occasion d'un principat ou d'une période particulière. Ainsi, nous avons décidé d'approfondir l'analyse des graphiques de manière plus précise par période (**tableau 44 et graphiques 12 et 13**), par principat (**graphique 14**) et par décennie (**graphique 15**).

L'évolution par période montre bien le détail du pic du I<sup>er</sup> siècle qui est en réalité majoritairement composé de monnaies julio-claudienne (21,15 %) plutôt que flaviennes, même si ces dernières sont bien représentées avec 8,65 %. Plutôt qu'une décroissance entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle on assiste en réalité à une augmentation des découvertes entre la période flavienne et la période des premiers antonins (15,38 %). À compter de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, à partir du principat de Marc Aurèle, le nombre des trouvailles chute au plus bas avec seulement quatre exemplaires pour 3,85 % du corpus. La période 5 (193-253) regroupe 6,73 % des monnaies du corpus, suivi d'une hausse entre 253 et 284. Concernant le IV<sup>e</sup> siècle, on observe des variations assez nettes entre les périodes 7, 8 et 9 avec un fort creux entre 318 et 364. Enfin, le V<sup>e</sup> siècle marque une décroissance progressive de 9,62 % pour la première moitié du siècle et 5,77 % pour la seconde moitié.

Périodes	Dates	Nbre monnaies	Avec ind.	Sans Ind.
1	32 av.-69	22	20,75 %	21,15 %
2	69-96	9	8,49 %	8,65 %
3	96-161	16	15,09 %	15,38 %
4	161-193	4	3,77 %	3,85 %
5	193-253	7	6,60 %	6,73 %
6	253-284	10	9,43 %	9,62 %
7	284-318	7	6,60 %	6,73 %
8	318-364	2	1,89 %	1,92 %
9	364-395	11	10,38 %	10,58 %
10	395-455	10	9,43 %	9,62 %
11	455-491	6	5,66 %	5,77 %
Ind.		2	1,89 %	
Total		106	100,00 %	100,00 %

Tableau 44 : Répartition des monnaies d'or isolées mises au jour en territoire éduen par période.



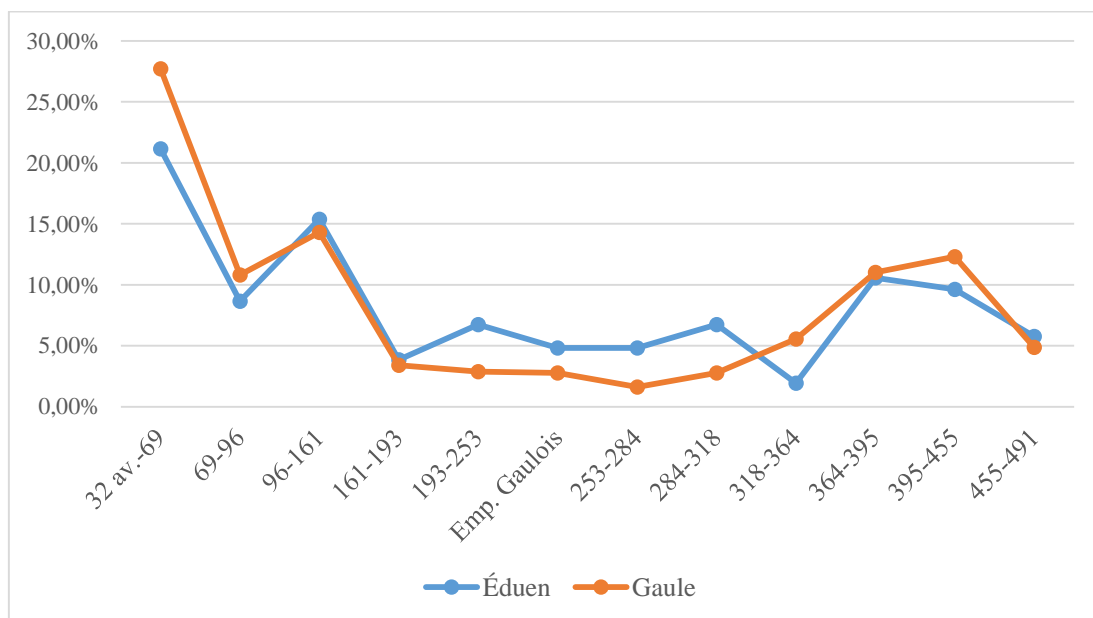
Graphique 12 : Répartition des monnaies d'or isolées mises au jour en territoire éduen par période.

Si l'on compare ces données avec celles des Gaules et des Germanies et ce en isolant les émissions de l'Empire Gaulois, nous obtenons le résultat suivant (**tableau 45 et graphique 13**). La première partie du I<sup>er</sup> siècle révèle de légères disparités. En effet, la période julio-claudienne est moins représentée en territoire éduen (21,15 %) que sur l'ensemble des Gaules (27,70 %). Cette différence est encore visible pour la période flavienne avec 8,65 % pour le territoire éduen et 10,81 % pour l'ensemble du territoire. Les chiffres sont plus homogènes pour le II<sup>e</sup> siècle. On observe ensuite une légère augmentation des trouvailles au début du III<sup>e</sup> siècle qui est moins marquée à l'échelle des Gaules (2,87 %) qu'à l'échelle du territoire éduen (6,73 %). Ce phénomène se vérifie également si l'on examine uniquement les monnaies frappées par les

empereurs gaulois. Ces dernières équivalent à 4,81 % du corpus des monnaies d'or isolées en territoire éduen contre seulement 2,78 % en Gaule. Les trouvailles de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle (253-284) demeurent très rares mais mieux représentées dans la cité des Éduens que dans la moyenne des Gaules. Les périodes 7 (284-318) et 8 (318-364) montrent deux tendances inversées. En territoire éduen nous observons une forte baisse entre ces deux périodes tandis qu'en Gaules et en Germanies elles dessinent un léger accroissement. Enfin, en ce qui concerne le V<sup>e</sup> siècle, les chiffres de la période 10 (395-455) sont moins importants dans notre secteur d'étude (9,62 %) que dans l'ensemble des Gaules (12,30 %). La fin du V<sup>e</sup> siècle est très homogène en termes de découvertes de monnaies d'or isolées.

Périodes	Dates	Nombre monnaies	Éduen	Gaule
1	32 av.-69	22	21,15 %	27,70 %
2	69-96	9	8,65 %	10,81 %
3	96-161	16	15,38 %	14,31 %
4	161-193	4	3,85 %	3,40 %
5	193-253	7	6,73 %	2,87 %
Emp. Gaulois	Emp. Gaulois	5	4,81 %	2,78 %
6	253-284	5	4,81 %	1,63 %
7	284-318	7	6,73 %	2,78 %
8	318-364	2	1,92 %	5,55 %
9	364-395	11	10,58 %	11,00 %
10	395-455	10	9,62 %	12,30 %
11	455-491	6	5,77 %	4,88 %
Total		104	100,00 %	100,00 %

Tableau 45 : Comparaison de la répartition par période des monnaies d'or isolées entre le territoire éduen et l'ensemble des Gaules.



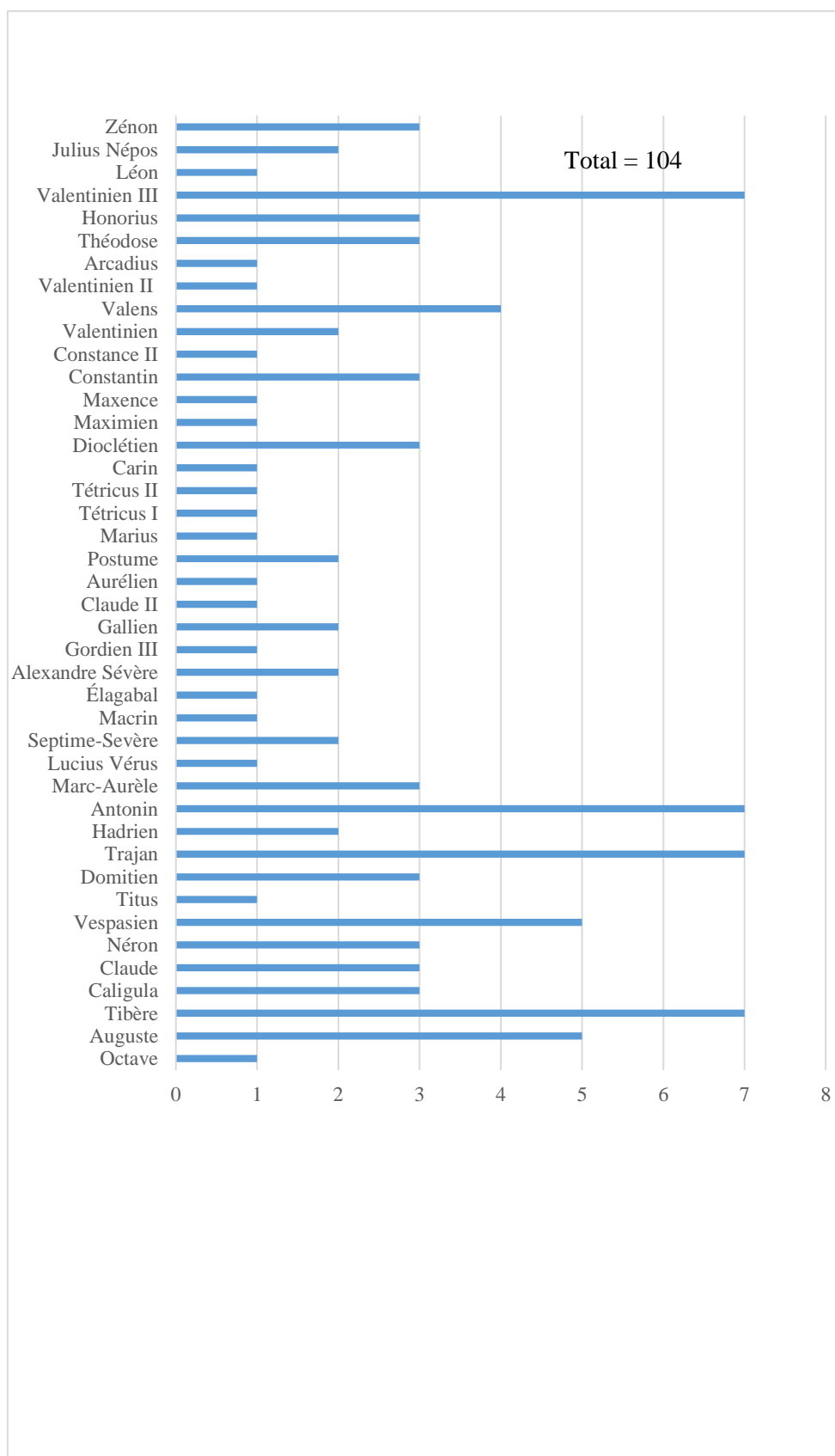
Graphique 13 : Comparaison de la répartition par période des monnaies d'or isolées entre le territoire éduen et l'ensemble des Gaules.

Si l'on compare ces données avec celles des cités voisines (**tableau 46**) les constats sont similaires. Dans chacune des cités on relève une diminution des découvertes d'*aurei* entre la période julio-claudienne et la période flavienne. Le II<sup>e</sup> siècle se divise en deux phases distinctes dont le tournant intervient sous Marc Aurèle. En effet, la première partie du II<sup>e</sup> siècle montre un regain des découvertes suivi d'une forte baisse à partir de 161, sauf chez les Arvernes où la situation est stable. Nous avons déjà observé *supra* l'absence de monnaies du III<sup>e</sup> siècle dans les cités voisines, tandis que cinq monnaies frappées par les empereurs gaulois ont été retrouvées en territoire éduen. Le début du IV<sup>e</sup> siècle amorce la reprise de la circulation de l'or mais les découvertes sont encore rares (aucune monnaie chez les Lingons, deux chez les Arvernes et une seule chez les Bituriges). Les trouvailles semblent plus fréquentes durant la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. La première moitié du V<sup>e</sup> siècle témoigne d'une stabilisation ou d'une baisse du nombre de monnaies d'or isolées, phénomène qui se poursuit jusqu'à la fin du siècle, sauf chez les Bituriges. Le faible nombre de monnaies dont nous disposons indique seulement des tendances qui confirment les observations menées à l'échelle des Gaules.

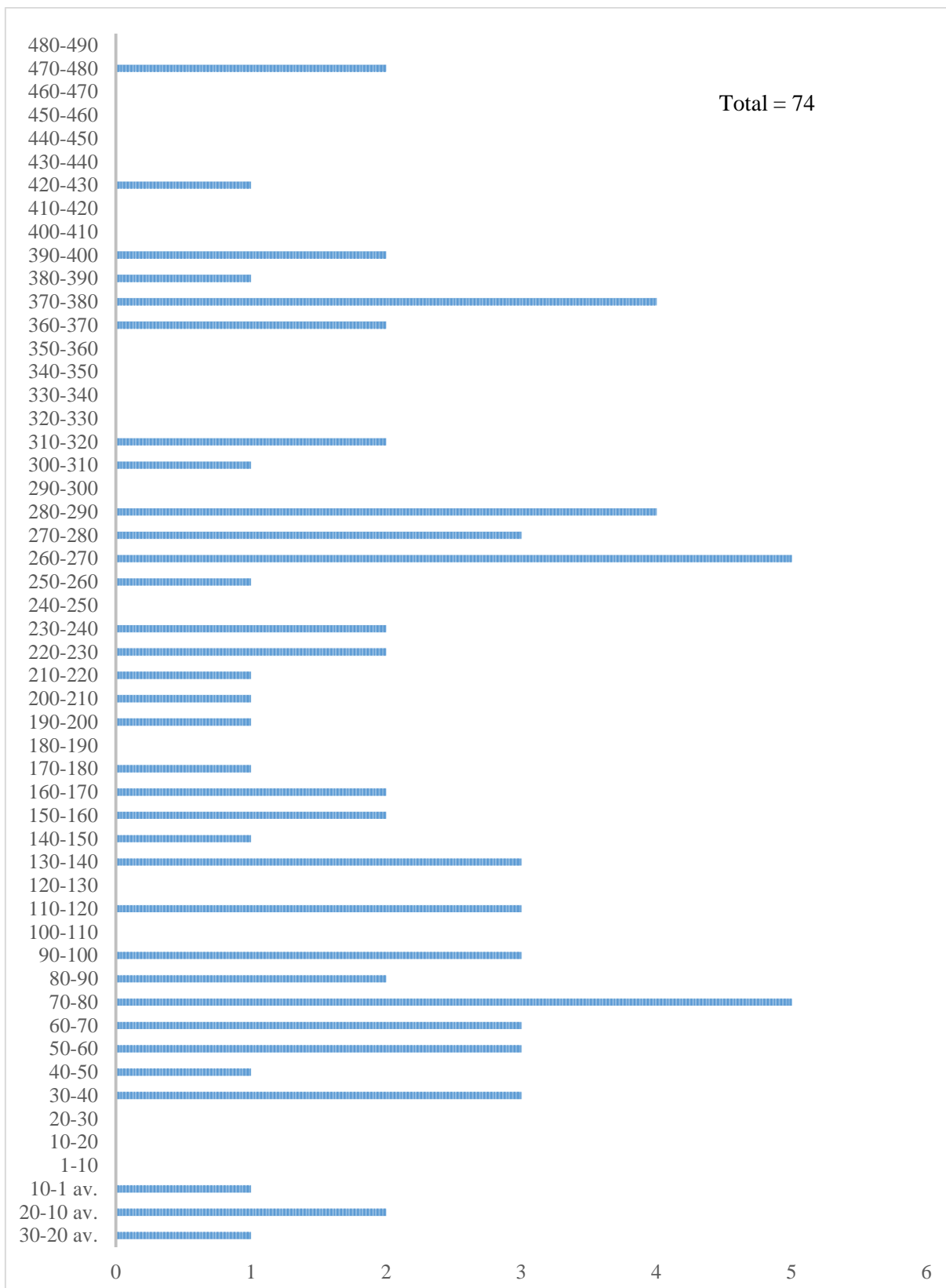
Périodes	Dates	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
1	32 av.-69	22	9	9	7
2	69-96	9	2	2	2
3	96-161	16	8	5	2
4	161-193	4	1	5	1
5	193-253	7	-	-	-
Emp. Gaulois	Emp. Gaulois	5	-	-	-
6	253-284	5	-	1	-
7	284-318	7	-	-	-
8	318-364	2	-	1	1
9	364-395	11	3	3	4
10	395-455	10	3	1	2
111	455-491	6	1	1	3
Total		104	27	28	22

Tableau 46: Comparaison de la répartition des monnaies d'or par période avec les cités voisines.

Observons maintenant la répartition des monnaies d'or isolées à l'échelle des émetteurs (**graphique 14**) et des décennies (**graphique 15**). Une seule monnaie est antérieure au principat d'Auguste. Il s'agit d'un *aureus* d'Octave trouvé à Alise Sainte-Reine (cat. 4). Les principats d'Auguste et de Tibère marquent un pic déjà observé dans les graphiques précédents. On observe un léger creux (mais stable) pour la fin de la dynastie julio-claudienne. Les émissions de Vespasien représentent un léger pic suivi d'un creux lié au bref principat de Titus puis d'une augmentation sous Domitien. Le principat de Trajan marque un nouveau pic (sept monnaies) qui contraste avec la faiblesse des trouvailles de son successeur Hadrien (deux monnaies). Puis, sous Antonin nous assistons à un nouveau pic avec sept occurrences. La fin de son principat marque également le début d'un long creux qu'il convient de nuancer en prenant en compte cinq monnaies de l'empire gaulois (deux Postume, un Marius, un Tétricus et un Tétricus II). C'est d'ailleurs la décennie 260-270 qui marque le pic le plus important. Les pics suivants correspondent aux règnes de Dioclétien, Constantin, Valens, Théodose, Honorius et plus ostensiblement Valentinien III traduisant une circulation accrue de l'or au Bas-Empire.



Graphique 14 : Nombre de monnaies d'or isolées mises au jour en territoire éduen réparties par empereur.



Graphique 15 : Nombre de monnaies d'or isolées mises au jour en territoire éduen réparties par décennie.

## 1.2.2 Analyse par période

### 1.2.2.1. Période 1 (32 av. J.-C. – 69)

La première période comprend 22 monnaies (**tableau 47**), soit 21,15 % de l'ensemble des monnaies d'or isolées en territoire éduen. C'est la période la mieux représentée de notre étude. À l'échelle de l'ensemble des Gaules et des Germanies ce pourcentage s'élève à 27,70 %, c'est également le plus important des onze périodes retenues<sup>415</sup>. La longue durée de cette période n'explique pas à elle seule, l'importance des données.

	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
Octave	1	-	-	-
Auguste	5	-	2	3
Tibère	7	3	1	-
Caligula	3	-	-	-
Claude	3	3	-	-
Néron	3	3	5	4
Total	22	9	9	7

Tableau 47 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 1 (32 av. J.-C. - 69).

La monnaie d'Octave (cat. 4) traduit une pénétration précoce de l'or romain en territoire éduen. En revanche, aucune monnaie triumvirale n'est présente sur place ni dans les cités voisines. La circulation de l'or monétaire s'accroît ensuite fortement après l'avènement d'Auguste et plus particulièrement l'ouverture de l'atelier de Lyon qui frappe ces monnaies d'or<sup>416</sup>. Cette diffusion se vérifie chez les Arvernes et les Bituriges où l'on trouve sous Auguste les premiers exemplaires d'or monnayé romain. Nous pouvons constater que l'or augustéen fut rapidement injecté dans les circuits et épargné dans la foulée<sup>417</sup>. Le principat de Tibère, avec sept individus est encore plus représenté que celui d'Auguste qui en comporte cinq. Cette légère augmentation est également visible dans la moyenne de l'ensemble des Gaules. Les *aurei* de Tibère ont en effet été diffusés sur l'ensemble du territoire<sup>418</sup>. Parmi les sept monnaies de Tibère, les cinq décrites appartiennent au type PONTIF MAXIM qui a été massivement frappé et qui a circulé très rapidement<sup>419</sup>.

<sup>415</sup> D'autres exemples à plus petite échelle pourraient être cités notamment le cas de Boulogne-sur-mer et de sa périphérie (DOYEN et DUCHEMIN 2020). Les auteurs ont relevé la surreprésentation du monnayage de l'or julio-claudien dans le Boulonnais, qu'ils proposent de mettre en relation avec une présence militaire dans cette zone.

<sup>416</sup> Pour « la fondation de l'atelier et ses circonstances » voir : GIARD 1983, p. 15-18. Cet atelier impérial ouvrit ses portes en 15 av. J.-C.

<sup>417</sup> KUNISZ 1976, p. 92.

<sup>418</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 91.

<sup>419</sup> *Ibid.*, p. 91 ; AMANDRY 2002, p. 178 (le dépôt monétaire de Montans se compose à 67,5 % de monnaies de ce type et aucune liaison de coins n'a été identifiée, confirmant l'abondance des frappes).

Les trois émissions du bref principat de Caligula mises au jour sur le territoire éduen présentent un dossier particulier<sup>420</sup>. D'une part parce que seulement onze *aurei* de Caligula ont été recensées dans les travaux de J.-P. Callu et X. Loriot<sup>421</sup>, d'autre part parce qu'elles ont toutes les trois été retrouvées à Autun. Le statut de chef-lieu de cité semble ici avoir son importance. Il s'agirait peut-être selon A. Hostein de monnaies distribuées à des « élites locales de cités dont on connaît, par les sources antiques, les liens très étroits et directs noués avec les empereurs julio-claudiens »<sup>422</sup>.

Sous Claude, le nombre de monnaies isolées retrouvées à l'échelle de la Gaule est plus important que sous Caligula, mais chez les Éduens il reste constant avec trois individus, chiffre que l'on retrouve chez les Lingons. En revanche, aucune monnaie de Claude n'a été inventoriée chez les Arvernes et les Bituriges.

Le principat de Néron est marqué par la réforme monétaire de 64 qui vise à abaisser le poids des *aurei* afin d'en augmenter la production. Après cette réforme la frappe de l'or revient alors exclusivement à l'atelier de Rome<sup>423</sup>. À l'échelle des Gaules et des Germanies nous constatons les effets de cette réforme puisque sur 266 monnaies de Néron mises au jour, seules 28 sont datées d'avant la réforme, ce qui fait au passage des séries néroniennes les plus représentées dans les trouvailles d'or<sup>424</sup>. Concernant le territoire éduen, le principat de Néron ne se détache pas de celui de ses prédécesseurs avec seulement trois monnaies, dont deux qui ne sont pas décrites et une qui peut être datée d'après la réforme. En revanche, dans les cités voisines, les monnaies de Néron représentent une forte proportion du total des monnaies<sup>425</sup>.

Cette première période est donc révélatrice d'une pénétration précoce de l'or sur le territoire éduen et notamment une volonté de thésaurisation des *aurei* lourds datant d'avant la réforme de Néron<sup>426</sup>. On relèvera une particularité éduenne qui concerne l'ensemble des trois monnaies de Caligula retrouvées à Autun, découverte qui peut être mise en lien avec l'important lot de coins monétaires trouvé sur le territoire éduen<sup>427</sup>.

#### 1.2.2.2. Période 2 (69-96)

La période 2 est représentée par neuf individus soit 8,65 % de l'ensemble des monnaies d'or (**tableau 48**). Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de la moyenne des Gaules qui atteint 10,81 %. La seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle est donc marquée par une baisse des découvertes de monnaies d'or isolées. Cette diminution est également visible dans les cités voisines. Notons que le ratio pour cette période est de 2 pour 27 chez les Lingons, 2 pour 28 chez les Arvernes et 2 pour 21 chez les Bituriges. Le chiffre reste néanmoins très important pour le territoire éduen, de nouveau le témoin d'une importante irrigation de l'or monnayé qui a touché l'ensemble de la Gaule<sup>428</sup>.

---

<sup>420</sup> HOSTEIN à paraître.

<sup>421</sup> CALLU et LORIOT 1990, n° 140, p. 180 ; n°337, p. 221 ; n°579-581, p. 267 ; n°673, p. 288 ; n°770, p. 309 ; n°917, p. 339 ; n°1002, p. 354 ; n°1674, p. 487 ; n°1807, p. 513 et LORIOT 2013, n°88 (426 ter), p. 276.

<sup>422</sup> HOSTEIN à paraître.

<sup>423</sup> AMANDRY 2017, p. 178.

<sup>424</sup> LORIOT 2013, p. 329.

<sup>425</sup> Cette tendance s'observe également dans l'étude localisée des monnaies d'or isolées de Grand : TROMMENSCHLAGER 2013, p. 295.

<sup>426</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 91.

<sup>427</sup> Nous détaillerons la description des coins monétaires *infra* : I – 1.4. Les coins monétaires.

<sup>428</sup> LORIOT 2013, p. 329.



Aucune monnaie émise par les acteurs de guerres civiles de 68-69 ap. J.-C. n'a été recensée en territoire éduen, ni même d'ailleurs chez les Lingons, Arvernes et Bituriges. En revanche, le principat de Vespasien est le plus représenté de la période avec cinq monnaies. On signalera l'existence d'une monnaie du court principat de Titus ainsi que trois de Domitien.

	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
Vespasien	5	2	1	2
Titus	1	-	-	-
Domitien	3	-	1	-
Total	9	2	2	2

Tableau 48 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 2 (69-96).

Il faut ajouter à cet ensemble l'*aureus* fourré de Vespasien (cat. 53 bis) trouvé à Autun lors des fouilles programmées au temple dit de Janus. Cet *aureus* fourré de poids très faible (3,47 g.) a été mis au jour dans une couche de démolition ayant livré une abondance de mobilier (céramique, numismatique...) couvrant un arc chronologique allant de la période augustéenne au III<sup>e</sup> siècle<sup>429</sup>. D'après l'enquête la plus récente menée par X. Lorient sur les monnaies d'or isolées<sup>430</sup>, les exemplaires fourrés semblent la plupart du temps tardifs et provenant, lorsque le contexte est connu, d'habitat ou de sépulture. Si l'*aureus* fourré d'Autun n'a pas été comptabilisé dans les statistiques, il témoigne néanmoins de l'importance de l'or dans les échanges.

### 1.2.2.3. Période 3 (96-161)

La première moitié du II<sup>e</sup> siècle se caractérise par un ensemble de 16 monnaies (**tableau 49**) soit 15,38 % du total. Ce pourcentage est légèrement supérieur à la moyenne des Gaules qui est de 14,31 %. On observe ainsi un regain de la circulation monétaire de l'or en territoire éduen à cette période. C'est également le cas chez les Lingons, les Arvernes et les Bituriges où le nombre d'individus recensés est plus important.

	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
Trajan	7	2	-	1
Hadrien	2	4	1	-
Antonin	7	2	4	1
Total	16	8	5	2

Tableau 49 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 3 (96-161).

<sup>429</sup> JULY 2017, p. 261.

<sup>430</sup> LORIENT 2013. Voir plus précisément les exemplaires non retenus de Chassenon (p. 273), L'Isle-Jourdain (p. 274), Vicq (p. 284), Louvres (p. 284), Ancy-le-Franc (p. 285), Grand (p. 298), Dalheim (p. 299-300), Mayence (p. 301), Heers (p. 310), Bunnik (deux exemplaire, p. 316) et Bâle (p. 319).

Aucune monnaie de Nerva n'est attestée dans la zone d'étude. En revanche les sept *aurei* de Trajan montrent bien la dynamique de la pénétration de l'or en ce début de II<sup>e</sup> siècle. Le principat de Trajan égale le nombre de trouvailles de l'époque tibérienne, ce qui se vérifie par ailleurs à l'échelle des Gaules<sup>431</sup>. Les données acquises pour Hadrien sont nettement moins importantes que pour Trajan. Le principat d'Hadrien est ainsi encadré de deux pics à sept individus sous Trajan et Antonin. Cette rareté relative des *aurei* d'Hadrien se vérifie également à l'échelle de l'ensemble du territoire<sup>432</sup>. En revanche, chez les Lingons on observe le phénomène inverse avec un nombre plus important de monnaies attribuées à Hadrien qu'à Trajan et Antonin. Chez les Arvernes, la situation est encore différente : le principat de Trajan n'est pas représenté, puis comme pour les Éduens, c'est Antonin qui se démarque<sup>433</sup>.

La diminution des trouvailles d'or attribuées au II<sup>e</sup> siècle doit donc être nuancée : une première baisse des trouvailles intervient dès la fin du I<sup>er</sup> siècle, suivie d'une reprise sous les premiers Antonins et d'une diminution drastique à la fin du II<sup>e</sup> siècle. Le tournant autour de 161 semble se confirmer comme nous allons le voir<sup>434</sup>.

#### 1.2.2.4. Période 4 (161-193)

La deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle représente seulement 3,85 % du total des monnaies trouvées sur le territoire éduen avec quatre individus (**tableau 50**). Ce faible pourcentage comparé à la période précédente se retrouve également dans la moyenne des Gaules (3,40 %).

	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
Marc Aurèle	3	-	1	1
Lucius Verus	1	-	-	-
Commode	-	-	3	-
Pertinax	-	-	1	-
Didius Julianus	-	1	-	-
Total	4	1	5	1

*Tableau 50 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 4 (161-180).*

Un brusque changement s'opère entre le principat d'Antonin et celui de Marc Aurèle, la production d'or monnayé ralentit fortement avant d'être quasiment arrêtée. Selon J.-P. Callu et X. Lorient, cela est dû « aux difficultés financières entraînées par les guerres germaniques de Marc Aurèle »<sup>435</sup>. Les monnaies de Commode sont extrêmement rares, aucune n'a été retrouvée en territoire éduen, tandis que trois ont été mises au jour en territoire arverne (mais il s'agit d'une spécificité de cette cité). Aucune monnaie non plus datant de la crise suivant la mort de Commode n'est attestée.

<sup>431</sup> CALLU et LORIENT 1990, p. 100.

<sup>432</sup> *Ibid.*

<sup>433</sup> Cette tendance s'observe également au sein de la ville de Grand : TROMMENSCHLAGER 2013, p. 294-295.

<sup>434</sup> CALLU et LORIENT 1990, p. 100.

<sup>435</sup> *Ibid.*

La rareté des monnaies d'or isolées de Commode peut être relativisée par la découverte de médaillons de bronze contemporains<sup>436</sup>. Ce constat est visible dans la cité des éduens puisque malgré l'absence de monnaies d'or isolées de Commode, nous connaissons au moins trois médaillons de bronze pour la période<sup>437</sup> à savoir un médaillon de Commode et Annus Vérés césars, un de Commode et Crispine et un de Commode. De nouveau, comme pour les *aurei* de Caligula ces trois multiples ont été trouvés dans le chef-lieu de la cité des Éduens. Les deux autres médaillons qui auraient été inventés sur le territoire<sup>438</sup> sont à l'effigie de Lucille et le second est indéterminé. Il n'est pas assuré qu'ils aient été trouvés en territoire éduen. Si la probabilité demeure élevée pour le médaillon de Lucille<sup>439</sup>, elle l'est beaucoup moins pour l'indéterminé signalé dans les collections d'Avallon<sup>440</sup>.

Dans les cités voisines, une seule monnaie de la période a été trouvée en territoire lingon. Il s'agit d'un *aureus* de Didius Julianus. Chez les Arvernes, le nombre des découvertes est plus élevé avec cinq individus recensés dont trois de Commode. Enfin, on signalera une seule monnaie de Marc Aurèle mise au jour chez les Bituriges. Bien que les découvertes éduennes n'égalent pas celles de Reims<sup>441</sup>, le phénomène des médaillons en bronze s'observe particulièrement dans cette cité puisqu'aucun exemplaire n'a été signalé dans les cités prises en comparaison.

La période 4 (161-193) constitue donc le point de départ d'une période de creux qui continue les trois premiers quarts du III<sup>e</sup> siècle.

#### 1.2.2.5. Période 5 (193-253)

La période 5 (193-253) représente 6,73 % des monnaies d'or trouvées en territoire éduen avec sept exemplaires (**tableau 51**). Ce pourcentage est nettement supérieur à ce que l'on rencontre ailleurs dans les Gaules et les Germanies à savoir 2,87 % des trouvailles. Le nombre d'individus retrouvés chez les Éduens augmente par rapport à la période précédente, même si le phénomène doit être nuancé par la longueur de la période.

	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
Septime Sévère	2	-	-	-
Macrin	1	-	-	-
Élagabal	1	-	-	-
Sévère Alexandre	2	-	-	-
Gordien III	1	-	-	-
Total	7	0	0	0

*Tableau 51 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 5 (193-268).*

<sup>436</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 100.

<sup>437</sup> HOSTEIN 2017. Voir cat. 1 ; 3 et 4. Avec bibliographie.

<sup>438</sup> Voir cat. 2 et 5. Avec bibliographie.

<sup>439</sup> GNECCHI 1912, n°6, p. 50 : l'auteur mentionne la Société éduenne et la collection Bulliot, laissant penser que le médaillon a été trouvé à proximité d'Autun.

<sup>440</sup> TOYNBEE 1944, p. 61 : l'auteur ne donne aucune indication à part le lieu de la découverte. AMANDRY 1992 : l'auteur n'a pas trouvé de référence précise à cette découverte. Pierre Nouvel n'a pas retrouvé ce médaillon dans les collections d'Avallon.

<sup>441</sup> DOYEN 2007, p. 391-406 ; HOSTEIN 2017.

Le fait que les monnaies de cette période se retrouvent particulièrement en Bourgogne avait déjà été remarqué par J.-P. Callu et X. Loriot<sup>442</sup>. Parmi ces sept monnaies on retrouve en effet, deux monnaies de Septime Sévère, l'un des quatre exemplaires des monnaies émises par Macrin retrouvé en Gaules et en Germanies, l'un des quatre Élagabal, deux Sévère Alexandre qui sont moins rares et une des cinq monnaies de Gordien III.

Parmi les deux monnaies de Septime Sévère, l'une est montée en pendentif<sup>443</sup> (cat. 63). Les colliers comptent au III<sup>e</sup> siècle parmi les bijoux monétaires les plus répandus<sup>444</sup>, même s'il n'en existe que deux dans notre corpus, celui-ci et un second à l'effigie d'Otacilia Severa mis au jour dans le dépôt monétaire d'Autun de 1614<sup>445</sup>.

Le territoire éduen fait exception puisqu'aucune monnaie de cette période n'a été retrouvée dans les cités voisines. La rareté des monnaies et la présence de bijoux renforcent cette spécificité.

Cette rareté des *aurei* du début du III<sup>e</sup> siècle demeure paradoxale, en effet, comme l'a démontré R. Bland, il ne semble pas y avoir de baisse de la production monétaire d'or au III<sup>e</sup> siècle<sup>446</sup> mais plutôt une diminution du nombre des découvertes que l'auteur explique par trois facteurs. Tout d'abord parce qu'au III<sup>e</sup> siècle l'or quitte l'Empire que ce soit par les pillages, les tributs, la solde de mercenaires ou encore le commerce. Le second facteur est que l'or est monté en bijoux, particulièrement au III<sup>e</sup> siècle<sup>447</sup>, comme l'illustre notre pendentif de Septime Sévère ou les bagues de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle trouvées à Autun et dans les alentours<sup>448</sup>. Enfin, l'or du III<sup>e</sup> siècle semble avoir été rapidement récupéré par l'État pour être recyclé et refrappé. Selon R. Bland, l'addition de ces trois facteurs justifie la rareté des découvertes effectuées en Gaule, même si le territoire éduen fait ici exception<sup>449</sup>.

#### 1.2.2.6. Empire gaulois (260-274)

Nous avons fait le choix de traiter à part les cinq monnaies de l'Empire gaulois (**tableau 52**) puisqu'il s'agit d'un monnayage spécifique<sup>450</sup> avec un intérêt particulier dans notre zone d'étude. Comme pour la période précédente, le pourcentage des trouvailles de l'Empire gaulois en territoire éduen (4,81 %) est supérieur à celui observé pour l'ensemble des Gaules et des Germanies (2,78 %). Les monnaies de cette période sont principalement frappées à Cologne, excepté l'*aureus* de Tétricus II émis à Trèves. À ces cinq monnaies nous pouvons en ajouter

---

<sup>442</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 106.

<sup>443</sup> Pour une description du sertissage de cette monnaie nous renvoyons à BESSON 2010, p. 328-330.

<sup>444</sup> BRENOT et METZGER 1992, p. 345.

<sup>445</sup> LORIOT 1985, p. 603-608. Bibliographie complète dans le cat. 171.

<sup>446</sup> BLAND 2013.

<sup>447</sup> BRENOT et METZGER 1992.

<sup>448</sup> Cat.70 et 74. Nous reviendrons sur ces bagues *infra*.

<sup>449</sup> Les travaux de l'école polonaise et en particulier d'Aleksander Bursche ont montré que beaucoup d'*aurei* du III<sup>e</sup> siècle sont recensés *a contrario* dans le Barbaricum. Voir par exemple : BURSCHE 2008 ; BURSCHE 2013.

<sup>450</sup> Les monnaies d'or de l'Empire gaulois semblent circuler de manière différente que celles de l'Empire central. Le monnayage de cette période est notamment étudié dans : BASTIEN 1967 ; ELMER 1974 ; LAFAURIE 1975 ; HIERNARD 1979 ; HIERNARD 1983 ; SCHULTE 1983 ; MAIRAT 2014.

deux autres, probablement trouvées ensemble et donc classées comme dépôt monétaire. Il s'agit d'une monnaie de Postume et d'une monnaie de Victorin<sup>451</sup>.

	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
Postume	2	-	-	-
Marius	1	-	-	-
Tétricus	1	-	-	-
Tétricus II	1	-	-	-
Total	5	0	0	0

Tableau 52 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période de l'Empire gaulois (260-274).

Les raisons de ce faible pourcentage des monnaies sont en partie les mêmes que présentées pour la période précédente, à savoir que l'or ne circule quasiment pas, étant sorti de l'Empire, ou bien thésaurisé, ou bien recyclé<sup>452</sup>. J. Hiernard écrit à ce propos : « au lieu de suivre et, partant, de refléter le mouvement des échanges, aurei et multiples d'or devaient donc être « gelés », aussitôt distribués, dans les coffrets ou caches des bénéficiaires. Leur mise à jour témoignerait alors de la présence de ces derniers sur les sites de découvertes »<sup>453</sup>. L'auteur nuance cependant son propos en arguant que « plusieurs générations peuvent s'être écoulées entre la date d'émission des aurei concernés et le moment où leurs derniers propriétaires les ont perdus ou déposés dans des cachettes » et que « les aurei dont la provenance nous est connue constituent un faible pourcentage de ces monnaies ». Dans notre cas, bien qu'il s'agisse de découvertes anciennes, les trouvailles ont été localisées et se situent toutes autour d'Autun. Dans un second article sur le sujet, le même auteur a précisé que, je cite : « la dispersion de toutes ces pièces, pratiquement démonétisées de fait pour la plupart d'entre elles et sans doute distribuées par les empereurs à de hauts dignitaires, me parut répondre à des règles suffisamment constantes pour que j'émette l'hypothèse de leur immobilisation rapide sur les lieux d'activités de leurs possesseurs »<sup>454</sup>.

À cette concentration de monnaies d'or des empereurs gaulois s'ajoute le fait que deux d'entre elles ont été montées en bague<sup>455</sup>. Le phénomène des bijoux monétaires est particulièrement fréquent au III<sup>e</sup> siècle comme nous l'avons mentionné *supra*<sup>456</sup> mais Cl. Brenot et C. Metzger précisent tout de même que « les bagues ornées d'une monnaie sont peu nombreuses »<sup>457</sup> et que « ces bijoux monétaires [...] offrent toujours aux regards l'effigie impériale et non le revers, auraient avant tout un caractère idéologique [...] la fidélité et l'attachement de ceux qui les portaient se manifestaient ainsi publiquement »<sup>458</sup>. Elles émettent l'hypothèse d'une présence

<sup>451</sup> Cat. 186 avec bibliographie.

<sup>452</sup> BLAND 2013.

<sup>453</sup> HIERNARD 1979, p. 40.

<sup>454</sup> HIERNARD 1983, p. 61.

<sup>455</sup> Une bague de Postume trouvée à Autun (cat. 70) et une de Tétricus trouvée à Laizy (cat.74). Bibliographie complète dans le catalogue.

<sup>456</sup> BRENOT et METZGER 1992 ; BLAND 1996, p. 65 ; BLAND 2013.

<sup>457</sup> BRENOT et METZGER 1992, p. 343.

<sup>458</sup> *Ibid.*, p. 358.

d'ateliers d'orfèvres à Autun à cette période, ce qui n'a pu être parfaitement confirmé par l'archéologie<sup>459</sup>.

Une telle concentration de monnaies d'or et de bagues autour d'Autun pose alors question et doit être mise en lien avec les événements historiques à savoir le siège d'Autun en 269-270, du moins pour une partie d'entre elles. Comme nous l'avions mentionné, ce siège est difficilement observable archéologiquement<sup>460</sup>, mais est mentionné dans les *Panegyriques Latins*<sup>461</sup>. Des études récentes des *militaria* de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle permettent toujours difficilement d'attester archéologiquement le siège d'Autun<sup>462</sup>.

Plusieurs auteurs récents ont proposé de mettre en corrélation certaines de ces monnaies et le siège. C'est notamment le cas de J. Hiernard qui écrit, je cite : « Nous savons que sous les règnes rivaux de Victorin et de Claude II, Autun fut l'enjeu de cet affrontement et le moins éloquent dans nos cartes n'est pas la percée spectaculaire du numéraire romain en direction de cette ville, auquel répond un net regroupement d'*aurei* gallo-romain »<sup>463</sup>. A. Hostein émet l'hypothèse suivante à propos de la bague de Tétricus (cat. 74), je cite : « on pourrait suggérer qu'il s'agisse là d'un bijou appartenant à un militaire placé en garnison pour surveiller la ville immédiatement après le siège et qui aurait reçu l'*aureus* à l'occasion d'un *donativum* » et précise que « la remarque vaut pour un *aureus* de Victorin découvert près d'Autun »<sup>464</sup> faisant référence à une monnaie découverte dans ce qu'il convient d'interpréter comme étant un dépôt monétaire (cat. 186). Enfin, dans la synthèse la plus récente sur les *aurei* à l'échelle des Gaules, X. Loriot mentionne que : « un nombre assez important de trouvailles provient de la Lyonnaise, notamment autour d'Autun. Il est permis de les mettre en rapport avec le siège de la ville par Victorin »<sup>465</sup>.

Cette spécificité éduenne et même autunoise des monnaies et bagues des empereurs gaulois est intimement liée au phénomène encore complexe archéologiquement que fut le siège d'Autun<sup>466</sup>. Cela est renforcé par le fait qu'aucune monnaie d'or isolée des empereurs gaulois n'a été retrouvée dans les cités voisines. Ces bijoux à forte dimension idéologique montrent précisément l'utilisation de l'or à cette période en territoire éduen.

---

<sup>459</sup> La présence d'un atelier d'orfèvre « antérieur à Claude » est mentionnée rue de la Croix-Verte à Autun (REBOURG 1986, p. 80 ; CAG 71/1, n°398, p. 142). Le toponyme Champ des Orfèvres, dans le quartier de la croix verte a livré des monnaies d'or (cat. 65 concernant l'or isolé et cat. 174 concernant un dépôt monétaire d'or). Malgré tout, ces informations ne permettent pas d'identifier précisément des ateliers d'orfèvres au III<sup>e</sup> siècle. Dans ses travaux, P. Chardron-Picault mentionne le fait que « l'art de l'orfèvrerie et de la glyptique a dû se développer à Autun sans que des traces archéologiques d'atelier confirment, à ce jour, de telles activités de luxe » (CHARDRON-PICAULT 2004, p. 178).

<sup>460</sup> KASPRZYK 2005, p. 364-367.

<sup>461</sup> HOSTEIN 2012, p. 146-154.

<sup>462</sup> CASSAGNES 2018 ; CASSAGNES à paraître.

<sup>463</sup> HIERNARD 1983, p. 85-86.

<sup>464</sup> HOSTEIN 2012, p. 152, note 38.

<sup>465</sup> LORIOT 2013, p. 330.

<sup>466</sup> KASPRZYK 2005, vol. 1, p. 364-367 ; HOSTEIN 2012, p. 146-154.

### 1.2.2.7. Période 6 (253-284)

La période 6 (253-284), si l'on exclut les émissions des empereurs gaulois traitées précédemment, comprend cinq monnaies (**tableau 53**), soit 4,81 % du corpus des monnaies d'or isolées déterminées du territoire éduen. Ce pourcentage est supérieur à celui de l'ensemble des Gaules et des Germanies qui s'élève à 1,63 %.

	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
Gallien	2			
Claude II	1	-	-	-
Aurélien	1	-	-	-
Carin	1	-	1	-
Total	5	0	1	0

Tableau 53 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 6 (268-284).

Le faible nombre de monnaies à l'échelle du territoire éduen et des Gaules s'explique par le fait que les *aurei* frappées à partir du principat d'Aurélien ne pénètrent que très peu le territoire des Gaules excepté ceux situés dans le Nord-Est<sup>467</sup>. Ainsi parmi les monnaies retrouvées nous possédons un multiple de Gallien qui pourrait avoir été retrouvé en contexte de dépôt (cat. 69) ainsi qu'une monnaie de Salonine. Notons également la présence d'un *aureus* de Claude II (cat. 73), qui est l'unique exemplaire isolé répertorié en Gaule, et l'*aureus* d'Aurélien trouvé à Champignolles (cat.20) qui est l'un des cinq recensés par J.-P Callu et X. Loriot. La remarque vaut pour l'*aureus* de Carin trouvé à Saulieu (cat. 21) qui fait partie des quatre seules occurrences retenues pour cet empereur. Ainsi, aucune monnaie de cette période n'a été retrouvée chez les Lingons et les Bituriges. En revanche un second *aureus* de Carin a été retrouvé en territoire arverne<sup>468</sup>. De nouveau, nous sommes confrontés à la rareté des trouvailles monétaires du III<sup>e</sup> siècle qui s'observe de manière plus globale partout dans l'Empire<sup>469</sup>.

Malheureusement, les ateliers ayant frappé ces monnaies ne sont pas déterminés, sauf pour la monnaie à l'effigie de Claude II qui fut émise à Siscia.

### 1.2.2.8. Période 7 (284-318)

La période 7 (284-318) avec ses sept monnaies représente 6,73 % du corpus. De nouveau, ce pourcentage est supérieur à celui observé ailleurs dans les Gaules et les Germanies (2,78 %). Les effigies représentées (**tableau 54**) sont celles de Dioclétien, Maximien, Maxence et Constantin (avant 318). Les monnaies de Constantin dont la date est inconnue ont été classées par commodité et par défaut dans la période suivante.

À l'échelle des Gaules nous observons une reprise assez lente de la pénétration des *aurei* sur le territoire entre la fin du III<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> siècle. Malgré la création d'une nouvelle pièce

<sup>467</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 109.

<sup>468</sup> *Ibid.*, n°285, p. 209.

<sup>469</sup> BLAND 2013.

d'or, le *solidus*, en 310, il faut attendre les émissions des fils de Constantin pour assister à une réelle augmentation des découvertes<sup>470</sup>. Chez les Éduens les choses semblent différentes puisqu'une reprise est observée entre 284 et 318. Elle se poursuit par une décroissance sous les fils de Constantin. Les cités voisines ne présentent aucune trouvaille de monnaies d'or isolées pour cette période.

	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
Dioclétien	3	-	-	-
Maximien	1	-	-	-
Maxence	1	-	-	-
Constantin	2	-	-	-
Total	7	0	0	0

Tableau 54 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 7 (284-318).

	Lyon	Rome	Ticinum	Antioche	Indéterminé	Total
Dioclétien	-	-	-	3	-	3
Maximien	1	-	-	-	-	1
Maxence	-	1	-	-	-	1
Constantin	-	-	1	-	1	1
Total	1	1	1	3	1	7

Tableau 55 : Répartition par ateliers des monnaies d'or isolées de la période 7 (284-318) découvertes en territoire éduen.

Si l'on cherche à identifier les ateliers (**tableau 55**), malgré le faible nombre d'exemplaires, nous pouvons constater que l'approvisionnement est varié, avec des provenances de Lyon, Rome et Ticinum. Notons que les trois monnaies de Dioclétien proviennent de l'atelier syrien d'Antioche. Comme l'ont remarqué J.-P. Callu et X. Lorient : « dès l'époque tétrarchique, la conjoncture a néanmoins changé, car, après les essais de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, l'appareil distributif s'est réellement décentralisé et, désormais, l'approvisionnement de la Gaule sera la résultante d'une fabrication faite sur place et d'importations issues d'ateliers répartis dans tout le reste du monde romain »<sup>471</sup>. C'est précisément ce que nous pouvons observer dans notre cas d'étude.

Il faut ajouter qu'à cette période, le pouvoir impérial joue un rôle important pour Autun et la cité des Éduens, notamment dans le redressement de la ville après les difficultés du dernier tiers du III<sup>e</sup> siècle assuré par Constance Chlore et Constantin. Rappelons que ce dernier séjourna brièvement à Autun en 310-311, visite au cours de laquelle il accorda aux Éduens d'importants privilèges fiscaux<sup>472</sup>.

<sup>470</sup> CALLU et LORIENT 1990, p. 110-111 ; LORIENT 2013, p. 330.

<sup>471</sup> CALLU et LORIENT 1990, p. 111.

<sup>472</sup> HOSTEIN 2012, p. 278-279.



#### 1.2.2.9. Période 8 (318-364)

La période 8 (318-364) comporte uniquement deux monnaies, l'une de Constantin et une seconde de Constance II. Malheureusement les ateliers ayant frappé ces deux monnaies n'ont pas été mentionnés. Cette période représente 1,92 % du corpus éduen alors qu'à l'échelle des Gaules et des Germanies le pourcentage s'élève à 5,55 %.

	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
Constantin	1	-	-	-
Constance II	1	-	1	1
Total	2	0	1	1

*Tableau 56: Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 8 (318-364).*

Tandis que dans les cités voisines (**tableau 56**) et en Gaule en général on observe un accroissement des découvertes de monnaies d'or isolées<sup>473</sup>, ce n'est pas le cas en territoire éduen. En effet, dans notre zone d'étude, la période comprise entre 318 et 364 est celle qui a fourni le moins de matériel. Les émissions attestées de cette période concernent seulement Constance II. Cette caractéristique est commune aux cités voisines et aux communautés de la Gaule de manière générale.

#### 1.2.2.10. Période 9 (364-395)

La période 9 (364-395) comporte 11 monnaies (**tableau 57**) soit 10,58 % du corpus éduen. Ce pourcentage est équivalent à ce qui est observé dans les Gaules et Germanies (11 %). On constate ainsi une nette augmentation des trouvailles par rapport à la période précédente. On retrouve la même situation chez les Lingons, les Arvernes et les Bituriges qui enregistrent plus de découvertes que précédemment. Ce pic de la période 9 (364-395) offre le pourcentage le plus élevé depuis celui relevé pour la période 3 (96-161).

	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
Valentinien	2	1	2	2
Valens	4	1	-	1
Gratien	-	-	1	1
Valentinien II	1	-	-	-
Théodose	3	1	-	-
Arcadius	1	-	-	-
Total	11	3	3	4

*Tableau 57 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 9 (364-395).*

---

<sup>473</sup> LORIOT 2013, p. 330.

Les émetteurs sont multiples, même si une forte représentation de Valens et de Théodose est à noter chez les Éduens. Comme l'avait noté X. Lorient, « l'explosion » de la frappe de l'or sous Valentinien et Valens constitue un phénomène courant que l'on observe dans toute la Gaule<sup>474</sup> et notamment en territoire éduen et dans les cités voisines. La première partie de la période 9 (364-395) est naturellement plus représentée que la seconde (**tableau 57**). Ce sursaut valentinien est à mettre en lien avec une restauration de l'Empire à cette période qui se traduit par une nette augmentation des frappes d'or<sup>475</sup>. Les différentes guerres aux frontières<sup>476</sup> ont probablement entraîné un certain nombre de frappes de monnaies précieuses destinées aux soldats<sup>477</sup>. La ville de Trèves, alors capitale de l'Empire, fournit un nombre important de *solidi* en territoire éduen (**tableau 58**), mais également en Gaule de manière générale<sup>478</sup>, bien que nous ignorions la majorité des ateliers en ce qui concerne notre corpus.

Nous ne comptabilisons aucune monnaie de Gratien en territoire éduen mais il en existe un exemplaire chez les Arvernes et un chez les Bituriges. Concernant l'effigie de Valentinien II, elle n'est pas présente dans les cités voisines mais un exemplaire a été trouvé récemment à Autun dans l'Arroux<sup>479</sup>. Deux des trois monnaies de Théodose recensées n'ont malheureusement pas été décrites avec précision et les ateliers font ici défaut. La monnaie d'Arcadius est frappée à Milan, atelier important qui est également une résidence impériale<sup>480</sup>.

	Lyon	Trèves	Milan	Antioche	Indéterminé	Total
Valentinien	-	1	-	-	1	2
Valens	1	-	-	1	2	4
Valentinien II	-	1	-	-	-	1
Théodose	-	1	-	-	2	3
Arcadius	-	-	1	-	-	1
Total	1	3	1	1	5	11

*Tableau 58 : Répartition par ateliers des monnaies d'or isolées de la période 9 (364-395) mises au jour en territoire éduen.*

#### 1.2.2.11. Période 10 (395-455)

La période 10 (395-455) comporte dix monnaies soit 9,62 % du corpus éduen. Nous n'avons pas comptabilisé une onzième monnaie (cat. 107) car les infondés concernant son lieu de découverte font défaut. Ce pourcentage est assez proche de ce que nous observons sur l'ensemble du territoire gaulois bien qu'il soit légèrement inférieur (12,30 %). Ce taux s'inscrit dans la continuité de celui de la période précédente.

<sup>474</sup> LORIENT 2013, p. 330.

<sup>475</sup> CALLU et LORIENT 1990, p. 113.

<sup>476</sup> LE BOHEC 2006, p. 188-198.

<sup>477</sup> CHAMEROY 2004, p. 148.

<sup>478</sup> LORIENT 2013, p. 330-331.

<sup>479</sup> CHARRIER 2020a.

<sup>480</sup> LORIENT 2013, p. 331 : « La dernière période (phase IVb [383-395]) est marquée par la montée de l'atelier de Milan, traduisant la promotion de cette cité au rang de résidence impériale ».

J.-P. Callu et X. Lorient pointent néanmoins le fait qu'à partir du V<sup>e</sup> siècle plusieurs éléments changent la donne<sup>481</sup>. Tout d'abord il faut alors compter avec le fait qu'une partie des monnaies d'or trouvées sont des fractions, n'ayant donc pas la même valeur qu'aux périodes précédentes. L'immobilisation des frappes antérieures par les barbares est également un élément dont il faut tenir compte. Enfin, la question des ateliers se complexifie puisque la plupart d'entre eux ferment. L'or tient toutefois un rôle très important en cette première moitié de V<sup>e</sup> siècle et il est alors, selon M. Amandry « essentiellement frappé dans les *monetae comitatenses* implantées dans les villes de résidence des empereurs »<sup>482</sup>.

	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
Honorius	3	1	1	1
Valentinien III	7	2	-	1
Total	10	3	1	2

Tableau 59 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 10 (395-455).

Cette période est représentée par deux empereurs : Honorius et Valentinien III (**tableau 59**). Concernant le premier, les ateliers ne sont pas connus. Il s'agit cependant de monnaies courantes puisqu'on en retrouve un exemplaire dans chaque cité voisine. Le second a livré sept monnaies, ce qui est le chiffre le plus élevé avec les principats de Tibère, Trajan et Antonin. Cela doit être nuancé par le fait que parmi ces sept monnaies, au moins trois sont des fractions. Le seul atelier mentionné pour cet émetteur dans notre corpus est celui de Ravenne. Malheureusement les descriptions des découvertes de cette période demeurent souvent très incomplètes et limitent nos analyses.

#### 1.2.2.12. Période 11 (455-491)

La période 11 (455-491) comprend six monnaies soit 5,77 % du corpus éduen. Ce pourcentage est légèrement supérieur à ce que l'on trouve dans les Gaules et les Germanies (4,88 %). Les chiffres de cette seconde moitié de V<sup>e</sup> siècle sont nettement inférieurs à ce que l'on a pu observer durant la première moitié du siècle. Malgré cette diminution, notons que l'or monnayé circule dans notre zone d'étude jusqu'à l'extrême fin du V<sup>e</sup> siècle puisque sont recensées trois monnaies de Zénon.

	Éduens	Lingons	Arvernes	Bituriges
Majorien	-	-	1	-
Libius Sèvre	-	-	-	1
Léon	1	-	-	-
Glycère	-	-	-	1
Julius Nepos	2	-	-	-
Zénon	3	1	-	1
Total	6	1	1	3

Tableau 60 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 11 (455-491).

<sup>481</sup> CALLU et LORIENT 1990, p. 116.

<sup>482</sup> AMANDRY 2017, p. 272.

De nouveau nous ne disposons que de trop peu d'informations sur les ateliers. La monnaie de Léon ainsi que les trois exemplaires frappés par Zénon (tous deux empereurs romains d'Orient) sont donc des espèces venues d'Orient<sup>483</sup>. Il ne s'agit pas ici d'une spécificité éduenne puisqu'une monnaie de Zénon est répertoriée chez les Lingons et une autre également chez les Bituriges (**tableau 60**).

### 1.3. Les autres types de mobiliers en or

Afin de compléter et de contextualiser la documentation sur la chronologie des monnaies d'or, nous avons recensé succinctement les objets en or découverts de manière isolée sur le territoire éduen<sup>484</sup> (**tableau 61**).

Commune	Lieu-dit	Dénomination	Chronologie	Référence
Autun	Chemin de la Genetoye	Bague en or	I <sup>er</sup> - début II <sup>e</sup>	CAG 71/1, n°219, p. 96-97
Autun	Maison à l'étui d'or	Étui-pendentif en or	fin III <sup>e</sup> - IV <sup>e</sup>	CAG 71/1, n°234, p. 106
Autun	Jardin Poizeau	Bague en or	?	CAG 71/1, n°257, p. 119
Autun	Ancien musée Jouvét	Bague en or	?	CAG 71/1, n°992, p. 199
Autun		Pendentif en or avec denier	III <sup>e</sup>	CAG 71/1, n°993, p. 199
Autun		Bague en or	III <sup>e</sup> ?	BESSION 2007, n°304, p. 204
Autun	Saint-Pierre-l'Estrier	Boucle d'oreille	II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup>	PINETTE 1987, n°726, p. 370
Curgy	Cerveau	Bague en or	?	BESSION 2007, n°300, p. 201-202
Demigny		Bague en or	?	CAG 71/3, n°59, p. 114

<sup>483</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 119.

<sup>484</sup> Cette recherche s'est principalement faite en dépouillant les CAG des départements concernés. Nous n'avons pas pris en compte les bijoux monétaires (déjà comptabilisés parmi les monnaies) ni les objets en or trouvés dans les dépôts monétaires.

Châlon-sur-Saône		Bague en or	V <sup>e</sup> ?	<i>CAG 71/3, n°67, p. 150</i>
Saint-Rémy		Bague en or	III <sup>e</sup>	<i>CAG 71/3, n°83, p. 175-176</i>
Crêches-sur-Saône		Collier en or à 3 rangs	?	<i>CAG 71/3, n°92, p. 184</i>
Baudemont		Objets en or	?	<i>CAG 71/3, n°124, p. 191</i>
Flagy	Sirod	Bague en or	Romain?	<i>CAG 71/3, n°153, p. 201</i>
Salornay-sur-Guye		Deux bagues en or	?	<i>CAG 71/3, n°162, p. 205</i>
La Celle-en-Morvan	La Vesvre	Bague en or	II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup>	<i>CAG 71/4, n°271, p. 279</i>
Saint-Albain	En Gerons	Anneau en or	?	<i>CAG 71/4, n°292, p. 291</i>
La Roche-Vineuse		Anneau en or	?	<i>CAG 71/4, n°310, p. 322</i>
Saint-Symphorien-de-Marmagne		Fibule en or	?	<i>CAG 71/4, n°360, p. 352</i>
Mont-Saint-Vincent	Le Portus	Ex-voto	?	<i>CAG 71/4, n°385, p. 362</i>
Saint-aubin-en-Charollais	Colonne	Anneau en or	?	<i>CAG 71/4, n°395, p. 367</i>
Lacrost		Fibule en or	?	<i>CAG 71/4, n°530, p. 449</i>
Saint-Martin-d'Heuille	Gué d'Heuillon	Deux bracelets en or	?	<i>CAG 58, n°24 (2*), p. 235</i>
Beaune		Bague en or	?	<i>CAG 21/2, n°54, p. 51</i>
Gissey-sous-Flavigny	Landran	Épingle en or	?	<i>CAG 21/2, n°298, p. 390</i>

Montlay-en-Auxois	Mouille Segrain	Ardillon de fibule en or	?	CAG 21/2, n°434, p. 579
Pouilly-en-Auxois		Paire de boucle d'oreilles	Antiquité tardive	CAG 21/3, n°501 (13*), p. 73
Pouilly-sur-Saône		Collier en or	I <sup>er</sup>	CAG 21/3, n°502, p. 74
Saint-Germain-Source-Seine	Sources de la Seine	Bague en or	?	CAG 21/3, p. 127
Sainte-Sabine	Le Champ Chaumet	deux anneaux en or	?	CAG 21/3, n°570, p. 158
Veuvay-sur-Ouche	La Roche de Bard	Bague en or	?	CAG 21/3, n°673, p. 381
Alise-Sainte-Reine		Grain de collier rond en or	?	CAG 21/1, n°8, p. 418

Tableau 61 : Inventaire des objets en or découverts sur le territoire éduen de manière isolée.

L'inventaire réalisé permet de pointer 32 objets. Si leur description demeure satisfaisante, la datation en revanche paraît difficile à déterminer. En effet, la plupart de ces objets sont des bijoux et ces derniers sont compliqués à dater du fait de leur durée de vie, difficile à estimer, et de leur fonction de réserve métallique<sup>485</sup>. C'est pourquoi parmi ces 32 objets, 22 n'ont pas de chronologie déterminée (**tableau 62**). Les 10 objets restants sont ventilés entre le I<sup>er</sup> et le V<sup>e</sup> siècle avec, éventuellement, une légère concentration autour du III<sup>e</sup> siècle. L'imprécision de la documentation ne permet pas des comparaisons satisfaisantes.

Chronologie	Nombre
I <sup>er</sup>	1
I <sup>er</sup> -début II <sup>e</sup>	1
II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup>	2
III <sup>e</sup>	3
fin III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup>	2
V <sup>e</sup> ?	1
Indéterminé	22
Total	32

Tableau 62 : Synthèse de la chronologie des objets en or découverts sur le territoire éduen.

<sup>485</sup> GUIRAUD 1999, p. 316-317.

Malgré la clôture de notre liste des objets en or découverts en territoire éduen au début de l'année 2021, nous souhaitons ici signaler deux fouilles récentes ayant fourni ce type de mobilier. La première est la campagne 2021 de la fouille programmée du sanctuaire de Couan, commune de Saint-Aubin-des-Chaumes dans la Nièvre, sous la responsabilité de P. Nouvel (Université de Bourgogne). Le site, par ailleurs bien connu pour son dépôt de clôture de sanctuaire<sup>486</sup>, a ainsi livré une bague filiforme en or datée du I<sup>er</sup> siècle qui pourrait avoir appartenu à un enfant ou avoir été portée à la première phalange de l'auriculaire<sup>487</sup>. Le second site est la nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier à Autun. Ce dernier a fait l'objet d'une fouille préventive menée par l'INRAP sous la responsabilité de C. Fossurier durant l'été 2020<sup>488</sup>. Plusieurs objets en or ont été mis au jour durant cette opération<sup>489</sup>. Nous pouvons par exemple citer : un anneau ciselé, une bague sertie d'un grenat, une paire de boucles d'oreille et des fils d'or constituant une étoffe.

#### 1.4. Les coins monétaires

Comme le rappelle S. Estiot, les coins monétaires sont des objets archéologiques rares qui « ne sont pas appelés à voyager »<sup>490</sup>. En effet ces coins, présents dans les ateliers monétaires, devaient être détruits lorsqu'ils étaient trop usés afin d'empêcher leur récupération par des faux-monnayeurs<sup>491</sup>. Cependant un important lot de coins a été retrouvé en divers points de la Gaule Lyonnaise et particulièrement en territoire éduen (**figure 2**). Ces derniers doivent être séparés en lots distincts.

On commencera l'examen du corpus par le lot mis au jour dans la nécropole du Chassenard en 1874 (cat. 1-4). Dans une sépulture ont été découverts deux paires de coins, l'une à l'effigie de Tibère, l'autre indéterminée, mais très probablement liée au même empereur. Ces coins étaient accompagnés de nombreux objets dont un masque et une épée en fer, quelques monnaies ou encore une cotte de mailles dégradée. Il s'agit sans aucun doute de la sépulture d'un officier romain datée par la présence de monnaies de Caligula du milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Cette découverte exceptionnelle a fait l'objet d'une exposition temporaire au Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye qui a abouti à la publication d'un catalogue d'exposition<sup>492</sup>. Que ces coins proviennent de l'atelier de Lyon ou d'un atelier auxiliaire itinérant, comme le rappelle M. Amandry, ils « ont peut-être été soigneusement martelés après usage et enfouis avec celui qui en avait eu la responsabilité : ces coins, désormais inutilisables, n'étaient plus que l'insigne de sa fonction »<sup>493</sup>.

---

<sup>486</sup> Voir notamment NOUVEL *et al.* 2021 et cat. 152-154 pour une bibliographie plus complète.

<sup>487</sup> L'étude de cet objet est réalisée par R. Perruche (Université de Franche-Comté) que nous remercions ici. Le rapport de fouille de la campagne 2021 est en cours de rédaction.

<sup>488</sup> Le rapport d'opération est en cours de rédaction. Plusieurs articles en ligne de l'INRAP sont toutefois disponibles : <https://www.inrap.fr/la-necropole-paleochretienne-de-saint-pierre-l-estrier-autun-15064> [consulté le 21/10/2021] ; <https://www.inrap.fr/tombes-d-aristocrates-eduens-et-necropole-de-l-antiquite-tardive-autun-saone-et-15335> [consulté le 21/10/2021].

<sup>489</sup> Nous remercions N. Tisserand (INRAP), de nous avoir fourni les éléments dont nous avons besoin. Les images des objets peuvent être trouvées dans les liens de la note précédente.

<sup>490</sup> ESTIOT 2002a, p. 90.

<sup>491</sup> LAUWERS 2018, p. 20.

<sup>492</sup> BECK et CHEW 1991.

<sup>493</sup> AMANDRY 1991, p. 92.

Le second lot provient de Paray-le-Monial (cat. 5-11). Découvert en 1863, il comprend sept individus dont un coin de revers à l'effigie d'Auguste divinisé, daté du principat de Tibère ; deux coins de droits à l'effigie de Tibère ; un coin de revers de Tibère au type *Pontif Maxim* ; un coin de revers à l'effigie d'Auguste divinisé, daté du principat de Caligula, et enfin deux coins de droit à l'effigie de Caligula. Malheureusement cette découverte provient d'un contexte archéologique qui n'a pas été documenté.

Le troisième lot découvert en 1799 provient d'Auxerre (cat. 13-18). Il comprend six coins d'*aurei* / deniers de Tibère. Ces derniers se divisent en trois types de droit *Ti Caesar divi Avg f Augustus* et revers du type *Pontif Maxim*<sup>494</sup>. Pour X. Lorient, il s'agit « soit d'un atelier officiel (officine de campagne suivant les armées ?) soit plutôt peut-être d'une cachette de faux-monnayeurs utilisant des coins dérobés à l'atelier de Lyon »<sup>495</sup>.

Enfin, on signalera un lot de sept coins de Tibère et Caligula qui aurait été retrouvé à Autun (cat. 12). Ce dernier n'est pas comptabilisé compte-tenu du manque de fiabilité des informations. Dans le même registre, on signalera également la mention d'un coin de Tétricus I, sans autre information supplémentaire, qui aurait été trouvé à Saint-Sauveur-en-Puisaye (cat. 19).

Périodes	Dates	Nombre
1	32 av.-69	15
2	69-96	
3	96-161	
4	161-193	
5	193-253	
6	253-284	1
7	284-318	
8	318-364	
9	364-395	
10	395-455	
11	455-491	
Ind.		2
Total		18

Tableau 63 : Répartition chronologique des coins monétaires trouvés en territoire éduen.

Si l'on étudie les 18 coins retenus (**tableau 63**), le constat est sans appel : 15 datent en effet de la période 1 (32 av. J.-C. – 69) et plus particulièrement des principats de Tibère et de Caligula. Un coin est attribué à Tétricus et une paire de coins est indéterminée. Ces coins peuvent être mis en lien avec les nombreuses découvertes d'*aurei* de Tibère et Caligula<sup>496</sup>. Cet ensemble traduit un lien fort entre le pouvoir impérial et cette cité.

J. Lafaurie<sup>497</sup> constate que ces coins sont très probablement issus du pillage de l'atelier de Lyon, ou d'un atelier auxiliaire et non la résultante du travail d'un faussaire, au vu du bon aspect de leur gravure. Il note également que la plupart des découvertes ont été dissimulées sous Caligula

<sup>494</sup> ESTIOT 2002a, p. 90.

<sup>495</sup> JACOB *et al.* 1983, n°88, p. 316.

<sup>496</sup> HOSTEIN à paraître. Nous renvoyons également *supra* : I – 1.2.2.1. Période 1 (32 av. – 69).

<sup>497</sup> LAFAURIE 1970.



et que les coins retrouvés sont toujours destinés à frapper de l'argent ou de l'or et jamais du bronze. Il émet ainsi l'hypothèse d'ateliers itinérants (suivant les armées) frappant de l'or et de l'argent sous les principats de Tibère et Caligula.

M. Amandry<sup>498</sup> propose d'y voir la présence d'ateliers auxiliaires en Gaule qui auraient été pillés et évoque même le nom d'Autun. Malheureusement la découverte d'*Augustodunum*, ancienne et trop peu documentée, ne permet pas d'étayer cette hypothèse à ce jour.

S. Estiot<sup>499</sup> émet l'hypothèse suivante : la concentration des coins de Tibère et Caligula pourrait découler du « pillage de l'atelier de Lyon à une époque donnée – ou du moins à son démantèlement temporaire, à titre de précaution, comme le montre la présence de coins dans la tombe d'un officier romain à Chassenard – peut-être lors des troubles à la fois civils et militaires qui agitèrent la Lyonnaise et la Germanie supérieure à partir de 39 après J.-C. ». Ces événements et ce pillage pourraient également éclairer les dépôts monétaires de la même période.

St. Martin a récemment réalisé une synthèse sur ces coins monétaires et leur lien avec les ateliers à l'époque julio-claudienne<sup>500</sup>. Il rappelle l'abondance de ce type d'objets en territoire éduen et note l'absence de découverte à Lyon. Selon l'auteur il ne faut pas y voir un vol des coins mais peut-être l'indice d'une décentralisation de la frappe monétaire sous Tibère en lien avec l'armée, comme le montre le contexte archéologique de la sépulture du Chassenard ou du camp de Windisch<sup>501</sup>. À propos des coins du Chassenard, l'auteur écrit : « si l'on accepte qu'il s'agisse bien de coins, [l'exemple du Chassenard] montre que ces objets pouvaient devenir des possessions privées. On peut donc tout à fait imaginer qu'après utilisation, les coins pouvaient être cédés à certaines personnes soigneusement choisies, comme « *Prestigeobjekte* », ce qui expliquerait leur déposition en contexte funéraire ou religieux. La concentration de ces objets en Gaule pourrait signifier que les coins dont on n'avait plus l'utilité étaient octroyés à des Gaulois fortement intégrés, afin de contribuer à entretenir leur prestige et à maintenir leur ancrage local. On remarquera que la très grande majorité des découvertes se trouve dans le Centre-Est, sur les territoires des Éduens [...] et des Lingons [...], deux cités fédérées. Ceci expliquerait aussi les continuités possibles avec des pratiques de déposition de l'âge du Fer »<sup>502</sup>. Cette proposition, que nous reprenons à notre compte, confirme certaines de nos démonstrations. L'hypothèse d'ateliers auxiliaires voire itinérants, si elle n'est pas totalement démontrée, ne doit pas être exclue. En ce qui concerne l'intégration dans l'Empire du territoire éduen, la présence de ces coins monétaires n'en serait que l'une des illustrations.

---

<sup>498</sup> AMANDRY 1991.

<sup>499</sup> ESTIOT 2002a, p. 89-92.

<sup>500</sup> MARTIN 2015a, p. 279-286.

<sup>501</sup> Windisch / *Vindonissa* (Suisse) est un camp légionnaire romain ayant livré un coin monétaire de Tibère de type *Pontif Maxim* dans un contexte tibérien (DOPPLER *et al.* 2004 ; MARTIN 2015a, p. 281).

<sup>502</sup> MARTIN 2015a, p. 282-283.

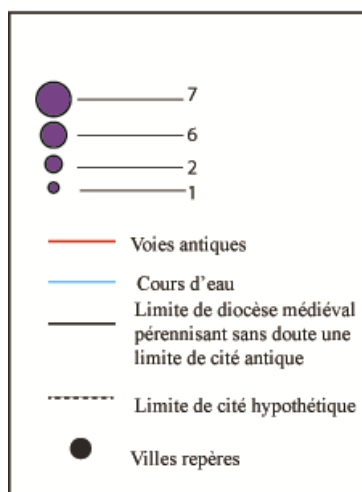
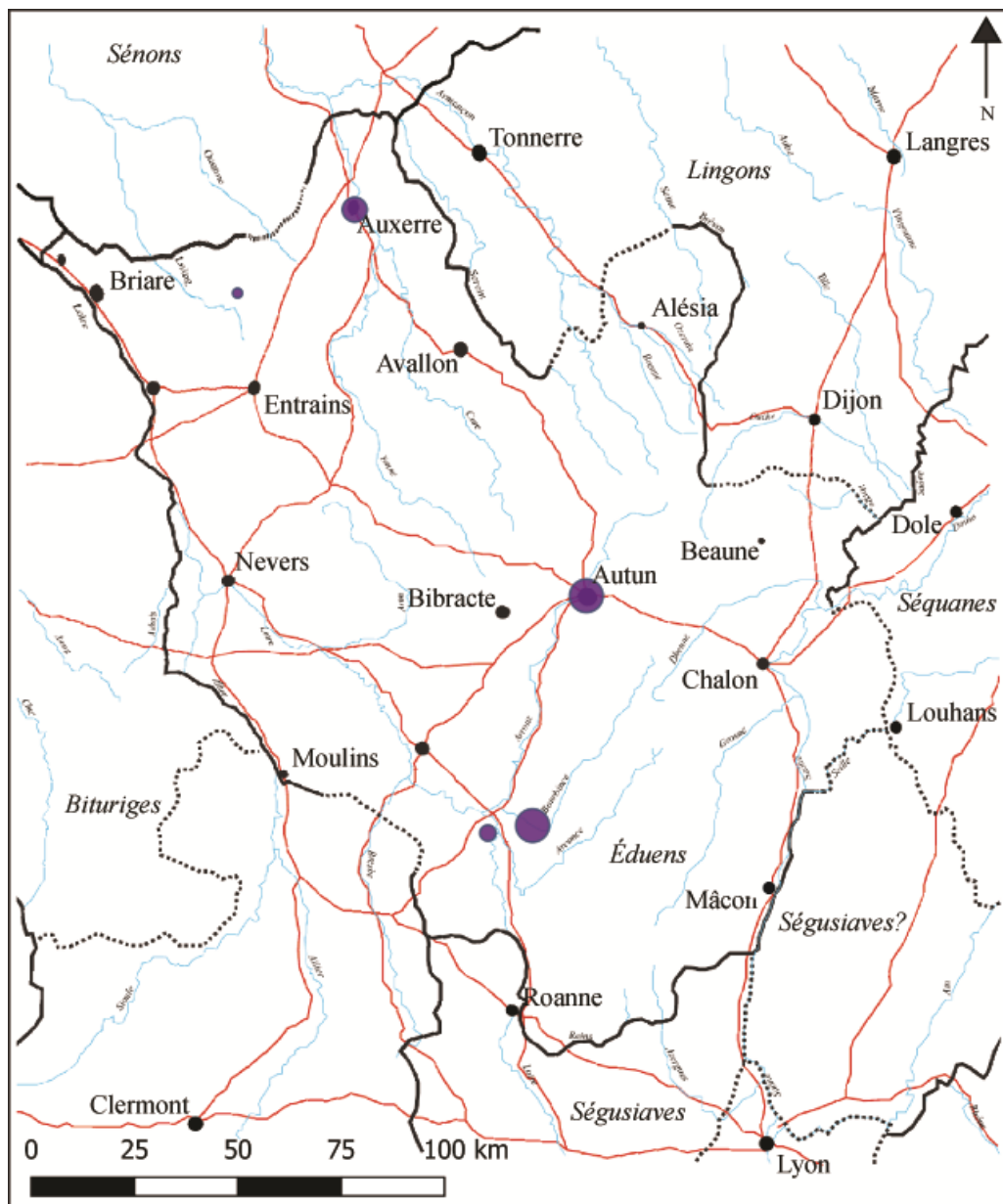
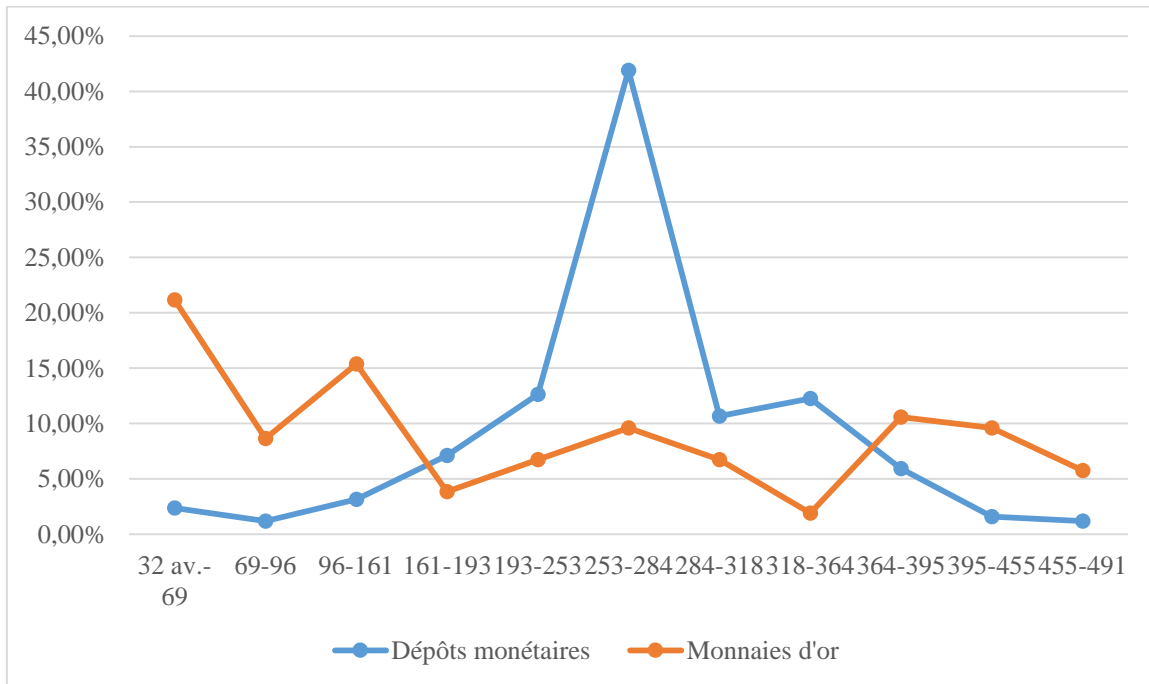


Figure 2 : Répartition spatiale des coins monétaires découverts en territoire éduen.

### 1.5. Synthèse sur la chronologie de l'ensemble du mobilier mis au jour en territoire éduen

À première vue, la comparaison de l'évolution chronologique des découvertes des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées en territoire éduen (**graphique 16**) semble montrer des situations divergentes, parfois même opposées à certaines périodes. Là où l'une des courbes est ascendante, l'autre est descendante ; là où l'une forme un pic l'autre forme un creux. Essayons d'examiner de plus près, période par période, l'évolution de ces deux courbes.



Graphique 16 : Comparaison de l'évolution chronologique des découvertes des dépôts monétaires et de monnaies d'or isolées en territoire éduen.

La période 1 (32 av.-69) est marquée par une faible présence des dépôts monétaires, ils sont rarement composés de bronze et plus souvent structurés par des deniers (dont la frappe peut remonter à l'époque républicaine ou gauloise) et/ou d'*aurei* (dont la chronologie est plus récente)<sup>503</sup>. L'absence de réforme monétaire majeure (hormis celle de Néron qui concerne l'or) a peut-être limité le nombre d'enfouissement. Leurs *terminus* se situent majoritairement sous Octave-Auguste ou Tibère. En revanche, les monnaies d'or de la période julio-claudienne sont extrêmement nombreuses. L'or de cette période a été rapidement injecté et thésaurisé sous Auguste et Tibère<sup>504</sup>. Nous observons de nombreuses frappes, notamment tibérienne au type *Pontif Maxim*<sup>505</sup>. Ajoutons à cela le cas particulier des 3 *aurei* isolés de Caligula qui apparaissent comme une spécificité éduenne<sup>506</sup> puis les découvertes de Claude et de Néron et il en résulte une présence ainsi qu'une thésaurisation de l'or importante avant la réforme de Néron. Enfin, la période julio-claudienne en territoire éduen est caractérisée par la présence de

<sup>503</sup> KUNISZ 1976, p. 89-94 ; AMANDRY *et al.* 2002, p. 46-48.

<sup>504</sup> LORIOT 2013, p. 328.

<sup>505</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 91.

<sup>506</sup> HOSTEIN à paraître.

plusieurs découvertes de coins monétaires, dont l'interprétation demeure très discutée. Ou bien selon S. Estiot, ils sont issus d'un pillage de l'atelier de Lyon<sup>507</sup>, ou bien ils témoignent de l'intégration ou du prestige des élites locales, c'est l'opinion défendue par St. Martin<sup>508</sup>. L'abondance de ce matériel montre bien l'intégration très rapide du territoire dans l'Empire et son circuit monétaire. La période julio-claudienne est caractérisée par une très faible documentation de dépôts monétaires. Les seules mentions connues posent problèmes. En revanche, l'or (bien que moins représenté qu'à la période julio-claudienne) a un rôle très important et continue d'irriguer massivement la Gaule et le territoire éduen, notamment sous Vespasien<sup>509</sup>.

La première partie du II<sup>e</sup> siècle, de Nerva à Antonin, présente de nouveau très peu de dépôts monétaires. Leur structure demeure variable. Cette faiblesse des dépôts monétaires semble en contradiction avec l'importance des monnaies d'or isolées sous les premiers antonins et particulièrement sous Trajan<sup>510</sup>. On retrouve d'ailleurs des *aurei* dans plusieurs accumulations monétaires. Les choses évoluent à partir du principat de Marc Aurèle qui marque un tournant. En effet, à cette période le pouvoir émetteur ralentit considérablement les frappes d'or, qui deviennent beaucoup moins fréquentes<sup>511</sup>. Ce phénomène est lié aux guerres germaniques conduites par le prince<sup>512</sup>. Cette diminution de la frappe des monnaies d'or est compensée par la forte présence des médaillons de cette même époque, dont l'intéressant corpus autunois est le témoin<sup>513</sup>. Si le principat de Marc Aurèle constitue un tournant, il marque aussi le commencement d'une prolifération des dépôts monétaires qui ne cesse de s'étendre jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle. La documentation des dépôts monétaires de cette période empêche malheureusement de connaître la date d'enfouissement de ces découvertes.

En effet, en période 5 (193-253) nous observons une forte augmentation des enfouissements qui peuvent être des accumulations de sesterces ou bien de deniers et d'antoniniens dans des proportions variables. Ces dépôts monétaires sont notamment provoqués par la création de l'antoninien suivie de l'abaissement de son titre et de son poids ainsi que par l'arrêt des frappes du denier. Parallèlement, l'or est toujours faiblement représenté à l'échelle des Gaules même si l'on observe une concentration relative en territoire éduen<sup>514</sup>, ce qui constitue une spécificité. Si la production de l'or ne semble pas avoir baissée, les monnaies quittent l'Empire, sont rapidement récupérées et refrappées par le pouvoir émetteur, ou sont montées en bijoux<sup>515</sup>, réduisant le nombre de découvertes. En effet, la pratique du bijou monétaire et notamment du pendentif atteint son apogée au III<sup>e</sup> siècle<sup>516</sup>. La seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle (période 6 et Empire gaulois : 253-284) est marquée par la continuité de l'abaissement du titre et du poids de l'antoninien, par la réforme d'Aurélien et par de nombreux troubles militaires<sup>517</sup>. L'ensemble de ces événements ont provoqué la plus grande vague d'enfouissements, lesquels peuvent correspondre à des réalités très différentes (thésaurisation, urgence ou rebut). À cette même période les découvertes de monnaies d'or isolées émises par l'Empire central demeurent peu courantes bien que leur production n'ait pas chuté comme l'a bien montré R. Bland<sup>518</sup>. En

---

<sup>507</sup> ESTIOT 2002a, p. 89-92.

<sup>508</sup> MARTIN 2015a, p. 282-283.

<sup>509</sup> LORIOT 2013, p. 329.

<sup>510</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 100.

<sup>511</sup> LORIOT 2013, p. 329.

<sup>512</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 100.

<sup>513</sup> HOSTEIN 2017.

<sup>514</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 106.

<sup>515</sup> BLAND 2013.

<sup>516</sup> BRENOT et METZGER 1992.

<sup>517</sup> ESTIOT 1996 ; CHRISTOL 2006.

<sup>518</sup> BLAND 2013.

revanche les découvertes des monnaies émises par l'Empire gaulois (260-274), bien que rares, forment une concentration à Autun et ses proches alentours<sup>519</sup>. Plusieurs de ces découvertes sont de nouveau montées en bijoux monétaires (on retrouve d'ailleurs également des bijoux dans les enfouissements de cette période). Plusieurs de ces découvertes peuvent avec prudence être mises en lien avec le siège d'Autun<sup>520</sup>. Nous observons donc une vague d'enfouissement commune à l'ensemble du territoire, mais une présence de monnaies de l'Empire gaulois relativement spécifique au territoire éduen.

Bien que l'on observe une forte diminution des dépôts monétaires au tournant des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles (période 7 : 284-318), ils représentent tout de même une part non négligeable de notre dossier documentaire. La période est en effet marquée par la réforme de Dioclétien et la création du *nummus* qui subit plusieurs réductions de poids jusqu'en 318. Le décri des imitations radiées a provoqué des dépôts de rebut, les nouveaux *nummi* ont été rapidement thésaurisés et nous constatons parfois la présence d'antoniniens des années 260 au sein des enfouissements dans des proportions variables. En parallèle, on dénombre toujours peu de découvertes de monnaies d'or en Gaule à cette période ; il faudra attendre les fils de Constantin pour observer une réelle augmentation<sup>521</sup>. Un nombre non négligeable de découvertes a été effectué en territoire éduen, marquant de nouveau une spécificité. Rappelons que c'est à cette période que se situe le redressement de la ville suite aux difficultés de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. L'augmentation des découvertes attendue sous Constantin et ses fils (période 8 : 318-364) n'est pas visible dans la cité éduenne. On y trouve cependant toujours un nombre important de dépôts monétaires liés aux diverses réformes monétaires augmentant puis abaissant le titre du *nummus* et aboutissant à la création de l'*aes* 3. La fin du IV<sup>e</sup> siècle est caractérisée par la réduction du poids de l'*aes* 3 puis par la création de l'*aes* 2 et de l'*aes* 4. On observe une nette diminution des enfouissements à cette période qui, pour notre territoire, sont souvent associés à des lieux de culte, propices aux thésaurisations longues. À l'inverse, nous constatons une augmentation des découvertes de monnaies d'or isolées dans l'ensemble des Gaules, en lien avec la restauration de l'Empire à cette période<sup>522</sup>. Le territoire éduen suit cette tendance.

La première moitié du V<sup>e</sup> siècle (période 10 : 395-455) est marquée par le décri des monnaies antérieures à l'*aes* 4, induisant ainsi la pratique du rognage<sup>523</sup>. Cette période est également caractérisée par l'arrêt des frappes de bronzes en Gaule. On recense ainsi très peu d'accumulations. En revanche, l'or tient une place très importante dans les circuits monétaires de cette époque comme en témoigne le nombre important de découvertes. Le constat est encore plus frappant pour la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle (période 11 : 455-491) puisque les rares découvertes de dépôts monétaires sont constituées d'or. En revanche, les trouvailles isolées sont en recul mais toujours bien présentes jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle. Sur le temps long, la cité éduenne présente donc plusieurs spécificités dans sa circulation monétaire notamment en ce qui concerne le monnayage d'or au III<sup>e</sup> siècle. Le manque d'informations concernant une grande partie des dépôts monétaires limite malheureusement leur analyse. Du point de vue de la chronologie des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées, le territoire semble parfaitement intégré à l'Empire. Cette intégration aux circuits monétaires romains est précoce

---

<sup>519</sup> LORIOT 2013, p. 330.

<sup>520</sup> HIERNARD 1983, p. 85-86 ; HOSTEIN 2012, p. 152, note 38 ; LORIOT 2013, p. 330.

<sup>521</sup> LORIOT 2013, p. 330.

<sup>522</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 113 ; LORIOT 2013, p. 330.

<sup>523</sup> DELMAIRE 1983, p. 135-139.

comme nous avons le constater et se déroule sur la totalité de notre période d'étude, jusqu'à l'extrême fin du V<sup>e</sup> siècle.

## 2. Répartition spatiale

L'étude de la répartition spatiale des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées sur le territoire éduen passe par la réalisation de cartes qui visent à préciser la réflexion, quand la documentation et la mise en série des données le permettent.

### 2.1. Les dépôts monétaires

L'analyse de la répartition spatiale des enfouissements en territoire éduen se fera en deux temps, d'abord sans prendre en compte la chronologie, en rassemblant l'intégralité des découvertes sur une carte. Cette carte sera comparée à une deuxième, qui exclura les dépôts monétaires du groupe 4 (pour mémoire, il s'agit des découvertes très mal connues et difficilement exploitables)<sup>524</sup>. Dans un second temps, nous essaierons de mettre en évidence des phénomènes spatiaux dans le cadre d'une analyse fine période par période, en excluant à nouveau systématiquement les trouvailles provenant du groupe 4 (**tableau 64**).

Période	Dépôts du groupe 4
1 (32 av. – 69)	n°25
2 (69-96)	n°100
3 (96-161)	-
4 (161-193)	n°10 ; n°107
5 (193-253)	n°1 ; n°48 ; n°54 ; n°130 ; n°131 ; n°231 ; n°237 ; n°262
6 (253-284)	n°8 ; n°86 ; n°147 ; n°156 ; n°163 ; n°199 ; n°208 ; n°246 ; n°258 ; n°263 ; n°337
7 (284-318)	n°39 ; n°265 ; n°294 ; n°314
8 (318-364)	N°93 ; n°207 ; n°212 ; n°312 ; n°323
9 (364-395)	n°177
10 (395-455)	-
11 (455-491)	-
Indéterminée	n°3 ; n°11 ; n°12 ; n°18 ; n°27 ; n°29 ; n°30 ; n°33 ; n°37 ; n°41 ; n°45 ; n°47 ; n°50 ; n°51 ; n°58 ; n°60 ; n°63 ; n°64 ; n°67 ; n°68 ; n°70 ; n°72 ; n°79 ; n°83 ; n°91 ; n°92 ; n°127 ; n°142 ; n°146 ; n°149 ; n°160 ; n°164 ; n°166 ; n°168 ; n°179 ; n°184 ; n°192 ; n°193 ; n°194 ; n°195 ; n°197 ; n°200 ; n°203 ; n°211 ; n°216 ; n°218 ; n°224 ; n°226 ; n°238 ; n°247 ; n°248 ; n°250 ; n°253 ; n°259 ; n°260 ; n°267 ; n°268 ; n°270 ; n°286 ; n°292 ; n°293 ; n°296 ; n°297 ; n°299 ; n°305 ; n°306 ; n°308 ; n°309 ; n°313 ; n°315 ; n°317 ; n°330 ; n°334 ; n°335 ; n°338

Tableau 64 : Répartition des dépôts monétaires éduens du groupe 4 par période.

<sup>524</sup> Nous renvoyons ici *supra* : Introduction – 1.4. Catégoriser les dépôts monétaires.

### 2.1.1. Répartition spatiale générale

Les 339 dépôts monétaires retrouvés ou mentionnés sur le territoire éduen offrent une densité d'une découverte pour 73,15 km<sup>2</sup>. Cette densité est due aux nombreuses recherches réalisées dans cette zone géographique dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>525</sup> et à la bonne intégration du territoire au sein de l'Empire romain. La répartition spatiale générale des dépôts monétaires, en excluant ou non les découvertes du groupe 4 (**figures 3 et 4**), fait ressortir plusieurs phénomènes. X. Lorient avait déjà observé, notamment pour la Saône-et-Loire<sup>526</sup> et l'Yonne<sup>527</sup>, une concentration des découvertes dans les agglomérations urbaines et leurs alentours. Nous pouvons étendre cette observation à l'ensemble du territoire éduen. La première concentration urbaine se situe naturellement à Autun et son environnement proche. Le statut de chef-lieu de cité, la diversité des aménagements regroupés dans une même ville (habitat, artisanat, sanctuaire...) et l'abondance des recherches à Autun suffisent à expliquer ce premier pôle. Les autres grandes agglomérations ont également fourni des découvertes importantes. C'est le cas de Mâcon, Chalon-sur-Saône, Moulins, Beaune, Alise-Sainte-Reine, Auxerre etc...

X. Lorient mentionnait dans les mêmes articles le fait que les dépôts monétaires se concentraient le long des vallées et des grands axes routiers. Cette remarque se vérifie à nouveau à l'échelle de l'ensemble du territoire éduen. Citons, pour les cours d'eau, la Grosne, l'Arroux, la Loire, l'Yonne, la Cure, l'Armançon, l'Ozerain ou encore la Dheune. Pour les axes routiers, nous pouvons mentionner en particulier la voie allant d'Auxerre à Avallon et d'Auxerre à Entrains ; l'axe Nevers-Moulins ; Autun à Chalon-sur-Saône ou encore la voie de Chalon-sur-Saône à Mâcon. La concentration des dépôts monétaires aux abords des voies avait aussi été finement observée par H. Huvelin et Cl. Brenot pour le département de l'Yonne<sup>528</sup>, qui correspond en partie au nord-ouest du territoire éduen.

Enfin, toujours dans son étude des dépôts monétaires trouvés en Saône-et-Loire<sup>529</sup> X. Lorient avait constaté des vides qui ne semblent pas s'être comblés malgré les progrès de la recherche. Il s'agit de l'absence de concentration au sud et sud-ouest du département de la Saône-et-Loire, qui correspond globalement au sud du territoire éduen. X. Lorient écrivait à ce sujet, je cite : « on a quelque peine à croire que le fait soit uniquement dû au hasard des découvertes archéologiques »<sup>530</sup>. Nous relevons un second vide, situé au nord-est de la ville d'Autun, jusqu'aux environs d'Avallon. Ce vide correspond, dans ses grandes lignes, à l'actuel parc naturel régional du Morvan. S'agit-il d'un effet de la recherche archéologique et des découvertes fortuites ou d'une réelle observation sur l'occupation du territoire éduen ? Les travaux de P. Nouvel sur l'occupation du territoire et notamment sur l'Autunois/Morvan<sup>531</sup> ont montré que cette zone géographique n'était pas désertée après la conquête romaine, bien au contraire.

---

<sup>525</sup> Nous renvoyons supra : Introduction – 1.1. Définition et justification du cadre géographique.

<sup>526</sup> LORIENT 1977, p. 209.

<sup>527</sup> JACOB *et al.* 1983, p. 321-322.

<sup>528</sup> HUVELIN et BRENOT 1970.

<sup>529</sup> LORIENT 1977.

<sup>530</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>531</sup> NOUVEL 2016, p. 383-389.

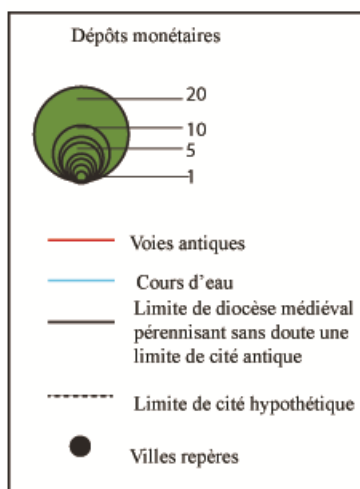
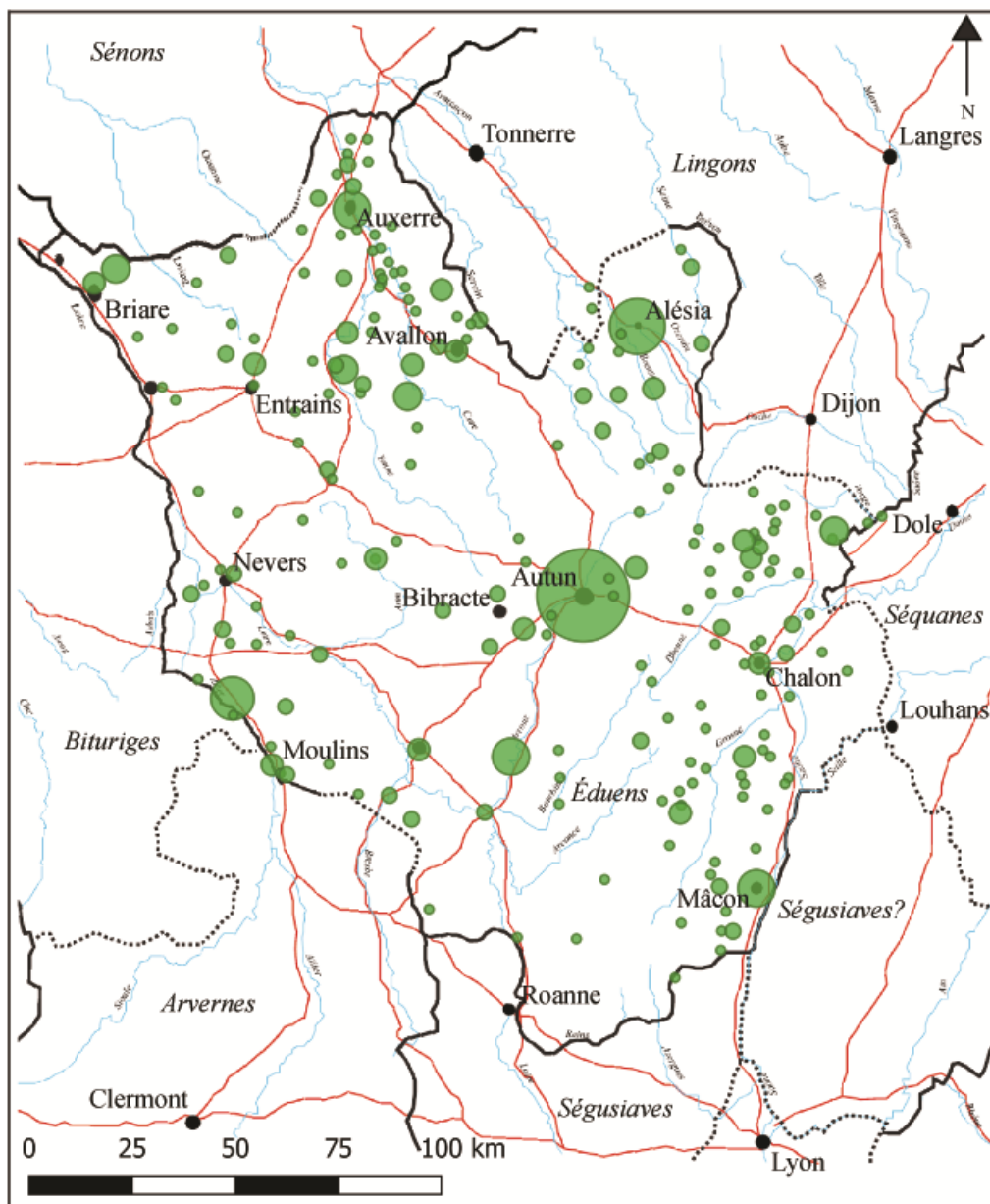


Figure 3 : Répartition spatiale de la totalité des dépôts monétaires découverts en territoire éduen.



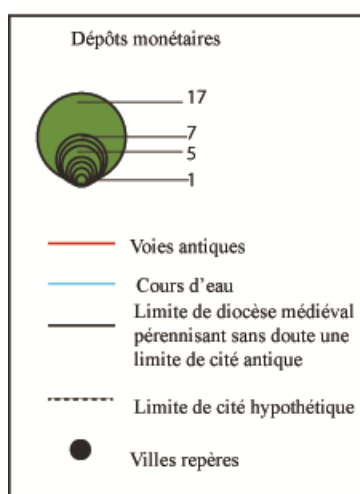
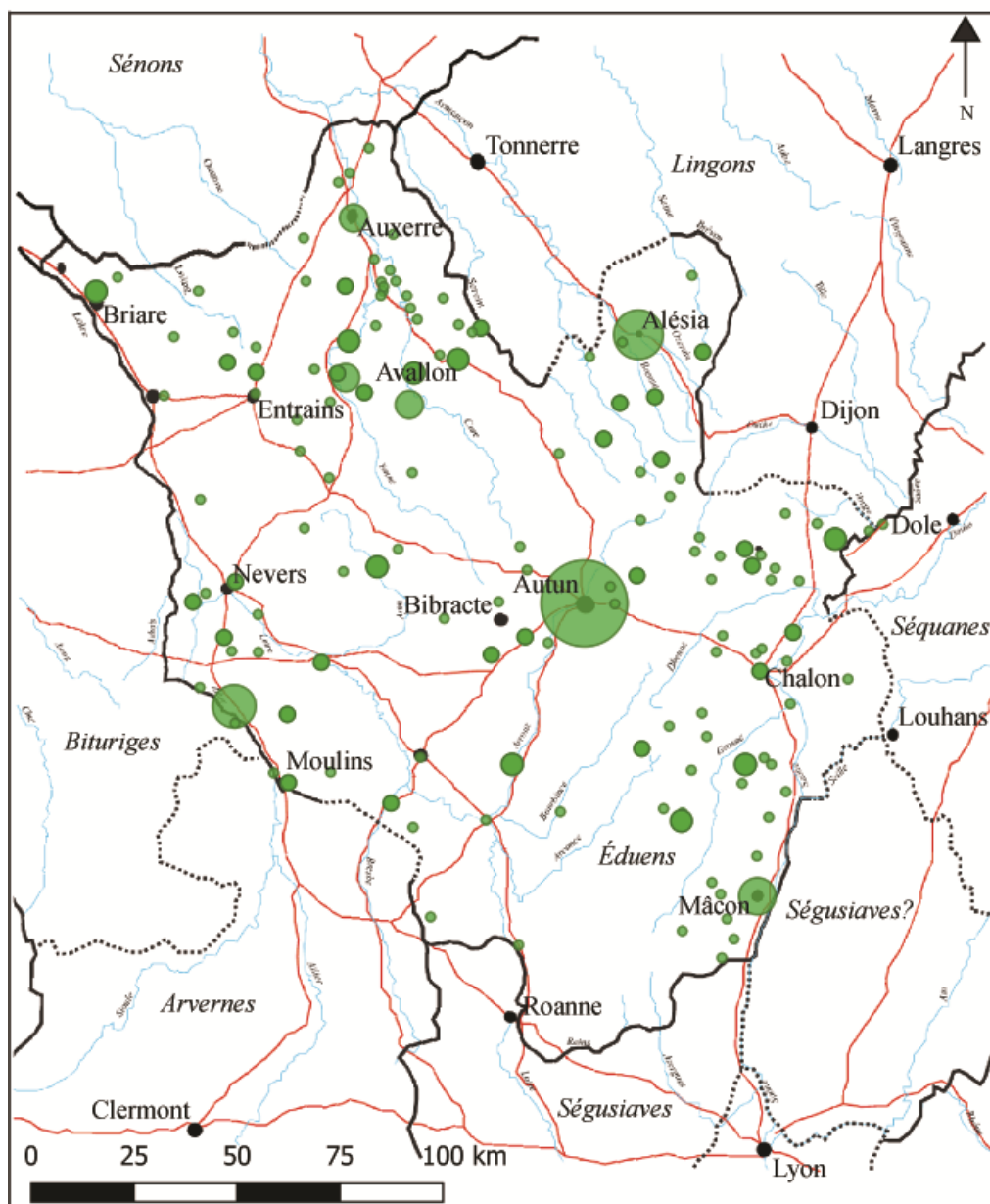


Figure 4 : Répartition spatiale générale des dépôts monétaires découverts en territoire éduen en excluant ceux du groupe 4.

### 2.1.2. Répartition spatiale par période

Afin d'observer une répartition plus fine des dépôts monétaires en suivant la chronologie, nous avons réalisé des cartes par périodes. Ces cartes n'intègrent pas les découvertes rattachées au groupe 4.

La faiblesse de la documentation concernant le I<sup>er</sup> siècle (**figures 5 et 6**) n'appelle pas vraiment de commentaire. Les périodes 1 (32 av.-69) et 2 (69-96) montrent déjà la présence de dépôts monétaires dans des agglomérations comme Autun, Alise-Sainte-Reine ou Auxerre mais également dans des zones plus rurales. Il faut ajouter, pour ces périodes, la concentration de découvertes de coins monétaires à Auxerre et dans le sud du territoire à Chassenard et Paray-le-Monial.

La période 3 (96-161), malgré la modestie du nombre de découvertes, reflète en tout point ce qui a été observé lors de la répartition générale. Les trouvailles sont dispersées sur tout le territoire (**figure 7**). Mais nous les retrouvons toujours à proximité de trois points stratégiques : les grandes agglomérations, les cours d'eau et les voies de communication. Des découvertes ont en effet eu lieu à Autun, Alise-Sainte-Reine et Avallon. On en recense aussi le long de la voie au sud d'Autun ou sur le tronçon Autun-Auxerre. Enfin, concernant les cours d'eau, deux découvertes ont été mises au jour à proximité de la Bourbince et de la Brenne. La période 4 (161-193) possède les mêmes caractéristiques : on observe toujours une présence dans les agglomérations d'Autun et d'Alise-Sainte-Reine (**figure 8**). Des découvertes sont à noter à proximité des tronçons de voies Auxerre-Moulins ; Autun-Bourges et Chalon-sur-Saône-Dijon. Les enfouissements en bords de cours d'eau sont également recensés, notamment à proximité de l'Yonne et de la Cure. Enfin, on remarquera l'absence totale de dépôts monétaires dans la moitié sud du territoire.

La période 5 (193-253) présente une hausse des découvertes. Si la plupart sont recensées à proximité des agglomérations, axes routiers ou cours d'eau, d'autres se trouvent dispersées dans des territoires ruraux (**figure 9**). Les agglomérations d'Autun, Moulins, Mâcon et Chalon-sur-Saône continuent de fournir des accumulations monétaires. Les voies de communications, aquatiques ou terrestres, présentant des découvertes sont principalement localisées sur le tronçon Chalon-Dijon, l'Ouche, l'Ouanne, l'Aron et la Loire. La période 6, (253-294) qui renferme le nombre le plus important de dépôts monétaires, montre une dispersion des trouvailles sur la totalité du territoire, sauf les deux zones habituelles, à savoir le Morvan et le sud sud-ouest de la cité des Éduens (**figure 10**). Une première concentration se trouve au nord, dans le sud du département de l'Yonne avec des regroupements de découvertes le long de l'Yonne et de la Cure ainsi que le long des voies Auxerre-Nevers-Moulins et Auxerre-Autun-Mâcon. Une deuxième concentration se trouve à l'est / sud-est du territoire, notamment avec l'agglomération de Mâcon mais aussi le long du tronçon Dijon-Mâcon. Le cours de la Saône et de la Grosne ont également livré des découvertes. Le sud du département de la Côte-d'or reflète une concentration autour de la ville de Beaune et à proximité de l'Armançon et de la Brenne. Enfin, notons une dernière zone de densité importante à l'ouest du territoire éduen, le long de la vallée de l'Allier.

La période 7 (294-318), bien que moins importante en termes de nombre de trouvailles, comporte un faciès proche (**figure 11**). Les découvertes sont toujours majoritairement situées au nord du territoire et dans une moindre mesure au sud de ce dernier. La plupart se situent le long des axes routiers, notamment le tronçon Moulins-Nevers-Auxerre ou encore la portion au nord d'Entrains-sur-Nohain. Durant la période 8 (318-364) on retrouve une concentration dans la pointe nord du territoire à savoir le long de l'Yonne et de la Cure et à proximité de l'axe

Auxerre-Autun (**figure 12**). Les découvertes sont toujours présentes dans plusieurs agglomérations comme Autun, Avallon ou Alise-Sainte-Reine. Le reste des trouvailles est dispersé à l'est du territoire. La période 9 (364-395) présente toujours peu de découvertes au sud du territoire excepté dans les agglomérations de Moulins et de Mâcon (**figure 13**). Les autres centres urbains représentés sont Autun et Alise-Sainte-Reine. Nous pouvons constater à nouveau que la plupart des dépôts monétaires se situent à proximité des cours d'eau. C'est le cas de la Loire, la Cure, la Loing, l'Ouche, l'Arroux et naturellement des Sources de la Seine.

Au V<sup>e</sup> siècle nous avons noté la baisse très importante du nombre de découvertes. Pour la période 10 (395-455) on relève que la totalité des découvertes se situe entre Avallon et Auxerre et entre la Cure et le Serein (**figure 14**). En revanche, pour la période 11 (455-491), deux des trois découvertes ont été retrouvées à l'ouest de l'*ager* éduen, le long de la voie menant à Bourges, la troisième à Combertault (**figure 15**).

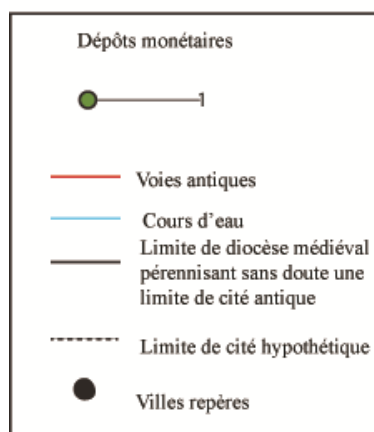
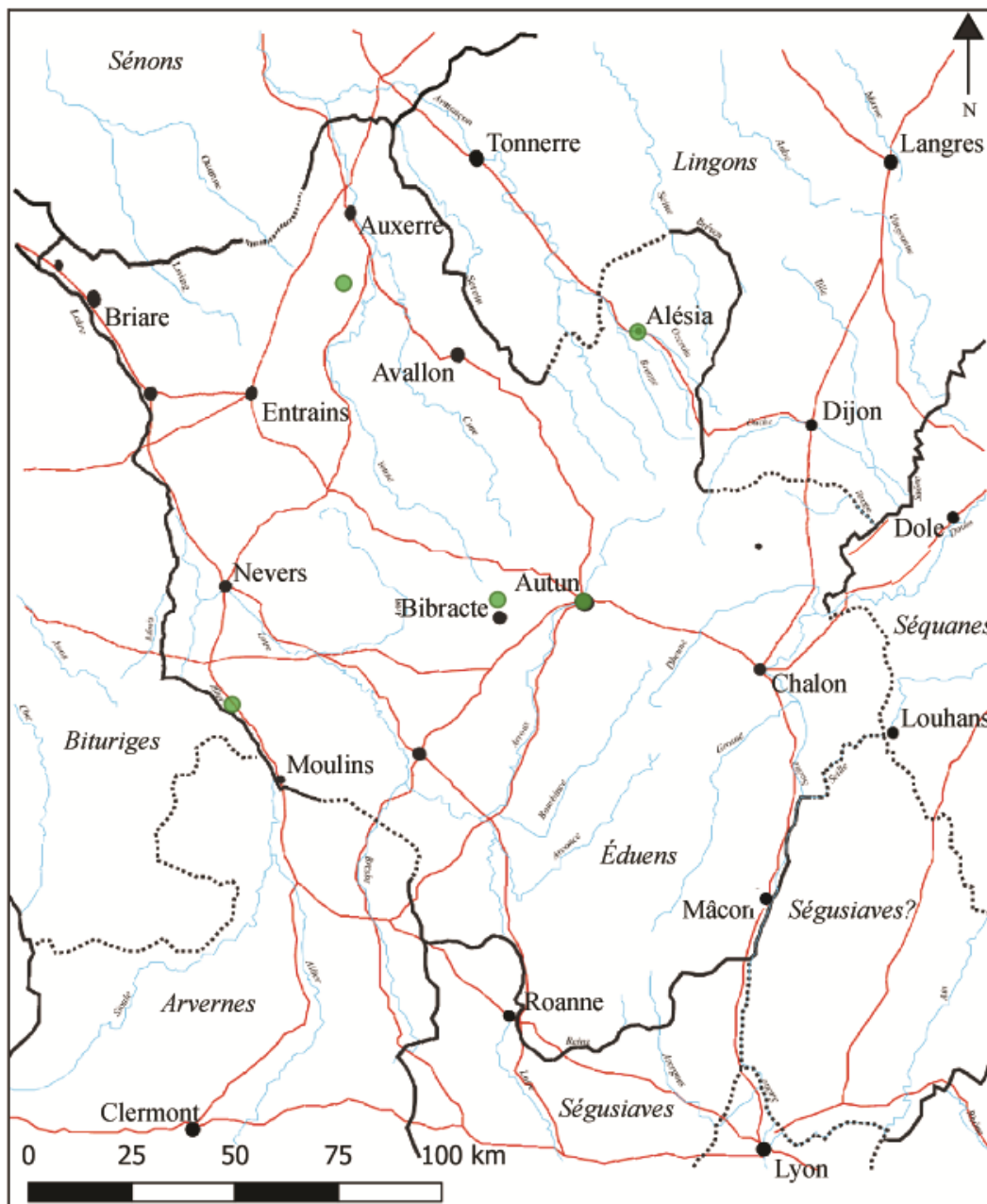


Figure 5 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 1 (32 av.-69), excluant les découvertes du groupe 4.

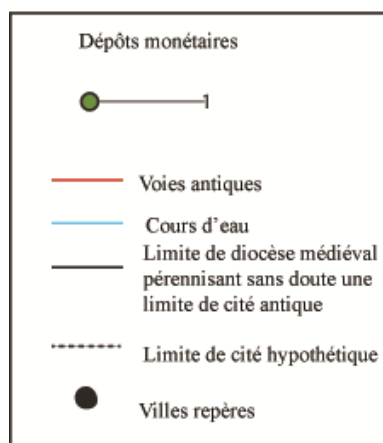
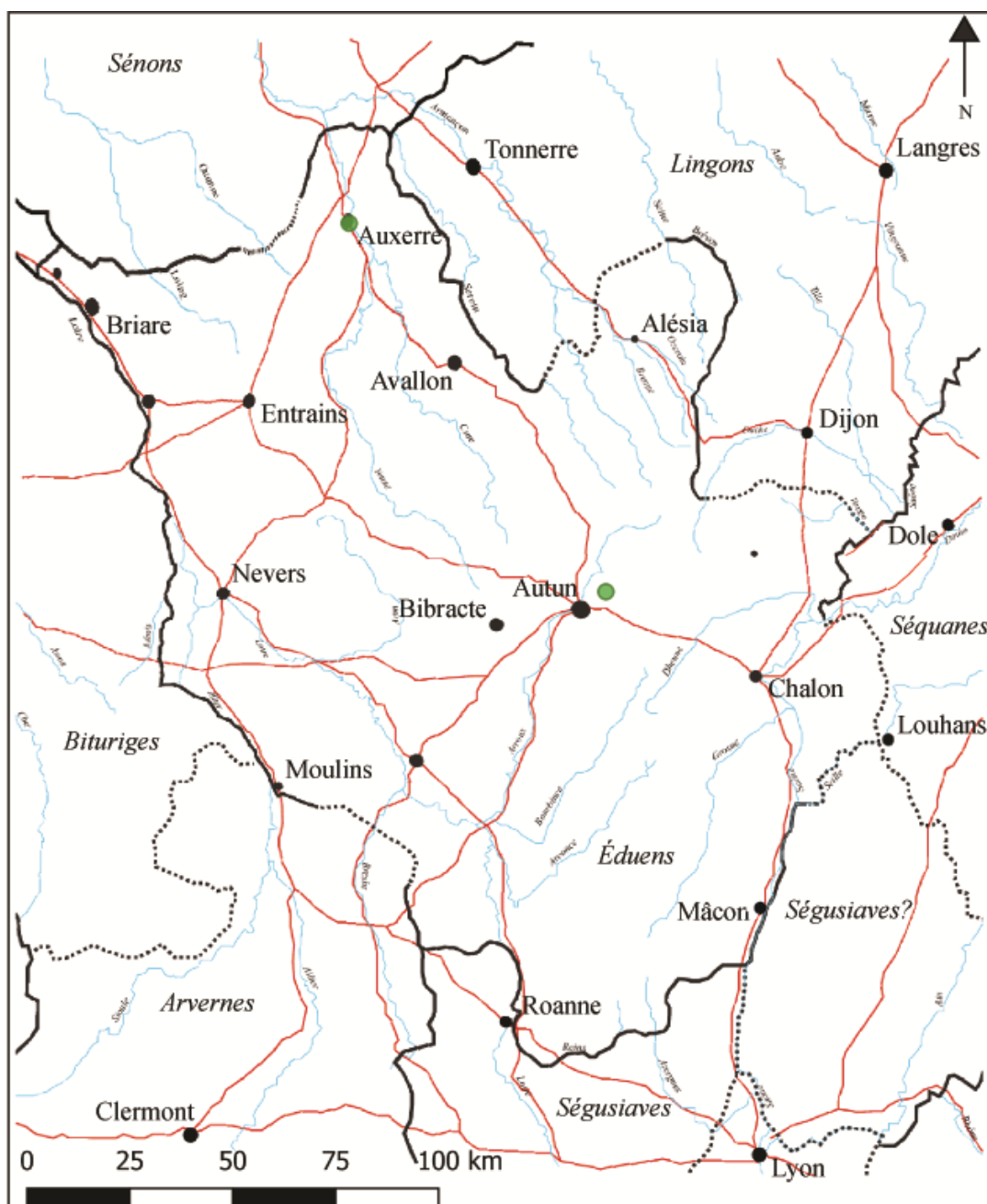


Figure 6 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 2 (69-96), excluant les découvertes du groupe 4.

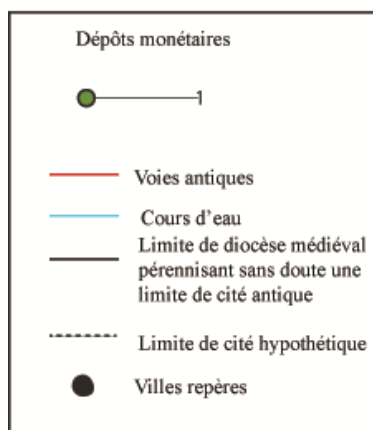
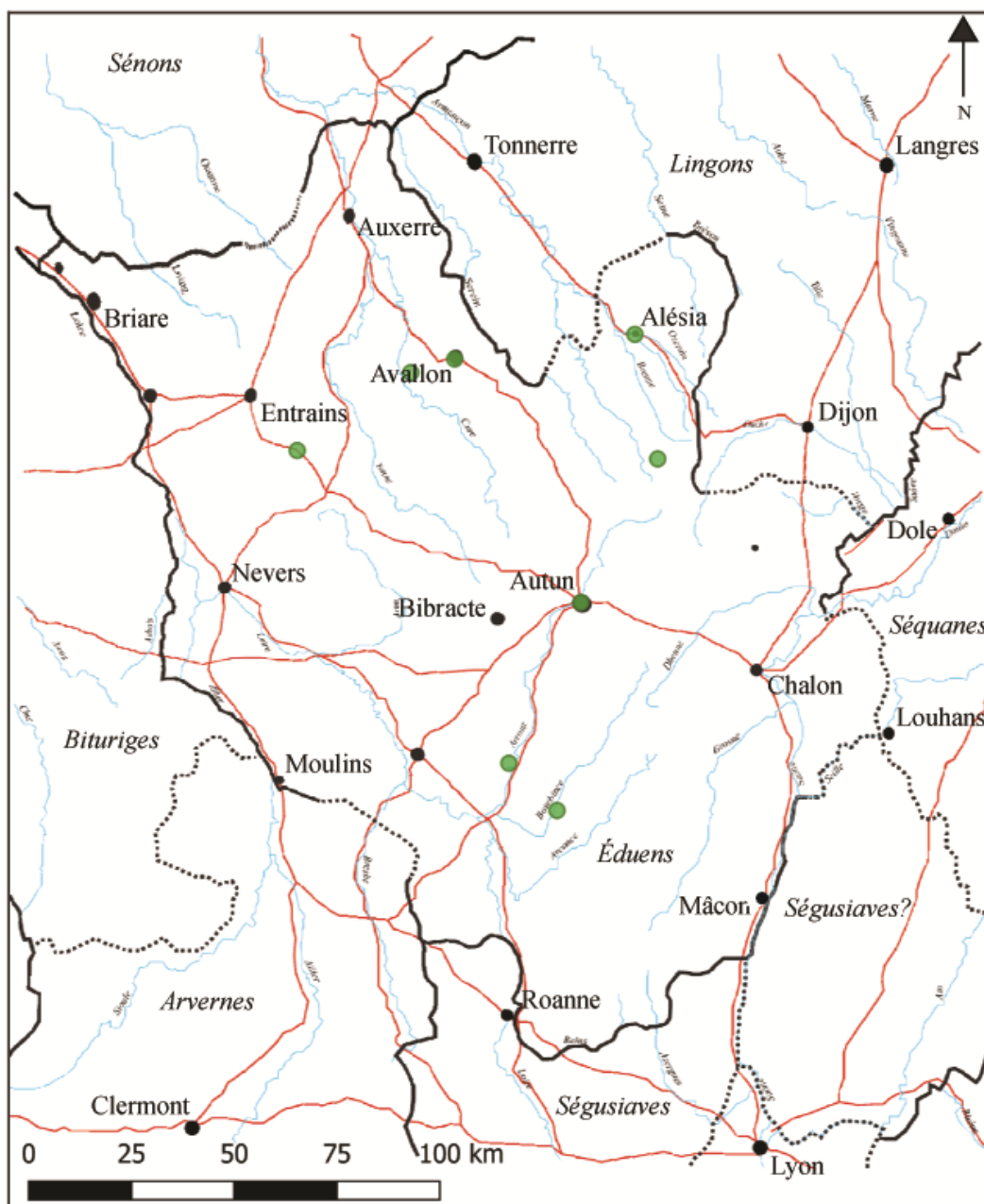


Figure 7 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 3 (96-161).

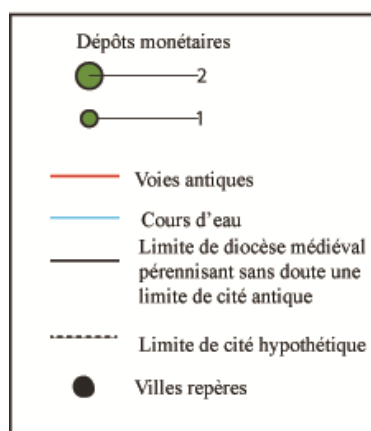
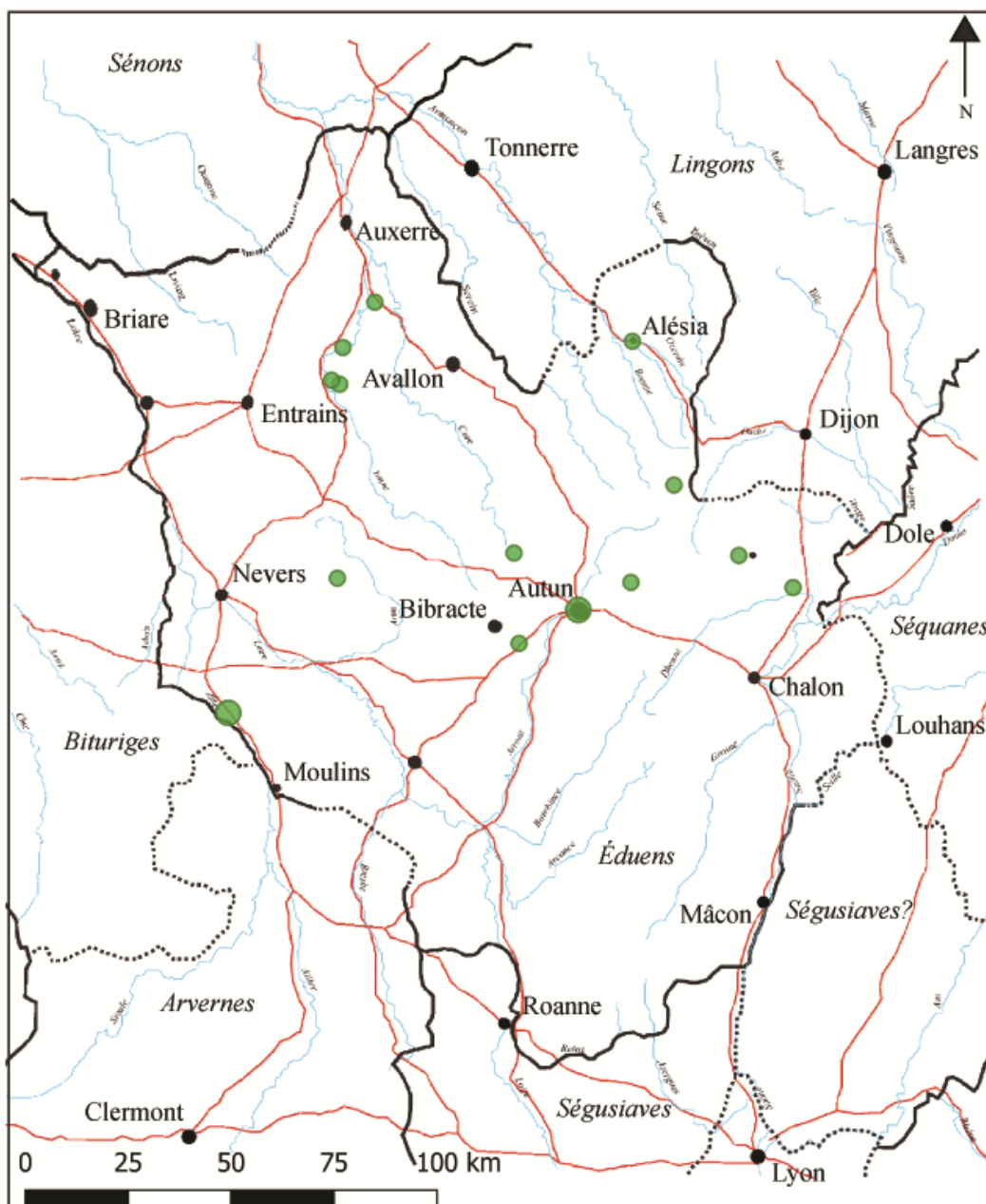


Figure 8 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 4 (161-193), excluant les découvertes du groupe 4.



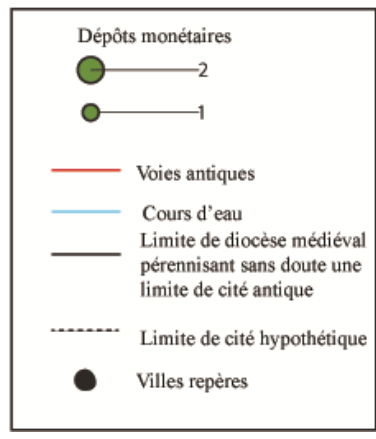
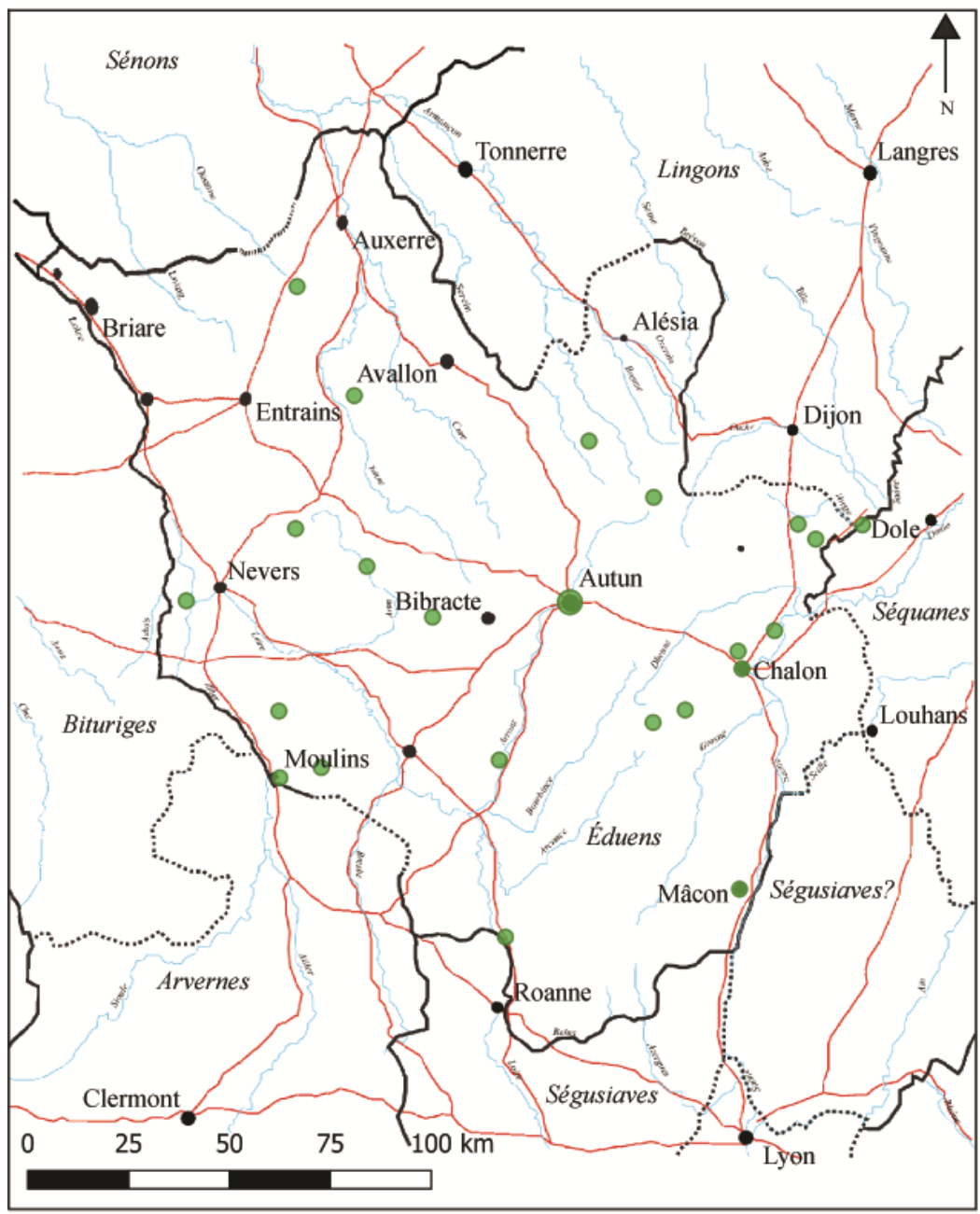


Figure 9 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 5 (193-253), excluant les découvertes du groupe 4.



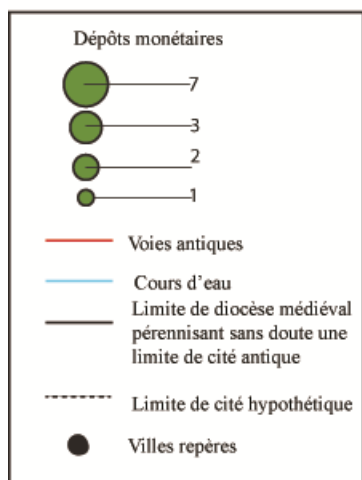
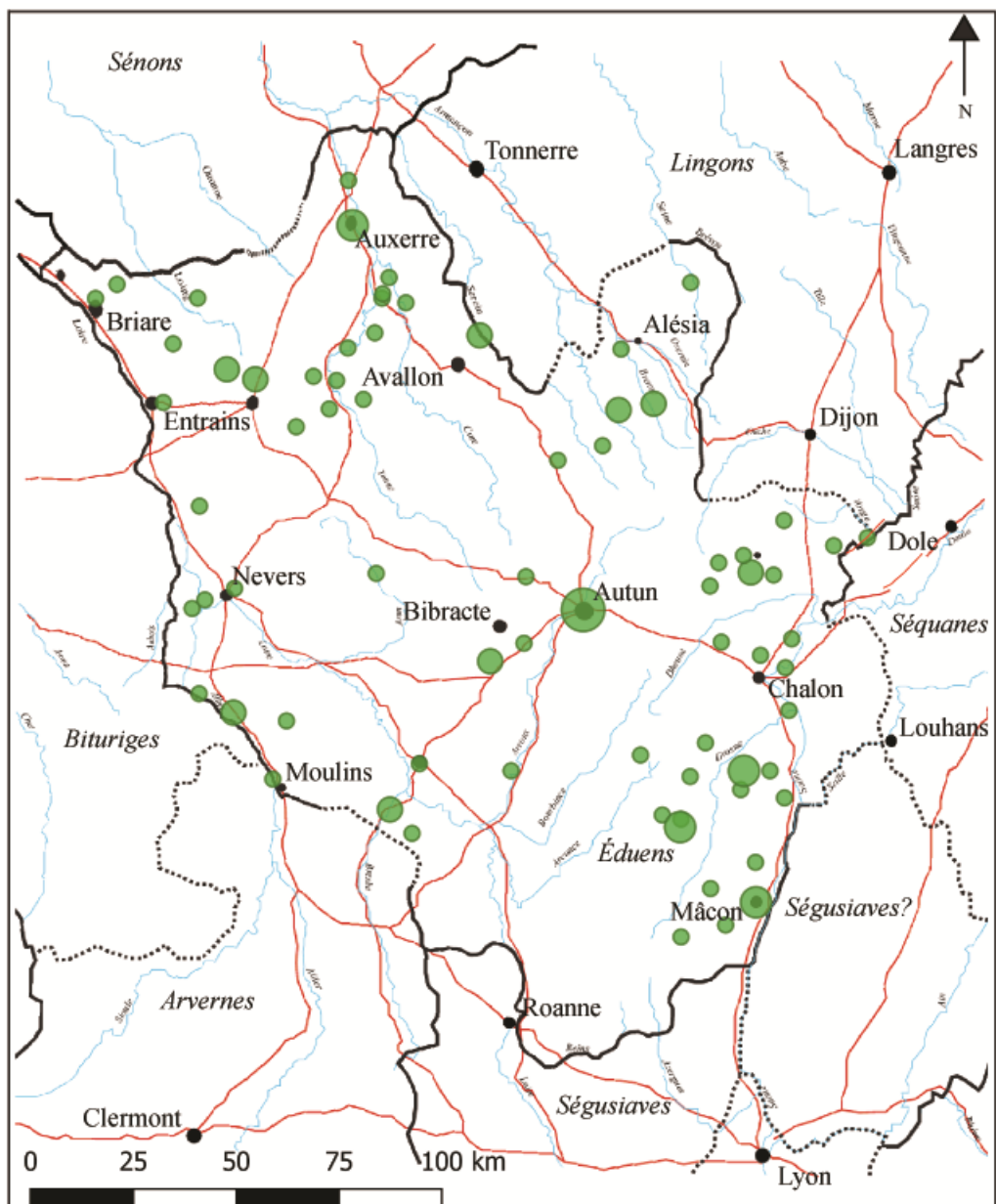


Figure 10 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 6 (253-284), excluant les découvertes du groupe 4.

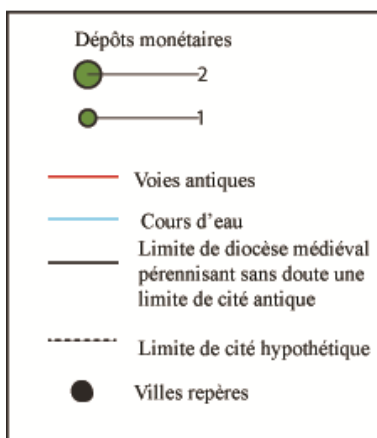
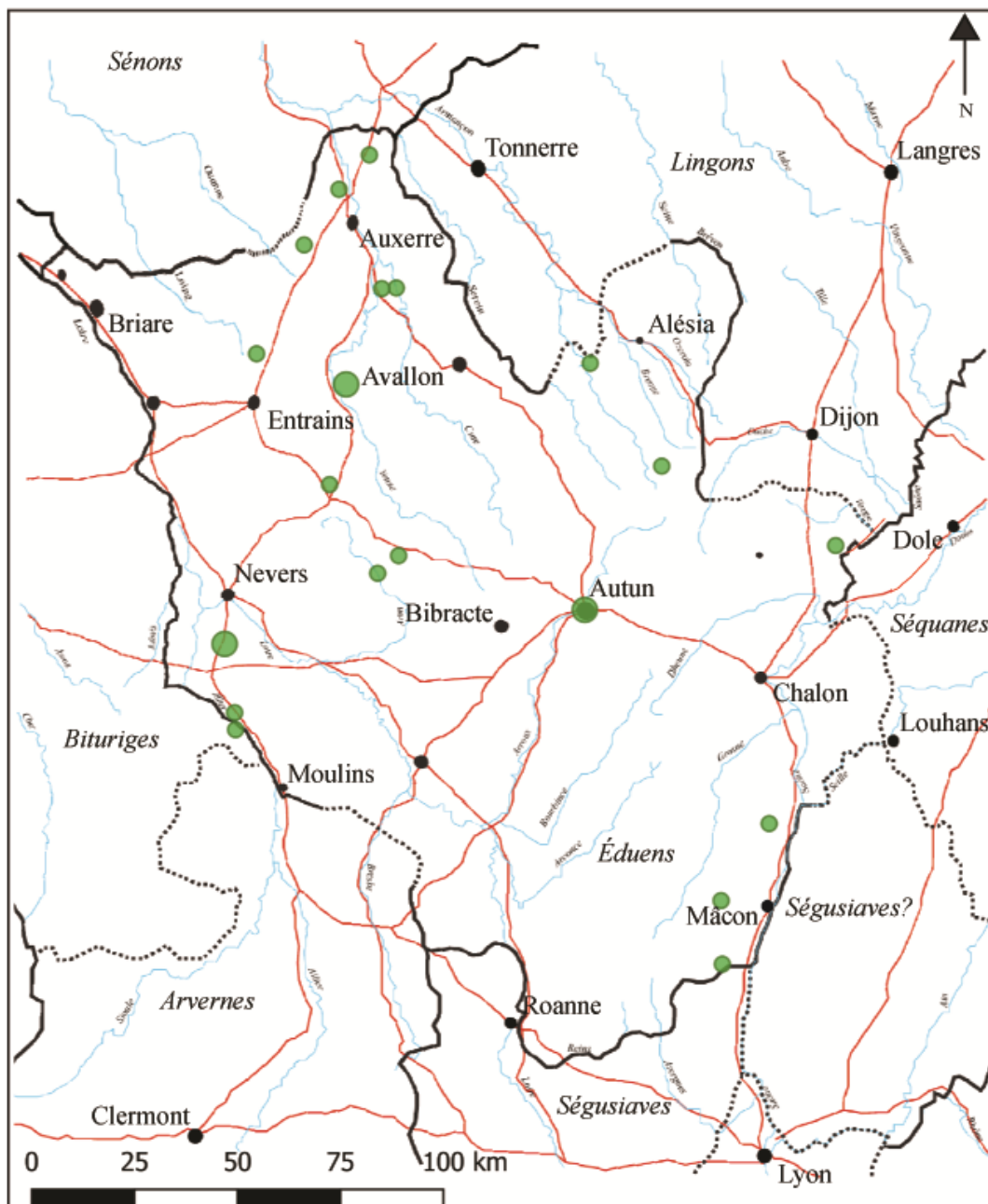


Figure 11 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 7 (284-318), excluant les découvertes du groupe 4.

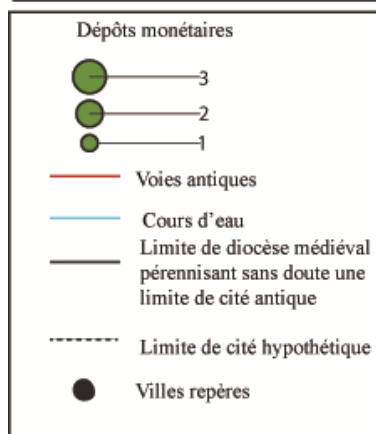
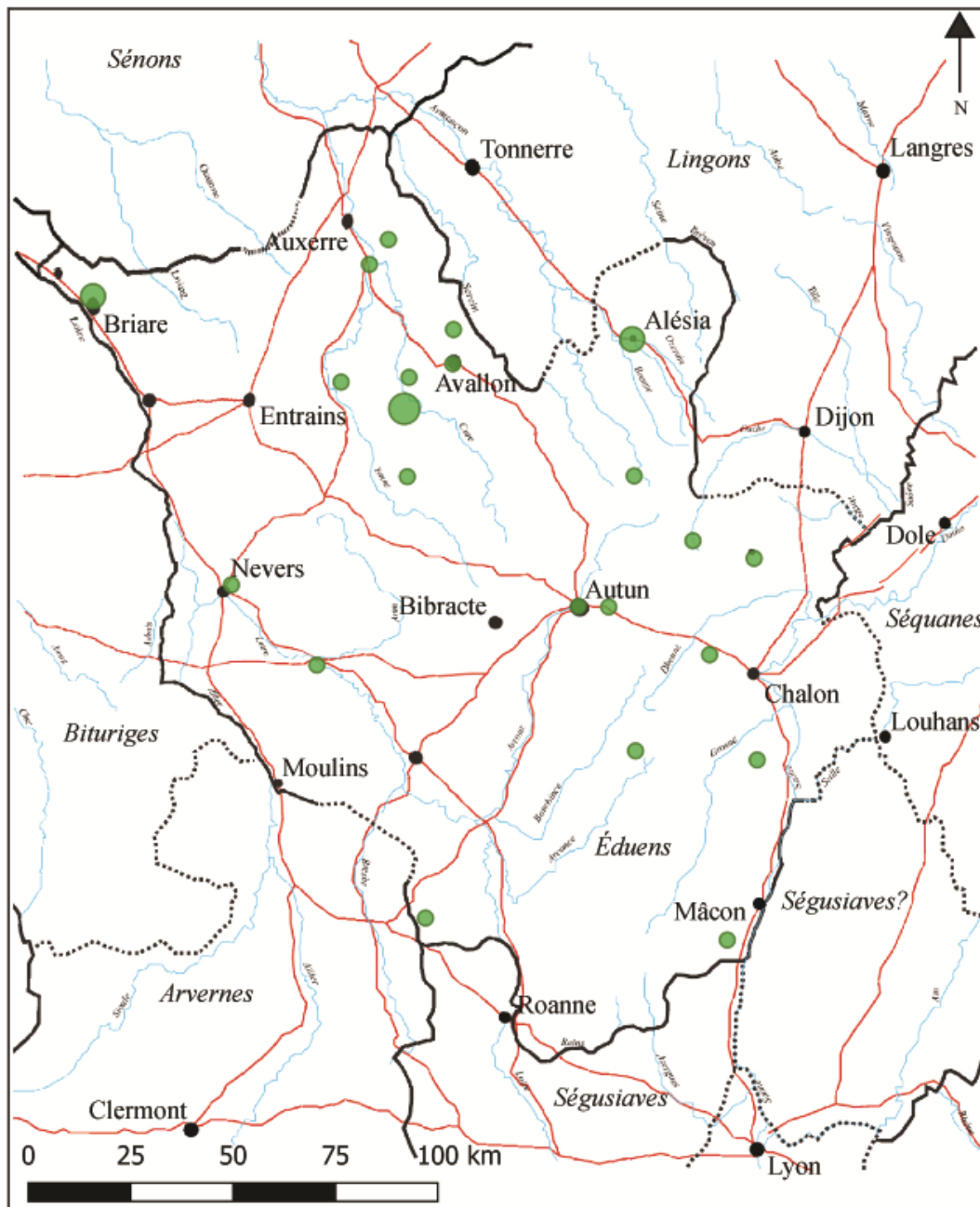


Figure 12 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 8 (318-364), excluant les découvertes du groupe 4.

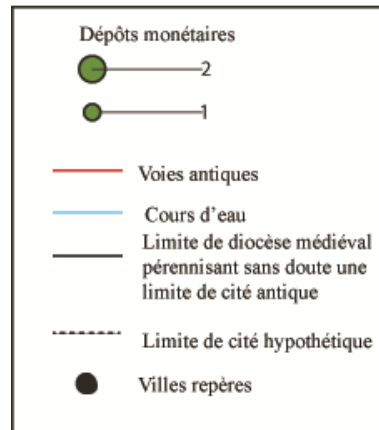
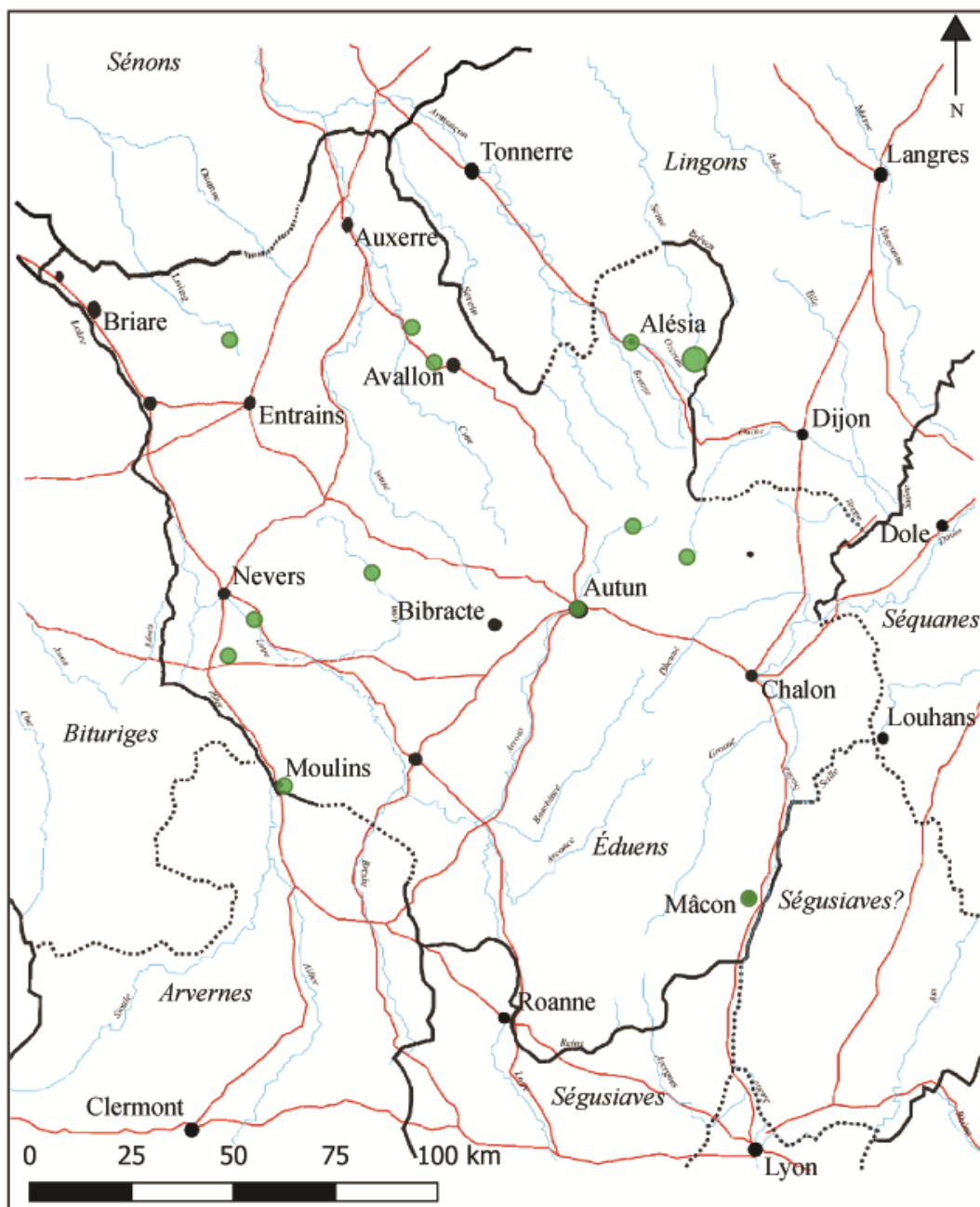


Figure 13 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 9 (364-395), excluant les découvertes du groupe 4.

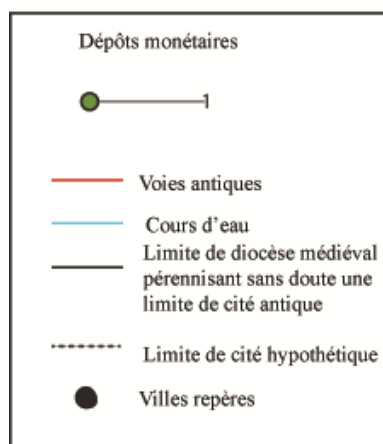
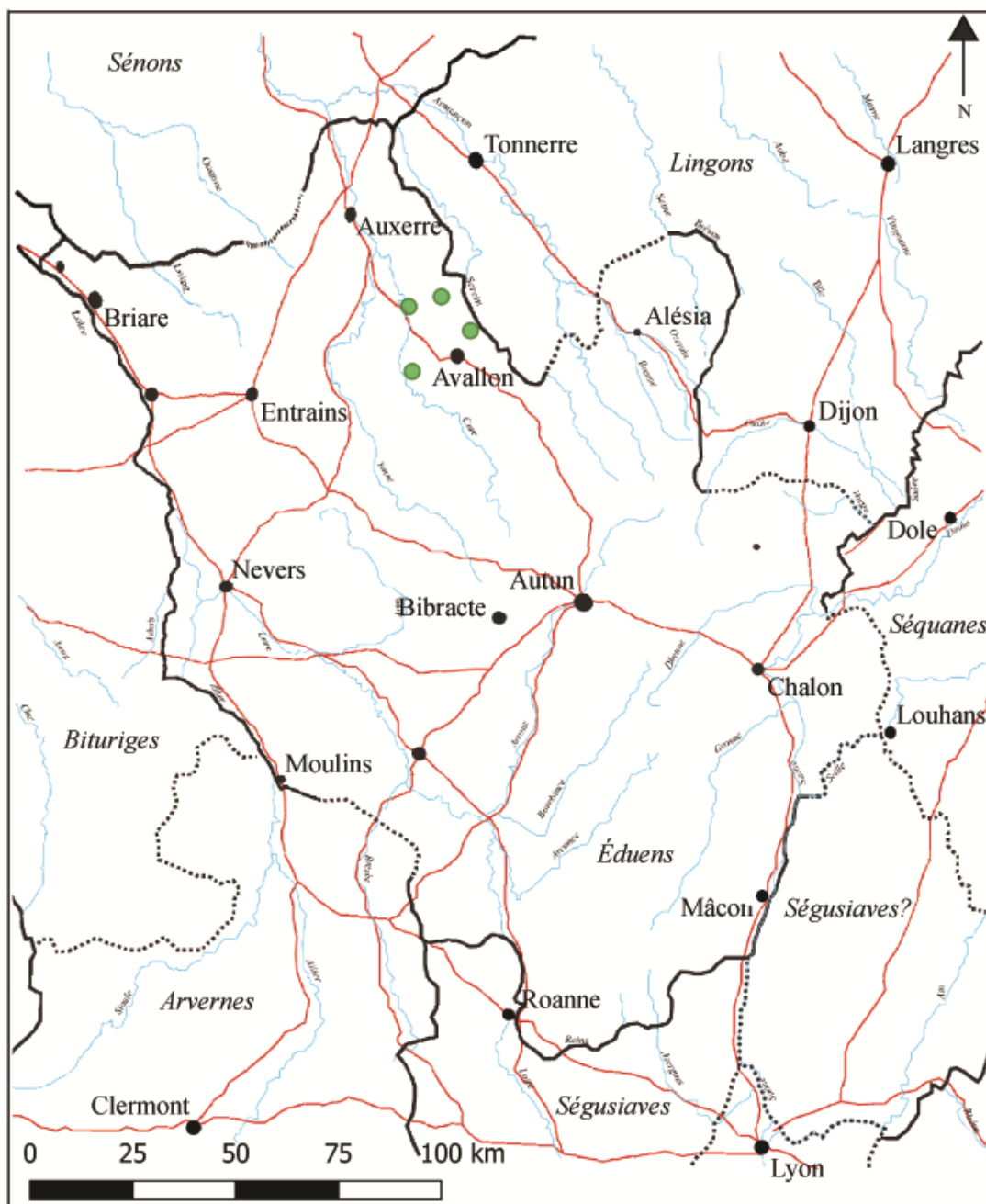


Figure 14 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 10 (395-455).



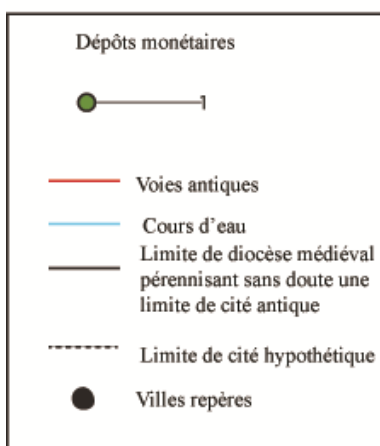
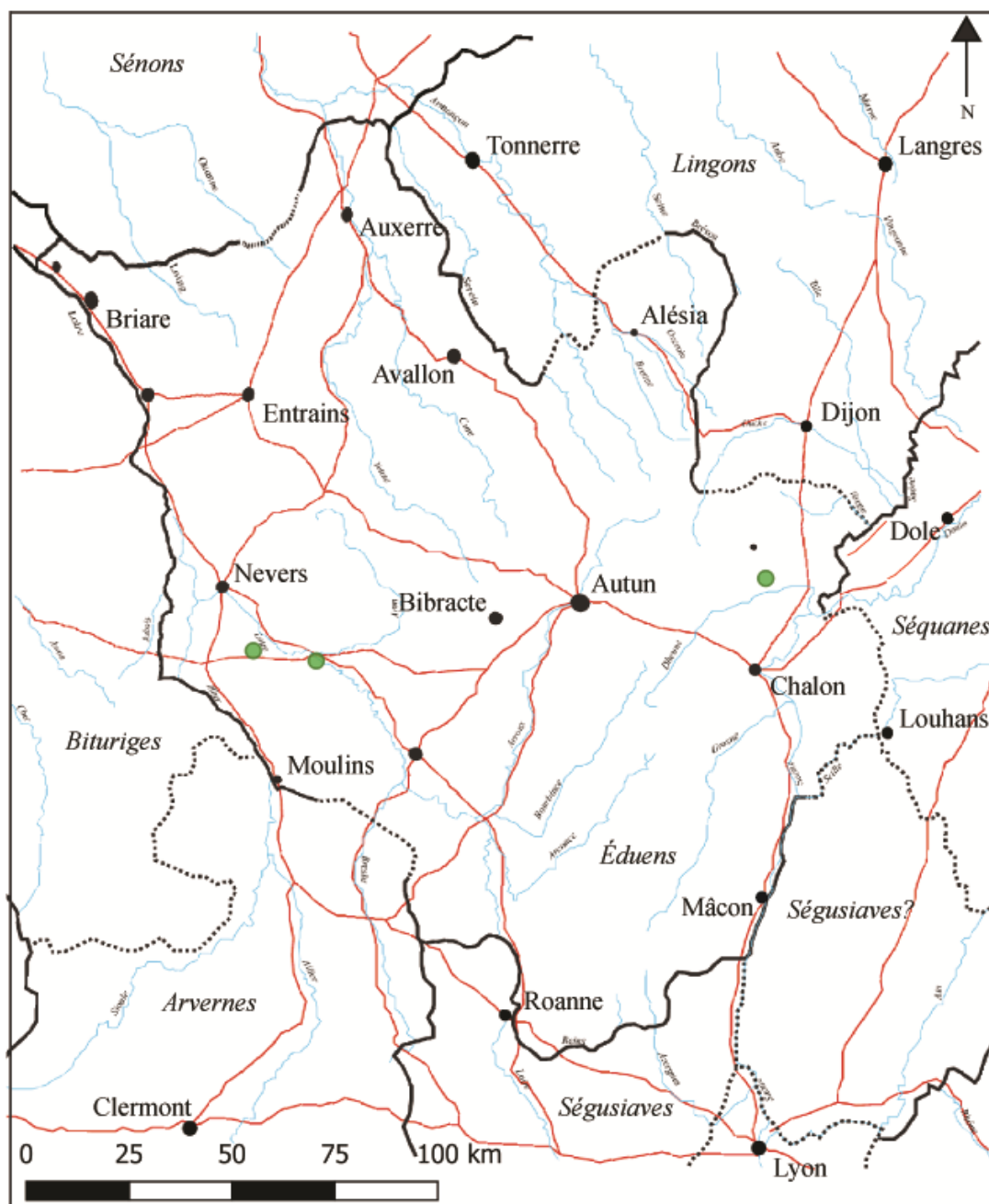


Figure 15 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 11 (455-491).

## 2.2. Les monnaies d'or isolées

La répartition spatiale des monnaies d'or isolées se fait également à deux niveaux, sous forme d'une synthèse puis de cartes par périodes.

### 2.2.1. Répartition spatiale générale

La densité des monnaies d'or isolées sur le territoire éduen est d'une monnaie pour 233,97 km<sup>2</sup>. La répartition générale de ces monnaies (**figure 16**) montre d'abord des concentrations dans certaines communes. La plus importante de ces concentrations se trouve à Autun, *caput civitatis*, avec 19 individus. Le statut de chef-lieu de cité est ici clairement marqué bien qu'il faille ajouter à cela le fait que cette commune est une zone où la recherche archéologique a été et est toujours très active. La Saône-et-Loire est d'ailleurs le département français ayant livré le plus de monnaies d'or isolées<sup>532</sup>. La deuxième concentration la plus importante se situe à Alise-Sainte-Reine/*Alesia*, avec neuf individus. Cette commune, ancien oppidum mandubien probablement rattaché au territoire lingon puis éduen<sup>533</sup>, a également fait l'objet de nombreuses campagnes de fouilles depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>534</sup>. L'intensité des fouilles est due au fait que la commune était le lieu de la bataille d'Alésia en 52 av. J.-C. Des campagnes de fouilles récentes et une étude des monnaies<sup>535</sup> ont donc permis de recenser ces neuf individus. De plus petites concentrations de monnaies d'or isolées sont observables. Ainsi, quatre communes ont fourni trois monnaies d'or isolées : Agencourt, Decize, Bourbon-Lancy et Auxerre. De même, six communes ont fourni deux monnaies d'or isolées : Champignolles, La-Charité-sur-Loire, Mellecey, Mâcon, Saint-Germain-des-Champs et Étaule. Les 54 communes restantes ont fourni une seule monnaie d'or.

La répartition spatiale des monnaies d'or atteste une diffusion relativement homogène sur l'*ager* éduen. Les monnaies semblent se trouver sur des points stratégiques du territoire, à savoir les agglomérations principales ou secondaires (Autun, Alise-Sainte-Reine, Auxerre, Chalon, Mâcon...). Mais elles sont recensées également sur les voies de communications rejoignant ces différentes agglomérations<sup>536</sup>. Nous pouvons ainsi noter plusieurs découvertes le long de la voie d'Autun à Auxerre, d'Autun à Clermont, d'Autun à Chalon, d'Auxerre à Entrains, de Roanne à Gien etc... Les communes traversées par des cours d'eau ont livré des monnaies, notamment le long de la Grosne, de la Vouge, de l'Arroux, de la Loire, de l'Yonne et de la Cure. Enfin, plusieurs monnaies ont été retrouvées dans le Morvan.

---

<sup>532</sup> LORIOT 2013, p. 327.

<sup>533</sup> KASPRZYK *et al.* 2012a, p. 102-103.

<sup>534</sup> Pour un récapitulatif des fouilles anciennes : REDDÉ et SCHNURBEIN 2001, p. 1-31 ; CAG 21/1, p. 350-352.

<sup>535</sup> POPOVITCH 1996.

<sup>536</sup> La présence de monnaies d'or à proximité des voies de communication avait déjà été relevée par D. Nony en ce qui concerne l'Aquitaine (NONY 1992, p. 116-117).

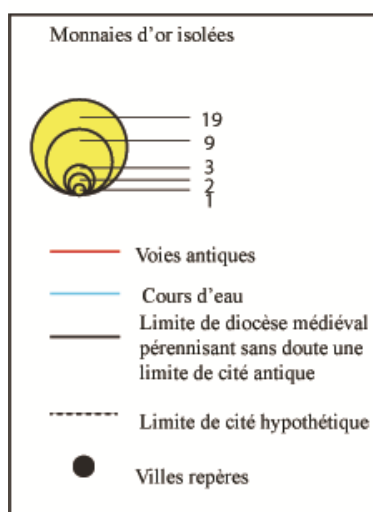
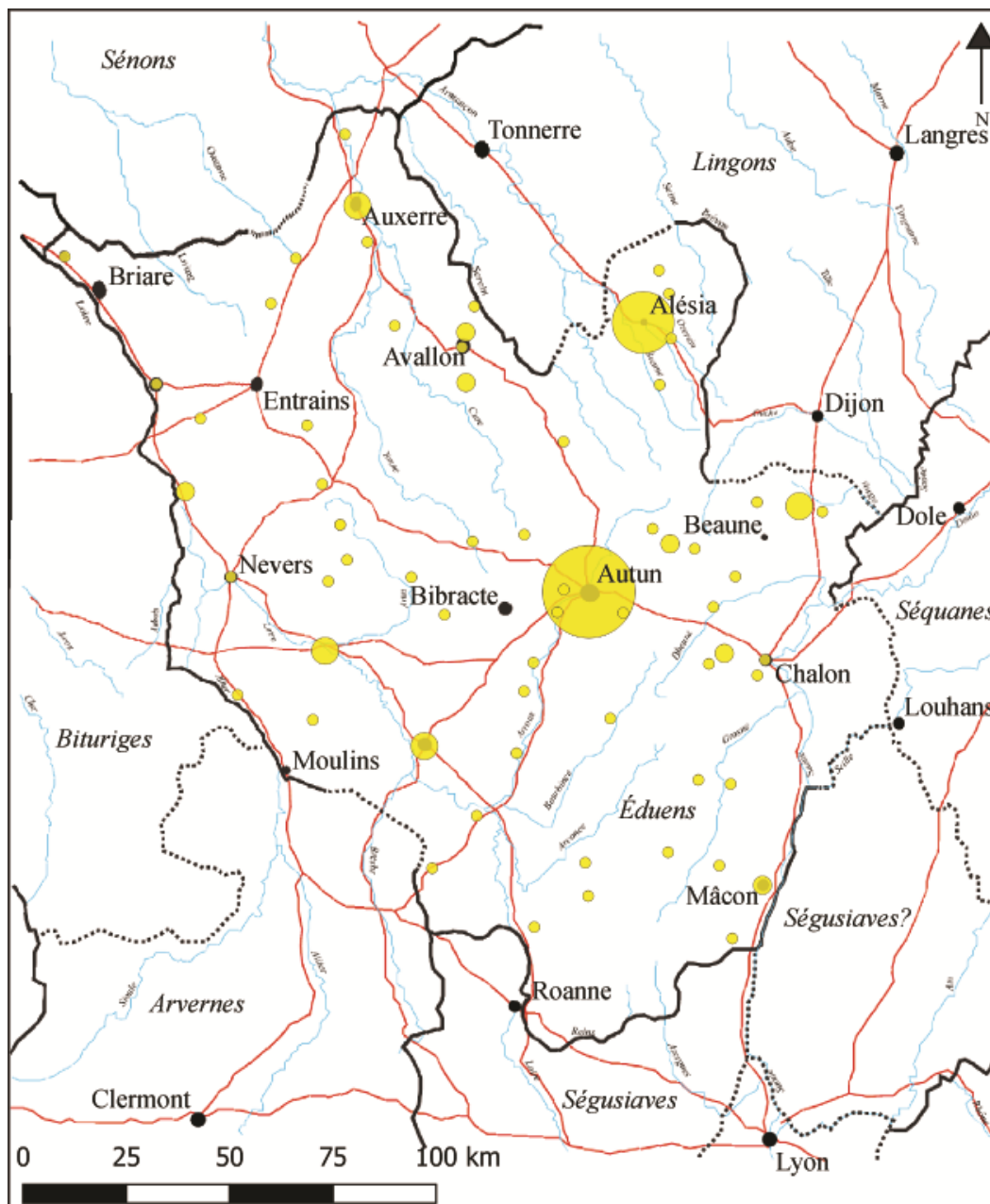


Figure 16 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées découvertes en territoire éduen.



### 2.2.2. Répartition spatiale par période

Le nombre des monnaies étudiées étant très variable selon les époques, nous avons fait le choix de réaliser une carte par période afin d'observer finement comment elles se répartissent en fonction des phases. Pour certaines périodes, le nombre de monnaies est très faible ; pour autant elles ont bien été cartographiées.

Les 22 monnaies de la période 1 (32 av. – 69) ont principalement été frappées à Lyon mais également à Rome. Parmi elles (**figure 17**), quatre ont été retrouvées dans le chef-lieu de la cité et cinq à Alise-Sainte-Reine. De manière générale, elles se répartissent le long des axes de communication notamment la voie menant d'Autun à Auxerre, celle d'Autun à Clermont ou encore celle de Chalon à Tonnerre en passant par Dijon. Contrairement à la période précédente, si les monnaies de la période 2 (69-96) (**figure 18**) ne se retrouvent pas à Autun<sup>537</sup>, elles sont néanmoins présentes à Alise-Sainte-Reine en deux exemplaires. La plupart des monnaies semblent avoir été découvertes plus éloignées des voies de communications principales et des grandes agglomérations. Notons tout de même la présence de monnaies proche des axes Entrains-Bourges ; Entrains-Autun ; Autun-Chalon et Chalon-Dijon. L'importance des axes autour d'Autun au I<sup>er</sup> siècle avait déjà été signalée dans les travaux sur l'or monnayé à l'échelle des Gaules<sup>538</sup>.

La période 3 (96-161) représente 16 monnaies frappées à Rome. Parmi elles (**figure 19**), quatre ont été retrouvées à *Augustodunum* et trois dans les agglomérations d'Auxerre, Avallon et Mâcon. Plusieurs monnaies ont été mises au jour proche des voies de communication comme les axes Clermont-Autun ; Autun-Auxerre ; Auxerre-Entrains et Nevers-Briare. Enfin d'autres ont été retrouvées à proximité des cours d'eau : l'Arçon, la Loire, l'Arroux, la Vouge et l'Yonne. Les quatre individus mis au jour datant de la période 4 (161-193) se situent à la fois dans des agglomérations traversées par des axes routiers (**figure 20**) (Auxerre et Cosne-Cours-sur-Loire) mais aussi dans les campagnes (Mellecey et La-Chapelle-du-Mont-de-France). Il convient d'ajouter à ces monnaies les quatre médaillons trouvés à Autun ainsi que celui qui aurait été trouvé à Avallon<sup>539</sup>. Pour le II<sup>e</sup> siècle, à l'échelle des Gaules, J.-P. Callu et X. Loriot caractérisent la Bourgogne comme une « plaque tournante » du circuit du monnayage d'or<sup>540</sup>.

Si les sept monnaies de la période 5 (193-253) se concentrent de nouveau à proximité des voies (**figure 21**), le phénomène ne concerne que la moitié sud du territoire. En effet, les axes concernés sont les suivants : Nevers-Moulins ; Bourbon-Lancy-Roanne et Chalon-Dijon. Enfin, notons que quatre de ces monnaies ont été trouvées à Autun et une autre à Mâcon. Les cinq monnaies de l'Empire gaulois (260-274) se retrouvent aussi principalement à Autun (**figure 22**) et ses alentours (deux individus à Autun et un à Laizy). Cette concentration géographique est à mettre en lien avec le siège d'Autun comme nous l'avons signalé précédemment<sup>541</sup>. Les deux

---

<sup>537</sup> Une monnaie d'or fourrée a bien été retrouvée à Autun (cat. 53 bis : IZRI 2017, p. 337) mais nous avons fait le choix de ne pas la comptabiliser dans les analyses.

<sup>538</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 96-97.

<sup>539</sup> Cat. 1-5. Avec bibliographie complète.

<sup>540</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 104.

<sup>541</sup> Nous renvoyons *supra* : I – 1.2.2.6 : Empire gaulois (260-274).

autres monnaies, retrouvées plus au sud pourraient témoigner d'autres faits militaires de la même période<sup>542</sup>.

La période 6 (253-284), qui ne comprend que cinq individus, est marquée par une dispersion des monnaies sans concentration (**figure 23**). Une monnaie a été retrouvée le long de l'axe Autun-Avallon et une seule autre au sein du chef-lieu de la cité. La période 7 (284-318) montre en revanche une concentration à Autun (**figure 24**) puisque trois des sept monnaies de la période y ont été retrouvées, le restant ayant été mis au jour dans la moitié est du territoire.

La période 8 (318-364) ne comprend que deux monnaies (**figure 25**) qui ont été retrouvées dans l'extrême sud du territoire éduen, en campagne. La période 9 (364-395) réunit onze monnaies qui se répartissent cette fois plutôt au nord et à l'ouest du territoire (**figure 26**). Ce pic montre la présence de monnaies à Autun et à Alise-Sainte-Reine concernant les agglomérations. Plusieurs individus se retrouvent de nouveau à proximité des axes routiers à savoir : Autun-Auxerre ; Autun-Entrains ; Nevers-Gien et Entrains-Auxerre.

La période 10 (395-455) est représentée par dix monnaies<sup>543</sup> dont deux trouvées à Bourbon-Lancy et une à Autun (**figure 27**). La plupart ont été découvertes à proximité des axes routiers Chalon-Entrains ; Bourbon-Lancy-Nevers et Bourbon-Lancy-Auxerre. Quant à la période 11 (455-491), elle a livré six monnaies (**figure 28**) dont quatre concentrées le long de l'axe Bourbon-Lancy-Decize-Nevers ; une cinquième à Chalon et une sixième à Charbonnat.

Enfin, la carte de répartition des objets en or isolés<sup>544</sup> (**figure 29**) atteste une concentration sur toute la moitié est du territoire éduen (excepté les deux bracelets en or de Saint-Martin-d'Heuilles au nord de Nevers). Plusieurs observations peuvent être formulées. On relève tout d'abord une première concentration à Autun et dans les alentours ; puis, une seconde le long de la Saône et en remontant vers l'Auxois. On notera enfin qu'une bonne partie des objets ne se trouvent pas à proximité des grandes agglomérations et que le vide du Morvan demeure marqué.

L'étude de la répartition spatiale des monnaies d'or isolées se heurte à l'effet de la recherche, particulièrement active dans les villes où les sociétés savantes existent et publient des données depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>545</sup>. Cela étant, nous notons logiquement une concentration de monnaies d'or récurrente à Autun et aux alentours<sup>546</sup>, le statut de chef-lieu de la cité joue donc un rôle important. De plus, la circulation et la diffusion de ce type de monnayage semble suivre les axes routiers importants du territoire provenant majoritairement des ateliers du sud (Lyon et Rome) et du nord-est (Trèves et Cologne). La présence de l'or peut également être mise en lien avec l'armée ou encore avec les élites qui possèdent probablement des habitats dans ces différents lieux.

---

<sup>542</sup> LORIOT 2013, p. 330.

<sup>543</sup> Une onzième monnaie, d'Honorius, pourrait compléter ce lot. Malheureusement on ignore où cette monnaie a été trouvée précisément (cat. 107 : LACROIX 1969, p. 36)

<sup>544</sup> Pour une liste de ces objets nous renvoyons à : I – 1.3 : les autres types de mobilier en or.

<sup>545</sup> Nous renvoyons *supra* : I – 2.1. Les premières études de dépôts monétaires et l'importance de la Société éduenne. Ici nous pourrions notamment citer la Société éduenne (Autun), Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne (Auxerre), Société d'études d'Avallon, Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon, Société Académique du Nivernais (Nevers), Société nivernaise des lettres, sciences et arts (Nevers) et la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois.

<sup>546</sup> Pour une synthèse des monnaies d'or trouvées à Autun : LEMPEREUR *et al.* 2011 ; CHARRIER 2020a. Nous renvoyons également *infra* : III – 3.1.1. Le chef-lieu : Autun / *Augustodunum*.

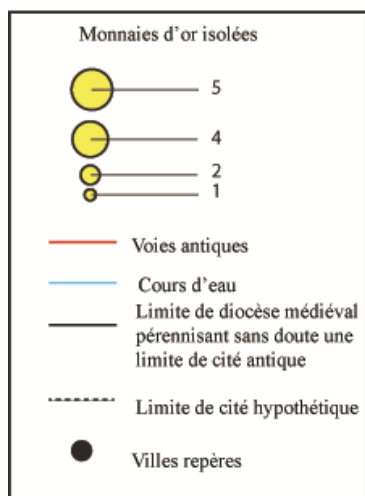
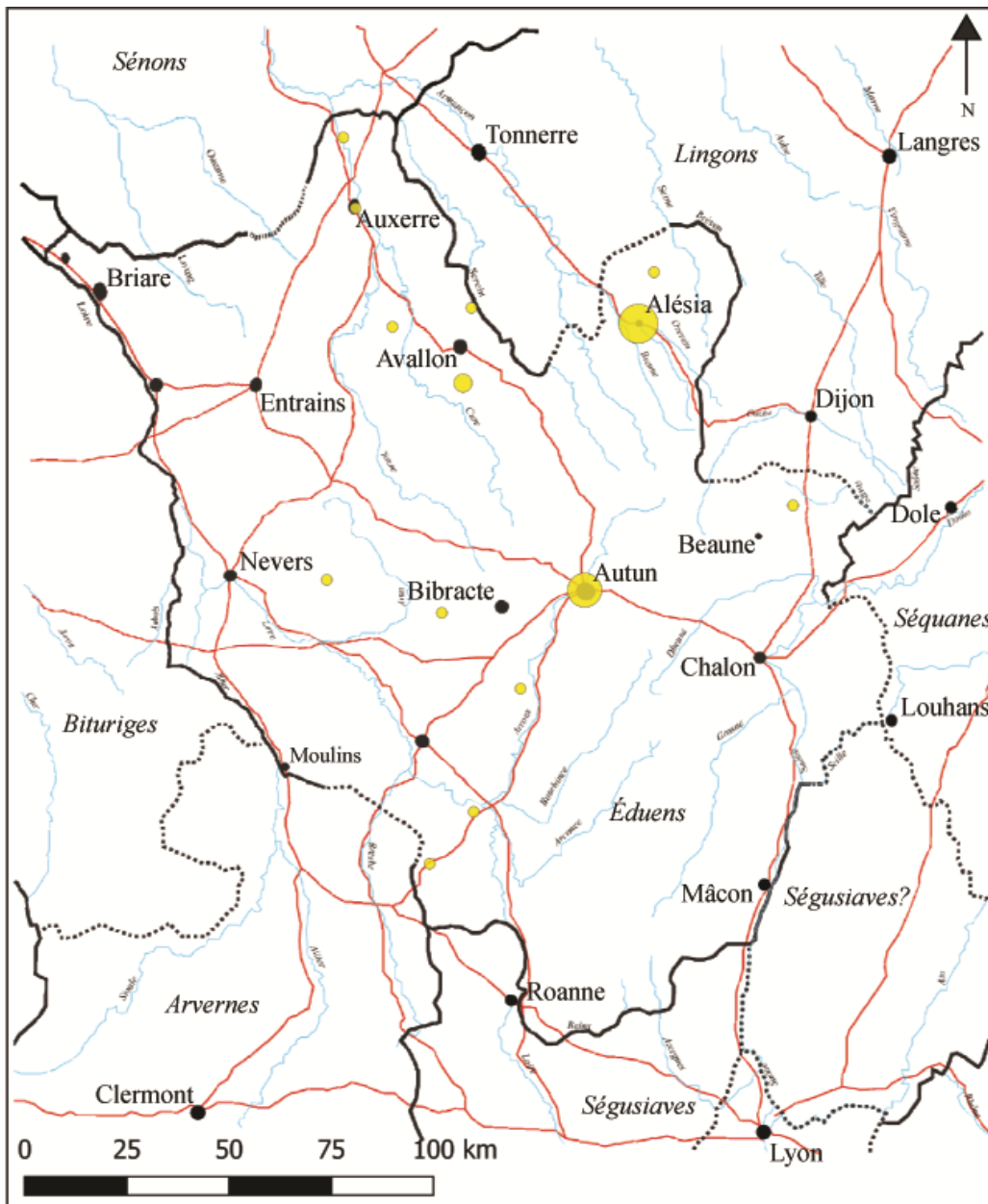


Figure 17 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 1 (32 av. – 69 ap.) découvertes en territoire éduen.

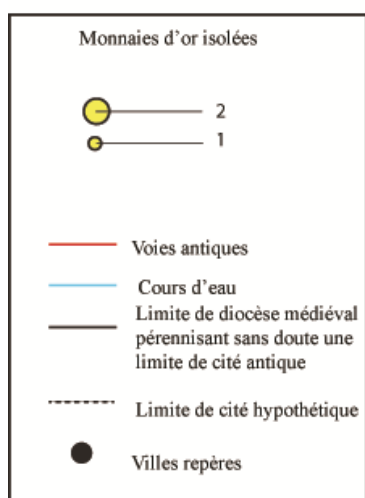
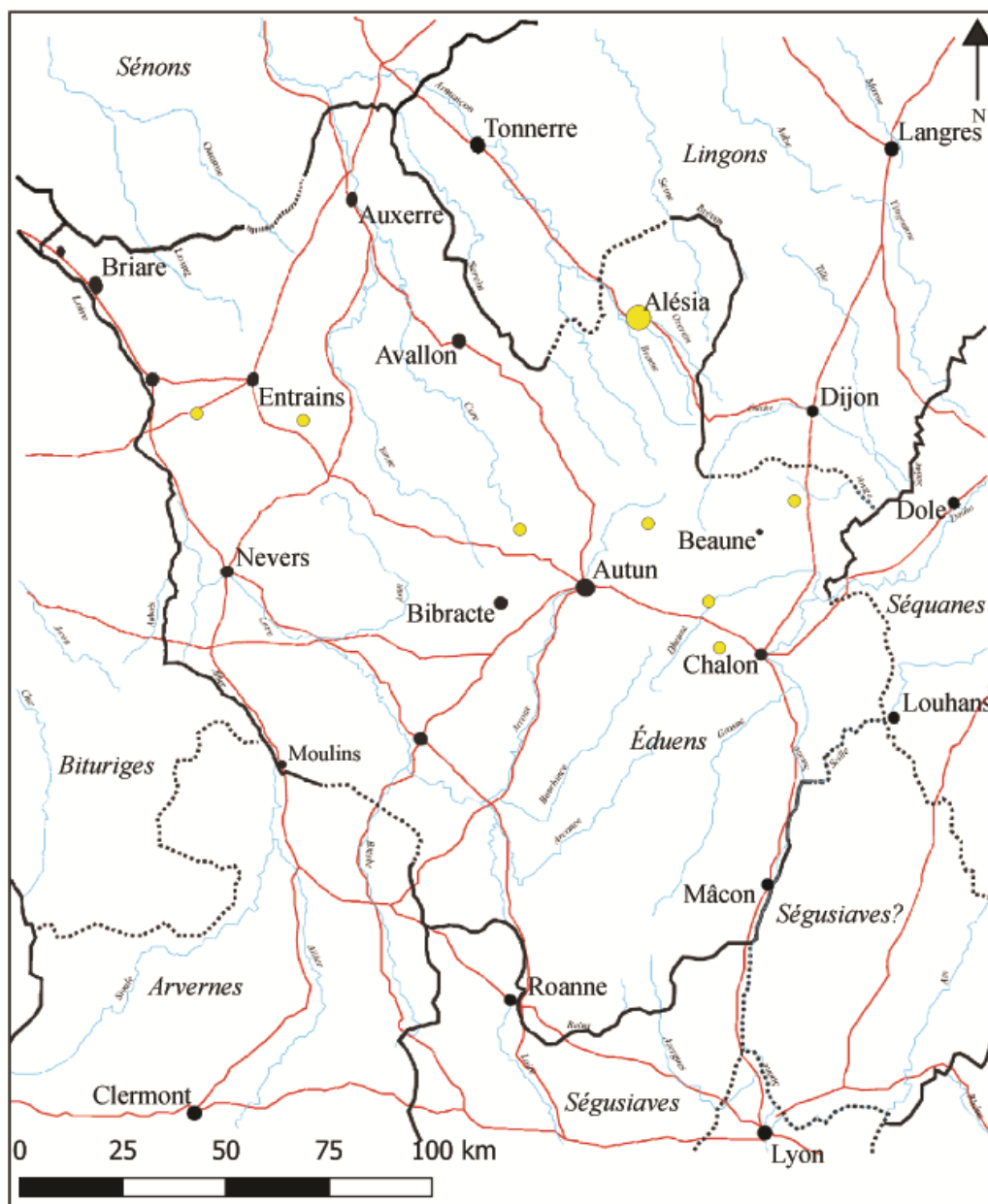


Figure 18 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 2 (69-96) découvertes en territoire éduen.

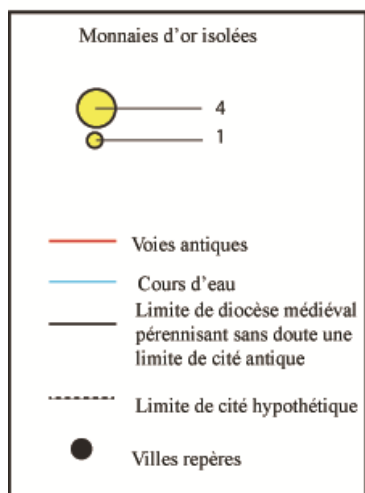
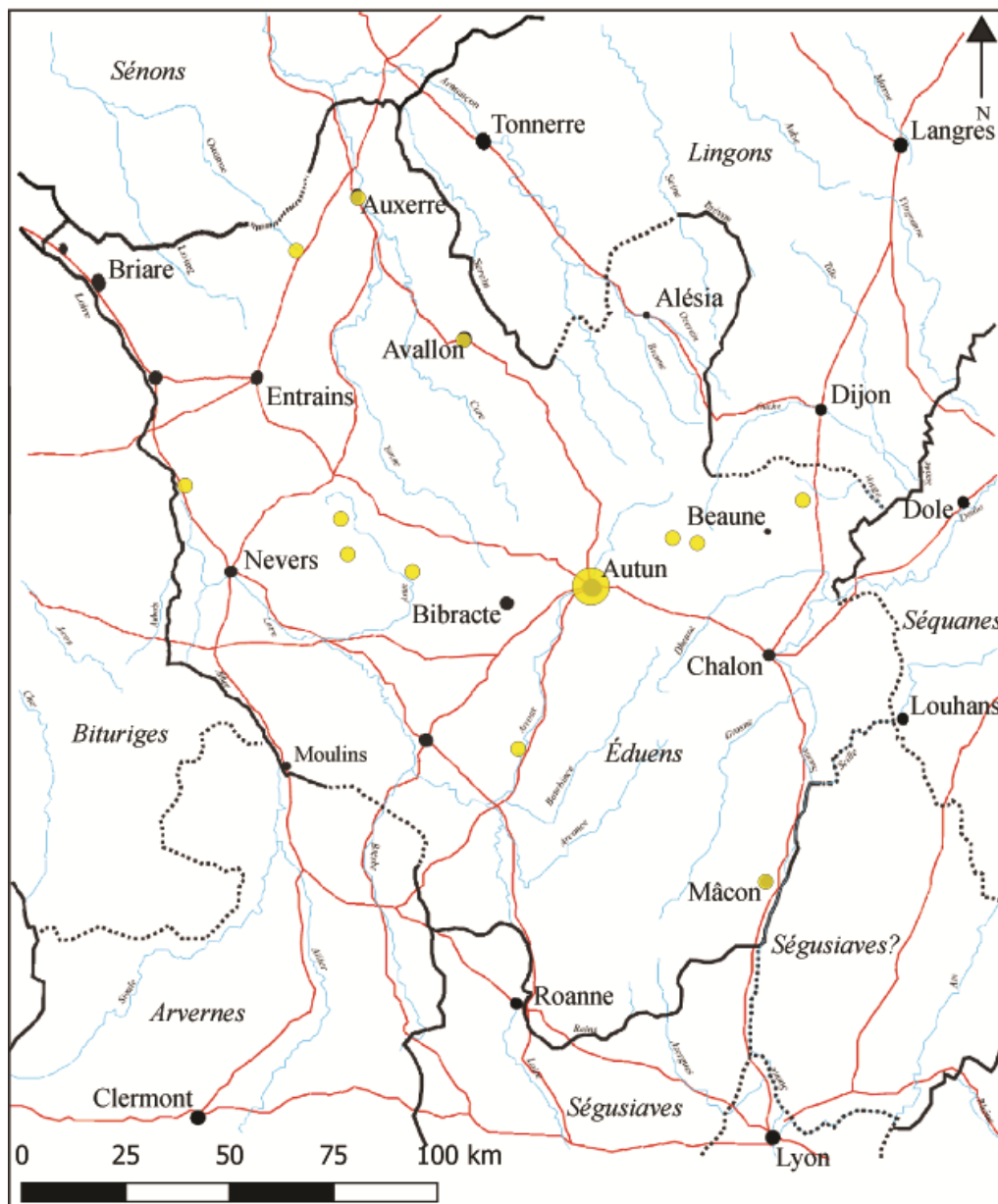


Figure 19 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 3 (96-161) découvertes en territoire éduen.

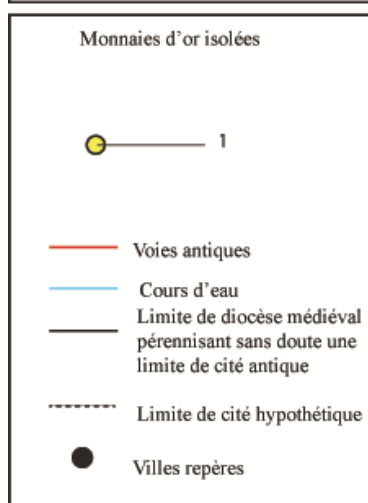
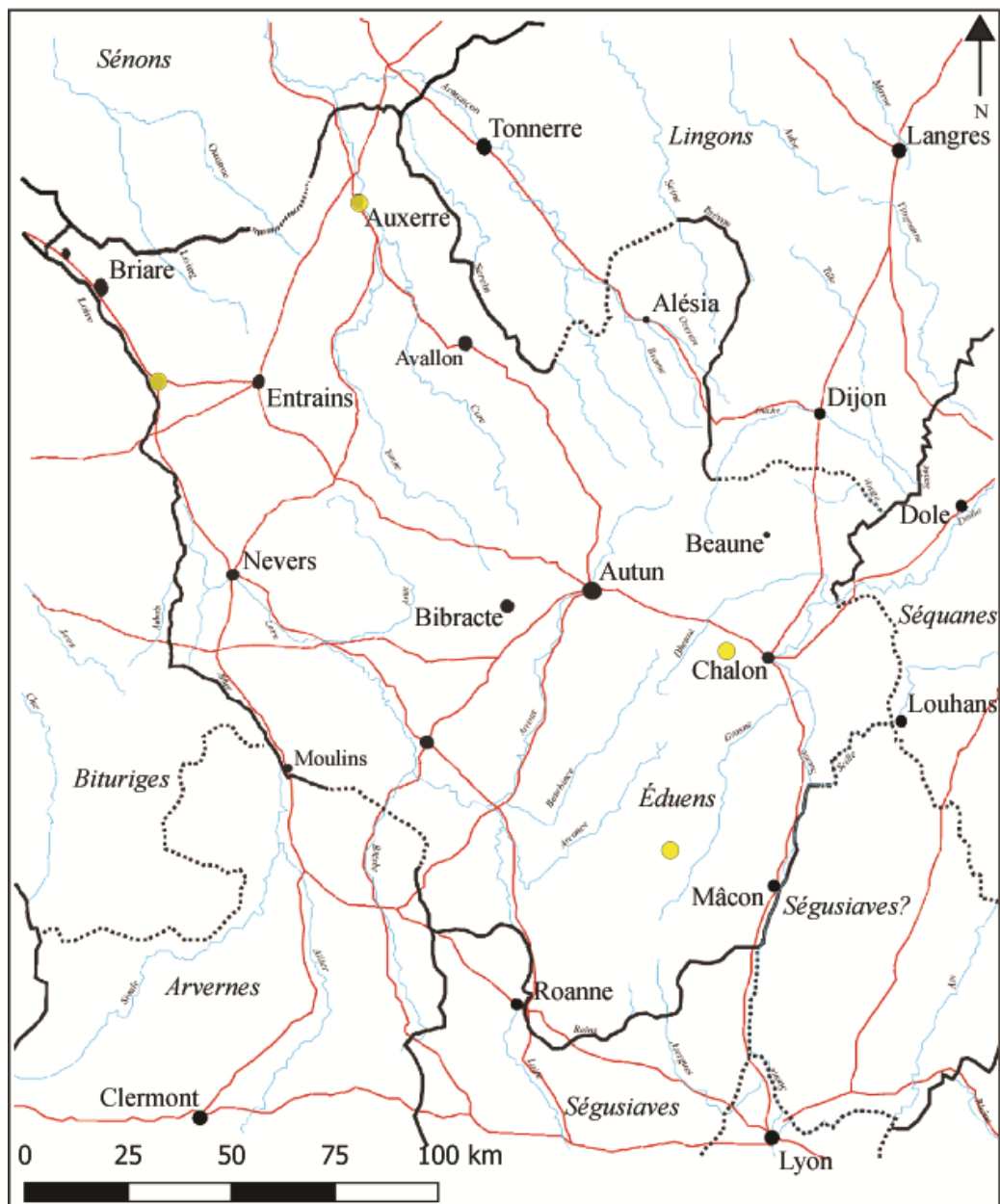


Figure 20 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 4 (161-193) découvertes en territoire éduen.

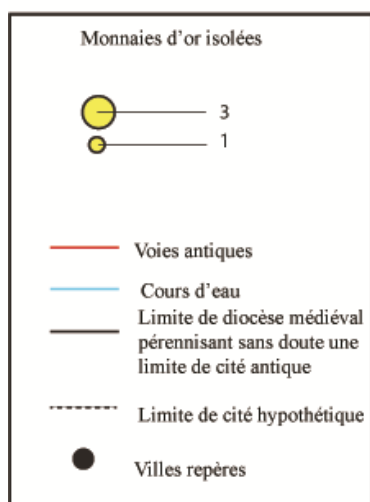
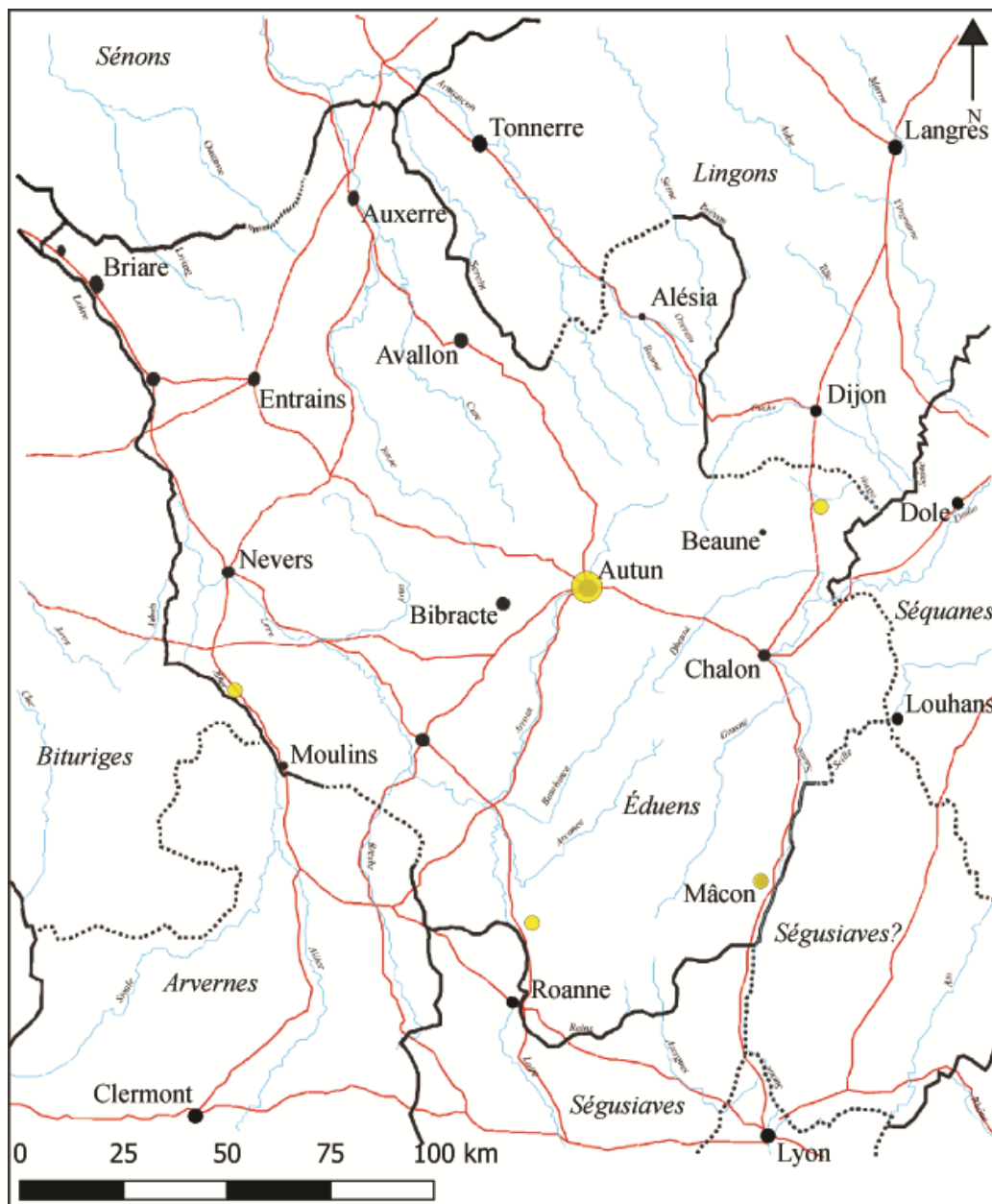


Figure 21 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 5 (193-253) découvertes en territoire éduen.



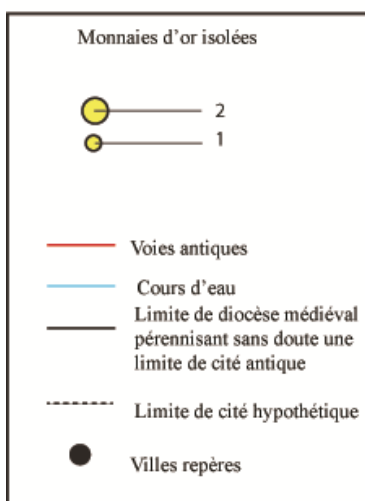
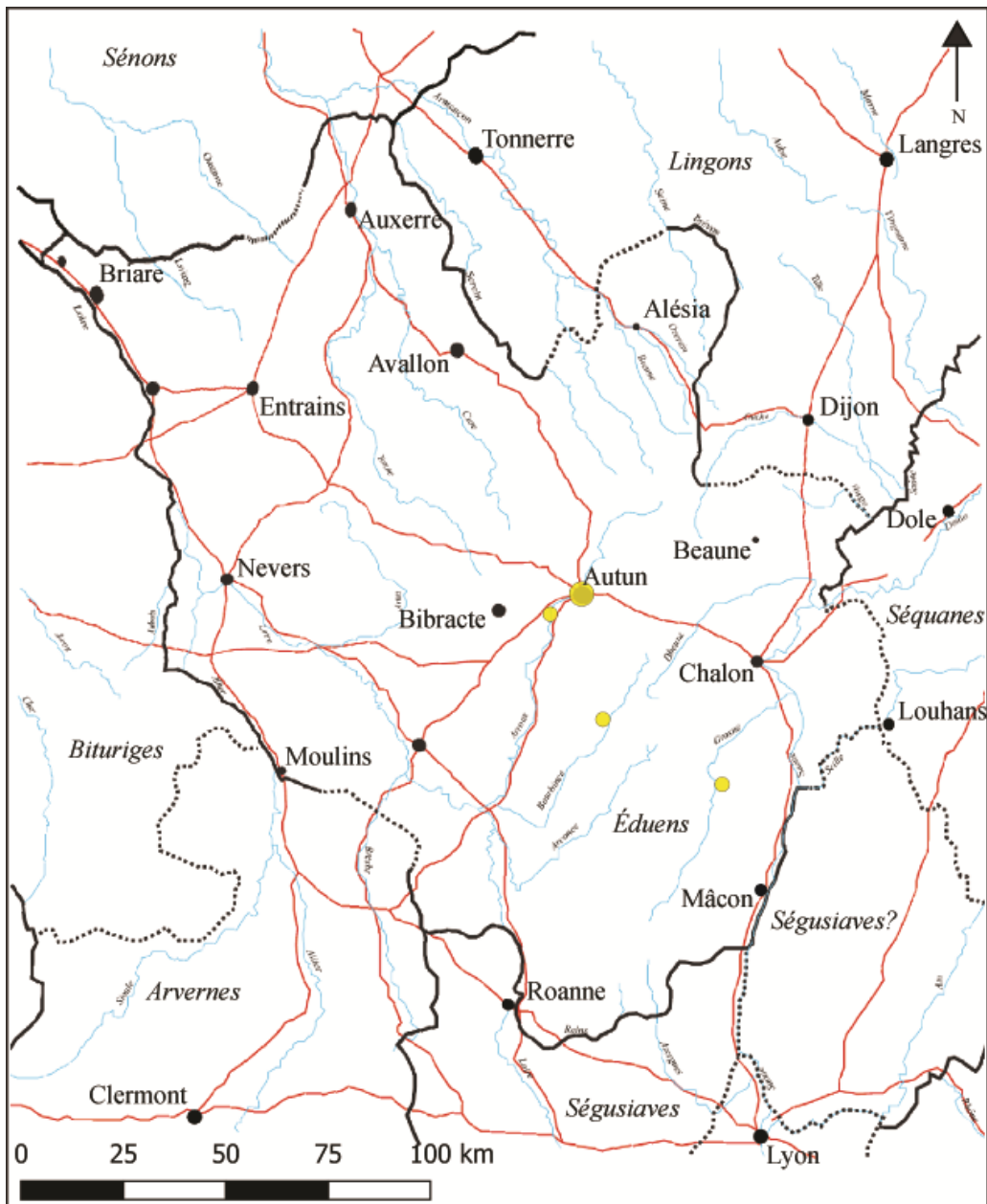


Figure 22 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période de l'Empire gaulois (260-274) découvertes en territoire éduen.



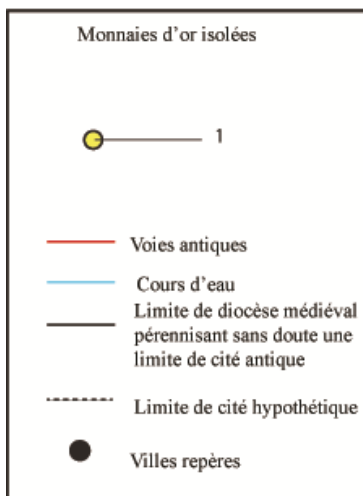
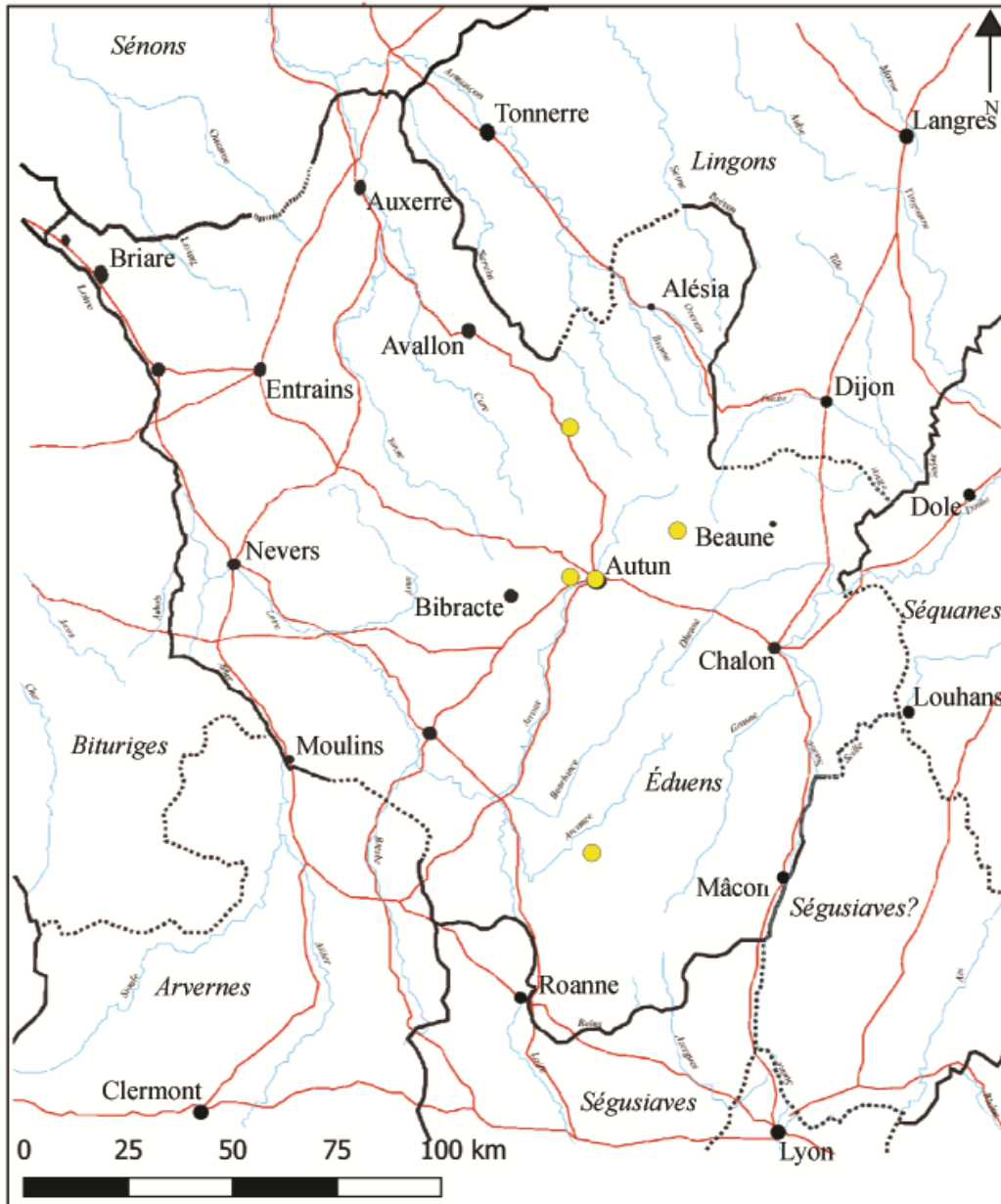


Figure 23 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 6 (253-284) découvertes en territoire éduen.

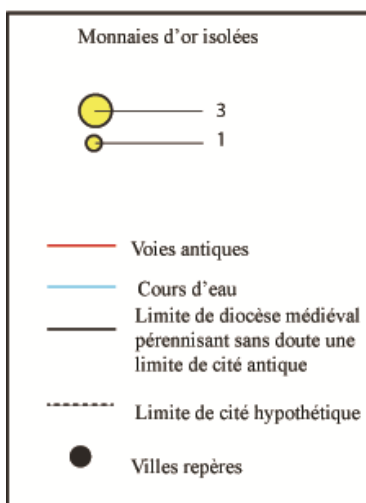
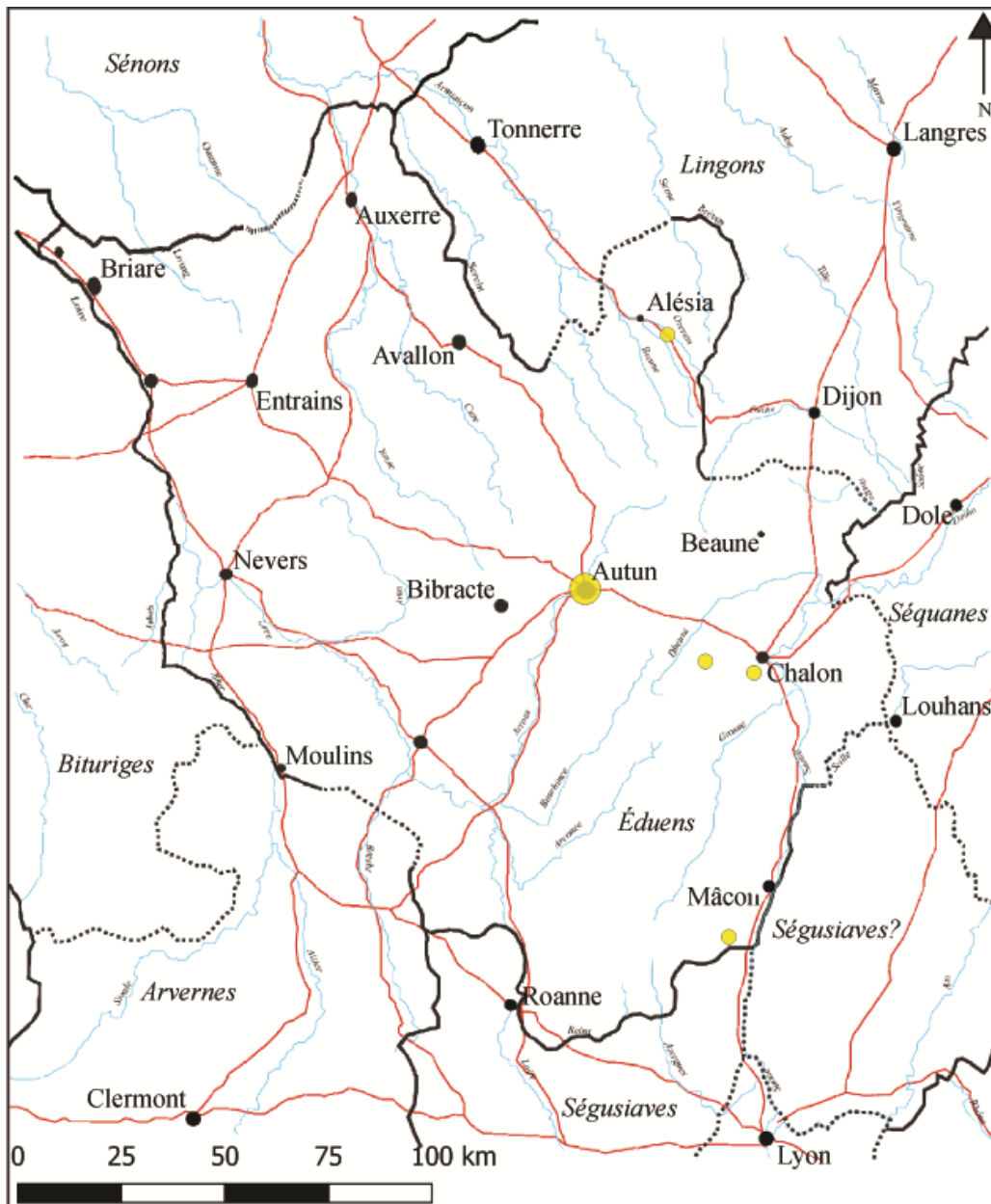


Figure 24 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 7 (284-318) découvertes en territoire éduen.

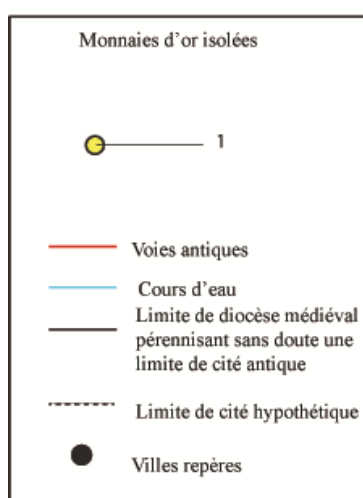
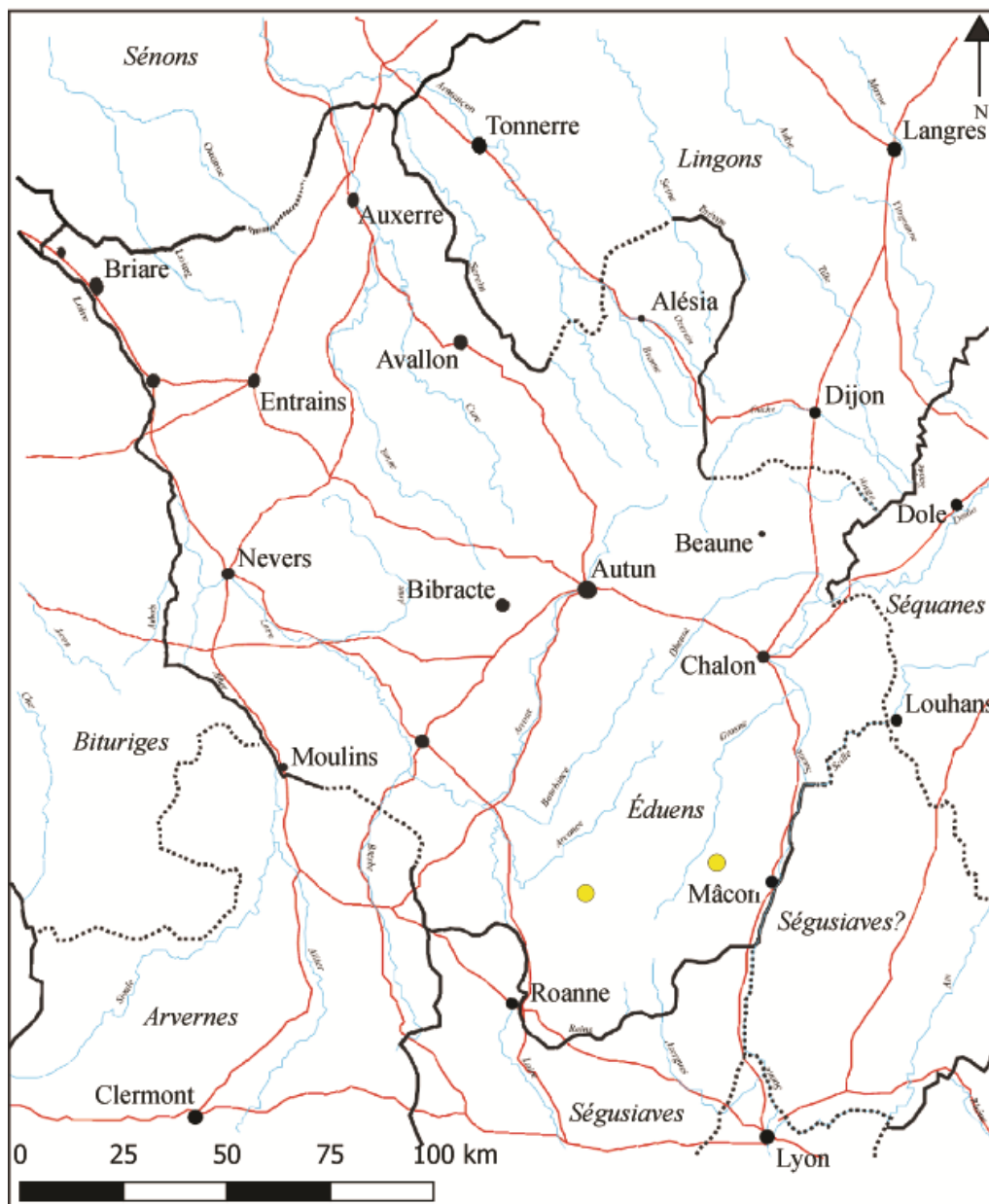


Figure 25 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 8 (318-364) découvertes en territoire éduen.

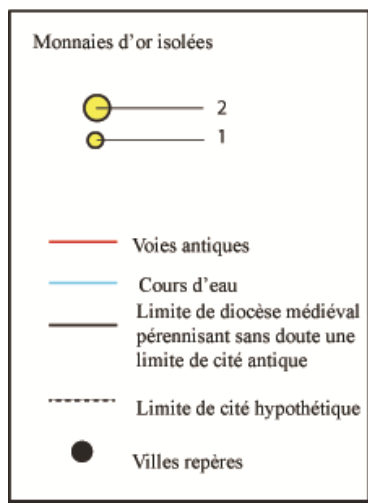
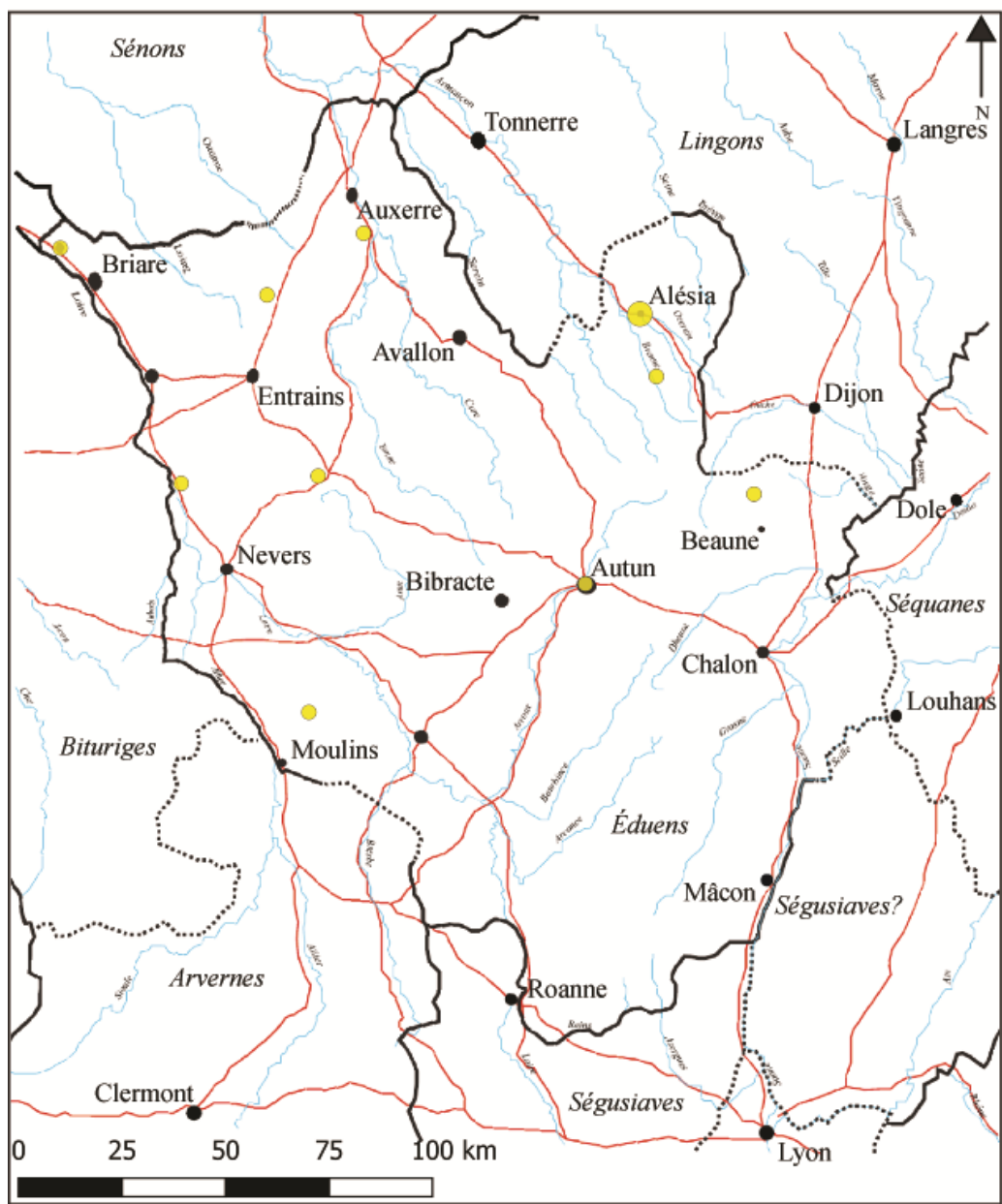


Figure 26 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 9 (364-395) découvertes en territoire éduen.

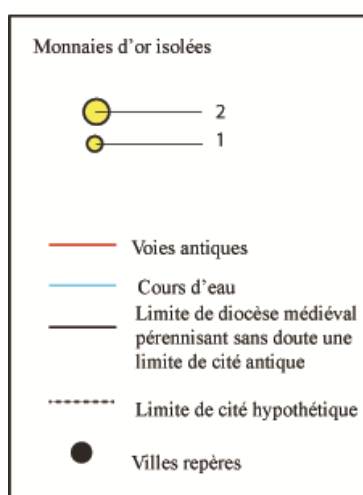
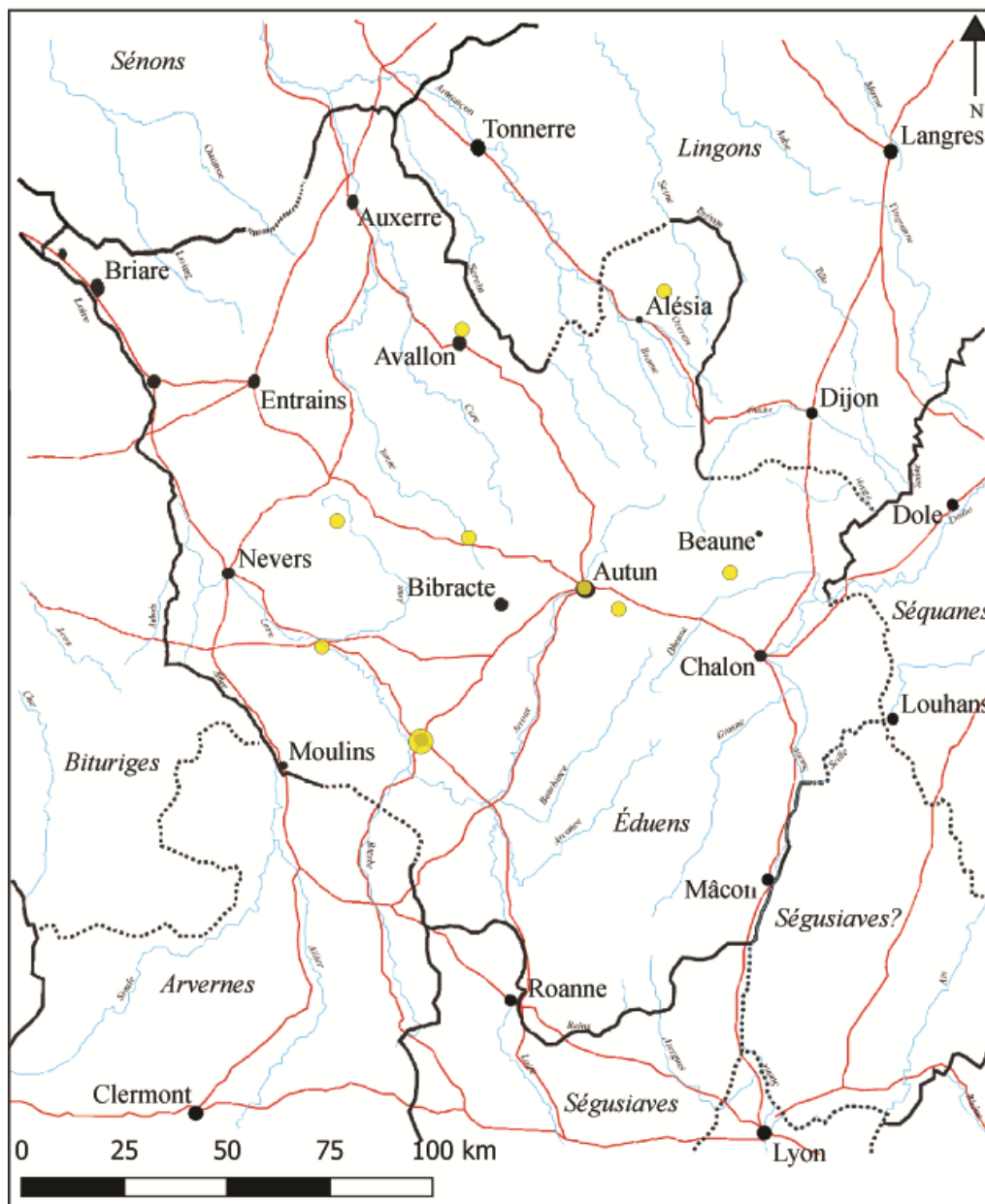


Figure 27 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 10 (395-455) découvertes en territoire éduen.

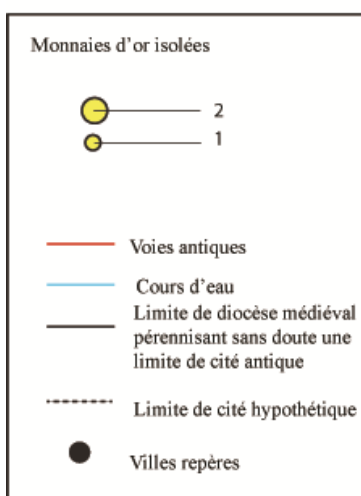
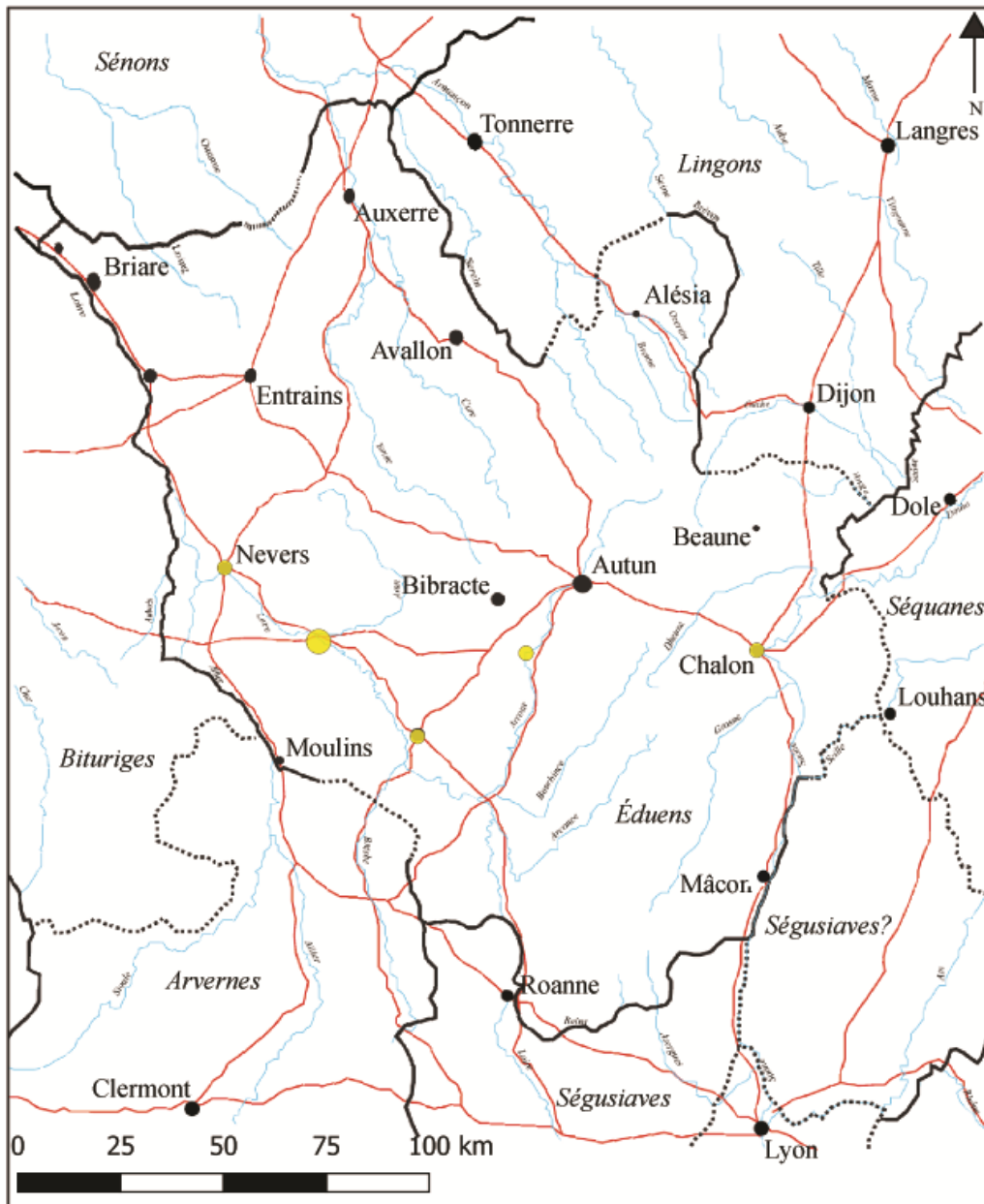


Figure 28 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 11 (455-491) découvertes en territoire éduen.



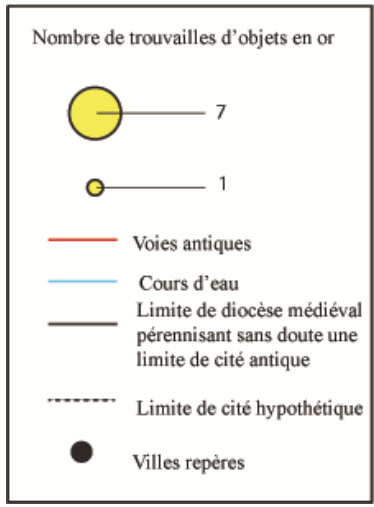
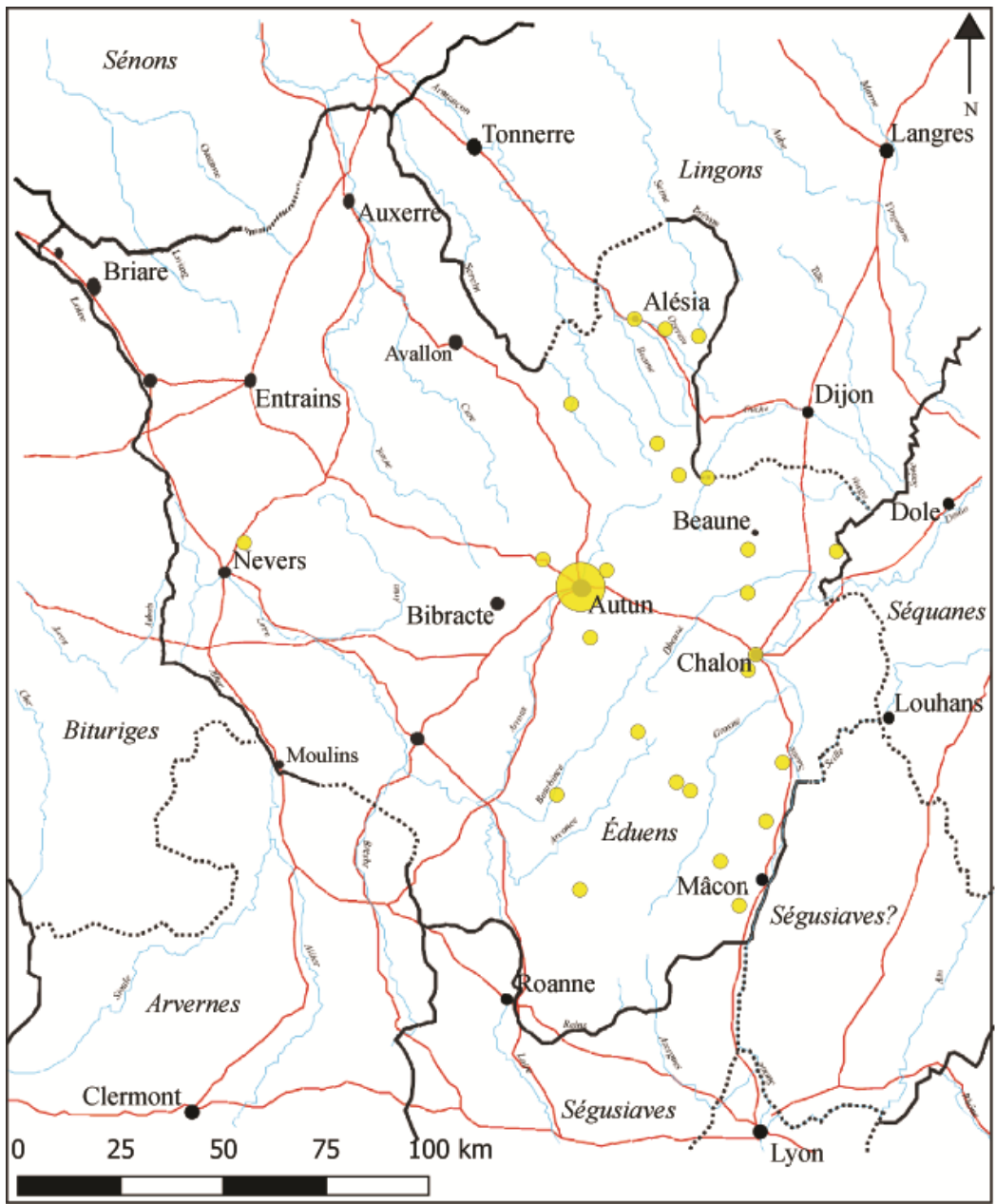


Figure 29 : Répartition des objets d'or isolés découverts en territoire éduen.

### 2.3. Répartition spatiale des dépôts monétaires et des monnaies d'or

La superposition des découvertes de dépôts monétaires (en excluant ceux appartenant au groupe 4) et des monnaies d'or (**figure 30**) ne permet pas d'apporter de nouvelles observations. Les deux zones d'absence d'enfouissements monétaires constatées dans le sud du territoire et dans le Morvan sont très légèrement comblées par la présence d'or monnayé ou non. Toutefois, ces vides demeurent très marqués.

Sans surprise les concentrations de mobilier se font majoritairement à proximité des pôles urbains, mais pas uniquement. Beaucoup de découvertes ont eu lieu dans des territoires ruraux, proches des villes, des voies ou des cours d'eau. C'est effectivement ces trois types de secteurs qui concentrent les découvertes : Autun, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Alise-Sainte-Reine, Auxerre, Avallon, Nevers et leurs alentours sont les lieux privilégiés des enfouissements monétaires.

Les trouvailles s'effectuent également le long des axes routiers, comme nous l'avons déjà noté, et c'est particulièrement le cas pour le tronçon Auxerre-Autun-Chalon-Mâcon qui traverse le territoire du nord au sud en passant par le chef-lieu. Les autres axes routiers ne sont pour autant pas négligés. De même, nous avons perçu, pour les monnaies d'or isolées comme pour les dépôts monétaires, une répartition à proximité des cours d'eau, qu'il s'agisse de fleuves comme la Loire et la Saône mais aussi de rivières plus modestes comme la Grosne, l'Arroux, l'Yonne, la Cure, la Vouge ou encore l'Armançon pour ne citer que ces exemples.



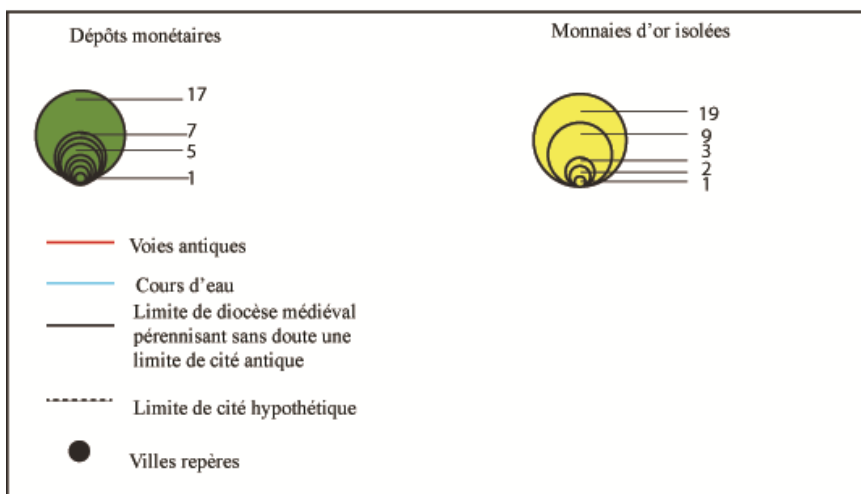
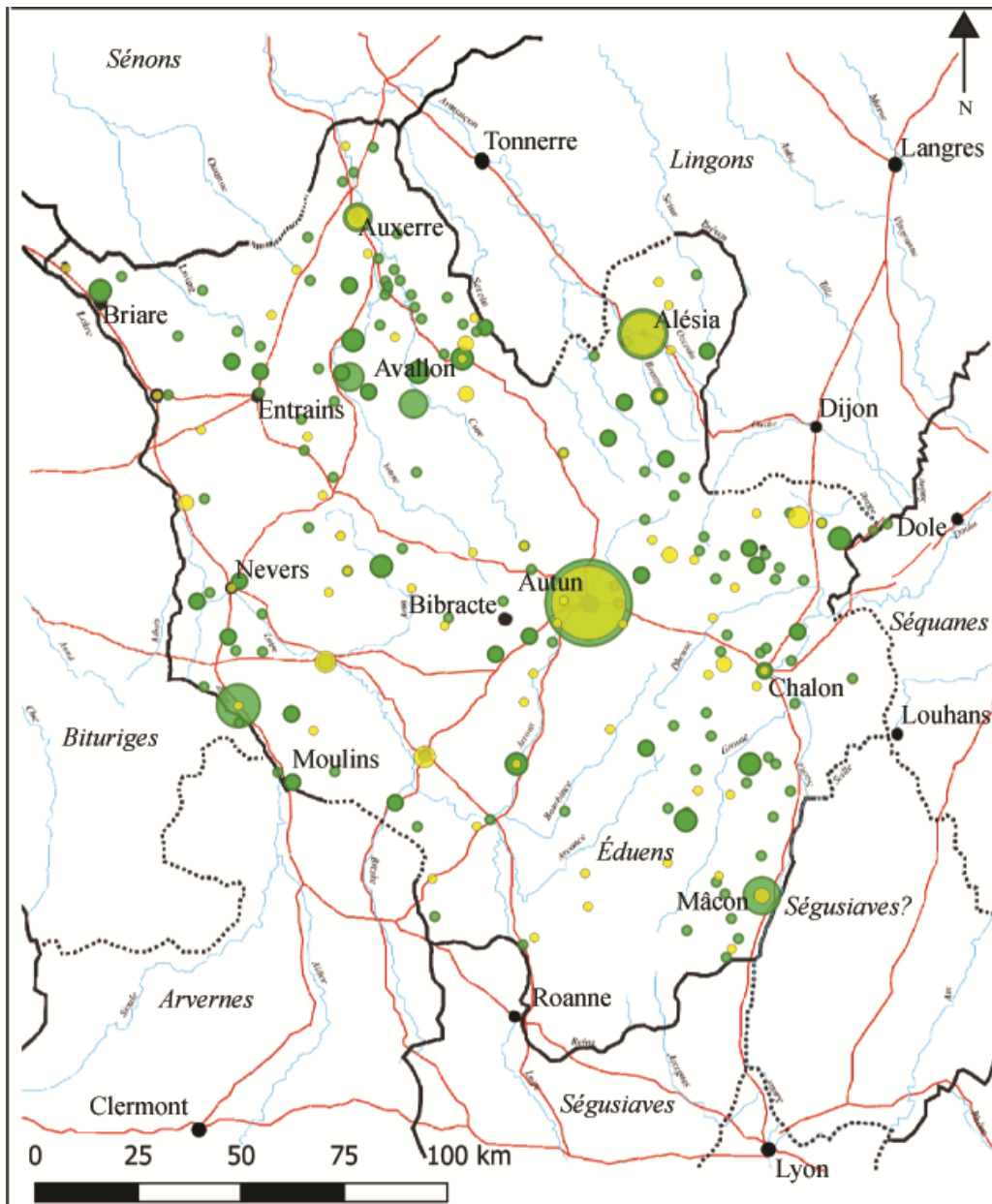


Figure 30 : Répartition des dépôts monétaires (excluant le groupe 4) et des monnaies d'or isolées découverts en territoire éduen.

### 3. Bilan de la répartition chronologique et spatiale

De manière générale, la répartition chronologique du mobilier numismatique étudié dans notre enquête renvoie à ce qui a pu être observé dans d'autres cités ou à l'échelle des Gaules. L'irrigation des monnaies d'or et le phénomène des enfouissements commencent très tôt. Le territoire éduen est ainsi intégré et monétarisé<sup>547</sup> dès le début du I<sup>er</sup> siècle. Au cours de cette période, quelques particularités sont tout de même à noter. Tout d'abord, on signalera la concentration de coins monétaires sur notre zone d'étude, datant quasi-exclusivement des principats de Tibère et Caligula. Que ces derniers soient issus de l'atelier de Lyon ou d'un atelier itinérant, leurs découvertes démontrent l'importance de la circulation monétaire en territoire éduen au I<sup>er</sup> siècle. La plupart des coins de revers mentionnés sont gravés avec la légende *Pontif Maxim*, un type très représenté dans les monnaies d'or isolées retrouvées en territoire éduen et en Gaule de manière générale. Une seconde particularité est à trouver dans l'ensemble des trois monnaies isolées de Caligula mises au jour à Autun. Ce fait, déjà mis en avant par A. Hostein<sup>548</sup>, illustre les liens entre le chef-lieu de la cité, les élites et le pouvoir émetteur. La fin du I<sup>er</sup> siècle et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle montrent une intégration qui se poursuit, comme en témoigne les nombreux *aurei* isolés mis au jour ainsi que d'autres enfouissements. À la fin du II<sup>e</sup> siècle, à la transition des principats d'Antonin et Marc Aurèle, un premier changement s'observe. Nous constatons une baisse des découvertes de monnaies d'or (due à une baisse de production) qui s'accompagne d'une production de médaillons en bronze. Le territoire éduen illustre bien la production de ces derniers, puisque plusieurs y ont été mis au jour, notamment dans le chef-lieu de la cité<sup>549</sup>. Mise à part la ville de Reims, qui comporte un nombre important de découvertes de médaillons, peu de villes en Gaule, en ont livré<sup>550</sup>. Ainsi, le territoire éduen et son chef-lieu se démarquent une nouvelle fois. Mais c'est bien le III<sup>e</sup> siècle qui est le point central de l'enquête, puisqu'il incarne la période la plus riche en dépositions monétaires. Ces derniers, pouvant être le fruit du climat militaire, social et politique ou bien des diverses manipulations et réformes monétaires, ont été retrouvés en très grand nombre dans la zone d'étude. Cela n'a rien de très original puisque la cité éduenne s'intègre dans un phénomène qui est observable à l'échelle des Gaules<sup>551</sup>. En revanche, les découvertes de monnaies d'or de cette même période demeurent beaucoup moins courantes. De ce point de vue, le corpus d'*aurei* du III<sup>e</sup> siècle, bien présents chez les Éduens, fait figure d'exception. Il s'agit la plupart du temps de monnaies relativement rares dont certaines ont été montées en pendentif ou en bague et donc démonétisées<sup>552</sup>. La particularité du territoire réside notamment dans les trouvailles d'or monnayé à l'effigie des empereurs gaulois, qui pourraient être mises en lien, pour certaines d'entre elles, avec le siège d'Autun. D'autres monnaies d'or du III<sup>e</sup> siècle sont également présentes dans des dépôts monétaires. Durant le IV<sup>e</sup> siècle, les enfouissements, bien que moins nombreux, sont toujours bien attestés, montrant alors la continuité de la monétarisation du territoire. Ce fait est d'ailleurs confirmé par la présence de monnaies d'or isolées à cette même période. Le V<sup>e</sup> siècle est marqué par l'arrêt des frappes en bronze en Gaule, ce qui a fondamentalement entraîné des modifications dans la circulation monétaire locale. En effet, les dépôts monétaires de bronze sont désormais très peu nombreux, comparé à la présence des monnaies d'or isolées. Les dépôts monétaires de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle sont d'ailleurs uniquement composés d'espèces en or.

---

<sup>547</sup> Nous renvoyons ici à la définition donnée par St. Martin au sens de l'« élargissement de l'économie monétaire » (MARTIN 2015a, p. 371).

<sup>548</sup> HOSTEIN à paraître.

<sup>549</sup> HOSTEIN 2017.

<sup>550</sup> DOYEN 2007, p. 391-405.

<sup>551</sup> DROST 2020, p. 94.

<sup>552</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 106.

La répartition spatiale du corpus a confirmé des observations qui avaient déjà été effectuées auparavant<sup>553</sup>. Il s'agit de concentrations en des points stratégiques des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées. Tout d'abord, à proximité des pôles urbains, avec en première ligne le chef-lieu : Autun. Les autres villes sont également représentées dans ces concentrations : Auxerre, Avallon, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Beaune etc. Les voies romaines représentent le deuxième point stratégique autour duquel les découvertes monétaires sont faites, avec tout particulièrement les voies émanant du chef-lieu. Enfin, les nombreux cours d'eau présents sur le territoire incarnent eux aussi des lieux à proximité desquels les enfouissements vont intervenir. Toutefois, deux zones de vide ont pu être constatées, à savoir : le Morvan et le sud du territoire.

Du point de vue de la chronologie et de la répartition spatiale des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées, le territoire éduen s'intègre parfaitement dans l'Empire. Il est monétarisé du I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> siècle et les reflets des différentes crises et réformes sont bien perceptibles à travers l'enquête. Toutefois, quelques particularités ont pu être mises en évidence. Notons enfin pour conclure que certaines limites ou lacunes ont entravé nos analyses. Le corpus est parfois mal connu : la composition des dépôts, leur répartition par émetteur ou leur date d'enfouissement sont souvent mal attestés. Heureusement, les dépôts de référence, publiés de façon exemplaire, nous ont permis d'établir des schémas généraux et des comparaisons.

---

<sup>553</sup> HUVELIN et BRENOT 1970, p. 549-550 ; LORiot 1977, p. 208-209 ; JACOB *et al.* 1983, p. 320-322.

## II) Analyse typologique des dépôts monétaires, monnaies d'or isolées et médaillons en territoire éduen

L'analyse typologique du corpus numismatique repose sur plusieurs caractéristiques. En ce qui concerne les dépôts monétaires, il convient d'étudier, dans un premier temps, leur taille et leur contenant. La composition et le contexte archéologique de ces enfouissements permettent ensuite d'en préciser la nature : thésaurisation, déposition culturelle, rebut... Les monnaies d'or étudiées étant isolées, il faut ici s'interroger sur leur rareté et leur contexte de découverte afin d'établir s'il s'agit de pertes, de distributions, de dépôts volontaires ou de thésaurisations. Enfin, le dossier des médaillons en bronze autunois nous conduira également à des réflexions d'ordre typologique.

### 1. Taille et contenant des dépôts monétaires

La plupart des dépôts monétaires étant composés de monnaies en alliage cuivreux, il semble intéressant et pertinent de comparer leur taille et leur contenant. Plusieurs limites réduisent hélas la portée de cette étude. Tout d'abord la différence de valeur entre les différentes dénominations circulant du début du I<sup>er</sup> siècle à la fin du V<sup>e</sup> siècle. Les équivalences demeurant difficiles à établir entre les systèmes monétaires successifs, nous devons nous résoudre à raisonner uniquement en nombre de monnaies. Une deuxième limite est à trouver dans le manque de description des découvertes qui ne mentionnent qu'un nombre hypothétique de monnaies. Enfin en ce qui concerne les contenants, l'absence de mention ne signifie pas nécessairement une absence de récipient. Le contenant a pu être omis par le descripteur, détruit lors de la découverte, ou avoir péri lors de l'enfouissement.

#### 1.1. La taille des dépôts monétaires

Nous avons fait le choix de répartir les dépôts monétaires en six catégories selon le nombre de monnaies qu'ils renferment. Les 339 dépôts se répartissent de la manière suivante (**tableau 64**). Nous observerons, catégorie par catégorie, si des monnaies de forte valeur ne viennent pas nuancer cette répartition fondée uniquement sur le nombre des monnaies des dépôts. En d'autres termes, il convient de distinguer la taille du dépôt monétaire de sa valeur.

Nombre de monnaies	Nombre de dépôts	Avec ind.	Sans ind.
0-10	26	7,67 %	11,35 %
10-100	67	19,76 %	29,26 %
100-1000	78	23,01 %	34,06 %
1000-10000	51	15,04 %	22,27 %
plus de 10000	7	2,06 %	3,06 %
Indéterminé	110	32,45 %	-
Total	339	100,00 %	100,00 %

Tableau 64 : Répartition des dépôts monétaires découverts en territoire éduen par taille.

Pour 32,45 % des enfouissements il n'a malheureusement pas été possible de connaître le nombre précis des monnaies. Il s'agit la plupart du temps de découvertes anciennes, dispersées rapidement et dont la taille demeure mal connue. Si l'on omet ces dernières, les 229 dépôts monétaires restants se répartissent inégalement.

Les trouvailles comprenant moins de dix monnaies représentent 11,35 % du corpus déterminé, ce qui n'est pas négligeable. Cela encourage à considérer les petites accumulations comme de véritables dépôts monétaires. Si nous regardons de plus près les monnaies composant ces dépôts, plusieurs cas de figure s'offrent à nous. En premier lieu, parmi les dépôts comprenant 10 monnaies en alliage cuivreux ou moins et qui ont donc leur place dans cette catégorie, nous pouvons citer à titre d'exemple les découvertes d'Alise-Sainte-Reine (cat. 17), de Broin (cat. 35 et 36), de Varzy (cat. 163), de la rue des Pierres à Autun (cat. 185), de La-Chapelle-sous-Brancion (cat. 205), de Digoïn (cat. 217) ou encore d'Accolay (cat. 278). De nombreuses découvertes de cette catégorie associent également des monnaies d'argent ou d'or. Il conviendrait donc, selon les époques et le nombre de monnaies précieuses, de convertir en monnaies de bronze ces découvertes et de les reclasser dans d'autres catégories. Nous pouvons citer les exemples de Saint-Romain (cat. 76), de Savigny-les-Beaune (cat. 81), de Chevroches (cat. 114), de Decize (cat. 124), de Luthenay-Uxeloup (cat. 135), d'Autun (cat. 173 ; 182 et 186), de La-Chapelle-de-Guinchay (cat. 204), de Gueugnon (cat. 225) et d'Arcy-sur-Cure (cat. 282). Enfin plusieurs découvertes associent d'autres types de mobilier comme des bijoux (parfois en or) ou des statuettes ce qui nuance de nouveau la valeur du dépôt. Nous pouvons ainsi citer le dépôt de Corgengoux (cat. 49), de Saint-Romain (cat. 76), de Savigny-les-Beaune (cat. 81), de La-Chapelle-de-Guinchay (cat. 204), de La Comelle (cat. 210) ou encore de Treigny (cat. 332). Ces petits dépôts possèdent une forte valeur notamment lorsqu'ils sont composés d'*aurei*. D'autres dépôts de petite taille demeurent des ensembles modestes composés d'espèces en alliage cuivreux.

L'échelle suivante, de 10 à 100 monnaies, semble beaucoup plus conséquente. Elle représente 29,26 % du corpus déterminé. Il s'agit de la deuxième catégorie la plus importante. Comme pour la catégorie précédente, que pouvons-nous dire des espèces structurant ces trouvailles ? La plupart des découvertes se composent de monnaies en alliage cuivreux mais des exceptions sont à signaler. Plusieurs dépôts comprennent en effet uniquement des monnaies en argent comme ceux mis au jour à Cuffy (cat. 16), Précý-sous-Thil (cat. 67), Saint-Nicolas-les-Cîteaux (cat. 75) et Glux-en-Glenne (cat. 132). D'autres, plus nombreux, comprennent des monnaies d'argent mêlées à des monnaies de bronze. Sans être exhaustif nous pouvons citer les découvertes d'Alésia (cat. 22 et 24), de Millay (cat. 140), d'Autun (cat. 176 ; 178 ; 188) ou encore de Mâcon (cat. 234). La présence de l'or dans les dépôts de cette catégorie est inférieure à la précédente. Les dépôts de Combertault (cat. 47) et d'Autun (cat. 172) se composent exclusivement d'or tandis que celui de Saint-Aubin-des-Chaumes (cat. 152) comprend un *aureus* parmi plusieurs monnaies en argent. Enfin, plusieurs enfouissements associent des monnaies et du mobilier non-monétaire comme c'est le cas à Chorey-les-Beaune (cat. 42), Magny-le-Ville (cat. 54), Pernand-Vergelesses (cat. 64), Brèves (cat. 104) ou encore Mâcon (cat. 235).

L'échelle allant de 100 à 1000 monnaies est la plus représentée (34,06 %). On ignore la composition d'un nombre important de trouvailles classées dans cette catégorie. Il semblerait que la plupart des dépôts soient constitués de monnaies en alliage cuivreux. Les dépôts mixtes comprenant du bronze et de l'argent paraissent également bien représentés. Nous signalerons parmi d'autres les dépôts de Livry (cat. 134), de Saint-Benin-des-Bois (cat. 157), de Cury (cat. 213) ou encore de Pierreclous (cat. 249). Plusieurs découvertes ne comprennent que des

monnaies d'argent. C'est le cas de celles d'Esbarres (cat. 52), de Pouilly-en-Auxois (cat. 66), de Saint-Usage (cat. 77), de Chantenay-Saint-Imbert (cat. 113) et de Charentenay (cat. 295). L'or monétaire est peu présent dans les enfouissements de cette catégorie. À cette échelle, aucune découverte n'est composée strictement de monnaies en métal jaune. Deux *aurei* sont toutefois signalés dans le dépôt des Sources de la Seine (cat. 73) et un autre au sein du dépôt de Coulanges-lès-Nevers (cat. 121). Notons enfin que quatre enfouissements renfermaient d'autres types de mobilier archéologique : il s'agit de ceux provenant d'Esbarres (cat. 52), Berzé-la-Ville (cat. 193), Étrigny (cat. 220) et Saint-Boil (cat. 257).

La part des enfouissements de taille plus importante, entre 1000 et 10000 monnaies, n'est pas négligeable, puisqu'elle compte pour 22,27 % du corpus déterminé. Comme pour la catégorie précédente, ces dépôts se composent de monnaies en alliage cuivreux. D'autres sont mixtes et comprennent de l'argent comme cela semble être le cas à Dompierre-sur-Bresbe (cat. 5), Clamerey (cat. 43) ou encore à Mont-Saint-Sulpice (cat. 316). Les deux découvertes mentionnant de l'or sont anciennes. La première, mal connue, proviendrait de Savigny-les-Beaune (cat. 79). Elle est décrite ainsi par Cl.-M. Grivaud de la Vincelle : « un vase rempli de médailles d'or, toutes du bas empire, et qui étoient au moins au nombre de 1.000 à 1.200. On en fondit à Lyon 20 marcs pesant ; ce qui est d'autant plus fâcheux, que parmi le peu de ces médailles qui ont été conservées, il s'en est trouvé de très rares, telles que celles de Pulcherie, Avitus, Marcien etc. »<sup>554</sup>. La seconde découverte proviendrait de Chantenay-Saint-Imbert (cat. 108) et est décrite ainsi dans le Journal de Trévoux : « un orfèvre en a fondu quatre marcs de médailles d'or, dont les plus anciennes étoient d'Auguste, & les dernières de Commode [...] quatre mille médailles d'argent des mêmes empereurs furent conservées »<sup>555</sup>.

Les très gros dépôts monétaires (ou « big hoards »), comprenant plus de 10000 monnaies ne sont attestés qu'à sept reprises et ne représentent que 3,06 % des trouvailles. Il s'agit des découvertes de Moulins (cat. 8), Bouhy (cat. 101), Tresnay (cat. 161), Autun (cat. 180), Étrigny (cat. 221), Mâcon (cat. 232) et Cravant (cat. 304). La majorité de ces enfouissements se composent de monnaies en alliage cuivreux. Une exception est à signaler : l'exceptionnel dépôt de Mâcon (cat. 232) constitué d'environ 30.000 monnaies en argent et au moins 11 en or ainsi que de statuettes et autres objets en métaux précieux<sup>556</sup>. Ces dépôts géants ont en outre fait l'objet de deux synthèses récentes, la première à l'occasion de la publication du dépôt de Saint-Germain-lès-Arpajon sous la direction de Vincent Drost<sup>557</sup>, et la seconde à la suite du colloque *Too big to study ? Troppo grandi da studiare ?* qui s'est tenu à Trieste les 18 et 19 mai 2018<sup>558</sup>.

---

<sup>554</sup> GRIVAUD DE LA VINCELLE 1807, p. 88, note 2. Le « marc » revêt la définition suivante : « Unité de poids. Au Moyen Âge, le marc représentait la moitié d'une livre et était utilisé comme unité de base, matérialisée par un lingot, de la taille des monnaies. Ainsi le marc de Paris, divisé en 8 onces, était la moitié de la livre de Paris de 16 onces. Il eut une diffusion internationale sous le nom de Marc de Troyes, car on l'utilisait aux foires de Champagne, et se retrouva comme étalon aux Pays-Bas et en Angleterre, parfois divisé en 12 onces, mais pesant en tout cas 244,753 g. Il existait un peu partout en Occident des marcs de poids différents : 203,960 g à Breslau, 212,459 g à Naples, en Suède, 226,623 g à Rome et Florence, 229,456 g à Cologne, à la Tour de Londres ou en Castille, 239 g à Gênes, Venise, Montpellier, 258,138 g puis 275,347 g à Vienne, 271,947 g à Barcelone » (AMANDRY 2001, p. 361).

<sup>555</sup> Journal de Trévoux 1702, p. 64 (40).

<sup>556</sup> BARATTE *et al.* 2007.

<sup>557</sup> DROST 2020.

<sup>558</sup> CALLEGHER 2019.

## 1.2. Les contenants

Les contenants des dépôts monétaires demeurent variés, qu'ils soient en céramique, en métal ou en matériaux périssables<sup>559</sup>. En ce qui concerne le territoire éduen, l'étude des contenants des dépôts monétaires se heurte à l'imprécision de la documentation. Pour la plupart des découvertes il paraît difficile de savoir si le contenant était simplement absent, s'il n'a pas été mentionné ou s'il était en matériau périssable. X. Lorient avait déjà fait ce constat à propos des découvertes du département de l'Yonne<sup>560</sup>. Le corpus éduen illustre parfaitement cette lacune et nous avons regroupé sous le terme « pas de mention » ces différentes possibilités (**tableau 65**). Cette catégorie représente malheureusement la majorité des découvertes avec 168 occurrences.

Type de contenant	Nombre de dépôts
Coffret / Boîte	13
Vase	123
Mortier	1
Tronc	3
Bourse	5
Verre	2
Urne	6
Chaudron	4
Ruban de tissu	1
Pierre creuse	2
Sacoche	1
Gobelet	1
Tirelire	3
Panier	1
Coupelle	1
Socle de statuette	1
Bouchon	1
<i>Tegulae</i>	1
<i>Tintinabulum</i>	1
Pas de mention	168
Total	339

Tableau 65 : Répartition des dépôts monétaires découverts en territoire éduen par type de contenant.

Le type de contenant le plus souvent signalé est le « vase » (123 occurrences). Ce type de récipient semble être la plupart du temps en céramique mais aussi parfois en métal. Le degré de description ne permet malheureusement pas d'identifier dans quelle typologie s'insèrent ces céramiques. Nous pouvons adjoindre à ces « vases » d'autres types de vaisselle, peu décrits, comme le mortier de pierre de Cuffy (cat. 15) ou le verre et le gobelet respectivement mis au jour à Auvillars-sur-Saône (cat. 29) et à Chevroches (cat. 116). Six urnes sont également

<sup>559</sup> GENEVIÈVE et CARDON 2020, p. 8.

<sup>560</sup> JACOB *et al.* 1983, p. 318-321. Une étude des contenants des dépôts monétaires en Poitou-Charentes signale également ce manque de description (CAVAILLÈS et FOURTEAU-BARDAJI 2009, p. 193).

présentes dans le corpus. Elles peuvent être mises en relation avec la sphère funéraire comme à Chorey-les-Beaune (cat. 42) et Trucy-sur-Yonne (cat. 333), ou avec la sphère culturelle comme à Anost (cat. 170). Il peut également s'agir de simples contenants comme à Lancié (cat. 165), Étrigny (cat. 220) ou encore Salornay-sur-Guye (cat. 262). Quatre récipients culinaires sont mentionnés comme étant des chaudrons : Missery (cat. 56), Autun (cat. 177), la Vineuse (cat. 274) et Sainte-Pallaye (cat. 326). Enfin nous pouvons ajouter à ce groupe le bouchon de pot en terre noire du lieu de culte de Mont-Saint-Vincent (cat. 243).

Les autres types de contenant paraissent moins fréquents même s'ils sont très diversifiés. Les treize coffrets et boîtes sont malheureusement peu décrits et proviennent majoritairement de découvertes anciennes. Plusieurs de ces coffrets semblaient renfermer des dépôts relativement précieux comme la découverte de Savigny-les-Beaune (cat. 81) ou d'Autun (cat. 171). Cinq bourses sont avérées dans le corpus<sup>561</sup>, deux proviennent du site d'Alésia (cat. 21 et 24), une de Précý-sous-Thil (cat. 67), une de Digoin (cat. 217) et enfin une dernière de Saint-Boil (cat. 257). Trois troncs monétaires, en lien avec des pratiques religieuses, sont attestés en territoire éduen. Il s'agit des découvertes d'Alise-Sainte-Reine (cat. 19), de la Genetoye à Autun (cat. 188) et enfin de Crain (cat. 303). Le socle de statuette contenant le petit dépôt monétaire d'Étang-sur-Arroux (cat. 219) doit aussi être rapproché du domaine religieux. Nous pouvons ajouter à cela la tirelire en bronze du sanctuaire de Couan à Saint-Aubin-des-Chaumes<sup>562</sup> (cat. 152). Les deux autres tirelires ne semblent pas liées à la sphère culturelle mais plutôt civile : enfouissements de Palinges (cat. 246) et de Verjux (cat. 271). Enfin, d'autres contenants, très faiblement représentés sont également signalés. Citons par exemple le ruban de tissu d'Arleuf (cat. 96), les pierres creuses de Brèves (cat. 103) et de Coulanges-les-Nevers (cat. 122), la sacoche en matière périssable de Chevroches (cat. 115), le panier du faubourg d'Arroux à Autun (cat. 180), la coupelle de la rue des Pierres à Autun (cat. 185), les deux *tegulae* d'Auxerre (cat. 285) et enfin le *tintinabulum* de Mézilles (cat. 313).

Comme l'avait déjà observé X. Lorient<sup>563</sup>, l'analyse des contenants est « décevante » mais permet de mettre en lumière l'importance de la céramique dans le choix des récipients. L'auteur signale que « l'examen de tous ces contenants donne bien l'impression que leur choix était totalement indifférent au propriétaire du trésor. On plaçait les monnaies dans le récipient que l'on avait à portée de la main. Faut-il voir là un signe d'affolement au moment de l'enfouissement ou, au contraire, une sorte de tradition qui voulait que la médiocrité du contenant cache la véritable valeur du contenu ? ». La question reste ouverte. Il convient néanmoins de préciser que les récipients en matériau non-périssable nous sont parvenus en très grande quantité. Combien de contenants en matériaux périssables ont disparu et n'ont donc pas été mentionnés ? Tout cela sans compter les contenants internes, placés dans les dépôts eux-mêmes.

---

<sup>561</sup> Il convient d'ajouter à cette liste la découverte de Reulle-Vergy (cat. 70 bis ; CHARRIER à paraître) [voir avant-propos]. D'après l'inventeur, il semblerait que les monnaies étaient contenues dans une bourse en matériau périssable qui s'est ensuite désagrégée.

<sup>562</sup> CHIQUET 2016, cat. 35 (avec bibliographie antérieure).

<sup>563</sup> JACOB *et al.* 1983, p. 318-321.



## 2. Répartition typologique des dépôts monétaires

Dans le but de répartir les 339 enfouissements par types de dépôts, nous avons fait le choix, comme indiqué en introduction<sup>564</sup>, de nous référer au classement établi par G. Aubin dans la publication du trésor de Mâcon<sup>565</sup>. Pour autant, face au manque de description et de contexte d'une grande partie du corpus, l'attribution à telle ou telle catégorie demeure souvent complexe. L'aspect statique de la typologie n'aide malheureusement pas à trancher. C'est particulièrement le cas des dépôts de thésaurisation et d'urgence, qu'il est souvent difficile de distinguer. Aussi, comme G. Aubin, les avons-nous réunis en une seule catégorie. Dans un premier temps nous allons commenter cette répartition de manière générale, puis dans un second temps nous nous pencherons plus précisément sur chacun des types, en rappelant la définition qui en a été donnée par G. Aubin.

### 2.1. Répartition générale

La répartition des dépôts monétaires par type et par période (**tableau 66**) révèle de grandes disparités. Il faut tout d'abord rappeler qu'une part non négligeable des enfouissements (131 occurrences sur 339) n'a pu être intégrée dans les catégories définies. Ce nombre important est de nouveau dû au manque de contexte et / ou de description des découvertes, puisqu'il s'agit principalement de trouvailles anciennes.

Période	Fondation	Bourse ou perte	Cultuel	Dépôt de gué	Funéraire	Rebut	Thésau. / Urgence	Ind.	Total
1	-	-	2	-	-	-	3	1	6
2	-	-	-	-	-	-	1	2	3
3	-	1	1	-	-	-	3	3	8
4	-	-	4	-	1	-	8	5	18
5	1	1	-	-	-	-	22	8	32
6	-	3	-	-	1	18	60	24	106
7	-	-	-	-	-	4	16	7	27
8	-	1	5	-	1	1	12	11	31
9	-	1	8	1	-	1	3	1	15
10	-	-	1	-	1	-	1	1	4
11	-	-	-	-	-	-	1	2	3
Ind.	1	2	4	-	4	-	10	65	86
Total	2	9	25	1	8	24	139	131	339

Tableau 66 : Répartition des dépôts monétaires découverts en territoire éduen par type et par période.

Le type de dépôt le plus important est celui de thésaurisation et d'urgence, ce qui n'est pas étonnant. G. Aubin notait déjà que « cette catégorie est la plus connue et constitue l'interprétation la plus fréquente des ensembles monétaires »<sup>566</sup>. D'un point de vue chronologique, la distribution de ces découvertes issues de thésaurisation et d'urgence suit le

<sup>564</sup> Nous renvoyons *supra* à : Introduction – 1.3. Question de terminologie.

<sup>565</sup> AUBIN 2007.

<sup>566</sup> *Ibid.*, p. 55.

profil de la répartition chronologique générale des dépôts monétaires. Les dépôts de rebut, au nombre de 24 (au minimum) n'apparaissent en revanche qu'à partir de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle comme nous le verrons plus en détail. Puis, par ordre de grandeur, viennent les dépôts cultuels (25 occurrences) dont une grande partie est datée du IV<sup>e</sup> siècle. Les autres types d'enfouissements demeurent minoritaires. Nous avons retenu huit dépôts funéraires, neuf bourses ou pertes assimilées, deux dépôts de fondation et un seul dépôt de gué.

## 2.2. Analyse par types de dépôts

Après ce bref constat, essayons de dégager les caractéristiques propres à chacune de ces catégories. Pour cela, nous reprendrons la classification et les définitions proposées par G. Aubin<sup>567</sup> dans sa synthèse et nous comparerons notre corpus avec ces dernières. La seule modification que nous avons opérée avec le classement de l'auteur est celle se rapportant aux dépôts cultuels. Il est difficile de classer ces découvertes comme étant définitives ou provisoires. Les offrandes monétaires ont en effet pu être réinvesties dans la vie du sanctuaire à certaines époques et non à d'autres. La remarque vaut aussi pour les dépôts de clôture de sanctuaire qui semblent être un mélange d'accumulations successives et de réenfouissements en une seule fois, destinés ou non à être récupérés. La catégorie complexe des dépôts cultuels sera traitée à part du fait des multiples pratiques observées<sup>568</sup>. Nous avons également fait le choix de consacrer quelques lignes aux dépôts monétaires multiples, qui demeurent rares<sup>569</sup> mais dont plusieurs mis au jour sur le territoire éduen sont bien documentés.

### 2.2.1. *Les trouvailles closes*

G. Aubin définit les trouvailles closes comme résultant « d'un acte volontaire » et plus précisément comme étant « composées d'éléments groupés, constituant une entité homogène, déposés volontairement dans un endroit choisi, généralement à un moment défini, lors d'un acte singulier »<sup>570</sup>. Ces dépôts peuvent être provisoires ou définitifs.

#### 2.2.1.1. Les trouvailles closes provisoires

Les trouvailles closes provisoires comprennent donc les enfouissements déposés en une seule fois à un moment précis, de manière volontaire. La spécificité de ces dépôts réside dans le fait qu'ils étaient destinés à être récupérés. Nous retrouvons ainsi dans cette catégorie les dépôts de thésaurisation et/ou d'urgence ainsi que les dépôts de rebut ou de décri.

---

<sup>567</sup> AUBIN 2007.

<sup>568</sup> NOUVEL 2013 ; HOSTEIN *et al.* 2014.

<sup>569</sup> CALLU 1979.

<sup>570</sup> AUBIN 2007, p. 54.

### 2.2.1.1.1. Les dépôts de thésaurisation et d'urgence

Dans cette partie de l'analyse, nous avons fait le choix de rassembler les dépôts de thésaurisation et les dépôts d'urgence dans la mesure où dans bien des situations, il demeure difficile de trancher pour l'une ou l'autre des interprétations<sup>571</sup>. G. Aubin rappelle ainsi que : « cette distinction est sans doute trop schématique et la majorité des trésors se situe entre ces deux pôles »<sup>572</sup>. Commençons par reprendre la définition et les caractéristiques énoncées par l'auteur à propos de ces types de dépôts. G. Aubin livre les éléments suivants : « cette catégorie est la plus connue et constitue l'interprétation la plus fréquente des ensembles monétaires. [...] Le critère le plus habituellement employé est la présence d'un récipient, généralement une céramique, sans doute à tort puisque ce type de conditionnement est aussi utilisé pour des dépôts funéraires ou des stockages d'offrandes. La cache suppose aussi un accès relativement aisé (profondeur, proximité d'un habitat, points de repère). Entrent également en jeu la composition interne du dépôt et sa cohérence par rapport à la circulation monétaire de l'époque »<sup>573</sup>. Notons tout d'abord qu'il s'agit effectivement de la catégorie la plus fréquente dans notre corpus (**tableau 66**). Reprenons maintenant chacune des occurrences en les confrontant aux trois points évoqués par G. Aubin : le contenant, la cache et la composition (**tableau 67**). Afin de disposer du maximum de précisions dans l'analyse, nous avons ici exclu les découvertes appartenant aux groupes 3 et 4 dont les informations demeurent incomplètes. Nous présentons ainsi les dépôts les mieux documentés, afin de vérifier si, de manière générale, ils correspondent aux caractéristiques énoncées.

Commune	Contenant	Composition	Cachette / Contexte
Avermes (cat. 2)	Urnes	Au moins 762 antoniniens, de Gordien III à Postume.	Habitat
Lusigny (cat. 6)	Céramique	205 sesterces, de Vespasien à Septime Sévère.	Habitat
Saligny-sur-Roudon (cat. 9)	Céramique et sac de toile	Au moins 243 antoniniens, de Macrin à Postume.	Indéterminé.
Yzeure (cat. 13)	Céramique	85 sesterces usés, d'Auguste à Trajan Dèce.	Indéterminé.
Cuffy (cat. 16)	Non mentionné	42 deniers, d'Antonin à Maximin.	Sous une pierre.
Alise-Sainte-Reine (cat. 21)	Bourse ?	11 monnaies, de Gordien III à Tétricus et 13 monnaies, de Maximin Daïa à Magnence.	Théâtre.
Alise-Sainte-Reine (cat. 22)	Non mentionné	50 monnaies de bronze de Gallien à Magnence.	Place publique.
Broin (cat. 34)	Non mentionné	19 bronzes, de Domitien à Sévère Alexandre.	Zone d'abandon d'un four.
Broin (cat. 36)	Non mentionné	3 ou 5 <i>nummi</i> de Constantin.	Artisanat.

<sup>571</sup> Dans le catalogue, nous avons parfois tenté, lorsque cela était possible, de distinguer les deux catégories.

<sup>572</sup> AUBIN 2007, p. 55.

<sup>573</sup> *Ibid.*

Clamerey (cat. 43)	Céramique	2 deniers et 1548 antoniniens, de Caracalla à Valérien et Gallien.	Établissement rural et bord de voie.
Clamerey (cat. 44)	Non mentionné	1016 antoniniens frappés entre 238 et 270.	Établissement rural.
Combertault (cat. 46)	Vase en alliage cuivreux	Au moins 96 monnaies en or, d'Arcadius à Avitus.	Établissement rural et proximité de voie.
Esbarres (cat. 52)	Non mentionné	224 antoniniens, 6 deniers et 6 sesterces, de Trajan à Valérien et Gallien.	Établissement rural et proximité de voie.
Mussy-la-Fosse (cat. 61)	Non mentionné	60 monnaies en alliage cuivreux, de Gallien à Tétricus.	Établissement rural.
Nuits-Saint-Georges (cat. 62)	Non mentionné	124 deniers et 1137 antoniniens, de Septime Sévère à Valérien II.	Dans un bâtiment.
Pouilly-en-Auxois (cat. 66)	Non mentionné	Plus de 500 deniers d'Hadrien.	Établissement rural.
Quemigny-sur-Seine (cat. 69)	Céramique	129 deniers et antoniniens, de Gordien III à Valérien et Gallien.	Habitat.
Saint-Nicolas-les-Cîteaux (cat. 75)	Non mentionné	60 monnaies en argent de Sévère Alexandre.	Indéterminé.
Saint-Romain (cat. 76)	Cavité de grotte.	1 denier de Domitien et 4 antoniniens de Trébonien Galle à Salonine (et bijoux).	Cavité de grotte.
Savigny-les-Beaune (cat. 80)	Céramique	Au moins 625 monnaies, de Gallien à Aurélien.	Indéterminé.
Savigny-les-Beaune (cat. 81)	Coffret en alliage cuivreux	1 denier d'Hadrien, 1 bronze de Faustine et des bijoux.	Indéterminé.
Vandenesse-en-Auxois (cat. 84)	Non mentionné	Nombre indéterminé de monnaies en alliage cuivreux, d'Hadrien à Commode.	Établissement rural et proximité de voie.
Vitteaux (cat. 85)	Céramique	200 monnaies en argent et billon, d'Antonin à Gallien.	Établissement rural et proximité de voie.
Briare (cat. 89)	Non mentionné	30 <i>nummi</i> de Constantin.	Établissement rural.
Arleuf (cat. 96)	Vêtement	23 sesterces et 1 as, de Trajan à Gordien III	Théâtre.
Brèves (cat. 104)	Non mentionné	33 monnaies de Trajan à Claude II et des statuettes en alliage cuivreux.	Indéterminé.
Chantenay-Saint-Imbert (cat. 110)	Céramiques	1764 monnaies, de Valérien et Gallien à Constance Chlore.	Indéterminé.
Chantenay-Saint-Imbert (cat. 113)	Céramique	588 monnaies d'argent gauloises et républicaines.	Habitats groupés.

Coulanges-les-Nevers (cat. 121)	Vases en alliage cuivreux	1 <i>aureus</i> de Septime Sévère ; 352 monnaies, de Marc Aurèle à Postume et bijoux.	Indéterminé.
Entrains-sur-Nohain (cat. 128)	Non mentionné	600 sesterces de Postume.	Indéterminé.
Glux-en-Glenne (cat. 132)	Non mentionné	38 deniers gaulois et républicains.	Habitat.
Livry (cat. 134)	Céramique et boîte en bois	280 monnaies, de Trajan à Gallien.	Habitat ?
Magny-Cours (cat. 136)	Céramique	1 <i>aurelianus</i> d'Aurélien et 496 <i>nummi</i> , de Dioclétien à Galère César.	Établissement rural.
Magny-Cours (cat. 137)	Céramique	466 monnaies radiées et 366 <i>nummi</i> , de Gordien III à Galère César.	Établissement rural.
Millay (cat. 140)	Céramique	41 deniers, sesterces et antoniniens, d'Hadrien à Valérien.	Établissement rural et proximité de voie.
Millay (cat. 141)	Non mentionné	360 monnaies, de Trajan à Victorin.	Établissement rural.
Oisy (cat. 143)	Céramique	70 antoniniens, de Gordien III à Postume.	Établissement rural.
Raveau (cat. 150)	Non mentionné	10 deniers et 179 antoniniens, d'Hadrien à Valérien et Gallien.	Ferrier ; proximité de voie.
Rouy (cat. 151)	Céramique	132 monnaies de bronze, de Vespasien à Marc Aurèle	Établissement rural.
Saint-Père (cat. 159)	Céramique	700 monnaies, de Septime Sévère à Claude II.	Établissement rural et proximité de voie.
Lancié (cat. 165)	Céramique	1806 antoniniens, de Valérien à Maximien.	Bordure de chemin ?
Ouroux (cat. 167)	Céramique	353 deniers et antoniniens, de Marc Aurèle à Valérien et Gallien.	Proximité de voie.
Autun (cat. 172)	Non mentionné	52 ou 57 <i>aurei</i> , de Néron à Marc Aurèle.	Puits.
Autun (cat. 173)	Non mentionné	9 <i>aurei</i> , de Vespasien à Antonin.	Indéterminé.
Autun (cat. 176)	Céramique	63 deniers et antoniniens, d'Élagabal à Valérien et Gallien.	Sous une couche de ciment.
Autun (cat. 178)	Non mentionné	26 deniers et antoniniens, de Septime Sévère à Gallien.	Indéterminé.
Autun (cat. 183)	Céramique	21 monnaies, de Trajan à Clodius Albinus.	Indéterminé.
Autun (cat. 185)	Coupelle en alliage cuivreux	5 bronzes, d'Hadrien à Marc Aurèle.	Quartier artisanal.

Auxy (cat. 191)	Céramique ou bourse ?	166 monnaies, de Magnence et Décence.	Indéterminé.
Chalon-sur-Saône (cat. 201)	Céramique	349 deniers et antoniniens, de Septime Sévère à Trébonien Galle.	Établissement rural.
La Chapelle-sous-Brancion (cat. 205)	Boîte en bois	6 antoniniens de Gordien III, Philippe et Valérien II divisés.	Sous une grosse pierre dans une cavité.
Charbonnières (cat. 206)	Céramique	Plus de 2000 antoniniens, de Gallien à Probus.	Établissement rural (dans un mur).
Curgy (cat. 213)	Non mentionné	139 monnaies, de la République à Vespasien.	Établissement rural.
Curtil-sous-Burnand (cat. 214)	Non mentionné	84 antoniniens, de Gordien III à Valérien et Gallien.	Établissement rural.
Étrigny (cat. 220)	Céramique	197 monnaies, de Gordien III à Valérien et Gallien (et bijoux).	Établissement rural.
Étrigny (cat. 222)	Céramique	4066 antoniniens, de Gallien à Tacite.	Établissement rural.
Fragnes (cat. 223)	Céramique	Environ 800 monnaies, de Commode à Trajan Dèce.	Établissement rural.
Gueugnon (cat. 225)	Non mentionné	5 <i>aurei</i> et 3 deniers, de Titus à Hadrien.	Dépotoir atelier de potier.
Mâcon (cat. 234)	Céramique	28 monnaies, de Marc Aurèle à Valérien et Gallien (et bijoux)	Indéterminé.
Mont-Saint-Vincent (cat. 244)	Non mentionné	31 monnaies, d'Hadrien à Claude II.	Habitat ?
Ouroux-sur-Saône (cat. 245)	Non mentionné	Environ 50 monnaies, de Gordien III à Valérien et Gallien.	Établissement rural.
Roussillon-en-Morvan (cat. 252)	Non mentionné	12 antoniniens, de Gordien III à Postume.	Indéterminé.
Rully (cat. 254)	Non mentionné	42 bronzes et antoniniens, de Trajan à Postume.	Indéterminé.
Saint-Boil (cat. 257)	Bourse ?	7 deniers et 515 antoniniens, de Septime Sévère à Postume (et bijoux)	Carrière.
Sully (cat. 266)	Non mentionné	5 monnaies en or et en argent, de Nerva à Marc Aurèle.	Indéterminé.
Vergisson (cat. 269)	Non mentionné	2676 monnaies, de Valérien et Gallien à Dioclétien.	Établissement rural.
Verjux (cat. 271)	Cruche-tirelire	1 denier et 572 antoniniens, de Caracalla à Valérien et Gallien.	À proximité d'un bâtiment.
Verjux (cat. 272)	Céramique dans chaudron	139 sesterces, de Nerva à Maximin.	À proximité d'un bâtiment indéterminé.
Le Villars (cat. 273)	Céramique	35 monnaies, de Gordien III à Tétricus.	Établissement rural.
Virey-le-Grand (cat. 277)	Non mentionné	31 monnaies, de Gallien à Carus posthume.	Habitat.

Angely (cat. 279)	Non mentionné	1 denier et 72 antoniniens, d'Antonin à Probus.	Établissement rural.
Auxerre (cat. 283)	Non mentionné	2151 monnaies radiées, de Gordien III à Tétricus.	Niche d'un mur d'un silo à grain.
Bazarnes (cat. 291)	Céramique	355 monnaies radiées et 92 <i>nummi</i> , de Valérien et Gallien à Maximien.	Établissement rural.
Charentenay (cat. 295)	Céramique	248 monnaies en argent républicaines et augustéennes.	Établissement rural.
Chitry (cat. 300)	Non mentionné	2492 monnaies, de Claude II à Constantin.	Indéterminé.
Crain (cat. 302)	Céramique	Au moins 174 monnaies radiées, de Valérien à Probus.	Indéterminé.
Mont-Saint-Sulpice (cat. 316)	Céramique	1 demi- <i>argenteus</i> et 1086 <i>nummi</i> , de Dioclétien à Maxence.	Établissement rural.
PréGilbert (cat. 320)	Non mentionné	53 antoniniens, de Gallien à Aurélien.	Établissement rural.
Sainte-Pallaye (cat. 326)	Chaudron	8864 monnaies radiées, de Valérien à Carin.	Établissement rural.

Tableau 67 : Les dépôts de thésaurisation et d'urgence en territoire éduen (en excluant les groupes 3 et 4).

Plusieurs remarques peuvent être formulées au regard des réflexions formulées par G. Aubin. Effectivement, lorsque le contenant est connu, il s'agit la plupart du temps d'un récipient céramique. Au sujet des cachettes, les informations demeurent souvent incomplètes puisqu'il s'agit fréquemment de découvertes fortuites. Si ces dernières ont pu être mises au jour lors de simples labours, c'est que leur récupération était aisée. La proximité d'un habitat ou d'un point de repère (monument, voie, cours d'eau, caractéristique topographique...) ne fait aucun doute pour cette catégorie de dépôt monétaire. Dans notre zone d'étude cela a notamment été rendu possible grâce aux travaux récents de P. Nouvel<sup>574</sup>, qui a pu resituer des découvertes anciennes à proximité d'établissements ruraux. La composition des trouvailles est cohérente avec la circulation monétaire des périodes concernées. On retrouve des dénominations courantes, le plus souvent en alliage cuivreux ou en billon et beaucoup plus rarement en argent ou en or. Des bijoux sont parfois associés aux monnaies. La chronologie des dépôts d'urgence et de thésaurisation suit le profil général observé, à savoir une majorité de *termini* situés durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Les raisons de ces enfouissements peuvent être des réformes monétaires ou bien les différents troubles politiques et militaires survenus à cette période. Comme nous l'avons exposé en introduction<sup>575</sup>, les différentes théories proposées, plutôt que s'exclure, doivent se compléter. Sans répéter ce que nous avons développé plus haut, rappelons que la théorie d'Adrien Blanchet était de lier systématiquement dépôts monétaires et invasions militaires du III<sup>e</sup> siècle<sup>576</sup>, théorie qui a été remise en question à plusieurs reprises<sup>577</sup>. Nous voyons bien dans cette analyse que d'autres types de dépôts existent (cultuels, perte, rebut...). Si l'on se concentre uniquement sur les dépôts d'urgence et de thésaurisation, leur non-récupération invite tout de même à opérer dans beaucoup de cas un lien avec un climat de peur

<sup>574</sup> NOUVEL 2016.

<sup>575</sup> Voir notamment *supra* : Introduction – 2. État des connaissances.

<sup>576</sup> BLANCHET 1900 ; BLANCHET 1936.

<sup>577</sup> Citons à titre d'exemple : DELMAIRE 1995.

ou de violence<sup>578</sup>. Une étude récente de F. de Callatay<sup>579</sup>, sur le temps long et une large fenêtre géographique a d'ailleurs bien souligné le lien entre période de troubles (guerres civiles, révoltes etc.) et enfouissements non récupérés. Il convient enfin de rappeler que la date de constitution des dépôts, celle de leur enfouissement et celle de leur récupération peuvent être différentes<sup>580</sup>. Le *terminus post quem* établi par la monnaie la plus récente connue doit parfois être nuancé par le temps de circulation des espèces, signalé par leur frai, ou par le fait que l'on ne connaisse pas l'intégralité du dépôt monétaire<sup>581</sup>.

#### 2.2.1.1.2. Les dépôts de rebut / décri

Les dépôts de rebut ou de décri correspondent à des enfouissements destinés à être récupérés. Nous pouvons ajouter à ces derniers les dépôts de fondeur. Nous allons tenter ici de séparer, lorsque cela est possible les deux catégories. C'est le contexte archéologique qui permet bien souvent de distinguer les dépôts de décri des dépôts de fondeur. Ces derniers peuvent être mis au jour à proximité de quartiers artisanaux ou être associés à des objets métalliques souvent brisés ou ayant perdu de leur fonctionnalité. Observons dans un premier temps ces réserves métalliques, interprétées comme des dépôts de fondeur (**tableau 68**).

Commune	Composition	Mobilier associé	Contexte
Arleuf (cat. 97)	12 imitations de Tétricus, 6 déchets de coulées et 1065 flans monétaires.	Non	Mur d'enceinte du théâtre.
Chevroches (cat. 116)	263 monnaies, de Trajan à Licinius.	3 flans et une applique circulaire.	Artisanat.
Autun (cat. 175)	842 monnaies, de Tétricus à Valens.	Creusets, lingots de bronze.	Atelier de fondeur.
Autun (cat. 180)	112.242 monnaies radiées étant principalement des imitations.	Non	Atelier de métallurgie.
Autun (cat. 181)	2342 monnaies radiées étant principalement des imitations.	Non	Atelier de métallurgie.

Tableau 68 : Les dépôts de fondeur en territoire éduen.

Peu d'entre eux peuvent être identifiés sans conteste. Le dépôt d'Arleuf (cat. 97) dont l'étude a été réalisée par D. Hollard<sup>582</sup>, se compose de 12 imitations radiées, 1065 flans et 6 déchets de

<sup>578</sup> GAZDAC 2012 ; VAN HEESCH 2020.

<sup>579</sup> DE CALLATAY 2017.

<sup>580</sup> WIGG-WOLF 2019.

<sup>581</sup> DELMAIRE 1995.

<sup>582</sup> HOLLARD 2000.



coulée. Il met en lumière le fait qu'un atelier local devait se situer non loin de la découverte et qu'il devait s'agir ici de la réserve d'un fondeur ou d'un artisan.

D. Gricourt<sup>583</sup> a également mis en avant l'hypothèse d'un dépôt de fondeur à propos de la découverte de Chevroches (cat. 116). L'auteur mentionne notamment le lien avec d'autres dépôts métalliques sur le site, la mise en évidence d'un atelier de métallurgie à proximité et enfin la présence de trois flans et d'une applique circulaire dans le dépôt.

Le dépôt du jardin Poizeau à Autun (cat. 175) est en réalité constitué de deux lots dont l'un était contenu dans deux creusets, probablement dans l'optique d'une refonte. Le site archéologique a lui-même été interprété comme un atelier de fondeur et nous observons de nouveau la présence d'objets en bronze, également destinés à la refonte.

Enfin, les deux autres dépôts d'Autun proviennent du même site du faubourg d'Arroux (cat. 180 et 181). Étant donné l'ampleur de ces deux découvertes, elles n'ont pas pu être étudiées exhaustivement<sup>584</sup>. Ces deux dépôts semblent cependant se composer majoritairement d'imitations radiées. Ils ont été mis au jour au sein d'un quartier artisanal, à proximité de potentiels ateliers de métallurgistes, ce qui permet de les interpréter comme des dépôts de fondeur.

Les dépôts de décri sont eux-aussi complexes à identifier. S. Estiot a toutefois apporté plusieurs éléments de réflexion, lorsqu'elle précise : « Une explication à cette vague d'enfouissements (datables des années 275-285) est en fait à rechercher dans un décri du monnayage gaulois qui eut lieu sous Probus [...] ces dépôts, désormais sans valeur pour leur propriétaire, [sont] restés enterrés. [...] Le décri officiel du numéraire gaulois eut pour conséquence l'enfouissement d'un nombre considérable de dépôt « de rebut » ou « de réserve » constitués par des propriétaires peu soucieux d'échanger leur pécule à un taux sans doute très défavorable et espérant pouvoir un jour réutiliser leurs monnaies, ne fût-ce que pour leur valeur métallique (le dépôt monétaire n'étant alors pas très différent du dépôt de fondeur) »<sup>585</sup>. Ces dépôts comprendraient donc une majorité de monnaies des empereurs gaulois et de leurs imitations, dont le *terminus* se situerait aux environs du règne de Probus. Parmi les 19 découvertes que nous avons retenues (**tableau 69**), ces caractéristiques semblent parfaitement visibles. Il se peut toutefois que certaines découvertes, faute de précision concernant le contexte ou la composition, soient à exclure ou à inclure dans cette liste.

Commune	Composition	TPQ	Contexte
Broin (cat. 35)	5 imitations radiées	Après 275	Artisanat
Missery (cat. 56)	74 monnaies radiées de l'Empire gaulois.	Après 275	Établissement rural
Saulieu (cat. 78)	80 antoniniens, majoritairement de l'Empire gaulois.	Après 275	Indéterminé.
Briare (cat. 90)	Plusieurs milliers d'antoniniens, de Gallien à Tétricus.	Après 275	Indéterminé.

<sup>583</sup> GRICOURT 2009, p. 112-121.

<sup>584</sup> BURGEVIN 2016a, p. 279-282.

<sup>585</sup> ESTIOT 1996, p. 61-62.

Ouzouer-sur-Trézée (cat. 94)	Environ 2000 antoniniens de Tétricus I et II.	Après 275	Indéterminé.
Bouhy (cat. 101)	12000 antoniniens de l'Empire gaulois.	Après 275	Établissement rural
Bouhy (cat. 102)	3597 antoniniens dont ¾ d'imitations	Vers 284	Établissement rural
Chevroches (cat. 115)	867 monnaies dont 99% d'imitation des années 330-341.	342-343	Agglomération
Chevroches (cat. 117)	46 antoniniens dont la plupart sont des imitations de Tétricus.	283-306	Agglomération
Clamecy (cat. 118)	2507 antoniniens dont la plupart de Tétricus I et II.	Après 275	Indéterminé.
Entrains-sur-Nohain (cat. 129)	3727 antoniniens, quasiment exclusivement des imitations de l'Empire gaulois.	Après 275	Agglomération
Pouques-Lormes (cat. 147)	8000 antoniniens, de Gallien à Tétricus.	Après 275	Établissement rural
Varennes-Vauzelles (cat. 162)	Plusieurs milliers de monnaies de Tétricus.	Après 275	Indéterminé.
Boyer (cat. 198)	70 monnaies dont la plupart sont des imitations de Tétricus I et II.	Après 275	Établissement rural
Gueugnon (cat. 228)	20 imitations de Tétricus.	Après 275	Four.
La Vineuse (cat. 274)	7150 antoniniens, de Valérien à Probus.	Vers 281	Établissement rural
La Vineuse (cat. 275)	50 antoniniens de Victorin, Tétricus I et Tétricus II.	Après 275	Indéterminé
La Vineuse (cat. 276)	8760 antoniniens, de Valérien à Probus.	276-282	Établissement rural
Cravant (cat. 304)	Environ 16000 monnaies dont la plupart sont de Tétricus I et II.	Après 275	À proximité d'une voie.

Tableau 69 : Les dépôts de décri en territoire éduen.

Au sein de notre corpus, l'un des dépôts de décri les plus caractéristiques est celui de Bouhy (cat. 102) dont la publication par J. Meissonnier<sup>586</sup> a permis d'observer un profil précis, composé en majorité de numéraire des empereurs gaulois et plus particulièrement d'imitations radiées. L'auteur l'a automatiquement classé parmi les dépôts de rebut en précisant : « ce lot a été malgré tout gardé de côté dans l'espoir qu'un jour les monnaies auraient cours à nouveau, ou, du moins pourraient être échangées »<sup>587</sup>. Les autres dépôts caractéristiques et bien documentés sont ceux de La Vineuse (cat. 274-276) et de Chevroches (cat. 115 et 117), qui répondent également à ces critères.

### 2.2.1.2. Les trouvailles closes définitives

Les trouvailles closes définitives, contrairement à la catégorie précédente, comprennent les dépôts monétaires enfouis à un moment précis mais qui n'étaient pas destinés à être récupérés. Deux types principaux de découvertes sont alors possibles : les dépôts funéraires et les dépôts de fondation. Comme nous l'avons expliqué *supra*, les dépôts cultuels feront l'objet d'une catégorie à part.

#### 2.2.1.2.1. Les dépôts funéraires

Les dépôts funéraires sont des enfouissements, composés d'au moins deux monnaies, associés à des sépultures et qui ne sont pas destinés à être récupérés. Nous avons ainsi volontairement exclu les monnaies isolées retrouvées à proximité du corps du défunt. Cette catégorie de dépôt constitue un domaine à part entière nécessitant des recherches approfondies dans les rapports de fouilles anciens et récents<sup>588</sup>. Faute de temps nous n'avons pu tendre à l'exhaustivité dans ces recherches et avons uniquement recensé les dépôts connus à travers d'autres corpus.

Nous avons retenu huit dépôts funéraires sur le territoire éduen (**tableau 70**). Ils sont tous issus de découvertes anciennes, raison pour laquelle pour quatre d'entre eux nous ne connaissons quasiment rien. Les enfouissements d'Auvillers-sur-Saône (cat. 29), de Broin (cat. 37), de Pernand-Vergelesses (cat. 64) et d'Héry (cat. 305) ne possèdent en effet pas de *terminus* précis du fait de l'absence de description par les inventeurs. Quant à la découverte d'Arcy-sur-Cure (cat. 282), elle n'est peut être pas un dépôt funéraire.

Les trois découvertes restantes n'apportent que peu d'éléments. D'un point de vue chronologique, l'enfouissement de Trucy-sur-Yonne est le plus ancien puisqu'il s'achève à la fin du II<sup>e</sup> siècle. Suit le dépôt de Vaux (cat. 337), potentiellement enfoui au milieu du III<sup>e</sup> siècle, et enfin celui de Chorey-les-Beaune (cat. 42) daté du milieu du IV<sup>e</sup> siècle. L'indigence de la documentation est criante.

---

<sup>586</sup> MEISSONNIER 1984.

<sup>587</sup> *Ibid.*, p. 455.

<sup>588</sup> Des travaux très récents existent d'ailleurs sur ce sujet. Citons par exemple le colloque sur l'obole à Charon (DOYEN *et al.* 2019) ou encore la thèse de J.-P. Duchemin soutenue le 19/11/2021 et intitulée : « Archéologie d'un rite : les dépôts monétaires en contextes funéraires entre Seine et Rhin, de la fin de l'âge du Fer au début du Haut Moyen Âge ».

Commune	Composition	Date de découverte	TPQ	Période TPQ
Auvillars-sur-Saône (cat. 29)	Indéterminée	Avant 1872	Indéterminé	Indéterminée
Broin (cat. 37)	Indéterminée	Avant 1841	Indéterminé	Indéterminée
Chorey-les-Beaune (cat. 42)	Une douzaine de monnaies de Maximin, Constance et Constant ; épingles et boulons.	1819	Milieu du IV <sup>e</sup> siècle.	8
Pernand-Vergelesses (cat. 64)	Cinquante médailles du Bas-Empire.	Avant 1823.	Bas-Empire.	Indéterminée.
Arcy-sur-Cure (cat. 282)	Deux <i>solidi</i> d'Honorius.	Vers 1871	402-408	10
Héry (cat. 305)	Nombre indéterminé de sesterces.	1803	Indéterminé.	Indéterminée.
Trucy-sur-Yonne (cat. 333)	65 monnaies du II <sup>e</sup> siècle dont Hadrien, Faustine et Commode.	1826	180-192 ?	4
Vaux (cat. 337)	Dix monnaies dont Hadrien, Antonin, Marc Aurèle et Postume.	1730	260-269 ?	6

Tableau 70 : Les dépôts funéraires éduens.

#### 2.2.1.2.2. Les dépôts de fondation

Nous avons recensé seulement deux dépôts de fondation (**tableau 71**). Il s'agit de dépôts définitifs qui, selon G. Aubin « sont identifiés en raison de leur emplacement dans les niveaux de fondation d'un édifice, et de la difficulté de récupération, mais aussi de leur taille ou de la nature du contenant »<sup>589</sup>. La faiblesse du nombre peut s'expliquer par le fait que lors des fouilles anciennes, les petites accumulations n'étaient probablement pas considérées comme des dépôts. En ce qui concerne les fouilles récentes, beaucoup restent au stade de diagnostic et ne vont donc pas jusque dans les niveaux de fondation.

<sup>589</sup> AUBIN 2007, p. 58.

Commune	Composition	Date de découverte	de TPQ	Période du TPQ
Autun (cat. 182)	Deux deniers (Septime Sévère et Julia Domna)	2014	210	5
Avallon (cat. 290)	Une monnaie gauloise, <i>aurei</i> du Haut-Empire et monnaies du III <sup>e</sup> siècle.	1709	?	?

Tableau 71 : Les dépôts de fondation éduens.

Le dépôt de fondation de la Croix verte à Autun (cat. 182), composé de deux deniers, est issu d'une fouille récente et a été étudié par B. Soum<sup>590</sup>. Il correspond à la définition proposée par G. Aubin puisqu'il a été retrouvé dans le mortier de l'assise de réglage d'un mur. La découverte d'Avallon (cat. 290) est beaucoup moins bien connue car très ancienne. Le contexte est propice à ce type d'enfouissement puisqu'il a été mis au jour dans les fondations d'une tour. La présence d'*aurei* du Haut-Empire dans le dépôt renforce ce constat puisque l'on en retrouve régulièrement dans les dépôts de fondations. Citons par exemple, au même titre que G. Aubin<sup>591</sup>, la découverte des fouilles du parking de la mairie de Besançon<sup>592</sup>. Cette dernière est composée de huit *aurei* d'Auguste accompagnés de trois anneaux en or, le tout renfermé dans une boîte en bronze et enfoui dans une fosse le long d'un mur d'un bâtiment. Il semblerait donc que l'enfouissement d'Avallon soit bien un dépôt de fondation.

Signalons enfin qu'un éventuel dépôt de fondation aurait été mis au jour récemment à Alise-Sainte-Reine lors des fouilles programmées dirigées par Olivier de Cazanove<sup>593</sup>.

### 2.2.2. Les accumulations : les pertes et les bourses

Selon les critères de G. Aubin, contrairement aux trouvailles closes, les accumulations sont « composées d'éléments successivement déposés. Elles résultent de la sédimentation propre aux lieux occupés et fréquentés par l'homme. Accidentelles ou parfois volontaires, elles se forment [...] de manière progressive »<sup>594</sup>. De nouveau, nous avons fait le choix de traiter les dépôts votifs et cultuels à part. On regroupe souvent sous le terme de « bourse » des petits ensembles monétaires, sans que l'on sache réellement s'ils étaient contenus dans une bourse qui a généralement été perdue. Nous avons ici classé les bourses dont des restes ont été retrouvés et de manière plus générale les pertes. Nous suivons de nouveau G. Aubin lorsqu'il affirme : « c'est le milieu de découverte qui tranche : puits, dépotoir, niveau d'incendie, milieu subaquatique » et qu'il « faut ranger dans cette catégorie les petits ensembles découverts dans les décombres d'un habitat, qu'il soit ruiné ou incendié puisque ces ensembles, primitivement cachés ou en cours d'usage, se trouvent en position secondaire »<sup>595</sup>. Ces dépôts ne sont donc pas aisés à identifier puisque le contexte archéologique demeure souvent inconnu. Nous avons retenu neuf occurrences (**tableau 72**).

<sup>590</sup> QUENTON et SOUM 2018.

<sup>591</sup> AUBIN 2007, p. 58.

<sup>592</sup> Notice de J.-B. Giard dans GUILHOT et GOY 1992, p. 128.

<sup>593</sup> Information : Laurent Popovitch. Ce dépôt serait en cours d'étude, nous n'avons pas plus d'éléments à son sujet.

<sup>594</sup> AUBIN 2007, p. 54.

<sup>595</sup> *Ibid.*, p. 61-62.

Commune	Composition	Contenant	Contexte	TPQ
Alise-Sainte-Reine (cat. 24)	4 <i>dupondii</i> et 1 as de Vespasien ; 1 denier, 1 sesterce, 1 <i>dupondius</i> et 1 as de Domitien ; 1 sesterce et 1 <i>dupondius</i> de Nerva.	Bourse (monnaies empilées)	Quartier d'habitat	97
Précy-sous-Thil (cat. 67)	14 monnaies en argent et 3 en bronze.	Bourse ?	Établissement rural.	?
Varzy (cat. 163)	1 Gallien, 3 Postume, 3 Victorin et 1 Quintille	Bourse ?	Établissement rural.	270
Autun (cat. 189)	Au moins 16 antoniniens de : Gallien, Salonine, Valérien II, Divo Claudio, Tétricus I et II.	Indéterminé.	Habitat urbain.	274 ?
Autun (cat. 190)	Au moins 72 antoniniens de Tétricus.	Indéterminé.	Habitat urbain.	274 ?
Digoin (cat. 217)	1 sesterce, 2 <i>dupondii</i> et 1 as du I <sup>er</sup> ou II <sup>e</sup> siècle.	Bourse.	Canal.	?
Mâcon (cat. 236)	9 <i>nummi</i> constantiniens ; 1 Magnence, 3 monnaies valentiniennes ; 1 théodosienne et 7 monnaies indéterminées du IV <sup>e</sup> siècle.	Indéterminé.	Agglomération.	Fin IV <sup>e</sup> siècle.
Ouagne (cat. 318)	11 sesterces de : Trajan, Hadrien, Lucius Vérus, Commode, Sévère Alexandre et Gordien III.	Bourse ?	?	240-250 ?
Saint-Père (cat. 329)	246 monnaies, d'Aurélien à Magnence.	Contenant en matière périssable.	Niveau d'incendie d'habitat.	353

Tableau 72 : Bourses et pertes mises au jour en territoire éduen.

Ces neuf dépôts monétaires ne renferment en général qu'un assez faible nombre de monnaies, principalement en alliage cuivreux. Seuls le contexte archéologique ou le contenant confirment parfois le statut de perte ou de bourse.

La découverte d'Alise-Sainte-Reine (cat. 24) se compose de 11 monnaies empilées faisant penser à une bourse. Le fait qu'elle ait été mise au jour dans un quartier d'habitat renforce cette hypothèse. Notons enfin que la composition même du dépôt rappelle les caractéristiques d'une bourse, à savoir une majorité de monnaies de bronze. En ce qui concerne la présence d'un denier au sein de l'ensemble, L. Popovitch suggère que « l'argent peut faire partie d'une bourse mais modestement »<sup>596</sup>.

La trouvaille de Varzy (cat. 163) n'était pas assurément contenue dans une bourse. Cependant son contenu se rapproche de ce type d'ensemble. On y retrouve un faible nombre de monnaies

<sup>596</sup> POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 73.

sur un arc chronologique très court à savoir : trois monnaies de Postume, une de Gallien, trois de Victorin et une de Quintille.

Les deux découvertes d'Autun peuvent être traitées ensemble puisqu'elles proviennent du même habitat, fouillé lors de deux opérations différentes. Le premier ensemble (cat. 189) comprend au moins 16 antoniniens, de Gallien à Tétricus II. Le nombre total de monnaies et le contenant ne sont pas connus. Cependant, R. Turcan souligne que les monnaies « pourraient provenir par conséquent d'une bourse et avoir été répandues à la faveur d'un remaniement du sol ou perdues par les occupants des lieux après la destruction de la maison »<sup>597</sup>, ce qui nous rapproche en tout point de la définition donnée *supra*. Le second dépôt (cat. 190), tout comme le précédent, ne possédait pas de contenant. Il se compose de 77 antoniniens dont 72 sont à l'effigie de Tétricus. Le contexte archéologique tend de nouveau à montrer que ce dépôt a été mis au jour dans les niveaux d'abandon de cet habitat.

Le dépôt de Digoin (cat. 217) est sensiblement différent. Le négatif d'un tissu a pu être observé sur l'une des monnaies. Il s'agit donc ici sans conteste d'une bourse. Cette dernière contenait quatre monnaies illisibles dont un sesterce, deux *dupondii* et un as dont le *terminus* doit se situer dans le courant du II<sup>e</sup> siècle. Les monnaies ont été mises au jour dans un canal rejoignant deux puits et ont été interprétées selon R. Nicot, comme une bourse « perdue par son propriétaire alors qu'il puisait de l'eau »<sup>598</sup>.

La trouvaille de Mâcon, *aux Saugeraies* (cat. 236), ne peut qu'hypothétiquement être rattachée à une perte ou une bourse. Le contenant et le contexte archéologique précis demeurent inconnus. La cohérence chronologique et le faible nombre de monnaies pourraient cependant aller dans le sens de l'interprétation d'une bourse perdue à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

La découverte d'Ouagne (cat. 318), qui semble avoir été renfermée dans un contenant en matière périssable, se compose de 11 sesterces allant de Trajan à Gordien III. Nous suivons le constat de X. Lorient qui affirme : « il est difficile de préciser si l'on est ici en présence d'une perte fortuite ou d'un enfouissement délibéré »<sup>599</sup>.

La trouvaille de Saint-Père (cat. 329) est selon X. Lorient : « une bourse de cuir carbonisée contenant 246 monnaies »<sup>600</sup> et a été mise au jour dans les niveaux d'incendie d'un établissement rural. Sa chronologie, d'Aurélien à Magnence, paraît cohérente. Bien que le nombre de monnaies soit un peu élevé, cette découverte correspond à cette catégorie.

Le dépôt de Précý-sous-Thil (cat. 67) demeure mal connu. Si le terme de bourse est employé dans la description de la découverte, la présence d'un contenant ne peut être attestée. Nous ne connaissons pas non plus la chronologie des monnaies. La majorité d'espèces en argent ne va pas dans le sens d'une bourse sauf s'il s'agit d'antoniniens de billon argenté.

Nous devons enfin signaler la découverte récente de Reulle-Vergy (cat. 70 bis) qui pourrait être assimilée à une bourse<sup>601</sup>. Le faible nombre de monnaies, le contenant et le court arc chronologique recouvert témoigneraient bien d'une bourse mais en l'absence de contexte archéologique précis il demeure difficile d'étayer cette hypothèse.

---

<sup>597</sup> TURCAN 1966, p. 32.

<sup>598</sup> NICOT 2011, p. 137.

<sup>599</sup> JACOB *et al.* 1983, n°93, p. 317.

<sup>600</sup> *Ibid.*, n°94, p. 317.

<sup>601</sup> CHARRIER à paraître. Nous renvoyons également à notre avant-propos.

### 2.2.3. Le cas des dépôts monétaires multiples

Concernant les dépôts monétaires multiples nous nous appuyons sur les observations faites par J.-P. Callu dans un article consacré à ces découvertes<sup>602</sup>. Nous avons ainsi retenu les dépôts monétaires contenus dans plusieurs récipients et les dépôts monétaires enfouis à proximité les uns des autres. La description de certaines découvertes étant lacunaire, nous ne pourrions malheureusement pas inclure certains dossiers dans l'analyse. C'est le cas des découvertes d'Alise-Sainte-Reine (cat. 23), de Pouilly-en-Auxois (cat. 65), de Chantenay-Saint-Imbert (cat. 110), d'Autun (cat. 175), de Chalon-sur-Saône (cat. 200), de Salornay-sur-Guye (cat. 262) et de Monéteau (cat. 314) pour lesquelles nous manquons cruellement d'informations. Il semblerait que ces dépôts monétaires aient bien été contenus dans plusieurs récipients. Le contenu de ces derniers n'ayant toutefois pas été distingué, nous ne pouvons aller plus loin dans l'interprétation.

J.-P. Callu divise les dépôts monétaires multiples en deux catégories : ceux ayant un *terminus* identique et ceux ayant un *terminus* différent<sup>603</sup>. Commençons par examiner les découvertes multiples ayant un *terminus* identique. Pour cette catégorie, l'auteur a observé qu'à « chaque fois, un des dépôts représente une circulation normale, disons du type de celle qui caractérise la plupart des trouvailles de la période ; l'autre en revanche atteste une tendance thésaurisante : on a sélectionné les espèces qui ont plus de valeur, ou bien à cause de la qualité matérielle de la pièce [...] ou bien parce qu'il s'agissait de sous-multiples dont on ressentait l'utilité »<sup>604</sup>. Le double dépôt monétaire de Magny-Cours (cat. 136 et 137) a été étudié et publié intégralement<sup>605</sup>, il s'agit donc d'un cas d'étude récent et intéressant. Les deux enfouissements, découverts à quelques mètres l'un de l'autre, possèdent un *terminus* identique (autour de 303) mais une composition interne différente. Le premier (cat. 136) se compose d'un *aurelianus* et de 496 *nummi* excluant ainsi les espèces radiées. Le second (cat. 137) se compose de 466 monnaies radiées et 366 *nummi*. Les auteurs proposent l'hypothèse suivante pour la constitution de ce dépôt multiple :

« -Le propriétaire a pu constituer un pécule dans les premières années du IV<sup>e</sup> siècle, sous la forme de deux lots distincts de *nummi* qu'il a conservés à part l'un de l'autre, probablement tels qu'il les a reçus : en effet, à *terminus* égal, leur composition diverge sensiblement.

-Il choisit de confier son épargne de *nummi* à la terre autour de 303 AD : il utilise pour ce faire deux vases de récupération, endommagés et incomplets. Il remplit le premier vase dans sa totalité (Magny-Cours I) avec un premier lot de *nummi*, puis avec l'autre le second récipient (Magny-Cours 2) que les *nummi* ne remplissent que partiellement. Les pots ont reçu les *nummi* en vrac, sans conditionnement préalable.

-Avant l'enfouissement de son pécule, le thésaurisateur complète le vase 2 à moitié plein par un autre ensemble monétaire thésaurisé, un lot composé d'*aureliani* mêlés de quelques antoniniens plus anciens, rassemblé quelques années auparavant et resté sans emploi jusqu'en 303 »<sup>606</sup>.

Les dépôts multiples relèvent donc de constitutions complexes dont les interprétations demeurent hypothétiques. Une autre découverte récente, celle du Faubourg d'Arroux à Autun (cat. 180 et 181), apparaît tout à fait différente. Il ne s'agirait pas ici d'un dépôt de thésaurisation mais, d'après le contexte archéologique et la composition, potentiellement de dépôts de rebut

---

<sup>602</sup> CALLU 1979 : l'auteur cite des références plus anciennes.

<sup>603</sup> *Ibid.*, p. 13-16.

<sup>604</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>605</sup> ESTIOT *et al.* 2013.

<sup>606</sup> *Ibid.*, p. 53.



voire de fondeur. L'étude de ces dépôts monétaires n'a pu être exhaustive en raison du nombre de monnaies qu'ils contenaient. Les lots ont toutefois été respectivement estimés à 112.242 et 2.342 individus et semblent posséder la même composition et le même *terminus*<sup>607</sup>.

Les deux dépôts monétaires d'Étrigny (cat. 221 et 222), mis au jour dans le même champ en 1856 et en 1922 possèdent également un *terminus* quasiment identique. Le premier (cat. 221) se compose d'environ 10.000 monnaies radiées allant de Gallien à Probus et le second (cat. 222) de 4.066 monnaies radiées, de Gallien à Tacite. Nous ne pouvons malheureusement pas comparer précisément la répartition par émetteurs de ces deux découvertes pour en dégager des tendances.

Les deux découvertes de La Vineuse (cat. 274 et 276) représentent l'un des premiers cas identifié comme un dépôt multiple en Gaule, bien qu'ils n'aient pas été découverts en même temps. Le *terminus* des deux enfouissements est identique. On recense un nombre important d'imitations, laissant penser à un dépôt de rebut. J.-P. Callu note une légère différence dans la proportion d'*aureliani* au sein des deux dépôts : 4 % dans le cat. 274 et 0,05 % dans le cat. 276<sup>608</sup>.

Un seul dépôt monétaire peut être classé parmi les découvertes multiples à *terminus* différent. Il s'agit des enfouissements de Couan (cat. 152 à 154) qui semblent en réalité être le fruit de la mise en terre des biens du sanctuaire lors de sa clôture. Nous traiterons donc plus précisément cette découverte dans le cadre des dépôts cultuels et plus précisément des dépôts de clôture de sanctuaire.

Pour conclure à propos des dépôts multiples nous pouvons citer la synthèse récente de V. Geneviève et Th. Cardon au sujet des dépôts monétaires. Les auteurs écrivent en effet, je cite : « le choix d'un ou plusieurs contenants peut aussi répondre à la volonté de « ne pas mettre tous ces œufs dans le même panier » comme nous le dirions maintenant ; la manière de procéder n'est pas très différente de celle avec laquelle nous opérons de nos jours. Cachées, les monnaies sont également triées, le plus souvent par métal – en isolant les espèces d'or et d'argent de celles en alliage cuivreux – mais aussi selon d'autres logiques. L'idée peut être d'affecter certains dépôts à certains usages. Un premier contenant peut ainsi être consacré aux transactions quotidiennes, un deuxième à l'épargne, un troisième rester secret du reste de la famille ou de la communauté... Cette pratique des caches multiples offre l'avantage de ne récupérer ou de n'accéder qu'à une partie des monnaies tout en conservant les autres. Le tri opéré peut dans le même temps répondre aux variations du cours de la monnaie à une période donnée comme lors d'une réforme monétaire »<sup>609</sup>. Malheureusement, dans la plupart des cas extraits de notre étude il demeure difficile de connaître précisément les raisons de l'utilisation de contenants multiples. Les pistes proposées par les auteurs semblent néanmoins pertinentes.

#### 2.2.4. *Le cas des dépôts cultuels : une variabilité de phénomènes*

Les dépôts monétaires cultuels correspondent en réalité à une diversité de phénomènes que l'étude de l'enfouissement, la chronologie et le contexte archéologique permettent de préciser. Les divers types d'offrandes monétaires, notamment dans la région qui nous concerne, ont déjà fait l'objet de nombreuses publications<sup>610</sup>. Nous avons fait le choix de subdiviser ces

---

<sup>607</sup> BURGEVIN 2016a, p. 279-282.

<sup>608</sup> CALLU 1979, n°20, p. 9.

<sup>609</sup> GENEVIÈVE et CARDON 2020, p. 8.

<sup>610</sup> AUBIN et MEISSONNIER 1994 ; VAN ANDRINGA 2002, p. 120-122 ; IZRI 2011 ; POPOVITCH 2012 ; NOUVEL 2013 ; HOSTEIN *et al.* 2014 ; NOUVEL et CHARRIER à paraître.

découvertes cultuelles dans les catégories suivantes : les lots de monnaies mutilées ; les regroupements d'offrandes (comprenant aussi les dépôts de clôture de sanctuaire) ; les troncs monétaires ; les dépôts de gué et les accumulations de jets. De nombreuses découvertes de nature cultuelle ne peuvent être précisément classées dans l'une ou l'autre de ces catégories (**tableau 73**). Avant d'analyser ces trouvailles catégorie par catégorie, rappelons que nous avons pris en compte ici uniquement ce qui s'apparente à des dépôts monétaires. Ont donc été exclues les monnaies de sites éparpillées sur les lieux de culte.

Type de dépôt	Catalogue
Accumulation de jets	n°14 ; n°20 ; n°74 ; n°114 ; n°327
Troncs monétaires	n°19 ; n°188 ; n°303
Regroupement d'offrandes (et dépôt de clôture de sanctuaire)	n°73 ; n°133 ; n°139 ; n°152 ; n°153 ; n°154 ; n°170 ; n°210 ; n°328
Dépôt de gué	n°325
Monnaies mutilées	n°17
Indéterminé	n°28 ; n°155 ; n°204 ; n°219 ; n°243 ; n°332 ; n°336

Tableau 73 : Répartition des dépôts monétaires cultuels éduens par catégorie.

#### 2.2.4.1. Les accumulations de jets

Les accumulations de jets de monnaies peuvent créer de véritables dépôts monétaires, notamment dans les bassins ou fontaines associées à des sanctuaires<sup>611</sup>. Nous comptons à ce titre plusieurs exemples d'accumulation à commencer par la découverte d'Yzeure (cat. 14) composée de plusieurs centaines de monnaies trouvées lors du curage de la *Font Saint-Bruno*. Selon la notice de la CAG, il s'agit bien « de simples offrandes monétaires à la source »<sup>612</sup> datant des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. Les 147 monnaies reçues en 2000 par le Musée Archéologique de Dijon, provenant du sanctuaire des Sources de la Seine (cat. 74) et étudiées par J. Meissonnier<sup>613</sup> pourraient avoir été trouvées dans un bassin du sanctuaire. La chronologie du lot s'échelonne de la République au IV<sup>e</sup> siècle. La découverte des Fontaines Salées à Saint-Père constitue un exemple caractéristique de ces accumulations d'offrandes, de nouveau dans un bassin : il s'agit de 430 monnaies, de Néron à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Un cas différent est perceptible à Alise-Sainte-Reine dans un lieu de culte probablement lié à Cybèle. Selon L. Popovitch<sup>614</sup> il s'agirait ici de monnaies déposées sur le temps long sous forme d'offrandes faites à Cybèle. La découverte se rapprocherait ici d'un tronc monétaire. Cependant, le contenant n'ayant pas été retrouvé, nous l'avons classé parmi les accumulations de jets.

Les accumulations de jets de monnaies se retrouvent majoritairement dans les bassins où ils constituent des dépôts monétaires. Celles du corpus éduen demeurent bien connues et

<sup>611</sup> POPOVITCH 2012, p. 29.

<sup>612</sup> CAG 03, n°318, p. 189.

<sup>613</sup> MEISSONNIER 2000.

<sup>614</sup> POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 78-80.

caractéristiques. On retrouve un nombre important de monnaies, recouvrant un arc chronologique relativement long et s'achevant le plus souvent à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Notons enfin le potentiel petit dépôt monétaire de Chevroches (cat. 114) composé de 4 monnaies (un denier de Tibère, un *dupondius* flavien, un *dupondius* d'Hadrien et un sesterce de Faustine) retrouvées au sein d'un édicule. Si ces dernières ont été retrouvées ensemble, il s'agit bien d'une accumulation de jets votifs<sup>615</sup>.

#### 2.2.4.2. Les tronc monétaires

Si les tronc monétaires demeurent relativement rares en Gaule romaine<sup>616</sup>, le territoire éduen en fait connaître plusieurs. Il s'agit de structures destinées à recevoir des monnaies qui pourront être récupérées dans le cadre de la gestion du sanctuaire<sup>617</sup>. Deux tronc monétaires sont connus à Alise-Sainte-Reine. Le premier (cat. 19) a été mis au jour au lieu-dit *en Surelot*, et est décrit en ces termes par L. Popovitch : « D'une forme d'autel quadrangulaire, de 80 cm de hauteur et 43 cm de largeur, avec base et couronnement, ce tronc en pierre présente à son sommet une cavité ronde évidée. Cette cuvette était fermée par une plaque maintenue par quatre agrafes encore en place, et sans doute munie d'une fente pour y introduire les *stipes*. Sur l'un des côtés s'ouvre une petite porte en fer, dont la charnière peut encore être actionnée, qui devait être verrouillée à l'aide des deux fiches qui l'encadrent. La fonction de cette trappe n'est pas assurée : s'agissait-il d'un accès à la cuvette avec laquelle elle communique ou d'une sorte de logement pour un ou des objets indéterminés ? »<sup>618</sup>. Les monnaies n'ont pas été retrouvées à l'intérieur du tronc mais au pied de ce dernier. Il s'agirait d'au moins 18 deniers allant de Vespasien à Trajan ainsi que de probables monnaies en alliage cuivreux. Le second tronc monétaire d'Alésia n'a pas été intégré au corpus puisqu'il n'était pas associé à un dépôt monétaire. Il s'agit d'un bloc trouvé en 1906 qui a été interprété comme un fragment de tronc<sup>619</sup>.

La découverte récente d'Autun (cat. 188) n'a à ce jour pas fait l'objet d'une publication exhaustive<sup>620</sup>. Dans le rapport de fouille<sup>621</sup>, l'étude des monnaies réalisée par St. Izri<sup>622</sup> semble mettre en lumière le contenu d'un tronc monétaire « constitué sur un temps court, de l'ordre de quelques années seulement, entre 40/30 et 20/15 av. notre ère »<sup>623</sup>. Il est composé de 42 monnaies mêlant des émissions gauloises, républicaines et coloniales. La particularité de ce dépôt est d'avoir été mis au jour au cœur de la *cella*, dans les premiers états antiques du bâtiment. Habituellement on ne trouve pas de tronc monétaires au sein de la *cella*, considérée comme la demeure du dieu. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que la *cella* de l'état antique 1 était plus petite que celle visible actuellement.

Le tronc monétaire de Crain (cat. 303) fait exception car les monnaies n'étaient visiblement pas destinées à être récupérées. Cela est mis en avant par la structure même du tronc qui empêchait

---

<sup>615</sup> DEVEVEY 2006, p. 114-115.

<sup>616</sup> POPOVITCH 2012, p. 30.

<sup>617</sup> *Ibid.*

<sup>618</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>619</sup> *Ibid.*

<sup>620</sup> À notre connaissance ce dépôt n'est à ce jour pas publié, il est brièvement décrit dans : BARRAL *et al.* 2018, p. 305 et BARRAL *et al.* 2019, p. 75. Seule l'étude numismatique du rapport de fouilles décrit l'ensemble monétaire (IZRI 2018).

<sup>621</sup> JOLY et BARRAL 2018.

<sup>622</sup> IZRI 2018.

<sup>623</sup> *Ibid.*, p. 169.

cette récupération par le biais d'un double fond. J. Meisssonier décrit le tronc en ces termes : « Un parallélépipède rectangulaire en calcaire (0,92 m x 0,92 m x 0,60 m), présentant un évidement intérieur cylindrique de 0,54 m de diamètre et 0,32 m de hauteur, était recouvert d'une dalle de 0,20 m de haut, parfaitement ajustée et percée en son milieu d'un entonnoir. L'ensemble était surmonté d'une pyramide tronquée et évidée, en calcaire, pourvue d'une fente à son sommet pour l'introduction des pièces de monnaie »<sup>624</sup>. L'étude numismatique<sup>625</sup> a révélé un lot de 207 monnaies homogènes allant du principat d'Auguste à celui de Commode. L'analyse des usures montre que les monnaies les plus anciennes sont très usées tandis que les plus récentes ne le sont quasiment pas. Ainsi selon J. Meisssonier, « l'ensemble des 207 monnaies du tronc y ont été déposées en offrandes à peu près en même temps, en quelques semaines, sinon en quelques mois, au plus en quelques années, à la fin du règne de Commode (180-192), au moment où le fanum a été ouvert à la dévotion des fidèles »<sup>626</sup>.

L'examen de ces troncs monétaires révèle une chronologie assez resserrée qui ne va pas au-delà du Haut-Empire. Il convient cependant de nuancer cette caractéristique par l'analyse d'une quatrième découverte. La tirelire en alliage cuivreux du sanctuaire de Couan (cat. 152) a été classée parmi les dépôts de clôture de sanctuaire mais a tout à fait sa place dans la catégorie des troncs monétaires. Le problème majeur de ce dépôt monétaire réside dans le fait qu'il a été retrouvé illégalement et que nous le connaissons peut-être que partiellement<sup>627</sup>. La tirelire aurait contenu neuf monnaies gauloises en argent, un *aureus* de Carin, un *argenteus* de Maximien et quatre *milliarensia* de Constance II. La composition de cette découverte diffère de celles des dépôts analysés précédemment puisqu'il s'agit de dénominations en or et en argent. La chronologie est elle aussi très différente : elle recouvre un arc chronologique long, qui s'étend jusqu'à Constance II. Les deux autres dépôts monétaires compris dans le dépôt de clôture du sanctuaire étaient-ils aussi des reliquats de troncs monétaires ? Il est difficile de le savoir mais leur chronologie semble concorder. Le dépôt contenu dans un tonnelet-tirelire (cat. 154) est malheureusement mal connu mais semble appartenir à cette catégorie. Ces ensembles constitueraient le seul tronc monétaire ayant continué à être utilisé au IV<sup>e</sup> siècle dans le Centre-Est de la Gaule<sup>628</sup>.

#### 2.2.4.3. Les regroupements d'offrandes et les dépôts de clôture de sanctuaire

Nous avons intégré dans cette catégorie les regroupements de plusieurs offrandes dispersées, en un seul point. À la différence de l'accumulation de jet, qui se fait à un endroit donné, les regroupements sont le résultat d'un rassemblement qui peut avoir été effectué lors du nettoyage ou lors de l'abandon du sanctuaire. Ainsi, parmi cette catégorie se trouvent les dépôts de clôture de sanctuaire que nous analyserons séparément.

Le cas du sanctuaire de Ménestreau (cat. 139) illustre bien le phénomène du regroupement des offrandes après nettoyage du lieu ici dans des fosses. C'est ce qu'a montré l'étude des monnaies réalisée par J. Meisssonier dans laquelle il a écrit, je cite : « nous avons plus certainement affaire à des fosses à résidus d'offrandes qu'à des fosses creusées et remplies d'offrandes au cours d'une cérémonie »<sup>629</sup>. M. Bonneau signale également dans le rapport de fouilles que « nous

---

<sup>624</sup> AUBIN et MEISSONNIER 1994, p. 149.

<sup>625</sup> MEISSONNIER 1973a.

<sup>626</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>627</sup> En ce qui concerne l'histoire de cette découverte voir : NOUVEL *et al.* 2018b ; NOUVEL *et al.* 2021.

<sup>628</sup> HOSTEIN *et al.* 2014, p. 202.

<sup>629</sup> AUBIN et MEISSONNIER 1994, p. 149.

pensons avec Jacques Meissonnier qu'il s'agit là de monnaies contenues dans des "balayures" du temple : leur enfouissement s'expliquent car étant des offrandes aux dieux, elles ne pouvaient ni être réutilisées ni être évacuées en dehors de l'enceinte cultuelle »<sup>630</sup>. Quant à la chronologie des monnaies provenant de ces fosses, elles s'échelonnent du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle.

Le sanctuaire d'Imphy (cat. 133) présente lui aussi un ensemble de 57 monnaies dans une fosse. L'étude des monnaies<sup>631</sup> a permis de fixer une chronologie s'échelonnant de Marc Aurèle à Valens.

L'un des dépôts monétaires de Saint-Père (cat. 328), composé de 106 monnaies allant du principat d'Auguste à celui d'Antonin, a lui aussi été interprété par X. Lorient comme étant le résultat de « l'enfouissement rituel (*favissa*) de monnaies retirées du bassin sacré où elles avaient été jetées en *ex-voto* »<sup>632</sup>.

Ces regroupements d'offrandes demeurent donc variables et souvent rassemblés dans des fosses. Leur chronologie peut être plus ou moins longue et c'est le contexte archéologique qui permet la plupart du temps de les identifier. Dans notre corpus nous possédons également deux exemples d'enfouissement considérés comme des dépôts de clôture de sanctuaire : l'exemple des Sources de la Seine et de Couan (Saint-Aubin-des-Chaumes).

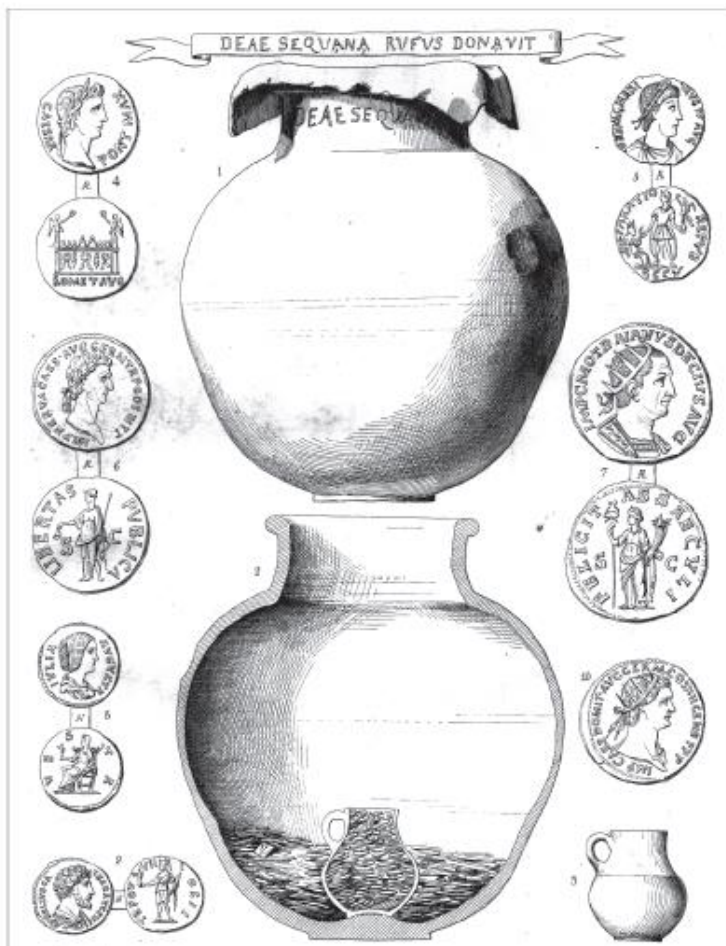


Figure 31 : Le dépôt monétaire des Sources de la Seine (BAUDOT 1845, pl. X).

<sup>630</sup> BONNEAU 1992, p. 40.

<sup>631</sup> FILIPIAK 2008 ; STEPHENSON 2011, p. 601.

<sup>632</sup> JACOB *et al.* 1983, n°95, p. 317.

Le sanctuaire des Sources de la Seine (cat. 73) a livré un important dépôt monétaire de 836 monnaies renfermées dans une jarre ovoïde recouverte par une feuille de plomb. Ces monnaies étaient regroupées dans un second vase placé dans le premier, qui contenait également des ex-voto anatomiques (**figure 31**). L'inventaire et l'analyse la plus récente des monnaies réalisée par A. Chauvot<sup>633</sup> montrent un arc chronologique allant d'Auguste à Magnus Maximus avec une abondance de monnaies de la fin du III<sup>e</sup> siècle et la présence de deux *aurei* de Marc Aurèle et de Julia Domna<sup>634</sup>. L'étude révèle enfin que ce lot est bien le fruit d'un regroupement d'au moins quatre ensembles différents. Le faciès, le *terminus*, la composition et le contexte archéologique conduisent à l'hypothèse d'un dépôt de clôture de sanctuaire. P. Nouvel voit donc dans ce lot « la tentative de préserver la richesse du lieu de culte, récupérée lors d'une ultime collecte, en attendant des jours plus tolérants »<sup>635</sup>.

Le sanctuaire de Couan à Saint-Aubin-des-Chaumes semble également faire partie des dépôts de clôture de sanctuaire (cat. 152 à 154). Nous consacrerons une partie de notre enquête plus développée aux découvertes monétaires de ce sanctuaire<sup>636</sup> mais il nous semble important d'intégrer cet exemple ici. Le pillage du sanctuaire de Couan<sup>637</sup> a révélé la présence de trois ensembles monétaires (parmi de nombreuses autres découvertes) regroupés dans une même fosse. L'inventaire réalisé par M. Chiquet et repris par P. Nouvel nous permet d'en connaître la composition partielle<sup>638</sup>. Un premier ensemble (cat. 152), contenu dans une tirelire en bronze, comprenait : neuf monnaies gauloises en argent, un *aureus* de Carin, un *argenteus* de Maximien et quatre *milliarensia* de Constance II. Le deuxième ensemble (cat. 153) aurait livré 871 monnaies dont 37 de Julien II ainsi que des bronzes de Magnence et Constance II. Il s'agit là probablement des monnaies les plus récentes du dépôt. Le troisième dépôt (cat. 154), très mal connu, aurait été composé de 5000 monnaies des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. L'ensemble du dépôt est donc hétérogène et rassemblait plusieurs contenants associés à de la statuaire en bronze, laissant penser à un dépôt de clôture de sanctuaire dont le *terminus* se situerait sous Julien. Nous confronterons dans une autre partie les monnaies de circulation du site et les monnaies du dépôt<sup>639</sup> mais notons d'ores et déjà que des monnaies circulent sur le site du sanctuaire après le *terminus* supposé du dépôt de clôture du sanctuaire<sup>640</sup>. Enfin, P. Nouvel considère les découvertes d'Anost (cat. 170), d'Arnay-le-Duc (cat. 28), de Brèves (cat. 104) et de la Comelle (cat. 210) comme des dépôts de clôture de sanctuaire, notamment du fait de la présence de statuettes en bronze<sup>641</sup>.

#### 2.2.4.4. Les dépôts de gué

Les dépôts de gué sont facilement identifiables car, comme l'a rappelé G. Aubin : « le contexte de découverte, le passage d'une voie, l'aménagement du gué, la composition interne, les objets d'accompagnements considérés comme des *ex voto* (armes miniatures, statuettes de déesses mères) suffisent à écarter toute ambiguïté quant à l'identification de cette catégorie »<sup>642</sup>.

<sup>633</sup> CHAUVOT 1981.

<sup>634</sup> CALLU et LORIOT 1990, n°503 et 505, p. 254.

<sup>635</sup> NOUVEL 2013, p. 377.

<sup>636</sup> Nous renvoyons *infra* : IV – 4. Le sanctuaire de Couan.

<sup>637</sup> NOUVEL *et al.* 2018b ; NOUVEL *et al.* 2021.

<sup>638</sup> CHIQUET 2016 ; NOUVEL *et al.* 2018b ; NOUVEL *et al.* 2021.

<sup>639</sup> Nous renvoyons *infra* : IV – 4.2. Confrontation chronologique des données.

<sup>640</sup> NOUVEL *et al.* 2019a, p. 117 ; CHARRIER 2019a ; CHARRIER 2021.

<sup>641</sup> NOUVEL *et al.* 2018b, fig. 17, p. 26.

<sup>642</sup> AUBIN 2007, p. 61.

Laurent Popovitch précise qu'il s'agit d'une pratique qui persiste jusqu'à la fin de l'époque romaine<sup>643</sup>. Les monnaies déposées dans les gués ne sont pas destinées à être récupérées. A. Dumont, dans le cadre de son étude portant sur les passages à gué de la Saône<sup>644</sup>, s'est intéressée aux monnaies jetées dans ce type de site. En ce qui concerne sa zone d'étude elle conclut : « le jet de monnaies serait donc peut-être lié, sur la Saône, à la construction ou aux passages des ponts mais pas aux traversées à gué. Seules de nouvelles recherches sur le terrain permettraient de vérifier ce phénomène »<sup>645</sup>. L'exemple le plus significatif demeure celui de Saint-Léonard dans la Mayenne<sup>646</sup>, composé de plus de 20.000 monnaies du Haut-Empire.

Concernant le territoire éduen, le seul exemple de cette catégorie se trouve au gué de Nocret à Saint-Moré (cat. 325), mis au jour lors de fouille de sauvetage<sup>647</sup> et comprenant 543 monnaies. Si la monnaie la plus ancienne est un potin gaulois, le reste du lot s'échelonne du principat de Caracalla à l'extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle pour un *terminus* qui semble se situer après 388. Cet exemple illustre bien la persistance du phénomène sur un temps long.

#### 2.2.4.5. Les monnaies mutilées

Le phénomène des monnaies mutilées a notamment été abordé par G. Aubin et J. Meissonnier<sup>648</sup> qui rappellent les différentes hypothèses émises à propos de ces dernières. Les théories monétaires (s'assurer de la valeur du métal de la monnaie) et politiques (forme de résistance ou de *damnatio memoriae*<sup>649</sup> en martelant le portrait du prince) ayant été écartées, la théorie religieuse demeure la plus convaincante. Ce procédé vise à démonétiser la monnaie afin de la transformer définitivement en offrande. Ces monnaies n'étaient donc pas destinées à être récupérées. La chronologie des monnaies mutilées ne dépasse normalement pas la période julio-claudienne<sup>650</sup> ce qui demeure complexe à expliquer<sup>651</sup>.

Nous n'avons qu'une seule occurrence de ce type de procédé en territoire éduen puisque nous ne prenons en compte que les ensembles de monnaies et non les individus isolés. Le lot qui nous est parvenu a été mis au jour à Alise-Sainte-Reine (cat. 17) et est composé de dix semis augustéens dont neuf ont été mutilés<sup>652</sup>. Ce lot a été considéré comme un dépôt monétaire du fait de la proximité des monnaies découvertes lors de la fouille. *A contrario* nous n'avons pas intégré le second lot de monnaies mutilées d'Alésia<sup>653</sup> puisque celles-ci ont été retrouvées dans des unités stratigraphiques différentes. Concernant l'ensemble qui nous intéresse, il a été mis au jour à *la Fonderolle*, dans la cour d'un habitat ou d'un atelier de métallurgiste et non dans un lieu de culte. Étant donné le caractère religieux de la pratique, nous avons fait le choix de le classer ici.

---

<sup>643</sup> POPOVITCH 2012, p. 29.

<sup>644</sup> DUMONT 2002.

<sup>645</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>646</sup> BESOMBES 2004. Voir aussi le dépôt de gué de Selles (CHAMEROY et LAMBOT 2014).

<sup>647</sup> DELHUMEAU 1989.

<sup>648</sup> AUBIN et MEISSONNIER 1994, p. 144-148.

<sup>649</sup> Au sujet de la *damnatio memoriae* sur les monnaies voir notamment : HOSTEIN 2004.

<sup>650</sup> POPOVITCH 2012, p. 32-33.

<sup>651</sup> IZRI 2011, p. 647-648.

<sup>652</sup> MEISSONNIER 1989.

<sup>653</sup> POPOVITCH 1995 : douze monnaies entaillées, d'Auguste à Claude, découvertes en 1994.

#### 2.2.4.6. Les dépôts cultuels indéterminés

Comme nous venons de le voir, plusieurs dépôts monétaires découverts sur des sanctuaires ou revêtant un caractère cultuel sont présents en territoire éduen. Pour une partie d'entre eux cependant, il n'a pas été possible de les rattacher à une catégorie précise, du fait du manque d'information sur la composition ou le contexte archéologique. S'agit-il de regroupements d'offrandes ou de simples thésaurisations ?

Prenons l'exemple du dépôt monétaire d'Arnay-le-Duc (cat. 28) composé de 80 monnaies allant d'Auguste à Valentinien. Il s'agirait d'un enfouissement repéré à proximité d'un sanctuaire ce qui en fait un potentiel dépôt cultuel.

Un dépôt monétaire trouvé récemment à Couan (cat. 155), composé d'au moins dix monnaies dont la chronologie semble cohérente (de Gallien à Constance II), provient du dessous de la tranchée de récupération du mur ouest du péribole<sup>654</sup>. Il demeure difficile de proposer une interprétation précise à cet ensemble.

L'enfouissement de la Chapelle-de-Guinchay (cat. 204) est très particulier puisqu'il s'agit d'un *solidus* de Constantin accompagné de six statuettes en bronze. Nous n'avons pas considéré cette découverte comme une monnaie d'or isolée<sup>655</sup>, nous l'avons donc intégrée dans les dépôts monétaires. Bien que découvert au sein d'un établissement rural, la présence de statuettes ainsi que la valeur intrinsèque de la monnaie en font un dépôt d'un type particulier, peut-être votif<sup>656</sup>.

La découverte d'Étang-sur-Arroux (cat. 219) se compose de 21 monnaies dont 20 radiées datées de Postume à Probus auxquelles il faut ajouter un petit bronze de Constantin ou Gratien. La particularité de cette découverte réside dans le fait que le contenant est un socle de statuette évidé. Le caractère cultuel de la découverte est accentué par le contexte archéologique, décrit comme un lieu de culte<sup>657</sup>.

L'enfouissement de Mont-Saint-Vincent (cat. 243), également mis au jour au sein d'un lieu de culte<sup>658</sup>, était composé de 49 monnaies allant de Constantin à Magnence. Le contenant est de nouveau particulier puisqu'il est décrit comme un bouchon de pot en terre noire.

Le mobilier composant le dépôt de Treigny (cat. 332) est composite. En plus des dix monnaies de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, il renfermait un important lot de vaisselle en argent et en bronze, ainsi que quatre bagues en argent. X. Lorient note à propos de cette découverte qu' : « il paraît s'agir du mobilier d'un temple ( ? ) »<sup>659</sup> sans qu'il soit possible de l'affirmer.

Enfin la découverte de Vault-de-Lugny, sur la *Mont-Marte* (cat. 336) se compose d'un nombre important de monnaies retrouvées devant la porte du sanctuaire. Parmi ces monnaies, 72 semblent former un dépôt monétaire allant de Trajan à Valentinien. L'arc chronologique et le nombre de monnaies pourraient laisser entrevoir un regroupement de diverses offrandes ou un tronc monétaire<sup>660</sup>. Le contexte archéologique ne permet cependant pas de trancher.

---

<sup>654</sup> CHARRIER 2019a, p. 107-109.

<sup>655</sup> J.-P. Callu et X. Lorient ont également écarté cette découverte de leur corpus des monnaies d'or isolées : CALLU et LORIENT 1990, n°3, p. 273.

<sup>656</sup> *Ibid.*

<sup>657</sup> BULLIOT et THIOLLIER 1892, p. 288-292.

<sup>658</sup> PARRIAT 1953 ; PARRIAT 1954.

<sup>659</sup> JACOB *et al.* 1983, n°59, p. 313.

<sup>660</sup> *Ibid.*, n°100, p. 318.



Pour conclure notre propos au sujet des dépôts monétaires cultuels tous types confondus, notons que ces offrandes semblent composées, la plupart du temps, de monnaies de bronze courantes dans la circulation monétaire<sup>661</sup>. C'est en effet ce que nous pouvons observer en territoire éduen. Il existe bien sûr de rares exceptions avec des cas spécifiques comme les deux dépôts de clôture de sanctuaire qui contenaient des monnaies d'or, aux Sources de la Seine et à Couan ou encore le dépôt de la Chapelle-de-Guinchay mêlant un *solidus* de Constantin à des statuettes en alliage cuivreux.

### 3. Les monnaies d'or

Si les monnaies d'or isolées peuvent être apparentées à des dépôts monétaires du fait de leur valeur intrinsèque, les répartir dans une typologie similaire à celle des enfouissements demeure complexe. Plusieurs raisons nous conduisent à ce constat. Tout d'abord, les découvertes ont été faites en majorité au XIX<sup>e</sup> siècle (**graphiques 3 et 4**) dans des circonstances souvent indéterminées (**graphique 6**). Trop peu de monnaies ont été mises au jour lors de fouilles, dans un contexte documenté. De plus, ces monnaies étant par définition isolées, il n'est pas possible de les mettre en relation avec d'autres pièces ou mobiliers. Seul un contexte bien connu permettrait de préciser s'il s'agit de pertes, de thésaurisation, de *donativa* ou d'offrandes. En effet, comme l'a écrit G. Aubin : « il faudrait pouvoir distinguer les pertes involontaires des immobilisations voulues qui aboutissent à une démonétisation de la monnaie. Mais comment en décider ? »<sup>662</sup>. Nous observons effectivement que très peu de monnaies du corpus peuvent répondre à ces critères. Ces objets ont bien sûr une vocation première de thésauriser une valeur que les usagers peuvent ensuite continuer à conserver, ou bien offrir ou encore perdre<sup>663</sup>. Même lorsqu'il s'agit de découvertes récentes, le manque de contexte empêche toute interprétation. C'est notamment le cas de la découverte fortuite d'un *solidus* de Valentinien II effectuée en 2018 à Autun (cat. 84) qui pourrait être une simple perte<sup>664</sup>. Retenons donc le fait que nos réflexions reposent sur un échantillon très maigre.

Les pertes, qui représentent un pourcentage indéterminé de nos découvertes<sup>665</sup>, ne peuvent être attestées que dans certains contextes particuliers. C'est le cas d'un *aureus* de Claude découvert à Alise-Sainte-Reine (cat. 8). J. Bénard a en effet observé et interprété le phénomène suivant concernant cette trouvaille : « il gisait entre le sol à lambourdes du local 4 et un hérisson tardif. Bien qu'il s'agisse d'une monnaie de Claude, sa perte ne peut pas être antérieure au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Si la découverte d'*aurei* est très rare, hormis les caches monétaires, c'est que d'une part ces monnaies ne circulaient pas beaucoup et que d'autre part leur brillance excluait pratiquement toute perte définitive. Or cet *aureus* a été perdu dans un local dont le sol était un plancher reposant sur des solives engagées dans un blocage : un vide existait donc entre le plancher et le blocage. On peut imaginer que la monnaie, passant entre deux lames de plancher disjointes, est venue se loger dans le vide. Quand le plancher fût détruit et un nouveau sol en

---

<sup>661</sup> POPOVITCH 2012, p. 33. Voir également IZRI 2011, p. 644-646 où l'auteur montre que les dépôts laténiens semblent plus précieux que ceux connus à partir de l'époque augustéenne.

<sup>662</sup> AUBIN 1992, p. 97.

<sup>663</sup> À propos des usagers des monnaies d'or, voir LORIOT 2003.

<sup>664</sup> CHARRIER 2020a.

<sup>665</sup> J. Hiernard estime par exemple que : « les découvertes de pièces de métal jaune ne sont qu'exceptionnellement liées à un banal processus de perte : on égare que rarement une pièce d'or, et, si oui, elle est rapidement récupérée (sauf impossibilité majeure comme dans le cas des *aurei* retrouvés dans les égouts ou les canalisations de thermes), tant son effet d'attraction est grand, lié à la fois à son fort pouvoir libérateur et à ses durables qualités de valeur-refuge ». L'auteur les considère plutôt comme des thésaurisations (HIERNARD 1992, p. 106).

hérisson aménagé la poussière devait s'être suffisamment accumulée pour que l'aureus ne soit plus visible »<sup>666</sup>. Le manque de description de micro-contexte fait encore une fois défaut pour la plupart des spécimens du corpus.

Les monnaies mises au jour dans des sanctuaires peuvent hypothétiquement être interprétées comme des offrandes. Citons, à titre d'exemple, l'*aureus* de Vespasien trouvé au *Mont de Sène* à Santenay peu avant 1883 par H. de Longuy (cat. 13). Le détail du contexte de la découverte, qui aurait permis d'étayer cette hypothèse, n'est malheureusement pas connu. Le *solidus* de Valens découvert à la Croix Saint-Charles à Alise-Sainte-Reine en 1909 (cat. 24) pourrait également faire partie de cette catégorie puisqu'il a été découvert dans le complexe cultuel d'Apollon Moritasgus<sup>667</sup>. Notons la présence d'un *aureus* fourré de Vespasien. Trouvé à proximité du temple dit de Janus, il doit être classé à part<sup>668</sup> (cat. 53 bis). Signalons également la présence de monnaies d'or au sein de dépôt de clôture de sanctuaire comme cela est attesté aux Sources de la Seine (cat. 73)<sup>669</sup> et à Couan (cat. 152)<sup>670</sup>. Le sanctuaire de Couan a par ailleurs récemment livré une bague en or<sup>671</sup>. Peu d'exemples de monnaies d'or d'époque romaine sont recensés en contexte de sanctuaire en comparaison avec l'époque gauloise<sup>672</sup>.

Les monnaies d'or isolées semblent étroitement liées aux *donativa*. S'il demeure difficile de prouver archéologiquement que certaines de ces pièces ont appartenu à des bénéficiaires de ces distributions, l'hypothèse peut toutefois être avancée. D'après V. Drost l'*aureus* de Maxence trouvé à Hauteroche en 1928 (cat. 22) pourrait faire partie de cette catégorie, l'auteur écrit : « il serait même envisageable de penser qu'elle ait pu être véhiculée par l'un des récipiendaires du *donatium*. Nous savons notamment qu'une délégation menée par Maximien Hercule se rendit, dans le courant de l'année 307, d'Italie jusqu'à Trèves dans le but de rencontrer Constantin et de conclure une alliance avec lui. Or, le grand axe nord-sud reliant Lyon à Trèves traversait la Côte-d'Or [...]. S'il est impossible d'être affirmatif à ce sujet, il n'est pas inconcevable que l'*aureus* de Maxence découvert à Hauteroche puisse témoigner, de manière plus ou moins directe, du passage de troupes italiennes en Bourgogne »<sup>673</sup>. L'*aureus* de Postume mis au jour à Autun et serti en bague (cat. 70) est très probablement le fruit d'une distribution, il reste à déterminer si l'objet a été immobilisé sur le lieu de vie de son usager<sup>674</sup>. Un second *aureus* monté en bague mis au jour à Laizy et à l'effigie de Tétricus (cat. 74) s'apparente à un *donativum* qui pourrait être mis en lien avec le siège d'Autun<sup>675</sup>. Le lien entre l'or et l'armée a par ailleurs été discuté lors de la table ronde organisée par l'UMR 8210 ANHIMA à l'INHA les 12 et 13 septembre 2013, dont les communications ont fait l'objet d'une publication<sup>676</sup>. Ces distributions peuvent avoir été faites à destination des élites locales pour différentes raisons. C'est ce qui semble ressortir de l'étude du dossier des trois *aurei* de Caligula retrouvés à Autun<sup>677</sup> (cat. 50 à 52). Ces monnaies d'or issues de distributions ont pu être perdues ou thésaurisées par leur propriétaire.

---

<sup>666</sup> BÉNARD 1980, p. 10.

<sup>667</sup> ESPERANDIEU 1913.

<sup>668</sup> Dans ses travaux les plus récents, X. Lorient (LORIENT 2013) n'a pas retenu les monnaies fourrées. Nous en avons fait de même avec cette monnaie.

<sup>669</sup> Un *aureus* de Marc Aurèle César et un second de Julia Domna (CALLU et LORIENT 1990, n°503 et 505, p. 254).

<sup>670</sup> Un *aureus* de Carin (NOUVEL *et al.* 2018b, p. 28-29).

<sup>671</sup> Voir note n°487. Le rapport d'opération est en cours de rédaction, nous remercions R. Perruche pour cette information.

<sup>672</sup> NOUVEL, p. 2016, p. 51-52.

<sup>673</sup> DROST 2009b, p. 109-110.

<sup>674</sup> HIERNARD 1983, p. 61.

<sup>675</sup> HOSTEIN 2012, p. 152, note 38.

<sup>676</sup> REDDÉ 2014.

<sup>677</sup> HOSTEIN à paraître.

Deux monnaies proviendraient de sépulture, sans que cela soit parfaitement attesté. Il s'agit d'un *aureus* de Tétricus II découvert à Chissey-les-Mâcon (cat.75) et d'un *tremissis* de Julius Nepos mis au jour à Chalon-sur-Saône (cat. 90). Si les contextes de découvertes sont avérés, il s'agirait de dépôts funéraires, une pratique qui concerne habituellement plutôt les espèces en bronze que l'or monnayé<sup>678</sup>. Signalons en parallèle la présence d'objets en or au sein de sépultures de la nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier à Autun<sup>679</sup>.

Les bijoux monétaires forment également un groupe à part. Hormis la bague ornée d'une monnaie de Postume (cat. 70) et une deuxième à l'effigie de Tétricus<sup>680</sup> (cat. 74) déjà mentionnée, il nous faut ajouter à cette liste deux autres découvertes. La première est un *aureus* de Septime Sévère monté en pendentif<sup>681</sup> (cat. 63). La seconde n'est pas une découverte isolée mais un dépôt trouvé en 1614 à Autun (cat. 171) contenant entre autre, un *aureus* d'Élagabal ornant un bracelet en or et un *aureus* d'Otacia Severa serti dans une monture de pendentif en or. Toutes ces découvertes ont été faites à Autun ou dans les environs (Laizy). Si ces bijoux ont indéniablement été fabriqués à la fin du II<sup>e</sup> siècle et au III<sup>e</sup> siècle, il est difficile d'estimer leur date de perte ou d'enfouissement<sup>682</sup>. Cette typologie de monnaie revêt un caractère idéologique fort dans la mesure où est exhibé le portrait de l'émetteur de la monnaie, ce qui est loin d'être anodin à Autun au III<sup>e</sup> siècle. Il est tentant de rapprocher ces objets (notamment ceux de la fin du III<sup>e</sup> siècle) des événements politiques et militaires locaux, on pense par exemple au siècle d'Autun<sup>683</sup>.

Si les macro-contextes demeurent bien connus (chef-lieu, sanctuaire...) les micro-contextes le sont beaucoup moins. C'est grâce à la combinaison de ces deux données que l'on peut dresser une typologie sommaire de la monnaie d'or isolée. Plusieurs exemplaires ont certainement fait l'objet de distributions à des membres de l'armée, à des hauts dignitaires ou ont été offerts dans des sanctuaires. Il semblerait toutefois que la plupart des découvertes soient à mettre en lien avec des thésaurisations ou des pertes, ce qui n'est pas incompatible avec le phénomène des distributions.

Une étude typologique des monnaies d'or isolées passe aussi par l'analyse de la rareté ou de la fréquence de certaines émissions dans des contextes précis. Cette réflexion, déjà amorcée *supra*<sup>684</sup>, est conduite à partir des chiffres tirés des études de J.-P Callu et X. Loriot<sup>685</sup> pour des espèces dont la provenance est connue (à l'échelle des Gaules et Germanies) et dont le caractère isolé est avéré. Notre comparaison ne se fera qu'à partir de ces données en ne tenant pas compte des monnaies des collections publiques ou privées dont la provenance demeure incertaine.

Une seule monnaie à l'effigie d'Octave est enregistrée dans notre corpus (cat. 4). La mise au jour de ce type de monnayage n'est pas très fréquente puisque notre spécimen fait partie des sept découvertes isolées avérées à son effigie ; deux autres mentions n'ont pas été retenues par J.-P. Callu et X. Loriot. Quant au type spécifique de la monnaie (*RIC P*, 258-259), il n'est référencé que dans une seconde découverte<sup>686</sup>. Les monnaies d'or isolées augustéennes

---

<sup>678</sup> Bien qu'aucune synthèse n'ait été menée à ce sujet sur le territoire éduen, la cité des Lingons a fait l'objet d'un mémoire de Master (BORG 2019). En ce qui concerne cette cité, aucune monnaie en or n'est recensée comme étant un dépôt funéraire (BORG 2019, p. 155-166). Le même phénomène est observé dans le nord de la France (DUCHEMIN 2012, p. 149-151) et, semble-t-il, dans l'ensemble des Gaules romaines (LAUWERS 2018, p. 68).

<sup>679</sup> Voir notes n°488 et 489.

<sup>680</sup> Pour une description du sertissage de cette monnaie nous renvoyons à BESSON 2010, p. 324.

<sup>681</sup> *Ibid.*, p. 328-330.

<sup>682</sup> BRENOT et METZGER, p. 315-316.

<sup>683</sup> Nous renvoyons *supra* : I – 1.2.2.6. Empire gaulois (260-274).

<sup>684</sup> Nous renvoyons *supra* : I – 1.2. Les monnaies d'or isolées.

<sup>685</sup> CALLU et LORIOT 1990 ; BLAND et LORIOT 2010 ; LORIOT 2013.

<sup>686</sup> Corre en Haute-Saône (CALLU et LORIOT 1990, n° 962, p. 347).

paraissent en revanche beaucoup plus courantes avec environ 40 exemplaires retenus par J.-P. Callu et X. Lorient. L'absence récurrente de description des types ne permet pas d'identifier leur rareté. Les monnaies de Tibère sont encore plus communes. Nous en connaissons sept à l'échelle du territoire éduen, plus d'une centaine ayant été répertorié à l'échelle des Gaules et des Germanies. Le cas de son successeur, Caligula, a déjà été abordé ici mais rappelons que les trois individus que compte notre corpus ont été retrouvés à Autun et dans ses environs immédiats. Or, les monnaies de Caligula sont assez peu courantes puisque seules 12 ont été assurément trouvées de manière isolée dans les Gaules et Germanies. L'étude de ce lot menée par A. Hostein a démontré la rareté et la spécificité du dossier<sup>687</sup>. Les monnaies de Claude sont également représentées par trois individus. En revanche, elles sont beaucoup plus courantes que celles de son prédécesseur avec plus de 50 monnaies d'or isolées mises au jour en Gaule et en Germanie. Cependant, les séries portant au droit l'effigie d'Agrippine II ou Néron (présentes dans notre corpus) ne sont pas les plus répandues. Seules trois monnaies de Néron ont été mises au jour en territoire éduen, ce qui est peu comparé aux très importantes émissions de cet empereur et des nombreuses découvertes isolées en Gaules et en Germanies. La période flavienne et ses neuf monnaies reflètent un monnayage d'or plutôt abondant à cette époque à en juger par les découvertes faites sur l'*ager aeduorum*.

Le II<sup>e</sup> siècle, bien représenté également par plusieurs effigies, montre une pénétration abondante de l'or en Gaule et en Germanie, notamment jusqu'au principat d'Antonin. Nous avons répertorié sept monnaies de Trajan qui comptent parmi la centaine d'exemplaires mis au jour en Gaules et en Germanies. *A contrario*, pour environ le même nombre de découvertes à l'échelle globale du territoire au nom d'Hadrien, seules deux ont été découvertes chez les Éduens. La pauvreté de ce chiffre doit être nuancée par la rareté des séries mises au jour dans notre zone d'étude. Il s'agit d'une monnaie de Sabine (cat. 58) et d'une monnaie d'Aelius César (cat. 59). La première est assez peu courante dans les découvertes isolées et même dans les collections<sup>688</sup>. La seconde, n'est malheureusement pas décrite. Mais le nombre d'*aurei* découverts de manière isolée sur le territoire des Gaules et des Germanies s'élève à seulement à huit exemplaires. Les sept monnaies d'Antonin s'inscrivent dans un lot très important de trouvailles effectuées sur l'ensemble du territoire. Un brusque changement s'opère entre les principats d'Antonin et de Marc Aurèle. On observe à cette période une baisse de la production des monnaies d'or qui pourrait trouver un substitut dans les médaillons de la même époque<sup>689</sup>. Nous n'avons inventorié que trois monnaies de Marc Aurèle chez les Éduens, faisant partie des 63 exemplaires recensés sur l'ensemble du territoire. La monnaie de Lucius Verus (cat. 102), malheureusement non décrite, correspond à un monnayage assez courant.

Les deux monnaies de Septime Sévère présentes au sein de notre corpus (cat. 63 et 64) ont été mises au jour à Autun. Elles sont peu abondantes à l'échelle des découvertes isolées en Gaule et en Germanie : six à son effigie (dont les deux autunoises) ; quatre à l'effigie de Caracalla ; deux à l'effigie de Geta et quatre à l'effigie de Julia Domna. De plus, parmi les deux trouvailles autunoises, l'une a été montée en pendentif, pratique majoritairement développée sous les Sévères<sup>690</sup>. Les découvertes d'*aurei* isolés de Macrin et Diaduménien demeurent rarissimes sur l'ensemble du territoire : quatre exemplaires sont connus dont un à Chantenay-Saint-Imbert (cat. 39) représentant le type *RIC IV-2, 79*, semblable à celui découvert à Flavignac<sup>691</sup>. De même, l'*aureus* d'Élagabal découvert à Autun (cat. 65) fait partie des rares découvertes d'*aurei* isolés de cet empereur (quatre découvertes avérées au total). Les monnaies d'or isolées des

---

<sup>687</sup> HOSTEIN à paraître.

<sup>688</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011.

<sup>689</sup> CALLU et LORIENT 1990, p. 100.

<sup>690</sup> BRENOT et METZGER 1992, p. 353 ; CALLU 1969, p. 428-429.

<sup>691</sup> CALLU et LORIENT 1990, n°312, p. 214.

empereurs gaulois (deux Postume, un Marius, un Tétricus et un Tétricus II<sup>692</sup>) incarnent une spécificité éduenne comme nous l'avons signalé *supra*. Si les émissions sont bien connues, c'est ici le contexte et la mise en lien avec le siège d'Autun qui en font un cas à part. De plus, le fait que plusieurs d'entre elles soient montées en bijoux ajoute au caractère exceptionnel de cette concentration. La rareté des découvertes d'or du III<sup>e</sup> siècle est bien visible à l'échelle des Gaules. La fin du III<sup>e</sup> siècle est donc représentée par des découvertes particulières sur le territoire éduen, qui semblent relativement rares. Citons à titre d'exemple le multiple de Gallien qui pourrait avoir été retrouvé en contexte de dépôt (cat. 69) ou encore une monnaie de Salonine mise au jour à Autun (cat. 68) faisant partie des trois découvertes isolées avérées en Gaule. L'*aureus* de Claude II découvert à Dyo (cat. 73) est l'unique exemplaire répertorié en Gaule. La monnaie d'Aurélien découverte à Champignolles (cat. 20) fait partie des cinq exemplaires isolés découverts en Gaule et en Germanie. Enfin, l'*aureus* de Carin mis au jour à Saulieu (cat. 21) est l'un des quatre seuls individus au nom de cet empereur attestés dans des découvertes isolées.

Pour la période tétrarchique, l'effigie de Dioclétien est présente à trois reprises dans notre catalogue (cat. 76-78). Ces trois monnaies de Saône-et-Loire comptent parmi les 18 mises au jour sur le territoire des Gaules et des Germanies ; elles sont donc relativement courantes. Il en est de même au sujet de la monnaie de Maximien mise au jour à Autun (cat. 79) faisant partie de la série des 11 monnaies d'or isolées à l'effigie de cet empereur. La monnaie de Maxence découverte à Hauteroche (cat. 22) est rare si nous ne prenons en compte que les monnaies d'or isolées assurément trouvées en Gaule et en Germanie, un seul autre exemplaire est mentionné. Comme le souligne V. Drost qui a étudié cette pièce : « les *aurei* frappés sous le règne de Maxence (306-312 ap. J.-C.) sont relativement rares, de la même manière que le sont, plus généralement, les monnaies d'or de la période tétrarchique. Le corpus d'or du monnayage d'or maxentien compte 160 *aurei* et multiples [...] les collections publiques sont généralement peu fournies pour ce qui est de l'or maxentien. Hormis les sept *aurei* conservés au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France, le Musée archéologique de Dijon est, à ma connaissance, la seule collection publique française qui soit pourvue en la matière »<sup>693</sup>.

Les monnaies à l'effigie de Constantin, plus courantes (63 occurrences pour les Gaules et les Germanies), ne sont illustrées que par trois spécimens (cat. 80-82). Mais il faut attendre la période des « constantinides » pour retrouver une fréquence des découvertes plus importante<sup>694</sup>. Ainsi la trouvaille d'un *solidus* de Constance II à Baudemont (cat. 83) fait partie d'une série courante de découvertes. La seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle est incarnée par des monnaies d'or qui circulent beaucoup, elles ne sont donc pas rares comme en témoigne l'inventaire réalisé pour le territoire éduen : deux Valentinien, quatre Valens, un Valentinien II, trois Théodose et un Arcadius. Dans la continuité de ce qui a pu être observé à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, les monnaies d'or isolées du V<sup>e</sup> siècle sont courantes et circulent en Gaule. Ainsi, les 13 monnaies de ce siècle ne sont-elles pas rares.

Les monnaies d'or mises au jour en territoire éduen semblent plus ou moins courantes selon les périodes. La particularité de plusieurs exemplaires mise en évidence par leur contexte de découverte, leur rareté ou encore leur sertissage en bijoux, montre une réelle spécificité de cette cité et notamment de son chef-lieu : Autun. Cette spécificité est à mettre en lien avec le statut

---

<sup>692</sup> GRICOURT et HOLLARD 2017, p. 68-69 : quatre exemplaires seulement sont connus de manière isolée ; trois seulement si nous excluons celui de Sens que les auteurs proposent de rattacher au dépôt monétaire de Fontaine-la-Gaillarde.

<sup>693</sup> DROST 2009b, p. 105-106.

<sup>694</sup> LORIOT 2013, p. 330.

de la ville et avec la proximité des élites locales vis-à-vis du pouvoir impérial. En témoignent le lot de monnaies de Caligula ou l'ensemble d'*aurei* de l'Empire gaulois.

#### 4. Les médaillons

Nous employons ici le terme de « médaillon » par tradition historiographique bien qu'il convienne de s'interroger sur cette nomenclature<sup>695</sup>. Ces objets se démarquent par deux caractéristiques bien définies<sup>696</sup> : la première caractéristique concerne la métrologie : ces objets sont la plupart du temps plus grands et plus lourds qu'un sesterce ; la seconde caractéristique est l'absence de la marque SC au revers, qui atteste que ce n'est pas le Sénat qui gère ces frappes mais directement l'empereur.

Plusieurs publications classiques ont traité des médaillons romains<sup>697</sup>. Nous nous appuyons ici principalement sur les études récentes et plus localisées de Michel Amandry<sup>698</sup> à propos d'un médaillon de Commode découvert à Reims, de la synthèse de Jean-Marc Doyen<sup>699</sup> concernant le corpus rémois et celui de la Gaule et enfin l'article d'Antony Hostein<sup>700</sup> traitant du dossier autunois, qui nous intéresse tout particulièrement. Les ouvrages de Peter Franz Mittag<sup>701</sup> sur le sujet ne portant pas sur l'arc chronologique recouvert par les médaillons de notre corpus, nous ne pourrions pas les utiliser ici.

Ce dossier éduen comprend trois médaillons avérés, mis au jour à Autun durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (cat. 1 ; 3 et 4). Ils sont connus grâce aux dessins qui en ont été faits dans l'ouvrage *Autun Archéologique* publié en 1848 par les secrétaires de la Société éduenne<sup>702</sup> et repris par A. Hostein en 2017<sup>703</sup>. Ces médaillons sont cependant absents de l'ouvrage de Fr. Gnecci<sup>704</sup>. Nous avons fait le choix d'intégrer à notre corpus deux autres médaillons dont la provenance doit être traitée avec prudence. Le premier (cat. 2) est un exemplaire signalé par Fr. Gnecci en ces termes : « Autun, Société éduenne, già Coll. Buillot (*sic*) »<sup>705</sup>. Ce médaillon ayant appartenu à la collection Bulliot et ayant été conservé à la Société éduenne pourrait provenir d'Autun ou du territoire éduen, mais cela n'est pas vérifiable<sup>706</sup>. Le second (cat. 5) aurait été découvert à Avallon mais n'est pas décrit et est mal référencé<sup>707</sup>.

La chronologie des frappes de ces médaillons se place dans la période allant du principat d'Hadrien à celui de Commode<sup>708</sup>. Comme nous l'avons noté *supra*<sup>709</sup>, cette période pourrait correspondre (notamment à partir de Marc Aurèle) à un ralentissement des émissions des *aurei*. On pourrait ainsi voir dans les médaillons de cette époque un substitut au manque de numéraire

---

<sup>695</sup> HOSTEIN 2017, p. 292-293 : l'auteur propose de privilégier le terme de multiples ou de fractions.

<sup>696</sup> Ces deux caractéristiques sont développées dans : DOYEN 2007, p. 391 ; HOSTEIN 2017, p. 293.

<sup>697</sup> Voir principalement GNECCHI 1912 ; TOYNBEE 1944 ; CLAY 1976.

<sup>698</sup> AMANDRY 1992.

<sup>699</sup> DOYEN 2007, p. 391-406.

<sup>700</sup> HOSTEIN 2017.

<sup>701</sup> MITTAG 2010 ; MITTAG 2019.

<sup>702</sup> ANONYME 1848, p. 130-131.

<sup>703</sup> HOSTEIN 2017, p. 291.

<sup>704</sup> GNECCHI 1912.

<sup>705</sup> *Ibid.*, n°6, p. 50.

<sup>706</sup> HOSTEIN 2017, p. 292. De plus, ce médaillon n'a pas été retrouvé lors de l'étude du médaillier du Musée Rolin.

<sup>707</sup> Voir note 440.

<sup>708</sup> DOYEN 2007, p. 401-402.

<sup>709</sup> Voir : I – 1.2.2.4. Période 4 (161-193).

d'or<sup>710</sup>. Ce constat est particulièrement visible en territoire éduen puisqu'aucun *aureus* de Commode n'a été recensé tandis que les médaillons connus ont précisément été frappés entre les principats de Marc Aurèle et de Commode. La corrélation entre ces deux phénomènes demeure toutefois complexe à établir précisément. La chronologie des contextes archéologiques où ont été retrouvés ces objets datent des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles<sup>711</sup>, ce qui renforce le caractère prestigieux de ces objets, que l'on garde durant plusieurs générations, dans les cassettes familiales, avec les *aurei*, les bijoux etc. comme en témoigne le dépôt d'Eauze<sup>712</sup>.

Nous avons inclus les médaillons dans l'étude typologique car il s'agit d'objets monétaires de prestige, au même titre que les *aurei*, bien que leurs valeurs libératoires soient différentes. Il convient ainsi de s'intéresser à la fonction de ces objets. Les médaillons semblent distribués lors de diverses fêtes ou célébrations, principalement comme étrennes du nouvel an ou lors du *dies imperii*<sup>713</sup>. L'exemplaire découvert à Reims et étudié par M. Amandry représente au revers les quatre saisons, ce qui pour l'auteur est une thématique pouvant être mise en lien avec le nouvel an<sup>714</sup>. Le médaillon de Commode et d'Annius Verus césars mis au jour à Autun (cat. 1), présente lui aussi les quatre saisons au revers, mais d'une manière différente. J. Toynbee et J.-M. Doyen observent que ces objets peuvent également être distribués lors d'événements plus ponctuels tels que des naissances ou des mariages<sup>715</sup>, ce qui est difficile à mettre en lumière au sein de notre corpus. C. L. Clay a aussi montré que certains de ces médaillons célébraient le triomphe des empereurs<sup>716</sup>.

Les auteurs s'accordent à dire que les bénéficiaires de ces médaillons étaient des fonctionnaires, des hauts dignitaires ou des officiers de hauts rangs, ce qui explique que leur répartition en Gaule se concentre dans des villes de haut rang comme Reims ou Autun, bien que l'absence de médaillons à Lyon puisse surprendre<sup>717</sup>. Ces objets, frappés en petites quantités par la volonté de l'empereur, étaient donc distribués à des élites<sup>718</sup>. Pour aller plus loin, A. Hostein propose de s'intéresser aux contextes archéologiques de ces découvertes<sup>719</sup>. L'auteur a pu démontrer que les médaillons autunois ont été mis au jour dans des *insulae* du centre monumental du chef-lieu de la cité, habités par des élites locales, nous en apprenant plus sur les bénéficiaires de ces médaillons. Il conclut d'ailleurs en écrivant : « on peut tout à fait considérer, compte tenu de la présence des trois spécimens dans des îlots urbains bien caractérisés, que ce dossier offre une preuve indirecte mais tangible de la présence d'élites locales de rang équestre ou sénatorial dans leur résidence urbaine [...]. Enfin, si la liste de ces découvertes offre des éclairages originaux sur la présence possible d'élites locales liées au premier cercle impérial – chevaliers, sénateurs

---

<sup>710</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 100.

<sup>711</sup> HOSTEIN 2017, p. 298.

<sup>712</sup> SCHAAD 1992. Ce dépôt monétaire renfermait 28003 monnaies dont le terminus se situe en 261. Parmi elles, des *aurei* montés en bijoux ou encore un médaillon de Marc Aurèle en bronze (n°7, p. 133). De nombreux autres objets accompagnaient ces monnaies : colliers, bagues, pendants d'oreilles, bracelets, lingots, camées, intailles, clé, couteaux ou encore épingles.

<sup>713</sup> AMANDRY 1992, p. 328 ; DOYEN 2007, p. 391.

<sup>714</sup> AMANDRY 1992 ; CLAY 1976, p. 254-255 ; TOYNBEE 1944, p. 73-95.

<sup>715</sup> TOYNBEE 1944, p. 95-102 ; DOYEN 2007, p. 391.

<sup>716</sup> CLAY 1976, p. 255-256.

<sup>717</sup> AMANDRY 1992, p. 328 ; DOYEN 2007, p. 402-403 ; HOSTEIN 2017, p. 299.

<sup>718</sup> De nouveau, la présence d'un médaillon de bronze à l'effigie de Marc Aurèle au sein du « trésor d'Eauze » n'est pas anodine. Au sujet des propriétaires de ce dépôt, les auteurs concluent : « Si les bijoux appartiennent à une cassette féminine qui renfermerait aussi de modestes épingles à cheveux en corne [...] ils nous permettent aussi avec le reste des objets précieux d'approcher les propriétaires du trésor. On est vraisemblablement en présence d'un notable, qui porte en ce milieu du III<sup>e</sup> siècle un cognomen noble : *Libo*. Son nom est gravé sur ses cuillers d'argent » (SCHAAD 1992, p. 115).

<sup>719</sup> HOSTEIN 2017.

–, elle ne permet pas de dresser, loin s'en faut, une carte précise de la présence de ces mêmes élites de niveau impérial sur le territoire des Trois Gaules »<sup>720</sup>.

## 5. Bilan de l'analyse typologique

Bien que l'analyse typologique se heurte de nouveau aux imprécisions des descriptions, nous avons pu mettre en avant plusieurs éléments significatifs. L'étude de la taille des enfouissements a montré une part non négligeable des « petits dépôts monétaires » comprenant moins de dix monnaies, ce qui encourage à les prendre en compte dans ce type d'étude. Ces trouvailles sont cependant souvent composées de monnaies d'or, leur conférant une valeur intrinsèque importante. Les découvertes de taille moyenne (10-100 ; 100-1000 ; 1000-10000 monnaies) demeurent majoritaires tandis que les gros dépôts monétaires de plus de 10000 individus semblent rares<sup>721</sup>. Il est difficile de fournir une étude précise sur les contenants de ces dépôts monétaires puisqu'ils sont souvent absents ou non mentionnés. Lorsqu'ils sont connus, on parle de « pot », de « poterie » ou encore de « vase » laissant penser à des récipients en céramique. Plusieurs contenants en alliage cuivreux sont toutefois clairement attestés. D'autres contenants, plus rares, sont également mentionnés, tels que : des bourses, coffrets, troncs, tissu, panier etc...

Afin d'opérer un classement typologique cohérent, nous avons suivi les travaux et réflexions de G. Aubin<sup>722</sup>. S'il demeure toutefois difficile de classer précisément les découvertes dans l'une ou l'autre de ces catégories, trop rigides, des tendances se dessinent. Nous avons fait le choix de ne pas séparer les dépôts de thésaurisation des dépôts d'urgence, les premiers incarnent des formes d'épargne sur un temps plus ou moins long, souvent mis au jour à proximité d'habitats et composés en majeure partie de monnaies en alliage cuivreux renfermées dans une céramique. Ces découvertes datent généralement de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, période correspondant à une crise sociale, économique et politique majeure. Ces crises s'accompagnent de plusieurs réformes monétaires qui ont pu conduire à des enfouissements de ce type. C'est précisément le cas des dépôts de fondeur et de rebut. Pour les premiers, le contexte archéologique est caractéristique : il s'agit la plupart du temps d'atelier de métallurgie. Pour les seconds, la composition (une majorité de monnaies des empereurs gaulois et de leurs imitations) et leur chronologie proche du principat de Probus, permettent de les identifier. Nous avons également pu signaler la présence de trouvailles closes définitives comme les dépôts funéraires ou les dépôts de fondation, assez peu représentés mais reconnaissables par leur contexte de découverte. Des pertes et des bourses ont aussi été mises en évidence par le biais de leur contenant, de leur composition et de leur contexte archéologique. Peu de dépôts monétaires multiples bien documentés ont été recensés mais ce type de découverte demeure attesté en territoire éduen. La catégorie générique des dépôts à caractère culturel a été traitée à part du fait qu'ils sont tantôt temporaires tantôt définitifs. Ces dépôts culturels illustrent en réalité une grande variété de phénomènes. Les accumulations de jets dans les fontaines ou les gués paraissent composées sur un temps long par différents individus. Plusieurs de ces accumulations ont été effectuées au sein de troncs monétaires, structures qui demeurent rares mais présentes

---

<sup>720</sup> HOSTEIN 2017, p. 299.

<sup>721</sup> Ce sont ces très gros dépôts qui étaient au cœur du sujet du colloque *Too big to study ? Troppo grandi da studiare ?* les 18 et 19 mai 2018 à Trieste. Ce colloque a d'ailleurs fait l'objet d'une publication récente (CALLEGHER 2019). La publication du dépôt de Saint-Germain-lès-Arpajon revient également sur ces « dépôts géants » (DROST 2020).

<sup>722</sup> AUBIN 2007.



en territoire éduen. Les offrandes isolées peuvent également former des dépôts monétaires lorsqu'elles sont regroupées dans des fosses. Un cas particulier est celui des dépôts de clôture de sanctuaire, illustré par le cas de Couan, réunissant un grand nombre d'offrandes monétaires, de la statuaire et du mobilier sacré dans une même fosse, datée de la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Enfin, nous notons la présence de monnaies mutilées, pratique restreinte à la première moitié du I<sup>er</sup> siècle et assez peu présente dans les accumulations monétaires.

Le monnayage d'or isolé constitue une forme de thésaurisation par sa valeur intrinsèque mais la typologie des accumulations demeure difficile à appliquer à ce type de découvertes. Il convient de s'intéresser au contexte archéologique et à la rareté des trouvailles pour émettre des hypothèses typologiques. Plusieurs monnaies d'or isolées peuvent assurément être interprétées comme des pertes, des offrandes, des *donativa* ou des dépôts funéraires. Notons de nouveau la particularité des bijoux monétaires, très présents en territoire éduen. Plusieurs monnaies ne sont recensées qu'à un très faible nombre d'exemplaires dans les travaux de J.-P. Callu et X. Lorient<sup>723</sup>, comme le lot de trois *aurei* de Caligula trouvé à Autun<sup>724</sup>, pour ne citer que ces exemples. Plusieurs monnaies rares ont été frappées à des périodes clés, comme celle dite de l'Empire gaulois. Ces découvertes sont à mettre en rapport avec le statut particulier de la cité et de son chef-lieu, mais également avec la présence d'élites locales liées au pouvoir impérial ou encore avec des événements particuliers (le siège d'Autun par exemple).

Enfin, le dossier des médaillons de bronze autunois<sup>725</sup> demeure fort intéressant puisque le chef-lieu éduen compte parmi les villes qui en ont livré le plus. Leurs émissions sont chronologiquement restreintes dans le troisième quart du II<sup>e</sup> siècle. Ces pièces de gros module semblent avoir été distribuées à l'occasion d'événements bien particuliers, par l'empereur. À Autun ils ont été mis au jour dans des quartiers d'habitats au sein d'îlots monumentaux où demeuraient les élites à qui étaient distribués ces objets de prestige.

L'analyse typologique met ainsi en exergue la pluralité de phénomènes au sein des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées et révèle la présence d'élites en territoire éduen et plus particulièrement en son chef-lieu.

---

<sup>723</sup> CALLU et LORIENT 1990 ; BLAND et LORIENT 2010 ; LORIENT 2013.

<sup>724</sup> HOSTEIN à paraître.

<sup>725</sup> HOSTEIN 2017.

### **III) Analyse par types de sites des dépôts monétaires et monnaies d'or isolées découverts en territoire éduen**

Une analyse du mobilier numismatique par types de sites s'impose afin d'observer des différences au sein de la chronologie et de la composition des dépôts monétaires selon le type de sites dans lesquels ils ont été mis au jour. La difficulté principale réside dans le fait de répartir les découvertes au sein des différentes catégories de sites. Cela pose plusieurs problèmes. Notons en premier lieu que nous n'avons que très peu d'informations sur les contextes de découverte puisqu'il s'agit souvent de trouvailles anciennes réalisées en dehors de fouilles archéologiques<sup>726</sup>. Lorsque nous ignorons le contexte archéologique nous avons tenté de définir s'il s'agit d'environnement urbain ou rural. Nous avons aussi pris en compte les mégacontextes connus pour la commune de découverte. Ainsi, plusieurs lots monétaires ont pu être attribués à des habitats groupés / agglomérations bien qu'aucun contexte n'ait été mentionné lors de la découverte. En effet, de nombreuses communes sont le lieu d'implantation d'agglomérations antiques, comme les inventaires récents de St. Venault et de P. Nouvel<sup>727</sup> l'ont démontré. Ces trouvailles ont pu être réalisées à proximité de ces contextes archéologiques et non spécifiquement au sein des agglomérations. Le deuxième problème réside dans le fait qu'une découverte peut correspondre à plusieurs catégories de sites. C'est le cas par exemple des lieux de culte qui peuvent se situer à la fois au sein du chef-lieu de la cité ou bien dans des contextes ruraux. Cette remarque vaut également pour les quartiers artisanaux. Il convient de réaliser une répartition en deux temps, comme nous le verrons *infra*. La dernière difficulté réside dans la définition des types de sites. Il est impératif de bien établir la typologie de ces derniers afin de pouvoir effectuer la répartition du mobilier numismatique. S'il est aisé de définir le chef-lieu de la cité des Éduens, à savoir Autun, la tâche est plus complexe pour les établissements ruraux, les habitats groupés ou encore les lieux de cultes.

#### **1. Réflexion sur la typologie des sites**

Notre réflexion sur la typologie des sites archéologiques reprend dans les grandes lignes les travaux récents de P. Nouvel réalisés dans le cadre de son Habilitation à diriger des recherches soutenue en 2016<sup>728</sup>. Ses travaux, qui concernent notre zone d'étude, permettent de conduire une réflexion sur les dépôts monétaires et monnaies d'or isolées mais aussi de proposer une synthèse des différents types de sites.

##### **1.1. Les habitats groupés**

Les habitats groupés et/ou agglomérations ont fait l'objet de recherches récentes sur le territoire éduen grâce au Projet Collectif de Recherche (PCR) AGGLOCENE : « Agglomérations antiques du Centre-est de la Gaule » dirigé par St. Venault<sup>729</sup>. Ce programme consiste à réaliser un inventaire de toutes les agglomérations antiques du Centre-Est de la Gaule. Des interventions archéologiques ciblées ont également été conduites afin de mieux connaître certains sites. Un colloque portant sur les agglomérations du Nord de la Gaule durant l'Antiquité tardive s'est

---

<sup>726</sup> Nous renvoyons *supra* à : Introduction – 3.1. L'importance du contexte.

<sup>727</sup> NOUVEL et VENAULT 2019, p. 385.

<sup>728</sup> NOUVEL 2016.

<sup>729</sup> Site du projet : <https://agglocene.huma-num.fr/> [consulté le 02/10/2020]. Les rapports d'activités sont téléchargeables à ce lien.

tenu à Besançon et a été publié en 2017<sup>730</sup> ; plusieurs articles concernent notre territoire d'étude<sup>731</sup>.

Avec P. Nouvel<sup>732</sup>, nous favoriserons ici le terme d'habitats groupés, défini ainsi : « toutes les agglomérations urbaines ou rurales (du hameau à la grande ville), quels que soit leur fonction leur statut et leur poids dans les réseaux d'occupation. L'importance et le nombre des fonctions que l'on rencontrera dans les « habitats groupés » seront variables, puisque ce groupe associe de véritables villes, aux fonctions urbaines bien affirmées, à de vagues hameaux, conglomérats de peu d'étendue et de faible variété fonctionnelle »<sup>733</sup>. Nous utiliserons parallèlement le terme d'agglomération. Plusieurs découvertes ont été classées comme étant « proches habitats groupés ». C'est le cas lorsqu'elles ont été mises au jour sur la même commune que des habitats groupés mais sans autre précision. Ces habitats groupés ne comprennent pas le chef-lieu de cité, qui constitue une catégorie à part entière<sup>734</sup>.

## 1.2. Les établissements ruraux

La question de l'occupation des campagnes en Gaule du Nord-Est a été traitée très récemment par le projet « Rurland » dirigé par M. Reddé<sup>735</sup>. La publication des deux volumes consacrés à la synthèse de ce projet<sup>736</sup> traite de l'étude de l'espace rural et s'intéresse notamment aux établissements ruraux. En ce qui concerne le territoire éduen ce sont les travaux de P. Nouvel qui demeurent les plus conséquents et les plus récents<sup>737</sup>. Depuis 2019, l'auteur est le coordinateur d'un Projet Collectif de Recherche (PCR) : « Rurality : les campagnes du Centre-Est de la Gaule de l'époque gauloise à l'Antiquité tardive ». Le projet se définit comme étant : « la poursuite de l'ERC Rurland dans le Centre-Est de la France et le miroir du PCR Agglocène pour les établissements ruraux antiques »<sup>738</sup>. Le projet intègre le territoire éduen dans ses délimitations géographiques. En ce qui concerne les établissements ruraux, P. Nouvel a élaboré une typologie que nous avons utilisée dans le catalogue et dans le commentaire (**figure 32**). Reprenons rapidement la description typologique de ces établissements ruraux, qui s'échelonnent de ER0 à ER3c, d'après les éléments fournis par l'auteur<sup>739</sup>. Tout d'abord les ER0 correspondent, selon P. Nouvel, à « des sites trop peu documentés »<sup>740</sup>. Il s'agit donc ici d'établissements ruraux dont le statut demeure indéterminé. Les ER1 sont des « bâtiments techniques isolés qui n'ont apparemment pas de fonction domestique »<sup>741</sup> et nous verrons que ce type d'établissement semble peu répandu. Toujours d'après les définitions données par P. Nouvel, les ER2 sont des sites « dans lesquels la résidence ou le bâtiment à vocation domestique se situe dans la même cour que le ou les bâtiments techniques. La résidence, de plan modeste, dispose parfois d'équipements de confort (balnéaires) [...] plus généralement, ces sites se distinguent [...] par l'absence d'apparat décoratif luxueux (mosaïque, stuc) »<sup>742</sup>.

<sup>730</sup> KASPRZYK et MONTEIL 2017.

<sup>731</sup> NOUVEL et VENAULT 2017 ; KASPRZYK 2017.

<sup>732</sup> NOUVEL et VENAULT 2013, p. 19-20 ; NOUVEL 2016, p. 132-134.

<sup>733</sup> NOUVEL 2016, p. 134.

<sup>734</sup> NOUVEL et VENAULT 2017 : si le chef-lieu correspond bien à un habitat groupé, il possède des caractéristiques propres à son statut.

<sup>735</sup> Le site internet du projet Rurland : <https://rurland.hypotheses.org/a-propos> [consulté le 13 octobre 2019].

<sup>736</sup> REDDÉ 2017.

<sup>737</sup> NOUVEL 2016 ; NOUVEL 2017b.

<sup>738</sup> NOUVEL *et al.* 2020a, p. 6.

<sup>739</sup> NOUVEL 2017b, p. 691-695.

<sup>740</sup> NOUVEL 2016, p. 353.

<sup>741</sup> NOUVEL 2017b, p. 691.

<sup>742</sup> *Ibid.*, p. 691.

Les ER3 possèdent un plan différent puisqu'ils « se caractérisent par une séparation nette entre espaces résidentiel et de production. Ce caractère planimétrique se conjugue avec des différences de richesse relative, telles que la présence d'équipements spécifiques (balnéaires, adduction d'eau, bassins, temple(s), tour porche) et d'un appareil décoratif particulier (présence de mosaïque et de stuc) »<sup>743</sup>. Ces ER3, établissements à deux cours, se divisent eux-mêmes en trois sous-catégories que P. Nouvel a définies comme suit. Les ER3a : « Établissements ruraux à deux cours, résidence longiligne simple, communs désorganisés ou regroupés en deux ailes à peu près régulières de part et d'autre d'une cour. Présence de balnéaires, généralement de faible dimension, appareil décoratif modeste (mosaïque noire et blanche, grossière, peu nombreuses, marbre peu varié et de faible qualité) »<sup>744</sup>. Les ER3b : « Établissements ruraux à deux cours, résidence formée de trois corps de bâtiments en U organisés autour d'une cour centrale et communs désorganisés ou organisés en deux lignes de pavillons hétérogènes. Appareils décoratifs de qualité (mosaïque parfois polychrome, stuc) et équipements de confort variables en fonction de la superficie globale »<sup>745</sup>. Enfin, les ER3c : « Établissements ruraux à deux cours, à résidence formée de trois corps de bâtiments en U organisés autour d'une cour centrale, communs organisés en deux lignes de pavillons de plan répétitif [...] l'équipement de confort et l'appareil décoratif est généralement maximal (mosaïques polychromes nombreuses, stuc, marbre) »<sup>746</sup>. Cette typologie nous permettra de mettre en relation les découvertes monétaires avec le statut des établissements ruraux.

J.-M. Doyen s'est particulièrement intéressé à la présence de monnaies au sein des établissements ruraux de Gaule septentrionale<sup>747</sup>. L'auteur distingue les domaines dans lesquels peu ou beaucoup de monnaies sont découvertes. Les établissements livrant peu de monnaies suivraient un système qualifié par l'auteur de capitaliste, à grande échelle, où les monnaies ne transiteraient pas sur le domaine. Ceux livrant beaucoup de monnaies seraient au contraire tournés vers une économie plus localisée.

Enfin, la question de la circulation monétaire dans les territoires ruraux de la Gaule du Nord et de l'Est a fait l'objet d'une journée d'étude le 11 septembre 2015 à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA). Les actes de cette journée ont été publiés sous la direction de St. Martin<sup>748</sup>. Dans ses conclusions de cette journée d'étude, l'auteur rappelle avec force que les campagnes ne sont pas exclues des circuits monétaires<sup>749</sup>. C'est ce que nous allons tenter de vérifier à partir du cas particulier de la cité des Éduens.

---

<sup>743</sup> NOUVEL 2017b, p. 691.

<sup>744</sup> *Ibid.*, p. 691.

<sup>745</sup> *Ibid.*, p. 691.

<sup>746</sup> *Ibid.*, p. 693.

<sup>747</sup> DOYEN 2014 ; DOYEN 2015.

<sup>748</sup> MARTIN 2016.

<sup>749</sup> *Ibid.*, p. 181-190.

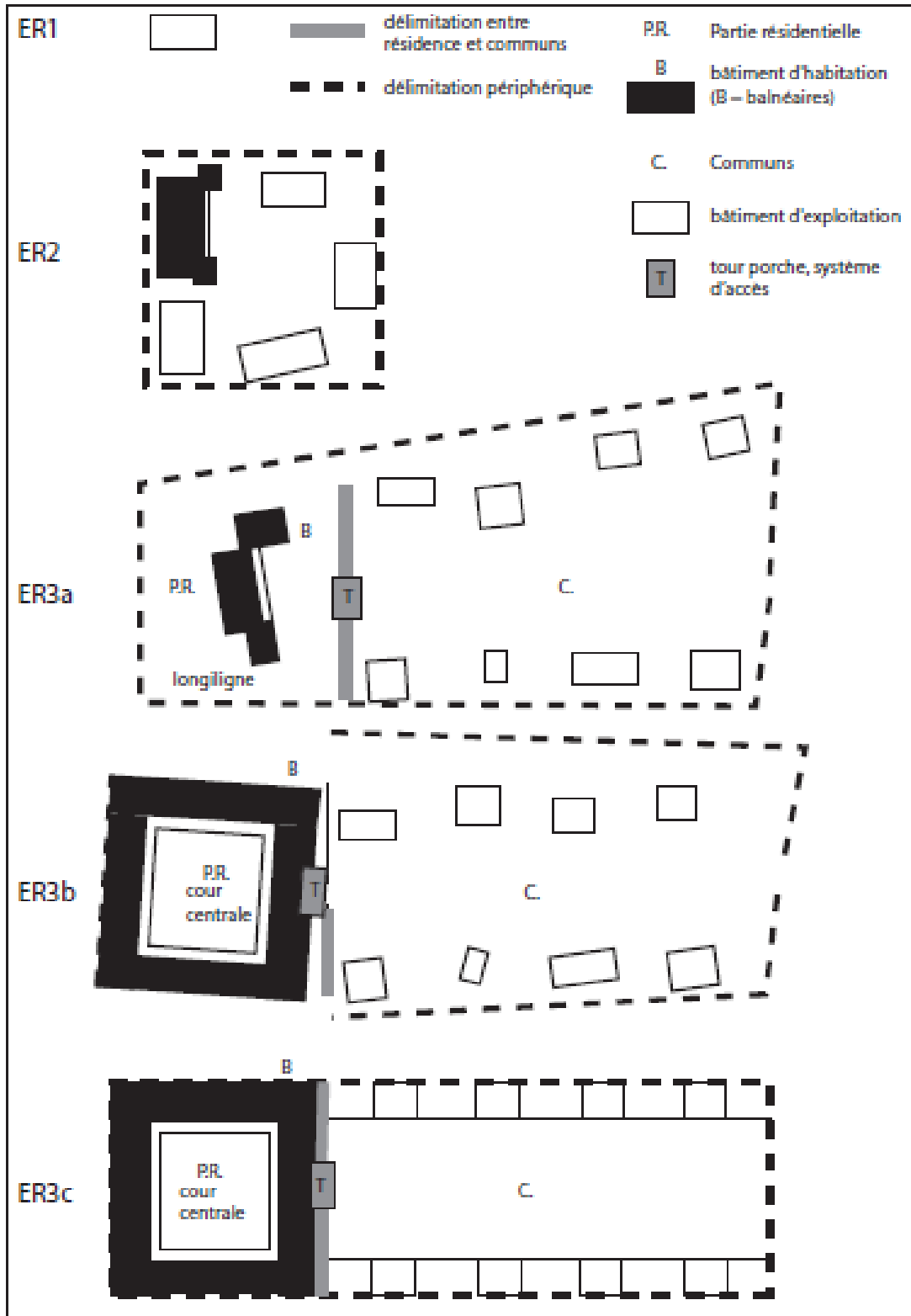


Figure 32 : Typologie des établissements ruraux d'après leur organisation interne, utilisée dans le centre-est de la Gaule (NOUVEL 2017b, p. 693).

### 1.3. Les lieux de culte

La recherche sur les lieux de cultes en territoire éduen est très dynamique comme en témoigne le projet « INCUBO – Inventaire des lieux de culte antiques en Bourgogne » dont sont issues plusieurs publications<sup>750</sup>. Les études terminologiques consacrées aux lieux de culte demeurent toutefois rares et reviennent entre autre à A. Vauchez. L’auteur a écrit dans l’introduction de l’ouvrage qu’il a dirigé sur la question<sup>751</sup> que : « la recherche d’une définition aussi précise que rigoureuse que possible de la notion de sanctuaire et l’étude de son évolution au cours de l’histoire constituent les deux principaux problèmes que le présent volume s’est efforcé d’aborder, dans la perspective d’une histoire comparée des religions. Tâche difficile certes mais indispensable, dans la mesure où il s’agit d’une question fort peu étudiée, surtout dans une perspective diachronique, les spécialistes de chaque période ayant tendance à se satisfaire du sens que pouvait avoir la notion à l’époque qui les intéresse sans trop se poser de question sur ses tenants et aboutissants »<sup>752</sup>. Dans ce même livre A. Dubourdieu et J. Scheid<sup>753</sup> se sont interrogés sur la pluralité des notions définissant un lieu de culte durant l’Antiquité romaine. Dans notre cas, il semble préférable d’utiliser le terme de « lieu de culte » pour la catégorie générale dans son sens premier, à savoir un lieu ou un culte semble avoir été organisé. Ces lieux de cultes peuvent prendre plusieurs formes, principalement des sanctuaires ou des gués. Nous emploierons donc également le terme de sanctuaire, abondamment repris dans la bibliographie récente. Nous lui donnerons la définition proposée par P. Nouvel, à savoir : « un complexe cultuel, disposant d’au moins un temple, isolé de l’espace profane par une délimitation maçonnée ou fossoyée »<sup>754</sup>.

Seront donc classés dans cette catégorie les dépôts ou monnaies d’or isolées mis au jour au sein de ces lieux de culte. Il s’agit la plupart du temps de dépôts cultuels et d’offrandes monétaires. La question des monnaies et des lieux de cultes a notamment été traitée par G. Aubin et J. Meissonnier<sup>755</sup>, L. Popovitch<sup>756</sup> et plus récemment par St. Izri<sup>757</sup>, P. Nouvel<sup>758</sup> et R. Golosetti<sup>759</sup>. Ces travaux nous serviront de base pour notre commentaire.

## 2. Le mobilier numismatique à l’échelle du territoire éduen

La répartition du corpus numismatique selon les différents types de sites doit s’effectuer à plusieurs échelles. Nous avons tout d’abord fait le choix de traiter séparément les dépôts monétaires et les monnaies d’or isolées avant de les synthétiser. Les répartitions par type de sites se font conjointement avec une analyse chronologique et typologique du matériel. Comme nous l’avons mentionné, plusieurs lieux de découverte demeurent complexes à identifier soit parce que le contexte de découverte est inconnu, soit parce qu’il peut correspondre à plusieurs catégories. Nous avons ainsi hiérarchisé la typologie des sites en deux grilles de lecture. La première distingue les découvertes selon les mégacontextes : le chef-lieu, les habitats groupés

---

<sup>750</sup> Principalement : DE CAZANOVE et MÉNIEL 2012 ; KASPRZYK *et al.* 2010.

<sup>751</sup> VAUCHEZ 2000.

<sup>752</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>753</sup> DUBOURDIEU et SCHEID 2000.

<sup>754</sup> NOUVEL 2016, p. 151.

<sup>755</sup> AUBIN et MEISSONNIER 1994.

<sup>756</sup> POPOVITCH 2012.

<sup>757</sup> IZRI 2011 ; IZRI 2015a.

<sup>758</sup> NOUVEL 2013 et plus généralement HOSTEIN *et al.* 2014 ; NOUVEL et CHARRIER à paraître.

<sup>759</sup> GOLOSETTI 2019.

/ agglomérations, la proximité de ces habitats groupés<sup>760</sup>, les établissements ruraux et enfin les lieux indéterminés / ruraux (?)<sup>761</sup>. La deuxième grille de lecture se veut plus précise et vise à déterminer les types de sites : habitat, quartier artisanal, sanctuaire, sépulture etc. Dans notre catalogue, l'absence d'information sur les contextes archéologiques précis fait qu'une majorité de sites demeurent rangés parmi les indéterminés.

## 2.1. Les dépôts monétaires

Les découvertes de dépôts monétaires sont souvent anciennes et / ou fortuites, ne laissant que peu de place à une analyse chronologique et contextuelle, ce qui se traduit dans les différentes répartitions ci-dessous. Il nous semble tout de même intéressant d'observer et de croiser, dans un premier temps, la chronologie des mégacontextes de ces découvertes : quels types de sites ont fourni le plus de dépôts ? À quelle période ? Dans un second temps, nous croiserons la typologie des dépôts monétaires avec celle des contextes archéologiques : quels types de sites ont fourni quels types de dépôts ?

### 2.1.1. Répartition chronologique par type de site

Commençons par analyser le croisement de la chronologie avec les mégacontextes des dépôts monétaires (**tableau 74**). Nous avons distingué les découvertes du chef-lieu (Autun), de celles des habitats groupés et agglomérations, de celles à proximité de ces derniers, de celles des établissements ruraux avérés et enfin de celles qui semblent se rattacher à des lieux indéterminés / ruraux. Pour ces dernières, le nombre important de dépôts est notamment dû au fait que nous y avons classé les découvertes où l'information fait défaut, ce qui a pu engendrer des erreurs.

Une analyse plus précise par le prisme des types de sites sera conduite dans la section suivante<sup>762</sup>. Notons toutefois que, de manière générale, ce sont les établissements ruraux qui ont fourni le nombre le plus important de dépôts monétaires. Nous pouvons rapprocher de ces derniers les enfouissements issus des potentiels lieux ruraux indéterminés. Il est très clair que, d'après le prisme des dépôts monétaires, les campagnes étaient parfaitement intégrées à la monétarisation<sup>763</sup> du territoire éduen. La question des *Monnaies et monétarisation dans les campagnes de la Gaule du Nord et de l'Est, de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive* a fait l'objet d'un ouvrage collectif dirigé par St. Martin<sup>764</sup> qui démontre que les campagnes n'étaient pas exclues des circuits monétaires. Le chef-lieu, Autun, a fourni 20 dépôts monétaires, qui sont plus ou moins bien connus. C'est un nombre important qui demeure toutefois moins élevé qu'à Reims, où Jean-Marc Doyen a recensé 31 enfouissements en 2007<sup>765</sup> auxquels nous pouvons ajouter les nouvelles découvertes étudiées par F. Pilon, portant le nombre à 38<sup>766</sup>. Les habitats

---

<sup>760</sup> Découvertes issues d'une commune où une agglomération est connue mais sans savoir si la trouvaille provient précisément de cette dernière.

<sup>761</sup> Nous avons inséré dans cette dernière catégorie les découvertes dont nous n'avons que la commune comme contexte archéologique. Le plus souvent cette commune semble appartenir à la sphère rurale durant l'Antiquité, sans que cela puisse être vérifié.

<sup>762</sup> Nous renvoyons *infra* : III – 3. Les types de sites.

<sup>763</sup> Nous renvoyons à la définition du terme citée *supra* : Introduction – 3.2. Monétarisation et intégration.

<sup>764</sup> MARTIN 2016.

<sup>765</sup> DOYEN 2007, p. 424-511.

<sup>766</sup> Parmi les sept découvertes postérieures au recensement de J.-M Doyen (voir note précédente), deux sont publiées à ce jour (AMANDRY *et al.* 2020 [Reims 36] ; PILON et PANOUILLOT 2020 [Reims 35]). Toutefois F. Pilon a gentiment accepté de nous fournir les informations pour l'heure inédites concernant [Reims 32 ; 33 ; 34 ; 37 et 38], portant le nombre d'occurrences à 38 [voir également note n°776].

groupés / agglomérations et leurs abords immédiats ont également révélé un nombre élevé de dépôts monétaires. L'ensemble des mégacontextes est donc monétarisé comme nous le verrons plus précisément.

En premier lieu, analysons les données sur le plan chronologique (**tableau 74**). Au I<sup>er</sup> siècle (périodes 1 et 2), on rencontre majoritairement des découvertes issues d'habitats groupés / agglomérations. Une seule occurrence est signalée à Autun et deux autres sont mentionnées dans des établissements ruraux. Les 28 dépôts monétaires du II<sup>e</sup> siècle (périodes 3 et 4) se répartissent plus équitablement bien que l'on observe toujours assez peu de découvertes autunoises. Les habitats groupés comptent huit occurrences auxquelles nous pouvons en ajouter quatre autres qui paraissent provenir des abords de ce type de site. Les trouvailles effectuées au sein d'établissements ruraux prennent de l'importance mais demeurent moins représentées que celles mises au jour dans les agglomérations. À partir de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle (période 5) on assiste à un essor des découvertes de dépôts monétaires dans les établissements ruraux ainsi que dans les lieux indéterminés / ruraux (?). Les trouvailles en contexte d'habitat groupé se stabilisent, tout comme celles effectuées à Autun. La période 6 (253-284), qui est une période clé dans l'étude des enfouissements monétaires, confirme ce tournant. La majorité des dépôts proviennent à cette date des établissements ruraux. Dans le même temps à Autun on note une augmentation du nombre de trouvailles, tandis que la part des découvertes en habitats groupés paraît faible. Les mêmes tendances s'observent aux périodes 7 (284-318) et 8 (318-364). À la fin du IV<sup>e</sup> siècle, les découvertes effectuées au sein d'habitats groupés redeviennent plus importantes que celles provenant d'établissements ruraux. Le faible nombre des occurrences ne permet toutefois pas de faire d'observations fines. Enfin, parmi les sept découvertes du V<sup>e</sup> siècle (période 10 et 11), aucune n'a été retrouvée à Autun. Trois sont issues d'habitats groupés et leurs abords, trois autres ont été mises au jour dans des établissements ruraux et une dernière enfin semble appartenir à un lieu indéterminé / rural (?).

	1 (32 av. – 69)	2 (69-96)	3 (96-161)	4 (161-193)	5 (193-253)	6 (253-284)	7 (284-318)	8 (318-364)	9 (364-395)	10 (395-455)	11 (455-491)	Ind.	Total
Chef-lieu	1	0	1	2	2	7	2	1	2	-	-	2	20
Habitats groupés	4	1	4	4	5	15	4	5	4	2	-	13	61
Proche habitats groupés	-	0	1	3	5	9	1	1	3	-	1	9	33
ER	1	1	1	4	10	47	15	12	2	2	1	20	116
Lieux indéterminés / ruraux (?)	-	1	1	5	10	28	5	12	4	-	1	42	109
Total	6	3	8	18	32	106	27	31	15	4	3	86	339

Tableau 74 : Répartition chronologique des dépôts monétaires éduens par mégacontextes.

Une analyse chronologique plus précise par types de site s'impose afin d'observer les tendances qui se dégagent. De nouveau, nous menons ici une réflexion essentiellement chronologique, le



point de vue par type de site étant traité *infra*<sup>767</sup>. Notons toutefois qu'un très grand nombre de découvertes n'a pu être rattaché à l'une ou l'autre de ces catégories (**tableau 75**). Si nous excluons ces dernières, ce sont les habitats qui fournissent la majorité des dépôts monétaires, suivis des lieux de culte et des quartiers artisanaux auxquels se rattachent les mines et ferriers. Les autres types de sites ne sont quasiment pas représentés. Sur la longue durée, au I<sup>er</sup> siècle (périodes 1 et 2), les rares trouvailles attestées se font principalement autour des habitats et dans une moindre mesure au sein des lieux de culte et des quartiers artisanaux. Au II<sup>e</sup> siècle (périodes 3 et 4), les dépôts liés aux habitats sont toujours majoritaires et les dépôts culturels semblent prendre de l'importance. De rares découvertes sont à signaler dans les quartiers artisanaux, les sépultures et les puits. Les mêmes tendances s'observent au III<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle (périodes 5 à 8). Au cours de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle (période 9) une autre tendance s'observe : les dépôts provenant d'habitats sont en net recul tandis que ceux issus des lieux de culte deviennent majoritaires. Il s'agit d'un fait intéressant sur l'évolution des gestes culturels<sup>768</sup>. Les sept enfouissements datés du V<sup>e</sup> siècle (périodes 10 et 11) ont principalement été mis au jour dans des habitats et très peu dans les lieux de culte et sépultures. Quelle que soit la période observée, il semblerait que les enfouissements s'effectuent principalement dans les habitats, exception faite pour la période 9 (364-395) qui réunit une majorité de dépôts à caractère culturel.

	1 (32 av. - 69)	2 (69-96)	3 (96-161)	4 (161-193)	5 (193-253)	6 (253-284)	7 (284-318)	8 (318-364)	9 (364-395)	10 (395-455)	11 (455-491)	Ind.	Total
Habitat	2	1	2	5	11	54	16	13	2	2	1	21	130
Sanctuaire / lieu de culte	1	-	1	4	1	1	-	4	8	1	-	4	25
Quartier artisanal	1	-	1	1	1	2	4	-	1	-	-	1	12
Sépulture	-	-	-	1	-	1	-	1	-	1	-	4	8
Place publique	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Puits / fontaine / aqueduc	-	-	-	1	1	-	-	1	1	-	1	1	6
Cours d'eau / Gué / Port	-	-	-	-	-	1	1	-	1	-	-	3	6
Théâtre	-	-	-	-	1	1	-	1	-	-	-	-	3
Grotte	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Minier / Ferrier	-	-	-	-	-	4	-	1	-	-	-	1	6
Ind.	2	2	4	6	17	41	6	9	2	-	1	51	141
Total	6	3	8	18	32	106	27	31	15	4	3	86	339

Tableau 75 : Répartition chronologique des dépôts monétaires éduens par types de site.

<sup>767</sup> Nous renvoyons *infra* : III – 3. Les types de sites.

<sup>768</sup> Concernant les pratiques religieuses durant l'Antiquité tardive dans le Centre-Est de la Gaule nous renvoyons à : HOSTEIN et al. 2014.

### 2.1.2. Répartition par type de dépôt et par type de site

La répartition par type de dépôts et par type de site se fait de nouveau à deux échelles. En premier lieu nous prenons en compte les mégacontextes (**tableau 76**) et observons la distribution selon la typologie des dépôts monétaires. Les deux dépôts de fondations répertoriés ont été mis au jour dans des sphères urbaines : l'un provient du chef-lieu et le second de l'agglomération d'Avallon. D'autres dépôts de fondation découverts hors de notre zone d'étude sont issus de contextes urbains. C'est notamment le cas du dépôt de fondation découvert à Besançon que nous avons précédemment évoqué<sup>769</sup>. Plus hypothétiquement nous pouvons également citer les dépôts de Corseul<sup>770</sup> et de Mâlain<sup>771</sup> qui pourraient être interprétés comme des dépôts de fondation. Les bourses et les pertes assimilées se distribuent sur divers types de sites : le chef-lieu, les habitats groupés et les établissements ruraux. Les bourses circulaient avec leurs usagers aussi bien dans les campagnes que dans les villes. Les dépôts à caractère cultuel sont très fréquents au sein des habitats groupés mais semblent également se retrouver dans des lieux de culte ruraux. La question des dépôts funéraires demeure complexe car ils sont mal documentés dans la littérature. Les communes dans lesquelles ils ont été mis au jour suggèrent une sphère rurale mais cela ne peut être attesté. Les dépôts de rebut et de fondeur sont majoritairement retrouvés dans des établissements ruraux ou des habitats groupés. Ils sont aussi présents dans le chef-lieu de la cité, notamment à travers le cas de la découverte du Faubourg d'Arroux (cat. 180 et 181) qui paraît relever de cette typologie. Enfin, les dépôts de thésaurisation et d'urgence, forts nombreux, sont attestés dans tous les types de sites et majoritairement dans les établissements ruraux.

	Fondation	Bourse ou perte	Cultuel	Dépôt de gué	Funéraire	Rebut	Thésaurisation et urgence	Ind.	Total
Chef-lieu	1	2	1	-	-	3	7	6	20
Habitats groupés	1	2	9	1	1	6	24	17	61
Proche habitats groupés	-	2	2	-	1	3	13	12	33
ER	-	3	1	-	-	8	62	42	116
Lieux indéterminés / ruraux (?)	-	-	12	-	6	4	33	54	109
Total	2	9	25	1	8	24	139	131	339

Tableau 76 : Répartition des différents types de dépôts découverts en territoire éduen par mégacontexte.

<sup>769</sup> Notice de J.-B. Giard dans GUILHOT et GOY 1992, p. 128.

<sup>770</sup> KERÉBEL 2001, p. 24 et 166.

<sup>771</sup> ROUSSEL 1975.

Si nous examinons les contextes archéologiques d'un peu plus près, nous pouvons pousser nos observations plus loin (**tableau 77**). Les bourses ou les pertes assimilées se retrouvent majoritairement dans des habitats, lieux de vie des usagers. Sans surprise, les dépôts culturels proviennent en très grande majorité de lieux de culte à deux exceptions près. La première est celle d'Alise-Sainte-Reine (cat. 17) où des monnaies mutilées ont été mises au jour dans ce qui a été interprété comme un quartier artisanal ou un quartier d'habitats. La seconde est celle mise au jour à La Chapelle-de-Guinchay (cat. 204) qui a livré un *solidus* de Constantin accompagné de six statuettes en bronze au sein d'un établissement rural. Les dépôts de rebut et de fondeur se retrouvent principalement dans deux types de sites : les habitats et les quartiers artisanaux. Notons également qu'à Arleuf (cat. 97) ce type de dépôt a été retrouvé dans un théâtre<sup>772</sup>. Les enfouissements de thésaurisation et d'urgence sont le plus souvent en lien avec des sites d'habitat mais dans une moindre mesure ils se distribuent également sur beaucoup d'autres sites. Enfin, de nombreuses découvertes n'ont pu être rattachées à un type de dépôt ou à un type de site en particulier, du fait du manque d'information les concernant.

	Fondation	Bourse ou perte	Culturel	Dépôt de gué	Funéraire	Rebut	Thésaurisation et urgence	Ind.	Total
Habitat	1	6	1	-	-	11	66	45	130
Sanctuaire / lieu de culte	-	-	23	-	-	-	2	-	25
Quartier artisanal	-	-	1	-	-	6	3	2	12
Sépulture	-	-	-	-	8	-	-	-	8
Place publique	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Puits / fontaine / aqueduc	-	-	-	-	-	-	3	3	6
Cours d'eau / Gué / Port	-	1	-	1	-	-	-	4	6
Théâtre	-	-	-	-	-	1	2	-	3
Grotte	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Minier / Ferrier	-	-	-	-	-	-	3	3	6
Ind.	1	2	-	-	-	6	58	74	141
Total	2	9	25	1	8	24	139	131	339

Tableau 77 : Répartition des différents types de dépôts monétaires découverts en territoire éduen par type de site.

<sup>772</sup> Rappelons que les théâtres sont des lieux dont la fréquentation évolue durant l'Antiquité tardive. Des moules monétaires de faux-monnayeurs ont par exemple été découverts à proximité du théâtre d'Autun (BULLIOT 1897). Dans le théâtre *extramuros* du complexe de la Genetoye à Autun des *militaria* du III<sup>e</sup> siècle ont également été mis au jour (CASSAGNES 2018, p. 35-36). Des *militaria* sont également attestés dans les phases de réoccupation tardives du théâtre d'Avenches ainsi que des traces d'artisanats (MATTER 2009, p. 185-209 ; 238-239). De manière générale sur l'occupation des théâtres dans l'Antiquité tardive voir : HEIJMANS 2006, p. 38-39.

## 2.2. Les monnaies d'or

Comme nous l'avons signalé *supra*, la répartition des monnaies d'or se fait selon deux grilles de lecture. Malheureusement une grande partie de la documentation doit être rangée dans la catégorie des indéterminés.

	1 (32 av. – 69)	2 (69-96)	3 (96-161)	4 (161-193)	5 (193-253)	6 (253-284)	Empire gaulois (260-274)	7 (284-318)	8 (318-364)	9 (364-395)	10 (395-455)	11 (455-491)	Ind.	Total
Chef-lieu	4		4		3	1	2	3		1	1			19
Habitats groupés	7	1	2	2		1				3	1	2		19
Proche habitats groupés	2	2	2	1	1	1	2	-	-	2	3	3	-	19
ER	3	2	5	1	3	2	-	4	-	2	2	1	1	26
Lieux ind. / ruraux (?)	6	4	3				1		2	3	3		1	23
Total	22	9	16	4	7	5	5	7	2	11	10	6	2	106

Tableau 78 : Répartition des monnaies d'or isolées découvertes en territoire éduen par mégacontextes.

La ville d'Autun, chef-lieu de la cité des Éduens, compte 19 individus (**tableau 78**), traduisant un lien fort entre les élites présentes dans la ville et le pouvoir émetteur. Le nombre des découvertes dans des habitats groupés avérés s'établit à 19 et leur part monte à 38 si l'on intègre celles effectuées vraisemblablement à proximité des habitats groupés. Les établissements ruraux, toutes typologies confondues, ont livré un ensemble de 26 monnaies d'or, ce qui représente plus de trouvailles que pour le chef-lieu (mais peu rapporté à la surface du territoire des Éduens). Notons également la présence de 23 monnaies d'or dont le contexte, peu précis, suggère des découvertes dans des lieux indéterminés / ruraux (?). Les monnaies d'or ne circulent donc pas uniquement dans les villes mais aussi dans les campagnes, auprès des élites, à la fois dans les zones fortement urbanisées (chef-lieu, agglomérations secondaires) mais aussi dans des territoires ruraux (établissements ruraux et petits habitats groupés).

Si l'on s'intéresse à la nature des sites ayant livré de telles monnaies, la tâche devient plus complexe (**tableau 79**). En effet, 71 monnaies sont dépourvues d'informations concernant leur contexte de découverte. Les monnaies mises au jour en contexte d'habitat sont majoritairement issues des établissements ruraux étudiés par P. Nouvel. Une seule monnaie d'or a été retrouvée dans un quartier artisanal : il s'agit de l'*aureus* de Sabine découvert au Faubourg d'Arroux à Autun (cat. 58). Notons également la présence de deux monnaies qui semblent avoir été mises au jour dans des sanctuaires. Deux autres monnaies, déjà évoquées, pourraient avoir été découvertes dans une sépulture. Les types de sites ayant livré de l'or isolé demeurent multiples

comme cela avait déjà été observé par G. Aubin<sup>773</sup> dans le cadre de son étude consacrée à l'or dans l'ouest de la Gaule.

	1 (32 av. - 69)	2 (69-96)	3 (96-161)	4 (161-193)	5 (193-253)	6 (253-284)	Empire gaulois (260- 274)	7 (284-318)	8 (318-364)	9 (364-395)	10 (395-455)	11 (455-491)	Ind.	Total
Habitat	4	3	5	2	3	2	-	4	-	2	2	1	1	29
Sanctuaire	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	3
Quartier artisanal	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Sépulture?	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	2
Ind.	17	5	10	2	4	3	4	3	2	8	8	4	1	71
Total	22	9	16	4	7	5	5	7	2	11	10	6	2	106

Tableau 79 : Répartition des monnaies d'or isolées découvertes en territoire éduen par type de sites.

Sur le plan chronologique (**tableau 79**), si nous omettons les découvertes dans les lieux indéterminés / ruraux (?) qui demeurent peu documentées, les monnaies d'or ne se retrouvent pas dans les mêmes types de sites au fil des siècles. Au I<sup>er</sup> siècle (périodes 1 et 2), les découvertes proviennent plutôt d'habitats groupés avérés (huit individus) que d'établissements ruraux ou du chef-lieu (respectivement cinq et quatre exemplaires). À Autun, au I<sup>er</sup> siècle, les trois monnaies de Caligula constituent un dossier spécifique<sup>774</sup>. Au II<sup>e</sup> siècle (périodes 3 et 4), ce sont les établissements ruraux qui livrent le plus de monnaies d'or (six individus) devant les habitats groupés (quatre monnaies) et le chef-lieu (quatre monnaies). Au III<sup>e</sup> siècle (périodes 5 ; 6 et Empire gaulois), les découvertes sont localisées principalement à Autun (six monnaies) et dans les établissements ruraux (cinq monnaies), les habitats groupés n'étant alors que très peu représentés. Au IV<sup>e</sup> siècle (périodes 7 ; 8 et 9) nous trouvons toujours principalement les monnaies d'or isolées dans les établissements ruraux (six individus) et dans le chef-lieu (quatre monnaies) tandis que les habitats groupés demeurent toujours peu représentés. Enfin, durant le V<sup>e</sup> siècle, on assiste à une forte diminution des découvertes à Autun. La plupart des monnaies proviennent des abords d'habitats groupés et plusieurs sont issues d'établissements ruraux.

### 3. Les types de sites

Il convient à présent d'analyser plus précisément les types de sites un à un afin d'observer des tendances en fonction des contextes archéologiques. Les dépôts monétaires ont-ils la même composition selon qu'ils sont trouvés au sein du chef-lieu, dans des établissements ruraux ou bien dans des habitats groupés ? Sont-ils de même type ? Les monnaies d'or ont-elles la même chronologie et typologie dans différents contextes ? Pour répondre à ces questions nous avons repris la classification de la section précédente en séparant les types de sites à travers deux grilles de lecture.

<sup>773</sup> AUBIN 1992.

<sup>774</sup> HOSTEIN à paraître.

### 3.1. Une première grille de lecture : les mégacontextes

Cette première grille de lecture va s'appliquer aux mégacontextes à savoir : le chef-lieu de la cité, les habitats groupés et leur environ et aux établissements ruraux. Nous ne commenterons pas les découvertes issues de ce que nous avons qualifié de lieux indéterminés /ruraux (?). Il s'agit en réalité de mobilier provenant de contextes peu ou mal connus et se trouvant aujourd'hui dans des communes rurales. Nous faisons ici le choix de ne commenter que les trouvailles qui ont pu soigneusement être rattachées à un mégacontexte précis. Pour les mêmes raisons, nous excluons également les trouvailles classées « proche habitats groupés » c'est-à-dire mises au jour sur la même commune qu'une agglomération, sans autre précision.

#### 3.1.1. Le chef-lieu : Autun / Augustodunum

Commençons par analyser en détail le mobilier numismatique provenant du *caput civitatis*, Autun. Il conviendra tout d'abord d'examiner la chronologie de ce mobilier. Nous observerons dans le même temps la composition des dépôts monétaires (or, argent, bronze ou mixte) afin de comparer nos données avec celles de la ville de Reims. Nous avons fait le choix d'une comparaison avec cette ville pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agit d'une capitale de province qui revêt un statut important. Bien qu'Autun ne soit « que » un chef-lieu de cité, la comparaison de deux villes de fort statut semble pertinente. Deuxièmement, la documentation numismatique de Reims a fait l'objet d'une publication récente au sein de laquelle figure un catalogue précis des dépôts monétaires<sup>775</sup>. Enfin, les enfouissements les plus récents mis au jour à Reims continuent à faire l'objet de publication, notamment par F. Pilon et M. Amandry<sup>776</sup>. Nous analyserons ensuite la répartition spatiale de ce mobilier à l'échelle de la ville. Enfin, nous proposerons une synthèse sur la typologie du mobilier mis au jour à Autun.

##### 3.1.1.1. La chronologie du mobilier numismatique et la composition des dépôts monétaires

Autun, le chef-lieu de la cité des Éduens compte 20 dépôts monétaires (soit 5,90 % de la totalité des enfouissements) ainsi que 19 monnaies d'or isolées<sup>777</sup> (soit 17,92 % de la totalité)<sup>778</sup>. Nous constatons dans un premier temps que la proportion de monnaies d'or isolées retrouvées sur place est nettement supérieure à celle des dépôts monétaires malgré le nombre quasiment identique de découvertes. Durant la période julio-claudienne il n'existe qu'un seul

---

<sup>775</sup> DOYEN 2007, p. 428-430. L'auteur a répertorié 31 dépôts monétaires.

<sup>776</sup> Aux 31 dépôts recensés par J.-M. Doyen (voir note précédente) il convient d'ajouter deux articles à savoir PILON et PANOUILLOT 2020 [Reims 35] ; AMANDRY *et al.* 2020 [Reims 36]. Après avoir pris contact avec F. Pilon, le numismate a accepté de nous fournir les informations concernant cinq autres dépôts mis au jour à Reims et qui sont en cours de publication [Reims 32 ; 33 ; 34 ; 37 et 38]. Nous allons intégrer ces découvertes dans notre comparaison, elles devraient apparaître dans la chronique des dépôts monétaires du prochain volume de la *Revue Numismatique*. Nous remercions F. Pilon de nous avoir transmis ces informations inédites. Notons également que nous ne prendrons pas en compte les données fournies par la monographie portant sur Reims (CAG 51/2) comme par exemple le dépôt du faubourg de Laon qui n'est pas assuré (CAG 51/2, p. 212 avec bibliographie antérieure) ou bien des trouvailles qui pourraient créer des doublons avec le catalogue de J.-M. Doyen (DOYEN 2007, voir particulièrement, n°2, p. 428). Ainsi, nous utiliserons ici la synthèse de J.-M. Doyen (DOYEN 2007, p. 428-430) complétée par PILON et PANOUILLOT 2020 ; AMANDRY *et al.* 2020 ainsi que les informations transmises par F. Pilon, ce qui nous donne un total de 38 dépôts monétaires pour la ville de Reims.

<sup>777</sup> Une synthèse des découvertes de monnaies d'or à Autun se trouve dans : LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 281-283 ; CHARRIER 2020a, p. 8-9.

<sup>778</sup> Dans l'Ouest de la Gaule 10,5 % des monnaies d'or ont été découvertes au sein d'un chef-lieu (AUBIN 1984, p. 94), le nombre s'élève à 21,3 % en Aquitaine (NONY 1992, p. 117).

enfouissement monétaire issu du chef-lieu (**tableau 80**). Il s'agit du dépôt cultuel mis au jour à la Genetoye (cat. 188). En revanche, les monnaies d'or de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle demeurent très présentes. Les trois monnaies de Caligula étudiées par A. Hostein<sup>779</sup>, déjà évoquées dans notre enquête, forment la majorité de cette concentration de la période 1 (32 av.-69). La période flavienne n'a livré aucun dépôt monétaire et aucune monnaie d'or à Autun. Ce phénomène pourrait être mis en lien avec une bonne administration de la ville et gestion de ses déchets à partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle<sup>780</sup>. La première moitié du II<sup>e</sup> siècle (période 3) n'a livré qu'un seul dépôt monétaire<sup>781</sup> (cat. 173). Ce dernier est uniquement composé d'*aurei* et peut ainsi être rapproché des quatre monnaies d'or isolées de la même période. L'or possède une place non négligeable au sein de la circulation monétaire de cette période. La seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle (période 4) comprend d'une part un enfouissement constitué uniquement d'*aurei* (cat. 172) et d'autre part un second dépôt composé de monnaies de bronze. Aucune monnaie d'or isolée de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle n'a été recensée à Autun. En revanche, au moins trois (voire quatre) médaillons en bronze datés de cette période ont été découverts à Autun<sup>782</sup>. J.-P. Callu et X. Lorient se sont demandé si : « le développement de la frappe des médaillons de bronze de 180 à 192 n'était pas un palliatif pour les libéralités impériales handicapées par le brusque tarissement du métal jaune »<sup>783</sup>. Ces observations se vérifient à Autun, dès le principat de Marc Aurèle. La période 5 (193-253) renoue avec la présence de l'or isolée avec trois individus (cat. 63-65) dont deux à l'effigie de Septime Sévère et une frappée sous Élagabal. Dans le même temps, deux enfouissements monétaires sont enregistrés au sein du chef-lieu. La période 6 (253-284) forme un pic non seulement à l'échelle du territoire éduen mais aussi au sein de la ville d'Autun. Les travaux en cours à l'échelle de la Gaule vont également en ce sens<sup>784</sup>. Pour revenir au chef-lieu de la cité des Éduens, nous pouvons citer par exemple le dépôt mis au jour en 1614 (cat. 171) qui était composé de monnaies d'or, de bijoux et de vaisselle en argent<sup>785</sup>. En plus de ces enfouissements monétaires, trois *aurei* isolés sont inventoriés (cat. 68 ; 70-71) dont l'un est serti en bague<sup>786</sup>. Les découvertes monétaires de cette période peuvent-elles être mises en lien avec le siège d'Autun ? Si le siège est difficilement observable archéologiquement<sup>787</sup>, il est mentionné dans les *Panegyriques Latins*<sup>788</sup>. Il convient de conserver une certaine prudence vis-à-vis du rattachement des découvertes autunoises au siège de la ville. Notons toutefois que des troupes ont pu être installées à cette époque dans la ville comme en témoignent les *militaria* de cette période mises au jour à Autun<sup>789</sup>. Le climat global d'insécurité politique, militaire et économique peut en partie expliquer la densité de ces découvertes mais ce lien ne doit pas être systématique. La période suivante (284-318) comprend

<sup>779</sup> HOSTEIN à paraître.

<sup>780</sup> Voir LABAUNE et KASPRZYK 2003. Les auteurs concluent notamment qu' : « à partir de l'époque flavienne et jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., il est clair en revanche que l'on assiste à une disparition des déchets domestiques dans le centre de la ville, c'est-à-dire dans les secteurs aristocratiques et monumentaux. Ce phénomène paraît contemporain de l'apparition de dépotoirs *extra muros* en périphérie de la ville antique. Il est tentant de mettre en parallèle ces deux phénomènes et d'y voir la résultante d'une évacuation organisée des déchets en dehors de la ville, certainement planifiée au niveau municipal. On retiendra cependant que cette évacuation des déchets ne semble pas avoir concerné les quartiers artisanaux, dans lesquelles les structures de dépotoirs et les remblais de déchets paraissent abondants » (LABAUNE et KASPRZYK 2003, p. 112).

<sup>781</sup> Signalons toutefois un dépôt non retenu : voir cat. 188 et note n°279.

<sup>782</sup> HOSTEIN 2017.

<sup>783</sup> CALLU et LORIENT 1990, p. 100

<sup>784</sup> DROST 2020 p. 94-97. L'auteur présente les résultats en cours du programme « Trouvailles monétaires ». Pour l'heure, 42,5 % des enfouissements recensés datent de la période 253-294.

<sup>785</sup> Pour une synthèse de cette découverte voir : BARATTE 1994.

<sup>786</sup> CALLU et LORIENT 1990, n°600, p. 270.

<sup>787</sup> Voire pas du tout observable : KASPRZYK 2005, p. 364-367.

<sup>788</sup> HOSTEIN 2012, p. 146-154.

<sup>789</sup> Une étude de ces *militaria* est à trouver dans : CASSAGNES 2018 ; CASSAGNES à paraître.

deux dépôts monétaires, ce qui représente un net recul. Ces deux dépôts (cat. 180-181) ont été trouvés sur le même site archéologique, celui du Faubourg d'Arroux, et sont très homogènes<sup>790</sup>. Les trois monnaies d'or isolées mises au jour témoignent d'une constance de la circulation de l'or à Autun au III<sup>e</sup> siècle et au début du IV<sup>e</sup> siècle. La période 8 (318-364) en revanche présente un vide important puisqu'une seule découverte est mentionnée. La nature de cette dernière pose problème, il demeure complexe de savoir s'il s'agit de plusieurs monnaies d'or isolées ou d'un enfouissement regroupant ces monnaies<sup>791</sup>. Nous avons fait le choix de considérer cette trouvaille comme un dépôt monétaire (cat. 174) composé d'au moins deux médaillons en or de Gallien et Constantin. La période 9 (364-395) correspond à la dernière phase d'enfouissement connue à Autun avec deux découvertes de monnaies de bronze (cat. 175 et 177). La récente découverte fortuite d'un *solidus* de Valentinien II (cat. 84) dans l'Arroux<sup>792</sup> vient compléter la liste du mobilier numismatique de cette époque. La période 10 (395-455) ne compte aucun enfouissement monétaire, cependant une monnaie d'or de Valentinien III est mentionnée (cat. 87). Enfin, aucun dépôt monétaire et aucune monnaie d'or isolée datant de la période 11 (455-491) n'ont été recensés à Autun.

	Dépôts monétaires	Monnaies d'or isolées
Période 1 (32 av.-69)	1	4
Période 2 (69-96)	-	-
Période 3 (96-161)	1	4
Période 4 (161-193)	2	-
Période 5 (193-253)	2	3
Période 6 (253-284)	7	3
Période 7 (284-318)	2	3
Période 8 (318-364)	1	-
Période 9 (364-395)	2	1
Période 10 (395-455)	-	1
Période 11 (455-491)	-	-
Indéterminé	2	-
Total	20	19

Tableau 80 : Répartition chronologique des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées au sein du chef-lieu, Autun.

L'or est très présent à Autun, que ce soit sous la forme d'accumulation ou de manière isolée. Observons plus précisément l'évolution de la composition des dépôts monétaires à Autun et comparons-la avec celle de Reims, ville dont le fort statut et la documentation numismatique justifient notre choix (**tableau 81**). De manière générale, on ne dénombre qu'un seul dépôt constitué uniquement de monnaies d'or à Reims<sup>793</sup> parmi les 38 découvertes recensées. À Autun, le nombre de dépôts composés uniquement d'or s'établit à quatre parmi les 20 occurrences inventoriées. Durant la période 1 (32 av.-69) les trouvailles des deux villes se composent de monnaies en alliage cuivreux<sup>794</sup>. À Autun ces monnaies sont accompagnées de deniers ce qui en fait un dépôt mixte (cat. 188). La période flavienne ne compte aucun

<sup>790</sup> BURGEVIN 2016a, p. 279-282.

<sup>791</sup> CALLU et LORIOT 1990, n°599, p. 269.

<sup>792</sup> Sur la découverte de cette monnaie, on renverra à CHARRIER 2020a.

<sup>793</sup> Il s'agit du dépôt du boulevard du Temple composé d'environ 150 *aurei*, de Néron à Clodius Albinus (DOYEN 2007, n°2, p. 428).

<sup>794</sup> Pour Reims : DOYEN 2007, n°21, 22 et 28, p. 430.



enfouissement monétaire à Autun et n'en comprend qu'un seul à Reims, il s'agit d'un petit dépôt de bronze<sup>795</sup>. En ce qui concerne la première moitié du II<sup>e</sup> siècle on dénombre un dépôt dans chacune des deux villes. Leur composition demeure toutefois très différente : à Autun il s'agit de neuf *aurei* datés de Vespasien à Antonin (cat. 173) tandis qu'à Reims il s'agit d'une accumulation comprenant « au moins 23 sesterces, de Trajan à Hadrien »<sup>796</sup>. Durant la période 4 (161-193), au sein du chef-lieu du territoire éduen, on signale un dépôt monétaire composé de 52 ou 57 *aurei* émis entre Néron et Marc Aurèle (cat. 172). Un petit dépôt monétaire de moyens et grands bronzes a également été mis au jour (cat. 185). Dans la capitale de Gaule Belgique les quatre découvertes rattachées à cette période sont composées de monnaies en alliage cuivreux<sup>797</sup>. La période 5 (193-253) est mieux représentée à Reims (huit occurrences) qu'à Autun (deux occurrences). D'un point de vue structurel, les constats évoluent : l'or est présent à Reims<sup>798</sup> et est absent à Autun. Ce sont toutefois les dépôts d'argent<sup>799</sup> qui sont majoritaires dans la capitale de la Gaule Belgique (cinq mentions) par rapport aux découvertes de dépôts de bronze (deux mentions). Au sein du chef-lieu éduen, nous comptons un dépôt de fondation composé de deux deniers (cat. 182) et un dépôt de monnaies de bronze (cat. 183). La période 6 (253-284) représente un pic d'enfouissement dans les deux villes. À Autun une trouvaille d'or est attestée (cat. 186) tandis que ce type de dépôt demeure inexistant à Reims. Le reste des découvertes de cette période se répartit logiquement entre des dépôts d'argent, de bronze ou d'un mélange des deux. Notons tout de même que le dépôt mixte retrouvé à Autun en 1614 (cat. 171) comprenait également des *aurei*<sup>800</sup>. La période 7 (284-318) est illustrée par une certaine homogénéité dans la structure des découvertes. En effet, les deux enfouissements autunois et les quatre trouvailles rémoises renferment exclusivement des monnaies en alliage cuivreux. L'unique découverte autunoise datée de la période 8 (318-364) est composée d'au moins deux médaillons en or (cat. 174). En revanche, ce sont des monnaies en bronze qui constituent les trois dépôts mis au jour à Reims à la même période. En ce qui concerne la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, une seule découverte récente de monnaies en alliage cuivreux est attestée à Reims<sup>801</sup>. Dans le même temps on compte deux enfouissements de monnaies de bronze à Autun (cat. 175 et 177). Les dépôts monétaires du V<sup>e</sup> siècle sont absents dans les deux villes.

Période	Autun		Reims	
1 (32 av.-69)	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	<i>AE</i>	-	<i>AE</i>	3
	Mixte	1	Mixte	-
	Total	1	Total	3
2 (69-96)	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-

<sup>795</sup> Reims 37, information inédite de F. Pilon, voir note n°776. Le dépôt se compose de trois as dont un de Claude, un de Néron et un de Domitien.

<sup>796</sup> DOYEN 2007, n°17, p. 430.

<sup>797</sup> *Ibid.*, n°12 et 26, p. 429-430 ; AMANDRY *et al.* 2020 [Reims 36] ; [Reims 38] (information inédite fournie par F. Pilon, voir note n°776).

<sup>798</sup> DOYEN 2007, n°2, p. 428.

<sup>799</sup> Nous avons appelé « dépôt d'argent » les enfouissements constitués de deniers et/ou d'antoniniens antérieurs à 260.

<sup>800</sup> BARATTE 1994, p. 201-212.

<sup>801</sup> PILON et PANOUILLOT 2020.

	<i>AE</i>	-	<i>AE</i>	1
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	0	Total	1
3 (96-161)	Or	1	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	<i>AE</i>	-	<i>AE</i>	1
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	1	Total	1
4 (161-193)	Or	1	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	<i>AE</i>	1	<i>AE</i>	4
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	2	Total	4
5 (193-253)	Or	-	Or	1
	Argent	1	Argent	5
	<i>AE</i>	1	<i>AE</i>	2
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	2	Total	8
6 (253-284)	Or	1	Or	-
	Argent	2	Argent	9
	<i>AE</i>	3	<i>AE</i>	4
	Mixte	1	Mixte	-
	Total	7	Total	13
7 (284-318)	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	<i>AE</i>	2	<i>AE</i>	4
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	2	Total	4
8 (318-364)	Or	1	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	<i>AE</i>	-	<i>AE</i>	3
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	1	Total	3
9 (364-395)	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	<i>AE</i>	2	<i>AE</i>	1
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	2	Total	1
10 (395-455)	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	<i>AE</i>	-	<i>AE</i>	-
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	0	Total	0

11 (455-491)	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	AE	-	AE	-
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	0	Total	0
Indéterminé	Indéterminé	2	Mixte	-
	Total	2	Total	0
Total général		20		38

Tableau 81 : Comparaison de la composition des dépôts monétaires mis au jour à Autun et à Reims.

La ventilation chronologique des dépôts monétaires dans les deux villes semble en adéquation avec ce qui avait été observé précédemment. L'étude de la composition des dépôts monétaires a cependant révélé une forte présence de l'or dans les dépôts autunois datés du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle. Cette densité n'est pas aussi marquée à Reims qui n'en compte qu'un seul. Nous pouvons ajouter à cela l'existence de nombreux *aurei* isolés (dont un monté en bague) et de médaillons en bronze. Le dossier autunois s'avère ainsi riche et diversifié. Il témoigne d'une circulation monétaire dense et de la présence d'usagers de l'or monnayé tout au long de la période impériale.

### 3.1.1.2. La répartition spatiale du mobilier numismatique

Une répartition spatiale détaillée des différents types de mobilier archéologique par îlots a été réalisée dans le cadre de la thèse de M. Kasprzyk<sup>802</sup>. Nous reprenons ici la numérotation des îlots et le contenu du catalogue proposés par l'auteur. Les dépôts monétaires ayant pu être localisés précisément ne montrent pas de concentration particulière (**figure 33**). Il convient de rester prudent en ce qui concerne une interprétation spatiale des données puisque ces dernières ne peuvent pas toutes être localisées avec précision (**tableaux 82 et 83**). Il faut également tenir compte du fait que tous les îlots n'ont pas fait l'objet d'opérations archéologiques. Les monnaies d'or isolées demeurent encore plus complexes à localiser. Une synthèse sur l'or à Autun a été réalisée lors de la découverte d'un *aureus* de Sabine<sup>803</sup> (cat. 58) puis une seconde lors de la mise au jour d'un *solidus* de Valentinien II<sup>804</sup> (cat. 84 et **tableau 82**). Dans cette dernière nous avons mis en exergue la présence de plusieurs monnaies d'or à proximité de l'Arroux<sup>805</sup>. Une légère concentration apparaît effectivement à proximité de la porte d'Arroux et du pont du même nom.

<sup>802</sup> KASPRZYK 2005.

<sup>803</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011.

<sup>804</sup> CHARRIER 2020a.

<sup>805</sup> *Ibid.*, p. 8.

Cat. n°	Date et lieu de découverte	Dénomination	Émetteur	Remarque
N°48	1895 Jardin du grand séminaire	<i>aureus</i>	Auguste	Figure sur le plan (XIV-11)
N°50	1876 Près du pont d'Arroux	<i>aureus</i>	Caligula	Figure approximativement sur le plan à proximité du Pont d'Arroux
N°51	1842 Bois-Saint-Jean	<i>aureus</i>	Caligula	Ne figure pas sur le plan (extra-muros)
N°52	Avant 1848 Au bord de l'Arroux	<i>aureus</i>	Caligula	Ne figure pas sur le plan (localisation imprécise)
N°56	Vers 1940 Promenade des marbres	<i>aureus</i>	Trajan	Ne figure pas sur le plan (localisation imprécise)
N°57	Avant 1898 À proximité du théâtre romain	<i>aureus</i>	Trajan	Figure sur le plan (XIII-13)
N°58	2010 Faubourg d'Arroux	<i>aureus</i>	Hadrien (Sabine)	Figure sur le plan (II-9)
N°60	1899 Près de la porte d'Arroux	<i>aureus</i>	Antonin (Diva Faustina)	Figure approximativement sur le plan à proximité de la Porte d'Arroux
N°63	Vers 1869 Gare	<i>aureus</i> serti dans un pendentif	Septime Sévère	Figure approximativement sur le plan (IV-5 ; V-5)
N°64	1843 Saint-Symphorien	<i>aureus</i>	Septime Sévère	Ne figure pas sur le plan (extra-muros)
N°65	Vers 1890 Près de l'avenue Mazagran	<i>aureus</i>	Élagabal	Ne figure pas sur le plan mais se situe dans l'encadré « Champ des orfèvres »
N°68	Avant 1898	<i>aureus</i>	Gallien (Salonine)	Ne figure pas sur le plan (localisation imprécise)
N°70	Avant 1909	<i>aureus</i> serti en bague	Postume	Ne figure pas sur le plan (localisation imprécise)
N°71	Début du XX <sup>e</sup> siècle	<i>aureus</i>	Postume	Ne figure pas sur le plan (localisation imprécise)
N°76	Avant 1911 Au bord de l'Arroux	<i>aureus</i>	Dioclétien	Ne figure pas sur le plan (localisation imprécise)
N°79	Vers 1914	<i>aureus</i>	Maximien	Ne figure pas sur le plan (localisation imprécise)
N°80	1911	<i>solidus</i>	Constantin	Ne figure pas sur le plan (localisation imprécise)
N°84	2018 Arroux	<i>solidus</i>	Valentinien II	Figure approximativement sur le plan à proximité du Pont d'Arroux

N°87	1833 Maison Duvault	<i>solidus</i> ou <i>tremissis</i>	Valentinien III	Figure approximativement sur le plan dans le quartier « Marchaux »
------	------------------------	---------------------------------------	--------------------	--

Tableau 82 : Monnaies d'or isolées mises au jour à Autun.

Cat n°	Date et lieu de découverte	Composition (TPQ)	Remarque
171	1614 Gaston Joliet	Au moins quatre monnaies d'or et d'argent, des bijoux et de la vaisselle (TPQ : Gallien)	Figure sur le plan (XV- 9)
172	1857 Mazagran	52 ou 57 <i>aurei</i> (TPQ : Marc Aurèle)	Figure sur le plan (IX- X-10)
173	Avant 1881 Caserne	9 <i>aurei</i> (TPQ : Antonin)	Ne figure pas sur le plan mais se situe dans le quartier « Caserne »
174	1885 Champ des Orfèvres ?	Deux médaillons en or de Gallien et Constantin	Ne figure pas sur le plan mais se situe dans le quartier « Champ des orfèvres »
175	1889-1894 Jardin Poizeau	Deux lots de monnaies s'échelonnant de Tétricus à Valens	Figure sur le plan (II-9)
176	1956 Champ-Simon	63 deniers et antoniniens (TPQ : Gallien)	Ne figure pas sur le plan mais se situe dans le quartier « Champ des orfèvres »
177	1679 Proche du sanctuaire de Bibracte ?	Chaudron rempli de monnaies (TPQ : Valentinien)	Trop hypothétique pour figurer sur le plan (XIV- 12 ?)
178	1978 Promenade des marbres	26 deniers et antoniniens (TPQ : Gallien)	Figure sur le plan (XIII- 10)
179	Vers 1839 Route de la Selle	Indéterminé	Ne figure pas sur le plan (donnée imprécise)
180 et 181	2010 Faubourg d'Arroux	Deux dépôts cumulant plus de 100.000 monnaies dont la majorité sont des imitations radiées (TPQ : Probus ?)	Figure sur le plan (II-9)
182	2014 Croix-Verte	Deux deniers de Septime Sévère et Julia Domna	Figure sur le plan (XI- 13)
183	Vers 1866 Chemin de fer	21 monnaies de bronze (TPQ : Clodius Albinus)	Ne figure pas sur le plan (donnée imprécise)
184	1834 Montmain	« 450 médailles romaines »	Ne figure pas sur le plan (extramuros)
185	1987 Rue des Pierres	5 monnaies en bronze (TPQ : Marc Aurèle)	Figure sur le plan (III- 13)

186	Avant 1844 Autun ou environs	3 <i>aurei</i> de Salonine, Postume et Victorin	Ne figure pas sur le plan (donnée imprécise)
187	Vers 1830 Temple dit d'Apollon	Une cinquantaine de monnaies de Postume	Figure sur le plan (XIII- 8)
188	2018 La Genetoye	42 monnaies en argent et en bronze (TPQ : Octave)	Figure sur le plan (quartier de la Genetoye)
189	1965 52 rue de la grille	16 antoniniens (TPQ : Tétricus II)	Figure sur le plan (VI-5)
190	1990 47 Avenue Charles de Gaulle	77 antoniniens (TPQ : Tétricus)	Figure sur le plan (VI-5)

Tableau 83 : Dépôts monétaires mis au jour à Autun.

Comment les îlots ayant livrés ces dépôts monétaires (**tableau 83**) et monnaies d'or isolées (**tableau 82**) ont-ils été caractérisés par les travaux de M. Kasprzyk ou les fouilles récentes ? Commençons par les dépôts monétaires. L'îlot II-9 a fourni deux « doubles dépôts ». Le premier (cat. 175) est une découverte ancienne qui s'apparente à un dépôt de fondeur. De nombreux indices archéologiques montrent la présence d'activités artisanales au sein de cet îlot<sup>806</sup>. La fouille archéologique dirigée par St. Alix a livré deux autres ensembles qui pourraient être assimilés à des dépôts de fondeur (cat. 180 et 181). Cette opération a également confirmé la présence d'activités artisanales sur place<sup>807</sup>, ce qui est cohérent au regard de la typologie des dépôts monétaires mis au jour. L'îlot III-13 a livré le petit dépôt rue des Pierres (cat. 185) qui semble également provenir d'un secteur artisanal de la ville<sup>808</sup>. Les deux dépôts monétaires issus de l'îlot VI-5 (cat. 189 et 190) proviennent en réalité de la même *domus*. Les fouilles ont mis au jour un habitat aisé comprenant par exemple des mosaïques<sup>809</sup>. L'îlot IX-X-10 a livré un dépôt d'une cinquantaine d'*aurei* (cat. 172) ainsi qu'une mosaïque monochrome datée de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. M. Kasprzyk interprète cette occupation comme étant un habitat aisé<sup>810</sup>. Le dépôt de fondation de la Croix-Verte (cat. 182) a été mis au jour au sein de l'îlot XI-13 lors d'une fouille préventive récente<sup>811</sup>, sur le site d'un quartier résidentiel situé aux abords de l'amphithéâtre<sup>812</sup>. La découverte numismatique faite à proximité du Temple dit d'Apollon (monument de la place de Charmasse) vers 1830 (cat. 187) peut être considérée comme un dépôt monétaire<sup>813</sup>. Si la trouvaille a bien été réalisée au sein d'un îlot monumental (XIII-8), l'attribution du monument de la place de Charmasse à un temple d'Apollon n'est aujourd'hui plus retenue<sup>814</sup>. Des travaux récents consacrés à ce monument<sup>815</sup> conduisent à deux hypothèses : ou bien il s'agit d'un nymphée monumental, ou bien d'une place publique à exèdre. L'îlot XIII-10 a livré un dépôt monétaire (cat. 178) mais peu d'autres découvertes. M. Kasprzyk voit dans cet îlot une zone d'habitation<sup>816</sup>. L'îlot XV-9 a livré le dépôt monétaire le plus important (cat. 171). Malheureusement il demeure difficile de préciser la nature de l'occupation de cette

<sup>806</sup> KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 92.

<sup>807</sup> ALIX 2014.

<sup>808</sup> KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 96-97.

<sup>809</sup> TURCAN 1966 ; AUBIN et al. 1996, p. 138-139 ; KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 106.

<sup>810</sup> KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 124.

<sup>811</sup> QUENTON et SOUM 2018.

<sup>812</sup> QUENTON 2018.

<sup>813</sup> KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 148.

<sup>814</sup> *Ibid.*, vol. 1, p. 93.

<sup>815</sup> BOREAU 2010, vol. 1, p. 162-163 ; MASSOT 2015.

<sup>816</sup> KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 147.

zone<sup>817</sup>. Plusieurs trouvailles monétaires ne peuvent être localisées de manière précise sur le plan même si parfois leur quartier de provenance demeure connu. Le quartier de la « Caserne » a livré un dépôt de neuf *aurei* (cat. 173). Ce site archéologique est complexe à appréhender<sup>818</sup>. Le « Champ des Orfèvres » a fourni deux dépôts monétaires (cat. 174 et 176). Plusieurs découvertes de mobilier archéologique ont été mises au jour au sein de ce quartier<sup>819</sup>. Le dépôt monétaire cat. 177 aurait été découvert à proximité du sanctuaire de la déesse Bibracte (XIV-12)<sup>820</sup>. Enfin, le dépôt découvert récemment à la Genetoye (cat. 188), peut être interprété comme une trouvaille culturelle en lien avec le temple dit de Janus<sup>821</sup>.

Qu'en est-il des monnaies d'or isolées ? Nous savons que trois découvertes ont été réalisées à proximité de la porte ou du pont d'Arroux (cat. 50 ; 60 et 84) et qu'une quatrième a été mise au jour au bord de l'Arroux. Sans plus de détails il demeure compliqué de s'avancer sur la concentration de ces monnaies dans ce secteur. Non loin de là, l'îlot II-9 correspondant à la fouille du Faubourg d'Arroux<sup>822</sup> et donc à un quartier artisanal, renfermait un *aureus* de Sabine (cat. 58) qui a fait l'objet d'une publication<sup>823</sup>. Un *aureus* de Septime Sévère serti dans un médaillon circulaire (cat. 63) a été découvert à proximité du pont du chemin de fer<sup>824</sup> (îlot IV-V-5). M. Kasprzyk identifie ces îlots comme étant des habitats aisés<sup>825</sup>. Un *aureus* de Trajan (cat. 57) a probablement été découvert à proximité du théâtre d'Autun (îlot XIII-13) mais la description de la découverte demeure complexe à interpréter<sup>826</sup>. Les jardins du grand séminaire (îlot XIV-11) ont livré un *aureus* d'Auguste (cat. 48). L'îlot correspondrait à un habitat luxueux et / ou à un quartier artisanal<sup>827</sup>. Ajoutons aux deux dépôts monétaires (cat. 174 et 176) trouvés au « Champ des Orfèvres » un *aureus* d'Élagabal (cat. 65). Enfin, le quartier « Marchaux » a livré une monnaie d'or de Valentinien III (cat. 87). Ce quartier correspondrait au forum de la ville<sup>828</sup>. Pour des raisons déjà évoquées *supra* nous n'avons pas cartographié l'*aureus* fourré de Vespasien (cat. 53 bis), découvert dans le quartier culturel de la Genetoye en 2017<sup>829</sup>.

Nous devons également signaler la présence de médaillons en bronze mis au jour à Autun (cat. 1 ; 3 et 4) et localisables sur notre plan. L'étude d'A. Hostein<sup>830</sup> a permis de préciser que ces objets proviennent d'îlots monumentaux dont les habitants possèdent un fort statut social. Enfin, un lot de moules monétaires a été découvert aux abords du théâtre d'Autun<sup>831</sup>, nous reviendrons sur ce dossier *infra*<sup>832</sup>.

<sup>817</sup> KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 154.

<sup>818</sup> *Ibid.*, p. 163-164.

<sup>819</sup> *Ibid.*, p. 164-165. Certaines de ces découvertes comportent de l'or, ce qui pourrait avoir un lien avec le nom du lieu.

<sup>820</sup> KASPRZYK *et al.* 2010 ; LABAUNE et KASPRZYK 2021, p. 111.

<sup>821</sup> Ainsi qu'un lot non retenu : voir cat. 188 et note 279.

<sup>822</sup> ALIX 2014.

<sup>823</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011.

<sup>824</sup> C. Besson décrit le sertissage de cette monnaie et rappelle que la provenance exacte de la découverte demeure incertaine (BESSON 2010, p. 328-330). Nous avons ici signalé le lieu de découverte suggéré, à savoir la gare (BULLIOT 1890, p. 447-448).

<sup>825</sup> KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 97 ; 102.

<sup>826</sup> DE LA GRANGE 1898, p. 463.

<sup>827</sup> KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 150-151.

<sup>828</sup> *Ibid.*, vol. 1, p. 84-87 ; KASPRZYK *et al.* 2012b ; LABAUNE et KASPRZYK 2021, p. 110.

<sup>829</sup> IZRI 2017, p. 337.

<sup>830</sup> HOSTEIN 2017.

<sup>831</sup> BULLIOT 1897.

<sup>832</sup> Nous renvoyons *infra* : III – 3.1.1.3. La typologie du mobilier numismatique.

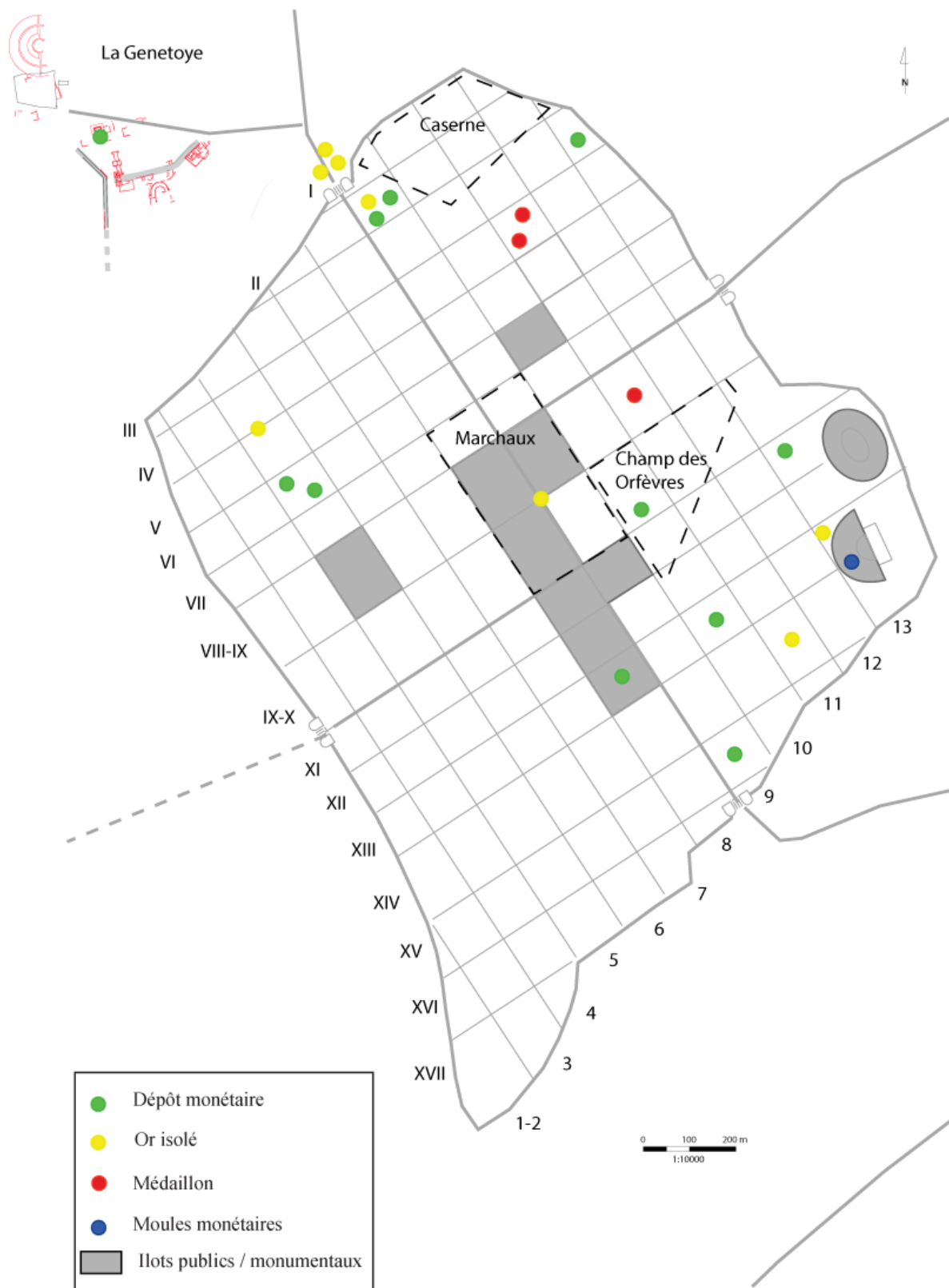


Figure 33 : Répartition spatiale du mobilier numismatique localisable à Autun. Les points indiquent les îlots de découvertes et non précisément le lieu de provenance. D'après un document réalisé par M. Kasprzyk.



### 3.1.1.3. La typologie du mobilier numismatique

Il s'agit ici d'observer les types de dépôts monétaires mis au jour au sein du chef-lieu de la cité des Éduens. Cette analyse typologique inclut également une réflexion portant sur les monnaies d'or et les médaillons en bronze. Nous pouvons tout d'abord constater qu'une diversité typologique est présente à Autun (**tableau 84**).

Période	Fondation	Bourse ou perte	Cultuel	Rebut	Thésaurisation / Urgence	Ind.	Total
1	-	-	1	-	-	-	1
2	-	-	-	-	-	-	0
3	-	-	-	-	1	-	1
4	-	-	-	-	1	1	2
5	1	-	-	-	1	-	2
6	-	2	-	-	3	2	7
7	-	-	-	2	-	-	2
8	-	-	-	-	-	1	1
9	-	-	-	1	-	1	2
10	-	-	-	-	-	-	0
11	-	-	-	-	-	-	0
Ind.	-	-	-	-	1	1	2
Total	1	2	1	3	7	6	20

Tableau 84 : Typologie des dépôts monétaires présents dans le chef-lieu (Autun).

Si l'on exclut les dépôts indéterminés, ce sont les accumulations d'urgence et de thésaurisation qui demeurent les plus nombreuses. Cette caractéristique reflète la tendance générale observée sur l'ensemble du territoire<sup>833</sup>. Rappelons à ce titre l'analyse de G. Aubin à propos de cette catégorie qui est selon lui : « la plus connue et constitue l'interprétation la plus fréquente des ensembles monétaires »<sup>834</sup>. Ces séries datent principalement des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles. Les trois dépôts de rebut forment un ensemble important et sont majoritairement datés de la fin du III<sup>e</sup> siècle. C'est en effet à cette période que les manipulations et réformes monétaires entraînent ce type d'enfouissement<sup>835</sup>. L'exemple du dépôt du Faubourg d'Arroux (cat. 180-181) pourrait refléter ce type d'accumulation. La découverte se compose de plus de 100 000 monnaies dont l'étude menée par A. Burgevin aboutit à la conclusion suivante : « il n'est donc pas exclu que l'enfouissement ait eu lieu à l'extrême fin du III<sup>e</sup> ou au tout début du IV<sup>e</sup> siècle seulement »<sup>836</sup>. On ne connaît en revanche qu'un seul dépôt cultuel à Autun (cat. 188), mis au jour au sein du complexe religieux de la Genetoye. L'étude du dépôt a dévoilé sa composition précoce, ce que la stratigraphie a pu confirmer<sup>837</sup>. Aucun autre dépôt cultuel plus récent n'a été mis au jour ni à

<sup>833</sup> Nous renvoyons *supra* : II – 2. Répartition typologique des dépôts monétaires.

<sup>834</sup> AUBIN 2007, p. 55.

<sup>835</sup> ESTIOT 1996, p. 56-63.

<sup>836</sup> BURGEVIN 2016a, p. 280.

<sup>837</sup> IZRI 2018, p. 168-169 ; JOLY et BARRAL 2018, p. 103-105 ; BARRAL *et al.* 2019.

*Augustodunum intra-muros* ni à la Genetoye<sup>838</sup>. Les deux ensembles assimilés à des bourses (cat. 189 et 190) proviennent d'un même habitat. Ces lots, homogènes, se composent d'antoniniens de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Enfin, le dépôt de fondation de la Croix-Verte étudié par B. Soum<sup>839</sup> (cat. 182) se compose de deux deniers, l'un de Septime Sévère et l'autre de Julia Domna.

À cette typologie variée de dépôts s'ajoutent plusieurs monnaies d'or isolées et médaillons en bronze revêtant un statut particulier. La liste des monnaies d'or isolées mises au jour à Autun a fait l'objet d'une étude de synthèse à l'occasion de la publication de la découverte d'un *aureus* de Sabine au Faubourg d'Arroux<sup>840</sup>. Elle a depuis été actualisée suite à la trouvaille fortuite d'un *solidus* de Valentinien II<sup>841</sup> sur les berges de l'Arroux. Le corpus comprend 19 monnaies d'or allant d'Auguste à Valentinien III<sup>842</sup> (**tableau 82**). O. Lempereur, St. Martin et St. Alix rappellent d'ailleurs que « Autun était une ville aux ateliers artisanaux développés ; sa région (et la Bourgogne en général) se trouvait au cœur d'un réseau de voies commerciales, relié notamment à la vallée de la Loire et proche, par la Saône, de la vallée du Rhône. Le rôle artisanal et marchand de la cité laisse ainsi supposer que les monnaies y circulaient en abondance, et explique la découverte des monnaies d'or »<sup>843</sup>. Parmi ces découvertes, plusieurs semblent revêtir une fonction particulière. Mentionnons en premier lieu les trois monnaies de Caligula (cat. 50 à 52), récemment étudiées par A. Hostein<sup>844</sup>. Selon l'auteur elles sont la trace d'un apport issu d'un *donativum* ou congiaire dont auraient bénéficié les élites locales. L'*aureus* de Sabine mis au jour au Faubourg d'Arroux (cat. 58) pourrait être issu d'échanges commerciaux. Comme nous l'avons déjà observé, plusieurs monnaies sont montées en bijoux, leur conférant une typologie particulière<sup>845</sup>. Selon Cl. Brenot et C. Metzger ils incarnent « le reflet d'une certaine forme de thésaurisation [...] bien plus encore le reflet d'un phénomène local concernant avant tout la Lyonnaise et dont le caractère est politique »<sup>846</sup>. C'est le cas de l'*aureus* de Septime Sévère serti dans un pendentif (cat. 63) et de l'*aureus* de Postume serti en bague (cat. 70). Il serait intéressant de voir dans l'*aureus* de Victorin présent dans un ensemble monétaire (cat. 186) le reliquat d'un *donativum*<sup>847</sup>. Enfin, le *solidus* de Valentinien II (cat. 84) retrouvé fortuitement sur les rives de l'Arroux serait simplement une perte. Il demeure difficile d'évaluer la typologie des monnaies d'or isolées car leur contexte est mal documenté. Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, il s'agit la plupart du temps, de pièces relativement rares, de forte valeur, mais moins sujettes à des pertes que de la menue monnaie.

Le chef-lieu de la cité des Éduens a également livré des médaillons en bronze que nous avons déjà commenté *supra*<sup>848</sup>. Ces derniers ont été dessinés dans l'ouvrage *Autun Archéologique* publié en 1848 par les secrétaires de la Société éduenne<sup>849</sup> et analysés dans une publication

---

<sup>838</sup> Un premier ensemble de monnaies (*terminus* Antonin) a été mis au jour en 2013 à la Genetoye (BARRAL et JOLY 2013, p. 15 ; IZRI 2013). Ce lot n'est pas simple à interpréter, il n'est donc pas retenu comme un dépôt monétaire (voir cat. 188 et note 279).

<sup>839</sup> QUENTON et SOUM 2018.

<sup>840</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 281-283.

<sup>841</sup> CHARRIER 2020a, figure 3, p. 9.

<sup>842</sup> Nous ne comptabilisons pas la monnaie d'or fourrée trouvée dans l'aire du sanctuaire de la Genetoye (cat. 53 bis).

<sup>843</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 284.

<sup>844</sup> HOSTEIN à paraître.

<sup>845</sup> CALLU 1969, p. 428-429 : « Mêlée dans les dépôts à des bijoux, montée souvent en médaillons, la monnaie d'or tend à s'immobiliser en dehors de la circulation. Ce dernier phénomène est assez symptomatique pour mériter un instant d'examen ».

<sup>846</sup> BRENOT et METGER 1992, p. 358.

<sup>847</sup> HOSTEIN 2012, p. 152, note 38.

<sup>848</sup> Nous renvoyons *supra* : II – 4. Les médaillons.

<sup>849</sup> ANONYME 1848, p. 130-131.

récente d'A. Hostein<sup>850</sup>. L'analyse du contexte de découverte et donc du type de site a permis de mettre en exergue plusieurs éléments. A. Hostein a ainsi établi que les médaillons autunois provenaient d'*insulae* monumentales du chef-lieu de la cité et que ce lot « offre une preuve indirecte mais tangible de la présence d'élites locales de rang équestre ou sénatorial dans leur résidence urbaine »<sup>851</sup>.

Rappelons enfin la découverte d'une cinquantaine de moules monétaires aux abords du théâtre d'Autun dont une première synthèse a été proposée par J.-G. Bulliot en 1897<sup>852</sup>. Il s'agit en fait d'une découverte réalisée en deux temps. L'œuvre d'Edme Thomas publiée en 1846 mentionne la trouvaille de « deux moules de médailles d'Alexandre Sévère, module argent »<sup>853</sup> à l'entrée du théâtre. Puis entre le rempart et le théâtre (à 80 m de ce dernier), 48 moules monétaires ont été mis au jour. Pour J.-G. Bulliot : « leur agglomération dans ce tas de détritiques ne pouvait provenir que d'un lieu voisin ; la seule construction reconnue à cette lisière de la ville et du rempart est le théâtre, dans lequel deux moules analogues avaient été trouvés antérieurement »<sup>854</sup>. La chronologie du mobilier semble s'échelonner de Septime Sévère à Gordien III. Une synthèse sur les moules monétaires en terre cuite du III<sup>e</sup> siècle a été conduite par Gérard Aubin en 2003<sup>855</sup>. L'auteur revient sur les problématiques liées à la chronologie, à la fabrication, à l'utilisation et au contexte de découverte de ces moules monétaires. En ce qui concerne la chronologie, G. Aubin préconise de « distinguer la date du modèle, celle de la fabrication de l'outil, celle de son utilisation, celle de son abandon »<sup>856</sup>. Il rappelle qu'au moment de la production en série, les moules étaient empilés. Un même moule possédait donc deux empreintes (sauf ceux situés aux extrémités) provenant de deux modèles différents. Ces deux empreintes peuvent avoir un écart chronologique de plusieurs décennies<sup>857</sup>. Une reprise du dossier autunois est ici à prévoir, bien qu'un catalogue figure dans l'article de J.-G. Bulliot<sup>858</sup>. D'après ce dernier : « le plus grand nombre se rapporte au règne de Septime Sévère, et quoiqu'il ne soit pas possible de donner à tous une attribution fixe en raison de leur altération, ceux qui ont été déterminés se classent entre l'an 193 et l'an 217, en prenant pour point de départ l'avènement de Septime Sévère à l'empire et pour terme la mort de Caracalla ; toutes les têtes reproduites appartiennent à ces deux empereurs et à leur famille. Si on veut, par surcroît, joindre à ces types les deux moules trouvés à l'entrée du théâtre portant l'effigie d'Alexandre Sévère, mort en 235, et un autre de Gordien (237), trouvés séparément, on arrive à une période extrême de quarante-quatre ans »<sup>859</sup>. Le fait que plusieurs moules aient été découverts séparément des autres pose problème. La chronologie de l'ensemble paraît cependant resserrée, bien qu'une étude approfondie des revers reste à faire. G. Aubin démontre à travers plusieurs cas d'étude que les moules monétaires sont le plus souvent découverts dans des contextes secondaires. Ces derniers seraient donc rejetés ou dissimulés après leur utilisation<sup>860</sup>. Malheureusement pour le dossier autunois, nous manquons d'informations précises sur le contexte de découverte. Si nous acceptons que le lot autunois soit bien issu des remblais provenant du théâtre, nous pouvons comparer notre lot à ceux découverts au théâtre et à l'odéon de Vienne<sup>861</sup>, datés de la même période. De manière générale, G. Aubin signale que

---

<sup>850</sup> HOSTEIN 2017, p. 291.

<sup>851</sup> *Ibid.*, p. 299.

<sup>852</sup> BULLIOT 1897.

<sup>853</sup> THOMAS 1846, p. 219.

<sup>854</sup> BULLIOT 1897, p. 48.

<sup>855</sup> AUBIN 2003 (cite la bibliographie antérieure sur le sujet).

<sup>856</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>857</sup> *Ibid.*, p. 130-132.

<sup>858</sup> BULLIOT 1897, p. 59-64

<sup>859</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>860</sup> AUBIN 2003, p. 136-139.

<sup>861</sup> *Ibid.*, p. 139.

« beaucoup de découvertes se situent aux marges d'une ville ou d'un *vicus* » et que les grandes villes sont bien représentées<sup>862</sup>. Le dossier autunois ne constitue donc pas une exception. L'auteur présente ensuite les deux hypothèses d'interprétation de ces moules monétaires qu'il résume ainsi : « un remède officieux à une pénurie de numéraire [ou] un faux monnayage d'origine privée »<sup>863</sup>. L'étude récente des moules monétaires recueillis à proximité de l'amphithéâtre de Trèves, réalisée par J. Chameroy et P.-M. Guihard<sup>864</sup> privilégie l'hypothèse de fausses monnaies réalisées dans le but de tromper l'utilisateur. Ces monnaies n'étaient pas reconnues par l'État et le faible volume de leur émission ne perturbait pas la circulation monétaire officielle.

La ville d'Autun a livré une grande diversité typologique de mobilier numismatique. Les dépôts monétaires sont de natures différentes (thésaurisation, urgence, culturel, perte, rebut etc.). C'est également le cas des monnaies d'or isolées qui semblent être distribuées, thésaurisées, montées en bijoux ou perdues tout en sachant qu'un même spécimen ait pu recouvrir plusieurs de ces possibilités. La présence de médaillons en bronze conforte l'idée d'une présence d'élites de rang supérieur dans la ville, ce que laisse supposer la forte présence des *aurei* isolés mais aussi les objets en or récemment mis au jour à Autun<sup>865</sup>.

### 3.1.2. *Les habitats groupés / agglomérations secondaires*

Pour ce type de site nous reprenons ici la définition évoquée *supra* de P. Nouvel<sup>866</sup>. Les habitats groupés ayant livré des dépôts monétaires ou des monnaies d'or isolées sont nombreux (**tableaux 85 et 86**). Le nombre des occurrences ne permet toutefois pas de développer notre propos selon la hiérarchie des habitats groupés mise en place par P. Nouvel et St. Venault<sup>867</sup>. Il conviendra de s'intéresser à la chronologie et à la composition des dépôts monétaires ainsi qu'à leur typologie. Nous analyserons parallèlement les points communs et les différences entre le mobilier numismatique des habitats groupés et ce qui vient d'être observé au sein du chef-lieu du territoire éduen.

---

<sup>862</sup> AUBIN 2003, p. 139 ; 141. Nous pouvons également citer l'étude menée par L. Trommenschlager sur les moules monétaires de Grand : TROMMENSCHLAGER 2018.

<sup>863</sup> AUBIN 2003, p. 141.

<sup>864</sup> CHAMEROY et GUIHARD 2016.

<sup>865</sup> La fouille de Saint-Pierre-l'Estrier et le mobilier qu'elle a livré témoignent de la présence d'élite au sein de cette nécropole : <https://www.inrap.fr/tombes-d-aristocrates-eduens-et-necropole-de-l-antiquite-tardive-autun-saone-et-15335> [consulté le 21/10/2021]. Voir notes 81 et 488.

<sup>866</sup> NOUVEL 2016, p. 134.

<sup>867</sup> NOUVEL et VENAULT 2017.

Commune	Nombre de dépôts	n° catalogue
Avermes	3	n°1 à 3
Cuffy	1	n°16
Alise-Sainte-Reine	10	n°17 à 26
Nuits-Saint-Georges	1	n°62
Arleuf	3	n°96 à 98
Champallement	2	n°106 et 107
Chantenay-Saint-Imbert	2	n°112 et 113
Chevroches	4	n°114 à 117
Entrains-sur-Nohain	3	n°128 à 130
Glux-en-Glenne	1	n°132
Chalon-sur-Saône	2	n°200 et 202
Cortevaix	1	n°211
Gueugnon	4	n°224 à 226 et 228
Mâcon	4	n°232 ; 234 à 236
Mont-Saint-Vincent	2	n°243 et 244
Sennecey-le-Grand	1	n°263
Arcy-sur-Cure	1	n°282
Auxerre	5	n°283 à 287
Avallon	3	n°288 à 290
Crain	3	n°301 à 303
Sant-Moré	1	n°325
Saint-Père	2	n°327 et 328
Vault-de-Lugny	2	n°335 et 336
Total	61	

Tableau 85 : Les habitats groupés ayant livré des dépôts monétaires en territoire éduen.

Commune	Nombre de monnaies	n° catalogue
Alise-Sainte-Reine	8	n°4 ; 7 à 10 ; 15 ; 24 et 26
Gien	1	n°29
Cizely	1	n°30
Decize	1	n°42
Nevers	1	n°46
Mâcon	1	n°59
Mellecey	1	n°61
Monthelon	1	n°69
Chalon-sur-Saône	1	n°90
Auxerre	3	n°94 ; 100 et 102
Total	19	

Tableau 86 : Les habitats groupés ayant livré des monnaies d'or isolées en territoire éduen.

### 3.1.2.1. La chronologie du mobilier numismatique et la composition des dépôts monétaires

Les habitats groupés comprennent 61 dépôts monétaires (soit 17,99 % du total) et 19 monnaies d'or isolées (soit 17,91 % du total) (**tableau 87**). Le nombre des enfouissements est donc trois fois supérieur à celui observé à Autun. En revanche, la quantité de monnaies d'or mises au jour est identique dans le chef-lieu et dans les habitats groupés.

	Dépôts monétaires	Monnaies d'or isolées
Période 1 (32 av.-69)	4	7
Période 2 (69-96)	1	1
Période 3 (96-161)	4	2
Période 4 (161-193)	4	2
Période 5 (193-253)	5	-
Période 6 (253-284)	15	1
Période 7 (284-318)	4	-
Période 8 (318-364)	5	-
Période 9 (364-395)	4	3
Période 10 (395-455)	2	1
Période 11 (455-491)	0	2
Indéterminé	13	-
Total	61	19

*Tableau 87 : Répartition chronologique du mobilier numismatique au sein des habitats groupés en territoire éduen.*

La période 1 (32 av.-69) regroupe quatre dépôts monétaires et sept monnaies d'or. Le nombre des enfouissements dans les habitats groupés à ce moment est supérieur à celui observé à Autun. Cette période est celle qui comprend le plus grand nombre de monnaies d'or isolées au sein de ce type de site, les découvertes étant principalement issues de la commune d'Alise-Sainte-Reine. Tout comme le chef-lieu, les habitats groupés (ou agglomérations secondaires) éduens sont intégrés de manière précoce à la circulation monétaire de l'Empire. La baisse du nombre de découvertes constatées à la période flavienne a déjà été signalée à l'échelle du territoire éduen et se ressent logiquement à travers les données des habitats groupés. Nous avons toutefois recensé un dépôt monétaire à Auxerre (cat. 287) et un *aureus* isolé à l'effigie de Domitien provenant d'Alise-Sainte-Reine (cat. 15). Durant la période 3 (96-161), nous retrouvons des valeurs similaires à celles examinées pour l'époque julio-claudienne. Les enfouissements de dépôts sont recensés dans différentes agglomérations secondaires à savoir : Alise-Sainte-Reine (cat. 24), Gueugnon (cat. 225), Avallon (cat. 289) et Saint-Père (cat. 328). Les *aurei* isolés demeurent peu représentés à cette période. Seuls deux ont été enregistrés : l'un découvert à Mâcon (cat. 59), l'autre à Auxerre (cat. 100). La période 4 (161-193) a livré le même nombre de dépôts et de monnaies d'or isolées que la période précédente. Les enfouissements ont été mis au jour à Alise-Sainte-Reine (cat. 26), Champallement (cat. 107), Chevroches (cat. 114) et Crain (cat. 303). Quant aux *aurei* ils proviennent de Mellecey (cat. 61) et d'Auxerre (cat. 102). La période 5 (193-253) n'a livré aucune monnaie d'or isolée. Elle comprend toutefois cinq dépôts monétaires provenant d'Avermes (cat. 1), Cuffy (cat. 16), Arleuf (cat. 96), Entrains-sur-Nohain (cat. 130) et Mâcon (cat. 235).

Comme nous l'avons relevé à plusieurs reprises, la période 6 (253-284) est une période clé de notre enquête. En témoigne le nombre important de découvertes de dépôts monétaires dans les

habitats groupés (15 sur 61). Ce pic s'observe à toutes les échelles, que ce soit au sein du chef-lieu, du territoire éduen, des cités prises en comparaison ou même à l'échelle de la Gaule<sup>868</sup>. Parallèlement à ce pic des enfouissements de dépôts monétaires, la présence d'*aurei* isolés dans les habitats groupés demeure faible. Le seul à avoir été inventorié est un multiple de Gallien découvert à Monthelon (cat. 69). Cette baisse du nombre des découvertes de monnaies d'or n'est alors pas aussi marquée dans le chef-lieu de la cité des Éduens, renforçant ainsi la situation d'exception constatée à Autun. Les deux périodes suivantes (284-318 ; 318-364) sont marquées par l'absence de monnaies d'or isolées au sein des habitats groupés tandis qu'elles sont présentes à Autun durant la période 7 (284-318). Plusieurs dépôts monétaires sont cependant attestés pour ces périodes (quatre pour la période 7 et cinq pour la période 8). Ils proviennent principalement d'Alise-Sainte-Reine (cat. 21 et 22), Arleuf (cat. 98), Champellement (cat. 106), Chevroches (cat. 115 à 117), Mont-Saint-Vincent (cat. 243) et d'Avallon (cat. 288). La période 9 (364-395) se caractérise par trois monnaies d'or isolées découvertes dans des habitats groupés. Il s'agit d'un chiffre important non seulement par rapport aux périodes précédentes mais aussi par rapport au catalogue des monnaies d'or d'Autun (un exemplaire seulement). Deux de ces monnaies ont été mises au jour à Alise-Sainte-Reine (cat. 24 et 26) et la troisième provient de Gien (cat. 29). Quatre dépôts monétaires sont recensés pour cette même période (cat. 26 ; 107 ; 114 et 303). Enfin, au V<sup>e</sup> siècle (période 10 et 11) nous avons constaté qu'à Autun le mobilier numismatique demeurerait rare (aucun dépôt monétaire et une seule monnaie d'or). Ce phénomène est également attesté au sein des habitats groupés mais dans une moindre mesure. On signale en effet deux dépôts monétaires provenant d'Arcy-sur-Cure (cat. 282) et d'Auxerre (cat. 327). Toujours au V<sup>e</sup> siècle, on notera que trois monnaies d'or isolées ont été mises au jour dans les agglomérations secondaires de Decize (cat. 42), Nevers (cat. 46) et Chalon-sur-Saône (cat. 90).

Examinons maintenant la composition générale des dépôts monétaires mis au jour dans les habitats groupés. Il s'agit ici de vérifier si les dépôts enfouis dans les agglomérations secondaires renferment des monnaies frappées dans les mêmes métaux que ceux mis au jour dans le chef-lieu de la cité (**tableau 88**). Malheureusement la différence du nombre des découvertes empêche un commentaire statistique. Comme nous l'avons observé *supra* la thésaurisation de l'or est importante à Autun (4 dépôts sur 20) : qu'en est-il dans les autres habitats groupés ? À première vue nous n'avons enregistré que deux dépôts d'or sur les 61 recensés. Le premier a été mis au jour à Alise-Sainte-Reine et demeure mal documenté (cat. 25 ; groupe 4). Le second provient d'Arcy-sur-Cure et ne comporte que deux *solidi* (cat. 282). La thésaurisation d'or semble largement inférieure dans les habitats groupés que dans le chef-lieu du territoire éduen. Il convient cependant de nuancer cette faible représentation des enfouissements d'or en la pondérant avec les monnaies d'or attestées dans des dépôts mixtes. Par exemple, la trouvaille mixte de Gueugnon (cat. 225) contenait cinq *aurei* et trois deniers. Celle de Champellement (cat. 107) aurait contenu, d'après A. Marlière, « un grand nombre de médailles en bronze, cuivre, argent et or, toutes renfermées dans des vases de terre »<sup>869</sup>. Deux trouvailles mâconnaises contenaient également de l'or. La première sous forme d'un collier (cat. 235) et la seconde (cat. 232) sous forme d'*aurei* et de bijoux au sein de l'ensemble exceptionnel du « Trésor de Mâcon »<sup>870</sup>. Ces découvertes ne réduisent toutefois que très peu l'écart observé entre le chef-lieu et les habitats groupés du point de vue de la proportion de l'or dans les thésaurisations. Si la présence de l'or est attestée de manière isolée au sein des habitats groupés, elle ne l'est que dans des proportions faibles dans les dépôts.

<sup>868</sup> DROST 2020, p. 94-97.

<sup>869</sup> MARLIÈRE 1859, p. 422.

<sup>870</sup> BARATTE *et al.* 2007.

Durant la période 1 (32 av.-69) les habitats groupés renferment des dépôts divers : or, argent, et bronze. L'unique dépôt recensé en période 2 (69-96) est exceptionnel puisqu'il contenait des monnaies en bronze mais également des coins monétaires (cat. 288 [dépôt monétaire] et cat. 13 à 18 [coins]). Signalons d'ailleurs au passage qu'aucun coin monétaire n'est attesté dans le chef-lieu de la cité<sup>871</sup>. La période 3 (96-161) ne comporte que des dépôts de bronze et des dépôts mixtes parmi lesquels se trouve le dépôt de Gueugnon contenant de l'or (cat. 225). Il en est de même pour la période 4 (161-193) qui renferme notamment la trouvaille de Champallement (cat. 107) qui aurait contenu des *aurei*. La période 5 (193-253) comprend des enfouissements composés d'argent ou de bronze, comme cela est le cas à Autun. Les dépôts de la période 6 (253-284) se composent des espèces circulant le plus, c'est-à-dire les antoniniens<sup>872</sup>. On retrouve ainsi des enfouissements de monnaies en alliage cuivreux et, parmi les dépôts mixtes, le trésor de Mâcon contenant de l'or (cat. 232). Les découvertes des périodes 7 (284-318), 8 (318-364) et 9 (364-395) se composent quasiment exclusivement de monnaies en alliage cuivreux. Nous retrouvons la présence de l'or en période 10 (395-455) avec la découverte d'Arcy-sur-Cure (cat. 282). Enfin, aucun dépôt monétaire n'a été enregistré pour la période 11 (455-491), tout comme ce fut le cas dans le chef-lieu de la cité des Éduens.

Période	Autun		Habitats groupés	
1 (32 av.-69)	Or	-	Or	1
	Argent	-	Argent	2
	AE	-	AE	1
	Mixte	1	Mixte	-
	Total	1	Total	4
2 (69-96)	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	AE	-	AE	1
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	0	Total	1
3 (96-161)	Or	1	Or	
	Argent	-	Argent	
	AE	-	AE	1
	Mixte	-	Mixte	3
	Total	1	Total	4
4 (161-193)	Or	1	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	AE	1	AE	2
	Mixte	-	Mixte	2
	Total	2	Total	4
5 (193-253)	Or	-	Or	-
	Argent	1	Argent	1

<sup>871</sup> Sept coins auraient été trouvés à Autun (cat. 12). Cette découverte n'est cependant pas archéologiquement attestée. On lira à ce propos : AMANDRY 1991, p. 90 ; ESTIOT 2002a, p. 90 ; MALKMUS 2008, n°V-30b/h, p. 136.

<sup>872</sup> Pour rappel nous avons classé dans la rubrique : « argent » les dépôts de deniers et d'antoniniens frappés avant 260. Les monnaies radiées émises après cette date sont considérées comme des monnaies en alliage cuivreux.



	AE	1	AE	4
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	2	Total	5
6 (253-284)	Or	1	Or	-
	Argent	2	Argent	1
	AE	3	AE	9
	Mixte	1	Mixte	5
	Total	7	Total	15
7 (284-318)	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	AE	2	AE	3
	Mixte	-	Mixte	1
	Total	2	Total	4
8 (318-364)	Or	1	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	AE	-	AE	5
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	1	Total	5
9 (364-395)	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	AE	2	AE	1
	Mixte	-	Mixte	3
	Total	2	Total	4
10 (395-455)	Or	-	Or	1
	Argent	-	Argent	-
	AE	-	AE	1
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	0	Total	2
11 (455-491)	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-
	AE	-	AE	-
	Mixte	-	Mixte	-
	Total	0	Total	0
Indéterminé	Indéterminé	2	Mixte	13
	Total	2	Total	13
Total général		20		61

Tableau 88 : Comparaison de la composition des dépôts monétaires du chef-lieu et des habitats groupés du territoire éduen.

Malgré une différence réelle du nombre de découvertes entre les habitats groupés et le chef-lieu, la chronologie du mobilier numismatique suit dans les grandes lignes ce qui a été observé à l'échelle du territoire éduen. On trouve proportionnellement moins d'or dans les thésaurisations des agglomérations secondaire qu'à Autun. Si le nombre de monnaies d'or

isolées est le même, on observe tout de même un effet de concentration au sein du chef-lieu du territoire où la richesse semble se concentrer davantage. Les habitats groupés ou agglomérations secondaires semblent toutefois bien intégrés à la circulation monétaire du point de vue du mobilier étudié. Cette intégration se produit dès la période augustéenne et se poursuit jusqu'au V<sup>e</sup> siècle, comme c'est le cas pour la ville d'Autun.

### 3.1.2.2. La typologie du mobilier numismatique

Quels types de dépôts monétaires sont présents au sein des habitats groupés (**tableau 89**)? Une part importante des dépôts recensés (17 sur 61) ne peut être rattachée à une catégorie en particulier.

Période	Fondation	Gué	Funéraire	Bourse ou perte	Cultuel	Rebut	Thésaurisation / Urgence	Ind.	Total
1	-	-	-	-	1	-	2	1	4
2	-	-	-	-	-	-	-	1	1
3	-	-	-	1	1	-	1	1	4
4	-	-	-	-	2	-	1	1	4
5	-	-	-	-	-	-	5	-	5
6	-	-	-	-	-	3	8	4	15
7	-	-	-	-	-	2	1	1	4
8	-	-	-	-	1	1	3	-	5
9	-	1	-	1	2	-	-	-	4
10	-	-	1	-	1	-	-	-	2
11	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Ind.	1	-	-	-	1	-	3	8	13
Total	1	1	1	2	9	6	24	17	61

Tableau 89 : Typologie des dépôts monétaires présents dans les habitats groupés du territoire éduen.

Les dépôts de thésaurisation et d'urgence sont les plus nombreux (24 sur 61), tout comme à Autun et sur l'ensemble du territoire éduen. La majorité des enfouissements de ce type date du III<sup>e</sup> siècle et l'exemple le plus marquant demeure celui de Mâcon (cat. 232), qui a livré environ 30.000 monnaies dont certaines en or ainsi que de la vaisselle, des bijoux et des statuettes<sup>873</sup>. Le phénomène des dépôts de rebut est bien représenté avec six enfouissements datés de la fin du III<sup>e</sup> siècle, ce qui est cohérent avec les manipulations monétaires qui les ont provoqués<sup>874</sup>. On citera à titre d'exemple le dépôt d'Arleuf (cat. 97) et ceux mis au jour à Chevroches (particulièrement cat. 117). Les dépôts cultuels sont plus nombreux dans les habitats groupés que dans le chef-lieu. Cela est dû à la multiplicité des lieux de cultes dans les diverses agglomérations secondaires. Leur chronologie s'étend du I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> siècle malgré un creux important durant le III<sup>e</sup> siècle. Ces découvertes peuvent prendre plusieurs formes, à commencer par des monnaies mutilées comme celles retrouvées à Alise-Sainte-Reine (cat. 17), interprétées

<sup>873</sup> Sur cette découverte importante, on lira en premier lieu BARATTE *et al.* 2007.

<sup>874</sup> ESTIOT 1996, p. 56-63.

comme le résultat d'un geste culturel<sup>875</sup>. D'autres dépôts culturels ont été retrouvés à l'intérieur de troncs monétaires. C'est le cas d'une trouvaille faite à Alise-Sainte-Reine (cat. 19) et d'une seconde mise au jour à Crain (cat. 303). Les découvertes interprétées comme des bourses ou des pertes demeurent rares dans les habitats groupés, tout comme elles le sont à Autun. Nous en avons enregistré deux dont la chronologie semble différente. La première provient d'Alise-Sainte-Reine (cat. 24) et date de la fin du I<sup>er</sup> siècle tandis que la seconde a été mise au jour à Mâcon et date de la fin du IV<sup>e</sup> siècle (cat. 236). Les autres types de dépôts monétaires sont minoritaires. Signalons un dépôt de fondation découvert à Avallon au XVIII<sup>e</sup> siècle qui demeure mal documenté (cat. 290) ; un dépôt de gué mis au jour à Saint-Moré (cat. 325) et enfin ce qui a été interprété comme un dépôt funéraire composé de deux *solidi* à Arcy-sur-Cure (cat. 282).

Nous avons vu *supra* que plusieurs monnaies d'or découvertes à Autun pouvaient revêtir un statut ou une typologie particulière : perte, *donativum*, commerce etc. Ces constats s'observent-ils dans les agglomérations secondaires ? Plusieurs monnaies d'or semblent relativement rares si l'on se fie au corpus réalisé par J.-P. Callu et X. Lorient<sup>876</sup>. La monnaie d'Octave mise au jour à Alise-Sainte-Reine (cat. 4) est l'*aureus* isolé le plus ancien enregistré dans le cadre de notre enquête. Il fait partie des sept spécimens recensés à l'échelle des Gaules et des Germanies. Il démontre l'intégration précoce dans les circuits monétaires romains de l'agglomération d'Alésia. L'*aureus* d'Aelius découvert à Mâcon (cat. 59) est l'un des huit exemplaires enregistrés dans les corpus de monnaies d'or isolées. Si nous revenons à un aspect purement typologique, de rares exemplaires dont le contexte archéologique est connu peuvent être rattachés à l'une ou l'autre des catégories. L'*aureus* de Claude mis au jour sous un plancher à Alise-Sainte-Reine (cat. 8) semble être une perte. Quant au *solidus* de Valens découvert au sein de la même commune au lieu-dit *Croix-Saint-Charles*, il s'agit plus vraisemblablement d'une trouvaille en contexte culturel<sup>877</sup>. Le multiple d'or de Gallien mis au jour à Monthelon (cat. 90), dont nous ne connaissons pas précisément le contexte, devait lui aussi posséder un statut particulier. Le *tremissis* de Julius Nepos découvert à Chalon-sur-Saône (cat. 90) a, selon J.-P. Callu et X. Lorient, « peut-être [été retrouvé] dans une tombe »<sup>878</sup> et est donc à mettre en relation avec les pratiques funéraires. Enfin, n'oublions pas que les coins monétaires mis au jour à Auxerre (cat. 13-18) proviennent aussi d'une agglomération secondaire. Nous renvoyons au commentaire qui en a été fait *supra*<sup>879</sup>. Signalons enfin la mention mal attestée<sup>880</sup> à Avallon d'un médaillon en bronze dont l'effigie demeure inconnue (cat. 5). La typologie du mobilier numismatique est donc très diversifiée dans les habitats groupés tout comme cela semble être le cas à Autun.

---

<sup>875</sup> AUBIN et MEISSONNIER 1994, p. 144-148.

<sup>876</sup> CALLU et LORIENT 1990 complété par BLAND et LORIENT 1990 ainsi que LORIENT 2013.

<sup>877</sup> ESPERANDIEU 1913, p. 52.

<sup>878</sup> CALLU et LORIENT 1990, n°617, p. 272.

<sup>879</sup> Nous renvoyons *supra* : I – 1.4. Les coins monétaires.

<sup>880</sup> Voir note n°440.

### 3.1.3. Les établissements ruraux

Comme cela a déjà été dit, les établissements ruraux du Centre-Est de la Gaule ont fait l'objet de plusieurs programmes de recherches<sup>881</sup>. Dans le cadre de notre analyse nous utiliserons les données récentes issues de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) de Pierre Nouvel portant notamment sur les établissements ruraux du Centre-Est de la Gaule<sup>882</sup>. L'auteur a mis en évidence une typologie planimétrique des établissements que nous avons détaillée *supra*<sup>883</sup>. Il s'agira ici d'observer la chronologie, la composition et la typologie du mobilier numismatique issu des établissements ruraux. Ces tendances seront ensuite comparées à celles examinées pour le chef-lieu et les habitats groupés.

#### 3.1.3.1. La chronologie du mobilier numismatique et la composition des dépôts monétaires

Regardons dans un premier temps la chronologie des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées mis au jour au sein des établissements ruraux éduens, toutes hiérarchies confondues (**tableau 90**). Sont attestés dans des établissements ruraux 116 dépôts monétaires (soit 34,22 % du total) et 26 monnaies d'or isolées (soit 24,53 % du total). Il y a donc près de deux fois plus de dépôts monétaires mis au jour au sein d'établissements ruraux que dans les habitats groupés. En ce qui concerne les monnaies d'or, elles sont légèrement plus nombreuses dans les établissements ruraux que dans les autres sites. Ces chiffres importants sont notamment dus au dynamisme de la recherche archéologique sur ces établissements. P. Nouvel, dans ses travaux et le PCR qu'il dirige, est parvenu à rattacher des découvertes anciennes de dépôts et de monnaies d'or à des établissements ruraux qui n'ont été identifiés que très récemment<sup>884</sup>. Plusieurs études sur les monnaies d'or isolées provenant d'autres régions ont également montré une prédominance ou une présence non négligeable du métal jaune dans des contextes ruraux<sup>885</sup>.

	Dépôts monétaires	Monnaies d'or isolées
Période 1 (32 av.-69)	1	3
Période 2 (69-96)	1	2
Période 3 (96-161)	1	5
Période 4 (161-193)	4	1
Période 5 (193-253)	10	3
Période 6 (253-284)	47	2
Période 7 (284-318)	15	4
Période 8 (318-364)	12	-
Période 9 (364-395)	2	2
Période 10 (395-455)	2	2
Période 11 (455-491)	1	1
Indéterminé	20	1
Total	116	26

Tableau 90 : Répartition chronologique du mobilier numismatique au sein des établissements ruraux éduens.

<sup>881</sup> Nous renvoyons *supra* : III – 1.2. Les établissements ruraux.

<sup>882</sup> NOUVEL 2016.

<sup>883</sup> Nous renvoyons *supra* : III – 1.2. Les établissements ruraux.

<sup>884</sup> NOUVEL 2016.

<sup>885</sup> AUBIN 1984 ; NONY 1992 ; HIERNARD 1992 ; MARTIN 2016, p. 185.

La chronologie du mobilier numismatique est-elle la même que celle observée dans le chef-lieu et dans les habitats groupés ? Dans les grandes lignes, les profils semblent similaires (**tableau 91**). Les trois premières périodes n'ont livré que trois dépôts monétaires sur 116<sup>886</sup>, ce qui est proportionnellement peu comparé au chef-lieu (deux dépôts sur 20) et aux habitats groupés (neuf dépôts sur 61). Nous retrouvons cependant une abondance de monnaies d'or isolées datées de ces trois mêmes périodes, phénomène observable ailleurs. La période 4 (161-193) marque le début d'un pic du nombre d'enfouissement, ce qui n'est pas aussi caractérisé sur les autres types de site. Les *aurei* demeurent peu présents durant cette période puisque seul celui de Marc Aurèle découvert à la Chapelle-du-Mont-de-France (cat. 62) a été inventorié. Le nombre de dépôts monétaires s'intensifie au début du III<sup>e</sup> siècle (période 5 : 193-253) avec dix occurrences. Cette tendance est aussi visible au sein des habitats groupés. Une présence significative des *aurei* isolés est relevée à cette période. Elle s'illustre par les trois découvertes de Saint-Nicolas-les-Cîteaux (cat. 19), Mâcon (cat. 66) et Mailly (cat. 67). La période 6 (253-284) marque un pic des enfouissements monétaires. Cela avait été observé à l'échelle du territoire éduen et sur tous les types de site. En ce qui concerne les établissements ruraux, 47 dépôts sur 116 sont datés de cette période. Dans le même temps les monnaies d'or ne sont que faiblement représentées avec deux *aurei* mis au jour à Champignolles (cat. 20) et à Dyo (cat. 73). La période 7 (284-318) témoigne paradoxalement d'une forte diminution des enfouissements (15 dépôts). Elle correspond aussi à la deuxième période la plus importante en termes de découvertes. Cette diminution s'observe à toutes les échelles. Aucune monnaie d'or isolée n'a été inventoriée au sein des habitats groupés tandis que quatre sont connues pour les établissements ruraux. Il s'agit des découvertes de Hauteroche (cat. 22), Saint-Rémy (cat. 77), Barizey (cat. 78) et Romanèche-Thorins (cat. 81). La période 8 (318-364) n'a livré aucune monnaie d'or isolée, tous types de sites confondus. En revanche, 12 dépôts monétaires peuvent être rattachés à cette période et à des établissements ruraux. La fin du IV<sup>e</sup> siècle (période 9 : 364-395) se caractérise par une forte baisse du nombre des découvertes de dépôts monétaires. Il s'agit de deux trouvailles mises au jour à Alluy (cat. 95) et à Saint-Parize-le-Châtel (cat. 158). Cette diminution n'était pas visible au sein du chef-lieu et des habitats groupés. La période est également caractérisée par la présence de deux monnaies d'or isolées découverte à Arcenant (cat. 25) et à Escolives-Sainte-Camille (cat. 104). Au V<sup>e</sup> siècle, peu de dépôts monétaires sont attestés à l'échelle du territoire éduen ; on compte trois découvertes enregistrées au sein d'établissements ruraux à savoir : Combertault (cat. 46), Joux-la-ville (cat. 307) et Provency (cat. 321). Nous comptabilisons également trois monnaies d'or isolées pour cette période qui proviennent respectivement de Meursault (cat. 27), Antully (cat. 86) et Charbonnat (cat. 89).

Période	Autun		Habitats groupés		ER	
1 (32 av.-69)	Or	-	Or	1	Or	-
	Argent	-	Argent	2	Argent	1
	AE	-	AE	1	AE	-
	Mixte	1	Mixte	-	Mixte	-
	Total	1	Total	4	Total	1
2 (69-96)	Or	-	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-	Argent	-

<sup>886</sup> Pour la période 1 (32 av.-69) le dépôt de Charentenay (cat. 295), pour la période 2 (69-96) la découverte de Curgy (cat. 213) et pour la période 3 (96-161) l'enfouissement de Pouilly-en-Auxois (cat. 66).

	<i>AE</i>	-	<i>AE</i>	1	<i>AE</i>	-
	Mixte	-	Mixte	-	Mixte	1
	Total	0	Total	1	Total	1
3 (96-161)	Or	1	Or		Or	-
	Argent	-	Argent		Argent	1
	<i>AE</i>	-	<i>AE</i>	1	<i>AE</i>	-
	Mixte	-	Mixte	3	Mixte	-
	Total	1	Total	4	Total	1
4 (161-193)	Or	1	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-	Argent	-
	<i>AE</i>	1	<i>AE</i>	2	<i>AE</i>	4
	Mixte	-	Mixte	2	Mixte	-
	Total	2	Total	4	Total	4
5 (193-253)	Or	-	Or	-	Or	-
	Argent	1	Argent	1	Argent	2
	<i>AE</i>	1	<i>AE</i>	4	<i>AE</i>	4
	Mixte	-	Mixte	-	Mixte	4
	Total	2	Total	5	Total	10
6 (253-284)	Or	1	Or	-	Or	-
	Argent	2	Argent	1	Argent	10
	<i>AE</i>	3	<i>AE</i>	9	<i>AE</i>	21
	Mixte	1	Mixte	5	Mixte	16
	Total	7	Total	15	Total	47
7 (284-318)	Or	-	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-	Argent	-
	<i>AE</i>	2	<i>AE</i>	3	<i>AE</i>	13
	Mixte	-	Mixte	1	Mixte	2
	Total	2	Total	4	Total	15
8 (318-364)	Or	1	Or	-	Or	1
	Argent	-	Argent	-	Argent	-
	<i>AE</i>	-	<i>AE</i>	5	<i>AE</i>	10
	Mixte	-	Mixte	-	Mixte	1
	Total	1	Total	5	Total	12
9 (364-395)	Or	-	Or	-	Or	-
	Argent	-	Argent	-	Argent	-
	<i>AE</i>	2	<i>AE</i>	1	<i>AE</i>	1
	Mixte	-	Mixte	3	Mixte	1
	Total	2	Total	4	Total	2
10 (395-455)	Or	-	Or	1	Or	-
	Argent	-	Argent	-	Argent	-
	<i>AE</i>	-	<i>AE</i>	1	<i>AE</i>	2
	Mixte	-	Mixte	-	Mixte	-
	Total	0	Total	2	Total	2

11 (455-491)	Or	-	Or	-	Or	1
	Argent	-	Argent	-	Argent	-
	AE	-	AE	-	AE	-
	Mixte	-	Mixte	-	Mixte	-
	Total	0	Total	0	Total	1
Indéterminé	Indéterminé	2	Indéterminé	13	Indéterminé	20
	Total	2	Total	13	Total	20
Total général		20		61		116

Tableau 91 : Comparaison de la composition des dépôts monétaires du chef-lieu, des habitats groupés et des établissements ruraux du territoire éduen.

Dans ses travaux, P. Nouvel s'est intéressé au lien entre les enfouissements / monnaies d'or isolées et les établissements du Centre-Est de la Gaule<sup>887</sup>. Son enquête intègre plusieurs cités de cette zone géographique, dont le territoire éduen. Il convient ici de comparer ses analyses aux données éduennes. Le principal obstacle réside dans le faible nombre de données à notre disposition, ce qui nous empêche de tirer des conclusions générales au profit de tendances. L'auteur a montré que la majorité des enfouissements liés aux établissements ruraux du Centre-Est se place III<sup>e</sup> siècle. C'est également ce que nous avons mis en avant au sein du territoire éduen. Il propose de ne pas intégrer dans sa réflexion les dépôts monétaires antérieurs au III<sup>e</sup> siècle et ceux postérieurs à 350 car « ils ne sont pas contemporains des formes architecturales correspondant au développement ultime des établissements ruraux »<sup>888</sup>. Même s'il convient de rester prudent sur la définition des *termini post quem*, l'écrasante majorité des dépôts monétaires sont datés de la fin du III<sup>e</sup> siècle dans les établissements ruraux éduens et du Centre-Est de la Gaule de manière générale. P. Nouvel estime également que l'« on peut au moins envisager que la valeur nominale ou pondérale des trésors soit un révélateur de la richesse des propriétaires qui l'on confié à la terre »<sup>889</sup>. Observons donc la composition des dépôts monétaires mis au jour au sein des établissements ruraux (**tableau 91**).

Malgré le nombre important de trouvailles monétaires dans des établissements ruraux par rapport au chef-lieu et aux habitats groupés, la présence des dépôts d'or est quasiment inexistante. Les deux attestés correspondent à des cas particuliers. Le premier est celui mis au jour à la Chapelle-de-Guinchay (cat. 204). Composé d'un *solidus* de Constantin et de six statuettes en bronze, il laisse penser à un dépôt votif<sup>890</sup>. Le second dépôt d'or est celui de Combertault (cat. 46) daté du V<sup>e</sup> siècle et ne pouvant donc être retenu dans l'analyse. Deux découvertes mixtes contiendraient également de l'or : il s'agit de celle de la Comelle (cat. 209) et de celle d'Étrigny (cat. 220). Si l'or monnayé est très présent de manière isolée dans les établissements ruraux, il semble quasiment absent des enfouissements. Les dépôts monétaires paraissent principalement composés de monnaies de bronze et d'argent.

Classons les découvertes numismatiques selon la hiérarchie des établissements ruraux proposée par P. Nouvel. En ce qui concerne les *aurei*, si l'on exclut les ER0 (correspondant à des établissements dont le statut est mal documenté), la majorité des découvertes proviennent d'établissements à forts statuts (**tableau 92**). Cette tendance avait par ailleurs déjà été relevée par P. Nouvel à l'échelle du Centre-Est de la Gaule<sup>891</sup> et permet d'avancer dans notre réflexion

<sup>887</sup> Pour toute cette partie nous renvoyons à la lecture de : NOUVEL 2016, p. 286-290.

<sup>888</sup> *Ibid.*, p. 287.

<sup>889</sup> *Ibid.*

<sup>890</sup> CALLU et LORIOT 1990, matériel non retenu, n°3, p. 273.

<sup>891</sup> NOUVEL 2016, p. 286.

sur les usagers de l'or<sup>892</sup>. Toutefois, comme le souligne l'auteur : « il s'agit donc d'une piste intéressante, sinon prometteuse, mais qui s'appuie sur un jeu de données difficile à exploiter »<sup>893</sup>.

Type établissement	Dépôts monétaires	Monnaies d'or
ER0	87 (75 %)	10
ER1	0 (0 %)	0
ER2	19 (16 %)	5
ER3	2 (2 %)	6
ER3a	3 (3 %)	1
ER3b	1 (1 %)	1
ER3c	4 (3 %)	3
Total	116	26

Tableau 92 : Répartition des dépôts monétaires et des monnaies d'or selon la hiérarchie des établissements ruraux en territoire éduen.

La répartition des dépôts monétaires selon la hiérarchie des établissements ruraux suit-elle le nombre d'établissements connus pour chacune des catégories ? Si nous reprenons le nombre d'établissements ruraux par catégorie répertorié dans le Centre-Est de la Gaule par P. Nouvel (**tableau 93**) nous pouvons constater que près de la moitié des sites sont mal documentés (ER0). Les ER1 sont très faiblement représentés tandis que les ER2 sont les sites caractérisés les plus nombreux. Les établissements de fort statut (ER3) s'illustrent tout de même avec 11 % de la totalité des établissements. Le nombre de dépôts monétaire éduen par type de site suit les mêmes tendances, avec des chiffres légèrement différents (**tableau 92**). Les découvertes issues des ER0 sont majoritaires à 75 % et ceux provenant des ER1 sont absents du corpus. Les ER2 représentant la plupart des établissements ruraux documentés, il est normal qu'une part importante des dépôts monétaires ait été mise au jour au sein de ces sites. Par le même raisonnement, nous constatons une quantité non négligeable d'enfouissements au sein des ER3 éduens (10 %). Ce pourcentage correspond au nombre des ER3 caractérisés dans le Centre-Est de la Gaule.

	Nombre	% global	% sans ER0
Autres	105	1 %	-
ER0	4878	51 %	-
ER1	81	1 %	2 %
ER2	3520	37 %	76 %
ER3	1030	11 %	22 %
Total	9614	100 %	100 %
Sites caractérisés	4631	48 %	100 %

Tableau 93 : Proportion des différents types de site dans le Centre-Est, par rapport au total des établissements ruraux et par rapport au total de sites caractérisés (d'après NOUVEL 2016, fig. III2-1, p. 353).

<sup>892</sup> Cette question avait été abordée par X. Lorient (LORIENT 2003).

<sup>893</sup> NOUVEL 2016, p. 286.



Type ER	Commune (cat.)	Composition
ER2	Clamerey (cat. 43)	2 deniers et 1548 antoniniens, de Caracalla à Valérien
ER2	Clamerey (cat. 44)	1016 antoniniens, de Gallien à Claude
ER2	Lusigny-sur-Ouche (cat. 53)	Nombre indéterminé de monnaies, de Probus à Constantin ( ?)
ER2	Mussy-la-Fosse (cat. 61)	60 antoniniens, de Gallien à Tétricus
ER2	Ruffey-les-Beaune (cat. 71)	Nombre indéterminé de monnaies, de Caracalla à Postume.
ER2	Millay (cat. 141)	360 bronzes et antoniniens, de Trajan à Victorin
ER2	Saint-Parize-le-Châtel (cat. 158)	1672 bronzes, de Gallien à Valentinien
ER2	Saint-Père (cat. 159)	200 sesterces et 500 antoniniens, de Septime Sévère à Claude II
ER2	Boyer (cat. 198)	70 imitations de la fin du III <sup>e</sup> siècle
ER2	Saint-Boil (cat. 257)	7 deniers et 515 antoniniens, de Septime Sévère à Postume
ER2	Accolay (cat. 278)	6 monnaies radiées, de Volusien à Dioclétien
ER2	Chemilly-sur-Yonne (cat. 298)	200 antoniniens, de Gordien III à Postume
ER2	Joux-la-Ville (cat. 307)	21 bronzes, de Tétricus à Honorius
ER2	Joux-la-Ville (cat. 308)	Nombre indéterminé de monnaies
ER2	Joux-la-Ville (cat. 309)	Nombre indéterminé de monnaies
ER2	Mont-Saint-Sulpice (cat. 316)	1 demi- <i>argenteus</i> et 1086 nummi, de Dioclétien à Maxence
ER2	Provency (cat. 321)	Plus de 400 bronzes, de Gallien à Arcadius
ER2	Saint-Père (cat. 329)	246 bronzes, d'Aurélien à Magnence
ER2	Thory (cat. 331)	15 bronzes de Constantin et ses fils
ER3	Neuvy-sur-Loire (cat. 142)	800 monnaies, de Trajan à Constant
ER3	Bazarnes (cat. 291)	354 antoniniens, 92 <i>nummi</i> et 1 fraction radiée, de Valérien à Maximien
ER3a	Appoigny (cat. 281)	5000 antoniniens et <i>nummi</i> , de Maximien à Galère
ER3a	Monéteau (cat. 314)	4000 monnaies des III <sup>e</sup> et IV <sup>e</sup> siècles
ER3a	Pré Gilbert (cat. 320)	53 antoniniens, de Gallien à Tétricus
ER3b	Sainte-Pallaye (cat. 326)	8864 monnaies radiées, de Valérien à Carin
ER3c	Magny-Cours (cat. 136)	1 <i>aurelianus</i> et 496 <i>nummi</i> , d'Aurélien à Galère César
ER3c	Magny-Cours (cat. 137)	466 monnaies radiées et 366 <i>nummi</i> , de Gordien III à Galère César
ER3c	Millay (cat. 140)	41 monnaies d'argent et de bronze, d'Hadrien à Valérien
ER3c	Lucy-sur-Cure (cat. 310)	Nombre indéterminé de monnaies, de Septime Sévère à Numérien

Tableau 94 : Composition des dépôts monétaires mis au jour au sein des ER2 et ER3 en territoire éduen.

Observons de plus près la composition des dépôts monétaires découverts dans les ER2 et les établissements de fort statut (ER3) (**tableau 94**). Les ER2 du territoire éduen ont livré 19 enfouissements. Le dépôt le plus important par le nombre de monnaies est celui de Saint-Parize-le-Châtel (cat. 158). Trois autres dépôts seulement se composent de plus de 1000 monnaies. Il s'agit des deux trouvailles de Clamerey (cat. 43 et 44) et de Mont-Saint-Sulpice (cat. 316). Les autres dépôts, plus petits, comprennent entre 10 monnaies (celui d'Accolay ; cat. 278) et plusieurs centaines (Saint Père ; cat. 259). Les établissements de fort statut ont fourni, conjointement à des petits enfouissements, de gros dépôts monétaires de plus de 4000 monnaies. Ces types de gros dépôts sont absents des ER2. On citera à titre d'exemple les découvertes d'Appoigny (cat. 281), Monéteau (cat. 314) et surtout de Sainte-Pallaye (cat. 326). Le double dépôt de Magny-Cours (cat. 136 et 137), si l'on cumule le nombre de monnaies des deux ensembles et que l'on prend en compte les dénominations réformées qui le composent, peut également être considéré comme un dépôt important. Comme l'avait déjà observé P. Nouvel : « les « grands dépôts », plus particulièrement ceux de « thésaurisation » dont les monnaies les plus récentes sont comprises entre la réforme d'Aurélien et celle de Dioclétien, sont véritablement caractéristiques des établissements les plus importants »<sup>894</sup>. Enfin, comme l'avaient démontré les contributions de la journée d'étude organisée par St. Martin sur le sujet<sup>895</sup>, les campagnes sont parfaitement intégrées aux circuits économiques si l'on appuie l'observation sur les dépôts monétaires et les monnaies d'or isolées.

### 3.1.3.2. La typologie du mobilier numismatique

La typologie des dépôts monétaires inventoriés au sein des établissements ruraux est parlante (**tableau 95**). Notons en premier lieu que 42 dépôts monétaires sur les 116 recensés ne peuvent être rattachés à une typologie particulière. Il paraît normal de trouver des bourses et des pertes dans ces lieux de vie mais ce type de dépôt ne représente qu'une minorité de découvertes. On citera à titre d'exemple la bourse mise au jour à Varzy (cat. 163). Les dépôts culturels demeurent rares dans les établissements ruraux, ce qui fait de la découverte de La Chapelle-de-Guinchay (cat. 204) une exception. Les dépôts de rebut, parfois difficile à identifier, sont proportionnellement moins nombreux au sein des établissements ruraux que dans le chef-lieu ou dans les habitats groupés. Ils datent tous de la fin du III<sup>e</sup> siècle, période durant laquelle les mutations économiques entraînent ce type d'enfouissement<sup>896</sup>. Nous avons volontairement regroupé les dépôts de thésaurisation et d'urgence car ils demeurent complexes à identifier. Cette catégorie regroupe la majorité des découvertes réalisées dans les établissements ruraux mais aussi au sein du chef-lieu et des habitats groupés.

Ces dépôts sont majoritairement datés de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Dans ses travaux P. Nouvel émet l'hypothèse suivante : « les dépôts présentant un TPQ des années 270-275 sont plus généralement des dépôts de panique (il y a bien sûr de très nombreux contre exemples), ceux des années 276-295 plutôt des ensembles à thésaurisation longue. Ce sont ces derniers qui sont les plus imposants [...]. En comparaison, les trésors des phases antérieures sont plutôt des petits lots »<sup>897</sup>. La difficulté de distinguer les dépôts de paniques et les dépôts de thésaurisation d'une part, le faible nombre d'occurrences à l'échelle des établissements ruraux éduens d'autre

---

<sup>894</sup> NOUVEL 2016, p. 290.

<sup>895</sup> MARTIN 2016.

<sup>896</sup> ESTIOT 1996, p. 56-63.

<sup>897</sup> NOUVEL 2016, p. 289.

part empêchent de pleinement vérifier ces tendances. Plusieurs exemples permettent cependant d'illustrer cette hypothèse. Pour les dépôts possédant un *terminus* correspondant aux années 270-275 (qui seraient principalement des dépôts de panique), nous pouvons citer comme exemple la trouvaille de Mussy-la-Fosse (cat. 61) ainsi que celle d'Ouagne (cat. 144) qui rentrent dans ces critères. Les dépôts au *terminus* compris entre 276 et 295 seraient des dépôts de thésaurisation comprenant un nombre important de monnaies. Les exemples de Tresnay (cat. 161) et de Sainte-Pallaye (cat. 326) correspondent à cette description. Enfin, les dépôts antérieurs (*terminus* 260-269) seraient de plus petits lots, ce qui peut se vérifier à travers les exemples de Quemigny-sur-Seine (cat. 69), Oisy (cat. 143) et de Curtil-sous-Burnand (cat. 214).

Période	Bourse ou perte	Cultuel	Rebut	Thésaurisation / Urgence	Ind.	Total
1	-	-	-	1	-	1
2	-	-	-	1	-	1
3	-	-	-	1	-	1
4	-	-	-	2	2	4
5	-	-	-	9	1	10
6	1	-	8	26	12	47
7	-	-	-	11	4	15
8	1	1	-	5	5	12
9	-	-	-	2	-	2
10	-	-	-	1	1	2
11	-	-	-	1	-	1
Ind.	1	-	-	2	17	20
Total	3	1	8	62	42	116

Tableau 95 : Typologie des dépôts monétaires présents dans les établissements ruraux éduens.

La typologie des *aurei* isolés mis au jour au sein des établissements ruraux est particulièrement complexe à établir. Nous avons retenu deux exemples pour lesquels nous pouvons lancer des pistes de réflexion. Citons en premier lieu l'*aureus* de Maxence mis au jour à Hauteroche (cat. 22). D'après V. Drost, ce dernier pourrait être mis en relation avec la présence de l'armée et « il serait même envisageable de penser qu'elle ait pu être véhiculée par l'un des récipiendaires du *donatium*. [...]. S'il est impossible d'être affirmatif à ce sujet, il n'est pas inconcevable que l'*aureus* de Maxence découvert à Hauteroche puisse témoigner, de manière plus ou moins directe, du passage de troupes italiennes en Bourgogne »<sup>898</sup>. Le second exemple que nous souhaitons évoquer est celui de l'*aureus* de Claude II mis au jour à Dyo (cat. 73). La découverte est malheureusement ancienne. Toutefois, il s'agit de la seule monnaie d'or isolée de Claude II retenue dans le corpus de J.-P. Callu et X. Loriot<sup>899</sup>. La rareté de cette monnaie pose question sur son propriétaire et doit être mise en lien avec le fort statut de l'établissement rural au sein duquel elle a été découverte (ER3).

<sup>898</sup> DROST 2009b, p. 109-110.

<sup>899</sup> CALLU et LORIOT 1990, n°603, p. 270.

### 3.2. Une seconde grille de lecture : les types de sites

La seconde grille de la lecture prend en considération les types de sites ayant livré du mobilier numismatique à savoir : les habitats, les lieux de culte, les quartiers artisanaux etc. Ces types de site peuvent se situer au sein du chef-lieu, d'habitats groupés ou d'établissements ruraux. Nous analyserons ici la confrontation entre ces deux grilles de lectures en observant particulièrement la chronologie, la composition et la typologie du mobilier retenu.

#### 3.2.1. Les habitats

Les habitats renferment 130 dépôts monétaires (soit 38,35 % du total) et 29 monnaies d'or isolées (soit 27,36 % du total). Parmi les 130 habitats ayant livré des dépôts monétaires, ils correspondent pour l'écrasante majorité à des établissements ruraux que nous venons de commenter (116 sur 130). Parmi les quatorze sites restants, cinq ont été identifiés à Autun, huit dans les habitats groupés et un seul dans un habitat indéterminé. En ce qui concerne les *aurei* isolés, parmi les 29 sites qui en ont livré, 26 correspondent à des établissements ruraux, deux à des habitats groupés, le dernier étant indéterminé. Le corpus du mobilier numismatique issu d'un habitat étant particulièrement proche de celui provenant des établissements ruraux, le commentaire sera volontairement réduit.

##### 3.2.1.1. La chronologie du mobilier numismatique et la composition des dépôts monétaires

La chronologie des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées provenant des sites d'habitat (**tableau 96**) est identique à celle des établissements ruraux. Ainsi renvoyons-nous à ce paragraphe. En ce qui concerne la composition des dépôts monétaires, nous avons constaté que l'or était quasiment absent des établissements ruraux. Qu'en est-il des habitats identifiés à Autun et dans les agglomérations secondaires ?

	Dépôts monétaires	Monnaies d'or isolées
Période 1 (32 av.-69)	2	4
Période 2 (69-96)	1	3
Période 3 (96-161)	2	5
Période 4 (161-193)	5	2
Période 5 (193-253)	11	3
Période 6 (253-284)	54	2
Période 7 (284-318)	16	4
Période 8 (318-364)	13	-
Période 9 (364-395)	2	2
Période 10 (395-455)	2	2
Période 11 (455-491)	1	1
Indéterminé	21	1
Total	130	29

Tableau 96 : Répartition chronologique du mobilier numismatique au sein des habitats en territoire éduen.

Les dépôts semblent similaires à ceux mis au jour dans les habitats ruraux. En effet, il s'agit majoritairement d'enfouissements constitués de monnaies en alliage cuivreux des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. Aucun dépôt d'or n'a été enregistré sur les habitats hormis ceux déjà évoqués de La Chapelle-de-Guinchay (cat. 204) et de Combertault (ca. 46). Les sites d'habitats renferment donc la majorité des découvertes de dépôts monétaires. Ces derniers sont de tailles très variables et souvent composés de monnaies en alliage cuivreux.

### 3.2.1.2. La typologie du mobilier numismatique

La répartition typologique des dépôts monétaires provenant des sites d'habitats (**tableau 97**) suit dans ses grandes lignes celle observée pour les établissements ruraux. La majorité des enfouissements déterminés correspondent à des thésaurisations ou à des dépôts d'urgence. Ces derniers se concentrent particulièrement entre le milieu du III<sup>e</sup> siècle et le milieu du IV<sup>e</sup> siècle. Les découvertes identifiées comme étant des dépôts de rebut sont également représentées et datées de la fin du III<sup>e</sup> siècle. Des bourses ou des pertes sont aussi enregistrées sur les sites d'habitat comme c'est par exemple le cas à Alise-Sainte-Reine (cat. 24). Notons enfin la présence d'un dépôt de fondation, celui de la Croix-Verte à Autun (cat. 182) et également d'un dépôt cultuel déjà évoqué à plusieurs reprises, celui de La-Chapelle-de-Guinchay (cat. 204). La typologie des dépôts monétaires en contexte d'habitat est donc largement dominée par les thésaurisations ou les dépôts d'urgence, même si d'autres types semblent également caractérisés.

Période	Fondation	Bourse ou perte	Cultuel	Rebut	Thésaurisation / Urgence	Ind.	Total
1	-	-	-	-	2	-	2
2	-	-	-	-	1	-	1
3	-	1	-	-	1	-	2
4	-	-	-	-	2	3	5
5	1	-	-	-	9	1	11
6	-	2	-	9	29	13	47
7	-	-	-	1	11	4	16
8	-	1	1	1	5	5	13
9	-	-	-	-	2	-	2
10	-	-	-	-	1	1	2
11	-	-	-	-	1	-	1
Ind.	-	1	-	-	2	18	21
Total	1	6	1	11	66	45	130

*Tableau 97 : Typologie des dépôts monétaires présents dans les habitats en territoire éduen.*

### 3.2.2. Les lieux de culte

Comme nous l'avons signalé précédemment, la question de la monnaie sur les sanctuaires a largement été traitée dans la bibliographie récente<sup>900</sup>. La présence de dépôts monétaires au sein des lieux de culte n'est pas surprenante puisqu'elle résulte d'offrandes qui ont été collectées ou jetées dans un même endroit. Les dépôts culturels et leurs variants ont déjà été analysés *supra*<sup>901</sup> et ces derniers ne se retrouvent pas exclusivement au sein des sanctuaires. Nous associerons donc à cette étude le dépôt du gué de Nocret (cat. 325) qui peut entrer dans la catégorie « lieu de culte ». Nous avons ainsi recensé 26 dépôts monétaires provenant de lieux de culte (7,67 % du total) et trois monnaies d'or isolées (2,83 % du total). Ces pourcentages demeurent très largement inférieurs à ceux observés pour les habitats. La raison principale réside dans le fait que le nombre des habitats connus est supérieur à celui des sanctuaires.

#### 3.2.2.1. La chronologie du mobilier numismatique et la composition des dépôts monétaires

Les monnaies d'or isolées demeurent peu fréquentes au sein des lieux de culte (**tableau 98**). Cette caractéristique ne semble pas propre aux Éduens. P. Nouvel l'avait déjà constaté à l'échelle du Centre-Est de la Gaule, notamment lorsqu'il écrit : « leur absence récurrente des grands sanctuaires de la région fait d'ailleurs contrepoint à l'abondance des statères gaulois dans ces mêmes contextes »<sup>902</sup>. Deux des trois monnaies d'or enregistrées en territoire éduen datent du I<sup>er</sup> siècle. Il s'agit d'un *aureus* de Néron mis au jour à Saint-Honoré-les-Bains (cat. 31) et d'un *aureus* de Vespasien découvert à Santenay (cat. 13)<sup>903</sup>. La dernière monnaie d'or retrouvée sur un lieu de culte local est plus tardive puisqu'il s'agit d'un *solidus* de Valens découvert à Alise-Sainte-Reine (cat. 24). La répartition chronologique des dépôts monétaires au sein des lieux de culte éduens est également très différente de ce qui a pu être observé pour les habitats (**tableau 98**).

En ce qui concerne le I<sup>er</sup> siècle, nous n'avons inventorié qu'un seul enfouissement, celui de la Genetoye à Autun (cat. 188), composé de monnaies de bronze et d'argent précoces. La période 3 (96-161) comprend une seule découverte<sup>904</sup>, celle de Saint-Père (cat. 328), composée principalement de moyens bronzes. Nous constatons un premier pic en période 4 (161-193) avec quatre dépôts monétaires qui semblent différents dans leur composition. La découverte de Chevroches (cat. 214) provient d'un édifice de l'agglomération et a livré seulement quatre monnaies dont une en argent. Le dépôt d'Anost (cat. 170) contenait également très peu de monnaies (six grands bronzes). La spécificité de ce dépôt réside dans la présence de deux récipients et quatre statuettes en alliage cuivreux, laissant penser à du mobilier de sanctuaire<sup>905</sup>. La découverte de La Comelle (cat. 210) doit être mise en lien avec celle d'Anost car elle se compose elle aussi d'une poignée de monnaies (sept grands et moyens bronzes) associées à du mobilier appartenant à un temple : patère, clochette, statuettes etc. Nous observons donc deux

---

<sup>900</sup> Voir notamment : AUBIN et MEISSONNIER 1994 ; VAN ANDRINGA 2002, p. 120-122 ; IZRI 2011 ; POPOVITCH 2012 ; NOUVEL 2013 ; HOSTEIN *et al.* 2014 ; GOLOSETTI 2019 ; NOUVEL et CHARRIER à paraître.

<sup>901</sup> Nous renvoyons *supra* : II – 2.2.4. Le cas des dépôts culturels : une variabilité de phénomènes.

<sup>902</sup> NOUVEL 2016, p. 51-52.

<sup>903</sup> Une seconde monnaie d'or isolée de Vespasien a été découverte au sanctuaire de la Genetoye à Autun (cat. 53 bis). Nous ne l'avons pas retenue puisqu'il s'agit ici d'une monnaie fourrée (IZRI 2017, p. 337). Nous constatons toutefois que cette monnaie revêt un aspect particulier puisqu'on a cherché à donner l'apparence de l'or à cette monnaie et dans un sanctuaire de surcroît.

<sup>904</sup> Signalons également un lot non retenu : voir note 279.

<sup>905</sup> LORIOT 1977, p. 210.

dépôts similaires dans leur composition partageant un *terminus* proche. En revanche le quatrième dépôt de cette période, découvert à Crain (cat. 303) était renfermé dans un tronc monétaire. Ce dernier comprenait 207 monnaies en bronze, d'Auguste à Commode. La période 5 (193-253) ne s'illustre que par la présence d'un seul dépôt qui demeure mal documenté. Il s'agit de la trouvaille de Saint-Usage (cat. 77) qui se composerait de 196 monnaies en argent mises au jour à proximité d'un sanctuaire<sup>906</sup>. La période 6 (253-284) forme un pic à l'échelle de la cité et des sites d'habitat, elle demeure cependant faiblement représentée au sein des lieux de culte. Nous n'avons inventorié qu'un seul dépôt monétaire, celui de Mont-Saint-Vincent (cat. 244), composé de 31 monnaies d'argent et de bronze. L'absence du pic de la fin du III<sup>e</sup> siècle se matérialise également par l'absence de dépôts monétaires rattachés à la période 7 (284-318). La phase où l'on retrouve le plus d'enfouissements dans les lieux de culte couvre les trois derniers quarts du IV<sup>e</sup> siècle (périodes 8 et 9). Sur le sujet, les sanctuaires et les pratiques religieuses dans le Centre-Est de la Gaule ont fait l'objet d'un article récent<sup>907</sup> révélant de nombreux éléments exploitables pour notre enquête. Les auteurs ont notamment démontré, par le biais d'une étude fondée sur les textes et la numismatique, que les lieux de culte semblaient toujours fréquentés au IV<sup>e</sup> siècle. C'est durant cette période que l'on a pu mettre en évidence le phénomène des dépôts de clôture de sanctuaire, bien attesté à Couan (cat. 152 à 154) et aux Sources-de-la-Seine (cat. 73). D'autres enfouissements de cette période témoignent bien l'activité des sanctuaires au IV<sup>e</sup> siècle : citons à titre exemple le dépôt d'Arnay-le-Duc (cat. 28), d'Imphy (cat. 133), de Saint-Père (cat. 327) ou encore de Vault-de-Lugny (cat. 336). C'est également à cette période que s'achève l'accumulation du dépôt du gué de Nocret (cat. 325). Les enfouissements de cette période semblent exclusivement composés de monnaies d'argent ou de bronze, preuve supplémentaire de la quasi-absence de l'or sur les sanctuaires. Deux exceptions doivent toutefois être signalées. La première se matérialise par la présence de deux *aurei* au sein du dépôt du sanctuaire des Sources-de-la-Seine (cat. 73), la seconde la présence d'un *aureus* de Carin aujourd'hui perdu mais signalé dans l'un des ensembles monétaires de Couan (cat. 152). Notons que dans les deux cas, il s'agit de dépôt de clôture de sanctuaire.

	Dépôts monétaires	Monnaies d'or isolées
Période 1 (32 av.-69)	1	1
Période 2 (69-96)	-	1
Période 3 (96-161)	1	-
Période 4 (161-193)	4	-
Période 5 (193-253)	1	-
Période 6 (253-284)	1	-
Période 7 (284-318)	-	-
Période 8 (318-364)	4	-
Période 9 (364-395)	9	1
Période 10 (395-455)	1	-
Période 11 (455-491)	-	-
Indéterminé	4	-
Total	26	3

Tableau 98 : Répartition chronologique du mobilier numismatique au sein des lieux de culte en territoire éduen.

<sup>906</sup> CAG 21/3, n°577, p. 162.

<sup>907</sup> HOSTEIN *et al.* 2014.

### 3.2.2.2. La typologie du mobilier numismatique

La typologie du mobilier numismatique mis au jour au sein des sanctuaires est très homogène puisque l'or isolé est quasiment absent et que les dépôts référencés sont principalement des dépôts culturels. Comme nous l'avons vu *supra*<sup>908</sup> ces dépôts peuvent prendre différentes formes que nous allons rappeler brièvement ici. Plusieurs dépôts monétaires semblent être le fruit d'accumulation de jets comme par exemple à Yzeure (cat. 14), Alise-Sainte-Reine (cat. 20), Saint-Germain-Source-Seine (cat. 74), Chevroches (cat. 114) ou encore Saint-Père (cat. 327). Mise à part la découverte de Chevroches, ces accumulations de jets paraissent tardives, de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons ajouter à cette catégorie le dépôt du gué de Nocret (cat. 325) qui témoigne aussi d'une forme d'accumulation de jets.

Les trons monétaires contenant des monnaies demeurent rares en Gaule romaine<sup>909</sup>. Nous en comptabilisons cependant quatre en territoire éduen. Ils sont majoritairement datés du Haut-Empire comme c'est le cas des découvertes d'Alise-Sainte-Reine (cat. 19), d'Autun (cat. 188) et de Crain (cat. 303). Un seul dépôt monétaire apporte un contre-exemple : il s'agit de l'un des dépôts du sanctuaire de Couan (cat. 152), daté du milieu du IV<sup>e</sup> siècle.

La dernière sous-catégorie rattachée aux dépôts culturels est celle des regroupements d'offrandes après des nettoyages ou des collectes. Nous songeons ici par exemple aux dépôts d'Imphy (cat. 133) et de Ménestreau (cat. 139). Ces trouvailles semblent être le résultat d'un regroupement d'offrandes dans des fosses. Les dépôts d'Anost (cat. 170) et de La Comelle (cat. 210) dont le *terminus* est quasiment similaire (autour des principats de Marc Aurèle et Commode) contiennent tous deux quelques monnaies mêlées à du mobilier (principalement des statuettes). X. Lorient écrivait à propos de ces dépôts : « ces petits lots de monnaies ont en effet été découverts à l'intérieur ou à proximité immédiate de *fana* gallo-romains et semblent constituer comme le produit du « casuel » dévolu au clergé desservant ces modestes sanctuaires ruraux »<sup>910</sup>. Le dépôt de Saint-Père (cat. 328) fait lui aussi partie de ces accumulations liées à la récupération d'offrandes monétaires. Cette catégorie intègre naturellement les dépôts de clôture de sanctuaire que nous avons évoqués à plusieurs reprises. Nous en possédons deux exemples, tous deux datés de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Le premier est celui du sanctuaire des Sources-de-la-Seine (cat. 73), le second du sanctuaire de Couan (cat. 152 à 154).

Notons enfin qu'aucun dépôt de monnaies mutilées n'est présent sur les sanctuaires éduens. Le seul ensemble connu provient d'un contexte d'habitat ou de métallurgie situé à Alise-Sainte-Reine (cat. 17).

---

<sup>908</sup> Nous renvoyons *supra* : II – 2.2.4. Le cas des dépôts culturels : une variabilité de phénomènes.

<sup>909</sup> POPOVITCH 2012, p. 30.

<sup>910</sup> LORIENT 1977, p. 210.



### 3.2.3. Les quartiers artisanaux, les mines et les ferriers

Nous avons réuni dans cette catégorie le mobilier numismatique provenant de quartiers artisanaux, ferriers et mines. Cela représente 18 dépôts monétaires (soit 5,31 % du total) et une monnaie d'or isolées (soit 0,94 % du total). Malgré ces faibles pourcentages, il convient de s'intéresser à la chronologie, à la composition ainsi qu'à la typologie de ces découvertes.

#### 3.2.3.1. La chronologie du mobilier numismatique et la composition des dépôts monétaires

Observons dans un premier temps la chronologie du mobilier (**tableau 99**). L'unique *aureus* isolé mis au jour dans ces lieux d'artisanat date de la période 3 (96-161). Il s'agit d'une monnaie de Sabine découverte au Faubourg d'Arroux à Autun (cat. 58), à l'occasion d'une fouille préventive récente. La pièce a fait l'objet d'un article publié en 2011<sup>911</sup>. Les auteurs signalent que « c'est également dans une zone affectée dès le début de l'occupation à la métallurgie qu'a été retrouvé l'*aureus*, dans le comblement d'une trace de cloison (sablière basse) »<sup>912</sup>. L'or isolé demeure donc rare dans ce type de contexte archéologique.

	Dépôts monétaires		Monnaies d'or isolées	
	Quartiers artisanaux	Mines et ferriers	Quartiers artisanaux	Mines et ferriers
Période 1 (32 av.-69)	1	-	-	-
Période 2 (69-96)	-	-	-	-
Période 3 (96-161)	1	-	1	-
Période 4 (161-193)	1	-	-	-
Période 5 (193-253)	1	-	-	-
Période 6 (253-284)	2	4	-	-
Période 7 (284-318)	4	-	-	-
Période 8 (318-364)	-	1	-	-
Période 9 (364-395)	1	-	-	-
Période 10 (395-455)	-	-	-	-
Période 11 (455-491)	-	-	-	-
Indéterminé	1	1	-	-
Total	12	6	1	0
Total général	18		1	

Tableau 99 : Répartition chronologique du mobilier numismatique au sein des quartiers artisanaux, mines et ferriers en territoire éduen.

Les dépôts monétaires demeurent mieux représentés et semblent se répartir du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle, même s'ils sont rarement datés des deux premiers siècles. Nous n'avons en effet enregistré qu'un seul enfouissement pour la période 1 (32 av.-69), une accumulation de monnaies augustéennes mutilées mise au jour dans la cour d'un atelier de métallurgie à Alise-Sainte-Reine (cat. 17). Si les monnaies mutilées revêtent plutôt un caractère cultuel<sup>913</sup>, le contexte archéologique nous contraint à classer ce dépôt parmi les découvertes réalisées au sein de

<sup>911</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011.

<sup>912</sup> *Ibid.*, p. 277.

<sup>913</sup> AUBIN et MEISSONNIER 1994, p. 144-148 ; POPOVITCH 2012, p. 32-33.

quartiers artisanaux. Aucune découverte n'est enregistrée pour la période 2 (69-96) et une seule a été retenue pour la période 3 (96-161) : il s'agit de huit monnaies d'or et d'argent découvertes dans le dépotoir d'un atelier de potier à Gueugnon (cat. 225). La période 4 (161-193) a également fourni un dépôt monétaire, celui de la rue des Pierres à Autun (cat. 185), comprenant cinq monnaies en alliage cuivreux. Une seule découverte concerne la période 5 (193-253), issue d'une fouille préventive récente à Broin (cat. 34). L'étude des monnaies réalisée par B. Soum<sup>914</sup> a montré la présence de monnaies de bronze, datées de Domitien à Sévère Alexandre et retrouvées dans la zone d'abandon d'un four.

C'est durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle et le premier quart du IV<sup>e</sup> siècle (période 6 et 7) que l'on assiste à une augmentation des découvertes de dépôts monétaires au sein des contextes artisanaux. La période 6 (253-284) comprend deux découvertes issues de quartiers artisanaux et quatre de mines ou ferriers. Les deux premières proviennent de sites déjà évoqués. Le site archéologique de Broin a livré un autre dépôt monétaire (cat. 35) composé cette fois de cinq antoniniens, toujours dans une zone d'abandon de four. Ce sont également des antoniniens (20) qui constituent le dépôt monétaire de Gueugnon découvert dans le remblai de l'alandier d'un four (cat. 228). Ces deux dépôts sont clos par des monnaies radiées (parfois imitées) de bas aloi des années 270-274. Les quatre autres enfouissements datés de cette période sont issus de mines ou de ferriers. Nous pouvons citer le dépôt d'Arquian (cat. 99), composé de 110 deniers et antoniniens. Ce dernier, mis au jour sur un site minier gallo-romain, s'achève avec des monnaies de Probus. La découverte de Raveau (cat. 150) est elle aussi constituée de deniers et d'antoniniens mis au jour au sein d'un ferrier, avec un *terminus* autour de 260. La commune de Saint-Aubin-les-Forges, voisine de celle de Raveau, aurait elle aussi livré un dépôt monétaire (cat. 156). Si l'on se fie aux rares renseignements fournis par la CAG du département de la Nièvre<sup>915</sup>, nous pouvons supposer qu'il s'agit de la même découverte que celle mentionnée à Raveau (cat. 150) sans que cela puisse être vérifié. Enfin le dépôt de Saint-Fargeau (cat. 324) provient « d'un ancien ferrier »<sup>916</sup> et se compose principalement d'antoniniens datés au plus tard de Victorin. La période 7 (284-318) renferme quatre dépôts monétaires découverts dans des quartiers artisanaux. Deux d'entre eux proviennent du chef-lieu de la cité, plus précisément du site du Faubourg d'Arroux (cat. 180 et 181). Ces deux dépôts n'ont pu faire l'objet d'une étude exhaustive du fait de la masse des monnaies qu'ils contiennent. L'analyse de plusieurs échantillons a cependant permis de mettre en lumière une structure similaire des deux découvertes effectuées sur le même site<sup>917</sup>. Il s'agit principalement d'imitations radiées dont certaines sont à l'effigie de Probus, laissant penser à un enfouissement à la fin du III<sup>e</sup> siècle ou au début du IV<sup>e</sup> siècle au plus tard. Le dépôt de Chevroches (cat. 116) a également été mis au jour à proximité d'un atelier de métallurgiste. Son *terminus* est estimé autour de 316-317. Sur la commune de Broin, un troisième dépôt monétaire a été mis au jour (cat. 36). Il s'agit de 3 ou 5 *nummi* découverts dans une tuilerie, frappés au plus tard vers 318. À partir de cette date, les enfouissements au sein de lieux artisanaux demeurent rarement attestés. Nous avons inventorié une découverte datée de la période 8 (318-364), provenant de Mézilles (cat. 312). Cet enfouissement est mal documenté (groupe 4). Composé de monnaies en alliage cuivreux s'achevant sous Crispus, il aurait été mis au jour dans un ferrier. La découverte la plus tardive (période 9) provient d'un quartier artisanal d'Autun (cat. 175). Elle a été effectuée plus précisément dans un atelier de fondeur et contiendrait des monnaies en alliage cuivreux, de

---

<sup>914</sup> SOUM 2018a, p. 289-292.

<sup>915</sup> CAG 58, n°231, p. 230 (3\*).

<sup>916</sup> CAG 89/2, n°344, p. 574 (3\*).

<sup>917</sup> BURGEVIN 2016a, p. 279-282.

Tétricus à Valens. Aucune autre découverte précisément datée n'a été enregistrée sur ce type de site<sup>918</sup>.

La composition des dépôts monétaires découverts en contexte artisanal apparaît peu diversifiée. Un seul contient des *aurei*. Il s'agit du dépôt de Gueugnon (cat. 225) constitué de 5 *aurei* et 3 deniers allant de Titus à Hadrien. Cet unique exemple est toutefois daté de la même période que le seul *aureus* isolé mis au jour dans les quartiers artisanaux du territoire<sup>919</sup>. Tous les autres dépôts monétaires se composent de monnaies en alliage cuivreux, en billon et plus rarement en argent. Même s'il n'est pas totalement absent, l'or circule très peu en contexte artisanal.

### 3.2.3.2. La typologie du mobilier numismatique

La typologie des dépôts monétaires est également peu diversifiée (**tableau 100**). Malgré la présence de plusieurs « petits dépôts », aucune bourse n'est attestée en contexte artisanal. En revanche nous avons enregistré un dépôt cultuel provenant d'un quartier d'artisans à Alise-Sainte-Reine (cat. 17). Ici le caractère cultuel n'a pas été attribué par le contexte archéologique mais grâce à l'étude du traitement des monnaies. En effet parmi les dix semis augustéens mis au jour, neuf ont été mutilés<sup>920</sup>, ce qu'il convient d'interpréter comme un marqueur cultuel de démonétisation de l'objet<sup>921</sup>. Ce procédé de la mutilation ne dépassant pas la période julio-claudienne<sup>922</sup>, la chronologie de l'ensemble d'Alise-Sainte-Reine semble cohérente. Les dépôts de rebut expliquent le pic observé aux périodes 6 (253-284) et 7 (284-318). Nous en avons retenu six dont cinq correspondent à la chronologie communément observée, à partir de Probus ou peu après<sup>923</sup>. L'exemple le plus frappant de ce type de dépôt de la fin du III<sup>e</sup> siècle ou du début du IV<sup>e</sup> siècle semble être le dépôt du Faubourg d'Arroux à Autun (cat. 180 et 181). Le nombre de monnaies ainsi que la surreprésentation des imitations laissent en effet penser à un dépôt de rebut en contexte artisanal. Le dépôt de la porte d'Arroux (cat. 175), toujours à Autun, est plus tardif que la plupart des dépôts de rebut ou fondeur observés jusqu'à maintenant. Il s'agit en réalité de deux lots se terminant sous Valens dont l'un était contenu dans deux creusets. D'après X. Lorient : « il s'agit là, plutôt que de trésors au sens ordinaire du terme, d'un lot de monnaies récupérées en vue de la fonte vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle ou même plus tard »<sup>924</sup>. Le second type d'enfouissement le plus fréquent dans les contextes artisanaux est le dépôt de thésaurisation et d'urgence. La découverte de Gueugnon (cat. 225) se compose de deniers et d'*aurei*, datés entre Titus et Hadrien. Elle incarne, sur ce type de site, une exception du point de vue de la chronologie (c'est le seul dépôt de thésaurisation / urgence antérieur au III<sup>e</sup> siècle) et du point de vue de sa composition (c'est le seul dépôt contenant de l'or). Les autres dépôts datent tous du III<sup>e</sup> et du début du IV<sup>e</sup> siècle. Enfin, en ce qui concerne l'*aureus* de Sabine mis au jour à Autun (cat. 58), il est difficile de lui adjoindre une typologie précise. Son étude<sup>925</sup> a cependant montré que le type demeure relativement rare.

<sup>918</sup> La découverte de Mézilles (cat. 313) provenant d'un ferrier ne peut être datée. Il en est de même pour l'enfouissement d'Alise-Sainte-Reine (cat. 18).

<sup>919</sup> Sur l'*aureus* de Sabine découvert à Autun (cat. 58), voir LEMPEREUR *et al.* 2011.

<sup>920</sup> LE GALL 1982a ; LE GALL 1982b ; LE GALL 1989 ; MEISSONNIER 1989 ; MEISSONNIER 1999.

<sup>921</sup> AUBIN et MEISSONNIER 1994, p. 144-148 ; POPOVITCH 2012, p. 32-33.

<sup>922</sup> POPOVITCH 2012, p. 32-33.

<sup>923</sup> ESTIOT 1996, p. 56-63.

<sup>924</sup> X. Lorient dans PINETTE 1987, p. 250.

<sup>925</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011

Période	Cultuel	Rebut	Thésaurisation / Urgence	Ind.	Total
1	1	-	-	-	1
2	-	-	-	-	0
3	-	-	1	-	1
4	-	-	-	1	1
5	-	-	1	-	1
6	-	2	3	1	6
7	-	3	1	-	4
8	-	-	-	1	1
9	-	1	-	-	1
10	-	-	-	-	0
11	-	-	-	-	0
Ind.	-	-	-	2	2
Total	1	6	6	5	18

Tableau 100 : Typologie des dépôts monétaires présents dans les quartiers artisanaux, mines et ferriers en territoire éduen.

#### 3.2.4. Les sépultures

La totalité du mobilier numismatique mis au jour dans des sépultures a été rangée dans la catégorie : dépôt funéraire. Nous regarderons ainsi au cas par cas la chronologie et la composition des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées provenant a priori de sépulture. Ce type de dépôt très particulier nécessite une recherche approfondie dans les rapports de fouilles récents et anciens<sup>926</sup>. Cette recherche n'a malheureusement pas pu être menée exhaustivement faute de temps. Aussi, nous en sommes nous tenus aux découvertes publiées dans les différents corpus et qui paraissent provenir d'un contexte funéraire. Nous renvoyons ici à l'étude des dépôts funéraires<sup>927</sup> et plus précisément au **tableau 70**. La chronologie de ces dépôts s'étale de la fin du II<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Aucune tendance chronologique n'est observable pour les dépôts monétaires et il semble en être de même pour l'or isolé. Les deux monnaies d'or retenues dans cette catégorie ne datent pas non plus de la même période. La première est un *aureus* de Tétricus II mis au jour à Chissey-les-Mâcon (cat. 75) et la seconde un *tremissis* de Julius Nepos découvert à Chalon-sur-Saône (cat. 90). Les dépôts monétaires sont principalement constitués de monnaies en alliage cuivreux. Les deux *solidi* d'Honorius mis au jour à Arcy-sur-Cure (cat. 282) constituent une exception. Il convient toutefois de signaler la présence de plusieurs objets en or mis au jour récemment dans la nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier à Autun<sup>928</sup>.

<sup>926</sup> Voir en premier lieu : DUCHEMIN 2012 ; DOYEN *et al.* 2019.

<sup>927</sup> Nous renvoyons *supra* : II – 2.2.1.2.1. Les dépôts funéraires.

<sup>928</sup> Voir note 488.

### 3.2.5. Autres : théâtre, grottes, puits...

Plusieurs dépôts monétaires et monnaies d'or isolées ont été mis au jour dans des contextes plus particuliers. Ces trouvailles sont minoritaires mais il convient de les décrire. Nous pouvons citer en premier lieu les théâtres. Nous disposons en effet de trois exemples de théâtres éduens ayant livré du mobilier susceptible de nous intéresser ici. Le premier est celui d'Alésia qui, d'après les fouilles<sup>929</sup>, semble abandonné au IV<sup>e</sup> siècle. Cela semble confirmé par la présence de deux bourses perdues formant un dépôt monétaire s'achevant autour de 352 (cat. 21). Il s'agirait ici d'un témoignage de réoccupation du théâtre au IV<sup>e</sup> siècle, phénomène observé dans de nombreux théâtres de Gaule romaine durant l'Antiquité tardive. En effet, le théâtre du Haut-du-Verger à Autun semble avoir fait l'objet de l'occupation d'une garnison de militaires au III<sup>e</sup> siècle comme l'attestent les *militaria* mises au jour sur le site<sup>930</sup>. Le théâtre d'Avenches semble avoir fait office de citadelle durant l'Antiquité tardive, des *militaria* de cette période ont été mis au jour sur place. Toujours au sein du même édifice, des traces d'artisanats et de vie quotidienne ont été observées dans des phases de réoccupation datées de la fin du IV<sup>e</sup> et du début du V<sup>e</sup> siècle<sup>931</sup>. D'autres théâtres semblent quant à eux intégrés dans les enceintes tardives ou le tissu urbain<sup>932</sup>.

Le théâtre d'Arleuf a livré deux dépôts monétaires (cat. 96 et 97) de nature différente. Le premier (cat. 96) est un dépôt de thésaurisation de sesterces s'achevant sous Gordien III renfermé dans un pan de tissu. Le second (cat. 97) dont l'étude a été réalisée par D. Hollard<sup>933</sup> se compose majoritairement de flans vierges et témoignerait ainsi de la présence d'un atelier local à proximité du lieu de découverte. Enfin le théâtre d'Autun a livré un lot de moules monétaires dont les empreintes ont été prises sur des monnaies du III<sup>e</sup> siècle<sup>934</sup>. Ce même monument a peut-être livré une monnaie d'or isolée de Trajan<sup>935</sup>.

Les grottes, parfois interprétées comme des lieux de culte, des bergeries ou des lieux d'occupation temporaire<sup>936</sup> peuvent fournir du mobilier archéologique. La grotte du Perthuis à Saint-Romain (cat. 76) a livré un dépôt monétaire caché dans une cavité de la paroi. Le dépôt se compose de cinq monnaies (de Domitien à Salonine) accompagnées de cinq bagues (dont deux en or). La découverte aurait été faite à proximité d'une sépulture.

Le dépôt monétaire de Luthenay-Uxeloup (cat. 135) offre un cas d'étude particulier. Tout d'abord parce qu'il s'agit de l'un des seuls enfouissements tardifs du corpus (*terminus* estimé autour de 460) et parce qu'il est composé de deux monnaies en or, l'une de Valentinien III et l'autre de Majorien. Le contexte de découverte est lui aussi surprenant. Il est décrit en ces termes : « dans une sorte d'aqueduc, on a déjà découvert deux monnaies d'or l'une de Valentinien III [...] l'autre de Majorien »<sup>937</sup>. Malheureusement, l'ancienneté de la trouvaille ne permet pas de préciser la nature du contexte de découverte.

Quatre puits ont également fourni des ensembles monétaires. Trois sont issus du chef-lieu de la cité. Le premier (cat. 172) a livré 52 ou 57 *aurei* allant de Néron à Marc Aurèle. D'autres objets

---

<sup>929</sup> OLIVIER et RABEISEN 1986 ; ESCHBACH *et al.* 2011.

<sup>930</sup> CASSAGNES 2018, p. 35-36 ; CASSAGNES à paraître.

<sup>931</sup> MATTER 2009, p. 185-209 ; 238-239.

<sup>932</sup> Sur ce sujet nous renvoyons à : HEIJMANS 2006, p. 38-39.

<sup>933</sup> HOLLARD 2000.

<sup>934</sup> BULLIOT 1897.

<sup>935</sup> La description de la découverte est ambiguë, la découverte a-t-elle vraiment été faite à proximité du théâtre ? (DE LA GRANGE 1898, p. 463).

<sup>936</sup> NOUVEL 2016, p. 168. Voir également le cas d'étude de la fréquentation des grottes à l'époque romaine dans la Navarre : TOBALINA PULIDO *et al.* 2015.

<sup>937</sup> LAUGARDIÈRE, p. 4.

ont été mis au jour conjointement à ces monnaies comme nous le révèle la mention suivante, je cite : « Au-dessus et au dessous des médailles on recueillit trois vases en terre, dont deux bien conservés, plusieurs fragments de belle poterie, quatre têtes de figurines en terre cuite ayant toutes un beau caractère, un char attelé de deux chevaux, également en terre cuite, ayant environ 0m55 de longueur, et supportant un groupe de moindre dimensions représentant des divinités assises, peut-être des déesses Maires, aux sièges desquelles sont appuyés plusieurs petits génies ; enfin un morceau de corne de cerf et d'autres objets de moindre valeur »<sup>938</sup>. Le second (cat. 174) pose problème quant à sa nature (monnaies isolées ou dépôt monétaire ?). Mais il est également composé d'or : il s'agit d'un médaillon de Gallien et d'un autre de Constantin. Il ne semble pas y avoir d'autres types de mobilier associé à cette découverte. Le troisième (cat. 177), très mal documenté, est décrit ainsi par Cl. Courtépée : « neuf ans auparavant on trouva dans un puits, fermé depuis le règne de Valentinien, un chaudron plein de médailles, dont les moins anciennes étaient de cet empereur »<sup>939</sup>. Ces monnaies étaient accompagnées d'un ex-voto à la *Dea Bibracte* (*CIL* XIII, 2652), dont la véracité a été remise en cause mais qui pourrait aujourd'hui être authentifié<sup>940</sup>. Deux autres inscriptions mentionnant la déesse (*CIL* XIII, 2651 et 2653) ont été mises au jour à proximité. Il demeure complexe d'aller plus loin dans l'analyse de cette découverte. Le quatrième et dernier lot provient d'un puits de Chalon-sur-Saône (cat. 200) mais la découverte est peu décrite : nous savons seulement que les monnaies retrouvées dateraient du milieu et de la fin du Haut-Empire et qu'elles étaient contenues dans l'une des deux céramiques mises au jour. Ces quatre découvertes réalisées dans des puits demeurent difficiles à caractériser.

#### 4. Bilan de l'analyse par types de site

L'analyse par type de site a été réalisée à deux échelles : les mégacontextes (chef-lieu, habitats groupés et établissements ruraux) et la nature des sites à proprement parler (habitat, cultuel, artisanat...). Cette analyse se heurte malheureusement au manque de précisions sur les contextes des découvertes. L'étude du mobilier numismatique d'Autun a montré plusieurs spécificités. On y trouve tout d'abord une proportion de dépôts monétaires d'or élevée par rapport aux autres sites. L'or est également très présent de manière isolée qu'il s'agisse d'*aurei* ou de monnaies serties en bijoux. La découverte avérée de médaillons en bronze est également unique à l'échelle du territoire éduen. Les contextes des découvertes, lorsqu'ils sont connus correspondent à des quartiers aisés associés à la présence d'élites. En dehors des dépôts de thésaurisation, plusieurs dépôts de fondeur sont connus dans des quartiers artisanaux de la ville. En revanche, un seul dépôt cultuel est attesté dans le chef-lieu de la cité. La ville d'Autun reflète ainsi un espace parfaitement intégré à la circulation monétaire de l'Empire et ce dès le I<sup>er</sup> siècle.

Les habitats groupés ou agglomérations secondaires ont également fourni de nombreux dépôts monétaires avec notamment un pic observable à la période 6 (253-284). Comparée au chef-lieu, la proportion des dépôts contenant de l'or est faible. En revanche de nombreux *aurei* isolés sont

---

<sup>938</sup> ROIDOT-DELÉAGE et DE FONTENAY 1872, p. 394-395.

<sup>939</sup> COURTÉPÉE II<sup>2</sup>, p. 527.

<sup>940</sup> Au sujet de ces inscriptions nous renvoyons à : COURTÉPÉE II<sup>2</sup>, p. 527-258 ; Journal de Trévoux 1704, p. 1789 ; ROIDOT-DELÉAGE et DE FONTENAY 1872, p. 401-402 ; BULLIOT 1874 ; BABELON et BLANCHET 1895, n°2304, p. 709-710 ; PINETTE 1987, n°94, p. 50 ; LEJEUNE 1990, p. 69-96 ; CAG 71/1, n°198, p. 92 ; KASPRZYK 2005, vol. 1, p. 88 ; KASPRZYK *et al.* 2010 ; LABAUNE et KASPRZYK 2021, p. 111.

attestés. La chronologie du mobilier paraît identique à celle observée à Autun. Les types de dépôts sont variés : thésaurisation, rebut ou encore cultuel. L'or isolé semble attester la présence d'élites dans les agglomérations secondaires. Tous ces éléments démontrent la bonne intégration dans les circuits monétaires de ces habitats groupés.

Les établissements ruraux ont livré le nombre le plus important de dépôts monétaires et d'or isolé. On note toutefois peu d'enfouissements composés uniquement d'or. Les observations tendent à montrer que les *aurei* et les « gros dépôts » semblent être mis au jour plutôt sur des sites à forts statuts. Les élites sont donc également présentes dans les environnements ruraux. Les campagnes ne sont pas rejetées de la circulation monétaire, au contraire elles paraissent même parfaitement intégrées.

Les sites d'habitat renferment la plupart des dépôts monétaires et *aurei* isolés connus. Les lieux de culte ont cependant livré une quantité non négligeable de matériel numismatique. Les phénomènes observés sont variés (trons monétaires, fosses, dépôts de clôture de sanctuaire...). Les quartiers artisanaux, mines et ferriers ont également livré des dépôts monétaires et principalement des dépôts de fondeur du III<sup>e</sup> siècle ou du début du IV<sup>e</sup> siècle. Les autres types de sites demeurent marginaux pour notre étude. Malheureusement, de nombreuses découvertes ne disposent pas de contexte archéologique précis, ce qui limite nos interprétations.

#### IV) Confronter les données

Ce chapitre vise à prendre de la hauteur et à mettre en perspective les dépôts monétaires du territoire éduen en les confrontant d'une part, aux phasages des sites et d'autre part, aux monnaies isolées mises au jour sur ces mêmes sites. Nous tenterons ici de comparer la chronologie des dépôts monétaires et des monnaies isolées, tout en observant l'évolution de l'occupation du site d'où ils proviennent. La chronologie des dépôts monétaires et leur *terminus* sont-ils significatifs d'une forte activité humaine sur le site ? Sont-ils cohérents avec la chronologie de l'occupation du site qui nous est fournie, entre autre, par les monnaies isolées ?

Pour mener à bien cette confrontation, il faut sélectionner des sites fouillés récemment et ayant fait l'objet d'un rapport d'opération. Il faut également qu'ils aient livré des monnaies isolées ainsi qu'un ou plusieurs dépôts monétaires. Peu de sites issus de notre corpus correspondent à ces critères, soit parce que les découvertes sont anciennes et mal connues, soit parce qu'il n'y a pas eu de fouilles sur le lieu de découverte des dépôts monétaires. Nous avons sélectionné différents types de sites, à savoir : le chef-lieu, une agglomération secondaire et un sanctuaire. Nous verrons que la question des établissements ruraux demeure complexe à traiter.

D'un point de vue méthodologique, plusieurs ensembles retenus comprennent moins de 100 individus. Cependant, dans le but de comparer les données entre elles, nous les avons tout de même convertis en pourcentage. Par souci de cohérence et afin de faciliter les comparaisons nous avons gardé les mêmes périodes chronologiques que celles utilisées depuis le début de notre enquête. Enfin, plusieurs dépôts monétaires retenus étant composés d'imitations, nous avons fait le choix, pour ces dernières, de les classer au sein des mêmes périodes chronologiques que les officielles, bien qu'elles aient pu être produites ultérieurement.

##### 1. Le chef-lieu

Il paraît complexe de traiter ici l'ensemble des données numismatiques du chef-lieu du territoire éduen. Aucune synthèse sur la circulation monétaire à Autun n'a été réalisée à ce jour bien que B. Soum ait amorcé ce travail dans le cadre d'un mémoire de Master<sup>941</sup>, nous y reviendrons. Nous avons fait le choix de retenir trois sites différents au sein du chef-lieu. Le premier est le faubourg d'Arroux, fouillé en 2010 sous la responsabilité de St. Alix<sup>942</sup>. Le second est celui du temple dit de Janus fouillé de 2013 à 2018 sous la responsabilité de Ph. Barral et M. Joly<sup>943</sup>. Le troisième site est celui du Lycée militaire, fouillé entre 1992 et 1993 et qui a fait l'objet d'une publication en 1999<sup>944</sup>. Ce dernier site n'ayant pas livré de dépôt monétaire, nous l'utiliserons comme point de départ d'une réflexion plus globale portant sur la chronologie de l'ensemble des dépôts monétaires autunois.

---

<sup>941</sup> SOUM 2013.

<sup>942</sup> ALIX 2014.

<sup>943</sup> BARRAL et JOLY 2013 ; BARRAL et JOLY 2014 ; BARRAL et JOLY 2015 ; BARRAL et JOLY 2016 ; JOLY 2017 ; JOLY et BARRAL 2018.

<sup>944</sup> CHARDRON-PICAULT et PERNOT 1999.



## 1.1. Le faubourg d'Arroux

Le site archéologique du faubourg d'Arroux regroupe plusieurs caractéristiques intéressantes permettant de confronter les données. Il s'agit tout d'abord d'une fouille archéologique récente, qui a lieu en 2010 sous la responsabilité de St. Alix<sup>945</sup>. Cette fouille stratifiée a en outre permis de mettre en évidence une série de phases d'occupation ainsi que plusieurs lots monétaires bien documentés. Notons en premier lieu la découverte de 346 monnaies antiques<sup>946</sup> dont 332 peuvent être exploitées ici et dont une est en or<sup>947</sup> (elle a été intégrée à notre corpus : cat. 58). Deux dépôts monétaires ont également été mis au jour sur le site (cat. 180-181). Du fait de leur taille importante, ces derniers n'ont fait l'objet que d'une étude partielle, par échantillonnage, de la part d'A. Burgevin (INRAP)<sup>948</sup>.

### 1.1.1. Présentation du site

Nous reprenons ici les données synthétisées dans le rapport de fouilles coordonné par St. Alix<sup>949</sup>. L'emprise de l'opération archéologique se situe au sein de l'îlot II-9, à proximité de la porte d'Arroux, au Nord-Ouest de la ville (**figure 34**). Cette dernière a recouvert 3500 m<sup>2</sup>, soit environ un tiers de l'îlot, qui est traversé par la voie d'Agrippa. La portion de l'îlot mis au jour semble mêler des structures à vocation artisanale (céramique, métallurgie) et des habitats relativement luxueux. L'occupation du site s'étend sur plusieurs phases que nous allons rappeler brièvement (**figures 35 et 36**). Pour plus de détails, nous renvoyons au rapport d'opération.

Il s'agit tout d'abord de l'une des rares fouilles autunoises à avoir mis en évidence des structures augustéennes<sup>950</sup> (phase A du site). Cette première phase s'illustre par la présence de bâtiments en matériaux périssables et d'une voie. Il est à noter que l'orientation de ces structures précoces ne suit pas la trame urbaine. À partir de l'époque tibérienne, d'autres bâtiments construits en terre et bois sont visibles et correspondent cette fois à l'orientation de la trame de la ville. Durant cette première phase la nature de l'occupation semble correspondre à de l'artisanat et plus particulièrement à de la métallurgie.

Il demeure complexe de distinguer les phases B et C qui couvrent la période allant du milieu du I<sup>er</sup> siècle au début du II<sup>e</sup> siècle. Cette période se traduit par un remaniement important. D'une part, les bâtiments de la phase A sont détruits et remplacés par d'autres, plus vastes et construits en pierre mais pouvant ponctuellement être mêlés de terre et bois. Plusieurs de ces bâtiments semblent être en place jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle. D'autre part, des voies secondaires desservant l'intérieur de l'îlot sont aménagées et paraissent elles aussi préservées jusqu'à la fin de l'occupation antique. La nature de l'occupation montre une place importante de l'artisanat (notamment de la métallurgie) mais l'habitat est également présent.

La période suivante (phase D et E) s'étend de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle à la fin du III<sup>e</sup> siècle. On observe de nouveau de nombreuses reprises dans les bâtiments qui sont réaménagés et plus massifs. C'est à cette période que l'atelier du coroplaste Pistillus voit le jour sur l'îlot. Cela traduit la vocation artisanale de l'îlot qui accueille également des habitats dont

---

<sup>945</sup> ALIX 2014.

<sup>946</sup> BURGEVIN *et al.* 2014.

<sup>947</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011.

<sup>948</sup> BURGEVIN 2016a.

<sup>949</sup> ALIX 2014.

<sup>950</sup> ALIX 2011. Une autre fouille récente a révélé des occupations augustéennes 11 avenue du deuxième Dragons (SILVINO 2011).

l'équipement est de plus en plus luxueux puisqu'il comprend notamment hypocaustes, placages de marbre et enduits peints avec décors.

La dernière phase d'occupation antique (phase F) couvre la période allant de la fin du III<sup>e</sup> siècle au début du IV<sup>e</sup> siècle. Les vestiges archéologiques de cette période demeurent discrets car en très mauvais état. Plusieurs bâtiments semblent reconstruits et d'autres abandonnés. Les auteurs du rapport de fouilles restent prudents quant au lien entre ces perturbations et le siège d'Autun. Des traces d'activités métallurgiques sont toutefois encore présentes à cette période tandis que l'occupation des habitats antiques semble s'arrêter autour du milieu du IV<sup>e</sup> siècle.

Enfin, les phases G et F correspondent à l'occupation médiévale puis moderne du site avec la présence de diverses structures telles que des silos ou des bâtiments.

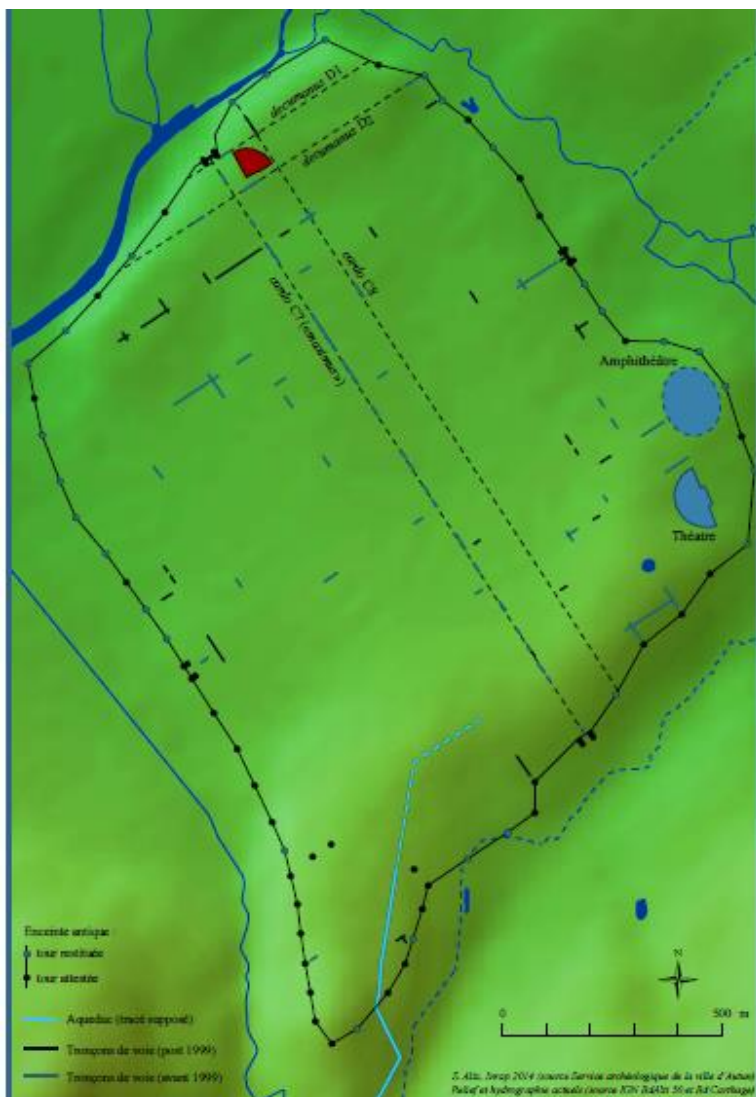


Figure 34 : Position de l'emprise de fouille dans le système de voirie antique (d'après ALIX 2014, vol. 4, figure 193, p. 625 : S. Alix, Inrap 2014 (source Service archéologique de la ville d'Autun, relief et hydrographie actuels source IGN BdAlti 50 et Bd Carthage).



Figure 35 : Proposition de calage des limites d'îlot à partir des données du parcellaire antique et des éléments de voirie connus (d'après ALIX 2014, vol. 4, figure 195, p. 629).

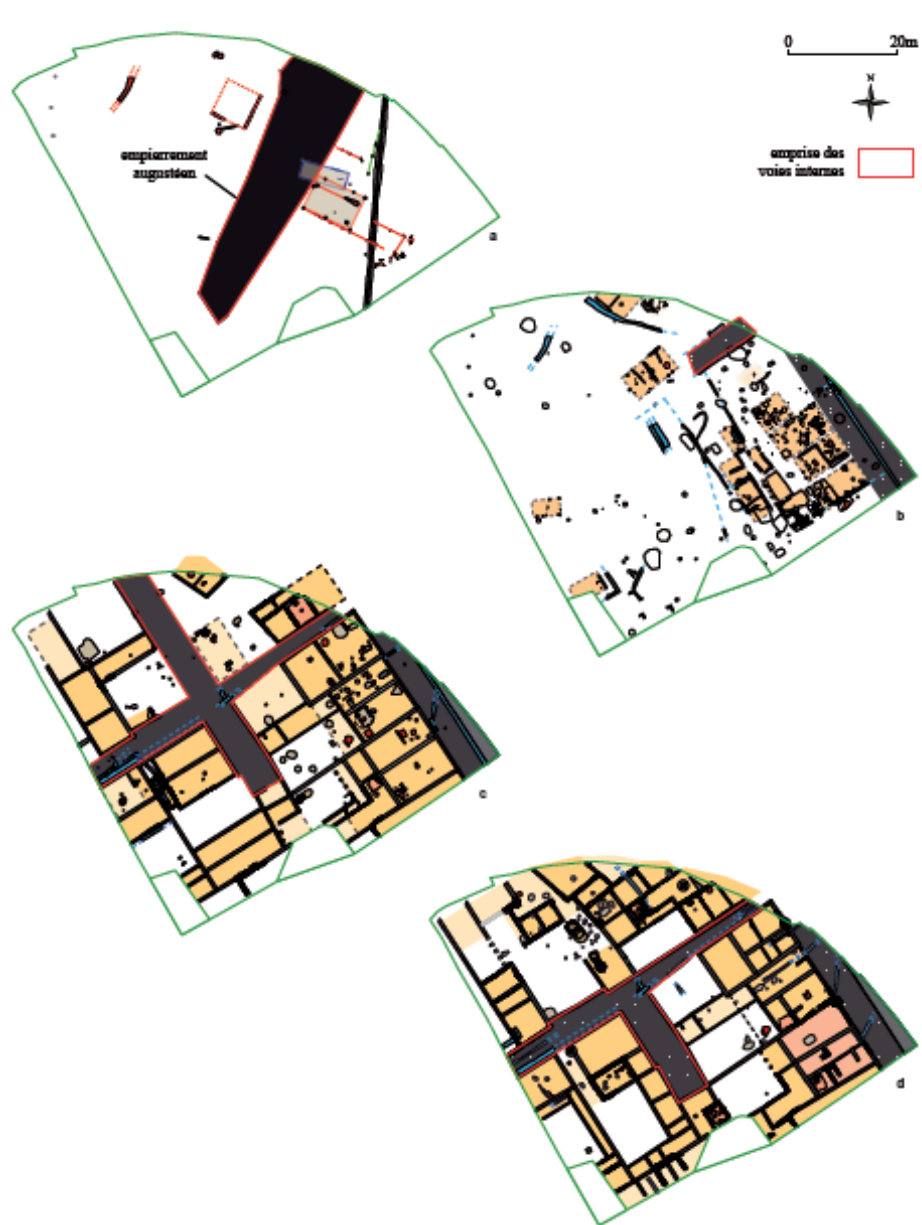


Figure 36 : Évolution des voiries internes : a Phase A, période augustéenne ; b Phase A, période tibérienne ; c Phase C (70-120 ap. J.-C.) ; d Phase E (180-270 ap. J.-C.) (d'après ALIX 2014, vol. 4, figure 221, p. 664).

### 1.1.2. Confrontation chronologique des données

Nous allons maintenant présenter les différents lots numismatiques mis au jour au faubourg d'Arroux à Autun en reprenant les données des rapports de fouilles et des articles publiés à ce sujet<sup>951</sup>. Dans un second temps, nous allons les confronter entre elles afin de les raccorder avec les données chronologiques du site rappelées *supra*.

Le premier ensemble (cat. 180), contenu dans un panier, n'a pu être étudié dans son intégralité du fait de sa taille<sup>952</sup>. La trouvaille provient d'une fosse recouverte de tuiles. D'après les échantillonnages et les pesées réalisées, le dépôt monétaire serait composé d'environ 112.242 monnaies pour un poids total de 38,326 kg. Si la totalité des individus n'a pu faire l'objet d'une analyse approfondie, 270 provenant de diverses strates du dépôt ont été étudiés. Il s'agit, dans la majorité des cas d'imitations radiées de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Seules cinq monnaies semblent officielles, à l'effigie de Postume, Gallien, Aurélien et Tétricus. La monnaie la plus tardive observée paraît être une imitation à l'effigie de Probus, fixant un *terminus* autour de 282. En revanche, l'étude métrologique menée par A. Burgevin a dévoilé que le diamètre des imitations radiées s'échelonnait entre 8 et 14 mm, ce qui, selon D. Gricourt<sup>953</sup> serait le témoin d'un enfouissement plus tardif, entre la fin du III<sup>e</sup> siècle et le début du IV<sup>e</sup> siècle. Plusieurs imitations semblent également présenter des liaisons de coins. Malheureusement, il demeure malaisé d'identifier les niveaux et les structures dont provient ce dépôt et donc d'émettre une hypothèse sur la typologie de ce dernier. Nous avons toutefois constaté précédemment que la composition du lot et la proximité d'atelier de métallurgie tendrait à interpréter cette découverte comme un dépôt de rebut ou de fondeur.

Le second ensemble (cat. 181), également étudié par A. Burgevin<sup>954</sup>, est très proche géographiquement (**figure 37**) et typologiquement du précédent. D'après l'auteur : « le second dépôt a été perturbé lors de l'aménagement ou de la destruction du bâtiment. En effet, il a été découvert éparpillé dans la tranchée de récupération du mur qui bordait le premier dépôt. Il n'a donc pas pu être récupéré dans son intégralité comme le premier »<sup>955</sup>. Le même procédé d'échantillonnage a été appliqué à ce second lot estimé à 2342 monnaies soit 0,793 kg. Si les monnaies n'ont pas fait l'objet d'une analyse approfondie, elles semblent correspondre à celles du dépôt précédent, l'interprétation est donc identique. Ces deux ensembles n'étant que partiellement étudiés et leur chronologie étant discutée, nous ne pouvons en extraire des graphiques. Notons simplement qu'il s'agit d'un assemblage caractéristique de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>951</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011 ; MARTIN et BURGEVIN 2012 ; BURGEVIN *et al.* 2014 ; BURGEVIN 2016a.

<sup>952</sup> BURGEVIN 2016a, p. 279-282.

<sup>953</sup> GRICOURT *et al.* 2009, p. 629-640.

<sup>954</sup> BURGEVIN 2016a, p. 279-282.

<sup>955</sup> *Ibid.*, p. 279.



Figure 37: Plan des structures de l'Antiquité tardive et localisation des dépôts monétaires (DAO : S. Alix - INRAP ; d'après BURGEVIN 2016a, figure 2, p. 281).

Parmi les monnaies mises au jour de manière isolée au faubourg d'Arroux, il convient de signaler un *aureus* de Sabine (cat. 58)<sup>956</sup>. Cette monnaie provient visiblement d'une zone d'artisanat, en particulier métallurgique, plutôt que d'un secteur d'habitat. Nous avons constaté qu'il s'agit de la seule monnaie d'or isolée assurément découverte au sein de ce type de site en territoire éduen<sup>957</sup>. En revanche, si nous resituons cette découverte dans un contexte plus large, à l'échelle d'Autun ou de la Gaule, les auteurs de l'étude concluent de manière suivante : « la production d'*aurei* aux époques de Trajan, Hadrien et Antonin étant encore relativement importante, les trouvailles individuelles de ces pièces ne sont donc pas exceptionnelles. De plus, Autun était une ville aux ateliers artisanaux développés ; sa région (et la Bourgogne en général) se trouvait au cœur d'un réseau de voies commerciales relié notamment à la vallée de la Loire et proche, par la Saône, de la vallée du Rhône. Le rôle artisanal et marchand de la cité laisse ainsi supposer que les monnaies y circulaient en abondance, et explique la découverte des monnaies d'or dont l'*aureus* de Sabine retrouvé en 2010 »<sup>958</sup>.

Le lot de monnaies isolées du faubourg d'Arroux à Autun comprend 347 individus dont l'*aureus* de Sabine et une pièce médiévale. L'étude de ces monnaies a été réalisée conjointement par A. Burgevin, B. Soum et St. Martin et bénéficie d'un catalogue complet dans le rapport de fouille<sup>959</sup>. Si nous omettons les monnaies indéterminées, 332 monnaies peuvent être retenues pour notre enquête. Elles se répartissent selon le tableau et le graphique suivants (**tableau 101 et graphique 17**). Le lot s'échelonne ainsi de la période républicaine à Valentinien II. Plusieurs monnaies peu courantes sont signalées par St. Martin, je cite : « Mis à part l'*aureus* de Sabine, on trouve peu de monnaies « exotiques ». On peut citer un as d'Auguste

<sup>956</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011.

<sup>957</sup> Nous renvoyons *supra* : III – 3.2.3. Les quartiers artisanaux, les mines et les ferriers. Rappelons toutefois la présence d'*aurei* dans le dépôt de Gueugnon (cat. 225) dont le terminus se situe également sous Hadrien.

<sup>958</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283-284.

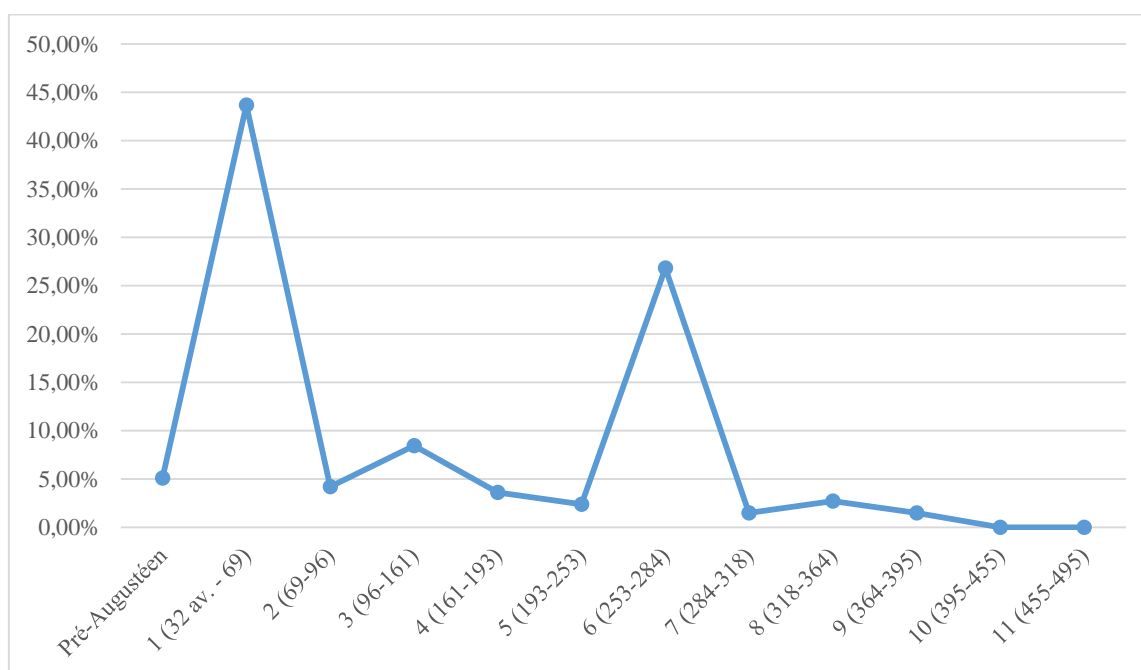
<sup>959</sup> BURGEVIN *et al.* 2014.



frappé à *Celsa* entre 26 et 19 av. J.-C., marqué d'un poinçon au droit, un denier de Juba II, un bronze massaliète frappé après 49 av. J.-C., un sesterce hybride de Commode avec un revers de Crispine, quelques *nummi* tétrarchiques »<sup>960</sup>.

Période	Monnaies de sites	
	Nombre	%
Pré-Augustéen	17	5,12%
1 (32 av. - 69)	145	43,67%
2 (69-96)	14	4,22%
3 (96-161)	28	8,43%
4 (161-193)	12	3,61%
5 (193-253)	8	2,41%
6 (253-284)	89	26,81%
7 (284-318)	5	1,51%
8 (318-364)	9	2,71%
9 (364-395)	5	1,51%
10 (395-455)	0	0,00%
11 (455-491)	0	0,00%
Total	332	100,00%

Tableau 101 : Répartition chronologique des monnaies isolées du faubourg d'Arroux à Autun.



Graphique 17 : Répartition chronologique des monnaies isolées du faubourg d'Arroux à Autun.

<sup>960</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 276.

Le pic le plus important est précoce puisqu'il se situe sous les Julio-claudiens. Au cours de cette période, c'est le principat d'Auguste qui a fourni le plus d'individus (125 sur 145). Cela est à mettre en lien avec l'occupation du site à cette période. Des lots flaviens et antonins sont également à signaler et notamment l'*aureus* de Sabine déjà évoqué. Un second pic est visible en période 6 (253-284) qu'il convient de nuancer. Les monnaies de cette période appartiennent plus particulièrement à la phase 260-275 et sont majoritairement des imitations. Aucune monnaie des années 275-294 n'a été retrouvée de manière isolée. Quant aux monnaies du IV<sup>e</sup> siècle, elles demeurent rares.

Si l'on confronte l'intégralité de ces données, plusieurs constats peuvent être faits. Le pic des monnaies augustéennes semble pouvoir être mis en relation avec l'occupation précoce du site. Les ensembles flaviens et antonins, plus modestes (mais rappelons toutefois la présence d'un *aureus*), pourraient correspondre aux phases de restructuration du site. La première moitié du III<sup>e</sup> siècle comprend peu de monnaies en argent et en alliage cuivreux. Si un pic est visible entre 260 et 275, aucune monnaie n'est attestée entre 275 et 295. Or, comme nous l'avons signalé, les deux dépôts d'imitations paraissent dater spécifiquement de cette période et prendre le relais des monnaies isolées. Il convient toutefois de rappeler que les monnaies isolées des années 260-275 ont pu circuler largement après cette date. Le type de site revêt ici un rôle important car il semblerait en effet que des activités métallurgiques soient attestées à cette période sur place. La taille et la composition du lot suggèrent un dépôt de rebut ou de fondeur, ce qui correspondrait bien aux structures fouillées. La difficulté à observer les vestiges du IV<sup>e</sup> siècle se ressent également dans le faciès monétaire qui ne comprend que peu de monnaies de cette période. On relèvera également l'absence de monnaies de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, A. Burgevin écrit à ce propos : « Ici, l'absence de monnaies dites théodosiennes soulève plusieurs interprétations : soit l'oblitération complète de cette période par les occupations successives, soit un problème d'érosion de ces occupations, soit enfin un abandon de ce quartier »<sup>961</sup>. Des différences chronologiques peuvent donc être mises en évidence entre les monnaies isolées et les monnaies des dépôts.

Au sujet des métaux et dénominations, les dépôts monétaires comprennent exclusivement des monnaies en alliage cuivreux, ce qui est probablement dû à la typologie des découvertes. Parmi les monnaies isolées en revanche de nombreuses dénominations ont été mises au jour, à commencer par l'*aureus* de Faustine. Si les monnaies d'or ne sont pas rares à Autun<sup>962</sup>, elles semblent peu courantes au sein des quartiers artisanaux en territoire éduen. De nombreuses monnaies officielles en argent ont également été inventoriées sur le site : un quinaire républicain, un tiers de denier d'Auguste, un denier de Juba II, un denier de Faustine, un denier de Géta ou Caracalla, ou encore un denier d'Élagabal. Ces monnaies demeurent absentes des dépôts du faubourg d'Arroux. Dans ce cas, nous ne sommes pas face à des thésaurisations au sein desquelles des monnaies en métaux précieux sont conservées, mais plutôt en présence d'ensembles qui rappellent des dépôts de rebut ou de fondeur constitués en grande partie d'imitations radiées. Les monnaies précieuses (or et argent) elles, font partie de la circulation monétaire du site.

---

<sup>961</sup> BURGEVIN *et al.* 2014, p. 97.

<sup>962</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011 ; CHARRIER 2020a.



## 1.2. Le temple dit de Janus à la Genetoye

Le temple dit de Janus est un monument emblématique de la ville d'Autun. Il se situe en périphérie de cette dernière (**figure 38**), au sein du complexe cultuel au lieu-dit la Genetoye. Des fouilles anciennes ont été entreprises, notamment celles de J.-G. Bulliot dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>963</sup>. Dans le cadre de son mémoire de Master, C. Duthu s'est intéressée à ce monument<sup>964</sup> et a conduit une recherche historiographique et archéologique du temple. En 2012 a été lancé un Programme Collectif de Recherche (PCR) intitulé « Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la Préhistoire au Moyen-Age » et coordonné par Y. Labaune. Au sein de ce PCR plusieurs fouilles ont été programmées, notamment aux abords immédiats du temple de Janus sous la direction de M. Joly et Ph. Barral. Six campagnes de fouilles (de 2013 à 2018) ont été réalisées<sup>965</sup> et ont livré un lot important de monnaies isolées dont un *aureus* fourré (cat. 53 bis) ainsi qu'un dépôt monétaire (cat. 188). Les monnaies antiques du temple dit de Janus ont été étudiées par St. Izri<sup>966</sup>.

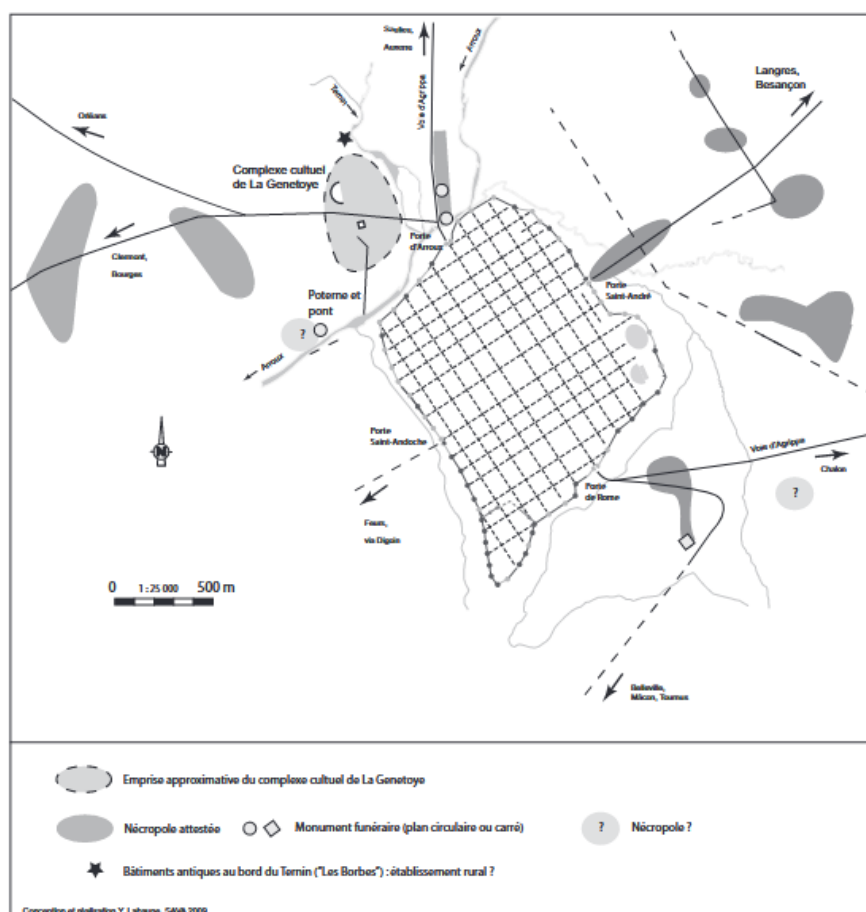


Figure 38 : Localisation du complexe culturel de La Genetoye et son environnement archéologique (DAO : Y. Labaune, d'après LABAUNE 2012, fig.1, p. 124).

<sup>963</sup> BULLIOT 1880.

<sup>964</sup> DUTHU 2009.

<sup>965</sup> BARRAL et JOLY 2013 ; BARRAL et JOLY 2014 ; BARRAL et JOLY 2015 ; BARRAL et JOLY 2016 ; JOLY 2017 ; JOLY et BARRAL 2018.

<sup>966</sup> IZRI 2013 ; IZRI 2014 ; IZRI 2015b ; IZRI 2016 ; IZRI 2017 ; IZRI 2018.

### 1.2.1. Présentation du site

Nous allons ici résumer les différents états du temple qui ont été mis en évidence durant les six campagnes de fouilles archéologiques programmées<sup>967</sup>. L'occupation du site semble remonter à la période laténienne. Ce premier état antique (numéroté 0 par les fouilleurs) est matérialisé par deux bâtiments successifs en architecture de terre et bois découverts à l'intérieur de l'actuelle *cella*. Sur le plan du mobilier, cette première phase s'illustre par des monnaies, des amphores ou encore des micro-vases mis au jour sur des paléosols (**figure 39**).

L'état antique 1, qui semble dater du premier tiers du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, se caractérise par des sols anciens et par des niveaux d'une occupation précoce. C'est à cet état qu'il convient de rapprocher la découverte de ce qui a été interprété comme un tronc monétaire en 2018 au cœur de la *cella* (cat. 188). La fragilité de la documentation nous encourage à rester prudents quant à l'interprétation de ce lot. S'il s'agit sans doute d'une accumulation monétaire culturelle, l'appellation « tronc monétaire » ne peut être confirmée ici. En ce qui concerne la position stratigraphique de cette découverte, M. Joly écrit : « cette construction s'insère entre les niveaux de construction du sol de la *cella* de l'état 2 et les niveaux de deux bâtiments en architecture de terre et bois, qu'elle incise clairement. Ce tronc monétaire se rattacherait ainsi, en l'état des données, au début de l'état 1, daté de l'époque augusto-tibérienne »<sup>968</sup>.

L'état antique 2 correspond au deuxième tiers du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Durant cette période les fouilles ont mis en évidence la présence d'un premier temple maçonné comportant une *cella*, une galerie et un péribole. Un bâtiment annexe à ce premier temple a également été mis au jour.

L'état antique 3 débute à la période flavienne. Il atteste la création d'un second temple, plus imposant que celui de l'état précédent. Il s'agit ici d'une restructuration complète comprenant un démontage de la *cella* puis une reconstruction. Dans un deuxième temps, l'étude du bâti a montré que la galerie a été restaurée. Des bâtiments annexes sont de nouveau accolés au temple.

Entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle, le secteur connaît des phases de démolition, de récupération et d'abandon qui demeurent complexes à dater précisément.

Deux états médiévaux ont enfin été mis en évidence. Le premier (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) est matérialisé par des fossés, des aménagements, en et particulier l'encastellement de la *cella* antique. Le second (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>) s'illustre principalement par des structures liées à de l'habitat.

---

<sup>967</sup> Nous reprenons ici les rapports de fouilles cités *supra* et les synthèses suivantes : BARRAL *et al.* 2018, BARRAL *et al.* 2019.

<sup>968</sup> JOLY et BARRAL 2018, p. 105.

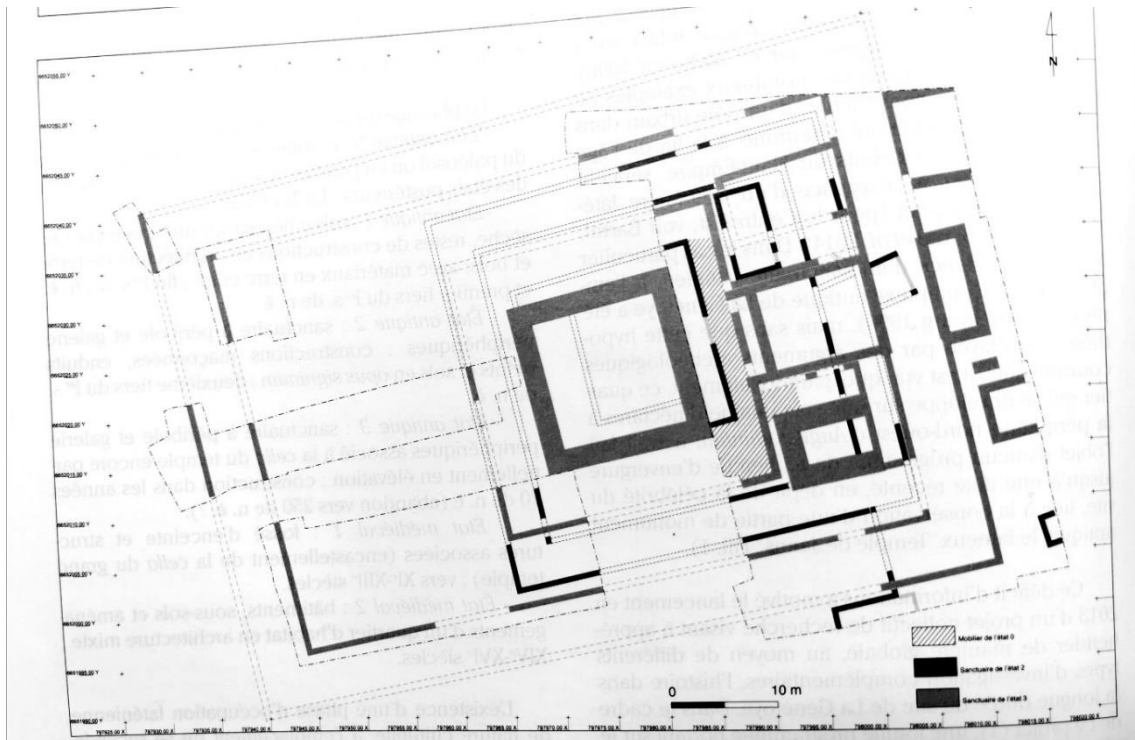


Figure 39 : Autun, La Genetoye, "Temple de Janus" ; plan schématique des deux principaux états antiques avec matérialisation de la zone principale de découverte de mobilier de La Tène C-D (DAO P. Barral, d'après BARRAL et al. 2018, fig.2, p. 304).

### 1.2.2. Confrontation chronologique des données

Nous allons maintenant présenter les différents lots numismatiques mis au jour au temple dit de Janus à la Genetoye. Nous reprenons les données de St. Izri<sup>969</sup> en les confrontant entre elles et en les mettant en lien avec les données chronologiques du site rappelées *supra*.

Le premier lot est un dépôt monétaire mis au jour en 2018 (cat. 188). Cet ensemble se compose de 42 monnaies dont deux ont été écartées car jugées intrusives. Il s'agit de 22 monnaies en argent et 18 en alliage cuivreux et plus précisément de : 14 quinaires gaulois, 3 oboles gauloises, 5 monnaies républicaines en argent (1 denier et 4 quinaires), 9 bronzes frappés gaulois, 6 as onciaux et 2 *dupondii* de Lyon à la légende COPIA. Selon St. Izri<sup>970</sup>, ce dépôt s'est constitué entre 40-30 av. J.-C. et 20-15 av. J.-C. On soulignera qu'il s'agit de l'un des rares dépôts de cette période enregistré sur le territoire éduen.

Un second lot aurait pu être considéré comme un dépôt monétaire. Il s'agit d'un ensemble de 17 monnaies comprenant 1 as oncial, 1 quinaire gaulois, 1 as de Claude, 2 as de Néron, 3 as de Vespasien, 3 as de Domitien, 1 *dupondius* et 1 as de Nerva, 1 *dupondius* de Trajan, 2 as d'Hadrien et 1 as d'Antonin. Comme nous l'avons mentionné dans le catalogue (cat. 188), le contexte de découverte (décapage à la pelle mécanique) ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un dépôt monétaire ou de monnaies de site. M. Joly et Ph. Barral écrivent à ce propos : « dans ce secteur, le remblai de démolition [4009], conservé sur quelques mètres carrés, a livré une vingtaine de monnaies romaines (as, dupondius), provenant d'un niveau de fonctionnement du

<sup>969</sup> IZRI 2013 ; IZRI 2014 ; IZRI 2015b ; IZRI 2016 ; IZRI 2017 ; IZRI 2018.

<sup>970</sup> IZRI 2018, p. 169.

sanctuaire ou d'un dépôt perturbés »<sup>971</sup>. Par prudence nous avons intégré ce lot aux monnaies isolées.

La campagne de fouille de 2017 a permis de mettre au jour un *aureus* fourré à l'effigie de Vespasien (cat. 53 bis). Si nous avons fait le choix de ne pas l'intégrer dans nos statistiques<sup>972</sup>, nous le prenons ici en compte dans l'étude du site.

Nous avons enfin retenu 199 monnaies isolées antiques mises au jour sur le site et pouvant être intégrées aux périodes retenues<sup>973</sup> (**tableau 102**). De manière générale, la composition de cet ensemble est assez significative. Il s'agit tout d'abord d'une présence importante de monnaies pré-augustéennes avec 63 individus, plus particulièrement 46 monnaies gauloises et 17 républicaines. Les monnaies gauloises comportent, entre autre, 16 quinaires, le reste étant composé d'oboles, de potins et de bronzes frappés. Les 17 monnaies républicaines sont majoritairement des monnaies de bronze, seuls deux deniers et un quinaire ont été inventoriés.

Période	Monnaies de sites	
	Nombre	%
Pré-Augustéen	63	31,66%
1 (32 av. - 69)	75	37,69%
2 (69-96)	21	10,55%
3 (96-161)	25	12,56%
4 (161-193)	2	1,01%
5 (193-253)	0	0,00%
6 (253-284)	4	2,01%
7 (284-318)	0	0,00%
8 (318-364)	7	3,52%
9 (364-395)	2	1,01%
10 (395-455)	0	0,00%
11 (455-491)	0	0,00%
Total	199	100,00%

Tableau 102 : Répartition chronologique des monnaies isolées mises au jour au Temple dit de Janus à Autun.

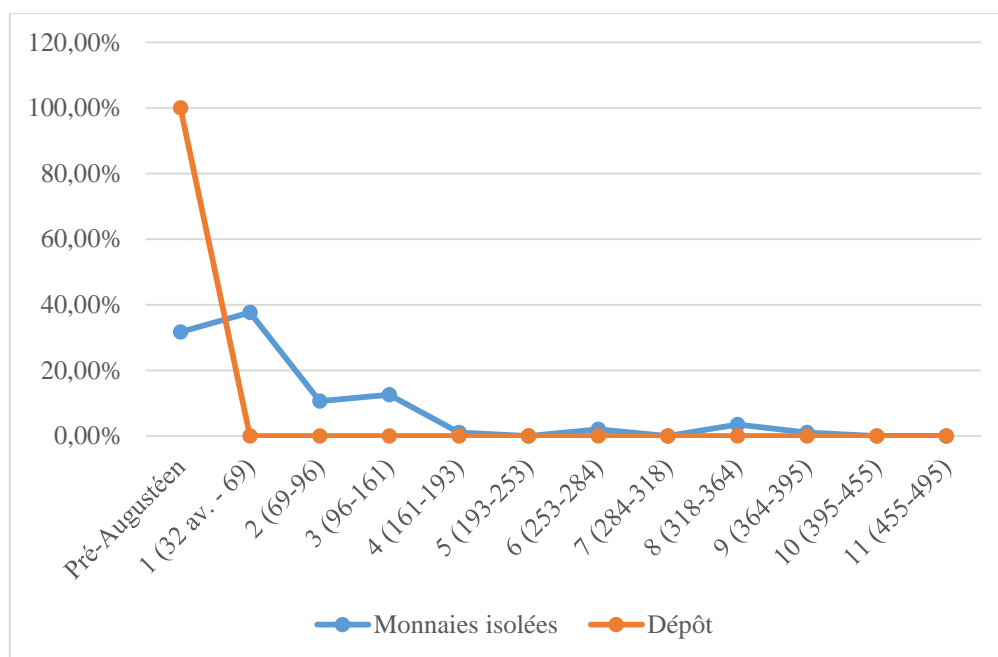
Le pic de la période 1 (32 av. J.-C.-69) mérite d'être détaillé. Parmi les 75 monnaies retenues, 57 sont attribuées au principat d'Auguste (dont un denier), trois à celui de Tibère, huit à celui de Claude et sept à celui de Néron. Le pic julio-claudien est donc en réalité un pic augustéen si l'on ne prend en compte que l'attribution des monnaies. La période 2 (69-96) est moins représentée que la précédente, la durée de cette dernière peut en partie expliquer ce phénomène. Il convient de signaler la présence d'un *aureus* fourré de Vespasien (cat. 53 bis) qui témoigne

<sup>971</sup> BARRAL et JOLY 2013, p. 15.

<sup>972</sup> Nous alignons notre opinion ici sur celle de X. Lorient dans sa dernière synthèse sur les *aurei* isolés (LORIENT 2013). Le numismate n'avait pas retenu cette catégorie de numéraire : Chassenon (p. 273), L'Isle-Jourdain (p. 274), Vicq (p. 284), Louvres (p. 284), Ancy-le-Franc (p. 285), Grand (p. 298), Dalheim (p. 299-300), Mayence (p. 301), Heers (p. 310), Bunnik (deux exemplaires, p. 316) et Bâle (p. 319).

<sup>973</sup> Cette répartition a été réalisée à partir des données de St. Izri : IZRI 2013 ; IZRI 2014 ; IZRI 2015b ; IZRI 2016 ; IZRI 2017 ; IZRI 2018.

de l'importance de la circulation monétaire sur le site à cette époque. La période 3 (96-161) présente 25 monnaies dont deux deniers. Il est à noter pour ces quatre premières périodes que plusieurs monnaies sont à mettre en relation avec l'ensemble découvert en 2013 (voir *supra*) qui n'a pas été retenu comme étant un dépôt monétaire. À partir du principat de Marc Aurèle les monnaies découvertes sur le site demeurent rares et peu significatives puisque l'on dénombre seulement deux bronzes de Marc Aurèle, un antoninien de Gallien, un de Tétricus, deux imitations radiées, sept *nummi* de Constantin et ses fils et deux bronzes valentiniens.



Graphique 18 : Comparaison de la répartition chronologique du dépôt monétaire et des monnaies isolées de la Genetoye à Autun.

Que nous apprend la confrontation chronologique de ces divers lots numismatiques ? La chronologie du dépôt monétaire est proche de celle observée pour les monnaies isolées (**graphique 18**). Nous observons en effet dans les deux cas un pourcentage très important de monnaies précoces, qu'il s'agisse de productions gauloises, républicaines ou augustéennes. Cette similitude est également observable dans les métaux composant ces monnaies précoces. On note ainsi une forte présence de l'argent au sein du dépôt monétaire (22 individus sur les 40 retenus) mais aussi parmi les monnaies isolées. Cette phase chronologique couvrant l'état antique 0 du temple est une période importante pour le site, ce qui se ressent à la fois dans le profil du dépôt monétaire et des monnaies de site.

Il faut signaler en revanche que les monnaies post-augustéennes demeurent absentes du dépôt monétaire tandis qu'elles semblent significatives au sein des monnaies isolées. Deux facteurs peuvent expliquer cette différence. Le premier est la stratigraphie du dépôt monétaire. Ce dernier fut mis au jour dans des niveaux augusto-tibériens, il est donc normal qu'aucune monnaie postérieure n'y ait été retrouvée. Un second élément de réponse est à chercher dans le deuxième lot monétaire que nous n'avons pas considéré comme un dépôt et qui se compose principalement de monnaies flaviennes et antonines. La chronologie de ces monnaies correspond d'ailleurs à des phases de restructuration importante du site. Si l'argent occupait une place importante à la période laténienne et augustéenne, le métal blanc demeure rare à partir

de Tibère, ce malgré la présence d'un *aureus* fourré de Vespasien (cat. 53 bis) découvert sur le site en 2017. Les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles ne sont quasiment pas représentés parmi les monnaies isolées. Seuls un antoninien de Gallien, un de Tétricus, deux imitations radiées, sept *nummi* de Constantin et ses fils et deux bronzes valentiniens ont été inventoriés. Cette absence de monnaies peut être mise en lien avec la difficulté de lire les phases d'abandon du site lors des fouilles archéologiques mais aussi avec le fait que ce site, très connu, a fait l'objet de fouilles anciennes, de réoccupations médiévales et modernes qui ont pu perturber ces niveaux de l'Antiquité tardive.

### 1.3. Autour du Lycée militaire

Il demeure difficile de sélectionner un troisième site autunois ayant fourni à la fois un dépôt monétaire et un lot de monnaies isolées important. Nous avons donc pris le parti de nous intéresser à une fouille ayant livré un nombre significatif de pièces, celle du site du Lycée militaire. Il s'agit d'une fouille préventive effectuée dans le cadre de l'agrandissement du Lycée militaire d'Autun entre 1992 et 1993. Les résultats de ces fouilles ont fait l'objet d'une publication en 1999<sup>974</sup>. Cette dernière recense également les études spécialisées du mobilier archéologique recueilli et notamment les 134 monnaies étudiées par L. Popovitch<sup>975</sup> dont 130 pourront être exploitées ici. Si aucun dépôt monétaire n'a été mis au jour au sein de ce quartier d'artisanat métallurgique, nous l'avons cependant retenu en raison de l'importance de son mobilier numismatique. Faute de dépôts monétaires sur le site du Lycée militaire, nous comparerons les monnaies isolées avec les accumulations mises au jour dans le chef-lieu de la cité des Éduens. Il sera également intéressant de mettre ces données en relation avec le travail de recherche de Bernadette Soum portant sur la circulation monétaire de cinq autres sites autunois<sup>976</sup>.

#### 1.3.1. Présentation du site

Nous reprenons ici les données issues de la publication de l'opération archéologique<sup>977</sup>. S'agissant d'une fouille très étendue (9500 m<sup>2</sup>), nous ne rentrerons pas dans le détail de chacun des bâtiments. Nous nous contenterons ici de décrire la chronologie des différents états repérés sur le site. Le site du Lycée militaire se situe à l'ouest de la ville d'Autun, contre son rempart, non loin du théâtre romain et du *cardo maximus* (**figure 40**). La surface de l'opération a permis de révéler cinq îlots urbains, structurés par des rues et par l'enceinte monumentale.

---

<sup>974</sup> CHARDRON-PICAULT et PERNOT 1999.

<sup>975</sup> *Ibid.*, p. 68-70 ; 275-279.

<sup>976</sup> Travail réalisé dans le cadre de son mémoire de Master : SOUM 2013.

<sup>977</sup> CHARDRON-PICAULT et PERNOT 1999.

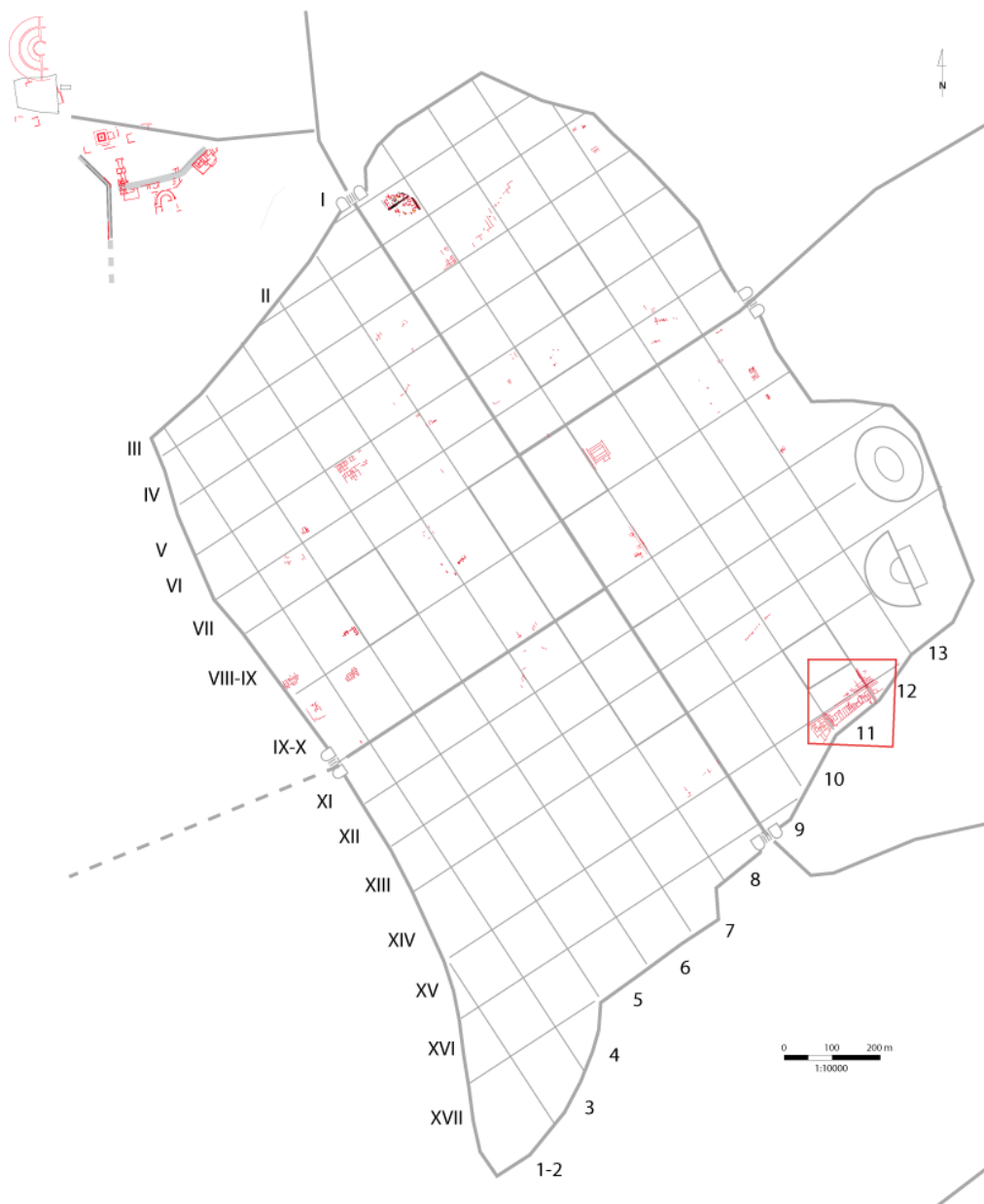


Figure 40 : Localisation du site du Lycée militaire. D'après un document réalisé par M. Kasprzyk.

Une première phase (phase 0) correspond aux premières implantations sur le site. Les données stratigraphiques ont montré que ces premières formes d'occupations « sont contemporaines de la création de la ville. L'identification précise de ces occupations demeurent difficile à déterminer, mais elles témoignent d'activités métallurgiques antérieures à la construction de la totalité des îlots »<sup>978</sup>.

L'état 1 est caractérisé par l'érection de terrasses et de bâtiments au sein des différents îlots. Deux phases ont pu être détectées selon les groupes de bâtiments fouillés. Le premier correspondrait à une chronologie située entre 40 et 70 et le second entre 60 et 120. La transition entre l'état 1 et l'état 2 peut s'être déroulée sur un temps plus ou moins long. Toutefois, l'état 2

<sup>978</sup> CHARDRON-PICAULT et PERNOT 1999, p. 44.

paraît se terminer à la fin du II<sup>e</sup> siècle. L'état 3 est caractérisé par d'importants changements qui semblent survenir dans le courant du III<sup>e</sup> siècle.

La période d'abandon semble se situer dès la fin de l'état 3. Elle est matérialisée par des démolitions ou encore des dépotoirs. La plupart des zones composant le site sont abandonnées à la fin du III<sup>e</sup> siècle et seules quelques rares pièces paraissent être occupées au début du IV<sup>e</sup> siècle.

Il est à noter que ces différents états évoluent différemment selon les îlots et les bâtiments du site. La majorité des espaces semblent dévolus à des activités artisanales et plus particulièrement métallurgiques. Malheureusement les indices d'habitats demeurent ténus du fait de la faible présence de preuves archéologiques<sup>979</sup>.

### 1.3.2. Confrontation chronologique des données

Les monnaies recueillies sur le site du Lycée militaire sont au nombre de 134 mais nous excluons ici les quatre pièces modernes et contemporaines et ne retenons que les 130 pièces antiques. Ces dernières ont été étudiées par L. Popovitch<sup>980</sup> et se répartissent de la manière suivante (**tableau 103**).

Les monnaies isolées du site du Lycée militaire s'échelonnent de la période gauloise à la période constantinienne. La présence de deux monnaies ibériques est assez surprenante. L. Popovitch, dans son étude<sup>981</sup>, a démontré qu'elles demeureraient rares en Gaule du nord. Il ajoute que, si elles ont été produites durant le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, elles participent plus vraisemblablement à la circulation monétaire du Haut-Empire, comme en témoigne leur usure. Cette remarque concernant la circulation longue des monnaies est également valable pour les séries d'époque républicaine et la pièce gauloise, qui ne témoignent en aucun cas d'une occupation pré-augustéenne. Les monnaies d'Octave puis Auguste forment un pic avec 31 individus recensés dont la plupart (24) sont issues de l'atelier de Lyon. Les autres empereurs du Haut-Empire sont représentés par des lots monétaires relativement constants, démontrant une occupation continue du site. Le III<sup>e</sup> siècle est lui aussi bien caractérisé notamment par la présence d'antoniniens<sup>982</sup> et d'imitations qui ont pu, rappelons-le, circuler au-delà de leur date d'émission. Le IV<sup>e</sup> siècle n'a livré que cinq *nummi* qui pourraient ici témoigner de la baisse de la fréquentation du site puis de son abandon.

Les monnaies d'argent demeurent rares sur le site du Lycée militaire. Seules sept ont été inventoriées : cinq d'époque républicaine, un denier de Caracalla et un antoninien de Salonin César. La plupart des monnaies en circulation semblent donc être en alliage cuivreux.

---

<sup>979</sup> CHARDRON-PICAULT et PERNOT 1999, p. 141-149.

<sup>980</sup> *Ibid.*, p. 68-70 ; 275-279.

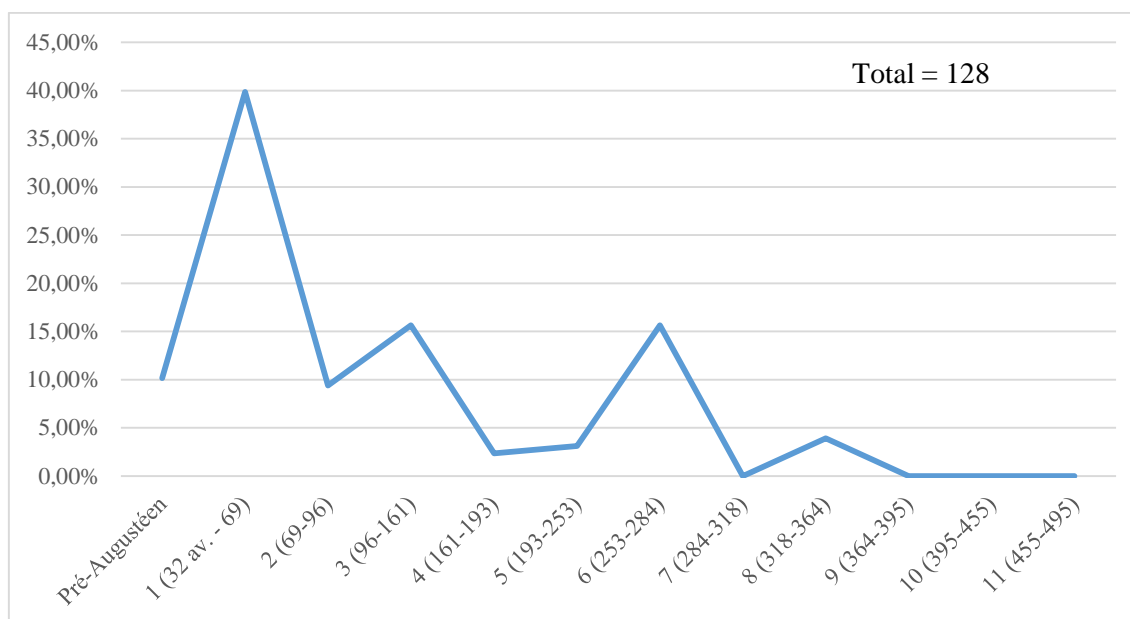
<sup>981</sup> *Ibid.*, p. 68-70 ; 275-279. L'auteur précise par exemple que « dans la ville voisine d'Alésia, seule une monnaie d'Ampurias a été recueillie en fouilles pour environ 1300 monnaies gauloises et 3500 romaines ». Par ailleurs, ces monnaies semblent absentes à Reims (DOYEN 2007) et la thèse de St. Martin a démontré que la majorité du monnayage de cette période est issue de production gauloise et romaine (MARTIN 2015a).

<sup>982</sup> Nous avons classé dans « argent » les antoniniens antérieurs à 260 et de « bronze » ceux qui sont postérieurs à cette date.



	Bronze	Argent	Total
Ibériques	2	0	2
Gauloise	1	0	1
République	5	5	10
Auguste	31	0	31
Tibère	6	0	6
Caligula	1	0	1
Claude	11	0	11
Néron	2	0	2
Vespasien	7	0	7
Titus	1	0	1
Domitien	4	0	4
Ind. Ier	1	0	1
Nerva	1	0	1
Trajan	9	0	9
Hadrien	6	0	6
Antonin	4	0	4
Marc Aurèle	3	0	3
Ind. I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup>	1	0	1
Caracalla	1	1	2
Sèvre Alexandre	1	0	1
Volusien	1	0	1
Valérien et Gallien	0	1	1
Gallien	3	0	3
Claude II	1	0	1
Divo Claudio	4	0	4
Tétricus I et II	11	0	11
Constance II	2	0	2
Theodora	1	0	1
Divo Constantino	1	0	1
Constant	1	0	1
Total	123	7	130

Tableau 103 : Les monnaies isolées de la fouille du Lycée militaire à Autun.



Graphique 19 : Répartition chronologique des monnaies isolées du site du Lycée militaire à Autun.

Le profil observé (**graphique 19**) correspond-il à ceux qui avaient été observés par B. Soum dans ses travaux ? Rappelons que l'étude menée par B. Soum<sup>983</sup> portait sur la circulation monétaire de cinq sites autunois, à savoir : la Maison de Retraite, le Pavillon Saint-Louis<sup>984</sup>, le 36 rue de la Croix Blanche<sup>985</sup>, le 29 rue de la Grille<sup>986</sup> et le Centre Leclerc<sup>987</sup>. L'auteure a fait le choix de comparer les données numismatiques de ces sites avec les monnaies issues de quatre autres fouilles autunoises, à savoir : le Lycée militaire<sup>988</sup>, l'Hôpital civil<sup>989</sup>, Pont-L'évêque<sup>990</sup> et le Faubourg d'Arroux<sup>991</sup>. Quel faciès ressort de cette synthèse ? B. Soum a réparti l'ensemble des monnaies de ces 9 sites dans un graphique en adoptant les 21 périodes de Reece<sup>992</sup>. Le pic majoritaire se situe à la période julio-claudienne et plus particulièrement à la période augustéenne. C'est ce que nous avons observé sur le site du Faubourg d'Arroux et pour le site du Lycée militaire. La fin du I<sup>er</sup> siècle est, quant à elle, bien moins représentée. Le second pic important se situe dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle avec le phénomène des imitations radiées qui ont très largement circulé dans le chef-lieu de la cité des Éduens. Il convient de rappeler que ces monnaies ont pu circuler longtemps après leur émission, dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle. Le IV<sup>e</sup> siècle est relativement peu représenté au sein de ces sites. Plusieurs phénomènes peuvent nuancer cette observation. Tout d'abord, comme nous venons de l'évoquer, le monnayage de la fin du III<sup>e</sup> siècle, abondant, faisait partie intégrante de la circulation monétaire du IV<sup>e</sup> siècle. Un autre argument qui peut être avancé est la non-utilisation du détecteur de métaux sur certains des sites évoqués. Les petits modules circulant au IV<sup>e</sup> siècle (*nummi*, *Aes 4* etc.) demeurent difficiles à détecter à l'œil nu, il se peut donc qu'une partie du monnayage de cette période n'ait

<sup>983</sup> SOUM 2013.

<sup>984</sup> ANONYME 1987 ; ALFONSO 1989.

<sup>985</sup> ALFONSO et CHARDRON 1990.

<sup>986</sup> MICHON 1992.

<sup>987</sup> AMRANE *et al.* 1999.

<sup>988</sup> Étude de Laurent Popovitch dans : CHARDRON-PICAULT et PERNOT 1999, p. 68-70 ; 275-279.

<sup>989</sup> Étude de Laurent Popovitch dans : BET 2004, p. 241-243.

<sup>990</sup> Étude de Laurent Popovitch dans : VENAULT 2008, vol. 3, p. 289-291.

<sup>991</sup> BURGEVIN *et al.* 2014.

<sup>992</sup> SOUM 2013, p. 91-94.

pas été repéré sur certains sites. B. Soum s'est également interrogée sur les « spécificités autunoises »<sup>993</sup> en comparant le faciès du chef-lieu éduen avec les données provenant d'Alésia<sup>994</sup>, Reims<sup>995</sup> et Bliesbruck<sup>996</sup>. Les auteurs de ces monographies n'ayant pas utilisé les mêmes méthodes et les mêmes découpages chronologiques, il est compliqué de réaliser des comparaisons précises. B. Soum conclut toutefois sa comparaison en ces termes : « Malgré des différences imputables à l'histoire des sites et peut-être à l'indigence du corpus autunois, Autun et Alésia semblent offrir un faciès semblable. La seule différence notable concerne le monnayage des séries de Nîmes. Autun, avec une légère prédominance de Nîmes 3, présente un faciès tardif éloigné de celui de la zone des camps. Reims et Autun présentent quelques disparités. Reims qui se situe à mi-chemin entre le nord civil et militaire et la Gaule intérieure présente un rapport Lyon 1 et 2 presque équivalent. Alors qu'Autun présente là encore un faciès en faveur de Lyon 2 qui l'ancre encore une fois dans la Gaule civile de l'intérieur. Les siècles suivants n'offrent pas de disparités notables à l'exception de l'époque sévérienne qui voit à Reims, mais également à Bliesbruck, un développement du denier en remplacement du monnayage de bronze. Cette importance du denier est certainement à mettre en relation avec un relatif développement économique des deux cités belges. En l'état actuel de la recherche, il est difficile de trop s'avancer sur ce sujet pour la capitale éduenne. Autun présente donc un monnayage de site d'habitat « classique » pour la Gaule romaine et bien ancré dans le faciès numismatique de la Gaule civile intérieure »<sup>997</sup>.

À ces observations relevées par B. Soum, nous pouvons ajouter une comparaison entre les monnaies isolées du Lycée militaire et les dépôts monétaires autunois<sup>998</sup>. Nous avons recensé 20 dépôts monétaires à Autun dont la description succincte se trouve dans le **tableau 104** ci-dessous et dont la répartition chronologique se trouve dans le **graphique 20**.

Le profil des enfouissements monétaires (**graphique 20**) semble différent de celui des monnaies de circulation au sein des sites autunois et particulièrement du Lycée militaire (**graphique 19**). Le pic observé à la période augustéenne sur plusieurs sites (faubourg d'Arroux, Lycée militaire...) ne se retrouve pas dans les accumulations. Les dépôts monétaires précoces demeurent rares à Autun puisqu'un seul est daté du I<sup>er</sup> siècle (sanctuaire de la Genetoye ; cat. 188). Le II<sup>e</sup> siècle comporte quatre dépôts monétaires dont deux exclusivement composés d'*aurei*. Le phénomène de thésaurisation paraît donc important à cette période. On observe également une part non négligeable de monnaies en circulation sur les sites durant ce siècle. À Autun, le pic des enfouissements se situe au III<sup>e</sup> siècle. Les monnaies de circulation des sites forment également un pic à cette période et plus particulièrement durant la phase 260-275. En ce qui concerne les enfouissements, il peut s'agir d'or, d'argent ou de bronze. En revanche, les monnaies de site sont, le plus souvent, des monnaies en alliage cuivreux. Les individus isolés sont moins fréquents au IV<sup>e</sup> siècle, mais il convient de rappeler que les imitations radiées du siècle précédent continuent de circuler en particulier durant les premières décennies du IV<sup>e</sup> siècle. On connaît toutefois plusieurs dépôts de monnaies en alliage cuivreux datés de cette période.

---

<sup>993</sup> SOUM 2013, p. 94-98.

<sup>994</sup> POPOVITCH 1996.

<sup>995</sup> DOYEN 2007.

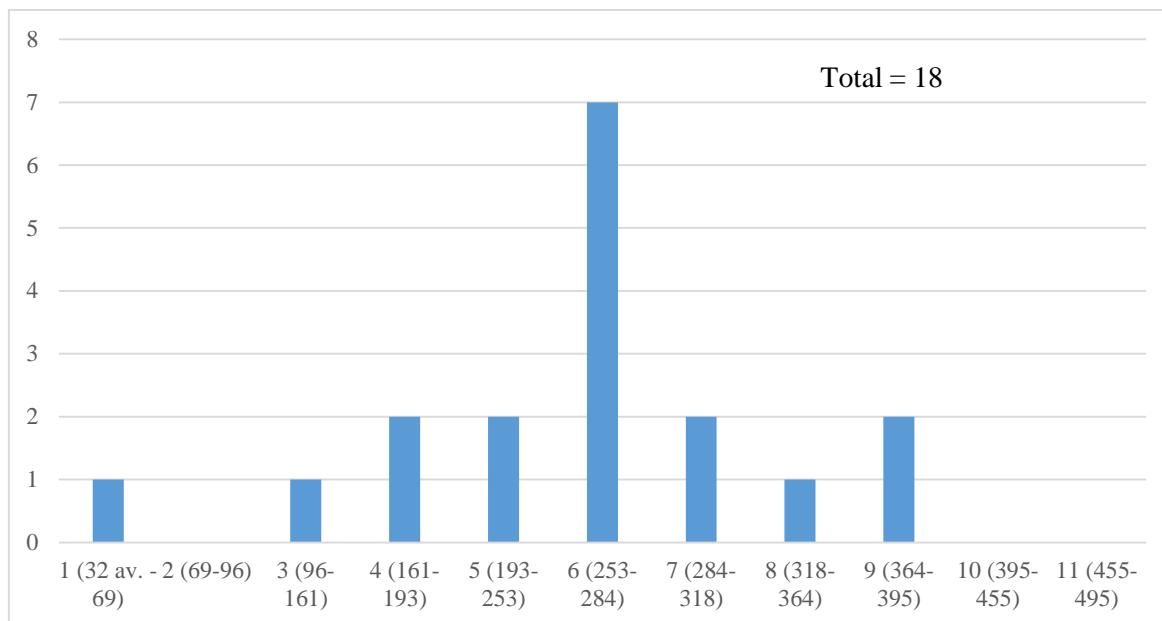
<sup>996</sup> GRICOURT *et al.* 2009.

<sup>997</sup> SOUM 2013, p. 98.

<sup>998</sup> Nous renvoyons à l'étude des dépôts d'Autun : III – 3.1.1. : Le chef-lieu : Autun / *Augustodunum*.

Période	Description
1 (32 av. - 69)	Cat. 188. Au lieu-dit la Genetoye, au Temple dit de Janus, 22 monnaies en argent et 18 en alliage cuivreux allant de la période gauloise à Octave.
2 (69-96)	-
3 (96-161)	Cat. 173. À proximité de la Caserne, 9 <i>aurei</i> de Vespasien à Antonin.
4 (161-193)	Cat. 172. Boulevard Mazagran, 52 ou 57 <i>aurei</i> , de Néron à Marc Aurèle
	Cat. 185. Rue des Pierres, 5 bronzes, d'Hadrien à Marc Aurèle
5 (193-253)	Cat. 183. Lors des travaux du chemin de fer, 21 monnaies, de Trajan à Clodius Albinus.
	Cat. 182. À la Croix-Verte, 2 deniers de Septime Sévère et Julia Domna.
6 (253-284)	Cat. 178. Sur la promenade des marbres, 26 monnaies de Septime Sévère à Gallien.
	Cat. 176. Champ Simon, 63 deniers en antoniniens, d'Élagabale à Valérien et Gallien.
	Cat. 171. Nombre indéterminé de monnaies d'or et d'argent, d'Élagabale à Gallien (?).
	Cat. 187. Temple dit d'Apollon, environ 50 monnaies de Postume.
	Cat. 186. 3 <i>aurei</i> de Salonine, Postume et Victorin.
	Cat. 189. Rue de la Grille, au moins 16 antoniniens de Gallien à Tétricus II.
	Cat. 190. Avenue Charles de Gaulle, au moins 72 antoniniens de Tétricus.
7 (284-318)	Cat. 180. Faubourg d'Arroux, 112242 monnaies dont la plupart sont des imitations, de Gallien à Probus.
	Cat. 181. Faubourg d'Arroux, 2342 monnaies dont la plupart sont des imitations, de Gallien à Probus.
8 (318-364)	Cat. 174. Deux médaillons en or de Gallien et Constantin.
9 (364-395)	Cat. 175. À proximité de la Porte d'Arroux, 842 monnaies, de Tétricus à Valens.
	Cat. 177. Nombre indéterminé de monnaies dont les dernières attestées ont été frappées sous Valentinien.
10 (395-455)	-
11 (455-491)	-
Ind.	Cat. 179. Route de la Selle, nombre indéterminé de monnaies en bronze et peut-être en or de la fin du Haut-Empire.
	Cat. 184. Montmain, 450 monnaies romaines indéterminées.

Tableau 104 : Les dépôts monétaires autunois.



Graphique 20 : Répartition chronologique des dépôts monétaires autunois.

De manière générale, les sites semblent livrer majoritairement des monnaies de bronze. Les dépôts monétaires en revanche peuvent être constitués d'or, d'argent ou de monnaies en alliage cuivreux. Il convient de nuancer ce propos avec la forte présence de l'or isolé à Autun qui malheureusement, la plupart du temps, ne provient pas de fouilles archéologiques récentes mais qui demeurent bien répertoriées<sup>999</sup>.

Comme l'a souligné à juste titre B. Soum : « le monnayage autunois nécessiterait un réel travail d'inventaire »<sup>1000</sup>. L'auteure a amorcé un travail en ce sens afin d'analyser la circulation monétaire au sein du chef-lieu éduen. Il faudrait cependant étendre ce travail à l'ensemble des découvertes numismatiques, anciennes et récentes et prendre également en compte les accumulations monétaires. Le travail réalisé sur la ville de Reims par J.-M. Doyen<sup>1001</sup> et celui de D. Gricourt sur Bliesbruck<sup>1002</sup> demeurent des exemples de référence en ce qui concerne ce type de synthèse.

## 2. Une agglomération secondaire : Chevroches

Pour l'étude de la circulation dans les agglomérations secondaires, notre choix s'est porté sur le site de Chevroches et ce pour plusieurs raisons. Il s'agit tout d'abord de l'une des seules agglomérations secondaires ayant fait l'objet de fouilles récentes<sup>1003</sup> livrant des données sur l'évolution urbaine dans la longue durée. Ces fouilles ont permis de mettre au jour plusieurs dépôts monétaires ainsi que des monnaies isolées. Enfin, le mobilier numismatique de Chevroches a été publié intégralement par D. Gricourt<sup>1004</sup> facilitant la confrontation des

<sup>999</sup> LEMPEREUR et al. 2011 ; CHARRIER 2020a. Nous renvoyons également *supra* pour la présence de l'or à Autun : III – 3.1.1. : Le chef-lieu : Autun / *Augustodunum*.

<sup>1000</sup> SOUM 2007, p. 27.

<sup>1001</sup> DOYEN 2007.

<sup>1002</sup> GRICOURT *et al.* 2009.

<sup>1003</sup> DEVEVEY 2005 ; DEVEVEY 2006.

<sup>1004</sup> GRICOURT 2009. Il convient également de signaler la thèse de Luc Severs (Université de Lille, sous la direction de J.-M. Doyen) intitulée « Les monnaies celtiques et romaines du *vicus* de *Geminiacum*-Liberchies.

données. Les seuls points négatifs à noter concernant ce dossier résident dans le faible nombre de pièces découvertes isolément sur le site ainsi que dans la chronologie des dépôts monétaires qui demeurent très recentrée entre la fin du III<sup>e</sup> siècle et le milieu du IV<sup>e</sup> siècle. La précision de la documentation tant au niveau archéologique que numismatique nous incite cependant à développer l'analyse dans les pages qui suivent.

## 2.1.Présentation du site

En ce qui concerne la présentation du site de Chevroches nous reprenons de manière synthétique les résultats de l'article de Fr. Devevey<sup>1005</sup>, responsable des fouilles archéologiques entre 2001 et 2002. Le site de Chevroches se situe dans le département de la Nièvre (58), à l'ouest du territoire éduen (**figure 41**). L'agglomération antique est dans un premier temps reconnue en 1998 par J.-P. Delor grâce à la photographie aérienne. Le site a ensuite fait l'objet d'un diagnostic puis d'une fouille archéologique en 2001-2002 sous la direction de Fr. Devevey dont le rapport fut finalisé en 2005<sup>1006</sup>. L'agglomération semble traversée par l'axe routier Entrain-Autun et par l'Yonne. Le site est également connu pour avoir livré un « disque » astrologique<sup>1007</sup>.

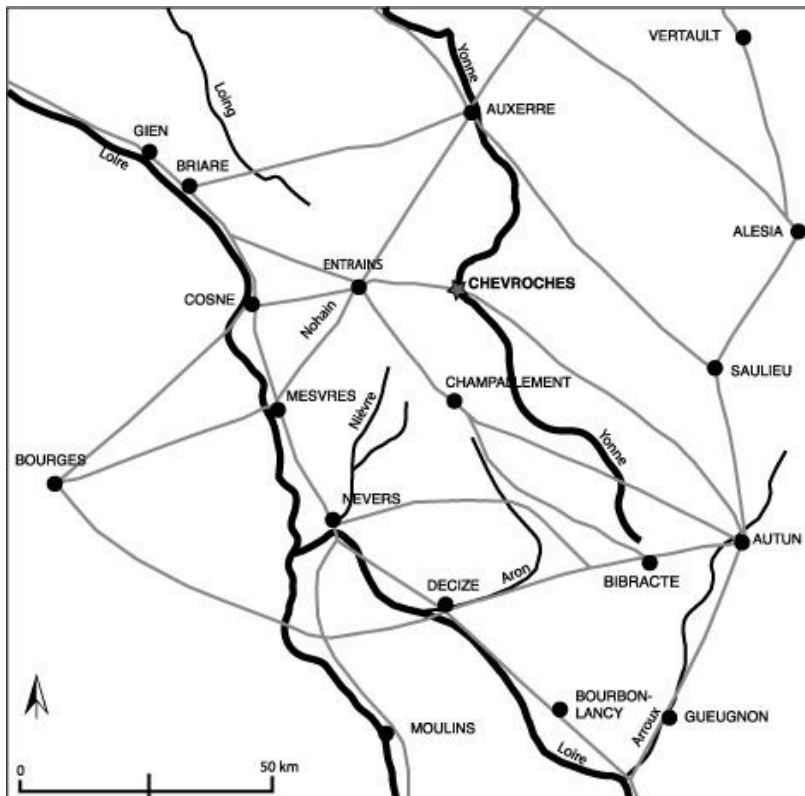


Figure 41 : Cartes des principales voies gallo-romaines dans la partie occidentale du territoire éduen (d'après DEVEVEY 2006, fig. 3, p. 107 et MEISSONNIER 1984, APN, n°41-42).

Aspects quantitatifs et contextuels » et soutenue le 29/10/2021 qui devrait faire l'objet d'une publication prochaine. Il s'agira de nouvelles données de références utilisables lors de comparaisons sur la circulation monétaire au sein des agglomérations secondaires. Notons également la thèse de L. Popovitch (POPOVITCH 1996) portant sur les monnaies d'Alésia.

<sup>1005</sup> DEVEVEY 2006.

<sup>1006</sup> DEVEVEY 2005.

<sup>1007</sup> DEVEVEY *et al.* 2006.

De manière générale, cinq îlots (parmi un nombre indéterminé) ont pu être fouillés (**figure 42**) et l'occupation de ces derniers semble s'étendre du I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> siècle. On note également des vestiges datant du néolithique et du haut Moyen-Âge. Le début de l'organisation urbaine de l'agglomération gallo-romaine semble dater de la période tibérienne. Elle se structure à partir d'une trame qui sera complétée à l'époque flavienne. Les vestiges de cette période laissent peu de traces, les plus visibles demeurant les structures d'habitats de la pièce n°18 et les vestiges de la forge de la pièce n°21.

C'est à partir du II<sup>e</sup> siècle que les grandes transformations sont visibles avec en premier lieu la création d'îlots. Si le tracé des rues est conservé, ces dernières s'agrandissent ce qui permet d'élargir la trame urbaine. Il demeure cependant complexe d'identifier la nature de l'occupation des îlots à cette période. On notera parmi les structures découvertes un édicule présent au sein de l'îlot D (**figures 42 et 43**) qui a livré des monnaies en son centre (cat. 114). La fondation de cet édicule remonterait aux alentours de la fin du II<sup>e</sup> siècle. Dans le même îlot, la fouille a mis en évidence un bassin monumental.

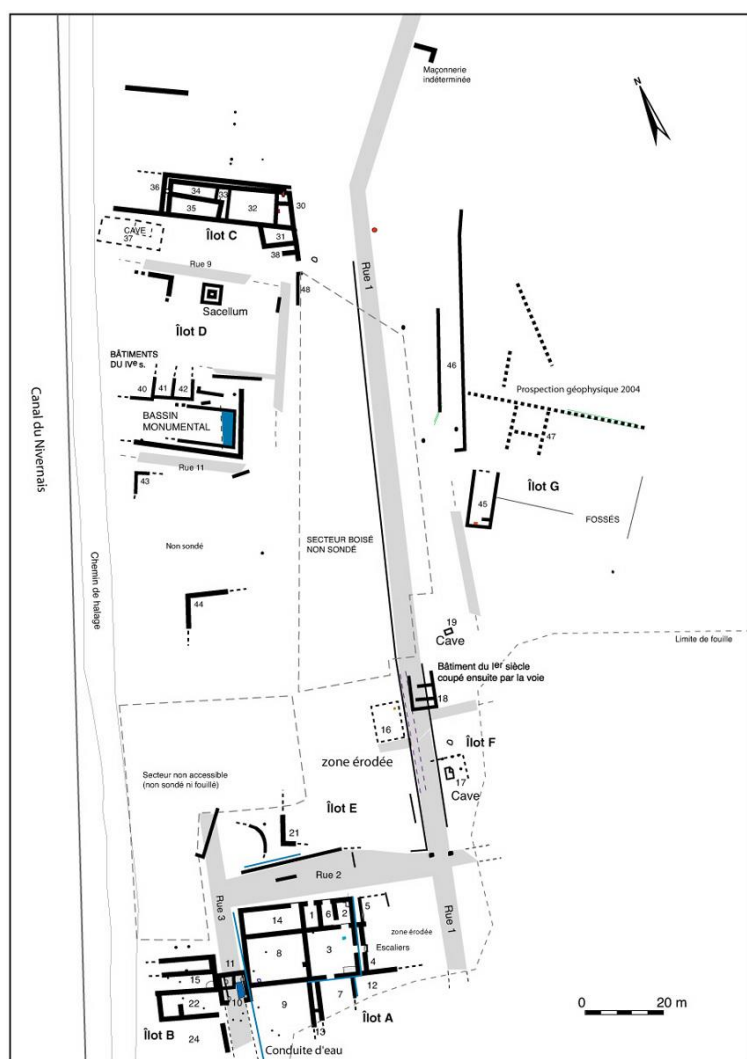


Figure 42 : Chevroches. Plan général (toutes phases) des structures gallo-romaines (d'après DEVEVEY 2006, fig. 1, p. 105).

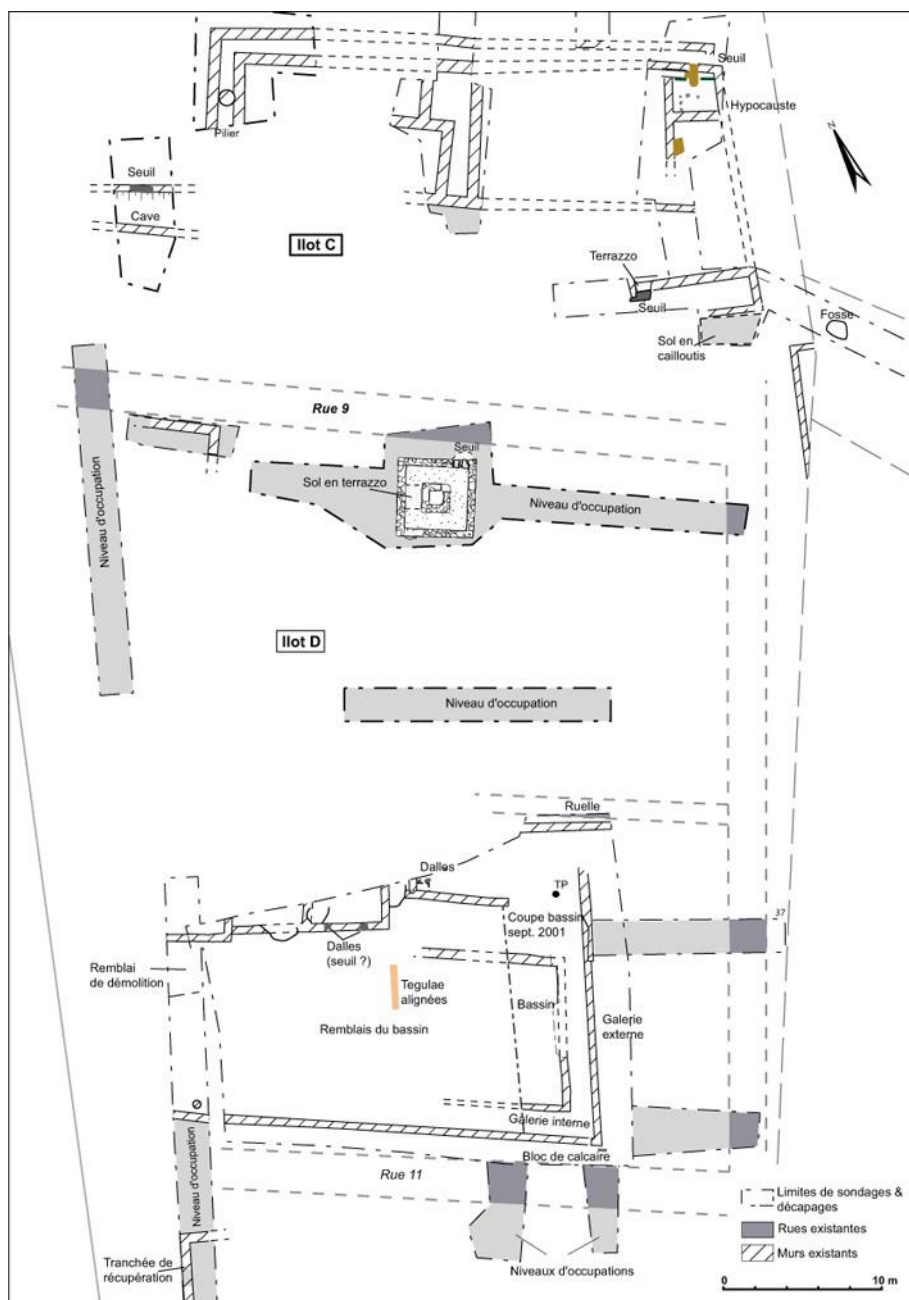


Figure 43 : Plan (toutes phases) des structures gallo-romaines des îlots C et D (d'après DEVEVEY 2006, fig. 10, p. 113).

Durant le III<sup>e</sup> siècle, les modifications portent particulièrement sur l'îlot A et notamment la construction des pièces domestiques n°1, 2 et 6. Les activités métallurgiques semblent également se développer à cette période au sein de cet îlot, par exemple dans les pièces n°3 et 7.

Vers 318-322 un incendie survient au sud de l'îlot A. Un dépôt monétaire (cat. 116) a d'ailleurs été mis au jour dans ces niveaux d'incendie. L'îlot va ensuite devenir un véritable atelier de métallurgie. Plusieurs dépôts métallurgiques et monétaires (cat. 115) sont à mettre en lien avec ces activités artisanales, des imitations du IV<sup>e</sup> siècle découvertes sur le site pourraient ainsi être produites sur place. Parallèlement les îlots B, C et D subissent à leur tour de nombreuses transformations. En ce qui concerne la fin de l'occupation du site, les îlots A et B semblent



occupés au moins jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> siècle tandis que les îlots C et D le seraient jusqu'au début du V<sup>e</sup> siècle. Enfin, un cimetière du haut Moyen-Âge a pu être mis en évidence lors de la fouille.

## 2.2. Confrontation chronologique des données

Nous allons maintenant présenter les différents lots numismatiques mis au jour à Chevroches en reprenant les données publiées par D. Gricourt<sup>1008</sup>, les confronter entre elles et les mettre en lien avec les données chronologiques du site rappelées *supra*.

Le premier dépôt (cat. 114) a été mis au jour au sein de l'édicule de l'îlot D (**figures 42 et 43**). Il s'agit de quatre monnaies : un denier de Tibère, un *dupondius* flavien, un *dupondius* d'Hadrien et un sesterce de Faustine II. Étant donné le faible nombre de monnaies composant cet ensemble nous n'en tirerons pas de profil. Fr. Devevey estime que cette découverte à « caractère disparate peut s'expliquer par un dépôt à caractère votif »<sup>1009</sup>. Le contexte archéologique de cette trouvaille nous conduit en effet à rejoindre l'auteur dans son interprétation. En outre ces monnaies fournissent un *terminus ante quem* de la fondation de l'édicule.

Un deuxième dépôt (cat. 115) a été découvert dans la couche de destruction de la pièce n°8 au sein de l'îlot A. L'étude de cet ensemble par D. Gricourt<sup>1010</sup> a montré la présence de trois *nummi* officiels des années 337-343 et de 864 imitations de *nummi* des années 330-341 (**figure 44**). L'auteur précise également qu'« une étude caractérisque de ce matériel nous a permis en effet d'identifier, pour les exemplaires les mieux conservés, 72 droits et 71 revers. Le fait que quelques-uns de ces coins soient représentés sur un nombre fort élevé de monnaies, atteignant même jusqu'à 401 unités [...], implique que les piécettes concernées n'ont pas eu le temps de circuler et d'être dispersées au gré des transactions. On peut certes envisager l'hypothèse d'un apport extérieur, en provenance directe du lieu où elles auraient été fabriquées. Mais il est beaucoup plus vraisemblable d'admettre que ce petit numéraire a été confectionné sur place, à Chevroches, compte-tenu du contexte archéologique dans lequel il a été retrouvé, c'est-à-dire à proximité immédiate d'un atelier métallurgique »<sup>1011</sup>. De nouveau nous rejoignons l'hypothèse de l'auteur selon laquelle ces imitations auraient pu être fabriquées au sein de l'agglomération notamment si l'on prend en considération l'étude des liaisons de coins et du contexte de découverte

Le troisième dépôt (cat. 116) a été mis au jour au sein de la pièce n°3 dans l'îlot A. Cette dernière a subi des destructions suite à l'incendie des années 320 mentionné *supra*. L'étude de ce lot par D. Gricourt<sup>1012</sup> (**figure 45**) a montré qu'il était composé de 263 monnaies dont la plus ancienne fut frappée sous Trajan et la plus récente était datée de 316-317. Le dépôt comprend des dénominations variées et une forte proportion d'antoniniens des années 260-274 et de leurs imitations (45,62 %). Il ne s'agirait donc pas d'une ponction dans la circulation monétaire mais plutôt d'une thésaurisation en vue d'une refonte liée à l'activité métallurgique attestée sur le site à cette période. Ce lot est donc à mettre en lien avec le précédent. Le détail des monnaies est à retrouver dans la **figure 45** et dans le catalogue n°116.

---

<sup>1008</sup> GRICOURT 2009.

<sup>1009</sup> DEVEVEY 2006, p. 114.

<sup>1010</sup> GRICOURT 2009, p. 122-135 et 166-175.

<sup>1011</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>1012</sup> *Ibid.*, p. 112-121 et 149-165.

Le quatrième dépôt (cat. 117) a été mis au jour au sein de l'îlot C à proximité du couloir du *praefurnium* de l'hypocauste (**figure 43**). Il s'agit de 46 imitations radiées dont les types sont détaillés ci-dessous (**figure 46**). Nous avons rangé ces monnaies dans la période 6 (253-284) bien qu'elles aient pu être produites, selon l'étude de D. Gricourt<sup>1013</sup>, à l'extrême fin du III<sup>e</sup> siècle. Plusieurs liaisons de coins ont été identifiées au sein du lot monétaire.

Types de revers	Ateliers officiels				Imitations										TOTAL			
	Trèves		Lyon		C Cr ou A	C <sup>2</sup> Cr	C <sup>3</sup> Cr	E ind.	E ou I ind.	F	H	T	UR	Cpl		Cpl ou UR	Df/ frus- tes	
	Cr A	T	C A	C Cr														
<i>Spes publica laege</i>																	2	
<i>Gloria exercitus à deux enseignes</i>									401								401	
<i>Gloria exercitus à une enseigne</i>			1		208 <sup>1</sup>	1 <sup>2</sup>	3 <sup>3</sup>	2	22 <sup>1</sup>				6			3	246 <sup>4</sup>	
Louve ( <i>Urbs Roma</i> )					22				1				13				36	
<i>Victoria / bateau</i> ( <i>Constantinopolis</i> )									1				4	19	1		26	
<i>Pax publica</i>											2						2	
<i>Pietas romana</i>			1						145								149	
<i>Victoria aduggg m</i>																	1	
indéterminés									1								3	
Df/ de Constantin II César					1												1	
TOTAL	1	1	1		232 <sup>1</sup>	1 <sup>2</sup>	3	2	170 <sup>1</sup>	1	1	2	3	424	21	1	3	867 <sup>4</sup>

C = *Constantin II*, Cr = *Constante II*, C<sup>2</sup> = *Constantin*, F = *Fausia*, H = *Héliène*, T = *Théodora*, E = *empereur*,  
I = *impratrice*, UR = *Urbs Roma*, Cpl = *Constantinopolis*      A = *Auguste*, Cr = *César*

(1) Dont 1 exemplaire à flan \* large \* (module supérieur à 11 mm).  
(2) Exemplaire à flan \* large \* (*idem*).  
(3) Dont 1 portrait impérial semble-t-il à tête nue.  
(4) Dont 3 imitations à flans \* larges \* (modules supérieurs à 11 mm).

Figure 44: Composition par types des monnaies du dépôt cat. 115, d'après GRICOURT 2009, tableau 6, p. 123.

<sup>1013</sup> GRICOURT 2009, p. 103-109 et 145-148.

Empereurs	Ateliers officiels											Pro- duc- tions indé- ter. <sup>1</sup>	Imita- tions	TOTAL		
	Rome	Lon.	Trév.	Lyon	Arles	Tici.	Ostie	Cart.	The.	Sard.	Anti.					
Trajan	1 s 1 d															
Trébonien Galle																2
Valérien I	1 an											1 an				1
Gallien seul	1 an															1
Claude II	1 an												7 an	11 an		19
Claude II divinisé													3 an	15 an <sup>2</sup>		19
Quintille	1 an												1 an	68 an <sup>3</sup>		69
Postume			4 an <sup>4</sup>													1
Victorin														3 ds <sup>5</sup>		7
Tétricus I														1 an		1
Tétricus II														2 an <sup>6</sup>		2
Tacite				1 au												1
Probus						1 au							1 au			2
Numérien				1 au												1
Dioclétien	1 n	4 n	6 n	1 au 4 n		1 n										17
Maximien Hercule	1 n	4 n	5 n	6 n				3 n	1 n							20
Constance Chlore			5 n	2 n				1 n							1 n	9
Constance Chlore divinisé		1 n	2 n	1 n												4
Galère Maximien		2 n	5 n	1 au 2 n		2 n		1 n								13
Sévère II		1 n		1 n												2
Maximin Daia			5 n 1 hn <sup>7</sup>					1 n								7
Constantin I		9 n	18 n 1 dn <sup>8</sup>	26 n	1 n	1 n									1 n	57
Licinius I		1 n	5 n													6
TOTAL	8	22	57	46	1	5	1	5	1	1	1	11	104			263

*d* = denier, *s* = sesterce, *ds* = double sesterce, *an* = antoninien,  
*au* = aurelianus, *n* = nummus, *hn* = huitième de nummus, *dn* = demi-nummus

- (1) Rome ou productions frauduleuses de cet atelier.
- (2) Dont 1 exemplaire coulé à partir d'une pièce officielle.
- (3) Dont 19 minimes (modules égaux ou inférieurs à 13,5 mm).
- (4) Localisation probable de l'atelier à Trèves.
- (5) Dont 2 productions de l'atelier II.
- (6) Il s'agit de 2 minimes (modules égaux ou inférieurs à 13,5 mm).
- (7) Monnaie divisionnaire taillée au 1/32<sup>e</sup> de livre.
- (8) Monnaie divisionnaire taillée au 1/72<sup>e</sup> de livre.

Figure 45 : Composition par empereurs des monnaies du dépôt cat. 116, d'après GRICOURT 2009, tableau 3, p. 113.

Types	Tétricus I	Tétricus I ou Tétricus II	Tétricus II	Empereurs indéterminés
<i>Pax aug</i>	2			
<i>Hilaritas augg</i>	4			
<i>Hilaritas augg</i> et <i>Laetitia aug n / augg</i>	1			
<i>Laetitia aug n / augg</i>	4			
<i>Laetitia aug n / augg</i> ou <i>Salus augg</i>				2
<i>Salus augg</i>	3			1
<i>Virtus augg</i>	1			
<i>Spes publica / augg</i>		1	2	
<i>Princ iuvent</i>			1	
Types indéterminés				24
TOTAL	15	1	3	27

Figure 46 : Composition par types des monnaies du dépôt cat. 117 (d'après GRICOURT 2009, tableau 1, p. 105).

Enfin, le lot de monnaies isolées découvertes à Chevroches est également traité dans la synthèse de D. Gricourt<sup>1014</sup>. Ce lot se compose de 66 monnaies s'échelonnant du principat de Tibère à la fin du IV<sup>e</sup> siècle (**tableau 105**). Notons que les quatre monnaies de l'édicule ont été intégrées ici. En dépit du petit nombre d'individus composant ce lot nous pouvons tout de même le mettre en lien avec l'évolution du site, comme l'a fait D. Gricourt dans son étude. Les deux monnaies julio-claudiennes illustrent les premières occupations du site dont les traces demeurent ténues. L'agglomération se transforme ensuite au II<sup>e</sup> siècle ce qui transparaît dans le nombre de découvertes de monnaies de cette période. L'absence de monnaies entre la fin du II<sup>e</sup> siècle et le milieu du III<sup>e</sup> siècle ne doit pas être considérée comme une absence d'occupation. D. Gricourt écrit à propos de ce vide : « Il témoigne en revanche des désordres monétaires de cette époque. On sait en effet que les espèces d'argent, puis de billon, émises sous les Sévères et leurs successeurs, qui les privilégient au détriment de celles de bronze, sont rapidement retirées de la circulation pour refonte ou thésaurisation au fur et à mesure des dévaluations [...]. De plus, la mauvaise pénétration en Gaule des nouveaux sesterces et *dupondii*, tout aussi absents du site nivernais, contraint les particuliers à utiliser en guise de numéraire d'appoint nécessaire à leurs échanges quotidiens l'énorme stock vieillissant des bronzes produits sous les Antonins »<sup>1015</sup>. Puis viennent les antoniniens de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle qui semblent pour la plupart être des imitations. Cette période représente un pic important dans la circulation monétaire du site. Ces imitations doivent être mises en lien avec l'enfouissement de 46 monnaies du même type sur le site (cat. 117) et avec la forte présence de ces espèces dans un second enfouissement (cat. 116). Le profil des monnaies isolées présente ensuite un pic entre 330 et 348 ce qui n'est pas sans rappeler un autre dépôt monétaire mis au jour sur le site comprenant des imitations de cette période (cat. 115). Après 350, date qui marquerait l'enfouissement du dernier dépôt monétaire, les monnaies isolées demeurent rares sur le site, la chronologie des monnaies de sites et celle des dépôts monétaires semblent en adéquation.

<sup>1014</sup> GRICOURT 2009, p. 135-138 et 176-183.

<sup>1015</sup> *Ibid.*, p. 137.

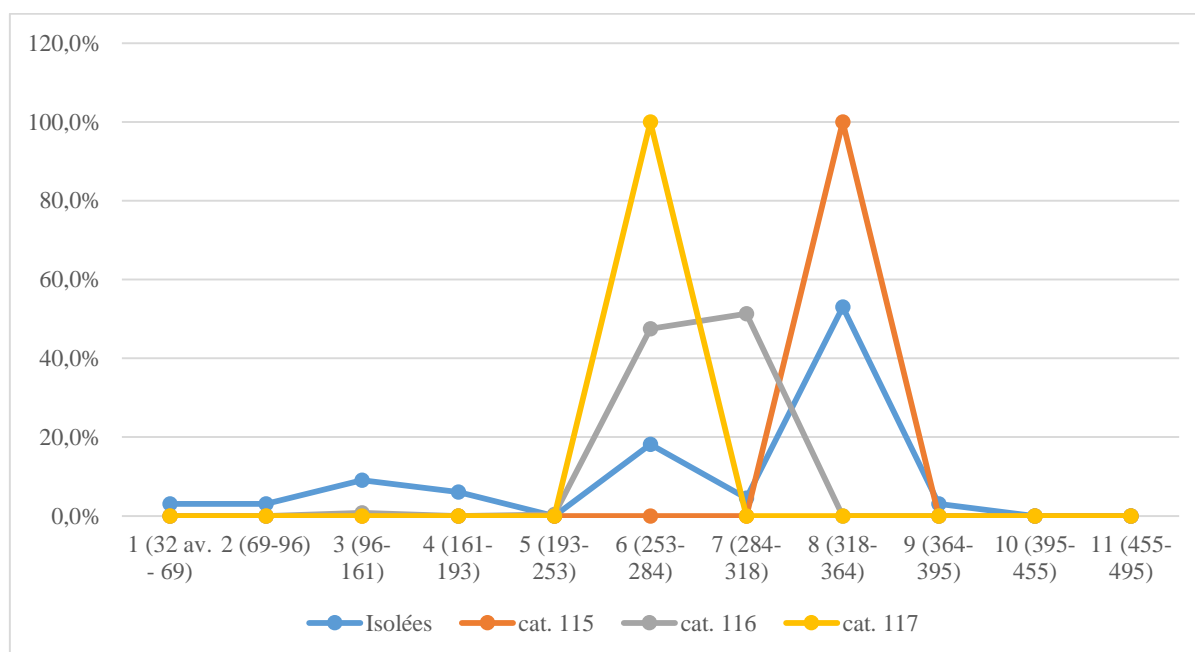
Empereur	Composition	Total
Tibère (sous Auguste)	1 semis frappé à Lyon	1
Tibère	1 denier frappé à Rome	1
Domitien	1 as frappé à Rome	1
Nerva	1 <i>dupondius</i> frappé à Rome	1
Trajan	1 denier et 2 sesterces frappés à Rome	3
Hadrien	1 <i>dupondius</i> et 1 as frappés à Rome	2
Faustine I divinisée (sous Antonin)	1 sesterce frappé à Rome	1
Marc Aurèle	1 sesterce frappé à Rome	1
Faustine II	2 <i>dupondii</i> frappés à Rome	2
Commode	1 sesterce frappé à Rome	1
Gallien	1 imitation d'antoninien	1
Claude II, hybride de Claude II divinisé	1 imitation d'antoninien	1
Claude II divinisé	1 imitation d'antoninien	1
Postume	1 antoninien frappé à Trèves	1
Tétricus I	5 imitations d'antoniniens	5
Tétricus II	1 imitation d'antoninien	1
Tétricus II, hybride de Tétricus I	1 imitation d'antoninien	1
Probus	1 <i>aurelianus</i> frappé à Trèves	1
Maximin Daia	1 <i>nummus</i> frappé à antioche	1
Constantin I	10 <i>nummi</i> : 1 frappé à Rome, 5 à Trèves, 1 à Aquilée ou Siscia, 1 à Héraclée, 1 à Constantinople et 1 dans un atelier indéterminé	10
Constantin I divinisé	1 <i>nummus</i> frappé à Constantinople	1
Constantin II César	5 <i>nummi</i> : 1 frappé à Rome, 1 à Lyon, 1 à Trèves et 2 dans des ateliers indéterminés	5
Constance II César	5 <i>nummi</i> : 2 frappés à Rome, 2 à Trèves et 1 à Arles	5
Constantiniens ind.	5 <i>nummi</i> : 1 frappé dans un atelier indéterminé et 4 imitations de <i>nummi</i>	5
Hélène	1 <i>nummus</i> frappé à Trèves	1
Théodora	1 <i>nummus</i> frappé à Trèves	1
<i>Constantinopolis</i>	1 <i>nummus</i> frappé à Trèves et 3 imitations de <i>nummi</i>	4
Constant	1 imitation de <i>maiorina</i>	1
Magnence	2 imitations de <i>maiorina</i>	2
Constance II	1 imitation de demi- <i>maiorina</i>	1
Constance II, Constance Galle ou Julien	1 demi- <i>maiorina</i> indéterminées	1
Valens	1 <i>aes</i> 3 frappé à Arles	1
Empereur théodosien (?) indéterminé	1 <i>aes</i> 4 indéterminé	1
Total		66

Tableau 105 : Composition par empereur des monnaies éparses de Chevroches (d'après GRICOURT 2009, tableau 10, p. 136-137).

Afin de synthétiser l'ensemble des informations nous avons réuni sur un même tableau (**tableau 106**) la répartition chronologique des dépôts monétaires et des monnaies isolées. L'ensemble a ensuite été traduit sous la forme d'un graphique (**graphique 21**). Il convient de garder à l'esprit l'évolution du site telle qu'elle ressort des fouilles archéologiques<sup>1016</sup>.

Période	Monnaies de sites		Dépôt 115		Dépôt 116		Dépôt 117	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1 (32 av. - 69)	2	3,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
2 (69-96)	2	3,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
3 (96-161)	6	9,1%	0	0,0%	2	0,8%	0	0,0%
4 (161-193)	4	6,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
5 (193-253)	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%
6 (253-284)	12	18,2%	0	0,0%	125	47,5%	46	100,0%
7 (284-318)	3	4,5%	0	0,0%	135	51,3%	0	0,0%
8 (318-364)	35	53,0%	867	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
9 (364-395)	2	3,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
10 (395-455)	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
11 (455-491)	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Total	66	100,0%	867	100,0%	263	100,0%	46	100,0%

Tableau 106 : Répartition chronologique des dépôts monétaires et des monnaies isolées du site de Chevroches.



Graphique 21 : Répartition chronologique des dépôts monétaires et des monnaies isolées du site de Chevroches.

<sup>1016</sup> DEVEVEY 2005 ; DEVEVEY 2006.

Les deux premiers siècles ne sont que très peu représentés au sein du mobilier numismatique de Chevroches. Les seuls témoins sont attestés par des monnaies isolées et le petit dépôt monétaire découvert dans l'édicule (cat. 114). La faible représentation du I<sup>er</sup> siècle est à mettre en lien avec le peu d'indices archéologiques mis en évidence sur le site à cette période. L'augmentation du nombre de monnaies isolées découvertes au II<sup>e</sup> siècle et la mise au jour du petit dépôt (cat. 114) de l'édicule semblent être les témoins des grandes transformations qui eurent lieu dans l'agglomération à cette période. Un vide est attesté entre la fin du II<sup>e</sup> siècle et le milieu du III<sup>e</sup> siècle à la fois dans les monnaies isolées et dans les dépôts. Cela ne s'explique pas par une absence d'occupation mais bien par des phénomènes plus larges de circulation monétaire<sup>1017</sup>. La seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle tient une place importante dans le monnayage du site. Nous observons effectivement un pic dans le profil des monnaies isolées et parallèlement dans un enfouissement composé exclusivement d'imitations radiées (cat. 117). Ce pic s'illustre également dans le dépôt n°116 qui s'explique par la typologie de ce dernier, probablement destiné à la refonte. Notons toutefois que ces monnaies ont pu circuler ou être produites durant le IV<sup>e</sup> siècle, période également bien représentée dans les faciès monétaires du site. Les dépôts monétaires montrent d'ailleurs bien l'occupation métallurgique du site au IV<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons le voir à travers la typologie et la chronologie des différents ensembles. En effet, les dépôts n°115 et 116 semblent être des dépôts de fondeur de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle, ce qui est en parfaite adéquation avec la chronologie et la nature du site. De plus, un pic est observé à cette période dans le lot de monnaies isolées. Il paraît probable que certaines imitations de cette période aient été produites directement sur le site<sup>1018</sup>. En revanche, le milieu du IV<sup>e</sup> siècle marque le début de l'absence de monnaies dans l'agglomération, tant dans les dépôts monétaires que dans les monnaies isolées, tandis qu'une occupation est attestée au moins jusqu'au début du V<sup>e</sup> siècle dans certains îlots.

Du point de vue des dénominations et plus particulièrement des métaux, il s'agit la plupart du temps d'espèces en alliage cuivreux, à la fois parmi les monnaies isolées et parmi les dépôts monétaires. Seules de rares exceptions doivent être signalées comme par exemple la présence d'un denier de Tibère au sein du dépôt de l'édicule (cat. 114 mais classé par les auteurs dans les monnaies isolées), un denier de Trajan au sein du dépôt de fondeur n°116 et un autre denier de Trajan au sein des monnaies isolées. Les dénominations sont donc cohérentes dans les divers lots, puisqu'il s'agit majoritairement de bronzes (et de leurs imitations) de la fin du III<sup>e</sup> et de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle.

On retiendra donc de la circulation monétaire à Chevroches le fait qu'il s'agisse de l'un des rares sites à proposer plusieurs dépôts monétaires et des monnaies isolées publiés de manière homogène<sup>1019</sup>. Ce mobilier issu de fouilles récentes est donc pourvu de contexte archéologique, ce qui demeure rare dans notre corpus. Deux points limitent tout de même la comparaison des données. D'une part, le nombre de monnaies isolées qui demeure faible et le profil très marqué des dépôts monétaires dont les faciès ne se développent pas sur le temps long. La confrontation des données a toutefois mis en évidence une certaine homogénéité chronologique et typologique. C'est notamment le cas en ce qui concerne les activités métallurgiques sur le site qui ont permis de mettre en avant l'hypothèse de dépôts de fondeur et la production d'imitation durant le IV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1017</sup> GRICOURT 2009, p. 137.

<sup>1018</sup> DEVEVEY 2006, p. 121.

<sup>1019</sup> GRICOURT 2009.

### 3. La question des territoires ruraux

Si l'on s'intéresse aux établissements ruraux, il demeure difficile de trouver des exemples de fouilles récentes ayant livré un dépôt monétaire et un nombre suffisant de monnaies isolées. Cette lacune dans les travaux numismatiques a été relevée puis comblée par J.-M. Doyen pour les territoires de la Gaule septentrionale<sup>1020</sup>. L'auteur pointe par ailleurs plusieurs biais méthodologiques importants dans les travaux sur les monnaies en contexte rural. Ces biais consistent principalement en l'absence d'utilisation systématique du détecteur de métaux qui empêche de mettre au jour les plus petits modules au sein des couches supérieures et dans le fait que les fouilles des établissements ruraux demeurent souvent très incomplètes.

Peu de synthèses sur la circulation monétaire rurale éduenne sont attestées. Si St. Martin a bien intégré le territoire éduen dans le cadre de ses travaux traitant de la circulation monétaire en Gaule du Nord et de l'Est entre le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle de notre ère, la période chronologique est différente de celle de notre enquête<sup>1021</sup>. Nous pouvons citer l'article d'A. Burgevin et B. Filipiak portant sur la circulation monétaire rurale en Gaule de l'Est<sup>1022</sup>. Le territoire d'étude choisi par les auteurs dépasse les frontières de notre enquête et seuls quatre sites sur les 21 appartiennent au territoire éduen, à savoir : deux établissements en périphérie d'Auxerre (Les Brichères et Sainte-Nitasse), un en périphérie de Beaune (Les Perrières) et un dernier situé à Escolives-Sainte-Camille (Pré du Creusot). Malheureusement, ces quatre sites n'ont pas livré de dépôts monétaires, la confrontation des données n'est donc pas envisageable ici. Notons également que, dans le cadre du PCR Rurality, un volet numismatique est pris en charge par B. Soum<sup>1023</sup>. Il devrait livrer des éléments de compréhension importants sur la question de la circulation monétaire dans les établissements ruraux du Centre-Est de la Gaule.

Si l'on ne possède que peu de données concernant les monnaies de circulation dans les établissements ruraux éduens, nous connaissons en revanche un grand nombre de dépôts monétaires rattachés à ce type de site notamment grâce aux travaux de P. Nouvel<sup>1024</sup>. Si ces dépôts ont récemment été rapprochés d'établissements ruraux par le biais des prospections aériennes, aucune fouille exhaustive n'a été réalisée sur ces sites et aucune monnaie isolée ne peut être étudiée. Une approche comparative du mobilier numismatique isolé et des dépôts monétaires mis au jour dans les établissements de fort statut reste à mener.

Notre enquête se heurte donc ici à un manque de données issues des établissements ruraux. Si des travaux ont déjà été amorcés par St. Martin<sup>1025</sup> ou encore par A. Burgevin et B. Filipiak<sup>1026</sup>, il conviendrait de les compléter avec les nouvelles données issues de l'archéologie préventive, ou d'entreprendre des fouilles programmées sur des établissements ruraux ciblés afin de mieux cerner le lien entre leur plan, leur chronologie et le mobilier qu'ils pourraient livrer. Il serait ici intéressant de s'inspirer des travaux réalisés dans d'autres régions, notamment ceux de J.-M. Doyen pour la Gaule septentrionale<sup>1027</sup> ou encore de L. Trommschläger et G. Brkojewitsch en territoire médiomatique<sup>1028</sup>.

---

<sup>1020</sup> DOYEN 2014 ; DOYEN 2015.

<sup>1021</sup> MARTIN 2015a, p. 13-17.

<sup>1022</sup> BURGEVIN et FILIPIAK 2016.

<sup>1023</sup> NOUVEL *et al.* 2020a, p. 21-22.

<sup>1024</sup> NOUVEL 2016.

<sup>1025</sup> MARTIN 2015a.

<sup>1026</sup> BURGEVIN et FILIPIAK 2016.

<sup>1027</sup> DOYEN 2014 ; DOYEN 2015.

<sup>1028</sup> TROMMENSCHLAGER et BRKOJEWITSCH 2016.



## 4. Le sanctuaire de Couan

Pour la circulation monétaire sur les lieux de culte, notre choix s'est porté, outre le temple dit de Janus à Autun, sur le sanctuaire de Couan / *Cobannus* (Saint-Aubin-des-Chaumes, Nièvre). Il s'agit de l'un des seuls sanctuaires éduen dont la fouille programmée, en cours et dirigée par P. Nouvel et M. Thivet, demeure riche en découvertes<sup>1029</sup>. Le site a livré un nombre important de monnaies isolées ainsi qu'un dépôt de clôture de sanctuaire<sup>1030</sup>. Il s'agit donc d'un dossier numismatique essentiel qui pourra également être alimenté par les données recueillies lors de futures fouilles archéologiques. La seule limite du dossier réside dans l'aspect fragmentaire des données concernant le dépôt de clôture de sanctuaire mis au jour illégalement en 1977<sup>1031</sup>. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons que les résultats des campagnes de fouilles de 2019 et de 2020. Par commodité nous n'intégrerons pas les données de 2021.

### 4.1. Présentation du site

Avant de confronter nos séries numismatiques avec les données archéologiques nous allons d'abord présenter la situation géographique du site, l'évolution du site au fil des siècles et l'historique des découvertes<sup>1032</sup>. Le sanctuaire de Couan se situe à environ 7 km au sud de Vézelay (Yonne) sur la commune de Saint-Aubin-des-Chaumes (Nièvre). Il se trouve dans un paysage archéologique dense en sanctuaires, voies de communications et agglomérations (**figure 47**).

Pour mieux comprendre la complexité du dossier il nous faut revenir sur l'histoire de la découverte du sanctuaire. Les premiers sondages connus semblent être l'œuvre de B. Lacroix en 1956 ; ils n'ont cependant été que partiellement publiés. En 2008, un pilleur déclare avoir découvert illégalement, à l'aide d'un détecteur, de nombreux artefacts métalliques trente ans auparavant, en 1977. Il admit avoir eu vent des sondages de B. Lacroix et décida de prospecter la parcelle désormais cultivée. C'est ainsi qu'il mit au jour, en plusieurs fois, trois lots monétaires et de très nombreuses statues et statuettes en bronze (**figure 48**), réunis en une même cache. Plusieurs de ces objets sont inscrits et mentionnent explicitement le nom du dieu *Cobannus*. Le pilleur a ensuite pris soin de nettoyer, mouler et photographier certains des objets qu'il a découverts avant de les vendre. Plusieurs d'entre eux se sont ainsi retrouvés dans des collections américaines, notamment au Getty Museum à Malibu et ont fait l'objet de notices sans connaître le lieu précis de découverte<sup>1033</sup>. Parallèlement, en 1993, lors de labours, a été mise au jour une inscription sur pierre mentionnant de nouveau le dieu *Cobannus*. Le lien entre le site nivernais, le dieu *Cobannus* et les collections dispersées se précise alors. Il est conforté par la déclaration de découverte du pilleur en 2008, ouvrant la voie à une étude détaillée du dépôt de sanctuaire<sup>1034</sup>. Après la mort du pilleur en 2010, le Service Régional de l'Archéologie décide de réaliser un inventaire des découvertes effectuées illégalement. Ce travail a été effectué par M. Chiquet dans le cadre de son Master soutenu en 2016 sous la direction d'O. de Cazanove<sup>1035</sup>. Dans le même temps des prospections géophysiques et terrestres ont lieu sur le site afin de mieux appréhender son extension et sa nature. Un plan du sanctuaire est alors mis

<sup>1029</sup> NOUVEL *et al.* 2018b ; NOUVEL *et al.* 2019a ; NOUVEL *et al.* 2020b.

<sup>1030</sup> CHARRIER 2019a ; CHARRIER 2020b ; CHARRIER 2021.

<sup>1031</sup> NOUVEL *et al.* 2018b, p. 18-25 ; NOUVEL *et al.* 2021 ; CHARRIER 2021, p. 158-159.

<sup>1032</sup> Ces différentes présentations sont principalement issues de : NOUVEL *et al.* 2018b ; NOUVEL *et al.* 2019a ; NOUVEL *et al.* 2020b et NOUVEL *et al.* 2021.

<sup>1033</sup> WALSH 1990, p. 165-166 ; Collection Fleischman 1994, p. 310-314 ; POLLINI 2002.

<sup>1034</sup> ROLLEY 1997, p. 315 ; LAVAGNE 1999 ; FELLMANN 2001 ; ROLLEY 2002, p. 281-287 ; DONDIN-PAYRE et KAUFMANN-HEINIMANN 2009.

<sup>1035</sup> CHIQUET 2016.

en évidence (**figure 49**). Il comprend un fossé, un péribole, une galerie, une cella et des bâtiments annexes. La compilation des inventaires archéologiques, de l'histoire de la découverte et des résultats des prospections a débouché sur un premier rapport<sup>1036</sup>, donnant lieu à une fouille programmée dont la première campagne s'est tenue en 2019. Les fouilles sont toujours en cours à l'heure où nous écrivons ces lignes.

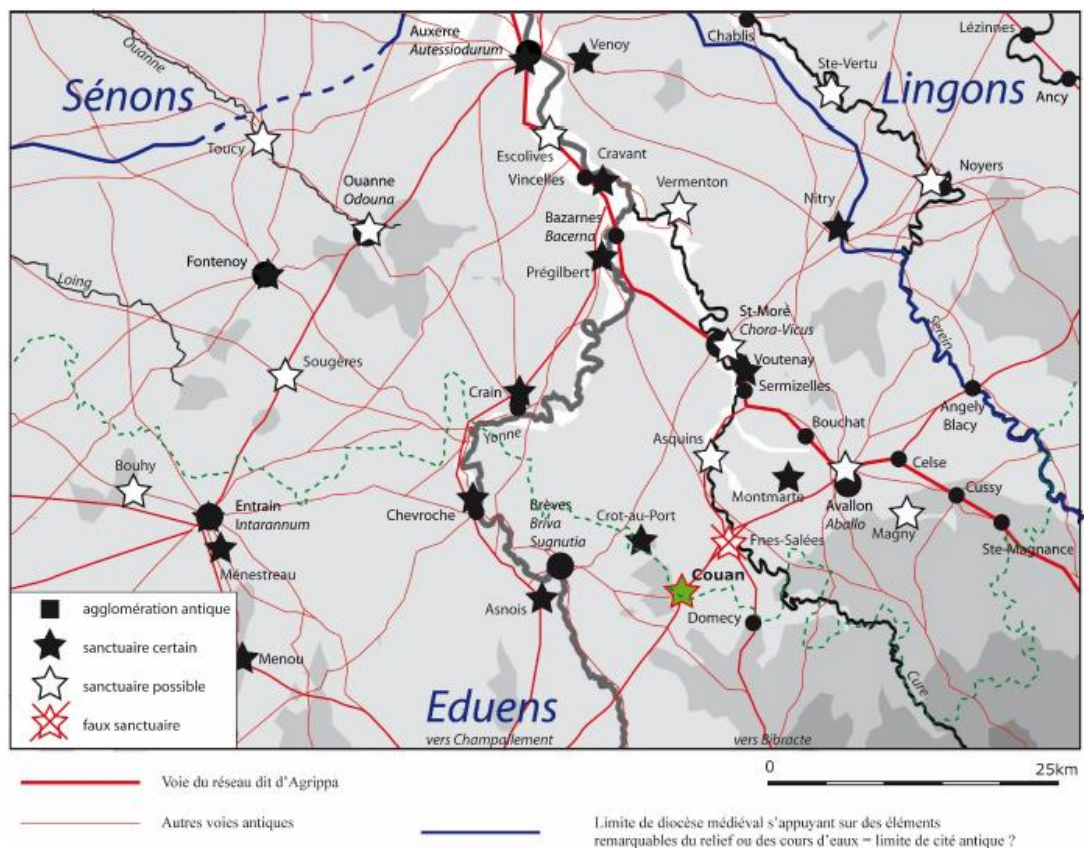


Figure 47 : Localisation du site de Couan dans les réseaux de sanctuaires et d'agglomérations du Haut-Empire (d'après NOUVEL et al. 2018, figure 2, p. 3).

<sup>1036</sup> NOUVEL et al. 2018b.



Figure 48 : Une partie du mobilier mis au jour illégalement à Couan (d'après Chiquet 2016, vol. 2, p. 3).

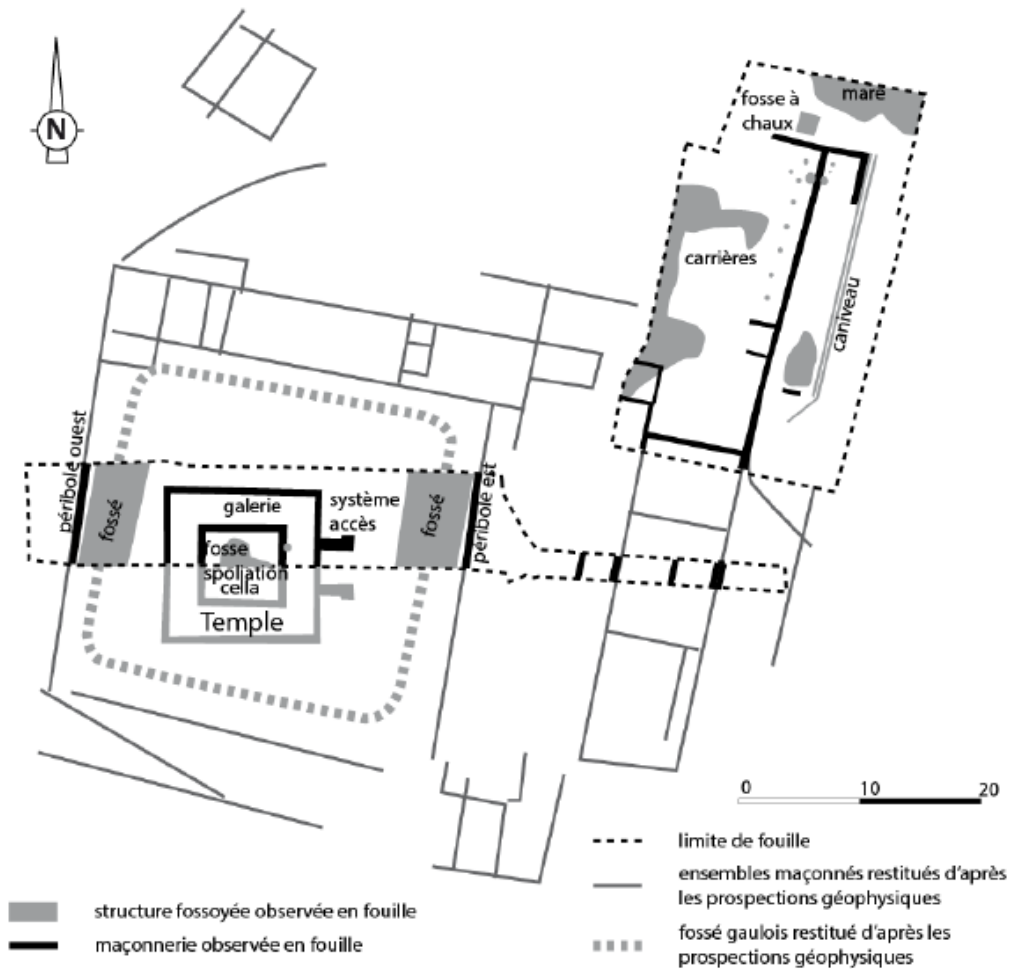


Figure 49 : Plan du sanctuaire de Couan d'après les prospections géophysiques et les premières fouilles (état 2020).

En 2019<sup>1037</sup> les deux fenêtres de fouilles avaient pour objectif d'une part de mettre en évidence la fosse au sein de laquelle le pillleur avait mis au jour le dépôt de clôture du sanctuaire, et d'autre part de recouper le bâtiment principal du sanctuaire et son fossé. Selon P. Nouvel, cette dernière fenêtre devait permettre de « disposer d'une première vision de l'évolution chronospatiale du temple, du péribole et du fossé sous-jacent »<sup>1038</sup>. Si la campagne de fouille n'a pas permis de retrouver la fosse du pillleur, elle a cependant révélé une chronologie d'occupation longue. Le fossé identifié en prospection géophysique a été partiellement fouillé et date bien de l'époque laténienne comme en témoigne le mobilier mis au jour. L'excavation de cette zone a également permis la découverte d'une statue celtique en ronde-bosse, témoignant de l'ancienneté de la fondation du lieu<sup>1039</sup>. Une seconde phase d'occupation consiste en l'aménagement de terrasses sur le site dans le but de mettre en place les maçonneries du complexe cultuel et d'en assurer la monumentalisation. Les phases d'occupation (I<sup>er</sup> – III<sup>e</sup> siècles) n'ont livré que peu de mobilier archéologique. Il demeure donc complexe d'obtenir des chronologies absolues. Une phase d'abandon et de récupération de matériaux a toutefois pu être mise en évidence et datée à partir de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, comme l'attestent les couches liées à la spoliation de la cella.

La campagne 2020<sup>1040</sup>, réduite en donnée du fait de la crise sanitaire, a permis de s'intéresser aux bâtiments annexes situés au nord du site. La fouille a mis en évidence des carrières, indice supplémentaire de la monumentalisation du sanctuaire dans le courant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. La destruction du site par un incendie à la fin du IV<sup>e</sup> siècle a également été observée sur plusieurs secteurs. La fosse comprenant le dépôt de clôture de sanctuaire n'a à ce jour pas été retrouvée. Pour un détail complet du phasage du site, on se reportera à la figure ci-dessous (**figure 50**).

---

<sup>1037</sup> NOUVEL *et al.* 2019a.

<sup>1038</sup> NOUVEL *et al.* 2019b, p. 367.

<sup>1039</sup> *Ibid.*

<sup>1040</sup> NOUVEL *et al.* 2020b.

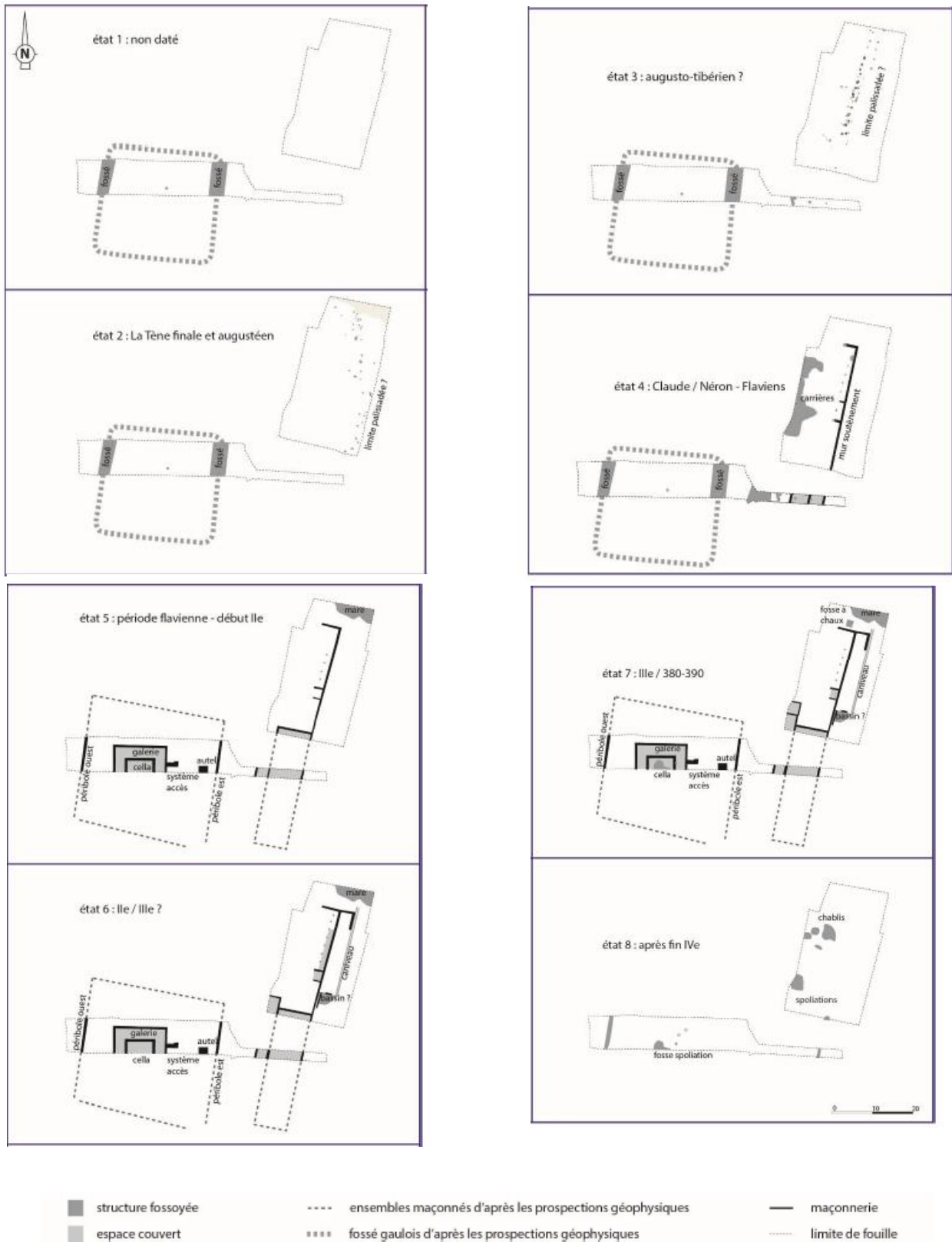


Figure 50 : Planche de synthèse des 8 états documentés par les fouilles de 2019 et 2020 (d'après NOUVEL et al. 2020b, figure 12, p. 23).



## 4.2. Confrontation chronologique des données

Le site de Couan a donc livré un dépôt de clôture de sanctuaire, lui-même composé en réalité de trois ensembles (cat. 152, 153 et 154), un petit dépôt monétaire mis au jour en 2019 (cat. 155) et 264 monnaies isolées. Nous allons d'abord présenter ces lots un à un avant de les confronter<sup>1041</sup>.

D'après les inventaires réalisés par M. Chiquet<sup>1042</sup>, repris par P. Nouvel<sup>1043</sup>, le pilleur aurait mis au jour trois ensembles monétaires constituant le dépôt de clôture du sanctuaire. Le premier lot (cat. 152) aurait contenu neuf monnaies gauloises en argent, un *aureus* de Carin, un *argenteus* de Maximien et quatre *milliarensia* de Constance II. Comme le souligne P. Nouvel : « on ne sait cependant si elles étaient accompagnées d'autres frappes moins prestigieuses »<sup>1044</sup>. Le second ensemble (cat. 153) se compose, d'après le pilleur, de « 871 monnaies dont les 37 de Julien II et d'autres plus petites (7 mm) ainsi que quelques bronzes moyens de Magnence et Constantius II »<sup>1045</sup>. La description de ce lot est fragmentaire et soulève un certain nombre de problèmes. Il s'agit probablement ici des monnaies les plus récentes décrites par l'inventeur (Julien II). Mais dans le même temps à quoi correspondent les monnaies de 7 mm qu'il mentionne ? Il pourrait s'agir d'imitations radiées de la fin du III<sup>e</sup> siècle ou du début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>1046</sup> mais aussi de monnaies plus tardives telles que des *Aes 4*<sup>1047</sup>. Le troisième lot (cat. 154) demeure mal connu. Il contient environ 5000 monnaies probablement des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. Comme nous pouvons le constater nous manquons d'informations pour établir un *terminus* précis de l'enfouissement de ces lots monétaires et des autres biens du sanctuaire. Après l'examen de toutes ces données, P. Nouvel propose un *terminus* sous Julien qui semble être la monnaie la plus récente décrite<sup>1048</sup>. Compte-tenu de l'aspect fragmentaire de ces trois lots, nous ne pouvons en produire des profils et graphiques précis.

Un quatrième lot monétaire (cat. 155) a été découvert lors des fouilles récentes, en 2019<sup>1049</sup>. Ce dernier ne faisait pas partie du dépôt de clôture de sanctuaire puisqu'il a été mis au jour sous la tranchée de récupération du mur ouest du péribole. Il demeure difficile à comprendre car il a été dispersé dans plusieurs US liées au démantèlement du mur. Par précaution, nous n'avons retenu que 10 monnaies pour ce petit dépôt. Il comprend 1 Gallien, 1 Tétricus, 1 monnaie radiée indéterminée, 1 Crispus, 2 Constantin (*Constantinopolis* et *Urbs Roma*), 1 type *gloria exercitus* à une enseigne (Constantin ou fils), 2 type *victoriae dd avg q nn* (Constant ou Constance II) et une monnaie indéterminée du IV<sup>e</sup> siècle. Le profil des monnaies écartées par précaution de ce lot était similaire à celui du dépôt<sup>1050</sup>. Étant donné le nombre restreint d'individus connus, nous avons fait le choix de l'intégrer aux monnaies de site que nous allons présenter dès maintenant.

Les 264 monnaies isolées du site de Couan mises au jour en 2019 et 2020 ont fait l'objet d'une identification et d'un inventaire<sup>1051</sup> que nous synthétisons ici (**tableau 107 et graphique 22**).

<sup>1041</sup> La confrontation de ces données a fait l'objet d'un article récent que nous reprenons ici : CHARRIER 2021.

<sup>1042</sup> CHIQUET 2016.

<sup>1043</sup> NOUVEL *et al.* 2018b, p. 28-30.

<sup>1044</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>1045</sup> *Ibid.*, p. 28-29.

<sup>1046</sup> Dans une synthèse sur les imitations radiées, D. Gricourt estime que ces imitations radiées tardives peuvent atteindre 7 mm (GRICOURT *et al.* 2009, p. 619).

<sup>1047</sup> Notons toutefois que le peu d'*Aes 4* mis au jour à Couan sont tous supérieurs à 10 mm de diamètre.

<sup>1048</sup> NOUVEL *et al.* 2018b, p. 30-31 ; NOUVEL *et al.* 2021.

<sup>1049</sup> CHARRIER 2019a, p. 107-109.

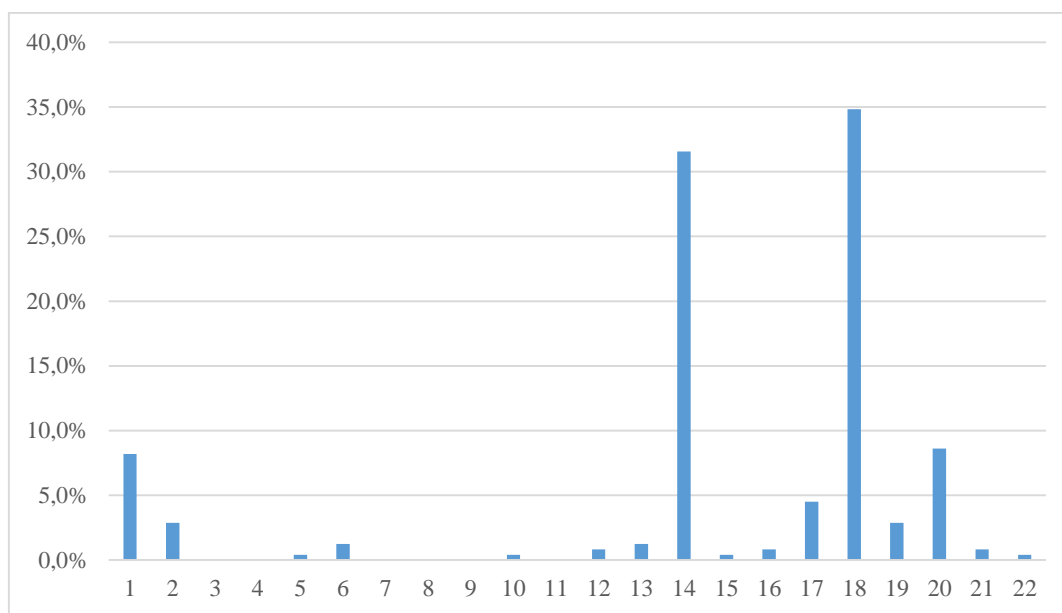
<sup>1050</sup> Voir CHARRIER 2019a.

<sup>1051</sup> CHARRIER 2019a ; CHARRIER 2020b ; CHARRIER 2021.

Faute de pouvoir comparer les courbes des dépôts monétaires et des monnaies de sites, nous avons pris le parti de conserver le découpage chronologique adopté dans le rapport de fouille.

Périodes	Dates périodes	Nombre de monnaies	% avec ind.	% sans ind.
1	Pré-augustéen	20	7,6 %	8,2 %
2	27 av. - 14	7	2,7 %	2,9 %
3	14-41	0	0 %	0 %
4	41-54	0	0 %	0 %
5	54-69	1	0,4 %	0,4 %
6	69-96	3	1,1 %	1,2 %
7	96-117	0	0 %	0 %
8	117-138	0	0 %	0 %
9	138-161	0	0 %	0 %
10	161-180	1	0,4 %	0,4 %
11	180-211	0	0 %	0 %
12	211-238	2	0,8 %	0,8 %
13	238-260	3	1,1 %	1,2 %
14	260-275	77	29,2 %	31,6 %
15	275-294	1	0,4 %	0,4 %
16	294-317	2	0,8 %	0,8 %
17	317-330	11	4,2 %	4,5 %
18	330-348	85	32,2 %	34,8 %
19	348-364	7	2,7 %	2,9 %
20	364-378	21	8 %	8,6 %
21	378-388	2	0,8 %	0,8 %
22	388-402	1	0,4 %	0,4 %
Total déterminé		244	92,4 %	100 %
Ind.		20	7,6 %	
Total général		264	100 %	

Tableau 107 : Tableau de la répartition chronologique des monnaies du sanctuaire de Couan état 2020 (d'après CHARRIER 2021, fig. 2, p. 160)



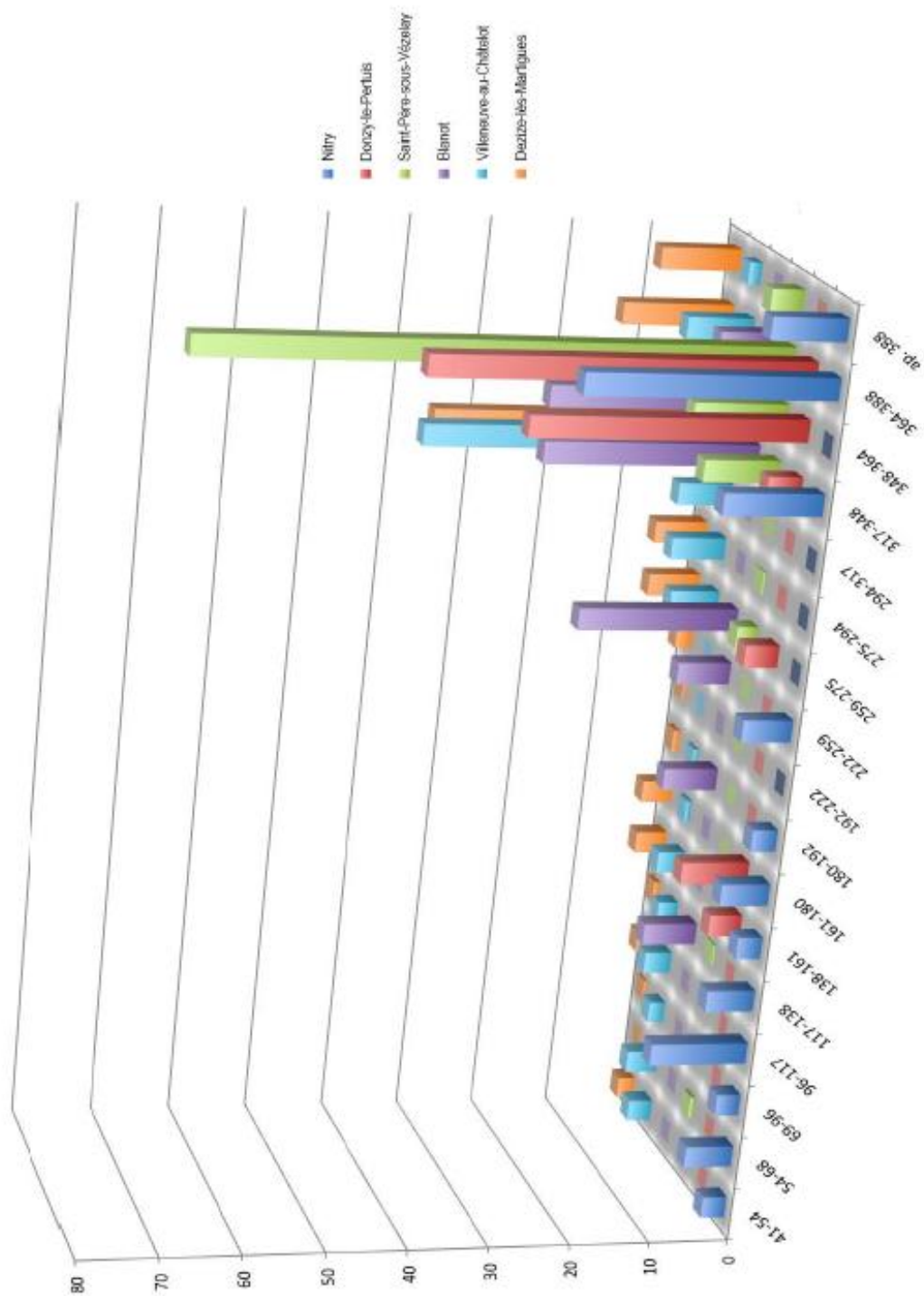
Graphique 22 : Répartition chronologique des monnaies isolées de Couan (état 2020).

Le profil des monnaies isolées du sanctuaire de Couan présente un premier pic de monnaies gauloises, républicaines et augustéennes qui peuvent combler le creux observé à l'époque julio-claudienne. Pour la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle, seules quelques rares monnaies flaviennes sont à signaler. Elles marquent le début d'une longue période de vide qui s'étend jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle (260-274), moment caractérisé par la forte présence sur le site d'antoniniens et d'imitations radiées. Le second pic observé se situe au milieu du IV<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement dans les années 330-348. La période constantinienne semble bien représentée par les monnaies découvertes lors des deux premières campagnes de fouilles. La fin du IV<sup>e</sup> siècle présente en revanche un net recul.

Ce profil est-il similaire à ce que l'on observe sur d'autres sanctuaires du centre-est de la Gaule ? Nous reprenons ici les données d'un article récent sur la question des sanctuaires et des pratiques religieuses dans le Centre-Est de la Gaule du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle<sup>1052</sup>. Les auteurs ont pu dégager des profils caractéristiques des monnaies retrouvées sur les sanctuaires de cette région (**graphique 23**). La comparaison souligne le vide observé depuis la période flavienne jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Pour certains sites on observe un premier pic à la période 260-274, tout comme à Couan. La majorité des sites pris en comparaison semblent présenter un pic durant le IV<sup>e</sup> siècle. Le profil du site nivernais n'est donc pas une exception, il semblerait que les sanctuaires du Centre-Est de la Gaule possèdent plusieurs caractéristiques communes.

<sup>1052</sup> HOSTEIN *et al.* 2014.





Graphique 23 : Ventilation des monnaies distribuées en pourcentage par période de Reece sur les sanctuaires de Champagne à Niry (cité d'Auxerre), Mont Joux à Donzy-le-Pertuis (cité des Éduens), les Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay, Mont-Saint-Romain à Blanot, Mont de Sène à Dezize-lès-Maranges (cité des Éduens), les Grèves à La Villeneuve-au-Châtelot, Aube (cité des Tricasses). Les frappes antérieures à la période 41-54 apr. J.-C. ne sont pas prises en compte (DAO : M. Kasprzyk, Inrap) (HOSTEIN et al. 2014, fig. 167, p. 205).

P. Nouvel s'est intéressé à la question de la chronologie des monnaies isolées découvertes au sein des sanctuaires<sup>1053</sup>. L'auteur propose de voir dans les phases successives de pics et de creux non pas des alternances de présence et d'absence d'occupation ou d'offrandes monétaires mais une évolution des pratiques liées à la gestion des sanctuaires. Il s'agirait d'alternance entre des périodes où les monnaies semblent rigoureusement collectées et des périodes où elles ne sont plus ramassées. Si nous reprenons le faciès du sanctuaire de Couan, durant la période allant de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. à la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, les monnaies ne semblent pas collectées. À partir de la période flavienne, le vide observé montre qu'elles le sont quasiment systématiquement. Les pics significatifs s'échelonnant du milieu du III<sup>e</sup> siècle au milieu du IV<sup>e</sup> siècle traduisent une gestion différente s'illustrant par la non-récupération des monnaies à cette période. La fin de la pratique des offrandes monétaires paraît plus complexe à identifier car elle est contemporaine de l'arrêt des frappes de bronze en Gaule à l'aube du V<sup>e</sup> siècle. Il pourrait alors s'agir d'une absence relative d'approvisionnement monétaire, d'un arrêt de la pratique ou de l'abandon du sanctuaire.

Mettons en relation les données chronologiques mises en évidence par les premiers résultats de la fouille avec les données numismatiques des différents dépôts et du corpus des individus isolés<sup>1054</sup>. Sur le plan chronologique, les profils des monnaies connues dans les trois ensembles constituant le dépôt de clôture de sanctuaire sont proches de ceux des découvertes isolées. On observe une présence timide de monnaies gauloises dans l'un des dépôts (cat. 152) et dans les monnaies de fouilles, puis peu voire pas de monnaies du Haut-Empire dans ces mêmes ensembles. Les faciès du dépôt de clôture et des monnaies de site présentent des pics durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle et à la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Si nous admettons (malgré les données fragmentaires) que le dépôt de clôture possède un *terminus* sous Julien, il existe un décalage chronologique d'une trentaine d'années entre ce terminus et les monnaies les plus tardives sur le site. Ces observations dépendent des informations fournies par l'inventeur, qui demeurent partielles.

Des divergences sont à signaler dans les dénominations retrouvées dans les différents ensembles. Le dépôt n°152 comprend des monnaies en or et en argent. L'or est totalement absent des monnaies recueillies sur le site et seules trois monnaies en argent parmi les 264 ont été inventoriées. L'*aureus* de Carin n'est pas sans rappeler la présence de deux *aurei* dans un autre dépôt de clôture de sanctuaire éduen, celui des Sources de la Seine (cat. 73). Nous avons vu que le profil monétaire du site de Couan est lié à sa nature cultuelle mais il peut tout de même être mis en relation avec l'évolution chronologique observée lors des fouilles. La récupération systématique des monnaies à partir de la période flavienne et jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle correspond à une phase de restructuration du lieu, possiblement grâce aux monnaies collectées. La destruction du site à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, qu'il conviendra de préciser lors des prochaines campagnes de fouilles, se caractérise par le net recul des monnaies datées de cette période mises au jour et par la datation du dépôt de clôture de sanctuaire.

---

<sup>1053</sup> NOUVEL 2013 ; NOUVEL et CHARRIER à paraître.

<sup>1054</sup> Nous reprenons ici : CHARRIER 2021.

## 5. Bilan de la confrontation des données

La confrontation des données issues des dépôts monétaires et des monnaies de site se heurte bien souvent aux graves lacunes dans notre documentation. Peu de sites de notre corpus fournissent à la fois des accumulations et des monnaies isolées. On manque principalement d'informations sur la circulation monétaire au sein des établissements ruraux éduens bien qu'A. Burgevin et B. Filipiak aient amorcé plusieurs réflexions à ce sujet<sup>1055</sup>. Une synthèse sur la circulation monétaire à Autun serait également la bienvenue, dans la continuité des travaux entrepris par B. Soum<sup>1056</sup> et sur le modèle des monnaies trouvées dans le sous-sol de la ville de Reims<sup>1057</sup>.

Les sites sélectionnés ont démontré que parfois les dépôts sont enfouis à des périodes où l'on trouve encore des monnaies en circulation. C'est par exemple le cas du temple dit de Janus qui a livré de nombreuses monnaies pré-augustéennes aussi bien dans un dépôt que parmi les monnaies de site. À Chevroches on observe également une adéquation entre la chronologie du site, des dépôts et des monnaies isolées. Le dossier du sanctuaire de Couan est plus complexe mais le terminus des dépôts correspond à une période où l'on trouve encore des monnaies sur place. On relève aussi le fait que sur plusieurs sites, le métal composant les monnaies est le même dans les dépôts ou dans les isolats. C'est le cas à la Genetoye où les deux ensembles sont composés de monnaies en alliage cuivreux et en argent. Sur le site de Chevroches, à de rares exceptions près, on ne trouve que des monnaies en alliage cuivreux au sein des dépôts et des monnaies isolées. D'autres fouilles ont montré que les monnaies accumulées n'étaient pas les mêmes que celles en circulation sur le site. Au faubourg d'Arroux les monnaies des dépôts sont exclusivement en alliage cuivreux tandis que sur le site, des monnaies en argent et même en or ont été découvertes. Dans ce cas précis, la typologie du dépôt monétaire (ici un dépôt de rebut) doit être prise en considération. Enfin si nous nous replaçons à l'échelle d'Autun dans son ensemble, il semblerait qu'un nombre non négligeable de trouvailles soient composées de monnaies en argent ou en or (auxquelles il convient d'ajouter les *aurei* isolés), tandis que les monnaies en circulation sur les sites archéologiques demeurent bien souvent en alliage cuivreux.

Enfin, il est à noter que l'utilisation ou non du détecteur de métaux peut faire varier la nature des découvertes et la chronologie du mobilier numismatique. En effet, les petits modules des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles demeurent complexes à voir à l'œil nu sur le terrain. Des données en nombre important ont pu être omises sur certaines fouilles archéologiques.

---

<sup>1055</sup> BURGEVIN et FILIPIAK 2016.

<sup>1056</sup> SOUM 2013.

<sup>1057</sup> DOYEN 2007.

## V) Monnaie et société : quelques réflexions de synthèse

Plusieurs points abordés dans les différents chapitres de notre enquête méritent d'être synthétisés ici. Ils concernent les grands enjeux du sujet, à savoir : la numismatique comme témoin de l'intégration du territoire, les usages et les usagers des monnaies d'or et enfin la limite principale de l'étude, qui réside dans le manque de description des découvertes et la méconnaissance des contextes archéologiques.

### 1. Le mobilier numismatique comme témoin et marqueur de l'intégration du territoire éduen à l'Empire

Le concept de « romanisation » de la Gaule<sup>1058</sup> est un processus qui s'est effectué sur le long terme du fait des liens forts existants entre Rome et ce territoire, ce bien avant la conquête, rendant ce phénomène complexe à dater précisément<sup>1059</sup>. La pratique de la déposition est un témoin de la monétarisation et de l'intégration d'une cité. Du point de vue de la densité des découvertes étudiées dans notre enquête, l'intégration du territoire éduen au sein de l'Empire semble significative et relativement précoce. Le choix de nos bornes chronologiques a permis d'observer ce processus tout au long de la période impériale romaine.

Cette intégration du territoire est en premier lieu visible au sein du chef-lieu de la cité, Autun, qui a livré un grand nombre de découvertes de dépôts monétaires, de monnaies d'or isolées<sup>1060</sup>, de médaillons<sup>1061</sup> et de moules monétaires<sup>1062</sup>. L'analyse par types de site a toutefois démontré que les campagnes éduennes étaient également bien intégrées aux circuits monétaires<sup>1063</sup>, tout comme les agglomérations secondaires. Des sites de différentes natures ont ainsi fourni des découvertes majeures comme par exemple des habitats, des sanctuaires ou encore des quartiers artisanaux. Les constats paraissent similaires pour la distribution spatiale des découvertes. Le territoire abrite de nombreuses trouvailles, avec des concentrations particulières auprès des agglomérations, des axes routiers et des cours d'eau<sup>1064</sup>. Deux zones de vide demeurent complexes à interpréter. Il s'agit de l'actuel parc naturel régional du Morvan et du sud de la cité éduenne. Il ne faut pas nécessairement voir dans ces vides une absence d'occupation ou d'intégration au territoire mais, comme a pu le démontrer P. Nouvel concernant le Morvan<sup>1065</sup>, des zones livrant de nombreux établissements ruraux.

Si l'on se focalise sur l'aspect chronologique de cette intégration, il nous faut mentionner deux monographies numismatiques importantes précédant nos travaux et portant sur deux sites éduens occupés de manière précoce. En premier lieu, rappelons la thèse de L. Popovitch intitulée « Les monnaies romaines du siège et de la ville d'Alésia, chronologie et circulation monétaire »<sup>1066</sup> et soutenue en 1996. L'étude des 3457 monnaies découvertes à Alésia a permis à l'auteur de constituer une étude de référence concernant la circulation monétaire au sein des agglomérations secondaires. L'analyse chronologique a démontré une occupation du site de la

<sup>1058</sup> Pour ce concept nous renvoyons *supra* : Introduction – 3.2. Monétarisation et intégration et plus particulièrement à la définition proposée par M. Reddé (REDDÉ 2011, p. 9.).

<sup>1059</sup> BUCHENSCHUTZ 2004.

<sup>1060</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011 ; CHARRIER 2020a.

<sup>1061</sup> HOSTEIN 2017.

<sup>1062</sup> BULLIOT 1897.

<sup>1063</sup> Ce qui avait par ailleurs été montré à l'échelle de l'Est de la Gaule (BURGEVIN et FILIPIAK 2016).

<sup>1064</sup> Cela confirme les observations précédemment formulées dans : HUVELIN et BRENOT 1970 ; LORIOT 1977.

<sup>1065</sup> NOUVEL 2016, p. 383-389.

<sup>1066</sup> POPOVITCH 1996.

fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. L'examen des contextes archéologiques a mis en exergue que ces phases d'occupations pouvaient variées selon les différents quartiers de la ville. La seconde monographie est celle concernant les monnaies de Bibracte publiée par K. Gruel et L. Popovitch<sup>1067</sup>. Cet ouvrage présente l'avantage de faire le lien entre le monnayage celtique et romain au sein d'un même site, notamment durant la période clé de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Il permet de s'interroger sur la pénétration précoce du numéraire romain sur l'oppidum notamment par le biais des « garnisons romaines ou auxiliaires dont le faciès monétaire nous laisse supposer la présence à Bibracte jusque vers 10 av. J.-C. »<sup>1068</sup>.

Si nous revenons à notre corpus, l'intégration du territoire éduen semble donc précoce notamment si l'on se fie à l'*aureus* à l'effigie d'Octave découvert à Alise-Sainte-Reine (cat. 4). Cette monnaie fait partie des sept découvertes isolées retenues dans les travaux de J.-P. Callu et X. Lorient<sup>1069</sup> ; deux autres mentions n'ont pas été retenues par les auteurs. Le type spécifique de l'*aureus* (*RIC P*, 258-259), n'est attesté que par une seconde découverte<sup>1070</sup>. Les monnaies augustéennes et tibériennes sont beaucoup plus représentées sur le territoire car elles ont été frappées massivement puis injectées rapidement dans les circuits avant d'être thésaurisées<sup>1071</sup>. Cette intégration précoce est également visible à travers la présence de plusieurs dépôts monétaires découverts dans des villes importantes que nous venons de mentionner *supra* telles qu'Autun (cat. 188), Bibracte (cat. 132) ou encore Alise-Sainte-Reine (cat. 17 et 25). Deux autres découvertes majeures sont toutefois à signaler à Charentenay (cat. 295) et Chantenay-Saint-Imbert (cat. 113). Plusieurs de ces dépôts précoces pourraient être mis en lien avec la présence de l'armée comme l'a montré l'étude du dépôt de Bassing<sup>1072</sup>. En ce qui concerne notre zone d'étude, dans l'état actuel de nos connaissances, seul le dépôt de Bibracte pourrait être interprété ainsi<sup>1073</sup>.

Si la monétarisation au sens « d'élargissement de l'économie monétaire »<sup>1074</sup> et l'intégration du territoire sont précoces, l'analyse chronologique a montré que la monétisation<sup>1075</sup> s'échelonnait sur le temps long. Il convient de garder à l'esprit que les découvertes inventoriées ici ne sont que le reliquat des enfouissements ou pertes non récupérés par leurs propriétaires. Les périodes de pics et de creux ne semblent pas propres aux Éduens, ce qui est confirmé par d'autres études du même type, notamment celle menée sur le territoire des Bituriges par Ph. Charnotet<sup>1076</sup>. Ces variations des pratiques d'enfouissements ou des pertes réparties au sein des différentes périodes chronologiques peuvent être mises en relation avec les manipulations et les réformes monétaires, des pratiques culturelles ou encore des périodes de troubles. Les faciès observés reflètent quoiqu'il en soit une monétarisation et une intégration sur le temps long, jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle. Soulignons également la forte densité des découvertes qui atteste de cette intégration. Au sujet des dépôts monétaires, si nous retenons les 339 occurrences de notre catalogue, il faut imaginer un dépôt monétaire tous les 73,15 km<sup>2</sup>. Si nous conservons

---

<sup>1067</sup> GRUEL et POPOVITCH 2007.

<sup>1068</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>1069</sup> CALLU et LORIENT 1990 ; BLAND et LORIENT 2010 ; LORIENT 2013.

<sup>1070</sup> Corre en Haute-Saône (CALLU et LORIENT 1990, n° 962, p. 347).

<sup>1071</sup> KUNISZ 1976, p. 92 ; CALLU et LORIENT, p. 91.

<sup>1072</sup> LAFFITE et GUIHARD 2017, p. 214-337.

<sup>1073</sup> PERNET *et al.* 2008 ; GRUEL et POPOVITCH 2007, p. 100-101.

<sup>1074</sup> MARTIN 2015a, p. 371. Nous renvoyons plus généralement, dans notre étude, à : 3.2. Monétarisation et intégration.

<sup>1075</sup> Nous reprenons ici la définition de Christian Lauwers : « La monétisation est pour nous l'introduction de la monnaie physique dans des sociétés non monétisées, puis la diffusion de cette monnaie jusque dans ses usages les plus quotidiens » (LAUWERS 2018, p. 223), Nous renvoyons également à notre chapitre 3.2. Monétarisation et intégration.

<sup>1076</sup> CHARNOTET 2012.

uniquement les 253 trouvailles pouvant être rattachées à une période en particulier, la densité passe à un dépôt tous les 98,02 km<sup>2</sup>. À titre de comparaison le territoire picton s'étend sur environ 25000 km<sup>2</sup><sup>1077</sup> et nous avons retenu pour ce dernier 71 dépôts monétaires soit un tous les 352,11 km<sup>2</sup>. Le territoire biturige couvre environ 18170 km<sup>2</sup><sup>1078</sup> et nous avons retenu des travaux de Ph. Charnotet<sup>1079</sup> 83 dépôts monétaires pouvant être rattachés à une période en particulier, soit un tous les 218,91 km<sup>2</sup>. Ces comparaisons montrent que le territoire éduen est une cité particulièrement bien intégrée à l'Empire du point de vue de la densité des trouvailles monétaires. Le constat est similaire pour les monnaies d'or isolées. Notre zone d'étude a retenu 106 individus soit une pièce tous les 233,97 km<sup>2</sup> tandis que la cité des Bituriges en a livré 22 exemplaires soit un tous les 825,90 km<sup>2</sup>.

Il faut mentionner la présence de coins monétaires, de moules et de médaillons qui semblent également être les témoins de ce processus. Il existe en effet un lot important de coins monétaires mis au jour en territoire éduen. Il se compose de découvertes majeures comme celles du Chassenard (cat. 1-4), de Paray-le-Monial (cat. 5-11) et d'Auxerre (cat. 13-18), et de trouvailles qui demeurent incertaines comme celle d'Autun (cat. 12) et de Saint-Sauveur-en-Puisaye (cat. 19). Ces coins ont servi à frapper des monnaies impériales en or et/ou en argent principalement à l'effigie de Tibère et Caligula. Ces objets, rares en Gaule, peuvent être mis en relation avec trois *aurei* de Caligula découverts à Autun<sup>1080</sup> (cat. 50-52) et qui font partie des douzes exemplaires attribués à ce prince recensés dans les inventaires de J.-P. Callu et X. Loriot<sup>1081</sup>. Différentes hypothèses ont été formulées à propos de la présence de ces coins, allant du pillage de l'atelier de Lyon à la présence d'ateliers auxiliaires voire itinérants à cette période<sup>1082</sup>. Pour conclure sur ce point, nous souhaitons reprendre les mots de St. Martin qui démontre le lien entre ces objets et l'intégration du territoire : « La concentration de ces objets en Gaule pourrait signifier que les coins dont on n'avait plus l'utilité étaient octroyés à des Gaulois fortement intégrés, afin de contribuer à entretenir leur prestige et à maintenir leur ancrage local. On remarquera que la très grande majorité des découvertes se trouve dans le Centre-Est, sur les territoires des Éduens [...] et des Lingons [...], deux cités fédérées. Ceci expliquerait aussi les continuités possibles avec des pratiques de déposition de l'âge du Fer »<sup>1083</sup>.

Une découverte ancienne d'un lot de moules monétaires semble également être le témoin d'une forte intégration dans les circuits monétaires<sup>1084</sup>. Si ce dossier mériterait d'être repris afin d'effectuer des vérifications, il ne constitue pas une exception en Gaule où de nombreuses découvertes sont signalées<sup>1085</sup>. Ces moules, destinés à produire des pièces conçues pour tromper l'utilisateur<sup>1086</sup> ou des monnaies de nécessité<sup>1087</sup>, sont donc un marqueur de l'intégration du territoire où les espèces officielles étaient reconnues.

En ce qui concerne les médaillons, l'étude réalisée par A. Hostein<sup>1088</sup> a également montré que ces objets illustrent aussi l'intégration du territoire et des élites du peuple éduen au sein de

---

<sup>1077</sup> PICARD 1982, p. 352.

<sup>1078</sup> BATARDY *et al.* 2001, p. 8.

<sup>1079</sup> CHARNOTET 2012.

<sup>1080</sup> HOSTEIN à paraître.

<sup>1081</sup> CALLU et LORIOT 1990, n° 140, p. 180 ; n°337, p. 221 ; n°579-581, p. 267 ; n°673, p. 288 ; n°770, p. 309 ; n°917, p. 339 ; n°1002, p. 354 ; n°1674, p. 487 ; n°1807, p. 513 et LORIOT 2013, n°88 (426 ter), p. 276.

<sup>1082</sup> LAFAURIE 1970 ; AMANDRY 1991 ; ESTIOT 2002a, p. 89-92 ; MARTIN 2015a, p. 279-286.

<sup>1083</sup> MARTIN 2015a, p. 282-283.

<sup>1084</sup> BULLIOT 1897.

<sup>1085</sup> Nous renvoyons notamment à la synthèse de G. Aubin : AUBIN 2003.

<sup>1086</sup> CHAMEROY et GUIHARD 2016.

<sup>1087</sup> AUBIN 2003, p. 141.

<sup>1088</sup> HOSTEIN 2017.

l'Empire. La frappe de ces objets de prestige émane de l'empereur<sup>1089</sup> et ils ont très probablement été distribués par ce dernier lors du nouvel an, du *dies imperii*<sup>1090</sup> ou bien d'événements officiels tels que les naissances ou les mariages<sup>1091</sup>. Trois médaillons découverts à Autun sont attestés (cat. 1 ; 3 et 4) tandis que deux demeurent incertains, l'un à Autun (cat. 2) et l'autre aux environs d'Avallon (cat. 5). Le corpus autunois témoigne ainsi de liens forts entre l'empereur lui-même et les notables éduens. Ce dossier offre une illustration supplémentaire de l'intégration profonde de la cité au sein de l'Empire.

## 2. Usages et usagers des monnaies d'or : des spécificités éduennes ?

La question des usages et des usagers des monnaies d'or a fait l'objet de deux articles majeurs. Le premier a été rédigé par G. Aubin en 1992 et traite la question en se focalisant sur l'Ouest de la Gaule<sup>1092</sup>. Le premier constat de l'auteur réside dans le fait que les monnaies d'or isolées sont souvent dépourvues de contexte archéologique. Toutefois, lorsque ces derniers sont connus, il semble s'agir d'habitats, de nécropoles ou de sanctuaires. Toujours dans le même article, G. Aubin écrit que les usages de ces monnaies demeurent complexes à restituer pour les mêmes raisons. Plusieurs cas de figure peuvent tout de même être envisagés : des pertes, des thésaurisations ou encore des offrandes. Pour conclure son article, l'auteur propose de voir dans la monnaie un « document ethnographique »<sup>1093</sup>.

Un second article, rédigé sous la plume de X. Lorient en 2003, traite de l'usage et des usagers des monnaies d'or sous l'Empire romain<sup>1094</sup>. L'auteur signale que l'or appartient en premier lieu à des groupes élevés dans l'échelle sociale tels que des sénateurs, des chevaliers ou des notables civiques<sup>1095</sup>. De nombreuses découvertes ont également été faites dans des camps militaires, illustrant un lien étroit entre l'or monétaire et l'armée<sup>1096</sup>. D'autres monnaies ont été mises au jour dans des contextes artisanaux. Toujours d'après X. Lorient, les territoires ruraux ne semblent pas exclus de cet usage des *aurei*. L'auteur attire ensuite l'attention plus précisément sur les usages de ces monnaies et leur évolution chronologique en retenant principalement les *donativa*, les offrandes, les amendes ou des usages quotidiens en ce qui concerne le Bas-Empire, ce qui avait par ailleurs été soulevé pour notre corpus.

Une fois résumées ces tendances observées par G. Aubin et X. Lorient, que pouvons-nous dire du corpus éduen ? Il convient tout d'abord de rappeler qu'il est nécessaire d'associer aux *aurei* isolés les dépôts monétaires composés d'or ou comprenant des espèces en or (**tableaux 108 et 109**).

Nous rejoignons tout d'abord les auteurs sur le fait que nous manquons de contexte précis pour interpréter convenablement ces découvertes. Plusieurs usages et types d'usagers ont pu être mis

---

<sup>1089</sup> DOYEN 2007, p. 391 ; HOSTEIN 2017, p. 293.

<sup>1090</sup> AMANDRY 1992, p. 328 ; DOYEN 2007, p. 391.

<sup>1091</sup> TOYNBEE 1944, p. 95-102.

<sup>1092</sup> AUBIN 1992.

<sup>1093</sup> *Ibid.*, p. 97. À savoir un objet susceptible de nous livrer des informations sur ses possesseurs et ses usages.

<sup>1094</sup> LORIENT 2003.

<sup>1095</sup> Nous pourrions ici utiliser le terme d'élites. Nous renvoyons *supra* : Introduction – 1.3.3. La notion d'« élites ».

<sup>1096</sup> À ce sujet nous pouvons évoquer le cas d'étude récent de Boulogne-sur-Mer (DOYEN et DUCHEMIN 2020). Les auteurs proposent de voir dans la forte présence d'*aurei* julio-claudien un lien avec la présence militaire dans cette zone à cette période. Notons par ailleurs qu'Autun se situe sur le tracé de la voie impériale principale entre Rome et Boulogne-sur-Mer.

en évidence : pertes, usages culturels, *donativa*, rituels funéraires, distributions aux élites etc. Nous allons examiner ces différents cas de figure à travers plusieurs exemples du dossier éduen.

Le dossier des trois *aurei* de Caligula (cat. 50-52) est intéressant à plusieurs titres. L'étude de ce lot par A. Hostein<sup>1097</sup> a montré que ces trois individus, tous mis au jour à Autun, constituent une part importante des *aurei* connus à l'effigie de ce prince. En effet, les inventaires de J.-P. Callu et X. Lorient ont recensé douze découvertes<sup>1098</sup> parmi lesquelles figurent les trois exemplaires autunois. Cet ensemble soulève ainsi de nombreuses interrogations dont il est question dans la synthèse d'A. Hostein mentionnée *supra*. L'auteur conclut que ces *aurei* frappés en milieu de règne seraient les témoins de distributions à des élites éduennes. Malheureusement nous ignorons la localisation précise ainsi que le contexte archéologique de ces découvertes, ce qui aurait pu nous donner davantage d'informations pour leur interprétation. A. Hostein évoque enfin le lien qui pourrait être fait entre ce lot et la série de coins monétaires de cette même période mis au jour dans la cité éduenne.

N° catalogue	Commune	Description
N°25	Alise-Sainte-Reine	« une grande quantité de médailles d'or ; elles étoient toutes du tems d'Auguste et de Tibère » <sup>1099</sup>
N°46	Combertault	96 monnaies en or, d'Arcadius à Avitus
N°79	Savigny-lès-Beaune	« un vase rempli de médailles d'or, toutes du bas empire, et qui étoient au moins au nombre de 1.000 à 1.200. [...] parmi le peu de ces médailles qui ont été conservées, il s'en est trouvé de très rares, telles que celles de Pulcherie, Avitus, Marcien etc. » <sup>1100</sup>
N°124	Decize	5 monnaies en or d'Honorius, Valentinien III, Théodose II, Marcien et Zénon
N°135	Luthenay-Uxeloup	Un <i>solidus</i> de Valentinien III et un second de Majorien
N°172	Autun	52 ou 57 <i>aurei</i> , de Néron à Marc Aurèle
N°173	Autun	9 <i>aurei</i> , de Vespasien à Antonin
N°174	Autun	2 médaillons de Gallien et Constantin
N°186	Autun	3 <i>aurei</i> (isolés ou ensemble) de Gallien pour Salonine, Postume et Victorin
N°204	La Chapelle-de-Guinchay	Un <i>solidus</i> de Constantin
N°282	Arcy-sur-Cure	Deux <i>solidi</i> d'Honorius
N°286	Auxerre	Une quantité de monnaies d'or indéterminées ( ?)
N°317	Ormoy	« Découverte tenue secrète de monnaies antiques en or » <sup>1101</sup>

Tableau 108 : Dépôts monétaires éduens composés exclusivement de monnaies d'or.

<sup>1097</sup> HOSTEIN à paraître.

<sup>1098</sup> CALLU et LORIENT 1990, n° 140, p. 180 ; n°337, p. 221 ; n°579-581, p. 267 ; n°673, p. 288 ; n°770, p. 309 ; n°917, p. 339 ; n°1002, p. 354 ; n°1674, p. 487 ; n°1807, p. 513 et LORIENT 2013, n°88 (426 ter), p. 276.

<sup>1099</sup> GRIVAUD DE LA VINCELLE 1807, p. 88, note 2.

<sup>1100</sup> *Ibid.*

<sup>1101</sup> CAG 89/2, n°282, p. 519 (\*11).



N° Catalogue	Commune	Description
N°38	Châtellenot	Plusieurs monnaies d'or, de Magnence et Constant ( ?)
N°73	Saint-Germain-Source-Seine	Un <i>aureus</i> de Marc Aurèle César et un second de Julia Domna
N°107	Champallement	Plusieurs monnaies en or non décrites
N°108	Chantenay-Saint-Imbert	4000 monnaies en or et en argent, d'Auguste à Commode
N°121	Coulanges-lès-Nevers	Un <i>aureus</i> de Septime Sévère
N°152	Saint-Aubin-des-Chaumes	Un <i>aureus</i> de Carin
N°171	Autun	Un <i>aureus</i> d'Élagabal ornant un bracelet en or, un <i>aureus</i> de Philippe I <sup>er</sup> , un <i>aureus</i> d'Otacilia Severa serti dans une monture de pendentif en or et enfin un <i>aureus</i> de Gallien
N°179	Autun	Des ouvriers ont trouvés des monnaies en bronze et peut-être en or de la fin du Haut Empire ( ?)
N°195	Bourbon-Lancy	Un dépôt contenant des monnaies d'or, d'argent et de bronze de différents empereurs qui ne sont pas mentionnés
N°209	La Comelle	Dépôts d'antoniniens de Tétricus et de quelques monnaies en or ( ?)
N°216	Digoin	Plusieurs monnaies en or d'Auguste ( ?)
N°225	Gueugnon	1 <i>aureus</i> de Titus, 1 <i>aureus</i> de Domitien, 2 <i>aurei</i> et 3 deniers de Trajan et 1 <i>aureus</i> d'Hadrien
N°232	Mâcon	Un dépôt de 30.000 monnaies en argent et d'au moins 11 <i>aurei</i> , de la République à Gallien
N°266	Sully	5 <i>aurei</i> de Marc Aurèle et de Faustine (I ou II ?)
N°268	Verdun-sur-le-Doubs	Plusieurs monnaies en or et en alliage cuivreux dans un coffre en fer
N°290	Avallon	Dépôt composé d'une monnaie gauloise, d' <i>aurei</i> du Haut-Empire et de monnaies du III <sup>e</sup> siècle

Tableau 109 : Dépôts monétaires éduens comprenant des monnaies d'or.

Plusieurs dossiers semblent montrer des indices des distributions à des militaires (*donativa*). C'est notamment le cas pour un ensemble de monnaies de l'Empire gaulois découvert à Autun et ses alentours. L'usage de ces monnaies pourrait être mis en rapport avec le siège d'Autun, sans que cela puisse être confirmé. Parmi ces monnaies, nous pouvons ainsi citer un *aureus* de Postume serti dans une bague en or (cat. 70) et un *aureus* de Tétricus également serti en bague, mis au jour à Laizy (cat. 74). A. Hostein écrit à propos de cette dernière, je cite : « on pourrait suggérer qu'il s'agisse là d'un bijou appartenant à un militaire placé en garnison pour surveiller la ville immédiatement après le siège et qui aurait reçu l'*aureus* à l'occasion d'un *donativum* ». Et d'ajouter que « la remarque vaut pour un *aureus* de Victorin découvert près d'Autun »<sup>1102</sup> faisant référence à une monnaie découverte dans ce qu'il convient d'interpréter comme étant

<sup>1102</sup> HOSTEIN 2012, p. 152, note 38.

un dépôt monétaire (cat. 186). Bien que cette monnaie de Victorin possède un revers au type *Saeculi felicitas*, elle n'est pas sans rappeler les émissions d'*aurei* aux légions frappées par le prince pour célébrer sa victoire lors du siège d'Autun et distribuées lors de *donativa*<sup>1103</sup>. Les usagers de ces monnaies pourraient donc être ici des militaires. Notons enfin que l'*aureus* de Maxence découvert à Hauteroche (cat. 22), étudié par V. Drost<sup>1104</sup>, pourrait être le reliquat d'un *donativum*.

Les bijoux monétaires demeurent bien représentés en territoire éduen et plus précisément à Autun. Comme l'avait écrit J.-P. Callu au sujet de l'or au III<sup>e</sup> siècle, je cite : « mêlée dans les dépôts à des bijoux, montée souvent en médaillons, la monnaie d'or tend à s'immobiliser en dehors de la circulation »<sup>1105</sup>. Les *aurei* sertis en bague de Postume (cat. 70) et de Tétricus (cat. 74), déjà évoqués, pourraient être liés aux événements historiques qui ont eu lieu à Autun durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Il convient d'ajouter à ce lot un *aureus* de Septime Sévère serti dans un pendentif (cat. 63). Ce type de bijoux monétaire semble faire partie d'une catégorie de bijoux parmi les plus répandus du III<sup>e</sup> siècle<sup>1106</sup>. D'autres bijoux monétaires sont signalés au sein de la découverte majeure du dépôt d'Autun de 1614 (cat. 171) contenant entre autre, un *aureus* d'Élagabal ornant un bracelet en or et un *aureus* d'Otacia Severa serti dans une monture de pendentif en or<sup>1107</sup>. Selon Cl. Brenot et C. Metzger : « ces bijoux monétaires [...] offrent toujours aux regards l'effigie impériale et non le revers, auraient avant tout un caractère idéologique [...] la fidélité et l'attachement de ceux qui les portaient se manifestaient ainsi publiquement »<sup>1108</sup>. Nous pouvons voir dans cette série d'objets une manière de légitimer le pouvoir en place et pour son possesseur de se rattacher à ce dernier. Il s'agit donc ici d'usages et d'usagers spécifiques qui s'illustrent par une concentration de bijoux monétaires au III<sup>e</sup> siècle à Autun et ses alentours.

Un autre usage, rarement documenté, est celui de la perte. Un exemple en particulier permet de l'illustrer. Il s'agit d'un *aureus* de Claude mis au jour à Alise-Sainte-Reine (cat. 8) sous un plancher. D'autres *aurei* isolés doivent probablement être associés à des pertes. Malheureusement l'absence de contexte archéologique ne permet pas de s'en assurer<sup>1109</sup>.

S'il est difficile de le prouver archéologiquement, plusieurs de ces *aurei* peuvent être liés à des phénomènes de thésaurisation. Si les contextes manquent, la valeur intrinsèque de ces monnaies fait de ces dépôts une épargne importante. C'est ce que semblent confirmer les dépôts monétaires composés de plusieurs *aurei* (**tableau 108**) ou ceux trouvés dans des dépôts monétaires mixtes (**tableau 109**). Si nous prenons l'exemple du dépôt du boulevard Mazagran (cat. 172), il semble provenir d'un îlot comprenant un habitat aisé<sup>1110</sup>, ce qui nous donne quelques informations sur les individus à l'origine de ces thésaurisations. Malheureusement, les contextes demeurent imprécis pour la plupart des découvertes.

Seuls deux *aurei* isolés semblent avoir été utilisés dans un cadre funéraire. Il s'agit tout d'abord d'un *aureus* de Tétricus II mis au jour à Chissey-les-Mâcon (cat. 75) et d'un second à l'effigie de Julius Nepos découvert à Chalon-sur-Saône (cat. 90). Le caractère funéraire de ces deux découvertes demeure toutefois hypothétique.

---

<sup>1103</sup> LE BRAZIDEC et COLLEMAN 2021, p. 96 ; GRICOURT et HOLLARD 2020, p. 395.

<sup>1104</sup> DROST 2009b.

<sup>1105</sup> CALLU 1969, p. 428.

<sup>1106</sup> BRENOT et METZGER 1992, p. 345.

<sup>1107</sup> LORIOT 1985 ; BARATTE 1994.

<sup>1108</sup> BRENOT et METZGER 1992, p. 358.

<sup>1109</sup> C'est par exemple le cas du *solidus* de Valentinien II découvert fortuitement à Autun (cat. 84) : voir CHARRIER 2020a.

<sup>1110</sup> KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 124.

L'usage cultuel des monnaies d'or semble rare durant la période gallo-romaine au sein du territoire éduen. Plusieurs exemples peuvent toutefois être signalés, tel qu'un *aureus* de Vespasien découvert à Santenay (cat. 13) ou encore un *solidus* de Valens découvert à Alise-Sainte-Reine (cat. 24). Les deux dépôts de clôture de sanctuaire les mieux documentés du territoire éduen comportaient également de l'or. Il s'agit d'un *aureus* de Marc Aurèle César ainsi qu'un second de Julia Domna en ce qui concerne le dépôt du sanctuaire des Sources de la Seine (cat. 73) et d'un *aureus* de Carin découvert dans le dépôt du sanctuaire de Couan (cat. 152). Une dernière découverte doit être signalée puisqu'elle témoigne d'un usage particulier. En effet, l'*aureus* fourré de Vespasien mis au jour au Temple dit de Janus à Autun (cat. 53 bis) possède à la fois un usage cultuel, mais également un caractère frauduleux. D'après l'étude de X. Lorient<sup>1111</sup>, ces monnaies fourrées semblent la plupart du temps plus tardives et plutôt en lien avec des sépultures ou des habitats que des lieux de culte<sup>1112</sup>.

Un examen attentif des contextes archéologiques a pu montrer que ces monnaies d'or se trouvaient aussi bien dans le chef-lieu de la cité, dans les agglomérations secondaires que sur des sites ruraux. Au sein de ces différents contextes, lorsque les découvertes sont documentées, il ressort que beaucoup de monnaies proviennent d'habitats, souvent luxueux. À Autun par exemple, le pendentif orné d'un *aureus* de Septime Sévère déjà évoqué (cat. 63), provient d'un îlot caractérisé comme celui d'un d'habitat aisé<sup>1113</sup> ce qui renforce le lien déjà observé et établi entre usage des *aurei* et présence des élites locales. L'*aureus* d'Auguste mis au jour au jardin du grand séminaire (cat. 48), offrirait un second exemple puisque l'îlot en question abriterait un habitat luxueux et/ou un quartier artisanal<sup>1114</sup>. À Autun toujours, la monnaie d'or de Valentinien III découverte à Marchaux (cat. 87) semble provenir du secteur du forum de la ville<sup>1115</sup>.

À la campagne, les mêmes constats ont été observés. Si l'on exclut les découvertes sur des sites dont le statut est indéterminé (ER0), les habitats ayant livrés des *aurei* sont le plus souvent des établissements ruraux de fort statut. Le manque de contexte archéologique et le faible nombre des monnaies ne permettent que de dégager des tendances. Le lien entre *aurei* isolés et établissements ruraux de fort statut avait déjà été relevé par P. Nouvel à l'échelle du Centre-Est de la Gaule<sup>1116</sup>. Nous pouvons citer à titre d'exemple : un *aureus* de Vespasien à la Couperie (cat. 12) ; un *aureus* d'Antonin à Champignolles (cat. 17) ; un *solidus* d'Honorius à Meursault (cat. 27) ; un *aureus* de Sévère Alexandre à Mâcon (cat. 66) ; un *aureus* de Claude II à Dyo (cat. 73) ; un *aureus* de Dioclétien à Saint-Rémy (cat. 77) ainsi qu'un second à Barizey (cat. 78) ; un *solidus* de Constantin à Romanèche-Thorins (cat. 81) ; une monnaie d'or indéterminée à Cortevaix (cat. 92) ; un *aureus* de Trajan à Avallon (cat. 99) et enfin un *aureus* d'Antonin à Leugny (cat. 101). Si nous reprenons l'article de X. Lorient traitant des usagers de l'or monétaire, l'auteur écrivait à propos des territoires ruraux les lignes suivantes : « Que la présence de l'or

---

<sup>1111</sup> LORIENT 2013.

<sup>1112</sup> *Ibid.* L'auteur a notamment inventorié un *tremissis* de Majorien fourré trouvé à Chassenon « dans les vestiges d'un habitat tardifs » (matériel non retenu, p. 273) ; un *solidus* fourré de Zénon mis au jour dans une nécropole franque à L'Isle-Jourdain (matériel non retenu, p. 274) ; un *solidus* fourré de Valentinien III dans « une sépulture mérovingienne du milieu du VI<sup>e</sup> siècle » à Vicq (matériel non retenu, p. 284) ; un *solidus* fourré de Majorien découvert dans une tombe à Louvres (matériel non retenu, p. 284) ; un *solidus* fourré de Constance II mis au jour à Ancy-le-Franc (matériel non retenu, p. 285), un *aureus* fourré de Carin et Numérien « acheté à Grand » (matériel non retenu, p. 298) ; un *aureus* fourré de Dioclétien découvert à Dalheim (matériel non retenu, p. 299-300) ; un *tremissis* fourré de Valentinien III mis au jour dans une sépulture à Mayence (matériel non retenu, p. 301) ; un *aureus* fourré de Marc Aurèle découvert dans une villa à Heers (matériel non retenu, p. 310) et un *solidus* fourré de Valentinien III mis au jour dans une sépulture alamannique à Bâle (matériel non retenu, p. 319).

<sup>1113</sup> KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 102.

<sup>1114</sup> *Ibid.*, p. 150-151.

<sup>1115</sup> KASPRZYK *et al.* 2012b ; LABAUNE et KASPRZYK 2021, p. 110.

<sup>1116</sup> NOUVEL 2016, p. 286.

dans les campagnes gauloises soit liée à la présence de riches domaines agricoles est une hypothèse hautement vraisemblable, mais qu'il faudrait étayer de multiples preuves. On ne peut citer qu'un nombre limité de découvertes isolées provenant à coup sûr de *villae* »<sup>1117</sup>. Les recherches récentes de P. Nouvel<sup>1118</sup> permettent de recontextualiser un nombre important de découvertes d'*aurei* au sein d'établissements ruraux et de confirmer l'usage de ces monnaies dans les campagnes.

Dans sa même contribution, X. Lorient signalait également plusieurs découvertes au sein de quartiers artisanaux<sup>1119</sup>. Le territoire éduen en a livré deux exemples bien documentés. Le premier fut mis au jour à Gueugnon (cat. 225). Il s'agit d'un dépôt monétaire comprenant : un *aureus* de Titus, un *aureus* de Domitien, deux *aurei* et trois deniers de Trajan et un *aureus* d'Hadrien. Cet ensemble monétaire provient d'une zone de dépotoir d'un atelier de potier. La seconde est une découverte faite en 2010 à Autun, au faubourg d'Arroux et qui a fait l'objet d'un article récent<sup>1120</sup>. Il s'agit d'un *aureus* de Sabine (cat. 58) mis au jour dans une zone d'atelier. En dehors de ces deux cas particuliers, les usages de l'or en contexte artisanal demeurent toutefois rares en territoire éduen.

Bien que l'on s'interroge ici sur les usages et les usagers des monnaies d'or, il convient de rappeler l'importance des médaillons de bronze au sein de ces questionnements car ces derniers semblent prendre en partie le relais des *aurei* isolés dans la circulation monétaire de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle<sup>1121</sup>. L'étude du corpus éduen réalisée par A. Hostein<sup>1122</sup> démontre que les usagers de ce type d'objets seraient de nouveau des élites de haut rang, résidant principalement à Autun et partageant des liens avec Rome. L'ensemble du « trésor d'Éauze »<sup>1123</sup>, mêlant monnaies d'or, bijoux monétaires et médaillon de bronze témoigne du fait que ces objets étaient bien conservés dans les encaisses et les accumulations familiales des élites. C'est ce qui semble ressortir de l'étude du dépôt du Veillon dans la commune de Talmont-Saint-Hilaire en Vendée qui renfermait notamment des bijoux en or et en argent, une dizaine d'*aurei*, un médaillon en bronze de Sévère Alexandre et plusieurs milliers de monnaies d'argent et de billon<sup>1124</sup>. Ces témoignages peuvent également être mis en relation avec des découvertes autunoises récentes qui démontrent la présence d'élites dans la ville. Nous pensons principalement aux nombreux objets en or et au vase diatrète mis au jour au sein de la nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier<sup>1125</sup>.

Cette synthèse sur les usages et les usagers permet de confirmer plusieurs constats formulés par G. Aubin et X. Lorient<sup>1126</sup>. Le lien entre l'armée et les monnaies d'or a pu être proposé, notamment à travers l'ensemble de monnaies du III<sup>e</sup> siècle et des bijoux monétaires, dont une concentration significative est visible autour d'Autun. Le lien entre les élites et les *aurei* semble établi dans notre cas d'étude, notamment grâce aux contextes archéologiques, aussi bien en ville qu'à la campagne. Les auteurs avaient également signalé différents usages moins fréquents que l'on retrouve en territoire éduen : culturel, funéraire, thésaurisation etc. Si l'absence de contexte archéologique constitue un obstacle dans bien des cas, le croisement des données tirées de plusieurs études récentes permet d'apporter des éclairages inédits sur les cas éduens.

---

<sup>1117</sup> LORIENT 2003, p. 62.

<sup>1118</sup> Notamment NOUVEL 2016 (plus particulièrement p. 286).

<sup>1119</sup> LORIENT 2003, p. 62-63.

<sup>1120</sup> LEMPEREUR *et al.* 2011.

<sup>1121</sup> CALLU et LORIENT 1990, p. 100.

<sup>1122</sup> HOSTEIN 2017.

<sup>1123</sup> SCHAAD 1992.

<sup>1124</sup> FILLON 1857 ; BLANCHET 1900, n°579, p. 243.

<sup>1125</sup> Voir note 488.

<sup>1126</sup> AUBIN 1992 ; LORIENT 2003.

### 3. La question du contexte archéologique et de la description des découvertes

Dans le cadre de cette enquête, nous avons fait le choix d'insister sur le contexte archéologique des découvertes. Leur prise en compte a mis en évidence plusieurs caractéristiques intéressantes de l'intégration du territoire éduen au sein de l'Empire romain ou encore des usages et usagers des monnaies comme nous venons de le voir *supra*. Il convient toutefois de préciser que bien souvent l'absence de contexte archéologique ou le manque de description constitue un obstacle à l'interprétation des données. Cette limite est souvent due à l'ancienneté ou au caractère fortuit de la découverte.

Le territoire éduen ne semble pas constituer une exception. En ce qui concerne les monnaies d'or, G. Aubin signalait déjà en 1992 que la plupart des découvertes d'*aurei* isolés ne possèdent pas de contexte précis<sup>1127</sup>. Cette absence de contexte a limité nos interprétations notamment sur le lien entre or isolé et catégorie de site. Les réflexions concernant les usages et usagers s'en trouvent donc limitées. Si l'on connaît dans la plupart des cas l'effigie placée au droit de la monnaie, ce qui demeure important pour une étude chronologique, le type monétaire n'est pas toujours bien documenté, ce qui rend difficile l'estimation de la rareté de certaines frappes.

En ce qui concerne les dépôts monétaires, les problèmes sont similaires : la description de la trouvaille n'est souvent pas développée du fait de l'ancienneté de la découverte ou de sa nature fortuite. Cela complique l'estimation du *terminus post quem* de plusieurs dépôts et rend impossible l'intégration de ces derniers dans une réflexion chronologique globale.

Outre le manque de description des monnaies constituant les dépôts, l'absence de contexte archéologique constitue une barrière dans le cadre d'une étude typologique. Ce sont en effet ces deux caractéristiques qui permettent bien souvent de déterminer le type de dépôt monétaire. Il demeure également complexe de mettre en relation les dépôts avec les types de sites lorsque nous ignorons les contextes archéologiques.

Il nous semble donc nécessaire de rappeler ici, dans la perspective de découvertes futures, l'importance de disposer d'un inventaire complet et, lorsque cela est possible, d'une documentation du contexte des découvertes. C'est le modèle adopté dans des publications récentes telles que la série des *Trésors Monétaires*<sup>1128</sup> ou encore le *Journal of Archaeological Numismatics*<sup>1129</sup>.

Plusieurs travaux permettent également de rattacher des découvertes anciennes à des contextes archéologiques. C'est le cas par exemple des ouvrages et articles de M. Kasprzyk<sup>1130</sup> ou encore de P. Nouvel<sup>1131</sup> pour notre zone d'étude. La confrontation de l'ensemble de ces données permet de dépasser certaines limites posées par l'ancienneté des découvertes.

---

<sup>1127</sup> AUBIN 1992, p. 95.

<sup>1128</sup> Voir notamment : DROST 2020.

<sup>1129</sup> En ce qui nous concerne, voir principalement le volume portant sur l'archéologie des dépôts monétaires (CARDON 2020).

<sup>1130</sup> KASPRZYK 2005.

<sup>1131</sup> Voir principalement NOUVEL 2016.

## Conclusion générale

En guise de conclusion, nous devons d'abord rappeler que le sujet traité avait un double objectif. Le premier était d'ordre documentaire et visait à compléter l'inventaire des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées mis au jour sur le territoire éduen. Cette enquête s'inscrit dans la lignée des travaux inaugurés par les auteurs de la série des *Corpus des trésors monétaires antiques de la France (TAF)*. Concernant l'or isolé, nous avons suivi ceux de J.-P. Callu et X. Loriot<sup>1132</sup>. L'inventaire prend la forme d'un catalogue (volume 2) regroupant la totalité des données acquises sur le territoire éduen, il constitue le socle de départ du travail. Le second objectif était d'ordre historique et avait pour axe de réflexion la notion de romanisation, définie avec précaution et nuance comme étant un phénomène d'intégration d'un territoire à l'Empire en prenant en compte les apports mutuels qui y sont liés et son évolution sur le temps long<sup>1133</sup>. Les études similaires à la nôtre sont souvent constituées de compilations de notices qui ne laissent que peu de place à l'exploitation des données<sup>1134</sup>, étape qui nous a paru fondamentale dans le cadre d'un doctorat. En s'appuyant sur cette riche documentation, en la mettant en série et en la cartographiant, en la croisant avec d'autres données, dont les monnaies issues des chantiers archéologiques récents, le sujet visait donc à étudier l'intégration monétaire (mais également l'intégration de manière générale) des Éduens dans l'Empire.

Le premier apport de ce travail est terminologique. Il apparaît en effet que le terme de dépôt, auquel nous avons adjoint la définition suivante : « groupe de monnaies (à partir de deux), trouvées ensemble, enfouies de manière volontaire ou involontaire, par une ou plusieurs personnes, sur un laps de temps plus ou moins long », soit plus approprié que celui de trésor. Nous rejoignons donc ici les arguments avancés par plusieurs chercheurs, en premier lieu, G. Aubin<sup>1135</sup> ainsi que V. Geneviève et Th. Cardon<sup>1136</sup>. Nous avons par ailleurs fait le choix de suivre la typologie des dépôts monétaires proposée par G. Aubin<sup>1137</sup> dans le cadre de notre étude, en distinguant les dépôts provisoires, les dépôts définitifs, les accumulations votives et les pertes. Il nous a également semblé important de définir précisément ce que nous entendions par « monnaie isolée » comme avaient pu le faire avant nous G. Aubin<sup>1138</sup>, J.-P. Callu et X. Loriot<sup>1139</sup> ou encore D. Wigg-Wolf<sup>1140</sup> en insistant sur le fait qu'il s'agisse d'une monnaie découverte seule pouvant recouvrir une pluralité de phénomènes intentionnels ou non (thésaurisation, offrande, perte etc.). Enfin nous nous sommes intéressés au terme d' « élite » puisque notre documentation est étroitement liée à ce groupe social et avons retenu par conséquent les définitions proposées par J. Andreau<sup>1141</sup>, M. Cébeillac-Gervasoni<sup>1142</sup> ou encore P. Nouvel<sup>1143</sup>.

---

<sup>1132</sup> CALLU et LORIOT 1980 ; CALLU et LORIOT 1990 ; BLAND et LORIOT 2010 ; LORIOT 2013.

<sup>1133</sup> Nous renvoyons *supra* : Introduction – 3.2 Monétarisation et intégration. Voir plus précisément les définitions proposées par BUCHENSCHUTZ 2004, p. 360 ; PAUNIER 2006, p. 9 et REDDÉ 2011, p. 9.

<sup>1134</sup> C'est principalement le cas de la série des *TAF*. Il convient de nuancer notre propos en prenant en considération les travaux de Ph. Charnotet au sujet des Bituriges (CHARNOTET 2012) et ceux de J.-P. Callu et X. Loriot à sur l'or isolé (CALLU et LORIOT 1990 ; BLAND et LORIOT 2021 ; LORIOT 2013).

<sup>1135</sup> AUBIN 2007.

<sup>1136</sup> GENEVIÈVE et CARDON 2020.

<sup>1137</sup> AUBIN 2007.

<sup>1138</sup> AUBIN 1984, p. 91.

<sup>1139</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 25-26.

<sup>1140</sup> WIGG-WOLF 2019.

<sup>1141</sup> ANDREAU 2006, 158-161.

<sup>1142</sup> CÉBEILLAC-GERVASONI *et al.* 2004.

<sup>1143</sup> NOUVEL 2016, p. 15-17.

Le deuxième apport de ce travail est historiographique. Il est à noter que l'histoire de la recherche archéologique et numismatique portant sur le territoire éduen est très riche. Des travaux anciens ont notamment été conduits par la Société éduenne durant le XIX<sup>e</sup> siècle, par de grands érudits tels que : Laureau de Thory (1782-1853), l'abbé Devoucoux (1804-1870), J. de Fontenay (1811-1859), J. Roidot-Deléage (1794-1878), A. de Charmasse (1835-1932) ou encore J.-G. Bulliot (1817-1902). Si la première partie du XX<sup>e</sup> siècle présente un ralentissement des recherches archéologiques, on note un regain d'intérêt pour l'archéologie à partir des années 1960 sous l'impulsion du musée Rolin et de son conservateur G. Vuillemot (1912-2013). L'archéologie autunoise est ensuite marquée par les travaux d'A. Rebourg (1958-1999) et du Service Archéologique de la Ville d'Autun (SAVA), qui encore aujourd'hui, conduit de nombreuses opérations en partenariat avec d'autres organismes d'archéologie préventive. Cette histoire de la recherche à Autun et en territoire éduen est indissociable de l'historiographie portant sur les dépôts monétaires dans cette même région, c'est pourquoi il convient de nouveau de mentionner l'importance des sociétés savantes locales dans les études numismatiques au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1144</sup>. Le rôle d'Adrien Blanchet et notamment de son ouvrage paru en 1900<sup>1145</sup> a été déterminant dans l'historiographie des dépôts monétaires puisqu'il s'agit du premier inventaire des trouvailles ayant une portée nationale en France. Ce recueil fut le point de départ d'enquêtes plus récentes à échelle régionale parues dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, comme la série des *TAF* ou des premières compilations micro régionales portant sur notre territoire d'étude<sup>1146</sup>. Il convient également de citer deux monographies essentielles consacrées aux monnaies issues de deux sites emblématiques de notre territoire d'étude à savoir Alésia<sup>1147</sup> et Bibracte<sup>1148</sup>. L'archéologie programmée et préventive a contribué à enrichir les découvertes et l'étude du mobilier numismatique éduen. Le recensement de toutes ces recherches nous a permis de mettre en évidence une forte densité des trouvailles qui paraît supérieure à celle des cités voisines. Cette différence de densité peut être liée à cette longue tradition de recherche numismatique en Bourgogne, de la transcription des découvertes au XIX<sup>e</sup> siècle aux nombreuses opérations archéologiques du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette documentation, bien que très fournie, n'avait jusqu'alors pas fait l'objet d'une synthèse à l'échelle de cette cité.

L'un des apports de ce travail a aussi été de bien prendre la mesure des limites de cette documentation. En d'autres termes, les objectifs de l'étude se sont parfois heurtés à des obstacles très variés. Un nombre important de trouvailles résulte de découvertes anciennes pour lesquelles nous manquons bien souvent d'informations. Il peut par exemple s'agir de données liées au contexte archéologique si la découverte est fortuite ou issue de fouilles anciennes. Pour les dépôts monétaires il peut également s'agir d'informations en lien avec la composition de la trouvaille : nombre d'individus par empereurs, dénominations ou encore *terminus post quem*. Afin de catégoriser ces dépôts en fonction de ce que l'on en connaît nous avons eu recours à un indice<sup>1149</sup> classant les découvertes en quatre groupes. De même, il nous semble important de rappeler ici une autre limite numismatique : le temps de circulation des monnaies et l'estimation de leur enfouissement / perte. La monnaie la plus récente d'un dépôt n'est qu'indicative et la date de son enfouissement peut être bien plus tardive<sup>1150</sup>. En outre, les dépôts étudiés ici sont ceux qui n'ont pas été récupérés par leur propriétaire et qui ont été découverts par des

---

<sup>1144</sup> DROST 2021.

<sup>1145</sup> BLANCHET 1900.

<sup>1146</sup> Nous pouvons citer par exemple CHEVALLIER 1958 pour le Loiret, PARIS 1959 pour le Châtillonnais, BASTIEN et COTHENET 1974 pour le Cher, LORIOT 1977 pour la Saône-et-Loire ou encore JACOB *et al.* 1983 pour l'Yonne.

<sup>1147</sup> POPOVITCH 1996.

<sup>1148</sup> GRUEL et POPOVITCH 2007.

<sup>1149</sup> VARBANOV 2012.

<sup>1150</sup> DELMAIRE 1995 ; WIGG-WOLF 2019.

archéologues ou de manière fortuite. Notre documentation est ainsi tributaire des fouilles archéologiques qui recouvrent inégalement l'ensemble du territoire.

Il convient ici de résumer les résultats de l'analyse de l'intégration monétaire du territoire éduen dans le temps. Dans ce cadre, nous avons évoqué les concepts de monétarisation et de monétisation. Nous avons fait le choix de retenir la définition de monétarisation de St. Martin au « sens d'élargissement de l'économie monétaire »<sup>1151</sup> et celle de Chr. Lauwers pour le concept de monétisation : « l'introduction de la monnaie physique dans des sociétés non monétisées, puis la diffusion de cette monnaie jusque dans ses usages les plus quotidiens »<sup>1152</sup>. L'histoire de l'intégration du territoire éduen à l'Empire remonte à une alliance entre les deux peuples datée d'environ 150 av. J.-C<sup>1153</sup>. À cette époque le pôle urbain principal est situé à Bibracte et les Éduens sont nommés par les Romains *fratres populi Romani* ou *fratres consanguineique* démontrant déjà des liens étroits avec les dirigeants romains<sup>1154</sup>. Cette débouche sur de nombreux échanges, notamment économiques et culturels en plus d'une aide militaire réciproque. Ce lien ancien entre les Éduens et l'Empire romain explique l'intégration précoce de ce territoire et se vérifie archéologiquement. Il convient ainsi de mentionner la « zone du denier », phénomène qui a été mis en avant dans les années 1960 par J.-B. Colbert de Beaulieu<sup>1155</sup>. Il se traduit par l'adoption par trois peuples du Centre-Est (Éduens, Lingons, Séquanes) d'un système monétaire fondé sur l'argent, reprenant les caractéristiques pondérales du quinaire romain. L'iconographie de ces monnaies d'argent gauloises est elle aussi inspirée des deniers romains contemporains. Ces frappes datent vraisemblablement de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et peuvent être mises en relation avec l'alliance mentionnée *supra* à la même période<sup>1156</sup>. Notons qu'une thèse de doctorat intitulée : « L'argent monnayé gaulois du Centre-Est. Regards croisés sur la « zone du denier » (IIe-Ier siècle av. n.-è.) », menée par Camille Bossavit est actuellement en cours et permettra de vérifier si ce concept de « zone du denier » est opératoire<sup>1157</sup>. L'importation de vin et d'amphores vinaires est également un marqueur de l'intégration précoce du territoire éduen à l'Empire. C'est notamment ce qu'ont montré les études de Fabienne Olmer à ce sujet<sup>1158</sup>. Des évolutions culturelles et urbanistiques d'influence méditerranéenne sont aussi observables dans la cité des Éduens, notamment à Bibracte à travers sa « basilique »<sup>1159</sup>, et constituent un témoignage de l'intégration de cette région au cours du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C<sup>1160</sup>.

Ce phénomène d'intégration précoce à l'Empire romain trouve un écho dans les découvertes de dépôts et de monnaies d'or isolées de la période 1 (32 av. – 69). Bien que nous n'ayons inventorié que peu d'ensembles monétaires pour cette période, ces derniers possèdent un *terminus* qui se situe sous Marc Antoine ou Auguste/Tibère et se retrouvent particulièrement à Bibracte, Autun ou encore Alésia, villes ayant joué un rôle déterminant dans l'intégration précoce du territoire à l'Empire. À cette période, il s'agit de dépôts constitués d'or, d'argent ou de bronze. Les trouvailles d'or se composent d'espèces récentes tandis que celles d'argent

---

<sup>1151</sup> MARTIN 2015a, p. 371.

<sup>1152</sup> LAUWERS 2018, p. 223.

<sup>1153</sup> KASPRZYK 2005 vol.1, p. 58.

<sup>1154</sup> HOSTEIN 2012, p. 348-352.

<sup>1155</sup> Voir en premier lieu COLBERT DE BEAULIEU 1965 ; COLBERT DE BEAULIEU 1966. Nous reprenons ici les conclusions tirées de la synthèse de MARTIN 2015a, p. 68-84.

<sup>1156</sup> MARTIN 2015a, p. 71.

<sup>1157</sup> Thèse en cours à l'Université d'Orléans sous la direction de S. Niéto-Pelletier, K. Gruel et M. Blet-Lemarquand.

<sup>1158</sup> OLMER 2003 ; OLMER 2011.

<sup>1159</sup> SZABÓ 2007 ; SZABÓ *et al.* 2007.

<sup>1160</sup> TARDY 2011.



comprennent des espèces anciennes<sup>1161</sup>. En ce qui concerne les dépôts d'argent, il s'agit la plupart du temps de découvertes mêlant monnaies gauloises et monnaies romaines qu'il est tentant d'expliquer par la présence de troupes armées en Gaule<sup>1162</sup>. On ne dénombre aucun enfouissement julio-claudien après Tibère dans notre zone d'étude. En parallèle, on recense un pourcentage important (plus de 21 %) de découverte d'*aurei* isolés à cette période. L'or monnayé semble donc rapidement injecté et thésaurisé dès l'époque augusto-tibérienne avec la prédominance du type *Pontif Maxim*. Quant aux trois *aurei* de Caligula découverts à Autun, ils constituent une spécificité éduenne<sup>1163</sup>. L'intégration précoce du territoire est également visible à travers les coins monétaires mis au jour chez les Éduens<sup>1164</sup>. Ces derniers, principalement à l'effigie de Tibère et de Caligula, attestent un lien fort entre les dirigeants romains et les élites locales.

La période flavienne (période 2 : 69-96) n'est pas aussi bien documentée que la période précédente. Le phénomène est également observable dans d'autres cités comme nous avons pu le montrer. Les trois dépôts recensés pour cette époque demeurent difficiles à interpréter car ils sont mal documentés. On note en revanche un nombre non négligeable de découvertes de monnaies d'or isolées toutefois inférieur à la phase précédente. La période 3 (96-161) présente une légère augmentation du nombre d'enfouissements (environ 3 % du corpus). Ces derniers, constitués sur un laps de temps assez court, montrent des compositions variées comprenant de l'or, de l'argent ou du bronze. On recense en parallèle un nombre important de trouvailles d'or isolé, notamment à l'effigie de Trajan. La seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle (période 4 : 161-193) présente une augmentation significative du nombre de dépôts (environ 7 % du corpus). Il se compose la plupart du temps de monnaies de bronze dont les dénominations demeurent inconnues. Ainsi, ignorons nous s'il s'agit de dépôts de sesterces enfouis dans le courant du III<sup>e</sup> siècle ou de dépôts de fractions contemporains des Antonins. L'or et l'argent semblent minoritaires au sein des découvertes de cette période. Face à cette augmentation du nombre des enfouissements on relève une baisse du nombre de découvertes d'*aurei* isolés alors qu'en même temps on relève la présence de médaillons de bronze à Autun<sup>1165</sup>. Ces derniers demeurent aussi une spécificité éduenne<sup>1166</sup>.

La première moitié du III<sup>e</sup> siècle (période 5 : 193-253) est marquée par la création de l'antoninien sous Caracalla et l'arrêt de la frappe du denier sous Gordien III. Au cours de cette période, on observe une nette hausse du nombre des enfouissements (environ 12 % du corpus). On peut les diviser en deux grandes catégories : les dépôts de sesterces (qui semblent les plus répandus jusque sous Philippe) et les dépôts d'argent contenant une proportion variable de deniers et d'antoniniens. On relève parallèlement à cela une concentration relative de l'or monnayé en territoire éduen, ce qui semble constituer une autre spécificité éduenne<sup>1167</sup>. R. Bland<sup>1168</sup> a démontré qu'il n'y avait pas de baisse dans la production d'*aurei* durant le III<sup>e</sup> siècle mais que ces monnaies quittaient l'Empire, qu'elles soient refrappées ou montées en bijoux, phénomène par ailleurs observable dans la cité des Éduens. L'auteur précise également qu'elles pouvaient être rapidement refondues en raison des successions rapprochées des nouveaux princes. La période 6 (253-284) renferme la part la plus importante des

---

<sup>1161</sup> KUNISZ 1976, p. 91-95 ; AMANDRY et al. 2002, p. 47.

<sup>1162</sup> POUX 2008.

<sup>1163</sup> HOSTEIN à paraître.

<sup>1164</sup> En ce qui concerne ce dossier nous renvoyons à : LAFAURIE 1970 ; AMANDRY 1991 ; ESTIOT 2002a, p. 89-92 ; MARTIN 2015a, p. 279-286.

<sup>1165</sup> HOSTEIN 2017.

<sup>1166</sup> Mis à part le corpus rémois, peu de villes ont livré des ensembles aussi significatifs (DOYEN 2007, p. 391-406).

<sup>1167</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 106.

<sup>1168</sup> BLAND 2013.

enfouissements de notre corpus (près de 42%). Cette forte proportion est également visible à l'échelle de la Gaule<sup>1169</sup> où de nombreux dépôts contiennent des bijoux. La période est marquée par différentes crises, des ouvertures d'ateliers, des manipulations ou réformes monétaires ou encore par l'irrigation des imitations radiées. Ces phénomènes ont probablement entraîné cette forte vague d'enfouissement. Selon le *terminus post quem* de ces dépôts, différents faciès peuvent être mis en évidence : sous Valérien et Gallien, il s'agit souvent de dépôts de deniers et d'antoniniens où ces derniers sont majoritaires, notamment ceux à l'effigie de Gordien III et Philippe. Sous Gallien et Postume les dépôts éduens sont mal documentés mais leur composition varie : dépôts de bronzes, dépôts d'antoniniens ou encore dépôts mixtes. Sous Claude II et Victorin deux grands types d'enfouissements se distinguent : ceux contenant des monnaies du Haut-Empire, qui sont le fruit d'une thésaurisation longue et ceux n'en contenant pas, qui montrent une accumulation plus courte dans le temps. Sous Aurélien intervient une réforme importante engendrant le phénomène des imitations radiées. De nombreuses découvertes sont attestées. Elles demeurent hélas souvent mal documentées. Plusieurs caractéristiques peuvent être dégagées : une forte proportion de monnaies de Tétricus (officielles ou non) ; peu de monnaies antérieures à 260 et à l'effigie d'Aurélien ; présence non négligeable des monnaies des premiers empereurs gaulois ainsi que de Gallien et de Claude II. Sous Tacite et Probus, les caractéristiques sont en grande partie identiques. Enfin, sous Carus et ses fils on observe une évolution caractérisée par deux types de dépôts : ceux comprenant encore une majorité de monnaies de l'Empire gaulois et ceux comprenant une majorité de monnaies de l'Empire central. Pour ces derniers il ne s'agit pas d'antoniniens réformés, mais d'espèces plus anciennes à l'effigie de Gallien ou Claude II réinjectées dans les circuits monétaires. Face à cette forte augmentation des enfouissements monétaires on ne dénombre que peu d'*aurei* isolés. Comme pour la période précédente il s'agit d'un phénomène généralisé<sup>1170</sup>. On relève toutefois un corpus singulier de monnaies d'or de l'Empire gaulois mis au jour à Autun et ses alentours, ce qui constitue une autre spécificité éduenne. Plusieurs de ces spécimens sont montés en bijoux et peuvent être hypothétiquement rattachés au siège d'Autun, bien que ce dernier demeure difficilement observable archéologiquement<sup>1171</sup>. Malgré les crises politiques et les dévaluations monétaires successives, on observe tout de même une monétarisation importante du territoire éduen durant le III<sup>e</sup> siècle. En d'autres termes, la crise monétaire n'engendre pas de crise de l'utilisation du numéraire, bien au contraire.

La période 7 (284-318) est marquée par la continuité de la circulation des imitations radiées et par de multiples réformes engagées par Dioclétien et Constantin. La création de nouvelles dénominations et l'abaissement du poids et du titre de ces dernières ont probablement conduit les usagers à enfouir leur pécule par crainte de dévaluations trop importantes. Cette période présente un net recul du nombre d'enfouissements (environ 10 % du corpus). Entre 284 et 294 on observe toujours une forte proportion des imitations radiées au sein des dépôts. Entre 294 et 307 dominent deux types de trouvailles : les ensembles comprenant uniquement des *nummi* rapidement thésaurisés après leur émission et ceux constitués de monnaies radiées (surtout des antoniniens et peu d'*aureliani*) accompagnés de *nummi* dans des proportions variables. Entre 307 et 318 les dépôts monétaires éduens semblent structurellement différents les uns des autres. Au cours de cette période nous recensons parallèlement toujours peu de découvertes de monnaies d'or isolées. La période 8 (318-364) est marquée par de nombreuses réformes successives d'abaissement du poids du *nummus* qui ont pu entraîner des enfouissements. Elle présente une légère hausse du nombre de dépôts (environ 12 % du corpus) qui demeurent mal documentés et semblent variables dans leur composition. De plus, on dénombre relativement

---

<sup>1169</sup> DROST 2020, p. 94-97.

<sup>1170</sup> BLAND 2013.

<sup>1171</sup> KASPRZYK 2005, vol. 1, p. 364-367 ; HOSTEIN 2012, p. 146-154 ; LORIOT 2013, p. 330.

peu de découvertes de monnaies d'or isolées. La seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle (période 9 : 364-395) est aussi marquée par plusieurs réformes monétaires. On observe une baisse importante du nombre d'enfouissements (environ 6 % du corpus) qui semblent être en majorité culturels et sont donc le fruit de compositions et de pratiques particulières. On relève à cette époque une augmentation significative de nombre de découvertes de monnaies d'or isolées, en lien avec la restauration de l'Empire et ce à l'échelle de toute la Gaule<sup>1172</sup>. Le territoire éduen n'échappe donc pas à cette restauration et continue à être parfaitement intégré aux circuits monétaires. La première moitié du V<sup>e</sup> siècle (période 10 : 395-455) est marquée par le rappel des espèces anciennes et par la forte présence de l'or dans la circulation monétaire, ce qui se ressent à la fois à travers la composition des dépôts et au sein des découvertes isolées. Cette période se traduit également par une baisse importante du nombre des enfouissements (moins de 2 % du corpus). Les constats sont similaires pour la période 11 (455-491) qui renferme peu de dépôts monétaires mais tous sont constitués exclusivement d'or. Les monnaies d'or isolées sont également très présentes en cette seconde moitié de V<sup>e</sup> siècle.

Pour résumer, l'intégration du territoire éduen par le prisme des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées est clairement caractérisée. On observe ce phénomène de manière précoce et sur le temps long, de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle. Une comparaison rapide a montré que le faciès général des dépôts et des *aurei* était, dans ses grandes lignes, similaire à celui d'autres cités. Plusieurs spécificités éduennes ont toutefois pu être mises en évidence à travers le mobilier mis au jour sur le territoire, c'est par exemple le cas des *aurei* de Caligula et de l'Empire gaulois ou encore des coins monétaires de l'époque julio-claudienne mais aussi des médaillons de bronze de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle. La densité des découvertes constitue également une spécificité dont les raisons résident à la fois dans l'importante histoire de la recherche sur ce territoire ainsi que dans les liens forts et récurrents unissant Rome et les Éduens<sup>1173</sup>. Le profil des enfouissements suit les périodes importantes de mutations, qu'il s'agisse des réformes monétaires ou des troubles internes et / ou militaires. On compte en effet peu de dépôts datés des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles (environ 13 % du corpus) par rapport aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles (respectivement 54 % et 28 % du corpus). Les deux premiers siècles ne sont pas caractérisés par des réformes (sauf celle de Néron) ou invasions majeures, contrairement aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles où se succèdent de nombreuses manipulations monétaires ayant sans doute entraîné des enfouissements. Le pic du milieu du III<sup>e</sup> siècle peut aussi s'expliquer par le climat d'insécurité<sup>1174</sup> mêlé aux différentes réformes<sup>1175</sup>.

Un autre apport de l'enquête est d'ordre typologique. Le travail a en effet montré une pluralité de phénomènes au sein des découvertes. L'étude de la taille des ensembles a notamment montré que les petits lots de moins de dix monnaies représentent une part non négligeable du corpus et qu'il est à ce titre intéressant de les considérer comme de véritables dépôts monétaires, qu'il s'agisse de bourses, de pratiques culturelles ou de thésaurisations modestes. Les dépôts géants (plus de 10000 monnaies) sont plus rares mais ont fait l'objet de réflexions et travaux récents<sup>1176</sup>. Dans notre corpus, ces derniers sont majoritairement composés de monnaies en alliage cuivreux, exception faite du dépôt de Mâcon<sup>1177</sup>. Ces dépôts géants peuvent être le fruit d'enfouissements liés au climat de peur et de violence ou encore aux multiples réformes monétaires évoquées *supra*. En outre, les dépôts de taille intermédiaire demeurent les plus

---

<sup>1172</sup> CALLU et LORIOT 1990, p. 113 ; LORIOT 2013, p. 330.

<sup>1173</sup> KASPRZYK 2005 ; HOSTEIN 2012.

<sup>1174</sup> VAN HEESCH 2017 ; DE CALLATAÏ 2017 ; VAN HEESCH 2020. Ce climat d'insécurité peut se caractériser par des guerres extérieures, des guerres civiles, des méfaits de soldats etc.

<sup>1175</sup> ESTIOT 1996.

<sup>1176</sup> CALLEGHER 2019 ; DROST 2020.

<sup>1177</sup> BARATTE *et al.* 2007.

courants. L'analyse des contenants s'est heurtée au manque de précisions dans les descriptions des découvertes. Les plus courants semblent être les céramiques bien qu'une diversité de contenants soit attestée. Ceux en matériaux périssables semblent bien présents même si souvent ils n'ont pas pu être mis en évidence lors de la découverte. À l'avenir l'analyse des contenants permettrait certainement d'apporter de nombreuses informations à l'étude des dépôts.

L'apport typologique de l'étude a pu être réalisé en suivant le classement effectué par G. Aubin qui avait déjà démontré la pluralité des phénomènes<sup>1178</sup>. Cela a aussi pu être mis en avant en ce qui concerne les dépôts monétaires éduens. Ainsi, les trouvailles closes provisoires, déposées en une seule fois et destinées à être récupérées, sont bien attestées dans notre zone d'étude. On y trouve tout d'abord les dépôts de thésaurisation et d'urgence que nous avons fait le choix de regrouper dans une seule catégorie. Ces derniers résultent de thésaurisation plus ou moins longue, pouvant contenir un nombre important de monnaies précieuses ou non et dont les raisons de l'enfouissement peuvent être liées à un climat d'insécurité ou de réformes et manipulations monétaires successives. Nous pouvons ajouter dans la catégorie des trouvailles closes provisoires les dépôts de rebut et de fondeur caractérisés par leur composition (monnaies en alliage cuivreux de bas titre parfois associées à des objets métalliques souvent brisés) et par leur contexte archéologique (notamment les dépôts de fondeur qui se situent souvent au sein de quartiers artisanaux). Ces enfouissements résultent de la volonté de l'utilisateur, suite à des manipulations monétaires successives, de mettre ses monnaies au rebut, le temps qu'elles retrouvent une valeur sur le marché ou pour en faire une réserve métallique pouvant être destinée à la refonte<sup>1179</sup>.

Les trouvailles closes définitives se distinguent de la catégorie précédente dans le sens où elles ne sont pas destinées à être récupérées par l'utilisateur. On y retrouve les dépôts funéraires et les dépôts de fondation. La première catégorie n'a pas fait l'objet d'investigation précise dans notre étude puisqu'il s'agit ici d'un domaine particulier, qui a par ailleurs fait l'objet d'études récentes dans d'autres régions<sup>1180</sup>. Les dépôts de fondation demeurent peu nombreux dans notre inventaire, ils résultent de la volonté d'un ou plusieurs usagers de marquer symboliquement la fondation d'un lieu par le biais d'un dépôt de monnaies souvent en argent ou en or dans les substructions du bâtiment<sup>1181</sup>. Le fait que ces dépôts soient minoritaires dans notre corpus peut s'expliquer par le fait que ces petits dépôts ne sont pas toujours interprétés comme tels lors de leur découverte et également par le fait que les diagnostics archéologiques ne descendent pas toujours jusqu'aux niveaux de fondations des bâtiments, précisément là où se trouvent lesdits dépôts.

La catégorie des accumulations se distingue des autres car ces dernières se forment de manière progressive. Nous y avons inclus ce qui semble résulter, pour l'utilisateur, de bourses personnelles ou de pertes de pécules. Il demeure délicat d'interpréter avec assurance qu'un lot est une bourse ou une perte. Le nombre des monnaies, le contexte archéologique ou encore le contenant apparaissent comme des indices précieux pour leur analyse. Les dépôts monétaires multiples forment une catégorie à part du corpus qui a fait l'objet de plusieurs synthèses<sup>1182</sup>. Ils se caractérisent par le fait qu'un même dépôt est réparti dans plusieurs contenants. Il faudrait voir dans ces dépôts la volonté pour l'utilisateur de répartir son pécule selon différents critères : les

---

<sup>1178</sup> AUBIN 2007.

<sup>1179</sup> ESTIOT 1996.

<sup>1180</sup> DOYEN *et al.* 2019 ainsi que la thèse de J.-P. Duchemin soutenue le 19/11/2021 et intitulée : « Archéologie d'un rite : les dépôts monétaires en contextes funéraires entre Seine et Rhin, de la fin de l'Âge du Fer au début du Haut Moyen Âge ».

<sup>1181</sup> L'un des exemples les plus significatifs est le dépôt de fondation découvert dans les fouilles du parking de la mairie de Besançon (GUILHOT et GOY 1992, p. 128).

<sup>1182</sup> Notamment CALLU 1979.

métaux ou les besoins par exemple<sup>1183</sup>. Les dépôts culturels enfin ont fait l'objet d'une classe à part entière car ils résultent d'une variabilité de phénomènes : accumulations de jets, troncs monétaires, regroupements d'offrandes, dépôts de gué ou encore monnaies mutilées.

Ainsi, l'étude typologique permet de conforter l'interprétation que l'on peut faire des dépôts monétaires. La mise en série a en effet démontré que les dépôts n'étaient pas systématiquement le résultat d'enfouissements d'urgence liés à des invasions comme l'avait suggéré Adrien Blanchet en son temps<sup>1184</sup>. Notons néanmoins qu'une part importante (mais toutefois difficilement quantifiable) de ces découvertes, non récupérées par leur propriétaire, peut hypothétiquement être mise en lien avec un climat de violence ou de peur<sup>1185</sup> si l'on se fie à leur chronologie et à leur composition. Il convient cependant de ne pas écarter les autres facteurs d'ordre personnel, économique ou encore culturel, qui ont également provoqué des enfouissements<sup>1186</sup>.

Qu'en est-il des monnaies d'or isolées ? Leur typologie est plus complexe à établir mais en fonction de l'émetteur, de la série, du type, du traitement subi par la monnaie ou de son contexte archéologique, il est possible de formuler des hypothèses. Les pertes sont difficiles à documenter précisément mais de rares découvertes semblent se ranger dans cette catégorie<sup>1187</sup>. Les découvertes d'or monnayé en contexte culturel sont relativement rares pour la période qui nous concerne, mais nous avons toutefois relevé des exemples. Plusieurs découvertes d'or isolé semblent être liées à des *donativa*. C'est par exemple le cas d'un *aureus* de Maxence découvert à Hauteroche<sup>1188</sup>, des *aurei* de Caligula mis au jour à Autun<sup>1189</sup>, d'une monnaie de Postume sertie dans une bague en or provenant d'Autun<sup>1190</sup> ou encore d'un *aureus* à l'effigie de Tétricus également sertie dans une bague découvert à Laizy<sup>1191</sup>. Comme mentionné *supra*, ces deux derniers exemples peuvent être expliqués par la présence de soldats lors du siège d'Autun. De rares découvertes sont à mettre en lien avec des contextes funéraires mais de nouveau, nous n'avons pas mené de recherches exhaustives sur ce dossier. Il convient de souligner l'importance de la pratique des bijoux monétaires en territoire éduen et plus particulièrement durant le III<sup>e</sup> siècle. Malheureusement l'absence de micro contexte archéologique, nécessaire à l'interprétation des découvertes, a empêché de rattacher de nombreuses monnaies isolées à une typologie en particulier.

La typologie de l'or monnayé passe aussi par la notion de rareté des émissions mises au jour. Les individus découverts en territoire éduen semblent plus ou moins courants selon les périodes. On rappellera ici la spécificité de deux ensembles : les *aurei* de Caligula et ceux de l'Empire gaulois, tous découverts à proximité d'Autun. La question des usages et des usagers de l'or, déjà traitée par X. Lorient<sup>1192</sup>, a permis de souligner le lien entre l'or et l'armée, notamment au III<sup>e</sup> siècle à Autun. L'analyse typologique mêlée à l'étude des contextes archéologiques révèle un autre lien, celui entre l'or et les élites locales, que ce soit au sein du chef-lieu ou dans certains établissements ruraux. Il convient de souligner la présence de médaillons également mis au jour au sein du chef-lieu de la cité des Éduens et qui apparaissent comme des objets de prestige

---

<sup>1183</sup> GENEVIÈVE et CARDON 2020, p. 8.

<sup>1184</sup> BLANCHET 1900.

<sup>1185</sup> VAN HEESCH 2017 ; VAN HEESCH 2020 ; DE CALLATAÏ 2017.

<sup>1186</sup> AUBIN et MEISSONNIER 1994 ; DELMAIRE 1995 ; ESTIOT 1996, p. 61-63 ; POPOVITCH 2012 ; GENEVIÈVE et CARDON 2020

<sup>1187</sup> C'est par exemple le cas d'un *aureus* de Claude découvert à Alésia (BÉNARD 1980, p. 10).

<sup>1188</sup> DROST 2009b.

<sup>1189</sup> HOSTEIN à paraître.

<sup>1190</sup> CALLU et LORIENT 1990, n°600, p. 270.

<sup>1191</sup> CALLU et LORIENT 1990, n°604, p. 270.

<sup>1192</sup> LORIENT 2003.

distribués par l'empereur à des moments particuliers, toujours aux élites<sup>1193</sup>. Autun rejoint ici les rares villes ayant fourni un corpus significatif de médaillons de bronze romains, toutefois loin derrière Reims qui en a livré 19 exemplaires<sup>1194</sup>.

Un autre apport de notre travail est d'ordre géographique. La masse des données, une fois celle-ci cartographiée, fait ressortir plusieurs caractéristiques. Pour les dépôts, X. Lorient avait fait des constats que nous avons pu vérifier lors de l'étude<sup>1195</sup>, à savoir : des zones de concentration au sein des pôles urbains et leurs alentours avec en premier lieu Autun puis d'autres agglomérations secondaires telles qu'Alésia, Chalon, Mâcon, ou encore Auxerre. Un second secteur de concentration semble se situer le long des vallées et des axes routiers principaux. Deux espaces de vides sont toutefois à souligner, le massif du Morvan et le sud du territoire. Il pourrait ici s'agir d'un biais lié à l'état de la recherche puisque le Morvan est bel et bien occupé durant la période romaine comme l'ont montré des prospections récentes<sup>1196</sup>. En ce qui concerne les monnaies d'or isolées, on relève les mêmes zones de concentrations.

Cette approche spatiale a pu être approfondie par une analyse du corpus selon les types de sites archéologiques. Il en est ressorti qu'à Autun les dépôts d'or sont plus fréquents que sur les autres sites. Il s'agit ici d'une spécificité puisque la comparaison avec les dépôts découverts à Reims a démontré une forte proportion d'or dans les ensembles autunois. Le chef-lieu de la cité des Éduens renferme également de nombreuses monnaies d'or isolées ainsi que des médaillons de bronze. Une attention particulière portée sur les contextes des découvertes, notamment grâce aux recherches menées par M. Kasprzyk<sup>1197</sup> a démontré que la majorité des découvertes documentées proviennent de quartiers aisés de la ville, fréquentés par les élites locales. Mais la ville d'Autun a également livré des dépôts de fondeurs, découverts au sein de quartiers artisanaux. Peu de dépôts culturels en revanche sont attestés au sein du chef-lieu de la cité qui demeure bien intégrée dans les circuits monétaires de l'Empire et dont les élites sont représentées par de nombreux témoignages numismatiques. Pour les agglomérations secondaires, si nous avons recensé de nombreux dépôts monétaires, peu d'entre eux contiennent de l'or. Ils appartiennent à une typologie et à une chronologie variées qui semblent suivre les tendances générales. Une confrontation entre les établissements ruraux et le mobilier numismatique a pu être réalisée en s'appuyant notamment sur les travaux de P. Nouvel<sup>1198</sup>. Il s'avère ainsi que ces établissements renferment la plus grosse part de la documentation. Les campagnes ne sont donc pas exclues des circuits monétaires, bien au contraire. Les *aurei* isolés et les dépôts les plus importants tendent à être mis au jour au sein des établissements ruraux de fort statut. Pour résumer, l'intégration du territoire à l'Empire paraît homogène en fonction de la hiérarchie des sites archéologiques, bien que des spécificités aient pu être soulignées pour le chef-lieu de la cité.

Après avoir étudié la totalité des données à travers les différentes grilles d'analyse, il apparaît que le mobilier numismatique est un excellent marqueur, sur le temps long, de l'intégration du territoire éduen dans l'Empire. Cette intégration est visible tant en ville qu'à la campagne, quelle que soit la documentation analysée.

En guise d'ouverture nous souhaiterions insister sur le fait que plusieurs enquêtes mériteraient d'être menées afin de compléter les présentes analyses. En premier lieu, afin de consolider nos résultats, il conviendrait d'assurer une veille documentaire des découvertes numismatiques

---

<sup>1193</sup> HOSTEIN 2017.

<sup>1194</sup> DOYEN 2007, p. 391-406.

<sup>1195</sup> LORIENT 1977, p. 209 ; JACOB *et al.* 1983, p. 321-322.

<sup>1196</sup> NOUVEL 2016, p. 383-389.

<sup>1197</sup> KASPRZYK 2005.

<sup>1198</sup> NOUVEL 2016.

éduennes. Des dépôts monétaires ou des monnaies d'or isolées sont effet mis au jour régulièrement au sein de notre zone d'étude <sup>1199</sup>. Il nous paraît important de continuer à documenter ces nouvelles trouvailles afin qu'elles ne tombent pas dans l'oubli. De ce point de vue, les synthèses portant sur ces types de découvertes sont d'ores et déjà mises à jour très régulièrement <sup>1200</sup>. Plusieurs entreprises semblent aller en ce sens : la chronique à venir dans la *Revue Numismatique* ou encore la base de donnée du projet *CHRE* qui continue d'être ainsi alimentée.

Il convient dans un second temps d'élargir la focale : de manière géographique d'une part, en comparant nos données avec celles des peuples voisins tout en utilisant les mêmes grilles d'analyse. Si nous avons pu le faire grâce à la série des *TAF* pour certains territoires, une analyse approfondie reprenant le schéma de notre étude serait la bienvenue, toujours à l'échelle des cités antiques, à l'image des travaux réalisés par Ph. Charnotet <sup>1201</sup> ou encore M.-L. le Brazidec <sup>1202</sup> pour les Bituriges et les cités de Béziers et de Lodève. Une synthèse réservée aux peuples voisins des Éduens (Lingons ou Séquanes par exemple) permettrait de compléter le tableau. Il conviendrait de s'atteler en priorité aux cités non couvertes par la série des *TAF* pour lesquelles des archives de X. Lorient sont disponibles et attendent d'être exploitées. D'autre part, la focale pourrait s'élargir de manière chronologique, en étudiant les périodes situées en aval et en amont de notre étude, à savoir les périodes de La Tène et de l'extrême fin de l'Antiquité tardive / Haut Moyen-Âge <sup>1203</sup>.

Enfin, dans un troisième temps il conviendrait d'aborder des dossiers rencontrés au fil de nos dépouillements durant la thèse mais qui n'ont pas pu être traités dans ce cadre. C'est le cas par exemple des moules monétaires découverts à Autun au XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que J.-G. Bulliot ait dressé un catalogue et rédigé un article sur le sujet <sup>1204</sup>, il nous paraît important d'opérer un réexamen de ce dossier, en s'intéressant particulièrement à l'imbrication des droits et des revers. Cette étude, croisée à d'autres du même type <sup>1205</sup>, ainsi qu'une remise en contexte dans le chef-lieu de la cité des Éduens, pourra sans doute apporter de nouveaux éclairages sur le dossier. Il serait également nécessaire de réexaminer et actualiser la question de la circulation monétaire en territoire éduen à travers les monnaies de sites. Ce chantier, très conséquent, pourrait comporter plusieurs volets selon les types de sites. Si une première synthèse sur la circulation monétaire au sein des établissements ruraux dans le Centre-Est de la Gaule a été amorcée <sup>1206</sup>, il nous semble judicieux de la poursuivre en reprenant les données issues de fouilles anciennes et des opérations préventives récentes. L'enquête semble d'ailleurs en bonne voie dans le cadre du PCR Ruralia <sup>1207</sup>. Les premières pierres d'une synthèse sur la circulation monétaire à Autun ont été posées par B. Soum dans le cadre de son mémoire de Master <sup>1208</sup>. Si cette étude ne portait que sur cinq sites, elle a permis de dégager de grandes tendances à l'échelle de la ville. Ce

---

<sup>1199</sup> En ce qui concerne les monnaies d'or, la dernière découverte en date est le *solidus* de Valentinien II mis au jour fortuitement dans l'Arroux à Autun (CHARRIER 2020a). Au sujet des dépôts monétaires, deux découvertes ont été réalisées en 2021 à Reulle-Vergy (CHARRIER à paraître) et à Chantenay-Saint-Imbert (voir avant-propos).

<sup>1200</sup> Nous pouvons ici mentionner l'ouvrage de J.-M. Doyen traitant de 16 dépôts provenant principalement de Belgique « laissés en souffrance depuis une quinzaine d'années » (DOYEN 2008, p. 3).

<sup>1201</sup> CHARNOTET 2012.

<sup>1202</sup> LE BRAZIDEC 2013.

<sup>1203</sup> Signalons à ce propos la thèse en cours de Tom Balbin-Estinguet (Université de Bordeaux 3) intitulée : « Déposer la monnaie en Gaule post-romaine (c. 410 – c. 750) : usages, pratiques et symboliques » sous la direction d'Isabelle Cartron-Kawe.

<sup>1204</sup> BULLIOT 1897.

<sup>1205</sup> Par exemple : AUBIN 2003 ; CHAMEROY et GUIHARD 2016 ; PILON 2016 ; TROMMENSCHLAGER 2018.

<sup>1206</sup> BURGEVIN et FILIPIAK 2016.

<sup>1207</sup> NOUVEL *et al.* 2020a, p. 21-22. Ce volet est pris en charge par B. Soum.

<sup>1208</sup> SOUM 2013.

travail gagnerait à être complété par l'ajout des nombreux sites autunois fouillés au cours des dernières années et ayant livré des monnaies. Rappelons que le SAVA conduit chaque année des opérations archéologiques qui offrent leur lot de monnaies. Une synthèse de ces découvertes, mêlée aux lots numismatiques plus anciens conservés dans les réserves du Service Archéologique<sup>1209</sup>, apporterait de précieux renseignements sur la circulation monétaire dans l'antique Autun.

---

<sup>1209</sup> Il convient de noter que le récolement et le reconditionnement de ces monnaies de fouilles du XX<sup>e</sup> siècle ont été entamés par N. Asplanato dans le cadre d'un stage de Master (ASPLANATO 2020, p. 44-59) supervisé par Y. Labaune (chef du SAVA), que nous avons eu le plaisir d'accompagner.



## Bibliographie

### 1. Abréviations

**AAM** = *Annales de l'Académie de Mâcon : société des arts, sciences, belles-lettres et agriculture de Saône-et-Loire, Mâcon.*

**AE** = *L'Année Épigraphique, revue des publications épigraphiques relatives à l'Antiquité romaine, Presses Universitaires de France, Paris.*

**AFEAF** = *Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer.*

**AFR** = *Archiv für Religionsgeschichte, Walter de Gruyter, Berlin, New-York.*

**AHSS** = *Annales. Histoire, Sciences Sociales, Paris.*

**AM** = *Annales du Midi : revue archéologique historique et philologique de la France méridionale, Toulouse.*

**Ann. Bourb.** = *Annales Bourbonnaises : recueil mensuel historique, archéologique et artistique, Moulins.*

**Ann. Bourg.** = *Annales de Bourgogne, revue historique trimestrielle publiée sous le patronage de l'Université de Dijon et de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.*

**ANRW** = *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt, Walter de Gruyter, Berlin, New-York.*

**APN** = *Annales des Pays Nivernais*

**ASE** = *Annales de la Société Éduenne, Autun.*

**ASFN** = *Annuaire de la Société Française de Numismatique, Paris.*

**ASHAG** = *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, Fontainebleau.*

**AY** = *Annuaire historique du département de l'Yonne : recueil de documents authentiques destinés à former la statistique départementale, Auxerre.*

**BAHR** = *Bulletin Analytique d'Histoire Romaine, Strasbourg.*

**BAM** = *Bulletin de l'Académie de Morvan, Château-Chinon.*

**BCEN** = *Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques, Bruxelles.*

**BCLHAF** = *Bulletin du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France, Paris.*

**BCTH** = *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris.*

**BM** = *Bulletin monumental ou collection de mémoires et de renseignements sur la statistique monumentale de la France, Paris.*

**BMD** = *Bulletin des Musées de Dijon, Société des amis des musées de Dijon, Dijon.*

**BN** = *Bulletin de Numismatique, Paris.*

**BSAAST** = *Bulletin de la Société des amis des arts et des sciences de Tournus, Tournus.*

**BSAC** = *Bulletin de la Société archéologique champenoise, Reims.*

**BSAHC** = *Bulletin de la Société archéologique et historique du Châtillonnais, Châtillon-sur-Seine.*

**BSAHO** = *Bulletin de la Société archéologique et Historique de l'Orléanais, Orléans.*

**BSAS** = *Bulletin de la Société archéologique de Sens, Sens.*

**BSEA** = *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon, Avallon.*

**BSEB** = *Bulletin-revue de la Société d'émulation et des Beaux-arts du Bourbonnais, Moulins.*

**BSEDA** = *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier, Moulins.*

**BSFN** = *Bulletin de la Société Française de Numismatique, Paris.*

**BSGG** = *Bulletin annuel de la Société d'étude historique et naturelle du Pays de Grosne et Guye, Saint-Gengoux-le-National.*

**BSHAC** = *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, Chalon-sur-Saône.*

**BSHF** = *Bulletin de la Société de l'Histoire de France, Paris.*

**BSN** = *Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts, Nevers.*

**BSAF** = *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, Paris.*

**BSPF** = *Bulletin de la Société préhistorique française, Paris.*

**BSSS** = *Bulletin de la Société des sciences historiques & naturelles de Semur (Côte-d'Or), Semur-en-Auxois.*

**BSSY** = *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, Auxerre.*

**Bull. Soc. Ét. Brionnais** = *Bulletin de la Société d'Études du Brionnais, Paray-le-Monial.*

**CAG 03** = M. PROVOST (dir.), J. CORROCHER, M. PIBOULE et M. HILAIRE, *Carte archéologique de la Gaule : L'Allier 03*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 1989.

**CAG 18** = M. PROVOST (dir.), J.-Fr. CHEVROT et J. TROADEC, *Carte archéologique de la Gaule : Le Cher 18*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 1992.

**CAG 21/1** = M. PROVOST (dir.), *Carte archéologique de la Gaule : La Côte-d'Or 21/1 : d'Agencourt à Alésia/Alise-Sainte-Reine*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 2009.

**CAG 21/2** = M. PROVOST (dir.), *Carte archéologique de la Gaule : La Côte-d'Or 21/2 : d'Allerey à Normier*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 2009.

**CAG 21/3** = M. PROVOST (dir.), *Carte archéologique de la Gaule : La Côte-d'Or 21/3 : de Nuits-Saint-Georges à Voulaines-Templiers*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 2009.

**CAG 45** = M. PROVOST (dir.), *Carte archéologique de la Gaule : Le Loiret 45*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 1988.

**CAG 51/2** = R. CHOSSENOT, A. ESTÉBAN et R. NEISS, *Carte archéologique de la Gaule : Reims 51/2*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 2010.

**CAG 52/2** = M. JOLY, *Carte archéologique de la Gaule : Langres*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 2001.

**CAG 58** = H. BIGEARD, *Carte archéologique de la Gaule : La Nièvre 58*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 1996.

**CAG 69/1** = O. FAURE-BRAC, *Carte archéologique de la Gaule : Le Rhône 69/1*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 2006.

**CAG 71/1** = A. REBOURG, *Carte archéologique de la Gaule : Autun 71/1*,

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 1993.

**CAG 71/3** = A. REBOURG, *Carte archéologique de la Gaule : Saône-et-Loire 71/3*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 1994.

**CAG 71/4** = A. REBOURG, *Carte archéologique de la Gaule : Saône-et-Loire 71/4*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 1994.

**CAG 89/1** = J.-P. DELOR, *Carte archéologique de la Gaule : Yonne 89/1*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 2002.

**CAG 89/2** = J.-P. DELOR, *Carte archéologique de la Gaule : Yonne 89/2*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Paris, 2002.

**CCGG** = *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, Paris.

**CCRH** = *Cahiers du Centre de recherches historiques*, Paris.

**CIL XIII-1.1** = O. HIRSCHFELD, *Corpus Inscriptionum Latinarum XIII-1.1 : Inscriptiones aquitaniae et lugdunensis*, Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften, Berlin, 1899.

**CN** = *Cahiers Numismatiques, revue trimestrielle de la Société d'études numismatiques et archéologiques*, Paris.

**CRAI** = *Comptes rendus des séances de de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris.

**CRSFN** = *Comptes rendus de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie*, Paris.

**DT I** = L.-P. DELESTRÉE et M. TACHE, *Nouvel Atlas des monnaies gauloises, tome I, de la Seine au Rhin*, Éditions Commios, Saint-Germain-en-Laye, 2002.

**DT II** = L.-P. DELESTRÉE et M. TACHE, *Nouvel Atlas des monnaies gauloises, tome II, de la Seine à la Loire moyenne*,

Éditions Commios, Saint-Germain-en-Laye, 2004.

**DT III** = L.-P. DELESTRÉE et M. TACHE, *Nouvel Atlas des monnaies gauloises, tome III, La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade Atlantique*, Éditions Commios, Saint-Germain-en-Laye, 2007.

**EA** = *L'Écho d'Auxerre, revue bimestrielle illustrée, histoire, littérature, archéologie, arts, géographie, folklore, linguistique, éditée par l'association des amis de Saint-Pierre d'Auxerre*, Auxerre.

**EDP** = *Échos du Passé, revue périodique de l'Association Les Amis du Dardon*, Gueugnon.

**Fast. Arch.** = *Fasti Archaeologici : Annual Bulletin of Classical Archaeology*, Florence.

**HSR** = *Histoire & Sociétés Rurales*, Paris.

**JAHA** = *Journal of Ancient History and Archaeology*, Cluj-Napoca.

**JAN** = *Journal of Archaeological Numismatics*, Bruxelles.

**JDS** = *Journal des Savants*, Paris.

**JOHC** = *Journal of the History of Collections*, Oxford.

**KJ** = *Kölner Jahrbuch*, Berlin.

**LIMC V-1** = *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, Artemis, Zürich, 1990.

**MAD** = *Mémoires de l'Académie des sciences, art et belles-lettres de Dijon*, Dijon.

**MCACO** = *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon.

**MSAC** = *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges.

**MSAN** = *Mémoires de la Société académique du Nivernais*, Nevers.

**MSE** = *Mémoires de la Société Éduenne*, Autun.

**MSHAB** = *Mémoires de la Société d'Histoire, d'Archéologie et de Littérature de l'arrondissement de Beaune*, Beaune.

**MSHAC** = *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône.

**NB** = *Notre Bourbonnais, revue de vulgarisation et d'action regionaliste*, Moulins.

**NC** = *The Numismatic Chronicle and Journal of the Numismatic Society*, Londres.

**Pro Alesia** = *Pro Alesia : Revue mensuelle des fouilles d'Alise et des questions relatives à Alesia*, Semur-en-Auxois.

**RA** = *Revue Archéologique ou recueil de documents et de mémoires relatifs à l'étude des monuments, à la numismatique et à la philologie de l'Antiquité et du Moyen Age*, Paris.

**RACF** = *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours.

**RAE** = *Revue Archéologique de l'Est*, Dijon.

**RAN** = *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Montpellier.

**RAO** = *Revue Archéologique de l'Ouest*, Rennes.

**RB** = *Revue Bourbonnaise historique, artistique et archéologique*, Moulins.

**RBN** = *Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie*, Bruxelles.

**RDN** = *Revue du Nord*, Lille.

**REA** = *Revue des Études Anciennes*, Bordeaux.

**Rev. Bourg.** = *La Revue de Bourgogne*, Dijon.

**Rev. Centre** = *Revue du Centre, mensuelle, littérature, histoire, archéologie, sciences, statistiques et Beaux-Arts*, Châteauroux.

**RGZM** = *Römisch-Germanisches Zentralmuseum*.

**RHAM** = *Revue historique et archéologique du Maine*, le Mans.

**RHR** = *Revue de l'histoire des religions*.

**RIC I<sup>2</sup>** = C.H.V. SUTHERLAND et R.A.G. CARSON, *The Roman Imperial Coinage, Vol. I<sup>2</sup>. From 31 B.C. to A.D. 69*, Spink & son, Londres, 1984.

**RIC II<sup>2</sup>-1** = I.A. CARRADICE et T.V. BUTTREY, *The Roman Imperial Coinage, Vol. II<sup>2</sup>-1. From A.D. 69 – 96, Vespasian to Domitian*, Spink & son, Londres, 2007.

**RIC II** = H. MATTINGLY et E.A. SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage, Vol. II. Vespasian to Hadrian*, Spink & son, Londres, 1926.

**RIC III** = H. MATTINGLY et E.A. SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage, Vol. III. Antoninus Pius to Commodus*, Spink & son, Londres, 1930.

**RIC IV-1** = H. MATTINGLY et E.A. SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage, Vol. IV-1. Pertinax to Geta*, Spink & son, Londres, 1936.

**RIC IV-2** = H. MATTINGLY, E.A. SYDENHAM et C.H.V. SUTHERLAND, *The Roman Imperial Coinage, Vol. IV-2. Macrinus to Pupienus*, Spink & son, Londres, 1938.

**RIC IV-3** = H. MATTINGLY, E.A. SYDENHAM et C.H.V. SUTHERLAND, *The Roman Imperial Coinage, Vol. IV-3. Gordian III – Uranius Antoninus*, Spink & son, Londres, 1949.

**RIC V-1** = P.H. WEBB, *The Roman Imperial Coinage, Vol. V-1. Valerian to Florian*, Spink & son, Londres, 1927.

**RIC V-2** = P.H. WEBB, *The Roman Imperial Coinage, Vol. V-2. Probus to Amandus*, Spink & son, Londres, 1933.

**RIC VI** = C.H.V. SUTHERLAND, *The Roman Imperial Coinage, Vol. VI. From Diocletian's reform (A.D. 294) to the death of Maximinus (A.D. 313)*, Spink & son, Londres, 1967.

**RIC VII** = P.M. BRUUN, *The Roman Imperial Coinage, Vol. VII. Constantine and Licinius*, Spink & son, Londres, 1966.

**RIC VIII** = J.P.C. KENT, C.H.V. SUTHERLAND et R.A.G. CARSON, *The Roman Imperial Coinage, Vol. VIII. The family of Constantine I A.D. 337-364*, Spink & son, Londres, 1981.

**RIC IX** = J.W.E. PEARCE, *The Roman Imperial Coinage, Vol. IX. Valentinian I – Theodosius I*, Spink & son, Londres, 1968.

**RIC X** = J.P.C. KENT, *The Roman Imperial Coinage, Vol. X. The divided Empire and the fall of the western parts*, Spink & son, Londres, 1994.

**RIN** = *Rivista italiana di numismatica*, Milan.

**RN** = *Revue Numismatique*, Paris.

**RPC I** = A. BURNETT, M. AMANDRY et P. RIPOLLÈS, *Roman provincial coinage. Vol. I, From the death of Caesar to the death of Vitellius : 44 BC-AD 69*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1992.

**RPC II** = A. BURNETT, M. AMANDRY et I. CARRADICE, *Roman provincial coinage. Vol. II, From Vespasian to Domitian*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1999.

**RPC III** = A. HOSTEIN et J. MAIRAT (dir.), *Roman provincial coinage. Vol. III, Nerva, Trajan and Hadrian (AD 96-138)*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2015.

**RPC IX** = A. BURNETT et M. AMANDRY (dir.), *Roman provincial coinage. Vol. IX, From Trajan Decius to Uranius Antonius (AD 249-254)*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2016.

**RPSNHED** = *Recueil des publications de la Société nationale havraise d'études diverses*, Le Havre.

**RRC** = M. H. CRAWFORD, *Roman Republican Coinage*, Cambridge University Press, Londres, 1974.

**RSS** = *Revue des Sociétés Savantes des départements*, Paris.

**TAF I** = J. HIERNARD, D. NONY, J.-P. BOST, G. LINTZ et J. PERRIER, *Corpus des Trésors monétaires antiques de la France, Tome I, Poitou-Charentes et Limousin*, Société Française de Numismatique, Paris, 1982.

**TAF III** = G. AUBIN, *Corpus des Trésors monétaires antiques de la France, Tome III, Pays de la Loire*, Société Française de Numismatique, Paris, 1984.

**TAF V/1** = X. LORIOT, B. RÉMY et A. BUISSON, *Corpus des Trésors monétaires antiques de la France, Tome V, Rhône-Alpes, première partie*, Société Française de Numismatique, Paris, 1987.

**TAF VII** = X. LORIOT, B. RÉMY et F. MALACHER, *Corpus des Trésors monétaires antiques de la France, Tome VII, Auvergne*, Société Française de Numismatique, Paris, 1991.

**TAF IX** = Br. FOUCRAY, *Corpus des Trésors monétaires antiques de la France, Tome IX, Ile-de-France*, Société Française de Numismatique, Paris, 1994. **TM I** = J.-B. GIARD (dir.), *Trésors monétaires tome II*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1979.

**TM II** = J.-B. GIARD (dir.), *Trésors monétaires tome II*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1980.

**TM V** = J.-B. GIARD (dir.), *Trésors monétaires tome V*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1983.

**TM VI** = J.-B. GIARD (dir.), *Trésors monétaires tome VI*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1984.

**TM VII** = J.-B. GIARD (dir.), *Trésors monétaires tome VII*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1985.

**TM VIII** = J.-B. GIARD (dir.), *Trésors monétaires tome VIII*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1986.

**TM X** = J.-B. GIARD (dir.), *Trésors monétaires tome X*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1988.

**TM XIII** = M. AMANDRY (dir.), *Trésors monétaires tome XIII : Recherches sur le monnayage de Postume*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1992.

**TM XIV** = M. AMANDRY (dir.), *Trésors monétaires tome XIV : Sainte-Pallaye et autres trésors de Bourgogne*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1993.

**TM XV** = M. AMANDRY (dir.), *Trésors monétaires tome XV : Paris, cour Napoléon et autres trésors d'Île-de-France*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1996.

**TM XVI** = M. AMANDRY (dir.), *Trésors monétaires tome XVI : Saint-Maurice-de-Gourdans et autres trésors de la région Rhône-Alpes*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1997.

**TM XVII** = M. AMANDRY (dir.), *Trésors monétaires tome XVII : Troussey (Meuse) et autres trésors de l'Est de la France*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1998.

**TM XVIII** = M. AMANDRY (dir.), *Trésors monétaires tome XVIII : La Chapelle-lès-Luxeuil (Haute-Saône) 15 518 nummi constantiniens*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1999.

**TM XIX** = M. AMANDRY (dir.), *Trésors monétaires tome XIX : Poitou-Charentes et autres trésors du Centre et de l'Ouest*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2000.

**TM XX** = M. AMANDRY (dir.), *Trésors monétaires tome XX : Meussia (Jura) et autres trésors de la fin de la République et du début de l'Empire*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2002.

**TM XXI** = M. AMANDRY (dir.), *Trésors monétaires tome XXI : Le dépôt de 22 438 monnaies du gué de Saint-Léonard (Mayenne)*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2004.

**TM XXIII** = M. AMANDRY (dir.), *Trésors monétaires tome XXIII : Trésors de la Gaule et de l'Afrique du Nord au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2009.

**TM XXV** = M. AMANDRY (dir.), *Trésors monétaires tome XXV : Saint-Jean-d'Ardières (Rhône), Magny-Cours (Nièvre), Gisors (Eure) et autres trésors*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2013.

**TM XXVI** = Fr. DUYRAT (dir.), *Trésors monétaires tome XXVI : Trésors monétaires romains de France septentrionale au III<sup>e</sup> siècle de notre ère*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2015.

**TM XXIX** = V DROST (dir.), *Trésors monétaires tome XXIX : Le trésor de Saint-Germain-lès-Arpajon (Essonne), un dépôt géant du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2020.

## 2. Sources littéraires anciennes

**Ammien Marcellin, *Histoires*** = Ammien Marcellin, *Histoires*, Texte établi et traduit par É. GALLETIER et J. FONTAINE, Les Belles Lettres, Paris, 1968.

**César, *Guerre des Gaules*** = César, *Guerre des Gaules*, Texte établi et traduit par L.-A. CONSTANS, revu par A. BALLAND, Les Belles Lettres, Paris, 2016 [1926].

**Tacite, *Annales*** = Tacite, *Annales*, Texte établi et traduit par P. WUILLEUMIER, Les Belles Lettres, Paris, 1990 [1923].

**Tacite, *Histoires*** = Tacite, *Histoires*, Texte établi et traduit par H. LE BONNIEC, Les Belles Lettres, Paris, 1992.

### 3. Bibliographie

**ADAM 1985** = R. ADAM, Le trésor monétaire d'Oisy, *Archéologie en Haut-Nivernais*, n°3, Groupe de Recherche sur l'Archéologie Protohistorique en Haut-Nivernais, Varzy, 1985, p. 19-21.

**ADAM 1994** = R. ADAM, Sembert après les Celtes, *Archéologie en Haut-Nivernais*, n°12, Bulletin de liaison de l'association Vaux d'Yonne Archéologie, Oisy, 1994, p. 16.

**ADAM et MARCHAND 1984** = R. ADAM et G. MARCHAND, Varzy : découvertes et perspectives, *APN*, n°40-41, 1984, p. 10-14.

**ALARY 1851** = L.-J. ALARY, Rapport sur les fouilles exécutées au domaine de Plaisance commune d'Iseure (Allier), *BSEDA*, tome 2, 1851, p. 159-186.

**ALARY 1988** = J.-Cl. ALARY, *Verjux, Trésor monétaire « en Montalicot »*, SRA Bourgogne, Dijon, 1988.

**ALARY 1989** = J.-Cl. ALARY, *Compte-rendu, fouilles de sauvetage, Verjux « en Montalicot » : un dépôt monétaire du III<sup>e</sup> siècle à Verjux (71)*, SRA Bourgogne, Dijon, 1989.

**ALARY 1990a** = J.-Cl. ALARY, Le trésor monétaire de Verjux, *Trois rivières*, n°35, Chalon-sur-Saône, 1990, p. 4-7.

**ALARY 1990b** = J.-Cl. ALARY, *Verjux, Rapport de fouilles, fouille de sauvetage « en Montalicot »*, SRA Bourgogne, Dijon, 1990.

**ALARY 1996** = J.-Cl. ALARY, L'occupation gallo-romaine en Saône-et-Loire : deux dépôts monétaires gallo-romains découverts à Verjux, dans COLLECTIF, *30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, Comité départemental de la recherche archéologique en Saône-et-Loire, sans-lieu, 1996, p. 228-231.

**ALBERTINI et JULLIAN 1910** = A. ALBERTINI et C. JULLIAN, Chronique gallo-romaine, *REA*, tome 12, n°3, 1910, p. 295-308.

**ALEGOET 1969** = Ch. ALEGOET, Sauvetage sur l'autoroute A6, le domaine gallo-romain de la Vigne de Saule à Saint-Rémy, *MSHAC*, tome 40, 1969, p. 33-55.

**ALFÖLDI 1963** = M. ALFÖLDI, *Die Constantinische Goldprägung*, RGZM, Mayence, 1963.

**ALFONSO 1989** = G. ALFONSO, *Fouille du Pavillon Saint-Louis à Autun. Étude du bâtiment Ouest : quelques informations sur le centre d'Autun antique*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de P. A. FÉVRIER, Université d'Aix-Marseille I, 1989.

**ALFONSO et CHARDRON 1990** = G. ALFONSO et P. CHARDRON, *Rapport de sondages effectués 36 rue de la Croix Blanche à Autun (Saône-et-Loire)*, DRAC Bourgogne, Dijon, 1990.

**ALIX 2011** = St. ALIX, Les fouilles du faubourg d'Arroux à Autun : premiers résultats pour la période augusto-tibérienne, dans M. REDDÉ (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule, Vol. 1*, Bibracte, 21, Glux-en-Glenne, 2011, p. 127-128.

**ALIX 2014** = St. ALIX (dir.), *Urbani et Fabri. Évolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge*, INRAP Grand-Est Sud, Dijon, 2014.

**AMANDRY 1991** = M. AMANDRY, Les coins monétaires et les monnaies, dans *BECK et CHEW 1991*, p. 88-102.

**AMANDRY 1992** = M. AMANDRY, Un médaillon de Commode découvert à Reims, *BSFN*, 47, 6, 1992, p. 327-330.



**AMANDRY 1996** = M. AMANDRY, Le dépôt monétaire de Pécy (Seine-et-Marne) : 1133 sesterces et sous multiples de la fin du règne de Commode, *TM XV*, 1996, p. 23-33.

**AMANDRY 2001** = M. AMANDRY (dir.), *Dictionnaire de numismatique*, Larousse, Paris, 2001.

**AMANDRY 2002** = M. AMANDRY, Un trésor d'aurei julio-claudiens à Montans (Tarn), *TM XX*, 2002, p. 175-184.

**AMANDRY 2003a** = M. AMANDRY, Le trésor de Seveux (III<sup>e</sup> siècle), dans N. BONVALOT et A. RICHARD, *Sonnants et trébuchants, Trésors monétaires de la Haute-Saône*, Ville de Vesoul, Vesoul, 2003, p. 34.

**AMANDRY 2003b** = M. AMANDRY, Le trésor de La Chapelle-lès-Luxeuil (IV<sup>e</sup> siècle), dans N. BONVALOT et A. RICHARD, *Sonnants et trébuchants, Trésors monétaires de la Haute-Saône*, Ville de Vesoul, Vesoul, 2003, p. 38-39.

**AMANDRY 2017** = M. AMANDRY (dir.), *La monnaie antique. Grèce et Rome : VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*, Ellipses, Paris, 2017.

**AMANDRY et GAUTIER 1985** = M. AMANDRY et G. GAUTIER, Le trésor de Bazarnes (Yonne), *TM VII*, 1985, p. 105-121.

**AMANDRY et GRELU 1993** = M. AMANDRY et J. GRELU, Curtil-sous-Burnand 1979 (Saône-et-Loire) : un petit dépôt d'antoniniens enfoui ca. 260, *TM XIV*, 1993, p. 17-19.

**AMANDRY et ROYET 1997** = M. AMANDRY et R. ROYET, Le dépôt valentinien de Dardilly (Rhône), 1991, *TM XVI*, 1997, p. 129-139.

**AMANDRY et SERRALONGUE 1997** = M. AMANDRY et J. SERRALONGUE, Le dépôt valentinien du « Charles-Albert » à Annecy (Haute-Savoie), 1986, *TM XVI*, 1997, p. 141-145.

**AMANDRY et al. 2002** = M. AMANDRY, G. AUBIN et M. MORTREAU, Le trésor d'aurei augustéens de la Gaumont/Saint-Martin à Angers (Maine-et-Loire), 1991, *TM XX*, 2002, p. 43-56.

**AMANDRY et al. 2020** = M. AMANDRY, F. PILON, B. PANOUILLOT et J.-P. GARNIER, Une monnaie inédite d'Élaea d'Éolide dans un dépôt de monnaies perforées du Haut-Empire trouvé à Reims (Marne), *BSFN*, 75, 10, p. 375-383.

**AMRANE et al. 1999** = Y. AMRANE, W. BERRY et B. SOUM, *Centre Leclerc d'Autun*, deux vol., DRAC Bourgogne, Dijon, 1999.

**ANDREAU 2003** = J. ANDREAU, Remarques conclusives, dans *CÉBEILLAC-GERVASONI et ANDREAU 2003*, p. 151-157.

**ANDREAU 2006** = J. ANDREAU, Intérêts et comportements patrimoniaux de l'élite romaine, *CCRH*, 37, 2006, p. 157-171.

**ANDRIEU 2015** = M. ANDRIEU, *Graffites et société en Gaule Lyonnaise. Contribution à l'étude des inscriptions gravées sur vaisselle céramique*, Thèse de doctorat sous la direction de G. SAURON et Th. LUGINBÜHL, Université de Paris-Sorbonne, 2015.

**ANDROUIN 2018** = L. ANDROUIN, *Les figurines en terre cuite gallo-romaines d'Autun : apport du scanner 3D à l'étude des faciès de production et de consommation et à la valorisation des résultats*, Mémoire de Master 2 sous la direction de A. QUIQUEREZ et Y. LABAUNE, Université de Bourgogne, Dijon, 2018.

**Annuaire Saône-et-Loire 1834** = E. MONNIER, *Annuaire du département de Saône-et-Loire année 1834*, Dejussieu, Mâcon, 1834.

**Annuaire Saône-et-Loire 1836** = E. MONNIER, *Annuaire du département de Saône-et-Loire année 1836*, Dejussieu, Mâcon, 1836.

**Annuaire Saône-et-Loire 1839** = E. MONNIER, *Annuaire du département de Saône-et-Loire année 1839*, Dejussieu, Mâcon, 1839.

**Annuaire Saône-et-Loire 1843** = E. MONNIER, *Annuaire du département de Saône-et-Loire année 1843*, Dejussieu, Mâcon, 1843.

**Annuaire Saône-et-Loire 1856** = E. MONNIER, *Annuaire du département de Saône-et-Loire année 1856*, Protat, Mâcon, 1856.

**Annuaire Saône-et-Loire 1859** = E. MONNIER, *Annuaire du département de Saône-et-Loire année 1859*, Protat, Mâcon, 1859.

**Annuaire Saône-et-Loire 1862** = E. MONNIER, *Annuaire du département de Saône-et-Loire année 1862*, Protat, Mâcon, 1862.

**Annuaire Saône-et-Loire 1873** = E. MONNIER, *Annuaire du département de Saône-et-Loire année 1873*, Protat, Mâcon, 1873.

**ANONYME 1725** = ANONYME, Lettre écrite d'Auxerre à M. de R... au sujet d'une nouvelle découverte de médailles romaines, *Mercur de France*, janvier 1725, 1725, p. 184-190.

**ANONYME 1731a** = ANONYME, Extrait d'une lettre écrite d'Auxerre à M. D. L. R. au mois d'avril 1731 par M. B. L. C. S. sur une urne et des médailles trouvées, *Mercur de France*, juin 1731, 1731, p. 1207-1213.

**ANONYME 1731b** = ANONYME, Remarque sur une médaille de l'empereur Posthume, *Mercur de France*, octobre 1731, 1731, p. 2329-2331.

**ANONYME 1827** = ANONYME, Séance publique, *MAD*, 1827, p. 177.

**ANONYME 1838** = ANONYME, *RN*, 1838, p. 298.

**ANONYME 1846a** = ANONYME, Découvertes archéologiques, *BSHF*, années 1845-1846, 1846, p. 26-27 ; 193-194.

**ANONYME 1846b** = ANONYME, Coins and other Antiquities, recently discovered on the site of the Temple of the Goddess Sequana, near Dijon, *NC*, tome 8, 1846, p. 49-50.

**ANONYME 1848** = Société Éduenne et Commission des Antiquités d'Autun, *Autun archéologique*, Dejussieu, Autun, 1848.

**ANONYME 1850a** = ANONYME, *BSHF*, années 1849-1850, 1850, p. 13-14.

**ANONYME 1850b** = ANONYME, Découvertes archéologiques, *BSHF*, années 1849-1850, 1850, p. 186-188.

**ANONYME 1857** = ANONYME, Séance du 27 novembre 1856, *BSN*, tome 2, années 1855-1857, 1857, p. 344-348.

**ANONYME 1858** = ANONYME, Nouvelles et découvertes, *RA*, 14<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> partie, 1858, p. 633-634.

**ANONYME 1863** = ANONYME, *BSSY*, 17<sup>e</sup> vol., 1863, p. VIII et CXXXIV.

**ANONYME 1870** = ANONYME, *BSSS*, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année, 1869-1870, 1870, p. 22-23.

**ANONYME 1872** = ANONYME, Séance du 17 décembre 1866, *MSE*, tome 1, 1872, p. 545-546.

**ANONYME 1873** = ANONYME, *BSEDA*, tome 12, 1873, p. 210.

**ANONYME 1874** = ANONYME, Nouvelles archéologiques et correspondances, *RA*, 15<sup>e</sup> année, vol. 28, 1874, p. 332-341.

**ANONYME 1875** = ANONYME, Séance du 12 mars 1874, *MSE*, tome 4, 1875, p. 483-486.

**ANONYME 1876** = ANONYME, Un trésor numismatique, *RA*, 17<sup>e</sup> année, vol. 31, 1876, p. 436-437.

**ANONYME 1880** = ANONYME, *BSSY*, 34<sup>e</sup> vol., 1880, p. XX et XXV.

**ANONYME 1881a** = ANONYME, *MSE*, tome 10, 1881, p. 472-473.

**ANONYME 1881b** = ANONYME, Séance du 29 juillet 1880, *MSE*, tome 10, 1881, p. 475-495.

**ANONYME 1881c** = ANONYME, Séance du 3 septembre 1880, *MSE*, tome 10, 1881, p. 495-528.

**ANONYME 1889a** = ANONYME, Togliamo dai giornali francesi, *RIN*, 2<sup>e</sup> année, 1889, p. 131.

**ANONYME 1889b** = ANONYME, Procès-verbaux des séances de l'année 1888, *MSHAB*, tome 13, année 1888, 1889, p. 17-45.

**ANONYME 1890a** = ANONYME, *BSSY*, 44<sup>e</sup> vol., 3<sup>e</sup> partie, 1890, p. XXXVI.

**ANONYME 1890b** = ANONYME, Trouvaille de monnaies, *ASFN*, tome 14, 1890, p. 251.

**ANONYME 1893** = ANONYME, Séance publique du 5 septembre 1893, *MSE*, tome 21, 1893, p. 405-416.

**ANONYME 1894a** = ANONYME, Séance du 24 novembre 1894, *MSE*, tome 22, 1894, p. 444-462.

**ANONYME 1894b** = ANONYME, Séance du 5 avril 1894, *MSE*, tome 22, 1894, p. 415-428.

**ANONYME 1895** = ANONYME, Vieilles monnaies, *BSEB*, tome 3, 1895, p. 127.

**ANONYME 1897a** = ANONYME, Séance publique du 3 septembre 1897, *MSE*, tome 25, 1897, p. 387-398.

**ANONYME 1897b** = ANONYME, Séance du 10 juin 1897, *MSE*, tome 25, 1897, p. 380-387.

**ANONYME 1897c** = ANONYME, Séance du 2 décembre 1897, *MSE*, tome 25, 1897, p. 398-408.

**ANONYME 1898a** = ANONYME, *BSAHC*, n°5-6, années 1895-1896, 1898, p. 281-282.

**ANONYME 1898b** = ANONYME, Séance du 21 juillet 1898, *MSE*, tome 26, 1898, p. 439-446.

**ANONYME 1899a** = ANONYME, Séance du 16 février 1899, *MSE*, tome 27, 1899, p. 391-399.

**ANONYME 1899b** = ANONYME, Séance du 27 avril 1899, *MSE*, tome 27, 1899, p. 399-411.

**ANONYME 1900** = ANONYME, Séance du 3 septembre 1900, *MSE*, tome 28, 1900, p. 394-408.

**ANONYME 1902** = ANONYME, Acquisitions, *BSAHC*, n°7-9, années 1897-1899, 1902, p. 465.

**ANONYME 1905** = ANONYME, Séance du 30 novembre 1905, *MSE*, tome 33, 1905, p. 370-406.

**ANONYME 1906** = ANONYME, Séance du 8 mars 1906, *MSE*, tome 34, 1906, p. 349-363.

**ANONYME 1908a** = ANONYME, Trouvaille archéologique à La Rêpe, près Vandenesse, *Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France*, tome 3, Dijon, 1908, p. 184.

**ANONYME 1908b** = ANONYME, Séance du 26 mars 1908, *MSE*, tome 36, 1908, p. 355-371.

**ANONYME 1911** = ANONYME, Découverte d'un trésor, *BSAC*, 5<sup>e</sup> année, n°2, 1911, p. 60.

**ANONYME 1923** = ANONYME, Trouvailles de monnaies, *RN*, tome 26, 1923, p. 226.

**ANONYME 1928** = ANONYME, *Revue des Musées*, 1928, p. 85.

**ANONYME 1931** = ANONYME, Séance du 18 février 1826, *MSE*, tome 46, 1931, p. 372-377.

**ANONYME 1933** = ANONYME, La voie romaine de Roanne à Digoïn (suite), *Bull. Soc. Ét. Brionnais*, octobre 1933, p. 115-116.

**ANONYME 1940** = ANONYME, Le médaillier de la Société Éduenne, *MSE*, tome 48, 1940, p. 405-406.

**ANONYME 1944** = ANONYME, *MSE*, tome 49, 1944, p. 17.

**ANONYME 1945** = ANONYME, Procès-verbal de la séance du 5 mai 1940, *BSSY*, 93<sup>e</sup> vol., années 1939-1943, 1945, p. XVII.

**ANONYME 1950** = ANONYME 1950, À Saint-Romain, *Ann. Bourg.*, tome 22, 1950, p. 284.

**ANONYME 1952** = ANONYME, Séances d'études, *RAE*, tome 3, 1952, p. 60-61.

**ANONYME 1967** = ANONYME, Découverte d'un trésor monétaire dans l'Yonne, *RAE*, tome 18, 1967, p. 249.

**ANONYME 1971** = ANONYME, *BAHR*, tome 7, année 1968, 1971, p. 215-216.

**ANONYME 1978** = ANONYME, Saulieu, *MCACO*, tome 30, années 1976-1977, 1978, p. 77.

**ANONYME 1980** = ANONYME, *MCACO*, tome 31, années 1978-1979, 1980, p. 79.

**ANONYME 1981** = ANONYME, *BSFN*, 36, 8, 1981, p. 110.

**ANONYME 1982 (?)** = ANONYME, Yonne, Bazarnes, Coopérative agricole, le trésor de Bazarnes, SRA Bourgogne, Dijon, 1982 (?).

**ANONYME 1983** = ANONYME, Trouvailles gallo-romaines du XIX<sup>e</sup> siècle d'après les Annuaires Départementaux de Saône-et-Loire, *EDP*, n°50, 1983, p. 34-35.

**ANONYME 1984a** = ANONYME, *MCACO*, tome 33, années 1982-1983, 1984, p. 116.

**ANONYME 1984b** = ANONYME, *MSHAC*, tome 52, années 1982-1983, 1984, p. 68.

**ANONYME 1987** = ANONYME, Autun (Saône-et-Loire), Hôpital-Pavillon Saint Louis, rapport d'opération, DRAC Bourgogne, Dijon, 1987.

**ARMAND 1933** = Ch. ARMAND, Le trésor de Mâcon au British Museum, *AAM*, tome 28, 1933, p. 368-377.

**ARMAND 1963** = Ch. ARMAND, Pérégrination du trésor de Mâcon avant son entrée au British Museum, *AAM*, tome 46, 1963, p. VIII et XVII.

**ARMAND-CALLIAT 1925** = L. ARMAND-CALLIAT, Communications, *MSHAC*, tome 13, 1925, p. XXXVII-XXXVIII.

**ARMAND-CALLIAT 1937** = L. ARMAND-CALLIAT, *Le chalonnois gallo-romain, répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Chalon*, Chalon-sur-Saône, 1937.

**ARMAND-CALLIAT 1938** = L. ARMAND-CALLIAT, Le style celtique flamboyant à propos d'un objet du musée Denon, *MSHAC*, tome 28, 1938, p. 67-68.

**ARMAND-CALLIAT et VIALLEFOND 1958** = L. ARMAND-CALLIAT et G. VIALLEFOND, Amphore et monnaies romaines trouvées en 1956 à Autun, *RAE*, tome 9, 1958, p. 275-278.

**ASPLANATO 2020** = N. ASPLANATO, *Les données scientifiques en archéologie, de leur création à leur traitement*, Mémoire de Master 2 professionnel, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2020.

**AUBERT 1958** = M. AUBERT, Adrien Blanchet (1866-1957), *BM*, tome 116-1, 1958, p. 80-81.

- AUBERTIN 1871** = Ch. AUBERTIN, Rapport sur les fouilles de Paruey (Côte-d'Or), *RSS*, tome 1, année 1870, 1<sup>er</sup> semestre, 1871, p. 158-159.
- AUBIN 1984** = G. AUBIN, L'or romain dans l'Ouest de la Gaule : circulation et stagnation, *RAO*, tome 1, 1984, p. 89-119.
- AUBIN 1992** = G. AUBIN, Réflexions sur l'usage de l'or romain dans l'Ouest de la Gaule, dans *BRENOT et LORiot 1992*, p. 91-99.
- AUBIN 2003** = G. AUBIN, Les moules monétaires en terre cuite du III<sup>e</sup> siècle : chronologie et géographie, *RN*, tome 159, 2003, p. 125-162.
- AUBIN 2007** = G. AUBIN, Les trésors (monétaires) antiques : le mot, les choses et les chercheurs, dans *BARATTE et al. 2007*, p. 49-73.
- AUBIN et MEISSONNIER 1994** = G. AUBIN et J. MEISSONNIER, L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'Ouest de la Gaule et de la Bourgogne, dans Chr. GOUDINEAU (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse / Saint-Marcel, Indre) 8, 9 et 10 octobre 1992, Errance, Paris, 1994, p. 143-152.
- AUBIN et al. 1996** = G. AUBIN, F. LAUBENHEIMER et D. VIALOU, *Gallia informations, l'archéologie des régions, 1994-1995 : Corse, Bourgogne*, Éditions du CNRS, Paris, 1996.
- AUDIN 1953** = A. AUDIN, Pourquoi Lugdunum fut-il abandonné ?, *RAE*, tome 4, 1953, p. 61-65.
- AUDRA 1997** = A. AUDRA, Lé dépôt monétaire de Seyssel (Haute-Savoie) : 188 sesterces et sous-multiples de la fin du règne de Marc Aurèle, *TM XVI*, 1997, p. 15-20.
- AVOSCAN 1986** = D. AVOSCAN, *Saône & Loire, Curgy, « Trésor monétaire »*, SRA Bourgogne, Dijon, 1986.
- AVOSCAN et NIAUX 1994** = D. AVOSCAN et R. NIAUX, Un trésor monétaire gallo-romain à Curgy, *MSE*, tome 55, fascicule 3, 1994, p. 209-220.
- BABELON 1895** = E. BABELON, *BSAF*, 1895, p. 139-140.
- BABELON 1901** = E. BABELON, *Traité des monnaies grecques et romaines tome 1*, Ernest Leroux, Paris, 1901.
- BABELON 1958** = J. BABELON, Nécrologie : Adrien Blanchet (1866-1957), *RN*, tome 1, 1958, p. 5-10.
- BABELON et BLANCHET 1895** = E. BABELON et A. BLANCHET, *Catalogue des Bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, Ernest Leroux, Paris, 1895.
- BAILLIARD 1872** = J. BAILLIARD, Note sur quelques antiquités de Gonfreville-l'Orcher et de Honfleur, *RPSNHED*, tome 37-38, années 1870-1871, 1872, p. 447-448.
- BANTI et SIMONETTI 1976** = A. BANTI et L. SIMONETTI, *Corpus Nummorum Romanorum Vol. IX : Tiberio, Monete d'oro, d'argento, di bronzo e coloniali*, Florence, 1976.
- BARATTE 1994** = Fr. BARATTE, Le trésor d'orfèvrerie découvert à Autun en 1614. Nouvelles observations, *BSAF*, 1992, 1994, p. 201-212.
- BARATTE 2007** = Fr. BARATTE, Le trésor de Mâcon et les trésors apparentés, dans *BARATTE et al. 2007*, p. 7-18.
- BARATTE et PAINTER 1989** = Fr. BARATTE et K. PAINTER, *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains*, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1989.
- BARATTE et al. 2007** = Fr. BARATTE, M. JOLY et J.-Cl. BÉAL (dir.), *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine*, Revue archéologique du Centre de la France, tome 47, 2007.

**BARBIÉ DU BOCAGE 1832** = A. BARBIÉ DU BOCAGE, Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires de France en 1828 et 1829, *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, Société royale des Antiquaires de France, Paris, 1832, p. I-CXIV.

**BARBIER DE REULLE 1827** = M. BARBIER DE REULLE, Séance publique, *MAD*, 1827, p. 180.

**BARDIALI 2001** = D. BARDIALI, *Artisans et commerçants à Autun aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de V. TABBAGH, Université de Bourgogne, Dijon, 2001.

**BARDIN 1863** = A. BARDIN, Mouvement du médaillier de la ville d'Avallon pendant l'année 1862, *BSEA*, 4<sup>e</sup> année, 1862, 1863, p. 119-142.

**BARDIN 1864** = A. BARDIN, Mouvement du médaillier de la ville d'Avallon pendant l'année 1863, *BSEA*, 5<sup>e</sup> année, 1863, 1864, p. 112-126.

**BARDIN 1868** = A. BARDIN, Mouvement du médaillier de la ville d'Avallon pendant les années 1865 & 1866, *BSEA*, 9<sup>e</sup> année, 1867, 1868, p. 126-144.

**BARDIN 1871** = A. BARDIN, Dons faits au musée, *BSEA*, 11<sup>e</sup> année, 1871-1872, 1873, p. 96-102.

**BARDIN 1873** = A. BARDIN, Découvertes, *BSEA*, 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> années, 1869-1870, 1873, p. 96-104.

**BARDIN 1874** = A. BARDIN, Musée d'Avallon, mouvement du médaillier année 1873, *BSEA*, 14<sup>e</sup> année, 1873, 1874, p. 164-214.

**BARDIN 1878** = A. BARDIN, Acquisitions, *BSEA*, 18<sup>e</sup> année, 1877, 1878, p. 125-126.

**BARDIN 1879** = A. BARDIN, Renseignements, *BSEA*, 19<sup>e</sup> année, 1878, 1879, p. 181-182.

**BARDIN 1881** = A. BARDIN, Renseignements, *BSEA*, 20<sup>e</sup> année, 1879, 1881, p. 106-111.

**BARRAL et JOLY 2013** = Ph. BARRAL et M. JOLY, Opération 2013.6, le Temple dit de Janus et ses abords immédiats, dans Y. LABAUNE (coord.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la Préhistoire au Moyen-Âge*, vol. 2, Rapport sur la campagne 2013, Autun, 2013, p. 7-160.

**BARRAL et JOLY 2014** = Ph. BARRAL et M. JOLY, Opération 2014.4, le Temple dit de Janus et ses abords immédiats, dans Y. LABAUNE (coord.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la Préhistoire au Moyen-Âge*, vol. 2, Rapport sur la campagne 2014, Autun, 2014, p. 123-250.

**BARRAL et JOLY 2015** = Ph. BARRAL et M. JOLY, Opération 2015.8, le Temple dit de Janus et ses abords immédiats, dans Y. LABAUNE (coord.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la Préhistoire au Moyen-Âge*, vol. 2, Rapport sur la campagne 2015, Autun, 2015, p. 329-586.

**BARRAL et JOLY 2016** = Ph. BARRAL et M. JOLY, Opération 2016.8, le Temple dit de Janus et ses abords immédiats, dans Y. LABAUNE (coord.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la Préhistoire au Moyen-Âge*, vol. 2, Rapport sur la campagne 2016, Autun, 2016, p. 1-434.

**BARRAL et al. 2002** = Ph. BARRAL, J.-P. GUILLAUMET et P. NOUVEL, Les territoires de la fin de l'Âge du Fer entre Loire et Saône : les Éduens et leurs voisins. Problématique et éléments de réponse, dans D. GARCIA et Fl. VERDUN, *Territoires et agglomérations des peuples protohistoriques de l'Europe occidentale*, Actes du 24<sup>e</sup> colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Martignes, 1<sup>er</sup> – 4 juin 2000), Éditions Errance, Paris, 2002, p. 271-296.

**BARRAL et al. 2018** = Ph. BARRAL, M. JOLY et St. IZRI, Les Gaulois à Autun : quelques données nouvelles sur le sanctuaire dit du « Temple de Janus », dans E. HIRIART (dir.), *Monnaie et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katerine Gruel*, Bibracte, 29, Glux-en-Glenne, 2018, p. 303-308.

**BARRAL et al. 2019** = Ph. BARRAL, M. JOLY, M. GLAUS et St. IZRI, Nouvelles données sur les contextes laténiens du temple dit de Janus à Autun (S.-et-L.), *Bulletin de l'AFEAF*, n°37, 2019, p. 75-78.

**BARRIÈRE 2012** = V. BARRIÈRE, *Les portes de l'enceinte antique d'Autun et leurs modèles (Gaule, Italie, provinces occidentales de l'Empire romain)*, thèse de doctorat sous la direction de O. DE CAZANOVE, Université de Bourgogne, Dijon, 2012.

**BARTHEL 2012** = J. BARTHEL, *La tour de la Bondue à Autun. Étude archéologique d'une résidence urbaine fortifiée en Bourgogne XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de Master 2 sous la direction de D. SANDRON, Université de Paris IV-Sorbonne, 2012.

**BARTHÈLEMY 2007** = D. BARTHÈLEMY, Le trésor de Mâcon : le contexte de la découverte, derniers résultats archéologiques, dans *BARATTE et al. 2007*, p. 39-47.

**BASTIEN 1964** = P. BASTIEN, *Le monnayage de Magnence (350-353)*, Numismatique romaine, 1, Wetteren, 1964.

**BASTIEN 1967** = P. BASTIEN, *Le monnayage de bronze de Postume*, Numismatique romaine, 3, Wetteren, 1967.

**BASTIEN et COTHENET 1974** = P. BASTIEN et A. COTHENET, *Trésors monétaires de Cher, Lignières (294-310), Osmery (294-313)*, Numismatique romaine, 8, Wetteren, 1974.

**BASTIEN et VICTOOR 1979** = P. BASTIEN et R. VICTOOR, La trouvaille de doubles sesterces de Postume d'Estrée-Wamin et la fin de la thésaurisation du bronze en occident, *TM I*, 1979, p. 45-54.

**BATARDY et al. 2001** = Chr. BATARDY, O. BUCHSCHENCHUTZ et Fr. FUMASY (dir.), *Le Berry Antique*, Supplément n°21 à la RACF, Tours, 2001.

**BATAULT 1854** = H. BATAULT, Compte-rendu des travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône de 1850 à 1853, *MSHAC*, tome 3, 1<sup>ère</sup> partie, 1854, p. V-XVII.

**BATAULT 1864** = H. BATAULT, Extraits des procès-verbaux, *BSHAC*, n°3, années 1863-1864, 1864, p. 6.

**BATAULT 1886** = H. BATAULT, Catalogue des monnaies nouvellement acquises au médaillier de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, *MSHAC*, tome 7, 3<sup>e</sup> partie, 1886, p. 169-238.

**BATTU 1875** = M. BATTU, *BSEDA*, tome 13, 1875, p. 22.

**BAUDIAU 1865** = J.-Fr. BAUDIAU, *Le Morvand ou essai géographique, topographique et historique sur cette contrée*, tome premier, deuxième édition, Nevers, 1865.

**BAUDIAU 1866** = J.-Fr. BAUDIAU, *Le Morvand ou essai géographique, topographique et historique sur cette contrée, tome deuxième*, deuxième édition, Nevers, 1866.

**BAUDOIN 1853** = M. BAUDOIN, Rapport sur les travaux ordonnés par la Société française, dans les ruines gallo-romaines de Saint-Révérien (Nièvre), *Congrès archéologique de France, séances générales tenues à Dijon en 1852*, Paris, 1853, p. 292-302.

**BAUDOIN 1854** = M. BAUDOIN, Rapport sur les travaux exécutés dans les ruines gallo-romaines de Saint-Révérien, *BSN*, tome 1, 1854, p. 179-191.

**BAUDOT 1801** = P.-L. BAUDOT, *Antiquités gauloises du onzième siècle de Rome. Au rédacteur du Journal de la Côte d'Or*, Carion, Dijon, 1801.

**BAUDOT 1805** = H. BAUDOT, Séance publique, *MAD*, 1805, p. 42.

**BAUDOT 1809** = P.-L. BAUDOT, *Recherches sur des médailles et monnoies, trouvées à différentes époques dans le département de la Côte-d'Or, partie de l'ancienne province de Bourgogne*, Frantin, Dijon, 1809.

**BAUDOT 1810a** = H. BAUDOT, Séance publique, *MAD*, 1810, p. 59-65.

**BAUDOT 1810b** = H. BAUDOT, *Mémoire historique sur les médailles trouvées à Combertault*, Ms. 1076 f°29-44, Bibliothèque Municipale de Dijon, Dijon, 1810.

**BAUDOT 1841** = H. BAUDOT, Comptendu des travaux de la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or, *MCACO*, tome 1, années 1838-1841, 1841, p. V-LXIV.

**BAUDOT 1845** = H. BAUDOT, *Rapports sur les découvertes archéologiques faites aux Sources de la Seine*, Dijon, 1845.

**BAUDOT 1846** = H. BAUDOT, Correspondance, *RBN*, tome 2, 1846, p. 184-189.

**BAUDOT 1847** = H. BAUDOT, Rapport sur les découvertes archéologiques faites aux Sources de la Seine, *MCACO*, années 1842-1846, 1847, p. 95-144.

**BAUDRY 2020** = G. BAUDRY (dir.), *Sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le Châtillonnais*, Rapport d'opération prospection inventaire, Association archéologique de Bourgogne, 2020.

**BAURY 1911** = J. BAURY, *BSEB*, tome 19, 1911, p. 3-4 ; 34.

**BAYON et DE ROMISZOWSKI 1931** = E. BAYON et M. DE ROMISZOWSKI, Dons faits à la Société par Madame Maurice Dubois, *MSE*, tome 46, 1931, p. 93-104.

**BEAUCHAMP 1998** = C. BEAUCHAMP, *Étude sociologique d'Augustodunum à travers les monuments funéraires gallo-romains*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de G. SAURON, 3 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 1998.

**BECK et CHEW 1991** = Fr. BECK et H. CHEW (coord.), *Masques de fer : un officier romain du temps de Caligula*, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1991.

**BÉGUIN 2002** = A. BÉGUIN, *Étude de la céramique commune grise provenant du site de Saint-Nazaire à Autun (Saône-et-Loire)*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de D. SANDRON et S. BALCON, Université Paris IV-Sorbonne, 2002.

**BÉGUIN 2009** = A. BÉGUIN, *Espace urbain et habitat dans la ville haute d'Autun (vers 1400-1550)*, thèse de doctorat sous la direction de D. SANDRON, 5 vol., Université Paris IV-Sorbonne, 2009.



**BÉMONT et JACOB 1986** = C. BÉMONT et J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, Documents d'Archéologie Française n°6, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1986.

**BÉNARD 1980** = J. BÉNARD, La ville gallo-romaine, le centre monumental, *La Tour de l'Orle d'or*, Semur-en-Auxois, n°1, 1980, p. 2-10.

**BÉNARD et MANGIN 1994** = J. BÉNARD et M. MANGIN, *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, Les Belles-Lettres, Paris, 1994.

**BERNARD 1877** = G. BERNARD, Extrait des procès-verbaux des séances de la Société d'émulation, année 1876, *BSEDA*, tome 14, 1877, p. 377-440.

**BERTRAND 1864** = A. BERTRAND, Exploration archéologique de la rive droite de l'Allier, *BSEDA*, tome 9, 1864, p. 321-359.

**BERTRAND 1866** = A. BERTRAND, Les découvertes romaines et gallo-romaines faites dans le département de l'Allier (suite), *RB*, 3<sup>e</sup> année, 1886, p. 305-351.

**BERTRAND 1875** = A. BERTRAND, *BSEDA*, tome 13, 1875, p. 6.

**BERTRAND 1901** = A. BERTRAND, Fouilles exécutées dans les officines de potiers gallo-romains de Saint-Bonnet-Iseure (Allier), *BSEB*, tome 9, 1901, p. 114-120.

**BERTRAND 1909** = A. BERTRAND, Notes archéologiques et anthropologiques sur la commune de Coulandon, *BSEB*, tome 17, 1909, p. 271-275.

**BERTRAND 1926** = E. BERTRAND, *MCACO*, tome 18, années 1922-1926, 1926, p. XXVI.

**BERTRAND et GUYOT 1936** = E. BERTRAND et E. GUYOT, Les découvertes archéologiques de la bourgade

gallo-romaine de Bolar à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), *BCTH*, années 1932-1933, 1936, p. 625-637.

**BESLY et BLAND 1983** = E. BESLY et R. BLAND, *The Cunetio Treasure, Roman Coinage of the Third Century AD*, British Museum, Londres, 1983.

**BESNIER 2003** = Chr. BESNIER, *La tour des Ursulines (Autun, Saône-et-Loire). Étude archéologique et architecturale*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de D. SANDRON et S. BALCON, 2 vol., Université Paris IV-Sorbonne, 2003.

**BESOMBES 2004** = P.-A. BESOMBES, Le dépôt monétaire de 22 438 monnaies du gué de Saint-Léonard (commune de Mayenne), *TM XXI*, 2004, p. 1-144.

**BESSON 2007** = C. BESSON, La bijouterie, dans P. CHARDRON-PICAULT (dir.), *Hommes de feu, Hommes du feu, l'artisanat en pays éduen*, catalogue d'exposition temporaire, Musée Rolin, Autun, 2007, p. 198-204.

**BESSON 2010** = C. BESSON, Influences ou diversité dans la bijouterie romaine d'Augustodunum et de Lugdunum, dans P. CHARDRON-PICAULT (dir.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain. Actes du colloque international d'Autun 20-22 septembre 2007*, RAE, 28<sup>e</sup> supplément, Dijon, 2010, p. 323-336.

**BET 2004** = P. BET (dir.), *Le site gallo-romain du nouvel hôpital d'Autun (Saône-et-Loire). DFS d'une fouille d'archéologie préventive d'Août 2001 à janvier 2002*, DRAC Bourgogne, Dijon, 2004.

**BIGARNE 1868** = Ch. BIGARNE, *Étude sur l'origine, la religion et les monumens des Kalètes-Édues*, Lambert, Beaune, 1868.

**BIGARNE 1875** = Ch. BIGARNE, *Histoire de Chorey et de ses seigneurs, tome premier*, Batault-Morot, Beaune, 1875.

**BIGARNE 1878** = Ch. BIGARNE, Monnaies rares de Bolar, *MSE*, tome 7, 1878, p. 397-402.

**BIGARNE 1888** = Ch. BIGARNE, Les romains et les burgondes à Chorey, *MSHAB*, tome 12-13, années 1887-1888, 1888, p. 115-130.

**BIGARNE 1893** = Ch. BIGARNE, Notice historique & descriptive sur le village de Combertault, *MSHAB*, année 1892, 1893, p. 233-302.

**BIGARNE 1899** = Ch. BIGARNE, Notice historique sur le village d'Aloxe, *MSHAB*, année 1898, 1899, p. 47-92.

**BIGEARD 1990** = H. BIGEARD, *Yonne, Sainte-Pallaye, Trésor monétaire*, SRA Bourgogne, Dijon, 1990.

**BLANCHET 1899** = A. BLANCHET, Recherche sur la circulation des monnaies en or sous les empereurs romains, *RBN*, 105<sup>e</sup> année, 1899, p. 277-302.

**BLANCHET 1900** = A. BLANCHET, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, Ernest Leroux, Paris, 1900.

**BLANCHET 1905** = A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Forni Editore, Bologne, 1905.

**BLANCHET 1906** = A. BLANCHET, Chronique, Trouvailles, *RN*, tome 10, 1906, p. 348-351.

**BLANCHET 1909** = A. BLANCHET, Bagues romaines trouvées dans l'est de la Gaule, *Annales du XXI<sup>e</sup> congrès de la fédération archéologique et Historique de Belgique (Liège, 1909)*, tome II, 1<sup>er</sup> fascicule rapport et mémoires, Liège, 1909, p. 15-17.

**BLANCHET 1910a** = A. BLANCHET, Chronique, Trouvailles, *RN*, tome 14, 1910, p. 405-409.

**BLANCHET 1910b** = A. BLANCHET, Numismatique des empereurs gaulois. Les monnaies barbares aux noms et types des

deux Tétricus, *Congrès international de numismatique et d'art de la médaille contemporaine*, Goemaere, Bruxelles, 1910, p. 597-609.

**BLANCHET 1911** = A. BLANCHET, Chronique, Trouvailles, *RN*, tome 15, 1911, p. 371-373.

**BLANCHET 1912** = A. BLANCHET, *Manuel de Numismatique Française I, monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Hugues Capet*, Alphonse Picard et fils, Paris, 1912.

**BLANCHET 1920** = A. BLANCHET, *Mémoires et notes de numismatique, deuxième série*, Picard, Paris, 1920.

**BLANCHET 1931** = A. BLANCHET, Chronique, *RN*, tome 34, 1931, p. 239-253.

**BLANCHET 1933** = A. BLANCHET, Deux trésors d'argenterie inédits découverts en Gaule, *CRAI*, 1933, p. 364-371.

**BLANCHET 1936** = A. BLANCHET, Les rapports entre les dépôts monétaires et les événements militaires, politiques et économiques, *RN*, tome 39, 1936, p. 1-70 ; 205-269.

**BLANCHET 1939** = A. BLANCHET, Trouville mâconnaise, *Ann. Bourg.*, tome 11, 1939, p. 76.

**BLANCHET 1940** = A. BLANCHET, Chronique, Trouvailles de monnaies, *RN*, tome 4, 1940, p. 109.

**BLANCHET 1942** = A. BLANCHET, *BCTH*, années 1938-1940, 1942, p. 435.

**BLANCHET 1951** = A. BLANCHET, Trouvailles monétaires, *RN*, tome 13, 1951, p. 150.

**BLANCHET Supplément** = A. BLANCHET, *Supplément manuscrit à BLANCHET 1900*, vers 1942-1943, Cabinet des Médailles.

**BLAND 1996** = R. BLAND, The development of gold and silver coin denominations, A.D. 193-253, dans C. E. KING et D. G. WIGG (éd), *Coin finds and coin use in the roman world, the thirteenth oxford symposium on coinage and monetary history*, Studien zu Fundmünzen der Antike, n°10, Berlin, 1996, p. 63-100.

**BLAND 1997** = R. BLAND, The changing patterns of hoards of precious-metal coins in the late Empire, *L'antiquité tardive*, 5, p. 29-55.

**BLAND 2013** = R. BLAND, What happened to gold coinage in the 3rd c. A.D. ?, *Journal of Roman Archaeology*, n°26, 2013, p. 263-280.

**BLAND 2018** = R. BLAND, *Coin hoards and Hoarding in Roman Britain AD 43-c.498*, British Numismatic Society, Special publication n°13, Spink, Londres, 2018.

**BLAND et LORIOT 2010** = R. BLAND et X. LORIOT, *Roman and Early Byzantine Gold Coins found in Britain and Ireland, with an appendix of new finds from Gaul*, Royal Numismatic Society Special Publication, 46, Londres, 2010.

**BOËLL 1940** = Ch. BOËLL, Séance du 2 septembre 1939, *MSE*, tome 48, 1940, p. 455-467.

**BOLIN 1926** = St. BOLIN, *Fynden av romerska mynt i det fria Germanien : studier i romersk och äldre germansk historia*, Skanska centraltryckeriet, Lund, 1926.

**BONNEAU 1992** = M. BONNEAU, *La Chaume du Sauveur, Méneestreau (58, Nièvre)*, Rapport de fouilles, SRA Bourgogne, 1992.

**BONNEAU 1994** = M. BONNEAU, Le temple gallo-romain de Méneestreau, *Archéologia*, n°297, Faton, Dijon, 1994, p. 4-5.

**BONNEFOY et PARRIAT 1966** = M. BONNEFOY et H. PARRIAT, La

trouvaille monétaire d'Ouroux, *La Physiophile*, Montceau-les-Mines, 42<sup>e</sup> année, n°64, 1966, p. 29-67.

**BONNEFOY et PERRAUD 1955** = M. BONNEFOY et R. PERRAUD, Nouvelles découvertes gallo-romaines, *La Physiophile*, Montceau-les-Mines, 31<sup>e</sup> année, n°44, 1955, p. 61-68.

**BONNEFOY et PERRAUD 1956** = M. BONNEFOY et R. PERRAUD, Nouvelles découvertes gallo-romaines, *La Physiophile*, Montceau-les-Mines, 32<sup>e</sup> année, n°46, 1956, p. 50-58.

**BORAU 2010** = L. BORAU, *Les structures hydrauliques chez les éduens à l'époque antique. Les sites de Bibracte et d'Augustodunum-Autun. Analyse complémentaire des sites éduens de Bourgogne*, Thèse de doctorat sous la direction de G. SAURON, 2 vol., Université Paris-IV Sorbonne, 2010.

**BORG 2019** = M. BORG, *Les pratiques de dépôts monétaires en contexte funéraire dans la cité des Lingons, Ier s. av. J.-C. – Ve s. apr.*, Mémoire de Master 2 sous la direction de L. Popovitch, 2 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 2019.

**BOURGEOIS 1891** = M. BOURGEOIS, *MSHAB*, tome 15-16, années 1890-1891, 1891, p. 19.

**BOUTHIER 1982** = A. BOUTHIER, Données nouvelles sur l'utilisation du minerai de fer dans le Nord-Ouest de la Nièvre à l'époque gallo-romaine, dans COLLECTIF, *Mines et fonderies antiques de la Gaule*, Table ronde du CNRS, Université de Toulouse Le Mirail, 21-22 novembre 1980, Éditions du CNRS, 1982, p. 139-156.

**BOUTHIER 1984** = A. BOUTHIER, L'occupation du sol à l'époque gallo-romaine dans le Nord-Ouest de la Nièvre, entre Cosne-sur-Loire, Entrains-sur-Nohain et Mesvres-sur-Loire, dans COLLECTIF, *109 congrès des sociétés savantes, Tome 1, La Bourgogne études archéologiques*,

Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Dijon, 1984, p. 47-68.

**BOUTILLIER 1887** = Abbé BOUTILLIER, *BSN*, tome 3, 13<sup>e</sup> vol., 1887, p. 314-317.

**BOUVIER 1898** = H. BOUVIER, Histoire de Monéteau (Yonne), *BSSY*, 51<sup>e</sup> vol., année 1897, 1898, p. 5-117.

**BRAEMER 1963** = Fr. BRAEMER, *L'art dans l'occident romain, trésors d'argenterie, sculptures de bronze et de pierre*, Réunion des Musées Nationaux, Palais du Louvre, Paris, 1963.

**BREDEAULT 1889** = A. BREDEAULT, Supplément à l'Histoire de Beaune de Gandelot, *MSHAB*, tome 13, année 1888, 1889, p. 59-319.

**BREDEAULT 1896** = A. BREDEAULT, Supplément à Courtépée, Baillages de Beaune, Nuits et Arnay-le-Duc, *MSHAB*, année 1895, 1896, p. 209-336.

**BRENOT 1968** = Cl. BRENOT, Un dépôt de monnaies romaines du Haut-Empire découvert sur le parvis de Notre-Dame de Paris (21 sesterces et 2 as), *BSFN*, 23, 4, 1968, p. 267.

**BRENOT et LORIOT 1992** = Cl. BRENOT et X. LORIOT (dir.), *L'or monnayé III. Trouvailles de monnaies d'or dans l'Occident romain*, Actes de la Table Ronde tenue à Paris les 4 et 5 décembre 1987, Éditions du CNRS, Paris, Cahiers Ernest-Babelon, 4, 1992.

**BRENOT et METZGER 1992** = Cl. BRENOT et C. METZGER, Trouvailles de bijoux monétaires dans l'Occident romain, dans *BRENOT et LORIOT 1992*, p. 313-366.

**BRENOT et SCHEERS 1996** = Cl. BRENOT et S. SCHEERS, *Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtiques du musée des Beaux-Arts de Lyon*, Peeters, Leuven, 1996.

**BREUILLER 1987** = R. BREUILLER, La découverte du trésor de Boutissaint, d'après Paultre des Ormes, *BSSY*, 118<sup>e</sup> vol., année 1986, 1987, p. 161-163.

**BRUZARD et GUÉRIN 1865** = A. BRUZARD et A. GUÉRIN, Fouilles exécutées à Courcelles-lès-Semur en 1864, *BSSS*, tome 1, année 1864, 1865, p. 117-135.

**BUCHENSCHUTZ 2004** = O. BUCHENSCHUTZ, Les Celtes et la formation de l'Empire romain, *AHSS*, n°59/2, 59<sup>e</sup> année, 2004, p. 337-361.

**BUHOT DE KERSERS et al. 1889** = A. BUHOT DE KERSERS, H. PONROY et L. JACQUEMET, Bulletin numismatique, *MSAC*, 16<sup>e</sup> vol., années 1888-1889, 1889, p. 269-274.

**BULLIOT 1856** = J.-G. BULLIOT, *Essai sur le système défensif des Romains dans le pays Éduen*, Société Éduenne, Autun, 1856.

**BULLIOT 1859** = J.-G. BULLIOT, Note sur un anneau d'or à l'effigie de Tétricus trouvé à Autun, *BSEDA*, tome 7, 1859, p. 62-67.

**BULLIOT 1861a** = J.-G. BULLIOT, Découverte d'un anneau d'or à l'effigie de Tétricus, *BM*, tome 7, 27<sup>e</sup> de la collection, 1861, p. 448-449.

**BULLIOT 1861b** = J.-G. BULLIOT, *RA*, 2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> vol., 1861, p. 419.

**BULLIOT 1862a** = J.-G. BULLIOT, Note biographique sur M. Joseph de Fontenay lue dans la séance de la Société Éduenne du 4 mars 1860, *ASE*, années 1860-1862, 1862, p. 13-32.

**BULLIOT 1862b** = J.-G. BULLIOT, Note sur un anneau d'or à l'effigie de Tétricus trouvé à Autun, *ASE*, années 1860-1862, 1862, p. 121-129.

**BULLIOT 1862c** = J.-G. BULLIOT, Séance du 10 mars 1861, *ASE*, années 1860-1862, 1862, p. 97-120.

**BULLIOT 1872** = J.-G. BULLIOT, Notice sur la vie et les œuvres de Monseigneur Devoucoux évêque d'Évreux, ancien président de la Société Éduenne, *MSE*, tome 1, 1872, p. 107-131.

**BULLIOT 1874** = J.-G. BULLIOT, L'ex-voto de la Dea Bibracte, *MSE*, tome 3, 1874, p. 299-329.

**BULLIOT 1879** = J.-G. BULLIOT, *MSE*, tome 8, 1879, p. 545-548.

**BULLIOT 1880** = J.-G. BULLIOT, Fouilles du quartier de la Genetoie et du temple dit de Janus, *MSE*, tome 9, 1880, p. 419-461.

**BULLIOT 1881** = A. BULLIOT, Procès-verbaux des séances, séance du 17 janvier 1880, *MSE*, tome 10, 1881, p. 454.

**BULLIOT 1889** = J.-G. BULLIOT, Harold de Fontenay, bibliothécaire de la Société Éduenne, *MSE.*, tome 17, 1889, p. 415-432.

**BULLIOT 1890** = A. BULLIOT, Note sur le champ aux orfèvres à Autun et sur les découvertes qui y ont été faites, *MSE*, tome 18, 1890, p. 441-451.

**BULLIOT 1897** = J.-G. BULLIOT, Notice sur des moules de monnaies antiques trouvés à Autun, *MSE*, tome 25, 1897, p. 45-64.

**BULLIOT 1899a** = J.-G. BULLIOT, *MSE*, tome 27, 1899, p. 426-427.

**BULLIOT 1899b** = J.-G. BULLIOT, *Fouilles du Mont-Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895*, Dejussieu, Autun, 1899.

**BULLIOT et THIOLLIER 1892** = J.-G. BULLIOT et F. THIOLLIER, *La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen, étude sur le paganisme rural*, Dejussieu, Autun, 1892.

**BURGEVIN 2003** = A. BURGEVIN, *Les monnaies romaines du site d'Escolives-Sainte-Camille*, Mémoire de maîtrise sous la direction de G. SAURON et

L. POPOVITCH, 2 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 2003.

**BURGEVIN 2008** = A. BURGEVIN, Étude préliminaire du trésor monétaire UF13, découvert dans le niveau d'abandon général en façade sud du bâtiment de l'ensemble 1, dans Fr. DUCREUX, *Magny-Cours (Bourgogne, Nièvre), Challuy / Magny-Cours. Aménagement de la RN7 phase 3, section courante du tracé*, INRAP Grand-Est-Sud, Dijon, 2008, p. 86-91.

**BURGEVIN 2009** = A. BURGEVIN, Un trésor monétaire tétrarchique à Magny-Cours (Nièvre) : premier rapport sommaire, *BSFN*, 64, 6, 2009, p. 102-105.

**BURGEVIN 2016a** = A. BURGEVIN, Dépôts d'imitations urbains et atelier monétaire rural dans l'est de la Gaule, dans J. CHAMEROY et P.-M. GUIHARD (dir.), *Produire et recycler la monnaie au Bas-Empire*, 1<sup>ères</sup> rencontres internationales de numismatique, (15-16 mai 2014, Mainz), RGZM, Mayence, p. 279-290.

**BURGEVIN 2016b** = A. BURGEVIN, Un ensemble de monnaies tétrarchiques trouvé dans la Saône à Montbellet (Saône-et-Loire), reliquat d'un dépôt monétaire ?, dans N. ACHARD-COROMPT, M. KASPRZYK avec la collaboration de B. FORT, *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est. Actualités de la recherche*, Actes du colloque de Châlons-en-Champagne (16-17 septembre 2010), RAE, 41<sup>e</sup> supplément, Dijon, 2016, p. 479-486.

**BURGEVIN et FILIPIAK 2016** = A. BURGEVIN et B. FILIPIAK, Remarques sur la circulation monétaire dans les campagnes à la fin de l'Antiquité en Gaule de l'Est, dans *MARTIN 2016*, p. 159-180.

**BURGEVIN et al. 2014** = A. BURGEVIN, B. SOUM et St. MARTIN, Étude des monnaies, dans *ALIX 2014*, vol. 4, p. 18-101.

**BURSCHE 2008** = A. BURSCHE, Function of Roman coins in *Barbaricum* of Later Antiquity. An anthropological essay, dans, A. BURSCHE, R. CIOLEK et R. WOLTERS, *Roman coins outside the Empire. Ways and Phases, Contexts and Functions. Proceedings of the ESF/SCH Exploratory Workshop, Radziwill Palace, Nieborow (Poland), 3-6 September 2005*, Moneta, 82, Wetteren, 2008, p. 395-416.

**BURSCHE 2013** = A. BURSCHE, The battle of Abritus, the Imperial Treasury and Aurei in *Barbaricum*, *NC*, tome 173, 2013, p. 151-171.

**CALLEGHER 2019** = Br. CALLEGHER (éd.), *Too big to study ? Troppo grandi da studiare ?*, Edizioni Università di Trieste, Trieste, Polymnia Numismatica Antica e Medievale Studi 11, 2019.

**CALLU 1969** = J.-P. CALLU, *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, de Boccard, Paris, 1969.

**CALLU 1979** = J.-P. CALLU, Cachettes monétaires multiples (III<sup>e</sup> – IV<sup>e</sup> s.), *Studien zu Fundmünzen der Antike*, n°1, Berlin, 1979, p. 5-16.

**CALLU 1981** = J.-P. CALLU, *Inventaire des trésors de bronze constantiniens (313-348)*, Numismatique romaine, 12, Wetteren, 1981.

**CALLU et GARNIER 1977** = J.-P. CALLU et J.-P. GARNIER, Minimi constantiniens trouvés à Reims : recherches sur les imitations à prototypes des années 330 à 348, *Quaderni Ticinesi, Numismatica e Antichità Classiche*, tome 6, 1977, p. 281-315.

**CALLU et LORRIOT 1980** = J.-P. CALLU et X. LORRIOT, Trouvailles isolées de monnaies d'or en Gaule romaine : premières estimations, *BSFN*, 35, 10, 1980, p. 781-784.

**CALLU et LORRIOT 1990** = J.-P. CALLU et X. LORRIOT, *L'or monnayé II. La dispersion des aurei en Gaule romaine sous*

*l'Empire*, Éditions APDCA, Juan-les-Pins, Cahiers Ernest Babelon 3, 1990.

**CARDON 2020** = Th. CARDON (éd.), Archéologie des dépôts monétaires, *JAN*, vol. 10, 2020.

**CARNOT 1935** = M. CARNOT, Notice sur la vie et les travaux de M. Anatole de Charmasse (1835-1932), *MSE*, tome 47, 1935, p. 97-120.

**CARRE 1984** = F. CARRE, *Lampes à huile en terre cuite des musées Rolin d'Autun et Alésia (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. – VI<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Ch. BEMONT et M. LEGLAY, 2 vol., Université Paris IV-Sorbonne, 1984.

**CASEY et REECE 1974** = J. CASEY et R. REECE (éd.), *Coins and the archaeologist*, BAR, Oxford, 1974.

**CASSAGNES 2018** = L. CASSAGNES, *Les militaria du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. dans les sites civils du nord-est de la Gaule : une étude comparative des collections de Reims, d'Avenches et d'August à partir de celle d'Autun*, Mémoire de Master 2 sous la direction de L. LAÛT, Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, 2018.

**CASSAGNES à paraître** = L. CASSAGNES, Les militaria de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. dans les sites civils du nord-est de la Gaule : le cas d'Autun-Augustodunum (Saône-et-Loire), *RAE*, à paraître.

**Catalogue musée de Moulins 1885** = A. BERTRAND, BOUCHARD, ESMONNOT et M. DE L'ESTOILLE, *Catalogue du musée départemental de Moulins*, Société d'émulation de l'Allier, Moulins, 1885.

**CAVAILLÈS et FOURTEAU-BARDAJI 2009** = M. CAVAILLÈS et A.-M. FOURTEAU-BARDAJI, Céramiques et dépôts monétaires : analyses des contenants, dans A. CLAIRAND et D. HOLLARD (éd.), *Numismatique et archéologie en Poitou-Charentes. Actes du*

colloque de Niort, 7-8 décembre 2007, Musée Bernard d'Agesci, Recherches et travaux de la Société d'études numismatiques et archéologiques, Paris, 2009, p. 193-201.

**CAYLUS 1767** = Comte de CAYLUS, *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques romaines et gauloises, supplément, tome 7*, Tilliard, Paris, 1767.

**CÉBEILLAC-GERVASONI et ANDREAU 2003** = M. CÉBEILLAC-GERVASONI et J. ANDREAU, Dossier. Les élites locales et la terre à l'époque romaine, *HSR*, n°19, 2003, p. 11-157.

**CÉBEILLAC-GERVASONI et LAMOINE 2003** = M. CÉBEILLAC-GERVASONI et L. LAMOINE (éd.), *Les élites et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, École Française de Rome, Presses Universitaires Blaise-Pascal, Rome – Clermont-Ferrand, 2003.

**CÉBEILLAC-GERVASONI et al. 2004** = M. CÉBEILLAC-GERVASONI, L. LAMOINE et Fr. TRÉMENT, Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, textes, images (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. – III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), Presses Universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2004.

**CHALLE 1856** = E. CHALLE, *AY*, 20<sup>e</sup> année, Auxerre, 1856.

**CHALLE 1857** = E. CHALLE, *BSSY*, 11<sup>e</sup> vol., Auxerre, 1857, p. 149-150.

**CHALLE 1878** = A. CHALLE, *Histoire de l'Auxerrois, son territoire, son diocèse, son comté, ses baronnies, son bailliage et ses institutions coutumières municipales*, BSSY, Ernest Thorin, Paris, 1878.

**CHAMEROY 2004** = J. CHAMEROY, La monnaie comme source historique de l'armée romaine du Bas-Empire, dans Y. LE BOHEC et C. WOLFF, *L'armée romaine de Dioclétien à Valentinien I<sup>er</sup>*, Actes du congrès de Lyon (12-14 septembre 2002), De Boccard, Paris, 2004, p. 139-155.

**CHAMEROY 2016** = J. CHAMEROY, Réformes monétaires tardo-romaines à la lumière des dépôts enfouis en Gaule (c. 274-c. 310), dans J. CHAMEROY et P.-M. GUIHARD (dir.), *Produire et recycler la monnaie au Bas-Empire*, 1<sup>ères</sup> rencontres internationales de numismatique, (15-16 mai 2014, Mainz), RGZM, Mayence, p. 47-68.

**CHAMEROY et GUIHARD 2016** = J. CHAMEROY et P.-M. GUIHARD, Falsa fusio à Trèves. Les moules monétaires du III<sup>e</sup> siècle de la Löwenbrauerei et la place du denier dans la circulation monétaire en Gaule du Nord, dans J. CHAMEROY et P.-M. GUIHARD (dir.), *Produire et recycler la monnaie au Bas-Empire*, 1<sup>ères</sup> rencontres internationales de numismatique, (15-16 mai 2014, Mainz), Mayence, p. 235-263.

**CHAMEROY et LAMBOT 2014** = J. CHAMEROY et B. LAMBOT, Offrandes bien tempérées. Monnaies offertes lors du passage d'un fleuve, à l'exemple du gué de Selles (départ. Marne/F), dans RGZM (dir.), *Honesta Missione. Festschrift für Barbara Pferdehirt*, RGZM, Mayence, 2014, p. 473-494.

**CHAMILLART 1711** = E. CHAMILLART, *Dissertations du Révérend Père Etienne Chamillart de la Compagnie de Jésus sur plusieurs médailles & pierres gravées de son cabinet & autres monuments d'antiquités*, Paris, 1711.

**CHAPPUIS 1873** = Ch. CHAPPUIS, Note sur les monnaies antiques trouvées à Autun dans la tranchée du chemin de fer, *MSE*, tome 2, 1873, p. 397-406.

**CHARDOME 1973** = J.-M. CHARDOME, *Le règne de l'empereur Postume (260-269). Vol. II. Répertoire des trésors de monnaies romaines de la période 238-284, découverts en France et en Belgique*, Université de Liège, Liège, 1973.

**CHARDRON 1990** = P. CHARDRON, *Rapport de sondage préliminaire effectué 47 avenue Charles de Gaulle à Autun (71)*, Service Archéologique de la Ville d'Autun, Autun, 1990.

**CHARDRON-PICAULT 2004** = P. CHARDRON-PICAULT, *L'artisanat à Autun-Augustodunum : chronologie et topographie des activités manufacturières dans la capitale de la civitas Aeduorum*, Thèse de doctorat sous la direction de G. SAURON, 2 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 2004.

**CHARDRON-PICAULT 2007** = P. CHARDRON-PICAULT, Les artisanats de luxe chez les éduens : les exemples de Bibracte et d'Augustodunum, dans *BARATTE et al. 2007*, p. 221-237.

**CHARDRON-PICAULT et PERNOT 1999** = P. CHARDRON-PICAULT et M. PERNOT, *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun : Le site du Lycée militaire*, Documents d'archéologie française, 76, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1999.

**CHARNOTET 2012** = Ph. CHARNOTET, *Apports de l'objet monétaire à l'étude d'une cité de Gaule romaine : l'exemple des Bituriges Cubi*, thèse de doctorat sous la direction de Fr. DUMASY, Université de Paris I, Paris, 2012 (2 vol. non publiés).

**CHARRIER 2019a** = K. CHARRIER, Étude archéologique du mobilier numismatique, dans *NOUVEL et al. 2019a*, p. 104-110 ; 169-187.

**CHARRIER 2019b** = K. CHARRIER, Étude numismatique, dans Tr. DESSOLIN, *Autun (Saône-et-Loire), Berges d'Arroux. Restauration de la continuité écologique de l'Arroux. Rapport de diagnostic archéologique*, Service archéologique de la Ville d'Autun, Autun, 2019, p. 19.

**CHARRIER 2020a** = K. CHARRIER, Découverte fortuite d'un *solidus* de

Valentinien II à Autun-Augustodunum, *BSFN*, 75, 1, 2020, p. 7-11.

**CHARRIER 2020b** = K. CHARRIER, Étude archéologique du mobilier numismatique, dans *NOUVEL et al. 2020b*, p. 80-87.

**CHARRIER 2021** = K. CHARRIER, Le dépôt monétaire du sanctuaire de Couan (58) en territoire éduen. L'apport des monnaies de fouilles récentes à un dossier fragmentaire, *BSFN*, 76, 4, 2021, p. 158-165.

**CHARRIER à paraître** = K. CHARRIER, Le dépôt monétaire de Reulle-Vergy (Côte-d'Or), seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, *RAE*, à paraître.

**CHATELAIN 1914** = É. CHATELAIN, Éloge funèbre de M. Joseph Déchelette, correspondant français de l'Académie, *CRAI*, n°58-6, 1914, p. 574-577.

**CHAUVOT 1981** = A. CHAUVOT, *Le trésor monétaire des Sources de la Seine*, maîtrise d'archéologie sous la direction de Cl. ROLLEY, Université de Bourgogne, Dijon, 1981.

**CHENEAU 2007** = S. CHENEAU, *Étude comparative : les décors des maisons d'Autun-Augustodunum et de quelques cas dans l'Empire romain*, Mémoire de Master 2 sous la direction de O. DE CAZANOVE, 2 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 2007.

**CHEVALLIER 1957** = G. CHEVALLIER, Les trésors de monnaies romaines découverts dans le département du Loiret, dans P. COURCELLE, *XIX<sup>e</sup> circonscription des Antiquités historiques (Cher – Loiret – Nièvre – Yonne), Journées d'études tenues à Orléans et à Chateaulandon les 2 & 3 septembre 1956, Analyse des communications*, Société archéologique et historique de l'Orléanais, Orléans, 1957, p. 16-20.



**CHEVALLIER 1958** = G. CHEVALLIER, *Les trésors de monnaies romaines découverts dans le département du Loiret*, Jeanne d'Arc, Gien, 1958.

**CHEVALLIER 1975** = R. CHEVALLIER, *Gallia Lugdunensis. Bilan de 25 ans de recherches historiques et archéologiques*, ANRW, II.3, 1975, p. 860-1060.

**CHEVRIER 1864** = J. CHEVRIER, *Extraits des procès-verbaux*, BSHAC, n°2, années 1863-1864, 1864, p. 4-5.

**CHEREST 1870** = A. CHEREST, *Catalogue du musée d'Auxerre, seconde section*, BSSY, 24<sup>e</sup> vol., 1870, p. 3-313.

**CHIQUET 2016** = M. CHIQUET, *Ensemble mobilier du « Trésor de Cobannus » : Étude du mobilier et étude de site accompagné de réflexions juridiques sur la question du pillage archéologique et des problématiques de restitutions du mobilier archéologique*, Mémoire de Master 2 sous la direction de O. DE CAZANOVE, Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, 2016.

**CHRISTOL 2006** = M. CHRISTOL, *L'Empire romain du III<sup>e</sup> siècle. Histoire politique (de 192, mort de Commode, à 325, concile de Nicée)*, deuxième édition, Errance, Paris, 2006.

**CLAY 1976** = C. L. CLAY, *Roman Imperial Medallions : the Date and Purpose of their Issue*, dans H. A. CAHN et G. LE RIDER (éd.), *Actes du 8<sup>ème</sup> congrès international de numismatique (New-York-Washington septembre 1973)*, Paris-Bâle, 1976, p. 253-265.

**CLÉMENT 1870** = J. CLÉMENT, BSN, tome 4, 1870, p. 348.

**CLÉMENT 1888** = J. CLÉMENT, *Découverte de 300 monnaies impériales romaines à Saligny*, *Ann. Bourb.*, 2<sup>e</sup> année, 1888, p. 268-272.

**CLÉMENT 1896** = J. CLÉMENT, *Note sur deux grands bronzes découverts à*

Entrains (Nièvre), BSEB, tome 4, 1896, p. 321.

**CLÉMENT 1897** = J. CLÉMENT, *La croix dans les monnaies de l'empereur Posthume (258-267 ap. J.-C.)*, BSEB, tome 5, 1897, p. 3-8.

**CLÉMENT-JANIN 1884** = M. CLÉMENT-JANIN, *Corgoloin, MCACO*, tome 10, années 1878-1884, 1884, p. LXXXIX.

**COLBERT DE BEAULIEU 1965** = J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Les monnaies de Caletedu et le système du denier en Gaule*, CN, n°6, 1965 p. 163-180.

**COLBERT DE BEAULIEU 1966** = J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *La monnaie de Caletedu et les zones du statère et du denier en Gaule*, RACF, n°6, 2, 1966 p. 101-129.

**Collection Claudius Côte** = *Registre d'inventaire manuscrit de la Collection Claudius Côte*, archives du Cabinet des Médailles.

**Collection Fleischman 1994** = Getty Museum, *A passion for Antiquities : Ancient Art from the Collection of Barbara and Lawrence Fleischman*, Catalogue d'exposition, Getty Museum, 1994.

**COLOMBET 1979** = A. COLOMBET, *Coutumes et traditions du Val de Vergy*, Association des Amis de Vergy, Vergy, 1979.

**COLOMBIER-GOUGOUZIAN 2014** = A. COLOMBIER-GOUGOUZIAN, *Le verre gallo-romain en Gaule du Centre-Est du II<sup>e</sup> s. av. n. è au IV<sup>e</sup> s. de n. è. Production, circulation, usages en contexte urbain et rural*, Thèse de doctorat sous la direction de M. POUX et D. FOY, 2 vol., Université Lumière Lyon 2, 2014.

**CONNY 1875** = M. CONNY, BSEDA, tome 13, 1875, p. 497-498.

**COROT 1900** = H. COROT, *MCACO*, tome 13, années 1895-1900, 1900, p. XXIX.

**COROT 1910** = H. COROT, *MCACO*, tome 15, années 1906-1910, 1910, p. CLXIII.

**CORROCHER 1985** = J. CORROCHER, Monnaies antiques découvertes dans le département de l'Allier, I, Les trésors de monnaies romaines, *BSEB*, tome 62, 1985, p. 329-357.

**CORROCHER 1987** = J. CORROCHER, Monnaies antiques découvertes dans le département de l'Allier, II, République romaine, As de Nîmes, Monnaies d'or, *BSEB*, tome 63, 1987, p. 584-607.

**CORROCHER 1989** = J. CORROCHER, Monnaies antiques découvertes dans le département de l'Allier, III, Coins et moules monétaires d'époque romaine, *BSEB*, tome 64, 1989, p. 365-371.

**COTHENET 1957a** = A. COTHENET, *Bulletin mensuel de la Société des Antiquaires du Centre*, n°211, octobre 1957, p. 2.

**COTHENET 1957b** = A. COTHENET, *Bulletin mensuel de la Société Historiques et Scientifique du Cher*, n°453, octobre 1957 p. 2.

**COTTEAU 1850** = G. COTTEAU, *BSSY*, 4<sup>e</sup> vol., 1850, p. 9.

**COTTEAU et PETIT 1850** = G. COTTEAU et V. PETIT, Guide pittoresque du département de l'Yonne, *AY*, 1852, p. 385-418.

**COURTÉPÉE I<sup>2</sup>** = Cl. COURTÉPÉE, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne tome 1*, 2<sup>e</sup> édition, Lagier, Dijon, 1847.

**COURTÉPÉE II<sup>2</sup>** = Cl. COURTÉPÉE, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne tome 2*, 2<sup>e</sup> édition, Lagier, Dijon, 1847.

**COURTÉPÉE III<sup>2</sup>** = Cl. COURTÉPÉE, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne tome 3*, 2<sup>e</sup> édition, Lagier, Dijon, 1848.

**COURTÉPÉE IV<sup>2</sup>** = Cl. COURTÉPÉE, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne tome 4*, 2<sup>e</sup> édition, Lagier, Dijon, 1848.

**CRAVAYAT 1957** = P. CRAVAYAT, Inventaire des dépôts de monnaies romaines trouvés dans le Cher, dans P. COURCELLE, *XIXe circonscription des Antiquités historiques (Cher – Loiret – Nièvre – Yonne)*, Journées d'études tenues à Orléans et à Chateaulandon les 2 & 3 septembre 1956, *Analyse des communications*, Société archéologique et historique de l'Orléanais, Orléans, 1957, p. 24-27.

**CRAWFORD 1969** = M. H. CRAWFORD, *Roman Republican Hoards*, Royal numismatic society, Londres, 1969.

**CUCHERAT 1863** = Abbé CUCHERAT, *RA*, 4<sup>e</sup> année, 8<sup>e</sup> vol., 1863, p. 275-277.

**D'ARBAUMONT 1869a** = J. D'ARBAUMONT, Compte rendu des travaux de la Commission archéologique de la Côte-d'Or du 1<sup>er</sup> juillet 1868 au 1<sup>er</sup> juillet 1869, *MCACO*, tome 7, années 1865-1869, 1869, p. CXXXI-CLXVI.

**D'ARBAUMONT 1869b** = J. D'ARBAUMONT, Rapport sur une inscription portant le nom de Tétricus, trouvée près de Dijon au mois de février 1866, *MCACO*, tome 7, années 1865-1869, 1869, p. 39-59.

**D'ARBAUMONT 1894** = J. D'ARBAUMONT (dir.), *Catalogue du musée de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, 1894.

**DAIGNET 1614** = J.-F. DAIGNET, *La topographie du duché de Bourbonnois, avec la carte dudict pays*, Ms français n°5402, Bibliothèque nationale, Paris, 1614.

**DE BARTHÉLEMY** = A. DE BARTHÉLEMY, Étude sur les monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray de 1867 à 1872, *MSE*, tome 2, 1873, p. 149-174.

**DE BASTARD 1857** = L. DE BASTARD, Lettres de l'abbé Lebeuf, *BSSY*, 11<sup>e</sup> vol., 1857, p. 538-539.

**DE CALLATAÏ 2017** = Fr. DE CALLATAÏ, Coin Deposits and Civil Wars in a Long-term Perspective (c. 400 BC-1950 AD), *NC*, tome 177, 2017, p. 313-338.

**DE CAZANOVE et MÉNIEL 2012** = O. DE CAZANOVE et P. MÉNIEL, *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*, Actes de la table ronde de Dijon, 18-19 septembre 2009, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2012.

**DE CHARMASSE 1864** = A. DE CHARMASSE, Séance du 2 mai 1864, *ASE*, années 1862-1864, 1864, p. 397-404.

**DE CHARMASSE 1902** = A. DE CHARMASSE, Séance publique du 4 septembre 1902, *MSE*, tome 30, 1902, 470-488.

**DE CHARMASSE 1905** = A. DE CHARMASSE, *Jacques-Gabriel Bulliot, président de la société Éduenne, correspondant de l'Institut : sa vie et son œuvre*, Dejussieu, Autun, 1905.

**DE FLAMARE 1899** = H. DE FLAMARE, *BSN*, tome 8, 18<sup>e</sup> de la collection, 1899, p. 142.

**DE FLAMARE 1905** = H. DE FLAMARE, Les collections numismatiques de la ville de Nevers et la répartition topographique des monnaies gauloises, romaines et mérovingiennes trouvées dans la Nièvre, *BSN*, tome 10, 20<sup>e</sup> de la collection, 1905, p. 312-357.

**DE FONTENAY 1852** = J. DE FONTENAY, Plan de la ville antique d'Autun, *BM*, tome 8, 18<sup>e</sup> de la collection, 1852, p. 365-369.

**DE FONTENAY 1874** = H. DE FONTENAY, Séance publique du 3 septembre 1873, *MSE*, tome 3, 1874, p. 488-490.

**DE FONTENAY 1880** = H. DE FONTENAY, Notice des bronzes antiques trouvés à La Comelle-sous-Beuvray arrondissement d'Autun, *MSE*, tome 9, 1880, p. 275-295.

**DE FONTENAY 1881** = H. DE FONTENAY, *MSE*, tome 10, 1881, p. 468.

**DE FONTENAY et DE CHARMASSE 1889** = H. DE FONTENAY et A. DE CHARMASSE, *Autun et ses monuments*, Dejussieu, Autun, 1889.

**DE FONTENAY et MARILLER (sans date)** = H. DE FONTENAY et P. MARILLER, *Notice des tableaux, dessins, estampes, lithographies, photographies et sculptures exposés dans les salles du musée de l'Hôtel de ville d'Autun*, Dejussieu, Autun, sans date.

**DE LA BARRE 1910** = M. DE LA BARRE, *RN*, tome 14, 1910, p. XXIX.

**DE LA BARRE et BERTRAND 1905** = M. DE LA BARRE et E. BERTRAND, Relation des fouilles faites à Chantenay (Nièvre) en 1903, *BSEB*, tome 13, 1905, p. 401-405.

**DE LA BARRE et BERTRAND 1906** = M. DE LA BARRE et E. BERTRAND, Relation des fouilles faites à Chantenay (Nièvre) en 1903, *BSEB*, tome 14, 1906, p. 17-26.

**DE LA GRANGE 1898** = G. DE LA GRANGE, *MSE*, tome 26, 1898, p. 462-464.

**DE LESPINASSE 1899** = R. DE LESPINASSE, Chronique et mélanges, *BSN*, tome 8, 18<sup>e</sup> de la collection, 1899, p. 114-143.

**DE LESPINASSE 1906** = R. DE LESPINASSE, Chronique et mélanges pour l'année 1906, *BSN*, tome 11, 21<sup>e</sup> de la collection, 1906, p. 605-618.

**DE LESPINASSE 1908** = R. DE LESPINASSE, Chronique et mélanges pour l'année 1907, *BSN*, tome 12, 22<sup>e</sup> de la collection, 1908, p. 376-387.

**DE LONGPÉRIER 1863** = A. DE LONGPÉRIER, Coins antiques, *RN*, tome 8, 1863, p. 289-293.

**DE LONGUY 1883** = H. DE LONGUY, Notice archéologique sur Santenay (Côte-d'Or), *MSE*, tome 12, 1883, p. 125-206.

**DE MARSY 1882** = Comte DE MARSY, Cueilloir numismatique, quatrième lettre de M. le comte DE MARSY à M. DE SCHODT, secrétaire de la société royale de numismatique de Belgique, *RBN*, 1882, p. 146-155.

**DE MONARD 1844** = L. DE MONARD, Médailles romaines qui peuvent avoir été frappées à Augustodunum, *ASE*, 1844, p. 51-54.

**DE ROMISZOWSKI 1878** = M. DE ROMISZOWSKI, Séance du 23 mars 1877, *MSE*, tome 7, 1878, p. 516.

**DE ROMISZOWSKI 1890** = M. DE ROMISZOWSKI, Séance du 27 février 1890, *MSE*, tome 18, 1890, p. 479-480.

**DE ROMISZOWSKI 1891** = M. DE ROMISZOWSKI, *MSE*, tome 19, 1891, p. 476.

**DE ROMISZOWSKI 1892** = M. DE ROMISZOWSKI, *MSE*, tome 20, 1892, p. 366.

**DE ROMISZOWSKI 1898** = M. DE ROMISZOWSKI, *MSE*, tome 26, 1898, p. 441-442.

**DE ROMISZOWSKI 1908** = M. DE ROMISZOWSKI, Le pécule d'un légionnaire de Magnence, *MSE*, tome 36, 1908, p. 320-322.

**DE ROMISZOWSKI 1909a** = M. DE ROMISZOWSKI, Note sur un *aureus* de Domitien trouvé près d'Autun, *MSE*, tome 37, 1909, p. 345-347.

**DE ROMISZOWSKI 1909b** = M. DE ROMISZOWSKI, *MSE*, tome 37, 1909, p. 371-372.

**DE ROMISZOWSKI 1911a** = M. DE ROMISZOWSKI, Note sur un petit bronze d'Hélène et un aureus de Dioclétien, *MSE*, tome 39, 1911, p. 333-336.

**DE ROMISZOWSKI 1911b** = M. DE ROMISZOWSKI, *RN*, tome 15, 1911, p. LXXV.

**DE ROMISZOWSKI 1913** = M. DE ROMISZOWSKI, Note sur quelques médailles retrouvées à Autun, *MSE*, tome 41, 1913, p. 351-353.

**DE ROMISZOWSKI 1914** = M. DE ROMISZOWSKI, *RN*, tome 18, 1914, p. XXXIV.

**DE ROSEMONT 1880** = A. DE ROSEMONT, Séance du 2 octobre 1879, *BSN*, tome 8, 1880, p. 522-523.

**DE SAULCY 1862** = F. DE SAULCY, Trouville de Chantenay, *RN*, tome 7, 1862, p. 1-31 ; 89-103.

**DE WITTE 1868** = J. DE WITTE, *Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne*, Lyon, 1868.

**DÉCHELETTE 1899** = J. DÉCHELETTE, Inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont-Beuvray de 1867 à 1898, *RN*, tome 3, 1899, p. 129-172.

**DÉCHELETTE 1903** = J. DÉCHELETTE, La sépulture de Chassenard et les coins monétaires de Paray-le-Monial, *RA*, tome 1, 1903, p. 235-258.

**DÉCHELETTE 1904** = J. DÉCHELETTE, *Les fouilles du Mont-Beuvray de 1897 à 1901*, Dejussieu, Autun, 1904.

**DÉCHELETTE 1905** = J. DÉCHELETTE, La nécropole gauloise de Diou, *MSE*, tome 33, 1905, p. 305-313.

**DELHUMEAU 1989** = H. DELHUMEAU, *Sauvetage-urgent Saint-Moré 1989, Gué Nocret, parcelle communale n° D225*, SRA Bourgogne, Dijon, 1989.

**DELISSEY 1968** = J. DELISSEY, Monographie de la commune d'Aloxe-Corton, *MSHAB*, tome 54, années 1967-1968, 1968, p. 33-96.

**DELMAIRE 1983** = R. DELMAIRE, Un trésor d'aes 4 au musée de Boulogne-sur-mer (notes sur la circulation monétaire en Gaule du Nord au début du V<sup>e</sup> siècle), *TM V*, 1983, p. 131-185.

**DELMAIRE 1995** = R. DELMAIRE, Les enfouissements monétaires, témoignages d'insécurité ?, *RDN*, tome 77, 1995, p. 21-26.

**DELOR 1992** = J.-P. DELOR, *Prospections-inventaire, prospections aérienne, prospections terrestres. Compléments 1992, sud auxerrois*, SRA Bourgogne, Dijon, 1992.

**DELOR 1993** = J.-P. DELOR, *Au long des voies romaines de l'Yonne*, Musées d'Auxerre, Auxerre, 1993.

**DELOR et ROLLEY 1989** = J.-P. DELOR et Cl. ROLLEY (éd.), *L'Yonne et son passé, 30 ans d'archéologie*, Comité régional de la recherche archéologique de Bourgogne, 1989.

**DELORT 1908** = J.-B. DELORT, Notes et documents pour servir à l'histoire de *Condate*, *BSN*, tome 12, 22<sup>e</sup> vol. de la collection, 1908, p. 633-646.

**DEMOUGEOT 1962** = E. DEMOUGEOT, Les martyrs imputés à

Chrocus et les invasions alamaniques en Gaule méridionale, *AM*, tome 74, 1962, p. 5-28.

**DENIZOT V** = Abbé DENIZOT, *Encyclopédie de la Côte-d'Or tome V*, manuscrit (Ms 1731), Bibliothèque Municipale de Dijon.

**DEPEYROT 1982** = G. DEPEYROT, *Le numéraire gaulois du IV<sup>e</sup> siècle. Aspects quantitatifs*, 2 vol., BAR, Oxford, 1982.

**DEPEYROT 1985** = G. DEPEYROT (dir.), *Les collections monétaires I : Monnaies du monde Antique*, Administration des monnaies et médailles, Paris, 1985.

**DEPEYROT 2009** = G. DEPEYROT, *Les trésors et les invasions (les enfouissements d'or et d'orfèvrerie de 379 à 491) II. Europe centrale et occidentale*, *Moneta* 86, Wetteren, 2009.

**DÉRET 1965** = A. DÉRET, *Dompierre-sur-Besbre des origines à 1900*, Cahiers Bourbonnais, Moulins, 1965.

**DESFORGES 1907** = A. DESFORGES, *BSPF*, tome 4, 1907, p. 296.

**DESNIER 1985** = J.-L. DESNIER, Le trésor du Puy-Dieu, *TM VII*, 1985, p. 33-104.

**DESNIER 1988** = J.-L. DESNIER, Dégradations numismatiques, *TM X*, 1988, p. 101-104.

**DESNOYERS (sans date)** = Fr.-E. DESNOYERS, *Notes et lettres relatives à des trouvailles de monnaies et d'antiques faites dans 84 localités du département du Loiret. Plans et dessins relatifs à ces trouvailles*, Ms. 1622 (1714), Bibliothèque municipale d'Orléans, dans date (*non vidi*).

**DEVAUGES 1974** = J.-B. DEVAUGES, Circonscription de Bourgogne, *Gallia*, tome 32, fascicule 2, 1974, p. 427-451.

**DEVAUGES 1976a** = J.-B. DEVAUGES, Circonscription de Bourgogne, *Gallia*, tome 34, fascicule 2, 1976, p. 440-462.

**DEVAUGES 1976b** = J.-B. DEVAUGES, Brèves gallo-romaine, dans Commune de Brèves, *Nécropole mérovingienne du Mont Breuvois*. Sur Yonne, imprimerie gueugnonnaise, Gueugnon, 1976 (*non vidi*).

**DEVAUGES 1981** = J.-B. DEVAUGES, Circonscription de Bourgogne, *Gallia*, tome 39, fascicule 2, 1981, p. 419-443.

**DEVAUGES 1988** = J.-B. DEVAUGES, *Entrains gallo-romain*, Groupe de Recherche Archéologique d'Entrains (Nièvre), Entrains-sur-Nohain, 1988.

**DEVEVEY 2005** = Fr. DEVEVEY, *Chevroches (58) « Le Domaine de Noé »*, *Rapport final d'opération 2001-2002*, 2 vol., INRAP, Dijon, 2005.

**DEVEVEY 2006** = Fr. DEVEVEY, Une agglomération antique inédite : Chevroches (Nièvre), *RAE*, tome 55, 2006, p. 103-128.

**DEVEVEY et al. 2006** = Fr. DEVEVEY, P. CAUDERLIER, Cl. MAGISTER-VERNOU et Chr. VERNOU, Découverte d'un « disque » astrologique antique à Chevroches (Nièvre), *RAE*, tome 55, 2006, p. 299-305.

**DEVOUCOUX 1858a** = Abbé DEVOUCOUX, M. Laureau de Thory. Discours prononcé par l'abbé Devoucoux devant la Société éduenne, le 5 septembre 1853, *ASE*, années 1853-1857, 1858, p. 95-102.

**DEVOUCOUX 1858b** = Abbé DEVOUCOUX, Médaillier de M. Laureau de Thory, *ASE*, années 1853-1857, 1858, p. 151-161.

**DÉY 1886** = A. DÉY, Les deux pagus du municiple d'Auxerre, *AY*, 50<sup>e</sup> année, 1886, p. 59-71.

**DEYTS 1994** = S. DEYTS, *Un peuple de pèlerins, offrandes de pierre et de bronze aux Sources de la Seine*, 13<sup>e</sup> supplément à la *RAE*, Dijon, 1994.

**DEYTS et VIGNIER 1974** = S. DEYTS et Fr. VIGNIER, Inventaire des découvertes et analyse des travaux, *MCACO*, tome 28, années 1972-1973, 1974, p. 11-74.

**Dictionnaire archéologique de la Gaule 1875** = Commission instituée au ministère de l'instruction publique et des Beaux-arts, *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, tome premier*, Paris, 1875.

**DIEUDONNÉ 1923** = A. DIEUDONNÉ, *RN*, tome 26, 1923, p. XXIII.

**DONDIN-PAYRE et KAUFMANN-HEINIMANN 2009** = M. DONDIN-PAYRE et A. KAUFMANN-HEINIMANN, Trésors et biens des temples. Réflexions à partir des cas des Gaules : Neuvy, Champoulet, Cobannus (Éduens), *AFR*, tome 11, 2009, p. 89-120.

**DOPPLER et al. 2004** = H. W. DOPPLER, T. PAULI-GABI et M. PETER, Der Münzstempel von Vindonissa, *Pro Vindonissa*, 2004, p. 41-49.

**DORET 1881** = Abbé DORET, *MSE*, tome 10, 1881, p. 465.

**DOUMET 1864** = A. DOUMET, *BSEDA*, tome 9, 1864, p. 360.

**DOYEN 2007** = J.-M. DOYEN, *Économie, monnaie et société à Reims. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*, Société archéologique champenoise, Reims, 2007.

**DOYEN 2008** = J.-M. DOYEN, *Gallia Belgica, Germania Inferior & Moesia Superior. Trésors monétaires anciens et nouveaux (II<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles)*, *Moneta*, 81, Wetteren, 2008.

**DOYEN 2011a** = J.-M. DOYEN, Archaeology and numismatics : can we reconcile the « fraternal enemies » ?, *JAN*, vol. 1, 2011, p. I-VIII.

**DOYEN 2011b** = J.-M. DOYEN, Cliométrie et numismatique contextuelle : compter et quantifier le passé ? Petite histoire de la méthode (1960-2011), *JAN*, vol. 1, 2011, p. 9-46.

**DOYEN 2014** = J.-M. DOYEN, La monétarisation des grands domaines ruraux de Gaule septentrionale : une problématique nouvelle, dans X. DERU et R. GONZALEZ VILLAESCUSA, *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine*, Actes du X<sup>e</sup> congrès de l'association AGER, Collection Arts et Archéologie n°21, RDN, Lille, 2014, p. 267-276.

**DOYEN 2015** = J.-M. DOYEN, La monét(ar)isation des grands domaines ruraux de Gaule septentrionale : entre gestion capitaliste et commerce de proximité, *RBN*, n°161, p. 121-144.

**DOYEN 2019** = J.-M. DOYEN, « Big is beautiful » ? Faut-il vraiment étudier les « mégadépôts » monétaires ?, dans *CALLEGHER 2019*, p. 305-324.

**DOYEN et DUCHEMIN 2020** = J.-M. DOYEN et J.-P. DUCHEMIN, Boulogne-sur-Mer et la Morinie occidentale : premières approches de la circulation monétaire d'un centre urbain et de sa périphérie, dans O. BLAMANGIN, A. DEMON et Chr. HOËT-VAN CAUWENBERGHE, *Boulogne-sur-Mer antique, entre terre et mer. Gesoriacum-Bononia le port et son arrière-pays*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2020, p. 219-241.

**DOYEN et al. 2019** = J.-M. DOYEN, J.-P. DUCHEMIN et P. P. IOSSIF (éd.), Proceedings of the International Conference « A coin for the dead. Coins for the living. Charon's obol: the end of a Myth ? », *JAN*, vol. 9, 2019.

**DROST 2009a** = V. DROST, Le trésor de Mont-Saint-Sulpice (Yonne) : un demi-argenteus et 1086 nummi, 310 apr. J.-C., *TM XXIII*, 2009, p. 35-74.

**DROST 2009b** = V. DROST, L'aureus de l'empereur Maxence de la collection Bertrand, *BSFN*, 64, 6, 2009, p. 105-110.

**DROST 2013a** = V. DROST, Le trésor constantinien de Chitry (Yonne) (terminus 323/324 après J.-C.), *TM XXV*, 2013, p. 177-244.

**DROST 2013b** = V. DROST, Le trésor d'antoniniens de Saint-Jean-d'Ardières (Rhône) (terminus 252 après J.-C.), *TM XXV*, 2013, p. 1-45.

**DROST 2018** = V. DROST, Micro-fouille et structure interne de trésors monétaires romains, dans E. HIRIART (dir.), *Monnaie et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katerine Gruel*, Bibracte, 29, Glux-en-Glenne, 2018, p. 67-74.

**DROST 2020** = V. DROST (dir.), Le trésor de Saint-Germain-lès-Arpajon (Essonne), un dépôt géant du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., *TM XXIX*, 2020.

**DROST 2021** = V. DROST, Des érudits du XIX<sup>e</sup> siècle à Adrien Blanchet : la genèse des études de trésors monétaires en France, *RN*, 178<sup>e</sup> vol., 2021, p. 411-441.

**DROUOT 1952** = H. DROUOT, Recherches gauloises et gallo-romaines, *Ann. Bourg.*, tome 24, 1952, p. 187-195.

**DUBOURDIEU et SCHEID 2000** = A. DUBOURDIEU et J. SCHEID, Lieux de culte, lieux sacrés : les usages de la langue. L'Italie romaine, dans *VAUCHEZ 2000*, p. 59-80.

**DUBOURG 2003** = S. DUBOURG, *Étude des monnaies antiques des sites de la rue des Pierres et des Ateliers d'Art d'Autun (Saône-et-Loire)*, Mémoire de Master sous la direction de L. POPOVITCH, Université de Bourgogne, Dijon, 2003.

**DUCEMIN 2012** = J.-P. DUCHEMIN, Numismatique et archéologie du rituel : Réflexion sur le rite dit de l'« obole à Charon » à partir de l'exemple de la nécropole tardo-antique de Nempont-Saint-

Firmin (Pas-de-Calais, France), *JAN*, vol. 2, 2012, p. 127-198.

**DUMONT 2002** = A. DUMONT, *Les passages à gué de la grande Saône. Approche archéologique et historique d'un espace fluvial (de Verdun-sur-le-Doubs à Lyon)*, RAE, 18<sup>e</sup> supplément, Dijon, 2002.

**DUMUYS 1890** = L. DUMUYS, Lettre à monsieur Massillon-Rouvet, *MSAN*, tome 4, 1890, p. 15-16.

**DUNET 1984** = G. DUNET, Le trésor d'époque théodosienne de Linas (Essonne), *TM VI*, 1984, p. 101-119.

**DUPARAY 1860** = B. DUPARAY, Compte-rendu des travaux de la Société de 1858 à 1860, *MSHAC*, tome 4, 1<sup>ère</sup> partie, 1880, p. I-VI.

**DUPONT 1983** = J. DUPONT, Saulieu antique et sa région, Pour une approche archéologique subjective de Saulieu et sa région, *BAM*, tome 18, 1983, p. 5-38.

**DURU 1847** = Abbé DURU, Mémoires sur les médailles romaines trouvées à Appoigny (Yonne), *BSSY*, 1<sup>er</sup> vol., 1847, p. 221-240.

**DURU 1848** = Abbé DURU, Mémoires sur les médailles romaines trouvées à Appoigny (Yonne), *BSSY*, 2<sup>e</sup> vol., 1848, p. 57-96 et 201-232.

**DURU 1851** = Abbé DURU, Tableau chronologique des médailles trouvées dans le département de l'Yonne, *BSSY*, 5<sup>e</sup> vol., 1851, p. 483-489.

**DUTHU 2009** = C. DUTHU, *Recherches sur les élévations du temple dit de « Janus » à Autun (71) : construction et déconstruction*, Mémoire de Master 2 sous la direction de O. DE CAZANOVE et H. DESSALES, Université de Bourgogne, Dijon, 2009.

**DUYRAT 2015** = Fr. DUYRAT, L'avenir des études numismatiques, entre numérisation et corpus en ligne, *CRAI*, 2015-2, 2015, p. 867-882.

**ECKHEL 1792-1798** = J. ECKHEL, *Doctrina numorum veterum*, 8 vol., Vienne, 1792-1798.

**EDME 2012** = A.-L. EDME, *Étude des éléments de décor et d'architecture de luxe de la fouille INRAP du Faubourg d'Arroux à Autun (2010)*, Mémoire de Master 2 sous la direction de D. VITALI, 2 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 2012.

**EDME 2018** = A.-L. EDME, *Les différents modes d'évocation des défunts chez les Éduens, les Lingons et les Séquanais au Haut-Empire (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles), de l'épigraphie à la représentation figurée*, thèse de doctorat sous la direction de D. VITALI, Université de Bourgogne, Dijon, 2018.

**ELMER 1974** = G. ELMER, *Die Münzprägung der Gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand avec les planches de l'ouvrage de J. DE WITTE, Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules*, Réimpression G. Genard, Liège, 1974.

**ESCHBACH et al. 2011** = Fr. ESCHBACH, S. FREUDIGER et Fr. MEYLAN, Recherches en cours sur le théâtre d'Alésia. Bilan préliminaire (2004-2008), *Études de lettres*, 1-2, 2011, p. 29-46.

**ESPERANDIEU 1907** = E. ESPERANDIEU, Les fouilles d'Alesia de 1906, *BSSS*, tome 35, années 1906-1907, 1907, p. 141-301.

**ESPERANDIEU 1910** = E. ESPERANDIEU, Les fouilles d'Alesia de 1907, *BSSS*, tome 36, années 1908-1909, 1910, p. 253-352.

**ESPERANDIEU 1913** = E. ESPERANDIEU, Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont-Auxois, deuxième rapport, *MCACO*, tome 16, années 1909-1913, 1913, p. 41-69.



**ESPERANDIEU 1915** = E. ESPERANDIEU, Séance du mardi 14 avril 1914, *Bull arch. Com.*, année 1914, 1915, p. LXXXIII-LXXXV.

**ESPERANDIEU 1925** = E. ESPERANDIEU, Trésor d'orfèvrerie antique découvert à Mâcon en 1764, *RA*, tome 22, année 1925, 1926, p. 113-116.

**ESTIOT 1996** = S. ESTIOT, Le troisième siècle et la monnaie : crise et mutation, dans J.-L. FICHES (éd.), *Le III<sup>e</sup> siècle en Gaule Narbonnaise, données régionales sur la crise de l'Empire*, Actes de la table ronde du GDR 954 Archéologie et de l'espace rural méditerranéen dans l'Antiquité et le Haut Moyen Age, Éditions APDCA, Aix-en-Provence, 1996, p. 33-70.

**ESTIOT 1998** = S. ESTIOT, Le trésor de Trousey (Meuse) : 5864 antoniniens et nummi, 303 AD, *TM XVII*, 1998, p. 181-303.

**ESTIOT 1999** = S. ESTIOT, L'or romain entre crise et restitution, 270-276 ap. J.-C., I. Aurélien, *JDS*, 1999, p. 51-165.

**ESTIOT 2002a** = S. ESTIOT, Le trésor de Meussia (Jura) : 399 monnaies d'argent d'époques républicaine et julio-claudienne, *TM XX*, 2002, p. 69-160.

**ESTIOT 2002b** = S. ESTIOT, Circulation monétaire globale, circulation monétaire régionale : possibilités d'une approche ? Quelques réflexions sur la région rhodano-alpine à l'époque romaine, dans H. R. DERSCHKA, I. LIGGI et G. PERRET (éd.), *Circulation monétaire régionale et supra-régionale : actes du 3<sup>e</sup> colloque international du Groupe Suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Bern, 3-4 mars 2000)*, Éditions du Zèbre, Lausanne, 2002, p. 17-55.

**ESTIOT et al. 1993** = S. ESTIOT, M. AMANDRY et M. BOMPAIRE, Le trésor de Sainte-Pallaye (Yonne) : 8864 antoniniens de Valérien à Carin, *TM XIV*, 1993, p. 39-124.

**ESTIOT et al. 2010** = S. ESTIOT, M. SEGARD et R. NICOT, Le trésor de Magny-Cours : contexte de découverte et rapport d'étude, dans M. SEGARD (dir.), *Magny-Cours « Champ Rabatin », Rapport final d'opération d'archéologie préventive*, Archéodunum, Chaponnay, 2010, p. 215-222.

**ESTIOT et al. 2013** = S. ESTIOT, V. DROST et R. NICOT, Le double trésor de Magny-Cours, Nièvre (terminus 303 de notre ère), *TM XXV*, 2013, p. 47-175.

**ESTIOT et al. 2016** = S. ESTIOT, V. DROST et M. SEGARD, Le double trésor monétaire de Magny-Cours (Nièvre), dans N. ACHARD-COROMPT, M. KASPRZYK avec la collaboration de B. FORT, *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est. Actualités de la recherche*, Actes du colloque de Châlons-en-Champagne (16-17 septembre 2010), *RAE*, 41<sup>e</sup> supplément, Dijon, 2016, p. 461-477.

**FABRE 1949** = G. FABRE, *BSFN*, 4, 9, 1949, p. 279-280 (3-4).

**FABRE 1954** = G. FABRE, Les trésors monétaires récemment découverts dans la XIX<sup>e</sup> circonscription historique, *RAE*, tome 5, 1954, p. 203.

**FABRE 1956a** = G. FABRE, *Fast. Arch.*, vol. 11, 1956, n°4351, p. 272.

**FABRE 1956b** = G. FABRE, Étude des monnaies provenant du bassin culturel, *RAE*, tome 7, 1956, p. 265-267.

**FABRE 1958** = G. FABRE, *Fast. Arch.*, vol. 13, 1958, n°6271, p. 396.

**FABRE et MAINJONET 1958** = G. FABRE et M. MAINJONET, Trésors de monnaies romaines, *RN*, tome 1, 1958, p. 185-196.

**FELLMANN 2000** = R. FELLMANN, Une divinité gallo-romaine inconnue, son précurseur gaulois et un dépôt de statuettes trouvé en France (et actuellement aux États-

Unis), dans H. WALTER (dir.), *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes : acquis et problématiques*, Actes du colloque international (Besançon 21-14 mars 1998), Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon, 2000, p. 163-175.

**FERRARY 2003** = J.-L. FERRARY, Conclusions, dans M. CÉBEILLAC-GERVASONI et L. LAMOINE 2003, p. 733-740.

**FICHTL 2012** = St. FICHTL, *Les peuples gaulois*, Éditions Errance, Paris, 2012.

**FILIPIAK 2008** = B. FILIPIAK, Les monnaies romaines : Imphy « La Garenne », dans A.-Ph. STEPHENSON, *Imphy « La Garenne »*, vol. 2, *Études spécialisées*, Rapport final d'opération, INRAP, Dijon, 2008, p. 91-121.

**FILLON 1857** = B. FILLON, *Mémoire sur une découverte de monnaies, de bijoux et d'ustensiles de l'époque gallo-romaine faite près du Veillon, canton de Talmond (Vendée)*, Napoléon-Vendée, 1857.

**FISQUET 1865** = M. H. FISQUET, *Notice biographique sur Monseigneur Sébastien-Adolphe Devoucoux évêque d'Évreux*, Brunet Libraire-Éditeur, Paris, 1865.

**F.M.D. 1904** = F.M.D., *Monographie des communes du Charollais et du Brionnais*, Charlieu, 1904.

**FOISSET et SIMONNET 1872** = P. FOISSET et J. SIMONNET, *Voies romaines du département de la Côte-d'Or et répertoire archéologique des arrondissements de Dijon et de Beaune*, Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dijon, 1872.

**FOREY 1841** = M. FOREY, *MCACO*, tome 1, années 1838-1841, 1841, p. X.

**FORT 2007** = A. FORT, *L'enceinte antique d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire)*, Mémoire de Master 2, sous la

direction de Fr. FAVORY, Université de Franche-Comté, Besançon, 2007.

**FORT 2009** = A. FORT, L'enceinte romaine d'Autun : plan et données métrologiques à la lumière des observations récentes, dans G. SAURON (dir.), *Antiquité, archéologie classique*, Collection bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques, n°35, Broché, Paris, 2009, p. 81-95.

**FRANÇOIS 1948** = M. FRANÇOIS, *BSFN*, 3, 6, 1948, p. 169 (3).

**FRANKEN 1994** = N. FRANKEN, Die antiken Bronzen im Römisch-Germanischen Museum Köln, *KJ*, n°27, 1994.

**FRAPAT 1917** = J.-M. FRAPAT, Histoire de Neuvy-sur-Loire, *MSAN*, tome 6, 1917, p. 58-134.

**FYOT 1923** = E. FYOT, Découverte d'un trésor gallo-romain, *Rev. Bourg.*, 13<sup>e</sup> année, p. 131-132.

**GADANT 1909** = R. GADANT, Note sur deux lampes antiques en bronze appartenant au musée de la Société éduenne, *MSE*, tome 37, 1909, p. 19-26.

**GADANT 1910** = R. GADANT, Note sur un pendentif romain en or trouvé à Autun et sur des bijoux analogues de l'époque romaine, *MSE*, tome 38, 1910, p. 355-377.

**GAGÉ et al. 1970** = J. GAGÉ, M. LEGLAY, H.-G. PFLAUM et P. WUILLEUMIER, *AE*, année 1968, 1970.

**GAILLARD 1960** = L. GAILLARD, Trésor de bronze romain découvert à Bona, dans la Nièvre, *BSFN*, 15, 3, 1960, p. 399.

**GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1980** = H. GAILLARD DE SÉMAINVILLE, *Les cimetières mérovingiens de la côte chalonnaise et de la côte mâconnaise*, *RAE*, troisième supplément, 1980.

**GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1983** = H. GAILLARD DE SÉMAINVILLE, Circonscription de Bourgogne, *Gallia*, tome 41, 2<sup>e</sup> fascicule, 1983, p. 395-419.

**GALLOIS 1840** = J. GALLOIS, Description de médailles romaines trouvées dans le département de la Nièvre, *Annuaire de la Nièvre pour 1840*, 3<sup>e</sup> année, deuxième partie, Fay, Nevers, 1840, p. 98-106.

**GALLOIS 1841** = J. GALLOIS, Suite de la description de médailles romaines trouvées dans le département de la Nièvre, *Annuaire de la Nièvre pour 1841*, 4<sup>e</sup> année, deuxième partie, Fay, Nevers, 1841, p. 50-56.

**GALLOIS 1842** = J. GALLOIS, Numismatique, *Almanach de la Nièvre pour 1842*, deuxième partie, Pinet, Nevers, 1842, p. 39-42.

**GALLOIS 1846** = J. GALLOIS, Notice sur des médailles romaines, gauloises et de France trouvées en divers points du département de la Nièvre en 1845, *Annuaire de la Nièvre pour 1846*, 9<sup>e</sup> année, deuxième partie, Fay, Nevers, 1846, p. 81-99.

**GALLOIS 1848** = J. GALLOIS, Notice sur des médailles romaines et de France trouvées en divers points du département de la Nièvre en 1847, *Annuaire de la Nièvre pour 1848*, 11<sup>e</sup> année, deuxième partie, Fay, Nevers, 1848, p. 61-74.

**GALLOIS 1850 (?)** = J. GALLOIS, *Notice sur des monnaies romaines et de France trouvées sur divers points du département de la Nièvre en 1849*, manuscrit, Archives nationales, CARAN, Paris, Fonds de la Société des Antiquaires de France, Ms 36 AS 87, 1850 (?) (*non vidi*).

**GALLOIS 1851** = J. GALLOIS, Procès-verbal du 11.09.1851, *BSN*, tome 1, 1851, p. 31.

**GALLOIS 1852** = J. GALLOIS, Notice sur des médailles romaines et de France trouvées en divers points du département de la Nièvre en 1851, *Annuaire de la Nièvre pour 1852*, 15<sup>e</sup> année, deuxième partie, Fay, Nevers, 1852, p. 25-35.

**GARENNE 1867** = X. GARENNE, *Bibracte*, Autun, 1867.

**GASPARD 1864** = B. GASPARD, Mémoire sur les routes de la Bresse chalonnoise, *MSHAC*, tome 3, 1<sup>ère</sup> partie, 1864, p. 305-334.

**GAUDILLIERE 1972** = A. GAUDILLIERE, Site de Boyer Champ-Beillat Ligneux (Route de Venière) observations et fouilles du 18 décembre 1969 au 15 mai 1971, *MSHAC*, tome 41, p. 173-175.

**GAZDAC 2012** = Cr. GAZDAC, War and peace ! Patterns of violence through coin hoards distribution. The Middle and Lower Danube from Trajan to Aurelianus, *Istros*, n°18, 2012, p. 165-198.

**GENEVIÈVE et CARDON 2020** = V. GENEVIÈVE et Th. CARDON, Trésors ou dépôts monétaires ? Quelques réflexions à partir de la situation en France, dans *CARDON 2020*, p. 5-18.

**GIARD 1961** = J.-B. GIARD, Le trésor de Clamecy, *RN*, tome 3, 1961, p. 163-177.

**GIARD 1962** = J.-B. GIARD, Trésor de monnaies de bronze des Fontaines Salées, *BSFN*, 17, 4, 1962, p. 145-146.

**GIARD 1976a** = J.-B. GIARD, Les émissions d'or et d'argent de Caligula dans l'atelier de Lyon, *RN*, tome 18, 1976, p. 69-81.

**GIARD 1976b** = J.-B. GIARD, *Catalogue des monnaies de l'Empire romain I : Auguste*, Bibliothèque nationale, Paris, 1976.

**GIARD 1980** = J.-B. GIARD, Le trésor de Clamerey, *TM II*, 1980, p. 9-29.

**GIARD 1983** = J.-B. GIARD, *Le monnayage de l'atelier de Lyon : des origines au règne de Caligula*, Numismatique romaine 14, Wetteren, 1983.

**GIARD 1988** = J.-B. GIARD, *Catalogue des monnaies de l'Empire romain II : de Tibère à Néron*, Bibliothèque nationale, Paris, 1988.

**GILLET 1803** = P. GILLET, *Annuaire du département de la Nièvre pour l'an XI*, Nevers, 1803 (*non vidi*).

**GIRAULT 1823** = Cl.-X. GIRAULT, *Archéologie de la Côte-d'Or, rédigée par ordre de localités, cantons et arrondissements*, Dijon, 1823.

**GNECCHI 1912** = Fr. GNECCHI, *I medaglioni romani volume secundo : bronzo*, Libraio della real casa, Milan, 1912.

**GOLOSETTI 2019** = R. GOLOSETTI, La stips des Alpes à la Méditerranée. Interpréter la présence des monnaies dans les sanctuaires d'époque romaine, *Gallia*, 76/2, 2019, p. 121-163.

**GONAT 1876** = A. GONAT, *BSN*, tome 7, 1876, p. 277.

**GONAT 1892** = A. GONAT, Chantenay, considéré comme emplacement probable de la Gorgobina Boiorum, *BSN*, tome 5, 15<sup>e</sup> de la collection, 1892, p. 170-185.

**GOUDINEAU et GUILAINE 1989** = Chr. GOUDINEAU et J. GUILAINE (dir.), *Gallia informations, Préhistoire et Histoire, année 1989-1*, Éditions du CNRS, Paris, 1989.

**GOUDINEAU et PEYRE 1993** = Chr. GOUDINEAU et Chr. PEYRE, *Bibracte et les Éduens, à la découverte d'un peuple gaulois*, Éditions Errance, Paris, 1993.

**GRAILLOT 1899** = H. GRAILLOT, Bronzes gallo-romains du Mont (commune d'Anost), *MSE*, tome 27, 1899, p. 373-390.

**GRAILLOT 1900** = H. GRAILLOT, Mercure Panthée, Bronze gallo-romain d'Autun, *RA*, tome 37, 1900, p. 220-237.

**GRAN-AYMERICH 2001** = E. GRAN-AYMERICH, *Dictionnaire biographique*

*d'archéologie : 1798-1945*, CNRS Éditions, Paris, 2001.

**GRASSOREILLE 1886** = G. GRASSOREILLE, Le Bourbonnais en 1614, *RB*, 3<sup>e</sup> année, 1886, p. 352-361.

**GRELU 1980** = J. GRELU, Trésor des Saugeraies (commune de Mâcon), dans F. COGNOT, *ZAC des Saugeraies, Mâcon*, SRA Bourgogne, Dijon, 1980.

**GRELU 1983** = J. GRELU, Le dépôt monétaire de Curtil-sous-Burnand, dans Groupement Archéologique du Mâconnais, *Catalogue de l'exposition « de la Préhistoire au Moyen Age »*, mars-mai 1983, Musée des Ursulines de Mâcon, Mâcon, 1983, p. 12-14.

**GRÉMAUD 1955** = G. GRÉMAUD, Inventaire des découvertes et analyses des travaux, époque gallo-romaine, *MCACO*, tome 23, années 1947-1953, 1955, p. 13-16.

**GRÉMAUD 1966** = G. GRÉMAUD, L'abandon des établissements et des habitats gallo-romains en Côte-d'Or : essai de datation d'après les monnaies recueillies au cours des fouilles, dans COLLECTIF, *Actes du 90<sup>e</sup> congrès national des Sociétés savantes, Nice, 1965, Section d'Archéologie*, Bibliothèque nationale, Paris, 1866, p. 109-123.

**GRENIER 1958** = A. GRENIER, Adrien Blanchet (1866-1957), *Gallia*, tome 16, 1<sup>er</sup> fascicule, p. 1-4.

**GRICOURT 1954** = J. GRICOURT, Les événements de 289-292 d'après les trésors de monnaies, *REA*, tome 56, 1954, p. 366-376.

**GRICOURT 1999** = D. GRICOURT, La trouvaille de monnaies constantiniennes de la Chapelle-lès-Luxeuil (ensemble 1), *TM XVIII*, 1999, p. 11-137.

**GRICOURT 2009** = D. GRICOURT, Les trouvailles monétaires de l'agglomération gallo-romaine de Chevroches, *TM XXIII*, 2009, p. 103-187.

**GRICOURT et HOLLARD 2017** = D. GRICOURT et D. HOLLARD, Thésaurisation de l'or et découvertes d'*aurei* isolés : le cas du trésor de Fontaine-la-Gaillarde (Yonne), *RN*, 174<sup>e</sup> vol., 2017, p. 65-73.

**GRICOURT et HOLLARD 2020** = D. GRICOURT et D. HOLLARD, La legio VIII Augusta dans le monnayage de Victorin (269-271) et l'apport du trésor de Fontaine-la-Gaillarde à l'émission des légions, dans Fr. STROOBANTS et Chr. LAUWERS (éd.), *Detur dignissimo. Studies in honour of Johan van Heesch*, Cercle d'Études Numismatiques, Bruxelles, 2020, p. 395-410.

**GRICOURT et al. 2009** = D. GRICOURT, J. NAUMANN et J. SCHAUB, *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle)*, Blesa, 5, Errance, Paris, 2009.

**GRICOURT et al. 2014** = D. GRICOURT, D. HOLLARD et M. BLET-LEMARQUAND, Donativa, thésaurisation et corpus monétaire : à propos d'*aurei* lyonnais inédits (275-281) du trésor de Fontaine-la-Gaillarde, *RN*, 171<sup>e</sup> vol., 2014, p. 195-219.

**GRIVAUD DE LA VINCELLE 1807** = Cl.-M. GRIVAUD DE LA VINCELLE, *Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du palais du Sénat*, Paris, 1807.

**GRIVAUD DE LA VINCELLE 1813** = Cl.-M. GRIVAUD DE LA VINCELLE, Dissertation sur la colonne de Cussy, près Beaune, dans la ci-devant province de Bourgogne, dans M. PASUMOT et Cl.-M. GRIVAUD DE LA VINCELLE, *Mémoires sur différens sujets d'antiquité et d'histoire*, Paris, 1813.

**GRIVAUD DE LA VINCELLE 1817** = Cl.-M. GRIVAUD DE LA VINCELLE, *Recueil de monumens antiques, la plupart inédits, et découverts dans l'ancienne Gaule, Tome second*, Paris, 1817.

**GROSJEAN 1980** = B. GROSJEAN, *Les verreries gallo-romaines des musées d'Autun, Beaune et Dijon*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Cl. ROLLEY et S. DEYTS, Université de Bourgogne, Dijon, 1980.

**Groupe archéologique de Gueugnon-Montceau 1970** = Groupe archéologique de Gueugnon-Montceau, L'officine céramique gallo-romaine du vieux-fresne à Gueugnon, *La Physiophile*, Montceau-les-Mines, 46<sup>e</sup> année, n°73, 1970, p. 9-60.

**GRUEL et POPOVITCH 2007** = K. GRUEL et L. POPOVITCH, *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*, Bibracte, 13, Glux-en-Glenne, 2007.

**GRUÈRE 1986** = H. GRUÈRE, Monographie de la commune de Mavilly-Mandelot, *MSHAB*, tome 67, 1986, p. 1-39.

**GRUT et al. 2002** = H. GRUT, J.-P. MAZIMANN et S. ESTIOT, Le trésor du mont Souvance (Doubs) : 104 deniers d'argent d'époques républicaine et augustéenne, *TM XX*, 2002, p. 19-32.

**GUENEAU 1880** = L. GUENEAU, Notes recueillies par M. GUENEAU sur les découvertes faites aux alentours de Luzy, *BSN*, tome 8, 1880, p. 9-15.

**GUENEAU 1884** = L. GUENEAU, *Histoire de Luzy*, Res Universis, Paris, [1884], 1990.

**GUEY 1956** = J. GUEY, XV<sup>e</sup> circonscription, *Gallia*, tome 14, 2<sup>e</sup> fascicule, 1956, p. 266-281.

**GUEY 1957** = J. GUEY, Séance du 4 février 1957, *BSFN*, 12, 2, 1957, p. 102.

**GUEY 1958** = J. GUEY, Circonscription de Lyon, *Gallia*, tome 16, 2<sup>e</sup> fascicule, 1958, p. 350-376.

**GUIHARD 2010** = P.-M. GUIHARD, Le trésor double de Tourouvre (dép. Orne). Bijoux et monnaies de Domitien à Victorin, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen*

*Zentralmuseums Mainz*, n°57, Mainz, 2010, p. 151-120.

**GUIHARD et BLANCHET 2019** = P.-M. GUIHARD et G. BLANCHET, D'une perspective à l'autre. Le dépôt monétaire de ca. 14500 *nummi* constantiniens découverts à Saint-Germain-de-Varreville (Manche, France), dans *CALLEGHER 2019*, p. 259-279.

**GUILHOT et GOY 1992** = J.-O. GUILHOT et C. GOY (dir.), *20 000 m<sup>3</sup> d'Histoire, les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, 1992.

**GUILLAUMET et al. 1982** = J.-P. GUILLAUMET, Cl. MORDANT et Cl. ROLLEY, *Bronzes antiques de l'Yonne : exposition au musée archéologique de Dijon du 29 janvier au 15 mars 1982*, Musée archéologique de Dijon, Dijon, 1982.

**GUILLAUMET et al. 1998** = J.-P. GUILLAUMET, P. BONENFANT, J.-L. FLOUEST et K. GRUEL, Historique et cadre des recherches sur le site du Mont Beuvray, *Gallia*, tome 55, 1998, p. 6-8.

**GUILLEMAIN 1998** = J. GUILLEMAIN, Le trésor de Seveux (Haute-Saône), 1979, *TM XVII*, 1998, p. 55-75.

**GUILLEMIN 1866** = J. GUILLEMIN, Rapport sur les travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône 1863-1866, *MSHAC*, tome 5, 1<sup>ère</sup> partie, 1866, p. I-VIII.

**GUILLEMIN 1869** = J. GUILLEMIN, Chronique, *Matériaux d'Archéologie et d'Histoire*, 1<sup>ère</sup> année, n°8-9, Chalon-sur-Saône, 1869, p. 113-117.

**GUIRAUD 1988** = H. GUIRAUD, *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule (territoire français)*, 48<sup>e</sup> supplément à *Gallia*, Éditions du CNRS, Paris, 1988.

**GUIRAUD 1998** = H. GUIRAUD, Bijoux d'or de l'époque romaine en France, dans B. CAUJET (dir.), *L'or dans l'Antiquité. De*

*la mine à l'objet*, *Aquitania* supplément, 9, Fédération Aquitania, Bordeaux, 1998, p. 315-328.

**HADJ-AMAR 2007** = S. HADJ-AMAR, *Les lampes en terre cuite d'Autun*, Mémoire de Master 2 sous la direction de O. DE CAZANOVE, Université de Bourgogne, Dijon, 2007.

**HANNOYER 2002** = A. HANNOYER, *Les représentations de divinités dans un quartier artisanal gallo-romain : le site du Lycée militaire à Autun (Saône-et-Loire)*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de S. DEYTS, Université de Bourgogne, Dijon, 2002.

**HAUPT 2001** = P. HAUPT, *Römische Münzhorte des 3. Jhs. In Gallien und den germanischen Provinzen. Eine Studie zu archäologischen Aspekten der Entstehung, Verbergung und Auffindung von Münzhorten*, *Provinzialrömische Studien 1*, Verlag Bernhard Albert Greiner, Grunbach, 2001.

**HEIJMANS 2006** = M. HEIJMANS, La place des monuments publics du Haut-Empire dans les villes de la Gaule méridionale durant l'Antiquité tardive (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.), dans M. HEIJMANS et J. GUYON, Dossier. Antiquité tardive, Haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale, *Gallia*, 63, 2006, p. 25-41.

**HENRY 1833a** = V.-B., HENRY, *Mémoires historiques sur la ville de Seignelay, département de l'Yonne, depuis sa fondation au huitième siècle, jusqu'en 1830, tome premier*, Avallon, 1833.

**HENRY 1833b** = V.-B., HENRY, *Histoire de Pontigny et des villages alentours*, Avallon, 1833 (*non vidi*).

**HIERNARD 1979** = J. HIERNARD, L'interprétation des trouvailles d'aurei romains du III<sup>e</sup> siècle : l'exemple des empereurs gallo-romains, *Studien zu Fundmünzen der Antike*, n°1, Berlin, 1979, p. 39-77.

**HIERNARD 1983** = J. HIERNARD, Monnaies d'or et Histoire de l'Empire gallo-romain, *RBN*, tome 79, 1983, p. 61-90.

**HIERNARD 1992** = J. HIERNARD, Les découvertes de monnaies d'or romaines en Poitou, Limousin, Saintonge et Angumois : typologie des sites et circulation, dans *BRENOT et LORIOT 1992*, p. 101-110.

**HOBBS 2006** = R. HOBBS, *Late Roman Precious Metal Deposits c. AD 200-700, Changes over time and space*, BAR, Oxford, 2006.

**HOLLARD 1992** = D. HOLLARD, La thésaurisation du monnayage de bronze de Postume : structure et chronologie des dépôts monétaires, *TM XIII*, 1992, p. 73-105.

**HOLLARD 1996** = D. HOLLARD, Le trésor d'antoniniens des environs de Limours (Essonne), *TM XV*, 1996, p. 115-135.

**HOLLARD 2000** = D. HOLLARD, Le dépôt de flans monétaires et d'imitations radiées du théâtre gallo-romain d'Arleuf « Les Bardiaux », *TM XIX*, 2000, p. 117-128.

**HOLLARD et AMANDRY 1998** = D. HOLLARD et M. AMANDRY, Le trésor d'antoniniens d'Auxerre-Vaulabelle (Yonne) 1992, *TM XVII*, 1998, p. 31-54.

**HOLLARD et AVISSEAU-BROUSTET 1998** = D. HOLLARD et M. AVISSEAU-BROUSTET, Le trésor de Saint-Boil (Saône-et-Loire) : bijoux et monnaies de Septime-Sévère à Postume, *TM XVII*, 1998, p. 11-30.

**HOLLARD et GENDRE 1986** = D. HOLLARD et P. GENDRE, Le trésor de Rocquencourt et la transformation du monnayage d'imitation sous le règne de Postume, *TM VIII*, 1986, p. 9-45.

**HOLLARD et MITARD 2009** = D. HOLLARD et P.-H. MITARD, La bourse de la sépulture romaine de Maule

(Yvelines) : monnaies de Postume à Magnence, *TM XXIII*, 2009, p.189-196.

**HOLLARD et al. 1988** = D. HOLLARD, M. AMANDRY et J. MEISSONNIER, Le trésor d'Oisy : antoniniens de Gordien III à Postume, *BSFN*, 43, 4, 1988, p. 341-345.

**HORSON 1893** = Abbé HORSON, Notice sur Cheny, *BSSY*, 47<sup>e</sup> vol., 1893, p. 309-333.

**HOSTEIN 2004** = A. HOSTEIN, Monnaie et *damnatio memoriae* : problèmes méthodologiques (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.), *CCGG*, XV, 2004, p. 219-236.

**HOSTEIN 2005** = A. HOSTEIN, *Ciuitas et Imperium. Vie municipale et pouvoir impérial à travers les discours concernant la cité d'Autun (fin III<sup>e</sup>-début IV<sup>e</sup> siècle)*, Thèse de doctorat sous la direction de M. CHRISTOL, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2005.

**HOSTEIN 2012** = A. HOSTEIN, *La cité et l'empereur : Les Éduens dans l'Empire romain d'après les Panégyriques latins*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2012.

**HOSTEIN 2017** = A. HOSTEIN, Médaillons romains d'époque antonine en contexte archéologique. Réflexions autour d'un dossier autunois, dans L. BRICAULT, A. BURNETT, V. DROST et A. SUSPÈNE (éd.), *Rome et les provinces : monnayage et histoire. Mélanges offerts à Michel Amandry*, Ausonius, Bordeaux, 2017, p. 291-301.

**HOSTEIN 2018** = A. HOSTEIN, La lente création d'une conférence de numismatique à l'EPHE. À propos d'un document d'archives inédit concernant Pierre Le Gentilhomme (1909-1947), *BSFN*, 71, 4, 2018, p. 123-128.

**HOSTEIN à paraître** = A. HOSTEIN, La distribution des monnaies d'or romaines en territoire éduen. L'exemple des *aurei* de Caligula, à paraître.

**HOSTEIN et al. 2014** = A. HOSTEIN, M. JOLY, M. KASPRZYK et P. NOUVEL, Sanctuaires et pratiques religieuses du III<sup>e</sup> s. au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. dans le Centre-Est de la Gaule (Lugdunensis I et Maxima Sequanorum), dans W. VAN ANDRINGA (dir.), Dossier. La fin des dieux : les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du II<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Gaules et provinces occidentales), *Gallia*, 71/1, 2014, p. 187-218.

**HUCHER 1880** = E. HUCHER, Le trésor de Jublains, *RHAM*, n°7, p. 221-246 ; 374-396 et n°8, p. 113-134, 1880 (réédité en tiré-à-part, Mamers, 1880).

**HUTINEL et MATHEY 1912** = Fr. HUTINEL et J.-B. MATHEY, *Vitteaux (Côte-d'Or)*, *Monographie*, Honoré Champion, Paris, 1912.

**HUVELIN 1977** = H. HUVELIN, Un aureus inédit de Séverine, conservé au Musée Rolin, *BSFN*, 23, 6, 1977, p. 221-222.

**HUVELIN 1984** = H. HUVELIN, L'atelier de Rome sous Claude II le Gothique (*aurei*, deniers, quinaires et moyens bronzes), *Quaderni Ticinesi, Numismatica e Antichità Classiche*, tome 13, 1984, p. 199-213.

**HUVELIN 1989** = H. HUVELIN, Le trésor de Saint-Vérand (Saône-et-Loire), *BSFN*, 44, 4, 1989, p. 568.

**HUVELIN 1993** = H. HUVELIN, Le trésor de Saint-Vérand, 1979 (Saône-et-Loire) : 1094 antoniniens (et imitations) enfouis ca. 275, *TM XIV*, 1993, p. 31-38.

**HUVELIN et BRENOT 1970** = H. HUVELIN et Cl. BRENOT, Voies et trésors antiques du département de l'Yonne, *BSFN*, 25, 6, 1970, p. 547-550.

**HUVELIN et LORIOT 1992** = H. HUVELIN et X. LORIOT, Les trouvailles de monnaies d'or dans l'Occident romain au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, dans *BRENOT et LORIOT 1992*, p. 215-272.

**HUVELIN et MORRISSON 1992** = H. HUVELIN et C. MORRISSON, Méthodes de publication des trésors monétaires romains et byzantins. Remarques et suggestions, *Litterae numismaticae vindobonenses*, 4, Vienne, 1992, p. 91-98.

**HUVELIN et al. 1977** = H. HUVELIN, J. LAFAURIE et Fr. DUMAS, *Numismatique autunoise, exposition temporaire à l'occasion de l'occasion des Journées de la Société française de Numismatique, 4 et 5 juin 1977*, Musée Rolin, Autun, 1977.

**HUVELIN et al. 1993** = H. HUVELIN, J. MEISSONNIER, H. GAILLARD DE SÉMAINVILLE, Le trésor d'Esbarres 1979 (Côte-d'Or) : 236 monnaies et 3 bijoux enfouis ca. 260, *TM XIV*, 1993, p. 9-16.

**ILUK 2007** = J. ILUK, *Aspects économiques et politiques de la circulation de l'or au Bas-Empire*, *Moneta*, 64, Wetteren, 2007.

**IZRI 2011** = St. IZRI, Usages rituels de la monnaie, dans M. REDDÉ (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Vol. 2, Bibracte, 21, Glux-en-Glenne, 2011, p. 639-654.

**IZRI 2013** = St. IZRI, Les monnaies romaines, dans Y. LABAUNE (coord.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la Préhistoire au Moyen-Âge*, vol. 2, Rapport sur la campagne 2013, Autun, 2013, p. 136-141.

**IZRI 2014** = St. IZRI, Les monnaies romaines, dans Y. LABAUNE (coord.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la Préhistoire au Moyen-Âge*, vol. 2, Rapport sur la campagne 2014, Autun, 2014, p. 216-217.



**IZRI 2015a** = St. IZRI, Les monnaies sur les sanctuaires, dans J. KAURIN, St. MARION et G. BATAILLE, *Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôt de l'âge du Fer*, Bibracte, 26, Glux-en-Glenne, 2015, p. 53-63.

**IZRI 2015b** = St. IZRI, Les monnaies romaines, dans Y. LABAUNE (coord.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la Préhistoire au Moyen-Âge*, vol. 2, Rapport sur la campagne 2015, Autun, 2015, p. 469-509.

**IZRI 2016** = St. IZRI, Les monnaies, dans Y. LABAUNE (coord.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la Préhistoire au Moyen-Âge*, vol. 2, Rapport sur la campagne 2016, Autun, 2016, p. 277-310.

**IZRI 2017** = St. IZRI, Les monnaies, dans Y. LABAUNE (coord.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la Préhistoire au Moyen-Âge*, vol. 3, Rapport annuel d'activité 2017, Autun, 2017, p. 337.

**IZRI 2018** = St. IZRI, Les monnaies, dans Y. LABAUNE (coord.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la Préhistoire au Moyen-Âge*, vol. 2, Rapport annuel d'activité 2018, Autun, 2018, p. 168-224.

**JACOB et al. 1983** = J.-P. JACOB, H. LEREDDE et X. LORIOT, Trésors monétaires gallo-romains du département de l'Yonne, *RAE*, tome 34, 1983, p. 301-327.

**JAFFÉ 1989** = D. JAFFÉ, The Barberini Circle, Some exchanges between Peiresc, Rubens and their contemporaries, *JOHC*, vol. 1, n°2, 1989, p. 119-147.

**JAMESON II** = *Collection R. Jameson Tome II : Monnaies impériales romaines, description et planches*, Feuardent frères, 1913.

**JANNET-VALLAT 1990** = M. JANNET-VALLAT (dir.), *Il était une fois la Côte-d'Or : 20 ans de recherches archéologiques*, Errance, Paris, 1990.

**JANNIARD et TRAINA 2006** = S. JANNIARD et G. TRAINA (éd.), *Sur le concept de « romanisation ». Paradigmes historiographiques et perspectives de recherche*, dossier publié dans les *Mélanges de l'École Française de Rome*, n°118/1, 2006, p. 71-166.

**JARREAU 1955** = F. JARREAU, Les fouilles de Saint-Germain, *AAM*, tome 42, années 1954-1955, 1955, p. 1-7.

**JEANNEZ 1884** = M. JEANNEZ, Quelques nouvelles stations préhistoriques et gallo-romaines en Roannais, *Bulletin de la Diana*, tome 2, années 1881-1884, Montbrisson, 1884, p. 383-385.

**JEANTON 1923a** = G. JEANTON, Le trésor de Tallant commune d'Étrigny, *AAM*, tome 23, années 1922-1923, 1923, p. 294-296.

**JEANTON 1923b** = G. JEANTON, Note sur le trésor de monnaies romaines de Tallant commune d'Étrigny (Saône-et-Loire), *BCTH*, 1923, p. LIII-LV.

**JEANTON 1924** = G. JEANTON, Le trésor de Tallant commune d'Étrigny, *MSHAC*, tome 11, 20<sup>e</sup> de la collection, 1924, p. 287-291.

**JEANTON 1925** = G. JEANTON, Les antiquités romaines du canton de Tournus, *BCTH*, année 1924, 1925, p. 33-71.

**JEANTON 1926** = G. JEANTON, Les antiquités gallo-romaines du Mâconnais, *BCTH*, année 1925, 1926, p. 91-182.

**JEANTON 1928** = G. JEANTON, Nouvelles découvertes gallo-romaines dans le canton de Tournus, *BSAAST*, tome 28, 1928, p. 173-176.

**JEANTON 1939** = G. JEANTON, Chronique, trouvailles de monnaies, *RN*, tome 3, 1939, p. 275-276.

**JEANTON et LAFAY 1923** = G. JEANTON et G. LAFAY, Découverte d'un trésor de monnaies à Sennecé-les-Mâcon, *AAM*, tome 23, années 1922-1923, 1923, p. 297-301.

**JOLLOIS 1836** = M. JOLLOIS, *Mémoire sur les Antiquités du département du Loiret*, Gatineau, Orléans, 1836.

**JOLY 2007** = M. JOLY, Luxe et ordinaire dans les sanctuaires : l'exemple des offrandes, dans *BARATTE et al. 2007*, p. 105-121.

**JOLY 2017** = M. JOLY, Opération 2017.8. Le temple dit de Janus et ses abords immédiats, dans Y. LABAUNE (coord.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux/Ternin de la Préhistoire au Moyen-Âge*, vol. 3, Rapport annuel d'activité 2017, Autun, 2017, p. 209-358.

**JOLY et BARRAL 2018** = M. JOLY et Ph. BARRAL, Opération 2018.5, le Temple dit de Janus et ses abords immédiats, dans Y. LABAUNE (coord.), *Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement. Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la Préhistoire au Moyen-Âge*, vol. 2, Rapport annuel d'activité 2018, Autun, 2018, p. 79-140.

**Journal de Trévoux 1702** = *Mémoires pour l'histoire des sciences & des Beaux-arts. Recueillis par l'ordre de son altesse*

*sérénissime Monseigneur prince souverain de Dombes*, tome 2, 1702, Slatkine reprints, Genève, 1968.

**Journal de Trévoux 1704** = *Mémoires pour l'histoire des sciences & des Beaux-arts. Recueillis par l'ordre de son altesse sérénissime Monseigneur prince souverain de Dombes*, tome 4, 1704, Slatkine reprints, Genève, 1968.

**Journal de Trévoux 1709** = *Mémoires pour l'histoire des sciences & des Beaux-arts. Recueillis par l'ordre de son altesse sérénissime Monseigneur prince souverain de Dombes*, tome 9, 1709, Slatkine reprints, Genève, 1968.

**Journal de Trévoux 1710** = *Mémoires pour l'histoire des sciences & des Beaux-arts. Recueillis par l'ordre de son altesse sérénissime Monseigneur prince souverain de Dombes*, tome 10, 1710, Slatkine reprints, Genève, 1968.

**Journal de Trévoux 1712** = *Mémoires pour l'histoire des sciences & des Beaux-arts. Recueillis par l'ordre de son altesse +++sérénissime Monseigneur prince souverain de Dombes*, tome 12, 1712, Slatkine reprints, Genève, 1968.

**Journal de Trévoux 1725** = *Mémoires pour l'histoire des sciences & des Beaux-arts. Recueillis par l'ordre de son altesse sérénissime Monseigneur prince souverain de Dombes*, tome 25, 1725, Slatkine reprints, Genève, 1968.

**JULLIAN 1914** = C. JULLIAN, Joseph Déchelette, *REA*, tome 16, n°4, 1914, p. 417-425.

**JULLIAN 1920** = C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, 8 vol., Paris, 1920.

**JULLIEN 1883** = A. JULLIEN, *La Nièvre à travers le passé, topographie historique de ses principales villes*, Michot, Nevers, 1883.

**JUMEAU 1933** = P. JUMEAU, Inventaire des cachettes de monnaies romaines découvertes dans le département

de l'Yonne, *BSAS*, tome 37, années 1929-1930, 1933, p. 11-25.

**KAPPS 1967** = R. KAPPS, Autour d'une monnaie d'or trouvée à Escolives-Sainte-Camille, *EA*, n°69, 1967, p. 35-37.

**KASPRZYK 2005** = M. KASPRZYK, *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*, thèse de doctorat sous la direction de G. SAURON, Université de Bourgogne, Dijon, 2005.

**KASPRZYK 2017** = M. KASPRZYK, Les agglomérations / vici / castra du Centre-Est de la Gaule : morphologie et fonctions (III<sup>e</sup> – VII<sup>e</sup> apr. J.-C.), dans *KASPRZYK et MONTEIL 2017*, p. 91-117.

**KASPRZYK et MONTEIL 2017** = M. KASPRZYK et M. MONTEIL (dir.), Agglomérations, vici et castra du Nord de la Gaule entre Antiquité tardive et début du haut Moyen Âge, *Gallia*, tome 74, 1<sup>er</sup> fascicule, 2017.

**KASPRZYK et NOUVEL 2011** = M. KASPRZYK et P. NOUVEL, Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale, apport des données archéologiques récentes, dans M. REDDÉ (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule, Vol. I*, Bibracte, 21, Glux-en-Glenne, 2011, p. 21-42.

**KASPRZYK et al. 2010** = M. KASPRZYK, P. MÉNIEL, Ph. BARRAL et A. DAUBIGNEY, Lieux de culte dans l'Est de la Gaule : la place des sanctuaires dans la cité, *RHR*, 4, 2010, p. 639-662.

**KASPRZYK et al. 2012a** = M. KASPRZYK, P. NOUVEL et A. HOSTEIN, Épigraphie religieuse et communautés civiques au Haut-Empire : la délimitation du territoire de la *ciuitas Aeduorum* aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, *RAE*, tome 61, 2012, p. 97-115.

**KASPRZYK et al. 2012b** = M. KASPRZYK, Y. LABAUNE et A. HOSTEIN, Le forum d'Augustodunum (Autun / Saône-et-Loire) : problèmes de localisation et de restitution, dans A. BOUET (éd.), *Le forum en Gaule et dans les régions voisines*, Ausonius, Bordeaux, 2012, p. 257-275.

**KAUFMANN-HEINIMANN 1998** = A. KAUFMANN-HEINIMANN, *Götter und Lararien aus Augusta Raurica. Herstellung, Fundzusammenhänge und sakrale Funktion figürlicher Bronzen in einer römischen Stadt*, *Forschungen in Augst*, 26, Augst, 1998.

**KAUFMANN-HEINIMANN 2007** = A. KAUFMANN-HEINIMANN, Les statuettes de Mâcon, un ensemble particulier, dans *BARATTE et al. 2007*, p. 19-38.

**KERÉBEL 2001** = H. KERÉBEL, *Corseul (Côtes-d'Armor), un quartier de la ville antique, les fouilles de Monterfil II*, Documents d'Archéologie Française n°88, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2001.

**KOETHE 1950** = H. KOETHE, Zur Geschichte Galliens im dritten Viertel des 3. Jahrhunderts, *32<sup>e</sup> Bericht der Römisch-Germanischen Kommission 1942*, Walter de Gruyter & co, Berlin, 1950, p. 199-224.

**KRÜGER 1910** = E. KRÜGER, *Römisch-Germanisches Korrespondenzblatt (Fortsetzung des Korrespondenzblatts der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst). Nachrichten für die römisch-germanische Altertumsforschung. Jahrgang n°3*, Verlagsbuchhandlung von J. Lintz, Trèves, 1910.

**KUNISZ 1976** = A. KUNISZ, *Recherches sur le monnayage et la circulation monétaire sous le règne d'Auguste*, Société archéologique et numismatique polonaise, Wrocław, 1976.

**LABAUNE 2000** = Y. LABAUNE, *Le mobilier métallique gallo-romain d'Autun-Augustodunum. Bilan et perspectives à partir des collections anciennes conservées au Musée Rolin à Autun*, Mémoire de D.E.A d'Archéologie classique, 2 vol., sous la direction de G. SAURON, Université de Bourgogne, Dijon, 2000.

**LABAUNE 2012** = Y. LABAUNE, Découvertes inédites réalisées sur le complexe cultuel de La Genetoye à Autun (Saône-et-Loire), dans *DE CAZANOVE et MÉNIEL 2012*, p. 123-133.

**LABAUNE et KASPRZYK 2003** = Y. LABAUNE et M. KASPRZYK, La gestion des déchets à *Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) durant l'époque romaine : les données archéologiques, dans P. BALLETT, P. CORDIER et N. DIEUDONNÉ-GLAD, *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages*, Actes du colloque de Poitiers (19-21 septembre 2002), Monique Mergoïl, Montagnac, 2003, p. 99-116.

**LABAUNE et KASPRZYK 2008** = Y. LABAUNE et M. KASPRZYK, Les rues d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle : un bilan, dans P. BALLETT, N. DIEUDONNÉ-GLAD et C. SALIOU (dir.), *La rue dans l'Antiquité : définition, devenir, aménagements*. Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2008, p. 259-273.

**LABAUNE et KASPRZYK 2015** = Y. LABAUNE et M. KASPRZYK, Autun/Augustodunum, cité des Éduens, *Gallia*, tome 72, 1<sup>er</sup> fascicule, 2015, p. 195-215.

**LABAUNE et KASPRZYK 2021** = Y. LABAUNE et M. KASPRZYK avec la collaboration de St. ALIX, A. DELOR-AHÜ, A. HOSTEIN, S. MOUTON-VENAULT, P. NOUVEL et S. VENAULT, Autun, naissance d'une ville augustéenne, dans M. ANDRIEU et M. KASPRZYK (éd.), *Archéologies romaines en Gaule*

*Lyonnaise : hommages au professeur Gilles Sauron*, Éditions Mergoïl, Drémil-Lafage, 2021, p. 101-119.

**LABAUNE et MEYLAN 2011** = Y. LABAUNE et Fr. MEYLAN, Bibracte et Autun au début de l'époque romaine. Pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture, dans M. REDDÉ (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule, Vol. 1*, Bibracte, 21, Glux-en-Glenne, 2011, p. 105-126.

**LABY 2002** = J.-P. LABY, *La religion à Augustodunum de la fondation de la ville jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de J.-P. MARTIN, Université de Paris IV-Sorbonne, 2002.

**LACATTE 1895** = Abbé LACATTE, Procès-verbaux des séances, *MSE*, tome 23, 1895, p. 516-517.

**LACREUZE 1872** = Abbé LACREUZE, Étude descriptive de quelques sculptures gallo-romaines des environs d'Autun, *MSE*, tome 1, 1872, p. 325-347.

**LACREUZE 1881a** = Abbé LACREUZE, *MSE*, tome 10, 1881, p. 472.

**LACREUZE 1881b** = Abbé LACREUZE, *MSE*, tome 10, 1881, p. 493.

**LACROIX 1856** = T. LACROIX, *BCLHAF*, tome 2, années 1853-1855, 1856, p. 603-604.

**LACROIX 1868** = T. LACROIX, Rapport sur une découverte de monnaies romaines impériales, *RSS*, tome 8, 2<sup>e</sup> semestre, 1868, p. 511-513.

**LACROIX 1963** = B. LACROIX, Un sanctuaire de l'eau de plan circulaire aux Fontaines-Salées (communes de Saint-Père et de Foissy, Yonne), *RAE*, tome 14, 1963, p. 81-114.

**LACROIX 1969** = B. LACROIX, Petits propos d'archéologue et le film d'une découverte, *BSEA*, n°64, années 1966-1968, 1969, p. 35-50.

**LACROIX et LOUIS 1960** = B. LACROIX et R. LOUIS, *Les Fontaines-Salées, notice archéologique*, Société des fouilles archéologiques de l'Yonne, Auxerre, 1960.

**LAFURIE 1954** = J. LAFURIE, Un trésor monétaire découvert à Crain, *BSAF*, années 1950-1951, 1954, p. 219-220.

**LAFURIE 1966** = J. LAFURIE, Aureus de Postume trouvé près d'Autun, *BSFN*, 21, 5, 1966, p. 50-52.

**LAFURIE 1970** = J. LAFURIE, Coins monétaires de Tibère trouvés à Auxerre, *BSFN*, 25, 6, 1970, p. 544-547.

**LAFURIE 1975** = J. LAFURIE, L'empire gaulois, l'apport de la numismatique, *ANRW*, II.2, 1975, p. 853-1012.

**LAFURIE 1984** = J. LAFURIE, Trésor de monnaies d'or du V<sup>e</sup> siècle trouvé en 1803 à Combertault (Côte-d'Or), *RN*, tome 26, 1984, p. 145-160.

**LAFURIE et PILET-LEMIÈRE 2003** = J. LAFURIE et J. PILET-LEMIÈRE, *Monnaies du Haut Moyen Âge découvertes en France (V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle)*, CNRS Éditions, Paris, Cahiers Ernest Babelon 8, 2003.

**LAFAY 1917** = G. LAFAY, Trouvailles de monnaies romaines aux Perrières commune du Villars, près Tournus, *AAM*, tome 20, années 1916-1917, 1917, p. 277-283.

**LAFAY 1918** = G. LAFAY, Rapport annuel sur la vie et les travaux de la société au cours de l'année 1916, *BSAAS*, tome 18, 1918, p. 7.

**LAFITE et GUIHARD 2017** = J.-D. LAFITE et P.-M. GUIHARD, Étude du mobilier monétaire, dans L. THOMASHAUSEN (dir.), *Un établissement aristocratique à La Tène finale à Bassing : évolution et transformation d'un domaine de la fin de l'âge du Fer à la fin de la période gallo-*

*romaine*, vol. 2, INRAP Grand-Est, Metz, 2017, p. 214-337.

**LAGRUE 1988** = A. LAGRUE, Le trésor d'antoniniani de la Couasse (Avermes 03), *BSEB*, tome 64, 1988, p. 192-196.

**LAIRE 1801** = M. LAIRE, Mémoire sur quelques monumens découverts à Auxerre, sur la fin de l'an 7, derrière les murs de Saint-Julien & dans le voisinage du moulin Batardeau, *Mémoire du Lycée de l'Yonne*, tome 1, Auxerre, 1801, p. 51-61.

**LALLEMAND et THIRION 1970** = J. LALLEMAND et M. THIRION, *Le trésor de Saint-Mard I : étude sur le monnayage de Victorin et des Tétricus*, Numismatique romaine, 6, Wetteren, 1970.

**LAMY 2015** = P.-A. LAMY, *De la carrière à l'abandon, I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. : la sculpture sur pierre chez les Éduens*, thèse de doctorat sous la direction de D. VITALI, Université de Bourgogne, Dijon, 2015.

**LANTIER 1945** = R. LANTIER, Statuettes de bronze du Musée des antiquités nationales, provenant de la collection de Tony et d'Alfred Lacroix, *BSAF*, année 1942, 1945, p. 190-195.

**LANTIER 1954** = R. LANTIER, Un groupe d'objets en argent travaillés au repoussé, *BSAF*, années 1950-1951, 1954, p. 104-106.

**LANTIER 1955** = R. LANTIER, Les bijoux gallo-romains de la Grotte de Saint-Romain, *Bulletin de la Société d'Archéologie de Beaune, compte-rendu des communications présentées à la Section archéologie du XXII<sup>e</sup> congrès de l'Association Bourguignonne des Société Savante (Beaune 25-27 mai 1951)*, Beaune, 1955, p. 9-12.

**LARCELET 1999** = A. LARCELET, *Étude du mobilier métallique du site du Lycée militaire à Autun. Un quartier antique d'artisanat métallurgique*, Mémoire de DEA sous la direction de

Cl. MORDANT et M. PERNOT, 2 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 1999.

**LAUGARDIÈRE 1867** = M. LAUGARDIÈRE, Séance du 5 février 1863, *BSN*, tome 2, 1867, p. 3-4.

**LAUREAU 1848** = J.-B. LAUREAU, Recherches sur les monnaies et médailles émises dans les différentes villes du département de l'Yonne, *BSSY*, 2<sup>e</sup> vol., 1848, p. 339-350.

**LAUWERS 2018** = Chr. LAUWERS, *Production et usages monétaires en Gaule du Nord (III<sup>e</sup> s. av. – IX<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Travaux du cercle d'études numismatiques n°19, Cercle d'études numismatiques, Bruxelles, 2018.

**LAUWERS 2020** = Chr. LAUWERS, Les trésors d'enfants, dans *CARDON 2020*, p. 365-371.

**LAVAGNE 1999** = H. LAVAGNE, Un nouveau dieu de la Gaule romaine : Mars Cobannus, *CRAI*, n°143-2, 1999, p. 689-720.

**LAVERDET 1856** = A. LAVERDET, *Catalogue de la collection des lettres, autographes, manuscrits, documents historiques, estampes anciennes, etc. du cabinet de feu M. Parison*, Laverdet, Paris, 1856.

**LE BOHEC 2006** = Y. LE BOHEC, *L'armée romaine sous le Bas-Empire*, Picard, Paris, 2006.

**LE BRAZIDEC 2013** = M.-L. LE BRAZIDEC, Corpus des trésors monétaires gaulois et romains de Narbonnaise I, cités de Béziers et de Lodève, *RAN*, n°46, 2013, p. 465-478.

**LE BRAZIDEC et COLLEMAN 2021** = M.-L. LE BRAZIDEC et L. COLLEMAN, Deux aurei d'Auguste et de Victorin dans les collections d'art et d'histoire d'Orange (Vaucluse), *BSFN*, 76, 3, 2021, p. 91-97.

**LE GALL 1982a** = J. LE GALL, Un groupe de semisses à l'autel de Lyon

recueillis à Alésia, *BSAF*, années 1980-1981, 1982, p. 352.

**LE GALL 1982b** = J. LE GALL, Travaux scientifiques, *La Tour de l'Orle d'or*, Semur-en-Auxois, n°1, 1982, p. 14.

**LE GALL 1987** = J. LE GALL, Monnaies recueillies dans les ruines de la ville gallo-romaine d'Alésia, *BSAF*, année 1986, 1987, p. 48-51.

**LE GENTILHOMME 1942** = P. LE GENTILHOMME, La trouvaille de La Vineuse et la circulation monétaire dans la Gaule romaine après les réformes d'Aurélien, *RN*, tome 6, 1942, p. 23-102.

**LE GENTILHOMME 1945** = P. LE GENTILHOMME, La trouvaille de La Vineuse (Saône-et-Loire) et la circulation monétaire dans la Gaule romaine après les réformes d'Aurélien, *BSAF*, année 1942, 1945, p. 227-230.

**LE GENTILHOMME 1947** = P. LE GENTILHOMME, La trouvaille de Nanterre, *RN*, tome 9, année 1946, 1947, p. 15-114.

**LE GENTILHOMME 1948** = P. LE GENTILHOMME, Aureus inédit de Postume, *BSAF*, années 1943-1944, 1948, p. 150-151.

**LE ROUX 2004** = P. LE ROUX, La romanisation en question, *AHSS*, n°59/2, 59<sup>e</sup> année, 2004, p. 287-311.

**LEBEL et BOUCHER 1975** = P. LEBEL et St. BOUCHER, *Bronzes figurés antiques (grecs, étrusques et romains)*, Musée Rolin, Autun, 1975.

**LEBEUF 1723** = J. LEBEUF, *Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots, et de la délivrance de la même ville, les années 1567 & 1568*, Troche, Auxerre, 1723.

**LEBEUF 1735** = J. LEBEUF, *Dissertation sur l'état des anciens habitants du Soissonnois avant la conquête des Gaules par les Francs*, Paris, 1735.

**LEBEUF 1738** = J. LEBEUF, *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France, et de supplément à la « Notice des Gaules », vol. II*, Paris, 1738.

**LEBEUF 1743** = J. LEBEUF, *L'Histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse, tome I*, Perriquet, Auxerre, 1743.

**LEBLANC-DAVAU I** = É. LEBLANC-DAVAU, *Recherches historiques et statistiques sur Auxerre, ses monumens et ses environs, Tome Ier*, Gallot-Fournier, Auxerre, 1830.

**LEBLANC-DAVAU II** = É. LEBLANC-DAVAU, *Recherches historiques et statistiques sur Auxerre, ses monumens et ses environs, Tome II*, Gallot-Fournier, Auxerre, 1830.

**LEBLANC-DAVAU 1871** = É. LEBLANC-DAVAU, *Recherches historiques et statistiques sur Auxerre, ses monumens et ses environs*, deuxième édition, Gallot-Fournier, Auxerre, 1871.

**LEGLAY 1968** = M. LEGLAY, Rhône-Alpes, *Gallia*, tome 26, 2<sup>e</sup> fascicule, 1968, p. 559-603.

**LEJEUNE 1990** = M. LEJEUNE, Les premiers pas de la déesse Bibracte, *JDS*, fascicule 1-2, 1990, p. 69-96.

**LEMPEREUR et al. 2011** = O. LEMPEREUR, St. MARTIN et St. ALIX, L'aureus de Sabine et les découvertes numismatiques du faubourg d'Arroux (Autun, Saône-et-Loire), *BSFN*, 66, 10, 2011, p. 276-285.

**LÉPAULLE 1883** = É. LÉPAULLE, *Note sur l'atelier monétaire de Lyon. À propos d'une trouvaille faite à Lancié en 1880*, Perrin, Lyon, 1883.

**LEROI-GOURHAN et PERRIAUX 1950** = A. LEROI-GOURHAN et L. PERRIAUX, Les grottes et l'enceinte de Saint-Romain (Côte-d'Or), *RAE*, tome 1, 1950, p. 54-55.

**LEVENQ 2003** = F. LEVENQ, *Essai de synthèse sur l'habitat à Augustodunum au Haut-Empire*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de G. SAURON, 2 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 2003.

**LIONNET 1841** = M. LIONNET, *MCACO*, tome 1, années 1838-1841, 1841, p. XXXIX.

**LITAUDON 1950** = M. LITAUDON, *Histoire du canton de Chevagnes, première partie : des origines à 1531*, Imprimeries réunies, Moulins, 1950.

**LORIOT 1974** = X. LORIOT, Trésors de monnaies de Gordien III découverts sur le territoire de l'ancienne Gaule, *BSFN*, 29, 10, 1974, p. 682-687.

**LORIOT 1977** = X. LORIOT, Inventaire provisoire des trésors de monnaies romaines découverts en Saône-et-Loire, *BSFN*, 23, 6, 1977, p. 205-210.

**LORIOT 1979** = X. LORIOT, Trouvailles de monnaies de Carausius sur le continent, *BSFN*, 34, 8, 1979, p. 576-582.

**LORIOT 1983** = X. LORIOT, Trésor monétaire tétrarchique anciennement découvert en Bourbonnais, *BSFN*, 38, 7, 1983, p. 368-369.

**LORIOT 1985** = X. LORIOT, Le trésor d'Autun de 1614, *BSFN*, 40, 4, 1985, p. 603-608.

**LORIOT 1987** = X. LORIOT, *BSFN*, 42, 4, 1987, p. 189.

**LORIOT 2003** = X. LORIOT, Réflexion sur l'usage et les usagers de la monnaie d'or sous l'Empire romain, *RN*, tome 159, 2003, p. 57-74.

**LORIOT 2013** = X. LORIOT, Vingt ans après... Supplément à l'inventaire des trouvailles de monnaies d'or isolées faites en Gaule romaine (44 av. – 491 apr. J.-C.), *TM XXV*, 2013, p. 257-340.

**LOUIS 1953** = R. LOUIS, XIX<sup>e</sup> circonscription, *Gallia*, tome 11, 1<sup>er</sup> fascicule, 1953, p. 155-166.

**LOUIS 2003** = A. LOUIS, *Inventaire raisonné du matériel lapidaire marmoréen issu de la strate A37 du site du Pavillon Saint-Louis. Une réserve d'atelier de récupération lapidaire dans un quartier monumental d'Augustodunum-Autun, Saône-et-Loire*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de G. SAURON, 2 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 2003.

**LOYDREAU 1841** = E. LOYDREAU, Comptes rendus des travaux de la commission des antiquités, *MCACO*, tome 1, 1838-1841, 1841, p. XLVII.

**LOYDREAU 1900** = E. LOYDREAU, Découvertes archéologiques de Chassenay, *MCACO*, tome 13, années 1895-1900, 1900, p. 43-69.

**Mâconnais gallo-romain I** = G. JEANTON, *Le Mâconnais gallo-romain 1, Région de Mâcon*, Mâcon, 1927.

**Mâconnais gallo-romain II** = G. JEANTON, *Le Mâconnais gallo-romain 2, Région de Cluny*, Mâcon, 1926.

**Mâconnais gallo-romain III** = G. JEANTON, *Le Mâconnais gallo-romain 3, Région de Tournus*, Mâcon, 1926.

**Mâconnais gallo-romain IV** = G. JEANTON, *Le Mâconnais gallo-romain 4, Bresse mâconnaise : les antiquités romaines des cantons de Cuiseaux, Cuisery, Montpont, Tournus*, Mâcon, 1931.

**MAILLARD DE CHAMBURE 1829** = Ch.-H. MAILLARD DE CHAMBURE, *MAD*, 1829, p. 238-240.

**MAILLARD DE CHAMBURE 1830** = Ch.-H. MAILLARD DE CHAMBURE, Antiquités découvertes depuis le 25 août 1829 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1830, *MAD*, 1830, p. 49-62.

**MAILLARD DE CHAMBURE 1841** = Ch.-H. MAILLARD DE CHAMBURE, Rapport sur les fouilles faites à Alise en 1839, *MCACO*, tome 1, années 1838-1841, 1841, p. 101-127.

**MAINJONET 1960** = M. MAINJONET, Trouvaille des Fontaines-Salées, communes de Saint-Père et de Foissy-lès-Vezelay (Yonne), *BSFN*, 15, 10, 1960, p. 489-491.

**MAINJONET 1961** = M. MAINJONET, Trésor de la forêt de Bertrange, commune de Raveau (Nièvre), Supplément, *RN*, tome 3, 1961, p. 178.

**MAINJONET et FABRE 1965** = M. MAINJONET et G. FABRE, La trouvaille monétaire des Fontaines-Salées (Yonne), *Gallia*, tome 23, 1<sup>er</sup> fascicule, 1965, p. 151-233.

**MAIRAT 2014** = J. MAIRAT, *The coinage of the gallic Empire*, thèse de doctorat, Université d'Oxford, 2014.

**MALKMUS 2008** = W. MALKMUS, Ancient and medieval coin dies : catalogue and notes, dans L. TRAVAIANI et A. BOLIS, *Conii et scene di coniazione*, Éditions Quasar, Rome, 2008, p. 75-240.

**MALOT 1870** = M. MALOT, Découverte d'un monument antique sur le Mont-Martre, près d'Avallon, en novembre 1822, *BSEA*, 10<sup>e</sup> année, année 1868, 1870, p. 94-151.

**MANGIN 1981** = M. MANGIN, *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, 2 vol., Les Belles Lettres, Paris, 1981.

**MANGIN et al. 2000** = M. MANGIN, Ph. FLUZIN, J.-L., COURTADON et M.-J. FONTAINE, *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut-Auxois, Côte-d'Or). La terre, le fer, la route en pays mandubien I<sup>er</sup> siècle avant-VIII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Éditions CNRS, Paris, 2000.

**MANIFACIER 1898** = M. MANIFACIER, Dons et acquisitions pour le musée, *BSSY*, 51<sup>e</sup> vol., année 1897, 1898, p. XXI.

**MANUEL 1898** = M. MANUEL, Trouvailles de Chantenay et de Dompierre-sous-Bouhy, *MSAN*, tome 7, 1898, p. 51-59.



**MARCHAND 1857** = A.-L. MARCHAND, *Mémoire sur la découverte des ruines romaines de la station de Brivodurum à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret)*, extrait des Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, Orléans, 1857.

**MARCHAND 1865** = A.-L. MARCHAND, *BSAHO*, n°48, 2<sup>e</sup> trimestre, 1865, p. 261-262.

**MARLIÈRE 1859** = A. MARLIÈRE, *Statistique de l'arrondissement de Clamecy, avec notices historiques, agricoles, industrielles, commerciales, administratives, topographiques et géologiques*, Clamecy, 1859.

**MARSHALL 1907** = F.H. MARSHALL, *Catalogue of the finger rings, Greek, Etruscan and Roman*, Trustees of the British Museum, Londres, 1907.

**MARTIN 1897** = J. MARTIN, Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus (Saône-et-Loire), *AAM*, tome 2, 1897, p. 317-346.

**MARTIN 1910** = J. MARTIN, *Catalogue du musée de Tournus*, Tournus, 1910.

**MARTIN 1958** = R. MARTIN, Circonscription de Dijon, *Gallia*, tome 16, 2<sup>e</sup> fascicule, 1958, p. 301-322.

**MARTIN 1959** = R. MARTIN, Chazilly, *MCACO*, tome 24, années 1954-1958, 1959, p. 20.

**MARTIN 1968** = R. MARTIN, Bourgogne, *Gallia*, tome 26, 2<sup>e</sup> fascicule, 1968, p. 473-513.

**MARTIN 2015a** = St. MARTIN, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III<sup>e</sup> s. a.C. / I<sup>er</sup> s. p.C.)*, Ausonius, Scripta Antiqua, 78, Bordeaux, 2015.

**MARTIN 2015b** = St. MARTIN, Circulation de la monnaie et données archéologiques. L'apport de la stratigraphie

à l'histoire monétaire, *Pallas*, tome 99, 2015, p. 157-173.

**MARTIN 2016** = St. MARTIN (dir.), *Monnaies et monétarisation dans les campagnes de la Gaule du Nord et de l'Est, de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Ausonius, Scripta Antiqua, 91, Bordeaux, 2016.

**MARTIN et BURGEVIN 2012** = St. MARTIN et A. BURGEVIN, Autun, la fouille du faubourg d'Arroux. Les trésors et monnaies perdues, *Actes de la Journée d'Actualité Archéologique en Autunois et en Bourgogne du mars 2012*, Autun, 2012, p. 34-35.

**MARTIN et DARD 1920** = J. MARTIN et Ch. DARD, Le Villars en mâconnais, monographie historique, *BSAAST*, tome 20, 1920, p. 1-61.

**MASSOT 2015** = L. MASSOT, *La construction antique dite « temple d'Apollon », place de Charmasse à Autun-Augustodunum (Saône-et-Loire). Étude architecturale et interprétation d'un monument de la parure architecturale de la capitale des Éduens*, Mémoire de Master 2 sous la direction de P. NOUVEL, 2 vol., Université de Franche-Comté, Besançon, 2015.

**MATTER 2009** = G. MATTER, *Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte*, Cahiers d'Archéologie romande n°114, Aventicum XV, Lausanne, 2009.

**MATTUSCH 1996** = C. MATTUSCH, *The fire of Hephaistos, Large Classical Bronzes from North American Collections*, Harvard University Art Museums, Cambridge, 1996.

**MEGUELATI 2015** = M. MEGUELATI, Un trésor de bronzes romains du Haut-Empire provenant du village de Bray (Eure), *TM XXVI*, 2015, p. 11-95.

- MEISSONNIER 1973a** = J. MEISSONNIER, Le fanum de Crain (Yonne), les monnaies, *RAE*, tome 24, 1973, p. 215-248.
- MEISSONNIER 1973b** = J. MEISSONNIER, Redécouverte du trésor de Bouhy (Nièvre), *APN*, n°4-5, 1973, p. 64.
- MEISSONNIER 1983** = J. MEISSONNIER, Trésor d'antoniniani de Sainte-Pallaye (Yonne), dénombrement sommaire, *BSFN*, 38, 7, 1983, p. 377-378.
- MEISSONNIER 1984** = J. MEISSONNIER, Le trésor d'antoniniani de Bouhy (Nièvre), premier classement, *BSFN*, 39, 3, 1984, p. 453-455.
- MEISSONNIER 1989** = J. MEISSONNIER, Monnaies défigurées découvertes à Alésia en 1972, *BSFN*, 44, 6, 1989, p. 596-598.
- MEISSONNIER 1996** = J. MEISSONNIER, Monnaie, commerce et échange dans l'Antiquité, dans J.-Fr. GARMIER (dir.), *30 ans d'archéologie dans la Nièvre*, Conservation départementale des musées de la Nièvre, Nevers, 1996, p. 61-81.
- MEISSONNIER 1999** = J. MEISSONNIER, Dix monnaies sacrifiées à Alésia, dans S. DEYTS (dir.), *A la rencontre des Dieux gaulois : un défi à César*, Musée archéologique de Dijon, Dijon, p. 138-139.
- MEISSONNIER 2000** = J. MEISSONNIER, Les monnaies du don Martin découvertes aux Sources de la Seine, *BMD*, n°6, 2000, p. 37-42.
- MEISSONNIER 2005** = J. MEISSONNIER, Les collections numismatiques du musée de la Porte du Croux à Nevers (Nièvre), *BSN*, tome 54, 2005, p. 97-108.
- MEISSONNIER 2008** = J. MEISSONNIER, Les monnaies et jetons de la collection Bertrand au Musée archéologique de Dijon, *BMD*, n°10, années 2006-2007, 2008, p. 17-23.
- MEISSONNIER 2009** = J. MEISSONNIER (dir.), *Monnaies & jetons, collection Ernest Bertrand*, Musée archéologique de Dijon, Dijon, 2009.
- MENZEL 1986** = H. MENZEL, *Die römischen Bronzen aus Deutschland III : Bonn*, Verlag Philipp von Zabern, Mainz, 1986.
- METZGER 1980** = C. METZGER, Les bijoux monétaires dans l'Antiquité tardive, *Dossiers de l'archéologie*, n°40, Faton, Dijon, p. 82-90.
- MEYLAN 2005** = Fr. MEYLAN, *Les influences romaines dans l'architecture et l'urbanisme de l'oppidum de Bibracte (Mont Beuvray)*, Thèse de doctorat sous la direction de G. SAURON et D. PAUNIER, 4 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 2005.
- MICHON 1992** = E. MICHON, *29 rue de la Grille Autun (Saône-et-Loire), rapport de sondages préliminaires*, DRAC Bourgogne, Dijon, 1992.
- MICOLIER et PARRIAT 1960** = R. MICOLIER et H. PARRIAT, Une représentation inédite de Mercure, *La Physiophile*, Montceau-les-Mines, 36<sup>e</sup> année, n°53, 1960, p. 15-18.
- MIGNOT 1882** = E. MIGNOT, Les trouvailles de médailles dans le département de l'Yonne de 1852 à 1880, *BSSY*, 36<sup>e</sup> vol., 1882, p. 204-206.
- MILLIN 1807-1811** = A.-L. MILLIN, *Voyages dans les départemens du midi de la France*, Tourneisen, Paris, 1807-1811.
- MIROT 1946** = L. MIROT, Nivernais, *Gallia*, tome 4, 1946, p. 313-315.
- MITTAG 2010** = P. Fr. MITTAG, *Römische Medaillons. Caesar bis Hadrian*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2010.

**MITTAG 2019** = P. Fr. MITTAG, *Römische Medaillons II. Antoninus Pius*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2019.

**MOLIN et PARRIAT 1972** = A. MOLIN et H. PARRIAT, La trouvaille monétaire de la Baume de la Garaupe, *La Physiophile*, Montceau-les-Mines, 48<sup>e</sup> année, n°77, 1972, p. 73-77.

**MONFALCON 1866** = J.-B. MONFALCON, *Histoire monumentale de la ville de Lyon, tome VI*, Paris, 1866.

**MONTFAUCON I** = B. MONTFAUCON, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures. Tome premier. Les dieux des grecs et des romaines*, Delaulne, Paris, 1719.

**MONTHEL 1984** = G. MONTHEL, La carrière gallo-romaine de Saint-Boil. Fouilles 1980 et 1982. *MSHAC*, tome 52, années 1982-1983, 1984, p. 167-177.

**MONTHEL et LAMBERT 2002** = G. MONTHEL et P.-Y. LAMBERT, La carrière gallo-romaine de Saint-Boil (Saône-et-Loire), *Gallia*, tome 59, 2002, p. 89-120.

**MOORHEAD 2019** = S. MOORHEAD, The Frome hoard how a massive find changes everything, dans *CALLEGHER 2019*, p. 281-304.

**MOORHEAD et al. 2010** = S. MOORHEAD, A. BOOTH et R. BLAND, *The Frome hoard*, The British Museum Press, Londres, 2010.

**MOREAU 1987** = H. MOREAU, L'abbé Lebeuf et les antiquités gallo-romaines, *Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, n°4, Auxerre, 1987, p. 49-56.

**MORELLET et al. 1838-1840** = M. MORELLET, M. BARAT et E. BUSSIÈRE, *Le nivernois, album historique et pittoresque*, deux tomes, Bussière, Nevers, 1838-1840.

**MORET 1902** = J.-J. MORET, *Paroisses bourbonnaises, tome premier : les Origines, le Moyen âge, la Féodalité*, Moulins, 1902.

**MORGAND 1940** = A. MORGAND, Le trésor gallo-romain de La Vineuse, *AAM*, tome 35, 1940, p. 116-124.

**Musée de Clamecy 1889** = Musée de Clamecy, *Catalogue des ouvrages de peinture, dessin, gravure, lithographie et sculpture. Céramiques, terres-cuites, meubles, armes, objets divers, Antiquités gallo-romaines, monnaies et médailles*, Clamecy, 1889.

**MUSSET 1868** = G. MUSSET, Trouvailles de monnaies faites en France jusqu'au 4 septembre 1870, *ASFN*, tome 3, 1868, p. 370-408.

**NÉE DE LA ROCHELLE 1827** = J.-Fr. NÉE DE LA ROCHELLE, *Mémoires pour servir à l'Histoire civile, politique et littéraire, à la géographie et à la statistique du département de la Nièvre et des petites contrées qui en dépendent, Tome Ier*, Souchois, Bourges, 1827.

**NICOLET-PIERRE 1978** = H. NICOLET-PIERRE, Le trésor d'Entrains, *RAE*, tome 29, 1978, p. 143-188.

**NICOT 2011** = R. NICOT, Le numéraire, dans G. MAZA (dir.), *Digoin « Pont Canal », 9 rue des Perruts, Rapport d'opération d'archéologie préventive*, Archeodunum, Chaponnay, 2011, p. 136-137.

**NIEPCE 1875** = L. NIEPCE, *Histoire du canton de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire) et de ses dix-huit communes, topographie, géologie, organisation religieuse et administrative, tome premier*, Lyon, 1875.

**NIEPCE 1877** = L. NIEPCE, *Histoire du canton de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire) et de ses dix-huit communes, topographie, géologie, organisation religieuse et administrative, tome deuxième*, Lyon, 1877.

**NONY 1992** = D. NONY, À propos des monnaies d'or romaines isolées en Aquitaine méridionale atlantique, dans *BRENOT et LORIOT 1992*, p. 111-118.

**NOTET 1991** = J.-Cl. NOTET, L'officine céramique gallo-romaine du Vieux-Fresne à Gueugnon : avant-propos. Rapport de fouille 1983, *La Physiophile*, Montceau-les-Mines, 67<sup>e</sup> année, n°114, p. 1991, p. 69-79.

**NOUVEL 2004** = P. NOUVEL, *Des terroirs et des hommes, dynamiques des organisations spatiales dans le Bassin de l'Yonne moyenne et leur évolution de la fin de l'Âge du Bronze au haut Moyen Âge*, thèse de doctorat sous la direction de Cl. MORDANT, Université de Bourgogne, Dijon, 2004.

**NOUVEL 2007** = P. NOUVEL, Luxe, matériel et aménagements monumentaux dans les établissements ruraux de Bourgogne du Nord, dans *BARATTE et al. 2007*, p. 123-146.

**NOUVEL 2008a** = P. NOUVEL, La vallée de la Cure à l'époque gallo-romaine : Découvertes anciennes et apports des prospections aériennes et pédestres 1991-2008, *BSEA*, tome 84, 2008, p. 14-43.

**NOUVEL 2008b** = P. NOUVEL, Étude monétaire, dans D. BAUDAIS, *Fragnes / Virey-le-Grand, Campus industriel Nord (Bourgogne, Saône-et-Loire), Rapport de diagnostic*, INRAP Grand-Est Sud, Dijon, 2008, p. 71-79.

**NOUVEL 2013** = P. NOUVEL, L'utilisation de la monnaie dans les sanctuaires gallo-romains, dans Th. LUGINBÜHL, C. CRAMATTE et J. HOZNOUR (dir.), *Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron, découvertes anciennes et fouilles récentes : essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois*, Musée d'Archéologie du canton de Vaud, Lausanne, 2013, p. 362-384.

**NOUVEL 2016** = P. NOUVEL, *Entre ville et campagne : forme de l'occupation et*

*élites gallo-romaines dans le centre-est de la Gaule, apport de 20 années de prospections et de fouilles archéologiques*, HDR, 4 vol., Université de Franche-Comté, Besançon, 2016.

**NOUVEL 2017a** = P. NOUVEL, Le médaillier Bardin et les collections numismatiques antiques du musée de l'Avallonnais, *Rencontres numismatiques de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques, 28-29 mai 2016 à Avallon, Hors-série n°1 des CN*, Avallon, 2017, p. 5-22.

**NOUVEL 2017b** = P. NOUVEL, Le centre-est de la France, dans *REDDÉ 2017*, vol. 1, p. 683-732.

**NOUVEL et VENAULT 2013** = P. NOUVEL et St. VENAULT (coord.), *Projet collectif de recherche : Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Inventaire archéologique, cartographie et analyse spatiale. Rapport d'activité 2013*, Laboratoire Chrono-Environnement – UMR 6249, Université de Franche-Comté, Besançon, 2013.

**NOUVEL et VENAULT 2017** = P. NOUVEL et St. VENAULT, Les agglomérations du Centre-Est de la Gaule : quel devenir durant l'Antiquité tardive ?, dans *KASPRZYK et MONTEIL 2017*, p. 61-89.

**NOUVEL et VENAULT 2019** = P. NOUVEL et St. VENAULT (coord.), *Projet collectif de recherche : Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Inventaire archéologique, cartographie et analyse spatiale. Rapport d'activité 2019*, Laboratoire Chrono-Environnement – UMR 6249, Université de Franche-Comté, Besançon, 2019.

**NOUVEL et al. 2016** = P. NOUVEL, B. POITOUT et M. LOIRE, *Prospections-inventaires sur les plateaux de Basse-Bourgogne (Yonne) – Région de Saint-Père*.

*Rapport 2016*, Chrono-environnement, Besançon, 2016.

**NOUVEL et al. 2017** = P. NOUVEL, B. POITOUT et M. LOIRE, *Prospections-inventaires sur les plateaux de Basse-Bourgogne (Yonne). V – Région d’Arcy-sur-Cure. Rapport 2017*, Chrono-environnement, Besançon, 2017.

**NOUVEL et al. 2018a** = P. NOUVEL, B. POITOUT et Ph. BEYNEY, *Prospections-inventaires sur les plateaux de Basse-Bourgogne (Yonne). VI – Confluent et interfluve Yonne/Cure. Rapport 2018*, Dijon, Artéhis, 2018.

**NOUVEL et al. 2018b** = P. NOUVEL, L. GAËTAN, Y. PAUTRAT, Chr. SANCHEZ et M. THIVET, *Le sanctuaire du dieu Cobannus et son environnement, Couan commune de Saint-Aubin-des-Chaumes et Nuars, Nièvre, Fontenay-près-Vézelay – Yonne, Rapport de prospection thématique, prospections géophysiques et prospections terrestres*, UMR 6249, Chrono-environnement, Besançon, 2018.

**NOUVEL et al. 2019a** = P. NOUVEL, L. GAËTAN et M. THIVET (dir.), *Le sanctuaire du dieu Cobannus, Couan commune de Saint-Aubin-des-Chaumes, Nièvre. Rapport de fouilles programmées, première année*, UMR 6298 Artéhis, Dijon, 2019.

**NOUVEL et al. 2019b** = P. NOUVEL, J.-P. GUILLAUMET, M. THIVET, É. VIAL, L. GAËTAN et Chr. SANCHEZ, Découverte d’une statue celtique en ronde-bosse sur le sanctuaire de Couan / *Cobannus* (Saint-Aubin-des-Chaumes, Nièvre), *RAE*, tome 68, 2019, p. 367-370.

**NOUVEL et al. 2020a** = P. NOUVEL, R. DUROST et St. VENAULT (coord.), *Projet Collectif de Recherche RURALIA, Les campagnes du Centre-Est de la Gaule de l’époque gauloise à l’Antiquité tardive, Triennal 2020-2022, Rapport intermédiaire 2020*, UMR 6298 Artéhis, Dijon, 2020.

**NOUVEL et al. 2020b** = P. NOUVEL, A. LACHAMBRE et M. THIVET (dir.), *Le sanctuaire du dieu Cobannus, Couan commune de Saint-Aubin-des-Chaumes, Nièvre. Rapport de fouille programmée pluriannuelle, première année de triennale*, UMR 6298 Artéhis, Dijon, 2020.

**NOUVEL et al. 2021** = P. NOUVEL, L. GAËTAN et M. THIVET, Le sanctuaire de Couan à Saint-Aubin-des-Chaumes (Nièvre) et les sanctuaires antiques de l’Avallonnais, *BSEA*, n°94, années 2017-2018, 2021, p. 14-36.

**NOUVEL et CHARRIER à paraître** = P. NOUVEL et K. CHARRIER, Les monnaies en contexte de sanctuaire : réflexions à partir du corpus du Centre Est de la Gaule, *JAN*, Bruxelles, à paraître [dossier : J.-M. DOYEN, J.-P. DUCHEMIN et L. TROMMENSCHLAGER (éd.), *La monnaie en contexte : dater la monnaie / dater le contexte*, Actes de la journée d’étude à Lille du 8 février 2019].

**OGIER 1856** = Th. OGIER, *La France par cantons et par communes, département du Rhône, arrondissement de Villefranche, canton d’Anse*, Lyon, 1856.

**OLIVIER 1983** = L. OLIVIER, *Le Haut-Morvan romain : voies et sites*, *RAE*, 4<sup>e</sup> supplément, 1983.

**OLIVIER et RABEISEN 1986** = A. OLIVIER et E. RABEISEN, Le théâtre, sondages aux angles nord-ouest et sud-ouest de la façade, *La Tour de l’Orle d’or*, Semur-en-Auxois, n°1, 1986, p. 9-16.

**OLMER 1990** = F. OLMER, *Les amphores à Autun*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de F. LAUBENHEIMER et Cl. ROLLEY, Université de Bourgogne, Dijon, 1990.

**OLMER 2003** = F. OLMER, *Les amphores de Bibracte – 2. Le commerce du vin chez les Éduens d’après les timbres d’amphore*, Bibracte, 7, Glux-en-Glenne, 2003.

**OLMER 2011** = F. OLMER, Les amphores comme témoins de la romanisation dans l'Est de la Gaule, dans M. REDDÉ (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Vol. 2, Bibracte, 21, Glux-en-Glenne, 2011, p. 829-840.

**PALET 1946** = A. PALET (dir.), *Exposition nivernaise d'arts celtique et gallo-romain*, Société des fouilles de Compièrre, Nevers, 1946.

**PALLIER 1880** = E. PALLIER, Recherches sur l'histoire de Chatel-Censoir, *BSSY*, 34<sup>e</sup> vol. 1880, p. 5-192.

**PARAT 1907** = A. PARAT, *La métallurgie ancienne dans la vallée de Brosse*, Avallon, 1907.

**PARAT 1913** = A. PARAT, Histoire d'Arcy-sur-Cure depuis les temps les plus reculés, *BSSY*, 67<sup>e</sup> vol., 1913, p. 355-412.

**PARAT 1921** = A. PARAT, Le temple romain de Montmartre, *BSSY*, 74<sup>e</sup> vol., année 1920, 1921, p. 111-131.

**PARAT 1923** = A. PARAT, Nouveau répertoire archéologique de l'Avalonnais, *BSSY*, 76<sup>e</sup> vol., année 1922, 1923, p. 243-266.

**PARAT 1926** = A. PARAT, Les notices archéologiques villageoises, *BSSY*, 79<sup>e</sup> vol., année 1925, 1926, p. 79-90.

**PARAT 1927** = A. PARAT, La colonisation romaine dans l'Avalonnais, *BSSY*, 80<sup>e</sup> vol., année 1926, 1927, p. 95-120.

**PARIS 1959** = R. PARIS, Le trésor de Montliot et les dépôts monétaires gallo-romains du Châtillonnais, *BSAHC*, n°10, année 1958, 1959, p. 285-289.

**PARIS 1986** = R. PARIS, *À la rencontre du Châtillonnais : cantons d'Aignay-le-Duc, Baigneux-les-Juifs, Laignes*, Lonchamp, Châtillon-sur-Seine, 1986.

**PARRIAT 1953** = H. PARRIAT, La cachette de monnaies du Portus,

*La Physiophile*, Montceau-les-Mines, 29<sup>e</sup> année, n°35-36, 1953, p. 2-22.

**PARRIAT 1954** = H. PARRIAT, Le temple gallo-romain du Portus à Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire), *RAE*, tome 5, 1954, p. 389-394.

**PARRIAT 1965** = H. PARRIAT, Fouilles gallo-romaines du Portus près de Mont-Saint-Vincent, *MSHAC*, tome 38, années 1964-1965, 1965, p. 69-88.

**PARRIAT 1966** = H. PARRIAT, Les fouilles du Portus, *La Physiophile*, Montceau-les-Mines, 42<sup>e</sup> année, n°65, 1966, p. 28-42.

**PARRIAT 1969** = H. PARRIAT, Le second trésor de la Vineuse et le monnayage local en pays éduen dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, *La Physiophile*, Montceau-les-Mines, 45<sup>e</sup> année, n°71, 1969, p. 6-65.

**PARRIAT 1972** = H. PARRIAT, Monnaies de l'habitat gallo-romain du Champ-Beillat à Boyer (S.-et-L.), *BSAAST*, tome 70, 1972, p. 71-78.

**PAUNIER 2006** = D. PAUNIER (dir.), *Celtes et Gaulois l'Archéologie face à l'Histoire. La romanisation et la question de l'héritage celtique*. Actes de la table ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005, Bibracte, 12/5, Glux-en-Glenne, 2006.

**PELLERIN 1765** = J. PELLERIN, *Mélange de diverses médailles, pour servir de Supplément aux Recueils des médailles de rois et de villes*, Paris, 1765.

**PEQUEGNOT 1850** = F. PEQUEGNOT, Notice historique sur le village de Rully, *MSHAC*, années 1847-1849, 1850, p. 167-186.

**PERDU 1895** = L. PERDU, Des découvertes archéologiques et géologiques dues aux travaux de construction de la ligne de Roanne à Paray-le-Monial, *Bulletin de la Diana*, tome 8, Montbrisson, 1895, p. 23-34.

**PÉRÉ-NOGUÈS 2012** = S. PÉRÉ-NOGUÈS, La correspondance entre Adrien Blanchet et Joseph Déchelette, 2012 (article publié en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00694546/document> ).

**PÉRÉ-NOGUÈS 2019** = S. PÉRÉ-NOGUÈS (dir.), *La construction d'une archéologie européenne (1865-1914) : colloque en hommage à Joseph Déchelette*, Éditions Mergoïl, Drémil-Lafage, 2019.

**PERICHON 1968** = J.-Cl. PERICHON, L'époque gallo-romaine à Moulins et à Yzeure (suite), *NB*, n°166, 43<sup>e</sup> année, 1968, p. 113-117.

**PÉRICHON-TULOUP 1972** = N. PÉRICHON-TULOUP, *Recherches sur les monnaies antiques découvertes en Auvergne*, DES, Université de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1972.

**PERNET et al. 2008** = L. PERNET, M. POUX, W.-R. TEEGEN avec la collaboration de J.-L. FLOUEST, J.-P. GUILLAUMET et Fr. MEYLAN, Militaria gaulois et romains sur l'oppidum de Bibracte, Mont-Beuvray (Nièvre), dans *POUX 2008*, p. 103-139.

**PÉROT 1873** = Fr. PÉROT, Trésor de Lusigny, *ASFN*, tome 4, 1873, p. 345-347.

**PÉROT 1875** = Fr. PÉROT, *BSEDA*, tome 13, 1875, p. 163-164.

**PÉROT 1877a** = Fr. PÉROT, *BSEDA*, tome 14, 1877, p. 12-18.

**PÉROT 1877b** = Fr. PÉROT, *CRSFN*, tome 1, 1<sup>ère</sup> partie, 1877, p. 69.

**PÉROT 1877c** = Fr. PÉROT, Trésor de Chantenay, commune de Chantenay *CRSFN*, tome 1, 1877, p. 241-243.

**PÉROT 1879** = Fr. PÉROT, *BSEDA*, tome 15, 1879, p. 592-595.

**PÉROT 1885** = Fr. PÉROT, Exposition des Beaux-Arts de Moulins, exposition d'archéologie, *RB*, 2<sup>e</sup> année, 1885, p. 129-150.

**PÉROT 1886** = Fr. PÉROT, Découvertes archéologiques faites dans l'Allier en 1885, *BSEDA*, tome 17, 1886, p. 436-446.

**PÉROT 1891a** = Fr. PÉROT, Inventaire des découvertes archéologiques faites dans le département de l'Allier en 1888, *BSEDA*, tome 18, 1891, p. 341-348.

**PÉROT 1891b** = Fr. PÉROT, Chronique & mélanges, *Ann. Bourb.*, 5<sup>e</sup> année, 1891, p. 287-288.

**PÉROT 1893** = Fr. PÉROT, Inventaire des découvertes archéologiques faites en bourbonnais en 1891, *BSEB*, tome 1, 1893, p. 36-46.

**PÉROT 1896** = Fr. PÉROT, Inventaire des découvertes archéologiques faites en bourbonnais en 1895, *BSEB*, tome 4, 1896, p. 72-77.

**PÉROT 1899a** = Fr. PÉROT, Inventaire des découvertes archéologiques faites en bourbonnais en 1898, *BSEB*, tome 7, 1899, p. 48-56.

**PÉROT 1899b** = Fr. PÉROT, La trouvaille de Saint-Bonnet, *BN*, n°6, 1899, p. 21-22.

**PÉROT 1900** = Fr. PÉROT, Inventaire des découvertes archéologiques faites en bourbonnais en 1899, *BSEB*, tome 8, 1900, p. 60-68.

**PÉROT 1901** = Fr. PÉROT, Inventaire des découvertes archéologiques faites en bourbonnais en 1900, *BSEB*, tome 9, 1901, p. 22-29.

**PÉROT 1902** = Fr. PÉROT, Inventaire des découvertes archéologiques faites en bourbonnais en 1901, *BSEB*, tome 10, 1902, p. 42-47.

**PÉROT 1906** = Fr. PÉROT, Le trésor de Moiry, *BN*, n°13, 1906, p. 122-125.

**PERRAUD 1910** = Fr. PERRAUD, *La Chapelle-de-Guinchay et ses hameaux*, Protat, Mâcon, 1910.

**PETIT 1870** = V. PETIT, *Description des villes et campagnes du département de l'Yonne*, 2<sup>e</sup> vol., Gallot, Avallon, 1870.

**PETIT 1905** = E. PETIT, Le temple de Mercure sur le Montmartre d'Avallon, *BSSY*, 58<sup>e</sup> vol., année 1904, 1905, p. 319-328.

**PETIT 1996** = H.-A. PETIT, Le trésor monétaire de Curtil-sous-Burnand, *BSGG*, 1996, p. 30-33.

**PETIT 2012** = M. PETIT, *Étude du mobilier en matière dure animale issu des fouilles du Faubourg d'Arroux à Autun-Augustodunum (2010)*, Mémoire de Master 2 sous la direction de D. VITALI, 2 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 2012.

**PFLAUM 1977** = H.-G. PFLAUM, L'importance des trésors pour la numismatique et l'histoire, *BCEN*, vol. 14, n°1, 1977, p. 1-10.

**PICARD 1895** = M. PICARD, *MCACO*, tome 12, années 1889-1895, p. CCII.

**PICARD 1982** = G.-Ch. PICARD, La République des Pictons, *CRAI*, n°126-3, 1982, p. 532-559.

**PILON 2015** = F. PILON, Les trésors d'antoniniens de Forges-les-Bains #2 (Essonne) et de Lieusaint #1 (Seine-et-Marne) (terminus 269 après J.-C.) : émissions monétaires et thésaurisation sous Victorin, *TM XXVI*, 2015, p. 255-295.

**PILON 2016** = F. PILON, *L'atelier monétaire de Châteaubleau. Officines et monnayages d'imitation du III<sup>e</sup> siècle dans le nord-ouest de l'Empire*, 63<sup>e</sup> supplément à Gallia, Éditions du CNRS, Paris, 2016.

**PILON et PANOUILLOT 2020** = F. PILON et B. PANOUILLOT, Réforme et rognage de la monnaie de bronze en Occident durant l'usurpation de Maxime : le témoignage d'une bourse découverte à Reims (Marne), *BSFN*, 75, 10, 2020, p. 389-396.

**PILON et al. 2020** = F. PILON, D. CANNY, D. DELAPORTE, P.-Y. GROCH, Fl. MORET-AUGER et C. PLOUIN, Le trésor de bronzes de Tillé « ZA Écoparc » (Oise, France) : localisation, organisation, composition d'un dépôt de bronze enfoui vers 260, dans *CARDON 2020*, p. 135-208.

**PINETTE 1981** = M. PINETTE, Saint-Boil, *MSHAC*, tome 49, année 1980, 1981, p. 37-38.

**PINETTE 1987** = M. PINETTE (dir.), *Autun-Augustodunum, capitale des Éduens. Catalogue de l'exposition*, Autun, Musée Rolin, 1987.

**PLANET 1999** = Fr. PLANET, Trésors anciens du Rhône et de la région Rhône-Alpes, dans G. AUBIN, Fr. BARATTE, J.-P. LASCOUX et C. METZGER (dir.), *Le trésor de Vaise à Lyon (Rhône)*, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1999 p. 234-242.

**POITOUT et al. 2013** = B. POITOUT, P. NOUVEL et M. LOIRE, *Prospections prospections-inventaires sur les plateaux de basse-Bourgogne (Yonne). Région de Noyers / L'Isle-sur-Serein, Rapport 2013*, Chrono-environnement, Besançon, 2013.

**POITOUT et al. 2014** = B. POITOUT, P. NOUVEL et M. LOIRE, *Prospections prospections-inventaires sur les plateaux de basse-Bourgogne (Yonne). Région de Guillon, Rapport 2014*, Chrono-environnement, Besançon, 2014.

**POITOUT et al. 2015** = B. POITOUT, P. NOUVEL, Ph. BEYNEY et M. LOIRE, *Prospections prospections-inventaires sur les plateaux de basse-Bourgogne (Yonne). Région d'Avallon, Rapport 2015*, Chrono-environnement, Besançon, 2015.

**POLLINI 2002** = J. POLLINI, *The Cobannus Hoard, Gallo-roman bronzes and the process of Romanization*, Brill, Boston, 2002.

**POUTIOT 1926** = M. POUTIOT, *MAD*, années 1925-1926, 2<sup>e</sup> vol., 1926, p. 156.



**POPOVITCH 1995** = L. POPOVITCH, Un nouvel ensemble de monnaies romaines entaillées à Alesia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or), *RAE*, tome 46, fascicule 2, 1995, p. 361-367.

**POPOVITCH 1996** = L. POPOVITCH, *Les monnaies romaines du siège et de la ville d'Alésia, chronologie et circulation monétaire*, 2 vol., thèse de doctorat sous la direction de Cl. ROLLEY et M. AMANDRY, Université de Bourgogne, Dijon, 1996.

**POPOVITCH 2012** = L. POPOVITCH, Les offrandes monétaires en Gaule romaine. Quelques réflexions tirées des découvertes d'Oedenburg (Biesheim-Kunheim, Haut-Rhin) et d'Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or), dans *DE CAZANOVE et MÉNIEL 2012*, p. 29-36.

**POUILLEVET 1864** = G. POUILLEVET, *ASE*, années 1862-1864, 1864, p. 231.

**POULAIN 1899** = Abbé POULAIN, Les tombeaux en pierre des vallées de la Cure et du Cousin (Yonne), *RA*, tome 35, vol. 2, 1899, p. 73-96.

**POUX 2008** = M. POUX, *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Bibracte, 28, Glux-en-Glenne, 2008.

**PROTAT 1900** = J. PROTAT, Fouilles mâconnaises, *AAM*, tome 5, 1900, p. 32-44.

**PROTAT 1901** = J. PROTAT, Les fouilles mâconnaises, *Congrès archéologique de France, 66<sup>e</sup> session, séances générales tenues à Mâcon en 1899*, Paris, 1901, p. 183-195.

**PROVOST 1982** = M. PROVOST, La circulation des monnaies romaines au début de l'époque augustéenne d'après les trésors enfouis en Anjou, *BSFN*, 37, 6, 1982, p. 188-190.

**PY et al. 1983** = M. PY, J. HIERNARD et J.-Cl. RICHARD, Le trésor de Nages-et-Solorgues, *TM V*, 1983, p. 117-123.

**QUANTIN 1848** = M. QUANTIN, Note sur le cabinet de M. Palutre-Désormes, *BSSY*, 2<sup>e</sup> vol., 1848, p. 421-422.

**QUANTIN 1868** = M. QUANTIN, *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*, Paris, 1868.

**QUANTIN 1871** = M. QUANTIN, Note sur une trouvaille de médailles romaines à Charentenay, *BSSY*, 25<sup>e</sup> vol., 1871, p. 145-149.

**QUANTIN et CHEREST 1867** = M. QUANTIN et A. CHEREST, *Lettres de l'Abbé Lebeuf, tome II*, Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, Auxerre, 1867.

**QUENTON 2018** = P. QUENTON (dir.), *Ilot XI 13 : d'un quartier artisanal à un quartier résidentiel. I<sup>er</sup>-fin III<sup>e</sup> siècle*, Rapport d'opération de fouille archéologique, 3 vol., INRAP Bourgogne-Franche-Comté, Dijon, 2018.

**QUENTON et SOUM 2018** = P. QUENTON et B. SOUM, Un dépôt de fondation sévérien date la dernière phase du site de la Croix-Verte, Autun (71), *CN*, 55<sup>e</sup> année, n°217, 2018, p. 39-47.

**RAGUT II<sup>2</sup>** = C. RAGUT, *Département de la Saône & Loire, Tome 2 : Dictionnaire des communes*, Res Universis, Paris, 1992.

**RAGUT III<sup>2</sup>** = C. RAGUT, *Département de la Saône & Loire, Tome 3 : Statistiques*, Res Universis, Paris, 1992.

**RAUD 1903** = F. RAUD, Brivodorum, Briare, *ASHAG*, tome 21, 1903, p. 129-146.

**REBOURG 1986** = A. REBOURG (dir.), *Archéologie à Autun et dans l'Autunois : catalogue de l'exposition temporaire du 19 avril au 13 juillet 1986*, Musée Rolin, Autun, 1986.

**REBOURG 1991** = A. REBOURG, Les origines d'Autun : l'archéologie et les textes, dans Chr. GOUDINEAU et A. REBOURG (éd.), *Les villes augustéennes de Gaule*, Actes du colloque

international d'Autun, 6, 7 et 8 juin 1985, Société éduenne, Autun, 1991, p. 99-106.

**REBOURG 1993** = A. REBOURG, *L'urbanisme d'Augustodunum*, Thèse de doctorat sous la direction de Chr. GOUDINEAU, 2 vol., Université de Lille III, 1993.

**REBOURG 1998** = A. REBOURG, *L'urbanisme d'Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, tome 55, 1998, p. 141-236.

**REDDÉ 1996** = M. REDDÉ (dir.), *L'armée romaine en Gaule*, éditions Errance, Paris, 1996.

**REDDÉ 2011** = M. REDDÉ, Avant-propos, dans M. REDDÉ (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule, Vol. I*, Bibracte, 21, Glux-en-Glenne, 2011, p. 9-12.

**REDDÉ 2014** = M. REDDÉ (éd.), *De l'or pour les braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 8210 (AnHiMa) à l'Institut national d'histoire de l'art (12-13 septembre 2013)*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2014.

**REDDÉ 2017** = M. REDDÉ (dir.), *Gallia Rustica. Projet européen « Rurland ». Les campagnes du Nord-Est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, 2 vol., Ausonius, Bordeaux, 2017.

**REDDÉ 2018** = M. REDDÉ (dir.), *Les armées romaines en Gaule à l'époque républicaine. Nouveaux témoignages archéologiques*, Bibracte, 28, Glux-en-Glenne, 2018.

**REDDÉ et VON SCHNURBEIN 2001** = M. REDDÉ et S. VON SCHNURBEIN (dir.), *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997), vol. 1 – Les fouilles*, De Boccard, Paris, 2001.

**REECE 2011** = R. REECE, Contexts in context, *JAN*, vol. 1, 2011, p. 1-8.

**REINACH 1902** = S. REINACH, Gabriel Bulliot, *RA*, tome 40, 1902, p. 287-288.

**REINACH 1910** = S. REINACH, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine, tome IV*, Ernest Leroux, Paris, 1910.

**REINACH 1917** = S. REINACH, *Catalogue illustré du musée des Antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye, tome I*, Paris, 1917.

**REINACH 1921** = S. REINACH, *Catalogue illustré du musée des Antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye, tome II*, Paris, 1921.

**RENEL 1997** = F. RENEL, *Les moules non permanents de la fouille du Lycée militaire à Autun (Bourgogne), vestiges d'une technique de fonderie des alliages cuivreux*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Fr. DUMASY et M. PERNOT, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1997.

**RENOU 1958** = L. RENOU, Éloge funèbre de M. Adrien Blanchet, membre libre de l'Académie, *CRAI*, n°102-1, 1958, p. 7-9.

**RÉVÉREND DU MESNIL 1894** = E. RÉVÉREND DU MESNIL, Les origines de Bourbon-Lancy, *BSEB*, 1894, p. 163-180.

**RIBOLET 2017** = M. RIBOLET, *La décoration architectonique des monuments éduens, lingons et sévères, du règne d'Antonin à celui des Sévères*, thèse de doctorat sous la direction de D. VITALI, Université de Bourgogne, Dijon, 2017.

**ROBERT 2010** = N. ROBERT, *Autun Antique : Le Quartier de la Gare*, Mémoire de Master 1 sous la direction de J.-Cl. BÉAL, Université Lumière Lyon II, 2010.

- ROBERTSON 1974** = A. S. ROBERTSON, Romano-British coin hoards : their numismatic, archaeological and historical significance, dans *CASEY et REECE 1974*, p. 12-36.
- ROBINEAU-DESVOIDY 1854** = M. ROBINEAU-DESVOIDY, Notice sur des médailles trouvées aux environs de Briare et à Rogny, *BSSY*, 8<sup>e</sup> vol., 1854, p. 19-34.
- ROBLIN 1971** = M. ROBLIN, *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque : peuplement et défrichement dans la civitas des Parisii (Seine, Seine-et-Oise)*, Picard, Paris, 1971.
- ROIDOT-DELÉAGE et DE FONTENAY 1872** = J. ROIDOT-DELÉAGE et H. DE FONTENAY, Légende détaillée du plan d'Augustodunum, *MSE*, tome 1, 1872, p. 372-404.
- ROLLAND 1966** = H. ROLLAND, Monnaies de la République Romaine trouvées en Gaule, 27 & 28<sup>e</sup> congrès de la Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon 1953-1954, Montpellier, 1966, p. 1-20.
- ROLLEY 1972** = Cl. ROLLEY, Circonscription de Bourgogne, *Gallia*, tome 30, 2<sup>e</sup> fascicule, 1972, p. 443-467.
- ROLLEY 1997** = Cl. ROLLEY, Les bronzes grecs et romains : recherches récentes, *RA*, année 1997, fascicule 2, 1997, p. 313-330.
- ROLLEY 2002** = Cl. ROLLEY, Les bronzes grecs et romains : recherches récentes, *RA*, année 2002, fascicule 1, 2002, p. 269-289.
- ROLLEY et DEYTS 1973** = Cl. ROLLEY et S. DEYTS, *L'art de la Bourgogne romaine, découvertes récentes*, catalogue de l'exposition au musée archéologique de Dijon, Dijon, 1973.
- ROSSIGNOL 1847** = M. ROSSIGNOL, Quelques fouilles à Ez Chauzeaux sur le territoire de Meursault, *MCACO*, tome 2, années 1842-1846, 1847, p. 71-77.
- ROSSIGNOL 1856** = M. ROSSIGNOL, Alise, Étude sur une campagne de Jules César, *MCACO*, tome 4, années 1853-1856, 1856, p. 171-292.
- ROUBET 1874** = L. ROUBET, *BSN*, tome 6, 1874, p. 397-399.
- ROUBET 1881** = L. ROUBET, Une question de numismatique, *Rev. Centre*, 3<sup>e</sup> année, tome 3, 1881, p. 8-11.
- ROUBET 1883** = L. ROUBET, Découverte de monnaies romaines à Millay (Nièvre), *BSN*, tome 1, 11<sup>e</sup> de la collection, 1883, p. 104-108.
- ROUBET 1886** = L. ROUBET, Le trésor de Neuzy, *BSN*, tome 2, 12<sup>e</sup> de la collection, 1886, p. 302-304.
- ROUSSEL 1975** = M. ROUSSEL, Mâlain. Trouvailles monétaires, *RAE*, n°26, 1975, p. 301-305.
- SABATIER 1862** = J. SABATIER, *Description générale des monnaies byzantines frappées sous les empereurs d'Orient depuis Arcadius jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II*, Paris, 1862.
- SALMON 1877** = Ph. SALMON, Dictionnaire archéologique du département de l'Yonne, époque celtique, *BSSY*, 31<sup>e</sup> vol., 1877, p. 165-356.
- SARRIAU 1899** = H. SARRIAU, Inscriptions romaines trouvées à Entrains (Nièvre), *BSN*, tome 7, 17<sup>e</sup> de la collection, 1899, p. 145-157.
- SCHAAD 1992** = D. SCHAAD (éd.), *Le trésor d'Eauze. Bijoux et monnaies du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Association pour la promotion du Patrimoine Archéologique et Historique en Midi-Pyrénées, Toulouse, 1992.

**SCHMITT 2017** = L. SCHMITT, L'*aureus* de Trajan trouvé à Avallon, *Rencontres numismatiques de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques*, 28-29 mai 2016 à Avallon, *Hors-série n°1 des CN*, Avallon, 2017, p. 47-48.

**SCHULTE 1983** = B. SCHULTE, *Die Goldprägung der gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus*, Saueurländer, Aarau, Frankfurt am Main, Salzburg, 1983.

**SILVINO 2011** = T. SILVINO, *Autun, 11 avenue du deuxième Dragons. Rapport final d'opération d'archéologie préventive*, 3 vol., Archéodunum, Chaponnay, 2011.

**SIMON 2005** = J. SIMON, *Économie des céramiques à Autun au Haut-Empire : productions, importations et consommation*, Thèse de doctorat sous la direction de G. SAURON, 2 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 2005.

**SOULTRAIT 1875** = Comte de SOULTRAIT, *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*, Imprimerie nationale, Paris, 1875.

**SOUM 2013** = B. SOUM, *Archéologie et numismatique : chronologie et structure du monnayage de cinq sites autunois (71)*, Mémoire de Master 2 sous la direction de S. LEFEBVRE, 2 vol., Université de Bourgogne, Dijon, 2013.

**SOUM 2017** = B. SOUM, La numismatique, dans P. QUENTON (dir.), *Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire, Chalon-sur-Saône, Place du Châtelet, Occupation continue du Ier siècle de notre ère au XVIIIe siècle*, INRAP Bourgogne-Franche-Comté, Dijon, 2017, p. 96-99.

**SOUM 2018a** = B. SOUM, Étude des monnaies, dans Chr. CARD (dir.), *Gazoduc Val de Saône, Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or, Broin, Au bas de la Cambotte, une tuilerie du III<sup>e</sup> siècle*, INRAP Bourgogne-Franche-Comté, Dijon, 2018, p. 289-322.

**SOUM 2018b** = B. SOUM, L'étude numismatique, dans QUENTON 2018, p. 64-115.

**STEPHENSON 2011** = A.-Ph. STEPHENSON, Imphy « La Garenne » (Nièvre, Bourgogne), dans M. REDDÉ (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule, Vol. 2*, Bibracte, 21, Glux-en-Glenne, 2011, p. 593-602.

**SUCHODOLSKI 1983** = St. SUCHODOLSKI, Numismatique et archéologie. Les avantages de la coopération, *RN*, tome 25, 1983, p. 7-14.

**SZABÓ 2007** = M. SZABÓ, La basilique de Bibracte, *CRAI*, année 2007, n°151-2, p. 853-876.

**SZABÓ et al. 2007** = M. SZABÓ, L. TIMÁR et D. SZABÓ, La basilique de Bibracte. Un témoignage précoce de l'architecture romaine en Gaule centrale, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, année 37, tome 3, 2007, p. 389-408.

**TARDY 2011** = D. TARDY, L'adoption des formes architecturales romaines. Une évolution complexe et progressive, dans M. REDDÉ (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule, Vol. 1*, Bibracte, 21, Glux-en-Glenne, 2011, p. 319-323.

**TARTAT 1947** = P. TARTAT, Le musée d'Avallon et l'avallonnais gaulois et gallo-romain, *Ann. Bourg.*, tome 19, 1947, p. 308-314.

**TEISSIER 1966** = G. TEISSIER, Notice sur la vie et les travaux de M. Adrien Blanchet, membre de l'Académie, *CRAI*, n°110-4, 1966, p. 512-525.

**TESTART 1908** = G. TESTART, Les anciennes fouilles du Mont-Auxois, *Pro Alesia*, 2<sup>e</sup> année, années 1907-1908, 1908, p. 230-238.

**TESTART 1910** = G. TESTART, Les anciennes fouilles du Mont-Auxois, année 1822, *Pro Alesia*, 4<sup>e</sup> année, années 1909-1910, 1910, p. 681-685.

**TESTART 1914** = G. TESTART, Les anciennes fouilles du Mont-Auxois, fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle (suite) année 1822, *Pro Alesia*, 5<sup>e</sup> année, années 1910-1914, 1914, p. 734-739.

**THÉVENARD 1927** = M. THÉVENARD, Découverte d'un cimetière gallo-romain à Chantenay-Saint-Imbert, *BSN*, tome 27, année 1926, 1927, p. 307-318.

**THEVENOT 1937** = É. THEVENOT, Les monuments et le culte de Jupiter à l'anguipède dans la cité des éduens, *MCACO*, tome 21, années 1936-1937, 1937, p. 427-498.

**THEVENOT 1948** = É. THEVENOT, La station antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), *Gallia*, tome 6, 2<sup>e</sup> fascicule, 1948, p. 289-347.

**THEVENOT 1971** = É. THEVENOT, *Le Beaunois gallo-romain*, Revue d'études latines, Bruxelles, 1971.

**THEVENOT et al. 1988** = J.-P. THEVENOT, H. GAILLARD DE SÉMAINVILLE, B. MAZINGUE et G. DEPIERRE, *Gallia informations, Préhistoire et Histoire, année 1987-1988-2*, Éditions du CNRS, Paris, 1988.

**THIOLLIER 1889** = F. THIOLLIER, *Le Forez pittoresque & monumental*, Saint-Etienne, 1889.

**THOMAS 1846** = E. THOMAS, *Histoire de l'Antique cité d'Autun*, Dejussieu, Autun, réédition, 1846 [vers 1660].

**THÜRY 2016** = G.E. THÜRY, *Die antike Münze als Fundgegenstand. Kategorien numismatischer Funde und ihre Interpretation*, Archaeopress Archaeology, Oxford, 2016.

**TOBALINA PULIDO et al. 2015** = L. TOBALINA PULIDO, V. DUMÉNIL et A. CAMPO, Fréquentation des grottes durant l'époque romaine : le cas de la Navarre, *Cuadernos de Arqueologia*, Universidad de Navarra, n°23, 2015, p. 123-161.

**TOUCHARD-LAFOSSE 1843** = G. TOUCHARD-LAFOSSE, *La Loire historique, pittoresque et biographique*, Pornin, Tours, 1843 [1660].

**TOYNBEE 1944** = J.M.C. TOYNBEE, *Roman medallions*, Numismatic studies n°5, American numismatic society, New-York, 1944 [rééd. 1986].

**TRÉMEAU 1969** = B. TRÉMEAU, Découverte d'un trésor monétaire gallo-romain, *MSHAC*, tome 40, 1969, p. 30.

**TRÉMENT et al. 2007** = Fr. TRÉMENT, J.-P. CHAMBON, V. GUICHARD et D. LALLEMAND, Le territoire des Arvernes : limites de cité, tropismes et centralité, dans Chr. MENNESSIER et Y. DEBERGE (dir.), *L'archéologie de l'Âge du Fer en Auvergne. Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai – 1<sup>er</sup> juin 2003)*, Édition de l'Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes, 2007, p. 99-110.

**TROMMENSCHLAGER 2013** = L. TROMMENSCHLAGER, Monnaies d'or isolées découvertes à Grand (88) : de la véracité du corpus à son interprétation, *BSFN*, 68, 10, 2013, p. 290-298.

**TROMMENSCHLAGER 2018** = L. TROMMENSCHLAGER, Un atelier de « faux deniers » à Grand dans les Vosges (88) : étude de 52 moules en terre cuite conservés au Musée d'Archéologie nationale, dans J.-M. DOYEN et J.-P. DUCHEMIN (éd.), *Monnaies de sites et trésors de l'Antiquité aux Temps Modernes, Volume II*, Cercle d'Études Numismatiques, Bruxelles, 2018, p. 148-157.

**TROMMENSCHLAGER et BRKOJEWITSCH 2016** = L. TROMMENSCHLAGER et G. BRKOJEWITSCH, La circulation monétaire des villae médiomatriques : analyses méthodologiques, numismatiques et archéologiques, dans *MARTIN 2016*, p. 119-139.

**TROMMENSCHLAGER et GROCH 2015** = L. TROMMENSCHLAGER et P.-Y. GROCH, Le trésor de sesterces de Saint-Sauveur (Somme), *TM XXVI*, 2015, p. 1-9.

**TROMMENSCHLAGER et al. 2021** = L. TROMMENSCHLAGER, Th. CARDON, V. DROST, Cl. FÉLIU et J.-D. LAFFITE, En passant par la Lorraine. Le projet diachronique MONELOR : présentation des axes de recherches et des objectifs, *BSFN*, 78, 8, 2021, p. 309-316.

**TURCAN 1966** = R. TURCAN, La maison d'Anacréon, *MSE*, tome 51, 1966, p. 31-42.

**URBAN-GALINDO 1993** = L. A. URBAN-GALINDO, *Le Suburbium d'Autun*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de M. LEPELLEY et M. BEAUJARD, 2 vol., Université de Paris X, Nanterre, 1993.

**VAN ANDRINGA 2002** = W. VAN ANDRINGA, *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, Errance, Paris, 2002.

**VAN HEESCH 2017** = J. VAN HEESCH, Coins hoards and invasions ? The evidence of sites, dans L. BRICAULT, A. BURNETT, V. DROST et A. SUSPÈNE (éd.), *Rome et les provinces : monnayage et histoire. Mélanges offerts à Michel Amandry*, Ausonius, Bordeaux, 2017, p. 399-413.

**VAN HEESCH 2020** = J. VAN HEESCH, Coin hoards as evidence of tragedies. Some general remarks on the north of Gaul (3<sup>rd</sup> century AD), *JAHA*, vol. 7, n°1, 2020, p. 263-275.

**VARBANOV 2012** = V. VARBANOV, Barbarian Invasions in the Roman Provinces of Lower Moesia and Thrace in the mid- Third Century and the Coin Hoards from that Period, dans L. VAGALINSKI, N. SHARANKOV et S. TORBATOV (éd.), *The Lower Danube Roman Limes (1st-6th c. AD)*, National Archaeological Institute with Museum, Sofia, 2012, p. 287-308.

**VAUCHEZ 2000** = A. VAUCHEZ (dir.), *Lieux sacrés, lieux de cultes, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, École française de Rome, Rome, 2000.

**VENAULT 2008** = St. VENAULT, *Autun, Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire), Pont-L'évêque*, rapport d'opération, 3 vol., INRAP Grand-Est, DRAC Bourgogne, Dijon, 2008.

**VENAULT et al. 2011a** = St. VENAULT, Y. LABAUNE et R. SYMONDS, Un nouveau témoignage d'occupation précoce à Augustodunum. L'enclos funéraire augusto-tibérien de la nécropole de Pont-l'Évêque à Autun (Saône-et-Loire), dans M. REDDÉ (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Vol. 2, Bibracte, 21, Glux-en-Glenne, 2011, p. 767-780.

**VENAULT et al. 2011b** = St. VENAULT, S. MOUTON-VENAULT, N. TISSERAND et P. NOUVEL, Entre forme d'habitat groupé et forme d'habitat dispersé : le cas intermédiaire d'une occupation rurale aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. entre Fragnes et Virey-le-Grand au Nord-Est de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), dans M. KASPRZYK et G. KUHNLE (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule I, la vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche*, RAE, 30<sup>e</sup> supplément, Dijon, 2011, p. 173-207.

**VERMEULE 1954** = C. VERMEULE, *Some notes on ancient dies and coining methods*, Reprinted from the Numismatic Circular, Spink & son, Londres, 1954.

**VERNET 1894** = F. VERNET, *MSE*, tome 22, 1894, p. 432-434.

**VERTET 1968** = H. VERTET, Découvertes archéologiques en Bourbonnais de 1959 à 1962, *BSEB*, tome 34, 1968, p. 199-206.

**VILLIERS 1848** = M. VILLIERS, État physique et chimique de deux coins monétaires de l'époque de Tibère, trouvés sur la rive gauche de l'Yonne, à Auxerre, *BSSY*, 2<sup>e</sup> vol., 1848, p. 351-355.

**VIOLOT 1950** = R. VIOLOT, Séance du 26 juillet 1947, *MSHAC*, tome 32, 2<sup>e</sup> fascicule, 1950, p. 13.

**VUILLAUME 1940** = J.-S. VUILLAUME, *Palinges*, Imprimerie Nouvelle, Paray-le-Monial, 1940 (*non vidi*).

**VUILLEMOT 1975** = G. VUILLEMOT, *Antiquités méditerranéennes dans les collections du musée Rolin*, catalogue d'exposition, Musée Rolin, Autun, 1975.

**VURPILOT 2016** = D. VURPILOT, *Les sanctuaires des eaux en Gaule de l'est : origine, organisation et évolution (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, Thèse de doctorat sous la direction de Ph. BARRAL et P. NOUVEL, Université de Franche-Comté, Besançon, 2016.

**WALKER 1981a** = St. WALKER, La campagne lyonnaise du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au V<sup>e</sup> siècle, dans St. WALKER (dir.), *Récentes recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*, BAR, Oxford, 1981, p. 279-329.

**WALKER 1981b** = St. WALKER, The third century in the Lyon region, dans A. KING et M. HENIG (éd.), *The Roman West in the Third Century. Contributions*

*from Archaeology and History*, BAR, Oxford, 1981, p. 317-342.

**WALKER 1981c** = St. WALKER, *L'habitat rural dans la région Rhône-Loire (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, Thèse de doctorat du III<sup>e</sup> cycle, Université de Lyon III, 1981, dactylographiée (*non vidi*).

**WALSH 1990** = J. WALSH, Acquisitions 1989, *The J. Paul Getty Museum Journal*, vol. 18, 1990, p. 159-209.

**WALTERS 1921** = H.B. WALTERS, *Catalogue of the silver plate (greek, etruscan and roman) in the British Museum*, Londres, 1921.

**WIGG-WOLF 2019** = D. WIGG-WOLF, Rethinking coin finds as a process, dans S. KRMNICEK et J. CHAMEROY (éd.), *Money Matters. Coin finds and Ancient coin use*, Verlag Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn, 2019, p. 13-20.

**WIGG-WOLF et DUYRAT 2017** = D. WIGG-WOLF et Fr. DUYRAT, La révolution des Linked Open Data en numismatique : les exemples de nomisma.org et Online Greek Coinage, *Archéologies Numériques*, n°17-1, 2017, p. 1-12 [revue en ligne : <http://www.openscience.fr/La-revolution-des-Linked-Open-Data-en-numismatique-Les-exemples-de-nomisma-org>].

**ZUAN 1872** = R. ZUAN, *MSE*, tome 1, 1872, p. 512.

## *Index des figures, graphiques et tableaux*

### **1. Figures**

Figure 1 : Le territoire éduen d'après KASPRZYK et al. 2012a, fig.7, p. 109 (DAO : K. Charrier). .....	13
Figure 2 : Répartition spatiale des coins monétaires découverts en territoire éduen. ....	125
Figure 3 : Répartition spatiale de la totalité des dépôts monétaires découverts en territoire éduen. ....	131
Figure 4 : Répartition spatiale générale des dépôts monétaires découverts en territoire éduen en excluant ceux du groupe 4.....	132
Figure 5 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 1 (32 av.-69), excluant les découvertes du groupe 4.....	135
Figure 6 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 2 (69-96), excluant les découvertes du groupe 4. ....	136
Figure 7 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 3 (96-161). ....	137
Figure 8 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 4 (161-193), excluant les découvertes du groupe 4. ....	138
Figure 9 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 5 (193-253), excluant les découvertes du groupe 4. ....	139
Figure 10 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 6 (253-284), excluant les découvertes du groupe 4.....	140
Figure 11 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 7 (284-318), excluant les découvertes du groupe 4.....	141
Figure 12 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 8 (318-364), excluant les découvertes du groupe 4.....	142
Figure 13 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 9 (364-395), excluant les découvertes du groupe 4.....	143
Figure 14 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 10 (395-455)..	144
Figure 15 : Répartition spatiale des dépôts monétaires éduens de la période 11 (455-491)..	145
Figure 16 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées découvertes en territoire éduen. .	147
Figure 17 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 1 (32 av. – 69 ap.) découvertes en territoire éduen. ....	150
Figure 18 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 2 (69-96) découvertes en territoire éduen.....	151



Figure 19 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 3 (96-161) découvertes en territoire éduen.....	152
Figure 20 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 4 (161-193) découvertes en territoire éduen.....	153
Figure 21 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 5 (193-253) découvertes en territoire éduen.....	154
Figure 22 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période de l'Empire gaulois (260-274) découvertes en territoire éduen. ....	155
Figure 23 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 6 (253-284) découvertes en territoire éduen.....	156
Figure 24 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 7 (284-318) découvertes en territoire éduen.....	157
Figure 25 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 8 (318-364) découvertes en territoire éduen.....	158
Figure 26 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 9 (364-395) découvertes en territoire éduen.....	159
Figure 27 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 10 (395-455) découvertes en territoire éduen. ....	160
Figure 28 : Répartition spatiale des monnaies d'or isolées de la période 11 (455-491) découvertes en territoire éduen. ....	161
Figure 29 : Répartition des objets d'or isolés découverts en territoire éduen.....	162
Figure 30 : Répartition des dépôts monétaires (excluant le groupe 4) et des monnaies d'or isolées découverts en territoire éduen. ....	164
Figure 31 : Le dépôt monétaire des Sources de la Seine (BAUDOT 1845, pl. X). ....	192
Figure 32 : Typologie des établissements ruraux d'après leur organisation interne, utilisée dans le centre-est de la Gaule (NOUVEL 2017b, p. 693). ....	208
Figure 33 : Répartition spatiale du mobilier numismatique localisable à Autun. Les points indiquent les îlots de découvertes et non précisément le lieu de provenance. D'après un document réalisé par M. Kasprzyk.....	227
Figure 34 : Position de l'emprise de fouille dans le système de voirie antique (d'après ALIX 2014, vol. 4, figure 193, p. 625 : S. Alix, Inrap 2014 (source Service archéologique de la ville d'Autun, relief et hydrographie actuels source IGN BdAlti 50 et Bd Carthage).....	261
Figure 35 : Proposition de calage des limites d'îlot à partir des données du parcellaire antique et des éléments de voirie connus (d'après ALIX 2014, vol. 4, figure 195, p. 629).....	262
Figure 36 : Évolution des voiries internes : a Phase A, période augustéenne ; b Phase A, période tibérienne ; c Phase C (70-120 ap. J.-C.) ; d Phase E (180-270 ap. J.-C.) (d'après ALIX 2014, vol. 4, figure 221, p. 664).....	263

Figure 37: Plan des structures de l'Antiquité tardive et localisation des dépôts monétaires (DAO : S. Alix - INRAP ; d'après BURGEVIN 2016a, figure 2, p. 281).....	265
Figure 38 : Localisation du complexe cultuel de La Genetoye et son environnement archéologique (DAO : Y. Labaune, d'après LABAUNE 2012, fig.1, p. 124). .....	268
Figure 39 : Autun, La Genetoye, "Temple de Janus" ; plan schématique des deux principaux états antiques avec matérialisation de la zone principale de découverte de mobilier de La Tène C-D (DAO P. Barral, d'après BARRAL et al. 2018, fig.2, p. 304).....	270
Figure 40 : Localisation du site du Lycée militaire. D'après un document réalisé par M. Kasprzyk. ....	274
Figure 41 : Cartes des principales voies gallo-romaines dans la partie occidentale du territoire éduen (d'après DEVEVEY 2006, fig. 3, p. 107 et MEISSONNIER 1984, APN, n°41-42). .	281
Figure 42 : Chevroches. Plan général (toutes phases) des structures gallo-romaines (d'après DEVEVEY 2006, fig. 1, p. 105). .....	282
Figure 43 : Plan (toutes phases) des structures gallo-romaines des îlots C et D (d'après DEVEVEY 2006, fig. 10, p. 113). .....	283
Figure 44: Composition par types des monnaies du dépôt cat. 115, d'après GRICOURT 2009, tableau 6, p. 123. ....	285
Figure 45 : Composition par empereurs des monnaies du dépôt cat. 116, d'après GRICOURT 2009, tableau 3, p. 113. ....	286
Figure 46 : Composition par types des monnaies du dépôt cat. 117 (d'après GRICOURT 2009, tableau 1, p. 105). ....	287
Figure 47 : Localisation du site de Couan dans les réseaux de sanctuaires et d'agglomérations du Haut-Empire (d'après NOUVEL et al. 2018, figure 2, p. 3). .....	293
Figure 48 : Une partie du mobilier mis au jour illégalement à Couan (d'après Chiquet 2016, vol. 2, p. 3).....	294
Figure 49 : Plan du sanctuaire de Couan d'après les prospections géophysiques et les premières fouilles (état 2020). .....	294
Figure 50 : Planche de synthèse des 8 états documentés par les fouilles de 2019 et 2020 (d'après NOUVEL et al. 2020b, figure 12, p. 23). ....	296

## 2. Graphiques

Graphique 1 : Répartition des dépôts monétaires éduens par date de découverte (incluant les dates imprécises). ....	43
Graphique 2 : Répartition des dépôts monétaires éduens par date de découverte (excluant les dates imprécises). ....	43

Graphique 3 : Répartition des monnaies d'or isolées éduennes par date de découverte (incluant les dates imprécises).....	44
Graphique 4 : Répartition des monnaies d'or isolées éduennes par date de découverte (excluant les dates imprécises).....	44
Graphique 5 : Répartition des dépôts monétaires éduens par nature de découverte. ....	45
Graphique 6 : Répartition des monnaies d'or isolées éduennes par nature de découverte. ....	45
Graphique 7 : Répartition des dépôts monétaires éduens par siècle. ....	52
Graphique 8 : Répartition des dépôts monétaires éduens par période. ....	53
Graphique 9 : Comparaison de la répartition chronologique des dépôts monétaires éduens, arvernes, parisii, pictons et bituriges par période.....	54
Graphique 10 : Répartition des monnaies d'or isolées mises au jour en territoire éduen par siècle. ....	98
Graphique 11 : Comparaison de la répartition par siècle des monnaies d'or isolées entre le territoire éduen et l'ensemble des Gaules. ....	99
Graphique 12 : Répartition des monnaies d'or isolées mises au jour en territoire éduen par période.....	101
Graphique 13 : Comparaison de la répartition par période des monnaies d'or isolées entre le territoire éduen et l'ensemble des Gaules. ....	102
Graphique 14 : Nombre de monnaies d'or isolées mises au jour en territoire éduen réparties par empereur.....	104
Graphique 15 : Nombre de monnaies d'or isolées mises au jour en territoire éduen réparties par décennie.....	105
Graphique 16 : Comparaison de l'évolution chronologique des découvertes des dépôts monétaires et de monnaies d'or isolées en territoire éduen. ....	126
Graphique 17 : Répartition chronologique des monnaies isolées du faubourg d'Arroux à Autun. ....	266
Graphique 18 : Comparaison de la répartition chronologique du dépôt monétaire et des monnaies isolées de la Genetoye à Autun. ....	272
Graphique 19 : Répartition chronologique des monnaies isolées du site du Lycée militaire à Autun. ....	277
Graphique 20 : Répartition chronologique des dépôts monétaires autunois. ....	280
Graphique 21 : Répartition chronologique des dépôts monétaires et des monnaies isolées du site de Chevroches. ....	289
Graphique 22 : Répartition chronologique des monnaies isolées de Couan (état 2020).....	299
Graphique 23 : Ventilation des monnaies distribuées en pourcentage par période de Reece sur les sanctuaires de Champagne à Nîtry (cité d'Auxerre), Mont Joux à Donzy-le-Pertuis (cité des	

Éduens), les Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay, Mont-Saint-Romain à Blanot, Mont de Sène à Dezize-lès-Maranges (cité des Éduens), les Grèves à La Villeneuve-au-Châtelot, Aube (cité des Tricasses). Les frappes antérieures à la période 41-54 apr. J.-C. ne sont pas prises en compte (DAO : M. Kasprzyk, Inrap) (HOSTEIN et al. 2014, fig. 167, p. 205)..... 300

### 3. Tableaux

Tableau 1 : Densité des dépôts monétaires et monnaies d'or isolées sur le territoire éduen. ...	13
Tableau 2 : Définition des périodes pour l'étude.....	20
Tableau 3: Typologie des dépôts monétaires, d'après AUBIN 2007. ....	22
Tableau 4 : Catégorisation des dépôts monétaires selon leur degré de connaissances (d'après VARBANOV 2012).....	27
Tableau 5 : Liste des Sociétés savantes mentionnant ou étudiant des dépôts monétaires et monnaies d'or isolées en territoire éduen. ....	30
Tableau 6 : Liste des périodiques publiés par les sociétés numismatiques au XIX <sup>e</sup> concernant le territoire éduen. ....	31
Tableau 7 : Liste des principales publications d'Adrien Blanchet. ....	33
Tableau 8 : Répartition des dépôts monétaires éduens par siècle. ....	51
Tableau 9 : Répartition des dépôts monétaires éduens par période. ....	52
Tableau 10 : Comparaison de la répartition chronologique des dépôts monétaires éduens, arvernes, parisi, pictons et bituriges par période.....	54
Tableau 11 : Comparaison de la part de la période 1 (32 av.-69) dans les différentes cités. ...	56
Tableau 12 : Les dépôts monétaires éduens de la période 1 (32 av.-69).....	56
Tableau 13 : Comparaison de la part de la période 2 (69-96) dans les différentes cités.....	59
Tableau 14 : Dépôts monétaires éduens de la période 2 (69-96). ....	59
Tableau 15 : Comparaison de la part de la période 3 (96-161) dans les différentes cités.....	60
Tableau 16 : Dépôts monétaires éduens de la période 3 (69-161). ....	60
Tableau 17 : Comparaison de la part de la période 4 (161-193) dans les différentes cités.....	62
Tableau 18 : Dépôts monétaires éduens dont le terminus se situe sous Marc Aurèle.....	62
Tableau 19 : Dépôts monétaires éduens dont le terminus se situe sous Commode. ....	63

Tableau 20 : Comparaison de la part de la période 5 (193-253) dans les différentes cités.....	64
Tableau 21 : Répartition des dépôts monétaires éduens de la période 5 (193-253) par dernier émetteur.....	65
Tableau 22 : Comparaison de la part de la période 6 (253-284) dans les différentes cités.....	68
Tableau 23 : Répartition des dépôts monétaires éduens de la période 6 (253-284) par dernier émetteur.....	69
Tableau 24 : Comparaison de la structure des dépôts éduens enfouis sous Valérien et Gallien. Le détail des bronzes et deniers n'est pas exprimé ici, seuls les antoniniens sont répartis par émetteur.....	71
Tableau 25 : Comparaison de la structure des dépôts éduens enfouis sous Aurélien et Tétricus.....	76
Tableau 26 : Comparaison de la structure des dépôts enfouis sous Probus.....	79
Tableau 27 : Comparaison de la structure des dépôts éduens enfouis sous Carus et fils.....	80
Tableau 28 : Comparaison de la part de la période 7 (284-318) dans les différentes cités.....	81
Tableau 29 : Répartition chronologique des dépôts monétaires éduens de la période 7 (284-318).....	82
Tableau 30 : "Composition générale des trésors de la 1ère Tétrarchie comportant des antoniniens/auréliani" dans ESTIOT et al. 2013, fig. 9, p. 56.....	84
Tableau 31 : Comparaison de la part de la période 8 (318-364) dans les différentes cités.....	86
Tableau 32 : Répartition des dépôts monétaires de la période 8 (318-364).....	86
Tableau 33 : Comparaison de la part de la période 9 (364-395) dans les différentes cités.....	89
Tableau 34 : Répartition des dépôts éduens de la période 9 (364-378).....	90
Tableau 35 : Comparaison de la part de la période 10 (395-425) dans les différentes cités....	92
Tableau 36 : Les dépôts éduens de la période 10 (395-455).....	92
Tableau 37 : Comparaison de la structure des dépôts de Linas et de Boulogne.....	93
Tableau 38 : Comparaison de la part de la période 11 (455-491) dans les différentes cités....	94
Tableau 39: Dépôts monétaires éduens de la période 11 (455-491).....	94
Tableau 40 : Répartition des monnaies d'or isolées mises au jour en territoire éduen par siècle.....	97
Tableau 41 : Comparaison de la répartition par siècle des monnaies d'or isolées entre le territoire éduen et l'ensemble des Gaules.....	98
Tableau 42 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par siècle chez les Éduens, Lingons, Arvernes et Bituriges.....	99

Tableau 43 : Répartition des monnaies d'or isolées du territoire éduen par siècle et par atelier. .....	100
Tableau 44 : Répartition des monnaies d'or isolées mises au jour en territoire éduen par période. .....	101
Tableau 45 : Comparaison de la répartition par période des monnaies d'or isolées entre le territoire éduen et l'ensemble des Gaules. ....	102
Tableau 46: Comparaison de la répartition des monnaies d'or par période avec les cités voisines. .....	103
Tableau 47 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 1 (32 av. J.-C. - 69).....	106
Tableau 48 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 2 (69-96).....	108
Tableau 49 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 3 (96-161).....	108
Tableau 50 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 4 (161-180).....	109
Tableau 51 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 5 (193-268).....	110
Tableau 52 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période de l'Empire gaulois (260-274).....	112
Tableau 53 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 6 (268-284).....	114
Tableau 54 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 7 (284-318).....	115
Tableau 55 : Répartition par ateliers des monnaies d'or isolées de la période 7 (284-318) découvertes en territoire éduen. ....	115
Tableau 56: Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 8 (318-364).....	116
Tableau 57 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 9 (364-395).....	116
Tableau 58 : Répartition par ateliers des monnaies d'or isolées de la période 9 (364-395) mises au jour en territoire éduen. ....	117
Tableau 59 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 10 (395-455).....	118
Tableau 60 : Comparaison de la répartition des monnaies d'or isolées par émetteurs pour la période 11 (455-491).....	118

Tableau 61 : Inventaire des objets en or découverts sur le territoire éduen de manière isolée. ....	121
Tableau 62 : Synthèse de la chronologie des objets en or découverts sur le territoire éduen.	121
Tableau 63 : Répartition chronologique des coins monétaires trouvés en territoire éduen. ..	123
Tableau 64 : Répartition des dépôts monétaires éduens du groupe 4 par période. ....	129
Tableau 65 : Répartition des dépôts monétaires découverts en territoire éduen par type de contenant. ....	170
Tableau 66 : Répartition des dépôts monétaires découverts en territoire éduen par type et par période. ....	172
Tableau 67 : Les dépôts de thésaurisation et d'urgence en territoire éduen (en excluant les groupes 3 et 4). ....	178
Tableau 68 : Les dépôts de fondeur en territoire éduen. ....	179
Tableau 69 : Les dépôts de décri en territoire éduen. ....	181
Tableau 70 : Les dépôts funéraires éduens. ....	183
Tableau 71 : Les dépôts de fondation éduens. ....	184
Tableau 72 : Bourses et pertes mises au jour en territoire éduen. ....	185
Tableau 73 : Répartition des dépôts monétaires cultuels éduens par catégorie. ....	189
Tableau 74 : Répartition chronologique des dépôts monétaires éduens par mégacontextes..	211
Tableau 75 : Répartition chronologique des dépôts monétaires éduens par types de site. ....	212
Tableau 76 : Répartition des différents types de dépôts découverts en territoire éduen par mégacontexte. ....	213
Tableau 77 : Répartition des différents types de dépôts monétaires découverts en territoire éduen par type de site. ....	214
Tableau 78 : Répartition des monnaies d'or isolées découvertes en territoire éduen par mégacontextes. ....	215
Tableau 79 : Répartition des monnaies d'or isolées découvertes en territoire éduen par type de sites. ....	216
Tableau 80 : Répartition chronologique des dépôts monétaires et des monnaies d'or isolées au sein du chef-lieu, Autun. ....	219
Tableau 81 : Comparaison de la composition des dépôts monétaires mis au jour à Autun et à Reims. ....	222
Tableau 82 : Monnaies d'or isolées mises au jour à Autun. ....	224
Tableau 83 : Dépôts monétaires mis au jour à Autun. ....	225
Tableau 84 : Typologie des dépôts monétaires présents dans le chef-lieu (Autun). ....	228

Tableau 85 : Les habitats groupés ayant livré des dépôts monétaires en territoire éduen. ....	232
Tableau 86 : Les habitats groupés ayant livré des monnaies d'or isolées en territoire éduen.	232
Tableau 87 : Répartition chronologique du mobilier numismatique au sein des habitats groupés en territoire éduen.....	233
Tableau 88 : Comparaison de la composition des dépôts monétaires du chef-lieu et des habitats groupés du territoire éduen.....	236
Tableau 89 : Typologie des dépôts monétaires présents dans les habitats groupés du territoire éduen. ....	237
Tableau 90 : Répartition chronologique du mobilier numismatique au sein des établissements ruraux éduens. ....	239
Tableau 91 : Comparaison de la composition des dépôts monétaires du chef-lieu, des habitats groupés et des établissements ruraux du territoire éduen.....	242
Tableau 92 : Répartition des dépôts monétaires et des monnaies d'or selon la hiérarchie des établissements ruraux en territoire éduen. ....	243
Tableau 93 : Proportion des différents types de site dans le Centre-Est, par rapport au total des établissements ruraux et par rapport au total de sites caractérisés (d'après NOUVEL 2016, fig. III2-1, p. 353). ....	243
Tableau 94 : Composition des dépôts monétaires mis au jour au sein des ER2 et ER3 en territoire éduen. ....	244
Tableau 95 : Typologie des dépôts monétaires présents dans les établissements ruraux éduens. ....	246
Tableau 96 : Répartition chronologique du mobilier numismatique au sein des habitats en territoire éduen. ....	247
Tableau 97 : Typologie des dépôts monétaires présents dans les habitats en territoire éduen. ....	248
Tableau 98 : Répartition chronologique du mobilier numismatique au sein des lieux de culte en territoire éduen. ....	250
Tableau 99 : Répartition chronologique du mobilier numismatique au sein des quartiers artisanaux, mines et ferriers en territoire éduen. ....	252
Tableau 100 : Typologie des dépôts monétaires présents dans les quartiers artisanaux, mines et ferriers en territoire éduen. ....	255
Tableau 101 : Répartition chronologique des monnaies isolées du faubourg d'Arroux à Autun. ....	266
Tableau 102 : Répartition chronologique des monnaies isolées mises au jour au Temple dit de Janus à Autun. ....	271
Tableau 103 : Les monnaies isolées de la fouille du Lycée militaire à Autun.....	276



Tableau 104 : Les dépôts monétaires autunois.....	279
Tableau 105 : Composition par empereur des monnaies éparses de Chevroches (d'après GRICOURT 2009, tableau 10, p. 136-137). .....	288
Tableau 106 : Répartition chronologique des dépôts monétaires et des monnaies isolées du site de Chevroches. ....	289
Tableau 107 : Tableau de la répartition chronologique des monnaies du sanctuaire de Couan état 2020 (d'après CHARRIER 2021, fig. 2, p. 160).....	298
Tableau 108 : Dépôts monétaires éduens composés exclusivement de monnaies d'or.....	307
Tableau 109 : Dépôts monétaires éduens comprenant des monnaies d'or. ....	308



## RÉSUMÉ

---

Cette thèse vise à étudier l'intégration du territoire éduen dans l'Empire romain entre le I<sup>er</sup> et le V<sup>e</sup> siècle à travers l'examen des monnaies d'or isolées et des dépôts monétaires mis au jour au sein de ce territoire. Ce corpus est constitué de nombreuses découvertes anciennes souvent mentionnées par les sociétés savantes locales ou encore par Adrien Blanchet dans ses travaux entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Il peut également s'agir de trouvailles plus récentes réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive et programmée ou bien de découvertes fortuites. Cette documentation est analysée à travers un prisme chronologique afin de cerner l'évolution de la composition des enfouissements et de la pratique des dépôts monétaires au gré des événements historiques et des réformes monétaires. Une deuxième grille d'analyse réside dans la typologie du mobilier numismatique. Il convient, lorsque cela est possible, de catégoriser les découvertes. S'agit-il de dépôts liés à une thésaurisation, à un climat d'insécurité, à un acte cultuel, ou encore à une perte? Il en est de même pour les monnaies d'or isolées, les coins monétaires et les médaillons, qui relèvent d'usages particuliers. La documentation est également analysée à travers les contextes archéologiques des découvertes, essentiels pour la bonne interprétation des données. L'hétérogénéité de ces contextes permet d'observer les flux monétaires au sein de divers types de sites, tant dans les villes que dans les campagnes. Enfin, une attention particulière est portée aux usages et usagers du mobilier numismatique. L'ensemble de ces éléments permet de cerner d'une part les caractéristiques d'une bonne intégration de ce territoire et d'autre part ses spécificités propres.

## MOTS-CLÉS

---

Numismatique, dépôts monétaires, archéologie, Gaule romaine, Éduens, romanisation

## ABSTRACT

---

This thesis aims to study the integration of the civitas Aeduorum in the Roman Empire between the 1<sup>st</sup> and the 5<sup>th</sup> century through the single gold finds and coin hoards discovered in this territory. This corpus is composed of numerous ancient finds often mentioned by local groups of scholars or mentioned Adrien Blanchet's work between the 18<sup>th</sup> and the 19<sup>th</sup> centuries. It may also include more recent discoveries made in the context of preventive and programmed archaeology and, to a lesser degree, chance finds. Moreover, new discoveries tend to increase this corpus of coin hoards and single gold finds. The work is based on a chronological analysis in order to identify the evolution of the composition of the hoards and the practice of hoarding according to historical events and monetary reforms. A second analytical approach concerns the typology of the discoveries. When it's possible, the coin hoards should be categorised: are they linked to a particular kind of hoarding, to a climate of insecurity, to a ritual act, or to a loss? The same approach is available for to the single gold finds, the dies and the medallions, which are used for specific functions. The work is also based on a observation of the archaeological contexts of the finds, which are essential for the interpretation of the data. The heterogeneity of these contexts makes it possible to observe the monetary streams within various types of sites, both in towns and in the countryside Finally, a particular attention is focused on the uses and users of numismatic material. All of these elements allow us to identify not only the characteristics of a well-integrated territory but also its specificities.

## KEYWORDS

---

Numismatics, coin hoards, archaeology, roman Gaul, Aedui, romanisation

**THÈSE DE DOCTORAT**  
**DE L'UNIVERSITÉ PSL**

Préparée à l'École Pratique des Hautes Études

**Monnaie et société chez les Éduens (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècles).  
Approches historique, archéologique et muséologique.**

**Volume 2 – Catalogue**

Soutenue par

**Kévin CHARRIER**

Le 21 mai 2022

École doctorale n° 472

**École doctorale de l'École  
Pratique des Hautes Études**

Spécialité

**Histoire, textes, documents**

Composition du jury :

M. Pierre NOUVEL Professeur, Université de Bourgogne	<i>Président et rapporteur</i>
M <sup>me</sup> Sylvia NIETO-PELLETIER Directrice de recherche, CNRS	<i>Rapporteur</i>
M. Jean-Marc DOYEN Chercheur associé, Université de Lille (HALMA)	<i>Examineur</i>
M. Vincent DROST Chef de projet, Département des MMA, BNF	<i>Examineur</i>
M <sup>me</sup> Agathe LEGROS Conservatrice, Musée Rolin d'Autun	<i>Examineur</i>
M. Michel AMANDRY Directeur d'études, EPHE	<i>Membre invité</i>
M. Antony HOSTEIN Directeur d'études, EPHE	<i>Directeur de thèse</i>





# **Monnaie et société chez les Éduens (Ier – Ve siècles).**

## **Approche historique, archéologique et muséologique.**

### **Volume 2 : Catalogue**

#### **INTRODUCTION..... 5**

#### **1. PROTOCOLE D'ÉTUDE ..... 5**

1.1. LES DÉPÔTS MONÉTAIRES..... 5

1.2. LES MONNAIES D'OR ISOLÉES..... 6

1.3. LES COINS MONÉTAIRES ..... 7

1.4. LES MÉDAILLONS ..... 8

#### **D) CATALOGUE DES DÉPÔTS MONÉTAIRES DE L'ANCIEN TERRITOIRE ÉDUEN..... 9**

1. ALLIER (03)..... 9

2. CHER (18)..... 16

3. CÔTE-D'OR (21)..... 17

4. LOIRET (45)..... 44

5. NIÈVRE (58)..... 47

6. RHÔNE (69) ..... 74

7. SAÔNE-ET-LOIRE (71)..... 76

8. YONNE (89)..... 117

#### **II) CATALOGUE DES MONNAIES D'OR ISOLÉES DE L'ANCIEN TERRITOIRE ÉDUEN..... 140**

1. ALLIER (03)..... 140

2. CÔTE-D'OR (21)..... 141

3. LOIRET (45)..... 147

4. NIÈVRE (58)..... 148

5. SAÔNE-ET-LOIRE (71)..... 152

6. YONNE (89)..... 164

#### **III) CATALOGUE DES COINS MONÉTAIRES DE L'ANCIEN TERRITOIRE ÉDUEN..... 168**

1. ALLIER (03)..... 168

2. SAÔNE-ET-LOIRE (71)..... 169

3. YONNE (89).....	172
--------------------	-----

**IV) CATALOGUE DES MÉDAILLONS DE L'ANCIEN TERRITOIRE ÉDUEN .... 174**

1. SAÔNE-ET-LOIRE (71).....	174
2. YONNE (89).....	176

**ANNEXE : INDEX DES DÉPÔTS MONÉTAIRES DE RÉFÉRENCES CITÉS DANS  
LE VOLUME 1..... 177**

## Introduction

### 1. Protocole d'étude

#### 1.1. Les dépôts monétaires

Le recensement des dépôts monétaires s'est fait à partir de la base de données du projet *Coin Hoards of the Roman Empire*<sup>1</sup> (CHRE), qui était le point de départ de l'étude. Le but était de compléter cette base avec de nouvelles occurrences ou de nouvelles références bibliographiques. Le second point de départ fut l'accès aux archives de Xavier Lorient concernant ses recherches sur les dépôts monétaires des départements concernés<sup>2</sup>, qui ont permis de retracer des dépôts parfois oubliés. Nous n'avons pas cité ces archives dans chacune des notices mais nous tenions à signaler que beaucoup de ces dernières ont pu être réalisées grâce à ces documents. La source majeure utilisée pour réaliser l'inventaire des dépôts monétaires est la *Carte Archéologique de la Gaule* (CAG) des départements concernés par l'emprise géographique du sujet<sup>3</sup>, cette dernière renvoyant aux sources primaires. L'œuvre d'Adrien Blanchet<sup>4</sup> fut également l'une des références principales utilisées pour réaliser ce catalogue. Ajoutons à cela des études plus récentes, souvent départementales ou régionales, qui ont permis d'accroître le nombre d'occurrences<sup>5</sup>. Enfin, les différents travaux de Pierre Nouvel<sup>6</sup> ont apporté de nouveaux éléments, notamment concernant le sud de l'Yonne, mais également pour les autres départements bourguignons. Le catalogue se veut le plus exhaustif possible, mais la dispersion et l'accès à la documentation a pu engendrer des oublis, que pourra toutefois venir compléter la base de données en ligne. Le corpus est limité à la cité des Éduens selon l'emprise géographique et chronologique définie dans le volume 1<sup>7</sup>.

Les 339<sup>8</sup> dépôts monétaires du catalogue ont été classés en fonction des départements actuels. Au sein des départements, l'enregistrement s'est fait par ordre alphabétique des communes et donc en suivant l'ordre croissant de leur numéro INSEE. La description des dépôts s'est voulue la plus précise possible tout en demeurant concise. Les notices reprennent la structure principale de celles des *Corpus des Trésors Monétaires Antiques de la France* (TAF), à savoir :

- Le numéro de catalogue suivi du nom de la commune.
- L'arrondissement et le canton dans lequel se trouve cette commune (si la commune en question est elle-même arrondissement et/ou canton, cela n'est pas précisé).

---

<sup>1</sup> Adresse du site : <https://chre.ashmus.ox.ac.uk/>

<sup>2</sup> Je tiens ici à remercier Antony Hostein et Vincent Drost pour la communication de ces documents.

<sup>3</sup> CAG 03 ; CAG 18 ; CAG 21/1 à 21/3 ; CAG 45 ; CAG 58 ; CAG 69/1 ; CAG 71/1 à 71/4 ; CAG 89/1 et 2.

<sup>4</sup> BLANCHET 1900 ; BLANCHET Supplément.

<sup>5</sup> TAF VII pour l'Allier ; CRAVAYAT 1957, BASTIEN et COTHENET 1974 pour le Cher ; CHEVALLIER 1957, CHEVALLIER 1958 pour le Loiret ; TAF V/1 pour le Rhône ; LORIENT 1977 pour la Saône-et-Loire ; JUMEAU 1933, HUVELIN et BRENOT 1970, JACOB *et al.* 1983 pour l'Yonne ; KASPRZYK 2005 pour les Éduens.

<sup>6</sup> NOUVEL 2004 ; NOUVEL 2016.

<sup>7</sup> Nous renvoyons au vol. 1 : Introduction – 1.1. Définition et justification du cadre géographique.

<sup>8</sup> Il faut ajouter à ce nombre le dépôt de Reulle-Vergy découvert en avril 2021 lors de la rédaction de la thèse. Le catalogue étant verrouillé depuis janvier 2021 dans le but d'entamer la réalisation du commentaire, nous avons intégré cette découverte au catalogue de manière à ne pas perturber l'organisation et la numérotation interne de ce dernier. Ce dépôt porte donc le n°70 bis et ne sera pas comptabilisé dans les statistiques du commentaire, il sera toutefois mentionné dans divers points du mémoire. Trois autres dépôts monétaires non étudiés ont également été mis au jour à Chantenay-Saint-Imbert (58) en octobre et novembre 2021. Faute de description à l'heure où nous rédigeons ces lignes, nous ne les avons pas intégrés au catalogue. Nous renvoyons ici à l'avant-propos du volume 1.



- Le groupe dans lequel est classé le dépôt monétaire selon le degré de connaissance de sa composition<sup>9</sup>.
- Le numéro d'inventaire du dépôt (n°INSEE et numéro du dépôt dans la commune, ex : 71014\_1).
- L'arc chronologique du dépôt en précisant le règne le plus ancien et le règne le plus récent représentés.
- Une description du dépôt où figure (lorsque cela est possible) :
  - Une date, un lieu-dit et les circonstances de découverte.
  - Les informations relatives au contenant.
  - Le nombre de monnaies.
  - Les autorités émettrices et dénominations représentées.
  - Un *terminus post-quem*.
  - Un (micro ou macro)contexte archéologique.
- Les éléments clés de la description sont mis en exergue, mettant en valeur le type de contenant, le nombre de monnaies, le mobilier associé, le type de site et lorsque cela est possible, le type de dépôt monétaire (souvent difficile à établir avec certitude, il sera donné ici à titre indicatif à des fins d'études).
- Une liste de références bibliographiques qui soit la plus exhaustive possible concernant la description ou une mention développée du dépôt ; cette liste se présente par ordre chronologique, de la référence la plus ancienne à la plus récente.

Les dépôts douteux ou incertains ont été exclus, notamment lorsqu'il semblait s'agir de monnaies de sites ou lorsqu'il s'agissait d'une simple mention du type « nombreuses monnaies romaines », n'indiquant pas si elles ont été trouvées ensemble ou séparément. Lorsque des doutes subsistent pour certains dépôts du catalogue, cela est mentionné dans la description. Pour résumer, les différentes entrées de chaque fiche se structurent ainsi :

**Numéro de catalogue. Commune** (arrondissement, canton) [groupe]  
n°INSEE

*Arc chronologique*

Description du dépôt.

*Données clés.*

**BIBLIOGRAPHIE.**

## 1.2. Les monnaies d'or isolées

En ce qui concerne les monnaies d'or isolées, l'inventaire a également été établi à partir de la base de données du *CHRE* complétée par la *CAG*. Les sources principales utilisées ont été les travaux de Jean-Pierre Callu et Xavier Lorient<sup>10</sup> et ce, pour l'ensemble de la zone d'étude. Ces travaux ont été complétés par des études régionales qui ont permis de pointer de nouvelles mentions de monnaies d'or isolées<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> Nous renvoyons à : vol. 1 : Introduction – 1.4. Catégoriser les dépôts monétaires.

<sup>10</sup> CALLU et LORIENT 1990 ; BLAND et LORIENT 2010 ; LORIENT 2013.

<sup>11</sup> *TAF VII* pour l'Allier ; DE FLAMARE 1905 pour la Nièvre.

Comme pour les dépôts, les 108<sup>12</sup> monnaies recensées ont été classées par départements actuels. En revanche, elles ont été listées selon un ordre chronologique afin de reprendre la structure de l'ouvrage de Jean-Pierre Callu et Xavier Lorient<sup>13</sup>. Toutefois, le « matériel non retenu » de ce même ouvrage n'a pas été inclus ici afin d'éliminer les trouvailles douteuses et se concentrer sur des données avérées. Les structures des notices prennent la même forme que celles des dépôts monétaires à l'exception des données clés et de l'arc chronologique, absents. La description des monnaies d'or isolées comprend, lorsque cela est possible :

- Une date, un lieu-dit et les circonstances de découverte.
- La dénomination de la monnaie.
- L'émetteur et l'effigie de la monnaie.
- Une description du droit et du revers.
- Une référence au *Roman Imperial Coinage (RIC)* ou aux autres ouvrages de référence concernant les monnaies en or<sup>14</sup>.
- Un atelier d'émission.
- Une date de frappe.
- Un poids.
- Un lieu de conservation et un numéro d'inventaire.

### 1.3. Les coins monétaires

Un catalogue des coins monétaires mis au jour dans la région d'étude a été réalisé en s'appuyant sur l'ouvrage de Cornelius Vermeule<sup>15</sup> complété par celui de William Malkmus<sup>16</sup>.

Ces 19 coins monétaires, comme les monnaies d'or, ont été classés par départements puis par ordre chronologique. Les notices reprennent celles des monnaies en or mais le corps de la description est inspiré de l'étude des coins rédigée par J.-B. Giard<sup>17</sup>, à savoir :

- Une date, un lieu-dit et les circonstances de découverte.
- Une description du coin.
- Une légende.
- Un émetteur et/ou une effigie.
- Une mesure.
- Un lieu de conservation et un numéro d'inventaire.

---

<sup>12</sup> Les numéros s'échelonnent de 1 à 107 mais il convient de prendre en compte la monnaie n°53 bis qui est un *aureus* fourré et qui n'est pas comptabilisée dans nos statistiques à l'image des derniers travaux de Xavier Lorient sur l'or monétaire (LORIENT 2013).

<sup>13</sup> CALLU et LORIENT 1990.

<sup>14</sup> ALFÖLDI 1963 ; ELMER 1974 ; SCHULTE 1983.

<sup>15</sup> VERMEULE 1954.

<sup>16</sup> MALKMUS 2008.

<sup>17</sup> GIARD 1983, p. 27-31.

#### 1.4. Les médaillons

Enfin, un catalogue des médaillons trouvé dans la zone d'étude a été produit, notamment grâce aux ouvrages de Fr. Gnechi<sup>18</sup>, J.M.C. Toynbee<sup>19</sup> et plus récemment aux études de M. Amandry<sup>20</sup>, J.-M. Doyen<sup>21</sup> et A. Hostein<sup>22</sup>.

Les médaillons ou multiples qui avaient déjà été cités précédemment au sein des dépôts monétaires ou des monnaies d'or isolées n'ont pas été intégrés à cette liste afin d'éviter les doublons. Ces 5 médaillons ont été classés par département puis par ordre chronologique. Les notices reprennent la forme de celles des monnaies d'or isolées.

---

<sup>18</sup> GNECCHI 1912.

<sup>19</sup> TOYNBEE 1944.

<sup>20</sup> AMANDRY 1992.

<sup>21</sup> DOYEN 2007, p. 391-406.

<sup>22</sup> HOSTEIN 2017.

## I) Catalogue des dépôts monétaires de l'ancien territoire éduen

### 1. Allier (03)

#### 1. AVERMES (arr. Moulins, canton Moulins-1) [groupe 4] 03013\_1

*Antonin ( ?)-Gordien III ( ?)*

Vers 1840, on a découvert un dépôt comprenant un nombre indéterminé de monnaies en bronze dont le *terminus* n'est pas connu (238-244 ?). Cette découverte a eu lieu dans un champ au sud-est de *Chavennes*, dans un talus, proche de l'ancien hippodrome. Les monnaies étaient contenues dans un « coffret en fer » et certaines étaient à l'effigie d'Antonin, Sévère Alexandre et Gordien III. Malheureusement, nous n'avons aucune précision sur la composition et le contexte de découverte, nous ignorons si ces émetteurs constituent des bornes chronologiques.

*Coffret en fer ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ( ?) ; aucune structure / site ; dépôt de thésaurisation ( ?)*

ALARY 1851, p. 165 – BERTRAND 1864, p. 326 – PÉRICHON-TULOUP 1972, p. 1 – CORROCHER 1985, n°1, p. 329 ; 332 – CAG 03, n°249, p. 119-120 – TAF VII, n°1, p. 15.

#### 2. AVERMES (arr. Moulins, canton Moulins-1) [groupe 2] 03013\_2

*Gordien III-Claude II/Postume*

En 1986, au lieu-dit *la Couasse*, on a mis au jour un dépôt de 1.200 monnaies dont le *terminus* se situe autour de 268-269. Cette découverte s'est faite entre la voie ferrée et la RN 7 lors de travaux de nivellement de terrain. Les ouvriers ont découvert deux ou trois urnes contenant des monnaies. Ces urnes se trouvaient dans une niche au sein d'un mur. Il s'agirait de 5 kg de monnaies (soit environ 1.200 exemplaires) qui furent dispersés, hormis quelques individus recueillis par Mme Fonséré ou d'autres encore découverts lors des fouilles ultérieures. Les 762 antoniniens identifiés se répartissent ainsi : 28 Gordien III, 15 Philippe, 3 Otacilia Severa, 8 Philippe II, 8 Trajan Dèce, 5 Herennia Etruscilla, 1 Herennius Etruscus César, 1 Divo Pio, 16 Trébonien Galle, 5 Volusien, 1 Emilien, 46 Valérien, 2 Mariniana, 124 Gallien, 35 Salonine, 14 Valérien II, 5 Salonin, 429 Postume et 16 Claude II.

*Urnas ; 1.200 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitat ; dépôt d'urgence ( ?)*

LAGRUE 1988, p. 192-196 – GOUDINEAU et GUILAINE 1989, p. 5 – CAG 03, n°249, p. 119 – TAF VII, n°2, p. 15-16.

**3. AVERMES** (arr. Moulins, canton Moulins-1) [groupe 4]  
03013\_3

*Bas-Empire*

Vers 1950, au lieu-dit *Condriaux*, on signale un dépôt monétaire d'un nombre indéterminé de monnaies « du Bas-Empire » sans que l'on ait plus de précisions sur la composition, le *terminus* ou le contexte de découverte.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; mobilier associé (?) ; à proximité d'un bâtiment indéterminé ; typologie de dépôt indéterminée*

CAG 03, n°249, p. 120.

**4. DOMPIERRE-SUR-BRESBE** (arr. Moulins, canton Dompierre-sur-Besbre)  
[groupe 3]  
03102\_1

*Élagabal-Valérien/Gallien-(Numérien ?)*

En 1895, au lieu-dit *la Planche*, « vers le passage à niveau de l'ancien tacot, sur la route de Sept-Fons » M. Garcin a découvert un dépôt monétaire de plusieurs centaines de monnaies en argent et en billon dont le *terminus* se situerait autour de 260. Cette découverte a eu lieu pendant des travaux. Le dépôt monétaire était contenu dans un vase en argile jaunâtre. Parmi les monnaies de ce dépôt, le propriétaire en a identifié 19, le reste ayant été vendu. Il a recensé : 3 Gordien III, 4 Philippe, 2 Trébonien Galle, 7 Volusien et 3 Gallien. Il faut ajouter à ces 19 monnaies un second lot provenant de la même découverte mais ayant été attribué « par erreur à Dou, commune limitrophe ». Au sein de ce second lot se trouvait des monnaies de : Élagabal, Gordien III, Philippe, Otacilia Severa, Philippe II César, Trajan Dèce, Trébonien Galle, Mariniana, Valérien II, Gallien et peut-être un Numérien qui pourrait ne pas faire partie de ce même dépôt. Le dépôt semble être composé d'antoniniens et éventuellement de deniers de Caracalla. Ce dépôt et le suivant (cat. 5) ont été trouvés « en bordure de la même route à moins d'un kilomètre de distance et ont été enfouis à la même époque ».

*Vase en argile jaunâtre ; plusieurs centaines de monnaies ; pas de mobilier associé ; bordure de route ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation (?)*

ANONYME 1895, p. 127 – PÉROT 1896, p. 76 – DÉCHELETTE 1905, p. 312 – DÉRET 1965, p. 185-186 – PÉRICHON-TULOUP 1972, p. 8 – CORROCHER 1985, n°6, p. 333-334 – CAG 03, n°61, p. 61 – TAF VII, n°7, p. 17.

## 5. DOMPIERRE-SUR-BRESBE (arr. Moulins, canton Dompierre-sur-Besbre)

[groupe 3]  
03102\_2

*Trajan-Claude II ( ?)-Postume*

En 1910, au lieu-dit *les Barrières*, M. Bebot et M. Plaidit ont découvert un dépôt monétaire d'environ 3.600 monnaies dont le *terminus* se situe autour de 268-270. Cette découverte a eu lieu à proximité de l'abbaye de *Sept-Fons* lors de travaux de drainage. M. Plaidit a mis au jour « une cachette murée recouverte d'une grosse pierre où se trouvait un vase de grès (ou de terre) qui fut brisé ». À l'intérieur de ce vase se trouvait un dépôt monétaire constitué de 19 kg de monnaies en argent, billon et alliage cuivreux agglomérées. Le nombre de monnaies reste indéterminé bien qu'Adrien Blanchet l'estime à 3.600 (2.100 monnaies en argent ou billon et 1.500 en alliage cuivreux). Il donne une répartition par règne de 1.750 monnaies à savoir : 2 Trajan, 1 Antonin, 2 Septime Sévère, 1 Julia Domna, 12 Caracalla, 2 Geta, 2 Macrin, 23 Élagabal, 2 Julia Maesa, 4 Sévère Alexandre, 1 Julia Mamaea, 7 Maximin, 2 Pupien, 2 Balbin, 635 Gordien III, 499 Philippe I et II, 99 Otacilia Severa, 144 Trajan Dèce, 34 Herennia Etruscilla, 13 Herennius Etruscus, 8 Hostilien, 1 Divo Augusto, 46 Trébonien Galle, 37 Volusien, 3 Emilien, 46 Valérien, 1 Mariniana, 76 Gallien, 27 Salonine, 3 Salonin, 1 Quiétus et 12 Postume. Les monnaies ont été dispersées entre le propriétaire et l'inventeur. Ces derniers en ont parfois donné, notamment à « l'abbé Coursol, curé d'Escurolles, [qui] avait dans sa collection un *antoninianus* attribué à Claude II ». Ce dépôt et le précédent (cat. 4) ont été trouvés « en bordure de la même route à moins d'un kilomètre de distance et ont été enfouis à la même époque ».

*Vase en grès ; 3.600 monnaies ; pas de mobilier associé ; cachette murée ; rural ( ?) ; dépôt de thésaurisation*

*Le Petit Journal* du 04/02/1911, p. 4 – *Journal des débats politiques et littéraires*, n°35, du 05-02-1911, p. 2 – BAURY 1911, p. 3-4 ; 34 – BLANCHET 1911, n°52, p. 371 – ANONYME 1911, p. 60 – KOETHE 1950, p. 214 – BLANCHET Supplément, n°1237 – DÉRET 1965, p. 186-187 – BASTIEN 1967, n°6, p. 100 – CALLU 1969, p. 129 – PÉRICHON-TULOUP 1972, p. 7-8 – CHARDOME 1973, n°03.T.03.-7, p. X – CORROCHER 1985, n°7, p. 334-335 – CAG 03, n°61, p. 61 – HOLLARD 1992, p. 102 – TAF VII, n°8, p. 18.

## 6. LUSIGNY (arr. Moulins, canton Dompierre-sur-Besbre) [groupe 2]

03156\_1

*Vespasien-Septime Sévère-(Trajan Dèce ?)*

En 1873, à *la Locaterie des Laurents*, au domaine des Moines, M. Pérot a découvert un dépôt de 205 monnaies pour un *terminus* soit entre 193 et 211 soit entre 249 et 251. Ces monnaies étaient contenues dans un vase en terre blanche caché sous des tuiles au sein d'un site d'habitat. Il s'agit de 205 sesterces aux effigies de : Vespasien, Domitien, Trajan, Hadrien, Sabine, Antonin, Faustine I, Marc Aurèle (césar), Faustine II, Lucius Vérus, Lucille, Commode, Crispine et Septime Sévère. Cette découverte pourrait ne former qu'un seul dépôt avec celui de *la Bauloise* trouvé en 1886, les deux lieux étant voisins. Si tel est le cas il faut ajouter à la liste des effigies : Gordien III, Philippe et Herennia Etruscilla et donc modifier le *terminus*.

*Vase en terre blanche sous des tuiles ; 205 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitat rural ( ?) ; dépôt de thésaurisation*

PÉROT 1873, p. 345-347 – BATTU 1875, p. 22 – PÉROT 1875, p. 163-164 – BERTRAND 1886, p. 307 – PÉROT 1893, p. 45 – PÉROT 1899b, p. 22 – BLANCHET 1900, n°543, p. 235 – MORET 1902, p. 30-31 – BOLIN 1926, p. 163 – LITAUDON 1950, p. 31-32 – PÉRICHON-TULOUP 1972, p. 12-13 – CORROCHER 1985, n°14, p. 338-341 – CAG 03, n°43, p. 52 – TAF VII, n°12, p. 19-20.

**7. MONTAIGUËT-EN-FOREZ** (arr. Vichy, canton Dompierre-sur-Besbre) [groupe 3]  
03178\_1

*Tétricus-Constantin*

En 1891, au domaine des *Avrillons*, on a mis au jour un nombre indéterminé d'antoniniens et de *nummi* d'époque constantinienne pour un terminus entre 306 et 361. Les monnaies étaient à l'effigie de Tétricus, Probus, Dioclétien et Constantin. Le contexte de découverte du dépôt est inconnu.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ? ) ; typologie de dépôt indéterminée*

PÉROT 1893, p. 44 – PÉRICHON-TULOUP 1972, p. 16 – CALLU 1981, n°63, p. 28 – CORROCHER 1985, n°17, p. 342 – CAG 03, n°75, p. 65-66 – TAF VII, n°16, p. 21.

**8. MOULINS** [groupe 4]  
03190\_1

*Valérien et Gallien-Aurélien*

Vers 1708-1709, on a retrouvé un dépôt monétaire comprenant environ 36.000 monnaies dont le *terminus* se situerait entre 270 et 275. Cette découverte a eu lieu dans les environs proches ou sur le territoire même de la commune. Parmi les monnaies, 6.740 ont ensuite appartenu à Etienne Chamillart qui en a décrit 70 types : 11 Valérien, ( ? ) Mariniana, 15 Gallien, 9 Salonine, 1 Valérien II, ( ? ) Salonin, 1 Quiétus, 6 Postume, 4 Quintille, 1 Victorin, 1 Divo Victorino, 1 Tétricus, 1 Tétricus II et 6 Aurélien. Un second lot ayant appartenu à P. de Grainville indique que les monnaies de Gallien étaient plus nombreuses que celles de Valérien. La totalité des monnaies décrites sont des antoniniens.

*Pas de contenant mentionné ; environ 36.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ? ) ; dépôt d'urgence*

Journal de Trévoux 1709, p. 127-134 (467-495) – Journal de Trévoux 1710, p. 129-135 (482-505) – Journal de Trévoux 1712, p. 286-287 (1092-1095) – TAF VII, n°19, p. 22 – DROST 2020, n°14, p. 104.

**9. SALIGNY-SUR-ROUDON** (arr. Moulins, canton Dompierre-sur-Besbre) [groupe 2]  
03265\_1

*(Septime Sévère ?)-Macrin-Postume*

En 1888, on a mis au jour un dépôt monétaire de 300 monnaies dont le *terminus* se situe en 261. Voici l'historique de ce dépôt retracé dans la notice du TAF : « Vers juillet 1888, ou peu auparavant, au domaine des *Miez* (propriété Picard), dans un champ dominant la vallée de la

Loire, les métayers, en labourant profondément leur terre, amenèrent à la surface des monnaies d'argent, puis des débris d'un petit vase en argile du pays, recouvert d'un engobe rouge, de forme sphéroïdale et mesurant 15 cm de hauteur pour un diamètre de 7 cm au col et 6 cm à la base. Ce récipient contenait environ 300 pièces d'argent, renfermées dans un sac de toile parfaitement conservé. Une soixantaine d'exemplaires furent dispersés, mais l'abbé Joseph Clément put en examiner 243, tous des *antoniniani*, dont il fournit un catalogue assez détaillé (avec description sommaire des droits et des revers) mais sans s'astreindre à indiquer systématiquement le nombre de pièces de chaque type : 1 Macrin, 1 Élagabal, 1 Balbin, 57 Gordien III, 11 Philippe, 5 Otacilia, 11 Philippe II, 9 Trajan Dèce, 9 Etruscilla, 4 Herennius Etruscus (dont au moins 1 frappe comme Auguste, *RIC* 154), 6 Hostilien, 1 *Divo Vespasiano* (série des *Divi*), 10 Volusien, 1 Emilien, 18 Valérien (dont 9 attribués à « Salonin »), 34 Gallien, 8 Salonine, 1 Valérien II (R/ IOVI CRESCENTI), 1 Valérien II *divus*, 1 Salonin (R/ PIETAS AVG), 12 Postume (R/ FIDES MILITVM, LAETITIA, SALVS PROVINCIARVM, VICTORIA AVG). Le total des exemplaires énumérés ne dépasse pas 202, mais il est clair qu'il y a eu des oublis (ainsi Trébonien Galle, impliqué par la formule « fils du précédent » utilisée à propos de Volusien). D'autres rapports, plus succincts, permettent néanmoins d'ajouter à la liste les noms de Géta (?) et de Pupien. Le trésor pourrait ainsi avoir compté quelques deniers. – *Terminus p. q.* : début 261. On ne sait ce que devinrent les monnaies. L'abbé Clément conserva des fragments de vase ».

*Vase sphéroïdal en argile recouvert d'un engobe rouge et sac de toile ; 300 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation*

CLÉMENT 1888, p. 268-272 – *La curiosité universelle*, n°97, du 26 novembre 1888, p. 4 – ANONYME 1889a, p. 131 – PÉROT 1891a, p. 346 – PÉRICHON-TULOUP 1972, p. 25 – PY *et al.* 1983, n°38, p. 121 – CORROCHER 1985, n°30, p. 346 – CAG 03, n°66, p. 63 – TAF VII, n°27, p. 24-25.

#### **10. SALIGNY-SUR-ROUDON** (arr. Moulins, canton Dompierre-sur-Besbre) [groupe 4] 03265\_2

*Dynastie Antonine (?)*

Vers 1870, au lieu-dit *Varenes*, on a découvert 14 monnaies de la dynastie antonine dont le *terminus* ne peut pas être exprimé. Cette trouvaille a eu lieu lors de la fouille d'un bâtiment antique (établissement rural ?) par le Dr. Bailleau. Nous ignorons s'il s'agit d'un dépôt monétaire ou de monnaies isolées.

*Pas de contenant mentionné ; 14 monnaies ; « hypocauste, enduits peints, colonne » ; établissement rural (?) ; dépôt monétaire (?)*

ANONYME 1873, p. 210 – CORROCHER 1985, n°29, p. 345 – CAG 03, n°66, p. 63 – TAF VII, n°63, p. 35.

#### **11. THIEL-SUR-ACOLIN** (arr. Moulins, canton Dompierre-sur-Besbre) [groupe 4] 03283\_1

*Indéterminé*

Peu avant 1614, au sein de la paroisse de Thiel, on signale un nombre indéterminé de monnaies non-datées : « il s'est découvert quelque vaisseau plein de médailles romaines, mais ce n'est



pas un argument qu'il y aye heu une ville en cest endroit qui est un très meschant territoire, joint que c'estoit une espèce de monnoye qui avoit cours par toutes les Gaules quand elles estoient provinces romaines et qu'elles avoient pu estre cachées par les habitants du lieu, pendant le temps des guerres civiles ».

*Vaisseau ( ? ) ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

DAIGNET 1614 – GRASSOREILLE 1886, p. 360 (cite la référence précédente) – TAF VII, n°29, p. 25.

## **12. TRÉVOL** (arr. Moulins, canton Yzeure) [groupe 4]

03290\_1

*Indéterminé*

Nous reprenons ici la notice du TAF concernant cette découverte : « Vers 1834, entre Trévol et Gennetines, à 500 m du domaine des *Breugnons*, en arasant une butte artificielle, on a mis au jour « quelques belles pièces en argent à l'effigie d'empereurs romains », qui furent achetées par un professeur de Moulins. Nous ignorons s'il s'agissait ou non d'un trésor ».

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; dépôt monétaire (?)*

BERTRAND 1864, p. 325 – PÉRICHON-TULOUP 1972, p. 30 – CAG 03, n°316, p. 186 – TAF VII, n°64, p. 35.

## **13. YZEURE** (arr. Moulins) [groupe 1]

03321\_1

*Octave Auguste-Trajan Dèce*

En 1898, au lieu-dit *Saint-Bonnet*, on a découvert un dépôt composé de 84 ou 85 monnaies dont le *terminus* se situe entre 249 et 251. Ce dépôt était contenu dans un vase en terre cuite blanche. En effet, à l'intérieur du vase se trouvaient 84 ou 85 sesterces usés aux effigies de : Octave Auguste, Tibère Claude, Vespasien, Julie, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin, Faustine I, Marc Aurèle, Faustine II, Lucius Vérus, Lucille, Commode, Crispine, Septime Sévère, Julia Domna, Sévère Alexandre, Maximin, Gordien III, Philippe, Otacilia Severa, Philippe II et Herennius Etruscus.

*Vase en terre cuite blanche ; 84 ou 85 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération secondaire ; dépôt de thésaurisation*

PÉROT 1899a, p. 55-56 – PÉROT 1899b, p. 21-22 – BLANCHET 1900, n°542, p. 234-235 – BERTRAND 1901, p. 119 – BOLIN 1926, p. 165 – PÉRICHON 1968, p. 116 – PÉRICHON-TULOUP 1972, p. 39-41 – CORROCHER 1985, n°41, p. 350 – CAG 03, n°318, p. 189 – TAF VII, n°36, p. 28.

**14. YZEURE** (arr. Moulins) [groupe 3]  
03321\_2

*Gallien-Valentinien (?)*

Vers 1901, dans la *Font Saint-Bruno*, on a retrouvé un dépôt de plusieurs centaines de monnaies dont le *terminus* se situe entre 364 et 375. Cette découverte a eu lieu « à l'occasion d'un curage », ces monnaies sont des « petits bronzes du Bas-Empire, notamment de Gallien, Tétricus père et fils, Constantin, Constant et Valentinien (et d'autres sans doute) ». Il s'agit de *stipes*, monnaies jetées en offrande.

*Pas de contenant mentionné ; plusieurs centaines de monnaies ; source / fontaine ( ? ) ; à proximité d'habitats groupés / agglomération secondaire stipes ; dépôt cultuel*

PÉROT 1902, p. 45-46 – PERICHON 1968, p. 116 – CORROCHER 1985, n°42, p. 351 – CAG 03, n°318, p. 189 – TAF VII, n°45, p. 31.

## 2. Cher (18)

### 15. CUFFY (arr. Saint-Amand-Montrond, canton La Guerche-sur-l'Aubois) [groupe 3] 18082\_1

*Auguste ( ?)-Aurélien ( ?)*

En 1873 au lieu-dit *Bosne* ou *Beaune*, L. Roubet mentionne un dépôt de 23 monnaies romaines trouvé dans un « grand mortier de pierre » et dont le *terminus* n'est pas connu. Parmi ces monnaies sont signalées : un sesterce d'Auguste, un autre de Marc Aurèle et un antoninien d'Aurélien sans que l'on sache si elles représentent les limites chronologiques du dépôt. Cette découverte s'est faite sur « un site à *tegulae* ».

« *Grand mortier de pierre* » ; 23 monnaies ; *tegulae* ; « site à *tegulae* » (*habitat ?*) ; rural ( ? )  
*dépôt de thésaurisation*

ROUBET 1874, p. 397-399 – CRAVAYAT 1957, n°18, p. 25 – BASTIEN et COTHENET 1974, n°28, p. 22 – CAG 18, n°117, p. 229.

### 16. CUFFY (arr. Saint-Amand-Montrond, canton La Guerche-sur-l'Aubois) [groupe 1] 18082\_2

*Antonin-Maximin*

En 1887, près du château, on a mis au jour 42 deniers dont le *terminus* se situe en 237-238. Ces derniers étaient dissimulés sous une pierre et se répartissent ainsi : 7 Antonin, 5 Septime Sévère, 4 Julia Domna, 1 Julia Mamaea, 2 Geta, 1 Macrin, 2 Julia Maesa, 2 Julia Soemias, 1 Julia Paula, 13 Sévère Alexandre et 4 Maximin.

*Pas de contenant mentionné ; 42 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucun site mentionné*  
*« sous une pierre » ; rural ( ? ) ; dépôt de thésaurisation*

BOUTILLIER 1887, p. 314-317 – BUHOT DE KERSERS *et al.* 1889, p. 270-271 – BLANCHET 1900, n°550, p. 236 – BOLIN 1926, p. 163-164 – CRAVAYAT 1957, n°19, p. 25 – BASTIEN et COTHENET 1974, n°29, p. 22 – CAG 18, n°117, p. 229.

### 3. Côte-d'Or (21)

#### 17. ALISE-SAINTE-REINE (arr. Montbard, canton Montbard) [groupe 1] 21008\_1

*Auguste*

En 1972, à la *Fanderolle*, 10 monnaies dont le *terminus* se situe autour de 14 de notre ère « ont été trouvées dans le même carré de fouille D 6, Insula F Ouest, XXIV [...] elles étaient dispersées sur moins d'un mètre carré à des profondeurs comprises entre -229 et -234 cm, dans une lentille de terre de remplissage d'une cour d'habitat ou d'atelier d'artisan métallurgiste ». J. Meissonnier mentionne 10 semis d'Auguste dont 9 ont été martelés afin d'être démonétisés et offerts. Après avoir pris connaissance du contexte de découverte il est difficile de trancher pour savoir s'il s'agit ou non d'un dépôt mais J. Le Gall mentionne qu'elles ont été trouvées « ensemble » et J.-L. Desnier parle de « trésor ».

En 1994, un second lot d'une douzaine de monnaies entaillées a été découvert au lieu-dit *en Curiot*, nous ne l'avons pas ajouté dans notre corpus car il est plus difficile d'y voir un dépôt monétaire, les différentes monnaies ont en effet été trouvées dans plusieurs US « sur une surface de 5m<sup>2</sup> ».

*Pas de contenant mentionné ; 10 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitat / artisanat ; habitats groupés / agglomération ; geste cultuel ( ? ) ; dépôt cultuel ( ? )*

LE GALL 1982a, p. 351 – LE GALL 1982b, p. 14 – LE GALL 1987, p. 48 – DESNIER 1988, p. 102 – MEISSONNIER 1989, p. 596-598 – CAG 21/1, p. 440-441 – AUBIN et MEISSONNIER 1994, p. 144 – POPOVITCH 1995, p. 361-362 – MEISSONNIER 1999, p. 138-139 – POPOVITCH 2012, p. 33.

#### 18. ALISE-SAINTE-REINE (arr. Montbard, canton Montbard) [groupe 4] 21008\_2

*Indéterminé*

En 1792, au lieu-dit *en Surelot*, M. Sirot a mis au jour « un boisseau » de monnaies en bronze représentant environ 1.500 monnaies. Il n'est pas précisé de quelles périodes datent ces monnaies. « Sans qu'on puisse préciser s'il s'agit du même champ » d'autres structures et mobiliers ont été mis au jour : chapiteau, meule, cave, puits, enclume, clefs, monnaies, permettant d'émettre l'hypothèse d'un artisanat de métallurgie sur le site.

*Pas de contenant mentionné ; environ 1.500 monnaies ; mobilier non directement associé ; artisanat ( ? ) ; habitats groupés / agglomération ; typologie de dépôt indéterminée*

MAILLARD DE CHAMBURE 1841, p. 113 – ESPERANDIEU 1907, p. 151 – TESTART 1908, p. 237 – CAG 21/1, p.473.

**19. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard) [groupe 3]  
21008\_3

*Vespasien-Trajan (?)*

En 1822, au lieu-dit *en Surelot*, on a mis au jour un tronc monétaire en forme d'autel au pied duquel ont été retrouvés 18 deniers de Vespasien, Nerva, Trajan et d'autres empereurs pour un *terminus* indéterminé. Des monnaies en alliage cuivreux ont également été découvertes. S'agit-il de monnaies ayant formé un dépôt au sein du tronc monétaire ? Le tronc est conservé au Musée archéologique de Dijon.

*Tronc monétaire ; 18 (ou plus) monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; offrandes ; dépôt cultuel*

MAILLARD DE CHAMBURE 1841, p. 117 – ESPERANDIEU 1907, p. 159 ; 269 – TESTART 1914, p. 737 – CAG 21/1, p. 363 – JOLY 2007, p. 115 – POPOVITCH 2012, p. 34.

**20. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard) [groupe 2]  
21008\_4

*Septime Sévère-Dynastie valentinienne*

En 1976, dans la galerie nord du portique, on a découvert 127 monnaies dont le *terminus* pourrait se situer autour de 367-378. Le contexte de découverte nous est décrit ainsi : « sur une couche d'incendie étaient mêlés sur 5m, parmi des blocs d'architecture et la toiture effondrée, des fragments de statues en marbre et en calcaire, dont six têtes portant le bonnet phrygien, et 127 monnaies tardives ». Ce site archéologique pourrait être assimilé à un lieu de culte à Cybèle. Parmi ces monnaies, 3 ne font vraisemblablement pas partie du dépôt et 107 autres, découvertes en 1907 (non retrouvées) pourraient s'ajouter au lot. Voici la composition des 124 monnaies du dépôt : 1 denier de Septime Sévère, 1 Valérien et Gallien, 20 Gallien, 11 Claude II, 6 Divo Claudio, 5 Aurélien, 1 Florian, 2 Probus, 3 Postume, 11 Victorin, 23 Tétricus, 2 monnaies frappées entre 310-318, 2 monnaies frappées entre 318-330, 5 monnaies frappées entre 330-337, 5 monnaies frappées entre 337-341, 5 monnaies frappées entre 341-346, 5 monnaies frappées entre 346-350, 2 monnaies frappées entre 350-353, 3 monnaies frappées entre 353-364 et 11 monnaies frappées entre 364-378. La monnaie de Septime Sévère pouvait être encore en circulation au milieu du III<sup>e</sup> siècle, rendant le lot cohérent dans sa composition. Selon L. Popovitch, il ne s'agirait pas ici de monnaies « considérées comme des reliquats en circulation sous les Valentiniens. Ces monnaies n'appartiennent donc sans doute pas à un trésor réuni par un seul individu. L'hypothèse d'offrandes faites à Cybèle pendant une longue période nous semble donc probable ».

*Pas de contenant mentionné ; 127 monnaies ; blocs d'architecture, statuaire en marbre (notamment visage portant le bonnet phrygien) ; incendie (couche de destruction ?) ; habitats groupés / agglomération ; dépôt cultuel (offrande à Cybèle ?)*

BÉNARD et MANGIN 1994, p. 52 – POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 78-80 ; 98 – CAG 21/1, p. 370.

**21. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard) [groupe 1]  
21008\_5

*Gordien III-Magnence*

En 1985, « entre les contreforts de la partie sud-ouest de la façade » du théâtre, dans les débris d'effondrement, on a mis au jour un dépôt monétaire de 24 monnaies dont le *terminus* se situe aux environs de 352, provenant « d'une ou deux bourses tombées d'une certaine hauteur ». Il s'agirait ici de monnaies cachées dans les structures du bâtiment réutilisées en « habitation de fortune ». Lors de l'effondrement de ces dernières, dû à une réoccupation des lieux, les monnaies se sont réparties sur le sol. Voici la composition de la découverte : 1 sesterce de Gordien III (usé), 5 antoniniens de Claude II, 2 antoniniens de Divo Claudio, 3 antoniniens de Tétricus dont 2 imitations, 1 *nummus* de Maximin Daïa, 1 *nummus* de Licinius, 5 *nummi* de Constantin, 2 *nummi* de Constant César, 2 *nummi* de Constantin II, 1 imitation de Constantin, 1 *aes* 3 de Constance II et 1 *aes* 2 de Magnence. Le lot peut se diviser en deux groupes : les 11 monnaies de Gordien III à Tétricus et les 13 monnaies de Maximin Daïa à Magnence. Ces deux lots ont par la suite été mélangés.

*Bourses (non-retrouvées) ; 24 monnaies ; pas de mobilier associé ; bourses dissimulées ; couche d'effondrement ; habitats groupés / agglomération ; dépôt d'urgence ( ?)*

OLIVIER et RABEISEN 1986, p. 9-16 – JANNET-VALLAT 1990, p. 92-93 – POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 69-70 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21008-02, p. 5 – CAG 21/1, p. 387.

**22. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard) [groupe 1]  
21008\_6

*Gallien-Magnence*

En 1907, sur « la place gauloise devenue forum », « au-dessus du béton de la 2<sup>e</sup> époque », on a mis au jour un dépôt monétaire de 50 monnaies, dont le *terminus* se situe autour de 353, il s'agit de : 1 denier de Gallien, 8 antoniniens de Claude II, 6 antoniniens de Tétricus, 1 « petit bronze » de Probus, 19 de Constantin, 8 de Constantin II, 2 de Constant, 4 de Constance II et 1 de Magnence.

*Pas de contenant mentionné ; 50 monnaies ; pas de mobilier associé ; place publique ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

ESPERANDIEU 1910, p. 266 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21008-01, p. 3 – CAG 21/1, p. 392.

**23. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard) [groupe 4]  
21008\_7

*Indéterminé*

En 1821, au lieu-dit *en Surelot*, on signale une découverte de deux vases en terre cuite rouge contenant près de 800 monnaies dont 2 en argent, malheureusement nous n'avons pas plus de détails concernant cette découverte. Ces monnaies ont ensuite disparues.

*Vases en terre cuite rouge ; environ 800 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; typologie de dépôt indéterminée*

MAILLARD DE CHAMBURE 1841, p. 117 – TESTART 1910, p. 681-682 – CAG 21/1, p. 474.

**24. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard) [groupe 1]  
21008\_8

*Vespasien-Nerva*

En 1963, sur l'îlot B, à l'est de la ruelle 20, en J4 (quartier d'habitation), on a découvert une bourse comprenant 11 monnaies empilées dont le *terminus* se situe peu après 97, à savoir : 5 Vespasien (4 *dupondii* et 1 as), 4 Domitien (1 denier, 1 sesterce, 1 *dupondius* et 1 as) et 2 Nerva (1 sesterce et 1 *dupondius*). La monnaie la plus récente date de 97. L'absence de monnaie de Trajan conduit à une date de perte ou d'abandon à la fin du I<sup>er</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup> siècle. L. Popovitch note également que « l'argent peut faire partie d'une bourse, mais modestement ».

*Bourse ; 11 monnaies ; pas de mobilier associé ; quartier d'habitat ; habitats groupés / agglomération ; perte (bourse)*

POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 73 – CAG 21/1, p. 495.

**25. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard) [groupe 4]  
21008\_9

*Auguste-Tibère*

En 1804, on a signalé ce que Grivaud de la Vincelle mentionne comme « une grande quantité de médailles d'or ; elles étoient toutes du tems d'Auguste et de Tibère », sans autres précisions. Nous ne connaissons pas d'autres références à ce dépôt.

*Pas de contenant mentionné ; une grande quantité de monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; typologie de dépôt indéterminée*

GRIVAUD DE LA VINCELLE 1807, p. 88, note 2.

**26. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard) [groupe 3]  
21008\_10

*Domitien (?) - Marc Aurèle*

En 1913, lors de fouilles au *Mont-Auxois*, dans un quartier d'habitat, on a mis au jour « environ deux cents monnaies. Cent quatre, très endommagées par le feu, constituaient comme une sorte de petit trésor dans un des sous-sols. La plus récente des monnaies de ce trésor qu'il ait été possible de déterminer date de Marc Aurèle ». Nous ne connaissons pas la composition exacte du dépôt monétaire seules certaines monnaies sont citées : 1 Domitien, 5 Hadrien, 7 Antonin, 1 Faustine I, 5 Marc Aurèle et 3 Faustine II.

*Pas de contenant mentionné ; 104 monnaies ; pas de mobilier associé ; sous-sol d'un habitat ; typologie de dépôt indéterminée*

ESPERANDIEU 1915, p. LXXXIV-LXXXV – CAG 21/1, n°8, p. 458.

**27. ALOXE-CORTON** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 4]  
21010\_1

*III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> (?)*

En 1825, au lieu-dit *les Citernes*, le long d'une voie, on a découvert un dépôt monétaire comprenant un nombre indéterminé de monnaies des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles dont le *terminus* n'est pas connu. Nous ne disposons pas d'informations supplémentaires concernant ce dépôt mis à part qu'il peut être rattaché à un établissement rural type ER0 selon la classification de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; le long d'une voie ; à proximité d'une sépulture ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

BIGARNE 1875, p. 134 – BIGARNE 1899, p. 49 – DELISSEY 1968, p. 38 – THEVENOT 1971, n°115, p. 110 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21010-02, p. 29 – CAG 21/2, n°10, p. 6 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21010.

**28. ARNAY-LE-DUC** (arr. Beaune) [groupe 2]  
21023\_1

*Auguste-Valentinien*

Vers 1893, au lieu-dit *Chassenay*, le long de la route d'Autun, on a mis au jour « dans un étroit espace qui avait paru être une cachette », 80 monnaies dont les effigies étaient les suivantes : Auguste, Tibère, Néron, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan, Plotine, Hadrien, Antonin, Faustine I, Faustine II, Marc Aurèle, Commode, Diaduménien, Gallien, Dioclétien, Tétricus, Aurélien, Constantin, Magnence et « un des valentiniens », pour un *terminus* qui se situe à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Si la CAG parle de la même trouvaille, cette dernière se situerait à proximité d'un sanctuaire.

*Pas de contenant mentionné ; 80 monnaies ; pas de mobilier associé ; sanctuaire (?) ; à proximité d'habitats groupés / agglomération (?) ; dépôt cultuel (?)*

LOYDREAU 1900, p. 43 et 61-62 – CAG 21/2, n°23, p. 28.



**29. AUVILLARS-SUR-SAÔNE** (arr. Beaune, canton Brazey-en-Plaine) [groupe 4]  
21035\_1

*Indéterminé*

Avant 1872, on a mis au jour un « verre contenant des cendres et des médailles romaines ». Nous n'avons aucune information supplémentaire concernant cette trouvaille.

*Verre ; nombre indéterminé de monnaies ; cendres ; rural ( ? ) ; dépôt funéraire*

FOISSET et SIMONNET 1872, col. 260 – CAG 21/2, n°35, p. 35.

**30. BEAUNE** [groupe 4]  
21054\_1

*III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> (?)*

En 1809, on a découvert un dépôt monétaire comprenant un nombre indéterminé de monnaies des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. Nous ne disposons pas d'informations supplémentaires concernant ce dépôt.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; urbain ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; typologie de dépôt indéterminée*

GIRAULT 1823, p. 21 – CAG 21/2, n°54, p. 59.

**31. BEAUNE** [groupe 3]  
21054\_2

*Balbin-Valérien*

À une date indéterminée, dans les environs de Beaune, découverte d'un petit dépôt monétaire contenant des monnaies de Balbin, Herennius Etruscus, Hostilien, Emilien, Mariniana, Valérien II et Salonin, pour un *terminus* autour de 253-260.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; dépôt d'urgence ( ? )*

BAUDOT 1809, p. 23-24 – PY *et al.* 1983, n°14, p. 121.

**32. BEAUNE** [groupe 3]  
21054\_3

*Vespasien-Salonin*

En 1814, on a mis au jour un dépôt monétaire d'environ 400 monnaies allant de Vespasien à Salonin dans les environs de Beaune. La mention est citée comme suit dans *le journal de la Côte-d'Or* du 21/12/1814 : « On a trouvé, il y a quelques jours, en travaillant à la terre dans les environs de Beaune, un vase d'argile, contenant environ quatre cents médailles romaines d'argent. La série, commence, dit-on, à Vespasien [...] et se prolonge, à quelques lacunes près,

jusqu'à Saloninus Caesar, fils de Gallien [...]. Ces médailles, fort bien conservées, sont entre les mains d'un orfèvre de Beaune, qui se propose d'en remettre aux amateurs ».

*Vase en terre cuite ; 400 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; dépôt de thésaurisation*

*Le journal de la côte d'or* n°68 du 21/12/1814, p. 275-276 – Ms 1180, f°96 v°, Bibliothèque Municipale de Dijon – Ms 1167, f°3, Bibliothèque Municipale de Dijon – SRA Bourgogne fiche site n°21 054 0184.

### **33. BLIGNY-LÈS-BEAUNE** [groupe 4] 21086\_1

*Indéterminé*

Dans les années 1930, au *Champs des Bois*, « d'après le secrétaire de mairie, on aurait trouvé un pot rempli d'une centaine de monnaies » mais nous ne savons pas si elles sont romaines. Cette découverte, bien que peu documentée pourrait être mise en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pot ; une centaine de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

THEVENOT 1971, n°237, p. 153 – CAG 21/2, n°86, p. 98 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21086-13.

### **34. BROIN** (arr. Beaune, canton Brazey-en-Plaine) [groupe 1] 21112\_1

*Domitien-Sévère Alexandre*

En 2016, *au bas de la Cambotte*, on a fait la découverte d'un dépôt monétaire de 19 monnaies qui pourraient avoir été enfouies durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Cette découverte a eu lieu lors d'une opération archéologique préventive menée par Christophe Card (INRAP), ayant livré une tuilerie. Le dépôt monétaire se trouvait vers la zone des fours, et les monnaies se répartissent ainsi : 1 as de Domitien, 2 sesterces de Trajan, 5 sesterces d'Hadrien, 3 Antonin (2 sesterces et 1 *dupondius*), 5 sesterces de Marc Aurèle, 1 sesterce de Commode et 2 sesterces de Sévère Alexandre. Ce dépôt se situait plus précisément dans une zone d'abandon du four 1.

*Pas de contenant mentionné ; 19 monnaies ; pas de mobilier associé ; artisanat (tuilerie) ; abandon four ; rural ( ? ) ; dépôt de thésaurisation*

SOUM 2018a, p. 289-292.

**35. BROIN** (arr. Beaune, canton Brazey-en-Plaine) [groupe 1]  
21112\_2

*Gallien- (?)*

En 2016, *au bas de la Cambotte*, dans les mêmes conditions de découverte que le dépôt précédent (cat. 34), on a mis au jour un second dépôt monétaire composé de 5 imitations d'antoniniens pour un *terminus* situé après 275. Ces monnaies se répartissent ainsi : 1 Gallien, 3 Divo Claudio et 1 empereur gaulois indéterminé. Ce dépôt se situait dans la même zone d'abandon que le dépôt précédent.

*Pas de contenant mentionné ; 5 monnaies ; pas de mobilier associé ; artisanat (tuilerie) ; abandon four ; rural ( ?) ; dépôt de rebut / décrit*

SOUM 2018a, p. 293.

**36. BROIN** (arr. Beaune, canton Brazey-en-Plaine) [groupe 1]  
21112\_3

*Constantin*

En 2016, *au bas de la Cambotte*, dans les mêmes conditions de découverte que les deux dépôts précédents (cat. 34 et 35), au nord du site, on a mis au jour un hypothétique troisième dépôt monétaire composé de 3 ou 5 *nummi* de Constantin pour un *terminus* autour de 318. En effet, 3 de ces *nummi* ont été trouvées ensemble, et les 2 autres à proximité de ce premier ensemble. Il est difficile de savoir s'il s'agit réellement d'un dépôt. Il pourrait s'agir d'une légère thésaurisation en lien avec la réforme de 318.

*Pas de contenant mentionné ; 3 ou 5 monnaies ; pas de mobilier associé ; artisanat (tuilerie) ; rural ( ?) ; dépôt de thésaurisation*

SOUM 2018a, p. 294.

**37. BROIN** (arr. Beaune, canton Brazey-en-Plaine) [groupe 4]  
21112\_4

*Indéterminé*

Avant 1841, sans localisation précise, on mentionne la découverte d'un ou plusieurs vases contenant des « médailles romaines qui étaient en assez grand nombre, et des ossements calcinés » sans nous donner plus de précisions. Il pourrait ici s'agir d'un dépôt funéraire.

*Un ou plusieurs vases ; nombre indéterminé de monnaies ; os calcinés ; rural ( ?) ; dépôt funéraire*

BAUDOT 1841, p. XXXVIII – CAG 21/2, n°112, p. 132.

**38. CHÂTELLENOT** (arr. Beaune, canton Arnay-le-Duc) [groupe 3]  
21153\_1

*Tétricus ( ?)-Magnence ( ?)*

En 1806, au *Mont-Barbe*, on a mis au jour « des tiers de sols d'or de Magnence et Constant et 18 livres poids de marc de médailles de Tétricus ». Il s'agit probablement ici de deux trouvailles distinctes qu'il est difficile de qualifier.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ? ) ; typologie de dépôt indéterminée*

BAUDOT 1809, p. 28 – GIRAULT 1823, p. 17 – FOISSET et SIMONNET 1872, col. 239 – BLANCHET 1900, n°239, p. 161 – GRÉMAUD 1966, p. 112 – CALLU et LORIOT 1990, n°1, p. 256 – CAG 21/2, n°153, p. 155.

**39. CHAUX** (arr. Beaune, canton Nuits-Saint-Georges) [groupe 4]  
21162\_1

*Constance Chlore-Constantin*

En 1836, on a découvert un vase en terre comprenant de nombreuses monnaies en alliage cuivreux, notamment frappées sous Constance Chlore et Constantin. Nous ne connaissons pas la composition précise du dépôt ni son *terminus* (310 ?). En revanche, ce dépôt peut être rapproché d'un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

FOREY 1841, p. X – FOISSET et SIMONNET 1872, col. 221-222 – GRÉMAUD 1966, p. 113 – CALLU 1981, n°25, p. 36 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21162-01, p. 47 – CAG 21/2, n°162, p. 165 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21162.

**40. CHAZILLY** (arr. Beaune, canton Arnay-le-Duc) [groupe 3]  
21164\_1

*Marc Aurèle-Maximin*

En 1957, au lieu-dit *Chaumes de Bugie*, P. Roze a découvert 9 kg de monnaies de bronze (as et sesterces), dont le *terminus* se situe autour de 235-238, et qui étaient contenues dans un vase en terre. Cette découverte a eu lieu sur un probable site d'habitat, après des labours, et plusieurs de ces monnaies étaient à l'effigie de : Marc Aurèle, Faustine II, Commode, Julia Mamaea et Maximin. Ce dépôt peut être rattaché à un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre ; 9 kg de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

MARTIN 1958, p. 308 – MARTIN 1959, p. 20 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21164-02, p. 47 – CAG 21/2, n°164, p. 166 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21164-04.

**41. CHOREY-LES-BEAUNE** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 4]  
21173\_1

*Indéterminé*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans une vigne voisine du lieu-dit *les Montots*, M. Arnould a mis au jour un dépôt monétaire constitué d'environ 1.000 monnaies agglomérées par la corrosion. Nous ne connaissons pas la chronologie ni la composition du dépôt. Des substructions sont connues sur ce lieu-dit de la commune, ainsi que la voie romaine Autun-Besançon (à environ 600 m) et ce dépôt peut être rapproché d'un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; environ 1.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

BIGARNE 1875, p. 144 – BIGARNE 1888, p. 115-130 – THEVENOT 1971, n°243, p. 155 – CAG 21/2, n°173, p. 172 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21173-09.

**42. CHOREY-LES-BEAUNE** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 2]  
21173\_2

*Maximin-Constant*

En 1819, au bord de la voie de Besançon, on a mis au jour une sépulture au sein de laquelle se trouvait une urne contenant une douzaine de monnaies de Maximin, Constance et Constant, un crâne de femme, 4 épingles et 7 « boulons ». Le *terminus* des monnaies se situe donc dans les années 350-360.

*Urne ; 12 monnaies ; épingles, boulons, crâne ; rural ( ? ) ; dépôt funéraire*

BIGARNE 1875, p. 145.

**43. CLAMEREY** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois) [groupe 1]  
21177\_1

*Caracalla-Valérien et Gallien*

En 1974, près du hameau de *Ledavrée*, au lieu-dit *les Meurgers*, on a découvert lors de labour un dépôt monétaire de 2 deniers et 1548 antoniniens contenu dans un vase en terre cuite noire pour un *terminus* autour de 260. La découverte se situe probablement en bordure de la voie romaine Bibracte-Alésia. La composition du dépôt monétaire est la suivante : 10 Caracalla, 4 Julia Domna, 15 Élagabal, 1 denier de Maximin, 1 denier de Diva Paulina, 3 Balbin, 3 Pupien, 314 Gordien III, 182 Philippe, 45 Otacilia Severa, 10 Philippe II César, 30 Philippe II, 68 Trajan Dèce, 25 Herennia Etruscilla, 11 Herennius Etruscus, 10 Hostilien César, 3 Vespasien divinisé, 2 Trajan divinisé, 2 Antonin divinisé, 63 Trébonien Galle, 63 Volusien, 1 Hostilien, 7 Emilien, 175 Valérien, 241 Gallien (règne conjoint), 124 Salonine, 48 Valérien II César, 39 Valérien II divinisé, 38 Salonin et 9 Diva Mariniana. Il s'agit ici très probablement d'un dépôt monétaire lié à une épargne. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre cuite noire ; 1550 monnaies ; pas de mobilier associé ; bordure de voie ; établissement rural (ER2) ; dépôt de thésaurisation*

DEVAUGES 1976a, p. 440 – GIARD 1980, p. 9-29 – BESLY et BLAND 1983, p. 196 – ANONYME 1984a, p. 116 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21177-01, p. 48 – HOBBS 2006, n°287, p. 165 – CAG 21/2, n°177, p. 175 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21177.

**44. CLAMEREY** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois) [groupe 2]  
21177\_2

*Gordien III (?) - Claude II (?)*

En 1982, au lieu-dit *les Louères*, près de l'autoroute, découverte de 1.016 ou 1.017 monnaies dont le *terminus* se situe autour de 270. Cette découverte a eu lieu à proximité de bâtiments romains et elle se compose de monnaies appartenant à la période 238-260 ainsi que d'un Claude II daté de 270. Un second dépôt monétaire de 90 monnaies a été découvert en 2000. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; 1.016 ou 1.017 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER2) ; typologie de dépôt indéterminée*

CAG 21/2, n°177, p. 175 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21177-01.

**45. COLLONGES-LES-BÉVY** (arr. Dijon, canton Longvic) [groupe 4]  
21182\_1

*Indéterminé*

À une date indéterminée, dans *le Bois du Trésor*, on a mis au jour un dépôt monétaire constitué d'un nombre indéterminé de monnaies trouvées dans des vases. Nous ne connaissons pas la chronologie ni la composition du dépôt.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

COLOMBET 1979, p. 43 – CAG 21/2, n°182, p. 177.

**46. COMBERTAULT** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 2]  
21185\_1

*Arcadius-Avitus*

En 1803, au *Pré de la Porouze*, Anne Devevey a mis au jour un dépôt monétaire composé d'un nombre indéterminé de monnaies dont 96 monnaies en or sont connues (*terminus* vers 457). Elles étaient renfermées dans un vase en alliage cuivreux à 50 pas de l'église, dans une ornière de l'ancienne voie Autun-Besançon, dans une zone inondable. On connaît donc 95 *solidi* et un *tremissis* fourré qui se répartissent ainsi : 3 Arcadius, 8 Honorius, 3 Théodose II, 2 Pulchérie, 73 Valentinien III, 1 Marcien et 6 Avitus. Ces monnaies ont été dispersées lors d'une vente. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en alliage cuivreux ; 96 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

BAUDOT 1805, p. 42 – BAUDOT 1809, p. 31-33 – BAUDOT 1810a, p. 59-65 – BAUDOT 1810b, f°29-44 – FOISSET et SIMONNET 1872, col. 175 – BREDEAULT 1889, p. 218 – BIGARNE 1893, p. 234 – PICARD 1895, p. CCII – BREDEAULT 1896, p. 257 – BLANCHET Supplément, n°1034 – GRÉMAUD 1966, p. 113 – THEVENOT 1971, n°256, p. 159 – LAFAURIE 1984, p. 145-160 – BLAND 1997, n°56, p. 44 – LAFAURIE et PILET-LEMIÈRE 2003, n°21.185.1, p. 115 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21185-01, p. 48 – HOBBS 2006, n°1636, p. 239 – ILUK 2007, n°59, p. 152 – CAG 21/2, n°185, p. 178 – DEPEYROT 2009, n°7, p. 393-395 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21185-02.

**47. COMBLANCHIEN** (arr. Beaune, canton Nuits-Saint-Georges) [groupe 4]  
21186\_1

*Postume-Bas Empire*

En 1772, on a découvert un dépôt monétaire dans un « coffre » comprenant un nombre indéterminé de monnaies de Postume « et du Bas-Empire ». Nous ne connaissons pas la composition exacte du dépôt. La commune est traversée par une voie romaine mais la découverte n'étant pas localisée avec précision il est difficile de savoir si elle a eu lieu à proximité de cette voie.

« Coffre » ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie (?) ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation

GIRAULT 1823, p. 20 – FOISSET et SIMONNET 1872, col. 222 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21186-02, p. 48 – CAG 21/2, n°186, p. 179.

**48. CORCELLES-LES-ARTS** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 4]  
21190\_1

*Philippe (?) - Trajan Dèce (?)*

En 1788, on a découvert, dans un champ, « un pot rempli de monnaies romaines de Dèce Philippe 249-261 (*sic*) dont quelques *antoniniani* ». Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

« Pot » ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; trésor d'urgence (?)

BREDEAULT 1896, p. 258-259 – THEVENOT 1971, n°259, p. 160 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21190-01, p. 48-49 – CAG 21/2, n°190, p. 183 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21190.

**49. CORGENGOUX** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 3]  
21193\_1

*Marc Aurèle (?)*

Vers 1868, au hameau de *Paruey*, dans un établissement rural détruit par un incendie, on a mis au jour un coffret en bois à armature en alliage cuivreux qui contenait : un stylet en bronze ; 6 épingles en bois ; une bague et 7 monnaies en alliage cuivreux dont seules 2 ont pu être identifiées comme ayant été frappées sous Marc Aurèle. En l'absence d'information

supplémentaire, il demeure difficile de donner un *terminus* au dépôt. Le mobilier a été déposé au Musée de Beaune.

*Coffret en bois ; 7 monnaies ; stylet, épingles et bague ; établissement rural ; dépôt de thésaurisation ( ?)*

D'ARBAUMONT 1869a, p. CXLIII – AUBERTIN 1871, p. 158-159 – CAG 21/2, n°193, p. 190.

**50. CORGOLOIN** (arr. Beaune, canton Nuits-Saint-Georges) [groupe 4]  
21194\_1

*Bas-Empire ( ?)*

Avant 1884, on signale « qu'on avait recueilli à Corgoloin 250 médailles, parmi lesquelles plusieurs types du Bas-Empire ». Nous n'avons pas de précisions supplémentaires concernant ce potentiel dépôt monétaire.

*Pas de contenant mentionné ; 250 monnaies ; pas de mobilier associé ; pas de structure / site ; rural ( ?) ; typologie de dépôt indéterminée*

CLÉMENT-JANIN 1884, p. LXXXIX – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21194-02, p. 49 – CAG 21/2, n°194, p. 192.

**51. COURCELLES-LES-SEMUR** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois) [groupe 4]  
21205\_1

*Crispine ( ?)*

Avant 1864, à 2 km à l'est de Courcelles, dans des substructions dont on a retiré les pierres, un ouvrier a mis au jour un vase contenant un nombre indéterminé de monnaies (dont un grand bronze de Crispine) ainsi qu'une partie d'une statue en pierre et deux dés en bronze. Nous ne connaissons pas l'arc chronologique précis recouvert par l'ensemble des monnaies du dépôt.

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; statue, dés ; substructions ; rural ( ?) ; typologie de dépôt indéterminée*

BRUZARD et GUÉRIN 1865, p. 117-118 – CAG 21/2, n°205, p. 201.

**52. ESBARRES** (arr. Beaune, canton Brazey-en-Plaine) [groupe 1]  
21249\_1

*Trajan-Valérien et Gallien*

En 1979, au lieu-dit *Pré-Bourrot*, « après le curage du lit de la Vouge juste au Nord d'un méandre de la Saône » M. Cassier a mis au jour un dépôt monétaire comprenant 152 monnaies entraînant des fouilles de sauvetages durant lesquelles 84 autres monnaies ont été recueillies. En totalité il y eut donc 236 monnaies dont 6 deniers, 224 antoniniens et 6 sesterces pour un *terminus* autour de 259. Une bague en or, une autre en verre ainsi qu'une agrafe en alliage cuivreux ont également été découvertes. La structure du dépôt monétaire est la suivante : 1 sesterce de Trajan, 1 sesterce d'Hadrien, 1 denier d'Antonin, 1 sesterce de Faustine I divinisée, 1 sesterce de Marc Aurèle, 1 sesterce de Lucius Vérus divinisé, 1 sesterce de Commode César,



1 denier de Septime Sévère, 1 denier de Caracalla, 1 denier de Julia Domna, 1 Élagabal, 2 deniers de Sévère Alexandre, 65 Gordien III, 35 Philippe, 4 Otacilia Severa, 10 Philippe II, 10 Trajan Dèce, 5 Herennia Etruscilla, 2 Herennius Etruscus, 10 Trébonien Galle, 12 Volusien, 20 Valérien, 28 Gallien (règne conjoint), 6 Salonine, 12 Valérien II et 4 Salonin. Le dépôt a été retrouvé proche d'une route « qui reprend un trajet présumé de voie romaine » et est conservé au Cabinet des Médailles. Il peut également être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; 236 monnaies ; bague en or, bague en verre et agrafe en alliage cuivreux ; à proximité d'une voie ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

ANONYME 1980, p. 79 – DEVAUGES 1981, p. 420-421 – HUVELIN *et al.* 1993, p. 9-16 – HOBBS 2006, n°324, p. 167 – CAG 21/2, n°249, p. 313 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21249-01.

### **53. LUSIGNY-SUR-OUCHÉ** (arr. Beaune, canton Bligny-sur-Ouche) [groupe 3] 21360\_1

*Probus ( ?)-Constantin ( ?)*

Avant 1809, à la *Source de Fontenelle*, « on a trouvé une statue du Bacchus gaulois ayant un baril sous le pied gauche, et beaucoup de médailles de Probus et Constantin ». Ici, il est difficile de savoir s'il s'agit réellement d'un dépôt ou non mais cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; statue du dieu au maillet ; établissement rural (ER2) ; dépôt de thésaurisation ( ?)*

BAUDOT 1809, p. 27 – GIRAULT 1823, p. 19 – FOISSET et SIMONNET 1872, col. 197 – THEVENOT 1971, n°397, p. 208 – CAG 21/2, n°360, p. 432 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21360.

### **54. MAGNY-LA-VILLE** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois) [groupe 4] 21365\_1

*Commode-Balbin*

En 1838, on a découvert un dépôt monétaire de 42 monnaies dont le *terminus* n'est pas connu. Ce dépôt était contenu dans une boîte en terre cuite comprenant également un stylet en ivoire. Parmi ces 42 monnaies seules 1 sesterce de Commode, 1 sesterce de Balbin et une monnaie en argent d'Attila (*sic*) sont mentionnées. La chronologie du dépôt ne peut donc être déterminée avec précision (*terminus* : 238 ?). Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Boîte en terre cuite ; 42 monnaies ; un stylet en ivoire ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

LIONNET 1841, p. XXXIX – CAG 21/2, n°365, p. 445 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21365.

**55. MAVILLY-MANDELOT** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 2]  
21397\_1

*Valérien-Aurélien/Tétricus*

Avant 1841, dans les vignes du village, on a découvert un vase en terre contenant environ 1.500 monnaies (*terminus* vers 274) dont au moins: 2 Valérien, 221 Gallien, 30 Salonine, 198 Claude II, 1 Quintille, 23 Postume, 54 Victorin, 94 Tétricus, 2 Aurélien et 615 indéterminées. Parmi ces monnaies, 13 ont été données au musée de la Société de l'arrondissement de Beaune. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ERO selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre ; environ 1.500 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ERO) ; typologie de dépôt indéterminée*

BAUDOT 1841, p. LXI – FOISSET et SIMONNET 1872, col. 167 – BOURGEOIS 1891, p. 19 – BULLIOT et THIOILLIER 1892, p. 135 – BLANCHET 1900, n°235, p. 160 – BOLIN 1926, p. 168 – KOETHE 1950, p. 222 – BLANCHET Supplément, n° 1039 – GRÉMAUD 1966, p. 116 – THEVENOT 1971, n°136, p. 118 – CHARDOME 1973, n°21.T.02.-9, p. XVIII – GRUÈRE 1986, p. 9 – CAG 21/2, n°397, p. 516 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21397-01, p. 55 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21397-21.

**56. MISSERY** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois) [groupe 2]  
21417\_1

*Victorin-Tétricus II*

En 1801, au lieu-dit *Saiserey*, on a fait la découverte d'un dépôt composé de 74 monnaies ayant un *terminus* qui doit se situer autour de la fin du III<sup>e</sup> siècle. Ce dépôt a été trouvé « au sud-ouest du chemin antique près de Saizeray », à proximité d'un petit mur, dans un chaudron en alliage cuivreux recouvert par une grosse pierre. Il est précisé que « à l'un des côtés du mur était pratiquée une ouverture percée de manière qu'une main pouvait y augmenter ou diminuer à volonté, la quantité de ces petites pièces ». Le dépôt se composait de : 12 Victorin, 27 Tétricus et 13 Tétricus II ainsi que des imitations radiées. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ERO selon la typologie de P. Nouvel.

*Chaudron en alliage cuivreux ; 74 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ERO) ; à proximité d'une voie et d'un mur ; dépôt de décri / rebut ( ? )*

BAUDOT 1801, p. 1-3 – BAUDOT 1809, p. 25-26 – GIRAULT 1823, p. 16 – BLANCHET 1900, n°237, p. 161 – GRÉMAUD 1966, p. 116 – CAG 21/2, n°417, p. 566 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21417.

**57. MISSERY** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois) [groupe 3]  
21417\_2

*Sévère Alexandre-Gordien III*

Vers 1839, au lieu-dit *Saiserey*, on a mis au jour à fleur de terre : 7 monnaies en alliage cuivreux dont une de Sévère Alexandre et 17 monnaies en argent dont une Gordien III (pour un *terminus* autour de 238), un bracelet en argent en forme de serpent, une bague, 3 fragments de bagues et

un anneau. Le contexte archéologique de la découverte n'est pas connu. Une partie du mobilier a été donné au Musée de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or.

*Pas de contenant mentionné ; 24 monnaies ; bracelet, bagues et anneau ; pas de structure / site ; rural ( ?) ; dépôt d'urgence ( ?)*

BAUDOT 1841, p. L-LI – D'ARBAUMONT 1894, n°1094, p. 177-178 – CAG 21/2, n°417, p. 566.

**58. MONTBARD** [groupe 4]  
21425\_1

*Indéterminé*

À une date indéterminée, au lieu-dit *Forêt du Grand Jailly*, on a mis au jour un dépôt monétaire d'époque gallo-romaine d'environ 2000 monnaies. Nous n'avons aucune information supplémentaire concernant cette découverte.

*Pas de contenant mentionné ; environ 2000 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

SRA Bourgogne fiche site n° 21 425 006.

**59. MONTCEAU-ET-ECHARNANT** (arr. Beaune, canton Arnay-le-Duc) [groupe 3]  
21427\_1

*Gordien III-Valentinien*

Vers 1888, à *Grandmont*, on a mis au jour une agglomération de monnaies, probablement en billon, dont le nombre reste indéterminé. Parmi ces monnaies, 8 ont été données à la Société archéologique de Beaune. Il s'agissait de monnaies de « Gordien, Valentinien et Julia femme de Marc Aurèle (*sic*) ».

*Pas de contenant mentionné ; au moins 8 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; à proximité d'habitats groupés / agglomérations ; dépôt de thésaurisation*

ANONYME 1889b – THEVENOT 1971, n°421, p. 215-216 – CAG 21/2, n°427, p. 573.

**60. MONTIGNY-MONTFORT** (arr. Montbard, canton Montbard) [groupe 4]  
21429\_1

*Indéterminé*

À une date indéterminée, au lieu-dit *Champagne*, on a mis au jour un dépôt monétaire d'époque gallo-romaine d'environ 200 monnaies. Nous n'avons aucune information supplémentaire concernant cette découverte.

*Pas de contenant mentionné ; environ 200 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

SRA Bourgogne fiche site n° 21 429 001 – CAG 21/2, n°429, p. 575.

**61. MUSSY-LA-FOSSE** (arr. Montbard, canton Montbard) [groupe 2]  
21448\_1

*Gallien-Tétricus*

En 1869, dans le village, au *Champ de la Roche*, sur le versant de la montagne, M. Pignolet a mis au jour plusieurs vases en argile ainsi qu'environ 60 monnaies en alliage cuivreux de Gallien, Postume, Claude II et Tétricus pour un *terminus* autour de 270-274. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel. La plupart des monnaies sont entrées dans les collections du musée de Semur-en-Auxois.

*Pas de contenant mentionné ; environ 60 monnaies ; plusieurs vases à proximité ; établissement rural (ER2) ; dépôt d'urgence ( ? )*

ANONYME 1870, p. 22-23 – MANGIN *et al.* 2000, p. 442 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21448-01, p. 56 – CAG 21/2, n°448, p. 586 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21448-03.

**62. NUITS-SAINT-GEORGES** (arr. Beaune) [groupe 1]  
21464\_1

*Septime Sévère-Valérien II*

En 1931, au *Bolar*, les frères Vacherot ont fait la découverte d'un dépôt monétaire de 1.261 monnaies en argent allant de Septime Sévère à Valérien II pour un *terminus* autour de 257-258. Le dépôt a été retrouvé « sous la terre battue d'une salle de substructions anciennes ». Il s'agit de 124 deniers et 1.137 antoniniens. Les deniers se répartissent ainsi : 9 Septime Sévère, 2 Clodius Albinus, 6 Julia Domna, 6 Caracalla, 1 Plautille, 4 Geta, 21 Élagabal, 8 Julia Maesa, 1 Julia Soemias, 37 Sévère Alexandre, 6 Julia Mamaea, 18 Maximin et 5 Gordien III. Les antoniniens se répartissent ainsi : 1 Julia Domna, 7 Élagabal, 1 Balbin, 1 Pupien, 379 Gordien III, 194 Philippe, 45 Otacilia Severa, 56 Philippe II, 9 restitutions sous Philippe, 86 Trajan Dèce, 21 Herennia Etruscilla, 14 Herennius Etruscus, 7 Hostilien, 65 Trébonien Galle, 44 Volusien, 6 Emilien, 46 Valérien, 3 Mariniana, 100 Gallien et 21 Valérien II.

*Pas de contenant mentionné ; 1.261 monnaies ; pas de mobilier associé ; dans un bâtiment romain ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

BLANCHET 1931, n°8, p. 242-243 – KOETHE 1950, p. 211 – BLANCHET Supplément, n° 1029 – THEVENOT 1948, p. 325, n°125 – CHARDOME 1973, n°21.T.06.-6, p. XIX – DEYTS et VIGNIER 1974, p. 19 – PY *et al.* 1983, n°13, p. 121 – BÉNARD et MANGIN 1994, p. 89 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°214664-08, p. 61.

**63. ORIGNY** (arr. Montbard, canton Châtillon-sur-Seine) [groupe 4]  
21470\_1

*Indéterminé*

En 1883, dans la terre, on a mis au jour un dépôt monétaire de 71 monnaies en alliage cuivreux. Nous n'avons aucune autre précision concernant ce dépôt.

*Pas de contenant mentionné ; 71 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

PARIS 1959, n°6, p. 287 – PARIS 1986, p. 49 – CAG 21/3, n°470, p. 46 – BAUDRY 2020, p. 145.

**64. PERNAND-VERGELESSES** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 4]  
21480\_1

*Bas Empire*

Avant 1823, au lieu-dit *Lavières*, on a découvert « plusieurs tombeaux, dans l'un desquels étoient deux petites cuillers en argent à demi-rongées et cinquante médailles du Bas-Empire, et des bas-reliefs gaulois ». Nous n'avons pas plus d'information sur cette trouvaille en contexte funéraire.

*Pas de contenant mentionné ; 50 monnaies ; cuillers, bas-reliefs ; dépôt funéraire*

GIRAULT 1823, p. 21 – COURTÉPÉE II<sup>2</sup>, p. 341 – FOISSET et SIMONNET 1872, col. 170 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21480-01, p. 62 – CAG 21/3, n°480, p. 53 (localise la trouvaille à Savigny-les-Beaune).

**65. POUILLY-EN-AUXOIS** (arr. Beaune, canton Arnay-le-Duc) [groupe 3]  
21501\_1

*Germanicus ( ?)-Constance Chlore ( ?)*

En 1828, au *Bassin de la Beaume*, M. Lacordaire a mis au jour un dépôt monétaire comprenant environ 1.500 monnaies allant de Germanicus à Constance Chlore (*terminus* autour de 305-306 ?). Ce dépôt a été découvert lors de la construction du canal de Bourgogne « en cherchant du sable dans le petit bassin de Beaumes ». Il était contenu dans deux vases. Nous ne connaissons pas la composition précise du dépôt mais selon les sources il s'agit de 150 ou 1.500 monnaies allant soit de Trajan à Gallien, soit de Germanicus à Constance Chlore, seuls 1 denier de Diaduménien, 1 de Julia Paula et une monnaie de Balbin sont précisément attestées mais nous possédons la mention des effigies de : Germanicus, Trajan, Hadrien, Antonin, Faustine I, Faustine II, Commode, Sévère Alexandre, Maximien, Gordien, Philippe, Trajan Dèce, Trébonien Galle, Gallien, Salonine, Postume, Claude II, Aurélien, Probus et Constance Chlore. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Deux vases ; 1.500 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

DENIZOT V, fol. 147 – MAILLARD DE CHAMBURE 1829, p. 238-239 – BARBIÉ DU BOCAGE 1832, p. XXIV ; XLV et XCI – FOISSET et SIMONNET 1872, col. 233 – GRÉMAUD 1966, p. 118 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21501-01, p. 62-63 – CAG 21/3, n°501, p. 73 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21501-14.

**66. POUILLY-EN-AUXOIS** (arr. Beaune, canton Arnay-le-Duc) [groupe 2]  
21501\_2

*Hadrien*

En 1809, au *champ de la Garenne* (?), on a mis au jour un dépôt monétaire comprenant plus de 500 deniers d'Hadrien. Nous n'avons pas plus de précisions concernant ce dépôt mais il peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; environ 500 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

BAUDOT 1809, p. 20-21 – GIRAULT 1823, p. 17 – BLANCHET 1900, n°238, p. 161 – GRÉMAUD 1966, p. 118 – CAG 21/3, n°501, p. 73 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21501-08.

**67. PRÉCY-SOUS-THIL** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois) [groupe 4]  
21505\_1

*Indéterminé*

En 1982, en *Champ Pierre*, découverte d'une « bourse de 17 monnaies romaines (14 en argent et 3 en bronze) ». Nous n'avons pas plus de précisions concernant ce dépôt mais il peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*« Bourse » ; 17 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; Bourse (perte ?)*

CAG 21/3, n°505, p. 77 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21505-01.

**68. PRÉCY-SOUS-THIL** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois) [groupe 4]  
21505\_2

*III<sup>e</sup> siècle (?)*

D'après la CAG, nous avons la mention de la découverte d'un dépôt monétaire en ces termes : « Sans précision, un cultivateur aurait trouvé, en 1975, un ensemble de monnaies romaines du III<sup>e</sup> siècle ».

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

CAG 21/3, n°505, p. 77.

**69. QUEMIGNY-SUR-SEINE** (arr. Montbard, canton Châtillon-sur-Seine) [groupe 2]  
21514\_1

*Gordien III-Valérien et Gallien*

En 1896, au lieu-dit *Côte de Mangrasse*, sous un murget M. Poinssotte a découvert un vase en terre comprenant environ 129 monnaies en argent et en billon pour un *terminus* autour de 260. La plupart étant des monnaies sont des antoniniens qui se répartissent ainsi : 18 Gordien III, 12 Philippe, 4 Otacilia Severa, 1 Philippe II, 4 Trajan Dèce, 4 Herennia Etruscilla, 2 Herennius Etruscus, 1 Hostilien, 4 Trébonien Galle, 3 Volusien, 2 Emilien, 12 Valérien, 22 Gallien, 15

Salonine et 19 Salonin. Le dépôt semble avoir été trouvé sur un site d'habitat gallo-romain. Certaines monnaies seraient entrées au musée de Châtillon-sur-Seine.

*Vase en terre ; 129 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitat rural (ERO) ? ; dépôt de thésaurisation*

ANONYME 1898a, p. 281-282 – COROT 1900, p. XXIX – BLANCHET 1900, n°860, p. 303 – ANONYME 1902, p. 465 – BOLIN 1926, p. 166 – KOETHE 1950, p. 209 – PARIS 1959, n°9, p. 288 – GRÉMAUD 1966, p. 118 – PY *et al.* 1983, n°16, p. 121 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21514-01, p. 63-64 – CAG 21/3, n°514, p. 87.

**70. QUEMIGNY-SUR-SEINE** (arr. Montbard, canton Châtillon-sur-Seine) [groupe 4]  
21514\_2

*III<sup>e</sup> siècle*

En 1850, près du hameau de *Cosne*, on a mis au jour 55 antoniniens du III<sup>e</sup> siècle, sans plus de précisions.

*Pas de contenant mentionné ; 55 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

PARIS 1959, n°4, p. 287.

**70 Bis. REULLE-VERGY** (arr. Beaune, canton Longvic) [groupe 1]  
21523\_1

*Valérien-Victorin*

Le 24 avril 2021, au lieu-dit *Le Gruanchamp*, B. Marceaux a fait la découverte fortuite d'un dépôt monétaire lors de travaux de terrassement. L'inventeur mentionne que les monnaies étaient contenues dans une bourse en matériau périssable qui a ensuite disparu. Il s'agit de 66 antoniniens dont : 1 hybride de Valérien et Gallien, 18 de Gallien seul, 1 de Salonine, 20 de Claude II, 5 de Postume, 19 de Victorin et 2 indéterminés. Aucune structure archéologique n'est connue à proximité du lieu de découverte. Les monnaies sont conservées au Service Régional de l'Archéologie à Dijon. Ce dépôt découvert récemment n'est pas pris en compte dans nos statistiques.

*Bourse ; 66 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

CHARRIER à paraître.

**71. RUFFEY-LÈS-BEAUNE** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 3]  
21534\_1

*Caracalla-Gallien/Postume*

En 1807, au lieu-dit *les Trois Soitures*, découverte de « quantités considérables de monnaies de Caracalla, Sévère Alexandre, Gordien III, les Philippe I et II et autres empereurs jusqu'à Gallien et Postume ». Nous ne savons pas s'il s'agit réellement d'un dépôt monétaire mais cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER2) ; dépôt de thésaurisation*

BAUDOT 1809, p. 24 – GIRAULT 1823, p. 22 – THEVENOT 1971, n°285, p. 170 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21534-02, p. 64 – CAG 21/3, n°534, p. 107 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21534-01.

**72. SAINT-AUBIN** (arr. Beaune, canton Nolay) [groupe 4]  
21541\_1

*République-Indéterminé*

Vers 1827, on a découvert, dans un champ, 800 à 900 monnaies de la période gallo-romaine dont la plupart ont été fondues ou dispersées. Certaines d'entre elles « furent reconnues pour des médailles consulaires ». Nous n'avons pas plus d'informations concernant cette découverte mais il semblerait qu'il s'agisse d'un dépôt monétaire.

*Pas de contenant mentionné ; 800 à 900 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; dépôt monétaire ( ?)*

ANONYME 1827, p. 177 – FOISSET et SIMONNET 1872, col. 213 – THEVENOT 1971, n°554, p. 260 – CAG 21/3, n°541, p. 113 – SRA Bourgogne fiche site n°21 541 0014.

**73. SAINT-GERMAIN-SOURCE-SEINE** (arr. Montbard, canton Venarey-les-Laumes)  
[groupe 1]  
21551\_1

*Auguste-Magnus Maximus*

Avant 1842, au sein du sanctuaire des sources de la Seine, H. Baudot a mis au jour une jarre ovoïde recouverte par une feuille de plomb contenant 836 ou 784 monnaies dont le *terminus* se situe entre 384 et 388. Le dépôt a été trouvé « dans l'une des petites chapelles qui forment le pourtour du temple, et presque à la surface du sol ». Le vase portait l'inscription suivante : *Deae Sequana Rufus donavit* que l'on pourrait traduire : à la déesse Seine, Rufus a donné. À l'intérieur de cette jarre se trouvait un second vase contenant 836 monnaies selon M. de Saint-Mémin. Ces monnaies étaient associées à des ex-voto anatomiques réalisés dans des lamelles en alliage cuivreux ou en argent. Deux inventaires différents ont été réalisés concernant les monnaies. Le premier est l'œuvre de M. de Saint-Mémin qui a recensé : 1 Auguste, 2 Tibère, 1 Claude, 2 Néron, 1 Domitien, 1 Nerva, 1 Trajan, 3 Antonin, 2 Marc Aurèle (dont 1 *aureus* de Marc Aurèle César), 2 Lucius Vérus, 2 Lucille, 5 Commode, 2 Crispine, 1 *aureus* de Julia Domna, 2 Sévère Alexandre, 1 Gordien III, 1 Trajan Dèce, 7 Gallien, 3 Salonin, 137 Postume,



98 Victorin, 2 Marius, 167 Tétricus, 61 Tétricus II, 19 Claude II, 1 Quintille, 3 Aurélien, 1 Carin, 1 Maximien, 1 Licinius, 2 Constantin, 1 Constance II, 2 Gratien, 1 Magnus Maximus, 14 non classées et 285 frustes. En 1981, A. Chauvot donne un inventaire de 787 monnaies relativement différent : 1 potin lingon, 3 Tibère (2 as, 1 semis), 1 as de Claude, 2 as de Néron, 1 as de Trajan, 2 Antonin (1 *dupondius* et 1 as), 4 Marc Aurèle (1 *aureus*, 2 sesterces et 1 as), 1 as de Lucius Vèreus, 1 sesterce de Faustine II, 2 sesterces de Lucille, 5 Commode (4 sesterces et 1 as), 1 as de Crispine, 1 denier de Septime Sévère, 1 *aureus* de Julia Domna, 1 denier de Caracalla, 1 sesterce de Sévère Alexandre, 1 sesterce de Gordien III, 2 antoniniens de Valérien, 3 antoniniens de Salonin, 9 antoniniens de Gallien, 1 antoninien de Salonine, 35 antoniniens de Claude II, 3 antoniniens de Quintille, 3 antoniniens d'Aurélien, 71 Postume (2 sesterces et 69 antoniniens), 2 antoniniens de Marius, 106 antoniniens de Victorin, 361 antoniniens de Tétricus I, 124 antoniniens de Tétricus II, 15 antoniniens de Tétricus I ou II, 1 *nummus* de Maximien, 4 *nummi* de Constantin, 3 *nummi* de Constantin II, 1 *nummus* de Fausta, 3 *nummi* de Constant, 1 *aes* 2 de Magnence, 2 Constance II (1 *nummus* et 1 *aes* 3), 2 Gratien (1 *aes* 2 et 1 *aes* 3), 1 *aes* 3 de Valentinien, 2 *aes* 2 de Magnus Maximus, 2 flans non monnayés et 1 *aes* 4 fruste. Concernant la chronologie et la composition du dépôt (notamment l'abondance de monnaies des années 260-275 enfouie aux côtés de monnaies du IV<sup>e</sup> siècle et de deux monnaies en or) A. Chauvot mentionne le fait que ce dépôt serait « en fait la juxtaposition d'au moins quatre ensembles, d'inégale importance, enfouis sous Magnus Maximus ». Quel était le rôle de Rufus au sein du sanctuaire, l'inscription n'est-elle que le reliquat d'un ancien contenant réemployé pour une nouvelle offrande et la cause de l'enfouissement était-elle uniquement religieuse ?

*Jarre ovoïde contenant un second vase ; 787 ou 836 monnaies ; ex-voto anatomiques ; sanctuaire ; dépôt culturel (offrande ; guérison ; dépôt de clôture)*

BAUDOT 1845, p. 25-30 – BAUDOT 1846, p. 184-189 – ANONYME 1846b, p. 49-50 – BAUDOT 1847, p. 119-124 – MUSSET 1868, p. 380 – *CIL* XIII-1.1, n° 2865, p. 438 – BULLIOT et THIOLLIER 1892, p. 88 – BLANCHET 1900, n°234bis, p. 160 (situe la découverte à Dijon) – BOLIN 1926, p. 168 (situe la découverte à Dijon) – KOETHE 1950, p. 220 (situe la découverte à Dijon) – GRÉMAUD 1966, p. 118 – CHAUVOT 1981 – CALLU et LORIOT 1990, n°503 et 505, p. 254 – HOLLARD 1992, p. 102 – DEYTS 1994, p. 126 – AUBIN et MEISSONNIER 1994, p. 149 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21551-01, p. 67 – *CAG* 21/3, n°551, p. 135-136 – POPOVITCH 2012, p. 33.

#### **74. SAINT-GERMAIN-SOURCE-SEINE** (arr. Montbard, canton Venarey-les-Laumes)

[groupe 2]

21551\_2

*République-IV<sup>e</sup> siècle (?)*

En 2000, le Musée archéologique de Dijon a reçu un don de 147 monnaies de la part de Marguerite Martin, femme de Roland Martin, qui a réalisé les fouilles de 1953 aux Sources de la Seine. Parmi ces monnaies, certaines sont des « monnaies trouvées dans le Bassin ». Il est difficile de traiter ce lot comme un groupement homogène de monnaies offertes dans le bassin du sanctuaire, il convient donc de rester prudent quant à son interprétation. Toutefois voici sa composition : 1 monnaie de la République, 10 monnaies du I<sup>er</sup> siècle, 3 monnaies du II<sup>e</sup> siècle, 3 monnaies du I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> siècle, 2 monnaies frappées entre 193 et 260, 21 monnaies frappées entre 260 et 285, 67 monnaies frappées entre 285 et 350, 21 monnaies frappées entre 350 et 383 et 19 monnaies datées des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles.

*Pas de contenant mentionné ; 147 monnaies ; pas de mobilier associé ; bassin de sanctuaire ; dépôt culturel (bassin)*

MEISSONNIER 2000, p. 37-42.

**75. SAINT-NICOLAS-LES-CÎTEAUX (?)** (arr. Beaune, canton Nuits-Saints-Georges)  
[groupe 2]  
21564\_1

*Sévère Alexandre*

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les bois de Cîteaux, on a mis au jour 60 monnaies en argent de Sévère Alexandre sans que nous connaissions le contexte.

*Pas de contenant mentionné ; 60 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ?) ; dépôt de thésaurisation ou d'urgence*

BAUDOT 1809, p. 24 – GIRAULT 1823, p. 20 – BLANCHET 1900, n°241, p. 161 – GRÉMAUD 1966, p. 118 – CAG 21/3, n°564, p. 146.

**76. SAINT-ROMAIN** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 1]  
21569\_1

*Domitien-Salonine*

Vers 1949, à *la Grotte du Perthuis*, on a mis au jour un dépôt monétaire « caché dans une petite cavité de la paroi », à 27 mètres de l'entrée de la grotte. Ce dépôt est composé de 5 monnaies ainsi que de « 5 bagues dont 2 en or, 2 en verre et une en bronze ». Les monnaies étaient les suivantes : un denier fourré de Domitien, un antoninien de Trébonien Galle, un de Valérien et 2 de Salonine pour un *terminus* entre 253 et 268. Ce dépôt se situait à proximité de deux sépultures.

*Cavité de la grotte ; 5 monnaies ; 5 bagues ; grotte ; sépultures ; dépôt d'urgence ( ?)*

LEROI-GOURHAN et PERRIAUX 1950, p. 54-55 – ANONYME 1950, p. 284 – LANTIER 1955, p. 9-12 – CHARDOME 1973, n°21.T.18.-6, p. XIX – CAG 21/3, n°569, p. 149 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21569-53.

**77. SAINT-USAGE** (arr. Beaune, canton Brazey-en-Plaine) [groupe 3]  
21577\_1

*Néron-Septime Sévère*

En 1872, au lieu-dit *le Miot*, on a mis au jour un vase comprenant 196 monnaies en argent allant de Néron à Septime Sévère (*terminus* 193-211 ?) dont certaines ont été « contrefaites ». Nous ne connaissons malheureusement pas le détail de la composition du dépôt mais il semblerait qu'il ait été mis au jour à proximité d'un sanctuaire et d'une voie romaine.

*Vase ; 196 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'un sanctuaire et d'une voie ; dépôt de thésaurisation*

FOISSET et SIMONNET 1872, col. 257 – CAG 21/3, n°577, p. 162.

**78. SAULIEU (ou environs)** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois) [groupe 1]  
21584\_1

*Victorin-Tétricus*

En 1965, on a découvert un petit dépôt monétaire comprenant 80 antoniniens dont le *terminus* se situe autour de 273. Les monnaies se répartissent ainsi : 7 Victorin, 3 Claude II, 26 Tétricus, 32 empereurs gaulois et 12 frustes. Les circonstances de la découverte ne sont pas connues. « Une vieille boîte en fer blanc » est mentionnée mais il n'est pas précisé s'il s'agit du contenant d'origine ou non.

*Boîte en fer blanc (?) ; 80 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; à proximité d'habitats groupés / agglomération (?) ; dépôt de décri / rebut (?)*

ANONYME 1978, p. 77 – DUPONT 1983, p. 20 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n° 21584-13, p. 73 – CAG 21/3, n°584, p. 173.

**79. SAVIGNY-LES-BEAUNE** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 4]  
21590\_1

*Bas-Empire*

En 1804, on a mis au jour ce que Grivaud de la Vincelle mentionne comme « un vase rempli de médailles d'or, toutes du bas empire, et qui étoient au moins au nombre de 1.000 à 1.200. On en fondit à Lyon 20 marcs pesant ; ce qui est d'autant plus fâcheux, que parmi le peu de ces médailles qui ont été conservées, il s'en est trouvé de très rares, telles que celles de Pulcherie, Avitus, Marcien etc. », sans autres précisions. Nous ne connaissons pas d'autres références à ce dépôt.

*Vase ; 1.000 ou 1.200 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation*

GRIVAUD DE LA VINCELLE 1807, p. 88, note 2.

**80. SAVIGNY-LES-BEAUNE** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 2]  
21590\_2

*Gallien-Aurélien/Tétricus*

Avant 1865, aux environs de la commune, on a mis au jour dans un vase comprenant au moins 625 monnaies (sans compter les monnaies frustes ou agglomérées). Parmi ces monnaies sont mentionnées les effigies de Gallien (221 monnaies), Salonine, Postume, Victorin, Claude II (environ 200 monnaies), Tétricus I et II (environ 100 monnaies) et Aurélien (2 monnaies), laissant penser à un enfouissement dans les années 270. Le contexte archéologique n'est pas connu.

*Vase ; au moins 625 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; dépôt d'urgence*

D'ARBAUMONT 1969b, p. 43-44 et 56-58.

**81. SAVIGNY-LES-BEAUNE** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny) [groupe 1]  
21590\_3

*Hadrien-Antonin ou Marc Aurèle*

Vers 1864, au lieu-dit *la ferme de Chenôve*, on a mis au jour un coffret en alliage cuivreux à 5 compartiments renfermant un denier d'Hadrien et bronze de Faustine ainsi que « 3 bagues en or avec pierre gravée au chaton, une quatrième en bronze ». Cette découverte est désormais conservée au Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye.

*Coffret à 5 compartiments ; 2 monnaies ; bagues ; pas de structure / site ; rural ( ? ) ; dépôt de thésaurisation*

BIGARNE 1868, p. 121 – REINACH 1921, p. 287 – THEVENOT 1971, n°212, p. 143 – CAG 21/3, n°590, p. 181.

**82. SEMUR-EN-AUXOIS** (arr. Montbard) [groupe 3]  
21603\_1

*Dioclétien (?)*

En 1989, M. Remillet aurait mis au jour, dans la cave d'un restaurant, un dépôt monétaire comprenant un nombre indéterminé de monnaies notamment de Dioclétien. La composition et la chronologie du dépôt ne sont pas connues.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

Lettre du 22/02/1989 de M. Demésy à H. Gaillard de Semainville (SRA Bourgogne : n° 21 603 0029) – CAG 21/3, n°603, p. 193 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21603.

**83. THOISY-LE-DÉSERT** (arr. Beaune, canton Arnay-le-Duc) [groupe 4]  
21630\_1

*Empire gaulois (?)*

En 1749 ou 1772, au *Champ de la Guerre*, A. Coquille a découvert un « pot rempli de médailles du Bas-Empire ». Ce dépôt pourrait dater de l'Empire gaulois. Nous n'avons pas d'informations supplémentaires concernant ce dépôt.

*Pot en fonte ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

COURTÉPÉE IV<sup>2</sup>, p. 87 – BAUDOT 1809, p. 24-25 – GIRAULT 1823, p. 16 – BLANCHET 1900, n°236, p. 161 – GRÉMAUD 1966, p. 119 – CAG 21/3, n°630, p. 210.

**84. VANDENESSE-EN-AUXOIS** (arr. Beaune, canton Arnay-le-Duc) [groupe 2]  
21652\_1

*Hadrien-Commode*

En 1908, au lieu-dit *la Rèpe*, M. Fagothey a découvert un dépôt monétaire d'un nombre indéterminé de monnaies en alliage cuivreux et dont le *terminus* se situe entre 180 et 192. Ce dépôt était enfoui et caché par 4 tuiles. Il comprenait des monnaies d'Hadrien, Antonin, Faustine I, Marc Aurèle, Faustine II et Commode sans que nous en connaissions précisément la composition. Une voie romaine passe par ce lieu-dit de la commune. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie (?) ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation ou d'urgence (?)*

ANONYME 1908a, p. 184 – CAG 21/3, n°652, p. 231 (cite *la Bourgogne d'or* de 10/1908 mais ne correspond pas) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21652.

**85. VITTEAUX** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois) [groupe 2]  
21710\_1

*Antonin-Gallien*

En 1830, au lieu-dit *Champ-Délos*, découverte d'un dépôt de 200 monnaies en argent, initialement contenues dans un vase, pour un *terminus* aux environs de 260 (?). Cette découverte a eu lieu « presque au carrefour de la voie romaine d'Autun à Troyes par Alise et de Sens à Besançon », lors de labours. Les monnaies se répartissent ainsi : 12 Antonin, 4 Septime Sévère, 1 Julia Domna, 5 Julia Mamaea, 1 Julia Soemias, 1 Macrin, 6 Sévère Alexandre, 8 Maximin, 23 Gordien III, 11 Philippe, 2 Otacilia Severa, 11 Trajan Dèce, 14 Trébonien Galle, 16 Volusien, 13 Emilien, 11 Valérien, 13 Gallien et 5 Salonine. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre ; 200 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'un carrefour de voies ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

MAILLARD DE CHAMBURE 1830, p. 60-61 – HUTINET et MATHEY 1912, p. 245-246 – BLANCHET Supplément, n°1040 – CHARDOME 1973, n°21.T.11.-6, p. XIX – PY *et al.* 1983, n°15, p. 121 – MANGIN *et al.* 2000, p. 458 – CAG 21/3, n°710, p. 412 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21710.

**86. VITTEAUX** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois) [groupe 4]  
21710\_2

*Empire gaulois (?)*

En 1802, sous la *roche de Bertin*, M. Jobard, en travaillant dans son champ a mis au jour 166 monnaies ayant « rapport aux tyrans des Gaules, en commençant par Postumus ». Malheureusement, nous n'avons pas plus d'information sur cette trouvaille.

*Pas de contenant mentionné ; 166 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

HUTINEL et MATHEY 1912, p. 246-247 (citant l'abbé Collon mais omettant la description précise).

**87. VITTEAUX** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois) [groupe 3]  
21710\_3

*Antonin-Gallien*

En 1830, au *Champ de Lot*, des laboureurs ont mis au jour un vase rempli de monnaies. Seul un fragment de 12 monnaies est connu, il s'agirait de 2 monnaies d'Antonin, 1 Julia Mamaea, 4 Gordien III, 1 Philippe, 1 Otacilia Severa, 1 Herennia Etruscilla, 1 Valérien et 1 Gallien. Il pourrait s'agir de la même découverte que le dépôt n°85. Dans l'ouvrage d'Hutinel et Mathey il est difficile de comprendre s'il s'agit d'une seule et même découverte ou deux dépôts distincts. La date de découverte et la composition laisseraient penser à deux mentions d'une découverte. Par précaution nous avons tout de même séparé ces deux notices.

*Vase ; au moins 12 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ? ) ; dépôt de thésaurisation*

HUTINEL et MATHEY 1912, p. 246 (citant l'abbé Collon) – MANGIN *et al.* 2000, n°6, p. 458 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21710-02, p. 76.

#### 4. Loiret (45)

##### 88. BRIARE (arr. Montargis, canton Gien) [groupe 3] 45053\_1

*Probus ( ?)-Constantin ( ?)*

Vers 1836, « en ouvrant le canal latéral à la Loire » on a mis au jour un dépôt monétaire d'au moins 177 monnaies dont le *terminus* précis n'est pas connu. Ces monnaies étaient contenues dans une boîte. Leur nombre et effigies ne sont en revanche pas précisés mais l'on sait que : « le baron Roger en a racheté 15 : 10 petits bronzes de Constantin, 4 moyens bronzes de Maxence et un pour son fils Romulus [...] M. Lejeune en possédait 162 : 2 de Probus, 20 de Maxence, 20 de Licinius, 116 de Constantin le Grand (dont 102 au R/ SOL INVICTO COMITI), 2 Crispus et 2 frustes ».

*Boîte ; 177 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ?) dépôt de thésaurisation*

JOLLOIS 1836, p. 47-48 – CHEVALLIER 1958, p. 12-13 – CALLU 1981, n°23, p. 32 – CAG 45, n°6, p. 48.

##### 89. BRIARE (arr. Montargis, canton Gien) [groupe 2] 45053\_2

*Constantin et fils*

En 1865, place de l'église, dans les remblais des thermes d'un établissement rural, A.-L. Marchand a mis au jour 30 *nummi* de Constantin au revers VRBS ROMA et GLORIA EXERCITVS, pour un *terminus* autour de 337-341. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'un dépôt ou non.

*Pas de contenant mentionné ; 30 monnaies ; pas de mobilier associé ; remblai thermes ; établissement rural ; dépôt d'urgence ( ?) ; perte ( ?)*

DESNOYERS (sans date ; *non vidi*) – MARCHAND 1865, p. 261-262 – RAUD 1903, p. 131-132 – CAG 45, n°6, p. 48.

##### 90. BRIARE (arr. Montargis, canton Gien) [groupe 3] 45053\_3

*Gallien-Tétricus*

Vers 1854, au lieu-dit, *le Camp des Romains*, M. Garnier a mis au jour un pot en grès rempli de plusieurs milliers de monnaies en alliage cuivreux agglomérées avec un *terminus* probable autour de 273-274 ( ?). Cette découverte a eu lieu « en faisant arracher des genêts dans un champ ». Seule une partie de ces monnaies a pu être étudiée à savoir : 25 Gallien, 1 Postume, 10 Victorin, 24 Claude II, 21 Tétricus I et II et 19 monnaies frustes.

*Pot en grès ; plusieurs milliers de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ?) ; dépôt de décri / rebut*

ROBINEAU-DESVOIDY 1854, p. 19-20 – BLANCHET Supplément, n°1198 – CHEVALLIER 1957, p. 17 – CHEVALLIER 1958, p. 13 – CALLU 1969, p. 279 – CHARDOME 1973, n°45.T.23.-9, p. XXXVI – CAG 45, n°6, p. 48.

**91. OUZOUEUR-SUR-TRÉZÉE** (arr. Montargis, canton Gien) [groupe 4]

45245\_1

*Indéterminé*

Vers 1858, dans un bâtiment, on a mis au jour « un petit vase intact, en terre grise revêtue d'un vernis noir assez brillant contenant 300 médailles en petit bronze ». Nous ne connaissons donc pas la chronologie et la composition de ce dépôt.

*Vase en terre grise avec vernis noir ; 300 monnaies ; pas de mobilier associé ; dans un bâtiment ; typologie de dépôt indéterminée*

MARCHAND 1857, p. 7 – BLANCHET 1900, n°490, p. 223 – CHEVALLIER 1957, p. 16 – CHEVALLIER 1958, p. 25 – CAG 45, n°7, p. 50.

**92. OUZOUEUR-SUR-TRÉZÉE** (arr. Montargis, canton Gien) [groupe 4]

45245\_2

*Bas-Empire*

Vers 1858, dans un habitat de petite dimension, on a découvert « un vase entier en terre bleuâtre et vernis noir foncé à panse déprimée contenant 620 monnaies en petit bronze appartenant à différents règnes du Bas-Empire ».

*Vase en terre bleuâtre avec vernis noir ; 620 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitat ; typologie de dépôt indéterminée*

MARCHAND 1857, p. 8 – BLANCHET 1900, n°490, p. 223 – CAG 45, n°7, p. 50.

**93. OUZOUEUR-SUR-TRÉZÉE** (arr. Montargis, canton Gien) [groupe 4]

45245\_3

*Constantin II (?)*

Dans le même habitat que le dépôt précédent ( ?) on a également découvert « un vase brisé contenant des monnaies de Constantin le Jeune ». Le nombre et type de ces monnaies ne sont pas mentionnés.

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; habitat ; typologie de dépôt indéterminée*

MARCHAND 1857, p. 8 – CHEVALLIER 1957, p. 19 – CHEVALLIER 1958, p. 25 – CAG 45, n°7, p. 50.



**94. OUZOUER-SUR-TRÉZÉE** (arr. Montargis, canton Gien) [groupe 2]  
45245\_4

*Tétricus I et II*

En 1859, au lieu-dit *Montlion*, on a mis au jour un vase contenant environ 2.000 monnaies de Tétricus I et II (*terminus* 273-274 ?), sans aucun élément de contexte.

*Vase ; environ 2.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ? ) ; dépôt de décri / rebut ( ? )*

CHEVALLIER 1958, p. 25 – CAG 45, n°7, p. 51.

## 5. Nièvre (58)

### 95. ALLUY (arr. Château-Chinon, canton Château-Chinon) [groupe 3] 58004\_1

*Trajan Dèce-Valens*

Avant 1870, on a découvert dans établissement rural, un dépôt monétaire (*terminus* « avant 378 ») contenu dans un vase en terre cuite. Il s'agit d'environ 200 monnaies en alliage cuivreux de Constantin II, Constant, Valentinien, Gratien et Valens ; 2 antoniniens de Trajan Dèce et Gallien mais également un moyen bronze de Constantin. Ce dépôt a été mis au jour dans les fondations d'un pilastre à l'angle d'une pièce. Des traces d'incendie ont également été remarquées.

*Vase en terre cuite ; 200 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural ; fondation de pilastre ; incendie ; dépôt de thésaurisation*

CLÉMENT 1870, p. 348 – BULLIOT et THIOLLIER 1892, p. 411 – BLANCHET Supplément, n°1047 – SRA Bourgogne fiche site n° 58 004 012 – CAG 58, n°4, p. 57-58 (\*5).

### 96. ARLEUF (arr. Château-Chinon, canton Château-Chinon) [groupe 1] 58010\_1

*Trajan-Gordien III*

En 1972, au théâtre romain *des Bardiaux*, on a mis au jour 23 sesterces et 1 as usés dans un ruban de tissu. Le *terminus* du dépôt se situe entre 238 et 244. Nous avons pu vérifier que sont bien conservés au musée Rolin d'Autun : 2 sesterces de Trajan, 3 sesterces d'Hadrien, 4 sesterces d'Antonin, 1 as de Marc Aurèle César, 7 sesterces de Marc Aurèle, 1 sesterce de Faustine II divinisée sous Marc Aurèle, 1 sesterce d'Antonin ou Marc Aurèle, 1 sesterce de Commode sous Marc Aurèle, 2 sesterces de Commode, 1 sesterce de Maximin et 1 sesterce de Gordien III. Il s'agit d'un trésor de thésaurisation dont la raison de l'enfouissement demeure inconnue.

*Ruban de tissu ; 24 monnaies ; pas de mobilier associé ; théâtre ; urbain ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

OLIVIER 1983, p. 181 – MEISSONNIER 1996, n°21, p. 68 – CAG 58, n°10, p. 61 (3\*) – HOLLARD 2000, p. 117 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°58010-01-a, p. 77.

**97. ARLEUF** (arr. Château-Chinon, canton Château-Chinon) [groupe 1]  
58010\_2

*Tétricus*

En 1991, au théâtre romain *des Bardiaux*, proche du mur d'enceinte du théâtre, on a mis au jour un dépôt pesant 800 g. Ce dépôt se compose de 12 imitations de Tétricus (contenant des liaisons de coins), 6 déchets de coulées et 1.065 flans monétaires. Cela évoque la présence d'un atelier local situé non-loin du théâtre.

*Pas de contenant mentionné ; 1.065 flans, 12 imitations et 6 déchets de coulées ; pas de mobilier associé ; mur d'enceinte du théâtre ; atelier local ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de décri / rebut*

MEISSONNIER 1996, n°23, p. 68 – CAG 58, n°10, p. 61 (3\*) – HOLLARD 2000, p. 117-128 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°58010-01-a, p. 77.

**98. ARLEUF** (arr. Château-Chinon, canton Château-Chinon) [groupe 3]  
58010\_3

*Auguste-Dioclézien*

Avant 1875, au *domaine des Paquelins*, on a découvert un nombre indéterminé de monnaies d'Auguste, Vespasien, Domitien, Hadrien, Julia Paula, Claude II, Quintille, Numérien et Dioclétien. Nous ne connaissons pas le nombre des monnaies et ne savons pas s'il s'agit de monnaies isolées ou d'un dépôt. Des bijoux ont également été mis au jour.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; bijoux ; aucune structure / site ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

MORELLET *et al.* 1838-1840, tome 2, p. 185, note 4 – SOULTRAIT 1875, col. 2 – BLANCHET 1900, n°274, p. 168 – CHARDOME 1973, n°58.T.14.-13, p. XXXXVI.

**99. ARQUIAN** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire, canton Pouilly-sur-Loire) [groupe 3]  
58012\_1

*Marc Aurèle (?) - Probus*

Entre 1912 et 1925, *aux Thorins*, on a mis au jour un dépôt monétaire de 110 deniers et antoniniens (*terminus* 276-282 ?) officiels et imités de Valérien, Gallien, Postume, Claude II, Quintille, Tétricus I et II, Aurélien et Probus. Le dépôt serait également composé d'une monnaie de Marc Aurèle. La découverte a eu lieu dans un site minier romain de production de fer.

*Pas de contenant mentionné ; 110 monnaies ; pas de mobilier associé ; site minier (production de fer) ; dépôt de thésaurisation*

PALET 1946, n°169, p. 40 – BOUTHIER 1982, p. 140 – BOUTHIER 1984, p. 50 ; 61 – CAG 58, n°12, p. 63 (3\*).

**100. ASNOIS** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 4]  
58016\_1

*César ( ?)-Domitien ( ?)*

A. Marlière évoque une trouvaille sans que nous sachions s'il s'agit d'un trésor ou non, il mentionne des monnaies de César, Auguste, Agrippa, Tibère, Néron et Domitien.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ?) ; dépôt monétaire ( ?)*

MARLIÈRE 1859, p. 298 – SOULTRAIT 1875, col. 57 – DE FLAMARE 1905, p. 317 ; 350 – CAG 58, n°16, p. 66 (2\*).

**101. BOUHY** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire, canton Pouilly-sur-Loire) [groupe 3]  
58036\_1

*Empereurs gaulois ( ?)*

En 1835 et 1852, près du hameau du *Marquis*, on a mis au jour consécutivement 12.000 monnaies romaines et plusieurs centaines d'antoniniens pour un *terminus* qui doit se situer à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Les monnaies seraient à l'effigie des empereurs gaulois. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; environ 12.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de décri / rebut ( ?)*

BOUTHIER 1984, p. 50 – CAG 58, n°36, p. 77 (19\*) – MEISSONNIER 1996, p. 68 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58036.

**102. BOUHY** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire, canton Pouilly-sur-Loire) [groupe 1]  
58036\_2

*Gallien-Probus*

En 1879, au hameau des *Boulins*, on a fait la découverte de 3.597 antoniniens dont le *terminus* se situe autour de 284. Lors de l'étude de J. Meissonnier en 1983, le nombre de monnaies s'élevait à 3.219. Le dépôt, composé aux  $\frac{3}{4}$  d'imitations radiées, peut se détailler ainsi : 7 Gallien, 1 Salonine, 34 Claude II, 11 Divo Claudio, 1 Quintille, 1 Probus, 20 Victorin, 403 Tétricus I, 2507 Tétricus II et 134 monnaies indéterminées. Il peut s'agir de monnaies de rebut destinées à la refonte ou en attente d'être remises en circulation. Ce dépôt est conservé au musée de Clamecy et peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; 3.219 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de décri / rebut*

JULLIEN 1883, p. 116 (note 1) – Musée de Clamecy 1889, n°38, p. 69 – BLANCHET 1900, n°273, p. 168 – DE FLAMARE 1905, p. 355 – KOETHE 1950, p. 220 – GIARD 1961, p. 165 (note 1) – CHARDOME 1973, n°58.T.0.-9, p. XXXXVI – MEISSONNIER 1973b, p. 64 – MEISSONNIER 1984, 453-455 – BOUTHIER 1984, p. 50 – DEVAUGES 1988, n°351-25, p. 243 – SRA Bourgogne fiche site n° 58 036 002 – CAG 58, n°36, p. 77 (21\*) – MEISSONNIER 1996, p. 68 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58036.

**103. BRÈVES** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 3]  
58039\_1

*Néron-Sévère Alexandre*

En 1806, on a mis au jour un nombre indéterminé de monnaies dans une pierre creuse. Nous ignorons s'il s'agit d'un dépôt monétaire. Les monnaies en question étaient à l'effigie de Néron, Domitien et Sévère Alexandre.

*Pierre creuse ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; dans une pierre ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; dépôt monétaire ( ? )*

MARLIÈRE 1859, p. 178 – DE FLAMARE 1905, p. 319 ; 350 – DEVAUGES 1976b, p. 45 (*non vidi*) – CAG 58, n°39, p. 77 (2\*).

**104. BRÈVES** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 2]  
58039\_2

*Trajan-Claude II*

En 1856, sur la route d'Entrains-sur-Nohain, on a fait la découverte de 8 statuettes (5 Mercures, une Cérès, un Bacchus ou Amour servant de lampe et un cerf), 2 manches de clef, un *tintinabulum*, de la céramique, des molettes et environ 33 monnaies romaines (*terminus* 268-270). Ces dernières se répartissent en 18 moyens et grands bronzes, la plupart sont frustes mais 6 ont été identifiées à l'effigie de : Trajan, Plotine, Hadrien, Antonin, Faustine et Philippe. Les 15 autres monnaies sont des antoniniens allant de Gallien à Claude II. Il est difficile de savoir si les monnaies faisaient partie du dépôt de statuettes ou s'il s'agit de monnaies isolées. Plusieurs de ces statuettes sont conservées au Musée Rolin d'Autun.

*Pas de contenant mentionné ; 33 monnaies ; clés et statuettes ; sanctuaire ( ? ) ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; dépôt de thésaurisation ( ? )*

BULLIOT et THIOLLIER 1892, p. 429 – GADANT 1909, p. 23-26 – REINACH 1910, n°5, p. 86 ; n°4, p. 90 ; n°3, p. 91 ; n°7, p. 96 ; n°5, p. 269 ; n°1, p. 291 ; n°1, p. 305 ; n°134, p. 81 – BRAEMER 1963, n°362-366, p. 85-86 – LEBEL et BOUCHER 1975, n°22, p. 27 ; n°45, p. 37 ; n°69-71, p. 48-50 ; n°73, p. 52 ; n°160, p. 89-90 – DEVAUGES 1976b, p. 48-49 (*non vidi*) – CAG 58, p. 77 (4\*) – KAUFMANN-HEINIMANN 1998, n°GF20, p. 241.

**105. CERVON** (arr. Clamecy, canton Corbigny) [groupe 3]  
58047\_1

*Gallien-Constantin*

En 1838, à *Marré-le-Bas*, Pierre Robineau a mis au jour, en labourant son champ, environ 3.000 monnaies (*terminus* 306-337 ?) contenues dans un vase en alliage cuivreux. Ces monnaies étaient à l'effigie de Gallien, Salonine, Claude II, Postume, Victorin, Tétricus et Constantin. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ERO selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en alliage cuivreux ; environ 3.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ERO) ; dépôt de thésaurisation*

ANONYME 1838, p. 298 – BAUDIAU 1866, p. 153 – BLANCHET 1900, n°283, p. 170 – DE FLAMARE 1905, p. 357 – BOLIN 1926, p. 171 – CALLU 1981, n°13, p. 25 – CAG 58, n°47, p. 83 (5\*) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°58047-02, p. 81 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58047.

**106. CHAMPALLEMENT** (arr. Clamecy, canton Corbigny) [groupe 3]  
58052\_1

*Valérien-Constance Chlore*

Entre 1841 et 1853, dans la forêt de *Compierre*, à proximité d'un temple et d'un théâtre, on mentionne un vase ayant contenu 5.000 monnaies dont 3595 sont datées entre les règnes de Gallien et de Constance Chlore. Nous connaissons notamment : 15 Valérien, environ 300 Gallien et Salonine, 90 Postume, 90 Probus, 5 Numérien, 3 Dioclétien, 3 Maximien et 2 Constance Chlore. En l'absence du détail du contenu, il est difficile d'estimer un *terminus*. Ces monnaies font partie la collection Mélines. On ne sait pas réellement si les monnaies ont été découvertes sur la totalité du site ou rassemblées dans un récipient.

*Vase ( ? ) ; environ 5.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; dépôt monétaire ( ? )*

BAUDOIN 1853, p. 299-301 – BAUDOIN 1854, p. 186-187 – DE FLAMARE 1905, p. 357 – MIROT 1946, p. 314.

**107. CHAMPALLEMENT** (arr. Clamecy, canton Corbigny) [groupe 4]  
58052\_2

*Trajan-Commode*

Avant 1859, selon A. Marlière, on a mis au jour « un grand nombre de médailles en bronze, cuivre, argent et or, toutes renfermées dans des vases de terre ». Ces monnaies étaient à l'effigie de Trajan, Faustine, Aelius, Lucius Vérus et Commode. Nous ne savons pas s'il s'agit d'un ou plusieurs dépôts.

*Vases en terre cuite ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

MARLIÈRE 1859, p. 422.

**108. CHANTENAY-SAINT-IMBERT** (arr. Nevers, canton Saint-Pierre-le-Moûtier)  
[groupe 3]  
58057\_1

*Auguste-Commode*

En 1700, environ 4.000 monnaies en or et en argent ont été découvertes, elles possèderaient un *terminus* situé entre 180 et 192. On ne connaît pas le nombre exacte de monnaies ni le détail des effigies. Il s'agissait de monnaies d'Auguste à Commode dont les espèces en or auraient été refondues.

*Pas de contenant mentionné ; environ 4.000 monnaies ; pas de mobilier associé à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; dépôt de thésaurisation*

Journal de Trévoux 1702, p. 64 (40) – CHAMILLART 1711, p. 30 – COURTÉPÉE I<sup>2</sup>, p. 288 – SOULTRAIT 1875, col. 188 – GONAT 1892, p. 182 (citant NÉE DE LA ROCHELLE 1827, p. 273 mais la référence est incorrecte) – BLANCHET 1900, n°264, p. 166 – THÉVENARD 1927, p. 309 – MIROT 1946, p. 315 – LORIOT 1983, p. 368-369 (notes) – CAG 58, n°57, p. 100 (32\*).

**109. CHANTENAY-SAINT-IMBERT** (arr. Nevers, canton Saint-Pierre-le-Moûtier)

[groupe 3]

58057\_2

*Sévère Alexandre ( ? )-Valérien et Gallien ( ? )*

En 1885, on a mis au jour un nombre indéterminé de monnaies (80 ?) dont au moins : 2 Sévère Alexandre, 10 Gordien III, 4 Philippe, 2 Trajan Dèce, 3 Trébonien Galle, 2 Volusien, 5 Valérien, 9 Gallien, 5 Salonine, 4 Salonin et 2 Valérien II. Aucune information plus précise sur la découverte n'est mentionnée, il est impossible de connaître les bornes chronologiques du dépôt.

*Pas de contenant mentionné ; au moins 48 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; dépôt de thésaurisation*

MANUEL 1898, p. 51-56 – BLANCHET 1900, n°268, p. 167 – DE FLAMARE 1905, p. 354 – BOLIN 1926, p. 166 – KOETHE 1950, p. 209 – MIROT 1946, p. 315 – CHARDOME 1973, n°58.T.01.-6, p. XXXXV – PY *et al.* 1983, n°35, p. 121 – LORIOT 1983, p. 368-369 (notes) – CAG 58, n°57, p. 100 (36\*).

**110. CHANTENAY-SAINT-IMBERT** (arr. Nevers, canton Saint-Pierre-le-Moûtier)

[groupe 2]

58057\_3

*Valérien et Gallien-Constance Chlore*

En 1877, on a fait la découverte de 1.764 monnaies en billon et en alliage cuivreux dans deux vases (*terminus* aux environs de 293-306 ?). Le détail exact des monnaies n'est pas connu mais le dépôt se composait de : 1 Valérien, plus de 700 Gallien, des monnaies à l'effigie de Salonine, 8 Postume, des monnaies de Victorin, Tétricus I et II, plus de 700 Claude II, des monnaies de Quintille, Aurélien, 1 Carus, 1 Dioclétien, 1 Maximien, et 1 Constance Chlore. Ces monnaies ont été acquises par le musée de Moulins.

*Deux vases ; 1.764 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; dépôt de thésaurisation*

PÉROT 1877b, p. 69 – BERNARD 1877, p. 431 – PÉROT 1877c, p. 241-243 – PÉROT 1879, p. 592-595 – *Catalogue musée de Moulins* 1885, n°508, p. 134 – BLANCHET 1900, n°267, p. 166-167 – DE FLAMARE 1905, p. 353-354 – DE LA BARRE et BERTRAND 1905, p. 403 – BOLIN 1926, p. 171 – MIROT 1946, p. 315 – CHARDOME 1973, n°58.T.12.-13, p. XXXXVI – LORIOT 1983, p. 368-369 (notes) – CAG 58, n°57, p. 98 (9\*).

**111. CHANTENAY-SAINT-IMBERT** (arr. Nevers, canton Saint-Pierre-le-Moûtier)

[groupe 1]  
58057\_4

*Hadrien-Commode*

Vers 1875, dans un champ, A. Gonat a mis au jour, dans un vase, 7 ou 8 *tintinabula* en bronze, une patère, deux outils ressemblant à des ciseaux et deux monnaies, l'une d'Hadrien et l'autre de Commode.

*Vase ; 2 monnaies ; tintinabula, patère et ciseaux ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; typologie de dépôt indéterminée*

GONAT 1876, p. 277 – DE LA BARRE et BERTRAND 1905, p. 404 – LORiot 1983, p. 368-369 (notes) – CAG 58, n°57, p. 97 (4\*).

**112. CHANTENAY-SAINT-IMBERT** (arr. Nevers, canton Saint-Pierre-le-Moûtier)

[groupe 2]  
58057\_5

*Salonine-Aurélien*

Entre 1959 et 1962, au Riot, dans la cour d'une ferme appartenant à M. AUBOIS, découverte de 7 kg de monnaies de Salonine, Postume, Victorin, Claude II, Quintille et Aurélien.

*Pas de contenant mentionné ; 7 kg de monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; typologie de dépôt indéterminée*

VERTET 1968, p. 203 – ANONYME 1971, n°401, p. 215-216 – LORiot 1983, p. 368-369 (notes) – CAG 58, n°57, p. 97 (4\*).

**113. CHANTENAY-SAINT-IMBERT** (arr. Nevers, canton Saint-Pierre-le-Moûtier)

[groupe 1]  
58057\_6

*Gauloise-Marc Antoine*

En 1861, on a mis au jour, en creusant dans un champ, un vase contenant 588 monnaies d'argent gauloises et républicaines. Il s'agit de 409 monnaies d'argent gauloises, 177 deniers républicains et 2 quinaires républicains. La monnaie la plus récente est un denier au type des légions de Marc Antoine.

*Vase ; 588 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

DE SAULCY 1862, p. 1-31 ; 89-103 – DE BARTHÉLEMY 1873, p. 166 – *Dictionnaire archéologique de la Gaule* 1875, p. 262 – BLANCHET 1900, n°265, p. 166 – BLANCHET 1905, n°185, p. 583 – ROLLAND 1966, n°23, p. 14 – CRAWFORD 1969, n°461, p. 128 – LORiot 1983, p. 368-369 (notes) – CAG 58, n°57, p. 97 (4\*).



**114. CHEVROCHES** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 1]  
58073\_1

*Tibère-Faustine*

En 2001, au centre de l'édicule de l'îlot D de l'agglomération, la fouille archéologique a livré : 1 denier de Tibère, 1 *dupondius* de Vespasien ou Domitien, 1 *dupondius* d'Hadrien et un sesterce de Faustine I sous Marc Aurèle. Il est difficile de savoir s'il s'agit réellement d'un dépôt ou de monnaies isolées mais F. Devevey précise que : « la fouille du centre de l'édicule, dans le niveau de fondation, a permis la découverte de plusieurs monnaies, dont le caractère disparate peut s'expliquer par un dépôt votif ».

*Pas de contenant ; 4 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; niveau de fondation d'édicule ; dépôt cultuel*

DEVEVEY 2005, vol. 1, p. 386 – DEVEVEY 2006, p. 114-115.

**115. CHEVROCHES** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 1]  
58073\_2

*Constantin-Constance II*

Au cours des fouilles de 2001-2002, les archéologues ont mis au jour un dépôt de 867 monnaies dont le *terminus* se situe autour de 342-343. Cette découverte a eu lieu dans une couche de gravats liée à la destruction de la pièce 8, dans une sacoche dont il ne reste aucune trace. Il s'agit à 99,65 % de monnayage d'imitation des années 330-341. Ces dernières n'ont probablement que peu circulé puisqu'elles ont hypothétiquement été frappées à Chevroches. Il faut ajouter à ces imitations « 3 *nummi* officiels au 1/192<sup>e</sup> de livre émis aux noms de Constantin II Auguste, Constant Auguste et Théodora, entre 337-338 et 342-343 ».

*Sacoche ; 867 monnaies ; pas de mobilier associé ; couche de destruction ; habitats groupés / agglomération ; atelier local ; dépôt de rebut / décrit*

DEVEVEY 2005, vol. 1, p. 239-240 et vol. 2, p. 250-264 – DEVEVEY 2006, p. 121 – GRICOURT 2009, p. 122-135 ; 166-175.

**116. CHEVROCHES** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 1]  
58073\_3

*Trajan-Licinius*

Au cours des fouilles de 2001-2002, on a fait la découverte d'un dépôt de 263 monnaies, 3 flans et une applique circulaire pour un *terminus* autour de 316-317. Le dépôt se trouvait dans les gravats de démolition de la pièce 3, à proximité d'un atelier de métallurgie, dans un gobelet en terre cuite recouvert par une assiette en alliage cuivreux. Les monnaies se répartissent ainsi : 2 Trajan (1 sesterce et 1 denier), 1 antoninien de Trébonien Galle, 1 antoninien de Valérien, 19 antoniniens de Gallien seul (dont 11 imitations), 19 antoniniens de Claude II (dont 15 imitations), 69 antoniniens au nom de Divo Claudio (dont 68 imitations), 1 antoninien de Quintille, 7 Postume (4 antoniniens et 3 doubles sesterces d'imitation), 1 imitation d'antoninien de Victorin, 2 imitations d'antoniniens de Tétricus I, 2 imitations d'antoniniens de Tétricus II, 1 *aurelianus* de Tacite, 2 *aureliani* de Probus, 1 *aurelianus* de Numérien, 17 Dioclétien (16 *nummi* et 1 *aurelianus*), 20 *nummi* de Maximien, 9 *nummi* de Constance Chlore, 4 *nummi* de

Constance Chlore divinisé, 13 Galère (12 *nummi* et 1 *aurelianus*), 2 *nummi* de Sévère II, 7 Maximin (6 *nummi* et 1 huitième de *nummus*), 57 *nummi* de Constantin (dont une imitation et un demi-*nummus*) et 6 *nummi* de Licinius. Ce dépôt est à mettre en lien avec les dépôts métallurgiques présents sur le site, il s'agit probablement de monnaies destinées à la refonte.

*Gobelet en terre cuite ; 263 monnaies, 3 flans et une applique circulaire ; habitats groupés / agglomération ; démolition ; proximité atelier métallurgiste ; artisanat ; dépôt de décri / rebut*

DEVEVEY 2005, vol. 1, p. 240-241 et vol. 2, p. 217-249 – DEVEVEY 2006, p. 121 – GRICOURT 2009, p. 112-121 ; 149-165.

### **117. CHEVROCHES** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 1]

58073\_4

*Tétricus I et II- (?)*

Au cours des fouilles de 2001-2002, au sein l'*insula* C, dans le couloir de service du *praefurnium*, on a découvert 46 imitations d'antoniniens de Tétricus I et II ainsi que d'empereurs indéterminés. Ces monnaies ont pu être renfermées dans un contenant en cuir ou en tissu. Les effigies non identifiées, au nombre de 25, pourraient être des monnaies de Divo Claudio, Aurélien, Tacite, Florian ou encore Probus. Elles ont pu être réalisées entre 283 et 306. Un objet indéterminé a également été déposé avec les monnaies. Ce dépôt est structurellement proche de celui d'Entrains-sur-Nohain (cat. 129).

*Contenant en cuir / tissu ; 46 monnaies ; objet indéterminé ; couloir praefurnium ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de décri / rebut*

DEVEVEY 2005, vol. 1, p. 242 et vol. 2, p. 207-216 – GRICOURT 2009, p. 103-109 ; 145-148.

### **118. CLAMECY** [groupe 1]

58079\_1

*Valérien et Gallien-Aurélien/Tétricus*

En 1956, lors de travaux rue du Docteur Georges Merle, on a fait la découverte d'un dépôt de 2.507 antoniniens (6,1 kg) dans une céramique. Ce dépôt était plus précisément composé de : 2 Valérien et Gallien, 141 Gallien seul, 11 Salonine, 231 Claude II, 8 Quintille, 1 Aurélien, 9 Postume, 168 Victorin, 1.296 Tétricus I, 608 Tétricus II et 32 indéterminés. Parmi ces monnaies beaucoup étaient des imitations, rendant difficile l'estimation d'un *terminus*.

*Céramique ; 2.507 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; dépôt de décri / rebut ( ? )*

GIARD 1961, p. 163-177 – CALLU 1969, p. 279 – CHARDOME 1973, n°58.T.18.-9, p. XXXXVI – CHEVALLIER 1975, p. 995 – DEVAUGES 1988, n°351-35, p. 246 – MEISSONNIER 1996, p. 68 – CAG 58, n°79, p. 107 (17\*).

**119. CLAMECY** [groupe 3]  
58079\_2

*Trajan (?) - Commode (?)*

En 1895, au hameau du *Sembert*, on a mis au jour un dépôt monétaire. Nous ignorons les détails des circonstances de la découverte et de la composition de la trouvaille. Nous savons simplement que le dépôt était composé de monnaies de la dynastie antonine (Trajan, Hadrien, Antonin, Faustine I, Marc Aurèle et Commode). Le *terminus* de l'enfouissement pourrait donc se situer sous Commode.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

ADAM 1994, p. 16 (citant *L'indépendance* du 08/09/1895).

**120. CORVOL-D'EMBERNARD** [groupe 3]  
58084\_1

*Trajan*

À une date indéterminée, on a mis au jour au moins deux bagues en or ainsi que des monnaies de Trajan. Nous n'avons malheureusement que peu d'informations nous permettant d'affirmer qu'il s'agisse bien d'un dépôt dans lequel se trouvaient des monnaies. Les bagues ont rejoint les collections du British Museum.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; bagues en or ; pas de structure / site ; rural (?) ; dépôt monétaire (?)*

MARSHALL 1907, n°464-465, p. 80-82 – FABRE 1949, p. 280 (4) – GUIRAUD 1988, n°412, p. 133 – CAG 58, n°84, p. 110 (2\*).

**121. COULANGES-LES-NEVERS** (arr. Nevers, canton Nevers 1) [groupe 2]  
58088\_1

*Marc Aurèle - Postume (?)*

En 1802, près du *Pont-Saint-Ours*, on a mis au jour 353 monnaies (*terminus* 260-269?) contenues dans 2 vases en cuivre argenté posés l'un sur l'autre. Les monnaies découvertes étaient à l'effigie de : Marc Aurèle, Septime Sévère (en or), Gordien III, Philippe, Trajan Dèce, Trébonien Galle, Valérien et Postume (?). Deux anneaux en or ainsi qu'un collier en argent étaient également présents dans le dépôt. Les sources mentionnent que « des tombeaux auraient été repérés à proximité ».

*Deux vases en cuivre argenté superposés ; 353 monnaies ; deux anneaux en or et collier en argent ; à proximité de tombeaux (?) ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation*

GILLET 1803, p. 63 (*non vidi*) – NÉE DE LA ROCHELLE 1827, p. 226 – SOULTRAIT 1875, col. 148 – BLANCHET 1900, n°269, p. 167 – DE FLAMARE 1905, p. 354 – KOETHE 1950, p. 214 – CALLU 1969, p. 426 – CHARDOME 1973, n°58.T.02.-6, p. XXXXV – PY *et al.* 1983, n°24, p. 121 – CALLU et LORIOT 1990, p. 262 – HUVELIN et LORIOT 1992, n° 31, p. 268 – CAG 58, n°88, p. 125 (2\*) – HOBBS 2006, n°732, p. 187.

**122. COULANGES-LES NEVERS** (arr. Nevers, canton Nevers 1) [groupe 3]  
58088\_2

*Domitien-Constantin*

Vers 1770, près de la ferme de Saint-Saturnin, on a mis au jour une pierre creusée contenant un nombre indéterminé de monnaies romaines dont le *terminus* se situe entre 306 et 337. Les monnaies étaient à l'effigie de Domitien, Antonin, Faustine, Commode, Julia Domna, Sévère Alexandre, Maximin, Gordien III, Philippe, Gallien, Salonin, Postume, Dioclétien, Maximien et Constantin.

*Pierre creusée ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation*

GILLET 1803, p. 63-64 (*non vidi*) – SOULTRAIT 1875, col. 148 – BLANCHET 1900, n°270, p. 167 – DE FLAMARE 1905, p. 354 – CALLU 1981, n°12, p. 25 – CAG 58, n°88, p. 125-126 (4\*).

**123. DECIZE** (arr. Nevers) [groupe 3]  
58095\_1

*Gallien-Constantin II (?)*

En 1851, près de *Chevannes*, on a mis au jour un dépôt monétaire contenu dans un vase et dont les monnaies pourraient s'échelonner jusqu'aux années 330. Il existe peu d'informations sur ce dépôt mais « Jouanin a acheté pour le musée des petits bronzes de Gallien, Salonine, Postume, Probus, Carin, Licinius, Constantin, Crispus, Constantin II ». Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

GALLOIS 1851, p. 31 – BLANCHET Supplément, n°1046 – CAG 58, n°95, p. 131 (27\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58095-26.

**124. DECIZE** (arr. Nevers) [groupe 1]  
58095\_2

*Honorius-Zénon (?)*

Avant 1856, on a mis au jour 5 monnaies en or d'Honorius, Valentinien III, Théodose II, Marcien et Zénon. Il est difficile de savoir si ces monnaies ont été trouvées ensemble ou isolément. Elles ont fait partie de l'ancienne collection Bouchardon.

*Pas de contenant mentionné ; 5 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération (?) ; dépôt monétaire (?)*

ANONYME 1857, p. 347 – DE FLAMARE 1905, p. 342 – CALLU et LORiot 1990, matériel non retenu, n°2, p. 262 – CAG 58, n°95, p. 132 (33\*).

**125. DORNES** (arr. Nevers, canton Saint-Pierre-le-Moûtier) [groupe 3]  
58104\_1

*Philippe-Claude II*

En 1840, on a découvert un dépôt comprenant un nombre indéterminé d'antoniniens allant de Philippe à Claude II (*terminus* 268-270 ?). Le détail des empereurs n'est malheureusement pas connu, tout comme le contexte de découverte archéologique. Des voies romaines sont toutefois connues dans la commune.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; rural ; à proximité de voies ; typologie de dépôt indéterminée*

MORELLET *et al.* 1838-1840, tome 2, p. 234 – BULLIOT 1856, p. 125 – DE FLAMARE 1905, p. 324 – KOETHE 1950, p. 214 – CHARDOME 1973, n°58.T.17.-8, p. XXXXVI – CAG 58, n°104, p. 135 (1\*).

**126. DORNES** (arr. Nevers, canton Saint-Pierre-le-Moûtier) [groupe 3]  
58104\_2

*Trajan-Sévère Alexandre*

Avant 1875, au *grand champ des Daubois*, on a découvert dans un vase en terre cuite, 36 monnaies aux effigies de : Trajan, Hadrien, Lucille, Antonin, Faustine, Commode et Sévère Alexandre. Nous n'avons pas d'autres informations à propos de ce dépôt.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; rural ; à proximité de voies ; dépôt de thésaurisation*

BERTRAND 1875, p. 6.

**127. DRUY-PARIGNY** (arr. Nevers, canton Imphy) [groupe 4]  
58105\_1

*I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècle (?)*

En 1830, près de l'*Étang d'Apilly*, lors de la construction de la N. 79, on a fait la découverte de 53 monnaies qui semblent dater du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle et qui sont conservées au Musée de Nevers. Nous n'avons pas d'informations supplémentaires sur cette découverte, il est d'ailleurs difficile de savoir si l'on peut considérer cette trouvaille comme un dépôt monétaire. Elle peut toutefois être rattachée à un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; 53 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt monétaire (?)*

DE FLAMARE 1905, p. 315 ; 318 ; 337-338 (localise la trouvaille à Béard) – CAG 58, n°25, p. 69-70 (3\*) (localise la trouvaille à Béard) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58105.

**128. ENTRAINS-SUR-NOHAIN** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 2]

58109\_1

*Postume*

En 1896, durant les travaux de l'actuelle gare, un dépôt monétaire comprenant 600 sesterces de Postume a été mis au jour dont le *terminus* se situe « au plus tôt en 266-267 ». Ce dépôt a été par la suite dispersé mais Sarriau mentionne 41 « grands et moyens bronzes » de Postume qui pourrait provenir de ce même dépôt. Bouchardon aurait acquis la moitié des monnaies de cette découverte.

*Pas de contenant mentionné ; 600 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; dépôt d'urgence*

CLÉMENT 1896, p. 321 – CLÉMENT 1897, p. 3 – SARRIAU 1899, p. 157 – BLANCHET 1900, n°281, p. 170 – DE FLAMARE 1905, p. 324 – KOETHE 1950, p. 214 – BASTIEN 1967, n°3, p. 103 – CALLU 1969, p. 127-128 – CHARDOME 1973, n°58.T.06.-7, p. XXXXVI – DEVAUGES 1988, n°234-1, p. 160 ; 326-327 – HOLLARD 1992, p. 99 – CAG 58, n°109, p. 154 (44\*).

**129. ENTRAINS-SUR-NOHAIN** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 2]

58109\_2

*Victorin-Tétricus (?)*

En 1962, durant des travaux de construction et avant les fouilles de 1966, on a mis au jour un dépôt monétaire comprenant 3.727 monnaies pour un poids de 630 g. Ce dépôt est quasiment exclusivement composé d'imitations d'antoniniens pour lesquels il a été possible de reconnaître Victorin et Tétricus. Seules 1.000 monnaies ont pu être lues, et 13 ont été identifiées comme des flans. Certaines liaisons de coins ont été établies, laissant penser à l'existence d'un atelier local non loin de la découverte.

*Pas de contenant mentionné ; 3.727 monnaies ; pas de mobilier associé ; atelier local ; habitat urbain ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de décri / rebut*

NICOLET-PIERRE 1978, p. 143-188 – DEVAUGES 1988, p. 157-160 ; 326-327 – MEISSONNIER 1996, n°22, p. 68 – CAG 58, n°109, p. 148 (19\*).

**130. ENTRAINS-SUR-NOHAIN** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 4]

58109\_3

*Hadrien-Gordien III*

En 1700, au pied d'un arbre, environ 4.000 monnaies « en grand bronze » ont été découvertes dans une céramique (*terminus* 238-244 ?). Les monnaies datent des règnes d'Hadrien à Gordien III sans que l'on connaisse les détails des effigies.

*Céramique ; environ 4.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

Journal de Trévoux 1702, p. 64 (39) – CHAMILLART 1711, p. 29-30 – COURTÉPÉE I<sup>er</sup>, p. 288 – CHARDOME 1973, n°58.T.19.-1, p. XXXXVI – LORiot 1974, n°28, p. 685 – DEVAUGES 1988, n°234-2, p. 160 ; 326-327 – CAG 58, n°109, p. 166 (57\*).

**131. GLUX-EN-GLENNE** (arr. Château-Chinon Ville, canton Château-Chinon)

[groupe 4]

58128\_1

*Gordien III ( ?)-Philippe ( ?)*

Vers 1874, près de Glux-en-Glenne, on a mis au jour un dépôt monétaire composé de la même façon que celui de Millay (cat. 141), notamment avec la présence de monnaies de Gordien III et de Philippe. La CAG émet l'hypothèse selon laquelle il s'agirait du même dépôt que celui de Livry (cat. 134).

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ?) ; typologie de dépôt indéterminée*

GUENEAU 1880, p. 11-12 – BLANCHET 1900, n°280, p. 170 – DE FLAMARE 1905, p. 356 – CAG 58, n°128, p. 173 (8\*).

**132. GLUX-EN-GLENNE** (arr. Château-Chinon Ville, canton Château-Chinon)

[groupe 1]

58128\_2

*Gaulois-Marc Antoine*

En 1894, au *Mont-Beuvray*, lors d'un sondage à proximité de PC8, J.-G. Bulliot a mis au jour un dépôt monétaire comprenant 8 deniers gaulois et 30 deniers romains (dont 1 punique). Cette découverte est à mettre en lien avec une annexe d'un habitat du *Mont-Beuvray*. Il pourrait ici s'agir d'un « dépôt monétaire dissimulé puis éparpillé » dont « l'abandon [...] n'a pas dû dépasser de beaucoup le tout début des années 20 av. J.-C ». La plupart des monnaies sont conservées au Musée Rolin d'Autun.

*Pas de contenant mentionné 38 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

BULLIOT 1899b, p. 465-473 – DÉCHELETTE 1899, p. 159-160 – DÉCHELETTE 1904, p. 114-116 – BLANCHET 1905, n°187, p. 583 – ROLLAND 1966, n°24, p. 14 – CRAWFORD 1969, n°471, p. 130 – GRUEL et POPOVITCH 2007, p. 52-54.

**133. IMPHY** (arr. Nevers) [groupe 1]

58134\_1

*Marc Aurèle-Valens*

En 2007, au lieu-dit *La Garenne*, au sein d'un sanctuaire, on a découvert 57 monnaies dans une même zone (US 1001). Il s'agit de : 1 moyen bronze de Lucille, 2 moyens bronzes indéterminés, 1 antoninien de Gallien, 1 antoninien de Claude II, 1 imitation d'antoninien de Tétricus, 3 *aureliani* de Maximien, 1 *nummus* de Maximin II, 4 *nummi* de Constantin, 2 *nummi* de Crispus César, 1 *nummus* de Constance II César, 2 *nummi* de Constantin II César, 2 *nummi* de Constantin César, 1 *nummus* de Constantin II, 1 *nummus* de Constance II, 2 *nummi* de Constant, 4 monnaies indéterminées des fils de Constantin, 1 *aes 2* de Magnence, 1 *aes 2* de Gallus, 1 *aes 2* de Constance II ou Julien César, 2 bronzes de Julien, 1 *aes 2* de Jovien, 5 *aes 3* de Valentinien, 1

*aes 3* de Gratien, 7 *aes 3* de Valens et 9 *aes 3* de la dynastie valentinienne. Ce lot monétaire pourrait-être le reflet d'une *fauissa*, c'est-à-dire un regroupement de diverses offrandes comprises dans une fosse.

*Pas de contenant mentionné ; 57 monnaies ; pas de mobilier associé ; sanctuaire ; fauissa ; dépôt culturel*

FILIPIAK 2008, p. 91-110 – STEPHENSON 2011, p. 601.

**134. LIVRY** (arr. Nevers, canton Saint-Pierre-le-Moûtier) [groupe 2]  
58144\_1

*Trajan-Gallien*

En 1876, au *Domaine des Gonniauds*, découverte de 280 monnaies dont le *terminus* se situe entre 260 et 268. Ce dépôt a été trouvé en labourant un champ, dans un pot en céramique lui-même placé à l'intérieur d'une boîte en bois. Parmi les 280 monnaies 80 sont des antoniniens de Gordien III à Philippe et 200 sont des « grands bronzes » de Trajan à Gallien. Les monnaies du dépôt sont à l'effigie de : Trajan, Hadrien, Antonin, Faustine I et II, Marc Aurèle, Lucille, Lucius Vérus, Commode, Septime Sévère, Caracalla, Macrin, Élagabal, Sévère Alexandre, Julia Mamaea, Maximin, Gordien III, Philippe, Otacilia Severa, Philippe II, Trébonien Galle, Valérien, Gallien et Salonine. Des substructions et des tuiles romaines ont été également observées. Il pourrait s'agir du même dépôt que celui mentionné à Glux-en-Glenne (cat. 131).

*Boîte en bois et céramique ; 280 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité de substructions et de tuiles ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation*

ANONYME 1876, p. 436-437 – BLANCHET 1900, n°275, p. 168-169 – DE FLAMARE 1905, p. 355 – BOLIN 1926, p. 166 (situe la découverte à Luzy) – KOETHE 1950, p. 216 (situe la découverte à Luzy) – CHARDOME 1973, n°58.T.03.-6, p. XXXXV (situe la trouvaille à Luzy) – CAG 58, n°144, p. 179 (2\*).

**135. LUTHENAY-UXELOUP** (arr. Nevers canton Saint-Pierre-le-Moûtier) [groupe 1]  
58148\_1

*Valentinien III-Majorien*

Avant 1863, dans « une sorte d'aqueduc », on a mis au jour un *solidus* de Valentinien III et un second de Majorien, sans que l'on sache s'ils ont été trouvés ensemble ou séparément.

*Pas de contenant mentionné ; 2 monnaies ; pas de mobilier associé ; aqueduc ; rural (?) ; dépôt monétaire (?)*

LAUGARDIÈRE 1867, p. 3-4 – SOULTRAIT 1875, col. 192 – DE ROSEMONT 1880, p. 523 – CALLU et LORIOT 1990, matériel non retenu, n°3, p. 262 – CAG 58, n°148, p. 181 (1\*).



**136. MAGNY-COURS** (arr. Nevers, canton Nevers 2) [groupe 1]  
58152\_1

*Aurélien-Galère César*

En 2008, lors de l'opération archéologique menée par F. Ducreux, au lieu-dit *Le Champ Rabatin*, on a fait la découverte d'un dépôt monétaire de 497 monnaies dont le *terminus* est estimé à 303. Ce dépôt a été mis au jour dans un établissement rural (type ER3c selon P. Nouvel) qui s'est développé aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles. Cet établissement a servi de récupération de matériaux durant le III<sup>e</sup> siècle. Le dépôt a d'ailleurs été trouvé « dans une épaisse couche de remblai constituée de matériau détruits et surtout dans le prolongement d'une structure en matériaux légers sur solins ». Ce dépôt comprend 497 monnaies dont 1 *aurelianus* et 496 *nummi*. Ces monnaies se répartissent ainsi : 1 Aurélien, 122 Dioclétien, 134 Maximien, 153 Constance Chlore César et 87 Galère César. Les monnaies paraissent avoir été versées en vrac dans un vase en terre cuite noire local. Il s'agit d'un dépôt de thésaurisation « qui se focalise sur la lourde espèce de bronze argenté issu de la réforme de Dioclétien en 294 ». Un second dépôt a été trouvé à quelques mètres du premier (cat. 137).

*Vase en terre cuite noire ; 497 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER3c) ; remblai ; dépôt de thésaurisation*

BURGEVIN 2008, p. 86-91 – BURGEVIN 2009, p. 102-105 – ESTIOT *et al.* 2013, p. 47-175 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58152 – ESTIOT *et al.* 2016, p. 461-477.

**137. MAGNY-COURS** (arr. Nevers, canton Nevers 2) [groupe 1]  
58152\_2

*Gordien III-Galère César*

Ce dépôt est composé de 832 monnaies dont le *terminus* se situe en 303. Il a été mis au jour par l'équipe de M. Segard en 2009 lors d'une fouille archéologique préventive. Il est à mettre en lien avec le premier (cat. 136), trouvé un an auparavant. Il se situe à une dizaine de mètres de ce dernier, dans un vase en terre cuite commune placé entre les blocs. Ce dépôt se compose de 466 antoniniens/*aureliani* et 366 *nummi*. Ces monnaies se répartissent ainsi : 1 Gordien III, 1 Philippe II, 1 Salonine, 2 Gallien, 1 Divo Claudio, 28 Aurélien, 4 Séverine, 30 Tacite, 6 Florian, 121 Probus, 6 Carus, 16 Numérien, 18 Carin, 1 Magnia Urbica, 1 Julien, 199 Dioclétien, 192 Maximien, 108 Constance Chlore César, 94 Galère César et 2 Carausius au nom de Maximien. La stratigraphie du dépôt a montré que les monnaies les plus anciennes ont été déposées les dernières. Il s'agit de nouveau d'un dépôt de thésaurisation accumulant cette fois les monnaies radiées et les *nummi*. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER3c selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre cuite ; 832 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER3c) ; dépôt de thésaurisation*

ESTIOT *et al.* 2010, p. 215-222 – ESTIOT *et al.* 2013, p. 47-175 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58152 – ESTIOT *et al.* 2016, p. 461-477.

**138. MARZY** (arr. Nevers, canton Fourchambault) [groupe 3]  
58160\_1

*Tétricus*

Avant 1843, on a mis au jour un vase en alliage cuivreux contenant un nombre indéterminé de monnaies de Tétricus.

*Vase en alliage cuivreux ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; à proximité de voie (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

CAG 58, n°160, p. 184 (6\*) – MEISSONNIER 1996, p. 68 (citant TOUCHARD-LAFOSSE 1843 mais sans préciser la page).

**139. MÉNESTREAU** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire, canton Pouilly-sur-Loire) [groupe 2]  
58162\_1

*I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup>*

Entre 1990 et 1994 à *La Chaume du Sauveur* lors de la fouille du sanctuaire de Méneestreau, M. Bonneau a repéré plusieurs fosses dont l'une contenait une coquille St-Jacques en argent dédiée à *deo Grinovanti*. J. Meissonnier précise également que « six fosses ont livré essentiellement des monnaies disséminées dans la terre de remplissage (respectivement 2, 3, 6, 7, 28 et 42 monnaies) ; la fosse aux 42 monnaies est numismatiquement homogène pour 41 exemplaires correspondant à une circulation claudienne, mais la 42<sup>ème</sup> est une imitation de la fin du III<sup>e</sup> siècle ; il en va de même pour la fosse aux 28 monnaies dont la circulation a pu durer jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle tandis que la 28<sup>ème</sup> date de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Dans ces deux cas nous avons plus certainement affaire à des fosses à résidus d'offrandes qu'à des fosses creusées et remplies d'offrandes au cours d'une cérémonie ». Si nous nous fions aux rapports de fouilles nous pouvons surtout mettre en évidence une fosse en particulier qui a été parfaitement documentée, il s'agit de la fosse n°89 où « ce ne sont pas moins de 25 monnaies qui ont été trouvées : 5 du I<sup>er</sup>, 10 du II<sup>e</sup>, 8 du III<sup>e</sup> et 2 du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles sont représentés par des monnaies usées, le III<sup>e</sup> par des imitations. Le terminus de comblement se situe à la fin du IV<sup>e</sup> (une monnaie de 378 ap. J.-C.). Nous pensons avec Jacques MEISSONNIER qui s'agit là de monnaies contenues dans des "balayures" du temple : leur enfouissement s'explique car étant des offrandes aux dieux, elles ne pouvaient ni être réutilisées ni être évacuées en dehors de l'enceinte culturelle ».

*Fosses ; plusieurs dépôts (?) ; coquille St-Jacques en argent ; sanctuaire ; offrandes ; dépôt cultuel*

BONNEAU 1992, p. 40 – AUBIN et MEISSONNIER 1994, p. 149 – BONNEAU 1994, p. 4-5 – CAG 58, n°162, p. 186-187 (3\*).

**140. MILLAY** (arr. Château-Chinon, canton Luzy) [groupe 2]  
58168\_1

*Hadrien-Valérien*

Vers 1880, au *Domaine de Marié*, un paysan a fait la découverte d'une céramique brisée contenant 41 monnaies dont le *terminus* se situe entre 253 et 260. Plus précisément, le dépôt comprenait : 16 sesterces d'Hadrien, Antonin, Faustine II, Commode, Sévère Alexandre et

Philippe mais également 25 deniers et antoniniens de Caracalla, Maximin, Gordien III, Philippe, Herennia Etruscilla, Trébonien Galle et Valérien. Le domaine est traversé par une voie romaine secondaire allant d'Autun à Bourbon-Lancy. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER3 selon la typologie de P. Nouvel.

*Céramique ; 41 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; établissement rural (ER3) ; dépôt de thésaurisation*

ROUBET 1881, p. 8-11 – ROUBET 1883, p. 104-108 – BLANCHET 1900, n°276, p. 169 – DE FLAMARE 1905, p. 355-356 – BOLIN 1926, p. 165 – KOETHE 1950, p. 210 – CHARDOME 1973, n°58.T.04.-6, p. XXXXVI – PY *et al.* 1983, n°23, p. 121 – OLIVIER 1983, p. 88 – CAG 58, n°168, p. 193-195 (5\*) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°58168-01, p. 82 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58168.

**141. MILLAY** (arr. Château-Chinon, canton Luzy) [groupe 2]  
58168\_2

*Trajan-Victorin*

En 1875, à *Marié-le-Grand*, domaine des *Burots*, on a mis au jour un dépôt d'environ 360 monnaies (*terminus* 269-271) dans les vestiges d'un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel. Les monnaies sont décrites ainsi : 60 bronzes dont 3 Trajan, 9 Hadrien, 8 Marc Aurèle, 7 Faustine I, 7 Faustine II, 1 Lucille, 4 Commode, 2 Septime Sévère, 2 Caracalla, 6 Sévère Alexandre, 3 Julia Mamaea, 2 Maximin, 2 Gordien III, 1 Otacilia Severa mais également 300 autres monnaies dont : 2 Lucius Vèreus, 1 Septime Sévère, 1 Élagabal, 4 Maximin, 72 Gordien III, 36 Philippe, 20 Otacilia Severa, 5 Trajan Dèce, 7 Trébonien Galle, 6 Gallien et 1 Victorin.

*Pas de contenant mentionné ; 360 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER2) ; dépôt de thésaurisation*

GUENEAU 1880, p. 9-15 – GUENEAU 1884, p. 21 – BLANCHET 1900, n°277, p. 169 – DE FLAMARE 1905, p. 356 – BOLIN 1926, p. 167 – KOETHE 1950, p. 216 – CHARDOME 1973, n°58.T.05.-7, p. XXXXVI – CAG 58, n°168, p. 195 (6\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58168.

**142. NEUVY-SUR-LOIRE** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire, canton Pouilly-sur-Loire)  
[groupe 4]  
58193\_1

*Trajan-Constant (?)*

En 1882, à *La Guise* ou *Les Forges Belles*, on signale la trouvaille de 800 monnaies. Les sources précisent que « nous ignorons les circonstances de leur découverte et ne savons pas si elles constituaient un trésor ou si elles ont été ramassées une à une ». Nous ne connaissons malheureusement précisément que 6 de ces monnaies : un *dupondius* de Trajan, un Septime Sévère, un sesterce de Sévère Alexandre, un *nummus* de Crispus et un de Constant. Cette découverte peut être rapprochée d'un établissement rural de type ER3 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; environ 800 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER3) ; dépôt monétaire (?)*

DUMUYS 1890, p. 16 – DE FLAMARE 1905, p. 315 ; 329 – FRAPAT 1917, p. 72 – CAG 58, n°193, p. 206 (11\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58193.

**143. OISY** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 2]  
58198\_1

*Gordien III-Postume*

En 1930, « au bout de la rue des Croix », environ 70 antoniniens ont été trouvés par E. Planson « au pied du remblai de la voie ferrée » dans un pot en grès. Parmi ces monnaies, 44 ont été décrites : 3 Gordien III, 1 Philippe I, 1 Philippe II, 2 Trajan Dèce, 1 Trébonien Galle, 2 Volusien, 6 Valérien, 2 Gallien, 4 Salonine, 4 Valérien II et 14 Postume. D. Hollard, M. Amandry et J. Meissonnier optent pour un enfouissement vers 263-265 mais cela reste hypothétique puisque la totalité du dépôt n'a pas pu être étudiée. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pot en grès ; 70 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

ADAM 1985, p. 19-21 – HOLLARD *et al.* 1988, p. 341-345 – MEISSONNIER 1996, p. 68 – CAG 58, n°198, p. 219 (8\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58198.

**144. OUAGNE** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 3]  
58200\_1

*Gallien-Tétricus II*

En 1899, des ouvriers ont mis au jour dans les bois, sous un tas de pierres, un dépôt monétaire (*terminus* : 274) comprenant entre 300 et 400 antoniniens de Gallien, Salonine, Salonin, Claude II, Postume Victorin, Tétricus I et II sans que l'on en connaisse précisément le détail. En plus des monnaies, un anneau en or portant une intaille a également été découvert. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; environ 300-400 monnaies ; anneau en or ; établissement rural (ER0) ; dépôt d'urgence*

DE FLAMARE 1905, p. 357 – BLANCHET Supplément, n°104 – DEVAUGES 1988, n°351-34, p. 245 ; 327 – CAG 58, n°200, p. 220 (3\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58200.

**145. OUGNY** (arr. Château-Chinon, canton Château-Chinon) [groupe 3]  
58202\_1

*Gallien-Constance Chlore*

En 1898, au hameau de *Spouse*, on a découvert dans un champ 4 à 5 kg d'antoniniens et *nummi* de Gallien, Claude II, Dioclétien et Constance Chlore dont le *terminus* se situe probablement entre 294 et 306. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; 4-5 kg de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

DE FLAMARE 1899, p. 142 – BLANCHET 1900, n°278, p. 169 – DE FLAMARE 1905, p. 356 – BOLIN 1926, p. 171 – CHARDOME 1973, n°58.T.13.-13, p. XXXXVI – CAG 58, n°202, p. 220 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58202.

**146. POUIGNY** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire, canton Cosne-Cours-sur-Loire) [groupe 4]  
58213\_1

*I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle*

En 1930, au lieu-dit *Le Poirat* « en bordure de la voie Cosne-Entrains », J. Doudeau, lorsqu'il arrachait une haie, a mis au jour un dépôt monétaire d'environ 20 sesterces usés datant des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles. Les effigies ne sont malheureusement pas mentionnées. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; environ 20 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

BOUTHIER 1984, p. 50 – CAG 58, n°213, p. 223 (5\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58213.

**147. POUQUES-LORMES** (arr. Clamecy, canton Corbigny) [groupe 4]  
58216\_1

*Gallien-Tétricus II*

En 1895, à la *Corvée des Moines*, M. Boizard, en cassant un tas de pierres, a mis au jour un vase contenant 20 kg d'antoniniens soit environ 8.000 exemplaires de Gallien, Claude II, Tétricus I et II (*terminus* 273-274 ?). Le détail n'est pas connu mais la trouvaille aurait été faite à proximité d'un squelette et à 100 mètres d'une voie romaine. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase ; environ 8.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de décri / rebut ( ?)*

*L'Écho de Clamecy*, n° 498, du 20/10/1895, p. 2 – *Le Journal de la Nièvre*, n°170, du 24/10/1895, p. 2 – *L'Écho de Clamecy*, n° 499, du 27/10/1895, p. 3 – DE LESPINASSE 1899, p. 121 – BLANCHET 1900, n°282, p. 170 – DE FLAMARE 1905, p. 357 – KOETHE 1950, p. 223 – CHARDOME 1973, n°58.T.10.-9, p. XXXXVI – CAG 58, n°216, p. 225 (2\*) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°58216-01, p. 83 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58216.

**148. PRÉPORCHÉ** (arr. Château-Chinon, canton Luzy) [groupe 3]  
58219\_1

*Claude-Sévère Alexandre*

En 1845, près du *ruisseau des Éduens*, un cultivateur a mis au jour un grand nombre de monnaies (*terminus* 222-235 ?) dissimulées dans une céramique rouge sans que l'on en connaisse le nombre exact. Ces monnaies étaient à l'effigie de : Claude, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin, Faustine II, Marc Aurèle, Lucius Vérus, Lucille, Commode, Septime Sévère, Julia Mamaea et Sévère Alexandre. Certaines de ces monnaies ont ensuite appartenu au curé d'Alluy et à M. Gallois. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Céramique rouge ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'un cours d'eau ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

ANONYME 1846a, p. 194 (citant *l'Echo de la Nièvre* sans préciser le n°) – BLANCHET 1900, n°279, p. 169-170 – DE FLAMARE 1905, p. 356 – BOLIN 1926, p. 163 – CAG 58, n°219, p. 226 (7\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58219.

**149. PRÉPORCHÉ** (arr.Château-Chinon, canton Luzy) [groupe 4]  
58219\_2

*I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècle*

En 1865, au *Villars*, on a découvert un dépôt monétaire comprenant un nombre indéterminé de monnaies datées du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle sans que l'on en connaisse les effigies et la chronologie précise. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

CAG 58, n°219, p. 226 (8\*) (cite BAUDIAU 1865, p. 483 mais la référence est erronée) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58219.

**150. RAVEAU** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire, canton Charité-sur-Loire) [groupe 1]  
58220\_1

*Hadrien-Valérien et Gallien*

En 1957, au sommet de la *butte de Dourdon*, dans la forêt de la *Bertrange*, on a découvert lors de l'exploitation d'un ferrier, à proximité de scories, un dépôt monétaire de 189 monnaies (*terminus* 256-260 ?) déposé « en bordure de la voie bien damée qui franchissait le sommet de la butte ». Il s'agit de 10 deniers allant d'Hadrien à Maximin et de 179 antoniniens allant de Caracalla à Valérien II. Les monnaies se présentent ainsi : 1 denier d'Hadrien, 1 denier de Marc Aurèle, 1 denier de Commode, 5 Caracalla (1 denier et 4 antoniniens), 1 denier de Geta, 2 deniers de Julia Mamaea, 3 deniers de Maximin, 29 antoniniens de Gordien III, 26 de Philippe, 4 d'Otacia Severa, 2 de Philippe II, 13 de Trajan Dèce, 5 de Herennia Etruscilla, 2 de Herennius Etruscus, 1 d'Hostilien, 10 de Trébonien Galle, 16 de Volusien, 14 de Valérien, 1 de Mariniana, 30 de Gallien, 10 de Salonine, 2 de Salonin et 7 de Valérien II. Les chiffres varient légèrement selon les auteurs. Il pourrait s'agir du même dépôt que celui de Saint-Aubin-les-Forges (cat. 156).

*Pas de contenant mentionné ; 189 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; ferrier ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation*

COTHENET 1957a, p. 2 – COTHENET 1957b, p. 2 – FABRE et MAINJONET 1958, p. 193-196 – MARTIN 1958, p. 311 – MAINJONET 1961, p. 178 – CHARDOME 1973, n°58.T.16.-6, p. XXXXVI – CHEVALLIER 1975, p. 997 – BOUTHIER 1982, p. 140 – PY *et al.* 1983, n°25, p. 121 – DEVAUGES 1988, n°351-19, p. 242 – MEISSONNIER 1996, p. 68 – CAG 58, n°220, p. 226 (2\*).

**151. ROUY** (arr. Nevers, canton Guérigny) [groupe 1]  
58223\_1

*Vespasien-Marc Aurèle*

Vers 1925, en labourant son champ, un cultivateur a mis au jour 132 monnaies en alliage cuivreux dont le *terminus* se situe entre 161 et 180. Les monnaies étaient contenues dans un récipient en terre cuite et d'après le cultivateur elles étaient accompagnées d'un « parchemin ». Parmi les 132 monnaies, 103 sont des grands bronzes et 29 sont des moyens et petits modules. La trouvaille se décompose ainsi : 2 Vespasien, 5 Titus, 13 Domitien, 3 Nerva, 29 Trajan, 38 Hadrien, 1 Aelius, 21 Antonin, 8 Faustine I, 3 Marc Aurèle, 8 Faustine II et 1 moyen bronze non identifié. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Récipient en terre cuite ; 132 monnaies ; parchemin ( ? ) ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésauration*

GAILLARD 1960, p. 399 (localise la trouvaille à Bona) – CHEVALLIER 1975, p. 995 (localise la trouvaille à Bona) – MEISSONNIER 1996, p. 68 – CAG 58, n°223, p. 228 (6\*) – MEISSONNIER 2005, p. 106-108 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58168.

**152. SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 3]  
58230\_1

*Gauloises-Constance II*

En 1977, à *Couan*, entre les communes de Saint-Aubin-des-Chaumes, Nuars et Fontenay-près-Vezelay, G. Colas a mis au jour illégalement, 3 dépôts monétaires (cat. 152-154) ainsi que de nombreux autres objets. Le premier dépôt monétaire était contenu dans une tirelire en bronze, il comprenait 9 monnaies gauloises en argent, 1 *aureus* de Carin, 1 *argenteus* de Maximien et 4 *milliarenisia* de Constance II. Il est difficile de savoir si d'autres monnaies étaient présentes dans cette tirelire et il demeure donc complexe d'émettre un *terminus* (vers 337-361 ?). Toutefois, un nombre considérable d'objets ont été retrouvés au même endroit que les 3 dépôts monétaires : 2 bustes d'hommes en bronze, statue en bronze du dieu Cobannus, statuette en bronze : 1 dieu-guerrier, 1 Minerve, 1 déesse au bonnet conique, 3 Mars, 1 Apollon, 8 Mercure, 1 cavaliers, 2 taureaux tricornus, 2 bœufs, 2 sangliers, 1 cheval, 1 cerf, 2 lions et 1 serpent. Mais aussi : 2 bustes de femmes en bronze, 3 fibules, 1 dauphin, 1 tirelire avec clé (contenant ce premier dépôt monétaire), 2 poignées de porte, 3 cuillers, des éléments de parure, 1 miroir, des ex-voto anatomique, 1 bassin, 1 situle, 1 roue, 1 fragment de statuette, une tirelire en forme de tonneau et 2 pots en terre cuite contenant également des monnaies.

*Tirelire en bronze ; 15 monnaies ; statuettes en bronzes, autre dépôt, récipient en métal et en céramique, ex-voto, objets de parure... ; sanctuaire ; dépôt cultuel (de sanctuaire)*

WALSH 1990, n°2, p. 165-166 – Collection Fleischman 1994, n°162-163, p. 310-314 – MATTUSCH 1996, n°48-49, p. 325-330 – KAUFMANN-HEINIMANN 1998, n°15, p. 173 ; pl. 127, p. 175 – LAVAGNE 1999, p. 689-720 – FELLMANN 2000, p. 163-175 – POLLINI 2002 – DONDIN-PAYRE et KAUFMANN-HEINIMANN 2009, p. 89-120 – CHIQUET 2016 – NOUVEL *et al.* 2018b, p. 28-29 ; 90-130 – NOUVEL *et al.* 2021, p. 32 – CHARRIER 2021, p. 163.

**153. SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 3]  
58230\_2

*Magnence-Julien II (?)*

Dans le même contexte que le dépôt précédent (cat. 152), un deuxième dépôt contenu dans un pot en céramique a livré « 871 monnaies dont les 37 de Julien II et d'autres plus petites (7 mm) ainsi que quelques bronzes moyens de Magnence et Constantius II ». Il s'agit vraisemblablement des monnaies les plus récentes découvertes parmi les différents dépôts, malheureusement, l'inventeur ne les a pas décrites.

*Pot en céramique ; 871 monnaies ; statuettes en bronzes, autre dépôt, récipient en métal et en céramique, ex-voto, objets de parure... ; sanctuaire ; dépôt cultuel (de sanctuaire)*

Collection Fleischman 1994, n°162-163, p. 310-314 – LAVAGNE 1999, p. 689-720 – FELLMANN 2000, p. 163-175 – POLLINI 2002 – DONDIN-PAYRE et KAUFMANN-HEINIMANN 2009, p. 89-120 – CHIQUET 2016 – NOUVEL *et al.* 2018b, p. 29-30 ; 90-130 – NOUVEL *et al.* 2021, p. 32 – CHARRIER 2021, p. 163.

**154. SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 3]  
58230\_3

*III<sup>e</sup> (?) - IV<sup>e</sup> siècles (?)*

Dans le même contexte que les deux dépôts précédents (cat. 152-153), un troisième dépôt contenant cette fois 5.000 monnaies a été mis au jour, les monnaies sont peu décrites mais devaient datées des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. Elles étaient contenues dans une tirelire en céramique.

*Tirelire en céramique ; environ 5.000 monnaies ; statuettes en bronzes, autre dépôt, récipient en métal et en céramique, ex-voto, objets de parure... ; sanctuaire ; dépôt cultuel (de sanctuaire)*

Collection Fleischman 1994, n°162-163, p. 310-314 – LAVAGNE 1999, p. 689-720 – FELLMANN 2000, p. 163-175 – POLLINI 2002 – DONDIN-PAYRE et KAUFMANN-HEINIMANN 2009, p. 89-120 – CHIQUET 2016 – NOUVEL *et al.* 2018b, p. 30 ; 90-130 – NOUVEL *et al.* 2021, p. 33 – CHARRIER 2021, p. 163.

**155. SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 2]  
58230\_4

*Gallien-Constant ou Constance II*

Durant l'été 2019, lors de la reprise des fouilles à *Couan* sous la direction de P. Nouvel, un dépôt monétaire composé de 10 monnaies et dont le *terminus* se situe autour de 348 a été mis au jour sous la tranchée de récupération du mur ouest du péribole du sanctuaire. Malgré la perturbation stratigraphique de cette zone, on peut penser que ce dépôt « avait été auparavant installé au pied du mur 236 dans une petite fosse ». Les 10 monnaies sont les suivantes : 1 Gallien, 1 Tétricus, 1 monnaie radiée indéterminée, 1 Crispus, 2 Constantin (*Constantinopolis* et *Urbs Roma*), 1 type *gloria exercitus* à une enseigne (Constantin ou fils), 2 type *victoriae dd avg q nn* (Constant ou Constance II) et une monnaie indéterminée du IV<sup>e</sup> siècle. Ce dépôt pourrait également comprendre des monnaies classées dans les US liées au démantèlement du mur, ce qui ferait évoluer le nombre de monnaies mais pas sa chronologie ni son faciès.



*Pas de contenant mentionné (fosse) ; au moins 10 monnaies ; pas de mobilier associé ; sanctuaire ; dépôt culturel*

NOUVEL *et al.* 2019a, p. 83 – CHARRIER 2019a, p. 107-109 – CHARRIER 2021, p. 160.

**156. SAINT-AUBIN-LES-FORGES** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire, canton Charité-sur-Loire) [groupe 4]  
58231\_1

*Valérien et Gallien*

Entre 1950 et 1960, dans la forêt *des Bertranges*, on a découvert dans un ferrier, dans une amphore, un dépôt monétaire comprenant plus de 200 antoniniens des années 259-260. Il pourrait ici s'agir du même dépôt monétaire que celui de Raveau (cat. 150).

*Amphore ; environ 200 monnaies ; pas de mobilier associé ; ferrier ; artisanat (?) ; rural (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

CAG 58, n°231, p. 230 (3\*).

**157. SAINT-BENIN-DES-BOIS** (arr. Nevers, canton Guérigny) [groupe 3]  
58233\_1

*Trajan-Maximin*

En 1845, non-loin des vestiges du château de Lurcy-le-Châtel, on a découvert un dépôt monétaire comprenant entre 400 et 500 monnaies dont le *terminus* se situe entre 235 et 238. Ces dernières sont des sesterces, as et deniers. Plusieurs de ces monnaies (92 exactement) ont été acquises par le musée de Nevers. Nous connaissons ainsi l'existence de : 1 sesterce de Trajan, 8 Hadrien (7 sesterces et 1 as), 13 Antonin (11 sesterces et 2 as), 3 sesterces de Faustine I, 23 Marc Aurèle (4 deniers, 16 sesterces et 3 as), 11 sesterces de Faustine II, 2 sesterces de Lucius Vèreus, 7 sesterces de Lucille, 12 sesterces de Commode, 6 sesterces de Crispine, 2 sesterces de Septime Sévère, 2 sesterces de Sévère Alexandre et 2 sesterces de Maximin. De plus, le Bulletin de la Société de l'Histoire de France mentionne des monnaies de Sabine et d'Aelius. On y trouve également la mention du fait que « toutes ces médailles sont en ce moment entre les mains de M. Saulieu de la Chaumonerie qui en réserve une partie pour la bibliothèque de Nevers ».

*Pas de contenant mentionné ; entre 400 et 500 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation*

ANONYME 1846a, p. 27 (citant *l'Echo de la Nièvre* sans précisé le n°) – BLANCHET 1900, n°271, p. 167-168 – DE FLAMARE 1905, p. 347 ; 354 – BOLIN 1926, p. 162 – CAG 58, n°233, p. 230.

**158. SAINT-PARIZE-LE-CHÂTEL** (arr. Nevers, canton Saint-Pierre-le-Moûtier)

[groupe 3]

58260\_1

*Gallien-Valentinien ( ? )*

En 1906, à *Moiry*, 1.672 monnaies (petits et moyens bronzes dont le *terminus* se situe vers 378) ont été mises au jour dans un vase en terre cuite par des ouvriers. Ces dernières iraient du règne de Gallien à celui de Valentinien mais les monnaies n'ont pas été étudiées par des spécialistes. Plusieurs effigies ont tout de même été identifiées : Gallien, Quintille, Aurélien, Séverine, Tacite, Probus, Maxence, Carus, Magnia Urbica, Dioclétien, Maximien, Constantin, Galère, Constance, Crispus, Constantin II, Constance II, Hélène, Théodora, Magnence (environ 200), Décence, Julien et Valentinien. Malheureusement nous ne connaissons pas la fiabilité de ces identifications mais d'autres objets (notamment un dodécaèdre en bronze) ainsi que des murs ont été découverts à proximité des monnaies. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre ; 1.672 monnaies ; dodécaèdre en bronze ; établissement rural (ER2) ; dépôt de thésaurisation*

PÉROT 1906, p. 122-125 – BLANCHET 1906, p. 349 – DE LESPINASSE 1906, p. 612-613 ; 616-617 – DE LESPINASSE 1908, p. 378-379 – BERTRAND 1909, p. 273 (localise la découverte à Coulandon) – BOLIN 1926, p. 172 – BLANCHET Supplément, n°1045 – BASTIEN 1964, p. 135 – CAG 03, n°251, p. 120 (localise la découverte à Coulandon) – TAF VII, p. 36 – MEISSONNIER 1996, p. 68 – CAG 58, n°260, p. 236 (3\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58260.

**159. SAINT-PÈRE** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire, canton Charité-sur-Loire) [groupe 2]

58261\_1

*Septime Sévère-Claude II*

En 1883, près de *la ferme de Neuzy*, « au bord de la voie Cosne-Entrains » un laboureur a mis au jour environ 700 monnaies (*terminus* 268-270 ?) dans un vase en terre cuite dont environ 200 sesterces et 500 antoniniens. Parmi ces monnaies, on a reconnu les effigies de : Septime Sévère, Macrin, Sévère Alexandre, Gordien III, Philippe I et II, Trajan Dèce, Herennia Etruscilla, Gallien, Salonine, Salonin et Claude II. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre cuite ; environ 700 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; établissement rural (ER2) ; dépôt de thésaurisation*

ROUBET 1886, p. 302-304 – BLANCHET 1900, n°272, p. 168 – DE FLAMARE 1905, p. 355 – BOLIN 1926, p. 168 – KOETHE 1950, p. 218 – CHARDOME 1973, n°58.T.07.-8, p. XXXXVI – BOUTHIER 1984, p. 50 – DEVAUGES 1988, n° 351-20, p. 242 – CAG 58, n°261, p. 237 (5\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58261-04.

**160. SAINT-RÉVÉRIEN** (arr. Clamecy, canton Corbigny) [groupe 4]  
58266\_1

*III<sup>e</sup> siècle*

En 1904, on a découvert un vase en alliage cuivreux comprenant un nombre indéterminé de monnaies datées du III<sup>e</sup> siècle. Aucune autre information n'est précisée.

*Vase en alliage cuivreux ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

DE FLAMARE 1905, p. 357 – CAG 58, n°266, p. 239 (7\*).

**161. TRESNAY** (arr. Nevers, canton Saint-Pierre-le-Moûtier) [groupe 3]  
58296\_1

*Gallien-Constance Chlore*

En 1865, un cultivateur a découvert un vase en terre cuite contenant 80 à 100 kg de monnaies soit environ 30.000 exemplaires d'antoniniens, *aureliani*, *nummi* et grands bronzes dont le *terminus* se situe autour de 294. Le dépôt comprenait des monnaies de Gallien, Salonine, Salonin, Quiétus, Claude II, Quintille, Aurélien, Séverine, Tacite, Florian, Probus, Carus, Magnia Urbica, Numérien, Carin, Dioclétien, Maximien, Constance Chlore, Carausius et Allectus. Une partie de ces monnaies a été achetée par la Société Émulation de l'Allier pour être répartie entre ses membres. Ce lot est entré au musée de Moulins en 1882. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre cuite ; environ 30.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

DOUMET 1864, p. 360 – BERNARD 1877, p. 431 – PÉROT 1877c, p. 241 – *Catalogue musée de Moulins*, n°511, p. 134 – *La curiosité universelle*, n°97, du 26 novembre 1888, p. 4 – BLANCHET 1900, n°266, p. 166 – DE LA BARRE et BERTRAND 1905, p. 401-402 – DE LA BARRE et BERTRAND 1906, p. 25-26 – CALLU 1981, n°11, p. 25 – LORIOT 1983, p. 368-369 – TAF VII, p. 37 – CAG 58, n°296, p. 248 (8\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58296.

**162. VARENNES-VAUZELLES** (arr. Nevers) [groupe 4]  
58303\_1

*Tétricus*

Peu avant 1838, à *Notre-Dame de l'Orme*, on a découvert dans un vase en alliage cuivreux plusieurs milliers de monnaies de Tétricus sans que l'on en connaisse le contexte de découverte et le détail de la composition.

*Vase en alliage cuivreux ; plusieurs milliers de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; dépôt de décri / rebut (?)*

MORELLET *et al.* 1838-1840, tome 1, p. 185 – BULLIOT 1856, p. 125 – BLANCHET Supplément, n°1050.

**163. VARZY** (arr. Clamecy, canton Clamecy) [groupe 1]  
58304\_1

*Gallien-Quintille/Victorin*

En 1984, P. Lefèbvre a découvert près de la chapelle Saint-Lazare, un dépôt s'apparentant à une bourse qui contenait 8 monnaies à savoir : 1 Gallien, 3 Postume, 3 Victorin et 1 Quintille. La perte ou l'enfouissement de ce dépôt s'est opéré peu après 270. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Bourse (?) ; 8 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité chapelle Saint-Lazare ; établissement rural (ER0) ; perte ( ?) (bourse ?)*

ADAM et MARCHAND 1984, p. 13 – MEISSONNIER 1996, p. 68 – CAG 58, n°304, p. 252 (8\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58304.

## 6. Rhône (69)

### 164. CHENAS (arr. Villefranche-sur-Saône, canton Belleville) [groupe 4] 69053\_1

*Indéterminé*

Vers 1855, en défrichant un bois, on a mis au jour un vase en alliage cuivreux rempli de monnaies qui pourraient être antiques, mais dont la datation n'est pas connue.

*Vase en alliage cuivreux ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

OGIER 1856, p. 79 – MONFALCON 1866, p. 214 – CAG 69/1, n°53, p. 190.

### 165. LANCIÉ (arr. Villefranche-sur-Saône, canton Belleville) [groupe 1] 69108\_1

*Valérien-Maximien*

En 1880, en arrachant une vigne, on a mis au jour environ 1.806 antoniniens dans une urne en terre cuite dont l'enfouissement s'est déroulé autour de 298. Les monnaies se répartissent ainsi : 2 Gallien, 9 Claude II, 1 Quintille, 236 Aurélien, 5 Séverine, 87 Tacite, 13 Florian, 438 Probus, 31 Carus, 35 Numérien, 47 Carin, 384 Dioclétien, 430 Maximien, 1 Carausius, 1 Allectus, 43 Constance Chlore, 43 Galère. Ce dépôt aurait été enfoui « sans doute en bordure d'un chemin existant dans l'Antiquité » et il peut être incomplet.

*Urne en terre cuite ; 1.806 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie (?) ; dépôt de thésaurisation*

LÉPAULLE 1883, p. 5-25 – BLANCHET 1900, n°288, p. 172 – BOLIN 1926, p. 171 – AUDIN 1953, p. 65 – CALLU 1969, p. 338 note 1 – CHARDOME 1973, n°71.T.24.-13, p. LVI – LORIOT 1979, n°31, p. 578 – WALKER 1981a, p. 315 – WALKER 1981b, p. 328 ; 341 – TAF V/1, n°5, p. 52-53 – PLANET 1999, p. 236 – CAG 69/1, n° 108, p. 253.

### 166. MARCHAMPT (arr. Villefranche-sur-Saône, canton Belleville) [groupe 4] 69124\_1

*Dioclétien (?)*

En 1808, au *Crêt de Châtel*, vers la source du Samsons, on a mis au jour un vase en alliage cuivreux comprenant des monnaies, notamment de Dioclétien, ainsi que divers objets tels qu'une bague à cachet et des armes.

*Vase en alliage cuivreux ; nombre indéterminé de monnaies ; bague à cachet, armes ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

OGIER 1856, p. 102 – TAF V/1, n° 17, p. 57 – CAG 69/1, n°124, p. 261.

**167. OUROUX** (arr. Villefranche-sur-Saône, canton Thizy-les-Bourgs) [groupe 1]  
69150\_1

*Marc Aurèle-Valérien et Gallien*

En 1945-1946, on a découvert de manière fortuite (lors de travaux) un dépôt monétaire comportant 353 deniers et antoniniens contenus dans une céramique gris-rosé brisée enfouie entre 253 et 256. Cette découverte a eu lieu au quartier de Boutara, à environ 30 mètres du cimetière. Les 139 deniers se répartissent ainsi : 1 Faustine II, 1 Clodius Albinus César, 10 Septime Sévère, 8 Julia Domna sous Septime Sévère, 5 Caracalla règne conjoint, 5 Plautille, 1 Geta César, 2 Geta Auguste, 11 Caracalla, 1 Julia Domna sous Caracalla, 1 Macrin, 24 Élagabal, 2 Julia Soemias, 3 Julia Maesa, 27 Sévère Alexandre, 4 Julia Mamaea, 24 Maximin, 1 Pupien, 1 Balbin et 7 Gordien III. Les 213 antoniniens se répartissent ainsi : 3 Caracalla, 1 Julia Domna, 3 Élagabal, 106 Gordien III, 59 Philippe, 13 Otacilia Severa, 7 Philippe II, 11 Trajan Dèce, 3 Herennius Etruscus, 3 Trébonien Galle, 3 Volusien, 1 Valérien et 1 indéterminé. Cette découverte a eu lieu le long de la voie romaine de Belleville à Autun. Il s'agit d'une thésaurisation longue.

*Céramique gris-rosée ; 353 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; rural ( ? ) ; dépôt de thésaurisation*

BONNEFOY et PARRIAT 1966, p. 29-67 – LEGLAY 1968, p. 578 – CHEVALLIER 1975, p. 996 – WALKER 1981a, p. 314 – WALKER 1981b, p. 330 ; 340 – WALKER 1981c, p. 196 (*non vidi*) – PY *et al.* 1983, n°41, p. 121 – TAF V/1, n°19, p. 58 – CAG 69/1, n°150, p. 295 – HOBBS 2006, n°469, p. 173.

## 7. Saône-et-Loire (71)

### 168. ALLÉRIOT (arr. Chalon-sur-Saône, canton Ouroux-sur-Saône) [groupe 4] 71004\_1

*Haut-Empire ( ?)-Marc Aurèle ( ?)*

Avant 1775, au port et bac, dans une chènevière située près de la Saône, on mentionne la découverte d'un vase contenant des monnaies du Haut-Empire dont au moins deux sont à l'effigie d'Antonin et de Marc Aurèle. Le reste des monnaies n'est pas décrit. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'un cours d'eau ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

COURTÉPÉE IIP<sup>2</sup>, p. 356 – GASPARD 1854, p. 309 – BULLIOT et THIOLLIER 1892, p. 150 – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 83 – BLANCHET Supplément, n°1056 – LORIOT 1977, n°1, p. 205 – CAG 71/4, n°480, p. 418 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71004.

### 169. ALLÉRIOT (arr. Chalon-sur-Saône, canton Ouroux-sur-Saône) [groupe 3] 71004\_2

*Hadrien-Valérien et Gallien*

En 1858, dans les fossés du château de *Montagny*, 200 à 300 monnaies d'argent ou de billon ont été découvertes dans une céramique enfouie aux environs de 258-260. Parmi ces monnaies, on a identifié : 1 Sabine, 1 Antonin, 1 Sévère Alexandre, plusieurs Gordien III, 4 Philippe I, 1 Otacilia Severa, 1 Trajan Dèce, 1 Herennia Etruscilla, 3 Trébonien Galle, 1 Hostilien, 3 Valérien, 2 Valérien II, 1 Mariniana et 5 Salonine. Une partie du dépôt a été acquis par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon et une partie par deux de ses membres : Jules Chevrier et Henri Batault. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Céramique ; entre 200 et 300 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

ARMAND-CALLIAT 1937, p. 84 – BLANCHET Supplément, n°1057 – KOETHE 1950, p. 208 – DEMOUGEOT 1962, p. 14 (10) – CHARDOME 1973, n°71.T.07.-6, p. LV – LORIOT 1977, n°2, p. 205 – PY *et al.* 1983, n°40, p. 121 – CAG 71/4, n°480, p. 418 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71004-14.

### 170. ANOST (arr. Autun, canton Autun 1) [groupe 2] 71009\_1

*Marc Aurèle et Lucius Vérus*

En 1896, près du hameau *du Mont*, découverte d'un dépôt monétaire composé de 6 grands bronzes de Marc Aurèle et Lucius Vérus (*terminus* non précisé : 161-180 ?) contenus dans deux récipients en alliage cuivreux (une coupe sans pied et une urne). Cette découverte a été faite par Jean Lagoutte, dans un champ, au creux d'un rocher. Ces monnaies étaient accompagnées de 4 statuettes en alliage cuivreux (2 Victoire et 2 Mercure). L'une des monnaies a été égarée. Le

mobilier pourrait appartenir à un oratoire rural ou être mis en lien avec la présence d'un fanum. Les statuettes ont été acquises par la société éduenne.

*Coupe sans pied et urne en alliage cuivreux ; 6 monnaies ; 4 statuette en alliage cuivreux ; lieu de culte ; oratoire rural (?) ; dépôt cultuel*

GRAILLOT 1899, p. 373-390 – GRAILLOT 1900, p. 220-221 – REINACH 1910, n°2, p. 90 ; n°2 et 9, p. 235 – BLANCHET Supplément, n°1070 – BRAEMER 1963, n°340-342, p. 80-81 – LEBEL et BOUCHER 1975, n°68, p. 48 ; n°82, p. 57 ; n°107-108, p. 68 – LORIOT 1977, n°3, p. 205 ; 210 – CAG 71/4, n°269, p. 277-278 – KAUFMANN-HEINIMANN 1998, n°GF15, p. 237.

**171. AUTUN [groupe 3]**  
71014\_1

*Élagabal-Gallien*

En 1614, des ouvriers ont découvert un coffre en plomb contenant des monnaies d'or et d'argent dont au moins 4 ont été identifiées : un *aureus* d'Élagabal ornant un bracelet en or, un *aureus* de Philippe I<sup>er</sup>, un *aureus* d'Otacia Severa serti dans une monture de pendentif en or et enfin un *aureus* de Gallien livrant un *terminus* autour de 260. Le dépôt contenait d'autres bijoux (un second bracelet en or et plusieurs bagues) mais aussi de la vaisselle en argent (patères, vases, tasses et au moins 3 cuillers). Cette découverte a eu lieu lors de travaux d'ouverture de fossés dans l'actuelle rue Gaston-Joliet, près de la Porte de Rome (îlot XV-9) et le dépôt a ensuite été dispersé dans diverses collections.

*Coffre en plomb ; au moins 4 ; bijoux et vaisselle en argent ; urbain ; chef-lieu ; dépôt de thésaurisation*

MONTFAUCON I, p. 129, pl. 72-74 – THOMAS 1846, p. 87-89 – BLANCHET 1933, p. 366-371 (cite une lettre de Peiresc à M. de Thou du 4 avril 1633) – LORIOT 1985, p. 603-608 – JAFFÉ 1989, p. 134 – BRENOT et METZGER 1992, n°13, p. 322 – HUVELIN et LORIOT 1992, n°30, p. 268 – CAG 71/1, n°931, p. 196 – BARATTE 1994, p. 201-212 – KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 154 – HOBBS 2006, n°649, p. 182 – BARATTE 2007, p. 9 – CHARDRON-PICAULT 2007, p. 229 ; 233 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 281.

**172. AUTUN [groupe 1]**  
71014\_2

*Néron-Marc Aurèle*

En 1857, à l'emplacement de l'îlot IX-X-10, actuel boulevard Mazagran, 52 ou 57 *aurei* ont été découverts dans un puits (*terminus* entre 161 et 180). Ce dépôt comprenait 22 Néron, 14 Vespasien, 7 Domitien, 3 Trajan, 2 Hadrien, 1 Sabine, 1 Antonin, 1 Faustine II et 1 Marc Aurèle. Des statuettes en terre cuite (représentant notamment des chevaux) ainsi que des céramiques ont également été retrouvées dans ce puits.

*Pas de contenant mentionné ; 52 ou 57 monnaies ; statuettes en terre cuite et céramiques ; puits ; urbain ; chef-lieu ; dépôt de thésaurisation*

*Écho de Saône-et-Loire* du 05/12/1857 et du 19/12/1857 (*non vidi*) – ANONYME 1858, p. 634 – ROIDOT-DELÉAGE et DE FONTENAY 1872, p. 394-395 – DE FONTENAY et DE



CHARMASSE 1889, p. 92 – BULLIOT 1890, p. 443-446 – BLANCHET 1899, p. 282 – BLANCHET 1900, n°291, p. 173 – BOLIN 1926, p. 161 – LORIOT 1977, n°4, p. 205 – CAG 71/1, n° 94, p. 59-60 – KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 124 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 281.

**173. AUTUN** [groupe 1]  
71014\_3

*Vespasien-Antonin*

Avant 1881, à proximité de la caserne, on a mis au jour un dépôt comprenant 9 *aurei*. Il se compose de : 1 Vespasien, 5 Trajan, 2 Hadrien et 1 Faustine I. Il pourrait s'agir d'un fragment de dépôt plus important dont il demeure difficile d'établir le *terminus*.

*Pas de contenant mentionné ; 9 monnaies ; pas de mobilier associé ; urbain ; chef-lieu ; dépôt de thésaurisation*

BULLIOT 1881, p. 454 – LORIOT 1977, n°5, p. 205 – CAG 71/1, n°898, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 281.

**174. AUTUN** [groupe 3]  
71014\_4

*Gallien-Constantin*

En 1885, peut-être *au Champ des Orfèvres*, on a fait la découverte de plusieurs monnaies d'or, probablement dans un puits. Seules 2 monnaies sont présentées : « deux médaillons en or de Gallien et de Constantin I<sup>er</sup> ». Selon J.-P. CALLU et X. LORIOT, il ne s'agirait pas d'un dépôt : le multiple de Gallien est présenté dans le catalogue des monnaies d'or isolées (Monthelon ; cat. 69).

*Pas de contenant mentionné ; au moins 2 monnaies ; pas de mobilier associé ; dépôts (?) ; urbain ; chef-lieu ; dépôt de thésaurisation*

ANONYME 1890b, p. 251 – BULLIOT 1890, p. 446 – BLANCHET 1900, n°292, p. 173 – GADANT 1910, p. 360 – CALLU 1969, p. 428 – LORIOT 1977, n°6, p. 205 – HIERNARD 1979, n°16, p. 52 – CALLU et LORIOT 1990, n°599, p. 269 – KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 164 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 281.

**175. AUTUN** [groupe 3]  
71014\_5

*Tétricus-Valens*

En 1889 ou 1894, près de la porte d'Arroux, faubourg Saint-Andoche, dans le *jardin Poizeau*, au sein de l'îlot II-9, un dépôt a été mis au jour dans un atelier de fondeur (*terminus* 364-378 ?). Ce dépôt se compose de deux lots s'échelonnant de Tétricus à Valens. Le premier a été trouvé dans une céramique et comprend 629 monnaies dont 105 de Tétricus I et 15 de Tétricus II, majoritairement des imitations. Le reste semble daté d'époque constantinienne et une monnaie de Valens est également mentionnée. Le second lot se compose de 213 monnaies présentes dans deux creusets. Les monnaies étaient accompagnées de deux petites fourches et de lingots de

bronze. Il s'agirait ici de dépôts constitués dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle dans le but d'être refondus.

*Céramique et deux creusets ; 842 monnaies ; fourches et lingots de bronze ; artisanat ; atelier de fondeur ; chef-lieu ; dépôt de décri / rebut*

DE ROMISZOWSKI 1890, p. 479-480 – BULLIOT 1897, p. 57 – BLANCHET 1910b, p. 608-609 – BLANCHET 1920, p. 92-93 – BLANCHET Supplément, n°1066 – CHARDOME 1973, n°71.T.16.-9, p. LVI – LORIOT 1977, n°7, p. 205 ; p. 210 – CALLU et GARNIER 1977, p. 284 ; 308-309 – PINETTE 1987, n°514a et b p. 249-250 – CAG 71/1, n°925, p. 195 – KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 92.

**176. AUTUN** [groupe 2]  
71014\_6

*Élagabal-Valérien et Gallien*

En 1956, au lieu-dit *Champ-Simon*, boulevard Mazagran, on a mis au jour une amphore contenant 63 deniers et antoniniens dont le *terminus* se situe autour de 260. Parmi les 63 monnaies, 40 ont été examinées : 4 Élagabal, 2 Julia Maesa, 1 Julia Mamaea, 1 Gordien I, 10 Gordien III, 5 Philippe I, 1 Otacilia Severa, 1 Philippe II, 2 Trajan Dèce, 2 Trébonien Galle, 2 Volusien, 2 Emilien, 2 Valérien et 5 Gallien. Le dépôt ne comprend aucune monnaie des empereurs gaulois. Cette amphore se trouvait à côté d'une seconde, toutes deux étaient calées avec des pierres, enfouies dans une couche de sable et recouverte d'une fine couche de ciment.

*Amphore ; 63 monnaies ; amphore ; urbain ; chef-lieu ; dépôt de thésaurisation*

ARMAND-CALLIAT et VIALLEFOND 1958, p. 275-278 – GUEY 1958, p. 370-371 – DEMOUGEOT 1962, p. 14 (10) – CHARDOME 1973, n°71.T.29.-6, p. LVII – LORIOT 1977, n°8, p. 205 – PY *et al.* 1983, n°22, p. 121 – REBOURG 1986, p. 84 – CAG 71/1, n°927, p. 195 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71014 (5\*), p. 164.

**177. AUTUN** [groupe 4]  
71014\_7

*Indéterminé-Valentinien*

Vers 1679, on a découvert dans un puits un chaudron et des monnaies dont la plus récente date de Valentinien. Cette découverte se situerait à proximité du sanctuaire de la déesse Bibracte (îlot XIV-12), puisqu'un ex-voto et des inscriptions en son nom y ont été découverts.

*Chaudron ; nombre indéterminé de monnaies ; ex-voto ; urbain ; chef-lieu ; typologie de dépôt indéterminée (cultuel ?)*

COURTÉPÉE II<sup>2</sup>, p. 527 – Journal de Trévoux 1704, p. 1789 – ROIDOT-DELÉAGE et DE FONTENAY 1872, p. 401-402 – BULLIOT 1874, p. 299-329 – DE FONTENAY et DE CHARMASSE 1889, p. 81 – BABELON et BLANCHET 1895, n°2304, p. 709-710 – *CIL* XIII-1, 2651-2653 – PINETTE 1987, n°94, p. 50 – LEJEUNE 1990, p. 69-96 – CAG 71/1, n°198, p. 92 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71014, p. 150-151 – LABAUNE et KASPRZYK 2021, p. 111.

**178. AUTUN** [groupe 1]  
71014\_8

*Septime Sévère-Gallien*

En 1978, à la *Promenade des marbres*, îlot XIII-10, on a découvert 26 monnaies dont le *terminus* se situe autour de 259-260. La trouvaille se compose de : 1 denier de Julia Domna, 1 denier de Julia Mamaea, 7 antoniniens de Gordien III, 2 de Philippe I, 1 de Trajan Dèce, 1 d'Herennia Etruscilla, 3 de Volusien, 4 de Valérien, 5 de Gallien et 1 de Salonine. Parmi ces monnaies 21 ont été acquises par le musée Rolin d'Autun.

*Pas de contenant mentionné ; 26 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitat urbain ; chef-lieu ; dépôt de thésaurisation*

REBOURG 1986, p. 84 – CAG 71/1, n°928, p. 195-196 – KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 147.

**179. AUTUN** [groupe 4]  
71014\_9

*Fin du Haut-Empire*

Vers 1839, sur la route de la Selle à Autun, des ouvriers ont trouvé, sous un rocher, des monnaies en bronze et peut-être en or. La trouvaille n'est pas détaillée mais semble dater « des derniers temps du Haut-Empire ». La ville d'Autun aurait fait l'achat d'une partie de ces monnaies.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; sous un rocher ; urbain ; chef-lieu ; dépôt de thésaurisation ( ?)*

*L'éduen*, n°51, 8/12/1839, p. 3 col I (*non vidi* mais le passage a été retranscrit par X. Lorient dans ses archives).

**180. AUTUN** [groupe 2]  
71014\_10

*Gallien-Probus ( ?)*

En 2010, on a fait la découverte d'un dépôt monétaire estimé à 112.242 monnaies (38, 326 kg) contenu dans un panier. Cette découverte a eu lieu au *Faubourg d'Arroux* (îlot II-9) lors la fouille archéologique menée par S. Alix. Il a été découvert dans une fosse couverte par des tuiles au sein d'un probable atelier de métallurgie. L'identification de l'échantillon de 270 monnaies (toutes en alliage cuivreux) prélevées dans diverses couches du dépôt a permis de voir que la quasi-totalité de ces dernières étaient des imitations. En effet seules 5 semblent issues de frappes officielles (Postume, Gallien, Aurélien et Tétricus). En ce qui concerne les imitations, la plupart sont à l'effigie de Tétricus I et II mais également de Victorin, Claude II et Probus. Le diamètre de ces imitations réalisées à l'emporte-pièce permet d'estimer le *terminus* du dépôt à la fin du III<sup>e</sup> siècle, début du IV<sup>e</sup> siècle. Un second dépôt a été retrouvé sur le même site (cat. 181).

*Panier ; environ 112.242 monnaies ; pas de mobilier associé ; fosse couverte de tuile ; atelier de métallurgie ( ?) ; chef-lieu ; dépôt de décri / rebut*

LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 277 – MARTIN et BURGEVIN 2012, p. 34-35 – BURGEVIN *et al.* 2014, p. 98-101 – BURGEVIN 2016a, p. 279-282 – DROST 2020, n°35, p. 113.

**181. AUTUN** [groupe 2]  
71014\_11

*Gallien-Probus (?)*

Ce dépôt est similaire au précédent (cat. 180) par son lieu de découverte et sa composition. L'estimation du nombre de monnaies est de 2.342 monnaies pour 0,793 kg. Ce second dépôt a été trouvé dans la tranchée de récupération d'un mur à proximité du premier dépôt, toujours dans un probable atelier de métallurgie.

*Pas de contenant mentionné ; environ 2.342 monnaies ; pas de mobilier associé ; tranchée de récupération du mur ; atelier de métallurgie ( ? ) ; chef-lieu ; dépôt de décri / rebut*

BURGEVIN *et al.* 2014, p. 98-101 – BURGEVIN 2016a, p. 279-282 – DROST 2020, n°35, p. 113.

**182. AUTUN** [groupe 1]  
71014\_12

*Septime Sévère*

En 2014, on a mis au jour un dépôt de fondation dont le *terminus* se situe peu après 210. Ce dépôt se compose de 2 deniers trouvés lors d'une opération archéologique menée par P. Quenton à *la Croix Verte* (îlot XI-13). Ils sont à l'effigie de Septime Sévère et de son épouse Julia Domna. Ils ont été retrouvés dans le mortier de l'assise de réglage du mur 1020 qui était en lien avec la reconstruction d'un espace.

*Pas de contenant ; 2 monnaies ; pas de mobilier associé ; urbain ; chef-lieu ; dépôt de fondation*

QUENTON et SOUM 2018, p. 39-47 – SOUM 2018b, p. 65.

**183. AUTUN** [groupe 2]  
71014\_13

*Trajan-Clodius Albinus*

Vers 1866, on signale la découverte d'un dépôt composé d'au moins 21 monnaies dont le *terminus* se situe entre 193 et 197. Cette découverte a eu lieu lors des travaux de chemin de fer d'Étang à Épinac, entre les faubourgs d'Arroux et les faubourgs Saint-Andoche, dans un vase en céramique grise ovoïde. Ce dépôt comprenait au moins : 3 Trajan, 5 Hadrien, 6 Antonin, 1 Faustine I, 2 Marc Aurèle, 1 Faustine II, 2 Commode et 1 Clodius Albinus. Ces monnaies sont entrées dans la Collection Bulliot.

*Vase en céramique grise ovoïde ; au moins 21 monnaies ; pas de mobilier associé ; urbain ; chef-lieu ; dépôt de thésaurisation*

CHAPPUIS 1873, p. 398 note 2 – PINETTE 1987, n°523a, p. 251 – CAG 71/1, n°926, p. 195.

**184. AUTUN** [groupe 4]  
71014\_14

*Indéterminé*

En 1834, dans un champ à *Montmain*, la fouille d'un établissement rural a livré « 450 médailles romaines » dont nous ne connaissons pas les effigies. Ces monnaies ont été retrouvées dans vase en terre cuite blanche.

*Vase en terre cuite blanche ; 450 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural ; chef-lieu ; typologie de dépôt indéterminée*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1834, p. 140 – *POUILLEVET* 1864, p. 231 – *ZUAN* 1872, p. 512 – *CAG* 71/1, n°930, p. 196 – *KASPRZYK* 2005, vol. 2, p. 188.

**185. AUTUN** [groupe 1]  
71014\_15

*Hadrien-Marc Aurèle*

En 1987, rue des Pierres (îlot III-13), lors du décapage de la fouille du quartier artisanal on a mis au jour une coupelle en bronze étamé contenant 5 monnaies en bronze dont le *terminus* se situe peu après 176-177. Les monnaies sont les suivantes : 1 sesterce d'Hadrien, 2 sesterces d'Antonin, 1 sesterce de Marc Aurèle et 1 as de Lucius Vérus.

*Coupelle en bronze étamé ; 5 monnaies ; pas de mobilier associé ; quartier artisanal ; chef-lieu ; typologie de dépôt indéterminée*

*CAG* 71/1, n°929, p. 196.

**186. AUTUN** [groupe 1]  
71014\_16

*Gallien-Victorin*

Avant 1844, on mentionne la découverte de 3 *aurei* (isolés ou ensemble) de Gallien pour Salonine, Postume et Victorin. Ces 3 *aurei* sont conservés au Musée Rolin d'Autun sous les numéros N.8208 ; N.8234 et N.8221. Nous ignorons s'il s'agit d'un dépôt monétaire.

*Pas de contenant mentionné ; 3 monnaies ; pas de mobilier associé ; chef-lieu ; dépôt monétaire (?)*

*DE MONARD* 1844, p. 52 – *ANONYME* 1848, p. 132 – *HUVELIN et al.* 1977, n°15-17, p. 10-11 – *HIERNARD* 1983, n°59 a-c, p. 72 – *PINETTE* 1987, n°511-513, p. 249 – *CALLU et LORIOT* 1990, n°1a (matériel non retenu), p. 272 – *LEMPEREUR et al.* 2011, p. 281.

**187. AUTUN** [groupe 3]  
71014\_17

*Postume*

Vers 1830, en creusant une fosse à proximité du Temple dit d'Apollon (monument de la place de Charmasse ; îlot XIII-8), on a mis au jour une cinquantaine de monnaies de Postume. Il s'agit probablement d'un dépôt monétaire.

*Pas de contenant mentionné ; une cinquantaine de monnaies ; pas de mobilier associé ; temple dit d'Apollon ; chef-lieu ; dépôt monétaire (?)*

DE FONTENAY et DE CHARMASSE 1889, p. 151 – CAG 71/1, n°166, p. 83 – KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 146.

**188. AUTUN** [groupe 1]  
71014\_18

*Gaulois-Octave*

En 2018, au lieu-dit *la Genetoye*, on a mis au jour un dépôt monétaire composé de 42 monnaies dont le *terminus* se situe autour de 15 av. J.-C. M. Joly et Ph. Barral, lors d'une fouille programmée dans la *cella* du temple dit de Janus à Autun, ont mis en évidence « une structure composite, en pierre sèche et bois, que l'on peut interpréter comme un tronc à monnaie, en fonction de la découverte d'une quarantaine de monnaies, dispersées dans toute la partie centrale de ce dispositif ». En effet, cette structure comprenait 42 monnaies dont 2 ont été écartées car jugées intrusives. Il s'agit de 22 monnaies en argent et 18 en alliage cuivreux et plus précisément de : 14 quinaires gaulois, 3 oboles gauloises, 5 monnaies républicaines en argent (1 denier et 4 quinaires), 9 bronzes frappés gaulois, 6 as onciaux et 2 *dupondii* de Lyon à la légende COPIA. Selon St. Izri, ce dépôt s'est constitué entre 40-30 av. J.-C. et 20-15 av. J.-C. M. Joly et Ph. Barral précisent également que : « on pense inévitablement à des monnaies tombées à côté du coffre, au moment du « jet » de la monnaie (*jactatio stipis*), ou de la vidange du tronc monétaire, qui ont pu glisser entre les planches et madriers formant l'habillage de surface de ce dispositif. [...] D'un point de vue stratigraphique, cette construction s'insère entre les niveaux de construction du sol de la *cella* de l'état 2 et les niveaux de deux bâtiments en architecture de terre et bois, qu'elle incise clairement. Ce tronc monétaire se rattacherait ainsi, en l'état des données, au début de l'état 1, daté de l'époque augusto-tibérienne ».

En 2013 déjà, un lot de 17 monnaies avait été mis au jour lors de la fouille aux abords du temple dit de Janus. Il s'agit de : 1 as oncial, 1 quinaire gaulois, 1 as de Claude, 2 as de Néron, 3 as de Vespasien, 3 as de Domitien, 1 *dupondius* et 1 as de Nerva, 1 *dupondius* de Trajan, 2 as d'Hadrien et 1 as d'Antonin. Malheureusement le contexte de découverte (décapage à la pelle mécanique) ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un dépôt monétaire ou de monnaies de site. M. Joly et Ph. Barral écrivent à ce propos : « dans ce secteur, le remblai de démolition [4009], conservé sur quelques mètres carrés, a livré une vingtaine de monnaies romaines (as, *dupondius*), provenant d'un niveau de fonctionnement du sanctuaire ou d'un dépôt perturbés ». Par prudence nous avons écarté ce lot de nos statistiques.

*Tronc monétaire (?) ; 42 monnaies ; pas de mobilier associé ; cella du temple ; offrande ; jactatio stipis ; chef-lieu ; dépôt culturel*

BARRAL et JOLY 2013, p. 15 – IZRI 2013, p. 136-141 – JOLY et BARRAL 2018, p. 103-105 – IZRI 2018, p. 168-169 – BARRAL *et al.* 2018, p. 305-306 – BARRAL *et al.* 2019, p. 7.

**189. AUTUN** [groupe 2]  
71014\_19

*Gallien-Tétricus II*

En 1965, lors de travaux au 52 rue de la grille (îlot VI-5), on a mis au jour un dépôt monétaire comprenant un nombre indéterminé de monnaies dont seules 16 ont pu être étudiées et datées entre 256 et 274. Le *terminus* du dépôt se situe sous le règne d'Aurélien. Ces monnaies n'étaient dans aucun contenant, « elles pourraient provenir par conséquent d'une bourse et avoir été répandues à la faveur d'un remaniement du sol ou perdues par les occupants des lieux après la destruction de la maison ». Les 16 antoniniens étaient les suivants : 3 Gallien, 1 Salonine, 1 Valérien II, 2 Divo Claudio, 4 Tétricus, 2 Tétricus II et 3 imitations radiées.

*Pas de contenant mentionné ; au moins 16 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitat urbain ; perte*

TURCAN 1966, p. 31-42 – KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 106.

**190. AUTUN** [groupe 2]  
71014\_20

*Tétricus (?)*

En 1990, au 47 avenue du Général de Gaulle (îlot VI-5), on a mis au jour une « bourse de 77 monnaies, dont 72 antoniniens de Tétricus ». Cette découverte a été réalisée lors d'une fouille programmée faisant suite aux travaux réalisés au 52 rue de la grille en 1965 (cat. 189) « afin de compléter si possible cette mosaïque exceptionnelle et d'étudier les différents états de la *domus* ». Nous n'avons pas plus d'informations sur les monnaies mais elles semblent avoir été retrouvées dans des états d'abandon de l'habitat.

*Pas de contenant mentionné ; 77 monnaies ; mosaïque ; habitat urbain ; typologie de dépôt indéterminée*

AUBIN *et al.* 1996, p. 139 – KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 106.

**191. AUXY** (arr. Autun, canton Autun 2) [groupe 1]  
71015\_1

*Magnence-Décence*

En 1908, un fermier qui labourait son champ a découvert dans un vase friable ou dans une bourse, un dépôt de 166 monnaies en alliage cuivreux dont 127 de Magnence et 39 de Décence (*terminus* vers 353). Un objet en fer indéterminé a également été découvert.

*Vase ou bourse ; 166 monnaies ; objet en fer indéterminé ; aucune structure / site ; à proximité d'habitats groupés / agglomération (?) ; dépôt d'urgence*

DE ROMISZOWSKI 1908, p. 320-322 – BASTIEN 1964, p. 123 – LORIOT 1977, n°9, p. 205 – CAG 71/1, n°3, p. 205 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71015-16, p. 197.

**192. BERGESSEIN** (arr. Mâcon, canton Cluny) [groupe 4]  
71030\_1

*Faustine I ou II (?)*

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, entre *Rhodes* et *Châtelaine*, on a découvert un vase contenant des monnaies romaines dont plusieurs de Faustine (I ou II ?). Le *terminus* ne peut donc pas clairement être exprimé. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1834, p. 148 – RAGUT II<sup>2</sup>, p. 37 – *Mâconnais gallo-romain II*, p. 10 – LORiot 1977, n°10, p. 205 – CAG 71/3, n°141, p. 193 (mentionne T. Lacroix, *Manuscrit sur l'histoire de Mâcon*, sans précision) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71030-01.

**193. BERZÉ-LA-VILLE** (arr. Mâcon, canton Hurigny) [groupe 4]  
71032\_1

*Indéterminé*

En 1783, dans les vignes du presbytère, 300 monnaies romaines ont été découvertes dans un pot en grès. Elles étaient accompagnées de 3 bagues dont 2 en argent. Les émetteurs des monnaies ainsi que leurs dénominations ne sont pas mentionnés. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pot en grès ; 300 monnaies ; 3 bagues ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

JEANTON 1926, p. 121 – *Mâconnais gallo-romain I*, p. 31 – LORiot 1977, n°11, p. 205 – CAG 71/4, n°297, p. 294 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71032.

**194. BOIS-SAINTE-MARIE** (arr. Charolles, canton Chauffailles) [groupe 4]  
71041\_1

*Indéterminé*

La CAG mentionne ceci concernant la commune de Bois-Sainte-Marie : « dans le bourg, on a découvert un trésor monétaire (d'époque romaine ?), non publié. Une vingtaine de monnaies ont été données au Musée de Saint-Bonnet-de-Joux, dans les années 1950, par le comte de Rambuteau : Information M. Maerten ».

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies (au moins 20) ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ?) ; à proximité de voies ; typologie de dépôt indéterminée*

CAG 71/3, n°125, p. 192.



**195. BOURBON-LANCY** (arr. Charolles, canton Digoin) [groupe 4]  
71047\_1

*Indéterminé*

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on a retrouvé un dépôt contenant des monnaies d'or, d'argent et de bronze de différents empereurs qui ne sont pas mentionnés.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; dépôt de thésaurisation*

RÉVÉREND DU MESNIL 1894, p. 168 (citant une « lettre de M. Comiers, prévôt de Ternant, touchant les eaux-minérales de Bourbon-Lancy »).

**196. BOURBON-LANCY** (arr. Charolles, canton Digoin) [groupe 3]  
71047\_2

*Gallien-Aurélien/Tétricus*

Avant 1869, on signale la découverte d'un vase en terre cuite contenant environ 250 monnaies romaines dont le *terminus* pourrait se situer entre 270 et 275. Cette découverte a eu lieu dans un champ dominant le ruisseau de Borne, lors du passage d'une charrue. Ces 250 monnaies étaient à l'effigie de Gallien, Salonin, Postume, Victorin, Tétricus, Marius, Claude, Quintille et Aurélien. Les monnaies n'ont pas toutes été examinées donc d'autres émetteurs faisaient peut-être partie de ce dépôt. Les sources signalent également que « quelques années auparavant on aurait recueilli en ce lieu un autre dépôt. Quelques monnaies ont été récupérées : Valérien II Salonine, Tétricus II, Léonine ( ? ), Probus et Carus ». Nous préférons ici considérer cet ensemble comme une seule découverte.

*Vase en terre cuite ; environ 250 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; typologie de dépôt indéterminée*

GUILLEMINE 1869, p. 115 (citant une correspondance de M. ROBERT) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71047-20, p. 208.

**197. BOURBON-LANCY** (arr. Charolles, canton Digoin) [groupe 4]  
71047\_3

*Indéterminé*

M. Kasprzyk signale un dépôt monétaire inédit découvert en 1909 à *La Butte d'Arcy*, comprenant 150 monnaies de bronze ou argent, sans que l'on ait plus de précisions sur la chronologie et la composition du dépôt.

*Pas de contenant ; 150 monnaies ; pas de mobilier associé ; pas de structure / site ; typologie ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; type de dépôt indéterminée*

KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71047-13, p. 206 (cite « *Rapport sur les découvertes antiques effectuées à Bourbon-Lancy*, transmis à la préfecture de Saône-et-Loire (1927 ?), dossier M. Boirot, Mairie de Bourbon »).

**198. BOYER** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Tournus) [groupe 2]  
71052\_1

*Tétricus I et II (?)*

En 1970, A. Gaudillière a découvert au lieu-dit *Champ-Beillat*, un dépôt de 70 monnaies du III<sup>e</sup> siècle dont la majorité semble être constituée d'imitations de Tétricus I et II dont le *terminus* se situe probablement autour de 275. Ces monnaies étaient accompagnées d'une statuette en bronze représentant trois Amours. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel. Les monnaies sont actuellement conservées au Musée Greuze à Tournus.

*Pas de contenant mentionné ; 70 monnaies : statuette en bronze ; établissement rural (ER2) ; dépôt de décri / rebut ( ?)*

Lettre de l'Abbé Gaudillière à Cl. Rolley (non datée, SRA Bourgogne) – GAUDILLIERE 1972, p. 173-175 – PARRIAT 1972, p. 71-76 – ROLLEY 1972, p. 460 – ROLLEY et DEYTS 1973, n°121 – LORIOT 1977, n°12, p. 205 – CAG 71/4, n°504, p. 425 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71052-01, p. 209 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71052-02.

**199. LE BREUIL** (arr. Autun, canton Le Creusot 2) [groupe 4]  
71059\_1

*Sévère Alexandre ( ?)-Gallien (?)*

En 1858, au lieu-dit *en Garnou*, « sur la voie romaine d'Autun à Tournus », on a mis au jour une grande quantité de monnaies en alliage cuivreux et en argent. Parmi elles seules 3 sont décrites : 1 Julia Mamaea, 1 Trajan Dèce et 1 Gallien. Le nombre total de monnaies, l'exhaustivité des émetteurs et le *terminus* ne sont pas connus. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel. S'agit-il réellement d'un dépôt ?

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; établissement rural (ER0) ; dépôt monétaire (?)*

LACREUZE 1881b, p. 493 – LORIOT 1977, n°13, p. 205 – CAG 71/3, n°179, p. 213 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71059-01, p. 212 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71059.

**200. CHALON-SUR-SAÔNE** [groupe 4]  
71076\_1

*Milieu et fin du Haut-Empire*

En 1851, au lieu-dit *Saint-Jean-des-Vignes*, lors du creusement d'un fossé un cantonnier a découvert l'aménagement d'un puits où se trouvaient deux pots dont l'un contenait « un assez grand nombre de monnaies du milieu et de la fin du Haut-Empire ». Nous n'avons aucune information concernant le nombre et les effigies de ces monnaies. X. Lorient estime qu'il s'agit de monnaies des Antonins et des Sévères.

*Deux pots ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; puits ; urbain ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation ( ?)*

ARMAND-CALLIAT 1937, p. 234 – BLANCHET Supplément, n°1059 – LORIOT 1977, n°14, p. 205 – CAG 71/3, n°67, p. 156 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71076-18, p. 217.

**201. CHALON-SUR-SAÔNE** [groupe 1]  
71076\_2

*Septime Sévère-Trébonien Galle*

En 1969, dans la zone industrielle, lors de travaux, on a mis au jour un vase en terre cuite brisé contenant 349 deniers et antoniniens dont le *terminus* se situe autour de 253. Ce dépôt est composé de 20 deniers de Septime Sévère, 2 deniers de Clodius Albinus, 8 deniers et 2 antoniniens de Caracalla, 1 denier de Geta, 1 denier de Plautille, 2 deniers de Julia Domna, 1 denier de Macrin, 17 deniers et 5 antoniniens d'Élagabal, 4 deniers de Julia Soemias, 1 Julia Paula, 6 Julia Maesa, 23 Sévère Alexandre, 4 Julia Mammaea, 17 deniers de Maximin, 1 denier de Maxime César, 1 antoninien de Pupien, 1 denier de Balbin, 10 deniers et 86 antoniniens de Gordien III, 65 antoniniens de Philippe I, 10 antoniniens de Philippe II, 16 antoniniens d'Otacilia Severa, 14 antoniniens de Trajan Dèce, 6 antoniniens d'Herennia Etruscilla, 4 antoniniens d'Herennius Etruscus, 1 antoninien d'Hostilien, 1 antoninien d'Antonin divinisé, 7 antoniniens de Trébonien Galle et 4 antoniniens de Volusien. Il faut ajouter à cela 7 deniers et un antoninien non identifiés. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel et est conservé au Musée Denon (n° d'inventaire 72.15.1).

*Vase en terre cuite ; 349 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

TRÉMEAU 1969, p. 30 – CHARDOME 1973, n°71.T.26.-4, p. LVI – LORIOT 1977, n°15, p. 205 – CAG 71/3, n°67, p. 156 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71076-52, p. 237 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71076.

**202. CHALON-SUR-SAÔNE** [groupe 3]  
71076\_3

*III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles (?)*

En 2017, sur la place du Châtelet non loin du port antique en bord de Saône, lors d'une opération préventive dirigée par P. Quenton, on a mis au jour un dépôt monétaire à la pelle mécanique. Ce dernier est probablement incomplet mais se compose de 4,4 kg de monnaies, sans contenant. Le rapport de fouille mentionne que le dépôt monétaire « a été découvert dans la partie supérieure d'un remblai de démolition également d'époque gallo-romaine ». Les monnaies n'ont pas pu être nettoyées, leur identification demeure donc impossible. Seules 2 monnaies ont pu être identifiées : un antoninien de Divo Claudio et un *nummus* au revers GLORIA EXERCITVS à une enseigne. B. Soum a ensuite réparti le reste des monnaies ainsi : 12% de flans monétaires, 17% de monnaies réellement indéterminées, 29% de monnaies ayant été cassées, sectionnées ou rognées et 42% de monnaies dont le module a pu être identifié. Pour ces dernières il s'agit majoritairement d'*aes* 4, mais on retrouve également des antoniniens, *nummi* et *aes* 3. Les monnaies rognées seraient ici un témoignage d'une circulation tardive.

*Pas de contenant ; 4,4 kg de monnaies ; pas de mobilier associé ; bord de Saône ; à proximité du port ; habitats groupés / agglomération ; typologie de dépôt indéterminée*

SOUM 2017, p. 96-99.

**203. LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY** (arr. Mâcon) [groupe 4]

71090\_1

*Indéterminé*

Avant 1836, au lieu-dit *Pontaneveaux*, on a mis au jour un ou plusieurs pots en grès renfermant un nombre indéterminé de monnaies romaines. Il demeure complexe de savoir s'il s'agit d'une ou plusieurs trouvailles.

*Un ou plusieurs pots en grès ; nombre de monnaies indéterminé ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ; typologie de dépôt indéterminée*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1836, p. 133 – JEANTON 1926, p. 149 – *Mâconnais gallo-romain I*, p. 59 - LORiot 1977, n°16, p. 206 – CAG 71/3, n°90, p. 183.

**204. LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY** (arr. Mâcon) [groupe 1]

71090\_2

*Constantin*

En 1834, au lieu-dit le *bois de Loèze*, on a mis au jour un *solidus* de Constantin au revers SOL INVICTO COMITI (Alföldi 1963, n°493) accompagné de 6 statuettes en bronze. Nous avons fait le choix d'intégrer cette trouvaille dans les dépôts monétaires. Les statuettes étaient les suivantes : Jupiter, Esculape, Panthée, une prêtresse, un Germain et une Isis-Fortuna. Il pourrait s'agir ici d'un dépôt votif qui peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; 1 monnaie ; 6 statuettes en bronze ; établissement rural (ER0) ; dépôt votif*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1836, p. 133 – *Mâconnais gallo-romain I*, p. 56-57 – LANTIER 1945, p. 190 – CALLU et LORiot 1990, p. 273 – CAG 71/3, n°90, p. 183 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71090-01, p. 240 – LIMC V-1, n°305i, p. 784 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71090.

**205. LA CHAPELLE-SOUS-BRANCION** (arr. Mâcon, canton Tournus) [groupe 1]

71094\_1

*Gordien III-Valérien et Gallien*

En 1951, à la grotte de la *Baume de la Garaupe*, A. Molin a découvert une petite boîte en bois contenant 6 antoniniens dont le *terminus* se situe vers 260. Les monnaies se répartissent ainsi : 3 de Gordien III, 1 de Philippe I, 1 de Gallien et 1 de Valérien II divinisé. La boîte en bois était elle-même cachée sous une grosse pierre dans une cavité. Il s'agit d'un dépôt de thésaurisation dont « les possédants ont naturellement conservé et enfoui pour les dérober aux convoitises les pièces les moins dépréciées ».

*Boîte en bois ; 6 monnaies ; pas de mobilier associé ; cavité sous une grosse pierre ; rural ( ? ) ; dépôt de thésaurisation*

MOLIN et PARRIAT 1972, p. 73-77 – PY *et al.* 1983, n°45, p. 121 – CAG 71/4, n°528, p. 445 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71094-01, p. 240 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71094.

**206. CHARBONNIÈRES** (arr. Mâcon, canton Hurigny) [groupe 2]  
71099\_1

*Gallien-Probus*

En 1948, on a découvert dans un vase, lui-même situé à l'intérieur d'un mur, 7,5 kg d'antoniniens dont plus de 2.000 ont été identifiés (*terminus* vers 276). Le détail des identifications n'est pas connu, mais parmi ces monnaies se trouvaient les effigies de Gallien, Salonine (environ 80), Postume, Aurélien (environ 200), Séverine, Tacite (environ 300) et Probus (environ 1.500). Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase ; plus de 2.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt d'urgence ou de thésaurisation ( ?)*

FRANÇOIS 1948, p. 169 – GRÉMAUD 1955, p. 16 – CHARDOME 1973, n°71.T.34.-11, p. LVII – LORIOT 1977, n°17, p. 206 – CAG 71/4, n°299, p. 295 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71099-01, p. 242 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71099-06.

**207. CHÂTENROY-LE-ROYAL** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Chalon sur-Saône 3)  
[groupe 4]  
71118\_1

*Constantin ( ?)*

Vers 1895, au lieu-dit *le Meix-de-la-Dame*, on a mis au jour un dépôt monétaire comprenant un nombre indéterminé de monnaies de Constantin (*terminus* autour de 330 ?). Malheureusement, le dépôt n'a pas fait l'objet d'une étude globale, il est donc impossible de savoir si d'autres émetteurs étaient représentés. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

ARMAND-CALLIAT 1937, p. 123 – LORIOT 1977, n°18, p. 206 – CALLU 1981, n°50, p. 27 – CAG 71/3, n°71, p. 162 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71118-07, p. 247 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71118.

**208. LA COMELLE** (arr. Autun, canton Autun 2) [groupe 4]  
71142\_1

*Gordien (III ?)-Postume ( ?)*

En 1770 au hameau *du Jeu*, on a retrouvé « un pot rempli de médailles de Gordien et de Postume ». Le nombre de monnaies, leur dénomination et le reste des émetteurs ne sont pas mentionnés.

*Pot ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ?) ; typologie de dépôt indéterminée*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1836, p. 154 – *Annuaire Saône-et-Loire* 1839, p. 193 – COURTÉPÉE II<sup>2</sup>, p. 563 – BAUDIAU 1866, p. 385 – DE FONTENAY 1880, p. 292 – BLANCHET Supplément, n°1067 – CHARDOME 1973, n°71.T.09.-7, p. LV – LORiot 1977, n°19, p. 206 – CAG 71/4, n°473, p. 412 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71142-02, p. 252.

**209. LA COMELLE** (arr. Autun, canton Autun 2) [groupe 2]  
71142\_2

*Tétricus*

En 1778, près de *la maison de Bourgogne*, à proximité d'un tumulus, on a découvert un nombre indéterminé de monnaies de Tétricus (*terminus* 273-274 ?). La plupart de ces monnaies sont des antoniniens mais quelques-unes seraient en or. Ce dépôt pourrait provenir de la commune de Poil et pourrait ainsi être mis en lien avec un établissement rural de type ERO selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ERO) ; typologie de dépôt indéterminée*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1839, p. 193 – BAUDIAU 1866, p. 385-386 – RAGUT II<sup>2</sup>, p. 21 – DE FONTENAY 1880, p. 292 – BLANCHET Supplément, n°1068 – LORiot 1977, n°20, p. 206 – CAG 71/4, n°473, p. 412 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°58211-01, p. 83 (situe la découverte à Poil) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58211-11.

**210. LA COMELLE** (arr. Autun, canton Autun 2) [groupe 1]  
71142\_3

*Vespasien-Commode*

En 1878, au lieu-dit *Les Grandes Tailles*, en extrayant de la pierre M. Contassot a mis au jour 7 grands et moyens bronzes dont : 1 Vespasien, 3 Antonin, 1 Commode et 2 frustes livrant un *terminus* aux environs de 180-192. Ces monnaies ont été retrouvées à proximité de nombreux autres objets à savoir : une patère, un hochet, une balle en bronze, une clochette, un étui, un socle, un hémisphère en bronze, un couteau en silex et 9 statuettes (Fortune, Hercule, Minerve, Atlas, Apollon, Bélier et 3 Mercure). La réunion de ces objets laisse penser à un dépôt en lien avec une activité cultuelle. Les statuettes sont conservées dans les musées de Cologne et de Bonn.

*Pas de contenant mentionné ; 7 monnaies ; 9 statuettes en bronze, patère, hochet, balle, étui, socle, hémisphère et couteau ; à proximité d'un lieu de culte (?) ; dépôt cultuel*

DE FONTENAY 1880, p. 275-295 – DE FONTENAY 1881, p. 468 – GRAILLOT 1900, p. 221 – BLANCHET Supplément, n°1069 – LORiot 1977, n°21, p. 206 ; 210 – MENZEL 1986, n°143, p. 67 ; pl. 82 (localise par erreur la trouvaille à Cologne) – CAG 71/4, n°473, p. 412 – FRANKEN 1994, n°126-133, p. 504-509 – KAUFMANN-HEINIMANN 1998, n°GF27, p. 249.

**211. CORTEVAIX** (arr. Mâcon, canton Cluny) [groupe 4]  
71147\_1

*Indéterminé*

Vers 1900, à *Saint-Germain*, « M. Dury aurait trouvé un vase rempli de monnaies romaines, conservées quelques temps puis échangées ». Nous n'avons pas d'informations supplémentaires concernant ce dépôt.

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; typologie de dépôt indéterminée*

BONNEFOY et PERRAUD 1955, p. 62 – CAG 71/4, n°442, p. 395.

**212. CRUZILLE** (arr. Mâcon, canton Hurigny) [groupe 4]  
71156\_1

*Dioclétien-Constantin*

En 1814, en cultivant sa vigne, un vigneron a découvert « une quantité considérable de médailles » de Dioclétien à Constantin.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

Ms 1167, f° 9 v°, Bibliothèque Municipale de Dijon.

**213. CURGY** (arr. Autun, canton Autun-1) [groupe 2]  
71162\_1

*République-Vespasien*

En 1985, au lieu-dit *Les Bouloirs*, afin de vérifier la présence d'un dépôt monétaire sur le site suite à des découvertes numismatiques au XIX<sup>e</sup> siècle, R. Niaux a mis au jour au total 139 monnaies dont 41 ont été découvertes en prospection en 1985, 49 lors des fouilles de 1986 et 49 autres « trouvées aux alentours de la fouille après les labours ». Bien que ces monnaies n'appartiennent peut-être pas à un seul et même dépôt, la cohérence de sa composition nous entraîne à les considérer comme tel. Ces monnaies se répartissent ainsi : 1 denier et 2 quinaires républicains ; 1 potin ségusiave et 1 quinaire gaulois ; 12 bronzes des « colonies romaines » ; 2 deniers, 2 quinaires et 22 bronzes (1 quadrans, et 21 as) d'Auguste ; 9 as de Claude ; 2 as de Néron ; 5 as de Vespasien ; 20 as, 53 semis et 7 quadrans indéterminés datés d'Auguste à Claude. Cette découverte est à mettre en lien avec un établissement rural.

*Pas de contenant mentionné ; 139 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural ; dépôt de thésaurisation*

AVOSCAN 1986, p. 3 – THEVENOT *et al.* 1988, p. 42 – AVOSCAN et NIAUX 1994, p. 209-220 – CAG 71/1, n°4, p. 208 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71162-02, p. 255 – SRA Bourgogne fiche site n° 71 162 0003.

**214. CURTIL-SOUS-BURNAND** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Cluny) [groupe 1]  
71164\_1

*Gordien III-Valérien et Gallien*

En 1979, durant la construction du TGV Paris-Lyon, on a découvert 84 antoniniens (*terminus* aux environs de 260) de Gordien III (32), Philippe (8), Otacilia Severa (1), Philippe II (2), Trajan Dèce (3), Herennia Etruscilla (2), Herennius Etruscus (1), Hostilien (1), Divo Pio (1), Trébonien Galle (4), Volusien (6), Valérien (3), Valérien II (4), Salonine (4) et Gallien (12). Le dépôt a été acquis par la ville de Mâcon. Ce dernier peut être mis en lien avec un établissement rural de type ERO selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; 84 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ERO) ; dépôt de thésaurisation*

DEVAUGES 1981, p. 431 – GRELU 1983, p. 12-14 – AMANDRY et GRELU 1993, p. 17-19 – PETIT 1996, p. 30-33 – CAG 71/4, n°443, p. 398 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71164-01, p. 258-259 – HOBBS 2006, n°741, p. 187 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71163.

**215. DICONNE** (arr. Louhans, canton Pierre-de-Bresse) [groupe 3]  
71175\_1

*Gordien III ( ?)-Philippe ( ?)*

En 1849, en labourant son champ, un habitant de la commune a mis au jour un pot contenant environ 550 monnaies du III<sup>e</sup> siècle. Un grand nombre de ces monnaies étaient à l'effigie de Gordien III et de Philippe mais le *terminus* n'est pas précisé.

*Pot ; environ 550 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ? ) ; typologie de dépôt indéterminée*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1856, p. 194.

**216. DIGOIN** (arr.Charolles) [groupe 4]  
71176\_1

*Auguste- ( ?)*

Avant 1836, plusieurs monnaies en or d'Auguste ont été découvertes dans un champ. Des monnaies en alliage cuivreux étaient également présentes mais leurs émetteurs ne sont pas mentionnés.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1836, p. 171 – *Annuaire Saône-et-Loire* 1839, p. 216 – RAGUT II<sup>2</sup>, p. 151 – CALLU et LORIOT 1990, matériel non retenu, n°4, p. 273.



**217. DIGOIN** (arr.Charolles) [groupe 1]  
71176\_2

*I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles (?)*

En 2010, lors de fouilles archéologiques préventives, on a mis au jour un ensemble de 4 monnaies dans un canal rejoignant deux puits. Le site archéologique se situe à proximité du bord de la Loire. Si les monnaies n'ont pu être identifiées précisément, elles ont toutefois pu être décrites comme ceci : un sesterce, un as et deux *dupondii* ayant été contenus dans une bourse. Aucun reste de cette bourse n'a été retrouvé, les traces de tissu de cette dernière sont en revanche visibles sur le sesterce. Le matériel céramique présent dans ce canal montre un abandon de la structure au II<sup>e</sup> siècle. Ces monnaies ont été interprétées par R. Nicot comme une bourse « perdue par son propriétaire alors qu'il puisait de l'eau ».

*Bourse ; 4 monnaies ; pas de mobilier associé ; canal rejoignant deux puits à proximité d'habitats groupés / agglomération ; perte*

NICOT 2011, p. 137.

**218. ÉCUISSSES** (arr. Autun, canton Blanzly) [groupe 4]  
71187\_1

*Marc Aurèle (?)*

Avant 1977, au lieu-dit *Bondilly*, au moins 15 monnaies de bronze du II<sup>e</sup> siècle ont été trouvées « par M. Jusseau dans la rivière (la Dheure ?) ». L'une de ces monnaies est à l'effigie de Marc Aurèle. Il pourrait s'agir d'un fragment de trésor.

*Pas de contenant ; au moins 15 monnaies ; pas de mobilier associé ; cours d'eau ; rural ( ? ) ; fragment de dépôt monétaire (?)*

LORIOT 1977, n°22A, p. 206 – SRA Bourgogne fiche site n° 71 187 0008.

**219. ÉTANG-SUR-ARROUX** (arr. Autun, canton Autun 2) [groupe 1]  
71192\_1

*Postume-Gratien (?)*

En 1891, au *Champ de Rully*, 21 monnaies ont été découvertes dans un socle de statuette évidé. Parmi ces monnaies, on compte 20 antoniniens dont : 1 Postume, 2 Victorin, 2 Claude II, 6 Tétricus, 2 Tacite et 7 Probus. La dernière monnaie est une monnaie de bronze de Constantin ou de Gratien. Ce dépôt peut-être mis en lien avec une activité cultuelle puisqu'il a été retrouvé dans les ruines d'un bâtiment étant décrit comme un fanum.

*Socle de statuette évidé ; 21 monnaies ; pas de mobilier associé ; fanum ; dépôt cultuel*

BULLIOT et THIOLLIER 1892, p. 288-292 – BLANCHET 1900, n°294, p. 174 – BOLIN 1926, p. 170 – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 215 note 2 – BLANCHET Supplément, n°1066 bis ou 1070 bis – BONNEFOY et PARRIAT 1966, n°11, p. 66 – CHARDOME 1973, n°71.T.21.-11, p. LVI – LORIOT 1977, n°23, p. 206 ; 210 – CAG 71/3, n°64, p. 122 – CAG 71/4, n°346, p. 339.

**220. ÉTRIGNY** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Tournus) [groupe 1]  
71193\_1

*Gordien III-Valérien et Gallien*

En 1844, à *Champlieu*, on a découvert dans une urne 197 antoniniens dont le *terminus* se situe entre 259 et 260. Ces monnaies étaient accompagnées de 3 bagues en or et 2 de bracelets en argent. Les 197 monnaies se répartissent ainsi : 71 Gordien III, 33 Philippe, 18 Otacilia Severa, 16 Philippe II, 12 Trajan Dèce, 4 Herennia Etruscilla, 4 Trébonien Galle, 3 Volusien, 3 Valérien, 10 Gallien, 2 Salonine, 1 Salonin et 20 indéterminées. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Urne ; 197 monnaies ; 3 bagues en or et 2 bracelets en argent ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

Archives de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, O1, p. 7 ; 14 – NIEPCE 1875, p. 220 – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 108-109 – KOETHE 1950, p. 209 – DEMOUGEOT 1962, p. 14 (10) – CALLU 1969, p. 260 note 5 ; 262 – CHARDOME 1973, n°71.T.27.-6, p. LVI – LORIOT 1977, n°24, p. 206 – PY *et al.* 1983, n°44, p. 121 – CAG 71/4, n°580, p. 427 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71193-07, p. 268 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71083.

**221. ÉTRIGNY** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Tournus) [groupe 3]  
71193\_2

*Gallien-Probus*

En 1856 au hameau de *Tallant*, au lieu-dit *Les Garennes* dans les vignes, un cultivateur a fait la découverte d'un dépôt monétaire comprenant environ 10.000 monnaies dont le *terminus* se situe autour de 276. Elles étaient rassemblées dans un vase en terre cuite lui-même recouvert d'une plaque en cuivre. Les monnaies du dépôt étaient des antoniniens à l'effigie de Gallien, Salonine, Victorin, Claude II, Tétricus, Aurélien, Séverine, Tacite et Probus. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel. Parmi ces 10.000 monnaies, 18 ont été données à la Société de Chalon par M. Taillevent.

*Vase en terre cuite recouvert d'une plaque en cuivre ; environ 10.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie (?) ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation ou de décri / rebut (?)*

Archives de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, O2, p. 41 ; 95 et O7 – DUPARAY 1860, p. II – NIEPCE 1875, p. 220 – FYOT 1923, p. 132 – ANONYME 1923, p. 216, n°3 – JEANTON 1924, p. 289 – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 144-145 – BLANCHET Supplément, n°1063 – KOETHE 1950, p. 221 – CHARDOME 1973, n°71.T.22.-11, p. LVI – LORIOT 1977, n°25, p. 206 – CAG 71/4, n°580, p. 427 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71193-04, p. 267-268 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71193-03.

**222. ÉTRIGNY** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Tournus) [groupe 2]  
71193\_3

*Gallien-Tacite*

En 1922, à Tallant, au lieu-dit *Les Garences*, M. Nuzillat-Variot a mis au jour, en labourant une friche, un vase en terre cuite rouge recouvert d'une plaque de bronze comprenant 4.066 antoniniens de Gallien, Macrien, Postume, Salonine, Victorin, Tétricus I et II, Claude II, Aurélien et Tacite livrant un *terminus* autour de 275-276. Ce dépôt est à mettre en lien avec l'autre dépôt de la même commune (cat. 221) trouvé « dans le même champ ». Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre cuite rouge recouvert d'une plaque en bronze ; 4.066 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie (?) ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation ( ?)*

JEANTON 1923a, p. 294-296 – JEANTON 1923b, p. LIII-LV – ANONYME 1923, p. 216, n°3 – FYOT 1923, p. 131-132 – JEANTON 1924, p. 287-291 – BERTRAND 1926, p. XXVI – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 145 – BLANCHET Supplément, n°1064 – KOETHE 1950, p. 221 – BONNEFOY et PARRIAT 1966, n°2, p. 64-65 – CHARDOME 1973, n°71.T.20.-10, p. LVI – LORIOT 1977, n°26, p. 206 – CAG 71/4, n°508, p. 427 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71193-04, p. 267-268 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71193-03.

**223. FRAGNES** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Chalon-sur-Saône 1) [groupe 2]  
71204\_1

*Commode-Trajan Dèce*

En 1851, près de *la Vie Ferrée*, au lieu-dit du *bois de Menuse*, un cultivateur a mis au jour avec sa charrue environ 800 monnaies en argent et en alliage cuivreux qui étaient contenues dans un vase enfoui autour de 250. Le dépôt comprenait également une pièce de harnais. Plusieurs effigies ont été identifiées. Parmi les monnaies d'argent on a recensé : 2 Commode, 1 Pertinax, 1 Clodius Albinus, 32 Septime Sévère, 17 Julia Domna, 42 Caracalla, 1 Plautille, 8 Geta, 2 Macrin, 4 Élagabal, 1 Julia Paula, 3 Julia Maesa, 3 Julia Soemias, 7 Julia Mamaea, 27 Sévère Alexandre, 1 Orbiana, 10 Maximin, 3 Gordien I<sup>er</sup>, 3 Balbin, 2 Pupien, 550 Gordien III, 24 Philippe I, 5 Philippe II, 1 Otacilia Severa, 2 Trajan Dèce et 2 Herennia Etruscilla. Une centaine de ces monnaies se trouve à la Société de Chalon. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre cuite ; environ 800 monnaies ; pièce de harnais ; à proximité d'une voie (?) ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

BATAULT 1854, p. VII-IX – *Annuaire Saône-et-Loire* 1856, p. 176 – ARMAND-CALLIAT 1925, p. XXXVII-XXXVIII – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 155 – ARMAND-CALLIAT 1938, p. 67-68 – BLANCHET Supplément, n°1054 – KOETHE 1950, p. 209 – LANTIER 1954, p. 105 – DEMOUGEOT 1962, p. 14 (10) – CHARDOME 1973, n°71.T.25.-3 et n°71.T28.-3, p. LVI – LORIOT 1977, n°27, p. 206 – CAG 71/3, n°75, p. 166 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71204-01, p. 270 – VENAULT *et al.* 2011b, p. 175 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71204-02.

**224. GUEUGNON** (arr. Charolles) [groupe 4]  
71230\_1

*Indéterminé*

Vers 1834, « on a découvert *au Fresne* un vase rempli de monnaies romaines » sans que nous ayons d'informations supplémentaires concernant ce dépôt.

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; habitat groupé / agglomération ; typologie de dépôt indéterminée*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1836, p. 195 – *Annuaire Saône-et-Loire* 1839, p. 247 – *Annuaire Saône-et-Loire* 1843, p. 268 – F.M.D. 1904, p. 152 – ANONYME 1983, p. 34 – CAG 71/3, n°239, p. 251 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71230-01, p. 279.

**225. GUEUGNON** (arr. Charolles) [groupe 1]  
71230\_2

*Titus-Hadrien*

En 1970 au *Vieux-Fresne*, 8 monnaies d'or et d'argent ont été découvertes dans le dépotoir d'un atelier de potier. Il s'agit de : 1 *aureus* de Titus, 1 *aureus* de Domitien, 2 *aurei* et 3 deniers de Trajan et 1 *aureus* d'Hadrien.

*Pas de contenant mentionné ; 8 monnaies ; pas de mobilier associé ; dépotoir atelier de potier ; artisanat ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

Groupe archéologique de Gueugnon-Montceau 1970, p. 56-58 – ROLLEY et DEYTS 1973, n°124-128, pl. XLIV – LORIOT 1977, n°27a, p. 206.

**226. GUEUGNON** (arr. Charolles) [groupe 4]  
71230\_3

*Indéterminé*

En 1844 au *Fresne*, « on aurait découvert un autre vase rempli de monnaies romaines ».

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; typologie de dépôt indéterminée*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1859, p. 238 – ANONYME 1983, p. 34 – CAG 71/3, n°239, p. 251 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71230-01, p. 279.

**227. GUEUGNON** (arr. Charolles) [groupe 3]  
71230\_4

*Auguste-Philippe*

En 1885, au domaine de *la Grève*, lors de labour on a mis au jour un dépôt monétaire de 180 monnaies éparpillées dont le *terminus* se situe entre 244 et 249. Parmi les 180 monnaies, 60 ont pu être identifiées, elles allaient d'Auguste à Philippe.

*Pas de contenant mentionné ; 180 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; typologie de dépôt indéterminée*

ANONYME 1983, p. 34-35 – CAG 71/3, n°239, p. 251 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71230-01, p. 279.

**228. GUEUGNON** (arr. Charolles) [groupe 1]  
71230\_5

*Tétricus*

En 1983, *au Vieux-Fresne*, dans le remblai de l'alandier d'un four, on a mis au jour un dépôt monétaire comprenant 20 imitations de Tétricus.

*Pas de contenant mentionné ; 20 monnaies ; pas de mobilier associé ; artisanat ; remblai alandier four ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de décri / rebut*

BÉMONT et JACOB 1986, p. 166 – NOTET 1991, p. 72 et 77 – CAG 71/3, n°239, p. 260-261 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71230-02, p. 280.

**229. IGUERANDE** (arr. Charolles, canton Chauffailles) [groupe 3]  
71238\_1

*Vespasien-Trébonien Galle*

En 1882 à *Peysnelles*, sur le chemin de fer reliant Roanne à Paray-le-Monial, les ouvriers ont découvert une cassette en bronze contenant une centaine de monnaies romaines en argent et en alliage cuivreux dont le *terminus* se situe entre 251 et 253. Les seules monnaies connues sont : un denier et un moyen bronze de Vespasien, plusieurs deniers et bronzes d'Antonin et de Faustine, un denier de Caracalla, un moyen bronze de Philippe I et un antoninien de Trébonien Galle. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Cassette en bronze ; une centaine de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

JEANNEZ 1884, p. 383-384 – THIOLLIER 1889, p. 421 – PERDU 1895, p. 31-32 – BLANCHET 1900, n°290, p. 173 – BOLIN 1926, p. 165 – ANONYME 1933, p. 115 – KOETHE 1950, p. 210 – BONNEFOY et PARRIAT 1966, n°3, p. 65-66 – CHARDOME 1973, n°71.T.03.-4, p. LV – LORIOT 1977, n°28, p. 206 – CAG 71/4, n°491, p. 422-423 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71238-01, p. 281 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71238.

**230. JUGY** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Tournus) [groupe 3]  
71245\_1

*Tibère-Constantin*

Avant 1856, au lieu-dit *Le Carouge*, de nombreuses monnaies allant de Tibère à Constantin ont été trouvées entassées sur le sol d'un établissement rural détruit par un incendie. Beaucoup de ces monnaies n'ont pas été identifiées mais certaines étaient à l'effigie de Tibère, Domitien, Trajan, Gallien, Salonine et Carus. X. Lorient mentionne également une monnaie de Constantin.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; sol d'habitat rural ; incendie ; dépôt de thésaurisation*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1856, p. 251 – NIEPCE 1877, p. 72-73 – MARTIN 1897, p. 339 – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 172 – LORIENT 1977, n°29, p. 206 – CALLU 1981, n°52, p. 27 – CAG 71/4, n°510, p. 428-429 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71245-01, p. 282.

**231. LAIZY** (arr. Autun, canton Autun 2) [groupe 4]  
71251\_1

*Marc Aurèle-Sévère Alexandre (?)*

En 1850, M. Desjours a découvert à *la pâture du Méchet*, à proximité du hameau des *Grivaux*, plusieurs centaines de monnaies en bronze et une monnaie en argent du Haut-Empire rassemblées dans un vase en terre. La plupart de ces monnaies étaient frustes et ne furent pas identifiées, il est donc difficile d'estimer un *terminus*. Plusieurs monnaies ont toutefois été examinées comme : 1 Marc Aurèle, 1 Commode et 1 Julia Mamaea. La découverte a été faite à proximité de la voie romaine reliant le Mont-Beuvray à Saint-Honoré-les-Bains.

*Vase en terre ; plusieurs centaines de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; rural (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

LACREUZE 1881a, p. 472 – LORIENT 1977, n°30, p. 206 – CAG 71/4, n°346, p. 339 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71251-24, p. 288.

**232. MÂCON** [groupe 3]  
71270\_1

*République-Gallien*

En 1764, on a fait la découverte d'un dépôt de 30.000 monnaies en argent et au moins 11 en or s'échelonnant de la République à Gallien et dont le *terminus* précis demeure inconnu. Le lot monétaire n'est pas décrit. Cette découverte a eu lieu lors de la construction de l'hôpital, au milieu de débris d'un bâtiment détruit par le feu, par un vigneron chargé des travaux. Ce bâtiment avait premièrement été considéré comme un temple avant que des indices archéologiques ne laissent entrevoir un lieu à l'état d'abandon « en un endroit sans relation avec son lieu de conservation originel ». En effet, en 1991, une fouille de sauvetage a eu lieu à proximité du lieu supposé de la découverte. Elle a permis de conclure que « l'examen des éléments en notre possession et la proximité des lieux permettent d'avancer l'hypothèse que le trésor provient de cet ensemble de niveaux antiques identifiés comme marquant diverses phases du développement de l'agglomération de *Matisco* de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère au début du III<sup>e</sup> siècle ». Enfin, le dépôt comprenait également 8 statuettes en argent (Jupiter, Luna,

Tutela Panthée, Genius et 4 Mercure), 1 Mercure en bronze, 5 piédestaux, deux bijoux en or, « une épingle et un collier fait de perles et d'émeraudes enfilées sur une chaîne d'or, une sorte de torque en argent », un serpent, une coupe et un plat orné. Le plat et les 8 statuettes sont aujourd'hui conservés au British Museum.

*Pas de contenant mentionné ; environ 30.000 monnaies ; 7 statuettes en argent, 5 piédestaux, chaîne en or, serpent, coupe et patère ; urbain ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

CAYLUS 1767, p. 239-253 – GRIVAUD DE LA VINCELLE 1817, p. 182 – *Annuaire Saône-et-Loire* 1843, p. 296 – RAGUT III<sup>2</sup>, p. 398-399 – BLANCHET 1900, n°284, p. 171 – PROTAT 1900, p. 32-33 – PROTAT 1901, p. 184 – WALTERS 1921, n°27-34, p. 8-10 ; pl. 5-6 – ESPERANDIEU 1925, p. 113-116 – JEANTON 1926, p. 104-106 – *Mâconnais gallo-romain* I, p. 14 – ARMAND 1933, p. 368-377 – KOETHE 1950, p. 210 – ARMAND 1963, p. VIII ; XVII – BONNEFOY et PARRIAT 1966, n°8, p. 66 – CHARDOME 1973, n°71.T.04.-6, p. LV – LORiot 1977, n°32, p. 206 et 209-210 – PY *et al.* 1983, n°47, p. 122 – HIERNARD 1983, n°56, p. 72 – BARATTE et PAINTER 1989, n°133-141, p. 185-196 – HUVELIN et LORiot 1992, n°29, p. 268 – BARATTE 1994, p. 201 – CAG 71/4, n°307, p. 305-306 (\*41) – KAUFMANN-HEINIMANN 1998, n°GF33, p. 254 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71210-12, p. 295 – HOBBS 2006, n°871, p. 193 – BARATTE 2007, p. 7-18 – KAUFMANN-HEINIMANN 2007, p. 19-38 – BARTHÉLEMY 2007, p. 39-47.

### 233. MÂCON [groupe 3] 71270\_2

*Antonin-Gallien*

En 1867, à *Sennecé*, on a mis au jour 189 monnaies d'argent et de billon d'Antonin, Orbiana, Balbin et Gallien dans un vase en terre grise enfoui entre 260 et 268. Ce dépôt a été trouvé au milieu de débris de tuiles et de céramiques, un petit bas-relief y a également été retrouvé.

*Vase en terre grise ; 189 monnaies ; bas-relief ; au milieu de débris de tuiles et céramique ; établissement rural (ERO ?) ; dépôt de thésaurisation*

LACROIX 1868, p. 511-513 – BLANCHET 1900, n°289, p. 172-173 – JEANTON et LAFAY 1923, p. 297 note 2 – JEANTON 1926, p. 135 – *Mâconnais gallo-romain* I, p. 45 – KOETHE 1950, p. 212 – DEMOUGEOT 1962, p. 14 (10) – BONNEFOY et PARRIAT 1966, n°14, p. 67 – CHARDOME 1973, n°71.T.05.-6, p. LV – LORiot 1977, n°33, p. 206 – PY *et al.* 1983, n°46, p. 121 – CAG 71/4, n°307, p. 318 (\*139) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71210-55, p. 307.

### 234. MÂCON [groupe 1] 71270\_3

*Marc Aurèle-Valérien et Gallien*

En 1873, M. Guérin a mis au jour dans le parc du château à *Sennecé*, un pot contenant 28 monnaies dont le *terminus* se situe entre 256 et 260. Elles se répartissent ainsi : 8 monnaies en alliage cuivreux dont 5 grands bronzes de Marc Aurèle, 1 grand bronze de Lucius Vérus, 1 moyen bronze de Julia Domna et 1 moyen bronze de Sévère Alexandre. Notons également 14 monnaies en argent (et billon ?) dont 2 deniers de Geta, 7 Gordien III, 1 Otacilia Severa, 2

Trajan Dèce, 1 Valérien I et 1 Valérien II. Les 6 autres monnaies demeurent indéterminées. Un bracelet en argent et une bague en or munie d'une intaille étaient également présents.

*Pot ; 28 monnaies ; bracelet en argent, bague en or avec intaille ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

PROTAT 1900, p. 43 – JEANTON et LAFAY 1923, p. 297-301 – JEANTON 1926, p. 136 – *Mâconnais gallo-romain* I, p. 64 – BONNEFOY et PARRIAT 1966, n°15, p. 67 – LORIOT 1977, n°34, p. 206 – PY *et al.* 1983, n°48, p. 122 – CAG 71/4, n°307, p. 318 (\*140) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71210-56, p. 307-308.

### 235. MÂCON [groupe 3]

71270\_4

*Commode-Caracalla*

Avant 1834, dans un jardin à *la fontaine de l'Héritan*, on a découvert 20 monnaies en bronze de Commode et Caracalla (*terminus* 211-217 ?) ainsi qu'un collier en or.

*Pas de contenant mentionné ; 20 monnaies ; collier en or ; habitats groupés / agglomération ; urbain ; dépôt de thésaurisation*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1836, p. 181.

### 236. MÂCON [groupe 1]

71270\_5

*Époque constantinienne-époque théodosienne*

Peu avant 1980, *aux Saugeraies*, on a découvert un dépôt de 21 monnaies en mauvais état, il pourrait s'agir d'une bourse perdue à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Parmi ces monnaies se trouvent : 1 *nummus* de Constantin II César, 1 *nummus* de Constantin, 1 *nummus* de Constance II César, 4 *nummi* de Constance II Auguste, 2 *nummi* constantinien indéterminés, 1 monnaie de Magnence, 1 monnaie de la dynastie valentinienne indéterminée, 1 monnaie de Gratien, 1 monnaie de Valentinien II, 1 monnaie de la dynastie théodosienne indéterminée et 7 monnaies du IV<sup>e</sup> siècle indéterminées.

*Bourse (?) ; 21 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; urbain ; perte (bourse) (?)*

GRELU 1980, p. 1-3 – SRA fiche site n° 71 270 0004.

### 237. MALAY (arr. Chalon-sur-Saône, canton Cluny) [groupe 4]

71272\_1

*Indéterminé-Gordien III*

Vers 1884, à *Cortemblin*, un lot d'environ 2.000 monnaies a été mis au jour. La plus récente de ces monnaies était à l'effigie de Gordien III (*terminus* 238-244 ?).

*Pas de contenant mentionné ; environ 2.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; typologie de dépôt indéterminée*



BLANCHET Supplément, n°1053 – CHARDOME 1973, n°71.T.01.-1, p. LV – LORIOT 1974, n°29, p. 685 – LORIOT 1977, n°35, p. 206.

**238. MARTAILLY-LES-BRANCION** (arr. Mâcon, canton Tournus) [groupe 4]  
71284\_1

*Indéterminé*

Avant 1875, lors de la rectification de la route on a découvert un « petit vase en terre » à l'intérieur duquel se trouvaient « de nombreuses médailles romaines ». Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

NIEPCE 1875, p. 222 – JEANTON 1928, p. 174 – *Mâconnais gallo-romain* IV, p. 75 – LORIOT 1977, n°35a, p. 206 – CAG 71/4, n°531, p. 451 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71094-02, p. 240-241 (localise la découverte à La Chapelle-sous-Brancion) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71284.

**239. MASSY** (arr. Mâcon, canton Cluny) [groupe 3]  
71288\_1

*Valérien et Gallien-Probus*

Avant 1856, au *bois de la Tour*, on a découvert un vase en terre cuite renfermant un grand nombre d'antoniniens allant de Valérien et Gallien à Probus livrant un *terminus* vers 280. Le nombre de monnaies et le détail des émetteurs ne sont pas connus. Cependant, un grand nombre de monnaies de Valérien, Gallien, Claude II, Tétricus I, Tétricus II et Probus ont été identifiées. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre cuite ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1859, p. 331 – *Mâconnais gallo-romain* II, p. 27 – BONNEFOY et PARRIAT 1966, n°9, p. 66 – LORIOT 1977, n°36, p. 207 – CAG 71/3, n°157, p. 203 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71288-01, p. 311-312 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71288.

**240. MERCUREY** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Givry) [groupe 3]  
71294\_1

*Constantin-Constance II*

En 1849, au lieu-dit *en Montelong*, en reconstruisant un mur on a mis au jour plus de 119 bronzes d'époque constantinienne pour la plupart à l'effigie de Constantin, Constantin II et Constance II, dont le *terminus* se situe autour de 348-361. Une statuette d'Éros fut également retrouvée. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; 119 monnaies ; statuette ; établissement rural (ERO) ; dépôt d'urgence ou de thésaurisation*

ANONYME 1850a, p. 13-14 – *Annuaire Saône-et-Loire* 1856, p. 337 – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 196 – LORIOT 1977, n°37, p. 207 – CAG 71/3, n°226, p. 242 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71294-02, p. 315 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71294.

**241. MONTAGNY-LES-BUXY** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Givry) [groupe 3]  
71302\_1

*Gordien III (?)*

Avant 1836, au climat dit *Chante-Oiseau*, on a découvert 12 monnaies en alliage cuivreux et en argent de Gordien III dans les restes d'un bâtiment gallo-romain. Nous ne savons pas s'il s'agit réellement d'un dépôt et si d'autres effigies étaient présentes. Les monnaies étaient accompagnées de tuiles, de céramique, d'une pelle, d'une masse et de fragments de marbre.

*Pas de contenant mentionné ; 12 monnaies ; tuiles, céramique et marbre ; rural ; bâtiment ; dépôt monétaire (?)*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1836, p. 239 – RAGUT II<sup>2</sup>, p. 255-256 – CAG 71/3, n°37, p. 98-99.

**242. MONTBELLET** (arr. Mâcon, canton Hurigny) [groupe 2]  
71305\_1

*Dioclétien-Galère*

Au cours des années 1970, lors de dragage dans la Saône au gué de *Jean de Saône* plusieurs monnaies ont été recueillies puis dispersées. L'enquête d'A. Burgevin a permis de retrouver et d'étudier 3 lots monétaires (soit 36 individus), qui ne représentent pas la totalité de la trouvaille initiale. L'étude des 3 lots révèle une composition cohérente apparentée à un dépôt monétaire. Ce dernier se constitue d'un *nummus* de Dioclétien des années 301-303, de 30 *nummi* de la première tétrarchie (14 Dioclétien, 3 Maximien, 7 Constance Chlore et 6 Galère), 2 *nummi* de Galère de la seconde tétrarchie et enfin 3 *nummi* de Maximien ou de Galère de la première ou deuxième tétrarchie. Le *terminus* du dépôt est fixé vers 306. Le contexte de découverte et la dispersion de certaines monnaies ne permet pas d'interprétation plus approfondie : « il serait tentant de voir ici un dépôt mais sa situation géographique peut tout aussi bien en faire un les vestiges d'un naufrage ».

*Pas de contenant mentionné ; au moins 36 monnaies ; pas de mobilier associé ; Saône ; cours d'eau ; rural (?) ; naufrage (?)*

BURGEVIN 2016b, p. 479-486.

**243. MONT-SAINT-VINCENT** (arr. Autun, canton Blanzay) [groupe 1]  
71320\_1

*Constantin-Magnence*

En 1952, au lieu-dit *en Portus*, dans la *cella* d'un fanum on a mis au jour un bouchon de pot en terre noire contenant 49 monnaies en alliage cuivreux dont le *terminus* se situe vers 354. Les

effigies de ces monnaies se répartissent ainsi : 8 Constantin, 1 Crispus, 3 Constantin II César, 3 Constantinople, 2 Rome, 14 Constant, 11 Constance II et 7 Magnence.

*Bouchon de pot en terre noire ; 49 monnaies ; pas de mobilier associé ; cella d'un fanum ; habitats groupés / agglomération ; dépôt culturel*

PARRIAT 1953, p. 2-22 – PARRIAT 1954, p. 394 – GUEY 1956, p. 272, note 11 – FABRE 1956a, n° 4351, p. 272 – BASTIEN 1964, p. 131 – PARRIAT 1965, p. 75-76 – PARRIAT 1966, p. 30 – LORIOT 1977, n°38, p. 207 ; 210 – CAG 71/4, n°385, p. 361 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71139-01, p. 251 (localise la découverte à Collonge-en-Charollais).

**244. MONT-SAINT-VINCENT** (arr. Autun, canton Blanzay) [groupe 1]  
71320\_2

*Hadrien-Claude II*

En 1962, au *Portus*, un dépôt de 31 monnaies (*terminus* 268-270 ?) a été découvert dans un habitat accolé au fanum et détruit par un incendie. Il a été retrouvé sur le sol, près de l'entrée après que sa cachette ait été détruite. Il se compose de 31 monnaies à savoir : 1 denier d'Hadrien, 1 grand bronze de Marc Aurèle, 1 denier de Commode, 1 denier de Septime Sévère, 1 antoninien de Macrin, 2 deniers de Sévère Alexandre, 3 antoniniens de Gordien III, 1 antoninien de Trajan Dèce, 1 antoninien de Trébonien Galle, 5 antoniniens de Valérien, 6 antoniniens de Gallien, 5 antoniniens de Postume et 1 antoninien de Claude II. Les deux monnaies restantes ne sont pas mentionnées. La qualité des monnaies composant le dépôt laisse penser à une thésaurisation. Ce dépôt est à mettre en lien avec le dépôt trouvé au même lieu-dit, dans le fanum (cat. 243).

*Pas de contenant mentionné ; 31 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitat accolé au fanum ; habitats groupés / agglomération ; sanctuaire (?) dépôt de thésaurisation*

PARRIAT 1965, p. 78-80 – BONNEFOY et PARRIAT 1966, n°1, p. 64 – PARRIAT 1966, p. 32-33 – LORIOT 1977, n°39, p. 207 – CAG 71/4, n°385, p. 361.

**245. OUROUX-SUR-SAÔNE** (arr. Louhans) [groupe 2]  
71336\_1

*Gordien III-Valérien et Gallien*

En 1884, on a mis au jour une trouvaille d'environ 50 monnaies en argent allant de Gordien III à Valérien et Gallien dont le *terminus* se situerait entre 258 et 260. La totalité des monnaies et des émetteurs ne sont pas connus, cependant certaines sont mentionnées notamment : une cinquantaine de Gordien III, un grand nombre de Philippe, quelques monnaies de Philippe II, au moins 1 Trajan Dèce, 1 Herennia Etruscilla, environ 10 Trébonien Galle, 1 Volusien, 1 Valérien, une douzaine de Gallien, 5 Salonine et 2 Salonin. Une partie de ces monnaies ont été achetées pour le médailler de la société de Chalon-sur-Saône. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; environ 50 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation ou d'urgence (?)*

BATAULT 1886, p. 180-182 – BLANCHET Supplément, n°1055 – DEMOUGEOT 1962, p. 14 (10) – LORIOT 1977, n°40, p. 207 – CHARDOME 1973, n°71.T.06.-6, p. LV – PY *et al.* 1983, n°41, p. 121 – CAG 71/4, n°469, p. 409 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71336-14, p. 320-321 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71336.

**246. PALINGES** (arr. Charolles, canton Charolles) [groupe 4]  
71340\_1

*Commode ( ?)-Claude II ( ?)*

Avant 1940, au lieu-dit *Le Fourreau*, près du *Monlet*, on a mis au jour une « tirelire » contenant un nombre indéterminé de monnaies romaines. Les limites chronologiques de ces monnaies ne sont pas connues mais la présence d'une monnaie de Commode et d'une autre de Claude II est signalée (*terminus* après 270 ?). Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Tirelire ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

VUILLAUME 1940, p. 46 (*non vidi*) – MICOLIER et PARRIAT 1960, p. 17-18 – CAG 71/4, n°394, p. 366 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71340.

**247. PARIS-L'HÔPITAL** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Chagny) [groupe 4]  
71343\_1

*III<sup>e</sup> siècle ( ?)*

La CAG mentionne la notice suivante : « sur le territoire de la commune, découverte d'un trésor d'*antoniniani*, non étudié : information M. Bernon ». Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

CAG 71/3, n°170, p. 209 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71343-01, p. 321 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71343.

**248. PERRECY-LES-FORGES** (arr. Autun, canton Saint-Vallier) [groupe 4]  
71346\_1

*Antonin ( ?)*

En 1876, on a découvert dans un mur 30 monnaies d'argent et de bronze. Seule une monnaie d'argent d'Antonin est mentionnée, mais il est impossible de déterminer si elle marque l'ouverture ou la fermeture du dépôt. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; 30 monnaies ; pas de mobilier associé ; mur ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

LACREUZE 1881b, p. 493 – LORIOT 1977, n°41, p. 207 – CAG 71/4, n°524, p. 442 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71346-09.

**249. PIERRECLOS** (arr. Mâcon, canton La-Chapelle-de-Guinchay) [groupe 3]  
71350\_1

*Trajan-Postume*

En 1898, au lieu-dit *Le Pré Poirier*, on a mis au jour un vase contenant 120 monnaies allant de Trajan à Postume. Le lot se décompose en 27 monnaies d'argent et 93 monnaies en alliage cuivreux. D. Hollard émet des doutes sur le fait que le dépôt se termine par des monnaies de Postume. Nous n'avons pas d'informations supplémentaires concernant cette trouvaille qui peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase ; 120 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

BLANCHET 1900, n°289bis, p. 173 – BOLIN 1926, p. 167 – *Mâconnais gallo-romain* II, p. 60 – KOETHE 1950, p. 217 – BONNEFOY et PARRIAT 1966, n°10, p. 66 – BASTIEN 1967, n°14, p. 101 – CALLU 1969, p. 128 note 2 ; 129 – CHARDOME 1973, n°71.T.08.-7, p. LV – LORIOT 1977, n°42, p. 207 – HOLLARD 1992, p. 102 – CAG 71/4, n°544, p. 472 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71350-01, p. 321-322 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71350.

**250. PRÉTY** (arr. Mâcon, canton Tournus) [groupe 4]  
71359\_1

*Indéterminé*

Vers 1863-1866, le curé a signalé « une trouvaille de monnaies romaines » sans que l'on sache s'il s'agit d'un dépôt. Le nombre de monnaies et les effigies représentées ne sont pas mentionnés non plus.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; dépôt monétaire (?)*

GUILLEMIN 1866, p. IV – *Mâconnais gallo-romain* IV, p. 42 – LORIOT 1977, n°42a, p. 207 – CAG 71/4, n°533, p. 453.

**251. LE PULEY** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Blanzay) [groupe 3]  
71363\_1

*Antonin-Clodius Albinus (?)*

En 1899, « près de la voie romaine de Mâcon à Autun » on a mis au jour un nombre indéterminé de monnaies en bronze provenant probablement d'un vase. Parmi les monnaies trouvées 6 sont entrées dans la collection de J. Protat, il s'agit des seules dont nous connaissons l'effigie : Antonin, Faustine, Marc Aurèle et Clodius Albinus. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase (?) ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

BLANCHET 1900, n°861, p. 304 – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 212 – LORIOT 1977, n°43, p. 207 – CAG 71/4, n°386, p. 362 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71363-08.

**252. ROUSSILLON-EN-MORVAN** (arr. Autun, canton Autun 1) [groupe 1]  
71376\_1

*Gordien III-Postume*

En 1843, en rectifiant la route de Château-Chinon, on a mis au jour 12 antoniniens dont le *terminus* se situe entre 260 et 269. Les monnaies se composent de 5 Gordien III, 1 Philippe, 1 Trébonien Galle, 2 Volusien, 1 Salonine, 1 Salonin et 1 Postume. Ces monnaies ont été données par le Comte d'Esterno au Comité d'Antiquité d'Autun. La CAG mentionne que « la commune est traversée d'est en ouest par la voie romaine d'Autun à Entrains » mais il est impossible de savoir à quelle distance se trouvait cette voie du lieu de découverte du dépôt.

*Pas de contenant ; 12 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie (?) ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

Dans les archives Lorient on trouve la référence à *L'éduen* n°18, 06/1843 mais qui ne correspond pas à cette découverte – CAG 71/4, n°279, p. 282.

**253. RULLY** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Chagny) [groupe 4]  
71378\_1

*Faustine I ou II (?)*

Vers 1780, on a découvert dans les vignes un pot plein de monnaies, dont seule une de Faustine est mentionnée. Nous ne connaissons ni le nombre de monnaies, ni le terminus, ni les autres effigies représentées.

*Pot ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ; typologie de dépôt indéterminée*

COURTÉPÉE III<sup>2</sup>, p. 394 – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 215 – LORIENT 1977, n°44, p. 207 – CAG 71/3, n°64, p. 119 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71378-02, p. 326.

**254. RULLY** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Chagny) [groupe 2]  
71378\_2

*Trajan-Postume (?)*

Vers 1828, dans une vigne, au moins 42 monnaies ont été mises au jour. Il s'agit de 6 bronzes dont : 1 Trajan, 2 Faustine II et 3 indéterminées. Les 36 autres monnaies sont des antoniniens dont : 5 Gordien III, 2 Philippe, 3 Trébonien Galle, 1 Volusien, 1 Valérien, 1 Mariniana, 8 Gallien, 12 Salonine, 1 Postume et 2 Licinius. X. Lorient émet l'hypothèse que ces 2 dernières monnaies soient en réalité à l'effigie de Salonin, ce qui supposerait un *terminus* sous Postume plutôt que Licinius. Ces monnaies ont été achetées par la Commission des Antiquités de la Côte d'Or.

*Pas de contenant mentionné ; 42 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation*

MAILLARD DE CHAMBURE 1829, p. 240 – PEQUEGNOT 1850, p. 170 – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 216 – LORIOT 1977, n°45, p. 207 – CAG 71/3, n°64, p. 122 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71378-02, p. 326.

**255. SAINT-ANDRÉ-LE-DÉSERT** (arr. Mâcon, canton Cluny) [groupe 3]

71387\_1

*Gordien III (?) - Probus*

Avant 1863, au lieu-dit *les Jean-Prost*, on a mis au jour dans un vase en bronze brisé environ 510 ou 550 antoniniens dont le *terminus* pourrait se situer entre 276 et 282. Selon les sources, on parle de monnaies d'Aurélien, Tacite, Florian et Probus ou de Gordien, Postume et Probus. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en bronze ; 510 ou 550 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

BATAULT 1864, p. 6 – *Annuaire Saône-et-Loire* 1873, p. 63 – *Mâconnais gallo-romain* II, p. 29 – KOETHE 1950, p. 223 – BONNEFOY et PARRIAT 1966, n°12, p. 66 – CHARDOME 1973, n°71.T.12.-11, p. LVI – LORIOT 1977, n°46, p. 207 – CAG 71/3, n°159, p. 204 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71387-10.

**256. SAINT-AUBIN-EN-CHAROLLAIS** (arr. Charolles, canton Charolles) [groupe 3]

71388\_1

*Hadrien*

Ce dépôt monétaire serait composé selon Ragut de « médailles, en argent et en bronze, de l'empereur Hadrien ».

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ( ? ) ; typologie de dépôt indéterminée*

RAGUT III<sup>2</sup>, p. 398.

**257. SAINT-BOIL** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Givry) [groupe 1]

71392\_1

*Septime Sévère-Postume*

En 1980, au lieu-dit *en Noizeret*, on a fait la découverte d'un dépôt monétaire comprenant 522 monnaies (7 deniers et 515 antoniniens) ainsi que 17 bijoux (bagues, intailles et boucles d'oreilles), le tout possédant un *terminus* compris entre 260 et 269. Cette découverte a eu lieu lors de fouilles archéologiques dans une carrière de calcaire gallo-romaine. Les monnaies se répartissent ainsi : 1 denier de Septime Sévère, 2 deniers de Caracalla César, 5 antoniniens d'Élagabal, 1 denier de Sévère Alexandre, 3 deniers de Maximin, 1 antoninien de Pupien, 100 de Gordien III, 50 de Philippe I, 9 d'Otacilia Severa, 14 de Philippe II, 22 de Trajan Dèce, 10 d'Herennia Etruscilla, 1 d'Herennius Etruscus, 3 d'Hostilien, 1 de Divo Pio, 15 de Trébonien Galle, 14 de Volusien, 1 d'Emilien, 17 de Valérien, 44 de Gallien règne conjoint, 15 de Salonine, 7 de Valérien II, 3 de Salonin, 1 de Gallien et 182 de Postume. L'étude du lot a montré

que « la disposition en piles des monnaies laisse supposer qu'elles devaient initialement contenues et rangées dans une sorte de bourse ( ?) en matière putrescible qui n'a laissé aucune trace ». Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Bourse (?) ; 522 monnaies ; bagues, intailles et boucles d'oreilles ; carrière de calcaire ; artisanat ; établissement rural (ER2) ; dépôt de thésaurisation*

PINETTE 1981, p. 37-38 – MONTHEL 1984, p. 171 – CAG 71/3, n°39, p. 102-103 – HOLLARD et AVISSEAU-BROUSTET 1998, p. 11-30 – MONTHEL et LAMBERT 2002, p. 117-118 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71392-01, p. 327-328 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71392.

### **258. SAINT-LOUP-DE-VARENNES** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Saint-Rémy)

[groupe 4]

71444\_1

*Gallien (?) -Tétricus (?)*

En 1932, dans la Saône au lieu-dit *Fosse-aux-Romains*, les dragueurs ont découvert un vase en terre cuite renfermant un grand nombre de monnaies (plusieurs milliers ?) en alliage cuivreux (billon ?). Parmi la trentaine de monnaies examinées on a pu identifier les effigies de Gallien, Claude II et Tétricus sans que l'on sache s'il s'agit du *terminus* du dépôt.

*Vase en terre cuite ; plusieurs milliers de monnaies (?) ; pas de mobilier associé ; Saône ; cours d'eau ; rural (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

ARMAND-CALLIAT 1937, p. 243 – BLANCHET Supplément, n°1062 – KOETHE 1950, p. 223 – CALLU 1969, p. 277 n°2 – CHARDOME 1973, n°71.T.15.-9 et n°71.T.31.-9, p. LVI-LVII – LORIOT 1977, n°47, p. 207 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71444-01, p. 332-333 – CAG 71/3, n°81, p. 171-172.

### **259. SAINT-MARCEL** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Saint-Rémy) [groupe 4]

71445\_1

*Bas-Empire*

En 1858 des ouvriers ont découvert « un vase rempli de médailles du Bas-Empire ». Nous n'avons pas de précision quant au nombre de monnaies et aux effigies, cependant L. Armand-Calliat propose de le comparer au dépôt d'Étrigny (cat. 220-222), ce qui laisse entrevoir une datation autour du III<sup>e</sup> siècle.

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

ARMAND-CALLIAT 1937, p. 244 – BLANCHET Supplément, n°1061 – LORIOT 1977, n°48, p. 207 – CAG 71/3, n°82, p. 172 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71445-07, p. 334.



**260. SAINT-MARTIN-EN-BRESSE** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Ouroux-sur-Saône)  
[groupe 4]  
71456\_1

*Indéterminé*

En 1863, « une grande quantité de médailles romaines » furent retrouvées sans que l'on en connaisse le nombre exact ni les émetteurs. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

CHEVRIER 1864, p. 4-5 – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 249 – BLANCHET Supplément, n°1060 – LORIOT 1977, n°49, p. 207 – CAG 71/4, n°486, p. 421 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71456.

**261. SAINT-VÉRAND** (arr. Mâcon, canton La-Chapelle-de-Guinchay) [groupe 1]  
71487\_1

*Valérien et Gallien-Aurélien*

En 1979, lors d'un arrachage de vigne à *la Balmondière*, on a mis au jour un vase contenant 1.094 antoniniens et imitations d'antoniniens « allant du règne conjoint de Valérien et Gallien à la réforme d'Aurélien en 274 » pour un enfouissement autour de 275. Ces monnaies se décomposent ainsi : 2 Valérien et Gallien, 49 Gallien, 1 Salonine, 69 Claude II, 63 Divo Claudio, 7 Quintille, 1 Aurélien, 7 Postume, 2 Marius, 148 Victorin et 745 Tétricus I et II. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase ; 1.094 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

DEVAUGES 1981, p. 434-435 – ANONYME 1984b, p. 68 – HUVELIN 1989, p. 568 – HUVELIN 1993, p. 31-38 – CAG 71/3, n°98, p. 186 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71487-01, p. 339 – HOBBS 2006, n°969, p. 198 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71487.

**262. SALORNAY-SUR-GUYE** (arr. Mâcon, canton Cluny) [groupe 4]  
71495\_1

*Macrin-Philippe*

En 1819 un cultivateur a découvert deux urnes en grès contenant environ 6.000 ou 7.000 monnaies en alliage cuivreux dont certaines étaient à l'effigie de Macrin, Sévère Alexandre, Maximin, Gordien III et Philippe sans que nous en connaissions précisément le *terminus* (autour de 250 ?). Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Deux urnes en grès ; 6.000 ou 7.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1836, p. 273 – ANONYME 1850b, p. 187 – BLANCHET 1900, n°287, p. 172 – BOLIN 1926, p. 164 – *Mâconnais gallo-romain* II, p. 31 – BONNEFOY et PARRIAT 1966, n°13, p. 66-67 – CHARDOME 1973, n°71.T.02.-2, p. LV – LORIOT 1977, n°50, p. 207 – CAG 71/3, n°162, p. 205 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71235-01, p. 281 (localise la découverte à Hurigny) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71495-11.

**263. SENNECEY-LE-GRAND** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Tournus) [groupe 4]  
71512\_1

*Gallien-Tétricus*

En 1870 on a mis au jour un grand nombre d'antoniniens de Tétricus et de Gallien, seules 12 ont été « retenues » pour un éventuel *terminus* entre 271 et 274.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; habitats groupés / agglomération secondaire ; typologie de dépôt indéterminée*

BATAULT 1886, p. 180 – BLANCHET Supplément, n°1058 – VIOLOT 1950, p. 13 (mentionne-t-il réellement cette découverte ?) – CHARDOME 1973, n°71.T.14.-9, p. LVI – LORIOT 1977, n°51, p. 207 – CAG 71/4, n°518, p. 439 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71512, p. 340.

**264. SULLY** (arr. Autun, canton Autun 1) [groupe 3]  
71530\_1

*Trajan ( ?)-Marc Aurèle ( ?)*

Vers 1877, dans un champ au lieu-dit *en Garriaud* le long d'une ancienne voie, on a mis au jour un dépôt composé d'un nombre indéterminé de monnaies. Seules 3 sont mentionnées, il s'agit de deniers de Trajan, Faustine I et Faustine II mais nous ne savons pas si elles marquent les bornes chronologiques du dépôt. Ce dernier peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; rural ; dépôt de thésaurisation*

DE ROMISZOWSKI 1878, p. 516 – BULLIOT 1897, p. 54 – LORIOT 1977, n°53, p. 207 – CAG 71/3, n°216, p. 228 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71530.

**265. SULLY** (arr. Autun, canton Autun 1) [groupe 4]  
71530\_2

*Septime Sévère-seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle*

En 1876, à *Creusefond*, un laboureur a découvert un vase contenant un nombre indéterminé de monnaies en billon de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Le nombre de monnaies et les émetteurs ne sont pas connus. Adrien Blanchet mentionne « Septime Sévère et sa famille ». Ce hameau est « traversé par la voie d'Autun à Beaune ». Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

BLANCHET 1900, n°293bis, p. 173 – LORiot 1977, n°52, p. 207 – CAG 71/3, n°216, p. 228 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71530.

**266. SULLY** (arr. Autun, canton Autun 1) [groupe 1]  
71530\_3

*Nerva-Marc Aurèle*

Avant 1872, au hameau *du Puy*, on a mis au jour au moins 5 monnaies en or et en argent dont les effigies de Nerva, Trajan et Lucius Vêrus étaient présentes sur les monnaies d'argent et celles de Marc Aurèle et Faustine (I ou II ?) sur les monnaies en or. On ne sait pas si ces monnaies ont été trouvées groupées ou non.

*Pas de contenant mentionné ; au moins 5 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation*

LACREUZE 1872, p. 340 – CALLU et LORiot 1990, matériel non retenu n°6, p. 273 – CAG 71/3, n°216, p. 228.

**267. TANCON** (arr. Charolles, canton Chauffailles) [groupe 4]  
71533\_1

*Indéterminé*

L'annuaire de Saône-et-Loire de 1843 présente la notice suivante qui a été reprise dans la CAG : « sur le bord d'un ancien chemin, dont on attribue la construction aux Romains, on a trouvé, en minant un terrain pour planter de la vigne, des vases en terre contenant des monnaies anciennes et une douzaine de puits disposés sur une même ligne ».

*Plusieurs vases ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie (?) ; rural (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

*Annuaire Saône-et-Loire* 1843, p. 386 – F.M.D. 1904, p. 143 – CAG 71/3, n°122, p. 190.

**268. VERDUN-SUR-LE-DOUBS** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Gergy) [groupe 4]  
71566\_1

*Indéterminé*

En 1770, lors de la reconstruction d'une maison, on a découvert plusieurs monnaies en or et en alliage cuivreux dans un coffre en fer. Le détail et le nombre de ces monnaies ne sont pas connus. S'agit-il de monnaies romaines ?

*Coffre en fer ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'habitats groupés / agglomération (?) ; romain (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

COURTÉPÉE III<sup>2</sup>, p. 284.

**269. VERGISSON** (arr. Mâcon, canton La Chapelle-de-Guinchay) [groupe 1]  
71567\_1

*Valérien et Gallien-Maximien et Dioclétien*

En 1853, dans un terrain communal, on a mis au jour un dépôt de 2.676 petits bronzes dont le *terminus* semble se situer sous le règne de Dioclétien ou Maximien. Il se compose de 34 Valérien, 1 Mariniana, 1242 Gallien, 164 Salonine, 37 Postume, 1 Lélien, 74 Victorin, 1 Marius, 37 Tétricus I et II, 1 Quiétus, 1025 Claude II, 32 Quintille, 21 Aurélien, 4 Probus, 1 Dioclétien et 1 Maximien. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; 2.676 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation ( ?)*

LACROIX 1856, p.603-604 – BLANCHET 1900, n°286, p. 172 – JEANTON 1926, p. 145 – BOLIN 1926, p. 170 – *Mâconnais gallo-romain* I, p. 55 – CALLU 1969, p. 352 – CHARDOME 1973, n°71.T.23.-13, p. LVI – LORIOT 1977, n°55, p. 207 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71567-01, p. 350 – CAG 71/4, n°317, p. 326 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71567-28.

**270. VERGISSON** (arr. Mâcon, canton La Chapelle-de-Guinchay) [groupe 4]  
71567\_2

*Indéterminé*

En 1849, un dépôt de monnaies romaines a été découvert dans un vase en bronze, sa composition demeure indéterminée. Le vase a été donné au musée de Mâcon sous le n°214.

*Vase en alliage cuivreux ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ; typologie de dépôt indéterminée*

JEANTON 1926, p. 145 – *Mâconnais gallo-romain* I, p. 55 – LORIOT 1977, n°54, p. 207 – CAG 71/4, n°317, p. 326.

**271. VERJUX** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Cergy) [groupe 1]  
71570\_1

*Caracalla-Valérien et Gallien*

En 1988, au lieu-dit *La Vévrotte* ou *en Montalicot*, on a découvert un dépôt monétaire de 573 monnaies contenues dans une « cruche-tirelire » en céramique. Le *terminus* de cet enfouissement se situe autour de 259-260. Les monnaies recensées sont les suivantes : 1 denier de Caracalla et 572 antoniniens de Gordien III, Philippe I, Philippe II, Trajan Dèce, Trébonien Galle, Volusien, Emilien, Valérien, Gallien, Salonine, Valérien II et Salonin. Ce premier dépôt de Verjux fut découvert à la base d'un tertre, « à proximité d'un modeste bâtiment ». Les monnaies sont conservées au Musée Denon à Chalon-sur-Saône.

*Cruche-tirelire ; 573 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'un modeste bâtiment ; dépôt de thésaurisation*

ALARY 1988, (non paginé) – ALARY 1989, (non paginé) – ALARY 1990a, p. 4-7 – ALARY 1996, p. 228-231 – SRA Bourgogne fiche site n° 71 570 002 – CAG 71/4, n°571, p. 491.

**272. VERJUX** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Cergy) [groupe 1]  
71570\_2

*Nerva-Maximin*

En 1990, un second dépôt monétaire comprenant 139 sesterces dont le *terminus* se situe entre 235 et 238 a été mis au jour dans une céramique ovoïde « elle-même placée dans un chaudron en bronze ; dans ce chaudron avaient également été placées une passoire en bronze ainsi qu'une tête de déesse en céramique blanche ». Ces sesterces étaient à l'effigie de Nerva, Trajan, Antonin, Faustine I, Marc Aurèle, Commode, Philippe et Maximin auxquels il faut ajouter un antoninien frappé sous Philippe II. Ce dépôt se trouvait au sommet du tertre « à une trentaine de mètres du premier. Il avait été placé le long du bâtiment ».

*Céramique ovoïde placée dans un chaudron en alliage cuivreux ; 139 monnaies ; passoire en alliage cuivreux et tête de statuette en terre cuite ; à proximité d'un modeste bâtiment ; dépôt de thésaurisation*

ALARY 1990b, p. 20-21 – ALARY 1996, p. 228-231.

**273. LE VILLARS** (arr. Mâcon, canton Tournus) [groupe 1]  
71576\_1

*Gordien III-Tétricus*

Vers 1885, M. Jeaugeon a découvert au lieu-dit *Les Perrières* un vase en terre grise contenant 35 monnaies allant de Gordien III à Tétricus actuellement conservées au musée de Tournus sous le n°1075. Le *terminus* de la découverte pourrait se situer entre 271 et 274. Parmi les 35 monnaies, 27 sont des antoniniens et le reste se compose de monnaies de bronze. Le dépôt comprend : 8 Gordien III, 3 Philippe, 2 Philippe II, 2 Trajan Dèce, 1 Herennia Etruscilla, 1 Trébonien Galle, 2 Valérien, 5 Gallien, 1 Salonine, 2 Salonin, 1 Salonin ou Valérien II, 2 Postume, 2 Victorin, 1 Claude II et 2 Tétricus. Il pourrait s'agir d'un fragment de dépôt qui peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre grise ; 35 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; fragment de dépôt (?) ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation ou d'urgence (?)*

MARTIN 1910, n°1075, p. 162 – ALBERTINI et JULLIAN 1910, p. 298 – BLANCHET 1910a, n°56, p. 405-406 – KRÜGER 1910, p. 75 – LAFAY 1917, p. 277-283 – LAFAY 1918, p. 7 – MARTIN et DARD 1920, p. 9 – JEANTON 1923a, p. 296 – JEANTON 1923b, p. LV – JEANTON 1924, p. 289-290 – JEANTON 1925, p. 70-71 – BOLIN 1926, p. 168 – *Mâconnais gallo-romain III*, p. 38-39 – BLANCHET Supplément, n°1071-1072 – KOETHE 1950, p. 224 – BONNEFOY et PARRIAT 1966, n°7, p. 66 – CALLU 1969, p. 279 – CHARDOME 1973, n°71.T.18.-9 et n°71.T.19.-9, p. LVI – LORIOT 1977, n°56, p. 207 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71576-02, p. 351 – CAG 71/4, n°540, p. 471 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71576.

**274. LA VINEUSE** (arr. Mâcon, canton Cluny) [groupe 1]  
71582\_1

*Valérien-Probus*

En 1940, au lieu-dit *sur la Roche* sous un ancien murget, Nicolas Collet a découvert un chaudron en bronze contenant 7.150 antoniniens et imitations dont 6.815 ont pu être étudiés et dont le *terminus* semble se situer vers 281. Les monnaies du dépôt se répartissent ainsi : 6 monnaies incuses, 4 Valérien, 280 Gallien (dont 6 imitations), 15 Salonine, 549 Claude II (dont 265 imitations), 7 Quintille (dont 1 imitation), 48 Aurélien, 3 Séverine, 51 Tacite, 2 Florian, 196 Probus, 20 Postume (dont 1 imitation), 339 Victorin (dont 6 imitations), 1001 Tétricus, 323 Tétricus II et 3971 imitations de Tétricus père et/ou fils. Ce dépôt peut-être mis en lien avec celui trouvé en 1938 (cat. 276), non-loin de là ainsi qu'avec un établissement rural de type ERO selon la typologie de P. Nouvel.

*Chaudron en alliage cuivreux ; 7.150 monnaies ; pas de mobilier associé ; sous un ancien murget ; établissement rural (ERO) ; dépôt de décri / rebut ( ?)*

BLANCHET 1940, n°1, p. 109 – MORGAND 1940, p. 116-124 – LE GENTILHOMME 1942, p. 32 ; 51 note 11 – BLANCHET Supplément, n° 1051-1052 – LE GENTILHOMME 1945, p. 228-230 – BONNEFOY et PERRAUD 1956, p. 52-53 – GUEY 1957, p. 102 – GUEY 1958, p. 368 – BONNEFOY et PARRIAT 1966, p. 64 et n°6 p. 66 – PARRIAT 1969, p. 6-65 – CALLU 1969, p. 345 – CHARDOME 1973, n°71.T.32.-11 et n°71.T.33.-11, p. LVII – LORiot 1977, n°58, p. 207 ; 210 – CALLU 1979, n°20, p. 9 – CAG 71/3, n°163, p. 205-206 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71582-02, p. 352 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71582 – DROST 2020, n°18, p. 107.

**275. LA VINEUSE** (arr. Mâcon, canton Cluny) [groupe 2]  
71582\_2

*Victorin-Tétricus II*

En 1882, environ 50 antoniniens de Victorin et de Tétricus I et II ont été mis au jour. Nous ne possédons aucune autre information concernant cette découverte.

*Pas de contenant mentionné ; environ 50 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ?) ; dépôt de décri / rebut ( ?)*

DE MARSY 1882, p. 149 – BLANCHET 1900, n°285, p. 172 – BOLIN 1926, p. 168 – *Mâconnais gallo-romain II*, p. 32 – MORGAND 1940, p. 116 – KOETHE 1950, p. 224 – LE GENTILHOMME 1942, p. 32 – BONNEFOY et PERRAUD 1956, p. 52-53 – BONNEFOY et PARRIAT 1966, p. 64 et n°4 p. 66 – CHARDOME 1973, n°71.T.10.-9, p. LV – LORiot 1977, n°58, p. 207 – CAG 71/3, n°163, p. 205 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71582-02, p. 351.

**276. LA VINEUSE** (arr. Mâcon, canton Cluny) [groupe 1]  
71582\_3

*Valérien-Probus*

En 1938, au lieu-dit *sur la Roche*, Nicolas Collet a découvert sous un ancien murget un vase cylindrique en alliage cuivreux contenant environ 8.760 monnaies en alliage cuivreux dont le *terminus* semble se situer entre 276 et 282. Les monnaies connues se répartissent ainsi : 5 Valérien, 295 Gallien, 14 Salonine, 329 Claude II, 13 Quintille, 3 Aurélien, 21 Postume, 2 Marius, 472 Victorin, 7.232 Tétricus et 2 Probus. Des imitations étaient présentes, laissant penser que le dépôt ait pu être enfoui après le règne de Probus. Il peut être mis en lien avec celui trouvé en 1940 (cat. 274), non-loin de là ainsi qu'avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase cylindrique en alliage cuivreux ; 8.760 monnaies ; pas de mobilier associé ; sous un ancien murget ; dépôt de rebut ; établissement rural (ER0) ; dépôt de décri / rebut*

*Le Temps* du 18/01/1939, p. 4 – BLANCHET 1939, p. 76 – JEANTON 1939, n°16, p. 275-276 – MORGAND 1940, p. 116-124 – BLANCHET 1940, n°1, p. 109 – BLANCHET 1942, p. 435 – LE GENTILHOMME 1942, p. 23-103 – BLANCHET Supplément, n°1051-1052 – KOETHE 1950, p. 224 – LE GENTILHOMME 1945, p. 228-230 – BONNEFOY et PERRAUD 1956, p. 52-53 – GUEY 1957, p. 102 – BONNEFOY et PARRIAT 1966, p. 64 et n°5 p. 66 – PARRIAT 1969, p. 6 – CALLU 1969, p. 345 – CHARDOME 1973, n°71.T.13.-9, p. LVI – LORRIOT 1977, n°58, p. 207 ; 210 – CALLU 1979, n°20, p. 9 – BESLY et BLAND 1983, p. 196 – CAG 71/3, n°163, p. 205-206 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71582-02, p. 352 – HOBBS 2006, n°1035, p. 201 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71582 – DROST 2020, n°18, p. 107.

**277. VIREY-LE-GRAND** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Chalon-sur-Saône 1)  
[groupe 1]  
71585\_1

*Gallien-Carus (posthume)*

En 2008, les archéologues ont fait la découverte d'un dépôt monétaire comprenant 31 monnaies dont le *terminus* se situe avant 294. Cette trouvaille a eu lieu lors d'un diagnostic réalisé par Stéphane Venault entre Fragnes et Virey-le-Grand, au sein de l'aire d'occupation n°3 (« un habitat avec cour extérieure »). Les monnaies se répartissent ainsi : 3 Gallien, 4 Claude II, 2 Divo Claudio (1 imitation et 1 officielle), 16 Tétricus I (4 officielles et 12 imitations), 1 imitation de Tétricus II, 1 Aurélien, 1 Tacite, 2 Probus et 1 Carus posthume. Ce « petit » dépôt monétaire est à mettre en lien avec sa constitution rapide, liée au contexte politique, économique et militaire.

*Pas de contenant ; 31 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitat rural ; dépôt d'urgence*

NOUVEL 2008b, p. 72-78 – VENAULT *et al.* 2011b, p. 199-205.

## 8. Yonne (89)

### 278. ACCOLAY (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 3] 89001\_1

*Volusien ( ?)-Dioclétien ( ?)*

En 2006, au lieu-dit *Le Tiolet*, on a fait la découverte d'une partie d'un dépôt composé de 6 monnaies radiées dont le *terminus* doit être fixé après 286. Les monnaies sont les suivantes : 1 Volusien, 1 Probus et 1 Dioclétien ( ?). On signale 3 autres monnaies illisibles et collées. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant ; 6 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER2) ; fragment de dépôt ; typologie de dépôt indéterminée*

NOUVEL 2008a, p. 12 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89001-27 – NOUVEL 2017a, p. 17 – NOUVEL *et al.* 2018a, p. 36.

### 279. ANGELY (arr. Avallon, canton Chablis) [groupe 1] 89008\_1

*Antonin-Probus*

En 2008, au lieu-dit *Mazière-Gaudot*, on a mis au jour dans un établissement rural un dépôt monétaire comprenant 73 monnaies contenues dans un récipient et dont le *terminus* semble se situer en 277. Il s'agit d'un denier et de 72 antoniniens. Voici la composition du dépôt : 1 denier d'Antonin, 2 Valérien, 29 Gallien, 6 Salonine, 25 Claude II, 4 Victorin, 1 Tétricus II, 1 Aurélien et 1 Probus.

*Pas de contenant ; 73 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural ; dépôt de thésaurisation ( ?)*

POITOUT *et al.* 2013, p. 9 et fiche 89008-02 – NOUVEL 2017a, p. 17.

### 280. ANGELY (arr. Avallon, canton Chablis) [groupe 3] 89008\_2

*Gordien III-Probus*

En 2008, au lieu-dit *Mazière-Gaudot*, on a mis au jour dans un établissement rural un dépôt monétaire dans un récipient en matière périssable. Il s'agit de 93 antoniniens allant de Gordien III à Probus.

*Contenant en matière périssable ; 93 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural ; typologie de dépôt indéterminée*

POITOUT *et al.* 2013, p. 9 et fiche 89008-02 – NOUVEL 2017a, p. 17.



**281. APPOIGNY** (arr. Auxerre, canton Auxerre 2) [groupe 3]  
89013\_1

*Maximin-Galère*

Vers 1846, au lieu-dit *Les Ruelles*, on a mis au jour dans un champ un vase en terre cuite comprenant environ 5.000 monnaies (antoniniens et *nummi*) dont 3.800 étaient difficilement lisibles mais dont le *terminus* se situe aux environs de 296-297. Parmi les monnaies nous connaissons au moins : 1 Maximin, 4 Valérien, 43 Gallien, 10 Salonine, 1 Salonin, 3 Postume, 2 Victorin, 1 Tétricus, 34 Claude II, 3 Divo Claudio, 11 Quintille, 20 Aurélien, 3 Séverine, 20 Tacite, 5 Florian, 37 Probus, 6 Carus, 8 Numérien, 8 Carin, 1 Magnia Urbica, 2 Divo Caro, 41 Dioclétien, 38 Maximien, 7 Constance Chlore et 19 Galère. Parmi les monnaies difficilement lisibles, les effigies de Gallien, Claude II et Aurélien ont été reconnues. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER3a selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre cuite ; environ 5.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; thésaurisation ; établissement rural (ER3a) ; dépôt de thésaurisation*

DURU 1847, p. 221-240 – DURU 1848, p. 57-96 ; 201-232 – QUANTIN 1848, col. 17 – BLANCHET 1900, n°250, p. 163 – BOLIN 1926, p. 171 – JUMEAU 1933, p. 11 – CHARDOME 1973, n°89.T.10.-13, p. LXX – JACOB *et al.* 1983, n°3, p. 303-304 – CAG 89/1, n°13, p. 151 (4\*) – SRA Bourgogne fiche site n° 89 013 005 – NOUVEL 2004, fiche 89013-06 – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89013-47 – NOUVEL 2017a, p. 17.

**282. ARCY-SUR-CURE** (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 1]  
89015\_1

*Honorius*

Vers 1871-1872, non loin du chemin de fer, dans le champ de M. Bailly, on a mis au jour deux *solidi* d'Honorius (*terminus* entre 402 et 408) contenus dans une grande amphore. Il pourrait s'agir d'un dépôt funéraire bien qu'il soit difficile de décrire la nature de la découverte. Ce dépôt pourrait avoir été trouvé dans une couche de remblai au sein d'un quartier thermal.

*Amphore ; 2 monnaies ; pas de mobilier associé ; thermal (?) ; habitats groupés / agglomération ; dépôt funéraire (?)*

BARDIN 1873, p. 96 – POULAINÉ 1899, p. 94 – PARAT 1913, p. 392 – JACOB *et al.* 1983, n°76, p. 315 – CALLU et LORIOT 1990, n°1a, p. 290 (matériel non retenu) – CAG 89/1, n°15, p. 154-155 (10\*) – LAFAURIE et PILET-LEMIÈRE 2003, n°89.15.1, p. 351 – NOUVEL *et al.* 2017, p. 32 – NOUVEL 2017a, p. 14.

**283. AUXERRE** [groupe 1]  
89024\_1

*Gordien III-Tétricus II*

En 1992, lors d'opération archéologique préventive dans le cadre de la construction de HLM dans le quartier Vaulabelle, on a mis au jour un dépôt monétaire de 2.151 monnaies radiées dont le *terminus* se situe au début des années 280. Ces monnaies ont été trouvées dans « une niche aménagée dans le mur d'un silo à grain » le tout au sein d'un quartier d'habitat urbain

luxueux daté du I<sup>er</sup> siècle et abandonné à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Les monnaies se répartissent ainsi : 1 Gordien III, 4 Valérien et Gallien, 153 Gallien seul, 8 Salonine, 153 Claude II, 5 Quintille, 126 Divo Claudio, 3 Aurélien, 17 Postume, 238 Victorin, 1.014 Tétricus I et 429 Tétricus II. Parmi toutes ces monnaies, se trouvent « 4 exemplaires d'une monnaie représentant une divinité accompagnée d'une oie ».

*Niche d'un mur ; 2.151 monnaies ; pas de mobilier associé ; mur de silo à grain ; habitats groupés / agglomération ; urbain ; dépôt d'urgence ou de décri / rebut ( ?)*

HOLLARD et AMANDRY 1998, p. 31-54 – NOUVEL 2007, p. 136-137 – CAG 89/1, n°24, p. 181-182 (24\*) – NOUVEL 2017a, p. 17.

**284. AUXERRE** [groupe 3]  
89024\_2

*Postume*

En 1966 le cabinet des médailles a reçu une partie de trésor ( ?) provenant de la région d'Auxerre. Le lot se compose de 13 doubles sesterces de Postume.

*Pas de contenant mentionné ; 13 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés ; agglomération ; partie de dépôt (?) ; urbain (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

HOLLARD 1992, p. 97.

**285. AUXERRE** [groupe 3]  
89024\_3

*Gallien-Tétricus II*

En 1734, en arrachant une vigne à proximité du faubourg de *Saint-Martin-lès-Saint-Julien*, au-dessus du ruisseau de Vallan, on a mis au jour environ 3.000 ou 4.000 monnaies radiées dont le *terminus* précis est difficile à établir (vers 275) mais dont les effigies sont les suivantes : Gallien, Victorin, Claude II, Tétricus I et II. Ces monnaies ont été trouvées entre 2 *tegulae*.

*Deux tegulae ; 3.000 ou 4.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; urbain ; dépôt d'urgence*

LEBEUF 1735, p. 70, note 1 – LEBEUF 1738, p. 263-268 – DURU 1851, p. 486 – QUANTIN et CHEREST 1867, p. 173 – DÉY 1886, p. 70 – BLANCHET 1900, n°263, p. 165 – JUMEAU 1933, p. 11-12 – KOETHE 1950, p. 219 – CHARDOME 1973, n°89.T.23.-9, p. LXXI – JACOB *et al.* 1983, n°5, p. 304 – MOREAU 1987, p. 55 – CAG 89/1, n°24, p. 183 (28\*) – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2017a, p. 17.

**286. AUXERRE** [groupe 4]  
89024\_4

*Indéterminé*

Au VIII<sup>e</sup> siècle, dans la tour de *Brunehaut*, « St Amâtre, en creusant les fondements de sa cathédrale, trouva quantité de pièces d'or dont la valeur fut employée à la bâtisse, et que l'évêque Maurin en présenta plusieurs à Charlemagne ». Nous ignorons s'il s'agit de faits réels.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation*

LEBEUF 1723, p. 3 – LEBEUF 1743, p. 181 – COURTÉPÉE IV<sup>2</sup>, p. 311 et 342 (note 1).

**287. AUXERRE** [groupe 2]

89024\_5

*Tibère-Vespasien*

En 1799, plusieurs monnaies de Tibère, Caligula, Germanicus, Claude, Néron et Vespasien ont été retrouvées « derrière les murs de Saint-Julien, près du moulin et de l'écluse du Batardeau ». Cette découverte a eu lieu en creusant un fossé, dans une structure en pierre s'apparentant à un fourneau et contenant encore des traces de suie. Dans cette structure d'environ 2 mètres de large, 3 paires de coins en bronze oxydé de Tibère ont également été mises au jour. Ces coins ont probablement servi à frapper une partie des monnaies retrouvées. Il pourrait ici s'agir de mobilier d'un atelier de frappe itinérant en lien avec l'armée ou bien avec des faux-monnayeurs. Ces coins ont probablement rejoint les collections du Musée d'Auxerre et/ou la Monnaie de Paris (*cf.* : catalogue des coins monétaires ; cat. 13-18).

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; 3 paires de coins ; fourneau (?) ; atelier de frappe itinérant (?) ; habitats groupés / agglomération ; urbain ; typologie de dépôt indéterminée*

LAIRE 1801, p. 55-57 – LEBLANC-DAVAUT I, p. 38-40 – LAUREAU 1848, p. 341-345 – VILLIERS 1848, p. 351-355 – QUANTIN 1868, col. 4-5 – LEBLANC-DAVAU 1871, p. 48-50 – DÉCHELETTE 1903, p. 250 – VERMEULE 1954, p. 24-25 – LAFAURIE 1970, p. 544-547 – JACOB *et al.* 1983, n°88, p. 316 – GIARD 1983, n°11, p. 29 – CORROCHER 1989, p. 367 – AMANDRY 1991, p. 90 – CAG 89/1, n°24, p. 179-180 (20\*) – MALKMUS 2008, p. 131-133.

**288. AVALLON** [groupe 3]

89025\_1

*Postume-Fils de Constantin*

Vers 1873, lors de travaux à *Saint-Martin-le-Neuf*, on a mis au jour une amphore contenant environ 60 monnaies. Ces dernières, en alliage cuivreux, étaient à l'effigie de Postume, Tétricus, Constantin et ses fils. Le *terminus* du dépôt monétaire ne peut être précisé.

*Amphore ; environ 60 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; urbain ; habitats groupés / agglomération ; dépôt d'urgence*

BARDIN 1874, p. 200 – CAG 89/1, n°25, p. 211 (29\*) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°89025-27, p. 365 – POITOUT *et al.* 2015, p. 31 et fiche 89025-40 – NOUVEL 2017a, p. 16.

**289. AVALLON** [groupe 2]  
89025\_2

*Gaulois-Antonin*

En 1765, on a mis au jour une monnaie gauloise, une monnaie de César, une monnaie d'Auguste, deux monnaies d'Hadrien et deux autres d'Antonin.

*Pas de contenant mentionné ; 6 monnaies ; pas de mobilier associé ; pas de structure / site ; urbain ; habitats groupés / agglomération ; dépôt monétaire (?)*

COURTÉPÉE III<sup>2</sup>, p. 615 – DURU 1851, p. 486 – PETIT 1870, p. 35-36 – BLANCHET 1900, n°263, p. 165 – JUMEAU 1933, p. 23 – JACOB *et al.* 1983, n°77, p. 315 – CAG 89/1, n°25, p. 216 (107\*) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°89025-50, p. 372.

**290. AVALLON** [groupe 3]  
89025\_3

*Gaulois-III<sup>e</sup> siècle*

En 1709, lors de travaux sur une tour de l'ancien château rue Bocquillot, on a mis au jour dans les fondations du bâtiment un dépôt composé d'une monnaie gauloise, d'*aurei* du Haut-Empire et de monnaies du III<sup>e</sup> siècle. Il pourrait s'agir d'un dépôt de fondation relatif à l'enceinte réduite. « Deux lionceaux d'or » ont également été signalés.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; deux lionceaux d'or ; tour d'enceinte ; urbain ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de fondation (?)*

COURTÉPÉE III<sup>2</sup>, p. 616 – JUMEAU 1933, p. 22 – JACOB *et al.* 1983, n°89, p. 316 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°89025-40, p. 367-368 – CAG 89/1, n°25, p. 212 (36\*).

**291. BAZARNES** (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 1]  
89030\_1

*Valérien et Gallien-Maximien*

En 1981, au lieu-dit *sous le Maunoir*, lors de travaux en vue de la construction d'un silo à grain proche de la gare Cravant-Bazarnes, on a mis au jour un dépôt monétaire de 447 monnaies dont le *terminus* se situe vers 304. Les monnaies étaient contenues dans un récipient en terre cuite. Il s'agit de 354 antoniniens, 92 *nummi* et 1 fraction radiée. Les monnaies se répartissent ainsi : 1 Gallien règne conjoint, 111 Gallien seul, 6 Salonine, 89 Claude II, 13 Quintille, 62 Divo Claudio, 9 Aurélien, 4 Tacite, 23 Probus, 1 Carin, 1 Numérien, 1 Postume, 2 Victorin, 3 Tétricus I, 3 Tétricus II, 26 Dioclétien, 39 Maximien, 17 Galère César et 36 Constance Chlore César. Il pourrait s'agir d'une thésaurisation en deux temps : l'une avant la réforme d'Aurélien et l'autre peu avant le *terminus*. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER3 selon la typologie de P. Nouvel, il est conservé au Musée d'Auxerre.

*Récipient en terre cuite ; 447 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER3) ; dépôt de thésaurisation*

ANONYME 1982 (?), (non paginé) – GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1983, p. 412 – JACOB *et al.* 1983, n°6, p. 304 – AMANDRY et GAUTIER 1985, p. 105-121 – DELOR 1992, p. 3, site n°16 – SRA Bourgogne fiche site n° 89 030 0001 – CAG 89/1, n°30, p. 229-230 (15\*) – HOBBS 2006, n°1247, p. 213 – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2008a, p. 10 ? – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89030-07 – NOUVEL 2017a, p. 16-17 – NOUVEL *et al.* 2018a, p. 52 ; 61.

**292. BEAUMONT** (arr. Auxerre, canton Saint-Florentin) [groupe 4]  
89031\_1

*Indéterminé*

L'Abbé Duru mentionne la découverte suivante faite en 1750 : « monnaies romaines PB et argent ». Nous ne savons pas s'il s'agit d'un dépôt ou d'un ensemble de monnaies isolées.

*Pas de contenant mentionné ; nombre de monnaies indéterminé ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; dépôt monétaire (?)*

DURU 1851, p. 486 – BLANCHET 1900, n°263, p. 165 – JUMEAU 1933, p. 23 – JACOB *et al.* 1983, n°78, p. 315 – CAG 89/1, n°31, p. 233 (5\*).

**293. CHARBUY** (arr. Auxerre, canton Auxerre 2) [groupe 4]  
89083\_1

*III<sup>e</sup> siècle*

En 1665, on a découvert un dépôt monétaire contenu dans un récipient en cuivre. Ce dernier était composé de monnaies du III<sup>e</sup> siècle dont le nombre et la chronologie précise ne sont pas connus.

*Récipient en cuivre ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; typologie de dépôt indéterminée*

ANONYME 1725, p. 184 – DURU 1851, p. 486 – BLANCHET 1900, n°263, p. 165 – JUMEAU 1933, p. 22 – JACOB *et al.* 1983, n°11, p. 306 – CAG 89/1, n°83, p. 293 (10\*) – NOUVEL 2004, fiche 89083 – NOUVEL 2017a, p. 18.

**294. CHARBUY** (arr. Auxerre, canton Auxerre 2) [groupe 4]  
89083\_2

*Trajan Dèce-Dioclézien*

Vers 1842, au climat des Bruyères on a mis au jour « des pots remplis de médailles de la période de Trajan Dèce à Dioclétien ». On ne connaît malheureusement pas la composition exacte du dépôt. Ce dernier peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pots ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

DURU 1848, p. 229 – LAUREAU 1848, p. 349 – DURU 1851, p. 487 – QUANTIN 1868, col. 18 – BLANCHET 1900, n°244, p. 162 – JUMEAU 1933, p. 12 – CHARDOME 1973, n°89.T.08.-13, p. LXX – JACOB *et al.* 1983, n°12, p. 306 – CAG 89/1, n°83, p. 292 (7\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89083 – NOUVEL 2017a, p. 18.

**295. CHARENTENAY** (arr. Auxerre, canton Vincelles) [groupe 1]  
89084\_1

*République-Auguste*

En 1864, lors de travaux de creusement d'une cave, on a mis au jour un vase contenant 248 monnaies en argent dont 168 datent de la période républicaine et 80 du principat d'Auguste. La monnaie la plus récente date de 13 av. J.-C. Ce dépôt est quasiment intégralement conservé au Musée d'Auxerre et il peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase ; 248 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*

QUANTIN 1868, col. 27 – CHEREST 1870, n°42, p. 94 – QUANTIN 1871, p. 145-149 – BAILLIARD 1872, p. 463-464 – BLANCHET 1900, n°251, p. 163 – BOLIN 1926, p. 160 – JUMEAU 1933, p. 12 – CRAWFORD 1969, n°497, p. 133 – JACOB *et al.* 1983, n°13, p. 306 – CAG 89/1, n°84, p. 293 (1\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89084.

**296. CHARENTENAY** (arr. Auxerre, canton Vincelles) [groupe 3]  
89084\_2

*III<sup>e</sup> siècle (?)*

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on a mis au jour environ 200 monnaies allant du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de : 8 Gallien, 2 Postume, 3 Victorin, 4 Claude II, 4 Tétricus et 2 imitations. X. Lorient signale l'information suivante : « à ce lot, constituant à l'évidence un fragment de trésor, ont été ajoutées diverses autres monnaies (5 folles constantiniens, 3 Constance II, 1 Décence, 1 Honorius (?) qui n'en font sans doute pas partie) ». Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; environ 200 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

JACOB *et al.* 1983, n°14, p. 306 – CAG 89/1, n°84, p. 293 (3\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89084.

**297. CHÂTEL-CENSOIR** (arr. Avallon, canton Joux-le-Ville) [groupe 4]  
89091\_1

*Indéterminé-époque théodosienne (?)*

Xavier Lorient mentionne la notice suivante en citant Bardin : « En 1850, au-dessus des roches du Saussois : une certaine quantité de pièces lenticulaires appartenant au tyran Victor, à Théodose et à ses enfants données au Musée d'Avallon MM. Cotteau père et fils. Il peut s'agir d'un trésor ». Ce dépôt peut-il être mis en lien avec celui de la commune voisine de Merry-sur-Yonne trouvé la même année mais dont la composition semble être différente ?

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ? ) ; typologie de dépôt indéterminée*

BARDIN 1864, p. 115 – JACOB *et al.* 1983, n°79, p. 316.

**298. CHEMILLY-SUR-YONNE** (arr. Auxerre, canton Saint-Florentin) [groupe 3]  
89096\_1

*Gordien III-Postume (?)*

En 1952, en creusant un silo on a découvert dans un « vase légèrement métallescent », un dépôt monétaire d'environ 200 antoniniens dont le *terminus* précis n'est pas connu (274 ?). Ce dépôt était composé de monnaies de : Gordien III, Philippe, Otacilia Severa, Trajan Dèce, Trébonien Galle, Volusien, Valérien, Gallien, Salonine, Postume et d'autres encore. On ne connaît pas la composition exacte du dépôt mais il peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase légèrement métallescent ; environ 200 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER2) ; typologie de dépôts indéterminée*

JACOB *et al.* 1983, n°17, p. 306 – CAG 89/1, n°96, p. 303 (11\*) – NOUVEL 2004, fiche 89096-14 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89093-14 – NOUVEL 2017a, p. 18.

**299. CHEMILLY-SUR-YONNE** (arr. Auxerre, canton Saint-Florentin) [groupe 4]  
89096\_2

*Indéterminé*

LA CAG signale que « le BSSY en date du 5 mai 1940, fait état d'une « cachette de monnaies romaines trouvées près de Chemilly-sur-Yonne » ». Le bulletin en question précise que « le procès-verbal de la séance de mai n'a pas pu être imprimé, en raison des événements, et les notes pour le reconstituer ont disparu ».

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ? ) ; typologie de dépôt indéterminée*

ANONYME 1945, p. XVII – CAG 89/1, n°96, p. 303 (10\*).

**300. CHITRY** (arr. Auxerre, canton Chablis) [groupe 1]  
89101\_1

*Claude II-Constantin*

En 2007, un dépôt monétaire de 2.492 monnaies a été retrouvé sans contenant, dans une niche au sein de la cave d'une maison construite en 1792, par son propriétaire actuel. Cette découverte peut être interprétée comme une épargne réalisée sur une courte durée (310-318) « en réaction à la réforme de 318 ». Le propriétaire de l'époque a dû recacher un dépôt trouvé lors de la construction de sa maison. Nous pouvons ajouter 37 monnaies vendues sur internet qui font probablement partie du dépôt monétaire, qui serait ainsi composé de 2.527 monnaies se répartissant ainsi : 1 Claude II, 1 Aurélien, 2 Probus, 2 Tétricus, 2 Maximien, 1 Domitius, 24 Maximin II César, 10 Maximin II, 1 Constance Chlore divinisé, 1 Constantin César, 12 Maxence, 1 Tétrarchie indéterminé, 2.043 Constantin, 354 Licinius, 28 Crispus César et 44 Constantin II César.

*Pas de contenant ; 2.492 monnaies ; pas de mobilier associé ; réemploi ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation*

DROST 2013a, p. 177-244 – NOUVEL 2017a, p. 18.

**301. CRAIN** (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 3]  
89129\_1

*Gallien-Probus (?)*

En 1880, rue d'Yonne, on a mis au jour un dépôt monétaire d'environ 200 monnaies radiées contenues dans un vase en tôle dorée et dont le *terminus* précis n'est pas mentionné. Ce dépôt se composait de monnaies à l'effigie de Gallien, Postume, Tétricus, Probus et encore d'autres. On ne connaît malheureusement pas le détail de la composition mais il semblerait que le dépôt ait été trouvé au sein de l'agglomération secondaire.

*Vase en tôle dorée ; environ 200 monnaies ; pas de mobilier associé ; agglomération secondaire ; dépôt d'urgence*

ANONYME 1880, p. XX et XXV – JACOB *et al.* 1983, n°18, p. 306 – CAG 89/1, n°129, p. 328 (11\*) – NOUVEL 2004, fiche 89129-01 – NOUVEL 2017a, p. 18.

**302. CRAIN** (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 2]  
89129\_2

*Valérien-Probus*

En 1950, lors de travaux dans un champ à *la ferme des Roupeneauds*, M. Gai a mis au jour un vase en pâte fine contenant un dépôt monétaire composé de monnaies radiées dont 174 seulement ont été étudiées (*terminus* vers 277-278). Les monnaies retrouvées étaient les suivantes : 1 Mariniana, 52 Gallien, 9 Salonin, 3 Postume, 32 Tétricus, 11 Tétricus II, 4 Aurélien et 6 Probus.

*Vase en pâte fine ; au moins 174 monnaies ; pas de mobilier associé ; urbain ; agglomération secondaire ; dépôt d'urgence*



BLANCHET 1951, p. 150 – ANONYME 1952, p.61 – DROUOT 1952, p. 193 – LOUIS 1953, p. 164-165 – LAFAURIE 1954, p. 219-220 – FABRE 1954, p. 203 – CHARDOME 1973, n°89.T.22.-11, p. LXXI – CHEVALLIER 1975, p. 995 – JACOB *et al.* 1983, n°19, p. 307 – CAG 89/1, n°129, p. 328 (9\*) – NOUVEL 2004, fiche 89129-02 – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89129-02 – NOUVEL 2017a, p. 18.

**303. CRAIN** (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 1]  
89129\_3

*Auguste-Commode*

En 1972, au lieu-dit *Le Buisson du Cochon* dans le « fanum » de Crain, on a mis au jour un tronc monétaire contenant 207 monnaies. Voici leur répartition : 1 as d'Auguste, 2 as de Tibère sous Auguste, 1 as de Caligula, 2 as de Claude, 1 as de Néron, 14 Vespasien (2 sesterces, 9 *dupondii* et 3 as), 13 Domitien (2 sesterces, 7 *dupondii* et 4 as), 6 Nerva (1 sesterce et 5 *dupondii*), 21 Trajan (3 sesterces, 12 *dupondii*, 2 as et 4 semis), 35 Hadrien (6 sesterces, 22 *dupondii* et 7 as), 2 Sabine (1 sesterce et 1 *dupondius*), 1 as d'Antonin César, 39 Antonin (7 sesterces, 11 *dupondii* et 21 as), 6 Faustine I (2 *dupondii* et 6 as), 3 Marc Aurèle César (1 sesterce, 1 *dupondius* et 1 as), 1 *dupondius* de Faustine II, 26 Marc Aurèle (8 sesterces, 16 *dupondii* et 2 as), 1 sesterce d'Antonin divinisé, 4 Lucius Vérus (1 *dupondius* et 3 as), 4 Commode sous Marc Aurèle (1 *dupondius* et 3 as), 6 Lucille (1 sesterce, 2 *dupondii* et 3 as), 7 Commode (3 *dupondii* et 4 as), 1 as Crispine et 7 indéterminées (4 *dupondii* et 3 as). Par prudence nous n'avons pas comptabilisé ici les « 5 monnaies découvertes au cours de la fouille du tronc à offrandes » bien qu'elles « faisaient sans aucun doute partie du même ensemble que les 207 monnaies retrouvées au fond du tronc ». Ces 5 monnaies sont les suivantes : 1 as de Domitien, 2 as d'Antonin, 1 *dupondius* de Marc Aurèle et 1 as de Marc Aurèle ou Commode. Ce dépôt se trouvait dans un tronc à offrandes formé de blocs de calcaire mais a tout de même tenté d'être pillé. Les monnaies ont dû être déposées sur une durée très courte puisque les plus anciennes sont usées alors que les plus récentes le sont très peu. Ajoutons à cela le fait que dans les 3 lots constituant l'ensemble de monnaies, chacun d'eux présentait des monnaies anciennes et récentes. Il s'agit d'un dépôt monétaire représentant la circulation monétaire de cette époque, avec peu de sesterces et une majorité de petits et moyens bronzes. Enfin, le bâtiment abritant le tronc a été détruit vers 380.

*Tronc monétaire ; 207 monnaies ; pas de mobilier associé ; agglomération secondaire ; fanum ; dépôt culturel (offrandes dans tronc)*

MEISSONNIER 1973a, p. 215-248 – DEVAUGES 1974, p. 447-448 – DELOR et ROLLEY 1989, n°240, p. 178 – AUBIN et MEISSONNIER 1994, p. 149 – CAG 89/1, n°129, p. 325-326 (2\*) – JACOB *et al.* 1983, n°90, p. 316-317 – NOUVEL 2004, fiche 89129-06 – JOLY 2007, p. 115 – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2017a, p. 18.

**304. CRAVANT** (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 3]  
89130\_1

*Gaulois (?) - Tétricus II*

En 1857, dans la *Vallée-aux-Malades* « non loin de la voie antique supposée », Pèlerin Gallois a mis au jour un dépôt monétaire d'environ 16.000 monnaies (dont le *terminus* se situe vers 275) à l'intérieur d'un grand *dolium* ou jarre à anses en terre grise lorsqu'il cultivait son champ. Ce dépôt comprenait principalement des antoniniens de Gallien (rares), Postume (rares), Victorin, Claude II, Quintille (rares), Tétricus I et II (représentant la majorité du dépôt). Il faut également noter la présence d'une monnaie gauloise, d'une monnaie de Tibère et d'une monnaie de Geta. Les sources signalent que 250 de ces monnaies ont été déposées au musée d'Auxerre.

*Dolium ou jarre à anses en terre grise ; environ 16.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ; dépôt de décri / rebut*

CHALLE 1857, p. 149-150 – QUANTIN 1868, col. 75 – *Dictionnaire archéologique de la Gaule* 1875, p. 320 – SALMON 1877, p. 235-236 – MIGNOT 1882, p. 205 – BLANCHET 1900, n°248, p. 162 – BOLIN 1926, p. 169 – JUMEAU 1933, p. 13 – KOETHE 1950, p. 220 – CHARDOME 1973, n°89.T.04.-9, p. LXIX – JACOB *et al.* 1983, n°20, p. 307 – DELOR 1992, n°130, p. 4 – CAG 89/1, n°130, p. 330 (11\*) – SRA Bourgogne fiche site n° 89 130 01 – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2017a, p. 18 – NOUVEL *et al.* 2018a, p. 88 – DROST 2020, n°29, p. 110.

**305. HÉRY** (arr. Auxerre, canton Saint-Florentin) [groupe 4]  
89201\_1

*Indéterminé*

En 1803, au lieu-dit *les Usages de Seignelay, la Côte Chaude*, on a mis au jour dans une nécropole un dépôt monétaire de sesterces remplissant un vase d'environ 1 litre et demi ainsi qu'une statuette en terre cuite. Nous ne connaissons malheureusement pas le détail de la composition ni sa chronologie.

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; statuette en terre cuite ; nécropole ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ; funéraire*

HENRY 1833b, p. 55 (*non vidi*) – CAG 89/1, n°201, p. 421 (8\*) – NOUVEL 2017a, p. 18.

**306. IRANCY** (arr. Auxerre, canton Vincelles) [groupe 4]  
89202\_1

*Indéterminé-IIIe (?)*

En 2006, on a mis au jour un dépôt monétaire composé d'un nombre indéterminé de monnaies radiées. Nous ne connaissons pas le détail de la composition ni de la chronologie du dépôt.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ? ) ; typologie de dépôt indéterminée*

Non publié mais existe sur le site du projet CHRE : <https://chre.ashmus.ox.ac.uk/hoard/7919> [consulté le 05/11/2021].

**307. JOUX-LA-VILLE** (arr. Avallon) [groupe 1]  
89208\_1

*Tétricus-Honorius*

Dans les années 1960, au *Vaux de Suchy*, on a mis au jour « un ensemble homogène de 21 monnaies découvertes groupées (1 imitation de Tétricus Ier, 3 *nummi* constantiniens, 1 *maiorina* de Constans, 1 Valens, 1 Valentinien Ier, 1 Gratien, 1 Théodose Ier, 1 Honorius et 8 indéterminées) ». Nous ignorons s'il s'agit réellement d'un dépôt ou non mais le *terminus* du lot peut être fixé dans le courant du V<sup>e</sup> siècle. Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel. Ces monnaies sont conservées au musée de l'Avallonnais.

*Pas de contenant mentionné ; 21 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER2) ; dépôt monétaire (?)*

CAG 89/1, n°208, p. 434-435 (7\*) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°89208-09, p. 392-393 – POITOUT *et al.* 2013, p. 20 et fiche 89208-012 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89208-020.

**308. JOUX-LA-VILLE** (arr. Avallon) [groupe 4]  
89208\_2

*Indéterminé*

Durant l'époque moderne (aux environs de 1700 ?) on a découvert à *La Tuilerie* un grand nombre de monnaies romaines. Nous ignorons s'il s'agit d'un dépôt monétaire mais cette mention pourrait être mise en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER2) ; dépôt monétaire (?)*

QUANTIN 1868, col. 102 – CAG 89/1, n°208, p. 436 (13\*) – POITOUT *et al.* 2013, p. 20 et fiche 89208-060 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89208-021 – NOUVEL 2017a, p. 19.

**309. JOUX-LA-VILLE** (arr. Avallon) [groupe 4]  
89208\_3

*Indéterminé*

En 1157, au lieu-dit *Fontemoy* lors de travaux d'aménagement de l'abbaye cistercienne, on a mis au jour un dépôt prétendu romain dont on ne connaît pas la composition. X. Lorient signale que : « après procès, la trouvaille fut attribuée par sentences des évêques de Langres et d'Auxerre aux Moines de Reigny contre les prétentions de Miles de Noyers ». Cette découverte pourrait être mise en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER2) ; typologie de dépôt indéterminée*

ANONYME 1725, p. 187-188 – COURTÉPÉE IV<sup>2</sup>, p. 164 – DURU 1851, p. 486 – *L'Yonne républicaine* du 13-04-1966 (*non vidi* : exemplaire non consultable à la BnF) – JACOB *et al.* 1983, n°74, p. 315 – CAG 89/1, n°208, p. 436 (15\*) – SRA Bourgogne fiche site n° 89 208 0018 – POITOUT *et al.* 2013, p. 20 et fiche 89208-021 – NOUVEL 2017a, p. 19.

**310. LUCY-SUR-CURE** (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 3]  
89233\_1

*Septime Sévère-Numérien*

En 1725, en soulevant des pierres dans une vigne au lieu-dit *Quincy* (?), on a découvert un dépôt monétaire composé d'un nombre indéterminé de monnaies du III<sup>e</sup> siècle dont le *terminus* se situe vers 284. Les monnaies étaient à l'effigie de : Septime Sévère (1 denier), Gordien III (1), Gallien, Postume, Marius, Victorin, Claude II, Tétricus I et II, Aurélien, Tacite, Probus et Numérien. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER3c selon la typologie de P. Nouvel. La découverte fut dispersée.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER3c) ; dépôt de thésaurisation*

ANONYME 1725, p. 184-189 – Journal de Trévoux 1725, p. 411 (1646-1647) – DURU 1851, p. 486 – BLANCHET 1900, n°263, p. 165 – JUMEAU 1933, p. 23 – JACOB *et al.* 1983, n°26, p. 308 – MOREAU 1987, p. 54 – CAG 89/1, n°233, p. 452 (5\*) – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2008a, p. 12 ? – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89233-03 – NOUVEL *et al.* 2017, p. 71 – NOUVEL 2017a, p. 19.

**311. MERRY-SUR-YONNE** (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 3]  
89253\_1

*Gallien-Tétricus*

En 1850, on a fait la découverte d'un dépôt monétaire composé d'environ 1.200 antoniniens (*terminus* autour de 274 ?) et contenus dans un vase. Cette découverte a eu lieu « au pied des roches du Saussois, au bord de l'Yonne », à l'emplacement d'un établissement rural de type ER0 selon la classification de P. Nouvel. Les monnaies dataient des règnes de Gallien et Tétricus et ont été mises au jour en effectuant des travaux sur la route.

*Vase ; environ 1.200 monnaies ; pas de mobilier associé ; « dépôt de panique » ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

COTTEAU 1850, p. 9 – DURU 1851, p. 488 – QUANTIN 1868, col. 37 – PALLIER 1880, p. 14 – BLANCHET 1900, n°246, p. 162 – PARAT 1927, p. 118 – JUMEAU 1933, p. 12 – KOETHE 1950, p. 222 – CHARDOME 1973, n°89.T.03.-9, p. LXIX – JACOB *et al.* 1983, n°28, p. 309 – CAG 89/1, n°253, p. 471-472 (6\*) – NOUVEL 2004, fiche 89253-01 – NOUVEL 2007, p. 136-138 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89253-01 – NOUVEL 2017a, p. 19.

**312. MÉZILLES** (arr. Auxerre, canton Cœur de Puisaye) [groupe 4]  
89254\_1

*Probus-Crispus*

Avant 1868, dans un ferrier on a mis au jour un dépôt monétaire comprenant environ 200 monnaies en alliage cuivreux dont le *terminus* n'est pas précisé. Ces dernières sont à l'effigie de Probus, Licinius, Constantin, Constantin II et Crispus et sont hypothétiquement conservées au Musée d'Auxerre.

*Pas de contenant mentionné ; environ 200 monnaies ; pas de mobilier associé ; ferrier ; artisanat ; typologie de dépôt indéterminée*

QUANTIN 1868, col. 162 – BLANCHET 1900, n°256, p. 164 – BOLIN 1926, p. 171 – JUMEAU 1933, p. 16 – CALLU 1981, n°8, p. 31 – JACOB *et al.* 1983, n°29, p. 309 – CAG 89/1, n°254, p. 473 (24\*).

**313. MÉZILLES** (arr. Auxerre, canton Cœur de Puisaye) [groupe 4]  
89254\_2

*Indéterminé*

X. Lorient signale la notice suivante : « avant 1907, dans un ferrier : lot de monnaies romaines cachées dans une clochette de vache (*tintinabulum*). Cette trouvaille paraît distincte de la précédente ».

*Tintinabulum ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; ferrier ; artisanat ; typologie de dépôt indéterminée*

PARAT 1907, p. 10 – JACOB *et al.* 1983, n°30, p. 309 – CAG 89/1, n°254, p. 473 (25\*).

**314. MONÉTEAU** (arr. Auxerre, canton Auxerre 2) [groupe 4]  
89263\_1

*Indéterminé-Dioclétien*

En 1820 ou 1829, à proximité de la voie d'Agrippa à *Sommeville*, on a mis au jour trois vases contenant environ 4.000 monnaies datées du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle avec notamment des émissions de Dioclétien dont le *terminus* se situerait autour de 305. Nous ne connaissons pas le détail de la composition du dépôt mais il peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER3a selon la typologie de P. Nouvel.

*Trois vases ; environ 4.000 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'un établissement rural (ER3a) ; typologie de dépôt indéterminée*

LEBLANC-DAVAU I, p. 18 – HENRY 1833a, p. 57 – QUANTIN 1868, col. 19 – BOUVIER 1898, p. 15 – BLANCHET 1900, n°245, p. 162 – JUMEAU 1933, p. 13 – CHARDOME 1973, n°89.T.13.-13, p. LXX – JACOB *et al.* 1983, n°34, p. 309 – SRA Bourgogne fiche site n° 89 263 023 – NOUVEL 2004, fiche 89263-03 et 89263-11 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89263-03 – NOUVEL 2017a, p. 19.

**315. MONÉTEAU** (arr. Auxerre, canton Auxerre 2) [groupe 4]  
89263\_2

*III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles*

En 1825, au climat de *Corbier* ou de *Masure*, près du chemin des *Mesnez*, on a découvert un vase rempli de monnaies du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle en alliage cuivreux et en billon sans que nous ne connaissions le détail de la composition.

*Vase ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

QUANTIN 1868, col. 20 – JUMEAU 1933, p. 13 – JACOB *et al.* 1983, n°35, p. 309 – CAG 89/2, n°263, p. 494 (10\*) – SRA Bourgogne fiche site n° 89 263 0022.

**316. MONT-SAINT-SULPICE** (arr. Auxerre, canton Saint-Florentin) [groupe 1]  
89268\_1

*Dioclétien-Maxence*

En 1995, après des labours profonds au *Ruet*, on a fait la découverte d'une amphore locale du IV<sup>e</sup> siècle contenant 1.087 monnaies dont le *terminus* se situe en 310. Il s'agit de 1.086 *nummi* et 1 demi-*argenteus*. D'autres monnaies trouvées non-loin de là font très probablement partie du dépôt et augmente le nombre d'exemplaires à 1.115. Les monnaies se répartissent ainsi : 184 Dioclétien (dont une imitation), 237 Maximien, 155 Galère César, 53 Galère, 121 Constance Chlore César, 23 Constance Chlore, 28 Maximin II César, 12 Sévère II César, 3 Sévère II, 59 Constantin César, 174 Constantin (dont 1 demi-*argenteus*), 30 Constance Chlore divinisé et 6 Maxence. Le dépôt a été trouvé dans une fosse recouverte de tuiles et de pierres, au sein d'un petit habitat rural (établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel) abandonné au IV<sup>e</sup> siècle, proche de la voie romaine située entre Briennon-sur-Armançon ou Avrolles et la vallée du Serein.

*Amphore locale ; 1.087 ou 1.115 monnaies ; pas de mobilier associé ; fosse ; établissement rural (ER2) ; à proximité d'une voie ; dépôt de thésaurisation*

CAG 89/2, n°268, p. 501-502 (7\*) – NOUVEL 2007, p. 136-137 – DROST 2009a, p. 35-74 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89268-17 – NOUVEL 2017a, p. 19.

**317. ORMOY** (arr. Auxerre, canton Saint-Florentin) [groupe 4]  
89282\_1

*Indéterminé*

La CAG mentionne la notice suivante : « sur le territoire communal a été faite la découverte tenue secrète de monnaies antiques en or ».

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

HENRY 1833b (*non vidi*, la CAG ne mentionne pas la page) – CAG 89/2, n°282, p. 519 (11\*).

**318. OUANNE** (arr. Auxerre, canton Vincelles) [groupe 2]  
89283\_1

*Trajan-Gordien III*

Avant 1897, en creusant à *Chastenay*, un cultivateur a mis au jour un dépôt monétaire de 11 sesterces dont le *terminus* se situe vers 240-250. Ils étaient probablement contenus dans un contenant périssable. Les monnaies étaient à l'effigie de : Trajan, Hadrien, Lucius Vérus, Commode, Sévère Alexandre et Gordien III. Ce dépôt aurait-il pu appartenir à un soldat ? Il est difficile d'estimer s'il s'agit d'un dépôt volontaire ou d'une perte.

*Contenant périssable ; 11 monnaies ; pas de mobilier associé ; soldat (?) ; à proximité d'habitats groupés / agglomération ; perte (bourse) (?)*

MANIFACIER 1898, p. XXI – JACOB *et al.* 1983, n°93, p. 317.

**319. POURRAIN** (arr. Auxerre, canton Cœur de Puisaye) [groupe 3]  
89311\_1

*Trajan Dèce-Dioclétien*

En 1848, on a mis au jour près de Pourrain un dépôt monétaire identique à celui de Charbuy (cat. 294) allant de Trajan Dèce à Dioclétien. Nous ne connaissons pas le contexte de découverte ni la composition précise du dépôt.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; dépôt de thésaurisation*

LAUREAU 1848, p. 349 – DURU 1851, p. 488 – BLANCHET 1900, n°263, p. 165 – JUMEAU 1933, p. 24 – JACOB *et al.* 1983, n°40, p. 311 – CAG 89/2, n°311, p. 542 (2\*).

**320. PRÉGILBERT** (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 2]  
89314\_1

*Gallien-Aurélien/Tétricus*

En 1994, au lieu-dit *Buisson Fourré*, on a mis au jour un dépôt monétaire comprenant 53 antoniniens dont le *terminus* se situe en 274, à l'emplacement d'un établissement rural de type ER3a selon la classification de P. Nouvel. Cette découverte a eu lieu « dans un mur de la *pars urbana* », lors de travaux. Le dépôt était composé de : 1 Salonine, 16 Gallien, 1 Victorin, 17 Claude II, 11 Divo Claudio, 3 Quintille, 1 Tétricus I, 1 Tétricus II, 1 Aurélien et 2 indéterminées. Il s'agit ici d'un dépôt d'urgence dont seule une partie a été retrouvée et déposée au Musée d'Avallon, le reste ayant probablement été dispersé.

*Pas de contenant ; 53 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER3a) ; mur pars urbana ; dépôt d'urgence*

CAG 89/2, n°314, p. 545 (5\*) – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89314-18 – NOUVEL 2017a, p. 16 ; 19 – NOUVEL *et al.* 2018a, p. 141 ; 152-160.

**321. PROVENCY** (arr. Avallon, canton Avallon) [groupe 3]  
89316\_1

*Gallien-Arcadius*

En 1849, à la *Tour du Pré* ou *Garenne de Pré* on a mis au jour un dépôt monétaire comprenant un nombre indéterminé de monnaies (plus de 400) des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles et dont le *terminus* « doit être fixé au-delà de la fin du IV<sup>e</sup> siècle ». Ces monnaies ont été réparties entre le Musée d'Auxerre et d'Avallon, elles sont à l'effigie de : Gallien, Salonine, Victorin, Crispus, Constantin et ses fils, Valens, Valentinien I et II, Gratien et Arcadius. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Pas de contenant ; plus de 400 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER2) ; dépôt de thésaurisation*

BARDIN 1868, p. 131 – BARDIN 1871, p. 137 – PARAT 1926, p. 81 – PARAT 1927, n°19, p. 113 – JACOB *et al.* 1983, n°72, p. 315 ? – CAG 89/2, n°316, p. 546 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°89316-01, p. 416 – NOUVEL 2007, p. 136-137 – POITOUT *et al.* 2013, p. 28 et fiche 89316-1 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89316-01 – NOUVEL 2017a, p. 15-16.

**322. SAINPUTS** (arr. Auxerre, canton Vincelles) [groupe 3]  
89331\_1

*Gallien-Dioclézien*

En 1874, en labourant un champ on a mis au jour « un vase contenant 1.500 antoniniens de Gallien, Claude II, Aurélien et Dioclétien ». Nous n'avons pas d'informations plus précises sur la composition du dépôt. Ce dernier peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase ; environ 1.500 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; typologie de dépôt indéterminée*

ANONYME 1874, p. 333 – BLANCHET 1900, n°249, p. 162-163 – JUMEAU 1933, p. 14 – CHARDOME 1973, n°89.T.09.-13, p. LXX – JACOB *et al.* 1983, n°44, p. 311 – CAG 89/2, n°331, p. 561 (5\*) – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89331.

**323. SAINT-BRIS-LE-VINEUX** (arr. Auxerre, canton Auxerre 3) [groupe 4]  
89337\_1

*Auguste-Constantin (ou fils ?)*

En 1772, dans une vigne près de la route d'Auxerre au climat de *la Croix-Rougeot*, on a mis au jour un dépôt monétaire contenu dans un vase en terre cuite. Le dépôt comprenait une centaine de monnaies en argent et en alliage cuivreux allant d'Auguste à Constantin (ou fils ?) dont le *terminus* précis n'est pas mentionné mais que nous pouvons situer vers 350. Il peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

*Vase en terre cuite ; une centaine de monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER0) ; dépôt de thésaurisation*



COURTÉPÉE IV<sup>2</sup>, p. 370 – LEBLANC-DAVAU I, p. 11 – QUANTIN 1868, col. 15 – JUMEAU 1933, p. 14 – CALLU 1981, n°38, p. 26 – JACOB *et al.* 1983, n°46, p. 311 – CAG 89/2, n°337, p. 565-566 (2\*) – NOUVEL 2004, fiche 337-04 – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89337-02 – NOUVEL 2017a, p. 19.

**324. SAINT-FARGEAU** (arr. Auxerre, canton Cœur de Puisaye) [groupe 3]  
89344\_1

*Gallien-Victorin*

Avant 1890, dans un ancien ferrier on a mis au jour un dépôt monétaire d'environ 1.700 monnaies dont le *terminus* se situe entre 269 et 271. Les monnaies étaient à l'effigie de : Valérien, Gallien, Salonine, Postume et Victorin et « étaient placées dans une bouteille en grès de Treigny, à anse et goulot très étroit et dont on avait percé la panse pour pouvoir les introduire ».

*Bouteille en grès percée ; environ 1.700 monnaies ; pas de mobilier associé ; ferrier ; artisanat ; dépôt d'urgence*

ANONYME 1890a, p. XXXVI – CAG 89/2, n°344, p. 574 (3\*).

**325. SAINT-MORÉ** (arr. Avallon, canton Joux-la-Ville) [groupe 1]  
89362\_1

*Gaulois-fin IV<sup>e</sup>*

En 1989, au gué de Nocret, on a mis au jour un dépôt monétaire de 543 monnaies dont le *terminus* se situe après 388. La composition du lot est la suivante : 1 potin, 1 denier de Caracalla, 1 Sévère Alexandre, 1 antoninien de Gordien III, 1 Philippe, 1 Gallien conjoint, 1 Salonine conjoint, 4 Gallien seul, 6 Claude II, 37 Divo Claudio, 1 Postume, 2 Victorin, 368 Tétricus I et II, 5 *nummi* 310-318, 4 *nummi* 318-319, 2 *nummi* 320, 6 *nummi* 321-323, 7 *nummi* 323-324, 11 *nummi* 325-330, 18 *nummi* 330-337, 9 *nummi* 337-341, 16 *nummi* 341-348, 6 *aes* 4, 353-358, 3 *aes* 4, 364-378, 1 *aes* 4 383, 1 *aes* 4 387-388 et 8 indéterminées. Trois fibules groupées ont également été retrouvées. Il pourrait s'agir d'un dépôt de gué ou d'un dépôt « enterré puis érodé par la rivière ». Ces monnaies sont désormais conservées au musée d'Avallon.

*Pas de contenant mentionné ; 543 monnaies ; 3 fibules ; sanctuaire (?) ; jactatio stipis (?) ; habitats groupés / agglomération routière ; dépôt culturel (de gué)*

DELHUMEAU 1989, (non paginé) – DELOR 1993, p. 44 – AUBIN *et al.* 1996, p. 211 – CAG 89/2, n°362, p. 594 (3\*) – NOUVEL 2004, p. 141 – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL *et al.* 2017, p. 101 – NOUVEL 2017a, p. 16 ; 20.

**326. SAINTE-PALLAYE** (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 1]  
89363\_1

*Valérien-Carin*

En 1967, en ouvrant une sablière au lieu-dit *Champ Guot*, les ouvriers ont découvert un dépôt de 8.864 monnaies radiées dont le *terminus* pourrait se situer entre 284 et 285 ou plus tard selon la datation des imitations. Ce dépôt monétaire était contenu dans un chaudron recouvert d'une

dalle en marbre et se compose de : 12 Valérien, 8 Gallien (règne conjoint), 17 Salonine (règne conjoint), 4 Valérien II, 1.349 (dont 47 imitations) de Gallien (seul), 102 Salonine (Gallien seul), 1.229 Claude II dont 9 imitations, 77 Quintille, 541 Divo Claudio dont 10 imitations, 94 Aurélien dont 1 imitation, 4 Séverine, 60 Tacite, 8 Florian, 214 Probus, 7 Carus, 11 Carin, 13 Numérien, 98 Postume dont 19 imitations, 1 Lélien, 13 Marius, 1.383 Victorin dont 24 imitations, 2.459 Tétricus I dont 272 imitations et 1.160 Tétricus II dont 162 imitations. Le faible nombre d'imitations montre une attention dans la thésaurisation. Un plat en bronze argenté portant deux inscriptions : Silnicini ou Silniciani et D(is) M(anibus) Iul(ii) Regiani a également été retrouvé. Ce dépôt peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER3b selon la typologie de P. Nouvel et est désormais conservé au Musée d'Avallon.

*Chaudron recouvert d'une dalle en marbre ; 8.864 monnaies ; plat en bronze argenté comportant une inscription ; établissement rural (ER3b) ; dépôt de thésaurisation*

ANONYME 1967, p. 249 – MARTIN 1968, p. 509-512 – GAGÉ *et al.* 1970, n°307, p. 104 – ROLLEY et DEYTS 1973, n°257 – MEISSONNIER 1983, p. 377-378 - JACOB *et al.* 1983, n°49, p. 311-312 – DELOR et ROLLEY 1989, n°296, p. 213 – BIGEARD 1990, p. 1-3 – DELOR 1992, n°363, site n°2 (non paginé) – ESTIOT *et al.* 1993, p. 39-124 – CAG 89/2, n°363, p. 603-604 (8\*) – HOBBS 2006, n°1213, p. 211 – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2008a, p. 10 ? – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89363-04 – NOUVEL 2017a, p. 16 ; 19 – NOUVEL *et al.* 2018a, p. 170-171 ; 175-176.

**327. SAINT-PÈRE** (arr. Avallon, canton Joux-le-Ville) [groupe 1]  
89364\_1

*Néron-Arcadius*

En 1954, on a mis au jour un dépôt monétaire résultant de *jactatio* dans un bassin. Il se compose de 430 monnaies dont le *terminus* pourrait se situer entre 395 et 408. La répartition des monnaies est la suivante : 2 Néron, 1 Hadrien, 1 Gallien, 2 Claude II, 1 Victorin, 4 Tétricus, 1 Dioclétien, 3 Constantin, 3 constantiniennes commémoratives, 22 Constantin II, 1 Delmace, 6 Constant, 22 Constance II, 6 Magnence, 1 Décence, 1 Jovien, 68 Valentinien, 86 Valens, 35 Gratien, 13 Valentinien II, 6 Théodose, 18 Magnus Maximus, 3 Arcadius et 77 indéterminées.

*Pas de contenant ; 430 monnaies ; pas de mobilier associé ; jactatio sitpis ; habitats groupés /agglomération ; dépôt culturel (bassin)*

FABRE 1956b, p. 265-267 – MAINJONET et FABRE 1965, p. 151-233 – JACOB *et al.* 1983, n°96, p. 317 – CAG 89/2, n°364, p. 613 (13\*) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°89364-02, p. 421 – NOUVEL 2017a, p. 20.

**328. SAINT-PÈRE** (arr. Avallon, canton Joux-le-Ville) [groupe 1]  
89364\_2

*Auguste-Antonin*

En 1961, « dans l'anneau d'argile entourant le sanctuaire circulaire » on a mis au jour 106 monnaies à l'intérieur d'un coffre en fer. Les monnaies étaient en argent et en bronze (3 deniers, 3 grands bronzes et 100 moyens bronzes). Le *terminus* de l'ensemble se situe entre 138 et 161 mais l'enfouissement peut être plus tardif. La répartition des monnaies est la suivante : 5 Auguste, 1 Tibère, 8 Néron, 9 Vespasien (dont 1 denier), 5 Titus, 39 Domitien (dont 1 denier),

4 Nerva, 6 Trajan, 3 Hadrien, 2 Antonin et 25 indéterminées (dont 1 denier). Il s'agirait ici plutôt d'une thésaurisation que d'une offrande ou du moins d'un enfouissement de monnaies récupérées après l'offrande.

*Coffre en fer ; 106 monnaies ; pas de mobilier associé ; cultuel ; sanctuaire ; habitats groupés / agglomération ; dépôt de thésaurisation ou cultuel ( ? )*

GIARD 1962, p. 145-146 – LACROIX 1963, p. 108-110 – JACOB *et al.* 1983, n°95, p. 317 – CAG 89/2, n°364, p. 613 (13\*) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°89364-02, p. 420 – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2017a, p. 20.

**329. SAINT-PÈRE** (arr. Avallon, canton Joux-le-Ville) [groupe 1]  
89364\_3

*Aurélien-Magnence*

En 1957, à l'emplacement d'une villa type ER2 selon la classification de P. Nouvel, on a mis au jour un dépôt de 246 monnaies dans un contenant en matière périssable qui aurait été abandonné lors d'un incendie autour de 353. La composition du dépôt est la suivante : 1 antoninien d'Aurélien, 1 de Dioclétien, 1 de Galère César, 1 de Maxence, 9 *nummi* de Constantin, 1 de Crispus César, 1 de Constantin II César, 5 de Constance II César, 1 de Constant César, 1 de Constant ou Constance II César, 3 de Constant ou Constance II, 107 de Magnence, 5 de Décence et de 8 Magnence ou Décence ainsi que 72 indéterminées. Il ne s'agirait ici pas d'un « trésor mais d'un porte-monnaie qui renseigne sur la circulation journalière courante ».

*Contenant en matière périssable ; 246 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER2) ; perte / bourse ( ? )*

MARTIN 1958, p. 318-319 – FABRE 1958, n° 6271, p. 396 – LACROIX et LOUIS 1960, p. 24 – MAINJONET 1960, p. 489-491 – BASTIEN 1964, p. 123-124 – MAINJONET et FABRE 1965, p. 151-233 – CHEVALLIER 1975, p. 997 – CALLU et GARNIER 1977, p. 308 – JACOB *et al.* 1983, n°94, p. 317 – CAG 89/2, n°364, p. 611 ; 613 (13\*) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°89364-02, p. 423 – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2017a, p. 20.

**330. SAUVIGNY-LE-BOIS** (arr. Avallon, canton Avallon) [groupe 4]  
89378\_1

*Indéterminé*

En 1863, on a mis au jour un dépôt monétaire composé de grands bronzes. Nous ignorons les émetteurs de ces monnaies. Une voie romaine se situe à proximité de la découverte, non loin de l'ancien cimetière.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'une voie ; typologie de dépôt indéterminée*

BARDIN 1864, p. 114-115 – CAG 89/2, n°378, p. 623 (8\*) – POITOUT *et al.* 2015, p. 68 et fiche 89378-08 – NOUVEL 2017a, p. 20.

**331. THORY** (arr. Avallon, canton Avallon) [groupe 3]  
89415\_1

*Constantin et fils*

En 2009 (?) à l'emplacement d'un « établissement rural moyen voire vaste » (ER2 ?) on a découvert une quinzaine de monnaies en alliage cuivreux de Constantin et ses fils au même endroit. Il pourrait s'agir d'un reliquat d'un dépôt monétaire dispersé. Ces monnaies sont au revers de l'autel et de la porte de camp.

*Pas de contenant mentionné ; environ 15 monnaies ; pas de mobilier associé ; établissement rural (ER2 ?) ; typologie de dépôt indéterminée*

POITOUT *et al.* 2013, p. 34 et fiche 89415-17.

**332. TREIGNY** (arr. Auxerre, canton Vincelles) [groupe 3]  
89420\_1

*Gratien-Valentinien II (?)*

En 1825, sur un coteau dans la forêt de Treigny, à environ 200 m du *château de Boutissain*, on a mis au jour un dépôt comprenant environ 10 petits bronzes dont deux de Gratien et deux autres de Valentinien II, de la vaisselle en bronze (5 chaudrons imbriqués les uns dans les autres et 3 assiettes) et en argent (2 casseroles, 2 passoires et 6 cuillers). Le dépôt comprenait également 4 bagues en argent, une céramique qui contenait encore une « substance brune très grasse » et « un petit coffret en bois [qui] tomba en poussière lorsqu'on voulut le saisir ». Les différents objets ont en partie été déposés au Musée d'Auxerre. D'après X. Loriot : « il pourrait s'agir du mobilier d'un temple (?) ».

*Pas de contenant mentionné ; environ 10 monnaies ; vaisselle en bronze et en argent, bagues en argent ; à proximité de voies ; rural (?) ; dépôt cultuel ?*

LEBLANC-DAVAU II, p. 256-257 – QUANTIN 1848, p. 422 – QUANTIN 1868, col. 62 – CHEREST 1870, n°188, p. 45-46 – BLANCHET 1900, n°247, p. 162 – BOLIN 1926, p. 172 – JUMEAU 1933, p. 14 – GUILLAUMET *et al.* 1982, n°106-112, p. 42 – JACOB *et al.* 1983, n°59, p. 313 – BREUILLER 1987, p. 161-163 – CAG 89/2, n°420, p. 744 (6\*).

**333. TRUCY-SUR-YONNE** (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 3]  
89424\_1

*Hadrien-Commode (?)*

En 1826, on a mis au jour un dépôt monétaire de 65 monnaies du II<sup>e</sup> siècle dont nous savons que la plupart étaient à l'effigie d'Hadrien, Faustine et Commode. Les monnaies étaient contenues dans une urne, à proximité d'une incinération et à côté d'une statuette. Certaines sources parlent d'un four dans lequel se trouvait l'urne. La découverte a eu lieu : « au nord-ouest de Criesnon, en face du pont, dans le talus de la route de Bazarnes à Trucy ».

*Urne ; 65 monnaies ; statuette ; incinération ; four (?) ; rural (?) ; dépôt funéraire*

DURU 1851, p. 487 – COTTEAU et PETIT 1852, p. 388 – QUANTIN 1868, col. 77-78 – LEBLANC-DAVAU 1871, p. 98-99 – JUMEAU 1933, p. 13 – JACOB *et al.* 1983, n°99, p. 318

– DELOR 1992, n°424, site n°1 (non paginé) – CAG 89/2, n°424, p. 744-745 (2\*) – NOUVEL 2017a, p. 20 – NOUVEL *et al.* 2018a, p. 191.

**334. VALLAN** (arr. Auxerre, canton Auxerre 4) [groupe 4]  
89427\_1

*Indéterminé*

En 1847, on aurait mis au jour un dépôt monétaire. On aurait trouvé dans la commune au moins un antoninien de Probus et un second frappé sous Dioclétien. Il est difficile de savoir s'il s'agit réellement d'un dépôt ou non.

*Pas de contenant mentionné ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural ( ? ) ; dépôt monétaire ( ? )*

DURU 1847, p. 221 – DURU 1848, p. 84 ; 203 – JUMEAU 1933, p. 15 – JACOB *et al.* 1983, n°85, p. 316 – CAG 89/2, n°427, p. 747 (1\*).

**335. VAULT-DE-LUGNY** (arr. Avallon, canton Avallon) [groupe 4]  
89433\_1

*Indéterminé*

En 1810, près du pont du *Bouchat* à proximité d'un établissement rural ou d'une « agglomération routière », un paysan a découvert une céramique comprenant environ 400 monnaies en bronze. Ce dépôt a été conservé en grande partie dans la collection particulière de Malot à Avallon. Le dépôt est cité dans la commune d'Annéot dans la CAG et dans l'article de X. Lorient.

*Céramique ; environ 400 monnaies ; pas de mobilier associé ; à proximité d'un établissement rural ; « agglomération routière » ; habitats groupés / agglomération ; typologie de dépôt indéterminée*

MALOT 1870, p. 101 – SALMON 1877, p. 178 – PARAT 1921, p. 113-114 – TARTAT 1947, p. 311 – JACOB *et al.* 1983, n°2, p. 303 – CAG 89/1, n°11, p. 150 (4\*) – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL *et al.* 2017, p. 27.

**336. VAULT-DE-LUGNY** (arr. Avallon, canton Avallon) [groupe 1]  
89433\_2

*Trajan-Valentinien*

En 1822, sur le *Mont-Marte* « devant la porte du sanctuaire », on a mis au jour une grande quantité de monnaies dont 72 étaient rassemblées. Le *terminus*, établi par la monnaie la plus récente, se situe autour de 364-375. La description de ces monnaies se trouve parmi les 97 données par Malot à savoir : 1 moyen bronze de Trajan, 1 denier de Marc Aurèle, 1 sesterce de Sévère Alexandre, 1 antoninien de Gordien III, 1 Constance Chlore divinisé, 2 Maximin Daïa, 2 Licinius, 18 Constantin, 7 Crispus, 9 Constantin II César, 6 *urbs roma*, 4 *constantinopolis*, 5 Constant, 7 Constance II, 16 Magnence, 10 Décence, 1 Gallus, 1 Julien, 1 Hélène et 1 Valentinien. On ignore s'il s'agissait d'un tronc monétaire.

*Pas de contenant mentionné ; 72 monnaies ; pas de mobilier associé ; sanctuaire ; dépôt cultuel*  
LAUREAU 1848, p. 348 – MALOT 1870, p. 119 ; 137-151 – BULLIOT et THIOILLIER 1892, p. 45-47 – PETIT 1905, p. 325 – PARAT 1923, p. 255 – TARTAT 1947, p. 311 – JACOB *et al.* 1983, n°100, p. 318 – NOUVEL 2017a, p. 14-15.

**337. VAUX** (arr. Auxerre, canton Auxerre) [groupe 4]  
89435\_1

*Hadrien-Postume*

En 1730, lors de labour on a mis au jour des outils en fer, une urne, des cendres, des fragments de crâne et 10 monnaies s'échelonnant du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle. Parmi les effigies identifiées nous pouvons citer : Hadrien, Antonin, Marc Aurèle et Postume. Il s'agit probablement d'un dépôt funéraire.

*Vase brisé (?) ; 10 monnaies ; sépulture ; rural (?) ; dépôt funéraire*

ANONYME 1731a, p. 1207-1213 – ANONYME 1731b, p. 2329-2331 – BLANCHET 1900, n°263, p. 165.

**338. VERMENTON** (arr. Auxerre, canton Joux-la-Ville) [groupe 4]  
89441\_1

*Indéterminé*

P. Nouvel mentionne la notice suivante : « une certaine madame Muzio possédait en 1963 « un certain nombre de monnaies romaines et une amphore les ayant contenues » (lettre manuscrite déposée au S.R.A. Bourgogne). Le lieu, la date et la composition de cette découverte nous sont inconnus. Peut-être s'agit-il du dépôt découvert au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la plaine de Régnay ? »

*Amphore ; nombre indéterminé de monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; typologie de dépôt indéterminée*

NOUVEL *et al.* 2017, p. 153 – NOUVEL 2017a, p. 20.

**339. VINCELOTES** (arr. Auxerre, canton Vincelles) [groupe 2]  
89479\_1

*Maximin-Constantin et fils*

En 1862, on a mis au jour un probable dépôt monétaire contenant les effigies suivantes : 1 Maximien, 1 Constance Chlore et 12 Constantin et fils. Le *terminus* de l'ensemble se situe après 340 mais nous ignorons s'il s'agit réellement d'un dépôt monétaire.

*Pas de contenant mentionné ; 14 monnaies ; pas de mobilier associé ; aucune structure / site ; rural (?) ; dépôt monétaire (?)*

ANONYME 1863, p. VIII et CXXXIV – MIGNOT 1882, p. 205 – CAG 89/2, n°479, p. 797 (6\*) – NOUVEL 2007, p. 136-137 – NOUVEL 2017a, p. 20.

## II) Catalogue des monnaies d'or isolées de l'ancien territoire éduen

### 1. Allier (03)

#### 1. LE DONJON (arr. Vichy, canton Dompierre-sur-Bresbe) 03103\_1

En 1899, à *la Chaume de l'Épine*, on a fait la découverte d'un *aureus* d'Auguste : D/ CAESAR AVGVSTVS DIVI F PATER PATRIAE, tête à droite laurée – R/ AVGVSTI F COS DESIG PRINC IVVENT // CL CAESARES, Caius et Lucius césars debout de face, portant la toge et posant leurs mains sur un bouclier. Derrière chaque bouclier, une lance. Au-dessus d'eux : à gauche un *simpulum* tourné à droite ; à droite *lituus* tourné à gauche. (*RIC I*<sup>2</sup>, 206 ; Lyon ; 7-6 av. J.-C.).

PÉROT 1900, p. 65 – CORROCHER 1987, n°5, p. 597 – CAG 03, n°71, p. 65 – CALLU et LORIOT 1990, n°187, p. 191 – TAF VII, n°2, p. 38.

#### 2. MOLINET (arr. Moulins, canton Dompierre-sur-Bresbe) 03173\_1

En 1885, au château d'Estrée, M. Saurin a fait la découverte d'un *aureus* de Néron, non décrit.

PÉROT 1886, p. 445 – MORET 1902, p. 33 – CORROCHER 1987, n°9, p. 598 – CAG 03, n°62, p. 62 – CALLU et LORIOT 1990, n°193, p. 192 – TAF VII, n°7, p. 38.

#### 3. SAINT-ENNEMOND (arr. Moulins, canton Yzeure) 03229\_1

En 1900, près de *la Bessaie*, on a fait la découverte d'un *solidus* de Théodose : D/ DN THEODOSIVS PF AVG, buste diadémé de perles, drapé et cuirassé à droite – R/ VICTORIA AVGG // TR COM, les deux empereurs assis de face, tenant un globe et se faisant couronner par la victoire (*RIC IX*, 90b ; Trèves ; 388-392). – Poids : 4,266 g.

PÉROT 1901, p. 27 – CORROCHER 1987, n°13, p. 600-601 – CAG 03, n°315, p. 186 – CALLU et LORIOT 1990, n°202, p. 193 – TAF VII, n°11, p. 39.

## 2. Côte-d'Or (21)

### 4. ALISE-SAINTE-REINE (arr. Montbard, canton Montbard)

21008\_1

En 1786, sur le *Mont-Auxois*, site archéologique d'*Alesia*, on a fait la découverte d'un *aureus* d'Octave Auguste : D/ Anépigraphe, buste d'Octave à gauche – R/ CAESAR DIVI F, quadriges triomphal surmonté d'une sculpture miniature représentant quatre chevaux au galop (*RIC I*<sup>2</sup>, 258-259 ; Rome ; 32 av. – 29 av.).

ROSSIGNOL 1856, p. 275 – ESPERANDIEU 1907, p. 150 – TESTART 1908, p. 236 – CALLU et LORiot 1990, n°485, p. 251 – POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 111.

### 5. AGENCOURT (arr. Beaune, canton Nuits-Saints-Georges)

21001\_1

En 1747, on a fait la découverte d'un *aureus* d'Auguste non décrit.

COURTÉPÉE II<sup>2</sup>, p. 372-373 – BAUDOT 1809, p. 28 – GIRAULT 1823, p. 20 – BIGARNE 1878, p. 398 – CALLU et LORiot 1990, n°486, p. 251 – CAG 21/1, n°1, p. 342.

### 6. FONTAINE-EN-DUESMOIS (arr. Montbard, canton Châtillon-sur-Seine)

21276\_1

En 1826, M. Bourrée a fait la découverte d'un *aureus* de Tibère non décrit.

BARBIER DE REULLE 1827, p. 180 – CALLU et LORiot 1990, n°488, p. 252 – CAG 21/2, n°276, p. 353.

### 7. ALISE-SAINTE-REINE (arr. Montbard, canton Montbard)

21008\_2

À une date indéterminée, sur le site archéologique d'*Alesia*, sans information sur le contexte, on a fait la découverte d'un *aureus* de Tibère : D/ TI CAESAR DIVI – AVG F AVGVSTVS, tête laurée à droite – R/ PONTIF – MAXIM, Iustitia assise à droite tenant un sceptre et une branche à droite. Une ligne et un tabouret (*RIC I*<sup>2</sup>, 29 ; Lyon ; 33-37) – Poids : 7,74 g. – Diamètre : 19,3 mm – Axe : 7 h.

POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 111 et vol. 2, n°914, p. 50.

### 8. ALISE-SAINTE-REINE (arr. Montbard, canton Montbard)

21008\_3

En 1979, au *Mont-Auxois*, au sein du centre monumental, on a fait la découverte d'un *aureus* de Claude. « Il gisait entre le sol à lambourdes du local 4 et un hérisson tardif. Bien qu'il s'agisse d'une monnaie de Claude, sa perte ne peut pas être antérieure au II<sup>e</sup> siècle après J.-C. [...] un vide existait donc entre le plancher et le blocage [...] Quand le plancher fut détruit et un nouveau sol en hérisson aménagé la poussière devait s'être suffisamment accumulée pour que l'*aureus*



ne soit plus visible ». D/ TI CLAVD CAESAR AVG GERM PM TRIB POT PP, tête laurée à droite – R/ AGRIPPINAE AVGVSTAE, buste d'Agrippine à droite (*RIC I<sup>2</sup>*, 80 ; Rome ; 50-51) – Poids : 7,71 g. – Diamètre : 19,4 mm – Axe : 6 h.

BÉNARD 1980, p. 10 ; fig.10, p. 10 – CALLU et LORIOT 1990, n°491, p. 252 – POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 111 et vol. 2, n°1015, p. 54.

**9. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard)  
21008\_4

À une date indéterminée, sur le site archéologique d'*Alesia*, sans information sur le contexte, on a fait la découverte d'un *aureus* de Claude : D/ TI CLAVD CAESAR AVG GERM PM TRIB POT PP, tête laurée à droite – R/ NERO CLAVD CAES DRVSVS GERM PRINC IVVENT, buste drapé de Néron à gauche (*RIC I<sup>2</sup>*, 82 ; Rome ; 50-51) – Poids : 7,72 g. – Diamètre : 18,1 mm – Axe : 4 h.

POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 111 et vol. 2, n°1016, p. 54.

**10. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard)  
21008\_5

À une date indéterminée, sur le site archéologique d'*Alesia*, sans information sur le contexte, on a fait la découverte d'un *aureus* de Néron : D/ NERO CAESAR - AVGVSTVS, tête laurée à droite – R/ // SALVS, Salus à gauche tenant une patère (*RIC I<sup>2</sup>*, 59 ; Rome ; 64-66) – Poids : 7,01 g. – Diamètre : 18 mm – Axe : 6 h.

POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 111 et vol. 2, n°1190, p. 67.

**11. MALIGNY** (arr. Beaune, canton Arnay-le-Duc)  
21374\_1

Vers 1839-1840, au hameau de *la Vigne*, on a fait la découverte d'un *aureus* de Vespasien : R/ VIC AVG (?), Victoire sur un globe (?) (*RIC II*, 41 ou 51 ; *RIC II<sup>2</sup>-1*, 47-48 ou 361 ; Rome ; 70-73). Cette monnaie peut être mise en lien avec un établissement rural du type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

LOYDREAU 1841, p. XLVII – FOISSET et SIMONNET 1872, col. 187 – CALLU et LORIOT 1990, n°493, p. 252 – CAG 21/2, n°374, p. 496 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21374 et annexe 3.

**12. ALISE-SAINTE-REINE (ou GRESIGNY-SAINTE-REINE)** (arr. Montbard, canton Montbard)  
21008\_6

Vers 1836, au lieu-dit *La couperie*, au bas du *Mont-Auxois* et au bord de l'Ozerain, on a fait la découverte d'un *aureus* de Vespasien non décrit. Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER3c selon la typologie de P. Nouvel.

MAILLARD DE CHAMBURE 1841, p. 120 – ESPERANDIEU 1907, p. 170-171 – CALLU et LORiot 1990, n°495, p. 253 – POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 111 – CAG 21/1, p. 537 – CAG 21/2, n°307, p. 397 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21271-114 et annexe 3.

**13. SANTENAY** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny)  
21582\_1

Avant 1883, au *Mont de Sène*, on a fait la découverte d'un *aureus* de Vespasien non décrit. Cette monnaie fait partie de l'ancienne collection de H. de Longuy et elle peut être mise en lien avec un sanctuaire selon P. Nouvel.

DE LONGUY 1883, p. 166 – CALLU et LORiot 1990, n°496, p. 253 – CAG 21/3, n°582, p. 169 – NOUVEL 2016, annexe 3.

**14. AGENCOURT** (arr. Beaune, canton Nuits-Saints-Georges)  
21001\_2

En 1806, dans l'étang, on a fait la découverte d'un *aureus* de Titus non décrit.

BAUDOT 1809, p. 28 – GIRAULT 1823, p. 20 – CALLU et LORiot 1990, n°497, p. 253 – CAG 21/1, n°1, p. 342.

**15. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard)  
21008\_7

À une date indéterminée, sur le site archéologique d'*Alesia*, sans information sur le contexte, on a fait la découverte d'un *aureus* de Domitien : D/ DOMITIANVS - AVGVSTVS, tête laurée à droite – R/ GERMANICVS // COS XIII, Domitien dans un quadrigé à gauche tenant une branche et un sceptre (*RIC* II, 128 ; Rome ; 88-89) – Poids : 7,42 g. – Diamètre : 19,7 mm – Axe : 7 h.

POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 111 et vol. 2, n°1331, p. 69.

**16. AGENCOURT** (arr. Beaune, canton Nuits-Saints-Georges)  
21001\_3

Avant 1931, on a fait la découverte d'un *aureus* d'Antonin : D/ ANTONINVS AVG PIVS PP TR P XVIII, tête laurée à droite – R/ COS IIII, Antonin debout à gauche tenant un globe (*RIC* III, 241 ; Rome ; 154-155).

BERTRAND et GUYOT 1936, n°9, p. 637 – CALLU et LORiot 1990, n°501, p. 253 – CAG 21/1, n°1, p. 342.

**17. CHAMPIGNOLLES** (ou JOURS-EN-VAUX) (arr. Beaune, canton Arnay-le-Duc)  
21140\_1

Vers 1770, au lieu-dit *La Barre*, on a fait la découverte d'un *aureus* d'Antonin non décrit. Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER3 selon la typologie de P. Nouvel.

COURTÉPÉE II<sup>2</sup>, p. 313 – THEVENOT 1971, n°505, p.246 – CALLU et LORiot 1990, n°502, p. 253 – NOUVEL 2016, annexe 3.

**18. CUSSY-LA-COLONNE** (arr. Beaune, canton Arnay-le-Duc)  
21221\_1

Avant 1804, près de l'église, on a fait la découverte d'un *aureus* d'Antonin pour Faustine I, non décrit.

GRIVAUD DE LA VINCELLE 1813, p. 50 – CALLU et LORiot 1990, n°504, p. 254 – CAG 21/2, n°221, p. 217.

**19. SAINT-NICOLAS-LES-CÎTEAUX** (arr. Beaune, canton Nuits-Saints-Georges)  
21564\_1

En 1809, à la *rente de Saule*, on a fait la découverte d'un *aureus* de Sévère Alexandre non décrit. Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

BAUDOT 1809, p. 24 – GIRAULT 1823, p. 20 – CALLU et LORiot 1990, n°506, p. 254 – HUVELIN et LORiot 1992, p. 247 – CAG 21/3, n°564, p. 146 – NOUVEL 2016, annexe 3.

**20. CHAMPIGNOLLES** (ou JOURS-EN-VAUX) (arr. Beaune, canton Arnay-le-Duc)  
21140\_2

Avant 1817, au lieu-dit *La Barre*, on a fait la découverte d'un « médaillon » (*aureus* de poids fort) d'Aurélien : R/ ADVENTVS AVG (*RIC* V-1, 8-9 ( ? ) ; Rome ; post-réforme). Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER3 selon la typologie de P. Nouvel.

GRIVAUD DE LA VINCELLE 1817, p. 239 – THEVENOT 1971, n°505, p.246 – HIERNARD 1983, n°61, p. 73 – CALLU et LORiot 1990, n°507, p. 254 – HUVELIN et LORiot 1992, p. 248 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°21140-01, p. 46 – NOUVEL 2016, annexe 3.

**21. SAULIEU** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois)  
21584\_1

Vers 1815, on a fait la découverte d'un *aureus* de Carin : D/ IMP CARINVS PF AVG – R/ ABVNDANTIA AVGG, Abundantia debout à gauche vidant une corne d'abondance (*RIC* V-2, 308 ; Siscia ; 283-284). Cette monnaie fait partie de l'ancienne collection Nouhette.

CALLU et LORiot 1990, n°508, p. 254 (cite Papiers Camusat de Vaugourdon, Bibliothèque municipale de Troyes, Ms. 2711, premier cahier, non folioté – *non vidi*) – HUVELIN et LORiot 1992, p. 249 – CAG 21/3, n°584, p. 176.

**22. HAUTEROCHE** (arr. Montbard, canton Montbard)  
21314\_1

En 1928, en piochant une vigne, René Masson a fait la découverte d'un *aureus* de Maxence : D/ MAXENTIVS PRINC INVICT, tête laurée à droite. – R/ HERCVLI COMITI AVGG ET CAESS NN // PR, Hercule debout de face tenant un arc et une massue (*RIC* VI, 138 ; Rome ; 306-307). – Poids : 5,33 g. Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel. Elle pourrait être mise en lien avec les déplacements de militaires. Cette monnaie est conservée au musée archéologique de Dijon, ancienne collection E. Bertrand.

ANONYME 1928, p. 85 – *Le Bien public* n°68 du 08/03/1928, p. 3 (*non vidi*) – *Le progrès de la Côte d'or*, n°69, du 09/03/1928, p. 2 – MEISSONNIER 2008, p. 20 – MEISSONNIER 2009, n°944, p. 291 – DROST 2009b, p. 105-110 – CAG 21/2, n°314, p. 402 – BLAND et LORiot 2010, n°56, p. 342 – LORiot 2013, n°96 (508 bis), p. 278-279 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21314-08 et annexe 3.

**23. VITTEAUX** (arr. Montbard, canton Semur-en-Auxois)  
21710\_1

En 1784, M. Baudot, a mis au jour dans un jardin correspondant aux fossés du château ( ? ), une monnaie en or de Valentinien, non décrite.

HUTINEL et MATHEY 1912, p. 247 – CALLU et LORiot 1990, n°509, p. 254 – CAG 21/3, n°710, p. 417.

**24. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard)  
21008\_8

En 1909, sur le *Mont-Auxois* au lieu-dit *La Croix-Saint-Charles*, au temple de Moritasgus, on a fait la découverte d'un *solidus* de Valens : R/ VICTORIA AVGG, deux empereurs assis de face tenant tous les deux un globe, derrière eux une victoire les couronnant.

ESPERANDIEU 1913, p. 52 – CALLU et LORiot 1990, n°510, p. 255 – POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 111 – CAG 21/1, p. 527.

**25. ARCENANT** (arr. Beaune, canton Nuits-Saint-Georges)  
21017\_1

En 1925, à *Chevrey*, au lieu-dit *La Fontaine Saint-Martin*, on a fait la découverte d'une monnaie d'or de Valens frappée à Lyon et non décrite. Cette trouvaille peut se rapprocher d'un établissement rural ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

POUTIOT 1926, p. 156 – CAG 21/2, n°17, p. 18 – BLAND et LORIOT 2010, n°58, p. 342 – LORIOT 2013, n°98 (510 bis), p. 98 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21017-04.

**26. ALISE-SAINTE-REINE** (arr. Montbard, canton Montbard)  
21008\_9

En 1800, sur le *Mont-Auxois*, sous une couche de cendre, on a fait la découverte d'un *solidus* de Théodose non décrit.

ROSSIGNOL 1856, p. 276 – CALLU et LORIOT 1990, n°512, p. 255 – POPOVITCH 1996, vol. 1, p. 111 – LAFAURIE et PILET-LEMIÈRE 2003, n°21.8.1, p. 114.

**27. MEURSAULT** (arr. Beaune, canton Ladoix-Serrigny)  
21412\_1

En 1842-1846, au lieu-dit *Ez Chauzeaux*, on a fait la découverte d'une monnaie en or d'Honorius non décrite. Cette monnaie peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER3a selon la typologie de P. Nouvel.

ROSSIGNOL 1847, p. 75 – THEVENOT 1971, n°173, p. 130 – CALLU et LORIOT 1990, n°513, p. 255 – LAFAURIE et PILET-LEMIÈRE 2003, n°21.412.1, p. 116 – CAG 21/2, n°412, p. 536 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 21412-07.

**28. ÉTORMAY** (arr. Montbard, canton Châtillon-sur-Seine)  
21257\_1

Vers 1909, au lieu-dit *La Pente Montagne*, on a fait la découverte d'un *solidus* de Valentinien III : D/ DN PLA VALENTINIANVS PF AVG - R/ VICTORIA AVG CONOBE (*sic*) sans plus de description.

COROT 1910, p. CLXIII – CALLU et LORIOT 1990, n°515, p. 255 – CAG 21/2, n°257, p. 328 – LAFAURIE et PILET-LEMIÈRE 2003, n°21.257.1, p. 116.

### 3. Loiret (45)

#### 29. GIEN (arr. Montargis)

45155\_1

En 1859, aux portes de Gien, on a fait la découverte d'un *solidus* de Valentinien : D/ DN VALENTINIANVS PF AVG, buste diadémé de perles, drapé et cuirassé à droite – R/ RESTITVTOR REIPVBLICAE, l'empereur debout de face tenant un *labarum* et une victoire sur un globe (*RIC IX*, 1a ou b ; Trèves ; 364-367).

DESNOYERS (sans date ; *non vidi*) – CALLU et LORIOT 1990, n°650, p. 282 – CAG 45, n°17, p. 61.

#### 4. Nièvre (58)

##### 30. CIZELY (arr. Nevers, canton Guérigny)

58078\_1

Avant 1902, au hameau de *Segangeotte*, dans les fondations d'une maison, on a fait la découverte d'un *aureus* d'Auguste non décrit.

DE FLAMARE 1905, p. 322 – CALLU et LORIOT 1990, n°541, p. 260 – CAG 58, n°78, p. 106 (2\*).

##### 31. SAINT-HONORÉ-LES-BAINS (arr. Château-Chinon, canton Luzy)

58246\_1

En 1841, on a fait la découverte d'un *aureus* de Néron, non décrit. Cette monnaie était dans les collections du Musée de Nevers mais a aujourd'hui disparu. Elle peut être mise en lien avec un sanctuaire thermal d'après P. Nouvel.

DE FLAMARE 1905, p. 347 – CALLU et LORIOT 1990, n°542, p. 260 – CAG 58, n°246, p. 233 (13\*) – NOUVEL 2016, annexe 3.

##### 32. MARCY (arr. Clamecy, canton Clamecy)

58156\_1

Entre 1900 et 1903, à *Fly*, proche d'une voie secondaire entre Champlemy et Nuars, on a fait la découverte d'un *aureus* de Domitien non-décrit. Cette monnaie fait partie de l'ancienne collection Manuel.

DE FLAMARE 1905, p. 327 ; 351 – CALLU et LORIOT 1990, n°543, p. 260 – CAG 58, n°156, p. 184 (3\*).

##### 33. SULLY-LA-TOUR (arr. Cosne-Cours-sur-Loire, canton Pouilly-sur-Loire)

58281\_1

En 1903, près du hameau de *la Sansonnerie*, on a fait la découverte d'un *aureus* de Domitien non-décrit. Cette monnaie est aujourd'hui dans une collection privée à Presle.

DE FLAMARE 1905, p. 332 ; 352 – CALLU et LORIOT 1990, n°544, p. 260 – CAG 58, n°281, p. 243 (6\*).

##### 34. SAINT-SAULGE (arr. Nevers, canton Guérigny)

58267\_1

Vers 1840, aux abords du bourg, « avec des débris de lances », on a fait la découverte d'un *aureus* de Trajan : D/ IMP CAES NERVA TRAIAN AVG GERM, buste lauré à droite – R/ PM TR P COS IIII, l'empereur couronné par la Victoire (*RIC* II, 69 ; Rome ; 101-111). Cette monnaie était dans les collections du Musée de Nevers mais a aujourd'hui disparu.

GALLOIS 1840, p. 105 – DE FLAMARE 1905, p. 348 – CALLU et LORIOT 1990, n°545, p. 260 – CAG 58, n°267, p. 240 (3\*).

**35. ROUY** (arr. Nevers, canton Guérigny)  
58223\_1

Avant 1902, entre Rouy et Saint-Saulge, on a fait la découverte d'un *aureus* de Trajan non décrit. Cette monnaie était dans les collections du Musée de Nevers mais a aujourd'hui disparu.

DE FLAMARE 1905, p. 347 – CALLU et LORIOT 1990, n°546, p. 261 – CAG 58, n°223, p. 228 (7\*).

**36. LIMANTON** (arr. Château-Chinon, canton Château-Chinon)  
58142\_1

Avant 1867, au lieu-dit *Les Bistos*, sur une butte, on a fait la découverte d'une monnaie d'or de Trajan non décrite. Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ERO selon la typologie de P. Nouvel.

GARENNE 1867, p. 181 – DESFORGES 1907, p. 296 – LORIOT 2013, n°104 (546 bis), p. 280 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 58142 et annexe 3.

**37. LA-CHARITÉ-SUR-LOIRE** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire)  
58059\_1

Vers 1840, on a fait la découverte d'un *aureus* de Marc Aurèle César sous Antonin : D/ AVRELIVS CAESAR AVG PII FIL, buste drapé et cuirassé à droite – R/ TR POT VIII COS II, Rome casquée debout à gauche tenant une Victoire et un parazonium (*RIC* III, 460 ; Rome ; 153-154). Cette monnaie était dans les collections du Musée de Nevers mais a aujourd'hui disparu.

GALLOIS 1841, p. 51 – DE FLAMARE 1905, p. 339 – CALLU et LORIOT 1990, n°547, p. 261 – CAG 58, n°59, p. 101 (4\*).

**38. COSNE-COURS-SUR-LOIRE**  
58086\_1

Vers 1907, au lieu-dit *Les Grands Champs*, en travaillant sa vigne, M. Thenassy a mis au jour un *aureus* de Marc Aurèle : D/ IMP M AVREL ANTONINVS AVG PM, buste drapé et cuirassé à droite – R/ SALVTI AVGVSTOR TR P XVI COS III, Salus debout à gauche nourrissant un serpent enroulé sur un autel (*RIC* III, 56 ; Rome ; 161-162).

DELORT 1908, p. 641 ; 646 – ANONYME 1981, p. 110 – CALLU et LORIOT 1990, n°548, p. 261 – CAG 58, n°86, p. 122 (45\*).



**39. CHANTENAY-SAINT-IMBERT** (arr. Nevers, canton Saint-Pierre-le-Moûtier)  
58057\_1

Vers 1901, on a fait la découverte d'un *aureus* de Macrin : D/ IMP C M OPEL SEV MACRINVS AVG, buste lauré, drapé et cuirassé à droite – R/ LIBERALITAS AVG, Macrin et Diaduménien assis sur une plateforme (*RIC* IV-2, 79 ; Rome ; 217-218).

DE LA BARRE 1910, p. XXIX – CALLU et LORiot 1990, n°549, p. 261 – HUVELIN et LORiot 1992, p. 246 – CAG 58, n°57, p. 100 (38\*).

**40. MOUSSY ou MONTENOISON** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire, canton La-Charité-sur-Loire)  
58184\_1 ou 58174\_1

En 1845, entre Moussy et Montenoison, on a fait la découverte d'un *solidus* de Valens : D/ DN VALENS P F AVG, tête laurée à droite – R/ RESTITVTOR REIPVBLICAE, l'empereur debout de face, tourné à droite, vêtu militairement, tenant un *labarum* et un globe nicéphore. Cette monnaie était dans les collections du Musée de Nevers mais a aujourd'hui disparu.

GALLOIS 1846, p. 89 – SOULTRAIT 1875, col. 118 – DE FLAMARE 1905, p. 328 ; 345 – CALLU et LORiot 1990, n°550, p. 261 – DE FLAMARE 1905, p. 342 – CAG 58, n°184, p. 200 (3\*).

**41. LA-CHARITÉ-SUR-LOIRE** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire)  
58059\_2

Avant 1902, on a fait la découverte d'une monnaie d'or de Théodose, non décrite. Cette monnaie était dans les collections du Musée de Nevers mais a aujourd'hui disparu.

DE FLAMARE 1905, p. 339 – CALLU et LORiot 1990, n°551, p. 261 – CAG 58, n°59, p. 101 (4\*).

**42. DECIZE** (arr. Nevers)  
58095\_1

Entre 1819 et 1853, on a fait la découverte d'une monnaie en or d'Honorius non décrite. Cette monnaie était dans les collections du Musée de Nevers mais a aujourd'hui disparu.

DE FLAMARE 1905, p. 342 – CAG 58, n°95, p. 132 (33\*).

**43. SAINT-SAULGE** (arr. Nevers, canton Guérisny)  
58267\_2

Vers 1842, on a fait la découverte d'un *solidus* de Valentinien III : D/ DN PLA VALENTINIANVS, « tête laurée de l'Empereur » – R/ VICTORIA AVGGG / R-V // COMOB, l'empereur debout « en habit militaire, le pied droit sur un casque, tenant de la main droite une grande croix, et portant sur la gauche un globe surmonté d'une victoire » (Ravenne). Cette monnaie était dans les collections du Musée de Nevers mais a aujourd'hui disparu.

GALLOIS 1842, p. 41-42 – GALLOIS 1848, p. 67 – DE FLAMARE 1905, p. 348 – CALLU et LORIOT 1990, n°552, p. 261 – CAG 58, n°267, p. 240 (3\*) – LAFAURIE et PILET-LEMIÈRE 2003, n°58.267.1, p. 236.

**44. CHÂTEAU-CHINON (CAMPAGNE)** (arr. Château-Chinon, canton Château-Chinon)  
58063\_1

Vers 1980, lors de la construction d'un pavillon, au pied colline de Château-Chinon, on a fait la découverte d'un *solidus* de Valentinien III : D/ DN PLA VALENTI-NIANVS P F AVG, buste diadémé de rosettes, drapé et cuirassé à droite – R/ VICTORI-A AVGGG / R-V // COMOB, type au dragon (*RIC X*, 2010-2011 ; Ravenne ; 426-430).

LORIOT 2013, n°105 (552 bis), p. 280.

**45. DECIZE** (arr. Nevers)  
58095\_2

En 1849, dans le fossé de la ville, on a fait la découverte d'un *tremissis* de Léon : D/ DN LEO PERPET AVG, Tête à droite – R/ VICTORIA AVGVSTORVM / \* // CONOB, Victoire à gauche tenant une couronne et une palme (réf ; Constantinople ? ; 457-473).

GALLOIS 1850, f° 2 r° (*non vidi*) – LORIOT 2013, n°106 (552 ter), p. 280 – BLAND et LORIOT 2010, n°60, p. 342.

**46. NEVERS**  
58194\_1

En 1849, durant les travaux du chemin de fer, on a fait la découverte d'un *tremissis* de Zénon : D/ DN ZENO PERP NC (*sic*), tête laurée à droite – R/ // CONOB, croix dans une couronne (*RIC X*, 3612 ? ; Milan ; 476-491). Monnaie identique signalée à Decize en 1851.

GALLOIS 1850, f° 2 r° (*non vidi*) – BLAND et LORIOT 2010, n°61, p. 342 – LORIOT 2013, n°107 (552 ter), p. 280.

**47. DECIZE** (arr. Nevers)  
58095\_3

Vers 1851, dans les environs de Decize, on a fait la découverte d'un *tremissis* de Zénon : D/ DN ZENO PERP AVG, tête diadémée à droite – R/ // CONOB, croix dans une couronne (Sabatier 1862, n°7 ; Constantinople ?). Cette monnaie était dans les collections du Musée de Nevers mais a aujourd'hui disparu.

GALLOIS 1852, p. 31 – DE FLAMARE 1905, p. 342 – CALLU et LORIOT 1990, n°553, p. 261 – CAG 58, n°95, p. 132 (33\*) – LAFAURIE et PILET-LEMIÈRE 2003, n°58.95.1, p. 234.

## 5. Saône-et-Loire (71)

### 48. AUTUN

71014\_1

En 1895, dans le jardin du grand séminaire, à environ 120m de la voie d'Agrippa (îlot XIV-11), on a fait la découverte d'un *aureus* d'Auguste : D/ AVGVSTVS DIVI F, tête à droite – R/ // IMP X, taureau chargeant à droite (*RIC P*, 166a ; Lyon ; 15 av.-13 av.) – Poids : 7,9 g. – Musée Rolin, Autun, N°8212 ( ?).

LACATTE 1895, p. 516-517 – BOËLL 1940, p. 458 – HUVELIN *et al.* 1977, n°1, p. 9, pl. II fig. 1 – CALLU et LORIOT 1990, n°577, p. 266 – PINETTE 1987, n°508, p. 248-249 – CAG 71/1, n°900, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 281.

### 49. MONTMORT (arr. Charolles, canton Geugnon)

71317\_1

Vers 1921, on a fait la découverte d'un *aureus* de Tibère : D/ TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS, Tête laurée à droite – R/ PONTIF MAXIM, Pax assise à droite tenant une lance et une branche d'olivier (*RIC P*, 25 ; 27 ou 29 ; Lyon ; 14-37).

CALLU et LORIOT 1990, n°578, p. 267 – CAG 71/3, n°260, p. 272.

### 50. AUTUN

71014\_2

En 1876, près du pont d'Arroux, on a fait la découverte d'un *aureus* de Caligula : D/ C CAESAR AVG GERM PM TR POT, tête laurée à droite – R/ SPQR [PP] OB CS, dans une couronne de chêne (*RIC P*, 19 ; Lyon ; 37-38). Cette monnaie fait partie de la collection de M. de Romiszowski.

DE ROMISZOWSKI 1891, p. 476 – CALLU et LORIOT 1990, n°579, p. 267 – CAG 71/1, n°901, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 281 – HOSTEIN à paraître.

### 51. AUTUN

71014\_3

En 1842, au *Bois Saint-Jean* (?), on a fait la découverte d'un *aureus* de Caligula : D/ C CAESAR AVG PON M TR POT III COS III, tête laurée à droite – R/ AGRIPPINA MAT C CAES AVG GERM, buste d'Agrippine drapé à droite (*RIC P*, 21 ; Rome ; 39-40). Cette monnaie a disparu mais une gravure de bonne qualité est reproduite dans ANONYME 1848, p. 131.

*L'éduen*, n°40, du 02/10/1842, p. 3 (localise la trouvaille à Dracy-Saint-Loup) – ANONYME 1848, p. 131 – CALLU et LORIOT 1990, n°580, p. 267 – CAG 71/1, n°902, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 281 – HOSTEIN à paraître.

## 52. AUTUN

71014\_4

Avant 1848, aux bords de l'Arroux, on a fait la découverte d'un *aureus* de Caligula : D/ C CAESAR AVG GERM PM TR POT, tête de Caligula à droite – R/ GERMANICVS CAES P CAES AVG GERM, tête de Germanicus à droite (*RIC* I<sup>2</sup>, 11 ; Lyon ; 37-38). Cette monnaie a disparu mais une gravure de bonne qualité est reproduite dans ANONYME 1848, p. 131.

ANONYME 1848, p. 131 – CALLU et LORIOT 1990, n°581, p. 267 – CAG 71/1, n°903, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283 – HOSTEIN à paraître.

## 53. ANOST (arr. Autun, canton Autun 1)

71009\_1

En 1908, au hameau de *la Bussière*, on a fait la découverte d'un *aureus* de Vespasien pour Domitien : D/ CAES AVG F DOMIT COS III, tête de Domitien laurée à droite – R/ PRINCEP IVVENTVT, Spes marchant à gauche tenant une fleur et un pan de son vêtement (*RIC* II<sup>2</sup>-1, 787 ; Rome ; 74-75) – Poids : 7,25 g.

DE ROMISZOWSKI 1909a, p. 345 – CALLU et LORIOT 1990, n°584, p. 267 – CAG 71/4, n°269, p. 278 – CAG 71/4, n°277, p. 281.

## 53 Bis. AUTUN

71014\_20

En 2017, lors de la fouille programmée sur le site du temple dit de Janus, dans la couche de démolition de l'état antique 3 du bâtiment, les archéologues ont fait la découverte d'un *aureus* fourré de Vespasien : IMP CAES VESP AVG CEN, buste de Vespasien lauré à droite – R/ SALVS AVG, Salus assise à gauche (73) – Poids : 3,47 g. La monnaie porte le numéro d'inventaire M/71014-2017/283/11.

IZRI 2017, p. 337.

## 54. MELLECEY (arr. Chalon-sur-Saône, canton Givry)

71292\_1

Avant 1862, au *Villard*, à proximité de la voie romaine reliant Chalon à Autun, on a fait la découverte d'un *aureus* de Vespasien pour Domitien : D/ CAESAR AVG F DOMITIANVS, tête de Domitien laurée à droite – R/ COS V, La louve et les jumeaux (*RIC* II<sup>2</sup>-1, 960 ; Rome ; 77-78). Cette monnaie a fait partie de l'ancienne collection Leschenault du Villard.

*Annuaire Saône-et-Loire* 1862, p. 362 – ARMAND-CALLIAT 1937, p. 193-194 – CALLU et LORIOT 1990, n°586, p. 268 – CAG 71/3, n°225, p. 238 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71292-10, p. 314.

**55. GUEUGNON** (arr. Charolles)  
71230\_1

Avant 1834, à *Mercully*, on a fait la découverte d'un *aureus* de Trajan : R/ COS II, non décrit, (Rome ; 98-99). Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

*Annuaire Saône-et-Loire* 1834, p. 209 – *Annuaire Saône-et-Loire* 1839, p. 247 – *Annuaire Saône-et-Loire* 1843, p. 268 – RAGUT III<sup>2</sup>, p. 384 – CALLU et LORIOT 1990, n°587, p. 268 – CAG 71/3, n°239, p. 250 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71230-05 et annexe 3.

**56. AUTUN**  
71014\_5

Vers 1940, sur la *Promenade des Marbres*, un ouvrier a fait la découverte d'un *aureus* de Trajan : D/ IMP CAES NER TRAIAN OPTIM AVG GER DAC PARTHICO, Buste lauré, drapé et cuirassé à droite – R/ REGNA ADSIGNATA, Trois rois prêtant serment à l'empereur assis sur une plateforme (*RIC* II 366 var. ou 367 ; Rome ; 116-117) – Poids : 7,2 g ; axe : 6 h. Cette monnaie est conservée au Musée Rolin à Autun sous le n°8205.

ANONYME 1944, p. 17 – HUVELIN *et al.* 1977, n°10, p. 10, pl. II fig. 10 – PINETTE 1987, n°509, p. 248-249 – CALLU et LORIOT 1990, n°588, p. 268 – CAG 71/1, n°904, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

**57. AUTUN**  
71014\_6

Avant 1898, à proximité du théâtre romain, on a fait la découverte d'un *aureus* de Trajan, non décrit. Le moulage de cette monnaie se trouve au musée Rolin à Autun (non retrouvé). Il s'agit peut-être de la monnaie portant le numéro d'inventaire N.8210 présente dans les collections du musée Rolin. En l'absence de description de la trouvaille, il est impossible de le confirmer.

DE LA GRANGE 1898, p. 463 – CALLU et LORIOT 1990, n°589, p. 268 – CAG 71/1, n°905, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

**58. AUTUN**  
71014\_7

En 2010, lors de la fouille du Faubourg d'Arroux (îlot II-9) sous la direction de S. Alix, dans une zone d'atelier, dans le comblement d'un fossé, les archéologues ont fait la découverte d'un *aureus* de Sabine sous Hadrien : D/ SABINA AVGVSTA HADRIANI AVG P P, Buste de Sabine drapé à droite – R/ CONCOR-DIA AVG, Concordia assise à gauche sur un trône tenant une patère et ayant le coude posé sur une statuette (*RIC* II, 398-399 var. ; Rome ; 128-134). – Poids : 7,11 g.

LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 276-277 ; 282 fig.1a – LORIOT 2013, n°114 (589 bis), p. 282 – BURGEVIN *et al.* 2014, n°197, p. 48.

## 59. MÂCON

71270\_1

Vers 1913, on a fait la découverte d'un *aureus* d'Aelius César sous Hadrien, non décrit (*RIC* II, 430-444 ; Rome ; 137). Ancienne collection Claudius Côte.

Collection Claudius Côte f° 759 n° 87 – CALLU et LORiot 1990, n°590, p. 268 – *CAG* 71/4, n°307, p. 318 (\*147).

## 60. AUTUN

71014\_8

En 1899, près de la porte d'Arroux dans les déblais d'une brouette, on a fait la découverte d'un *aureus* de Faustine I divinisée sous Antonin : D/ DIVA FAVSTINA, buste de Faustine – R/ AVGVSTA « Diane » (Cérès ?) debout à gauche tenant deux torches (*RIC* II, 357 (?) 365 (?) ; Rome ; 141-145).

BULLIOT 1899a, p. 427 – CALLU et LORiot 1990, n°591, p. 268 – *CAG* 71/1, n°906, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

## 61. MELLECEY (arr. Chalon-sur-Saône, canton Givry)

71292\_2

En 1894 ou 1895, à *Marloux*, dans les déblais d'une mosaïque arrachée lors d'un replantage de vignes, on a fait la découverte d'un *aureus* de Faustine I ou II sous Antonin ou Marc Aurèle, non décrit. D'autres monnaies et fibules ont été retrouvées au même endroit.

ARMAND-CALLIAT 1937, p. 194 – CALLU et LORiot 1990, n°592, p. 268 – *CAG* 71/3, n°225, p. 238 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71292-09, p. 314.

## 62. LA CHAPELLE-DU-MONT-DE-FRANCE (arr. Mâcon, canton La Chapelle-de-Guinchay)

71091\_1

Avant 1859, au lieu-dit *Les Terres d'Allery*, on a fait la découverte d'un *aureus* de Marc Aurèle, non décrit. Cette monnaie fait peut-être partie de la collection de l'évêché d'Autun. Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ERO selon la typologie de P. Nouvel.

*Annuaire Saône-et-Loire* 1859, p. 115 – *Mâconnais gallo-romain* II, p. 53 – CALLU et LORiot 1990, n°593, p. 268 – *CAG* 71/4, n°333, p. 331-332 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71090 et annexe 3.

## 63. AUTUN

71014\_9

Vers 1869, dans des déblais sur le lieu de la gare, dans un jardin proche du pont du chemin de fer, on a fait la découverte d'un *aureus* de Septime Sévère serti dans un pendentif circulaire : D/ L SEPT SEV PERT AVG IMP VIII, buste drapé et cuirassé à droite – R/ VOTA PVBLICA,

Sévère et Caracalla sacrifiant (*RIC* IV-1, 96b var. ; Rome ; 196-197). – Poids total : 10,8 g. Cette monnaie a d'abord été achetée par J.-G. Bulliot et se trouve désormais au Musée Rolin à Autun sous le numéro d'inventaire : S.E. O.R. 1.

BULLIOT 1890, p. 447-448 – DE ROMISZOWSKI 1892, p. 366 – DE CHARMASSE 1902, p. 479 – GADANT 1910, p. 363-364 – HUVELIN *et al.* 1977, n°12, p. 10, fig. 12 – PINETTE 1987, n°362, p. 192-193 – CALLU et LORIOT 1990, n°594, p. 269 – BRENOT et METZGER 1992, n°22, p. 325 – CHARDRON-PICAULT 2007, p. 231 – BESSON 2007, n°301, p. 202 – BESSON 2010, p. 328-330 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

#### 64. AUTUN

71014\_10

En 1843, près du village de Saint-Symphorien, « dans un sillon après un orage », on a fait la découverte d'un *aureus* de Septime Sévère : D/ SEVER P AVG P M TR P X COS III, buste lauré, drapé et cuirassé à droite – R / FELICITAS SAECVLI, bustes de Julia Domna, Caracalla et Geta (*RIC* IV-1, 181c ; Rome ; 202). Une gravure de bonne qualité est reproduite dans ANONYME 1848, p. 132.

*L'éduen*, n°32, du 06/08/1843, p. 4 – ANONYME 1848, p. 132 – CALLU et LORIOT 1990, n°595, p. 269 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

#### 65. AUTUN

71014\_11

Vers 1890, près de l'avenue Mazagran, on a fait la découverte d'un *aureus* d'Élagabal : D/ IMP ANTONINVS PIVS AVG, buste lauré, drapé et cuirassé à droite – R/ CONSERVATOR AVG, quadriges à gauche (*RIC* IV-2, 61 ; Rome ; 222) – Poids : 6,5 g ; axe : 12 h. Cette monnaie a appartenu à M. Mariller et est actuellement conservée au Musée Rolin à Autun sous le n°8232.

BULLIOT 1890, p. 447 – HUVELIN *et al.* 1977, n°13, p. 10, fig. 13 – PINETTE 1987, n°510, p. 248-249 – CALLU et LORIOT 1990, n°596, p. 269 – HUVELIN et LORIOT 1992, p. 246 – CAG 71/1, n°899 et 907, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

#### 66. MÂCON

71270\_2

Vers 1866, à Loché, on a fait la découverte d'un *aureus* de Sévère Alexandre : D/ IMP C M AVR SEV ALEXAND AVG, buste lauré à droite – R/ PM TR [P] II COS P P, non décrit (*RIC* IV-2, 18-31 ; Rome ; 223). Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER3 selon la typologie de P. Nouvel.

LACROIX 1868, p. 512-513 – RAGUT II<sup>2</sup>, p. 202 – *Mâconnais gallo-romain* I, p. 51 – LORIOT 2013, n°115 (596 bis), p. 282 – NOUVEL 2016, annexe 3.

**67. MAILLY** (arr. Charolles, canton Chauffailles)

71271\_1

En 1875, dans une vigne, on a fait la découverte d'un *aureus* de Gordien III : D/ IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG, buste lauré, drapé et cuirassé à droite – R/ PM TR P II COS P P, l'empereur sacrificiant (*RIC* IV-3, 73 ; Rome ; 239). Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

LORRIOT 1987, p. 189 – CALLU et LORRIOT 1990, n°597, p. 269 (citant les archives de Barthélémy concernant la Saône-et-Loire au Cabinet des médailles) – HUVELIN et LORRIOT 1992, p. 247 – CAG 71/4, n°493, p. 423 – NOUVEL 2016, annexe 3.

**68. AUTUN**

71014\_12

Avant 1898, on a fait la découverte d'un *aureus* de Salonine sous Gallien règne conjoint : D/ CORN SALONINA AVG, buste diadémé et drapé à droite – R/ VENERI GENETRICI, Vénus debout à gauche tenant un sceptre et une pomme (*RIC* V-1, 56 ; Milan ; 257-258). – Poids : 2,80 g. Un moulage de cette monnaie est au Musée Rolin à Autun (non retrouvé). Cette monnaie peut être mise en lien avec un autre *aureus* de Salonine conservé au Musée Rolin (n°8208), au revers : VENVS FELIX. Il est difficile d'estimer si ce dernier a été retrouvé à Autun ou non mais il fait partie du dépôt cat. 186.

DE LA GRANGE 1898, p. 463 – DE ROMISZOWSKI 1909b, p. 371-372 – HUVELIN *et al.* 1977, n°15, p. 10, pl. II fig. 15 – HIERNARD 1983, n°59h, p. 73 – PINETTE 1987, n°511, p. 249 – CALLU et LORRIOT 1990, n°598, p. 269 – HUVELIN et LORRIOT 1992, p. 247 – CAG 71/1, n°908, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

**69. MONTHELON** (arr. Autun, canton Autun 1)

71313\_1

Avant 1890, *aux Granges*, on a fait la découverte d'un multiple de Gallien seul : D/ IMP GALLIENVS AVG – R/ FIDES MILITVM, Fides tenant deux enseignes (*RIC* V-1, 10 – Rome ; 260-268). – Poids : 11,8 g. Cette monnaie a appartenu à Gustave Pelletier puis/ou à M. de Romiszowski. Cette monnaie pourrait faire partie d'un dépôt (cat. 174).

BULLIOT 1890, p. 447 – DE ROMISZOWSKI 1898, p. 441-442 – GADANT 1910, p. 360 – HIERNARD 1979, n°16, p. 52 – HIERNARD 1983, n°59g, p. 73 – CALLU et LORRIOT 1990, n°599, p. 269 – HUVELIN et LORRIOT 1992, p. 247 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71313-07, p. 317.

**70. AUTUN**

71014\_13

Avant 1909, on a fait la découverte d'un *aureus* de Postume serti dans une bague en or : D/ POSTVMVS AVG, buste casqué à gauche – R/ VICT COMES AVG, l'empereur à cheval à droite, guidé par la Victoire (Schulte 55, Cologne ; 263). – Poids : 4,75 g. et 18,96 g. au total. Cette monnaie est actuellement conservée au Cabinet des médailles sous le n°509 bis.



BLANCHET 1909, p. 16 – LE GENTILHOMME 1948, p. 150 – LAFAURIE 1966, p. 50-52 – LAFAURIE 1975, n°9, p. 983 – CHEVALLIER 1975, p. 995 – HIERNARD 1979, n°16, p. 43 – METZGER 1980, p. 82 – HIERNARD 1983, n°59e, p. 72 – PINETTE 1987, p. 192 – CALLU et LORIOT 1990, n°600, p. 270 – HUVELIN et LORIOT 1992, p. 248 – BRENOT et METZGER 1992, n°23, p. 325 – CAG 71/1, n°986, p. 198 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

### **71. AUTUN**

71014\_14

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on a fait la découverte d'un *aureus* de Postume : D/ POSTVMVS PIVS AVG, Tête à droite laurée - R/ PIETAS AVG, Pietas debout à gauche entre deux enfants et tenant deux autres enfants dans ses bras (Elmer 1974, n°393 ; Cologne ; 264). Ancienne collection Claudius Côte.

Collection Claudius Côte f° 666 n° 767 – HIERNARD 1983, n°59d, p. 72 – CALLU et LORIOT 1990, n°601, p. 270 – HUVELIN et LORIOT 1992, p. 248 – CAG 71/1, n°909, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

### **72. MONTCEAU-LES-MINES (arr. Autun)**

71306\_1

Avant 1923, aux environs de Montceau-les-Mines, on a fait la découverte d'un *aureus* de Marius : D/ IMP C M AVR MARIVS P F AVG, Buste à droite lauré et cuirassé - R/ CONCORDIA MILITVM, Deux mains jointes (Elmer 1974, n°626 ; Cologne ; 269). Ancienne collection Claudius Côte, Lyon.

Collection Claudius Côte f° 803 n° 436 – DIEUDONNÉ 1923, p. XXIII – HIERNARD 1983, n°58, p. 72 – CALLU et LORIOT 1990, n°602, p. 270 – HUVELIN et LORIOT 1992, p. 248 – CAG 71/4, n°353, p. 345.

### **73. DYO (arr. Charolles, canton Charolles)**

71185\_1

En 1770, à *Champbarlet*, on a fait la découverte d'un *aureus* de Claude II, non décrit. Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER3 selon la typologie de P. Nouvel.

COURTÉPÉE III<sup>2</sup>, p. 126 – THEVENOT 1937, p. 496 – HIERNARD 1983, n°57, p. 72 – HUVELIN 1984, p. 201 – CALLU et LORIOT 1990, n°603, p. 270 – HUVELIN et LORIOT 1992, p. 247 – CAG 71/3, n°131, p. 192 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71185-02, p. 264 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71185-12 et annexe 3.

#### 74. LAIZY (arr. Autun, canton Autun 2)

71251\_1

Vers 1858, à *la Chassagne*, dans un champ, on a fait la découverte d'un *aureus* de Tétricus enchâssé dans une bague en or : D/ IMP TETRICVS AVG, buste lauré et cuirassé à gauche, lance sur l'épaule droite, bouclier du côté gauche – R/ VICTORIA AVG, Victoire marchant à gauche tenant une couronne et une palme (Elmer 1974, n°805 ; Cologne ; 271). Poids total : 12,4 g. Cette monnaie est conservée au Musée Rolin à Autun sous le numéro d'inventaire S.E.O.R. 4.

BULLIOT 1859, p. 62-67 – *Écho de Saône-et-Loire* du 17/04/1861 (*non vidi*) – BULLIOT 1861a, p. 448-449 – BULLIOT 1861b, p. 419 – BULLIOT 1862b, p. 121-129 – *Annuaire Saône-et-Loire* 1862, p. 352-353 – DE WITTE 1868, n°150, p. 156 – BLANCHET 1909, p. 16 – LAFAURIE 1975, n°9, p. 983 – HUVELIN *et al.* 1977, n°18 p. 11 – HIERNARD 1979, n°16, p. 43 – HIERNARD 1983, n°59f, p. 72-73 – PINETTE 1987, n°361, p. 191-192 – CALLU et LORIOT 1990, n°604, p. 270 – HUVELIN et LORIOT 1992, p. 248 – BRENOT et METZGER 1992, n°24, p. 325 – CAG 71/4, n°346, p. 339 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71251-21, p. 287-288 – BESSON 2007, n°295, p. 199 – BESSON 2010, p. 324.

#### 75. CHISSEY-LES-MÂCON (arr. Mâcon, canton Cluny)

71130\_1

Vers 1880, au lieu-dit *la Cra*, probablement au sein d'une sépulture, dans une patella en alliage cuivreux, M. Picot a fait la découverte d'un *aureus* de Tétricus II : D/ C P ESVV TETRICVS CAES, buste drapé à droite – R/ SPES AVGG, Spes marchant à gauche tenant une fleur et relevant sa robe (Elmer 1974, n°869 ; Trèves ; 273-274). – Poids : 4,95 g. Cette monnaie a fait partie de la collection Picot puis Jameson.

JAMESON II, n°280, p. 61 ; pl. XIII, n°280 – *Mâconnais gallo-romain* II, p. 39-40 – HIERNARD 1983, n°60, p. 73 – CALLU et LORIOT 1990, n°605, p. 271 – HUVELIN et LORIOT 1992, p. 248 – CAG 71/4, n°440, p. 391 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71130-01, p. 249 – GRICOURT et HOLLARD 2017, p. 68.

#### 76. AUTUN

71014\_15

Avant 1911, au bord de l'Arroux, on a fait la découverte d'un *aureus* de Dioclétien : D/ IMP C G VAL DIOCLETIANVS P F AVG, buste lauré, drapé et cuirassé à droite – R/ VICTORIA AVG / -O // SMA, Victoire à droite tenant une couronne et une palme (*RIC* V-2, 320 ; Antioche ; 284-285) – Poids : 4,40 g. Cette monnaie a fait partie de l'ancienne collection de Romiszowski.

DE ROMISZOWSKI 1911a, p. 335-336 – DE ROMISZOWSKI 1911b, p. LXXV – CALLU et LORIOT 1990, n°606, p. 271 – HUVELIN et LORIOT 1992, p. 249 – CAG 71/1, n°910, p. 195 – KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

**77. SAINT-RÉMY** (arr. Chalon-sur-Saône)

71475\_1

Avant 1968, au lieu-dit *Vigne de Saule*, dans une salle sur hypocauste, on a fait la découverte d'un *aureus* de Dioclétien : D/ IMP C C VAL DIOCLETIANVS P F AVG – R/ IOVI CONSERVATORI AVG / O- // SMA, Jupiter debout à gauche tenant le foudre et un sceptre (*RIC* V-2, 316 ; Antioche ; 284-290). – Poids : 4,55 g. Cette monnaie est actuellement conservée au Musée de Chalon-sur-Saône. Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER3c selon la typologie de P. Nouvel.

ALEGOET 1969, p. 46 ; 55 – ROLLEY 1972, p. 460, fig. 37 – ROLLEY et DEYTS 1973, n° 183, pl. XLVII – CALLU et LORiot 1990, n°607, p. 271 – HUVELIN et LORiot 1992, p. 249 – CAG 71/3, n°83, p. 178 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71475-02, p. 337 – NOUVEL 2016, annexe 3.

**78. BARIZEY** (arr. Chalon-sur-Saône, canton Givry)

71019\_1

Vers 1890, au lieu-dit *Les Terres-Saint-Jean*, au sein d'une habitation gallo-romaine, on a fait la découverte d'un *aureus* de Dioclétien non-décrit. Il peut être mis en lien avec un établissement rural de type ER3 selon la typologie de P. Nouvel.

ARMAND-CALLIAT 1937, p. 89-90 – CALLU et LORiot 1990, n°608, p. 271 – HUVELIN et LORiot 1992, p. 249 – CAG 71/3, n°218, p. 230 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71019-01, p. 199 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71019-04 et annexe 3.

**79. AUTUN**

71014\_16

Vers 1914, on a fait la découverte d'un *aureus* de Maximien : D/ IMP MAXIMIANVS AVG, buste lauré à gauche dans une peau de lion et portant une massue sur l'épaule droite – R/ VIRTVS AVGG, Hercule debout à droite se tenant sur une massue et portant une peau de lion (*RIC* V-2, 343 var. ; Lyon ; 286). – Poids : 5,40 g. Cette monnaie a fait partie de l'ancienne collection de Romiszowski.

DE ROMISZOWSKI 1913, p. 351-352 – DE ROMISZOWSKI 1914, p. XXXIV – CALLU et LORiot 1990, n°609, p. 271 – HUVELIN et LORiot 1992, p. 249 – CAG 71/1, n°911, p. 195 – KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 194 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

**80. AUTUN**

71014\_17

En 1911, dans un jardin, on a fait la découverte d'un *solidus* de Constantin qui pourrait avoir été lié à une bélière : D/ CONSTANTINVS P F AVG, tête laurée à droite – R/ PRINCIPI IVVENTVTIS // ANT (sic) SMT ?, l'empereur debout à droite tenant un globe et une lance (*RIC* VII, 105 ; Alföldi 1963, n°335 ; Ticinum ; 313-317). Cette monnaie a fait peut-être partie de l'ancienne collection de Romiszowski.

DE ROMISZOWSKI 1911b, p. LXXV – CALLU et LORiot 1990, n°610, p. 271 – CAG 71/1, n°912, p. 195 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

### **81. ROMANÈCHE-THORINS** (arr. Mâcon, canton La-Chapelle-de-Guinchay)

71372\_1

Vers 1835, au lieu-dit *Les Mailles*, près de la chapelle, « dans des substructions antiques », on a fait la découverte d'une monnaie d'or de Constantin : R/ VBIQVE VICTORES, l'empereur debout à droite en tenue militaire, entre deux captifs assis, tenant un globe et une lance (Alföldi 1963, n°513-517 ; Trèves ou Rome ; 307-315). Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER3 selon la typologie de P. Nouvel.

*Annuaire Saône-et-Loire* 1836, p. 269 – RAGUT II<sup>2</sup>, p. 293 – PERRAUD 1910, p. 13 (parle-t-il de la même découverte ?) – *Mâconnais gallo-romain* I, p. 64 – CALLU et LORIOT 1990, n°611, p. 271 – CAG 71/3, n°95, p. 185 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71372-01, p. 325 – NOUVEL 2016, annexe 3.

### **82. MILLY-LAMARTINE** (arr. Mâcon, canton Hurigny)

71299\_1

Avant 1836, on a fait la découverte d'une monnaie d'or de Constantin non décrite.

*Annuaire Saône-et-Loire* 1836, p. 238 – RAGUT II<sup>2</sup>, p. 252 – *Mâconnais gallo-romain* I, p. 41 – CALLU et LORIOT 1990, n°612, p. 272 – CAG 71/4, n°308, p. 321 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71299-01, p. 315.

### **83. BAUDEMONT** (arr. Charolles, canton Chauffailles)

71022\_1

En 1838, au *Pré la Bordonne*, près de la Clayette, M. Vernet a fait la découverte d'une monnaie d'or de Constance II : R/ VICTORIA AVGVSTORVM, Victoire tenant un bouclier.

*Annuaire Saône-et-Loire* 1839, p. 119 – VERNET 1894, p. 434 – CALLU et LORIOT 1990, n°613, p. 272 – CAG 71/3, n°124, p. 191.

### **84. AUTUN**

71014\_18

Durant l'été 2018, dans un banc de sable de l'Arroux non-loin de la porte du même nom, on a fait la découverte fortuite d'un *solidus* de Valentinien II : D/ D N VALENTINIANVS IVN P F AVG buste diadémé (perles) et drapé à droite – R/ VICTOR-IA AVGG // TROBT, deux empereurs assis de face tenant tous les deux un globe, derrière eux une Victoire aux ailes déployées. Au sol, entre les deux empereurs, une palme (*RIC IX*, 49 c2 ; Trèves ; 378-383). – Poids : 4,44 g. – Musée Rolin, Autun N°2019.1.1.

CHARRIER 2019b, p. 19 – CHARRIER 2020a, p. 7-11.

**85. BOURBON-LANCY** (arr. Charolles, canton Digoin)  
71047\_1

Avant 1911, « on a trouvé une monnaie en or d'Honorius », non décrite. Nous n'avons pas plus d'informations sur cette monnaie et son contexte de découverte.

KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71047, p. 208 (cite M. BOIROT, *Histoire de Bourbon-Lancy*, manuscrit dactylographié sans date, conservé à la mairie de Bourbon-Lancy, p. 169, *non vidi*).

**86. ANTULLY** (arr. Autun, canton Autun 2)  
71010\_1

Vers 1880, au hameau des *Porots*, on a fait la découverte d'un *tremissis* de Valentinien III : D/ DN PLA VALENTINIANVS P F AVG – R/ // CON(M ?)OB, croix dans une couronne. Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

DORET 1881, p. 465 – CALLU et LORIOT 1990, n°614, p. 272 – CAG 71/1, n°1, p. 23 – LAFAURIE et PILET-LEMIÈRE 2003, n°71.10.1, p. 276 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n° 71010-04, p. 85 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71010-04.

**87. AUTUN**  
71014\_19

En 1833, derrière la *maison Duvault*, on a fait la découverte d'une monnaie d'or de Valentinien III, non décrite.

DE FONTENAY et DE CHARMASSE 1889, p. 91 – CALLU et LORIOT 1990, n°615, p. 272 – CAG 71/1, n°913, p. 195 (propose d'y voir la monnaie publiée dans PINETTE 1987, n°506, p. 247) – LAFAURIE et PILET-LEMIÈRE 2003, n°71.14.1, p. 276 – KASPRZYK 2005, vol. 2, p. 165 – LEMPEREUR *et al.* 2011, p. 283.

**88. BOURBON-LANCY** (arr. Charolles, canton Digoin)  
71047\_2

Avant 1911, « on a trouvé une monnaie en or de Valentinien III », non décrite. Nous n'avons pas plus d'informations sur cette monnaie et son contexte de découverte.

KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71047, p. 208 (cite M. BOIROT, *Histoire de Bourbon-Lancy*, manuscrit dactylographié sans date, conservé à la mairie de Bourbon-Lancy, p. 170, *non vidi*).

**89. CHARBONNAT** (arr. Autun, canton Autun 2)  
71098\_1

En 1874, au hameau *la loge-Margueron*, M. Gaunay a fait la découverte d'un *solidus* de Julius Nepos : D/ DN IVL NEPOS P F AVG, buste cuirassé de face tenant une lance – R/ VICTORIA AVGGG / M-D // COM[OB], Victoire tenant un *labarum* (RIC X, 3217-3219 ; Milan ; 474-475). Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

ANONYME 1881a, p. 472-473 – CALLU et LORIOT 1990, n°616, p. 272 – CAG 71/4, n°344, p. 336 – LAFAURIE et PILET-LEMIÈRE 2003, n°71.98.1, p. 284 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71098-01, p. 242 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 71098-04.

## **90. CHALON-SUR-SAÔNE**

71076\_1

Avant 1886, à *Saint-Jean-des-Vignes*, peut-être dans une sépulture, on a fait la découverte d'un *tremissis* de Julius Nepos : D/ DN IVLIVS NEPOS AVG, sans description – R/ // CON(M ?)OB, croix dans une couronne (474-475).

BATAULT 1886, n°16, p.179 – CALLU et LORIOT 1990, n°617, p. 272 – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71076-19, p. 217.

## **91. BOURBON-LANCY** (arr. Charolles, canton Digoïn)

71047\_3

Avant 1911, « on a trouvé une monnaie en or de Zénon », non décrite. Nous n'avons pas plus d'informations sur cette monnaie et son contexte de découverte.

KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71047, p. 208 (cite M. BOIROT, *Histoire de Bourbon-Lancy*, manuscrit dactylographié sans date, conservé à la mairie de Bourbon-Lancy, p. 170, *non vidi*).

## **92. CORTEVAIX**

71147\_1

Plusieurs sources mentionnent la découverte suivante : « en 1834, un moissonneur a trouvé une monnaie d'or avec Jupiter sur une face ». Nous ignorons l'émetteur figurant sur cette monnaie. Elle peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER3c selon la typologie de P. Nouvel. Le site a ensuite été utilisé comme cimetière à l'époque mérovingienne.

*Annuaire Saône-et-Loire* 1836, p. 156 – *Mâconnais gallo-romain* II, p. 44 – JARREAU 1955, p. 4-7 – GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1980, p. 24 – CAG 71/4, n°442, p. 394 (cite *Le progrès de Lyon* du 22/11/1938 mais la référence est erronée) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°71147-01, p. 252 – NOUVEL 2016, annexe 3.

## 6. Yonne (89)

### 93. BROSSES (arr. Avallon, canton Joux-la-Ville)

89057\_1

En 1877, au hameau de *Bouteau*, un laboureur a fait la découverte d'un *aureus* d'Auguste : D/ AVGVSTVS DIVI F, tête laurée à droite – R/ // IMP XII, taureau chargeant à droite (*RIC* I<sup>2</sup>, 186a ; Lyon ; 11-10 av. J.-C.). Cette monnaie est conservée au Musée d'Avallon et elle peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

BARDIN 1878, p. 126 – PALLIER 1880, p. 16 – CALLU et LORIOT 1990, n°667, p. 287 – CAG 89/1, n°57, p. 256 (10\*) – NOUVEL 2017a, p. 14 – NOUVEL *et al.* 2018a, p. 80.

### 94. AUXERRE

89024\_1

Avant 1856, près d'Auxerre, on a fait la découverte d'un *aureus* de Tibère : D/ TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS, tête laurée à droite – R/ PONTIF MAXIM, figure féminine assise à droite tenant un sceptre vertical et une branche (*RIC* I<sup>2</sup>, 25 ; Lyon ; 14-37). Cette monnaie fait partie de l'ancienne collection Challe.

CHALLE 1856, p. 224 – CALLU et LORIOT 1990, n°669, p. 287 – CAG 89/1, n°24, p. 179 (20\*).

### 95. SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS (arr. Avallon, canton Avallon)

89347\_1

Vers 1867, au bas de la montagne de *Chézelles*, « dans les herbes de la Cure » on a fait la découverte d'un *aureus* de Tibère : D/ TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS, tête laurée à droite – R/ PONTIF MAXIM, figure féminine assise à droite tenant un sceptre vertical et une branche (*RIC* I<sup>2</sup>, 25-27 ou 29 ; Lyon ; 14-37).

BARDIN 1868, p. 134 – BARDIN 1881, p. 107 – PARAT 1921, p. 122 – CALLU et LORIOT 1990, n°670, p. 287 – CAG 89/2, n°347, p. 581 (21\*) – NOUVEL 2004, fiche 89347-25 – NOUVEL 2017a, p. 14.

### 96. SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS (arr. Avallon, canton Avallon)

89347\_2

En 1879, près du château de Railly, lors de travaux, on a fait la découverte d'un *aureus* de Tibère : D/ TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS, tête laurée à droite – R/ PONTIF MAXIM, figure féminine assise à droite tenant un sceptre vertical et une branche (*RIC* I<sup>2</sup>, 25-27 ou 29 ; Lyon ; 14-37). Cette monnaie est conservée au Musée d'Avallon. Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER2 selon la typologie de P. Nouvel.

BARDIN 1881, p. 106-107 – CALLU et LORIOT 1990, n°671, p. 287 – CAG 89/2, n°347, p. 580 (10\*) – NOUVEL 2004, fiche 89347-03 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89347-03 et annexe 3.

**97. L'ISLE-SUR-SEREIN** (arr. Avallon, canton Chablis)  
89204\_1

Vers 1878, au climat de *la Roche*, on a fait la découverte d'un *aureus* de Tibère non-décrit.

BARDIN 1879, p. 181 – CALLU et LORIOT 1990, n°672, p. 287 – CAG 89/1, n°204, p. 424.

**98. CHENY** (arr. Auxerre, canton Migennes)  
89099\_1

En 1892, au *chemin des vignes*, on a fait la découverte d'un *aureus* de Claude (attribution erronée à Tibère) : D/ TI CLAVD CAESAR AVG PM TR P [...], tête laurée à droite – R/ PACI AVGVSTAE, Némésis ailée debout à droite (Lyon ; 41-52). Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER0 selon la typologie de P. Nouvel.

HORSON 1893, p. 311 – CAG 89/1, n°99, p. 306 (28\*) – BLAND et LORIOT 2010, n°84, p. 343 – LORIOT 2013, n°134 (672 bis), p. 285 – NOUVEL 2016, annexe 3.

**99. AVALLON**  
89025\_1

Vers 1862, dans une grange à *Chassigny*, on a fait la découverte d'un *aureus* de Trajan : D/ IMP CAES NER TRAIAN OPTIM AVG GERM DAC, buste lauré, drapé et cuirassé à droite – R/ PARTHICO PM TR P COS VI PP SPQR, buste de Sol radié et drapé à droite (*RIC* II, 329 ; Rome ; 116-117). Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER3 selon la typologie de P. Nouvel.

BARDIN 1863, p. 127 – CALLU et LORIOT 1990, n°676, p. 288 – CAG 89/1, n°25, p. 216 (119\*) – KASPRZYK 2005, vol. 2, n°89024-59, p. 373 – POITOUT *et al.* 2015, p. 31 et fiche 89025-108 – NOUVEL 2016, annexe 3 – NOUVEL 2017a, p. 14 – SCHMITT 2017, p. 47-48.

**100. AUXERRE**  
89024\_2

Vers 1730, dans les environs d'Auxerre, on a fait la découverte d'un *aureus* d'Antonin non-décrit.

LAVERDET 1856, n°379, p. 51 (résume une lettre du 14/05/1730 de l'abbé Lebeuf au père Souciet) – DE BASTARD 1857, p. 557-558 – CALLU et LORIOT 1990, n°679, p. 288 – CAG 89/1, n°24, p. 199 (153\*).



**101. LEUGNY** (arr. Auxerre, canton Cœur de Puisaye)  
89221\_1

En 1873, on a fait la découverte d'un *aureus* d'Antonin, non décrit. Cette découverte peut être mise en lien avec un établissement rural de type ER3b selon la typologie de P. Nouvel.

MIGNOT 1882, p. 206 – CALLU et LORiot 1990, n°681, p. 288 – CAG 89/1, n°221, p. 446 – NOUVEL 2016, vol. 4, fiche 89221 et annexe 3.

**102. AUXERRE**  
89024\_3

Vers 1731, près d'Auxerre, on a fait la découverte d'un *aureus* de Lucius Vérus non-décrit.

LAVERDET 1856, n°380, p. 51 (résume une lettre du 26/10/1731 de l'abbé Lebeuf au père Souciet) – DE BASTARD 1857, p. 557 – QUANTIN et CHEREST 1867, n°186 p. 115 – CALLU et LORiot 1990, n°682, p. 288 – CAG 89/1, n°24, p. 199 (153\*).

**103. THURY** (arr. Auxerre, canton Vincelles)  
89416\_1

Avant 1856, on a fait la découverte d'un *solidus* de Valens : D/ DN VALENS PER F AVG, buste diadémé, drapé et cuirassé à droite – R/ RESTITVTOR REIPVBLICAE, l'empereur, debout de face, la tête à droite, tenant un *labarum* et une Victoire sur un globe (*RIC IX*, 2 d/e ; Antioche 364-367). – Poids : 4,5 g. Cette monnaie fait partie de l'ancienne collection Challe.

CHALLE 1856, p. 228 – CALLU et LORiot 1990, n°687, p. 289 – CAG 89/2, n°416, p. 731 (6\*).

**104. ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE** (arr. Auxerre, canton Vincelles)  
89155\_1

En 1964, au lieu-dit *Pré-du-Creusot*, « dans la cour d'un établissement thermal », on a fait la découverte d'une « fraction de *solidus* » d'Arcadius : D/ DN ARCADIVS PF AVG, buste diadémé, drapé et cuirassé à droite – R/ VICTORIA AVGVSTORVM / M-D // COM, Victoire à droite tenant une couronne et une croix sur un globe (*RIC IX*, 23c/37b ; Milan ; 388-395).

KAPPS 1967, p. 35-37 – ROLLEY et DEYTS 1973, n°206 – CALLU et LORiot 1990, n°690, p. 290 – BURGEVIN 2003, n°607, p. 99.

**105. ÉTAULE** (arr. Avallon, canton Avallon)  
89159\_1

Vers 2005, au lieu-dit *les Arpanas* ou *les Grands Coulmanaux*, on a fait la découverte d'un *solidus* de Valentinien III (Ravenne) non décrit et non vu par P. Nouvel.

NOUVEL *et al.* 2016, p. 38.

**106. ÉTAULE** (arr. Avallon, canton Avallon)  
89159\_2

La notice de la *CAG* relate « la découverte de nombreuses constructions dans le cimetière et à l'ouest (tesselles de mosaïque, blocs et pierres, tuiles, pilettes d'hypocauste, plomb, marbre...), d'une monnaie romaine en or, de céramique et de statuettes ». La monnaie en or n'est pas du tout décrite et ne peut donc pas être rattachée à une période en particulier.

*CAG* 89/1, n°159, p. 358 (2\*) – NOUVEL *et al.* 2016, p. 37.

**107. YONNE (provenance indéterminée : à proximité d'Avallon ?)**

89000\_1

Le *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon* publié en 1969 mentionne une monnaie en or dont la provenance reste indéterminée mais probablement proche de l'avallonnais. Voici cette mention : « il y a enfin la trouvaille aussi inattendue que farfelue : telle celle d'une monnaie en or de l'empereur Honorius, de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, véritable « fleur de coin », recueillie jadis par feu M. Moigne, vétérinaire bien connu à Avallon au cours de... l'opération d'un bœuf, sans doute trop gourmand. Une enquête rapide a révélé à un archéologue ardennais consulté que le pré où paissait l'animal recouvrait les ruines d'une importante ville gallo-romaine. D'autres pièces semblables y furent effectivement trouvées par la suite ». Du fait du manque d'information sur la provenance, cette monnaie ne sera pas traitée dans les statistiques.

LACROIX 1969, p. 36.

### **III) Catalogue des coins monétaires de l'ancien territoire éduen**

#### **1. Allier (03)**

##### **1-4. CHASSENARD** (arr. Vichy, canton Dompierre-sur-Besbre) 03063\_1

En 1874, au Domaine du Vivant à Chassenard, M. Michaud a percuté une céramique lors de labour. Il a ainsi mis au jour, dans une sépulture d'un officier romain, deux paires de coins très oxydés. La première paire correspond au type : PONTIF MAXIM. La seconde pourrait être, selon la chronologie de la sépulture, également en lien avec le principat de Tibère. Ces deux paires de coins ont été retrouvées avec de nombreux autres objets. Les coins mobiles mesurent 19 cm et les autres 6 cm. Ce lot se trouve aujourd'hui au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (inv. N°50.123). Les coins monétaires étaient accompagnés de nombreux autres objets : une urne cinéraire et son couvercle, un bassin en tôle de bronze, un masque / casque en fer, une épée en fer (avec son fourreau ?), une pointe de flèche en fer, quatre plaques et une boucle de ceinturon en laiton, un torque en bronze, un vase, une coupe et deux strigiles en bronze, une boîte en os, un style en bronze, 3 monnaies hors du vase, des outils en fer et un silex et un coquillage.

*Le messager de l'Allier*, n°249 du 24/10/1874, p. 3 (*non vidi* : l'exemplaire de la BnF est hors d'usage) – CONNY 1875, p. 497-498 – PÉROT 1877a, p. 12-15 – PÉROT 1885, p. 149 – BERTRAND 1886, p. 348-351 – PÉROT 1891b, p. 288 – BABELON 1895, p. 139-140 – MORET 1902, p. 10 – DÉCHELETTE 1903, n°3, p. 237 – BLANCHET 1912, p. 151 – REINACH 1917, p. 200 – VERMEULE 1954, p. 26-27 – LAFAURIE 1970, p. 564-547 – PÉRICHOIN-TULOUP 1972, p. 3 – CAG 03, n°70, p. 65 – TAF VII, n°38, p. 28-29 – CORROCHER 1989, p. 366-367 – AMANDRY 1991, n°44-47, p. 93 – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, n°V-34-37, p. 139.

## 2. Saône-et-Loire (71)

### 5. PARAY-LE-MONIAL (arr. Charolles)

71342\_1

En 1863, près de Paray-le-Monial on a fait la découverte d'un « coin en forme de tronc de cône légèrement renflé » du règne de Tibère : R/ DIVOS AVGVST DIVI F (en miroir), tête laurée du divus Augustus à gauche ; au-dessus, une étoile. Grènetis. Ce coin en bronze mesure 42 mm de longueur et se trouve au musée de Paray-le-Monial. Ce coin a probablement été découvert avec tous les autres coins mis au jour à Paray-le-Monial (cat. 6-11).

VERMEULE 1954, n°19, p. 22-23 – DÉCHELETTE 1903, n°6 p. 254 – LAFAURIE 1970, p. 564-547 – GIARD 1976b, note 12, p. 12-13 – GIARD 1983, n°7, p. 28 – GIARD 1988, n°1, p. 7 – CORROCHER 1989, p. 367 – AMANDRY 1991, p. 90 – CAG 71/4, n°401, p. 370 – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, V-19, p. 128.

### 6. PARAY-LE-MONIAL (arr. Charolles)

71342\_2

En 1863, près de Paray-le-Monial, on a fait la découverte d'un « coin à tige tronconique » du règne de Tibère : D/ TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS (en miroir), tête laurée de Tibère à gauche. Grènetis. Ce coin en bronze mesure 46 mm et se trouve au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye sous le n°2753. Ce coin a probablement été trouvé avec les autres de Paray-le-Monial (cat. 5-11).

CUCHERAT 1863, p. 275-277 (reprenant *le Journal de Saône-et-Loire*) – DE LONGPÉRIER 1863, p. 289-293 – BABELON 1901, col. 909 – DÉCHELETTE 1903, n°1 p. 253 – BLANCHET 1912, p. 151 – VERMEULE 1954, n°28, p. 25-26 – LAFAURIE 1970, p. 564-547 – GIARD 1976b, note 12, p. 12-13 – BANTI et SIMONETTI 1976, p. 52 – GIARD 1983, n°8, p. 28 – GIARD 1988, n°2, p. 7 – CORROCHER 1989, p. 367 – AMANDRY 1991, p. 90 ; n° 51, p. 95 – CAG 71/4, n°401, p. 370 – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, V-28, p. 135.

### 7. PARAY-LE-MONIAL (arr. Charolles)

71342\_3

En 1863, près de Paray-le-Monial, on a fait la découverte d'un « coin de même forme et de même type [que le précédent], mais légèrement oxydé » à savoir : D/ TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS (en miroir), tête laurée de Tibère à gauche. Grènetis. Ce coin en bronze mesure 46 mm et se trouve au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye sous le n°2752. Ce coin a été trouvé avec les précédents de la même commune (cat. 5-11).

CUCHERAT 1863, p. 275-277 (reprenant *le Journal de Saône-et-Loire*) – DE LONGPÉRIER 1863, p. 289-293 – BABELON 1901, col. 909 – DÉCHELETTE 1903, n°2 p. 253 – BLANCHET 1912, p. 151 – VERMEULE 1954, n°29, p. 26 – LAFAURIE 1970, p. 564-547 – GIARD 1976b, note 12, p. 12-13 – BANTI et SIMONETTI 1976, p. 52 – GIARD 1983, n°9, p. 28 – GIARD 1988, n°3, p. 7 – CORROCHER 1989, p. 367 – AMANDRY 1991, p. 90 ; n°52, p. 95 – CAG 71/4, n°401, p. 370 – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, V-29, p. 136.

## **8. PARAY-LE-MONIAL** (arr. Charolles)

71342\_4

En 1863, près de Paray-le-Monial on a fait la découverte d'un « coin à tige ovoïde, en partie cassé » du règne de Tibère : R/ PONTIF MAXIM. Ce coin en bronze mesure 49 mm et se trouve au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Ce coin a été trouvé avec les précédents de la même commune (cat. 5-11).

CUCHERAT 1863, p. 275-277 (reprenant *le Journal de Saône-et-Loire*) – DE LONGPÉRIER 1863, p. 289-293 – BABELON 1901, col. 909 – DÉCHELETTE 1903, n°5 p. 254 – BLANCHET 1912, p. 151 – VERMEULE 1954, n° 30, p. 26 – LAFAURIE 1970, p. 564-547 – GIARD 1976b, note 12, p. 12-13 – BANTI et SIMONETTI 1976, p. 52 – GIARD 1983, n°10, p. 29 – GIARD 1988, n°4, p. 8 – CORROCHER 1989, p. 367 – AMANDRY 1991, p. 90 ; n°53, p. 95 – CAG 71/4, n°401, p. 370 – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, V-30, p. 136.

## **9. PARAY-LE-MONIAL** (arr. Charolles)

71342\_5

En 1863, près de Paray-le-Monial, on a fait la découverte d'un coin du règne de Caligula : D ou R/ effigie radiée du divus Augustus entre deux étoiles. Cet exemplaire est à mettre en lien avec les autres coins de Paray-le-Monial (cat. 5-11). « Ce coin se trouvait naguère au Musée de Clermont-Ferrand ; il est aujourd'hui perdu ».

CUCHERAT 1863, p. 275-277 (reprenant *le Journal de Saône-et-Loire*) – DÉCHELETTE 1903, p. 251 – BLANCHET 1912, p. 151 – LAFAURIE 1970, p. 546-547 – GIARD 1976b, note 12, p. 12-13 – GIARD 1983, n°19, p. 30 – RIC P, p. 102-103 – GIARD 1988, n°13, p. 8 – CORROCHER 1989, p. 367 – AMANDRY 1991, p. 90 – CAG 71/4, n°401, p. 370 – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, n°V-32, p. 137-138.

## **10. PARAY-LE-MONIAL** (arr. Charolles)

71342\_6

En 1863, près de Paray-le-Monial, on a fait la découverte d'un « coin à tige ovoïde (la face gravée a été légèrement endommagée par l'oxydation) » du règne de Caligula : D/ : C.CAESAR.AVG.GERM[...]T (en miroir), tête laurée de Caligula à gauche. Grènetis. Ce coin en bronze mesure 47 mm et se trouve au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye sous le n°2754. Ce coin a été trouvé avec les précédents de la même commune (cat. 5-11).

CUCHERAT 1863, p. 275-277 (reprenant *le Journal de Saône-et-Loire*) – DE LONGPÉRIER 1863, p. 289-293 – BABELON 1901, col. 909 – DÉCHELETTE 1903, n°4, p. 254 – BLANCHET 1912, p. 151 – VERMEULE 1954, n°42, p. 28 – LAFAURIE 1970, p. 564-547 – GIARD 1976a, n°1, p. 71 – GIARD 1976b, note 12, p. 12-13 – GIARD 1983, n°20, p. 30 – RIC P, p. 102-103 – GIARD 1988, n°14, p. 8-9 – CORROCHER 1989, p. 367 – AMANDRY 1991, p. 90 – CAG 71/4, n°401, p. 370 – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, n°V-42, p. 140-141.

## **11. PARAY-LE-MONIAL** (arr. Charolles)

71342\_7

En 1863, près de Paray-le-Monial, on a fait la découverte d'un « coin à tige ovoïde tronquée » du règne de Caligula : D/ C.CAESAR.AVG.PON.M.TR.POT.III.COS.III (en miroir), tête laurée de Caligula à gauche. Grènetis. (usé). Ce coin en bronze mesure 42 mm et se trouve au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye sous le n°2755. Ce coin a été trouvé avec les précédents de la même commune (cat. 5-10).

CUCHERAT 1863, p. 275-277 (reprenant *le Journal de Saône-et-Loire*) – DE LONGPÉRIER 1863, p. 289-293 – BABELON 1901, col. 909 – DÉCHELETTE 1903, n°3, p. 254 – BLANCHET 1912, p. 151 – VERMEULE 1954, n°31, p. 26 – LAFURIE 1970, p. 564-547 – GIARD 1976a, n°2, p. 71 – GIARD 1976b, note 12, p. 12-13 – GIARD 1983, n°21, p. 30 – *RIC* 1983, p. 102-103 – GIARD 1988, n°15, p. 9 – CORROCHER 1989, p. 367 – AMANDRY 1991, p. 90 – *CAG* 71/4, n°401, p. 370 – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, n°V-31, p.136-137.

## **12. AUTUN**

71014\_1

En 1704, 7 coins de Tibère et Caligula auraient été retrouvés. Cette trouvaille est peu fiable.

AMANDRY 1991, p. 90 – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, n°V-30b/h, p. 136.

### 3. Yonne (89)

#### 13. AUXERRE

89024\_1

En 1799, à Auxerre, on a fait la découverte d'un « coin à tige conique tronquée » du règne de Tibère : D/ TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS (en miroir), tête laurée de Tibère à gauche. Grènetis. Ce coin en bronze mesure 34 mm et se trouve au Cabinet des Médailles de Paris. Tous les coins provenant d'Auxerre ont été trouvés ensemble (cat. 13-18).

LAIRE 1801, p. 55-57 – MILLIN 1807-1811, p. 154-155 ; pl. I, n°6 – LEBLANC-DAVAU I, p. 38-40 – LAUREAU 1848, p. 341-345 – VILLIERS 1848, p. 351-355 – LEBLANC-DAVAU 1871, p. 48-50 – CHALLE 1878, p. 26-27 – DÉY 1886, p. 62-63 – BABELON et BLANCHET 1895, n°2398, p. 730 – BABELON 1901, col. 909-910 – BLANCHET 1912, p. 151 – VERMEULE 1954, n°24, p. 24 – LAFURIE 1970, p. 544-547 – GIARD 1976b, note 12, p. 12-13 – BANTI et SIMONETTI 1976, p. 52 – JACOB *et al.* 1983, n°88, p. 316 – GIARD 1983, n°11, p. 29 – GIARD 1988, n°5, p. 8 – CORROCHER 1989, p. 367 – AMANDRY 1991, p. 90 ; n°59, p. 97 – CAG 89/1, n°24, p. 179-180 (20\*) – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, n°V-24 p. 131-132.

#### 14-15. AUXERRE

89024\_2

En 1799, à Auxerre on a fait la découverte de « deux coins de même type » que le précédent, à savoir du règne de Tibère : D/ TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS (en miroir), tête laurée de Tibère à gauche. Grènetis. Tous les coins provenant d'Auxerre ont été trouvés ensemble (cat. 13-18). « Il y a quelques années, l'un deux était encore conservé à la Monnaie de Paris ».

LAIRE 1801, p. 55-57 – MILLIN 1807-1811, p. 154-155 – LEBLANC-DAVAU I, p. 38-40 – LAUREAU 1848, p. 341-345 – VILLIERS 1848, p. 351-355 – LEBLANC-DAVAU 1871, p. 48-50 – CHALLE 1878, p. 26-27 – DÉY 1886, p. 62-63 – LAFURIE 1970, p. 544-547 – GIARD 1976b, note 12, p. 12-13 – BANTI et SIMONETTI 1976, p. 52 – JACOB *et al.* 1983, n°88, p. 316 – GIARD 1983, n°12-13, p. 29 – GIARD 1988, n°6-7, p. 8 – CORROCHER 1989, p. 367 – AMANDRY 1991, p. 90 – CAG 89/1, n°24, p. 179-180 (20\*) – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, V-25 ?, p. 131-133.

#### 16. AUXERRE

89024\_3

En 1799, à Auxerre, on a fait la découverte d'un « coin à tige conique » du règne de Tibère : R/ PONTIF MAXIM (en miroir), la Justice assise à gauche sur un trône dont les pieds sont ornés de fleurons. Grènetis. Ce coin en bronze mesure 45 mm et se trouve au Cabinet des Médailles de Paris. Tous les coins provenant d'Auxerre ont été trouvés ensemble (cat. 13-18).

LAIRE 1801, p. 55-57 – MILLIN 1807-1811, p. 154-155 ; pl. I, n°6 – LEBLANC-DAVAU I, p. 38-40 – LAUREAU 1848, p. 341-345 – VILLIERS 1848, p. 351-355 – LEBLANC-DAVAU 1871, p. 48-50 – CHALLE 1878, p. 26-27 – DÉY 1886, p. 62-63 – BABELON et BLANCHET 1895, n°2399, p. 730 – BABELON 1901, col. 909-910 – DÉCHELETTE 1903, n°4, p. 250 – VERMEULE 1954, n°25, p. 24-25 – LAFURIE 1970, p. 544-547 – GIARD 1976b, note 12,

p. 12-13 – BANTI et SIMONETTI 1976, p. 52 – *RIC* P<sup>2</sup>, p. 88 – JACOB *et al.* 1983, n°88, p. 316 – GIARD 1983, n°14, p. 29 – GIARD 1988, n°8, p. 8 – CORROCHER 1989, p. 367 – AMANDRY 1991, p. 90 ; n°60, p. 98 – *CAG* 89/1, n°24, p. 179-180 (20\*) – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, V-25, p. 132.

### **17-18. AUXERRE**

89024\_4

En 1799, à Auxerre on a fait la découverte de « deux coins de même type » de revers du même type à savoir R/ PONTIF MAXIM du règne de Tibère. Tous les coins provenant d'Auxerre ont été trouvés ensemble (cat. 13-18). « Le premier en mauvais état (long., 43 mm ; bronze), est aujourd'hui conservé à la Monnaie de Paris, l'autre est perdu ».

LAIRE 1801, p. 55-57 – MILLIN 1807-1811, p. 154-155 – LEBLANC-DAVAU I, p. 38-40 – LAUREAU 1848, p. 341-345 – VILLIERS 1848, p. 351-355 – LEBLANC-DAVAU 1871, p. 48-50 – CHALLE 1878, p. 26-27 – DÉY 1886, p. 62-63 – LAFAURIE 1970, p. 544-547 – GIARD 1976b, note 12, p. 12-13 – BANTI et SIMONETTI 1976, p. 52 – JACOB *et al.* 1983, n°88, p. 316 – GIARD 1983, n°15-16, p. 29 – DEPEYROT 1985, p. 173 – GIARD 1988, n°9-10, p. 8 – CORROCHER 1989, p. 367 – AMANDRY 1991, p. 90 – *CAG* 89/1, n°24, p. 179-180 (20\*) – ESTIOT 2002a, p. 90 – MALKMUS 2008, V-25a et V-26, p. 132.

### **19. SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE**

89368\_1

En 1840, on aurait fait la découverte d'un coin de Tétricus I, sans informations supplémentaires.

MORELLET *et al.* 1838-1840, tome 2, p. 252 et pl. 119, n°14 – BULLIOT 1856, p. 125 – BLANCHET 1912, p. 151 – CORROCHER 1989, p. 367 – MALKMUS 2008, n°V-54g, p. 150.



#### ***IV) Catalogue des médaillons de l'ancien territoire éduen***

##### **1. Saône-et-Loire (71)**

###### **1. AUTUN**

71014\_1

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, au-dessus du clos de M. Jovet, on a fait la découverte d'un médaillon en bronze de Commode et Annius Vérus césars : D/ COMMODVS CAES VERVS CAES, bustes affrontés de Commode drapé à droite et de Vérus drapé à gauche – R/ FELICITAS TEMPORVM, les quatre saisons (Gnecchi 1912, n°1, p.44 ; pl.72, n°1 ; 166). Ce médaillon a disparu mais une gravure de bonne qualité est reproduite dans ANONYME 1848, p. 131.

ANONYME 1848, p. 131 – AMANDRY 1992, p. 329 – DOYEN 2007, p. 400 – HOSTEIN 2017, p. 291.

###### **2. AUTUN**

71014\_2

Avant 1912, on a fait la découverte d'un médaillon en bronze de Lucille D/ LVCILLAE AVG ANTONINI AVG F, buste à droite – R/ VENVS FELIX, Vénus à gauche tenant une Victoire et un sceptre, devant elle un Cupidon (Gnecchi 1912, n°6, p. 50 (cet exemplaire) ; 161-169). Ce médaillon a probablement été trouvé à Autun ou aux alentours puisque F. Gnecchi mentionne la Société Éduenne et la collection Bulliot mais nous n'en avons pas la certitude.

AMANDRY 1992, p. 329 – DOYEN 2007, p. 400 – HOSTEIN 2017, p. 292.

###### **3. AUTUN**

71014\_3

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, entre Saint-Jean-le-Grand et la route de Paris, on a fait la découverte d'un médaillon en bronze de Commode et Crispine : D/ CRISPINA AVG IMP COMMODVS GERM SARM, bustes face à face de Crispine drapée à droite et de Commode lauré et drapé à gauche – R/ VOTA PVBLICA, Concordia entre Crispine et Commode (Gnecchi 1912, n°2, p. 72 ; pl. 91, n°9 ; 178-179). Ce médaillon a disparu mais une gravure de bonne qualité est reproduite dans ANONYME 1848, p. 131.

ANONYME 1848, p. 130 – AMANDRY 1992, p. 330 – DOYEN 2007, p. 400 – HOSTEIN 2017, p. 291.

#### 4. AUTUN

71014\_4

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, près de Saint-Jean-le-Grand, on a fait la découverte d'un médaillon en bronze de Commode : D/ L AVREL COMMODVS AVG GERM SARM TR P V, buste lauré, drapé et cuirassé à droite – R/ IMP III COS II P P, Victoire debout tenant une couronne et une palme (Gnecchi 1912, n°39, p. 56 ; pl. 81, n°1 ; 180-192). Ce médaillon a disparu mais une gravure de bonne qualité est reproduite dans ANONYME 1848, p. 130.

ANONYME 1848, p. 130 – AMANDRY 1992, p. 329 – DOYEN 2007, p. 400 – HOSTEIN 2017, p. 291.

## **2. Yonne (89)**

## **5. AVALLON**

89025\_1

Avant 1944, on aurait fait la découverte d'un médaillon en bronze non décrit. Ce dernier n'a pas été retrouvé dans les collections du musée d'Avallon.

TOYNBEE 1944, p. 61 – AMANDRY 1992, p. 328 – DOYEN 2007, p. 400.

## *Annexe : index des dépôts monétaires de références cités dans le volume 1*

Les dépôts sont listés par pays puis par ordre alphabétique avec la mention d'une référence bibliographique.

### **France**

- Angers (Maine-et-Loire) : AMANDRY *et al.* 2002.
- Annecy (Haute-Savoie) : AMANDRY et SERRALONGUE 1997.
- Bassing (Moselle) : LAFFITE et GUIHARD 2017.
- Besançon (Doubs) : GUILHOT et GOY 1992.
- Boulogne-sur-mer (Pas-de-Calais) : DELMAIRE 1983.
- Bray (Eure) : MEGUELATI 2015.
- Corseul (France, Côtes-d'Armor) : KERÉBEL 2001, p. 24 et 166.
- Dardilly (Rhône) : AMANDRY et ROYET 1997.
- Eauze : (Gers) : SCHAAD 1992.
- Estrée-Wamin (Pas-de-Calais) : BASTIEN et VICTOOR 1979.
- Fontaine-la-Gaillarde (Yonne) : GRICOURT *et al.* 2014.
- Forge-les-Bains (Essonne) : PILON 2015.
- Gannat (Allier) : TAF VII, n°9, p. 18-19.
- Gif-sur-Yvette (Essonne) : TAF IX, n°4, p. 62.
- La Chapelle-lès-Luxeuil (Haute-Saône) : GRICOURT 1999.
- Lieusaint (Seine-et-Marne) : PILON 2015.
- Limours [environs de] (Essonne) : HOLLARD 1996.
- Linaz (Essonne) : DUNET 1984.
- Mâlain (Côte-d'Or) : ROUSSEL 1975.
- Maule (Yvelines) : HOLLARD et MITARD 2009.
- Montans (Tarn) : AMANDRY 2002.
- Mont Souvance (Doubs) : GRUT *et al.* 2002.
- Nages-et-Solorgues (Gard) : PY *et al.* 1983.
- Nanterre (Hauts-de-Seine) : LE GENTILHOMME 1947.
- Paris [jardins du Luxembourg] : TAF IX, n°16, p. 26.
- Paris [Notre-Dame] : BRENOT 1968.

Pécy (Seine-et-Marne) : AMANDRY 1996.  
Puy-Dieu (Haute-Vienne) : DESNIER 1985.  
Reims [environ de] (Marne) : DOYEN 2008, p. 228-234.  
Reims [35] (Marne) : PILON et PANOUILLOT 2020.  
Rocquencourt (Yvelines) : HOLLARD et GENDRE 1986.  
Rouffiac (Cantal) : *TAF* VII, n°6, p. 67.  
Saint-Germain-de-Varreville (Manche) : GUIHARD et BLANCHET 2019.  
Saint-Germain-les-Arpajon (Essonne) : DROST 2020.  
Saint-Jean-d'Ardières (Rhône) : DROST 2013b.  
Saint-Léonard (Mayenne) : BESOMBES 2004.  
Saint-Sauveur (Somme) : TROMMENSCHLAGER et GROCH 2015.  
Selles (Marne) : CHAMEROY et LAMBOT 2014.  
Seveux (Haute-Saône) : GUILLEMAIN 1998.  
Seysssel (Haute-Savoie) : AUDRA 1997.  
Talmont-Saint-Hilaire (Vendée) : FILLON 1857.  
Tillé (Oise) : PILON *et al.* 2020.  
Tourouvre (Orne) : GUIHARD 2010.  
Troussey (Meuse) : ESTIOT 1998.

## **Belgique**

Asse : DOYEN 2008, p. 6-26.  
Pommeroeul : DOYEN 2008, p. 283-307.

## **Angleterre**

Frome : MOORHEAD *et al.* 2010.

## **Syrie**

Lattaquié : PELLERIN 1765, p. 104-140.



## RÉSUMÉ

---

Cette thèse vise à étudier l'intégration du territoire éduen dans l'Empire romain entre le I<sup>er</sup> et le V<sup>e</sup> siècle à travers l'examen des monnaies d'or isolées et des dépôts monétaires mis au jour au sein de ce territoire. Ce corpus est constitué de nombreuses découvertes anciennes souvent mentionnées par les sociétés savantes locales ou encore par Adrien Blanchet dans ses travaux entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Il peut également s'agir de trouvailles plus récentes réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive et programmée ou bien de découvertes fortuites. Cette documentation est analysée à travers un prisme chronologique afin de cerner l'évolution de la composition des enfouissements et de la pratique des dépôts monétaires au gré des événements historiques et des réformes monétaires. Une deuxième grille d'analyse réside dans la typologie du mobilier numismatique. Il convient, lorsque cela est possible, de catégoriser les découvertes. S'agit-il de dépôts liés à une thésaurisation, à un climat d'insécurité, à un acte cultuel, ou encore à une perte? Il en est de même pour les monnaies d'or isolées, les coins monétaires et les médaillons, qui relèvent d'usages particuliers. La documentation est également analysée à travers les contextes archéologiques des découvertes, essentiels pour la bonne interprétation des données. L'hétérogénéité de ces contextes permet d'observer les flux monétaires au sein de divers types de sites, tant dans les villes que dans les campagnes. Enfin, une attention particulière est portée aux usages et usagers du mobilier numismatique. L'ensemble de ces éléments permet de cerner d'une part les caractéristiques d'une bonne intégration de ce territoire et d'autre part ses spécificités propres.

## MOTS-CLÉS

---

Numismatique, dépôts monétaires, archéologie, Gaule romaine, Éduens, romanisation

## ABSTRACT

---

This thesis aims to study the integration of the civitas Aeduorum in the Roman Empire between the 1<sup>st</sup> and the 5<sup>th</sup> century through the single gold finds and coin hoards discovered in this territory. This corpus is composed of numerous ancient finds often mentioned by local groups of scholars or mentioned Adrien Blanchet's work between the 18<sup>th</sup> and the 19<sup>th</sup> centuries. It may also include more recent discoveries made in the context of preventive and programmed archaeology and, to a lesser degree, chance finds. Moreover, new discoveries tend to increase this corpus of coin hoards and single gold finds. The work is based on a chronological analysis in order to identify the evolution of the composition of the hoards and the practice of hoarding according to historical events and monetary reforms. A second analytical approach concerns the typology of the discoveries. When it's possible, the coin hoards should be categorised: are they linked to a particular kind of hoarding, to a climate of insecurity, to a ritual act, or to a loss? The same approach is available for to the single gold finds, the dies and the medallions, which are used for specific functions. The work is also based on a observation of the archaeological contexts of the finds, which are essential for the interpretation of the data. The heterogeneity of these contexts makes it possible to observe the monetary streams within various types of sites, both in towns and in the countryside Finally, a particular attention is focused on the uses and users of numismatic material. All of these elements allow us to identify not only the characteristics of a well-integrated territory but also its specificities.

## KEYWORDS

---

Numismatics, coin hoards, archaeology, roman Gaul, Aedui, romanisation

**THÈSE DE DOCTORAT**  
**DE L'UNIVERSITÉ PSL**

Préparée à l'École Pratique des Hautes Études

**Monnaie et société chez les Éduens (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècles).  
Approches historique, archéologique et muséologique.  
Volume 3 – Médaillier du Musée Rolin**

Soutenue par

**Kévin CHARRIER**

Le 21 mai 2022

École doctorale n° 472

**École doctorale de l'École  
Pratique des Hautes Études**

Spécialité

**Histoire, textes, documents**

Composition du jury :

M. Pierre NOUVEL Professeur, Université de Bourgogne	<i>Président et rapporteur</i>
M <sup>me</sup> Sylvia NIETO-PELLETIER Directrice de recherche, CNRS	<i>Rapporteur</i>
M. Jean-Marc DOYEN Chercheur associé, Université de Lille (HALMA)	<i>Examineur</i>
M. Vincent DROST Chef de projet, Département des MMA, BNF	<i>Examineur</i>
M <sup>me</sup> Agathe LEGROS Conservatrice, Musée Rolin d'Autun	<i>Examineur</i>
M. Michel AMANDRY Directeur d'études, EPHE	<i>Membre invité</i>
M. Antony HOSTEIN Directeur d'études, EPHE	<i>Directeur de thèse</i>







# **Monnaie et société chez les Éduens (Ier – Ve siècles).**

## **Approche historique, archéologique et muséologique.**

### **Volume 3 : Médailleur du Musée Rolin**

<b><u>INTRODUCTION.....</u></b>	<b><u>5</u></b>
<b>1. RAPPEL DES ÉTUDES ANTÉRIEURES ET PARTIELLES FAITES SUR LE MÉDAILLER .....</b>	<b>5</b>
<b>2. DU RECONDITIONNEMENT À L'ÉTUDE .....</b>	<b>7</b>
2.1. DES VALISES AUX MÉDAILLIERS .....	7
2.2. PROTOCOLE D'ÉTUDE DES MONNAIES .....	11
<b><u>I) LA CONSTITUTION DU FONDS (EN L'ÉTAT DE NOS CONNAISSANCES).....</u></b>	<b><u>13</u></b>
<b>1. LES DONS ET LES MÉDAILLIERS .....</b>	<b>13</b>
<b>2. LA DIFFICULTÉ D'ÉTABLIR DES PROVENANCES.....</b>	<b>32</b>
<b>3. LES MULTIPLES DÉMÉNAGEMENTS DES COLLECTIONS.....</b>	<b>33</b>
<b><u>II) LA COMPOSITION DU FONDS.....</u></b>	<b><u>34</u></b>
<b>1. RÉPARTITION GÉNÉRALE .....</b>	<b>34</b>
<b>2. LES MONNAIES GRECQUES ET GAULOISES.....</b>	<b>35</b>
<b>3. LES MONNAIES ROMAINES RÉPUBLICAINES.....</b>	<b>36</b>
3.1. RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE .....	36
3.2. RÉPARTITION PAR DÉNOMINATION .....	37
<b>4. LES MONNAIES ROMAINES IMPÉRIALES.....</b>	<b>38</b>
4.1. RÉPARTITION PAR ÉMETTEUR.....	38
4.2. RÉPARTITION PAR DÉNOMINATION .....	42
4.3. LE CAS DES MONNAIES D'OR .....	43
<b>5. LES MONNAIES ROMAINES PROVINCIALES .....</b>	<b>45</b>
5.1. RÉPARTITION PAR ÉMETTEUR ET DÉNOMINATION .....	45
5.2. RÉPARTITION PAR ATELIER .....	47
<b><u>III) LA VALORISATION DU FONDS.....</u></b>	<b><u>49</u></b>
<b>1. LES MONNAIES DANS LE FUTUR MUSÉE ROLIN.....</b>	<b>49</b>
<b>2. DIAGNOSTIC : DIFFÉRENTES PRÉSENTATIONS MUSÉOGRAPHIQUES POSSIBLES.....</b>	<b>49</b>
<b>3. RÉFLEXION AUTOUR DE LA MISE EN VALEUR DES MONNAIES.....</b>	<b>57</b>
3.1. LE MÉDAILLER : UN AXE CHRONOLOGIQUE .....	58

3.2. LES TIROIRS : UN AXE THÉMATIQUE .....	61
3.2.1. Bustes et attributs du pouvoir .....	61
3.2.2. De la conquête à l'intégration .....	66
3.2.2.1. Avant l'Empire et la conquête .....	66
3.2.2.2. L'intégration dans Rome .....	67
3.2.2.3. La monnaie comme « gazette » .....	69
3.2.3. Dieux, héros et personnifications divines .....	71
3.2.4. Guerre, paix, prospérité .....	74
3.2.5. La monnaie comme objet économique .....	76
3.3. L'ÉCRAN : UN AXE DIDACTIQUE .....	77
3.4. UN OUTIL PÉDAGOGIQUE .....	79
3.5. LA MISE EN LIGNE DES MONNAIES .....	79

**CONCLUSIONS..... 83**

**INDEX DES FIGURES, GRAPHIQUES ET TABLEAUX..... 84**

<b>1. FIGURES.....</b>	<b>84</b>
<b>2. GRAPHIQUES .....</b>	<b>85</b>
<b>3. TABLEAUX .....</b>	<b>85</b>

## Introduction

En guise d'introduction, nous souhaiterions rappeler le contexte de la thèse en Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) qui a permis la réalisation de l'étude du médaillier Rolin. Ce contrat CIFRE passé entre le doctorant, la collectivité territoriale (ville d'Autun) et le laboratoire (UMR 8210 ANHIMA) permet de réaliser un doctorat dans un cadre double, à la fois en recherche et en entreprise (ici le musée Rolin d'Autun). Ainsi, le doctorat est financé durant 3 ans à 50% par l'entreprise et le restant est géré par l'Association Nationale Recherche Technologie (ANRT) et ce durant 3 ans. Le doctorant doit réaliser ses recherches tout en étant employé à mi-temps. Notre thèse a abouti aux recherches et résultats présentés dans les volumes 1 et 2 mais également, dans le cadre de la convention CIFRE, à étudier, en collaboration avec le Musée Rolin, les monnaies antiques du médaillier d'Autun.

### **1. Rappel des études antérieures et partielles faites sur le médaillier**

Dans une lettre de G. Vuillemot datée du 21 octobre 1972 adressée au maire d'Autun l'on peut lire les mots suivants<sup>1</sup> :

*« Plusieurs milliers de monnaies sont retenues dans les réserves, rangées dans des boîtes ou dans des enveloppes. Certaines séries, en particulier les antiques, ont été l'objet d'une tentative de classement qui n'a jamais été terminée, avant même mon arrivée à Autun ».*

À cette époque aucune étude ne semble avoir été menée sur ces collections.

Quelques années plus tard, le médaillier du musée Rolin d'Autun est partiellement révélé au public grâce à deux publications. La première<sup>2</sup> est liée à l'exposition temporaire réalisée à l'occasion des journées de la Société Française de Numismatique qui se sont tenues les 4 et 5 juin 1977. Ces journées ont permis la parution d'un catalogue où sont présentées les monnaies les plus rares et les mieux conservées du médaillier. Il y est d'ailleurs précisé que « ce catalogue est très loin d'avoir épuisé les ressources du médaillier d'Autun, et que les séries romaines en argent et en bronze, les séries médiévales en argent notamment conservent encore de nombreuses raretés qui méritent de solliciter l'attention de nombreux chercheurs »<sup>3</sup>. Notons que ces journées ont également donné lieu à des communications en lien avec la numismatique locale publiée dans le *Bulletin de la Société Française de Numismatique (BSFN)* de juin 1977. C'est dans ce périodique que l'on peut notamment lire l'article de X. Lorient sur les dépôts monétaires trouvés en Saône-et-Loire<sup>4</sup>.

La seconde publication évoquant le médaillier du Musée Rolin est le catalogue publié en 1987<sup>5</sup> dans le cadre de l'exposition « Autun/Augustodunum capitale des Éduens » de 1985 célébrant le bimillénaire de la fondation de la ville. Contrairement à la publication précédente, les monnaies ne sont pas au centre du catalogue mais font partie d'un ensemble plus vaste d'artefacts soigneusement présentés sous la forme de notices détaillées. L'intégralité des entrées numismatiques a été rédigée par X. Lorient. En préambule, ce dernier a précisé que « les monnaies ici exposées ont été sélectionnées soit pour leur rareté, soit en fonction de leur intérêt sur le plan iconographique ou numismatique, ainsi que de leur bel état de conservation. Elles

---

<sup>1</sup> Lettre de G. Vuillemot du 21 octobre 1972 adressée au maire d'Autun, p. 3 (non numérotée, elle est aujourd'hui conservée dans les archives du musée).

<sup>2</sup> HUVELIN *et al.* 1977.

<sup>3</sup> D. Nony en introduction de HUVELIN *et al.* 1977, p. 2.

<sup>4</sup> LORIENT 1977.

<sup>5</sup> PINETTE 1987, p. 240-250.

donnent une idée d'ensemble, sans lacune importante, du monnayage romain d'époque impériale et permettent d'en suivre l'évolution sur près de cinq siècles, de la fondation d'*Augustodunum* à la chute de l'Empire en Occident »<sup>6</sup>. De nouveau, il s'agit d'une approche muséologique et non exhaustive du médaillier du musée.

D'autres amorces de travaux ont été engagées. Un mémoire de Maîtrise a été conduit par Marjorie Perbutto en 1989 sur un lot de 274 monnaies postérieures à l'Antiquité (nous n'avons donc pas utilisé ces données). Par ailleurs, à l'occasion de nos explorations dans les archives, des carnets (**figure 1**) rédigés par G. Chevaux entre 1995 et 1997 et contenant plusieurs centaines d'identifications, ont été retrouvés. On signalera que le travail d'inventaire commencé à cette période n'a jamais abouti.

C'est dans ce cadre que nous avons décidé en janvier 2019, conjointement avec A. Legros, A. Hostein et C. Massard de procéder à une étude exhaustive du médaillier du musée Rolin concernant la période romaine. Cette étude avait pour triple objectif (i) d'identifier la totalité des monnaies allant de la République romaine à la fin du V<sup>e</sup> siècle, (ii) de les reconditionner dans de nouveaux médailliers et enfin (iii) de réfléchir à leur mise en valeur dans le futur musée Rolin.



Figure 1 : Les carnets d'identification de G. Chevaux.

<sup>6</sup> Notice de X. Lorient dans PINETTE 1987, p. 240.

## 2. Du reconditionnement à l'étude

### 2.1. Des valises aux médailliers

Lorsque la collection numismatique du musée Rolin nous a été confiée pour étude, elle était conservée dans sept valises renfermant chacune six tiroirs (**figure 2**). Chaque tiroir renfermait, selon leurs modules, plusieurs dizaines de monnaies. Ces monnaies étaient conditionnées une à une dans des sachets en carton sur lesquels étaient notés des numéros d'inventaire (**figures 3 et 4**). Certains tiroirs étaient classés selon une chronologie propre, sans qu'aucun classement chronologique global ne semble avoir été établi.



Figure 2 : Les valises renfermant les tiroirs

Dans un premier temps, un tri préliminaire par empereur a été effectué grâce à une identification rapide au moment de l'ouverture et de la sortie des monnaies de leurs différents contenants (**figure 3 et 4**). Celles-ci ont provisoirement été reconditionnées dans des caisses plates, tout en respectant le classement par empereur (**figure 5**). Malgré des erreurs d'identification ensuite résolues lors de l'inventaire, ce premier tri a permis un comptage global des monnaies antiques et fut également l'occasion d'écartier les monnaies médiévales et modernes de notre corpus. Une fois les monnaies triées, l'inventaire et l'identification précise des monnaies ont été réalisés, de manière fluide, selon le protocole présenté ci-dessous. En effet, les monnaies étant inventoriées par ordre chronologique, cette première étape a entraîné un gain de temps non négligeable. Une fois les monnaies identifiées et récolées, elles ont ensuite été reconditionnées à l'intérieur de médailliers prévus à cet effet (**figure 6**), afin d'en faciliter l'étude, la conservation ainsi que le transport. Deux types de plateaux ont été utilisés pour les médailliers : un format pour les petits modules et un autre pour les gros modules. Chaque médaillier est composé de dix plateaux. Au sein de chaque plateau, nous avons laissé la dernière colonne et la dernière ligne libres afin d'ajouter des nouvelles monnaies si l'occasion se présente. Pour les mêmes raisons, le dernier plateau de chaque médaillier est vide. À chaque changement d'autorité émettrice, l'on passe à la ligne suivante en précisant sur une étiquette le nom du nouvel empereur (**figure 9**). Chaque monnaie est accompagnée d'une étiquette mentionnant son numéro d'inventaire et sa référence dans les corpus usuels (la plupart du temps le *Roman Imperial Coinage (RIC)*) (**figures 8 et 9**). Les tiroirs et les médailliers ont ensuite été étiquetés (**figure 7**) de manière à pouvoir localiser chaque monnaie au niveau du tiroir.

Les monnaies d'or n'étaient pas conservées dans ces valises mais dans une boîte à part. Cette logique de séparation du mobilier en or a été poursuivie pour des questions de sécurité. Aussi, un plateau conservé au coffre regroupe de manière exclusive les espèces en or.





*Figure 3 : Une partie des monnaies sortie des valises, dans leur conditionnement original.*



*Figure 4 : Une partie des monnaies sorties des valises, dans leur conditionnement original.*



Figure 5 : Les caisses plates utilisées lors du tri préliminaire.



Figure 6 : Les médailliers utilisés pour la conservation des monnaies.

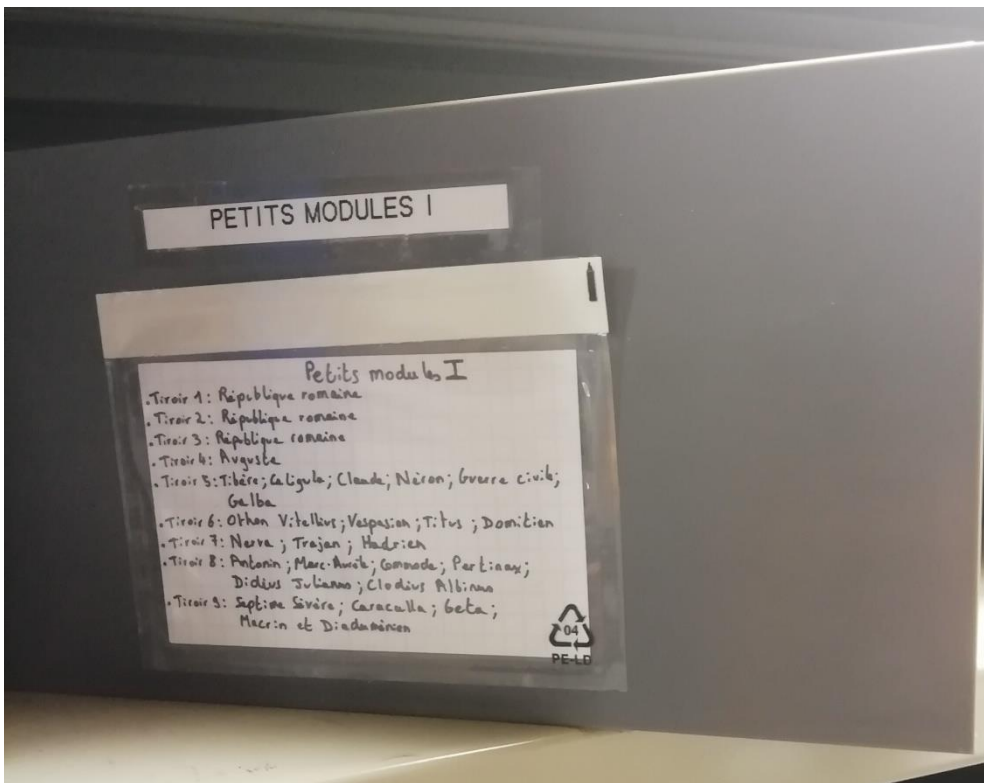


Figure 5 : Étiquetage des médailliers.





Figure 6 : Exemple de tiroirs du médaillier (ici quelques deniers républicains).



Figure 7 : Exemple de tiroirs du médaillier (ici quelques deniers flaviens).

## 2.2. Protocole d'étude des monnaies

Le protocole d'étude a été mis en place avec Antony Hostein (Directeur d'étude à l'EPHE), Agathe Legros (conservatrice du Musée Rolin) et Claudine Massard (Régisseuse du Musée Rolin). La décision a été prise de transférer la collection numismatique du Musée Rolin vers les locaux du Service Archéologique de la Ville d'Autun pour le confort de l'étude. En effet, l'espace de travail disponible, la bibliothèque et les réserves sécurisées du service ont fourni des qualités de travail optimales. Le système d'enregistrement des monnaies a été réalisé sur un tableur Excel qui comprenait les entrées et informations suivantes :

- Le numéro d'inventaire de la monnaie : en respectant le numéro attribué par le musée sous la forme (N. xxx). Pour les monnaies ne possédant pas de numéro d'inventaire, un numéro rétrospectif leur a été attribué sous la forme A2019.0.xxx.
- Autre numéro : lorsqu'un autre numéro est visible sur l'ancien contenant de la monnaie.
- Une référence au préinventaire réalisé par le musée, mentionnant où était conservée la monnaie auparavant ou le nom du collectionneur ayant donné la monnaie.
- La dénomination de la monnaie et le métal qui la compose.
- La métrologie de la monnaie à savoir son poids en grammes, son diamètre en millimètres et l'axe des coins en heures.
- La légende de droit en respectant les normes épigraphiques (voir *infra*).
- La description du droit.
- La légende de revers en respectant les normes épigraphiques (voir *infra*).
- L'émetteur de la monnaie selon le *Roman Imperial Coinage (RIC)*, *Roman Republican Coinage (RRC)* ou *Roman Provincial Coinage (RPC)* ainsi que l'effigie, cette dernière pouvant différer de l'émetteur pour les monnayages des césars, des impératrices ou encore pour les émissions posthumes.
- La date de frappe la plus ancienne et la date de frappe la plus récente.
- L'atelier où a été frappée la monnaie.
- La référence au *RIC* ou à d'autres ouvrages de référence.
- La rareté de la monnaie selon le *RIC*.
- L'état de la monnaie avec les normes subjectives suivantes : TB (Très Bien) ; B (Bien) ; M (Moyen) et Mauvais.
- Les observations sur la monnaie, si elle a été coupée, percée etc. ou si elle (ou le lot) était accompagnée d'une mention particulière retranscrite ici.
- L'emplacement de la monnaie est défini par son type de médaillier (petit module ou gros module), le numéro du médaillier et le numéro de plateau au sein du médaillier. Si les monnaies ont été séparées par module, l'organisation interne des médailliers suit l'ordre du *RIC*.

L'objectif ici était de remplir chaque champ le plus rigoureusement possible, tout en ayant un rythme d'identification soutenu. Pour des questions de lisibilité et pour faciliter les recherches nous n'avons pas excédé les 450 monnaies par tableur. Le classement des monnaies dans le tableur suit l'ordre des classements du *RIC* à savoir une distinction entre l'argent et le bronze puis un classement par atelier et enfin un classement chronologique. Le plus souvent, le monnayage des césars et des impératrices vient à la fin de chaque règne. Lorsque deux monnaies ont le même numéro de référence, elles sont classées selon leur poids, de la plus lourde à la plus légère. Il en va de même pour les monnaies dont seul l'émetteur est identifié. La chronologie précise de ces monnaies n'étant pas connue, elles ont été placées entre la fin du monnayage avec l'effigie de l'émetteur et le début du monnayage des césars. Les monnaies dont l'effigie n'a pu être attribuée précisément figurent dans un tableur à part et sont classées

chronologiquement selon leur module et leur style, comme suit : indéterminée I<sup>er</sup> siècle ; indéterminée II<sup>e</sup> siècle ; indéterminée III<sup>e</sup> siècle et indéterminée IV<sup>e</sup> siècle.

Enfin, voici les normes épigraphiques qui ont été utilisées pour retranscrire les légendes monétaires :

- / = dans le champ.
- // = à l'exergue.
- [ ] = restitution de la légende.
- [...] = légende ou partie de légende indéterminée.
- - = césure dans la légende.
- ? = information manquante ou indéterminée.
- (?) = information hypothétique.

## I) La constitution du fonds (en l'état de nos connaissances)

### 1. Les dons et les médailliers

Plusieurs dons et médailliers sont connus grâce aux inventaires du musée. La plupart du temps, il reste difficile de rattacher un don à une série de monnaies en particulier. En effet, étant donné le nombre important de monnaies du même empereur dans le médaillier, la simple mention d'un don sans autre précision ne permet pas de retrouver une monnaie particulière. Nous verrons que dans de rares cas, nous pouvons tout de même associer une mention de don à un lot de monnaies présent aujourd'hui dans les réserves du musée. Nous signalons ci-dessous uniquement les dons comprenant des monnaies antiques et connus par la documentation du musée (**tableau 1**).

*Tableau 1 : Les dons et acquisitions de monnaies antiques ayant rejoint le médaillier du musée Rolin.*

Don de	Date	Nbre	Provenance	Monnaies données	Référence
M. Laureau de Thory	1854	2245	Ind.	263 monnaies républicaines presque toutes en argent ; 449 monnaies en argent des empereurs romains ; 4 monnaies en or impériales romaines ; 300 grands bronzes impériaux romains ; 263 moyens bronzes ; 400 petits bronzes ; 400 monnaies gauloises ; 100 monnaies des rois des Francs ; 66 monnaies de Barons, chapitres et autres.	DEVOUVOUX 1858b, p. 156-157.  Documentation musée.
Abbé Thomas et anonymes	1861	23	Fondation de la cathédrale d'Autun	1 petit bronze de Tibère au revers temple de Rome ; 1 moyen bronze de Claude au revers LIBERTAS AVG ; 1 moyen bronze de Vespasien au droit COS VIII et au revers PIETAS ; 1 moyen bronze de Titus au droit COS VIII et au revers PAX AVGVSTA ; 1 grand bronze de Trajan au revers Mercure et un trophée ; 1 grand bronze d'Antonin au droit COS	BULLIOT 1862c, p. 102-103.  Documentation musée.

				III et au revers PIETAS ; 1 antoninien fourré de Postume au revers HERCVLI PACIFERO ; 4 petits bronzes de Claude II ; 1 petit bronze d'Aurélien ; 3 petits bronzes de Tétricus ; 2 petits bronzes de Constantin ; 1 petit bronze de Constance ; 1 petit bronze de Gratien ; 2 monnaies en argent d'Henri IV ; 1 monnaie d'Henri III et 1 de Louis XIV.	
M. Grognot	1864	6	Enceinte dans l'ancien amphithéâtre d'Autun.	4 monnaies en argent et 2 en bronze qui « se rattachent aux règnes des empereurs Philippe père, Gordien III, Gallien et Constance Chlore ».	DE CHARMASSE 1864, p. 399. Documentation musée.
M.Segoillot	1866	1	Mont Beuvray	1 monnaie gauloise en bronze.	ANONYME 1872, p. 545. Documentation musée.
Société Éduenne ?	1866	970	Autun ; tranchée du chemin de fer	88 monnaies romaines dont 1 au chiffre de la VIIIe légion au nom d'Antoine et d'Auguste ; 1 Agrippa ; 9 Auguste (8 autel de Lyon et 1 Colonie de Nîmes).  Chappuis mentionne 970 monnaies provenant de la tranchée du chemin de fer et ayant rejoint les collections du musée, il s'agit de 3 monnaies gauloises (dont 2 Germanus Indutilli) ; 2 monnaies républicaines (Antia et Antonia) ; 69 monnaies d'Auguste ; 1 Agrippa ; 40 Tibère ; 1 Caligula ; 7 Claude ; 11 Néron ; 17 Vespasien ; 4 Titus ; 13 Domitien ; 3 Nerva ; 20 Trajan ;	ANONYME 1872, p. 545.  Documentation musée.  CHAPPUIS 1873, p. 397-406.

				29 Hadrien ; 2 Sabine ; 34 Antonin ; 7 Faustine I ; 28 Marc Aurèle ; 13 Faustine II ; 1 Lucius Verus ; 3 Lucilla ; 5 Commode ; 4 Septime Sévère ; 7 Julia Domna ; 1 Geta ; 5 Sévère Alexandre ; 4 Julia Mamaea ; 1 Maximin ; 5 Gordien III ; 6 Philippe ; 2 Trajan Dèce ; 2 Etruscilla ; 3 Trébonien Galle ; 2 Volusien ; 2 Valérien ; 1 Mariniana ; 36 Gallien ; 5 Salonine ; 5 Salonin ; 11 Postume ; 16 Victorin ; 145 Tétricus I et II ; 58 Claude II ; 1 Quintille ; 2 Aurélien ; 1 Tacite ; 10 Probus ; 1 Maximien Hercule ; 3 Constance Chlore ; 8 Hélène ; 3 Maximien Galère ; 1 Maximin Daïa ; 1 Maxence ; 50 Constantin ; 8 Crispus ; 32 Constantin II ; 55 Constant ; 31 Constance II ; 10 Magnence ; 2 Décence ; 4 Julien II ; 1 Jovien ; 29 Valentinien Ier ; 26 Valens ; 27 Gratien ; 2 Valentinien II ; 11 Théodose ; 10 Magnus Maximus et 12 Arcadius.	
M. Bernard Lhomme de Mercey	1873	?	Château de Mercey ; commune de Cheilly et Val Saint-Benoit.	Plusieurs monnaies antiques et du Moyen-Âge.	DE FONTENAY 1874, p. 488. Documentation musée.

M. Lacreuze	1873	3	Théâtre et amphithéâtre d'Autun.	1 moyen bronze de Néron ; 1 moyen bronze de Tibère et 1 moyen bronze d'Antonia.	DE FONTENAY 1874, p. 488-489.
M. Brochot	1874	1	Faubourg Saint-Andoche à Autun.	1 moyen bronze de Trajan.	ANONYME 1875, p. 486. Documentation musée.
Ind.	1876	1	Barnay	1 monnaie en argent de Tibère au droit : TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS et au revers PONTIFEX MAXIMVS.	ANONYME 1881b, p. 492-493. Documentation musée.
M. Victor Terrier	1893	1	Auxey (Côte-d'Or)	1 petit bronze de Tétricus.	ANONYME 1893, p. 416. Documentation musée.
M. Gabriel Lhomme de Mercey	1894	11	Ind.	11 monnaies romaines et du Moyen-Âge.	ANONYME 1894a, p. 461. Documentation musée.
M. Bel	1894	1	Ind.	1 moyen bronze du siècle des Antonins.	ANONYME 1894a, p. 461. Documentation musée.
M. de Romiszowski	1894	5	Autun	3 deniers consulaires ; 1 jeton de Baudinot ; 1 jeton de Valbelle.	ANONYME 1894b, p. 427.
M. Moreau	1897	1	Caserne d'Autun	1 moyen bronze de Domitien	ANONYME 1897a, p. 397. Documentation musée.
M. Louis Muhlebach	1897	1	La Genetoye ; Autun	1 moyen bronze de Vespasien au revers FIDES PVBLICA.	ANONYME 1897b, p. 386. Documentation musée.
M. Félix Martin	1897	3	Au pied du mont Drévin	2 monnaies de Domitien en bronze et 1 monnaie de Domitien en argent.	ANONYME 1897c, p. 408. Documentation musée.
M. Huet	1898	2	Ind.	1 petit bronze d'Auguste au revers à l'autel de Lyon ; 1 petit bronze de la famille de Constantin au revers GLORIA EXERCITVS.	ANONYME 1898b, p. 445. Documentation musée.
M. Chanliau	1898	3	Sainte-Foy-lès-Lyon	3 monnaies gauloises attribuées aux Éduens au revers « animal	ANONYME 1898b, p. 445.

				fantastique, la queue retroussée au-dessus de corps ».	Documentation musée.
M. Hippolyte Marlot	1899	1	Mont Beuvray	1 monnaie gauloise éduenne en argent au nom de DIASVLOS.	ANONYME 1899a, p. 398. Documentation musée.
M. Graillot	1899	1	Rue Saint-Saulge ; Autun	1 moyen bronze de Tibère ayant subi l'action du feu.	ANONYME 1899b, p. 410. Documentation musée.
M. Joseph Déchelette	1900	185	Fouilles de 1897-1898 à la Pature du Couvent au Mont Beuvray	108 monnaies gauloises ; 3 monnaies républicaines romaines en argent ; 7 monnaies provinciales de Nîmes ; 2 monnaies françaises et 65 monnaies frustes. Un décompte précis des monnaies se trouve dans la documentation du musée.	Documentation musée.
M. Paul Gillot	1900	2	Carthage	2 monnaies romaines provenant des ruines de Carthage.	ANONYME 1900, p. 408.
Baron Henri d'Espiard	1905	?	Ind.	1 grand bronze de Vespasien au revers FORTVNAE REDVCI ; 1 grand bronze de Domitien ; 1 grand bronze de Lucilla au revers Venus ; 1 monnaie en argent de Marciane au revers LIBERTAS PVBLICA « trouvée au bas des anciens remparts » (cf : ANONYME 1848, p. 133) ; 1 monnaie en argent de Matidie au revers MARTI VLTORI (cf : ANONYME 1848, p. 134) ; 1 monnaie de Manlia Scantilla au revers IVNO REGINA (cf : ANONYME 1848, p. 135) ; 2 grands bronzes d'Hadrien au revers SALVS AVG et HILARITAS ; 2 monnaies en argent de	ANONYME 1905, p. 377-378.  Documentation musée.



				<p>Cornelia Supera au revers VESTA et CONCORDIA AVG ; plusieurs monnaies de Tacite en bronze au revers SPES PVBLICA, VBERITAS AVG et FELICITAS TEMPORVM ; 1 bronze de Quietus au revers SOLI INVICTO ; 1 bronze de Séverine au revers CONCORDIAE MILITVM ; 1 bronze de Florian au revers PACATOR VRBIS ; 1 monnaie en argent de Salonine au revers DEAE SEGETIAE ; 1 monnaie en argent d'Émilien au revers MARTI PROPVGNATORI ; 1 bronze de Crispus au revers CAESARVM NOSTRORVM VOTA X ; plusieurs bronzes de Quintille au revers VICTORIA AVG, PROVIDENTIA AVG, FIDES MILITVM, AETERNITAS AVG, DIANA LVCIFERA, MARTI PACIFERO, PAX AVG et LAETITIA AVG ; « un nombre infini de petits bronzes de Valérien, Gallien, Postume, Tétricus, Victorin, Claude le Gothique, Aurélien, Probus, Dioclétien, Maximien, Magnence, Constantin » ; un petit bronze de Constantin au revers GLORIA EXERCITVS (<i>cf</i> : ANONYME 1848, p. 139) ; un tiers de sou d'or de l'atelier d'Orléans (AVRILIANIS CIV) ; un denier carolingien</p>	
--	--	--	--	--	--

				d'Autun (EDVA XPI CIVITAS MONETA SCI NAZARII (cf : ANONYME 1848, p. 20)).	
M. Anatole de Charmasse	1905	176	Ind.	9 bronzes de Quintille ; 33 bronzes de Probus ; 48 bronzes d'Aurélien ; 50 bronzes de Claude (II ?) ; 34 bronzes romains provenant d'Autun ; 1 monnaie d'or d'Orléans ; 1 denier en argent AEDVA CHRISTI CIVITAS.	Documentation musée. Cette dernière renvoie aux Mémoires de la Société Éduenne, 1905, tome 33, p. 405, mais la référence est fausse.
M. Charles de Fontenay	1905	?	Ind.	1 moyen bronze de Néron au revers IANVM CLVSIT PACE TERRA MARIQVE PARTA ; 1 Vespasien au revers FIDES PVBLICA ; 1 Titus au revers VICTORIA AVGVSTA ; 1 Trajan au revers FELICITAS AVGVSTA ; 1 grand bronze de Lucilla au revers VENVS ; 1 Gordien III ; 1 Tranquillina ; 2 petits bronzes de Gallien au revers : IOVI CONSERVATORI AVG, DIANAE CONSERVAT AVG ; 1 Salonine au revers FECVNDITAS AVG ; 1 Victorin au revers PROVIDENTIA AVG ; plusieurs Claude II au revers FIDES EXERCIT, FIDES MILITVM et PAX AVG ; 1 Numérien au revers VNDIQVE VICTORES ; 1 Maximien au revers CONCORDIA MILITVM ; 2 Licinius au revers GENIO POPVLI ROMANI et IOVI	ANONYME 1905, p. 379.  PÉRE-NOGUÈS 2012, p. 7.  Documentation musée.

				<p>CONSERVATORI ;  plusieurs Constantin au  revers SARMACIA  DEVICTA, SOLI  INVICTO COMITI et  BEATA  TRANQVILLITAS,  1 Crispus au revers  CAESARVM  NOSTRORVM VOTA V  et 1 Constance II au  revers FEL TEMP  REPARATIO.</p>	
M. Charles de Fontenay	1906	?	En partie de Serbie.	<p>Monnaies provinciales de  Viminacium à l'effigie  de : Gordien III, Philippe,  Trajan Dèce, Hostilien,  Trébonien Galle,  Volusien et Gallien. Ce  don est accompagné  d'une médaille  représentant Ignace et  Georges Weifert.  Également des monnaies  romaines : 1 monnaie en  argent de Sacerdos L.  Hostilius ; 1 monnaie  d'Agrippa ; 1 Domitien à  la légende COS XIII ;  1 Dioclétien au revers  IOVI CONSERVATORI  AVG frappé à Sirmium ;  2 monnaies de Maximien  au revers GENIO  POPULI ROMANI  (Antioche) et  CONCORDIA  MILITVM (Alexandrie) ;  1 Probus au revers  CONCORDIA AVG  XXI ; 1 Otacilia Severa au  revers PROVINCIA  DAC et 1 Aurélien au  revers RESTITVTOR  ORBIS.</p>	<p>Lettres du  12/01/1906 et  du 13/02/1906  adressées par  Ch. de Fontenay  à A. de  Charmasse.</p> <p>ANONYME  1906, p. 358-  359.</p> <p>PÉRE-  NOGUÈS 2012,  note 33, p. 7.</p> <p>Documentation  musée.</p> <p>Tableur 31.</p>
Famille de l'Abbé Sebille	1908	770	Ind.	<p>1 monnaie gauloise ;  14 monnaies romaines en  argent ; 182 monnaies  romaines en bronze ;  192 monnaies françaises ;</p>	<p>ANONYME  1908, p. 370.</p> <p>Documentation  musée.</p>

				126 monnaies étrangères ; 25 médailles commémoratives et 230 monnaies frustes.	
M. Choucary	1926	1	Collection Gautron du Coudray	1 moyen bronze de Magnence au revers VOT V MVLX / A // PTR	ANONYME 1931, p. 376. Documentation musée.
M. Maurice Dubois	1928	86	Ind.	86 monnaies, principalement en argent, provenant du monde grec (Macédoine, Péloponnèse, Thrace, Thessalie, Attique, Eubée, Locride, Rhodes, Lucanie, Syrie, Thasos, Istros, Phénicie, Campanie, Calabre, Syracuse, Carthage, Bactriane...) ; 3 monnaies sont en or. Également 1 monnaie de César et une autre de Tibère ainsi qu'une médaille italienne du XVI <sup>e</sup> siècle de Vespasien par Cavino de Padoue. Un inventaire détaillé se trouve dans la documentation du musée.	BAYON et DE ROMISZOWSKI 1931, p. 98- 101.  Documentation musée.  VUILLEMOT 1975, p. 8-11.
?	1965	10	Maison d'Anacréon ; Autun	1 antoninien de Gallien au revers MARTI PACIFERO ; 4 antoniniens de Tétricus I au revers à la Victoire, Pax et Salus ; 2 antoniniens de Tétricus II au revers Spes et PRINC IVVENT et 3 imitations radiées dont 2 de Tétricus.	TURCAN 1966, p. 38-42. Documentation musée.
M. Henry	1971	29	Autun ; derrière les remparts / petit puits	1 as de Néron ; 1 antoninien indéterminé ; 1 <i>aes</i> 3 de Gratien ; 1 <i>aes</i> 2 de la fin du IV <sup>e</sup> siècle ; 1 médaille de Saint-Bénédict ; 2 double tournois et 1 quinzain de Gaston d'Orléans ; 7 monnaies	Tableur 28.

				XVIe-XVIIe indéterminées ; 1 Engrogne de Charles le Téméraire ; 1 double tournois indéterminé ; 1 double tournois d'Henri III ; 2 doubles tournois de Louis XIII ; 1 double tournois de Frédéric Maurice ; 1 Liard de Léopold I <sup>er</sup> ; 2 Liards indéterminés ; 2 jetons de Nuremberg ; 1 Kreuzer de 1861 et 2 jetons indéterminés.	
M. Gauthier	1973	1	Autun / Jardin de M. Gauthier	1 sesterce d'Hadrien	Tableur 30.
M. Avoscan (A1984.1)	1984	46	Antully ; Anost ; Auxy ; Dettey ; Epinac ; Magnien ; Marmagne ; Saint-Léger-du-Bois ; Saint-Maurice-les-Couches ; Glux-en-Glenne	2 as et 1 semis d'Auguste ; 1 as de Tibère sous Auguste ; 2 as de Claude ; 1 as de Néron ; 1 as et 1 <i>dupondius</i> de Domitien ( ? ) ; 1 sesterce de Trajan ; 1 sesterce d'Hadrien ; 1 as et 1 sesterce d'Antonin (+ 1 sesterce et 1 as ? ) ; 3 as de Marc Aurèle ; 1 sesterce de Faustine II divinisée ; 1 sesterce de Lucille ; 1 sesterce et 1 as de Commode ; 1 denier de Septime Sévère ; 1 antoninien de Philippe ; 1 antoninien et 1 as de Gordien III ; 1 antoninien de Gallien ; 1 antoninien de Valerien II ; 1 antoninien de Postume ; 1 imitation de Tétricus ; 1 <i>nummus</i> de Crispus ; 1 <i>nummus</i> de Constance II ou Julien ; 12 monnaies romaines indéterminées ; 1 monnaie médiévale en bronze et 1 monnaie médiévale en argent.	Tableur 26.

M. Chaullet (A1985.25.2)	1985	40	Autun	1 as de Vespasien ; 1 antoninien de Claude II ; 2 imitations de Tétricus ; 5 monnaies radiées indéterminées ; 8 <i>nummi</i> de Constantin et sa famille ; 3 indéterminées romaines ; 5 doubles tournois indéterminés ; 5 Louis XIV ; 1 monnaie de la République Française ; 2 Louis XVI ; 1 Napoléon III ; 2 Victor Emmanuel II ; 2 monnaies du XIXe s. ind. ; 1 monnaie allemande et 1 jeton des PTT.	Tableur 27.
M. de Romiszowski (Acquisition 88.15)	1988	14	Prospections en Champagne ?	14 monnaies en bronzes indéterminées portant le numéro d'inventaire 88.15.47 à 88.15.60.	Documentation musée.
M. Hériaud (989.11)	1989	26	Ind.	1 as de Trajan ; 1 as d'Hadrien ; 1 sesterce de Faustine I ; 1 sesterce et 1 as d'Antonin ; 2 antoniniens de Gallien ; 9 antoniniens de Tétricus I et II ; 1 antoninien de Postume ; 1 antoninien de Divo Claudio ; 2 imitations radiées indéterminées et 6 <i>nummi</i> de Constantin et fils.	Tableur 25.
Dépôt (D997.1)	1997	27	Fouille des Bardiaux / Arleuf	3 monnaies de fouilles : 1 denier de Tibère ; 1 denier de Vespasien et 1 sesterce de Faustine II.  1 dépôt monétaire de 24 monnaies : 2 sesterces de Trajan, 3 sesterces d'Hadrien, 4 sesterces d'Antonin, 1 as de Marc Aurèle César, 7 sesterces de Marc Aurèle, 1 sesterce de Faustine II divinisée sous Marc	OLIVIER 1983, p. 181. MEISSONNIER 1996, n°21, p. 68. CAG 58, n°10, p. 61 (3*). HOLLARD 2000, p. 117. KASPRZYK 2005, vol. 2,

				Aurèle, 1 sesterce d'Antonin ou Marc Aurèle, 1 sesterce de Commode sous Marc Aurèle, 2 sesterces de Commode, 1 sesterce de Maximin et 1 sesterce de Gordien III.	n°58010-01-a, p. 77. Tableur 24.
Fouille indéterminée	?	29	?	2 antoniniens de Claude II ; 1 imitation de Claude II ; 1 antoninien Divo Claudio ; 2 antoninien de Tétricus ; 10 imitations radiées ; 2 <i>nummi</i> de Constantin ; 2 <i>nummi</i> des fils de Constantin ; 3 monnaies de Gratien ; 4 monnaies romaines indéterminées et 2 monnaies médiévales indéterminées.	Tableur 32.
Collection Loydreau	?	71	Chassey ?	1 denier gaulois ; 8 potins gaulois ; 1 bronze frappé sénon ; 1 as Onciale républicain ; 9 as et 2 semis d'Auguste et Tibère à l'autel de Lyon ; 1 semis Germanus ; 1 as de Tibère pour Auguste divinisé ; 2 as de Caligula ; 5 <i>dupondii</i> de Claude (dont 1 pour Antonia) et 8 as du même empereur ; 2 as et 1 <i>dupondius</i> de Vespasien ; 1 <i>dupondius</i> et 2 as de Vespasien pour Titus ; 2 as de Trajan ; 3 sesterces d'Hadrien ; 1 sesterce et 1 as d'Antonin ; 1 as de Faustine II ; 1 denier de Geta ; 1 sesterce de Gordien III ; 1 as d'Otacilla Severa ; 1 antoninien de Philippe II ; 1 as d'Herennia Etruscilla ; 1 antoninien de Gallien ;	Tableur 29.

				3 monnaies de Tétricus I et II ; 1 <i>nummus</i> de Constance Chlore ; 1 <i>nummus</i> de Constantin ; 1 <i>nummus</i> de Licinius ; 1 denier médiéval et 5 monnaies indéterminées.	
--	--	--	--	---	--

Force est de constater que la majorité des monnaies conservées dans la collection actuelle du médaillier du musée provient de la réunion de quelques dons très importants. À l'origine, il semble y avoir eu au moins deux médailliers : le médaillier de la Société éduenne et le celui du musée<sup>7</sup>. Ces deux médailliers ont été alimentés par les dons et acquisitions mentionnés ci-dessus. On sait par exemple qu'en 1940 « le médaillier de la Société Éduenne comprend présentement 5042 pièces ». Les monnaies issues des dons Laureau de Thory, Henri d'Espiard, Charles de Fontenay et Maurice Dubois, y sont classées par catégories<sup>8</sup>.

Ces pièces ont par la suite été mélangées sans distinction pour former la collection que l'on connaît aujourd'hui. En témoigne une lettre de G. Vuillemot, ancien conservateur du musée, à propos de la restitution des monnaies d'Anatole de Charmasse à leurs héritiers<sup>9</sup> : « Lors de la fusion des Musées de la Société Éduenne et de la ville, et bien avant mon arrivée, les collections numismatiques de provenances diverses ont été confondues et reclassées dans des boîtes. Il n'est présenté aujourd'hui qu'une sélection des plus belles monnaies antiques, les autres étant tenues en réserve, sans qu'il soit possible de préciser l'origine des unes ou des autres ». La question de l'appartenance de tel ou tel lot de monnaies à tel ou tel donateur ne date donc pas d'aujourd'hui et posait déjà un certain nombre de problèmes en 1972. Dans une seconde lettre de G. Vuillemot adressée au maire d'Autun au sujet de la même affaire, l'on peut lire<sup>10</sup> : « les dons à la Société Éduenne, échelonnés sur plus d'un siècle, ont été nombreux et variés ainsi qu'en témoignent les procès-verbaux des séances. Malheureusement nous n'en possédons pas d'inventaires [...] je ne discerne aucun moyen d'identifier la collection de Charmasse ».

Il faut également noter que le musée a dressé un inventaire rapide de ce à quoi correspondent les numéros d'inventaires actuels. On y trouve ainsi la référence<sup>11</sup> à un « médaillier A. Philibert » (qui n'a été vu nulle part ailleurs), un « médaillier Rolin », un « petit médaillier », un « médaillier bureau (1976) », la mention « Hôtel de ville », « médaillier bureau conservateur » sans que l'on sache précisément à quelles collections font référence ces médailliers.

Plus récemment, X. Lorient rapportait également que « le Musée Rolin regroupe depuis 1954 les collections de la Société Éduenne et celles de la Ville d'Autun. Il incorpore tout ou partie des collections constituées au siècle dernier par des érudits et amateurs tels que Laureau de Thory, ancien président de la Société Éduenne, Guyton aîné, Claude Jovet, Henri d'Espiard et Jacques-Gabriel Bulliot « fondateur » du Musée Rolin »<sup>12</sup>. La plupart de ces collections numismatiques

<sup>7</sup> X. Lorient dans PINETTE 1987, p. 240.

<sup>8</sup> ANONYME 1940, p. 405-406. S'en suit un classement par période de ces 5042 monnaies.

<sup>9</sup> Lettre de G. Vuillemot du 20 octobre 1972 adressée à Madame Christian de Charmasse, p. 1 (non numérotée, elle est aujourd'hui conservée dans les archives du musée).

<sup>10</sup> Lettre de G. Vuillemot du 21 octobre 1972 adressée au maire d'Autun, p. 3 (non numérotée, elle est aujourd'hui conservée dans les archives du musée).

<sup>11</sup> « Inventaire des monnaies, médailles et jetons », document non numéroté ni paginé.

<sup>12</sup> X. Lorient dans PINETTE 1987, p. 240.



sont partiellement connues dans la documentation actuelle du musée à l'exception notable de celle de Guyton et de Jovet.

Avec la réalisation de l'inventaire des monnaies du musée actuel, regroupant donc diverses collections, nous sommes confrontés au même problème. Il est cependant possible d'émettre des hypothèses quant à l'attribution de plusieurs monnaies à des dons particuliers.

- Don de M. Laureau de Thory de 1854 : ce don rassemblerait, pour les périodes qui nous concernent, 263 monnaies républicaines et 1416 monnaies impériales (certains doubles ont été retirés). Il est tentant de rattacher le lot de « 263 médailles des familles romaines, presque toutes d'argent »<sup>13</sup> au lot de 233 monnaies républicaines quasiment toutes en argent<sup>14</sup>. Certaines de ces monnaies ne font probablement pas partie de ce don, mais Laureau de Thory semble être l'un des seuls à avoir donné autant de monnaies républicaines. En revanche, seule une faible partie des monnaies impériales romaines peuvent être rattachées à ce don puisqu'elles ne sont pas décrites. Un inventaire mentionne simplement que les monnaies N.4210 à N.4407 sont annotées « Hôtel de ville – Laureau de Thory »<sup>15</sup>. La plupart des 1416 monnaies impériales de ce don ne peuvent être distinguées.
- Don de l'Abbé Thomas et de personnes anonymes de 1861 : la description des monnaies<sup>16</sup> et le grand nombre d'exemplaires similaires dans le médaillier ne permet pas de distinguer avec certitude quelles sont les monnaies issues de ce don.
- Don de M. Grognot de 1864 : les 6 monnaies de ce don ne sont identifiées qu'au niveau de l'effigie<sup>17</sup> ; il est donc impossible de les distinguer dans la collection actuelle.
- Don de M. Segouillot de 1866 : la monnaie gauloise n'est pas décrite<sup>18</sup> et ne peut donc être retrouvée.
- Le lot de monnaies mises au jour dans la tranchée du chemin de fer en 1866 constitue l'un des plus gros apports au musée : « le musée d'Autun en a conservé 1200 »<sup>19</sup> mais d'autres ont rejoint la collection Bulliot et de Charmasse. Il est fort dommage que ces monnaies de provenances autunoise n'aient pas été distinguées des autres puisque leur classement sommaire ne permet pas de le faire<sup>20</sup>.
- Don de M. Lhomme de Mercey de 1873 : les monnaies ne sont pas décrites<sup>21</sup>, il est donc impossible de les distinguer dans la collection actuelle.

---

<sup>13</sup> DEVOUCOUX 1858b, p. 156.

<sup>14</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 1 ; n°A2019.0.1 à A2019.0.196 ; Petits modules I / Tiroir 1 à 3.

<sup>15</sup> Ces monnaies sont dispersées dans plusieurs tiroirs de plusieurs médailliers.

<sup>16</sup> BULLIOT 1862c, p. 102-103.

<sup>17</sup> DE CHARMASSE 1864, p. 399.

<sup>18</sup> ANONYME 1872, p. 545.

<sup>19</sup> CHAPPUIS 1873, p. 398.

<sup>20</sup> *Ibid*, p. 403-406.

<sup>21</sup> DE FONTENAY 1874, p. 488.

- Don de M. Lacreuze de 1873 : bien que les 3 monnaies soient partiellement décrites<sup>22</sup>, il en existe plusieurs exemplaires similaires dans les médailliers, il est donc impossible de les distinguer.
- Don de M. Brochot de 1874 : le moyen bronze de Trajan n'est pas décrit avec précision,<sup>23</sup> il est donc impossible de le distinguer dans la collection actuelle.
- Monnaie de Tibère trouvée à Barnay en 1876 : grâce à la description<sup>24</sup> on sait qu'il n'existe que deux exemplaires de cette monnaie dans le médaillier : il peut s'agir de la N.283 ou de la A2019.0.211<sup>25</sup> sans que l'on puisse trancher.
- Don de M. Terrier de 1893 : le petit bronze de Tétricus n'ayant pas été décrit<sup>26</sup> il est impossible de le distinguer dans la collection actuelle.
- Don de M. Lhomme de Mercey de 1894 : les monnaies ne sont pas décrites<sup>27</sup>, il est donc impossible de les distinguer dans la collection actuelle.
- Don de M. Bel de 1894 : la monnaie n'a pas été précisément décrite<sup>28</sup>, il est donc impossible de la distinguer dans la collection actuelle.
- Don de M. de Romiszowski de 1894 : les 3 deniers républicains n'ont pas été décrits<sup>29</sup>, mais ils font probablement partie du lot de 233 monnaies républicaines de la collection actuelle<sup>30</sup> au côté des monnaies de Laureau de Thory sans pouvoir être distingués.
- Don de M. Moreau de 1897 : la monnaie de Domitien n'a pas été décrite<sup>31</sup>, il est donc impossible de la distinguer dans la collection actuelle.
- Don de M. Muhlebach de 1897 : plusieurs exemplaires de cette monnaie de Vespasien<sup>32</sup> existent dans le médaillier, il est donc impossible de la distinguer.
- Don de M. Félix Martin de 1897 : les deux monnaies en bronze et la monnaie en argent de Domitien n'ont pas été décrites<sup>33</sup>, il est donc impossible de les distinguer dans la collection actuelle.
- Don de M. Huet de 1898 : bien que les monnaies soient décrites<sup>34</sup>, il en existe plusieurs exemplaires similaires dans le médaillier, il est donc impossible de les distinguer.

---

<sup>22</sup> DE FONTENAY 1874, p. 488-489.

<sup>23</sup> ANONYME 1875, p. 486.

<sup>24</sup> ANONYME 1881b, p. 492-493.

<sup>25</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 3 ; Petits modules I / Tiroir 5.

<sup>26</sup> ANONYME 1893, p. 416.

<sup>27</sup> ANONYME 1894a, p. 461.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 461.

<sup>29</sup> ANONYME 1894b, p. 427.

<sup>30</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 1 ; Petits modules I / Tiroir 1 à 3.

<sup>31</sup> ANONYME 1897a, p. 397.

<sup>32</sup> ANONYME 1897b, p. 386.

<sup>33</sup> ANONYME 1897c, p. 408.

<sup>34</sup> ANONYME 1898b, p. 445.

- Don de M. Chanliou de 1898 : les 3 monnaies gauloises ne sont que partiellement décrites<sup>35</sup> et ne permettent pas d'être distinguées dans la collection actuelle.
- Don de M. Marlot de 1899 : la monnaie gauloise en argent, bien que partiellement décrite<sup>36</sup>, n'a pas été retrouvée dans les collections.
- Don de M. Graillet de 1899 : la monnaie de Tibère aurait « subi l'action du feu »<sup>37</sup>. Malgré cette caractéristique, il n'a pas été possible de distinguer la monnaie dans les collections actuelles.
- Don de M. Joseph Déchelette de 1900 : les 195 monnaies trouvées en 1897 et 1898 à la Pâture du Couvent ont été données au musée. Ces monnaies n'ont pas été intégrées au projet de l'étude du médaillier puisque les monnaies de Bibracte ont déjà fait l'objet d'une publication<sup>38</sup>.
- Don de M. Gillot : les deux monnaies romaines provenant de Carthage n'ont pas été décrites<sup>39</sup>, elles ne peuvent donc pas être distinguées dans les collections actuelles.
- Don du baron Henri d'Espiard de 1905 : ce lot constitue l'un des apports majeurs à la constitution du médaillier. La description du don est assez précise<sup>40</sup>, facilitant les hypothèses pour distinguer les monnaies. La monnaie de Vespasien n'a pas pu être distinguée du reste des monnaies du même empereur, en revanche un seul grand bronze de Domitien portant le revers S – C est présent dans les collections : il s'agit du N.706<sup>41</sup>, qui peut donc probablement être rattaché à ce don. Il en va de même pour le denier de Diva Marciana qui correspond à la monnaie N.440<sup>42</sup>. En revanche les monnaies de Matidie, de Manlia Scantilla et de Cornelia Supera ne sont pas présentes dans les collections étudiées ici. Parmi les monnaies de Tacite mentionnées dans ce don, celle au revers SPES PVBLICA pourrait correspondre au N.2847 ou A2019.0.339<sup>43</sup> et celle au revers VBERITAS AVG au A2019.0.335 ou au A2019.0.340<sup>44</sup>. Il n'a pas été possible de distinguer d'autres monnaies de ce don dans les séries liées à cet empereur. La monnaie de Quiétus pourrait renvoyer au N.3949 ou N.2358<sup>45</sup>. La monnaie de Florian signalée pourrait correspondre au N.2383 ou au A2019.0.343<sup>46</sup>. Concernant la monnaie de Salonine citée dans ce don, il pourrait s'agir de la monnaie N.572 ou N.575<sup>47</sup>. La monnaie d'Émilien pourrait renvoyer à la monnaie N.614 ou N.463<sup>48</sup>. Parmi les monnaies de Quintille mentionnées seuls trois revers peuvent correspondre à des monnaies présentes dans les collections. Le revers VICTORIA AVG peut correspondre

---

<sup>35</sup> ANONYME 1898b, p. 445.

<sup>36</sup> ANONYME 1899a, p. 398.

<sup>37</sup> ANONYME 1899b, p. 410.

<sup>38</sup> GRUEL et POPOVITCH 2007.

<sup>39</sup> ANONYME 1900, p. 408.

<sup>40</sup> ANONYME 1905, p. 377-378.

<sup>41</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 4 ; Grands modules II / Tiroir 5.

<sup>42</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 5 ; Petits modules I / Tiroir 7. Cette monnaie est bien reproduite dans ANONYME 1848, p. 133.

<sup>43</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 13 ; Petits modules IV / Tiroir 3.

<sup>44</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 13 ; Petits modules IV / Tiroir 3.

<sup>45</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 12 ; Petits modules IV / Tiroir 2.

<sup>46</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 13 ; Petits modules IV / Tiroir 3.

<sup>47</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 10 ; Petits modules II / Tiroir 6.

<sup>48</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 10 ; Petits modules II / Tiroir 4.

au N.1192 ou au N.3612<sup>49</sup>. Le revers AETERNITAS AVG du même empereur pourrait renvoyer aux monnaies N.464 ou N.2241<sup>50</sup>. La monnaie au revers DIANA LVCIFERA correspond très probablement à la monnaie N.529<sup>51</sup>. Enfin, concernant le « nombre infini de petits bronzes de Valérien, Gallien, Postume, Tétricus, Victorin, Claude le Gothique, Aurélien, Probus, Dioclétien, Maximien, Magnence, Constantin »<sup>52</sup>, il s’agit probablement de ces monnaies qui ont alimenté la collection actuelle des monnaies du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle.

- Don de M. Anatole de Charmasse de 1905 : ce don de 164 monnaies romaines provenant d’Autun est précieux. Bien que l’on ne puisse pas identifier spécifiquement les monnaies, l’on notera que ce don (ainsi que le don précédent) est probablement à l’origine de l’important fonds de monnaies de Claude II, Quintille, Aurélien et Probus. Malheureusement aucun indice ne permet de distinguer ces monnaies parmi les autres. Ce don de 1905 doit-être mis en parallèle avec le dépôt d’un médaillier de Charmasse le 14 octobre 1940 « à la demande des autorités d’occupation »<sup>53</sup>. Il semblerait qu’en 1972 les héritiers aient demandé à récupérer ce dépôt. Plusieurs échanges de lettres semblent montrer que ce lot, ainsi que la plupart des autres monnaies, aient été « confondues et reclassées dans des boîtes »<sup>54</sup> ne permettant plus de les distinguer les uns des autres.
- Don de M. Charles de Fontenay de 1905 : il s’agit de l’un des principaux dons où les monnaies sont partiellement décrites<sup>55</sup>. Malheureusement seules 2 monnaies de ce don peuvent probablement être rattachées à des séries de la collection. Il s’agit d’une monnaie de Tacite au revers SECVRITAS PERPET qui pourrait correspondre à la monnaie N.2359<sup>56</sup> et d’une monnaie de Numérien au revers VNDIQVE VICTORES qui pourrait renvoyer à la monnaie N.1182<sup>57</sup>. Dans les valises, un papier avec plusieurs monnaies de différents émetteurs a été retrouvé ; « Les monnaies contenues dans cette boîte occupaient le tiroir supérieur d’un médaillier empire n°99 (les autres tiroirs étaient entièrement vides). Provenance inconnue – de Fontenay ??? ». Ces différentes monnaies ont ensuite été réparties par empereur en rappelant en observation, le potentiel rattachement à un don de Fontenay.
- Don de M. Charles de Fontenay de 1906 : il s’agit d’un lot parfaitement décrit<sup>58</sup> et documenté. Il faut distinguer deux parties distinctes dans ce don : les monnaies provinciales (ainsi que la médaille commémorative) et les monnaies romaines. Si les monnaies romaines n’ont pas pu être distinguées, les monnaies provinciales, elles, étaient conservées dans une boîte séparée. Nous avons donc fait le choix de traiter ce don dans un tableur et dans un tiroir à part et de ne pas le mélanger au reste du médaillier<sup>59</sup>. Il se compose de 10 monnaies provinciales provenant de Viminacium ;

---

<sup>49</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 11 ; Petits modules III / Tiroir 4.

<sup>50</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 11 ; Petits modules III / Tiroir 4.

<sup>51</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 11 ; Petits modules III / Tiroir 4.

<sup>52</sup> ANONYME 1905, p. 378.

<sup>53</sup> Lettre de G. Vuillemot adressée à Madame Christian de Charmasse du 20 Octobre 1972, p. 1 (non numérotée, elle est aujourd’hui conservée dans les archives du musée).

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> ANONYME 1905, p. 379.

<sup>56</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 13 ; Petits modules IV / Tiroir 3.

<sup>57</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 13 ; Petits modules IV / Tiroir 6.

<sup>58</sup> ANONYME 1906, p. 358-359.

<sup>59</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 31 ; Modules mixtes III / Tiroir 1.

d'une provenant de l'atelier *Provincia Dacia* (Dacie) et d'une médaille commémorative d'Ignace et Georges Weifert<sup>60</sup>.

- Don de la famille de l'Abbé Sebillé de 1908 : cet important don de 197 monnaies antiques n'est pas décrit avec précisions<sup>61</sup>. Elles ne peuvent donc pas être distinguées dans les collections actuelles.
- Don de M. Choucary de 1926 : il s'agit d'un don d'une monnaie de Magnence<sup>62</sup> connue à plusieurs exemplaires dans les collections actuelles ; elle ne peut donc être distinguée des autres.
- Don de Maurice Dubois de 1928 : l'inventaire de ce lot est parfaitement documenté<sup>63</sup> notamment en ce qui concerne les monnaies grecques. Les monnaies de la collection Dubois ont été traitées dans un tableur et un tiroir à part<sup>64</sup>. À la suite de ces pièces, viennent d'autres monnaies grecques dont la collection n'est pas précisée. Le tableur 23 contient des monnaies pouvant se rattacher à la collection Dubois mais de manière incertaine. Il semblerait qu'il manque certaines monnaies de cette collection si l'on se réfère à l'inventaire qui en a été fait. Les deux monnaies romaines mentionnées ne peuvent être distinguées des autres. Enfin, au sujet d'une médaille du XVI<sup>e</sup> siècle de Padoue représentant Vespasien, il pourrait s'agir de l'objet N.4033<sup>65</sup> représentant Titus plutôt que son père.
- Les monnaies de la Maison d'Anacréon de 1965 : les 10 monnaies acquises par le musée ont été parfaitement décrites<sup>66</sup> mais il n'a pas été possible de distinguer ce lot.
- Don de M. Henry de 1971 : ce don ne contient que 4 monnaies antiques (A2019.0.624 à A2019.0.627) provenant d'Autun. Ce lot n'a pas été mélangé au reste du médaillier et fait l'objet d'un tableur et d'un tiroir à part<sup>67</sup>.
- Don de M. Gauthier de 1973 : ce sesterce d'Hadrien se trouvait dans une boîte à part et porte le numéro A2019.0.713<sup>68</sup>.
- Don de M. Avoscan de 1984 (A1984.1) : ce lot de monnaie issue de prospections illégales a été extrait d'une ancienne boîte pour être intégré au médaillier, en prenant soin d'isoler les pièces dans un tiroir à part<sup>69</sup>.

---

<sup>60</sup> Ce sont ces derniers qui ont donné les monnaies de Viminacium à Charles de Fontenay : PÉRE-NOGUÈS 2012, p. 7 ; lettres du 12/01/1906 et du 13/02/1906 adressées par Ch. de Fontenay à A. de Charmasse.

<sup>61</sup> ANONYME 1908, p. 370.

<sup>62</sup> ANONYME 1931, p. 376.

<sup>63</sup> BAYON et DE ROMISZOWSKI 1931, p. 98-101 ; VUILLEMOT 1975, p. 8-11.

<sup>64</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 21 ; Modules mixtes I / Tiroir 8 à 10 ; monnaie numéro A2019.0.489 à A2019.0.542.

<sup>65</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 4 ; Grands modules II / Tiroir 5.

<sup>66</sup> TURCAN 1966, p. 38-42.

<sup>67</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 28 ; Modules mixtes II / Tiroir 8.

<sup>68</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 30 ; Modules mixtes II / Tiroir 10.

<sup>69</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 26 ; Modules mixtes II / Tiroir 6.

- Don de M. Chaullet de 1985 (A1985.25.2) : ce lot comprend 19 monnaies antiques provenant d'Autun. Elles n'ont pas été dispersées dans le médaillier et font l'objet d'un tableur et d'un tiroir à part<sup>70</sup>.
- Acquisition de monnaies de M. de Romiszowski en 1988 (88.15) : ce lot de monnaies était dispersé dans les différentes valises. Nous avons volontairement maintenu cette dispersion par empereur tout en conservant le numéro d'inventaire (88.15.47 à 88.15.60) afin de pouvoir les rattacher à cette acquisition.
- Don de M. Hériaud de 1989 (989.11) : ce don comporte, entre autre, 26 monnaies antiques. Elles n'ont pas été dispersées dans le médaillier et font l'objet d'un tableur et d'un tiroir à part<sup>71</sup>.
- Dépôt de la fouille des Bardiaux (Arleuf, 58) : ce dépôt se divise en deux types de monnaies, les monnaies issues du dépôt monétaire des Bardiaux<sup>72</sup> (D997.1.7 à D997.1.30) et les monnaies issues des fouilles des Bardiaux (D997.1.31 à D.997.1.33). Ce lot étant cohérent, nous avons pris le parti de l'intégrer dans un tableur et un tiroir à part<sup>73</sup>.
- Monnaies provenant d'une fouille indéterminée (A2019.0.727 à A2019.0.755) : ce lot est problématique puisqu'aucune mention de la fouille n'était présente dans la boîte. Seuls ce qui s'apparente à des numéros de secteurs étaient notifiés. Ceci, ajouté au fait que d'autres objets étaient présents et que les monnaies n'étaient pas nettoyées, laisse penser qu'il s'agit de monnaies de fouilles. Il conviendra d'essayer de retrouver quelle campagne et quel site ont livré ces objets. De nouveau, ces monnaies ont fait l'objet d'un tableur et d'un tiroir à part<sup>74</sup>.
- Collection Loydreau (A2019.0.653 à A2019.0.712) : si ce lot comprend 71 monnaies, la collection semble avoir été dispersée puisque toutes les pièces qui y sont rattachées ne sont pas présentes dans le médaillier actuel. Nous avons tout de même fait le choix de mettre ces monnaies dans un tableur et un tiroir à part<sup>75</sup>.

Comme nous pouvons le constater, il est encore aujourd'hui difficile de pouvoir rattacher un lot de monnaies à un don en particulier. Cela est principalement dû au fait que les dons ont été trop peu décrits au moment de leur intégration puis mélangés. De surcroît, il existe bien souvent plusieurs exemplaires d'une même monnaie. Un travail à part entière portant sur les archives de la Société éduenne pourrait probablement apporter un éclairage sur certains dossiers. Le fonds du médaillier peut être divisé en deux grandes catégories : les dons qui ont été mélangés (principalement : Laureau de Thory, Anatole de Charmasse, Henri d'Espiard, de Fontenay, monnaies de la tranchée du chemin de fer ainsi que les lots plus modestes) et les lots, plus récents qui ont été mis à part et que nous avons souhaité conserver ainsi sans les réintégrer dans

<sup>70</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 27 ; Modules mixtes II / Tiroir 7.

<sup>71</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 25 ; Modules mixtes II / Tiroir 5.

<sup>72</sup> OLIVIER 1983, p. 181 ; MEISSONNIER 1996, n°21, p. 68 ; CAG 58, n°10, p. 61 (3\*) ; HOLLARD 2000, p. 17 ; KASPRZYK 2005, vol. 2, n°58010-01-a, p. 77. Nous renvoyons également à : vol.2, dépôt n°96.

<sup>73</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 24 ; Modules mixtes II / Tiroir 4.

<sup>74</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 32 ; Modules mixtes III / Tiroir 2.

<sup>75</sup> Nous renvoyons aux annexes au format numérique : Tableur 29 ; Modules mixtes II / Tiroir 9 et 10.

des plateaux classés en suivant la chronologie globale (Dubois, Henry, Avoscan, Gauthier, Chaullet, Hériaud, Loydreau...).

## 2. La difficulté d'établir des provenances

La problématique des provenances a été évoquée dès les premières publications partielles du médaillier et particulièrement celle de l'exposition de 1985. C'est à cette date en effet que X. Lorient écrit : « à de rares exceptions près [...] la provenance des monnaies n'a généralement pas été notée. Mais il ne fait guère de doute que, dans l'immense majorité des cas, il s'agit de pièces découvertes à Autun même ou dans ses environs »<sup>76</sup>. En effet, si l'on se réfère au **tableau 1**, on constate que beaucoup de monnaies proviennent d'Autun. Malheureusement il s'agit pour la plupart du temps de petits dons connus par le biais des *Mémoires de la Société Éduenne* tels que ceux de Thomas, Grognot, Lacreuzé, Brochot, de Romiszowski, Moreau, Muhlebach, Gauthier ou encore Chaullet. Le lot de provenance autunoise le plus significatif est celui issu de la tranchée du chemin de fer en 1866. Malheureusement, pour les dons les plus importants, ceux qu'il est permis de qualifier de fondateurs, les provenances ne sont pas mentionnées, notamment pour les dons de Laureau de Thory, d'Espiard, de Charmasse, de Fontenay (1905) ou encore Dubois.

Le dossier des monnaies d'or du musée sur lequel nous reviendrons plus longuement<sup>77</sup> permet en revanche de disposer de quelques informations sur leur provenance. En effet, une partie des monnaies romaines en or proviennent d'Autun ou des environs. C'est le cas des monnaies d'or d'Auguste<sup>78</sup>, de Trajan<sup>79</sup>, de Septime Sévère<sup>80</sup>, d'Élagabal<sup>81</sup>, de Salonine<sup>82</sup>, de Postume<sup>83</sup>, de Victorin<sup>84</sup>, de Tétricus<sup>85</sup> et de Valentinien II<sup>86</sup>.

Enfin, il reste des monnaies dont la provenance est mentionnée mais ne venant pas d'Autun. Il s'agit principalement des monnaies provenant de Bibracte (majoritairement le don Déchelette, mais aussi de Segoiillot et Marlot), mais aussi des plus petits dons provenant de Cheilly (Don de Bernard Lhomme de Mercey), de Barnay, d'Auxey (don de Victor Terrier), du Mont Drévin (don de Félix Martin), de Sainte-Foy-lès-Lyon (don Charliou), de Carthage (don Gillot) ou encore de Serbie (don de Fontenay 1906).

Même lorsque la provenance des monnaies est connue, il reste difficile de pouvoir distinguer ces monnaies dans l'ensemble du médaillier, excepté pour les monnaies de Serbie et les monnaies d'or qui ont été parfaitement documentées. S'il est indéniable qu'une partie du fonds du médaillier soit de provenance locale, la bonne qualité de certaines monnaies et l'imprécision de la documentation peuvent laisser penser que ces monnaies locales ne constituent pas la majorité du médaillier.

---

<sup>76</sup> X. Lorient dans PINETTE 1987, p. 240.

<sup>77</sup> Nous renvoyons *infra* : II – 4.3. Le cas des monnaies d'or.

<sup>78</sup> N.8212 (?) (Voir : vol. 2 n°48 avec la bibliographie complète).

<sup>79</sup> N.8205 (Voir : vol. 2 n°56 avec la bibliographie complète).

<sup>80</sup> SE.OR.1 (Voir : vol. 2, n°63 avec la bibliographie complète).

<sup>81</sup> N.8232 (Voir : vol. 2, n°65 avec la bibliographie complète).

<sup>82</sup> N.8208 (Voir : vol. 2, n°186 [dépôt] avec la bibliographie complète).

<sup>83</sup> N.8234 (Voir : vol. 2, n°186 [dépôt] avec la bibliographie complète).

<sup>84</sup> N.8221 (Voir : vol. 2, n°186 [dépôt] avec la bibliographie complète).

<sup>85</sup> SE.OR.4 (Voir : vol. 2, n°74 avec la bibliographie complète).

<sup>86</sup> 2019.1.1 (Voir : vol. 2, n°84 avec la bibliographie complète).

### 3. Les multiples déménagements des collections

En plus d'être le fruit de la fusion de plusieurs dons, la collection numismatique d'Autun a fait l'objet de nombreux déménagements, rendant vaine toute enquête sur les provenances. Les monnaies de la Société éduenne, avant même la fusion de 1954 avec le médaillier de l'Hôtel de ville, ont été déménagées de l'Hôtel Rolin en travaux vers l'Hôtel de ville entre 1948 et 1952<sup>87</sup>. Suite au don fait à la Ville par la Société Éduenne de ses collections et de l'Hôtel Rolin en 1954, « les collections ont été de nouveau transportées – dans des conditions que les témoins qualifient de déplorables – de l'Hôtel de ville à l'hôtel Rolin »<sup>88</sup>. G. Vuillemot pense qu'« il est probable que le mélange des séries numismatiques s'est produit au cours de l'un de ces transferts, le déplacement des meubles ayant entraîné un bouleversement des rangements »<sup>89</sup>. Plus loin il ajoute : « Peut-être les personnes chargées de ce travail ont-elles jugé plus rationnel de retirer les monnaies des tablettes pour les mettre dans des boîtes »<sup>90</sup>.

La lettre de G. Vuillemot du 21 octobre 1972 destinée au maire d'Autun témoigne déjà à cette époque du fait que les déménagements des collections ont entraîné un reconditionnement des monnaies dans des boîtes.

---

<sup>87</sup> Lettre de G. Vuillemot du 21 octobre 1972 adressée au maire d'Autun, p. 1-2 (non numérotée, elle est aujourd'hui conservée dans les archives du musée).

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> Lettre de G. Vuillemot du 21 octobre 1972 adressée au maire d'Autun, p. 2 (non numérotée, elle est aujourd'hui conservée dans les archives du musée).



## II) La composition du fonds

Il convient de distinguer, dans les lignes qui suivent, le fonds des monnaies contenu dans les valises (médaillier Rolin ; médaillier de la Société éduenne) des dons ou dépôts de monnaies plus récents trouvés à Autun ou dans les alentours. Cette dernière catégorie étant réduite en nombre et comprenant des monnaies de toutes périodes, nous ne les incluons pas dans nos statistiques. Ainsi, parmi les 5705 monnaies inventoriées nous retiendrons les tableurs n°0 à 22 (ainsi que le n°31 : Don de Fontenay) soit 5400 monnaies. Nous excluons donc volontairement les tableurs 23 à 32 qui représentent uniquement 305 monnaies provenant des dons ou dépôts suivants : Collection et/ou fouilles incertaines ; dépôts des Bardiaux ; Don Hériaud, Don Avoscan ; Don Henry ; Don Chaullet ; Don Gauthier et collection Loydreau. Ces lots, bien connus, n'ont pas été brassés et mêlés au reste du médaillier et ont donc fait l'objet de tiroirs à part, comme signalé *supra*. Une exception a été faite pour le don de Fontenay de 1906, qui fait partie de ces donations bien connues mais qui, par son originalité et sa composition de monnaies provinciales, doit être analysé. En résumé, nous analyserons dans cette section les 5400 monnaies antiques.

### 1. Répartition générale

Les monnaies antiques du médaillier ne forment pas la totalité des collections numismatiques, qui comprennent également des monnaies mérovingiennes, médiévales, royales, contemporaines et étrangères.

Les 5400 monnaies antiques peuvent être ventilées ainsi (**tableau 2**) :

	Total
Monnaies grecques	73
Monnaies gauloises	48
Monnaies romaines républicaines	233
Monnaies romaines impériales	4930
Monnaies romaines provinciales	116
Total	5400

*Tableau 2 : Répartition générale des monnaies antiques.*

On constate d'emblée que la majorité des monnaies du médaillier antique du musée Rolin se compose de monnaies romaines impériales (**tableau 2**). Deux raisons principales peuvent expliquer cela. D'abord, s'il s'agit en partie de monnaies locales, il est normal de trouver un plus grand nombre de monnaies romaines impériales que d'autres catégories de monnaies antiques ; ensuite les collectionneurs locaux ont probablement souhaité accumuler des monnaies en lien avec l'histoire de leur ville, qui est très importante à l'époque romaine impériale. Notons tout de même quelques exceptions, à savoir un important lot de monnaies républicaines dont la plupart sont en argent, également un ensemble de monnaies grecques aussi en argent ainsi qu'un petit lot de monnaies gauloises ou encore un ensemble important de monnaies provinciales.

## 2. Les monnaies grecques et gauloises

Le lot de 73 monnaies grecques provient essentiellement de la collection de Maurice Dubois donnée en 1928 dont l'inventaire est déjà connu par deux sources<sup>91</sup>. Malheureusement, certaines monnaies semblent manquer si l'on se réfère à ces inventaires. Le reste des monnaies grecques provient d'une collection indéterminée. Les monnaies attestées comme ayant fait partie de la collection Dubois sont toutes en argent et proviennent de multiples ateliers à savoir : Naples, Tarente, Métaponte, Thurium, Poséidonia, Crotona, Locres, Terina, Gela, Neapolis, Aenos, Maronée, Phocide, Athènes, Corinthe, Sicyone, Thessalie, Larissa, Sinope, Oponthe, Corfou, Milet, Cnide, Arsinoë, Rhodes, Arados, Carthage, Sicile (divers ateliers), Macédoine, Péonie, Thrace et Syrie. D'autres ateliers sont représentés par des monnaies en bronze et en argent de collections incertaines à savoir : Marseille, Arsamosate, Ophrynon et Alexandrie.

Quant au petit lot de 48 monnaies gauloises, il ne peut être rattaché à un don en particulier. Il semble être distinct du don de Déchelette de 1900. Parmi ces monnaies, 38 sont en argent et 10 sont en potin. Les monnaies ont été identifiées grâce au *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*<sup>92</sup>, à l'ouvrage de K. Gruel et L. Popovitch au sujet des monnaies de Bibracte<sup>93</sup> et au catalogue des monnaies celtiques du musée des Beaux-Arts de Lyon<sup>94</sup>. Elles se répartissent ainsi (**tableau 3**) :

Émetteurs	Nombre
Coriosolites	1
Éduens	20
Lingons	2
Séquanes	8
Nord	4
Allobroges	2
Est	6
Indéterminé	5
Total	48

Tableau 3 : Répartition par émetteurs des monnaies gauloises du médailleur.

De nouveau, même si la provenance de ces monnaies n'est pas connue, il s'agit en majorité de monnaies émises dans la région.

<sup>91</sup> BAYON et DE ROMISZOWSKI 1931, p. 98-101 ; VUILLEMOT 1975, p. 8-11.

<sup>92</sup> Plus précisément, en ce qui concerne notre corpus : DT I, DT II, DT III.

<sup>93</sup> GRUEL et POPOVITCH 2007.

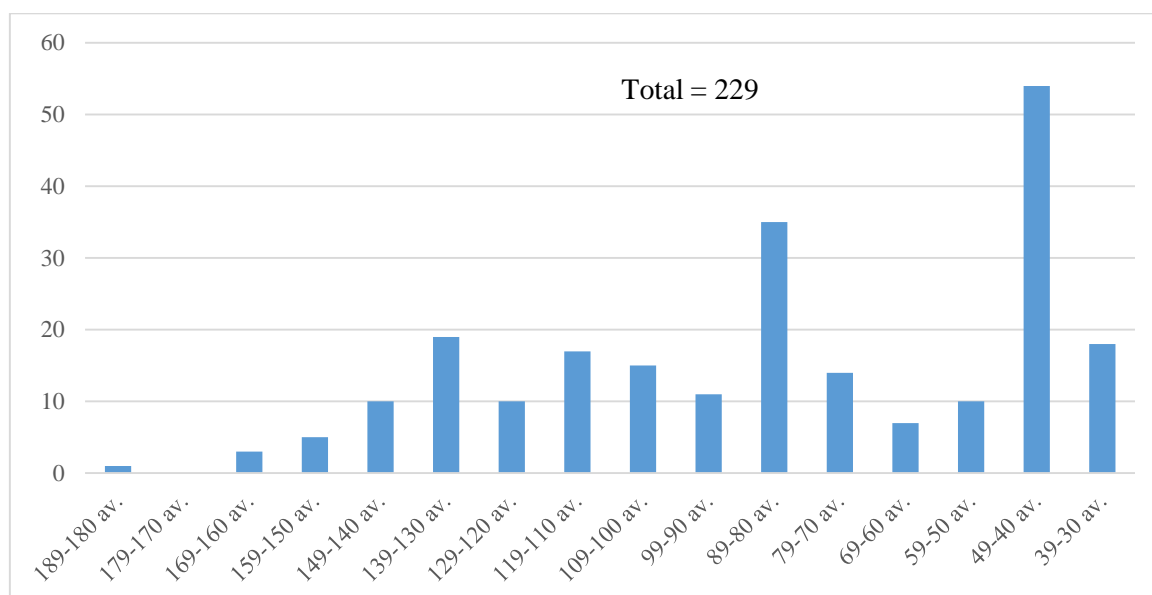
<sup>94</sup> BRENOT et SCHEERS 1996.

### 3. Les monnaies romaines républicaines

Le médaillier du musée abrite 233 monnaies romaines républicaines. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ce lot provient principalement du don de M. Laureau de Thory de 1854<sup>95</sup> car il s'agit de la seule mention d'un don aussi important de monnaies de ce type. Parmi ces monnaies, 4 n'ont pas pu être déterminées avec précisions. Ces monnaies ont été identifiées grâce au catalogue de M. Crawford (*RRC*).

#### 3.1. Répartition chronologique

L'arc chronologique des 229 monnaies républicaines datées précisément s'étend de 189 av. J.-C. à 31 av. J.-C. et la plupart des années y sont représentées. Afin de rendre compte de la répartition chronologique de ces monnaies nous les avons classées par tranche chronologique de 10 ans (**graphique 1**).



Graphique 1 : Répartition des monnaies romaines républicaines par décennies.

Seules les deux décennies antérieures à 189 av. J.-C. et la décennie 179-170 av. J.-C. ne sont pas représentées dans le médaillier. Nous pouvons constater qu'il s'agit d'un lot très hétérogène avec des monnaies presque exclusivement de bonne qualité – deux arguments supplémentaires pour appuyer une attribution probable (du moins en partie) à la collection Laureau de Thory.

<sup>95</sup> DEVOUCOUX 1858b, p. 156-157.

### 3.2. Répartition par dénomination

Comme le montre le tableau ci-dessous (**tableau 4**) 92,27 % des monnaies républicaines du médaillier sont des deniers. En ajoutant les 5 quinaires, il y a donc 94,42 % de ce lot de monnaies qui sont en argent. Les 13 autres monnaies se divisent en 9 as onciaux (soit 3,86 % du lot), 2 *quadrans* (soit 0,86 % du lot) et 2 dénominations incertaines qui sont en réalité des monnaies d'Octavien commémorant le divin Jules César<sup>96</sup>.

Dénomination	Nombre	Pourcentage
Denier	215	92,27 %
Quinaire	5	2,15 %
As	9	3,86 %
<i>Quadrans</i>	2	0,86 %
Incertain	2	0,86 %
Total	233	100,00 %

*Tableau 4 : Répartition des monnaies romaines par dénomination.*

Cette composition tend à conforter l'hypothèse selon laquelle il s'agirait de la collection de Laureau de Thory qui aurait contenu « 263 médailles des familles romaines, presque toutes d'argent »<sup>97</sup>.

---

<sup>96</sup> N.701 et N.1061 qui portent la référence : *RRC* 535/1 et *RRC* 535/2.

<sup>97</sup> DEVOUCOUX 1858b, p. 156.

#### 4. Les monnaies romaines impériales

Les monnaies romaines impériales représentent la majorité du mobilier numismatique du médaillier avec 4930 individus. Comme cela a été mentionné *supra*, il est difficile de rattacher précisément ces monnaies à des dons particuliers. C'est pourquoi nous nous contenterons ici d'une présentation des monnaies par émetteurs et par dénomination, en traitant à part les monnaies d'or. La plupart des identifications ont été effectuées à partir du *RIC*<sup>98</sup>.

##### 4.1. Répartition par émetteur

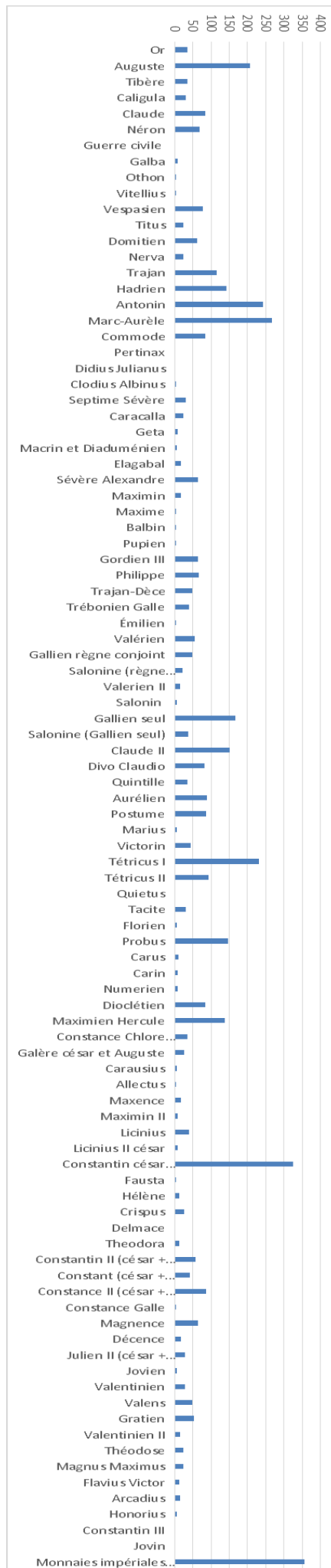
Les 4930 monnaies romaines impériales se répartissent ainsi (**tableau 5**).

Émetteurs ou effigie	Total
Or	34
Auguste	206
Tibère	36
Caligula	30
Claude	83
Néron	68
Guerre civile	1
Galba	8
Othon	4
Vitellius	4
Vespasien	77
Titus	23
Domitien	62
Nerva	23
Trajan	115
Hadrien	143
Antonin	243
Marc Aurèle	267
Commode	85
Pertinax	2
Didius Julianus	2
Clodius Albinus	4
Septime Sévère	30
Caracalla	24
Géta	8
Macrin et Diaduménien	5
Élagabal	18
Sévère Alexandre	65
Maximin	18
Maxime	4
Balbin	4
Pupien	3
Gordien III	64
Philippe	66
Trajan Dèce	49
Trébonien Galle	40
Émilien	4
Valérien	54
Gallien règne conjoint	49
Salonine (règne conjoint)	21
Valerien II	15
Salonin	5
Gallien seul	167
Salonine (Gallien seul)	38
Claude II	150
Divo Claudio	82
Quintille	35
Aurélien	89

<sup>98</sup> *RIC* I à X (voir bibliographie).

Postume	86
Marius	5
Victorin	44
Tétricus I	232
Tétricus II	92
Quietus	2
Tacite	30
Florien	5
Probus	147
Carus	11
Carin	8
Numerien	9
Dioclétien	85
Maximien Hercule	138
Constance Chlore César et Auguste	36
Galère César et Auguste	26
Carausius	5
Allectus	3
Maxence	16
Maximin II	9
Licinius	40
Licinius II César	8
Constantin César Auguste et Divus	325
Fausta	4
Hélène	12
Crispus	26
Delmace	2
Theodora	12
Constantin II (César puis Auguste)	57
Constant (César puis Auguste)	42
Constance II (César puis Auguste)	87
Constance Galle	4
Magnence	64
Décence	16
Julien II (César puis Auguste)	29
Jovien	5
Valentinien	29
Valens	49
Gratien	52
Valentinien II	14
Théodose	23
Magnus Maximus	24
Flavius Victor	12
Arcadius	15
Honorius	5
Constantin III	1
Jovin	1
Monnaies impériales ind.	356

Tableau 5 : Répartition des monnaies romaines impériales.



Graphique 2 : Répartition des monnaies romaines impériales.

La répartition des monnaies romaines impériales par émetteurs (**tableau 5 et graphique 2**) et effigie permet d'observer les monnaies les plus présentes dans le médaillier. S'agissant probablement d'une fusion de monnaies de fouilles (locales) et de monnaies de collection (provenance indéterminée), il demeure impossible de savoir si cette répartition reflète la circulation monétaire locale ou les préférences des collectionneurs locaux. Il s'agit apparemment d'un mélange des deux.

Quoiqu'il en soit, le médaillier contient une forte proportion de monnaies d'Auguste (233), empereur qui revêt un statut particulier à Autun puisqu'il est le fondateur de la ville. Les autres empereurs de la dynastie julio-claudienne sont également représentés, notamment Claude avec 83 exemplaires. Les monnaies de Galba (8), Othon (4) et Vitellius (4), bien que rares sont présentes dans le médaillier. La dynastie flavienne est aussi illustrée dans les collections du musée avec les émissions de Vespasien (77), Titus (23) et Domitien (62) mais les séries de la dynastie antonine, couvrant le II<sup>e</sup> siècle, dessine un pic important. Si le principat de Nerva (23 monnaies) n'est pas significatif, ceux de Trajan (115), Hadrien (143), Antonin (243), Marc Aurèle (267) et Commode (85) comptent pour une large part des collections. Concernant les émissions d'Antonin et Marc Aurèle, une forte proportion des monnaies sont à l'effigie de Faustine I et II et à leurs émissions posthumes. La fin du II<sup>e</sup> siècle est illustrée par le petit lot de monnaie de Pertinax (2), Didius Julianus (2) et Clodius Albinus (4).

Le principat de Septime Sévère, au tournant du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle marque le point de départ d'une nouvelle dynastie dont le monnayage n'est pas aussi présent dans les collections que précédemment. En effet nous notons seulement 30 Septime Sévère, 24 Caracalla, 8 Géta, 5 Macrin et Diaduménien, 18 Élagabal et tout de même 65 monnaies de Sévère Alexandre qui dessine un pic dans cette première moitié du III<sup>e</sup> siècle. Après 235, la succession d'empereurs au principat plus ou moins long est bien signifiée dans le médaillier avec par exemple les figures de Maximin (18 monnaies), Gordien III (64), Philippe (66), Trajan Dèce (49) ou encore Trébonien Galle (40). Mais c'est à partir de Gallien (règne conjoint puis seul) que l'on observe une très forte présence de monnaies radiées dans le médaillier. En effet Gallien cumule 216 monnaies et Salonine 59. Le bref principat de Claude II réunit un lot très important de 150 monnaies auxquelles il convient d'ajouter les émissions posthumes *Divo Claudio* au nombre de 82. Ses successeurs, Quintille et Aurélien, sont bien représentés dans les collections avec respectivement 35 et 89 monnaies. L'Empire gaulois (qui revêt une importance toute particulière à Autun<sup>99</sup>) s'illustre avec éclat dans le médaillier avec 86 monnaies de Postume, 5 de Marius, 44 de Victorin, 232 de Tétricus I et 92 de Tétricus II. Dans la masse des monnaies de cette période se trouve un grand nombre d'imitations, caractéristiques du monnayage de la fin du III<sup>e</sup> siècle. Cette fin de siècle est marquée par une forte présence de monnaies de Probus (147).

La tétrarchie, autre période importante pour Autun, se caractérise par la forte présence des monnayages de Dioclétien (85 monnaies) et surtout de Maximien Hercule (138 monnaies). Constance Chlore n'est étrangement représenté que par 36 exemplaires et Galère par 26. Notons ensuite que le médaillier comporte quelques monnaies de Carausius (5) et Allectus (3). Les effigies de Maxence et Maximin II ne sont que peu illustrées avec respectivement 16 et 9 individus. Les monnaies de Licinius, elles, sont au nombre de 40 auxquelles il convient d'ajouter 8 monnaies de Licinius II César. Mais c'est évidemment le long règne de Constantin qui regroupe (en cumulant le monnayage de Constantin César, Auguste, et posthume) à lui seul 325 monnaies, il s'agit donc de l'émetteur le plus présent dans les collections. La famille de Constantin est très inégalement représentée avec : 4 Fausta, 12 Héléne, 26 Crispus, 2 Delmace,

---

<sup>99</sup> Notamment sous Victorin (Voir : vol.1 – Introduction – 1.2.2. Rappel des faits historiques du cadre de l'étude).



12 Theodora, 57 Constantin II (César et Auguste), 42 Constant (César et Auguste), 87 Constance II (César et Auguste) et 4 Constance Galle. Cette dynastie est définitivement la plus illustrée dans le médaillier. Magnence (dont l'avènement a lieu à Autun) et son fils Décence cumulent respectivement 64 et 16 monnaies. Notons aussi la présence du monnayage de Julien II (César et Auguste) regroupant 29 individus. La fin du IV<sup>e</sup> siècle n'égale pas la dynastie de Constantin et ses fils malgré la présence des dynasties valentinienne et théodosienne. Les monnaies de Valentinien (29) sont peu nombreuses comparées à celles de Valens (49) et Gratien (52). Valentinien II quant à lui ne cumule que 14 individus. Les collections sont de moins en moins importantes à l'extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle et V<sup>e</sup> siècle avec Théodose (23 monnaies), Magnus Maximus (24 monnaies), Flavius Victor (12 monnaies), Arcadius (15 monnaies), Honorius (5 monnaies), Constantin III (1 monnaie) et Jovin (1 monnaie).

Enfin, 356 monnaies impériales romaines n'ont pu être rattachées précisément à un principat. La plupart du temps ces monnaies peuvent être datées mais les éléments ne sont pas tous réunis pour en déterminer avec précision l'émetteur. Il s'agit principalement d'imitations radiées et de *nummi* du IV<sup>e</sup> siècle.

#### 4.2. Répartition par dénomination

La répartition par dénomination permet avant tout d'observer la proportion de monnaies en bronze, en billon et en argent (**tableau 6**). Les 34 monnaies en or seront traitées à part. Cette répartition confirme les constats observés précédemment : une forte représentation des espèces du Haut-Empire (notamment grâce aux principats d'Auguste, et des Antonins) à savoir les deniers (4,87 %), les sesterces (14,04 %), les *dupondii* (4,46 %) et les as (11,18 %). La prédominance des sesterces illustre particulièrement l'accumulation de monnaies de la période antonine. La dénomination la plus représentée est l'antoninien avec 1408 exemplaires soit 28,56 % du total. Nous avons mis sous ce terme toutes les monnaies radiées émises avant l'apparition de l'*aurelianus* : des premiers antoniniens du début du III<sup>e</sup> siècle jusqu'aux imitations radiées de l'Empire gaulois. Ce pic illustre donc plus particulièrement la forte présence de monnaie de la fin du III<sup>e</sup> siècle dans les collections du musée. Concernant le IV<sup>e</sup> siècle, plusieurs dénominations se sont succédées ou ont cohabité. La forte proportion de *nummi* et de fraction de *nummi* (15,54 %) sont à l'origine du pic observé sous la Tétrarchie et Constantin et ses fils. Les *aes* 3 du milieu du IV<sup>e</sup> représentent 4,52 % de l'ensemble. La faible proportion d'*aes* 4 (1,81 %) confirme la faible présence du monnayage tardif dans les collections et le désintérêt ancien des collectionneurs pour ces séries de bronze abondantes, banales, souvent retrouvées en mauvais état.

Dénomination	Nombre	%
Or	34	0,69 %
Denier	240	4,87 %
Quinaire	16	0,32 %
Sesterce	692	14,04 %
<i>Dupondius</i>	220	4,46 %
As	551	11,18 %
Semis	53	1,08 %
<i>Quadrans</i>	7	0,14 %
Antoninien	1408	28,56 %
<i>Aurelianus</i>	414	8,40 %
Double sesterce	14	0,28 %
<i>Argenteus</i>	3	0,06 %
<i>Nummus</i> et fraction	766	15,54 %
Silique	10	0,20 %
<i>Aes</i> 1	17	0,34 %
<i>Aes</i> 2	113	2,29 %
<i>Aes</i> 3	223	4,52 %
<i>Aes</i> 4	89	1,81 %
Padouan	1	0,02 %
Indéterminé	59	1,20 %
Total	4930	100 %

Tableau 6 : Répartition par dénomination des monnaies impériales romaines.

### 4.3. Le cas des monnaies d'or

Dans la rubrique « or », nous avons listé les monnaies en or ainsi que les bijoux monétaires comprenant de l'or (**tableau 7**). Nous avons ici en partie transgressé nos bornes chronologiques. Cette catégorie nécessite un commentaire à part pour trois raisons. La première est le fait que ces espèces constituent les plus fortes valeurs dans le système monétaire romain, de là aussi leur rareté (0,69 %) dans les collections. La deuxième raison réside dans le fait que plusieurs de ces monnaies ont été mises au jour à Autun ou dans les environs. La troisième est le lien qui peut être fait entre l'étude des monnaies du musée et le sujet de recherche portant en partie sur les monnaies d'or isolées en territoire éduen.

N° inv	Effigie	Dénomination	RIC	Trouvaille locale
508AA	Auguste	<i>Aureus</i>	RIC P, 166a	Autun (cat.48)
N.8203	Auguste	<i>Aureus</i>	RIC P, 206	-
N.8213	Tibère	<i>Aureus</i>	RIC P, 29	-
N.8204	Néron	<i>Aureus</i>	RIC P, 78	-
N.8227	Galba	<i>Aureus</i>	RIC P, 206	-
N.8201	Vespasien	<i>Aureus</i>	RIC II, 10	-
N.8253	Titus	<i>Aureus</i>	RIC II, 194	-
N.8214	Domitien	<i>Aureus</i>	RIC II, 128	-
N.8210	Trajan	<i>Aureus</i>	RIC II, 230	-
N.8205	Trajan	<i>Aureus</i>	RIC II, 366 var. ou 367	Autun (cat.56)
N.8230	Hadrien	<i>Aureus</i>	RIC II, 63	-
SE.OR.1	Septime Sévère	<i>Aureus dans pendentif</i>	RIC IV-1, 96b var.	Autun (cat.63)
N.8232	Élagabal	<i>Aureus</i>	RIC IV-2, 61	Autun (cat.65)
SE.OR.2	Maximin	<i>Denier dans pendentif</i>	RIC IV-2, 7a	Autun, 1910.
N.8208	Salonine	<i>Aureus</i>	RIC V-1, 3	Autun (cat.181 [dépôt])
N.8234	Postume et Hercule	<i>Aureus</i>	RIC V-2, 262	Autun (cat.181 [dépôt])
N.8221	Victorin	<i>Aureus</i>	RIC V-2, 100	Autun (cat.181 [dépôt])
SE.OR.4	Tétricus	<i>Aureus en bague</i>	RIC V-2, 32	Laizy (cat.74)
N.8218	Séverine	<i>Aureus</i>	Inédit?	-
504AA	Constantin	<i>Solidus</i>	RIC VI, 815	-
N.8226	Valentinien II	<i>Solidus</i>	RIC IX, 39e?	-
2019.1.1	Valentinien II	<i>Solidus</i>	RIC IX, 49c	Autun (cat.84)
N.8235	Arcadius	<i>Solidus</i>	RIC IX, 35b	-
N.8222	Honorius	<i>Solidus</i>	RIC X, 1287	-
N.8202	Honorius	<i>Solidus</i>	RIC X, 1287	-
N.8207	Honorius	<i>Solidus</i>	RIC X, 1287	-
N.8224	Valentinien III	<i>Solidus</i>	RIC X, 2010- 2011	-
N.8209	Valentinien III	<i>Tremissis</i>	RIC X, 2075	-
N.8223	Majorien	<i>Tremissis</i>	RIC X, 2609	-
N.8236	Zénon	<i>Solidus</i>	RIC X, 901	-
N.8219	Anthémius	<i>Solidus</i>	RIC X, 2820	-
N.8215	Anastase	<i>Tremissis</i>	?	-
N.8211	Justinien	<i>Tremissis</i>	?	-
N.8216?	Anthémius?	<i>Tremissis</i>	?	-

Tableau 7 : Liste des monnaies en or conservées au musée Rolin.

Ces monnaies ne sont pas courantes du fait de leur valeur intrinsèque. Elles s'échelonnent du I<sup>er</sup> au VI<sup>e</sup> siècle, d'Auguste à Justinien. Le I<sup>er</sup> siècle comprend 8 monnaies, le II<sup>e</sup> siècle 4 monnaies, le III<sup>e</sup> siècle 7 monnaies, le IV<sup>e</sup> siècle 4 monnaies et les V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles 11 monnaies. Certaines de ces pièces, au premier chef celles retrouvées à Autun, revêtent une importance archéologique particulière. C'est notamment le cas des monnaies de la fin du III<sup>e</sup> siècle et de l'Empire gaulois qui peuvent être mises en lien avec le siège d'Autun<sup>100</sup>. Des moulages de certaines monnaies d'or sont également présents dans les collections<sup>101</sup>.

Trois bijoux monétaires sont attestés : un pendentif avec *aureus* de Septime Sévère, un second avec un denier de Maximin et un *aureus* de Tétricus monté en bague, est une caractéristique des collections autunoises. Ils sont datés du III<sup>e</sup> siècle, la période la plus faste dans la production de ces objets<sup>102</sup>.

## 5. Les monnaies romaines provinciales

Les 116 monnaies provinciales du musée doivent être divisées en deux lots distincts. Le premier, constitué de 104 monnaies était renfermé dans les valises et mélangé avec les autres monnaies romaines. Il apparaît difficile de connaître l'identité du collectionneur ou du donateur de ce lot. Un second lot de 12 monnaies est beaucoup mieux connu. Conservé à part, il s'agit du don de Fontenay de 1906<sup>103</sup>. Ces deux lots sont traités séparément sous l'appellation don n°1 et don n°2. Les monnaies qu'ils contiennent ont été identifiées grâce aux notices des volumes du *Roman Provincial Coinage (RPC)*<sup>104</sup>.

### 5.1. Répartition par émetteur et dénomination

La répartition par émetteur s'est donc faite séparément selon le lot n°1 de 104 monnaies (**tableau 8**) et le lot n°2 de 12 monnaies (**tableau 9**). Si le lot n°1 n'a pu être rattaché à un donateur, son importance (104 monnaies) et son arc chronologique de la République à Maximien demeurent intéressants. On notera la faible présence des monnaies des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles malgré les 4 monnaies d'Hadrien. C'est le III<sup>e</sup> siècle qui est le plus représenté et particulièrement les principats de Philippe (6 monnaies), Gallien (11 monnaies), Aurélien (10 monnaies) et surtout Probus (18 monnaies). Les exemplaires à l'effigie de Probus sont à mettre en lien avec les 147 monnaies impériales du même empereur qui a visiblement suscité un intérêt particulier dans les collections.

---

<sup>100</sup> Voir : vol.1 – I – 1.2. Les monnaies d'or.

<sup>101</sup> Moulage de 508AA, N.8205, N.8221, N.8218, N.8226, N.8202, N.8224 et N.8219.

<sup>102</sup> BRENOT et METZGER 1992.

<sup>103</sup> Nous renvoyons *supra* : I – 1. Les dons et les médailliers. ANONYME 1906, p. 358-359.

<sup>104</sup> *RPC* I, II, III, IV, VI (en ligne : <https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/volumes> ) et IX.

Émetteur	Nombre
République	1
Auguste	1
Domitien	1
Trajan	2
Hadrien	4
Antonin	1
Septime Sévère	1
Pescennius Niger	1
Caracalla	1
Élagabal	1
Sévère Alexandre	1
Maximin	2
Gordien III	3
Philippe	6
Trébonien Galle	1
Valérien	3
Gallien	11
Claude II	4
Aurélien	10
Tacite	3
Probus	18
Carus	3
Numérien	2
Carin	4
Dioclétien	6
Maximien	11
Indéterminé	2
Total	104

Tableau 8 : Répartition par émetteurs des monnaies provinciales du lot n°1.

Émetteur	Nombre
Gordien III	2
Philippe	3
Trajan Dèce	3
Trébonien Galle	3
Médaille commémorative	1
Total	12

Tableau 9 : Répartition par émetteurs des monnaies provinciales du lot n°2 (don de Fontenay 1906).

Le lot n°2 ne comporte que 12 monnaies s'échelonnant sur une très courte période de Gordien III à Trébonien Galle. Nous avons inclus la médaille commémorative qui était présente avec le lot de monnaie. Il s'agit d'une médaille de 1904 représentant Ignace et Georges Weifert au droit et au revers reprenant le type des autres monnaies du lot à savoir une légende P M S - C-O-L VIM // MCMIII (l'année a bien sûr été adaptée) accompagnée d'une représentation de la Mésie debout à gauche entre un lion et un taureau. Ce lot a d'ailleurs été donné à de Fontenay par les Weifert, ingénieurs des mines en Serbie et collectionneurs de monnaies<sup>105</sup>. Cet envoi est relaté dans les *Mémoires de la Société Éduenne* : « de même provenance ; enfin, une belle médaille de bronze que MM. Ignace et Georges Weifert, propriétaires des mines de lignite de fer, qui ont succédé aux légionnaires de Viminacium, ont fait frapper à leur effigie, en imitation des monnaies de la colonie militaire dont ils exploitent le sol, et recueillent, dans leur musée les précieux débris »<sup>106</sup>. Le lot présent dans les médailliers correspond en grande partie à sa description : « Ces pièces, à l'effigie des empereurs Gordien III, Philippe, Trajan Dèce, Hostilien, Trébonien Galle, Volusien, Gallien, portent au revers la légende P[rovincia] M[OESIAE] S[uperioris] COL[onia] VIM[inacium]. Elles portent aussi un numéro d'émission depuis I sous Gordien jusqu'à XVI sous Gallien »<sup>107</sup>. Il manque visiblement dans ce lot les exemplaires de Volusien et Gallien portant les numéros d'émissions XV et XVI. Le lot n°2 est donc composé exclusivement de monnaies de Viminacium. Et cela est parfaitement logique puisque ce lot provient de Serbie comme en témoigne une nouvelle fois les *Mémoires de la Société Éduenne* : « Notre jeune et aimable collègue, M. Charles de Fontenay, très expert en numismatique romaine, nous envoie pour notre médaillier, une précieuse série des monnaies émises pour l'usage de la colonie militaire de Viminacium, dans la Moesie supérieure, aujourd'hui Kostolatz, monnaies qu'il a recueillies au cours d'un séjour en Serbie et qui se rencontrent rarement dans les collections françaises »<sup>108</sup>. Nous sommes clairement ici face à une volonté de collection de monnaies rares pour agrémenter le médaillier de la Société éduenne.

Concernant les dénominations, le lot n°1 est composé de 86 tétradrachmes en billon et de 18 grands bronzes. Le lot n°2 lui n'est composé que de monnaies en alliage cuivreux.

## 5.2. Répartition par atelier

Ces deux lots de monnaies provinciales sont sans conteste composés de monnaies de collections puisque ce type de monnayage ne circule pas en Gaule. Afin de déterminer leur provenance il convient d'analyser les ateliers de frappe (**tableau 10**). Le lot n°1 est majoritairement composé de monnaies provenant d'Alexandrie d'Égypte, ce qui laisse penser à une collection particulière qui n'est pas mentionnée dans les inventaires. Il pourrait s'agir de l'achat d'un ensemble cohérent auquel se sont ajoutées d'autres monnaies de divers ateliers. Comme nous l'avons signalé *supra*, le lot n°2 provient exclusivement de l'atelier de Viminacium.

<sup>105</sup> PÉRÉ-NOGUÈS 2012, p. 7 ; lettres du 12/01/1906 et du 13/02/1906 adressées par Ch. de Fontenay à A. de Charmasse.

<sup>106</sup> ANOYME 1906, p. 359.

<sup>107</sup> ANONYME 1906, p. 358.

<sup>108</sup> *Ibid.*

Atelier	Nombre
Cephalenia	1
Ephèse	1
Smyrne	1
Antioche (Syrie)	3
Alexandrie d'Egypte	88
Koinon de Bithynie	1
Hadrianopolis (Thrace)	1
Bithynium Claudiopolis	1
Viminacium	2
Anchialus (Thrace)	1
Samos	1
Indéterminé	3
Total	104

*Tableau 8 : Répartition par atelier du lot n°1.*

### **III) La valorisation du fonds**

#### **1. Les monnaies dans le futur musée Rolin**

La présence de monnaies romaines dans le parcours du futur musée d'Autun se justifie à plusieurs échelles. Autun, en tant que ville romaine intégrée à l'Empire, reçoit un flux de monnaies impériales, de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au V<sup>e</sup> siècle. La monnaie constitue un objet économique et politique marqueur de la romanisation en Gaule. Le droit représente l'empereur ou un membre de sa famille, avec des bustes très codifiés. Le revers permet de véhiculer une idéologie officielle pouvant être liée, entre autre, à la sphère religieuse ou militaire et peut également représenter des personnifications ou des allégories. Ces monnaies transmettent une image de la culture romaine en Gaule et sont également un type de mobilier que l'on retrouve beaucoup lors d'opérations archéologiques. La première étape consistait à identifier les monnaies du médaillier Rolin ; la seconde à intégrer les objets dans un parcours muséographique destiné au public.

Le projet muséographique prévoit un médaillier assez complet (plus d'une centaine de monnaies) qui sera présenté dans la séquence « Augustodunum, une ville hors norme », plus précisément dans la section traitant de l'économie de la ville. Il s'agit d'un élément plutôt autonome au sein du parcours. Du fait des difficultés d'identification des provenances, le parti a été pris de présenter ces monnaies pour leur intérêt intrinsèque, selon trois axes qui seront développés *infra*<sup>109</sup> :

- Axe chronologique (présentation en vitrine permanente) : succession de monnaies accompagnant la chronologie.
- Axe thématique ( tiroirs intégrés à la vitrine) : sélection de thèmes saillants et bien représentés dans la collection.
- Axe didactique : présentation sur écran de quelques monnaies numérisées en 3D, très agrandies et accompagnées d'un commentaire d'initiation à la numismatique (lecture des légendes, système monétaire, etc.).

#### **2. Diagnostic : différentes présentations muséographiques possibles**

La présentation muséographique des monnaies se heurte à plusieurs difficultés. Le problème majeur réside dans le fait qu'une monnaie comporte deux faces qui doivent être montrées et valorisées. Cependant, les axes du droit et du revers ne sont pas nécessairement orientés à 12h, ce qui empêche une lecture aisée. De plus, un certain nombre de monnaies n'ont qu'une face parfaitement lisible pour le spectateur, la seconde étant parfois trop usée ou oxydée. La taille des monnaies, souvent petites, est aussi un obstacle à leur mise en valeur. De plus, l'éclairage des pièces soulève également de multiples problèmes pour leur lisibilité et leur valorisation.

Afin d'amorcer les réflexions sur la présentation des monnaies dans le futur musée Rolin et de proposer plusieurs solutions aux conservateurs, nous souhaitons présenter ici trois exemples pris dans d'autres musées<sup>110</sup>. Le premier exemple est celui du musée Saint-Raymond de

---

<sup>109</sup> Nous renvoyons *infra* : III – 3. Réflexion autour de la mise en valeur des monnaies.

<sup>110</sup> Au sujet de ces réflexions, nous souhaitons remercier M.-L. Le Brazidec (UMR 5608 TRACES, Toulouse) et A. Hostein pour nos échanges instructifs et les conseils qu'ils ont bien voulu nous prodiguer.



Toulouse<sup>111</sup> qui a l'avantage de posséder un nombre important de bustes impériaux exceptionnels mis au jour à la villa de Chiragan<sup>112</sup>, pouvant être mis en parallèle avec les effigies monétaires. Une première vitrine numismatique a pour principal but de comparer les monnaies et les bustes impériaux. Ici, les pièces sont présentées sur des plans inclinés (**figure 10**), ne montrant qu'une des deux faces. La sélection des monnaies est volontairement réduite, répartie par grande période chronologique. Elle met en valeur des spécimens lisibles. L'inclinaison des monnaies permet une bonne lecture de ces dernières. La lisibilité est renforcée par un éclairage situé à l'intérieur de la vitrine afin d'éviter les ombres des spectateurs. Le cartel de chacune d'entre elles apparaît distinctement au-dessus de chaque objet et met principalement en avant l'émetteur et la datation de l'objet. Ces supports inclinés pourvus d'arcs de cercle découpés sur mesure pour chaque individu (**figure 11**). Afin de compléter cette mise en valeur, un écran tactile est mis à disposition du public<sup>113</sup>. Une seconde vitrine portant sur les monnaies mises au jour sur deux sites archéologiques toulousains reprend les mêmes dispositifs de présentation : plan incliné et éclairage intérieur (**figure 12**). Cette fois les monnaies présentées sont dotées d'un contexte archéologique local.



Figure 8 : Présentation des monnaies au musée Saint-Raymond de Toulouse (cliché : E. Cazin).

<sup>111</sup> <https://saintraymond.toulouse.fr/> [consulté le 14/10/2021]. La mise en valeur des monnaies a été confiée à M.-L. Le Brazidec, qui nous a fourni de nombreux éléments à ce sujet.

<sup>112</sup> <https://villachiragan.saintraymond.toulouse.fr/> [consulté le 14/10/2021].

<sup>113</sup> Nous renvoyons *infra* : III – 3.3. L'écran : un axe didactique.

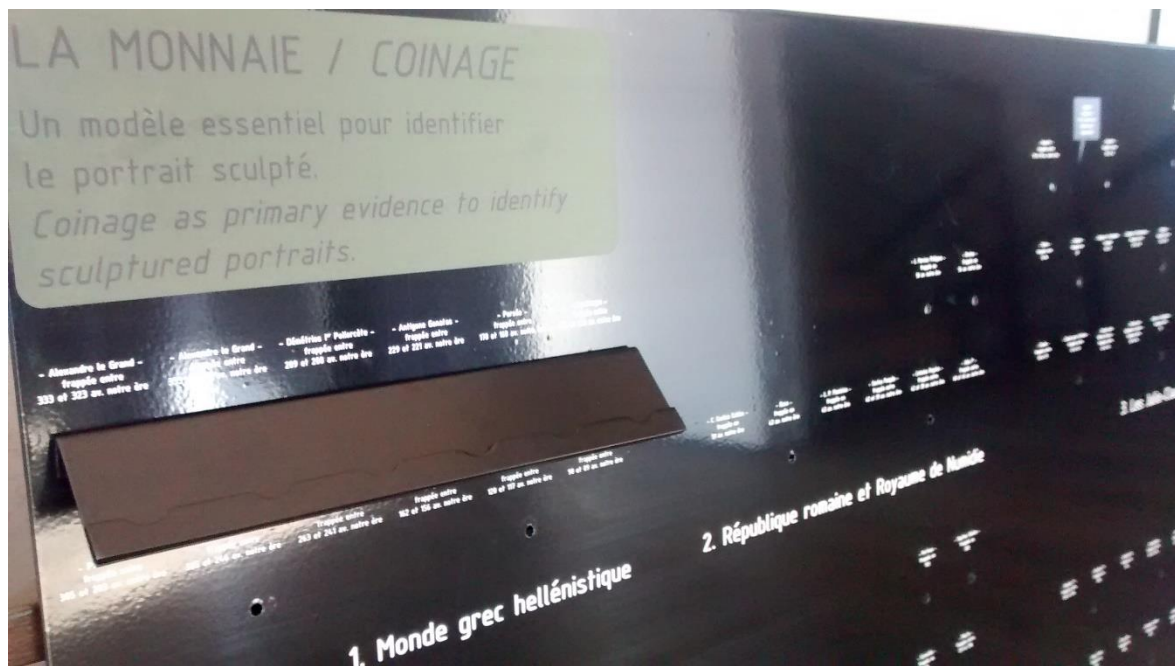


Figure 9 : Détail de la vitrine des monnaies de Saint-Raymond de Toulouse : cartels et supports (cliché : M.-L. Le Brazidec)



Figure 10 : Vitrine mettant en valeur les monnaies découvertes à Toulouse au Musée Saint-Raymond (cliché : M.-L. Le Brazidec).

La deuxième présentation susceptible d'inspirer l'exposition des pièces autunoises est celle du musée de la Romanité à Nîmes<sup>114</sup>. Plusieurs vitrines exposent des monnaies dans une même salle. La première, qui est aussi la plus imposante, concerne la chronologie et les successions dynastiques à l'époque impériale romaine (**figure 13**). Trois autres vitrines thématiques sont également proposées aux visiteurs : « le système monétaire romain », « les monnaies républicaines » et « la riche iconographie monétaire romaine » (**figure 14**). On retrouve pour chacune de ces entités une cohérence dans la présentation. Les monnaies sont exposées au sein de vitrines pupitres sur des plans inclinés. Contrairement au musée Saint-Raymond de Toulouse, les supports sont linéaires et non pourvus d'arcs de cercle permettant de caler parfaitement la monnaie. L'éclairage provient de l'intérieur de la vitrine et une loupe amovible dont l'inclinaison suit celle des supports permet de disposer d'un agrandissement des pièces présentées (**figure 15**).



Figure 11 : Vitrine "monnaies & dynasties impériales" au Musée de la romanité de Nîmes (cliché : M.-L. Le Brazidec).

<sup>114</sup> <https://museedelaromanite.fr/> [consulté le 14/10/2021]. La valorisation des monnaies a été menée par M.-L. Le Brazidec. Nous la remercions à nouveau pour les nombreux éléments qu'elle nous a communiqués.





Figure 12 : Les trois vitrines thématiques du Musée de la romanité à Nîmes (cliché : M.-L. Le Brazidec).



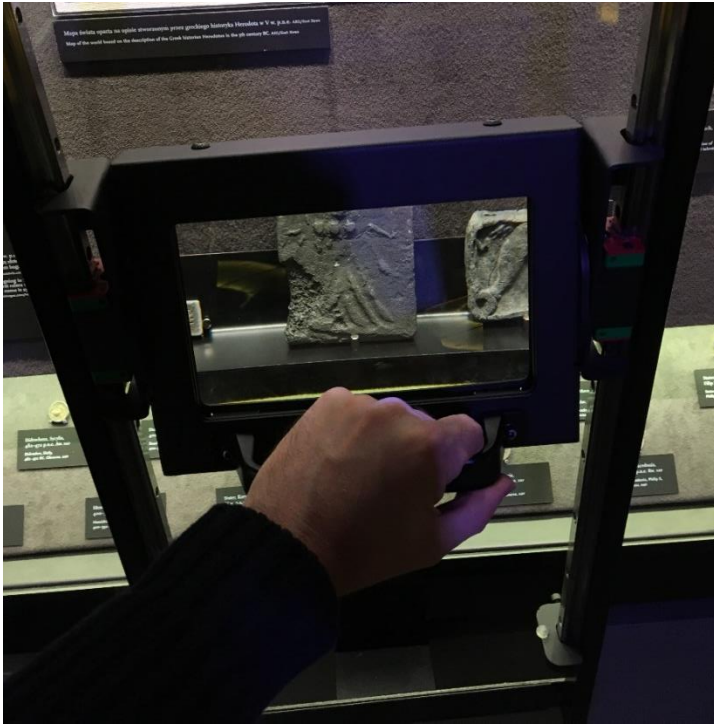
Figure 13 : Dispositif de mise en valeur des monnaies au Musée de la romanité à Nîmes (cliché : M.-L. Le Brazidec).

La troisième muséographie que nous souhaitons évoquer est celle du musée de la Banque de Pologne<sup>115</sup> à Varsovie. Nous remercions ici Antony Hostein pour les différents clichés qu'il nous a fournis. Plusieurs présentations cohabitent au sein du musée. La première se compose de dispositifs classiques ne montrant qu'une seule face des monnaies (**figure 16**), munis d'une loupe (**figure 17**). Des présentations plus innovantes sont également visibles dans les collections. La plupart des vitrines étant à l'horizontale, le musée a également fait le choix de mettre en avant une série de vitrines verticales munies de supports inclinés (**figures 18 et 19**) permettant d'isoler des sélections de monnaies. Enfin, dans le but de pouvoir observer les deux faces d'une sélection particulière de pièces, le musée a mis en place des vitrines verticales à tiroir au sein desquels les monnaies sont placées debout (**figures 20 et 21**). La transparence du dispositif permet de voir le droit et le revers de la monnaie en se positionnant d'un côté ou de l'autre du tiroir. L'éclairage des pièces se situe toujours à l'intérieur des vitrines et les cartels sont le plus souvent disposés en dessous des monnaies.



Figure 14: Dispositif de présentation des monnaies au musée de la Banque de Pologne à Varsovie (cliché : A. Hostein).

<sup>115</sup> <https://www.cpnbp.pl/en> [consulté le 14/10/2021].



*Figure 17 : Dispositif muni d'une loupe au musée de la Banque de Pologne à Varsovie (cliché A. Hostein).*



*Figure 18 : Vitrines verticales du musée de la Banque de Pologne à Varsovie (cliché A. Hostein).*





Figure 15 : Vitrines verticales du musée de la Banque de Pologne à Varsovie (cliché A. Hostein).



Figure 16 : Vitrine verticale en tiroir permettant de voir les deux faces des monnaies, musée de la Banque de Pologne à Varsovie (cliché A. Hostein).



Figure 17 : Vitrine verticale en tiroir permettant de voir les deux faces des monnaies, musée de la Banque de Pologne à Varsovie (cliché : A. Hostein).

### 3. Réflexion autour de la mise en valeur des monnaies

Dès septembre 2020 nous avons engagé avec Agathe Legros et Antony Hostein des échanges sur la mise en valeur des monnaies dans le futur musée. Ils visaient avant tout à définir quelles monnaies allaient être présentées au public. Nous avons finalement adopté une sélection en deux catégories : les monnaies présentées dans un meuble ou médaillier de manière chronologique et les monnaies réparties dans des tiroirs selon des thématiques que nous détaillons *infra*. Ces deux dispositifs seront réunis dans une seule et même pièce et seront accompagnés d'un dispositif multimédia qui apportera des informations supplémentaires sur la numismatique de manière générale. Pour des raisons de médiation, de lisibilité et de compréhension, le choix a été fait de ne présenter qu'une petite partie de l'ensemble des monnaies. Il conviendra de prendre en considération plusieurs éléments déterminants qui sont ressortis de l'observation des dispositifs des autres musées (voir *supra*) à savoir



principalement : l'inclinaison, l'éclairage, le support, les agrandissements (loupe), les cartels et le multimédia.

### 3.1. Le médaillier : un axe chronologique

Ce meuble vise à présenter une centaine de monnaies en suivant un ordre chronologique, du I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> siècle. À travers cette galerie de portraits représentant chaque empereur ou membre de la famille impériale, le principe est d'illustrer la chronologie des événements du monde romain et de la cité des Éduens. Pour des raisons muséographiques nous présenterons ici des « belles monnaies » choisies pour leur lisibilité. L'intérêt de cette frise est de montrer que certaines monnaies ont été frappées durant des événements importants se déroulant notamment à Autun. Par exemple le denier d'Auguste faisant écho à la fondation de la ville sous son principat ; celui de Tibère est à mettre en lien avec la révolte de Sacrovir<sup>116</sup> ; le lot de monnaies de l'année des quatre empereurs (68-69) (Othon, Galba, Vitellius, Vespasien) est à mettre en lien avec la révolte de la même année (Tacite mentionne des événements qui se déroulent chez les Éduens)<sup>117</sup> ; Clodius Albinus, empereur rival de Septime Sévère en Gaule, éliminé à la bataille de Lyon ; Caracalla pour son édit sur la citoyenneté de 212 et pour souligner combien l'époque sévérienne marque localement un apogée dans l'urbanisme ; Postume et l'Empire gaulois afin de souligner l'importance de l'épisode du siège de 269 signalé dans plusieurs sources (*Panegyriques latins*, Ausone)<sup>118</sup> ; Constance Chlore et Constantin pour la restauration de la ville etc... Si les monnaies ne sont pas toutes pourvues de contexte archéologique, elles peuvent néanmoins s'insérer dans un discours historique sur la ville d'Autun.

Le tableau ci-après offre une liste des monnaies qui ont été retenues pour cette présentation<sup>119</sup> (**tableau 11**). La difficulté d'exposer ces monnaies réside notamment dans le fait qu'il demeure compliqué de montrer les deux faces à la fois ; par conséquent, ces monnaies seront exposées en montrant le droit, afin d'obtenir une galerie de portrait des empereurs et impératrices.

N° inv	Dénom.	Effigie	Date anc.	Date réc.	Atelier	Références
N.4131	Denier	Auguste	15 av.	13 av.	Lyon	<i>RIC P</i> , 167a
A2019.0.211	Denier	Tibère	36	37	Lyon	<i>RIC P</i> , 30
A2019.0.212	Denier	Germanicus et Caligula	37	38	Rome	<i>RIC P</i> , 18
N.3198	As	Claude	41	50	Rome	<i>RIC P</i> , 97
N.1285	<i>Dupondius</i>	Antonia	41	50	Rome	<i>RIC P</i> , 92
A2019.0.215	Sesterce	Néron		64	Rome	<i>RIC P</i> , 170
A2019.0.216	Denier	Libertas	68	69	Espagne	<i>RIC P</i> , 24
N.289	Denier	Galba	68	69	Rome	<i>RIC P</i> , 167
A2019.0.217	Denier	Othon		69	Rome	<i>RIC P</i> , 8
N.293	Denier	Vitellius		69	Rome	<i>RIC P</i> , 66

<sup>116</sup> Tacite, *Annales*, III, 40.

<sup>117</sup> Tacite, *Histoires*, IV, 17.

<sup>118</sup> HOSTEIN 2012, p. 146-154.

<sup>119</sup> Cette liste est susceptible d'évoluer selon les demandes ultérieures. La description complète des monnaies se trouve dans les inventaires annexes en format numérique.

N.4035	<i>Dupondius</i>	Vespasien	77	78	Lyon	<i>RIC</i> II, 754 b
N.1268	As	Titus	80	81	Rome	<i>RIC</i> II, 126
N.3324	<i>Dupondius</i>	Domitien	90	91	Rome	<i>RIC</i> II, 393
N.316	Denier	Nerva		97	Rome	<i>RIC</i> II, 13
N.8205	<i>Aureus</i>	Trajan	116	117	Rome	<i>RIC</i> II, 366 var. ou 367
N.420	Denier	Plotine	114	117	Rome	<i>RIC</i> II, 730
N.4078	Sesterce	Hadrien	125	128	Rome	<i>RIC</i> II, 636
N.422	Denier	Sabine	117	136	Rome	<i>RIC</i> II, 391
A2019.0.234	Sesterce	Antonin	145	161	Rome	<i>RIC</i> III, 792
A2019.0.236	Denier	Faustine I divinisée	141	161?	Rome	<i>RIC</i> III, 396
N.841	Sesterce	Marc Aurèle	171	172	Rome	<i>RIC</i> III, 1034 ou 1036
N.4085	Sesterce	Faustine II	161	175	Rome	<i>RIC</i> III, 1638
N.719	Sesterce	Lucius Verus divinisé		169	Rome	<i>RIC</i> III, 1509
N.4060	Sesterce	Lucille	164	169	Rome	<i>RIC</i> III, 1779
N.803	Sesterce	Commode		192	Rome	<i>RIC</i> III, 619
N.361	Denier	Pertinax		193	Rome	<i>RIC</i> IV-1, 8a
N.432	Denier	Didius Julianus		193	Rome	<i>RIC</i> IV-1, 1
N.364	Denier	Clodius Albinus		193	Rome	<i>RIC</i> IV-1, 1c
N.4059	Sesterce	Septime Sévère		196	Rome	<i>RIC</i> IV-1, 720
N.3953	Denier	Julia Domna	196	211	Rome	<i>RIC</i> IV-1, 552 var.
A2019.0.242	Denier	Caracalla		209	Rome	<i>RIC</i> IV-1, 111
N.910	As	Plautille	202	211	Rome	<i>RIC</i> IV-1, 581
N.415	Denier	Géta	200	202	Rome	<i>RIC</i> IV-1, 18
A2019.0.245	Denier	Macrin	217	218	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 22A
N.3929	Denier	Diaduménie n	217	218	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 102
N.8232	<i>Aureus</i>	Élagabal		222	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 61
N.1164	Sesterce	Sévère Alexandre		224	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 419
N.397	Denier	Maximin	235	236	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 7A
N.401	Denier	Maxime	236	238	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 3
N.3938	Antoninien	Balbin		238	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 12
A2019.0.249	Antoninien	Pupien		238	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 10b
N.4072	Sesterce	Gordien III	243	244	Rome	<i>RIC</i> IV-3, 328a
N.598	Antoninien	Philippe	244	247	Rome	<i>RIC</i> IV-3, 26b
N.526	Antoninien	Philippe II	244	246	Rome	<i>RIC</i> IV-3, 218d
N.545	Antoninien	Trajan Dèce		250	Rome	<i>RIC</i> IV-3, 11b
A2019.0.302	Antoninien	Trébonien Galle	251	253	Rome	<i>RIC</i> IV-3, 70

N.534	Antoninien	Volusien	251	253	Rome	<i>RIC</i> IV-3, 179
N.473	Antoninien	Emilien		253	Rome	<i>RIC</i> IV-3, 4
N.493	Antoninien	Valérien		254	Rome	<i>RIC</i> V-1, 125
N.1145	Antoninien	Gallien	260	268	Rome	<i>RIC</i> V-1, 160
N.8208	<i>Aureus</i>	Salonine	257	258	Lyon	<i>RIC</i> V-1, 3
N.576	Antoninien	Valérien II		255	Lyon	<i>RIC</i> V-1, 3
N.3976	Antoninien	Salonin		256	Lyon	<i>RIC</i> V-1, 10
N.4122	Antoninien	Claude II	269	270	Milan	<i>RIC</i> V-1, 172
N.3870	Antoninien	Claude II divinisé	270	?	Rome	<i>RIC</i> V-1, 264
N.3925	Antoninien	Quintille		270	Rome	<i>RIC</i> V-1, 35
N.3488	Antoninien	Aurélien		274	Milan	<i>RIC</i> V-1, 135
N.8218	<i>Aureus</i>	Séverine	274	275	Ticinium	Huvelin 1977 ; Estiot 1999, n°78, p. 127.
N.8234	<i>Aureus</i>	Postume et Hercule		266	Cologne	<i>RIC</i> V-2, 262
N.3848	Antoninien	Marius		269	Atelier I	<i>RIC</i> V-2, 5 ; Cunetio 2502
N.8221	<i>Aureus</i>	Victorin	270	271	Cologne	<i>RIC</i> V-2, 100
N.3485	Antoninien	Tétricus	271	274	Atelier II	<i>RIC</i> V-2, 68-70
N.1070	Antoninien	Tétricus II	273	274	Incertain	<i>RIC</i> V-2, 270
N.3949	Antoninien	Quiétus	260	261	?	<i>RIC</i> V-2, 10
N.2231	<i>Aurelianus</i>	Tacite		275	Rome	<i>RIC</i> V-1, 93 var.
A2019.0.343	<i>Aurelianus</i>	Florien		276	Lyon	<i>RIC</i> V-1, 7
A2019.0.347	<i>Aurelianus</i>	Probus	276	282	Siscia	<i>RIC</i> V-2, 665 var.
N.4138	<i>Aurelianus</i>	Carus	282	283	Lyon	<i>RIC</i> V-2, 24
A2019.0.387	<i>Aurelianus</i>	Carin	283	285	Rome	<i>RIC</i> V-2, 252
N.4137	<i>Aurelianus</i>	Numérien	283	284	Lyon	<i>RIC</i> V-2, 388
A2019.0.396	<i>Aurelianus</i>	Divo Nigriniano		283?	Rome	<i>RIC</i> V-2, 472
N.3086	<i>Nummus</i>	Dioclétien	303	305	Trèves	<i>RIC</i> VI, 582a
N.5029	<i>Nummus</i>	Maximien		307	Trèves	<i>RIC</i> VI, 721
A2019.0.452	<i>Nummus</i>	Constance Chlore	301	303	Lyon	<i>RIC</i> VI, 167a
A2019.0.457	<i>Nummus</i>	Galère	300	301	Rome	<i>RIC</i> VI, 102b
N.3232	<i>Nummus</i>	Maxence	308	310	Rome	<i>RIC</i> VI, 210
N.3233	<i>Nummus</i>	Maximin II	310	313	Trèves	<i>RIC</i> VI, 845a
N.2792	<i>Nummus</i>	Licinius	310	313	Trèves	<i>RIC</i> VI, 845b
N.3600	<i>Nummus</i>	Licinius II	321	324	Cyzique	<i>RIC</i> VII, 18
N.2832	<i>Nummus</i>	Constantin		316	Arles	<i>RIC</i> VII, 96
N.3699	<i>Nummus</i>	Fausta		326	Trèves	<i>RIC</i> VII, 484
N.1389	<i>Nummus</i>	Hélène		328	Arles	<i>RIC</i> VII, 324
N.3218	<i>Nummus</i>	Crispus		321	Lyon	<i>RIC</i> VII, 133
N.5371	<i>Nummus</i>	Delmace		335	Arles	<i>RIC</i> VII, 391

N.3036	<i>Nummus</i>	Théodora	337	340	Trèves	<i>RIC VIII, 79</i>
N.1344	<i>Nummus</i>	Constantin II	328	329	Siscia	<i>RIC VII, 216</i>
N.3888	<i>Aes 2</i>	Constant	348	350	Trèves	<i>RIC VIII, 213</i>
A2019.0.475	Silique	Constance II	353	355	Arles	<i>RIC VIII, 207</i>
N.3655	<i>Aes 1</i>	Magnence	350	353	Amiens	<i>RIC VIII, 34</i>
N.3902	<i>Aes 2</i>	Décence	351	353	?	<i>RIC VIII, ?</i>
A2019.0.476	Silique	Julien II	360	363	Arles	<i>RIC VIII, 297</i>
N.2188	<i>Aes 3</i>	Jovien	363	364	?	<i>RIC VIII, ?</i>
N.3903	Silique	Valentinien	367	375	Trèves	<i>RIC IX, 27a</i>
N.4129	Silique	Valens	364	367	Arles	<i>RIC IX, 6d</i>
N.3892	Silique	Gratien	367	375	Trèves	<i>RIC IX, 27c</i>
2019.1.1	<i>Solidus</i>	Valentinien II	378	383	Trèves	<i>RIC IX, 49c</i>
N.3915	<i>Aes 2</i>	Théodose	392	395	Cyzique	<i>RIC IX, 27a</i>
N.1117	<i>Aes 2</i>	Aelia Flaccila	378	383	Constantinople	<i>RIC IX, 55</i>
N.1119	<i>Aes 2</i>	Magnus Maximus	383	388	Arles	<i>RIC IX, 26a</i>
N.3507	<i>Aes 4</i>	Flavius Victor	387	388	Arles	<i>RIC IX, 29b</i>
N.3899	Silique	Arcadius	392	395	Trèves	<i>RIC IX, 106</i>
N.3914	Demi-silique	Honorius	394	395	Milan	<i>RIC IX, 38b</i>
N.956	Silique	Constantin III	408	411	Arles	<i>RIC X, Arles, 1539</i>
A2019.0.478	Silique	Jovin	411	413	Trèves	<i>RIC X, 1711</i>

Tableau 9 : Monnaies retenues pour le médaillier exposé dans le futur musée.

### 3.2. Les tiroirs : un axe thématique

Les tiroirs pourraient être situés sous le médaillier principal et seraient accessibles aux publics désirant en savoir plus sur certaines thématiques numismatiques. Nous avons, dans un premier temps, retenu cinq thèmes : bustes et attributs du pouvoir ; de la conquête à l'intégration ; dieux, héros et personnifications divines ; guerre, paix et prospérité ; la monnaie comme objet économique. Ici, les monnaies seront tantôt présentées sur le droit et tantôt sur le revers. De nouveau, les thèmes pourront évoluer.

#### 3.2.1. Bustes et attributs du pouvoir

Le thème bustes et attribut du pouvoir a pour but de montrer la diversité des bustes et des couronnes présente sur le monnayage romain d'époque impériale. Bustes adossés, géminés, drapés, cuirassés, tenant une lance, un globe... Les bustes, selon leurs attributs ont une connotation civile, religieuse ou militaire. Les couronnes, elles, peuvent notamment désigner la valeur d'une monnaie par rapport à une autre. En effet, un buste d'empereur pourvu d'une couronne radiée indique une espèce valant le double d'une monnaie où figure un buste lauré, aussi bien pour le bronze que pour l'argent et l'or. Pour les bustes féminins, la valeur double

d'une monnaie se matérialise, à partir de Caracalla, par un croissant à la base du buste. Ainsi l'on observe qu'un antoninien (radié ou portant un croissant) vaut le double d'un denier (lauré) et qu'un *dupondius* vaut le double d'un as. Nous avons souhaité adjoindre à ce thème les bustes et les coiffures des impératrices afin d'observer leur évolution du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle, en relation avec les portraits officiels et la statuaire de marbre. La globalité du système monétaire impérial sera quant à elle expliquée sur un écran.

Voici les monnaies retenues pour ce thème (**tableau 12**). Elles seront présentées avec le droit face au visiteur.

N° inv	Dénom.	Lég. Droit	Descr. Droit	Émetteur	Date	Atelier	Réf.
A2019.0.91	Denier	/ HO - VIRT / KALENI	Têtes d'Honos et Virtus à droite.	P. Mucius Scaevola et Q. Fufius Calenus	70 av.	Rome	<i>RRC</i> 403/1
N.1729	<i>Dupondius</i>	IMP / DIVI F	Tête d'Agrippa portant la couronne rostrale à gauche, adossée à la tête d'Auguste portant une couronne de chêne, à droite.	Auguste	8-3 av.	Nîmes	<i>RIC</i> P, 158
N.943	<i>Dupondius</i>	IMP CAES DOMIT AVG GERM COS XIII CENS PER P P	Tête de Domitien laurée à droite.	Domitien	88-89	Rome	<i>RIC</i> II, 367
N.3416	As	IMP CAES DOMIT AVG GERM COS XVI CENS PER P P	Tête de Domitien laurée à droite.	Domitien	92-94	Rome	<i>RIC</i> II, 409
N.403	Denier	IMP GORDIA NVS PIVS FEL AVG	Buste de Gordien III lauré, drapé et cuirassé à droite.	Gordien III	241	Rome	<i>RIC</i> IV-3, 130

A2019.0.256	Antoninien	IMP GORDIA NVS PIVS FEL AVG	Buste de Gordien III radié, drapé et cuirassé à droite.	Gordien III	243-244	Rome	<i>RIC</i> IV-3, 151
N.425	Denier	IVLIA MAMAE A AVG	Buste de Julia Mamaea drapé à droite.	Sévère Alexandre	225-235	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 343
N.452	Antoninien	M OTACIL SEVERA AVG	Buste d'Otacia Severa diadémé, drapé et sur un croissant, à droite.	Philippe	246-248	Rome	<i>RIC</i> IV-3, 125c
N.3423	<i>Dupondius</i>	NERO CLAVD CAESAR AVG GER P M TR P IMP P P	Tête de Néron radiée à droite.	Néron	65	Rome	<i>RIC</i> P, 293
A2019.0.227	Sesterce	IMP CAES NER TRAIAN O OPTIMO AVG GER DAC P M TR P COS VI P P	Buste de Trajan drapé et lauré à droite.	Trajan	114-117	Rome	<i>RIC</i> II, 672
N.1156	<i>Nummus</i>	FL VAL CONSTA NTINVS NOB C	Buste de Constantin lauré, drapé et cuirassé à droite.	Galère	305-307	Lyon	<i>RIC</i> VI, 194
N.4009	<i>Aes 3</i>	DN CONSTA -NS P F AVG	Buste de Constant drapé, cuirassé et portant un diadème de perles et un globe à gauche.	Constant	348-350	?	<i>RIC</i> VIII, ?
N.3087	<i>Aurelianus</i>	IMP C PROBVS P F AVG	Buste de Probus radié et cuirassé à droite.	Probus	276-282	Lyon	<i>RIC</i> V-2, 107

N.2700	<i>Aurelianus</i>	PROBV- S P F AVG	Buste de Probus radié, cuirassé, portant une lance à gauche.	Probus	276-282	Rome	<i>RIC</i> V-2, 203
N.5319	<i>Aurelianus</i>	VIRTVS P-ROBI - AVG	Buste de Probus casqué, cuirassé, portant un bouclier et une lance à gauche.	Probus	276-282	Ticinum	<i>RIC</i> V-2, 376
N.3872	<i>Nummus</i>	DIVO CONSTAN- TIO PIO PRINCIP	Tête voilée et laurée de Constance Chlore divinisé à droite.	Constantin	317-318	?	<i>RIC</i> VII, ?
N.4068	Sesterce	AGRIPPI- NA M F MAT C CAESAR IS AVGVST I	Buste d'Agrippine drapé à droite.	Caligula	37-41	Rome	<i>RIC</i> I <sup>2</sup> , 55
N.3667	<i>Dupondius</i>	ANTONI- A - AVGVST A	Buste d'Antonia drapé à droite.	Claude	41-50	Rome	<i>RIC</i> I <sup>2</sup> , 92
N.439	Denier	DIVA AVGVST A - MARCIA NA	Buste de Marciana drapé et couronné à droite.	Trajan	112-117	Rome	<i>RIC</i> II, 743
N.3196	<i>Dupondius</i>	SABINA AVGVST A - HADRIA NI AVG P P	Buste de Sabine drapé et portant une tiare à droite.	Hadrien	128-136	Rome	<i>RIC</i> II, 1041
N.1102	Sesterce	DIVA AVGVST A - FAVSTI NA	Buste de Faustine I divinisée drapé à droite.	Antonin	141- 161 ?	Rome	<i>RIC</i> III, 1146 A ou B
N.1081	Sesterce	FAVSTI NA - AVGVST A	Buste de Faustine II drapé et portant un diadème à droite.	Marc Aurèle	161-175	Rome	<i>RIC</i> III, 1653

N.1161	Sesterce	LVCILL AE AVG - ANTONI NI AVG F	Buste de Lucille drapé à droite.	Lucius Verus	164-169	Rome	<i>RIC</i> III, 1747
N.935	As	CRISPIN A - AVGVST A	Buste de Crispine drapé à droite.	Commode	180-188	Rome	<i>RIC</i> III, 680
N.1265	As	IVLIA PIA - FELIX AVG	Buste de Julia Domna drapé à droite.	Caracalla	211-217	Rome	<i>RIC</i> IV-1, 597
N.3506	Denier	IVLIA PAVLA AVG	Buste de Julia Paula drapé à droite.	Elagabal	219-220	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 222
N.3943	Denier	IVLIA SOAEMI AS AVG	Buste de Julia Soaemias drapé à droite.	Elagabal	218-222	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 243
N.426	Denier	IVLIA MAESA AVG	Buste de Julia Maesa drapé à droite.	Elagabal	218-222	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 263
N. 3402	Sesterce	IVLIA MAMA- EA AVGVST A	Buste de Julia Mamaea diadémé et drapé à droite.	Sévère Alexandre	222-235	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 694
N.1097	Sesterce	MARCIA OTACIL SEVERA AVG	Buste d'Otacia Severa diadémé et drapé à droite.	Philippe	244-249	Rome	<i>RIC</i> IV-3, 203a
N.3947	Antoninien	HER ETRVSC ILLA AVG	Buste d'Herennia Etruscilla diadémé, drapé et sur un croissant, à droite.	Trajan Dèce	250	Rome	<i>RIC</i> IV-3, 59b
N.561	Antoninien	SALONI NA AVG	Buste de Salonine diadémé et drapé à droite sur un croissant.	Valerien et Gallien	257-258	Lyon	<i>RIC</i> V-1, 7



N.3973	<i>Aurelianus</i>	SEVERI NA AVG	Buste de Séverine diadémé et drapé à droite sur un croissant.	Aurélien	274-275	Ticinum	<i>RIC</i> V-1, 9
N.1122	<i>Nummus</i>	FLAV MAX - FAVSTA AVG	Buste de Fausta portant un manteau à droite.	Constantin	326	Trèves	<i>RIC</i> VII, 483
N.1210	<i>Nummus</i>	FL HELENA - AVGVST A	Buste d'Hélène portant un diadème et un manteau à droite.	Constantin	327-328	Trèves	<i>RIC</i> VII, 515
N.1445	<i>Nummus</i>	FL MAX THEO- DORAE AVG	Buste de Theodora diadémé et drapé à droite.	Fils de Constantin	337-340	?	<i>RIC</i> VIII, ?

Tableau 10 : Monnaies retenues pour le thème : bustes et couronnes.

### 3.2.2. De la conquête à l'intégration

Le deuxième thème : « de la conquête à l'intégration » se subdivise en trois sous-ensembles : les monnaies avant l'Empire et la conquête, l'intégration dans Rome et la monnaie comme « gazette ». Notre volonté est de montrer l'évolution du monnayage circulant en Gaule et d'observer les changements idéologiques et morphologiques qui lui sont liés.

#### 3.2.2.1. Avant l'Empire et la conquête

Le premier sous-thème offre un bref aperçu du monnayage en circulation avant l'Empire romain et la conquête de la Gaule. Il s'agit ici de montrer le monnayage existant avant l'avènement de l'Empire c'est-à-dire les monnaies grecques (statères, monnaies de Massalia...), les monnaies républicaines (deniers et as onciaux) et les monnaies gauloises (deniers et potins). Voici la liste des monnaies sélectionnées (**tableau 13**).

N° inv	Dénom.	Emetteur	Effigie	Date anc.	Date réc.	Atelier
A2019.0.509	Statère	Corinthe	Athena	415 av.	387 av.	Corinthe
A2019.0.510	Statère	Corinthe	Athena	415 av.	387 av.	Corinthe
A2019.0.566	AE	Marseille	Artemis	Ile av?	Ile av?	Marseille
N.5656	As	?	Janus	169 av.	158 av.	Rome
N.4007	Denier	C. Terentius Lucanus	Rome		147 av.	Rome
A2019.0.113	Denier	L. Thorius Balbus	Junon Sospita		105 av.	Rome
A2019.0.115	Denier	C. Mamilius Lemetanus	Mercure		82 av.	Rome
A2019.0.124	Denier	L. Plautius Plancus	Méduse		47 av.	Rome
N. 963	Denier	C. Cossutius Maridianus	Jules César		44 av.	Rome
N.4134	Denier	Marc Antoine et M. Barbatius Pollio	Marc Antoine		41 av.	?
A2019.0.162	Denier	Marc Antoine	Galère	32 av.	31 av.	?
A2019.0.565	Denier	Éduens	?	Ier av.	Ier av.	Éduens
N.3911	Denier	Éduens	?	Ier av.	Ier av.	Éduens
A2019.0.563	Denier	Séquanes	?	Ier av.	Ier av.	Séquanes
N.3910	Potin	Grand Est	?	Ier av.	Ier av.	Grand Est

Tableau 11 : Monnaies retenues pour le sous-ensemble : avant l'Empire.

### 3.2.2.2. L'intégration dans Rome

Le deuxième sous-ensemble porte sur l'intégration dans Rome à différents niveaux. Il s'agit ici de montrer, dans un premier temps, le changement de système monétaire advenu avec l'Empire<sup>120</sup>. Si les monnaies plus anciennes continuent de circuler malgré la mise en place du nouveau système monétaire, elles disparaissent peu à peu de la circulation et sont remplacées par les monnaies impériales. Ces dernières sont un vecteur de la culture romaine et de l'idéologie officielle qui se diffusent dans tout l'Empire. Droits, revers et légendes mettent en scènes des statues, des scènes mythologiques ou encore des monuments pour ne citer que ces exemples. Les monnaies retenues sont les suivantes (**tableau 14**). Seuls les revers seront visibles dans les vitrines.

<sup>120</sup> Le thème du système monétaire sera abordé plus spécifiquement sur un écran.

N° inv	Dénom.	Lég. Revers	Descr. Revers	Effigie	Date	Atelier	Réf.
A2019.0.109	Denier	MN. AE-MILIO / L-E-P	Trois arches surmontées par une statue équestre. Le cavalier porte une cuirasse et une couronne et tient une lance.	?	114-113 av.	Rome	<i>RRC</i> 291/1
N.702	As	// ROM ET AVG	Autel de Lyon.	Auguste	7-3 av.	Lyon	<i>RIC P</i> , 230
N.3191	As	/ S - C // PROVIDE NT	Autel à double porte à panneaux.	Auguste	22-30	Rome	<i>RIC P</i> , 81
N.4038	Sesterce	/ DIVO - AVG / S - C	Temple hexastyle guirlandé et surmonté d'un quadrigé. Devant le temple, Caligula voilé et en toge sacrifiant avec une patère au-dessus d'un autel. Un assistant conduit un taureau vers l'autel et un autre tient une patère.	Pietas	40-41	Rome	<i>RIC P</i> , 51
N.441	Denier	/ DE / GERM	Arc triomphal surmonté d'une statue équestre entre deux trophées aux pieds desquels se trouvent deux captifs. Le cavalier, à droite, tient une lance.	Neron Claudius Drusus Germanicus	41-45	Rome	<i>RIC P</i> , 70
N.4993	As	PACE PR VBI[Q PARTA IANVM CLV]SIT / S - C	Temple de Janus dont la porte se trouve à droite et les fenêtres à gauche.	Néron	65	Rome	<i>RIC P</i> , 306
N.4065	Sesterce	SPQR OPTIMO [PRINCIPI] / IOM // S C	Arc triomphal.	Trajan	103-111	Rome	<i>RIC II</i> , 572

N.323	Denier	P M TR P COS VI P P SP[QR]	Colonne trajane surmontée d'une statue de Trajan et revêtant deux aigles à la base.	Trajan	114-117	Rome	RIC II, 356
N.931	Sesterce	DIVO [PIO] / S - C	Colonne surmontée d'une statue d'Antonin divinisé.	Antonin divinisé	161	Rome	RIC III, 1269
N.1396	Nummus	PROVIDE N-TIAE AVGG // PTR [croissant pointé]	Porte de camp surmontée d'une étoile.	Constantin	326	Trèves	RIC VII, 475

Tableau 12 : Monnaies retenues pour le sous-ensemble : la romanisation.

### 3.2.2.3. La monnaie comme « gazette »

Le troisième sous-ensemble s'intitule : « la monnaie comme gazette ». Il vise à montrer que la monnaie constitue un vecteur d'information qui se diffuse depuis l'empereur et ses conseillers jusque dans les provinces. En effet, par le biais d'images et de textes, la monnaie véhicule des informations de premier ordre : naissances ou funérailles impériales, jeux et concours à Rome, victoires militaires, etc. On peut citer l'exemple des jeux séculaires de Domitien et de Philippe, de la représentation de la Dacie vaincue sous Trajan et Hadrien, de la mort d'Auguste, de Faustine I et de Mariniana ou encore de la naissance de Commode. Voici les revers de monnaies qui ont été retenus pour cette catégorie (**tableau 15**) :

N° inv	Dénom.	Lég. Revers	Descr. Revers	Effigie	Date	Réf.
N.707	Sesterce	COS XIII - LVD SAEC A PO[P FRVG AC] // S C	Domitien assis à droite sur une chaise placée sur une plateforme. Devant lui, deux citoyens déposant des offrandes devant un temple.	Domitien	88	RIC II, 375
N.3350	As	COS XIII - LVD SAEC FEC // S C	Domitien debout à gauche tenant une patère au-dessus d'un autel. Face à lui, un harpiste et un flutiste. En arrière-plan : un temple.	Domitien	88	RIC II, 385a

N.3328	As	/ S - C // DACIA	La Dacie assise à gauche sur un rocher tenant un vexillum et une épée recourbée. Son pied droit se trouve sur un globe.	Hadrien	134-138	RIC II, 850
A2019.0.265	Antoninien	SAECVLAR ES AVGG // II	Louve à gauche, allaitant les jumeaux.	Philippe	248	RIC IV-3, 15
N.511	Antoninien	SAECVLAR ES AVGG // V	Cerf à droite.	Philippe	248	RIC IV-3, 19
N.528	Antoninien	SAECVLAR ES AVGG // VI	Antilope à gauche.	Philippe	248	RIC IV-3, 22
N.3651	Sesterce	SAECVLAR ES AVGG // S C	Chèvre à gauche.	Philippe II	248	RIC IV-3, 264a
N.4036	As	/ S - C	Aigle sur un globe, la tête à droite.	Auguste	34-37	RIC I <sup>2</sup> , 82
N.1065	Sesterce	CON-SE-CRA-TIO // S C	Aigle volant à droite et portant Faustine tenant un sceptre et un manteau étoilé.	Faustine I divinisée	141-161?	RIC III, 1133
N.472	Antoninien	CONSECRA TIO	Paon de face, regardant à gauche.	Mariniana divinisée.	256-257	RIC V-1, 3
N.1055	Sesterce	SAECVLI FELICIT / S - C	Pulvinar sur lequel se trouve Antonin et Commode, au-dessus, deux étoiles.	Faustine II	161-175	RIC III, 1665
N.4083	Sesterce	SPQR OPTIMO PRINCIPI / S - C	La Dacie assise à droite sur un bouclier et se tenant la tête. En face d'elle, un trophée.	Trajan	103-111	RIC II, 560
N.767	Sesterce	REX [PARTHIS] DATVS // S C	Trajan assis sur une plateforme à droite avec un préfet. Devant lui, la Dacie agenouillée.	Trajan	114-117	RIC II, 667

Tableau 13 : Monnaies retenues pour le sous-ensemble : la monnaie comme gazette.

### 3.2.3. Dieux, héros et personnifications divines

Le troisième thème que nous avons choisi d'aborder est celui de la religion et des figurations divines et personnifications. En effet, la « romanisation » passe également par une forte présence de la religion officielle en Gaule. Les divinités de cette religion polythéiste sont représentées au revers des monnaies romaines. À côté de ces divinités, les personnifications et allégories sont elles aussi massivement représentées. Enfin, avec le christianisme, les symboles chrétiens feront eux aussi leur apparition sur les monnaies. Voici les revers que nous avons sélectionnés afin d'illustrer ce thème (**tableau 16**) :

N° inv	Dénom.	Lég. Revers	Descr. Revers	Effigie	Date	Atelier	Réf
N.3193	As	/ S - C	Neptune debout à gauche vêtu d'un manteau tenant un petit dauphin et un trident.	Agrippa	37-41	Rome	<i>RIC I</i> , 58
N.1266	<i>Dupondius</i>	CERES - AVGVS TA // SC	Cérès voilée et drapée assise à gauche sur un trône, tenant deux épis de blé et une torche.	Claude	41-50	Rome	<i>RIC I</i> , 94
N.743	As	/ S - C	Minerve drapée et casquée à droite tenant une lance et un bouclier.	Claude	41-50	Rome	<i>RIC I</i> , 100
N.4080	Sesterce	IOVI - VICTOR I // S C	Jupiter assis à gauche tenant une Victoire et un sceptre.	Domitien	90-91	Rome	<i>RIC II</i> , 388
N.899	Sesterce	/ S - C	Diane debout à gauche tenant une flèche et un arc.	Hadrien	134-138	Rome	<i>RIC II</i> , 777
N.906	As	I-V-N-O / S - C	Junon debout à gauche tenant une patère et un sceptre, à ses pieds, un paon.	Faustine II	161-175	Rome	<i>RIC III</i> , 1647
N.3687	As	VENVS / S - C	Venus debout à gauche tenant une pomme et un sceptre.	Lucille	164-169	Rome	<i>RIC III</i> , 1764
N.3869	Antoninien	LVNA LVCIFE RA	Luna volant dans un bige à gauche.	Julia Domna	211-217	Rome	<i>RIC IV-1</i> , 379a

N.1127	Antoninien	P M T-R P III COS II P P	Apollon assis à gauche tenant une branche et se reposant sur une lyre.	Gordien III	241-243	Rome	<i>RIC IV-3, 88</i>
A2019.0.250	Antoninien	VIRTVT I AVGVS TI	Hercule, nu, debout à droite, reposant sa massue couverte d'une peau de lion sur un amas de rochers.	Gordien III	241-243	Rome	<i>RIC IV-3, 95</i>
N.860	Sesterce	AETER- NITATI AVG / S - C	Sol debout de face, la tête à gauche, levant la main et tenant un globe.	Gordien III	241-243	Rome	<i>RIC IV-3, 297a</i>
N.468	Antoninien	PIETAS AVGG	Mercure debout à gauche tenant une bourse et un caducée.	Herennius Etruscus	251	Rome	<i>RIC IV-3, 142b</i>
N.463	Antoninien	MARTI PR- OPVGT	Mars debout à gauche se reposant sur un bouclier et tenant une lance retournée.	Emilien	253	Rome	<i>RIC IV-3, 6</i>
A2019.0.274	Antoninien	DEO VOLKA NO	Vulcain debout dans un temple tenant un marteau et des pinces ; à ses pieds, une enclume.	Valerien	258	Lyon	<i>RIC V-1, 5</i>
N.3858	Antoninien	SERAPI CO- MITI AVG	Serapis debout à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre transversal.	Postume	266	Atelier I	<i>RIC V-2, 329 ; Cunetio 2421</i>
N.3838	Antoninien	HERC DEVS- ONIENS I	Hercule debout de face, la tête à droite, tenant une massue, un arc et la peau de lion.	Postume	260-261	Atelier I	<i>RIC V-2, 64 ; Cunetio 2383</i>

N.3426	As	LIBERTAS - AVGVS TA / S - C	Libertas drapée debout de face, la tête à droite, tenant un pileus et ayant le bras gauche en extension.	Claude	41-50	Rome	<i>RIC I</i> , 97
N.3104	As	/ S - C	Spes avançant à gauche et tenant une fleur et un pan de son vêtement.	Titus	77-78	Lyon	<i>RIC II</i> , 786
N.1815	As	MONETA - AVGVS TI / S - C	Moneta debout à gauche tenant une balance et une corne d'abondance.	Domitien	95-96	Rome	<i>RIC II</i> , 423
N.745	Sesterce	TR POT - COS II // S C	Concordia assise à gauche tenant une patère et une double corne d'abondance. Devant elle, un autel.	Trajan	98-99	Rome	<i>RIC II</i> , 388
N.751	Sesterce	SALVS - AVG / S - C	Salus debout à gauche nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel avec une patère et tenant un sceptre.	Hadrien	134-138	Rome	<i>RIC II</i> , 786
N.3669	<i>Dupondius</i>	AEQVITAS - AVG / S - C	Aequitas debout à gauche tenant une balance et un sceptre.	Hadrien	134-138	Rome	<i>RIC II</i> , 795
N.3916	<i>Aes 2</i>	FELTEMP - REPARATIO // ALEI	L'empereur debout à gauche tenant un étendard et un bouclier posé au sol, devant lui deux captifs se faisant face.	Constance II	348-350	Alexandrie	<i>RIC VIII</i> , 54
N.3268	<i>Aes 3</i>	FELTEMP - REPARATIO // [...]	Phoenix radié debout à droite sur des rochers.	Constant	348-350	?	<i>RIC VIII</i> , ?
N.3094	<i>Aes 1</i>	SALVS DD NN AVG ET	Christe.	Magnence	350-353	Lyon	<i>RIC VIII</i> , 154



		CAES / A - ω // LPLG					
--	--	----------------------------	--	--	--	--	--

Tableau 14 : monnaies retenues pour le thème : Religion et personification.

### 3.2.4. Guerre, paix, prospérité

Le quatrième thème abordé dans les tiroirs est : « Guerre, paix, prospérité ». Le thème militaire est très régulièrement évoqué sur les monnaies, que ce soit par la figuration du dieu de la guerre Mars, à travers les bustes d'empereurs vêtus en habits militaires, par des trophées, des captifs, des provinces vaincues, par une scène montrant l'empereur terrassant un ennemi. Ces thématiques martiales sont indissociables des thématiques de la paix et de la prospérité que nous avons choisi d'illustrer avec les revers suivants (**tableau 17**) :

N° inv	Dénom.	Lég. Revers	Descr. Revers	Effigie	Date	Atelier	Réf
N.791	Sesterce	[TR P II COS] / S - C // DE SARM	Trophée entre deux captifs.	Commode	177	Rome	RIC III, 1557
A2019.0.24	Denier	// L. LIC. C.N. DOM	Guerrier gaulois nu dans un bige à droite, tenant un bouclier, un carnyx, une lance et les rênes.	Rome	118 av.	Rome	RRC 282/2
N.302	Denier	// IVDAEA	Judée assise sur le sol à droite, derrière elle, un trophée.	Vespasien	69-71	Rome	RIC II, 15
N.305	Denier	PON MAX - TR P COS VI	Victoire debout à gauche sur une proue tenant une couronne et une palme.	Vespasien	75	Rome	RIC II, 93
N.336	Denier	SPQR OPTIMO PRINCIPI	La Dacie assise à droite sur un bouclier et se tenant la tête. En dessous, une épée recourbée.	Trajan	103-111	Rome	RIC II, 216
N.1257	Dupondius	SPQR OPTIMO PRINCIPI / S - C	Trajan galopant à droite et pointant sa lance sur un dace situé sous le cheval.	Trajan	103-111	Rome	RIC II, 545

N.382	Denier	MARS VLTOR	Mars marchant à droite tenant une lance et un bouclier.	Sévère Alexandre	231-235	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 246
N.3923	Antoninien	IOVI CON-SER // P	L'empereur en costume militaire debout à droite, tenant un sceptre long, recevant un globe de Jupiter debout à gauche, tenant un sceptre long.	Aurélien	272-274	Milan	<i>RIC</i> V-1, 129
N.1469	Aes 2	FEL TEMP REPAR- ATIO // SLG	Militaire debout à droite, la tête à gauche, tenant une lance et une figure à sa gauche. Derrière eux une hutte et un palmier.	Constant	348-350	Lyon	<i>RIC</i> VIII, 84
N.1387	Aes 3	FEL TEMP - REPARAT IO // GPLG	Soldat tuant un cavalier tombant avec une lance et un bouclier.	Constance II	353-355	Lyon	<i>RIC</i> VIII, 189
N.568	Antoninien	LEG X GEM VI P VI F	Taureau à droite.	Gallien	258	Milan	<i>RIC</i> V-1, 357
N.4049	Sesterce	PAX - AVGVSTI / S - C	Pax debout à gauche tenant une branche et un sceptre transversal.	Maximin	235-236	Rome	<i>RIC</i> IV-2, 58
A2019.0.65	Denier	-	Corne d'abondance superposée au foudre, entouré d'une couronne végétale.	Q. Fabius Maximus	82-80 av. J.-C.	Rome	<i>RRC</i> 371/1
N.3677	As	TR POT - COS III / S - C	Caducée ailé entre deux cornes d'abondance qui se croisent.	Antonin	140-144	Rome	<i>RIC</i> III, 705a

Tableau 15 : Monnaies retenues pour le thème : Guerre, paix, prospérité.

### 3.2.5. La monnaie comme objet économique

Enfin le dernier tiroir est consacré à « la monnaie comme objet économique ». Il sera complété par du contenu sur écran. Il convient ici de distinguer les monnaies comme témoins de phénomènes économiques des simples traitements appliqués sur certaines monnaies. Les imitations, les monnaies fourrées sont à mettre en rapport avec des dévaluations. Parallèlement le tiroir traitera de ces « anomalies » à savoir, les monnaies incuses, crénelées, percées etc... Les moules monétaires de faussaires trouvés au théâtre d'Autun pourront compléter cette thématique. Voici les monnaies qui ont été retenues pour ce thème (**tableau 18**) :

N° inv	Dénom.	Émetteur	Effigie	Dates	Atelier	Réf	Observations
N.5325	Aes 2	Constant	Constant	340-350	?	RIC VIII, ?	Incuse
N.295	Denier	Vitellius	Vitellius	69	Rome	RIC I <sup>2</sup> , 107	Fourrée?
N.4039	Sesterce	Caligula	Caligula et ses sœurs	37-38	Rome	RIC I <sup>2</sup> , 33	
N.4071	Sesterce	Caligula	Caligula et ses sœurs	37-38	Rome	RIC I <sup>2</sup> , 33	
N.3138	As	Trajan	Trajan	103-111	Rome	RIC II, 583 var.	Monnaie dentelée.
A2019.0.305	Antoninien	Indéterminé	Claude II divinisé	270-?	Rome	RIC V-1, 266	
N.2589	Antoninien	Imitation	Claude II divinisé	270-?	Local	RIC V-1, 266	
N.4923	Dupondius	Auguste	Agrippa et Auguste	10-15	Nîmes	RIC I <sup>2</sup> , 160	La monnaie est percée.
N.542	Antoninien	Élagabal	Élagabal	218-222	Rome	RIC IV-2, 138	
N.1126	Antoninien	Gallien	Gallien	260-268	Rome	RIC V-1, 207	
N.3486	Antoninien	Imitation	Tétricus	271-274	Local	RIC V-2, 90	

Tableau 16 : Monnaies retenues pour le thème : la monnaie comme objet économique.

### 3.3. L'écran : un axe didactique

Un dispositif numérique sous forme d'écran tactile viendra compléter le dispositif de médiation en lien avec la numismatique. Le contenu de cet écran sera organisé autour de deux onglets principaux. Le premier est relatif au système monétaire romain. Il montrera par des schémas simples, les équivalences entre les différentes dénominations. Il sera rattaché à la monnaie comme objet économique en montrant ce qu'il est possible d'acheter avec telle ou telle somme. Le second onglet quant à lui montrera une sélection de monnaies en image haute définition. Cette sélection de monnaies de bonne qualité à la légende lisible servira d'outil à la compréhension et au déchiffrement d'une titulature d'empereur romain. Un dispositif sur écran permet en outre de pallier le manque de lisibilité lié à la petite taille des objets. Un écran tactile similaire est visible au musée Saint-Raymond de Toulouse<sup>121</sup> (**figure 22**).



Figure 18 : Écran tactile du musée Saint-Raymond de Toulouse (Cliché E. Cazin), d'après le site internet du musée.

<sup>121</sup> [https://saintraymond.toulouse.fr/Dispositif-innovant-au-musee-Saint-Raymond\\_a754.html](https://saintraymond.toulouse.fr/Dispositif-innovant-au-musee-Saint-Raymond_a754.html) [consulté le 14/10/2021]

Voici les monnaies qui ont été retenues dans les collections pour cet écran (**tableau 19**) :

N° inv	Dénom.	Lég. Droit	Descr. Droit	Lég. Revers	Descr. Revers	Dates	Réf
N.312	Denier	IMP CAES DOMIT AVG GERM P M TR P VII	Tête de Domitien laurée à droite.	IMP XIII COS XIII CENS P P P	Minerve debout à droite tenant une lance et un bouclier.	87	<i>RIC II</i> , 100
N.745	Sesterce	IMP CAES NERVA TRAIA-N AVG GERM P M	Buste de Trajan lauré à droite.	TR POT - COS II // S C	Concordia assise à gauche tenant une patère et une double corne d'abondance. Devant elle, un autel.	98-99	<i>RIC II</i> , 388
N.838	Sesterce	IMP CAES M AVREL ANTONI NVS AVG P M	Buste de Marc Aurèle drapé sur l'épaule gauche à droite.	CONCOR D AVGVST OR TR P XV / S - C // COS III	Marc Aurèle et Lucius Verus se serrant la main.	161	<i>RIC III</i> , 795
N.622	Antoninien	IMP CAE C VIB TREB GALLVS AVG	Buste de Trébonien Galle radié, drapé et cuirassé à droite.	LIBERTA S AVGG / - *	Libertas debout à gauche tenant un pileus et un sceptre.	251-253	<i>RIC IV</i> - 3, 38
N.4023	<i>Nummus</i>	CONSTA NTINVS IVN NOB C	Tête de Constantin II laurée à droite.	CAESAR VM NOSTRO RVM / VOT / X // RT	Couronne.	321	<i>RIC VII</i> , 243
N.3907	<i>Aes 2</i>	DN CONSTA N-TIVS P F AVG	Buste de Constant drapé, cuirassé et portant un diadème de perles et un globe à gauche.	FEL TEMP - REPARA TIO // ALET	L'empereur debout à gauche tenant un étendard et un bouclier posé au sol, devant lui deux captifs se faisant face.	348-350	<i>RIC VIII</i> , 54

Tableau 17 : Monnaies retenues pour l'écran et l'explication des titulatures.

### 3.4. Un outil pédagogique

Comme nous pouvons le voir, seule une faible proportion des monnaies du médaillier du musée Rolin trouvera sa place dans les vitrines. Il semblerait cependant important d'utiliser le reste de la collection numismatique à des fins pédagogiques et ce pour différents types de publics.

Dans un premier temps, ce volet pédagogique pourrait concerner les visiteurs du musée. Lors de visite portant sur l'époque gallo-romaine au musée Rolin pour les scolaires, il serait intéressant de montrer au jeune public, à quoi ressemble ce type de mobilier et voire leur faire manipuler en établissant au préalable un petit médaillier composé d'espèces communes et peu fragiles. Pour les adultes, des visites orientées sur la numismatique et les différents thèmes que nous avons mentionnés *supra* pourraient être organisées, toujours en présentant au public de vrais objets sortis des réserves.

Dans un second temps, ce volet pédagogique pourrait s'adresser davantage à des enseignants et étudiants issus du milieu académique et de la recherche, en histoire et en archéologie. Les actions envisagées pourraient prendre la forme d'un stage ou d'une formation / initiation à la numismatique comme il en existe déjà dans d'autres structures. Il s'agirait de former les étudiants en archéologie aux fondements de la numismatique à travers quelques grands principes théoriques et surtout à travers un travail d'identification avec des monnaies antiques. Ce type de formation pourrait également s'ouvrir en formation continue pour des archéologues de terrains issus d'agences publiques ou privées et de services de collectivités territoriales locales. Les monnaies étant déjà identifiées, il sera possible de corriger rapidement les identifications. Ces formations pourraient avoir lieu au Service Archéologique de la ville d'Autun en partenariat avec le musée Rolin. En effet le SAVA possède l'espace nécessaire pour réaliser ce type de stage.

### 3.5. La mise en ligne des monnaies

Il a été envisagé par le musée Rolin d'Autun de réaliser une mise en ligne des monnaies et de créer ainsi un « musée virtuel ». Si cette tâche dépasse le cadre de nos missions de thèse CIFRE, nous souhaitons préparer au mieux cette mise en ligne. La description de chacune des monnaies antiques a été réalisée lors de la phase d'inventaire. Seule une couverture photographique manquait pour constituer un dossier documentaire complet destiné à être exporté en ligne. Nous allons donc traiter ici particulièrement du protocole mis en place pour la photographie des monnaies.

Du fait du nombre très important d'individus, il a été exclu de photographier les monnaies de manière traditionnelle, de les remettre ensuite à l'échelle et enfin de les détourer une à une. Sur les conseils d'Antony Hostein, nous avons décidé d'utiliser un dispositif effectuant toutes ces tâches automatiquement. Le dispositif en question se nomme Quick PX et a été développé par l'entreprise Danner<sup>122</sup>. Afin de réaliser la campagne photographique des monnaies dans des délais raisonnables, nous avons eu la chance d'utiliser deux machines en même temps. La première nous a aimablement été prêtée par le centre de recherche européen de Bibracte et la seconde par l'UMR 8210 ANHIMA que nous souhaitons remercier ici. Chaque machine nécessite la présence d'une personne pour effectuer les photographies. Si nous avons nous-mêmes pris le contrôle d'une des deux machines durant toute la durée de la campagne, plusieurs personnes se sont relayées pour prendre en main le second dispositif. Nous souhaitons ici vivement remercier les trois personnes qui nous ont assistés dans cette lourde tâche : Florent

---

<sup>122</sup> Le site internet du constructeur et développeur de ce système : <http://www.quickpx.de/> [consulté le 07/10/2021]

Potier<sup>123</sup>, Pierre Dehan<sup>124</sup> et Chloé Linguanotto<sup>125</sup>. Le dispositif Quick PX se présente sous la forme d'une boîte munie : d'une surface transparente sur laquelle la monnaie est déposée, de LED et d'un appareil photo. Le tout est relié à un ordinateur permettant de contrôler la luminosité, le numéro d'inventaire et les paramètres généraux<sup>126</sup> (figures 23 et 24). C'est dans cet ordinateur que sont ensuite stockées les photos, en différents formats : jpg, tif ou web. Ce dispositif présente de nombreux avantages : il permet de photographier les monnaies à l'échelle, il détoure automatiquement le droit et le revers, il permet de réunir ces deux faces sur la même image (format web) et enfin il accroît considérablement la rapidité d'exécution de la couverture photographique. En effet, un dispositif contrôlé par une personne permet de réaliser les photos de 150 à 200 monnaies par jour.



Figure 19 : Le dispositif Quick PX (cliché : F. Potier).

---

<sup>123</sup> Docteur en numismatique à l'Université de Franche-Comté.

<sup>124</sup> Masterant en numismatique à l'Université de Bourgogne.

<sup>125</sup> Titulaire d'un Master professionnel en archéologie (Université Paris I, Panthéon-Sorbonne).

<sup>126</sup> En ce qui concerne le détail du fonctionnement du dispositif, nous renvoyons au retour d'expérience de Florent Potier : <https://fpotiernum.hypotheses.org/1> [consulté le 07/10/2021]. Toutes les illustrations présentées ici sont tirées de cet article.



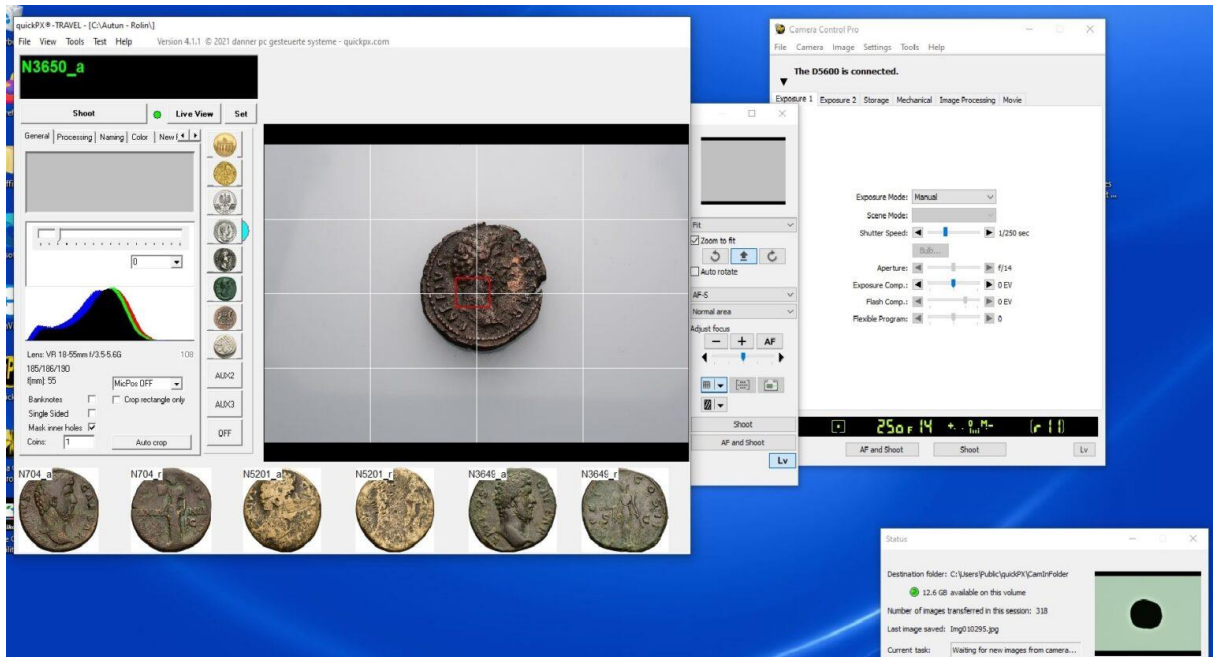


Figure 20 : L'interface du logiciel Quick PX (cliché : F. Potier)

La campagne photographique s'est déroulée durant l'été 2021 et a duré 16 jours. Les 5400 pièces ont été photographiées et sauvegardées temporairement sur des disques durs externes en attendant qu'elles fassent l'objet d'une sauvegarde pérenne en ligne. La réflexion autour de la création d'un musée virtuel est toujours en cours. Le musée Saint-Raymond de Toulouse a par ailleurs mis en ligne une sélection de ses collections numismatiques sur son site internet<sup>127</sup> ; ce type de valorisation pourrait servir d'exemple aux collections autunoises.

En effet, de nombreuses collections numismatiques publiques sont visibles en ligne, par exemple grâce au système des Linked Open Data ou Web de données. Ces données ouvertes et liées sont utilisées en numismatique, notamment par le biais du projet nomisma.org inauguré en 2010 par l'American Numismatic Society (ANS)<sup>128</sup>. Ce type de projet permet de créer du lien entre plusieurs bases de données de collections de monnaies en ligne telles que celles de l'ANS, de la BnF ou encore de l'Ashmolean Museum à Oxford. Fr. Duyrat et D. Wigg-Wolf ont récemment publié un article montrant les avantages du projet nomisma<sup>129</sup>, qui se fonde sur deux principes, les URIs et l'ontologie : « Le premier est constitué par les URIs, Uniform Resource Identifiers, en d'autres termes une adresse Web unique et permanente attribuée à chaque définition de concept numismatique disponible en ligne. Par exemple <http://nomisma.org/id/denarius> est l'URI nomisma pour le denier, la monnaie romaine d'argent de la République romaine et du Haut Empire. Un autre exemple dans nomisma pourrait être <http://nomisma.org/id/tiberius>, l'URI pour l'empereur romain Tibère. Elle fournit une définition d'Auguste ainsi que des liens avec des références dans d'autres ressources, comme par exemple l'URI de la BnF pour Tibère. [...] Un parallèle avec le langage rend ce concept facilement compréhensible : d'une part, nous avons un vocabulaire avec des mots tels que Tibère ou denier présentés sous la forme d'URIs nomisma. L'ontologie, d'autre part, fournit les éléments et la grammaire qui nous permet d'assembler les mots pour former des phrases qui

<sup>127</sup> [https://saintraymond.toulouse.fr/Monnaies\\_r62.html](https://saintraymond.toulouse.fr/Monnaies_r62.html) [consulté le 14/10/2021]. Les notices ont également été versées sur le site des musées d'Occitanie : [https://musees-occitanie.fr/collections\\_musees/monnaies/](https://musees-occitanie.fr/collections_musees/monnaies/) [consulté le 14/10/2021] et sur la base Joconde POP : <https://www.pop.culture.gouv.fr/> [consulté le 14/10/2021].

<sup>128</sup> Le site du projet : <http://nomisma.org/> [consulté le 15/11/2021].

<sup>129</sup> WIGG-WOLF et DUYPAT 2017.



aient du sens. Parmi les éléments de l'ontologie, « hasDenomination » permet d'associer la valeur à la monnaie, ou « hasAuthority », relie la monnaie à la personne qui était responsable de sa production »<sup>130</sup>. L'homogénéisation des différentes bases de données permet de les lier les unes aux autres. Un unique portail peut être interrogé et les résultats de la requête sont issus des monnaies des collections de différentes institutions. En ce qui concerne le monnayage impérial romain, le portail *Online Coins of the Roman Empire (OCRE)*<sup>131</sup> effectue ce type de lien avec des Linked Open Data. Le Web de données permet d'homogénéiser le langage numismatique, d'accumuler une masse de données interrogeables et de créer un lien entre plusieurs bases de données<sup>132</sup>.

Dans un premier temps, à titre conservatoire et provisoire, les notices des monnaies du musée Rolin ainsi que leurs photographies pourraient être versées sur la base Joconde du Ministère de la Culture<sup>133</sup>.

---

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 2-5.

<sup>131</sup> Le site du portail OCRE : <http://numismatics.org/ocre/> [consulté le 15/11/2021].

<sup>132</sup> Au sujet des avantages du Web de données voir : DUYRAT 2015.

<sup>133</sup> <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Bases-de-donnees/Fiches-bases-de-donnees/Joconde-catalogue-collectif-des-collections-des-musees-de-France> [consulté le 14/10/2021].

## Conclusions

En guise de conclusion, nous souhaitons mettre en avant l'intérêt d'un tel travail sur les collections numismatiques muséales. Les monnaies du musée Rolin ne bénéficiaient, avant notre arrivée, d'aucun inventaire précis et ces dernières demeuraient conditionnées dans des valises. Le travail de récolement et d'inventaire des plus de 5000 monnaies antiques du musée est passé par plusieurs étapes : un tri, une identification, un classement, un reconditionnement, un marquage, une localisation et une photographie de chaque objet. Le musée possède désormais un inventaire complet de ses collections numismatiques antiques. Ce patrimoine local à la valeur marchande importante demeure désormais sécurisé grâce à un inventaire qui limite les pertes et les vols. La recherche concernant les provenances et les donateurs s'est malheureusement heurtée à plusieurs problèmes. Si les différents dons effectués ont parfois été correctement documentés, les multiples déménagements ont entraîné un mélange des collections en un seul médaillier, si bien qu'il demeure aujourd'hui impossible pour la plupart des dons de faire correspondre les inventaires aux monnaies présentes dans les réserves. Puisque nous ne connaissons pas l'origine de la plupart des monnaies, nous ne pouvons pas en déterminer la provenance, seules quelques exceptions sont connues, principalement des lots remarquables tels que les monnaies d'or, les monnaies d'argent républicaines ou certaines monnaies provinciales. Il semble probable qu'une partie des monnaies de ce médailliers soit le fruit de collections dont la provenance n'est pas locale. Mais il n'est pas exclu qu'une autre partie du médaillier soit issue de monnaies trouvées à Autun et ses alentours. Quoiqu'il en soit, le médaillier Rolin possède un fonds très important de monnaies gauloises, grecques, romaines et provinciales, qu'il paraît nécessaire de mettre en valeur. Dans le cadre des études d'avant-projet architectural et muséographique, la sélection des œuvres, le contenu et la forme du projet scénographique sont en cours de définition (2021-2022). Après une période de chantier planifiée en 2023-2025, le futur musée « Panoptique d'Autun » ouvrira ses portes en 2026. Si la réflexion concernant le dispositif précis de mise en valeur de ces monnaies est toujours en cours, la sélection des pièces en fonction des différentes thématiques est déjà fixée.

Plusieurs perspectives sont envisagées en ce qui concerne les collections numismatiques du musée Rolin. Tout d'abord il nous semble intéressant de procéder à une mise en ligne des monnaies, afin de rendre compte de l'importance de ce fonds. La réflexion sur la mise en ligne doit s'appuyer sur le Web de données<sup>134</sup> et plus particulièrement le projet nomisma afin que les collections puissent être liées à d'autres portails. Une autre manière de mettre en valeur ce médaillier serait de l'utiliser dans un but pédagogique, sous la forme d'ateliers, que ce soit avec des scolaires ou des universitaires désirant se spécialiser.

Un travail similaire (inventaire, description, reconditionnement et photographie) reste à mener en ce qui concerne les monnaies médiévales, modernes et contemporaines du musée, bien qu'un pré-inventaire de ces dernières semble avoir été réalisé. Ainsi, l'ensemble des collections numismatiques du musée seraient récolées et localisées précisément. Une étude particulière des archives de la Société éduenne pourrait également apporter des informations concernant les provenances ou les dons. Enfin, il paraît nécessaire d'effectuer des campagnes d'inventaire des monnaies dans la plupart des musées. Faute de temps ou de moyen, de nombreux musées ne possèdent pas d'inventaire et de photos de leurs collections de monnaies. Une enquête approfondie sur ces pièces et leur provenance pourrait certainement apporter de précieux renseignements sur la circulation monétaire locale<sup>135</sup>.

---

<sup>134</sup> DUYRAT 2015 ; WIGG-WOLF et DUYRAT 2017.

<sup>135</sup> Nous pouvons par exemple citer les travaux de P. Nouvel sur le médaillier Bardin du musée d'Avallon (NOUVEL 2017a).

## *Index des figures, graphiques et tableaux*

### **1. Figures**

Figure 1 : Les carnets d'identification de G. Chevaux. ....	6
Figure 2 : Les valises renfermant les tiroirs .....	7
Figure 3 : Une partie des monnaies sortie des valises, dans leur conditionnement original. ....	8
Figure 4 : Une partie des monnaies sorties des valises, dans leur conditionnement original. ...	8
Figure 5 : Les caisses plates utilisées lors du tri préliminaire.....	9
Figure 6 : Les médailliers utilisés pour la conservation des monnaies.....	9
Figure 7 : Étiquetage des médailliers. ....	9
Figure 8 : Exemple de tiroirs du médaillier (ici quelques deniers républicains).....	10
Figure 9 : Exemple de tiroirs du médaillier (ici quelques deniers flaviens). ....	10
Figure 10 : Présentation des monnaies au musée Saint-Raymond de Toulouse (cliché : E. Cazin).....	50
Figure 11 : Détail de la vitrine des monnaies de Saint-Raymond de Toulouse : cartels et supports (cliché : M.-L. Le Brazidec).....	51
Figure 12 : Vitrine mettant en valeur les monnaies découvertes à Toulouse au Musée Saint-Raymond (cliché : M.-L. Le Brazidec). ....	51
Figure 13 : Vitrine "monnaies & dynasties impériales" au Musée de la romanité de Nîmes (cliché : M.-L. Le Brazidec).....	52
Figure 14 : Les trois vitrines thématiques du Musée de la romanité à Nîmes (cliché : M.-L. Le Brazidec). ....	53
Figure 15 : Dispositif de mise en valeur des monnaies au Musée de la romanité à Nîmes (cliché : M.-L. Le Brazidec).....	53
Figure 16: Dispositif de présentation des monnaies au musée de la Banque de Pologne à Varsovie (cliché : A. Hostein).....	54
Figure 17 : Dispositif muni d'une loupe au musée de la Banque de Pologne à Varsovie (cliché A. Hostein).....	55
Figure 18 : Vitrines verticales du musée de la Banque de Pologne à Varsovie (cliché A. Hostein).....	55
Figure 19 : Vitrines verticales du musée de la Banque de Pologne à Varsovie (cliché A. Hostein). ....	56
Figure 20 : Vitrine verticale en tiroir permettant de voir les deux faces des monnaies, musée de la Banque de Pologne à Varsovie (cliché A. Hostein). ....	56

Figure 21 : Vitrine verticale en tiroir permettant de voir les deux faces des monnaies, musée de la Banque de Pologne à Varsovie (cliché : A. Hostein). .....	57
Figure 22 : Écran tactile du musée Saint-Raymond de Toulouse (Cliché E. Cazin), d'après le site internet du musée. ....	77
Figure 23 : Le dispositif Quick PX (cliché : F. Potier). ....	80
Figure 24 : L'interface du logiciel Quick PX (cliché : F. Potier) .....	81

## 2. Graphiques

Graphique 1 : Répartition des monnaies romaines républicaines par décennies. ....	36
Graphique 2 : Répartition des monnaies romaines impériales. ....	40

## 3. Tableaux

Tableau 1 : Les dons et acquisitions de monnaies antiques ayant rejoint le médaillier du musée Rolin. ....	13
Tableau 2 : Répartition générale des monnaies antiques. ....	34
Tableau 3 : Répartition par émetteurs des monnaies gauloises du médaillier. ....	35
Tableau 4 : Répartition des monnaies romaines par dénomination. ....	37
Tableau 5 : Répartition des monnaies romaines impériales. ....	39
Tableau 6 : Répartition par dénomination des monnaies impériales romaines. ....	43
Tableau 7 : Liste des monnaies en or conservées au musée Rolin. ....	44
Tableau 8 : Répartition par émetteurs des monnaies provinciales du lot n°1. ....	44
Tableau 9 : Répartition par émetteurs des monnaies provinciales du lot n°2 (don de Fontenay 1906). ....	44
Tableau 10 : Répartition par atelier du lot n°1. ....	48
Tableau 11 : Monnaies retenues pour le médaillier exposé dans le futur musée. ....	61
Tableau 12 : Monnaies retenues pour le thème : bustes et couronnes. ....	66
Tableau 13 : Monnaies retenues pour le sous-ensemble : avant l'Empire. ....	67
Tableau 14 : Monnaies retenues pour le sous-ensemble : la romanisation. ....	69
Tableau 15 : Monnaies retenues pour le sous-ensemble : la monnaie comme gazette. ....	70
Tableau 16 : monnaies retenues pour le thème : Religion et personnification. ....	74

Tableau 17 : Monnaies retenues pour le thème : Guerre, paix, prospérité.....	75
Tableau 18 : Monnaies retenues pour le thème : la monnaie comme objet économique.....	76
Tableau 19 : Monnaies retenues pour l'écran et l'explication des titulatures. ....	78



## RÉSUMÉ

---

Cette thèse vise à étudier l'intégration du territoire éduen dans l'Empire romain entre le I<sup>er</sup> et le V<sup>e</sup> siècle à travers l'examen des monnaies d'or isolées et des dépôts monétaires mis au jour au sein de ce territoire. Ce corpus est constitué de nombreuses découvertes anciennes souvent mentionnées par les sociétés savantes locales ou encore par Adrien Blanchet dans ses travaux entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Il peut également s'agir de trouvailles plus récentes réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive et programmée ou bien de découvertes fortuites. Cette documentation est analysée à travers un prisme chronologique afin de cerner l'évolution de la composition des enfouissements et de la pratique des dépôts monétaires au gré des événements historiques et des réformes monétaires. Une deuxième grille d'analyse réside dans la typologie du mobilier numismatique. Il convient, lorsque cela est possible, de catégoriser les découvertes. S'agit-il de dépôts liés à une thésaurisation, à un climat d'insécurité, à un acte cultuel, ou encore à une perte? Il en est de même pour les monnaies d'or isolées, les coins monétaires et les médaillons, qui relèvent d'usages particuliers. La documentation est également analysée à travers les contextes archéologiques des découvertes, essentiels pour la bonne interprétation des données. L'hétérogénéité de ces contextes permet d'observer les flux monétaires au sein de divers types de sites, tant dans les villes que dans les campagnes. Enfin, une attention particulière est portée aux usages et usagers du mobilier numismatique. L'ensemble de ces éléments permet de cerner d'une part les caractéristiques d'une bonne intégration de ce territoire et d'autre part ses spécificités propres.

## MOTS-CLÉS

---

Numismatique, dépôts monétaires, archéologie, Gaule romaine, Éduens, romanisation

## ABSTRACT

---

This thesis aims to study the integration of the civitas Aeduarum in the Roman Empire between the 1<sup>st</sup> and the 5<sup>th</sup> century through the single gold finds and coin hoards discovered in this territory. This corpus is composed of numerous ancient finds often mentioned by local groups of scholars or mentioned Adrien Blanchet's work between the 18<sup>th</sup> and the 19<sup>th</sup> centuries. It may also include more recent discoveries made in the context of preventive and programmed archaeology and, to a lesser degree, chance finds. Moreover, new discoveries tend to increase this corpus of coin hoards and single gold finds. The work is based on a chronological analysis in order to identify the evolution of the composition of the hoards and the practice of hoarding according to historical events and monetary reforms. A second analytical approach concerns the typology of the discoveries. When it's possible, the coin hoards should be categorised: are they linked to a particular kind of hoarding, to a climate of insecurity, to a ritual act, or to a loss? The same approach is available for to the single gold finds, the dies and the medallions, which are used for specific functions. The work is also based on a observation of the archaeological contexts of the finds, which are essential for the interpretation of the data. The heterogeneity of these contexts makes it possible to observe the monetary streams within various types of sites, both in towns and in the countryside Finally, a particular attention is focused on the uses and users of numismatic material. All of these elements allow us to identify not only the characteristics of a well-integrated territory but also its specificities.

## KEYWORDS

---

Numismatics, coin hoards, archaeology, roman Gaul, Aedui, romanisation